Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1905unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXV^e^ ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXV. — 1^er^ JANVIER 1905.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXV^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

TOME VINGT-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1905

THE GETTY CENTER

LE PRISME

DEUXIÈME PARTIE(1)

I

Le même soir, dans une chambre à coucher où il semblait que rien depuis cinquante ans n'eût bougé, — des raides meubles d'acajou Louis-Philippe aux lithographies de M. de Lamartine et du général Cavaignac; de la pendule surmontée d'un sujet kabyle aux murs de reps vert rayé, décoloré par places, — deux femmes, vêtues de noir, prolongeaient leur causerie. Elles étaient assises, comme M^me^ Urtrel, au coin du feu. Mais nulle flamme pétillante n'éclairait, de ses reflets agiles, leurs visages tendus et concentrés. De maigres mottes de tourbe, se consumant dans le foyer, exhalaient en spirale une jaune fumée vers laquelle, de temps en temps, l'une des deux femmes approchait une main osseuse, la maigreur crochue de longs doigts glacés. Une chandelle, dans un bougeoir d'argent, jetait sa faible lueur à travers la pièce, accusait encore le disparate, le mélange singulier d'ancienne richesse bourgeoise et d'avaricieuse pauvreté.

— Vous ne savez ce que vous dites! grommela M^me^ Buzeau, en retirant du feu la main qu'elle chauffait, pour la frotter avec vivacité contre l'autre.

Ses yeux verdâtres, si froids d'ordinaire dans leur grave dignité, lancèrent un éclair. Elle agita les ruches du petit bonnet noir dont elle couvrait, à la maison, son chef dénudé, ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

fausses nattes blanches. Toute sa personne exprimait une autorité colère. Une seconde elle attendit que sa fille protestât, prête à éclater alors elle-même en reproches violens, ou à pulvériser, d'un mot, toute objection, si Mme de Josserant se hasardait à en faire. Mais, blessée par le ton hargneux, Mme de Josserant, sans répondre, baissait la tête. Mme Buzeau profita du champ libre :

— Rappelez-vous, je vous prie, qu'une seule personne ici, une seule, a le droit d'élever la voix. Si Hélène fait un jour le mariage qu'elle peut espérer, si elle réussit à présenter une dot digne de notre vieille situation, c'est à sa grand'mère qu'elle le devra, c'est à mes habitudes d'ordre, à mon économie stricte, à mes privations... Sa mère n'y aura contribué pour rien.

Mme de Josserant tenta, sous la piqûre, une faible révolte :

— Est-ce ma faute?... Est-il généreux de m'accabler toujours, sous mon malheur?

— Je ne vous accable pas, Adélaïde, dit Mme Buzeau.

Puis, d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre sereine, — vouloir être juste ne l'empêchait pas de demeurer acariâtre, — elle prononça :

— Je constate qu'à force d'être une bonne épouse, vous n'avez pas été une mère prévoyante, voilà tout. Je constate que vous avez jugé bon d'engloutir, dans les fantaisies d'un misérable, une fortune qui, avant d'être la vôtre, avait été celle de votre mère et eût dû rester celle de votre fille. Je constate que pour marier, c'est-à-dire pour doter Hélène, aujourd'hui, il faut recourir à notre réserve, à ce dernier or sur lequel nous vivons toutes trois, et grâce auquel nous parvenons, Dieu merci, à garder notre rang, à sauver les apparences. C'est pourquoi, assurant le sort commun, je désire, — si vous n'y voyez pas une trop grande outrecuidance, — régler à ma guise nos affaires. L'avenir d'Hélène est la plus importante de toutes. Votre sentimentalité est faite pour tout compromettre, comme elle a tout perdu, une fois déjà. N'allons pas trop vite en besogne, voyons venir.

La sagesse de ce conseil, Mme de Josserant, ulcérée par les récriminations de la vieille femme, l'entendait moins que l'écho, si durement réveillé, de ses propres peines. La cicatrice en avait beau être secrète, cachée aux yeux de tous, qui ne distinguaient sur le noble et gras visage de la veuve qu'une placidité hautaine; si la blessure ne saignait plus, Mme de Josserant la

portait encore, sensible, au profond de son être. Ce mariage avec le gentilhomme breton, elle l'avait assez payé, par cinq ans de souffrances et vingt de regrets, autant de la mort de M. de Josserant que du désespoir de l'avoir épousé. Elle avait, dans le court laps de cette union rêvée si belle, subi tout ce que peut réserver à la femme le despotisme et la méchanceté d'un homme. Battue, dépouillée, trompée, aimante encore, elle s'était trouvée, lorsqu'une embolie la délivra de son seigneur et maître, réduite à rien, avec sa fillette à élever. Il avait fallu s'en remettre à la charité de sa mère. Elle en vivait depuis, mais le pain qu'elle mangeait lui semblait amer.

Mme Buzeau, qui, veuve alors depuis peu, avait plus que personne poussé à l'union Josserant, séduite par la bonne grâce et les mensonges du chercheur de dot, — les méchantes langues avaient prétendu que la séduction avait été plus complète encore, — s'était ressaisie, aussitôt le contrat signé. Mais déjà les trois cent mille francs, passés au gouffre de la communauté, commençaient leur danse. Cette erreur, qui avait été la sienne, la déplorable légèreté avec laquelle elle avait livré au premier venu la moitié de sa fortune et tout le bonheur de sa fille, jamais elle ne l'avait pardonnée... à celle-ci. Elle lui fit un éternel grief de n'avoir pas su résister aux besoins, aux exigences d'un mari qui, en dépit de sa laideur d'âme, avait pourtant su se faire aimer. Jalousie inavouée? Apre douleur de voir fondre un argent qui, lui étant venu par M. Buzeau, lui semblait, après son enfance misérable dans un village du Périgord, mille fois plus précieux? Toujours est-il que Mme Buzeau, reprenant avec elle sa fille et sa petite-fille, ne s'était point privée de faire peser sur elles un quotidien fardeau de reproches, d'autoritaire acrimonie. Avare chaque jour davantage, avec l'âge, elle vivait, faisait vivre son petit monde sur les trois cent mille francs restans, seuls vestiges, avec l'hôtel de la rue Herbière, de la splendeur passée des Buzeau, vieille famille rouennaise, dont le nom s'éteindrait avec elle.

De là cette légende des trois cent mille francs de dot, dévolus à Hélène par l'imagination publique, et que, faute jusqu'ici d'un prétendant sérieux, avec lequel il eût fallu s'expliquer plus nettement, Mme Buzeau jugeait bon de laisser courir. Il serait temps, — quand avec un parti avantageux on aurait trop avancé les choses pour qu'il se donnât le scandale de rompre, — quand

Hélène serait bien sûre de son pouvoir et *tiendrait* son futur, — il serait temps, alors, de parler chiffres, de ramener, au taux raisonnable de cent cinquante mille francs, la somme flottante, le fallacieux appeau. Encore, pour se résigner à cette saignée, faudrait-il être bien sûr d'avoir mis la main sur un gendre sérieux, qui fût riche pour deux, voire pour quatre. Car, la dot une fois payée, comment vivre dignement, ainsi qu'il convenait au beau nom de Buzeau, dans le familial hôtel, avec quatre mille cinq cents francs de rente sur l'État (M^me^ Buzeau n'aimant plus que les placemens certains).

L'héritage de la parente du Périgord? Oui, il y aurait bien eu aussi cette ressource, mais encore eût-il fallu qu'il existât. La riche parente consistait en une tante octogénaire, qui passait sa vie assise, courbée en deux, avec de la barbe au menton et une taie sur les yeux, dans une chaumière croulante. Elle achevait de mourir là, soignée comme une enfant par une voisine, à la charge de l'assistance communale. L'héritage? c'était ladite chaumière, son huis branlant, son toit fleuri de pariétaires, plus une bande de champ dont les pommiers, déjetés et tordus, ne fruitaient plus... Restait le Périgord, qui dans cette invention présentait seul quelque réalité. Les trois femmes allaient, en effet, tous les deux ou trois ans, passer l'automne à Périgueux, chez un frère de M^me^ Buzeau, fermier enrichi, qui du souvenir de la pauvre enfance commune gardait un attendrissement. Cette amitié platonique (le séjour gratuit économisant les frais du voyage) voilà tout ce qu'il y avait à attendre de ce côté, le frère ayant enfans et petits-enfans. Cela suffisait à colorer, d'un suffisant vernis, l'invisible écriteau dont on a coutume de parer, dans le monde, cette denrée courante : « jeune fille à marier. » Tant de dot, sans compter les espérances.

La mèche de la chandelle charbonnait. Une traînée fumeuse empesta. Preste, M^me^ Buzeau se leva, prit sur le plateau du bougeoir les mouchettes brillantes, — elle-même nettoyait, avec un soin minutieux, les petits objets de sa chambre, — et, d'un coup sec, raviva la flamme, qui monta droite.

— J'aurais cru, dit timidement M^me^ de Josserant, que ce mariage rentrait parfaitement dans nos plans. D'abord, j'ai tout lieu de penser qu'Hélène a de la sympathie, plus que de la sympathie, peut-être, pour M. Urtrel. C'est un charmant garçon...

Elle n'avait pu, malgré les rigueurs et les désillusions de son existence sacrifiée, se défaire tout à fait de cette sentimentalité dont Mme Buzeau s'étonnait toujours, et dont elle s'indignait souvent. De qui Adélaïde pouvait-elle tenir cela? De son père, évidemment, non d'elle... Assez souvent, elle avait bataillé contre ce qu'elle appelait : « les manies lamartiniennes de M. Buzeau. » Elle leva les yeux, avec dédain, vers le poète de 48, dont elle n'aimait ni les idées républicaines, ni la soupirante tendresse, mais dont elle conservait au mur le portrait, par habitude. Puis, foudroyant sa fille d'un autre regard, elle déclara :

— Vous savez que je n'envisage pas le mariage à ce point de vue. Il est ici question d'une association de convenances, d'intérêts. La sympathie vient ensuite. C'est la dernière chose dont les familles aient à se soucier. Il suffit qu'il n'y ait point d'antipathie... L'accoutumance fait le reste. J'ai plus de confiance dans la durée et le bonheur de ces unions-là, où tous les élémens essentiels sont assortis, que dans certaines autres, — elle eut une intonation narquoise, — où, sous prétexte de passion, on gâche irrémédiablement sa destinée. N'avons-nous pas été payées, ou, plutôt, n'avons-nous pas payé pour le savoir?

Mme de Josserant baissa la tête et reprit, docile :

— Je voulais dire que Pierre Urtrel, grâce à sa tante...

— Précisément, objecta Mme Buzeau, tout est là... Il est certain que si Mme Luguehais-Vaugloy mourait demain, le petit Urtrel, qui héritera d'une grande partie, sinon de toute la fortune, deviendra du jour au lendemain un parti de premier choix... Mais Mme Luguehais-Vaugloy jouit d'une excellente santé. Elle n'est pas extrêmement vieille... Elle a huit ans de moins que moi... J'en ai soixante-neuf, elle peut vivre vingt ans encore...

Mme Buzeau n'était pas autrement pressée d'enterrer Mme Luguehais-Vaugloy, — en d'autres circonstances elle ne s'en fût rien moins que souciée, — mais, plus vieille qu'elle, et la mêlant à ses projets, elle n'était point tentée de tabler sur une disparition, qui eût été, pour elle-même, un vilain son de cloche.

— Nous nous trouvons donc en présence d'un avocaillon, sans fortune personnelle, — Mme Urtrel est à peu près logée à notre enseigne, — sans crédit du côté de sa tante, laquelle a, ma foi, bon pied, bon œil... Je ne parle pas de son oncle Vaugloy. C'est un rat de bibliothèque. Un rat maigre... Il faut par consé-

quent, avant de laisser prendre au flirt, inoffensif jusqu'ici, de ce monsieur et d'Hélène, la tournure compromettante d'une cour avouée, — il faut connaître au juste les dispositions de Mme Luguehais-Vaugloy vis-à-vis de son neveu... Si elle consent à l'avantager tout de suite, on pourra voir... Sinon, ma fille, halte-là! Vous voyez quelles sont mes raisons de vous dire de ne rien hâter... Il est indispensable de sonder d'abord, exactement, Mme Luguehais-Vaugloy. Je m'en charge. Elle est d'une probité exceptionnelle en affaires, et ce qu'elle promettra, elle le tiendra.

Il fallait, pour que Mme Buzeau, encline à juger plutôt sévèrement autrui, — d'après elle-même, peut-être? — portât sur sa vieille amie un semblable jugement, il fallait que la réputation de Mme Luguehais-Vaugloy reposât sur d'inébranlables bases. C'était le cas ici. L'usinière était de ces rares individualités sur lesquelles, loin que d'absurdes et méchans bruits courussent, il n'y avait qu'une voix, et de louanges.

— Vous avez raison, ma mère. Voyez Mme Luguehais-Vaugloy... Hélène n'est pas faite pour une vie médiocre.

Ainsi le croyait très sincèrement, cette mère qui, depuis vingt ans, menait avec sa fille cette même vie, sans en souffrir vraiment, à de petits froissemens de vanité près. Ni sa piété chrétienne, — car elles étaient des catholiques pratiquantes, — ni son bon sens ne lui disaient que dans cette relative fortune il y avait encore du bonheur, pour d'autres enviable, en tout cas une existence matérielle assurée, une existence morale dont les seules bornes dépendaient d'elle. Au jeu social, elle avait perdu sa partie, diminué les chances de celle d'Hélène. Il lui semblait juste que sa fille rétablît pour toutes l'équilibre, compensât, d'un coup heureux, les pertes anciennes, tout ce que la vie ne leur avait pas donné.

Avec un bruit léger, la dernière motte en train de se consumer tomba en cendres. Les fumerons s'éteignirent. Un froid glacial sembla venir des murs, Mme de Josserant secoua les épaules et allumant un lumignon à la chandelle qui baissait, elle se pencha vers Mme Buzeau, plus petite qu'elle, et qui attendait, debout au pied de son lit. Elle baisa le front parcheminé du bout des lèvres, comme chaque soir.

— Je vous souhaite une bonne nuit, ma mère, dit-elle. Nous avons veillé bien tard...

Et pensive, tandis que derrière elle se fermait brusquement

et se verrouillait la porte, elle se mit à monter, dans le noir, l'escalier sans tapis, vers le raide palier où, à l'étage au-dessus, sa chambre s'ouvrait, en face de celle d'Hélène. Elle tendit l'oreille en passant. Un souffle égal bruissait, et, dans l'ombre, la rêverie inquiète de la mère rejoignit les rêves merveilleux, les rêves dorés que dans son virginal sommeil échafaudait la fille.

Dès le lendemain, forte de l'assentiment tacite de Mme de Josserant, et sous l'œil sagace de Mme Buzeau, Hélène, mettant en œuvre l'instinctive tactique des jeunes filles, — toutes ces ruses innées, innocemment perverses, des plus pures, — s'employait avec une activité nouvelle à faire de ses rêves une réalité.

De tous les jeunes gens, ou des hommes, dont elle avait senti jusqu'à ce jour un désir monter vers elle, un penchant naître, Pierre Urtrel était le premier dont elle imaginât sans dégoût, avec un plaisir imprécis même, le quotidien contact. Elle trouvait à son élégance une distinction, à sa voix un charme. Le regard dont il la saluait, elle ne se rebellait pas à le sentir pénétrer en elle. Elle aimait la couleur de ses yeux et le pli relevé de sa moustache. D'une culture médiocre, limitée à ce qu'une jeune fille retient de son brevet supérieur, quand, une fois passé, elle n'entend jamais plus parler des sujets d'études qui l'encombrent, de tout cet éphémère fatras de sciences dont on lui farcit alors la cervelle ; bornant ses lectures à de filandreux livres, à des romans anglais où sous le lent récit elle démêlait mal le sens intime, la vie profonde, Hélène jugeait Pierre intelligent, le douait de l'esprit le plus orné, éblouie par sa parole facile, une anecdote adroitement placée. Et puis, elle aussi, sans qu'elle s'en rendît compte, le voyait au travers du prisme, embelli de ses cravates coûteuses, de son chic britannique, de tout le prestige du cadre Luguehais-Vaugloy, cadre d'authentique et solide dorure. Beau, spirituel, et riche, — il l'était ou le serait, — pouvait-on souhaiter mieux, comme mari?

Hélène ne le pensait pas, s'en était ouverte à sa mère. Mme de Josserant avait été flattée de la confidence ; mais, effrayée d'un entraînement possible, attendrie au souvenir de sa cruelle expérience, prompte pourtant à subir le vieil ascendant de l'homme sur tant de natures féminines — « un si joli garçon ! » — elle conseillait : « Chère petite, tu l'aimeras !... Mais dou-

cement, va doucement! » L'avertissement de Mme Buzeau lui retentissait à l'oreille.

La vieille dame, cependant, se départait elle-même peu à peu, de sa prudente réserve. Elle avait réfléchi. On pouvait compter sur le bon cœur de Mme Luguehais-Vaugloy. Plus son neveu, qu'elle aimait, marquerait d'inclination vers Hélène, plus l'entente et le bonheur des deux jeunes gens sembleraient chose engagée, promise, durable, plus Mme Luguehais-Vaugloy serait généreuse. Plus elle s'empresserait de faciliter, d'assurer la joie autour d'elle. Elle était si riche! Elle pouvait se payer le luxe d'être désintéressée... Elle ne verrait pas d'inconvénient réel à ce que Pierre épousât une dot plus ou moins ronde. A un certain degré de fortune, l'argent ne compte plus... Fielleusement, mais avec une conviction dont la foi n'excluait pas une rigueur de calculs, Mme Buzeau se répétait ces raisonnemens, s'en persuadait. Oui, le plus politique décidément était de laisser à ces jeunes gens la bride sur le cou. Un peu plus tard, quand il y aurait force d'habitude, il serait temps d'aller faire en personne auprès de Mme Luguehais-Vaugloy la démarche décisive.

En attendant, le flirt allait grand train. Aux jours des cinq à six personnes dont le salon rassemblait toute la bonne société, à l'heure du thé, autour des petites tables couvertes de fours glacés, de sandwichs minces, de chocolats fumans, Pierre était assidu. On voyait Hélène et lui debout dans les embrasures. D'un ton bas, d'une voix réservée à ces causettes galantes, ils échangeaient des phrases à double sens, des questions personnelles sur leurs goûts, leurs idées, des taquineries qui semblaient les feintes d'une prise de corps... Il se précipitait pour prendre sa tasse, ramasser un gant. Leurs mains étaient promptes à se joindre, lentes à se quitter. Leurs regards, maintenant, possédaient un langage à eux, se révélaient, se dissimulaient des sentimens que leurs lèvres n'osaient dire, ou atténuaient.

Pour la première fois depuis la mort de M. de Josserant, les salons de la rue Herbière, qui ne s'entre-bâillaient qu'une fois l'an, — en un raout où les veuves rendaient, d'un coup, toutes les politesses qu'elles avaient reçues, — connurent le plein jour, volets poussés, embrasses drapant les rideaux. Hélène reçut ses amies, et les amies de ses amies; leurs rires étonnèrent la sévérité des murs gris où de raides attributs du temps de l'Empire couvraient les boiseries d'une géométrie de casques et de pal-

mettes. Mme de Josserant et Mme Buzeau, sous leurs plus belles robes noires, tenaient un cercle, où les sourires avaient l'air de cacher des bâillemens et où l'on parlait bas, comme sous l'influence de ces pièces graves et froides, longtemps closes. Des fleurs en égayaient le luxe vieilli. C'était le triomphe d'Hélène. Elle avait obtenu, — ce serait moins cher que chez le fleuriste! — l'achat, l'envoi réguliers de paniers de Nice. Et de ses doigts agiles, aussi aptes à ces jolis ouvrages, un bouquet, une broderie, qu'ils l'étaient peu à toutes les autres besognes, elle disposait, dans les vases longs, les jardinières, sur les cheminées sur les tables, toute une fraîche floraison d'anémones et d'œillets, et ces roses jaunes au cœur pâle, aussi fanées qu'épanouies

Mme Buzeau estima qu'il serait glorieux de donner également deux soirées dansantes. D'interminables additions, recommencées sans fin, évaluèrent, — en colonnes dont la hauteur lui causaient des vertiges, là, au creux de l'estomac, — les dépenses nécessaires, en pétrole, bougies, gaz, en rafraîchissemens variés, en gâteaux inévitables, en toilettes, hélas!... A chaque chapitre, c'étaient des hésitations, des soupirs, des conciliabules. Si Pierre, comme naguère un matin, au marché, avait rencontré Mme de Josserant ou Mme Buzeau rentrant chez elles à la brune, par les rues boueuses, avec des paquets de diverses formes, sa considération pour leurs familiales vertus s'en fût démesurément accrue.

Les fêtes mémorables eurent lieu. Des équipages piaffèrent dans l'étroite rue Herbière, jetèrent au seuil de la haute porte cochère des blancheurs emmitouflées. Des dos se hâtaient, sous le ramassement des fourrures, engonçant le col. On entendit même, à cette heure insolite, et sur ces pavés inusités, la trépidation ronflante d'automobiles. Leurs phares jetaient des clartés de lune. Les salons bruissaient du passage soyeux des traînes. Des arbustes verts, des palmiers aux retombées de feuilles s'élançaient dans les angles. Un pianiste et deux violons dévidèrent de sautillantes danses, le balancement des valses. Des valets corrects passaient le long des chaises dorées, vers des mains tendues, leurs plateaux couverts de verres parcimonieusement emplis.

Mme Buzeau, tout en minaudant des amabilités, surveillait avec mélancolie les tournées de punch, d'orangeade frappée et de champagne. Elle supputait ce qui resterait des pyra-

mides du buffet, de ces ruineuses assiettes où des mets froids, des friandises s'empilaient, de quoi nourrir une année entière leurs gourmandises rationnées, de quoi satisfaire à peine, ce soir, la faim désœuvrée, le grignotement de toutes ces bouches! Hélas! que les lois du monde étaient dures aux pauvres veuves! Qu'il en coûtait d'établir une fille! Par quelles privations ensuite, par quelles semaines d'abstinence, vêtemens retapés jusqu'à la corde, repas sans desserts, rattraper cette ruine, combler ce gouffre?

Mme de Josserant, elle, se laissait aller au plaisir, depuis tant d'années désappris, de recevoir avec faste. Briller, voir briller sa fille, dans ce bel hôtel qui était le leur, jouir de ces lumières, de ces musiques, de ce luxe, — dont une autre acquittait la note, et dont en surplus elles consentaient de bonne grâce à payer, demain, leur quote-part en lésineries, — être entourées d'hommages, parader en robe neuve leur était une joie sans mélange. Mme de Josserant se retrouvait dans son élément, n'avait qu'un chagrin, c'était que déjà ce fût le second bal, et que la raison s'opposât à ce qu'on en donnât d'autres. Mais patience, l'affaire allait bien. D'autres beaux soirs éclaireraient encore les salons de la rue Herbière.

Elle jeta un coup d'œil satisfait vers Hélène, qui, moulée dans sa jupe de crêpe de Chine rose, dansait avec Pierre Urtrel un pas de quatre. L'animation de plaire, de se sentir belle, mettait aux yeux de la jeune fille un éclat charmant. Les dents luisaient dans le rouge sourire. Le buste, des dentelles floues du corsage collant à la taille sous une haute ceinture d'un rose plus vif, jaillissait nu, avec l'éclatante candeur rosée d'un grand camélia de chair. Pierre, tout en glissant avec grâce sur le parquet luisant, ne pouvait détacher ses regards du mouvement de la poitrine, ou des épaules pleines, tombant en courbe harmonieuse. Sous la caresse de ce désir, elle allait, venait, au rythme sûr de la danse, sans l'ombre d'une gêne et d'une rougeur.

Mme Luguehais-Vaugloy, de sa place, — le salon des vieilles dames, — la contemplait aussi. Tout en battant légèrement la mesure sur son genou, de la nacre de son éventail fermé, elle écoutait une histoire contée par Mme Trapier, l'ouverture prochaine d'un nouveau refuge de nuit, au Champ des Oiseaux... Mais, quelque intérêt que cette nouvelle eût pour la charitable femme, elle ne pouvait, elle non plus, détourner ses regards du décolleté

d'Hélène, des bras nus, des gorges blanches de ces jeunes filles, de ces jeunes femmes qui passaient, abandonnées, aux mains frôleuses, aux libres coups d'œil de leurs danseurs. Elle se demandait par quelle étrange convention, par quel incohérent accord, de telles habitudes étaient admises, licites, semblaient naturelles au point que pas une mère, pas un mari ne songeât à s'en indigner, à s'en offusquer seulement. Les femmes, mon Dieu, elles étaient libres, c'était à elles, à leurs maris, à tolérer cela, à le trouver bon... Mais les jeunes filles !.. Fallait-il que la force de la routine régnât, ou que le désir de trouver un épouseur fût grand, pour que des mères honnêtes, vigilantes, qui se fussent révoltées à l'idée qu'en un autre moment, en un autre lieu, leurs enfans pussent seulement entre-bâiller leur col ou se serrer la main, trouvassent bon de les exposer, à demi dévêtues, sous la lumière d'un bal, comme en une espèce de marché, aux yeux, aux mains du premier venu.

Elle eut une seconde la velléité de faire part de sa remarque à sa voisine. Mais, justement, une fierté heureuse rayonnait sur le sec visage de M^me^ Trapier. Elle adressait un bonjour amical à Charlotte, qui dans l'encadrement de la porte se dessinait, gracieuse et fière malgré sa maigreur, la tête penchée, en un joli pliement du cou, vers Boireaux, le substitut, dont le monocle, indécrustable, étincela.

— Vous ne désirez rien, chère madame? Un doigt de champagne?... M^me^ de Josserant, melliflue, s'inclinait vers M^me^ Urtrel, qui, sanglée dans une cuirasse rutilante de paillettes, étalait avec science, dans un large fauteuil au coin d'une table, les cassures de sa jupe de satin feuille morte. Elle savourait, comme si la fête avait été donnée en son honneur personnel, la tiède atmosphère parfumée, la scintillation des lustres, le brouhaha des voix que les bruyans violons, le piano parfois couvraient d'une bouffée sonore. C'était pour elle que fleurissaient les roses, que s'éployait la verdure des arbustes, la frêle dentelle des capillaires. C'était pour elle que luisait, dans la mousse des compotiers, la rondeur juteuse des fruits, que s'alignait, sur les assiettes à filets d'or, le glaçage des fins gâteaux multicolores. C'était pour elle, la magnificence des toilettes claires, la correction des habits noirs, tous les frais d'amabilité, de richesse, que Rouen faisait, ce soir. Son œil, exercé pourtant, mais dont un désir inconscient de ne voir que sous un certain angle, faussait la jus-

tesse, ne distinguait pas, sous les couleurs du brillant spectacle, l'envers. Elle se laissait prendre au mensonge de tout ce luxe, n'en perçait pas, sous l'éphémère effort, le fond de médiocrité. Tout à l'attention du plan qu'elle poursuivait, elle ne se rendait pas compte qu'elle donnait dans un identique panneau : son propre piège lui cachait celui d'autrui

Affectueusement, Mme de Josserant, tirant de dessous la table un pouf sur lequel elle se laissa choir au plus vite, pour en cacher une déchirure imprévue, s'enquérait de sa santé, de ses désirs. N'avait-elle pas trop chaud? Ne voulait-elle rien?... Un court silence tomba. Leurs regards allaient ensemble vers le groupe tournoyant de Pierre et d'Hélène.

Mme de Josserant murmura :

— Les chers enfans ! Comme ils s'amusent !

Les deux mères, de l'air le plus franc, se sourirent d'amitié, comme si un trait d'union subit, irrésistible, les attendrissait, d'une sympathie complice. Mais, leurs pensées, tout en s'accordant, n'en demeuraient pas moins, au fond, sur la défensive et le guet.

II

A la fin de février, un soir qu'il devait dîner à Amfreville, avec Mme Urtrel, dans l'intimité, Pierre, revenu de bonne heure du Palais de Justice, trouvait l'appartement vide. Sa mère? Ah! oui, elle avait été prendre Mme Luguehais-Vaugloy à l'œuvre de la Maternité ouvrière, pour profiter de la voiture, et toutes deux avaient dû rentrer ensemble... Il jeta sur la table de chêne ciré sa serviette légère.

Le maroquin s'usait. Non, certes, que trop de dossiers le bourrassent! Depuis trois mois, Pierre n'avait pas eu à plaider une seule cause. Il jugeait bon, cependant, de se montrer au Palais, à l'heure où, sous le haut plafond de bois de la salle des Pas-Perdus, l'affluence est la plus grande, où, dans les vastes embrasures gothiques, des groupes en robe discutent, où sur les bancs de pierre séculaires, usés, les plaideurs s'affalent. Bottines vernies dépassant le bas de la robe, — non point une de ces robes, jaunes d'usage, déformées, mais d'étoffe fine, aux noirs plis élégans et sévères, — toque crânement penchée sur l'oreille, il allait, venait, saluait, affairé. Sa belle barbe frisée, son atti-

tude froide, sa parole mesurée inspiraient de la considération, une réserve. Des journaux, le dernier roman paru gonflaient, juste ce qu'il fallait, — la nuance ! — sa serviette de cuir riche. Il lisait maintenant, à tort et à travers, prétendait, réussissait à ce qu'on répétât de lui : avocat distingué, grande culture littéraire, de l'avenir.

Soit ! Présentement, c'était moins gai. Le souvenir de son porte-monnaie plat et de certaine vitrine, rue Grand-Pont, toute brillante de nickels, de sobres objets de précision, le peina. Pas moyen d'acheter un kodak dernier modèle, qui le tentait, — (il jouait maintenant au photographe-amateur; excellent moyen de flatter, par une abondance d'épreuves gratuites, les caprices, la coquette curiosité des dames). — Avec une lassitude désabusée, il embrassa les murs de la chambre, dénommée par Mme Urtrel avec pompe, par la bonne avec respect : « le bureau de M. Pierre » — le cartonnier d'acajou, où des fiches, d'A à Z, étiquetaient onze tiroirs vides sur quatorze, — les rayons de livres étalant, à côté des ouvrages sérieux, à la reliure incassée (espèce d'enseigne de la profession) leurs brochages clairs, volumes à scandale, poètes de chapelles, étrangers en vogue, tout ce qui faisait dire aux gens : « Comme M. Urtrel est au courant, quel esprit large !... » Le feu mort dans l'âtre froid, la vue de sa table où nulle habitude de travail ne le rattachait, le rendirent morne. Pas de rencontre, aujourd'hui vendredi, avec Hélène. Personne d'agréable qui reçût, familièrement. Le plus simple était encore de partir tout de suite pour Amfreville.

D'autant... il s'en souvint brusquement, et fouetté par l'attente de ce réel plaisir, aussitôt se ragaillardit,... d'autant que c'était un des jours où Mlle Yvelain et sa sœur se rendaient à l'usine, pour ces cours que depuis les longues soirées de l'hiver, aux nuits vite venues, Mme Luguchais-Vaugloy leur avait demandé de venir faire, deux fois par semaine, aux garçonnets et aux fillettes de la cité, entre la sortie de l'usine et l'heure du dîner. Il les rencontrerait peut-être !

En quelques minutes, sa toilette réparée, il était en bas, avait la chance de sauter au passage dans le tramway électrique. Calé en un coin du compartiment de premières, — rien que des « pouilleux » dans l'autre, — doucement, aux sursauts, aux bourdonnans glissemens du train, il se laissait bercer par ses songeries habituelles. Une tiédeur l'engourdissait. Un autre

monde s'étendit, qu'il façonnait, mouvementait à mesure, jusque dans les plus minutieux détails. Ce domaine, cette vie chimériques, où tout s'ordonnait selon ses volontés souveraines, c'était pour lui le complément, la puérile revanche du jour à jour mesquin. Que de fois il s'était donné ces triomphes! D'éclatantes fortunes, des amours princières étaient alors l'équitable revanche de sa destinée. Et lorsqu'il en descendait, pour des combinaisons plus humbles, où le réel s'alliait, sa satisfaction de soi demeurait telle qu'elle lui enlevait, sinon toute netteté de vision, au moins le juste équilibre, le sens moral des rapports.

Hélène? Eh bien! la chose allait de soi. Elle l'aimait. Ce serait une très gentille femme, extrêmement honorable. Évidemment, il eût pu souhaiter mieux. Trois cent mille francs n'étaient pas le Pérou. Mais avec ce que donnerait la tante, — et nul doute qu'elle donnât... Combien? Mystère. Mais bien... — on pourrait attendre l'héritage périgourdin... Il se remémora, avec une joie vive, certains détails de la dernière soirée, la pression de main tendre d'Hélène, tandis qu'ils dansaient, et le baiser surpris, — oh! ce n'était pas le premier, — sur la nuque fraîche et tiède, à l'endroit où dans la neige dorée de la peau un grain de beauté pique sa mouche brune, parmi les frisons châtains. Pas pimbêche pour un sou, Hélène. Ils s'entendraient très bien! Ils avaient beaucoup de goûts communs... A quand le mariage? Bientôt, s'il ne tenait qu'à lui. Du moment qu'on est d'accord, à quoi bon traîner ces affaires-là? Il en parlerait à sa mère. Dès demain, il n'y aurait qu'à faire la demande. M^me^ de Josserant verserait sa petite larme; M^me^ Buzeau sourirait avec aménité, de son air le plus vénérable; on réglerait aussitôt après les questions d'intérêts, on prendrait date... Et...

Mais voici qu'une autre figure se dressait dans sa rêverie, hautaine et chaste, et confuse, mêlée, non point à la précision d'actes, mais au jeu obscur des sentimens, à l'ombre secrète de l'âme; et ce n'était ni le brun visage de Luisa Ferro, ni le fin profil de Charlotte Trapier. Épousables, elles s'étaient effacées en lui, du choix même qu'il avait fait d'Hélène. L'aspect sous lequel il les avait considérées n'était plus. Elles rentraient dans la vague foule féminine, dont le hasard d'une minute, le désir d'une seconde les avaient fait sortir. La charmante forme qui devant Pierre Urtrel souriait, comme une lumineuse apparition, était au contraire une de celles, entre cent mille, que jamais, au grand

jamais, il n'avait eu l'idée de ranger dans la catégorie des jeunes filles dont il s'était dit : « Celle-là aussi, je l'épouserais bien. » Jacqueline Yvelain était pauvre.

C'était pourtant avec une sympathie douce, une tendresse d'instinct que Pierre en recréait l'image, dans sa mémoire. Il ferma les yeux; elle surgit. Moins grande que lui, et que sa sœur Rose, Jacqueline avait une plus touchante beauté. Parfaitement prise dans ses robes simples, ces jolis costumes tailleur où le charme féminin se relève d'un rien d'actif, de décidé, elle avait les justes proportions mignonnes d'un de ces Saxe élancés, dont la santé germaine s'affine de grâce française. L'éclat du teint, le délié des traits disaient l'équilibre d'une riche et résistante nature, comme le franc, le délicat regard droit une jolie âme frémissante et fière. Pierre, à chacune de ses rencontres, rares en somme, malgré l'affection déclarée, et le mariage proche de Jacques Letanneur et de Rose Yvelain, avait ressenti une impression étrange. Aucune autre femme ne la lui avait donnée. Les vieilles, sa mère comprise, qu'il chérissait d'une affection filiale mais despotique, ce n'étaient point des femmes. Et quant aux jeunes, il ne les avait regardées, jamais, qu'à son point de vue d'homme, à travers la supériorité de son indifférence ou la brutalité de son désir. Jacqueline, au contraire, lui causait une sorte de trouble. Elle lui semblait loin, presque au-dessus de lui; des courts momens où il avait eu à lui parler, il conservait un charme, un attrait. Loin de l'effleurer d'une de ces pensées brusques, dont il touchait aux autres, il se sentait pour elle un vague, mais réel respect.

A côté d'Hélène, la reléguant même en ce moment à l'arrière-plan, Jacqueline, aux yeux clos de Pierre, évoluait, comme un fantôme doux dans une nuit claire. Infidélité platonique, à laquelle il ne songeait même point, et qu'il eût au demeurant trouvée la plus naturelle du monde. Hélène n'était-elle point déjà presque sa femme?... Il rouvrit les yeux. Tout s'évanouit. Il était seul, sur la banquette de moleskine crasseuse. Et le tramway s'arrêtait, au poteau terminus.

Une pluie fine tombait, pénétrante, noyant de son filet gris la route aux maisons pauvres, entre le coteau nu et la Seine brumeuse. Le soir s'obscurcissait, ce serait tout à l'heure nuit complète, les ténèbres humides et noires. Il restait une centaine de mètres encore avant d'atteindre les premiers bâti-

mens de l'usine, puis l'interminable mur, réchampi de frais, derrière lequel s'espaçaient les docks, les hautes cheminées empanachées d'étincelles, les baies éclairées de la cité ouvrière, de la salle de cours. Pierre imagina, derrière la clarté jaune des vitres, au milieu du peuple attentif des bambins, les deux jeunes femmes parlant, d'une voix douce et grave... Puis les arbres du parc, leurs grands squelettes bruissans d'un faible murmure, la rondeur sombre, au bout d'une branche, d'un bouquet de gui... Enfin, la grille d'entrée, le bonjour jeté aux concierges : « Ne vous dérangez pas, mère Jacquet ! » et le gravier criant sous les pas, l'allée mouillée le long de la pelouse, où les massifs d'arbustes verts ne se distinguent plus, dans l'ombre dense...

— Bonjour, monsieur Pierre.

C'est la gentille femme de chambre qui a entendu venir, et a ouvert. Elle prend le parapluie ruisselant, aide à enlever les caoutchoucs. Son cou s'incline, rond et blanc, sur le col de neige et le corsage noir. La porte du salon, poussée, laisse voir la vaste pièce, recueillie sous l'égale lueur des lampes, égayée par le flambant feu de bûches, le pétillement des pommes de pin. M^me^ Urtrel lit, au coin de la cheminée, un des journaux du matin. Les faits divers la passionnent. M^me^ Luguehais-Vaugloy et Jacques Letanneur, debout près de la grande table ronde où s'empilent les revues françaises et étrangères, les nouveautés d'un intérêt véritable, causent, de cet air d'intelligence vive, de décision paisible qui leur est coutumier.

— Bonjour, ma tante... Bonsoir, Jacques.

Pierre serre la main de son ami Letanneur, baise, avec l'habituelle cérémonie, le bout des doigts de M^me^ Luguehais-Vaugloy, qui à cette formalité de mode sourit, — elle est pour la franchise du shake-hand, où les caractères se livrent, — puis pose, affectueusement, ses lèvres sur le front penché de son neveu.

— Bonjour, Berryer !

Il sourit, aigre-doux, profita de ce que Letanneur reprenait la phrase commencée, pour tourner les talons. Non, ce qu'il s'en moquait, de la Maternité ouvrière !

— Alors, disait M^me^ Luguehais-Vaugloy, vous avez fait délivrer à cette pauvre fille les pièces voulues ? C'est très bien. Je suis allée aujourd'hui à l'Œuvre, Henriette ne s'était pas présentée encore... elle entrera demain, sans doute.

Il était question d'une ouvrière employée aux services de

l'emballage, une enfant de dix-huit ans, jolie orpheline qu'une heure d'oubli, après des années de solitude et de misère, avait condamnée à être mère, et qui, chassée de la filature où elle travaillait, avait été recueillie, enceinte de cinq mois, dans un des services les plus doux de l'usine. Sur le point d'accoucher, elle allait trouver du moins, grâce à l'admirable maison créée, patronnée par Mme Luguehais-Vaugloy, la tiédeur d'un refuge, les soins indispensables à sa faiblesse. Le petit être qu'elle portait ouvrirait librement les yeux à la vie. Cette misérable condition des ouvrières, mariées ou non, — car pour Mme Luguehais-Vaugloy, il n'y avait pas d'exception devant la douleur, devant le premier souffle sacré de l'enfant innocent, — cette nécessité du pain à gagner, courbant jusqu'aux dernières minutes, sur l'éreintante besogne, les femmes grosses, les forçant à reprendre sitôt debout, exténuées, blêmes, leurs travaux forcés après le cruel intervalle où, tandis qu'elles mettaient au monde, elles demeuraient sans ressources, réduites à des générosités hasardeuses, souvent à rien, — ç'avait été, longtemps, une de ses préoccupations les plus vives, et, en dépit de ses charités larges, un de ses sujets d'étonnement et de peine. Comment, réglant les conditions du travail, une loi n'assurait-elle pas, par un moyen quelconque, salaire réduit ou secours fixe, un suffisant repos aux femmes accouchées? Comment la société se souciait-elle aussi peu de l'existence de l'être nouveau, en qui allait se perpétuer la force future de la race? Pourquoi ne le protégeait-elle pas dans les flancs fatigués de la mère, ne le secourait-elle pas à sa naissance? C'était, pour l'excellente femme, une des lacunes du code et des mœurs, le triste oubli d'un peuple civilisé. Alors, dans la mesure de ses forces, elle avait tenté de réagir contre cette dureté. D'où sa création de l'Œuvre de la Maternité ouvrière, où les employées de l'usine, et bien d'autres malheureuses encore trouvaient, à l'heure lamentable des couches, quelques semaines de répit, l'aumône d'un peu de bien-être, du pain, un lit blanc.

— Combien avez-vous secouru de pensionnaires, l'an dernier? demanda Mme Urtrel, en abaissant son journal, émerveillée encore par le récit d'un étonnant cambriolage. Elle faisait mine de s'intéresser à l'œuvre, ne fût-ce que pour payer, par cette marque de sympathie, son retour en voiture, depuis là... — Deux cent dix!... C'est merveilleux.

Elle s'étonnait toujours qu'on pût distraire de ses revenus autant d'argent, — car des institutions pareilles mangeaient des milliers et des milliers de francs ! — et, pour un peu, eût qualifié le don de ces sommes de gaspillage, d'indélicat préjudice aux intérêts, respectables, des héritiers. Que diable ! en quoi l'aventure de ces femmes était-elle si émouvante ? Celles qui étaient en ménage régulier, leurs maris n'avaient qu'à les soutenir. Et quant aux autres... Et puis, il y avait charité et charité ! Mme Urtrel jugeait la sienne suffisante quand elle avait donné, tous les dimanches, deux sous à quelque pauvresse, en sortant de la messe, ou, de loin en très loin, deux sous encore, pour se débarrasser d'un mendiant tenace, dans la rue.

— Ah ! voilà Jules ! s'exclama Mme Luguehais-Vaugloy. Comment se porte M. l'archiviste ?

L'oncle Vaugloy venait d'entrer, souriait, de tout son bon visage heureux, à la plaisanterie coutumière de sa belle-sœur, qui, main tendue, allait à sa rencontre. Elle taquinait ainsi, de mots une fois adoptés, ceux qui tenaient une place dans son affection. Et tout autant que pour le neveu, aimé comme un grand fainéant, à qui l'on pardonnait sa veulerie en faveur de sa gentillesse, — « ce garçon-là est capable de bons mouvemens, » se disait-elle, — elle avait une tendresse pour l'oncle, pour sa modestie studieuse, pour le contraste de cette vie sédentaire, dont la sienne, tout énergie, tout action, différait tant. Et puis, dans les calmes dehors de l'oncle Jules, dans ses regards baissés, elle sentait le dévouement d'une soumission sans bornes, une existence entière de silencieuse adoration, — effacée, mais vivace.

— Et voilà mes petites amies ! s'écria de nouveau Mme Luguehais-Vaugloy. Nous sommes au complet... Elle désigna, d'un geste amical, deux jeunes femmes qui franchissaient le seuil, s'avançaient avec une simple aisance... — Mesdemoiselles Yvelain nous font le plaisir de dîner avec nous, ce soir.

— Quelle bonne surprise ! dit l'oncle Jules.

Mme Urtrel, confortablement appuyée au dossier courbe de son fauteuil, attendait avec dignité que ces demoiselles approchassent, pour répondre, d'une poignée de main condescendante, « aux protégées de Joséphine... » Elle n'aimait pas qu'elles se rencontrassent avec Pierre. Ce n'était point qu'il y eût à redire, certes, contre ces personnes... Mais les hommes les plus fins

sont parfois, en matière de femme, si naïfs... Elle regarda son fils, lui trouva l'air naturel.

Pierre, qui était en train de causer avec Jacques Letanneur, s'étonnait précisément, à cette seconde, de la transfiguration de tout son être, tourné dans un regard vers l'aînée des deux sœurs... Il estimait peu compatible avec la supériorité masculine un tel bouleversement. Commander à son visage un détachement parfait, la pure politesse d'un galant homme, mais, sapristi ! maître de lui, à la bonne heure... Et, tandis que Jacques, avec une joie par trop évidente, serrait la main de M^lle^ Rose Yvelain, il s'inclina devant Jacqueline, dans un salut de bon goût, — la perfection même, constata M^me^ Urtrel, qui sans en avoir l'air surveillait.

— Comme vous êtes gentilles, reprenait M^me^ Luguehais-Vaugloy, comme elles sont bonnes, — attesta-t-elle en prenant à témoin les trois hommes qui les entouraient, — de venir de si loin, et à ces vilaines heures, et par tous les temps, donner un peu de leur esprit et de leur cœur à mes bambins.

— Mais c'est la moindre des choses, madame !... Ils sont si gentils, ces petits... Ils mettent tant de bonne volonté à apprendre, répondit modestement Rose Yvelain.

— Oh ! les mignons ! appuyait Jacqueline. C'est un plaisir que de les voir écouter, avec leurs petits becs en l'air... et leurs oreilles qui se tendent, et leurs yeux étonnés ou malins qui cherchent à comprendre... Comment ne pas aimer les enfans ?

Ces cours du soir, où régulièrement, en dehors de leurs propres travaux, — et ceux de la direction de son école eussent suffi à absorber Rose Yvelain, — les deux sœurs s'efforçaient, à ces heures vides de la tombée du soir, de se mettre à la portée des mioches désœuvrés, des trente ou quarante enfans de la cité, d'ouvrir ces naissantes intelligences au jour élémentaire de sciences utiles, à d'embryonnaires, mais tangibles leçons de morale, par l'exemple de tableaux coloriés, par des historiettes frappantes... ces cours bi-hebdomadaires d'hiver, c'était encore une des inventions dont M^me^ Urtrel ne saisissait pas « l'urgente nécessité » et dont M^me^ Luguehais-Vaugloy était sincèrement reconnaissante à Rose et à Jacqueline de lui faciliter, avec un vrai dévouement, le bienfait.

« Comment ne pas aimer les enfans ? » se répétait M^me^ Urtrel,

avec une indignation, qui grandit encore, lorsqu'elle entendit Mme Luguehais-Vaugloy répondre :

— Ils vous le rendent, ma chère Jacqueline.

« Comment ne pas aimer les enfans ! » Voilà une phrase déplacée dans la bouche d'une jeune fille qui se respecte. Pouvait-on concevoir une invite plus claire ? Autant dire crûment : « Quelle excellente mère je ferais, épousez-moi seulement, vous verrez !... » Ainsi raisonnait Mme Urtrel. Elle était pour les vieux principes d'éducation : toute demoiselle bien née devait ignorer absolument, jusqu'au mariage, certains ordres de choses, ou tout au moins, si le spectacle de la nature l'en avait avertie, feindre, par un naturel sentiment de pudeur, de les ignorer. Elle ne voyait point, dans de telles réserves à la sainte nitouche, l'hypocrisie qui les entachait, mais une marque du « comme il faut. » La franchise de Mlle Yvelain pouvait être conforme à « l'esprit nouveau. » Eh bien ! il était joli, l'esprit nouveau, — voilà tout ! Qu'est-ce que de pareilles mœurs préparaient, mon Dieu ! On ne le savait que trop. Et, maussade, elle dut subir les amabilités de l'oncle Jules, qui, assis près d'elle, couvait d'un regard sympathique les deux groupes que formaient, au coin de la table, Jacques Letanneur et sa fiancée, et dans un angle du salon où Mme Luguehais-Vaugloy l'avait attirée, Jacqueline, bientôt rejointe par Pierre. « Il est de fait qu'elles sont charmantes, remarquait à voix basse M. Vaugloy, et d'une distinction, d'un esprit... » Mme Urtrel gardait le silence d'un patient sous une douche, mais lui, sans se rendre compte, allait toujours, ne tarissait point d'éloges.

C'était un beau couple en effet que celui de Jacques et de Rose. Grande, d'un élancement de taille qui la faisait paraître un peu plus haute que Jacques, dont la stature avait quelque chose de carré, elle avait le buste le plus fier, des jambes longues dont on devinait le jet noble, sous le simple drap de la jupe, un de ces corps où le jeu des mouvemens, la grâce native révèlent, avec l'équilibre des sens, la riche harmonie d'une âme pondérée. Elle avait un teint frais, qui faisait songer à la neige saine du bon pain, d'admirables cheveux d'or sombre tordus à la nuque, en une touffe lourde. Mais les yeux surtout parlaient, ces yeux où elle était toute, dans la clarté d'une pensée forte, le rayonnement paisible d'une volonté. En ce moment, elle écoutait son fiancé, et à le voir près d'elle, animé d'une

joie grave, le feu noir du regard éclairant le front haut, le visage loyal, sous les cheveux en brosse, Jacques semblait bien un frère d'âme, en même temps que le compagnon élu, celui dont le pas égal était digne de doubler le sien, dont le bras solide devait l'étayer, pour la marche commune, sur la route large.

— Ils sont faits l'un pour l'autre ! déclarait l'oncle Jules.

— *Amen !* ponctua Mme Urtrel, sans entrain.

Cette virilité de caractère, jointe à ce charme sans apprêt, c'était une des raisons qui lui avaient attaché, par d'infrangibles liens, le cœur de Jacques. Fils de ses œuvres, — car c'était à force de sagesse, d'application tenace, d'incessant labeur, que de l'échoppe paternelle l'enfant s'était élevé jusqu'au-dessus de l'école, l'adolescent s'était préparé seul aux examens de Centrale, le jeune homme était devenu un savant, — il aimait, en Rose, le courage avec lequel, seule au monde après une maladie soudaine qui emportait son père, puis sa mère, elle avait, réduite au plus strict (les siens, comme tant de familles bourgeoises, n'ayant pour vivre que les appointemens médiocres du petit fonctionnaire), tenu tête à la situation tragique, refait en quelques années sa vie, celle de sa sœur. Les diplômes d'excellentes études, sortis du tiroir où ils dormaient, complétés par d'autres, qu'elle obtenait de haute lutte par un travail pris sur la journalière besogne d'une humble place, lui avaient, grâce à de rares qualités d'énergie, ouvert cette carrière. Si elle n'y était point riche, du moins menait-elle une existence qui l'intéressait, une existence vaillante, obscurément belle, parce qu'utile. Elle aidait Jacqueline à terminer elle aussi, mais avec plus de facilité, une éducation forte; elle la poussait vers la licence d'anglais, puis l'agrégation. Ainsi, la petite pourrait avoir, jeune, une jolie place de professeur, l'indépendance. Toutes deux, en attendant, se passionnaient pour leur métier de semeuses d'idées, cette besogne ingrate au début, mais bien vite féconde, de l'enseignement, la joie de voir des cervelles d'enfans porter la naissante moisson, comme autant de terres inconnues, bientôt familières, fertilisées.

Jacques, depuis deux ans, avait pénétré, admiré le secret de cette vie si droite et si belle. Rose venait à peine d'arriver à Rouen. Ils avaient fait connaissance à propos d'une « Maison du Peuple » que contribuaient alors à fonder des amis de Letanneur, auxquels le directeur de l'usine Luguehais-Vaugloy s'associait. La

« Maison » fermée, après avoir végété six mois, faute d'habitans qui en vinssent animer les salles, — la population du quartier Martainville, auquel s'adressait l'institution, préférait s'en tenir aux bouges à rideaux rouges, où l'alcool pur, les « bolées » coulent à flots, — de cordiales, puis tendres relations avaient subsisté, s'étaient nouées, entre Rose et Jacques. Lorsqu'ils avaient été sûrs que leur affection était de celles qui durent, remplissent la vie, lorsque, à force de se connaître en toute franchise et pureté, ils s'étaient appréciés à leur réciproque valeur, — sans grandes phrases, d'un mot, leur destin s'était résolu. A la demande tremblante de Jacques, un cri spontané, de tout cœur, avait répondu. Et l'on avait pris date. Au printemps, ils s'épouseraient.

D'accord, ils avaient retardé leur bonheur jusque-là. D'importantes déterminations leur restaient à prendre, auxquelles ils voulaient réfléchir. Jacques devait tout à M^me^ Luguehais-Vaugloy, si elle lui devait beaucoup. Depuis dix ans que, frais émoulu de l'École, il était à la tête de l'usine, les bénéfices avaient été proportionnellement partagés à mesure que, grâce aux inventions et à l'activité du directeur, grandissait le chiffre d'affaires; or, il songeait à passer la main à son second, ingénieur des plus capables. De grands projets, un voyage lointain, un champ plus vaste le tentaient. Il y fallait préparer M^me^ Luguehais-Vaugloy, décider une orientation de vie autre, pour Rose même, pour Jacqueline...

Il se tut. Leurs regards allèrent ensemble à la vieille femme et à la jeune fille, qui causaient gaiement avec Pierre. L'avocat était en verve; il contait, non sans malice, une histoire de plaideurs et d'héritage, un procès dont les lenteurs étaient telles que le légataire universel, au bout de cinq ans, venait de mourir, dans la misère, d'épuisement et de douleur. De richissimes et vagues cousins, du plus lointain degré, — lesdits plaideurs, — contre tout droit, allaient entrer en possession... Pierre, sous l'ironie du récit, mettait une révolte sobre, la tristesse d'une conscience blessée. Jacqueline sympathisait ; leurs rires bafouèrent l'absurde, la dérision des procédures surannées. M^me^ Luguehais-Vaugloy approuvait, d'un silence songeur. Elle aussi regardait les deux jeunes gens, les enveloppait d'un indistinct sourire. On eût dit qu'elle se complaisait à les voir l'un près de l'autre, appariés de tournure... Elle avait croisé ses deux

mains, semblait contempler, par delà la minute présente, une très lointaine et très douce vision, à laquelle allait le vague, l'imprécis de son sourire.

— Et sais-tu que Pierre et Jacqueline feraient aussi une assez jolie paire? murmura, juste à cet instant, l'oncle Jules, à l'oreille de M^me^ Urtrel... Elle vaut bien ton Hélène!

M^me^ Urtrel, qui guettait à la dérobée, tressaillit comme si un serpent l'eût piquée. Elle toisa son beau-frère d'une œillade furieuse, dit avec mépris :

— Tu es fou, ma parole!

Elle se leva, brusque, en même temps que le vieux maître d'hôtel ouvrait à deux battans la porte de la salle à manger. Et ce geste, rompant la tiède atmosphère, l'espèce d'invisible intimité qui rayonnait des deux jeunes gens, des lampes égales, de l'âtre rougeoyant, dissipa la minute heureuse, suspendue dans le salon clair.

III

— Où ai-je mis ce livre? Ah! je me souviens... Je vais le chercher...

— Veux-tu que je monte, mère?

Hélène jetait, pour la forme, cette question à M^me^ de Josserant, qui, déjà au bout du petit salon, s'apprêtait à disparaître, non sans un coup d'œil protecteur et furtif.

— Non, merci! tu ne trouverais pas.

Et doucement, clac! elle refermait la porte. Là!... Bien seuls, cette fois, et tranquilles!... Hélène pourrait s'expliquer librement avec Pierre, avancer définitivement les choses... Ça traînait un peu, la demande!... Et M^me^ de Josserant adressa, du bas de l'escalier, au sévère visage de M^me^ Buzeau anxieusement penchée sur le palier du premier, un signe de tête confiant, un muet : « Ça y est! » Elle ajouta, quand elle fut à la dernière marche : « La cuisinière ne bougera pas du sous-sol. Et j'ai envoyé la femme de chambre coudre en haut, à la lingerie... » Alors, après s'être concertées, toutes deux redescendirent à pas de loup, vinrent se tapir dans le fumoir, — pièce déserte et poussiéreuse, du temps de M. Buzeau, sans porte sur le petit salon, mais d'où, grâce à la minceur de la cloison, on pouvait à la rigueur entendre, en prêtant l'oreille, ce qui se passait derrière le mur.

Pierre, correctement assis, sa canne entre les jambes, s'était levé, d'un élan, comme le pêne jouait, d'un bruit net, dans la serrure. Et saisissant à la taille Hélène, qui un bras tendu vers la porte, faisait des yeux signe d'attendre, guettait une seconde le bruit décroissant des pas, il couvrait d'une chaude pluie de baisers le visage, le cou rougissans... Elle se dégagea, feignit de la colère :

— C'est très mal, monsieur! vous abusez de ma faiblesse... Vilain Pierre, qui savez qu'on ne vous refuse rien!

Un sourire de soumission tendre corrigeait le ton irrité des paroles, encourageait l'immédiat avantage de l'amoureux. Mais, pratique, encore que la scène ne lui déplût pas, elle l'arrêta court, d'une tape sèche :

— Je vais me fâcher, dit-elle.

Et, le bout des pieds rentré sous la jupe, très droite, l'air méchant, elle prit place sur le canapé, désigna à Pierre le siège le long duquel sa canne gisait :

— Asseyez-vous là! Et soyez sage... Nous n'avons qu'un instant. J'ai à vous parler de choses sérieuses.

— Et moi aussi, dit-il.

Il tira de la poche de sa jaquette un portefeuille luisant neuf et de la pochette de moire verte deux modèles de lettres de part : l'une, sur papier blanc glacé, en anglaise joliment gravée, l'autre sur papier de Hollande jauni à l'ancienne. Des caractères gothiques y écrasaient leurs enjolivemens. Il les tendit avec fierté :

— Laquelle préférez-vous?

Elle lut rapidement à voix basse. Son plaisir se mélangeait de dépit :

— C'est bien, très bien. Mais...

— N'est-ce pas?... Et reprenant l'une des feuilles, la gothique, il lut à son tour, à voix haute : « M^me^ Buzeau et M^me^ de Josserant ont l'honneur de vous faire part du mariage de M^lle^ Hélène de Josserant leur petite-fille et fille, avec M. Pierre Urtrel, avocat à la Cour d'appel de Rouen... »

— Il n'y a qu'un malheur, mon ami. C'est que vos modèles, — je les trouve parfaits, l'anglaise et papier glacé surtout, c'est plus sobre, — sont légèrement en avance. Vous m'aimez et je ne vous déteste pas, c'est entendu. Notre mariage est chose faite, ou presque; nos parens sont d'accord... du moins je le suppose! Car...

— Eh bien?

— Votre mère, sans reproche, n'a pas encore fait, auprès de la mienne, la démarche officielle. Ne trouvez-vous pas qu'il serait temps, Pierre? Je sais bien que ce ne sont que des paroles à échanger, une formalité à remplir, puisque... puisque nos cœurs ont parlé...

Elle baissait les yeux, confuse, intimidée, — mais non sans que d'une œillade en coulisse elle interrogeât le fiancé de son choix, le mari de demain, — cet enjeu de la partie que depuis trois mois elle livrait, avec l'autorisation, et le tacite encouragement des siens. D'autant plus volontiers elle avait poursuivi l'aventure, que Pierre, à tous égards, lui semblait apporter un avenir enviable. Insensiblement, — et moins par calcul de s'attacher davantage le jeune homme que parce qu'elle satisfaisait la douceur d'un penchant, — la familiarité avait grandi entre eux. Du respectueux baiser au poignet, pour l'accueil ou l'adieu, *on* en était venu, tel soir de bal, au baiser furtif, dérobé sur l'épaule. Un autre jour, *on* avait eu plus d'audace... Et comment refuser, à celui qui bientôt pourra tout exiger de vous, à qui l'on appartiendra, corps et âme, la faveur d'insignifiantes caresses?... Comment avoir la cruauté de ne point rendre, quand on a reçu? C'est ainsi qu'Hélène, jour à jour, était arrivée à donner un peu, puis un peu plus d'elle. Maintenant, il était sage de s'arrêter... Ou qu'alors les choses définitivement se décidassent, que l'union fût proclamée, (aussi bien n'était-ce pas maintenant le secret de Polichinelle?) oui, qu'on prît date!

Impétueusement, Pierre s'était relevé, s'agenouillait devant Hélène :

— Bête que je suis!... J'aurais dû commencer par vous conter ça... Maman doit venir aujourd'hui même avant dîner, elle m'a chargé de demander à M^me^ Buzeau si elle était sûre de la rencontrer... Ce n'est qu'une formalité, comme vous dites... Mais le moment en est venu... J'en ai parlé hier soir moi-même à ma mère... Vous voyez comme nos cœurs sont à l'unisson!... Mais c'était tellement convenu, chère, notre mariage est si certain... Il est évident que nous sommes faits l'un pour l'autre, il était évident que nous serions l'un à l'autre... Les adorables semaines que nous venons de goûter nous ont permis de nous apprécier, m'ont donné la joie exquise de vous mieux connaître... Ne regretteriez-vous pas qu'elles n'eussent pas existé? Ne devons-

nous pas être reconnaissans à nos chers parens de l'avoir compris, de faciliter ainsi notre bonheur?

Il avait enfermé dans ses coudes les genoux d'Hélène, levait vers le buste penché, vers le tendre visage illuminé de plaisir, un ardent, un suppliant regard. Ses mains emprisonnaient la taille flexible dont il sentait, sous ses doigts serrés, la rondeur frémir. Elle souriait et se taisait, il n'attendait pas de réponse, savourait l'instant précieux. Souvent déjà, seuls, ils avaient, à grands renforts de chiffres, échafaudé leur vie future. Tant de pension de la tante Luguehais-Vaugloy : douze mille; tant de M^me^ Urtrel : trois mille; tant d'Hélène : neuf mille (la rente des trois cent mille francs Buzeau). Lui, pressurant, jusqu'au dernier sou de l'escompte, la tendresse et la générosité familiales, elle, se gardant bien de préciser sa dot (il serait toujours temps), ils s'étaient organisé une bonne petite existence sur un roulement de vingt-quatre mille de rentes. Ce qu'il pourrait gagner alimenterait les menus plaisirs. Des espérances, par une sorte d'honorable malaise, ils n'avaient point parlé. Et c'était, au reste, le plus naturellement du monde, convaincus tous deux que la question de chiffres s'arrangerait toujours, qu'ils opposaient, dans une apparente franchise, leur réciproque tromperie. Mais, à cette minute où les sympathies physiques s'enflammaient l'une l'autre, l'instinct seul parlait. Ravis, ils écoutaient en eux retentir profondément sa voix trouble; elle se prolongeait, en une sensation d'extase, jusqu'au bout de leurs nerfs, sans que réagît contre cet abandon le moindre scrupule, en leurs consciences débiles. Quoi qu'il pût désormais arriver, Pierre se souviendrait toujours de ce doux visage empourpré, de ces yeux à la fois rayonnans et voilés, de cette divine seconde où, dans le don silencieux d'elle-même s'évanouissait la jeune fille, s'épanouissait la femme.

— Hélène! soupira-t-il... Chère Hélène.

Elle murmura :

— Pierre!

A ce moment précis, la porte s'ouvrit. Et M^me^ de Josserant, le livre prêté à la main, et M^me^ Buzeau, dressant une figure imposante, parurent. Elles demeuraient immobiles, comme figées sur le seuil; une expression de stupeur indignée, en même temps que d'indulgence attendrie, hésitait sur leurs faces composées; mais, vite, une compréhensive clémence l'emporta, et, dignes, elles attendirent. Pierre gêné était debout. Hélène, des mains

cachant sa rougeur, — mais elle voyait suffisamment, à travers un discret écartement des doigts, — larmoyait à petit bruit. Il cessa du coup, quand elle vit son « fiancé » s'élancer vers les deux femmes, prendre la main de Mme de Josserant, et la baiser, en disant :

— Chère madame, je ne faisais que répéter à Hélène ce que ma mère viendra vous dire ce soir : il dépend de vous que je sois, dès que vous le voudrez, le plus heureux des hommes !... Mais ce dont je ne pourrai jamais assez vous remercier moi-même, c'est de l'exquise délicatesse, c'est de la maternelle bonté qui m'ont donné l'espoir, la certitude de ce bonheur.

— Dites à madame votre mère, mon cher Pierre, que ma mère et moi, Mme de Josserant désigna, avec respect, Mme Buzeau, dont les joues ridées (un sourire pinçait les lèvres) avaient une expression de satisfaction narquoise (ah ! jeunesse !) — oui, dites-lui bien que nous serons charmées de la voir...

Un silence suivit. Pierre, subitement, se sentit loin d'Hélène. La présence des mères mettait entre eux la distance des âges, le mur des intérêts. Si le jeune regard chantait triomphe, il lui sembla que les yeux dont les vieilles femmes l'envisageaient, n'avaient déjà plus la même expression. Hier, ils étaient tout miel, retenaient comme glu. Maintenant, — sensation bien légère, presque indéfinissable, mais qu'en vrai gendre, il perçut, — ils reflétaient une réserve ; ils devenaient d'allicians, sinon hostiles, c'était trop, du moins comme armés d'une froideur, d'une suspicion vagues... C'était qu'hier on le convoitait, aujourd'hui on l'avait. Sous le riche plumage de la proie, venait d'apparaître le chasseur, sous le fiancé, le mari, l'homme qui bientôt allait leur ravir leur fille, de l'argent... Mme Buzeau et Mme de Josserant, mères jusque-là, sortaient de leur rêve, s'éveillaient belles-mères. Il prit congé.

Dehors, l'air vif, le ciel pur lui firent du bien. Il était encore étourdi. Il regardait avec étonnement les vieux hôtels de la rue Herbière, leurs faîtages d'ardoise pleins de nids, autour desquels des oiselets tournoyaient, ivres du soleil de mars. Sa tiède chaleur, où fermentait le printemps, adoucissait la vivacité un peu aigre de ce beau jour d'hiver finissant. Pierre hâta le pas. Les lieux lui semblaient changés. Il en ressentait quelque surprise, ne parvenant pas, — plus il se scrutait à fond, — à se découvrir différent de ce qu'il était lui-même tout à l'heure, en

venant, ou la veille. Petit à petit son émotion se dissipait. Quand il arriva rue Jeanne-d'Arc, il avait retrouvé tout entier son équilibre. Y avait-il rien de modifié dans sa vie? Il s'interrogea sincèrement. Quand il parvint au quai, il formula sa réponse : non, rien... c'était comme si rien ne se fût passé. Cet événement, qui allait modifier, bousculer sa vie, il n'en gardait pas plus de trouble que si quelque autre en avait été le témoin, l'acteur, — par exemple ce portefaix qui passait, là, dandinant de l'épaule, sous la statue de Boïeldieu. Et ce fut avec un parfait détachement d'esprit qu'il alluma une cigarette, en dispersa la fumée, d'un souffle allègre. La matinée était belle. Il faisait bon vivre. Le long de la terrasse du café Victor, une voix d'ami le héla. Il s'assit gaiement et commanda :

— Un porto blanc.

— Tu viens ce soir au dîner de *la Basoche?*

— C'est vrai! j'avais oublié...

— Express de 4 heures 12!

— Entendu...

Dans les spirales odorantes, lancées d'un rythme lent, une vision gourmande passa : — amusantes, ces réunions de jeunes maîtres (l'espoir du barreau) autour de la bonne cuisine d'un restaurant de luxe... Ensuite, ce serait une heure passée au théâtre, à quelque pièce en vogue, à quelque ballet... Des flonflons résonnèrent, un défilé de formes blanches, d'élégantes nudités... A petits coups, Pierre humait le porto, et, se souvenant de la grâce d'Hélène, sincèrement il se félicita de son sort.

M^me^ Urtrel, mise au fait en déjeunant, ne s'en félicita pas moins. La veille, au retour d'Amfreville, ils avaient convenu de la démarche suprême. Politiquement, elle n'en avait soufflé mot jusque-là. Il valait mieux laisser courir. Le raisonnement qui faisait aveugle M^me^ Buzeau avait fait muette M^me^ Urtrel. Plus s'engageaient, se compromettaient aux yeux du monde les deux jeunes gens, plus le mariage s'imposait, serait impossible à rompre. Chacune, à mesure qu'elle se laissait prendre à l'hameçon doré, pensait tenir l'autre plus serrée. Aucun remords, puisque Hélène et Pierre se plaisaient, et qu'ainsi, les lier plus court, c'était assurer leur bonheur! Que la ligne cassât, c'était ce que ni l'une ni l'autre ne s'attardaient à prévoir, certaines, dans le désir que les choses fussent ainsi, de l'accomplissement final, selon le mirage des fortunes qu'elles se supposaient,

Mme Buzeau comptant sur la munificence Luguchais-Vaugloy, Mme Urtrel comptant sur l'apparente richesse d'Hélène.

— Chut! fit-elle, en montrant à son fils la bonne qui rentrait avec un plat de nouilles gratinées. Et d'un ton détaché : — « Une véritable journée de printemps, n'est-ce pas? » — Puis, la porte refermée, vivement : — Alors, ton impression?

— Chose faite.

— Tu ne sais rien de plus?... La dot?

— Tu comprends que je n'ai jamais osé poser de questions précises à Hélène ; mais souvent nous avons organisé notre vie future. Et mes calculs, contre lesquels elle n'a élevé aucune objection, partaient toujours du chiffre que nous avons dit.

— Je verrai ta tante demain. J'espère qu'elle fera bien les choses. Ce mariage ne peut que lui plaire...

— Nous aurions peut-être dû lui en parler déjà?

Mme Urtrel réfléchit :

— Tu crains que ce silence ne lui semble un manque de confiance, la peine?

— Non! dit Pierre, je n'y songeais pas. Mais si elle avait d'autres vues... Nous dépendons d'elle.

— Bah! elle n'est pas sans avoir entendu parler du projet! Toutes nos amies lui en auront dit leur mot. Si elle avait eu une objection quelconque à faire, elle l'aurait faite.

— Je le crois, dit Pierre.

La porte battit. Un compotier de raisins secs, de figues et d'amandes parut, aux mains crevassées de Mélanie. Dans le silence de Mme Urtrel et de Pierre, un spectacle réconfortant planait, douze larges billets de banque étalés en éventail, la douce sécurité, l'espoir de la rente mensuelle.

— Je dîne à Paris ce soir, petite mère, tu sais?

— Comment!

— Mais oui, notre réunion trimestrielle...

— Tu devrais rester... Une circonstance aussi grave... Comment apprendras-tu?... Ma visite, le résultat...

— Puisqu'on le connaît d'avance... Tu me le diras demain matin, voilà tout... A propos, tiens, regarde.

Il tirait de sa poche les modèles de lettres de part :

— Qu'en dis-tu? Hélène préfère l'anglaise...

Admirative, Mme Urtrel leva les yeux, chercha le beau regard paisible de son fils :

— A la bonne heure! toi... tu ne perds pas de temps.

Il souriait, modeste.

L'après-midi s'envola; les courtes minutes rapprochaient le moment solennel. Tandis que Pierre, inaugurant un complet de demi-saison, s'acheminait pimpant vers la gare de la rue Verte, M^me^ Urtrel, avec lenteur, achevait de revêtir la robe de soie noire des grandes occasions. Le cœur lui battait. Cet instant, depuis des éternités prévu, et qu'en sa tendresse maternelle elle avait ardemment souhaité, tout en en redoutant l'approche, il sonnait donc! Bientôt ce serait la séparation, la définitive coupure d'avec tout un passé, vingt années de vie commune, de sacrifices pour le cher petit, le meilleur de sa vie! Le bonheur dont jeune fille elle avait joui sans en comprendre le fugace, irréparable charme, le bonheur que jeune femme elle avait regretté, dans la solitude de sa vie conjugale et les malheurs sanglans qui en avaient marqué la fin, ce pauvre, ce précaire bonheur humain, c'était dans la pratique, parfois pénible, mais alors même si douce, dans le quotidien souci de ses devoirs de mère, qu'elle l'avait trouvé. Elle avait façonné Pierre à son image, et avec une naïveté qui avait son côté touchant, le trouvait beau. Ce grand garçon, dont la paresse déguisait tant de précieux dons, si élégant, capable, s'il le voulait, et digne, en tout cas, de tous les succès, — c'était son œuvre! N'avait-elle pas le droit d'en être fière?... Qu'il fût heureux, elle ne demandait rien d'autre à la Providence, sa destinée à elle serait remplie! De bon cœur, au bras de la femme qu'elle lui avait choisie, elle le verrait partir, créer un foyer à son tour. Elle était sûre qu'il n'irait pas bien loin, lui garderait la place à laquelle elle avait droit, dans son affection, — la plus ancienne, la plus sûre! De quelque amour que pût jamais l'entourer une femme, — et il ne semblait pas qu'Hélène fût d'un caractère bien exalté, — jamais Pierre ne pourrait se passer de sa mère, ne l'oublierait. M^me^ Urtrel était tranquille. Contre la puissance d'un tel sentiment, Hélène, pas plus que toute autre belle-fille, ne prévaudrait.

Elle agrafa, sur le col du corsage ample, sa broche d'or et de malachite. Pierre avait beau dénigrer la valeur de ces vieux joyaux, sous prétexte qu'ils dataient du second Empire; elle en aimait la lourdeur riche, vestige de la splendeur d'autrefois. Elle donna un souvenir à ces temps qui n'étaient plus, aux êtres qui les avaient animés. Le pastel de sa mère rappela, dans le

cadre terni, une jeune figure contemporaine de Louis-Philippe, alors qu'Alice Lemarquand n'était pas encore la majestueuse Mme Vaugloy... Et Mme Urtrel, tout en escomptant la tendresse sans réserve de son fils, son attachement inaltérable en dépit du tournant proche, cachant l'avenir, ne se souvenait pas de la règle fatale, de cette évolution obligée de l'individu qui, un jour, l'avait elle-même détachée de sa mère, l'avait isolée en une famille nouvelle. Sans doute, par de souterraines racines, cette famille-là tenait à l'ancienne, comme un chêne de la forêt tient au chêne qui l'avoisine. Mais, à côté de l'arbre vieillissant monte la jeune tige, verdoyante à mesure que se dessèche l'autre, semblable, et différente. Loi de la vie que chacun éprouve, à son heure.

— Là! dit Mme Urtrel, en achevant de boutonner son gant... Mon porte-cartes... mon en-cas... Je suis bien?

Le miroir, consulté, lui renvoya une satisfaisante réponse. Tenue parfaite. Ce chapeau avait de la noblesse. La voilette, neuve, ainsi que les gants, marquaient l'importance de la démarche. Elle toussa, éprouva sa voix : « Chère madame, j'ai l'honneur de vous demander... » Bien! Mme Urtrel se sentit prête. Elle pouvait entrer en scène, soutenir, avec tous ses avantages, le rôle considérable que son fils, l'intérêt de la famille, la curiosité du monde attendaient d'elle. La pièce touchait au dénouement...

— Mme Buzeau?

— Madame est au salon, avec Mme de Josserant.

La femme de chambre s'effaça. Mme Urtrel, d'un pas mesuré, plein d'élan et de retenue à la fois, faisait son entrée. Elle alla à Mme de Josserant, les mains tendues. Bonne pâte, celle-ci répondait d'une étreinte molle, attendrie déjà. Mme Buzeau opposa des doigts secs et dit, avec aménité :

— Chère madame, qu'est-ce qui nous vaut le plaisir de votre visite?

Mme Urtrel se recueillit. Finaude! pensa-t-elle. Elles étaient à deux de jeu... Une confiance sans bornes et une débordante joie lui parurent de mise :

— Ah! chère madame, chère amie, — elle reprit les mains de Mme de Josserant, — que je suis heureuse! Bien que nous ne nous soyons jamais expliquées encore ouvertement de nos désirs, je savais que votre sentiment était le mien... Et Pierre m'a dit

qu'Hélène, ce matin... Chères amies, puisque le bonheur de nos enfans peut maintenant se réaliser d'un mot, laissez-moi le prononcer vite... J'ai l'honneur, j'ai la joie de vous demander, pour mon fils, la main de votre fille!

— Chère amie, balbutia, joyeuse, Mme de Josserant, vous devinez qu'en ce qui me concerne...

— Pardon! Adélaïde, trancha la voix nette de Mme Buzeau, ce n'est pas de vous qu'il s'agit... Et, tandis que Mme Urtrel la contemplait, de l'air le plus affectueux, mais où une antipathie inquiète perçait, elle continua, volubile et décidée : — Il s'agit de l'avenir d'Hélène. Si nous n'écoutons que le conseil de notre cœur et le vœu de nos chers enfans, ma réponse est faite : — Oui, en principe nous ne demandons pas mieux que de mettre la main d'Hélène dans celle de votre cher Pierre. Mais, vous ne l'ignorez pas, chère madame et amie, l'amour, c'est très beau, cela ne suffit pas à fonder un ménage. On ne vit pas d'amour, ni d'eau claire. La dot d'Hélène sera ce qu'elle doit être, conforme à ce qu'on attend de son nom et de notre situation. Qu'apportera M. Urtrel, dans la corbeille de noces?.. Si brillant que soit son talent, et si certain le succès qui l'attend au barreau, je ne sais si ses ressources personnelles, et celles dont votre affection si grande ne peut manquer de l'aider, suffiront à assurer à nos enfans la position qui leur convient, qu'Hélène est en droit d'espérer...

Mme Urtrel, suffoquée moins de la remarque, — elle s'y attendait, — que du tour un peu désobligeant donné par Mme Buzeau, dans son sens pratique, jeta avec vivacité :

— Si je ne puis moi-même doter Pierre, comme son rang social m'eût permis de le souhaiter faire, sa tante est là, Dieu merci, dont les intentions à son égard, la généreuse tendresse, non seulement égaliseront la différence, mais encore, chère madame, achèveront de faire pencher si bien la balance en sa faveur, que, des deux apports, si considérable que puisse être celui de Mlle de Josserant, bien des familles sans doute envieraient l'autre.

Le visage de Mme Buzeau s'éclaira. Celui de Mme de Josserant marquait une exaltation résignée, douloureuse, la tristesse d'être exclue du débat, le plaisir aussi de voir tomber à plein, dans le filet tendu, la riche proie, le mari de leurs rêves.

— Voilà précisément, chère madame, reprenait avec autorité

Mme Buzeau, où je voulais en venir. Quelle donation Mme Luguehais-Vaugloy entend-elle consentir à son neveu, ou tout au moins quel chiffre de rentes lui consentira-t-elle ?

Ces mots tombèrent, pesans.

L'aïeule, redressant sa petite taille, dominait la négociation, de toute la supériorité de sa prudence avare et de sa réserve condescendante. Elle avait, depuis le soir où devant leur maigre feu d'hiver sa fille et elle avaient discuté le plan à suivre, beaucoup songé à la meilleure tactique. Sa première idée, sonder Mme Luguehais-Vaugloy, elle l'avait écartée, par crainte que celle-ci n'y vît une hâte, le soupçon d'une convoitise ; on avait le temps. Avancer le plus possible l'intrigue amoureuse, pour mieux tenir son homme, c'était le plus pressé. Soit, mais en même temps éluder toute conversation d'affaires définitive, tout aveu réel de chiffres jusqu'à ce que le prétendant se fût le premier découvert, jusqu'à ce que l'on sût la somme exacte qu'il représentait, les espérances certaines. Alors seulement révéler la dot exacte d'Hélène. Quand on serait sûr que les douze mille francs de rente, annoncés à l'extérieur, seraient bel et bien versés en poche, figureraient au contrat, par un engagement signé Luguehais-Vaugloy, alors on pourrait risquer l'aveu, la désagréable confession des légendaires trois cent mille, ramenés à cent cinquante. Et encore Mme Buzeau se réservait-elle de bien faire sonner son dévouement, — elle se dépouillait pour sa petite-fille, s'ôtait le pain de la bouche !... Ne serait-il pas équitable que le futur d'Hélène, touché de tant de magnanimité, et par égard pour l'ancien prestige des Buzeau, reconnût même, alors, à la pauvre petite les cent cinquante autres mille francs? Ainsi les trois cent mille francs deviendraient la plus honorable des réalités... Mais, à ce sujet, on verrait... L'essentiel était d'abord d'être fixé, argent sur table, sur cette valeur marchande : Pierre Urtrel. Ensuite... Et de ses petits yeux glacés, Mme Buzeau interrogeait l'adversaire, esquissait un geste d'invite, un muet : — J'écoute...

Mme Urtrel, que la précision de la demande déconcertait, — elle ne supposait pas avoir à parler chiffres la première, et sur-le-champ, — répliqua, digne :

— Mon Dieu, chère madame, je ne puis vous dire, à cent francs près, la somme que ma belle-sœur compte consacrer à l'établissement de son neveu. Mais ce que je puis vous assurer,

c'est que cet établissement sera conforme à ce que réclame le nom des Urtrel et des Luguehais-Vaugloy.

— Je n'en doute pas, chère madame et amie, dit Mme Buzeau en se levant rapide, et en courant prendre les mains de Mme Urtrel je n'en ai jamais douté!... mais sans doute saurez-vous bientôt?...

— Demain, proféra Mme Urtrel, laconique, presque dédaigneuse.

— Eh bien! chère amie, nous reprendrons demain ces ennuyeuses, mais nécessaires conversations d'affaires... Soyons tout au bonheur jusque-là, au légitime orgueil de voir s'éclaircir le ciel, devant ceux qui sont maintenant notre dernière joie et notre dernier orgueil, devant ces chers petits, si bien faits pour s'unir...

Des phrases vagues suivirent. Elles sonnaient faux dans la pièce vaste, évoquant, avec son luxe démodé, ses ors éteints, ses tentures légèrement fripées, quelque conventionnel décor, un froid salon de comédie. Mme Urtrel en ressentait une gêne, brusquait son départ, en d'amicaux « au revoir, » de bruyantes politesses. Sa considération, devant l'attitude de Mme Buzeau, croissait de toute sa légère déconvenue. Elle n'en concevait qu'un désir plus vif d'assurer à son fils ce riche parti. Demain, elle aurait vu Joséphine... Elle ferait tinter l'or, elle triompherait à son tour... Ses hauts talons sonnèrent sur le pavé verdi de la rue Herbière. Par le rideau soulevé, Mme Buzeau la regardait partir. Le front ridé s'écrasait sur la vitre glauque. Une triomphante expression de ruse desserrait les lèvres minces, pareilles aux cordons d'une bourse plissée. Et avisant Mme de Josserant, qui, soucieuse, guettait aussi, elle dit brièvement :

— Nous les tenons.

IV

— Eh bien?

Ce fut le premier mot de Pierre, au seuil de la chambre à coucher de Mme Urtrel. Elle était restée tard au lit, avec une migraine... Pierre la surprenait devant sa glace, en camisole flottante, les cheveux gris de ses bandeaux roulés en papillote, et l'air songeur. Elle eut une moue :

— Eh bien... le meilleur accueil!... Chose faite. On désire seulement savoir ce que ta tante donnera, exactement.

— Mais, dit Pierre, si ce n'est que cela!... La prétention ne me semble pas excessive... qu'as-tu répondu?...

Mme Urtrel avoua :

— J'ai été un peu embarrassée... Tu comprends?... nous supposons bien ce que Joséphine... mais enfin, on me demandait un chiffre précis. J'ai dit que je répondrais aujourd'hui. Je vais aller chez la tante aussitôt après le déjeuner. Ensuite je retournerai rue Herbière. Ces dames ne bougeront pas de l'après-midi. Tu as ton Palais, aujourd'hui? A quatre heures, pour ton retour, nous serons fixés.

— Bon! fit Pierre.

Il s'assit au pied du lit. Il était las et satisfait. Son voyage l'avait mis de bonne humeur. Il bâilla, et s'enquit :

— Et de leur côté, qu'est-ce qu'elles donnent, au juste?... As-tu abordé la question?...

— Oui... c'est-à-dire... Mme Buzeau n'a pas donné de chiffre non plus. Mais, là-dessus, on peut être tranquille. L'abbé Randain à qui j'en ai parlé, hier soir, m'a dit textuellement : « Mais, chère madame, j'ai tout lieu de penser que la dot de Mlle de Josserant n'est pas inférieure à ce que vous en avez, comme moi, entendu dire. » Il a la confiance de ces dames. C'est clair.

Pierre se levait, en s'étirant :

— Je te demande pardon, petite mère... Mais si je veux pouvoir plaider le procès Gaudin à la reprise d'audience, où on l'appellera, il faut que je m'en aille un peu repasser le dossier.

— Fais, mon ami.

Il lui tendit le front. Elle le baisa affectueusement, huma l'odeur des cheveux. Un parfum très doux, inhabituel, se mêlait au relent du tabac, à cette exhalaison un peu âcre dont les habits, le corps s'imprègnent lorsqu'ils ont traversé l'atmosphère spéciale, la fumée des music-halls.

— Ah! scélérat! reprocha-t-elle, en agitant un doigt menaçant.

— Oh! protesta-t-il, modeste, non... un dîner bien simple, une heure aux Capucines... Et j'ai passé la nuit à Terminus, pour être plus près de la gare, ce matin...

— Bien, bien. Tu es assez grand garçon. Et, d'ailleurs, tu es libre... Du moins tu l'es encore.

L'image d'Hélène se dessina. Pierre la revit telle qu'hier,

penchée vers lui, se donnant des yeux, et sourit, intérieurement. Il lui serait fidèle, sans doute, lorsqu'elle serait sa femme ! Jusque-là... Et encore, fidèle dans la mesure où la plupart des hommes le sont. D'ailleurs, de la part des hommes, est-ce qu'un oubli, de temps à autre, avait tant d'importance ? Pierre, à la réflexion, ne le croyait pas. Tandis que de la part des femmes... Là-dessus ses idées étaient nettes. On parlait toujours, dans certains milieux, d'égalité, d'équivalence. Une bonne blague ! Eh bien ! non, de la part des femmes, ce n'était pas du tout la même chose !

— A propos, dit-il, j'ai voyagé, en allant, avec Mme de Glosseville et Mlle Ferro.

— Ah !

— Elle est toujours bien jolie, Mlle Ferro.

D'un coup d'œil, Mme Urtrel tenta de sonder sa pensée... Pourquoi ce rapprochement, et n'y avait-il qu'une remarque fortuite, dans le ton convaincu de Pierre? Luisa Ferro, oui, elle était bien jolie. Et après ? Mais Pierre dissimulait un second bâillement :

— A tout à l'heure. Je vais travailler un peu.

Il passa dans son bureau, ferma, par précaution, la porte à clef. Le dossier Gaudin, sur la table bien rangée, bombait sa chemise de carton bleu, sous une levrette de bronze. Il y jeta un regard hostile. Il aurait le temps, après déjeuner... La porte ouverte de sa chambre, l'eau froide d'une ablution le tentèrent... Onze heures... Est-ce qu'un petit somme?... Et mollement il se jeta sur son lit, la peau heureuse, rafraîchie, l'esprit bourdonnant de sa soirée et de sa nuit. De fines silhouettes féminines dansaient en une brume légère comme la fumée d'un tabac d'Orient. Et par une de ces contradictions que rien n'explique, celle qui de préférence revenait plus vive, ce n'était pas la fiancée entre toutes choisie, mais le brun visage, le svelte corps de Luisa Ferro... Moulée dans sa robe de drap beige, elle avait la grâce d'une de ces statuettes longues, race exotique et lointains pays... Elle parlait d'une voix gazouillante, enfantine un peu, et dont la puérilité contrastait avec l'ardent regard sombre, ces yeux de brûlure et de caresse. Mme de Glosseville, dans le coin du wagon, somnolait. Et tous deux, au roulement endormeur du train, caquetaient, coquetaient, dans un rapprochement d'intimité soudaine, dont Pierre, au saut du train, gardait,

emportait l'odorant souvenir. Vague résonance d'intonations, ébauche de gestes, tout s'effaçait peu à peu, sombrait... Pierre s'était assoupi.

Lorsque des heurts discrets, à la porte du bureau, le réveillèrent, il se releva machinalement, d'un bond. Il rentrait du même coup dans sa personnalité, comme dans un veston familier. Il était tout à la préoccupation du moment, à la visite d'Amfreville, qui allait décider de son sort. Instant grave. Dans la salle à manger, Mme Urtrel attendait, sous les armes. Ils déjeunèrent en hâte, se quittèrent sans avoir échangé vingt mots. Leurs pensées étaient d'accord.

— Ici, à quatre heures, jeta Mme Urtrel, et, nouant sa voilette derrière les giroflées de sa capote, elle partit.

Elle était sûre de rencontrer Joséphine. Mme Luguehais-Vaugloy s'attribuait d'habitude deux heures de congé, après les repas. C'était le moment réservé par la tante à parcourir les journaux, dont elle recevait une dizaine, choisis avec impartialité dans les opinions adverses. La violence de l'un corrigeait celle de l'autre. Ainsi, par le contrôle des quotidiennes déformations, arrivait-elle à faire la moyenne, à se constituer une opinion modérée. Elle songeait parfois : « Comment voulait-on que la plupart des gens eussent des idées libérales, quand ils se bornaient au *Credo* d'une seule feuille, presque toujours sectaire?... » Demi-repos, pour elle, que ces heures où elle lisait encore, dans le roman, la poésie, les sciences, l'histoire, ce que les lettres modernes produisaient de meilleur, sans préjudice souvent, — car elle avait l'esprit aussi orné que vaste, — de quelques chefs-d'œuvre de la littérature passée. Détente, néanmoins, dans le ressort toujours bandé de son énergie et de son activité. Le matin, c'était la rapide surveillance, la mise en branle de sa maison, puis le dépouillement, et l'entretien d'un courrier jamais inférieur à une dizaine de réponses, où les affaires, l'amitié, la charité trouvaient place; enfin la minutieuse visite de l'usine, un jour tel service, demain l'autre, avec cette égale entente pratique, cette intelligence haute, cette bonté avertie, qui la faisaient respecter, mieux, aimer de tous. L'après-midi s'envolait en courses, en visites, qui des laboratoires au musée, des salons aux taudis, montaient, descendaient toute l'échelle sociale, toute la gamme de l'esprit et du cœur. Elle dînait avec ses parens ou des amis; elle se couchait, et se

levait tôt. Toute sa vie était dans ces mots : équilibre, harmonie

Elle était étendue dans la vérandah vitrée, attenant au salon, quand, par les larges baies, elle aperçut Mme Urtrel, contournant la pelouse. Qu'est-ce qui pouvait lui valoir, à cette heure insolite, la visite de Sophie? Serviable, elle pensa, comme d'ordinaire, à quelque demande facile à satisfaire. Car, pour que Mme Urtrel apparût en dehors des rendez-vous convenus, ou des vendredis, ou des soirs de dîner, il fallait quelque motif d'intérêt personnel, — l'affection que cette bonne Sophie lui manifestait, n'allant pas d'ordinaire jusqu'à des témoignages de tendresse spontanée.

Le véritable motif de la visite, Mme Luguehais-Vaugloy ne le prévoyait pas. Sans doute, le flirt de Pierre et d'Hélène n'avait pas échappé à sa perspicacité, et les papotages divers qui avaient suivi, les racontars soigneusement colportés jusqu'à elle l'eussent avertie du manège, si elle n'en avait saisi l'idée, constaté l'évidence, dans les réticences de son neveu, comme dans les allusions de sa belle-sœur. Mais jamais ils ne s'étaient expliqués encore franchement, tous trois, de la possibilité, à plus forte raison, de l'imminence d'un tel mariage. Mme Urtrel et son fils en étaient demeurés à d'anciennes promesses, l'accord tacite que lorsque Pierre prendrait femme, ce jour-là Joséphine assurerait, libéralement, sa vie. Qu'était-ce que douze mille francs par an, pour une femme qui en gagnait bien cent soixante, et ne dépensait pas, pour son train, ses besoins personnels, le tiers de ses revenus? Charité pour charité, puisque tout le reste s'en allait en cette fumée, n'était-il pas juste que la tante commençât par les siens, sa famille directe, son héritier?

Manière de voir qu'au reste Mme Luguehais-Vaugloy eût été fort capable de mettre en pratique, autant par bonté naturelle et tendresse pour Pierre, que par un sentiment de famille, chez elle profond, et qui, depuis la mort de M. Urtrel, s'était si souvent manifesté. Le malheur était que si elle chérissait, d'une affection instinctive moins peut-être que par habitude, cette belle-sœur, ce neveu que les liens du sang rapprochaient d'elle, la divergence de leurs idées, de leur concept moral, avait creusé, jour à jour, un fossé d'âmes entre eux. Il s'approfondissait, invisible, sous le pont quotidien des relations. On se serrait la main, on s'embrassait, on s'aimait, — on ne se comprenait pas. Il y avait des sujets de conversation interdits, d'une

commune et tacite retraite. Le mariage, la façon dont la plus grande partie de la bourgeoisie française l'entend, — association d'intérêts, de convenances, plus que de hauts sentimens, — était un de ces sujets réservés.

Il allait de soi que le jour où Pierre se marierait, Mme Luguehais-Vaugloy se montrerait bonne, comme toujours; mais c'était avec l'arrière-pensée, très nette en elle, de n'aider son neveu que si, avant toute considération, l'amour, et un amour désintéressé de la question d'argent, dictait son choix. Elle ne s'était donc pas autrement souciée du flirt avec Hélène, ni des projets de Mme Urtrel, chaque jour plus près de se réaliser pourtant. Elle avait deviné, avec cette intuition sagace que la connaissance du cœur humain donne à certains êtres privilégiés, le superficiel et le précaire de la passionnette de Mlle de Josserant et de son neveu. Elle avait percé à jour le mobile secret de Mme Urtrel. Aussi, certaine que le fait seul de son refus, — non jamais elle n'encouragerait une union engagée sous de pareils auspices, — suffirait à tout arrêter, net, avait-elle continué à contempler de haut, amusée, et sans intervenir, la comédie qui se jouait. Aussi bien, point ne serait besoin, sans doute, de recourir à ce grand moyen. Quand Sophie apprendrait la vraie situation de fortune de Mme Buzeau... Car Mme Luguehais-Vaugloy malicieusement, — elle se souvenait de certaine conversation tenue à Amfreville même, l'automne dernier, — avait fait recueillir en Périgord tous les renseignemens voulus, les fameux renseignemens tant prônés par Mme Urtrel, et que pourtant elle avait négligés, prise au fallacieux rayonnement de la dot et des espérances, ainsi qu'une alouette au miroir!

Une des raisons qui l'éloignaient d'un tel mariage, et la plus forte, — encore que Mme Luguehais-Vaugloy ne s'en fût pas bien expliquée avec elle-même, — c'était un rêve vague, pourtant déjà tenace au fond de ses désirs informulés. Jacques Letanneur, qu'elle aimait pour ses précieux services, pour sa loyale nature, son simple et large esprit, allait épouser bientôt Rose Yvelain. Et ce mariage-là, c'était un des mariages selon son cœur. Elle portait, à Rose comme à Jacqueline, un intérêt tendre, elle admirait leur courage, leur gaie humeur à vivre, elle avait été conquise par ce charme qui, pour cacher de mâles qualités, ne les en parait pas moins de cet apanage suprême de la femme : la grâce. Pourquoi, de même que Jacques épousait

l'aînée, Pierre ne penserait-il pas à la cadette? C'est alors que, spontanément, elle le récompenserait de ce brave, de ce bon choix ! elle assurerait, au delà même de son désir, des rêves de Sophie, l'existence d'un tel ménage... Oui, ce serait une jolie union que celle-là...

C'est vers cet horizon confus que Mme Luguehais-Vaugloy s'élançait, — en une des courtes minutes de rêverie où cette femme active, rarement, s'attardait, — lorsque Mme Urtrel lui était apparue, longeant la pelouse. Aussi tomba-t-elle de haut, lorsque, sa belle-sœur entrée, les premiers mots la mirent au fait. Elle sursauta :

— Comment ! Tu as fait la demande sans avoir cru devoir m'en avertir ! Et tu viens maintenant me dire : Ma bonne Joséphine, Pierre se marie, paye ! Absolument comme tu passerais au guichet de ton banquier, où tes fonds attendraient ton bon plaisir...

Surprise, Mme Urtrel balbutia :

— Mais, Joséphine, tu te méprends, tu me fais beaucoup de peine. J'avais cru... Tu as toujours été si généreuse pour moi, pour Pierre... Nous avions pensé que nous pouvions compter...

Piquée, Mme Luguehais-Vaugloy la regarda bien en face. Elle ne songea plus à confier d'abord à sa belle-sœur ce qu'elle savait de l'exacte fortune des Buzeau. Une autre, moins bonne, eût commencé par lui enfoncer ce poignard. Tout eût été dit. Mais une telle déconvenue n'était plus que l'accessoire. L'essentiel était de s'expliquer franchement, une fois pour toutes, de pousser à fond, avec loyauté, la conversation mal engagée.

— Je ne me dédis de rien, dit Mme Luguehais-Vaugloy. J'aiderai Pierre ; mais je ne veux l'aider que dans certaines conditions. Autrement je ne serais pas logique avec les idées qui règlent ma vie. J'estimerais que je me conduis mal. Je croirais, s'il faut aller jusqu'au bout de ma pensée, prêter les mains à une vilaine, oui, à une mauvaise action.

L'étonnement de Mme Urtrel tournait à la stupeur. Elle suivait du regard sa belle-sœur qui s'était levée, marchait à grands pas, s'arrêta enfin, plantée droit :

— Oui, oui, tu me crois folle... tu ne comprends pas... Voilà... Tu as eu tort de ne pas m'interroger plus tôt. Je t'aurais dit... Maintenant, il faut que tu saches ! Les Josserant, ou tous autres, de la même espèce, jamais, jamais je ne ferai

rien pour aider Pierre à se fourvoyer dans un mariage pareil... une impasse... un cul-de-sac!... Si tu n'as que des partis semblables à dénicher pour ton fils, s'il consent à engager sa vie sur des appeaux aussi grossiers, et sans amour encore, c'est bon, il n'aura rien de moi, tu entends, rien, pas un sou. Pourquoi? Ah! voilà... Parce que!... Mais, toi, dis-moi d'abord, est-ce qu'ils s'aiment seulement, ces enfans que vous allez, de gaîté de cœur, lier ensemble pour la vie? Oui? Tu dis oui? Tu oses dire qu'ils s'aiment vraiment, qu'ils se connaissent, qu'ils savent à quoi ils s'engagent? Tu crois que leur pauvre flirt, fait de curiosité sentimentale, d'amour-propre flatté, de libertinage, tu crois qu'une phrase galante, un baiser dérobé sont de l'amour? Sous ces sensations à fleur de peau, je ne vois, moi, que la hâte chez Hélène de se libérer d'une chaîne pour une autre, moins tendue et mieux dorée, que le plaisir, chez Pierre, de posséder une jolie femme, comme on cueille une fleur, pour la boutonnière. Chez tous deux et, chose plus grave, en M^me^ Buzeau et en toi, qui êtes derrière, et tenez les ficelles, je ne vois qu'un dérisoire orgueil de famille, le souci d'extraire, les uns des autres, le plus d'argent possible. Vous ne pensez qu'à des intérêts matériels! Au moment de lancer dans l'existence, comme une coquille de noix sur une mer inconnue, ces deux destinées qui désormais n'en doivent faire qu'une, vous ne vous occupez pas même de savoir si la barque est capable de flotter. Elle vous semblera bien construite et solide, parce qu'elle sera peinte à neuf, avec un nom reluisant en lettres d'or, et qu'elle contiendra suffisamment de vivres. Mais que ce frêle esquif soit pourri au cœur des planches, mais que les deux passagers, de l'union de qui le voyage dépend, ces êtres qui sont le meilleur de vous, le fruit de votre chair et de votre pensée, que ces deux êtres-là, assortis par caprice, par lucre, véritables compagnons de hasard, puissent se découvrir, le lendemain du départ, des étrangers, bientôt des ennemis irréconciliables, — qu'ils doivent néanmoins demeurer rivés au même banc de haine et de souffrance, jusqu'à ce que l'un des deux, ou tous deux cherchent ailleurs des consolations et l'oubli, voilà qui ne vous tracasse guère! Et pourtant, on sait ce que M^me^ de Josserant et toi avez payé pour faire l'expérience de mariages conclus dans ces conditions. Mais, vous avez été élevées ainsi, vous vous êtes mariées ainsi. Vos enfans en feront autant! Et vous vous estimez quittes

en pensant : ils seront plus heureux sans doute... Or, j'estime moi, ma bonne Sophie, que chacun est plus ou moins ici-bas l'artisan de son bonheur, ou de son malheur. J'estime que toutes nos actions, même celles qui semblent le plus infimes, comportent une responsabilité, parce qu'elles déterminent, dans le flottement obscur des effets et des causes, un engrenage d'événemens inéluctables, une mystérieuse et mathématique série de résultantes. Le mariage, pour moi, ce n'est pas le simple accouplement de deux convoitises et de deux légèretés : c'est l'acte le plus important de la vie, puisque par lui se perpétue la vie ! Pour fonder un foyer, pour construire le tiède refuge où mari et femme connaîtront ensemble la bonne et la mauvaise saison, où ils vieilliront avec leurs joies et leurs peines, tandis qu'à la chaleur du nid naîtront, grandiront l'homme et la femme de demain, il faut une tendresse réfléchie, une connaissance, une acceptation entière des devoirs réciproques, la volonté d'aller jusqu'au bout la main dans la main, la confiante certitude de s'appartenir l'un l'autre... Comprends-tu maintenant pourquoi je ne veux pas m'associer à ton désir? Mon *Parce que* te semble-t-il raisonnable, juste? Devines-tu que c'est par affection véritable, par parenté bien comprise, que je refuse de contribuer à ce que je considère comme le malheur de Pierre? Réponds. Tu semblais avoir tant d'objections à faire...

Mme Urtrel, accablée, gardait le silence. A diverses reprises, elle avait essayé de couper le discours de sa belle-sœur, protesté par des interjections indignées. Dans la sincérité de sa candeur, elle se jugeait méconnue, outragée. L'argument direct, tiré de la faillite personnelle de sa vie, lui semblait une indélicatesse gratuite, et tout le reste n'était qu'un reproche injuste. Pouvait-on dire qu'elle n'aimait pas Pierre, sa seule adoration, elle qui n'existait que pour lui, n'avait d'autre intérêt que le sien? Avec l'illogisme de la logique féminine, elle biaisait, détournait les assertions imprévues, en infirmait, à ses yeux, le sens et la portée. La voix lui revenait enfin. Elle repoussa, d'un mouvement hautain du menton, l'inacceptable leçon :

— Ton intransigeance m'étonne moins qu'elle ne m'afflige. Tu n'as jamais apprécié, au point où il méritait de l'être, le caractère réel de ton neveu. Et je puis dire qu'en ce qui me concerne, tu te trompes si totalement que je ne m'abaisserai pas à me disculper. Mlle de Josserant et mon fils se conviennent à

merveille, il n'y a rien à dire contre les Buzeau. L'alliance est des plus honorables, des mieux assorties, à tous les points de vue. Tu as beau sourire !...

Elle cachait, sous une dignité d'emprunt, le ressentiment amer, cette douloureuse stupeur à laquelle, le premier émoi dissipé, il lui fallait bien revenir : Joséphine ne donnerait pas un sou. Ce fait brutal lui saignait en plein cœur, effondrait, d'un coup de pioche inattendu, le cher édifice de ses rêves. Elle n'y put tenir, éclata, supplia, avec une vraie douleur :

— Joséphine, toi qui es si bonne ! On t'a égarée, je te jure, tu ne sais pas! Ces enfans s'aiment. Auras-tu la cruauté de ruiner l'avenir de Pierre? d'empêcher ce mariage? Effaceras-tu en un jour, d'un seul coup, vingt années de générosité, d'entente familiale?... Parle, je ne comprends plus...

Le sourire de Mme Luguehais-Vaugloy, devant les larmes contenues de sa belle-sœur, prêtes à jaillir, avait disparu. C'est vrai ! elle parlait une autre langue. Sophie n'avait pas compris, elle ne comprendrait jamais peut-être. Plus tard, une autre fois, il faudrait pourtant reprendre, cela en valait la peine, cette conversation, cette conversion-là. En attendant, on ne ferait qu'envenimer la plaie. Mme Luguehais-Vaugloy ne regrettait pas de l'avoir ouverte. Elle savait qu'elle la pouvait presque refermer, d'un seul mot.

— Écoute, Sophie... Tu me dis que l'alliance est des plus honorables, soit. Je ne veux pas te chicaner en ce moment sur ce point, où beaucoup d'ailleurs peuvent penser comme toi. Mais des mieux assorties à ton point de vue, halte-là !...

— Pardon ! dit vivement Mme Urtrel, la fortune des Buzeau...

— Tu as pris des renseignemens? s'enquit Mme Luguehais-Vaugloy d'un ton naïf. Je connais tes opinions là-dessus: « On ne saurait s'entourer de trop de garanties... »

— Mon Dieu, je...

— Eh bien ! jeta, pour couper court à l'embarras, Mme Luguehais-Vaugloy assez vengée, j'en ai pris, moi. Hélène aura, en tout et pour tout, cent cinquante mille francs de dot...

— Ah ! balbutia Mme Urtrel, blême. Tu es sûre?... Mais il y a les espérances...

— Oui, l'héritage de la cousine du Périgord ! Une chaumière et un champ, valeur cent cinquante francs... Voilà la lettre du notaire de Périgueux...

— Oh! s'écria Mme Urtrel, avec un désespoir rageur, c'est impossible!

— Lis!...

A mesure que s'évanouissait en ombre le bel avenir, hier tout resplendissant de la lueur du prisme, le visage de la pauvre femme exprimait tant de furieuse humiliation, elle demeurait, la lettre aux mains, dans un silence si abattu que Mme Luguehais-Vaugloy eut pitié, d'un élan lui prit, lui soutint la taille. Mme Urtrel secouait la tête. Prostrée encore, elle contemplait la ruine autour d'elle, l'échafaudage gisant. Une colère irrésistiblement montait en elle, non contre elle, mais contre ces mensongères coquines, ces misérables qui avaient voulu la duper, réussi, oui, réussi à la prendre au piège! De celui qu'elle avait tendu, nul souvenir, partant nul remords. Elle répondit, affectueusement, à l'étreinte de sa belle-sœur; elle ne lui en voulait plus. Elle voyait avec d'autres yeux. Tout apparaissait, se déroulait, sous un angle nouveau. Elle allait agir : « Ah! mais! elle ne se laisserait pas exploiter de la sorte... Elle leur dirait au moins leur fait... »

— Tu es lasse, dit Mme Luguehais-Vaugloy... Attends d'être remise... Non?... Prends au moins la voiture... Jean va te reconduire...

Un quart d'heure après, Mme Urtrel, rencognée dans un coin du confortable coupé, hâtait, de tout l'élan de sa défaite ulcérée, de sa revanche orgueilleuse, le trot cadencé des trotteurs. Les adieux entre les deux belles-sœurs avaient été cordiaux. Mme Luguehais-Vaugloy était l'indulgence personnifiée. Mme Urtrel avait détourné sa rancune. A hauteur de Bon-Secours, elle se pencha à la portière, ordonna :

— Jean, mettez-moi rue Herbière, chez Mme Buzeau...

La Seine entre les massifs d'usines, le champ de manœuvres nu au pied du Mont Gargan, le quai avec sa vie marinière, les cafés, le Théâtre, elle ne voyait rien, n'entendait rien que la scène imminente, les répliques méditées, sonnantes déjà, d'un cinglant dédain. Elle eut une palpitation de cœur quand le bruit des sabots ferrés, sur le pavé de la rue Herbière, tinta, devant l'hôtel. L'attelage stoppait, s'arrêtait... Sûr! on guettait aux fenêtres, elle perçut le tremblement d'un rideau. Une joie pure l'enivra, à l'idée qu'on la voyait descendre, altière, du coupé luxueux. Elle se sentit calme, maîtresse d'elle-même et de la situation.

Elle franchit du même pas noble que la veille, devant la servante effacée, le seuil du salon austère. Mme de Josserant et Mme Buzeau eurent le même accueil empressé, prirent sur leurs fauteuils raides les mêmes poses d'attente affable. Mais, sous l'identique début de la comédie, quel dénouement elle leur réservait! Elle en passa, comme une chatte gourmande, sa langue sur ses lèvres sèches, et aussitôt commença avec assurance. Elle s'adressait à Mme de Josserant, feignant de tenir pour secondaire, négligeable presque, Mme Buzeau :

— Avant de pousser plus loin nos pourparlers, chère amie, je tiens à vous dire que j'ai longuement causé avec ma belle-sœur. Nous sommes pleinement d'accord toutes deux, et mon cher Pierre n'aura qu'à se louer des dispositions de sa tante. Mais peut-être conviendrait-il que vous me fissiez savoir, de votre côté, la dot que...

Mme de Josserant se tourna vers sa mère, et déclara :

— Je laisse la parole à celle dont Hélène, comme votre fils de sa tante, attend tout ce que voudraient pouvoir leur donner nos cœurs de mères.

Mme Urtrel dédaigna l'insinuation. Il n'y avait que de lointains rapports entre la façon dont toutes deux avaient été ruinées : Mme de Josserant, passionnée et servile ; elle, victime innocente et digne. Là encore, elle avait le beau rôle. Elle fit face à Mme Buzeau, répéta sa question.

La vieille dame lui opposa un visage de bois, laissa tomber de sa voix fluette :

— Il me semble, chère madame, que c'est vous qui avez une réponse à nous faire.

— Je vous l'ai faite, je joue cartes sur table, moi! Et je m'étonne que vous vous retranchiez derrière un silence qui...

Elle se tut. Le ton s'était subitement haussé, gros de railleries et de menaces. Mme Buzeau pâlit à ce point que son teint, de gris, devint cendreux, absolument exsangue. Les ailes de son nez se pincèrent. Mme de Josserant se trémoussait, pourpre, avec une gêne indicible. L'air de supériorité, de tranquille interrogation, dont Mme Urtrel, tout comme si elle eût senti sous elle la pesante base des millions de sa belle-sœur, la dominait, — intimidait Mme Buzeau au point qu'elle faillit perdre contenance, balbutier... Elle voyait Mme Urtrel et son fils resplendir, à travers la fortune de Mme Luguehais-Vaugloy, comme un intangible, un

fuyant trésor, tandis que s'effondrait son propre prestige. Sûrement, cette femme, pour être aussi arrogante, savait tout !... Mme Buzeau, ignorant le dessous des cartes dont l'adversaire, cachant le vide de son propre jeu, faisait parade, imagina que tout était perdu : les avances d'Hélène, la tendresse avouée de Pierre, rien ne tenait contre ses calculs, devant la réalité démasquée, l'insuffisante dot, les fausses espérances... — C'était trop certain! Mme Urtrel était au fait... Une seule ressource, se taire, payer d'audace... Le chagrin d'Hélène, sa réputation compromise, eh bien ! c'étaient les frais de la guerre. On y parerait ensuite. En attendant, ne pas s'avouer battu, c'était encore n'être qu'à demi vaincu, sauver la mise, c'est-à-dire l'essentiel : la façade.

Mme Buzeau fit front :

— Mon silence, chère madame, est celui d'une grand'mère avisée qui, si elle sait fort bien ce que la sage gestion de l'intérêt des siens lui commande, en est encore à chercher le vrai mobile du vôtre, en la circonstance...

— Madame, dit en se rengorgeant Mme Urtrel, très rouge... Mais elle se domina immédiatement, et, railleuse : — Le mien, eh! madame, le mien est pourtant des plus clairs... Il consiste à ne point donner tout, contre rien...

— Contre rien? glapit Mme Buzeau, tandis que sa fille, terrifiée, levait les bras au ciel, puis debout, intercédant, allait de l'une à l'autre.

— J'appelle rien, reprenait Mme Urtrel, l'avenir que peut espérer votre fille, quand, réduite aux cent cinquante mille francs d'une dot dont on faisait sonner plus haut le chiffre, elle ne devra plus compter que sur vos terres du Périgord... J'appelle cela rien, en comparaison de ce qu'apporterait Pierre, de la fortune colossale qui sera sienne un jour...

— Vous nous insultez, madame ! cria l'aïeule. Vous déguisez sous des inventions louches, sous des calomnies odieuses, une conduite dont la raison m'échappe... La fortune des Buzeau est à l'abri de toutes les médisances, comme sa vieille honnêteté au-dessus de tout soupçon... On n'en saurait dire autant de toutes les familles...

— Maman ! suppliait Mme de Josserant...

— Est-ce pour la mienne que vous parlez? reprit Mme Urtrel. Je ne rougis pas de ma pauvreté. Les tristesses de mon veuvage n'ont rien à envier aux calamités de certain autre...

Mme Buzeau ricana :

— Il n'y a du moins pas de tache de sang sur le nom de Josserant, comme sur celui d'...

Mme Urtrel, par un violent effort, recouvra le sang-froid nécessaire, et, solennelle, avec la fierté d'une conscience qui ne lui reprochait rien :

— Brisons là ! madame, si vous ne voulez pas que je qualifie votre conduite des noms dont le public, averti, saurait la flétrir... Je ne me commettrai pas ici plus longtemps...

Sous les hauts lambris, les voix résonnaient, furieuses. La comédie s'achevait en drame : la vérité crue trouait le mensonge du fard. Le vernis social craquait, s'écaillait par larges plaques. Le nu du visage soulevait, hideux, le carton des masques.

Mme Urtrel, sous la ruée menaçante des deux femmes, qui proféraient des sons incohérens, elle-même hors de sens, battait précipitamment en retraite. La lourde porte cochère, derrière elle retomba sonore. Elle eut du moins la dernière satisfaction de monter, avec majesté, dans le coupé, de s'éloigner, en un piaffant départ. Mais, à ses oreilles bourdonnantes de la grossière dispute, retentissait encore, retentirait longtemps ce bruit sourd de la porte, scellant tout au fond d'elle beaucoup de ses illusions et de ses espérances, toute une part morte de sa vie, comme de la pesante retombée d'une dalle.

Paul et Victor Margueritte.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

MONTALEMBERT

UNE AME DE CROYANT AU XIX^{E} SIÈCLE

Rien, à vrai dire, n'intéresse réellement l'âme que l'âme; on a fait bien des fois cette remarque, mais il semble que la justesse n'en apparaisse jamais d'une façon plus saisissante que lorsqu'on étudie d'un peu près le travail intérieur qui prépare et assied, ou qui détruit la foi religieuse dans un homme ou dans une nation. Quelle étude psychologique l'emporte sur celle-là? Que de chemins insoupçonnés pour arriver à croire ou à nier! Que de causes opposées en décident! Où rencontrer des ébranlemens plus profonds, des complications plus mystérieuses? Où plus de tumultes angoissés au fond des consciences, plus de ressorts secrets, plus de chocs, plus de contradictions?

Et combien l'intérêt s'avive lorsqu'il s'agit d'une âme d'élite, lorsqu'il s'agit de savoir comment les croyances se sont établies, développées, fortifiées, à travers mille épreuves, dans l'esprit d'un homme tel que le grand défenseur du catholicisme au XIX^{e} siècle, Montalembert! Or, c'est ce que nous voudrions rechercher ici.

Des publications récentes (1), la mise au jour de nombreux documens inédits, permettent de reconstituer aujourd'hui la

(1) *Montalembert*, par M. le vicomte de Meaux, 1 vol. in-18. — *Montalembert*, par le Père Lecanuet, 3 vol. in-8°. — Indépendamment de ces publications, l'auteur de cet article a pu s'aider de ses souvenirs personnels, ayant eu l'honneur d'approcher souvent le comte de Montalembert, qui l'avait désigné, avec MM. de Chabrol et de Lubersac, pour l'accompagner dans son voyage aux États-Unis.

genèse de ses croyances, d'assister à leur formation, de faire revivre dans leurs poignantes vicissitudes, les drames intérieurs qu'elles ont traversés, et le glorieux dénouement qui en a été la suite. Une lumière plus vive éclaire les raisons qui le firent croire. On se rend mieux compte de la part qu'il faut faire à sa foi intense, de l'action qu'elle a exercée et qui subsiste encore.

I

La vie de Montalembert offre, dès le premier abord, la plus étrange des antinomies. Il est élevé par un grand-père protestant (1), passe sa première enfance dans un pays protestant, l'Angleterre; sa mère est protestante; son père, durant longtemps, est plongé dans une absolue indifférence. D'autre part, lui-même poursuit ses études dans ce milieu universitaire dont il a dit qu'on n'y pouvait rester huit jours (tel qu'il existait alors) sans perdre sa foi et ses mœurs; où, parmi les jeunes gens de son âge, il en comptait un sur vingt qui ne fît pas profession d'incroyance. Son adolescence s'ouvre en plein déchaînement d'hostilités contre le catholicisme, quand aucun prêtre ne peut se montrer dans la capitale en habits ecclésiastiques, et le lendemain du jour où l'archevêché de Paris a été saccagé aux acclamations de la foule, en présence de dix mille hommes de la Garde nationale, l'arme au pied; dans un moment où, de toutes parts, sonne le glas funèbre des croyances chrétiennes; où la négation, la haine, le mépris, le sarcasme sont partout, dans la presse, dans les grands cours publics, au théâtre, dans les régions officielles; où la voix d'un des plus hauts représentans de l'Université convie le monde à assister aux funérailles d'un grand culte; où un écrivain célèbre déclare que la vieille religion est tombée en dissolution et que la majorité des Français ne veut plus toucher du pied ce cadavre : voilà au milieu de quel concours de circonstances le jeune Montalembert témoigne publiquement d'une foi si ardente, si assurée, si intrépide, qu'à peine exagérerait-on en disant qu'il faut remonter aux origines du christianisme pour en découvrir une aussi éclatante. Et, chose étrange! ce grand-père protestant, cette mère née en dehors du catholi-

(1) M. James Forbes, descendant des comtes de Granard, établis en Écosse sous Charles I^er^.

cisme, ont été les premiers artisans de ses convictions religieuses. Il est vrai que M. Forbes, avec sa conception élevée, austère de la vie, avec sa haute probité intellectuelle, et tout pénétré qu'il était des paroles de l'Écriture, ne pouvait manquer de donner une trempe chrétienne à l'âme de l'enfant qui lui était confié. Quant à M^me^ de Montalembert, c'est elle qui, par sa conversion au catholicisme, éveilla dans son fils, dès l'âge de douze ans, l'esprit de recherche et d'investigation. Un prêtre d'une sainte vie l'avait instruite, et Montalembert a écrit : « Je me rappelle très bien que ce fut en écoutant et en transcrivant, de ma main d'enfant, les éclaircissemens demandés par ma mère, que je fus porté à réfléchir, pour la première fois, aux preuves historiques de la religion chrétienne et à prendre goût pour ce genre d'études. » Aussi bien, comme on le verra de mieux en mieux, est-ce dans ces premières années qu'il faut chercher les origines de la foi de Montalembert, dans ces années ardentes de la jeunesse, où les sentimens et les événemens se précipitent dans l'âme comme un métal en fusion qui se fixe et garde une empreinte ineffaçable. Ce ne sont encore, il est vrai, que de simples dispositions ; mais les raisons de croire se montreront ensuite, et deviendront de plus en plus nettes et puissantes.

Deux préoccupations semblent avoir dominé, au point de vue religieux, la vie de Montalembert, et toutes deux se rattachent à des faits qui ont marqué dans sa jeunesse : la mort de sa sœur d'abord, et ensuite son voyage en Irlande ; le mystère de la douleur, de la séparation, de l'au-delà ; le mystère du mal moral, de l'injustice momentanément triomphante, de la réparation.

Appelé, au sortir de ses études universitaires, à rejoindre en Suède son père qui y représentait la France, Montalembert avait trouvé le grand charme et le principal attrait de son existence dans la présence, auprès de lui, d'une sœur qu'il avait quittée enfant et qu'il retrouvait jeune fille, dans le plein épanouissement des qualités les plus rares. Il savourait l'impression qu'elle produisait à Stockholm, où l'on était frappé de cette beauté si intelligente et si distinguée, de ce tact prématuré, de cette élégance morale et physique que rendait plus attachante encore un regard d'une délicieuse mélancolie. Quand un soir, au retour d'une promenade en voiture, se déclare tout à coup la crise la plus grave, un embarras insurmontable de la gorge, une lan-

gueur persistante, et bientôt un déclin de santé de plus en plus rapide. Dans les yeux des médecins, on devine des prévisions terribles. Le retour en France, vers un climat plus doux, est décidé. Charles de Montalembert accompagnera sa sœur. Alors, commence le plus douloureux des supplices : un voyage qui dure des mois, à petites journées, par des chemins affreux, avec une malade plus adorée que jamais, et dont la vie est comme suspendue. Les lettres de Montalembert marquent toutes les péripéties de ce long tête-à-tête avec la mort, les alternatives de joie et d'accablement, de confiance et de désespoir (1). Enfin, la terre de France est là; on approche du but du voyage, qui est de gagner l'Italie, par la Suisse et le Mont-Cenis. Mais le 1er octobre 1829, il faut s'arrêter à Besançon, et deux jours après, la malade avait cessé de vivre.

Aucun souvenir de cette désolante épreuve ne sortira de la mémoire de Montalembert. Il n'entendra plus ces mots « ma sœur » sans un déchirement de cœur. Le problème de la mort, avec ses données surnaturelles, était posé désormais devant ses yeux. En présence de tant de jeunesse, de tant de beauté frappées dans leur fleur, il lui semble monstrueux de se refuser à croire à l'*au-delà*. Il n'admettra plus que le poème commencé, et si brutalement interrompu, soit destiné à ne s'achever nulle part : telle une symphonie dont les premiers accens et le thème déjà entrevus demeureraient sans développement, ni suite.

Le voyage en Irlande, qu'il entreprit en 1830, après son séjour à Stockholm, n'exerça pas une moindre influence sur son caractère et sur sa vie. Il avait devant les yeux une nation qui a survécu à l'oppression, mais qui n'a conservé de tout ce que possédaient ses pères que sa vieille croyance; une nation dont la foi a sauvé le patriotisme. Il remonte vers son passé, il refait avec elle le chemin de son calvaire; il la voit dépouillée, foulée aux pieds, bâillonnée; et il se demande s'il est admissible que l'iniquité des conquérans puisse insulter sans appel à tant de générations sacrifiées, s'il est admissible que l'oppressé et l'oppresseur s'évanouissent également dans le néant, s'il n'y a ni juge, ni réparation : son esprit se révolte à cette idée et entrevoit au delà de la vie l'éternelle justice. La foi invincible de ce peuple

(1) *Lettres à un ami de collège.* Ces lettres étaient adressées à M. Léon Cornudet, dont le clairvoyant et inaltérable dévouement fut précieux pour Montalembert, et qui peut être considéré comme une des nobles figures de ce temps.

l'a remué jusqu'au fond de son être. Aussi, revenant d'Irlande, il écrivait : « Je ne suis plus le même homme... ma foi et mon fervent attachement au catholicisne ne se ressemblent plus. J'ai puisé ici, ajoutait-il, dix ans de force et de vie. »

Sous l'empire de ces impressions, un grand travail intérieur commençait à s'accomplir; les idées mûrissaient au contact des plus hautes intelligences, à la suite de nombreux voyages, d'observations attentives, d'une lecture immense, où étaient abordés avec une égale passion, avec une recherche ardente de la vérité, les plus hauts problèmes de l'histoire, de la philosophie, de la religion, et où la méditation des Écritures tenait la plus grande place. Un heureux concours d'influences vint compléter l'effet de ces études, et décider alors de l'avenir de Montalembert : de nobles amitiés, des conseils pleins de bon sens, la pratique intelligente de la charité au milieu de la généreuse jeunesse que commençait à enrôler Ozanam.

Mais si chacune de ces influences a sa part dans des progrès qu'on peut suivre presque jour par jour, tant les documens abondent, elles laissent entièrement subsister l'initiative et la responsabilité, et c'est précisément ce qui caractérise cette évolution. Elle nous fait assister au spectacle frappant d'une formation toute personnelle, et met en lumière la différence qui existe dans une éducation entre le développement organique et le développement mécanique. Ici, rien de convenu, d'artificiel, pas de moule appliqué du dehors; l'être tout entier se porte vers le vrai avec autant de spontanéité que de force, avec une simplicité et une droiture absolues. Échappant, par cela même, à une des plus fâcheuses tendances de son temps, Montalembert ne se dédouble pas; il ne se regarde pas penser et vivre. Il n'est pas, et voilà le secret de son unité morale, au nombre de ces analystes à outrance, qui abusent de l'esprit critique. S'il a connu quelques instans, très rares et bien explicables, de découragement, on chercherait en vain, à un moment quelconque de son existence, cette mortelle fatigue de vivre, qui est un des traits caractéristiques du doute et du dilettantisme contemporains. Lui-même nous a renseignés sur l'heure décisive où ces idées, ces croyances se fixèrent définitivement et prirent en lui un empire irrésistible. « Si l'on me demandait, a-t-il dit plus tard devant la Chambre des pairs, à quelle occasion se sont ancrées dans mon âme ces convictions, je dirais que ce fut en ce jour où, il y a quatorze ans, je vis la

croix arrachée du fronton des églises de Paris, traînée dans les rues et précipitée dans la Seine aux applaudissemens d'une foule égarée. Cette croix profanée, je la ramassai dans mon cœur et je jurai de la défendre et de la servir. »

Montalembert a été fidèle à ce serment jusqu'à son dernier soupir. Au prix de quelles épreuves, de quels efforts, de quels sacrifices, l'histoire de sa vie nous l'apprend. Il a fallu, certes, que sa foi fût *ancrée*, comme il le dit, pour avoir résisté à tous les assauts qui lui furent livrés. Quelle existence a connu de pareilles extrémités? La gloire d'abord. Issu d'une famille illustre, il est pair de France à vingt ans; et le retentissant procès de l'École libre, jugé par la haute Assemblée, porte partout son nom : le discours qu'il prononce le classe d'emblée parmi les orateurs. Ami et collaborateur de Lamennais, rédacteur de *l'Avenir*, il participe à la renommée de son maître. Élu député, après la chute de la monarchie de Juillet, il organise et dirige la campagne qui aboutit à la conquête de la liberté d'enseignement. Il est le chef reconnu des catholiques de France; la papauté, les évêques l'acclament. Ses voyages dans son pays et à l'étranger sont une suite d'ovations. Puis, tout à coup, à l'avènement de l'Empire, combattu par le pouvoir, devenu suspect par son amour de la liberté, il est abandonné par ses électeurs. La tribune lui faisant défaut, il se voit condamné au silence. La méfiance est semée dans le clergé contre lui; les évêques, Rome même, semblent se détourner; il connaît l'isolement. La maladie, enfin, le met aux prises avec les épreuves les plus cruelles. Il meurt tandis que les pires orages s'amoncellent sur sa patrie...

Ainsi peut être résumée, en quelques traits, cette vie où l'on est tenté de croire que les déceptions, les revers, les maux l'emportèrent définitivement; mais où ils ne furent, au contraire, si multipliés et si accablans, que pour faire éclater davantage une grandeur morale supérieure à toutes les fortunes.

II

L'occasion d'affirmer publiquement ses croyances devait s'offrir promptement à Montalembert. Elles occupaient si fortement son esprit qu'elles se manifestent avec la première révélation de sa personnalité. Par une singularité frappante, il se

trouve que son premier discours, son premier livre, et son premier article comme journaliste, ou l'un des premiers, constituent de véritables actes de foi.

« J'ai, pour me soutenir devant vous, dira-t-il en comparaissant le 19 septembre 1831 devant la Chambre des pairs, pardessus tout, le nom que je porte, ce nom qui est grand comme le monde, le nom de catholique!... Il y a ici-bas quelque chose que l'on appelle la foi, et cette foi n'est pas morte dans tous les cœurs. C'est à elle que j'ai donné, de bonne heure, mon cœur et ma vie, prêt à tout sacrifier à la grande et sainte cause à laquelle je me suis consacré. »

Tout son discours ne fait que commenter ces paroles. Les *Mémoires* du temps dépeignent la surprise produite par un langage si nouveau, au sein de cette assemblée de vieillards sceptiques, qui avaient vu tant de révolutions et qui, en fait de religion, n'entendaient plus guère que celle de l'intérêt. M. Foisset, dans sa biographie de Montalembert, fait observer que l'on connaissait des légitimistes, des orléanistes, des républicains, mais que des catholiques proprement dits, des catholiques sans autre dénomination, l'on ne savait ce que c'était, que l'on n'en soupçonnait pas l'existence possible. Tout certainement était de nature à étonner dans ce jeune homme qui, avec une intelligence toute moderne, faisait revivre la sincérité et l'ardeur des vieux âges, qui affirmait, radieux, l'avenir de sa foi, déclarait que seule elle peut faire vivre le monde et ne demandait pour elle que la liberté.

Telle était la thèse que Montalembert exposait aux lecteurs du journal *l'Avenir*, dès ses débuts, en 1831, dans un article intitulé : *La Foi*. Un souffle éloquent, passionné, animait ces pages d'un lyrisme qui se ressentait de l'âge de l'auteur et du goût de l'époque :

« Vous qui proclamez à l'envi la fin de nos croyances, regardez, au sein de votre camp même, cette bannière nouvelle qui s'élève; n'est-ce pas la foi, incomplète, incertaine, dévoyée, mais toujours elle, qui reparaît dans ce groupe d'hommes nouveaux.., » cette foi dont « ni la monarchie, ni la république, ni la science, ni la main du bourreau, ni le poison du mépris, ni la guerre, ni l'industrie, ni le sifflement de la vapeur triomphante sur ses chemins de fer, ni rien encore n'a pu avoir raison ? »

Enfin, c'est un véritable acte de foi que la *Vie de Sainte Éli-*

sabeth de Hongrie, que Montalembert publiait à vingt-six ans, vie qui symbolise en quelque sorte la poésie catholique de la souffrance et de l'amour.

Il a raconté, en des pages qui sont dans toutes les mémoires, comment l'idée lui vint de l'écrire : sa visite à la célèbre église gothique de Marbourg, au cours d'un voyage sur les bords charmans de la Lahn; ses impressions dans cette église déserte et devant les vieilles peintures qui représentaient l'histoire de celle à qui l'édifice était dédié, souveraine, il y a six siècles, de ce pays jadis catholique ; comment, se trouvant là, le jour même de la fête patronale, sa curiosité s'éveille; comment il est séduit et charmé par la figure idéale, par les épreuves, par l'héroïque charité d'Élisabeth ; comment le doux et triste souvenir de cette sainte délaissée, de cette veuve errante et exilée, morte à vingt-quatre ans, dirige et éclaire sa marche; comment il entreprend, pour s'initier à sa vie, d'interroger les traditions populaires, les riches dépôts d'antique science que renferme l'Allemagne. Des recherches auxquelles se livra Montalembert, il n'est pas sorti seulement un chef-d'œuvre littéraire ; ces études lui ont permis d'élever à sa foi religieuse un premier monument auquel, toujours fidèle à lui-même, il en ajoutera un plus beau encore, bien des années après, quand il écrira ses *Moines d'Occident*. Mais l'intérêt est à présent de suivre cette foi qui s'est affirmée avec tant de force au début de la vie, de la suivre dans la lutte, dans le feu de l'épreuve, où elle donnera la mesure de ce qu'elle vaut.

III

Il y a une sorte de beauté tragique dans les luttes intérieures que subit Montalembert avant sa rupture avec Lamennais. Sur cette rupture on a écrit des volumes, et l'intérêt n'en est pas épuisé.

Lamennais avait séduit Montalembert dès leur première rencontre à Paris, en 1830, et il l'avait enrôlé sous le drapeau du journal *l'Avenir*. Après une année passée dans l'intimité de ce « grand et saint homme, » comme il l'appelait, Montalembert aspirait chacune de ses pensées, et ne voyait plus que par ses yeux les hommes et les choses. Et pourtant, à l'heure où les rédacteurs de *l'Avenir* délibéraient sur la question de savoir s'ils

devaient, ou non, se rendre à Rome et soumettre leurs doctrines au Saint-Siège, une seule voix s'éleva, faisant acte d'indépendance : « Et si nous allions être condamnés ? » s'écria Montalembert. Mais on jugea qu'il n'y avait même pas lieu de discuter une telle hypothèse, tant elle paraissait invraisemblable. Cette quiétude, Montalembert en était venu à la partager au début du séjour à Rome. Il n'en était pas de même de Lacordaire. Où ce dernier puisait-il ses craintes? Peut-être lui était-il revenu un écho des lettres que Lamennais adressait à quelques amis, et où il se montrait moins réservé dans ses appréciations que devant ses deux disciples. Au moment, en effet, où il manifestait le plus de soumission et de confiance envers le Saint-Siège, paraissant faire tout dépendre de son suprême jugement, il témoignait, dans sa correspondance avec l'abbé Gerbet, d'un absolu mépris pour la cour romaine, « pour le Pape, ce vieillard, bon religieux, qui ne sait rien des choses de ce monde, et n'a nulle idée de l'état de l'Église, entouré d'hommes à qui la religion est aussi indifférente qu'elle l'est à tous les cabinets de l'Europe, ambitieux, cupides, lâches comme un stylet, aveugles et imbéciles comme des eunuques du Bas-Empire, sacrifiant journellement l'Église aux plus misérables intérêts, comptant le peuple pour rien. » Et dans le même temps (janvier 1832), il écrivait à la comtesse de Senft : « qu'il espérait que son séjour à Rome ne se prolongerait plus ; que l'un des plus beaux jours de sa vie serait celui où il sortirait de ce grand tombeau, où l'on ne trouve plus guère que des vers et des ossemens ; » il parlait « de ce désert moral, de ces vieilles ruines, au milieu desquelles on cherche vainement le mouvement, la foi, l'amour ; ruines sous lesquelles rampent, comme d'immondes reptiles, dans l'ombre et le silence, les plus viles passions humaines. »

Que Lacordaire eût connu cet état d'esprit, ou qu'il l'eût deviné, toujours est-il qu'alors déjà il pénétrait l'orgueil du maître et ses pensées de révolte. Estimant que c'était folie de s'obstiner à rester à Rome, après l'invitation du Pape à retourner en France pour y attendre sa réponse, et, surtout après l'audience du 13 mars, il pressait de plus en plus ses compagnons de partir, et ne pouvant les amener à sa résolution, il se décidait à partir seul.

C'est à dater de ce jour que commencent, à vrai dire, les angoisses de Montalembert. Il est d'abord indigné de ce départ.

« Tu nous compromets, tu nous perds. — Je sauve mon âme, répond Lacordaire. — Tu perds ton honneur, réplique Montalembert. Tu nous abandonnes en pleine bataille... Est-ce que tu me proposerais d'abandonner M. Féli ? Abandonner Lamennais, l'apôtre de la liberté et de toutes les grandes causes modernes, cet écrivain de génie qu'on a nommé à la tribune le dernier des Pères de l'Église, le docteur éloquent et célèbre, le prêtre vieilli et couronné depuis vingt ans par l'admiration et la confiance du monde catholique, abandonner mon meilleur ami, mon père, alors surtout qu'il est malheureux et en proie à d'atroces perplexités, cette idée seule révolte tout ce qu'il y a dans mon âme de sentimens élevés et généreux. — O jeune homme trop aimé, reprend Lacordaire, que vous traitez légèrement des choses sérieuses et terribles, et que vous ne savez pas les tourmens de la conscience qui lutte contre le génie !... Est-ce qu'il n'y a pas des occasions où la foi et la raison doivent dominer les plus légitimes affections ? Est-ce que le dévouement et la soumission à une autorité que l'on a soi-même reconnue n'est pas le dernier degré, la suprême victoire de la liberté ? Et il exprimait déjà l'opinion qu'il formula si nettement plus tard : « Jamais je ne vis de conduite plus imprudente, plus inconséquente, moins chrétienne que celle de M. de Lamennais dans cette affaire, et jamais Rome ne m'a paru plus sage et plus grande. »

Cependant, Montalembert eut l'occasion de se rassurer pour un peu de temps, et, chose étrange, ce fut la condamnation même des doctrines de *l'Avenir* par l'Encyclique *Mirari vos* qui lui fournit cette occasion. Lamennais fit, en effet, une soumission complète, datée de Munich, où l'Encyclique lui était parvenue. Le disciple, dès lors, ne songe plus qu'à panser la terrible blessure faite à son maître, à le consoler, à l'entourer de tendresse. Il gémit sur le désaveu infligé en termes si énergiques à un « si saint homme. » Bientôt, il s'afflige qu'on le soupçonne, qu'on se méfie de lui, il s'indigne contre les adversaires qui semblent s'appliquer à le pousser à bout, qui ne veulent pas admettre combien il est sincère.

Au mois de décembre 1832, Lacordaire s'était rapproché de Lamennais. Il alla le voir à La Chesnaie, poussé peut-être par Montalembert qui se trouvait à Paris. Mais ce séjour devait renouveler toutes les inquiétudes éprouvées à Rome, et les aviver encore ; une heure vint même où Lacordaire, tout à coup, crut

entrevoir l'apostasie. Il s'enfuit épouvanté, sans même oser faire ses adieux au maître.

Au premier moment, Montalembert ne put retenir un cri de douleur et de blâme. Mais il devait bientôt éprouver lui-même, au cours d'une visite faite à La Chesnaye, en février 1833, une terrible inquiétude. Lamennais lui lut le manuscrit des *Paroles d'un croyant*. Sous le coup d'une émotion profonde, il vit les conséquences qu'entraînerait la publication d'un tel livre, et demanda en suppliant que cette publication n'eût pas lieu. Lamennais promit de garder le silence, d'être patient, et ce fut sur cette assurance, au milieu des effusions d'une affection filiale, que Montalembert le quitta. Il communia, le jour même de son départ, à la messe que Lamennais avait tenu à célébrer lui-même, et le maître ne se douta point qu'il embrassait ce jour-là, pour la dernière fois, le fils de sa tendresse.

Persuadé que Montalembert ne pourrait jamais se soustraire à l'influence de Lamennais, s'il ne s'éloignait pas de lui pour un certain temps, Lacordaire mit tout en œuvre pour l'amener à quitter la France et à voyager pendant une longue période. Tous les amis de Montalembert, et au premier rang Léon Cornudet, le pressaient de prendre cette résolution. Vaincu enfin par tant d'instances, il se décida à partir au mois d'août 1833 pour l'Allemagne. Mais une pensée unique occupait son esprit : empêcher Lamennais de se séparer de l'Église, le défendre contre lui-même et contre les autres.

C'est au début de ce voyage, et en passant par Marbourg, qu'il reçut la nouvelle de la condamnation du livre des *Pèlerins Polonais* de Mickiewicz. Il avait écrit la préface de ce livre. Il se trouvait donc ainsi directement mis en cause et blâmé. Le coup fut douloureux. Quel parti allait-il prendre? Lacordaire le priait vivement de faire un acte public, de se séparer de Lamennais. Mais il ne pouvait s'y résoudre, et d'autant moins qu'il en était encore à se demander si, au fond, Lamennais s'aveuglait autant qu'on le disait, s'il n'avait pas, au contraire, la vision des temps nouveaux. Que voulait-il? Y préparer l'Église, la rendre plus puissante que jamais sur les âmes, accomplir par elle l'émancipation des peuples. Pouvait-on exiger de lui qu'il désavouât toutes les idées pour lesquelles il avait combattu, le placer entre la révolte et l'anéantissement de sa conscience ? voulait-on l'obliger à reconnaître l'infaillibilité du Pape en matière poli-

tique ? Non, répond Lacordaire, on ne lui demande rien de pareil. On lui demande de ne pas se lancer dans des théories sans fond ni rive, de ne pas vouloir tout renverser à la fois, détruire sans savoir comment reconstruire. On demande la mesure, la justice; on condamne l'exagération, la violence, l'utopie, la haine.

Pendant que s'échangeait cette correspondance, Lamennais devenait de plus en plus incompréhensible. Comme on paraissait douter de ses sentimens, et que certains évêques manifestaient ouvertement leurs soupçons, il demande à Rome, le 4 août 1833, qu'on lui indique une formule à signer, qui soit de nature à donner toute satisfaction et à en finir avec le débat. La formule lui est envoyée. Il hésite un peu à l'accepter. Puis, tout à coup, le 11 décembre, il la signe sans faire la moindre réserve, et, le 1er janvier 1834, il écrit à Montalembert qu'il abandonne, à partir de ce jour, ses fonctions ecclésiastiques, qu'il a des doutes sur des points fondamentaux, qu'il a signé pour la paix; il répète, en d'autres termes, ce qu'il avait déclaré peu de temps avant à un rédacteur de *l'Avenir*, « que le catholicisme est une forme morte ou mourante. »

C'est de la stupeur que cette lettre produit sur Montalembert. Pendant que les catholiques se réjouissent, que le Pape félicite Lamennais, que l'archevêque de Paris le comble de prévenances, il erre, lui, comme un fou à travers les rues de Munich. Dans l'attitude du maître, une sorte de duplicité le révolte. Remis de son affolement, il lui écrit la plus admirable des lettres, le conjurant de réfléchir, de ne point se démentir, de rester ce qu'il paraît être vis-à-vis du public; il lui montre que rien n'est perdu; quel rôle il peut jouer encore dans l'Église. Il le presse avec toutes les inventions d'une infinie tendresse. S'il le faut, qu'il parte, qu'il voyage, qu'il s'isole du présent, qu'il quitte pour un moment la région des orages. N'a-t-il pas été question d'un voyage en Orient? Et alors, toute une idylle se présente à son esprit : « Ah! si vous vouliez me rejoindre ici! Nous prendrions ensemble une petite maison au bord d'un lac. Nous vivrions pour Dieu, pour l'avenir et l'un pour l'autre. » Il rappelle à Lamennais ce que le maître lui-même a écrit l'année précédente : « Appuyons nos deux pauvres âmes l'une sur l'autre, qu'elles s'aident à s'élever au-dessus de la terre, vers celui en qui seul elles posséderont la paix. » Il y eut un moment où Lamennais sembla troublé, touché par ces supplica-

tions, par les élans de cette affection si profonde, et il écrivit à Montalembert, en février 1834 : « Que me reste-t-il au monde si ce n'est toi ? Ta vie est ma vie. Ce sont deux flammes qui se pénètrent et aspirent l'une vers l'autre à travers l'espace. »

Il tenait ce langage au mois de février, et quelques semaines après, le 26 avril 1834, au mépris des engagemens qu'il venait de prendre vis-à-vis de Rome. contrairement à toutes les promesses faites à son ami, sachant qu'il allait lui briser le cœur, il publiait les *Paroles d'un croyant*. La mesure était comble vis-à-vis de l'Église. Le Pape répondit par l'Encyclique du 7 juillet 1834. La condamnation était formelle, décisive. « Le temps des atermoiemens est passé, écrit Lacordaire à Montalembert. Il faut prendre un parti. » Et cependant Montalembert espère encore. Il fera une dernière tentative. Seulement, cette fois, le ton n'est plus le même. Ce sont de véritables objurgations. On sent que sa conscience le presse et lui donne tout le courage dont il a besoin : « Entre l'Église et vous, personne n'hésitera, » écrit-il à Lamennais le 19 juil let 1834, en lui montrant, sans déguisement, de quelle hauteur il va tomber. « Il y a une grande différence, poursuit-il, entre Luther et vous, et, je ne puis vous le cacher, tout à votre désavantage. C'est que Luther n'a point été aussi inconséquent que vous l'aurez été, si vous ne vous soumettez pas; c'est que Luther n'avait pas été pendant vingt ans le champion de l'infaillibilité du Pape, l'éloquent et sublime docteur de l'humilité et de l'obéissance, le redoutable et invincible adversaire de l'orgueil sous toutes les formes. Il n'avait pas été un des oracles de l'Église, l'espérance de tant d'âmes pieuses, l'objet du culte, pour ainsi dire, de tant de chrétiens, comme vous l'avez été. Il n'a trahi l'attente et la confiance de personne. » Quant à moi, déclarait-il le 22 novembre 1834 : « Je me sens la force de tout sacrifier pour conserver la lumière de la foi, et de tout endurer pour rester dans la communion des fidèles, dans cette union avec l'Église qui est le seul refuge des cœurs blessés. » — « Vous avez beau me dire que je ne dois pas m'inquiéter de l'Église, que Dieu saura la conduire. Est-ce que l'on dirait cela d'une mère bien-aimée? L'Église pour moi est plus qu'une mère. Je lui dois les seuls momens doux et supportables de ma vie. Si la tentation pouvait me venir de la combattre un jour, je sens que ma langue et ma main refuseraient leur service. »

Cependant Lacordaire, qui ne se doutait pas du caractère de ces lettres, ne voit que les hésitations de Montalembert. Il s'en désole. Il ne peut se faire à l'idée qu'un dissentiment subsiste entre l'âme de l'ami qu'il aime le plus au monde et la sienne, sur des choses qui embrassent, dans leurs conséquences, la vie présente et la vie future, et ces préoccupations, inspirées par une amitié idéale, éclatent dans des lettres d'une rare éloquence. C'est cette amitié passionnée qui l'avait fait accourir en Allemagne, chercher Montalembert jusqu'au pied du tombeau de sainte Élisabeth, pour y plaider la cause du Christ. Parfois dur et menaçant, il s'excusait ensuite de parler avec cette véhémence. « Mais, s'écriait-il, qui t'aime assez pour te traiter aussi impitoyablement, qui mettra le fer dans tes plaies, si ce n'est celui qui les baise avec tant d'amour et qui voudrait en sucer le poison au péril de sa vie? » Il s'étonnait d'être impuissant. Il lui semblait qu'il disait « des choses qui devaient fendre les pierres, » que ses supplications devaient être irrésistibles, « puisqu'elles partaient d'une âme qu'aucune passion terrestre, qu'aucune passion violente n'avait usée, d'un cœur que n'avait approché le cœur d'aucune femme. »

Mais Lacordaire se trompait. L'amitié, même une amitié telle que la sienne ne pouvait triompher de la fascination que Lamennais exerçait sur son disciple, de l'attachement, du culte que professait pour lui Montalembert. L'amour seul pouvait y réussir. Ce ne fut, en effet, qu'en s'éprenant chaque jour davantage de l'angélique image de « sa chère sainte Élisabeth, » que Montalembert se détacha de Lamennais. De plus en plus, il suit la trace de son héroïne au milieu de la terrible crise morale qu'il traverse; elle est pour lui, — selon son expression, — comme l'étoile dans les ténèbres. « O douce sainte, s'écriait-il, vous qu'après tant d'âmes ferventes nous oserons nommer aussi notre *chère Élisabeth!*... Tournez vers nous, du haut des cieux, un de ces tendres regards qui, sur la terre, guérissaient les plus cruelles infirmités des hommes!... Soyez bénie pour tant de précieuses larmes que nous a values le récit de vos peines et de votre patience, de votre charité et de votre angélique simplicité; pour tant de travaux et d'erremens que vous avez protégés, tant de jours solitaires que vous avez peuplés, tant d'heures tristes que votre chère image a pu seule charmer. Soyez-en bénie à jamais!... »

Il venait de terminer la plus grande partie de son livre, en novembre 1834, quand il se rendit à Pise, auprès de ses amis La Ferronnays, Albert et Alexandrine; Albert, déjà atteint mortellement, oubliait toutes les menaces dans la joie d'une union incomparable. Ce sont ces âmes si belles, si pures, si croyantes, qui reçurent les premières communications de l'histoire de sainte Élisabeth. C'est auprès d'elles que, s'élevant peu à peu dans des régions plus sereines, il adresse de Pise à Rome, au mois de décembre 1834, son adhésion à l'Encyclique. La rupture avec Lamennais était consommée.

IV

Cette crise suprême de la jeunesse de Montalembert, qui aurait pu être si fatale à sa foi, ne devait malheureusement pas être la seule. Bien des années après la mort de Lamennais, deux défections qui eurent dans l'Église un profond et cruel retentissement, vinrent attrister sa vie et renouveler ses tourmens. Lors de son premier voyage à Munich, il s'était lié avec l'abbé Dœllinger, alors dans tout l'éclat de sa renommée naissante, et déjà considéré par l'Église comme une de ses gloires.

Professeur à l'Université de Munich, Dœllinger figurait au milieu de savans tels que Gœrres, Baader, Ringseis, Klee, Mœhler, Moy, Philips, et il était digne d'eux. Député de l'Université au parlement bavarois, plus tard député au parlement de Francfort, il y avait défendu les intérêts religieux avec autant de savoir que d'éloquence. La publication de travaux considérables où la vérité chrétienne était établie au point de vue historique, avec une solidité qui semblait défier toutes les attaques, mit le comble à sa réputation. Et pourtant, ce même homme qui, en 1832, à Munich, interrogé par Lamennais sur le parti à prendre vis-à-vis de l'Église, lui avait répondu si nettement : « se soumettre, » marchait vers la même destinée que le fondateur de *l'Avenir*. C'est qu'il le rappelait par bien des traits. Chez lui également, une sensibilité de tête plus que de cœur, et presque rien en fait de ministère sacerdotal; peu de vraie piété, peu de visites aux pauvres, aux malades; la vie écoulée dans une bibliothèque; un orgueil qui devait se révolter à la première contradiction et le placer au-dessus de toute autorité.

Montalembert ne fut pas le témoin de la rupture publique

de Dœllinger avec l'Église. Mais cette rupture était presque consommée à ses yeux dans les derniers temps de sa vie, et il en avait conçu une peine profonde. L'ayant pressé de consacrer à la défense de l'Église ses dernières forces, et de se rendre au Concile du Vatican, il reçut cette réponse d'une ironie trop significative « que l'on n'avait que faire de lui à Rome, qu'il y serait regardé de haut en bas, qu'on se moquerait d'un insecte théologique comme lui. » Il ajoutait « que l'archevêque de Munich ne lui avait pas demandé, pendant quinze ans, son opinion sur une seule question ; qu'il pourrait, il est vrai, occuper ses loisirs, à Rome, à l'étude des antiquités, mais qu'il était trop vieux pour cela. »

On sait le triste spectacle donné peu de temps après par cet homme qui avait été si grand ; ses inconséquences, sa pusillanimité, sa faiblesse, tantôt prêtant son autorité aux vieux-catholiques, tantôt se séparant d'eux et les désavouant presque ; tantôt accablant le gouvernement de l'Église de ses sarcasmes et de ses contradictions, tantôt déclarant qu'il ne voulait pas être membre d'une société schismatique et qu'il se considérait toujours comme un membre de l'Église catholique ; ayant redouté toujours pour lui l'isolement, et finissant sa vie par ce dernier mot : « Je suis un isolé. »

C'est au milieu des souffrances de sa maladie que Montalembert avait suivi le travail intime qui détournait peu à peu Dœllinger de son ancienne foi, et dont le dénouement ne devait se produire que plus tard. La défection soudaine, éclatante du Père Hyacinthe, dans lequel il s'était complu à voir un autre Lacordaire, le frappa au contraire tout d'un coup. Une lettre adressée au journal *le Temps* lui en apporta la nouvelle. Quelques années auparavant, il avait eu occasion d'entendre ce moine, si rapidement arrivé à la célébrité. Son éloquence l'avait profondément impressionné. Il avait retrouvé en lui ce qu'il aimait : la flamme, les hautes aspirations, l'amour de la liberté, l'indignation généreuse, la pitié pour les opprimés et les souffrans. Une vive amitié les avait liés. Ceux qui ont suivi le Père Hyacinthe au temps où il se révélait comme orateur comprendront cet enthousiasme. Pour moi, il m'apparaît encore dans la chaire de Notre-Dame, et je crois éprouver le saisissement que causaient ses magnifiques envolées vers les sommets lumineux de la pensée. On ressentait bien quelque vertige, mais quelle joie d'âme !

Il faut avoir vu Montalembert au moment où le Père Hyacinthe se séparait de l'Église, pour se rendre compte du coup que lui porta cette résolution. Son état de santé s'aggrava aussitôt. Il ne se consolait pas d'être condamné, disait-il, à assister deux fois dans sa trop longue vie à des catastrophes comme celle de M. de Lamennais et celle-là. Depuis quelque temps, il est vrai, il s'était inquiété de certaines audaces du Père Hyacinthe. Il avait constaté chez lui une absence d'équilibre, une tendance à s'affranchir des obligations de la religion chrétienne, qui l'avait mis en éveil Aussi, malgré son état de santé, malgré ses crises fréquentes, avait-il multiplié les efforts, les témoignages de sollicitude, pour le maintenir dans l'orthodoxie. Mais de ces inquiétudes à craindre une apostasie, à prévoir ce congé injurieux signifié tout à coup à l'Église, à ses frères, à ses amis les plus chers et les plus dévoués, il y avait bien loin. Au premier instant, il se refusa à admettre la réalité du bruit qui lui était rapporté. Lorsque le doute ne fut plus possible, il ne put maîtriser une émotion qui eut son retentissement jusque dans le fond de son être. Le suprême appel qu'il adressa au Père Hyacinthe est, comme l'a dit M. Émile Ollivier, un des cris les plus pathétiques qui soient sortis du cœur humain.

V

Montalembert était destiné à connaître une épreuve plus douloureuse encore que celle de voir sa foi désertée par ceux qui l'avaient personnifiée à ses yeux : c'était d'être, ou du moins, de se croire lui-même abandonné et désavoué par cette Église, à la défense de laquelle il s'était si passionnément consacré. Souffrir pour elle, comme on l'a si bien dit, c'était son ambition, mais souffrir par elle, quelle extrémité inattendue et cruelle ! Et pourtant, il en devait être ainsi.

Les pages qui vont suivre en donneront la preuve. Mais le lecteur pourra se montrer surpris que, après avoir parlé des épreuves de la jeunesse de Montalembert, je m'attache à raconter celles de ses dernières années, ne mettant ainsi en lumière que les déboires de cette grande vie, sans en faire connaître la partie brillante, active et glorieuse. Il y aurait eu, si mon sujet l'avait permis, une belle période à retracer : ces six années du gouvernement de Juillet, de 1843 à 1848, durant lesquelles Montalembert

personnifia, en quelque sorte. tout le mouvement catholique; surtout ces années 1849 et 1850, les plus fécondes peut-être de sa vie, où l'on retrouve partout sa parole, son action, où il ne se montre pas seulement comme un orateur, un polémiste incomparable, mais comme un organisateur de premier ordre, et où il voit ses efforts couronnés par cette grande victoire : le vote de la loi sur la liberté d'enseignement. On éprouverait un intérêt passionné à le suivre dans ces luttes mémorables de la tribune, engagées pour tant de causes justes, pour la défense des faibles, des opprimés, à assister à ces triomphes oratoires qui faisaient dire aux adversaires eux-mêmes que, dans nos assemblées délibérantes, nul n'avait obtenu un pareil succès depuis Mirabeau. La lecture des *Mémoires* du temps permet de se rendre compte de l'impression produite par certains discours, tels, par exemple, que le prophétique réquisitoire contre le radicalisme, à propos des affaires de Suisse, en 1848, et la harangue sur le retour de Pie IX à Rome, en 1849. A la suite du premier de ces discours, la séance fut suspendue, et l'on vit le chancelier Pasquier, quittant son bureau, se diriger vers l'orateur et l'embrasser en pleurant. Le second, au cours duquel Montalembert réussissait à faire applaudir sa profession de foi catholique par les deux tiers de l'Assemblée, arrachait à M. Thiers ce cri : « Vous êtes le plus éloquent des hommes. »

Si j'avais eu à peindre Montalembert dans cette période éclatante de sa vie, j'aurais eu à cœur d'insister sur son caractère, sur sa façon de lutter, bien plus que sur les péripéties de la lutte elle-même. Je l'aurais montré guerroyant comme un chevalier qu'il était, et par là, provoquant des affections passionnées chez ceux qui savaient le comprendre, des indignations haineuses chez ceux dont sa noblesse faisait, par contraste, ressortir les bas sentimens. On eût dit un croisé descendu en armes dans une école sophistique de Byzance, et plus capable de beaux coups d'épée que d'abstractions subtiles.

Mais mon but n'est pas de faire un tel récit. Je me suis attaché aux épreuves de la vie de Montalembert, et j'y ramène l'attention du lecteur parce que ce sont elles qui le présentent sous les traits que je veux peindre. C'est dans ces crises douloureuses qu'il se montre vraiment grand, qu'il est vraiment un croyant; or, c'est le croyant que ces pages doivent faire apparaître. Dieu me garde, en rappelant ces souvenirs amers, de mettre en

cause les hommes qui ne sont plus. Je n'en parlerai que dans la mesure où il est nécessaire pour apprendre à mieux connaître l'âme de Montalembert et l'ardeur de sa foi. Mais comment, à première vue, ne pas se récrier à la seule pensée qu'il ait pu démériter de son Église, trahir les siens ou être trahi par eux, cet homme qui avait affirmé sa foi avec tant d'éclat dans ses jeunes années, prêt à tout sacrifier pour la servir; cet homme en qui les évêques de France voyaient le centre et l'âme de l'action catholique dans tout le pays; cet homme dont les discours faisaient pleurer de joie Pie IX, et dont ce pape disait qu'il le considérait comme le premier de ses défenseurs et l'un de ses meilleurs amis? Le même Pontife, chassé de Rome, n'avait-il pas déclaré bien haut que c'était lui qui avait eu le premier l'idée d'organiser le denier de Saint-Pierre, et, de retour de l'exil, ne l'avait-il pas fait élire patricien romain en 1850? Louis Veuillot ne lui avait-il pas écrit un jour: « C'est mon grand orgueil d'être un de vos soldats? » Le supérieur général des Jésuites, le Père Roothan, n'avait-il pas dit de lui après lui avoir vu braver la pire des impopularités pour défendre les ordres religieux : « Je sais la reconnaissance que je lui dois, et j'espère avec la grâce de Dieu ne jamais manquer à ce qu'elle exige de moi? »

Étrange ironie de la destinée! Les premières manifestations d'un revirement si contraire à toute prévision coïncidèrent avec ce qui paraissait être un éclatant triomphe pour Montalembert, le succès de la campagne entreprise pour la conquête de la liberté d'enseignement. Il croyait, en effet, pouvoir se féliciter d'une victoire chèrement achetée, quand il se trouva en présence des plus amers reproches de la presse catholique, et d'une portion du clergé. Cette loi de 1850 n'était plus aux yeux de ses détracteurs qu'une défaillance de la raison et de la conscience : elle faisait de l'Église la servante de l'Université; Montalembert avait passé à l'ennemi, désavoué son programme; pour quelques-uns même, il était le fauteur imprudent d'un projet de loi schismatique. Ce ne fut pas trop de l'intervention personnelle du Pape, après le vote définitif de la loi, pour la faire accepter de tous et calmer les appréhensions. A l'user, on reconnut bien vite le prix de la nouvelle conquête; mais Montalembert constatait avec chagrin que les méfiances ne s'effaçaient pas; il sentait qu'il avait peine à retrouver sa popularité, et bientôt certaines circonstances

se produisirent, qui, non seulement empêchèrent de s'accentuer le mouvement de retour, mais augmentèrent les préventions et la séparation. Plus Montalembert s'était prononcé contre l'Empire, plus le clergé, les catholiques s'étaient rapprochés du nouvel état de choses et le soutenaient. Certains évêques le faisaient avec un zèle enthousiaste. L'attitude du grand orateur catholique semblait être un blâme pour ses anciens compagnons d'armes; et, à mesure que le mouvement se dessinait, emportant les esprits dans la voie de la centralisation, de l'omnipotence, lui-même était amené à réagir dans un sens opposé, à exagérer peut-être les visées contraires. Il combattait d'ailleurs ces tendances dans l'Église autant que dans l'État, les y trouvant aussi menaçantes et aussi funestes. Ainsi le péril à conjurer n'était plus le même pour les uns que pour les autres, et le dissentiment allait en s'aggravant.

Les préoccupations de Montalembert, ses craintes, ses irritations, ses vues sur la conduite à tenir, trouvèrent leur écho dans un discours célèbre qu'il prononça à Malines en 1863. Le fond de ce discours reproduit la thèse bien connue de l'orateur sur la nécessité pour les catholiques de renoncer à tout privilège et de se placer désormais sur le terrain de la liberté générale. Mais ce qui le caractérise, c'est la hardiesse, c'est la franchise avec lesquelles Montalembert se met en face de la société nouvelle, en face de la démocratie, avec l'égalité civile, la liberté politique, la liberté de conscience, et se demande dans quel esprit les catholiques doivent l'aborder. Doivent-ils se tourner résolument, définitivement vers l'avenir? doivent-ils se réclamer du passé? Quant à lui, son sentiment n'est pas douteux : il faut se tourner vers l'avenir. Montalembert indiquait nettement, sans se faire illusion, les maux et les périls de la démocratie, mais il indiquait aussi les remèdes que l'Église tient en réserve. Son discours démontrait qu'il n'y a pas une seule liberté dont les catholiques ne puissent tirer parti, dont ils n'aient besoin, et il disait cela en particulier de la liberté de conscience, commentant cette parole de saint Augustin : « La contrainte peut tout obtenir de l'homme, tout, sauf la foi. » C'était un appel, d'une éloquence entraînante, à la clairvoyante initiative, au courage et à la virilité des catholiques. Accueilli, à Malines, par des acclamations unanimes et enthousiastes que n'oublieront jamais ceux qui en furent témoins, ce discours qui touchait d'ailleurs

à maintes questions brûlantes, ne tarda pas à soulever de vives critiques. A Rome, on fut assiégé de demandes de blâme. Le Pape était sollicité de la façon la plus pressante. Il hésitait à entrer dans cette voie. Ce fut dans ces circonstances que parut, au cours de l'année suivante, l'Encyclique *Quanta Cura*, qui abordait, pour les réfuter, les erreurs émises de nos jours sur l'ordre naturel et surnaturel, sur les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, les rapports de l'Église et de l'État, la question de l'autorité et celle de la société civile. En même temps que l'Encyclique, le Vatican envoyait aux évêques un document destiné à eux seuls, qui était depuis longtemps en préparation, et que l'on connaît sous le nom de *Syllabus*. Ce document tomba promptement dans le domaine public, et les esprits que préoccupait encore le discours de Malines, y virent aussitôt une réponse à ce discours, la condamnation des idées qu'il exposait, la glorification des thèses les plus rétrogrades. Il est à remarquer que la plupart des grandes manifestations publiques, que les documens les plus importans sont d'ordinaire exposés à prendre deux significations différentes : celle que leurs auteurs ont voulu leur donner, et celle que l'opinion leur attribue sous l'empire des impressions du moment, à travers ses passions, ses colères, à travers les luttes de partis et les querelles de personnes. Et combien souvent cette dernière signification est celle qui prévaut pour la masse des esprits ! Quelque formule retentissante la caractérise, les polémiques s'en emparent, et l'usage la consacre. Ainsi en est-il advenu, ce semble, du *Syllabus*.

Au fond, qu'était ce document, sorti de la longue élaboration d'une Congrégation romaine, et rédigé dans le langage des théologiens ? Un simple index, une table des matières d'erreurs, de propositions condamnées, en d'autres occasions, par des documens pontificaux de nature diverse et auxquels on doit se reporter pour apprécier le sens exact des condamnations. Lorsqu'on prend la peine de recourir à ces rapprochemens, il faut bien constater que le *Syllabus* diffère absolument de ce que lui prêtent les interprétations hostiles. Et telle est la démonstration faite par Mgr Dupanloup dans un commentaire auquel adhérèrent 630 évêques, c'est-à-dire l'épiscopat presque tout entier, et qui fut l'objet d'un bref des plus élogieux du Saint-Père. Pie IX n'hésitait pas à dire, au cours de ses audiences, que Mgr Dupanloup avait rendu un grand service à l'Église, en expliquant et en

faisant comprendre, dans son vrai sens, le document pontifical. Depuis lors, les déclarations de Léon XIII ont été assez formelles pour dissiper toute incertitude.

Cependant, malgré les explications les plus autorisées, les adversaires de Montalembert se prévalaient du texte du *Syllabus* pour signaler ses doctrines comme dangereuses et contraires aux enseignemens de l'Église. Des approbations étaient cherchées pour ces attaques, non seulement parmi les évêques, mais jusque dans l'entourage du Pape. Montalembert s'en affligeait et s'en inquiétait. Sur le fond de ces doctrines, une simple considération de fait aurait dû suffire pour le rassurer pleinement : la Constitution belge renfermait toutes les libertés revendiquées dans son programme; or, les évêques belges prêtaient serment à la Constitution, et le Saint-Siège les approuvait. Cette solution pratique l'emportait assurément sur les discussions abstraites. Sur ce dernier terrain, Montalembert aurait pu, comme la plupart de ses amis, se rassurer par la pensée que ce que le Pape défendait, c'était seulement d'ériger les circonstances contingentes en principe universel, en idéal absolu de perfection. Sous le bénéfice de cette réserve les rédacteurs de la principale revue catholique de France n'avaient pas cessé de soutenir leurs préférences, et on ne les condamnait point. Comme l'écrivait alors l'archevêque de Paris, « ce que demandent et cherchent les peuples dans leurs aspirations inquiètes vers le progrès, la liberté et la civilisation, Pie IX ne le maudit pas; il déclare seulement ne s'être donné aucun tort à l'égard de ces choses quand on les comprend bien, et ne pouvoir pactiser avec elles quand on les comprend mal... Il ne condamne pas l'emploi du suffrage universel dans les affaires politiques; il laisse entendre que le nombre n'est pas la seule force du monde, et que la multitude elle-même a besoin d'avoir raison pour valider ses actes... En un mot, et pour vous rassurer, l'Encyclique ne vous interdit pas d'être de votre temps qui en vaut bien un autre et ne fait pas trop médiocre figure dans l'histoire de l'Église et du monde. »

Mais à côté des principes, on s'en prenait aussi à certaines paroles hasardées qui avaient pu échapper au vaillant lutteur; lui-même ne contestait pas qu'il lui fût arrivé de soutenir des théories excessives avec une logique trop absolue, et d'apporter dans la manifestation de ses pensées une violence passionnée. Son sage ami, M. Foisset, en l'avertissant que tout ce qu'il disait

était passé au crible, lui avait rappelé plus d'une fois que ses contradicteurs eux-mêmes lui reconnaissaient volontiers tous les dons, hormis celui de la mesure. Mais n'eût-on pas bien étonné un saint Bernard, bien affligé une sainte Catherine de Sienne, ainsi que le fait remarquer le cardinal Perraud, si on leur eût reproché les avertissemens, les doléances véhémentes que leur arrachaient les périls courus par l'Église? Montalembert pouvait invoquer la droiture de ses intentions et la sincérité de sa foi, et Pie IX ne s'y trompait pas. Il savait de quels sentimens et de quels principes, de quel dévouement filial s'inspirait ce grand chrétien. C'est pourquoi, tout en regrettant et désapprouvant le langage tenu par lui en quelques occasions, il se refusa toujours à l'en blâmer publiquement. Mais en dehors des manifestations officielles, il y avait eu, quelques mois avant la publication de l'Encyclique *Quanta Cura* une manifestation officieuse dont il est temps de parler. Elle était restée ignorée du public. Le P. Lecanuet l'a révélée récemment. Montalembert apprit, au mois de mars 1864, d'une manière confidentielle, par le cardinal Antonelli, répondant à une de ses lettres, les regrets et les réserves du Pape à son sujet. La forme de cette communication était discrète et toute paternelle, et elle n'avait pas empêché, paraît-il, le cardinal qui la signait, d'émettre la pensée que, dans dix ans, bien des idées, dont on s'étonnait alors, seraient d'un langage courant.

Rien, cependant, ne saurait rendre la douleur qu'éprouva Montalembert en recevant cette lettre. Après trente-cinq ans de luttes, de sacrifices, de patience, d'épreuves de toutes sortes, il se sentit atteint au point le plus sensible de son être. Mais plus la blessure fut profonde et cruelle, plus on doit admirer l'esprit de soumission et de vénération qui dicta sa réponse. Il ne faisait au surplus que s'inspirer de l'attitude qu'il avait prise avec éclat, lorsqu'un ancien ministre (1), qui avait été son collègue à l'Assemblée nationale, l'engageait à protester contre certaines tendances de la cour de Rome, et à décliner toute solidarité avec une politique religieuse qui consacrait, disait-il, le divorce de l'Église et de la société contemporaine. Il y avait répondu avec une émotion indignée, se récriant à la seule hypothèse qu'il pût, lui soldat, se révolter contre son chef, lui fils, se révolter contre

(1) M. de Malleville.

son père. Jamais le fait d'obéir à l'Église ne lui parut incompatible avec l'indépendance vraie; il aimait à répéter cette pensée de Vinet, objet fréquent de ses méditations : « Accepter une autorité est un fait de liberté. »

Ce sont aussi les sentimens qu'il témoignait lors du Concile, manifestant son opinion propre tant qu'il le pouvait faire en toute liberté, mais prêt à s'incliner devant les décisions de l'Église. Il avait toujours cru à l'infaillibilité; il ne s'élevait que contre ceux qui réclamaient une infaillibilité indéterminée, illimitée, universelle, que le Concile n'a pas sanctionnée.

Cependant, toutes ces souffrances morales devaient être, hélas! bientôt aggravées par un mal soudain et implacable. Il en ressentit les premières atteintes en 1866. Une pierre s'était formée dans les reins, et avait donné lieu à un abcès. On ne put en avoir raison par les moyens ordinaires, et les complications allèrent depuis cette époque toujours en grandissant.

Montalembert connut alors les heures les plus sombres, les plus terribles de sa vie. Méconnu, trop souvent calomnié, conscient des dangers de l'Église et ne pouvant y remédier, refoulé dans l'obscurité, l'impuissance et un sombre tête-à-tête avec la douleur physique, il lui sembla qu'il était tombé dans un abîme véritable. Il éprouva ces angoisses dont parle l'Écriture, où la vie semble tomber goutte à goutte dans le vide de l'âme : *cadit vita guttulis amarissimis*. La souffrance parfois lui arrache des cris qu'on peut prendre pour des murmures; mais, en réalité, ce qui seul domine tout, c'est l'acceptation généreuse de l'épreuve et du sacrifice, la foi toujours croissante. « Mon Dieu, s'écrie-t-il souvent, je veux tout, j'accepte tout, j'unis mes douleurs à celles de mon Sauveur, » et il demande à ses amis de prier pour que ses fautes lui soient pardonnées. Plus il est attaqué, abreuvé d'amertumes, plus grandit son attachement à l'Église. « Jamais je ne me suis senti autant de tendresse et de respect envers l'Église, disait-il à l'abbé Besson en 1869. Je veux vivre et mourir, dites-le bien, dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Je ne suis pas théologien, je ne suis pas philosophe, c'est au point de vue politique et social que je m'occupe des questions religieuses. Je le fais avec toute chance de me tromper, et en laissant à l'autorité compétente le droit et le devoir de me reprendre. »

Son état de santé, si pénible qu'il fût, n'avait pu l'amener à

interrompre ses études. Il continuait à écrire l'histoire des moines d'Occident. « C'était un grand spectacle, a dit Prévost-Paradol, que de le voir poursuivre ses travaux accoutumés au milieu des plus vives douleurs, et servir, de toutes les forces qui lui restaient encore, les grandes causes auxquelles il avait voué sa vie. » Bien qu'il soit resté lui-même jusqu'au bout, gardant ses vivacités et ses éclats, son âme s'élevait encore, se détachait, s'affinait. Il avait d'infinies délicatesses, dont voici un trait. L'abbé Besson, dans sa dernière visite, déplorait l'attitude des populations du Jura vis-à-vis de lui : « Rien ne vous a détaché de nous, disait-il, et cependant nous avons été bien ingrats. — Non, mon ami, ce sont les temps qui l'étaient, non les hommes. »

Sans cesse, il revient à parler de son amour pour l'Église, il ne craint pas de se répéter. « A soixante ans que je vais avoir bientôt, écrit-il dans l'automne de 1869, je sens que j'aime l'Église et que je crois en elle avec une tout autre énergie qu'à vingt ans. Les prodiges de vertu et de sainteté qu'elle offre à mon admiration quotidienne, dans les recoins les plus obscurs du monde, me touchent jusqu'au fond des entrailles, et font plus que de me consoler des nuages et des ombres qui obscurcissent ses rayons les plus élevés... Ne pouvant plus la servir ici-bas, je lui garderai du moins, jusqu'au jour où ses derniers secours viendront adoucir la fin de mes trop longues souffrances, je lui garderai une âme plus que jamais docile à ses sublimes enseignemens, plus que jamais avide de ses consolations surnaturelles, plus que jamais éprise de sa divine beauté. »

Des hauteurs où l'avait élevé sa foi (1), les petitesses des hommes ne pouvaient lui cacher la grandeur de Dieu. Dans une lettre écrite la veille de sa mort, et que l'on trouva sur sa table, il disait au baron de Hübner, à propos de sa *Vie de Sixte-Quint :* « Vous n'avez dissimulé ni les ombres ni les taches, qui sont inséparables de l'élément humain, toujours si visible et si puissant dans l'Église, et par cela même vous faites d'autant mieux ressortir l'élément divin qui finit toujours par prévaloir, en nous inondant de sa douce et convaincante lumière. » C'est, en effet, inondé de cette douce et convaincante lumière qu'il est mort tout à coup, un matin, le 13 mars 1870. Il s'était attaché depuis quelque temps à réunir, parmi les textes de la Sainte Écriture

(1) Lettre à lady Herbert, 1869.

qui se rapportent à la mort, les plus propres à inspirer le repentir et à préparer à l'éternité. Tout entier à ces hautes pensées, il n'avait plus rien à craindre des surprises de la dernière heure, et il a pu, suivant le mot de Bossuet, entrer, sans s'émouvoir, dans les profondeurs de Dieu.

VI

Combien puissantes devaient être les raisons de croire d'un homme qui avait triomphé de telles épreuves ! Les écrits, les entretiens de Montalembert permettent de s'en rendre compte.

J'ai essayé de les résumer en m'aidant de mes souvenirs personnels. Je crois qu'elles peuvent être ramenées à quelques-unes qui furent décisives. Dès sa jeunesse, lecteur assidu des livres sacrés, pénétré de l'importance des preuves historiques qu'ils renferment, Montalembert y trouvait sans doute un fondement pour sa foi; mais, à vrai dire, ce n'est point là qu'il a cherché les motifs de crédibilité qui l'ont décidé. Chaque esprit, d'ailleurs, a les siens et est frappé par tel ou tel aspect particulier de la vérité. Initié, un des premiers en France, au mouvement naissant de la critique rationaliste en Allemagne et en Angleterre, par suite de ses séjours en ces deux pays, il n'en avait pas été ébranlé. Au delà des difficultés soulevées par cette critique, au delà des argumens et des hypothèses qu'elle invoquait et qui n'ont pas beaucoup varié, ce qui le frappait, c'est la place tenue dans l'histoire par les doctrines du Christ qui ont renouvelé la conscience humaine, par l'Église qui les représente, qui vit et s'étend, en dépit de toutes les causes de destruction, en dépit des faiblesses qu'elle traîne après soi. Appréciant les doctrines, moins d'après leur vérité spéculative que d'après leur aptitude à procurer le progrès et le bonheur, il constatait que ce qu'il y a eu de meilleur dans l'humanité, depuis la venue du Christ, elle le lui doit, et il estimait qu'il était impossible d'expliquer, par des raisons purement naturelles, une pareille influence.

Historien, il étudiait surtout le christianisme dans les faits. Il le suivait dans son action civilisatrice, dans le renouvellement et la transformation des peuples, dans l'immense révolution qu'il a accomplie par le relèvement de la condition de la femme et par la restauration de la famille. Il le voyait faire fleurir, dans des sociétés vieillies, décrépites, les plus admirables vertus ;

dompter, discipliner, métamorphoser les nations barbares ; réaliser les enseignemens du Sermon sur la Montagne et triompher du plus redoutable tyran auquel l'humanité soit assujettie, l'égoïsme ; susciter sur tous les points du globe, et depuis des siècles, en faveur des misérables, des prodiges de générosité, d'amour, d'héroïque charité ; s'incarner dans des créatures idéales telles que l'antiquité, non seulement n'en a jamais connu, mais n'en a même pas soupçonné de semblables : un saint François d'Assise, un Fra Angelico, un saint Vincent de Paul. Il constatait enfin, chez des chrétiens éminens, la réunion de dons presque toujours divisés : la supériorité intellectuelle associée au dévouement sans limites et à l'intégrité de vie, triple autorité dont la présence exclut véritablement la possibilité de l'erreur. Cette parole de saint Augustin : *Ubi magnitudo et ipsa veritas est*, lui revenait sans cesse à l'esprit. Il croyait que là où la grandeur d'âme, où la beauté morale a trouvé sa plus haute expression, là est la vérité. En un mot, comme il l'écrivait dans une lettre célèbre, il était épris de la divine beauté du christianisme, et c'était sa première raison de croire.

L'expérience de la vie devait ajouter singulièrement de force à une autre raison de croire qui avait impressionné sa jeunesse. On se rappelle dans quelles circonstances s'était posé devant lui le problème du mal, et quelle solution il y avait donnée. Dans le cours de ses dernières années, après avoir reconnu que « l'Église reste seule dépositaire des vertus dont l'accès est le plus difficile à l'homme, et qui lui sont le plus nécessaires, » il fait la remarque que « seule elle possède la clef des deux grands mystères de la vie humaine : la douleur et le péché (1). » Il ne trouve ailleurs ni explication plausible, ni remède efficace. Les ironies dont est l'objet la théorie de la déchéance originelle ne lui ôtaient pas la vue claire des faits. Il lui suffisait de l'expérience journalière pour reconnaître que les penchans vers le mal dominent les divers instincts de l'enfance et qu'il y a nécessité de les combattre. Il lui suffisait de prêter l'oreille pour entendre la longue plainte dont les siècles nous renvoient le tragique écho, ce cri de notre misère, décisif témoignage d'un équilibre rompu dans la nature humaine.

Il en était frappé comme Pascal, et l'observation des faits

(1) Lettre à lady Herbert (1869).

l'avait amené à tirer des leçons de l'histoire cette conclusion que devait formuler Taine : « qu'il n'y a que le christianisme, que le vieil Évangile, pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds. »

Quant à la douleur, si elle ne lui apparaissait dans les doctrines anciennes que comme un véritable non-sens, ne laissant d'autre alternative qu'un désespoir écrasant ou une révolte stupide et vaine, il en trouvait également dans le christianisme une explication qui était un apaisement pour son esprit et une justification pour sa foi : l'abus de la liberté amenant le désordre, l'épreuve, la souffrance ; et ensuite, l'harmonie reconstituée victorieusement dans la lutte par cette même liberté, aidée d'une force supérieure, soutenue par des perspectives consolantes, radieuses. Il ne prenait pas le change, en présence de l'attitude de quelques hommes qui paraissent maîtriser la douleur avec des vertus toutes païennes, se déclarent jaloux d'accepter la fatalité des lois de la nature, fiers de remplir un rôle dans le jeu de l'univers et de s'évanouir, à l'heure de la mort, « dans le tout sublime. » Il savait bien que ces grands mots n'en imposent pas à la masse des hommes, que le néant ne saurait être une solution pour eux. Il avait entendu trop souvent, quand l'orgueil se taisait, les incroyans confesser eux-mêmes « le désespoir qui s'était emparé d'eux, le jour où, pour la première fois, il était entré dans leur esprit que la mort pouvait être une extinction de l'amour, une séparation des cœurs, un refroidissement éternel, » où, d'un instant à un autre, « les êtres qui faisaient leur vie morale pouvaient leur être enlevés et ne leur seraient jamais rendus (1). »

Mais ce qu'il ne se lassait point d'admirer, et ce qui fortifiait encore sa croyance, ce n'est pas seulement que la douleur soit expliquée, consolée, vaincue par le christianisme, c'est qu'il la transfigure au point que ce qui était humiliation, châtiment, devienne instrument de triomphe et cause d'allégresse ; c'est qu'il fasse de la douleur, du sacrifice, volontairement acceptés, une illumination, un affranchissement, et la source même des plus grandes vertus, des plus hautes actions.

(1) M. Guyau.

Enfin, parmi les religions qui existent, le christianisme seul, et c'était une des considérations qui l'impressionnaient le plus, lui semblait réellement capable de faire l'éducation de l'âme, de mettre en valeur ses ressources, d'assurer son triomphe sur les forces inférieures et animales, de tourner, en un mot, toutes ses facultés vers leur objet. Étant hors de conteste qu'il n'y a point d'éducation si l'on n'a pas d'idéal à proposer, Montalembert n'en voyait point de véritable en dehors du vieil idéal chrétien. Bien des efforts avaient été sans succès tentés sous ses yeux pour en découvrir un qui ne s'inspirât point de l'Évangile. Tour à tour, il avait vu proposer à l'âme humaine, comme idéal, l'action, l'humanité, la patrie, l'honneur, la science, sans qu'aucun de ces objets la pût satisfaire. L'action ? Elle n'est pas une fin par elle-même, elle implique un but : il faut savoir quel but. — La patrie et l'humanité ? Cela suppose des sacrifices à l'intérêt commun. Qu'est-ce qui détermine à faire ces sacrifices ? — L'honneur ? Combien il est insuffisant pour soutenir le combat de la vie ! Quelle frêle barrière, et combien vite emportée par les passions ! — La science ? Que peut-elle pour résoudre le problème de la destinée, pour expliquer l'univers, pour fournir un fondement à la vie morale, pour faire pratiquer la vertu ? Qu'a-t-elle ajouté, depuis des siècles, aux enseignemens du Sermon sur la Montagne ?

Montalembert sentait bien qu'avec l'idéal chrétien, il ne s'agissait plus d'un idéal vague, indéterminé, fuyant, d'une formule vide et creuse. Cet idéal s'incarnait à ses yeux, dans une personne, dans une doctrine, dans une société : le Christ, l'Évangile, l'Église. Que n'a-t-il vécu un peu plus longtemps ! Il aurait vu établi par des faits, par des aveux précieux et autorisés, ce qu'il avait si souvent affirmé : l'impossibilité de remplacer, dans l'éducation de l'enfance surtout, cet idéal chrétien. Il aurait entendu des rapports officiels, des rapports émanant des plus hautes autorités universitaires, signaler le déficit qui résulte dans notre budget moral de l'absence de cet idéal, le scepticisme de la vie engendré par le scepticisme des idées, la disparition de ce frein intérieur qui dispense de tout autre, nul souffle de l'esprit, partout des voix de sensualité, de haine. Dans quelques pages superbes des *Moines d'Occident*, Montalembert a décrit l'éducation de l'âme faite par le christianisme, l'action de la foi dans cette éducation, de la foi créatrice, seule source d'énergie supé-

rieure, et il a montré l'homme, à l'aide de la grâce, agrandi, transfiguré, s'élevant au-dessus des conditions ordinaires de la nature. C'était là véritablement pour lui le *surhomme*, le surhomme si peu compris par Nietzsche et Emerson. Ils l'ont cherché dans des êtres extraordinaires qui rompraient avec l'humanité, hors de toute proportion avec elle, la dépassant le plus souvent par leur égoïsme. Montalembert a vu le *surhomme* dans ces êtres lumineux et forts, faits pour le bonheur de l'humanité : les saints.

Ce n'est pas assez de savoir pourquoi Montalembert a cru, il faut savoir ce qu'il a trouvé dans sa foi. Elle lui a procuré tout d'abord des jouissances d'un prix inestimable, — c'est lui qui parle, — en le faisant vivre de la vie de toutes les grandes âmes enfantées par le christianisme. La contemplation de leur beauté avait été une de ses raisons de croire; leur société a été sa consolation, sa joie suprême. Peu d'hommes auront connu autant que lui ce que l'Église nomme la communion des saints. L'étude de l'histoire l'avait rendu familier avec ceux qui ont illustré la grande famille religieuse à laquelle il appartenait; ses travaux lui avaient fait découvrir bien des créatures d'élite, telle cette sainte Élisabeth dont il s'était épris. Ces âmes avaient eu la même foi que lui, le même amour les avait entraînées vers un but identique; il sentait toute la force des liens mystérieux qui l'unissaient à elles et le rapprochaient du monde invisible où elles étaient entrées déjà.

Que de fois, — il nous l'a raconté, — dans le silence des nuits, sous le toit du vieux manoir où il écrivait l'histoire des moines d'Occident, « il avait cru voir apparaître l'imposant cortège des saints, des pontifes, des docteurs, des artistes, des musiciens, des maîtres de la parole et de la vie, issus de siècle en siècle, en rangs pressés, de la souche chrétienne. » Ils lui apparaissaient, comme en ces fresques magistrales peintes par Flandrin sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul : l'Église souffrante, militante, triomphante; longue procession des âmes altérées d'infini, en marche vers l'adorable figure du Christ, du Médiateur entre Dieu et le monde, du Libérateur des nations.

Voilà un des premiers biens que lui apportait sa foi. Elle lui en apportait un plus grand, en lui donnant la vue claire du but, qui est de nous rapprocher tous les jours de l'idéal évangélique et de préparer, en pratiquant les enseignemens du Christ, notre

union avec le Bien suprême. Tous ses devoirs devenaient ainsi lisibles en Dieu. Il en tirait une paix, une assurance d'autant plus appréciées, qu'il entendait, non loin de lui, la voix d'un philosophe (1) se plaindre « de ce que tout soit mystère, sujet de doute et d'alarme, quand la raison chargée de la conduite de la vie tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même, ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission. » Et en même temps que sa foi lui procurait la vue claire du but, elle lui procurait le point d'appui nécessaire pour l'atteindre, pour écarter les obstacles. Il sentait la nécessité de ce point d'appui et comprenait la portée du *væ soli* prononcé par Maine de Biran. « Malheur à l'homme qui ne s'appuie que sur lui-même! » Il comprenait « que, si l'homme le plus fort de raison, de sagesse humaine, ne se sent pas soutenu par une force, par une raison plus haute que lui, il est malheureux, et quoiqu'il en impose au dehors, il n'en impose pas à lui-même. » Ce secours, Montalembert le rencontrait dans la doctrine catholique, où tout est ménagé, prières, sacremens, pour fortifier et élever l'âme. Il le trouvait dans la société religieuse, au sein de laquelle il vivait, dans cette société spirituelle dont le Christ est le centre et le lien, où sa personne vivante se prolonge et subsiste; société où, d'un bout du monde à l'autre, les âmes se touchent et s'entr'aident; société qui établit entre les vivans et les morts une circulation de perpétuelle charité et réalise la solidarité universelle; société à la fois progressive et immuable, combinant ses éternels principes avec les vicissitudes de la vie sociale, pliant la rigueur de sa discipline aux variations des temps et des peuples, reliant et maintenant dans l'unité les Églises particulières, par l'autorité toujours active et vivifiante d'un chef suprême, associant à une propagation constante au dehors un rajeunissement intérieur qui déconcerte les préventions les plus hostiles. On a pu juger par plus d'une de ses lettres, au cours de la lutte avec Lamennais, à quel point il appréhendait de se séparer de cette société religieuse, de la communauté des fidèles. Il déclarait que rien ne saurait l'y décider. Il avait pu se convaincre déjà de la justesse de cette remarque de Lacordaire, « qu'il n'y a plus de lien nulle part, et que l'Église est aujourd'hui la seule société qui subsiste, » remarque qui rencontre

(1) Jouffroy, *Mélanges philosophiques.*

aujourd'hui une confirmation inattendue sous la plume d'un chef de parti célèbre, déclarant « qu'il n'y a plus d'idées communes qui rapprochent les hommes, qu'il n'y a plus d'unité humaine (1). » Mais si Montalembert se sentait appuyé, soutenu au sein de cette société, il n'y était pas absorbé, encore moins annihilé; il n'y cherchait pas un moyen de se dispenser de l'effort, de penser par lui-même, de se dérober à la responsabilité de ses actes. Sa personnalité, — on a bien pu s'en apercevoir, — est demeurée active et entière. Il n'en avait que plus de vitalité, démontrant bien par son exemple que, « si la foi est un don de Dieu, elle est aussi un effet du raisonnement, que c'est le consentement de nous-mêmes à nous-mêmes, que c'est la voix constante de notre raison et non des autres, qui nous fait croire. » La religion de l'esprit n'était pas séparée en lui de la religion de l'autorité; il n'opposait pas la liberté à la tradition, à la règle; il pensait de l'autorité ce que Pascal dit de la raison; il pensait que deux excès sont à éviter, — exclure l'autorité, n'admettre que l'autorité, — la religion véritable devant nécessairement participer à la fois de la liberté et de l'autorité.

Le lecteur ne regrettera pas d'avoir pénétré un peu avant dans l'âme de ce croyant et d'avoir recherché les mobiles de sa foi. Il reste à dire en quelques mots l'influence exercée par cette foi si vive, et ce qui subsiste de son action.

VII

A en croire certains jugemens, — et je ne parle pas des plus passionnés, — il y aurait eu chez Montalembert une disproportion entre la vigueur de son talent et la mesure de son action. « Il se serait agité et n'aurait pas agi. » Romantique du catholicisme, il se serait consumé de son propre feu dans la solitude indépendante de ses opinions. Il n'aurait pas su faire de sa parole un guide pour ses contemporains. Esprit brillant, il se serait laissé prendre aux préjugés de la chimère rétrospective et de l'absolu, échappant aux difficultés pratiques et se jetant hors de la réalité.

Il suffit d'envisager la période active de la vie de Montalembert pour reconnaître ce qu'il y a d'injuste, de faux dans cette

(1) M. Jaurès.

appréciation. Nous demandons qui a jamais déployé plus de qualités pratiques que l'organisateur des forces catholiques sous la monarchie de Juillet; par qui l'on a vu mener avec plus d'énergie, d'esprit de suite, d'habile tactique une campagne couronnée d'un succès aussi éclatant, puisqu'elle a abouti à la conquête de la liberté d'enseignement; qui a mieux su calculer ce que ses moyens d'action lui permettaient d'obtenir, ce que les forces de ses adversaires lui interdisaient d'espérer; qui a su plus sagement faire consacrer, en temps utile, les avantages acquis et les rendre définitifs, au lieu de s'engager dans la poursuite d'espérances décevantes. J'ajouterai que, pour porter sur Montalembert un jugement équitable, ce n'est pas seulement sur le terrain des grandes luttes religieuses et politiques qu'il faut le voir à l'œuvre, mais partout où il a porté son initiative hardie et judicieuse, son zèle inlassable, son action féconde. Quels services n'a-t-il pas rendus, par exemple, à l'art français? Quels efforts n'a-t-il pas tentés avec succès pour sauver du vandalisme nos plus illustres monumens? Ne lui doit-on pas une sorte de réveil dans le sentiment de l'art chrétien, et comme une nouvelle renaissance?

Mais quand on pose la question de savoir quelle influence Montalembert a exercée sur ses contemporains, et ce qui en subsiste aujourd'hui, un fait indéniable se présente aussitôt à l'esprit, et il est capital : l'enthousiasme qu'il a inspiré à la jeunesse. Voilà par où il a agi sur les esprits, et non seulement pendant sa vie, mais encore à l'heure présente. Je pense qu'il m'est permis d'apporter ici un témoignage personnel. J'ai connu le comte de Montalembert dans ses rapports avec les jeunes gens. J'ai pu juger de sa bienveillance incomparable envers les plus humbles comme envers les plus distingués, je l'ai vu, les éclairant de ses conseils, les réconfortant, les suivant avec intérêt dans leur carrière, de loin comme de près. C'est même grâce à lui, représenté quelquefois comme altier et hautain, que j'ai compris toute la portée de ce mot bienveillance, qui signifie la volonté du bien des autres! C'était, en réalité, plus que de la bienveillance. Il disait qu'il avait l'amour de la jeunesse, et il en a donné mille preuves. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il a conservé dans ses relations avec elle la flamme, la séduction, la fraîcheur de sentimens et d'idées que respirait son adolescence. Mais si j'ai la mémoire de ce que fut Monta-

lembert pour les jeunes gens, si je me souviens de ce que je lui dois, de ce qu'il a réveillé, excité en moi, j'ai pu voir aussi de quelle admiration et de quelle reconnaissance la jeunesse était animée envers lui.

Cette influence sur la jeunesse, il ne la devait pas seulement à sa nature chevaleresque, enthousiaste, généreuse ; il la devait aussi au sens très juste qu'il avait des aspirations et des besoins de son temps ; il la devait par-dessus tout à la foi qui, partant de son âme, allait ébranler les autres. « Tâchons de croire à quelque chose, disait, hier à peine, un homme d'un esprit fin et clairvoyant, que la mort a emporté, tâchons de croire à quelque chose, si nous voulons que les jeunes gens croient en nous (1). » Tous ceux qui, aujourd'hui, à Paris ou dans les centres actifs de province, sont en contact avec la jeunesse, peuvent constater à quel point rayonne encore dans ces milieux le souvenir de Montalembert. Il y a laissé des fermens de vie, une aversion des choses basses et viles, un désir de se dévouer dont on voit et dont on verra plus encore les effets. Je ne suis pas de ceux qui désespèrent. Il m'est arrivé de soutenir, dans un livre qui date d'une quinzaine d'années, qu'il s'est produit en France, dans la dernière période de cinquante ans, une véritable renaissance religieuse. Cette renaissance, je me gardais bien d'être assez injuste pour la rapporter uniquement à Montalembert et à ses amis, alors que bien d'autres, dans des camps différens, y ont travaillé avec tant d'ardeur et d'éclat, et en peuvent revendiquer leur part. La thèse a paru à quelques-uns d'une confiance paradoxale, même à l'époque où elle se produisait ; et je ne sais ce que ceux-là en diraient, aujourd'hui que l'exaspération du sentiment antichrétien est devenue si violente, que nos libertés sont en partie détruites, qu'un abîme semble séparer l'Église de la société moderne. Pourtant, ma conviction ne s'est pas modifiée. Je ne crois pas que l'admirable mouvement pour lequel se sont passionnées les âmes les plus vaillantes de notre temps, se résume en une vaste faillite. Le changement qui s'est accompli dans les classes élevées, au point de vue religieux, subsiste toujours. Et quant au peuple, le vrai peuple est, au fond, bien éloigné d'être hostile à la religion chrétienne. S'il se montre rebelle à l'ingérence du clergé dans les affaires politiques, il

(1) Larroumet.

reste volontiers en paix avec les croyances religieuses, quand de perfides et constantes excitations ne l'en détournent pas, et surtout quand ces excitations n'ont pas pour complice le gouvernement lui-même, maître omnipotent d'un pays centralisé comme la France.

Veut-on mesurer le changement qui nous sépare de l'époque où débutait Montalembert? Ce trait seul va en donner une idée. En 1847, O'Connell mourant traversait la France, se rendant en Italie. Montalembert, avec une délégation de catholiques, le saluait à son passage. « Nous étions, dit Louis Veuillot, qui fait ce récit dans ses *Mélanges*, quinze ou vingt, pas plus, tous inconnus, excepté Montalembert qui nous conduisait. Dans ce grand Paris, nous formions à peu près tout le parti catholique. Si Montalembert avait voulu réunir des notoriétés, il eût risqué d'être seul. » Eh bien! supposons qu'un autre O'Connell traverse aujourd'hui Paris, et qu'une délégation de catholiques soit chargée de le saluer. L'embarras ne serait-il pas de restreindre le nombre des hommes marquans qui la composeraient plutôt que de l'augmenter? N'a-t-on pas aussitôt présens à l'esprit les noms les plus autorisés, voire les plus illustres, dans les corps savans, dans la politique, dans les affaires, que n'arrêterait aucun respect humain?

On peut s'en référer à un autre témoignage, à l'un de ceux qui permettent le mieux de juger de la vitalité et des progrès d'une croyance : les sacrifices qu'elle inspire, les sacrifices d'argent en particulier. Or, en quel temps les catholiques ont-ils consacré des sommes plus considérables, dans un aussi court laps de temps, à la création d'écoles libres, à la création de grandes œuvres charitables? En quel pays a-t-on assisté à un tel spectacle? Et si l'on regarde aux manifestations de l'opinion, ne voit-on pas que, dans la presse, les organes les plus anciens, les plus lus, et, parmi les périodiques, les revues qui ont le plus d'autorité, sont, ou favorables à la religion, ou respectueux et très décidés dans la défense de la liberté religieuse. La défaite momentanée de la liberté est lamentable, sans doute; mais il n'y a pas de cause désespérée quand les sentimens qui l'ont fait triompher une fois, subsistent encore dans le cœur de ses partisans.

Je n'ai parlé que de l'influence exercée par Montalembert dans son pays. J'aurais pu invoquer bien des faits, — M. le vicomte

de Meaux en a recueilli plus d'un, — pour montrer ce qu'elle a été, ce qu'elle est aux États-Unis; et je ne sais pas s'il est un nom français qui soit aussi souvent que le sien rappelé avec honneur dans les discours et les écrits des grands prélats américains. Je trouverais dans les *Mémoires* d'un député catholique au Parlement allemand, mort aujourd'hui, qui a eu son heure de célébrité, le docteur Reichensperger, de Cologne, des preuves aussi de ce que les parlementaires. les catholiques allemands, ont dû à son exemple et à son programme. Mais cela me conduirait trop loin. Pour se rendre compte de ce qui subsiste aujourd'hui de l'action exercée par Montalembert, il faut chercher dans quelle mesure s'est réalisé l'ensemble du programme pour lequel il a combattu. Or, ce programme, qu'on ne saurait sans erreur renfermer tout entier dans le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement, a visé trois points principaux. Montalembert s'est proposé d'amener les catholiques de France à se placer définitivement sur le terrain de la liberté générale et à renoncer à tout privilège; il a cherché à procurer au clergé, à côté de l'autorité qu'il devrait à la piété et aux bonnes mœurs, source première de l'efficacité de son apostolat, l'influence que peut lui assurer une instruction solide et une initiation sérieuse aux progrès scientifiques modernes. Il s'est appliqué enfin à étendre l'action des laïques pour les mettre à même de seconder plus efficacement l'Église.

On pouvait discuter en 1844 sur l'opportunité et la légitimité de l'intervention des laïques; les polémiques ne firent pas défaut. Ce furent des évêques eux-mêmes qui pressèrent Montalembert d'agir et de créer un centre d'action laïque. Mais depuis lors cette intervention, quand elle conserve son caractère et ses limites, n'est même plus débattue; elle se produit tous les jours sous toutes les formes, dans le domaine de l'école, des œuvres charitables, dans le domaine de la presse. Avec l'importance que les questions sociales ont prise, il n'en pouvait être autrement, et aujourd'hui surtout, que les associations, les sociétés légales jouent un si grand rôle, cette intervention est devenue indispensable. L'Église tire du concours de laïques éminens un profit d'autant plus précieux, une autorité d'autant plus grande, que la hiérarchie ecclésiastique ne se recrute plus à présent dans les hautes classes de la nation. Voilà un premier point du programme de Montalembert qu'on ne saurait donc taxer de chimérique.

En ce qui touche l'Église et le mouvement scientifique, il avait émis la pensée, dès 1828, que, parmi les armes auxquelles le clergé pouvait avoir recours pour reconquérir l'opinion, il y en avait deux qui seraient particulièrement efficaces : l'instruction et l'indépendance. L'ascendant de l'Église ayant tenu jadis, en très grande partie, à ce qu'elle portait le sceptre de la science, ne fallait-il pas qu'elle le reprît en main pour retrouver son prestige, et qu'elle initiât le jeune clergé aux sciences modernes, aux choses applicables dans le siècle où il vit, dans le monde sur lequel il doit agir ? Montalembert était si pénétré de cette pensée qu'il n'hésitait pas à écrire que : « craindre la science dans l'intérêt prétendu de la religion, ce serait douter de la vérité. » Or, depuis la création de l'École des Hautes Études des Carmes à Paris, quels progrès ! La fondation des Instituts catholiques, si elle a été la plus importante manifestation de ce grand mouvement, est loin d'en être demeurée la seule. L'organisation des congrès internationaux de savans catholiques par Mgr d'Hulst a bientôt suivi ; et l'on n'a pas oublié avec quel éclat a été tenu à Munich le plus récent de ces congrès. Mais surtout, quelle émulation dans le clergé pour conquérir les grades universitaires, voire les plus élevés, et de quelle autorité jouissent dans toutes les branches, dans toutes les directions, ceux de ses membres auxquels les Académies ont ouvert leurs portes, ou, tout au moins rendu hommage ! Et de quels encouragemens ces progrès n'ont-ils pas été l'objet de la part de Léon XIII ! On n'a pas oublié le vœu si fortement exprimé dans les Encycliques : « que les études du clergé s'harmonisent avec les progrès et les conquêtes de la raison, de la science moderne, que la science dans le clergé rayonne, s'affirme, renverse les fausses idoles élevées par les faux savans, pour saisir la masse des esprits et la conduire à la vérité. » Aucun esprit impartial ne saurait contester l'importance du mouvement qui s'est produit à la suite de tels encouragemens. Une revue (1), qui ne peut être suspecte de flatterie envers l'Église, reconnaissait, hier à peine, « qu'il ne pouvait plus être question de l'attaquer aujourd'hui avec les misérables chicanes d'une érudition plus brillante que sûre ; que la science catholique a fait ses preuves, et qu'elle n'a à redouter aucun progrès, aucune recherche historique ou autre. »

(1) *Revue de Métaphysique et de Morale.*

Mais s'il y a un point du programme qui semble avoir reçu des faits une consécration éclatante, c'est celui que j'ai énoncé en premier lieu. Il serait vain de rappeler l'insistance avec laquelle Montalembert a démontré aux catholiques qu'ils ne devaient plus chercher leur sûreté que dans la sûreté de tous, qu'ils devaient se réclamer du seul droit commun, et se placer sur le terrain de la liberté générale. Jusque dans les derniers jours de sa vie, il a fait entendre à ce sujet de solennels avertissemens, et l'on pouvait se demander s'il serait écouté, quand on se souvient des contradictions qui l'accueillirent jusqu'à la fin, en dépit d'expériences chaque jour plus décisives. Eh bien! dans un document public, considérable, qui date de 1902, *dans la pétition adressée aux sénateurs et aux députés en faveur de la demande d'autorisation faite par les Congrégations*, ce n'est pas dix, vingt évêques qui signent ce programme, c'est l'Épiscopat français tout entier; et on peut le voir déclarer d'une voix unanime qu'il faut se placer « sur le terrain de la tolérance mutuelle, de la liberté égale pour tous. » Le document dont je parle affirme que c'est là plus que jamais « le seul terrain où tant d'esprits divisés peuvent s'unir et reconstituer l'unité morale du pays. » Il proclame, « conformément à la doctrine traditionnelle du Saint-Siège, que l'Église ne proscrit, en principe, aucun régime politique. » Il reconnaît que les populations appréhendent l'ingérence de l'Église dans les affaires politiques, mais il estime que la nation en masse veut le maintien de la religion, et il fait appel à la France libérale tout entière, sans distinction de parti ou de croyance, pour sauvegarder les libertés fondamentales. Certes, Montalembert ne pouvait s'attendre à une justification plus éclatante, et il serait étrange que, à l'occasion d'un fait de cette importance, son souvenir ne fût pas rappelé.

Mais il semble qu'il convienne à bien d'autres égards de ramener l'attention sur lui. Pour chaque époque, il y a des exemples qu'il est opportun d'offrir aux méditations des contemporains. Aucun enseignement ne saurait être plus propre à faire ressortir les qualités ou les vertus qui leur manquent, les défaillances dont ils doivent se garder. En un temps où la conscience, le sentiment de la justice et du droit se trouvent atteints, où la notion de l'idéal disparaît, en un temps qui n'admet l'effort que pour satisfaire la passion de jouissance et d'argent, ce n'est pas sans profit que les regards se tourneraient vers cette grande

figure dans laquelle semble s'incarner ce qui nous fait défaut. Les jeunes générations apprendraient de Montalembert à quelles conditions est attaché le triomphe d'une grande cause. En le suivant dans ses luttes quotidiennes, en le voyant pendant des années constamment sur la brèche, payant à toute heure de sa personne, parcourant le pays entier, suscitant les initiatives, emportant les adhésions, groupant, organisant les bonnes volontés, prompt à tirer parti de toute chance de succès, elles constateraient qu'à ce prix aucun obstacle n'est insurmontable, qu'aucun découragement n'est fondé. Instruites par son expérience, elles rendraient de plus en plus justice à l'infatigable champion (1) qui a porté le poids de tant de combats.

Montalembert a dit d'O'Connell, qu'il fut l'un de ceux qui dépensèrent le plus d'efforts pour faire l'éducation politique de leurs compatriotes. Le même jugement s'applique à lui. S'il est quelqu'un qui, par son langage et par sa vie, puisse, aujourd'hui, rendre confiance aux croyans et leur montrer la voie à suivre, c'est bien celui qui les exhortait, il y a quarante ans, dans de mémorables discours, à se préparer aux luttes, inséparables de l'avènement de la démocratie, luttes aussi rudes qu'aux temps barbares. et qui se déclarait à la fois convaincu que, sans subir la moindre altération dans la majestueuse immutabilité de ses dogmes et de sa morale, la religion catholique saurait s'adapter à toutes les transformations sociales ; c'est bien celui qui faisait apparaître dans l'avenir, au milieu des flots vacillans et agités de la démocratie, l'Église seule inébranlable, seule sûre d'elle-même et de Dieu, dégagée de toute solidarité compromettante, retrouvant dans le cœur des peuples la place qu'elle avait occupée jadis, plus puissante peut-être qu'aux siècles où elle partageait le trône des rois et des empereurs, et l'Évangile qu'elle enseigne, et que les humbles et les pauvres ont été, il y a deux mille ans, les premiers à entendre, demeurant, comme toujours, « la grande consolation et la grande lumière du genre humain. »

Léon Lefébure.

(1) *Un vero campione*, selon l'expression de Pie IX.

ESCALES AU JAPON

(1902)

DEUXIÈME PARTIE (1)

16 janvier. — Aujourd'hui, une visite dont je m'amusais d'avance, ma première à Mlle Pluie-d'Avril, dans son domicile particulier.

Et je l'ai trouvé tel que je l'imaginais, ce logis de petite cigale sans lendemain, de petite créature qui n'existe que par la grâce éphémère et le chatoiement des ateurs, à l'égal de quelque papillon éclos pour charmer nos yeux. C'est dans une vieille rue qui monte, — non vers les montagnes des temples et des tombeaux, mais vers la « Montagne ronde, » sorte de colline détachée en pleine ville et ne supportant que des maisons de thé ou des maisons de plaisir. Là, au premier étage d'une construction à la mode ancienne, toute de bois de cèdre et de papier, le nid de la petite danseuse s'avance en balcon, au-dessus des passans rares et discrets. On se déchausse, il va sans dire, dès le bas de l'escalier, garni de nattes blanches, et tout est minutieusement propre dans la maisonnette sonore, dont les bois, desséchés depuis cent ans, vibrent comme la caisse d'une guitare.

Mlle Pluie-d'Avril habite avec M. Swong, un énorme chat, matou bien fourré, d'imposante allure, qui porte une collerette tuyautée, et Mme Pigeon, une vieille, vieille femme à cheveux blancs qu'elle appelle grand'mère, — quelque « Madame Prune »

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

du temps passé, sans doute, mais qui a pourtant de braves yeux, un air de bonne aïeule, douce et presque respectable.

Après mille révérences, pendant qu'on se hâte de me préparer des bonbons et du thé, je passe du coin de l'œil l'inspection de ce logis. C'est drôle d'être là, et Mlle Pluie-d'Avril, en maîtresse de maison, comment dire ses belles manières, son affairement, et le sérieux de son impayable minois!... Un intérieur bien modeste; on est comme chez des gens du peuple, mais soigneux. Ce qui détonne seulement, ce sont les coffres de laque contenant les costumes de danse, dont quelques-uns, jetés çà et là, semblent des robes de fée qui traîneraient dans une chaumine. Aux murs, de bois sec et de papier blanc, il y a des photographies de Mlle Pluie-d'Avril et de quelques-unes de ses camarades, dans leurs rôles à succès : frimousses de jeunes chattes, avec des falbalas comme les princesses nipponnes de jadis, ou avec des perruques de douairière. Et, à titre de curiosité exotique, il y a aussi deux images européennes : l'impératrice Eugénie et le roi Victor-Emmanuel... Cependant je ne vois nulle part la table des ancêtres, le recoin vénéré, toujours un peu noirci par la fumée des baguettes d'encens, que l'on trouve dans les maisons les plus pauvres. Non, il fait défaut ici, cet autel qui est l'indice de toute famille constituée; la petite danseuse n'a donc point de parens, et n'est chaperonnée dans la vie que par ce matou sournois et cette grand'mère de hasard.

Au fait, pourquoi donc s'en est-elle allée, la soi-disant grand'mère, la vieille dame aux yeux restés honnêtes?... Et pourquoi M. Swong, assis gravement sur son postérieur, la collerette relevée en fraise à la Médicis, m'observe-t-il fixement avec ses yeux verts?... Dans ce milieu-là, tout est mystérieux et tout est possible... Cependant, non, je ne peux croire que cette éclipse de Mme Pigeon soit intentionnelle; un pareil soupçon me gâterait ce propret logis, cette petite créature fine, et la collation posée devant moi sur les nattes du plancher. Chassons le doute mauvais, et asseyons-nous par terre pour faire la dînette, avec des cérémonies, comme dans le monde...

Quand il est l'heure de prendre congé, j'embrasse Mlle Pluie-d'Avril et M. Swong, chacun sur la joue, et on me reconduit très aimablement, très cordialement, après avoir exprimé l'espérance de me revoir. Sans aucun doute, je reviendrai, car tout s'est passé à souhait, il n'y a eu nulle équivoque, et, sur la der-

nière marche du vieil escalier, Mlle Pluie-d'Avril, prosternée, son éventail à la main, me suit d'un franc et gentil sourire...

Mais qu'est-ce qu'il peut bien y avoir, dans cette toute petite tête de danseuse, et dans ce petit cœur?... Toujours la mélancolique interrogation sans réponse, que j'ai si souvent ressassée à propos d'êtres essentiellement différens de moi et indéchiffrables, chats, singes, ou enfans des races humaines très distantes de la nôtre, dont le regard était entré dans le mien par la route profonde... Et puis, quels seront ses lendemains, à celle-là, et quelles aventures l'attendent? Restera-t-elle seulement jolie en grandissant, quand la fleur de l'enfance sera fanée sur ses joues? Et alors, si elle ne l'est plus, jolie, dans quelle misère ira-t-elle finir, la petite fille aux belles robes?...

Tout en songeant à ces lendemains de Mlle Pluie-d'Avril, qui incarne encore un rêve du vieux Japon, du Japon des laques et des éventails, je retombe peu à peu dans le Nagasaki moderne, et voici les quais, les cabarets à l'américaine. C'est l'heure où la foule lamentable des ouvriers quitte les usines, visages noircis par ce hideux charbon de terre, qui aura été, plus que l'alcool peut-être, le fléau destructeur de notre espèce. Et là-bas, sur la rive d'en face, au pied de ces montagnes qui ne connaissaient naguère que les cèdres, les bambous et les pagodes, des tuyaux fument, fument, empoisonnent l'air du soir, et des machines sifflent, crient avec des voix de Guignol : là est l'arsenal maritime, où l'on s'épuise nuit et jour à construire les plus ingénieuses machines, pour ces grandes tueries d'ensemble, inconnues à nos ancêtres.

Jeudi, 17 janvier. — La pluie tombait dru sur la mer, qui en était comme criblée, qui semblait fumer au coup de fouet de ces milliers de gouttelettes cinglantes.

Dans ma chambre du *Redoutable*, — la porte fermée pour moins entendre ce perpétuel bruit des entre-ponts bondés de matelots, — un tel déluge mettait, avant l'heure, une obscurité de soir. Le piano, que je venais d'ouvrir, avait ses sons feutrés des jours où il pleut, et la pédale sourde, tout le temps maintenue à cause des voisins, atténuait aussi la musique de Wagner, comme si on l'eût jouée au fond d'une armoire close : c'était un passage de *Tristan et Iseult* que j'accompagnais, d'une manière un peu distraite tout d'abord, et que mon serviteur Osman

chantait à demi-voix. Par la fenêtre, on voyait les verdures de la rive, dans un effacement gris, des verdures mouillées, des roches mouillées, des feuillages qui se couchaient sous l'averse; on se sentait entouré d'eau, enveloppé de ruissellemens.

Porte fermée, la vie, le remuement, la clameur contenue des six cents hommes, entassés un jour de pluie dans les flancs du navire, vous arrivait bien encore, à travers les cloisons de fer; mais c'était une symphonie si habituelle que vraiment on l'entendait à peine, on l'entendait même de moins en moins, à mesure que le chant wagnérien vous prenait davantage, que la voix montait, et que s'exaltait l'accompagnement.

Or les paroles disaient : «... dans un pays lointain, dans un pays où règne l'ombre, » quand le canon tout à coup est venu ébranler ma maison blindée... Des coups espacés, à intervalles funèbres, ne rappelant pas ces saluts que, dans une escadre comme la nôtre, on entend chaque jour... Et j'ai envoyé Osman aux informations.

Il est rentré vite pour me dire, du reste sans altération notable sur sa figure joyeuse : « C'est la vieille *Queen* qui est morte! » Et un timonier, l'instant d'après, venait avec plus de correction m'annoncer aussi : « Commandant, les Anglais saluent, pour la Reine Victoria qui est décédée. » — Oh! alors, si c'est cela, tous les navires vont s'y mettre; et le *Redoutable* lui-même; nous en avons pour jusqu'à ce soir, de ces longues salves pompeuses. Reprenons donc *Tristan et Iseult*, malgré le fracas du dehors. La nouvelle d'ailleurs n'interrompt pas non plus l'exercice de gymnastique des matelots qui font les mouvemens d'assouplissement au-dessus de ma tête, ni leurs voix gaies qui comptent toutes ensemble : une, deux, trois!...

La canonnade cependant se propage sur tous les points de la baie, où sont rassemblés tant de navires de combat, et l'écho de la montagne aussi s'en mêle, répond comme un tonnerre lointain.

Or, il en va de même tout autour de la terre. Et c'est étrange, quand on s'y appesantit, la répercussion de cette mort sur le monde... Ainsi, une aïeule rassasiée de jours vient de s'éteindre là-bas, là-bas, dans une île brumeuse; des milliers d'autres créatures, un peu partout, rendaient en même temps leur âme, dont on ne s'occupe point; mais celle-ci, par une des plus antiques conventions humaines, personnifiait un peuple; alors, un réseau

de fils enveloppant les pays et les mers a propagé la nouvelle, et c'est un immense bruit, troublant le repos de tous; dans chaque lieu, dans chaque recoin où les hommes ont groupé des machines à tuer, un vacarme d'orage retentit, — comme ici même dans cette baie si éloignée et si étrangère.

D'aucuns la disaient bonne et pitoyable aux souffrances, la si vieille reine qui vient de mourir : alors, combien son déclin dut être angoissé par les spectres du Transvaal, si seulement elle avait gardé un cœur un peu maternel à travers les griseries de l'adulation et du faste. Nul ne m'était plus indifférent qu'elle, et cependant sa fin m'émeut presque, en cette pluvieuse journée d'hiver; c'est qu'elle était souveraine bien des années avant ma naissance, et, tout enfant, j'entendais souvent prononcer son nom, en ce temps-là sympathique aux Français; une période meurt avec son interminable règne, et il semble qu'elle nous entraîne un peu tous à sa suite dans le passé...

Mais, il était écrit que, dans ce pays, je ne pourrais rien prendre au sérieux... Voici maintenant que je pense à l'impression des mousmés, dans toutes ces maisonnettes perchées sur la rive, entre les feuillages trempés de pluie, à leur surprise d'entendre ces salves qui ne finissent plus; les petits carreaux de papier, les petits châssis à glissière s'ouvrant partout, dans ces logis frêles comme des jouets de Nuremberg, et des têtes gentiment comiques, se risquant sous l'averse, pour se demander les unes aux autres, après la révérence obligée : « Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle Tulipe?... Qu'est-ce qu'il se passe donc, mademoiselle la Lune?... » Alors le sourire me vient malgré moi, ce sourire irrésistible que me causent toujours les figures des mousmés ou des jeunes chats...

Sur le soir, quand le vrai crépuscule s'ajoute à la pénombre des nuages et de la pluie, la canonnade par degrés s'apaise. A longs intervalles, quelques derniers coups grondent encore, prolongés par l'écho. Et puis un infini silence retombe sur cette mort, avec la nuit qui vient : la page de l'histoire est tournée; la vieille reine commence sa descente éternelle, dans la paix peut-être, assurément dans la cendre et l'oubli...

Dimanche 20 janvier. — Les derniers chrysanthèmes, fripés par les gelées du matin, ont disparu de l'étalage de M^me^ l'Ourse, ma fleuriste ordinaire, pour faire place à des camélias et à des

branchettes de saule, ornées déjà de ces petites pendeloques jaunâtres qui sont des floraisons d'extrême renouveau. Notre séjour indéterminé dans ce pays se prolonge de semaine en semaine, et nous finirons par y voir poindre le printemps.

Dans sa vieille rue toujours en pénombre, qui longe le flanc de la montagne et les soubassemens des temples, cette boutique de Mme l'Ourse est un point où je m'arrête chaque jour, avant d'aller m'isoler là-haut, dans les bosquets des morts. Nous sommes du reste un peu en galanterie, Mme l'Ourse et moi : c'était fatal.

Sa maisonnette de bois est noirâtre, caduque comme la rue tout entière, moisie à l'ombre de ces terrasses moussues qui soutiennent les pagodes et la nécropole. A la devanture, sont accrochés quantité de tubes en bambou remplis d'eau, où trempent des fleurs, des feuillages, des fougères, des herbes. — Les Japonais, même du bas peuple, chacun sait cela, nous ont devancés de plusieurs siècles dans le raffinement des bouquets, dans l'art de composer, avec les plantes les plus vulgaires, des gerbes d'une grâce inimitable, dignes de leurs vases aux mille formes.

Avec Mme l'Ourse, — qui est dans les âges de Mme Prune, autant dire à l'époque de la vie où les femmes sont le plus aimables, — le prix des fleurs se débat toujours longuement, pour le seul plaisir de marchander, en se faisant un doigt de cour. Cela s'entremêle de madrigaux que je lui adresse sur sa personne et qu'elle sait me rendre avec une civilité parfaite; d'autres dames du voisinage sortent alors des petits logis vermoulus et sombres pour assister au galant tournoi : c'est Mme Montagne-Peinte, marchande de bric-à-brac au coin de la rue, ou Mme le Nuage qui vend des baguettes d'encens pour les Trépassés, ou encore Mme Tubéreuse, dont l'époux, au fond d'un hangar poussiéreux, redore les bouddhas centenaires et répare les autels d'ancêtres.

Lorsque ma gerbe est enfin choisie et payée, je la laisse en dépôt chez la marchande (prétexte à revenir), et je commence mon ascension à peu près quotidienne à la sainte montagne qui surplombe.

Quantité de chemins s'offrent à moi, tout le long de cette rue vénérable, où il fait plus froid qu'ailleurs, faute de soleil. Tantôt je m'en vais par les étroits raidillons qui grimpent au milieu

des roches verdies, des mousses à reflet de velours, des capillaires aux tiges de crin noir, des petites sources éparpillées sur les feuilles comme des perles de verre.

Ou bien je monte plus lentement par les larges escaliers de granit et les terrasses des temples. — Mais là, le sourire s'arrête, car, soudainement, tout devient grave, et une horreur religieuse inconnue sort des vieux sanctuaires obscurs. Il y a de quoi faire chaque jour quelque découverte nouvelle, dans ces quartiers de silence et d'abandon, étagés au-dessus de la ville, et précédés de tant de vestibules, de terrasses, de portiques sévères. Dans les cours dallées, des arbres qui ont vu passer les siècles étendent leurs grosses branches mourantes, soutenues çà et là par des béquilles de bois ou de granit; il y pousse aussi des cycas géans, dont le tronc multiple s'arrange en forme de candélabre; des cycas qui supportent le froid, admettent à l'occasion la neige sur leurs beaux plumets, — résistent aux hivers, dans ce pays, comme font du reste quantité d'autres plantes délicates, et comme les singes des forêts, comme les grands papillons pareils à ceux des Tropiques, le Japon, semble-t-il, ayant le privilège d'une flore et d'une faune qui ne sont plus de son climat. — Des galeries couvertes, aux colonnes de cèdre, entourent d'une zone d'ombre les sanctuaires presque toujours fermés, où l'on voit briller, à travers les barreaux des portes, des dorures atténuées, luire les mains et les visages des dieux assis en rang sur des fauteuils. Ces temples, comme leurs arbres, ont vu couler des années par centaines, et le moment approche où leurs boiseries, leurs laques s'en iront en débris et en cendre. Sur les autels, ou bien aux plafonds poudreux, aux frises des vieilles colonnades, derrière les toiles d'araignées, il y a partout du mystère; partout il y a de l'étrange et de l'inquiétant, dans les moindres formes des figures ou des symboles. Et on sent bien, ici, qu'au fond de l'âme de ce peuple badin, au fin fond pour nous impénétrable, doit résider autre chose que de la frivolité et du rire, sans doute quelque conception plutôt terrible de la destinée humaine, de la vie et de l'anéantissement...

En montant toujours, voici bientôt la peuplade des petits bouddhas en granit, tout barbus de lichen, et les innombrables bornes funéraires, enlacées de plantes aux minuscules feuilles; voici le réseau des sentiers qui se croisent parmi les tombes, sous les bambous et les camélias sauvages; voici tout le laby-

rinthe des morts. Et, à cette hauteur, je retrouve presque chaque fois ce soleil du soir, couleur de cuivre, qui, avant de s'abîmer là-bas dans la Mer-Jaune, s'attarde si languissamment sur ces pentes exposées au Sud et à l'Ouest, pour y apporter une tiédeur pas naturelle et comme enfermée, et me donner toujours la même illusion de serre. Çà et là, gisant sur quelque terrasse mortuaire, une chaise à porteurs, toute petite et en bois blanc très mince, comme pour promener une poupée, indique la place d'un mort nouvellement amené à ce haut domaine; c'est là dedans qu'on a apporté sa cendre, et l'usage veut qu'on laisse le véhicule léger pourrir sur place, avec les lotus en papier d'argent qui servirent au cortège. Où les brûle-t-on, ces morts, dans quel recoin clandestin, et avec quelle pudeur de les montrer? En ville on ne les rencontre jamais que déjà tout incinérés, tout réduits, tout gentils et ne pesant plus, portés allégrement à l'épaule sur des bâtonnets, dans des petits palanquins en bois blanc, d'élégante et précise menuiserie ; et quand j'ai interrogé des Japonais sur le lieu des bûchers, ils m'ont chaque fois évasivement répondu : « Dans les montagnes,... par là-bas,... par là-haut... » Il n'y a donc que de la poussière humaine, ici, point de cadavres jamais, ni de décompositions, ni de forme affreuse, et cela supprime tout effroi sous ces ombrages.

L'heure du soir est l'heure par excellence, dans ces hauts cimetières où la senteur hivernale des feuilles mortes, des mousses et des lichens se mêle au parfum des baguettes d'encens allumées sur les tombes. C'est aussi l'heure où je conçois le mieux l'énormité des distances; en regardant, du haut de mon tranquille observatoire, décliner le soleil du Japon, qui se lève à ce moment même sur mon pays, j'ai comme l'impression physique, un peu vertigineuse, de la convexité de la Terre, et de sa courbe immense. Et je me sens si loin, si loin, dans le crépuscule qui vient, que tout à coup me prend le frisson de nostalgie, au souvenir du pays Basque, ou bien de ma maison natale...

Le plus souvent il est couché, ce soleil, quand je repasse devant chez M^me^ l'Ourse, mais elle m'attend pour tirer les vieux châssis de bois qui ferment sa devanture. Avec un regard plein de sous-entendus, elle ne manque jamais d'ajouter à la gerbe achetée deux ou trois fleurs, pour moi particulièrement précieuses, parce qu'elles sont un cadeau, une surprise qu'elle me réservait.

Et maintenant, vite un pousse-pousse rapide, un coureur qui ait de bonnes jambes, afin de retraverser la ville nipponne et de ne pas manquer le dernier canot du soir. D'abord c'est la longue rue des marchands, où, devant les petites boutiques de bois, papillotent les porcelaines, les éventails, les émaux, les laques, toutes les choses maniérées et jolies que fabriquent par milliers les Japonais et que vendent les mousmés souriantes. Là défilent, dans le même sens que le mien, quantité d'autres pousse-pousse empressés qui ramènent vers la mer les officiers de notre escadre ou des cuirassés étrangers, chacun rapportant nombre de petits paquets ingénieusement ficelés, de petites caisses finement menuisées, les exaspérans bibelots auxquels ici personne n'échappe.

Le long des nouveaux quais à l'américaine, où les coureurs haletans nous déposent, on se retrouve; on se trie par nations, sous un petit vent glacé qui manque rarement de se lever le soir et d'asperger d'embruns notre retour à bord.

On nous a tant traités de pillards, dans certains journaux, nous tous, officiers ou soldats de l'expédition de Chine, que nous avons admis la dénomination « pillage » pour toute chinoiserie ou japonerie, si honnêtement achetée soit-elle, et payée en monnaie sonnante. Or, il est de règle sur mon bateau qu'après le souper, à l'instant des cigarettes, chacun doit exhiber son « pillage » du jour; la table du *carré* se garnit donc tous les soirs d'étonnantes choses, présentées par leurs propriétaires respectifs. Mon Dieu, qu'on est bien, les nuits d'hiver, en rade tranquille, installé à son bord, entre bons camarades, rentré dans cette petite France flottante qui vous porte si fidèlement, mais qui voisine tour à tour avec les pays les plus sangrenus du monde!...

Lundi 21 janvier. — Mme Prune caressait depuis de longs jours le rêve de venir me voir à bord, comme elle était venue jadis sur la *Triomphante*, — il y a tantôt quinze ans, hélas! à l'époque où s'épanouissaient, dans toute leur fraîcheur première, ses sentimens pour moi.

J'avais galamment consenti; mais, en homme correct qui craint de donner à jaser, je m'étais rendu chez Mme Renoncule ma belle-mère pour la prier de chaperonner la visiteuse. Et, afin d'enlever même tout caractère clandestin à cette entrevue, j'avais

convié aussi deux de mes belles-sœurs et quatre jeunes geishas de ma connaissance, en leur recommandant d'apporter des guitares.

Il avait fallu ensuite prévenir la police nipponne, pour les raisons suivantes. Depuis des années, le Japon détenait le monopole d'exporter dans toutes les villes maritimes de l'Extrême-Orient des jeunes personnes de caractère facile; mais le gouvernement du Mikado veut supprimer aujourd'hui cet usage, qu'il regarde comme attentatoire au bon renom national, et devient très circonspect lorsqu'il s'agit de laisser des dames seules se rendre à bord des navires.

La perspective d'être présentés à Mme Prune avait jeté parmi mes camarades un doux émoi. Ils avaient fait des frais, commandé pour la table des fleurs et de très ingénieuses sucreries. Et, à l'instant fixé, leurs jumelles se promenaient discrètement sur tous les sampangs de la rade, pour épier la venue de nos invitées.

Au bout d'une demi-heure, personne. Au bout d'une heure, rien encore. Et j'ai envoyé aux informations, sur le quai.

Des policiers, — trop peu physionomistes, hélas ! — s'étaient opposés à l'embarquement de ces dames, malgré l'autorisation accordée la veille, croyant au départ d'une relève de pensionnaires pour certaines maisons de Shanghaï ou de Singapour.

Mme Renoncule, paraît-il, toujours si maîtresse d'elle-même, avait reçu ce coup le front haut, et s'était contentée de ramener avec dignité mes belles-sœurs au logis.

Mais, à l'idée d'être prise pour l'une de ces hétaïres migratrices, qui ne craignent pas d'abandonner l'autel de leurs ancêtres pour aller vendre à l'étranger leur sourire, Mme Prune s'était évanouie.

Mercredi 23 janvier. — Je passais tranquillement, avec un de mes camarades du *Redoutable*, dans Motokagomachi, la grande rue des boutiques, regardant les bibelots extraordinaires aux devantures et les sourires de ces gentilles petites personnes, qui ont les yeux si bridés. Mais, en avant de nous là-bas, très vite un rassemblement se formait, d'où partaient des vociférations aiguës, grinçantes, rugueuses, comme celles des Chinois en guerre. Et au milieu de ce groupe excité, deux officiers français, contre lesquels semblait tournée la fureur générale !... Alors, nous sommes accourus aussi, il va sans dire.

C'étaient deux enseignes de vaisseau, arrivés d'hier à Nagasaki sur un croiseur. Des bonshommes autour d'eux avaient les poings levés, leurs courts bras jaunes sortant jusqu'à l'épaule des manches de leurs robes. Or, ces bonshommes, nous les connaissions bien : c'étaient des marchands de potiches du voisinage, chez lesquels nous avions l'habitude de fréquenter, gens à sourires et à révérences plus que personne, gens d'ordinaire obséquieux et patelins, — mais si transfigurés aujourd'hui par la colère ! Leurs petits yeux devenus effrayans, leur bouche contractée par un rictus de fauve ! Des êtres pour nous tout à fait nouveaux, imprévus, ressemblant à ces masques de guerre qui grimacent la mort, — et dont les Japonais ont bien dû en effet prendre le modèle chez eux quelque part.

Tout simplement, ces Français avaient poussé du pied le chien d'un de ces marchands, qui voulait mordre ; alors, besoin immédiat de revanche nationale contre les deux étrangers...

Le calme un peu dédaigneux des attaqués, notre arrivée aussi, à nous qui étions connus pour être d'assez faciles acheteurs, empêcha la bagarre d'aller jusqu'au premier coup de poing ; sans cela nous étions aveuglément houspillés par la foule, et non moins aveuglément traînés au poste par une escouade de police, ainsi qu'il arriva la semaine dernière aux officiers d'une autre flotte européenne.

Ce petit peuple, arrogant et plein de mystère, cache, sous ses dehors gracieux, une haine farouche pour les hommes de race blanche.

Imaginerait-on même qu'un de leurs sujets de jalousie contre les Européens est de ne pouvoir, pour cause de visage trop plat, user d'un pince-nez ? Aussi les élégans d'entre eux se hâtent-ils d'en porter, même s'ils n'en ont pas besoin, pour peu qu'ils se sentent au milieu de la figure un soupçon de quelque chose permettant d'en accrocher un.

Vendredi 25 janvier. — Le temple du Renard devient depuis quelques jours un de mes lieux de pèlerinage habituels.

Un chemin d'ombre verte, dans un repli de montagne, vous y conduit en grimpant comme un escalier au bord d'une petite cascade alerte et glacée. Il y a quinze ans, j'avais pu vivre tout un été à Nagasaki sans le connaître, et je ne l'aurais pas découvert cette fois non plus, sans les emblèmes religieux échelonnés

à diverses hauteurs parmi les branches, le long du sentier presque clandestin. Ces emblèmes sont des renards blancs, assis sur des socles, — des renards fantastiques, bien entendu, des renards déformés par l'imagination japonaise et traduits sous les traits de maigres bêtes aux oreilles de chauve-souris, montrant les dents avec un de ces rires à ne pas regarder, comme en ont les têtes de mort ; ou bien ce sont de frêles portiques de menuiserie, peints en rouge et couverts d'inscriptions noires, parfois espacés au hasard, ailleurs si rapprochés qu'ils forment une sorte de voûte rougeâtre, sous l'autre voûte si verte des feuillées. Quelques maisonnettes s'étagent aussi sur le parcours, humbles boutiques de baguettes d'encens pour le temple, de bonbons pour les enfans qui montent en pèlerinage, ou de petits renards en plâtre, longs comme le doigt, mais taillés sur le modèle de ceux de la route et montrant l'affreux rictus qui convient. Partout des branches retombantes, des mousses, des fougères ; de beaux mandariniers, garnis de leurs fruits d'or qui achèvent lentement de mûrir au soleil hivernal. Des roches polies, arrondies par le temps et que d'imperceptibles lichens ont marbrées, à l'ombre, de nuances douces et rares : des verts cendrés, des gris passant au rose. Et çà et là, posé sur quelque vieille pierre debout, un temple en miniature, de la taille d'un théâtre de Guignol, très vieux lui aussi, très fruste, mais ayant ses emblèmes énigmatiques, ses renards blancs et ses bouquets de riz apportés en offrande. La cascade, le plus souvent cachée dans des fissures profondes, vous accompagne de sa grêle musique, tandis qu'on s'élève sous les ramures, par le sentier ardu ou par les marches usées.

Enfin le temple lui-même apparaît, en avant d'un rideau de grands arbres. Un assez petit temple, mais si étrange ! Tout ouvert comme un hangar, très simple, ainsi que tous les sanctuaires de ce Dieu-là, et dépourvu d'aucune idole de forme humaine. Il est en bois, sans doute ancien, mais d'un âge indéfinissable, tant on l'a bien entretenu, tant sont soigneusement lavés ses panneaux et ses colonnes. Au milieu, descend du plafond comme un lustre un énorme grelot également en bois, sur quoi les fidèles frappent dès l'arrivée, et c'est pour que le Dieu, en train peut-être de flâner parmi les nuages, soit averti qu'on est là, que l'on demande audience. Alentour, les hommes ont arrangé cette nature, déjà presque trop jolie par elle-même,

en quelque chose de plus joli encore, de plus compliqué surtout, ajoutant des rocailles aux rochers, créant des petits ruisseaux pour y jeter des ponts. Les herbes très délicates, les mousses, toute l'exquise flore sauvage d'ici, apportent leur charme intime à ces arrangemens qui ne seraient guère que prétentieux chez nous. Par ailleurs, ce temple, ces objets symboliques, déroutans de simplicité bizarre, que l'on aperçoit au fond sur l'autel, imprègnent le jardin désert d'on ne sait quelle transcendante et indicible japonerie. Et, au-dessus de tout cela, se dresse la montagne avec ses fourrés de verdure.

Juste en face du sanctuaire, une maison de thé, gentille et vieillote, se dissimule à moitié dans les arbres; on y accède par un arceau en granit feutré de lichen, qui enjambe un torrent, et près duquel, dans une vaste cage, deux grues blanches à huppe rouge, de la grande espèce, se tiennent immobiles : pensionnaires sacrées du temple, il va sans dire, mais très mélancoliques captives.

La propriétaire de cette maison de thé, plutôt modeste et peu achalandée, s'appelle O-Tsuru-San. Bien que cette dame compte sans doute une dizaine de printemps de moins que M^me^ Prune, elle est d'une maturité incontestable, mais n'a point abdiqué encore, et j'arrive de jour en jour à me convaincre que le temps lui a laissé, à elle aussi, quelques attraits.

Sitôt qu'elle m'aperçoit, à l'orée du sentier vert, M^me^ O-Tsuru-San se prosterne et affecte une expression d'extase qui semble dire : « En croirai-je mes yeux? Quelle faveur inespérée le ciel m'envoie! » Je me fais un devoir de saluer fort civilement à mon tour, avant de prendre place sur les nattes blanches, devant la petite vérandah enguirlandée de plantes qui s'étiolent à l'ombre de tant d'arbres, et où languissamment fleurissent quelques pâles roses d'hiver.

M^me^ O-Tsuru-San, après de nouvelles révérences, me présente aussitôt la chatte de la maison, que j'honore de mon amitié, une certaine M^lle^ Sato, jeune personne de six mois, à fourrure grise, qui a conservé l'humeur folâtre de l'enfance. Ensuite, vient ma tasse de thé, sucrée toujours à point. Et puis les bonbons que j'aime, et deux fines baguettes de bois pour les saisir. A part quelques pèlerins, qui viennent se restaurer ici, après des génuflexions, des exercices religieux trop prolongés dans le temple, je suis presque toujours le seul client de cette dame, ce qui

favorise entre nous de longs tête-à-tête. Dans le sentier voisin, personne non plus, personne ne passe, si ce n'est de temps à autre quelques marchands d'eau, athlétiques et demi-nus, qui redescendent, portant à l'épaule, au bout d'un bâton, des seaux en bois, remplis aux sources claires de la montagne. On n'entend d'autre bruit que celui des petites cascades perlées dégringolant sous les herbes; ou bien c'est, dans les branches, le remuement discret des oiseaux, attristés parce que le soleil de janvier reste incolore.

Le lieu est paisible, étrange et ignoré! On y respire la senteur des feuilles mortes et de la terre humide. Malgré la présence enjouée de cette dame, on s'imprègne ici, dans le silence, de la japonerie spéciale qui émane du temple aux lignes simples, et qui est une japonerie haute et sereine. On sent comme des esprits, des essences très inconnues, rôder sous les futaies, dormir au fond des grosses pierres aux têtes rondes. Et la tombée du soir vous apporte, dans ce recoin du Japon, une petite terreur charmante, dont on cherche en vain le sens introuvable.

En quittant la maison de thé, je continue souvent de suivre le sentier qui monte, jusqu'à l'instant où il finit dans la brousse. Sur des pierres moussues émergeant du sol, encore deux ou trois de ces vieux temples pour poupée, inquiétans à rencontrer malgré leur petitesse de jouet d'enfant; mais les fougères, les racines deviennent de plus en plus souveraines, dans la nuit verte qui s'épaissit, et tout se perd bientôt au fond des bois, — où les boutons des camélias sauvages, en retard sur ceux des jardins d'en bas, commencent à peine à rougir...

Pour être tout à fait franc vis-à-vis de moi-même, je suis forcé de m'avouer que me voici un peu en coquetterie avec M^me^ O-Tsuru-San...

Jeudi 31 janvier. — Il semblait certain que notre grand cuirassé, la guerre étant finie, allait reprendre la route de France, et qu'après des relâches en Indo-Chine, il nous ramènerait chez nous pour le beau mois de juin. Il y avait bien la petite tristesse de quitter bientôt ce navire, cette vie de bord avec de bons camarades, cet amusant pays, de voir finir à jamais toute cette période très spéciale de l'existence; mais cela se noyait pour nous dans la joie du retour.

Et voici qu'aujourd'hui le courrier de France nous apporte

un désolant contre-ordre : nous resterons deux ans dans les mers de Chine ! Sitôt que les glaces fondront à l'entrée du Peï-ho, force nous sera de rebrousser chemin vers le Nord chinois, et de recommencer, sous le mauvais soleil, le dur métier de l'automne passé ; pourvoir au rapatriement du corps expéditionnaire, rembarquer sur des transports, par grosse mer probable, ces milliers d'hommes et ce matériel que nous avions eu déjà tant de peine à déposer sur la rive...

En une minute la nouvelle, entendue par des matelots à travers la portière de brocart rouge de l'amiral, a été propagée à voix de confidence, presque silencieusement, parmi l'équipage, semant la consternation du haut en bas du *Redoutable*, — depuis les passerelles où vivent, la longue-vue à la main, les timoniers chargés d'épier le plus loin possible les choses du dehors, jusque chez les pauvres garçons, pâlis comme des mineurs, qui habitent et travaillent au-dessous de l'eau, entre des rouages de fer, au milieu des entrailles cachées du navire, dans l'obscurité et dans l'odeur des huiles.

Deux ans, à errer sur les mers de Chine ! Tous, expédiés de France en coup de vent, à l'annonce des affaires de Pékin, nous pensions que la campagne durerait six mois à peine. C'était volontairement que nous étions partis, nous les officiers, mais non pas les matelots. Forcés d'accepter, ceux-ci, leur destination imprévue, ils avaient laissé en suspens leurs humbles petites affaires, — des mariages, des baptêmes, des règlements d'intérêts, — d'ailleurs convaincus, comme nous, qu'on allait bientôt revenir...

Mais voici maintenant que cela durera deux années ! Et d'abord il va falloir passer tout un été mortel sur les eaux chaudes et souillées de l'embouchure du Petchili, être parqués là dans une caisse de fer où l'on respire par des trous, ne sortir de l'étouffante demeure que pour peiner au milieu des lames, sous un ciel accablant ! Bientôt, c'est inévitable, reviendront les dysenteries, les fièvres, et plus d'un sans doute ira traîner ou mourir dans quelque hôpital de la côte chinoise... Tel est l'ordre sans merci qui nous arrive. Adieu le retour !

Pour réfléchir à ce changement de mes lendemains, et essayer de m'y soumettre, j'aurais voulu m'en aller là-haut, sur l'exquise montagne des cimetières, mon lieu de méditation préféré, et m'asseoir devant le soleil couchant. Mais il tombe une petite

pluie d'hiver très froide, qui sent la neige. Faute de mieux, j'irai dans la maison de thé où mes jouets habituels, mes deux petites poupées à musique, entre les murs de papier, me distrairont avec une guitare et des masques.

Jamais elle ne m'avait paru si mélancolique, la salle vide et blanche, aux parois minces, où je me trouve une heure après, les jambes croisées sur un coussin de velours noir. M^lle^ Matsuko, la geisha, qui ne prend plus la peine de faire grande toilette en mon honneur, arrive bientôt, modestement vêtue de crépon gris perle, s'assied par terre, gentille et boudeuse, puis commence, d'un air résigné, à gratter les cordes de son « chamecen » avec sa spatule d'ivoire : dans le silence, dans la lumière grise, déjà crépusculaire, une petite musique alors sautille et pleure, triste à faire couler des larmes, étrange à donner le frisson, — en attendant que paraisse l'autre, celle qui est moitié fée et moitié chat, M^lle^ Pluie-d'Avril, avec sa traîne et ses révérences.

J'ai eu tort de venir ici; c'est plus triste que ma chambre du *Redoutable*. Le son de cette guitare, on dirait le chant d'une sauterelle d'hiver, enfermée dans une maison de papier, une sauterelle de pays très lointain, dont la maigre voix évoquerait un monde inconnu ; je l'entends sans l'écouter, mais cela suffit à maintenir pour moi cette notion d'exotisme extrême qui avive ma nostalgie.

Alors, deux ans dans les mers de Chine!... Il est fini, hélas! le temps où j'étais angoissé, au cours des trop longues campagnes, par la crainte de ne pas retrouver la figure vénérée et chérie de celle à qui depuis l'enfance on rapporte toutes choses, de celle que personne au monde ne supplée... Cette crainte-là est aujourd'hui changée en une certitude, sur laquelle même un peu de résignation a commencé de venir. A ce point de vue-là donc, peu importe à présent la durée de l'absence, puisque je ne la retrouverai plus, à aucun de mes retours, jamais... Pourtant, des liens profonds me tiennent encore au foyer, — et d'ailleurs mes années sont bien comptées, pour que je les perde en exil...

Elle se lève, la geisha, qui visiblement s'ennuie; elle pose sa longue guitare, et se met à marcher, indolente et gracieuse, si légère que le plancher ne semble même pas s'en apercevoir, — ce plancher mince qui gémissait tout à l'heure, sous le pas

des servantes, lorsque la dînette nous a été servie. Et, au moment où s'est arrêtée sa musique monotone, je songeais à certain vieux jardin qui est situé au-dessous de nous, de l'autre côté de la terre, et qui, dans mon enfance, représentait pour moi le monde. A l'instant précis où la sauterelle de rêve a cessé de chanter, c'est ce jardin-là que je revoyais, après avoir repassé tant de choses en souvenir, ce jardin avec ses treilles, ses vieux arbres, et surtout un grenadier planté jadis par un aïeul, qui, à chaque mois de juin depuis cent ans, sème en pluie ses pétales rouges sur le sable d'une allée. Ce ne sera donc pas le printemps prochain que je reverrai cette jonchée de fleurs rouges, ni même le printemps d'après ; ce ne sera peut-être jamais plus...

La geisha, d'une main distraite, entr'ouvre l'un des châssis de bois et de papier par où nous vient la pâle lumière : « Tiens, dit-elle, la neige ! » Et vite elle referme le panneau transparent, qui a laissé pénétrer un souffle de glace dans la salle déjà si froide. La neige, j'ai eu le temps de l'apercevoir pendant cette seconde où le panneau s'est entr'ouvert : des flocons blancs qui tourbillonnent avec lenteur, dans un ciel mort, au-dessus d'un toit japonais aux petites tuiles rondes, d'un gris noirâtre.

Alors, non, ce n'est plus tenable, ici !...

Heureusement, voici la diversion nécessaire : des pas d'enfant dans l'escalier, des froufrous de soie; mon petit chat qui arrive !

Elle apparaît, cette petite M^lle^ Pluie-d'Avril, stupéfiante à son ordinaire, dans ses falbalas, mièvre et comme sans consistance, ainsi empaquetée dans ses étoffes à grands ramages. Elle est en dame d'autrefois et porte un immense éventail de cour. Elle salue, fait quelques pas, salue de nouveau, s'avance encore, et, tandis qu'elle se prosterne cette fois pour une solennelle révérence à la mode ancienne, une imperceptible expression de gaminerie plisse le coin de ses yeux retroussés, sa bouche s'entr'ouvre pour laisser passer le miaou d'un chat, — si bien imité, si imprévu que j'éclate de rire...

— Oh ! — fait M^lle^ Matsuko, pointue, — voilà trois jours qu'elle préparait ça, pour distraire ta Seigneurie. Avec son gros matou de M. Swong, elle prenait des répétitions...

Laisse dire, va, petite fée. C'était ce qu'il fallait; tu as réussi à amuser celui qui te paie pour ça, et il te remercie.

Maintenant, là-bas derrière toi, tourne, fais jaillir la lumière

électrique, ce sera moins lugubre. Et puis, commence quelqu'une de tes danses ou de tes scènes mimées, — celle, par exemple, du pêcheur endormi cent ans au fond de la mer; celle, tu sais, qui exige au dernier tableau un masque de vieillard tout blême, avec une barbe comme des algues blanches...

Le soir, à bord, pendant que la neige tombe abondamment du ciel nocturne, je reçois la visite de quelques-uns de mes amis matelots, en quête de renseignemens plus précis sur la consternante nouvelle et gardant un vague espoir que je la démentirai peut-être, que je les rassurerai un peu.

En dernier, m'arrive une sorte de géant breton, aux jolis yeux de douceur triste profondément enfoncés sous un front large et têtu. Il allait se marier dans un mois, celui-là, quand le navire, qui semblait destiné à un long séjour en France, a reçu l'ordre imprévu de faire campagne en Chine. A l'annonce du retour, il avait employé ses économies à acheter une pièce de crépon blanc pour la robe de noce, et différens bibelots japonais afin d'orner le logis. Mais maintenant, au milieu de sa consternation enfantine, un des points qui le tourmentent le plus, c'est la crainte que tout cela ne se gâte, pendant deux années, dans le faux-pont humide, et il me demande timidement si je ne pourrais pas loger la caisse, sans que ça me gêne trop, dans un coin de ma chambre.

Comment lui refuser cette consolation-là? Certainement, bien que je sois déjà encombré à ne savoir que devenir, je donnerai l'hospitalité à la gentille pièce de soie blanche et aux modestes cadeaux de mariage.

1^er^ *février.* — Cédant aux larmes de M^me^ Prune, j'étais retourné hier à la police nipponne, pour représenter à messieurs les agens qu'il ne s'agissait point d'une migration, mais d'une simple visite de courtoisie, et qu'au bout d'une heure ou deux, nous rendrions toutes ces dames intactes à leurs foyers. On s'était donc excusé de l'offensante méprise, et aujourd'hui nous avons eu la joie de recevoir nos visiteuses, sous un soleil printanier.

Deux sampangs, qui semblaient transformés en des barques cythériennes, toutes de séduction et de grâce, nous les ont amenées au coup de trois heures, pour prendre le thé.

Mme Renoncule cependant, en mère prudente, avait préféré cette fois ne pas amener ses filles; mais nous avions Mme Prune, entourée d'un essaim de jeunes geishas. Une douce gaieté, du meilleur aloi, n'a cessé de régner pendant toute la visite de ces dames. Elles avaient fait des toilettes extrêmement galantes, où en particulier le chignon de Mme Prune, amplifié à souhait par d'habiles posticheurs, restera dans toutes les mémoires.

2 février. — Donc, nous restons ici jusqu'au printemps, c'est-à-dire environ deux mois encore, car il faudra sans doute le soleil d'avril pour fondre ces glaces, là-bas, qui nous ferment la sinistre entrée du Peï-ho.

Et il ne s'annonce guère, le printemps de cette année, même dans la baie si close, si défendue contre les vents du Nord, où notre navire s'abrite.

Au contraire nous sommes plus que jamais en pleine saison de bourrasques et de neiges. Or, tout ce Japon, amusant par le soleil, devient pitoyable, dès qu'il est boueux, ruisselant et transi. Du reste, on meurt comme mouche, à Nagasaki dans ce moment; entre deux grains, dès que le soleil d'hiver se montre, les gracieux cortèges de messieurs les morts et de mesdames les mortes se hâtent vers la nécropole de la montagne; on en trouve parfois deux, trois ensemble, qui s'abordent nez à nez à un carrefour, échangent de suprêmes politesses, font à qui ne passera pas devant l'autre, entravent la circulation et arrêtent par douzaines les pousse-pousse crottés. En tête, marchent toujours quelques bonzes en bonnet archaïque, robe sombre et surplis d'ancien brocart d'or. Ensuite, le héros du défilé, le mort lui-même, réduit à sa plus simple expression, porté à l'épaule dans la toujours pareille petite châsse de fine menuiserie blanche. A l'épaule également, plusieurs vases en bois, d'où s'échappent, pour dominer la foule, de fantastiques plantes artificielles : lotus gigantesques à pétales d'argent, érables du Japon à feuilles rouges, cerisiers ou pêchers tout en fleurs. Puis, la théorie des dames ou mousmés, vêtues de deuil, en blanc de la tête aux pieds. Et enfin la partie hautement comique du convoi, les hommes en costumes mi-partie, robes de soie et chapeaux melons; quelques redingotes; beaucoup de lunettes, et surtout de lunettes bleues, toujours instables sur ces visages trop plats. Quand survient une averse, les parapluies s'ouvrent, d'affreux

parapluies de chez nous, et, çà et là, quelques autres du Japon, en papier gommé avec des peinturlures, des fleurs et des cigognes envolées, dans cette note plus gaie qu'affectionne encore Mme Prune pour le sien.

Vers les pagodes et la montagne, tout cela se dirige ; par les sentiers mouillés et glissans, tout cela grimpe, au milieu des vieilles tombes charmantes en rangs déjà pressés.

C'est de la poitrine surtout que meurent ces pauvres petits bonshommes; les paysans même, ces paysans japonais si râblés, aux courtes tailles si bien prises, aux membres d'athlète, s'en vont de ce mal-là, depuis que l'américanisme les oblige à s'habiller, au lieu de vivre nus comme les ancêtres.

3 février. — Encore la neige, le ciel bas et plombé. Ce soir, sur la colline de la concession européenne, où je fréquente peu, j'ai cheminé par une route saupoudrée de blanc, et d'ailleurs bien entretenue, bien droite, bordée de consulats ; on se serait cru en Europe, à la tombée d'une nuit d'hiver, sans les quelques mousmés drôlement emmitouflées que l'on rencontrait de temps à autre, et qui ramenaient la notion du lieu lointain.

J'allais à l'hôpital russe, faire visite à un officier d'un régiment de Grodno, blessé vers Moukden. Auprès de son lit veillait un jeune homme en tenue de malade, avec lequel j'ai causé d'abord sans présentation : un autre officier évidemment, d'allure élégante, au fin visage très français, et parlant notre langue avec un imperceptible accent espagnol. C'était don Jaime de Bourbon, fils de don Carlos, et prétendant carliste au trône d'Espagne. Engagé dans l'armée russe, il avait demandé d'aller en Extrême-Orient, pour guerroyer, par humeur française, et maintenant il était là, convalescent d'un typhus grave pris en Mandchourie.

6 février. — Chez ces marchands de bric-à-brac, qui pullulent chaque jour davantage à Nagasaki, les plus étranges objets voisinent entre eux, éclos parfois à mille ans d'intervalle, mais rapprochés là sur des étagères proprettes, bien époussetés et à peine ternis par la cendre des siècles.

Quantité de débris du palais impérial de Pékin, pris et revendus par des soldats, sont aussi venus s'échouer dans ces boutiques : des bronzes, des jades, des porcelaines. Et les mar-

chands, rien que par le prix qu'ils en demandent, rien que par leur ton respectueux pour dire : « Cela vient de Chine, » rendent tous un hommage involontaire à l'art de ce pays, — cet art typique et primordial, d'où l'art japonais dérive, comme une branchette particulièrement gracieuse, mais frêle et de nuance pâlie, qui aurait jailli d'un grand arbre exubérant. A la profusion et à la magnificence de leurs maîtres chinois, ces petits insulaires d'en face ont substitué la simplicité élégante et la précision minutieuse; à la franche gaieté des couleurs, à l'éclat des verts accouplés aux roses, les nuances estompées, dégradées et comme fuyantes. Et enfin, pour les palais et les temples, au lieu de ce perpétuel flamboiement des ors rouges, qui devient une obsession d'un bout à l'autre de la Chine, ils ont adopté les laques noirs polis comme des glaces, les boiseries incolores finement ajustées comme les pièces d'une horloge, et les panneaux d'impeccable papier blanc.

Parmi tant de surprenantes boutiques, celles qui donnent le plus à réfléchir sont, pour moi, dans une rue que les étrangers connaissent à peine, ces espèces de hangars poussiéreux, où s'entassent les vieilles armes, les vieilles cuirasses, les vieux visages d'acier, tout l'attirail pour faire peur qui servait aux anciennes batailles, et les fanions des samouraïs, leurs emblèmes de ralliement, leurs étendards. Sur des fantômes de mannequins qui ne tiennent plus debout, posent des armures squameuses, des moitiés de figures poilues, des masques ricanant la mort. Un fouillis d'objets ultra-méchans, qui pour nous ne ressemblent à rien de connu, tellement qu'on les croirait tombés de quelque planète à peine voisine. Ce Japon à demi-fantastique, soudainement écroulé après des millénaires de durée, gît là pêle-mêle et continue de dégager un vague effroi. Ainsi, les pères, ou les grands-pères tout au plus, de ces petits soldats d'aujourd'hui, si corrects dans leurs uniformes d'Occident, se déguisaient encore en monstres de rêve, il y a cinquante ans à peine, lorsqu'il s'agissait d'aller se battre; ils mettaient ces cornes, ces crêtes, ces antennes; ils ressemblaient à des scarabées, des hippocampes, des chimères; par les trous de ces masques à grimace luisaient leurs yeux obliques et sortaient leurs cris de fureur ou d'agonie... Et c'est dans les vallées ou les champs de ce gentil pays vert qu'avaient lieu ces scènes uniques au monde : les rencontres et les corps à corps d'armées rivales,

vêtues avec cet art démoniaque, alors que les longs sabres si coupans, tenus à deux mains au bout de bras musculeux et courts, décrivaient leurs moulinets en l'air, puis faisaient partout des entailles saignantes, fauchaient ensemble les casques cornus et les figures masquées.

Quel que soit le changement radical survenu de nos jours dans les costumes et les armes, à l'instar d'Europe, un peuple qui, hier encore, a rêvé et confectionné de tels épouvantails, doit garder de la guerre une conception horrible, cruelle et sans merci.

7 février. — Deux mois de Japon déjà, et Nagasaki m'est redevenu familier comme si je n'avais pas cessé d'y vivre. Entre ce séjour et le premier, des liens se nouent de plus en plus, qui jettent parfois comme dans un recul de second plan les quinze années d'intervalle. Mes camarades d'exil se japonisent aussi de jour en jour, sans s'en apercevoir. On s'habitue à l'enserrement de ces montagnes et aux dentelures de leurs cimes; on ne trouve plus leurs pointes si singulières ni si « japonaises. » On s'habitue à ces bois suspendus alentour, à ces nappes de verdure jetées sur toutes les pentes, depuis le ciel jusqu'à la mer, à tout ce site presque trop joli que les brumes roses des matins de février déforment et compliquent souvent jusqu'à la plus charmante invraisemblance. On circule comme chez soi au milieu de cette ville, parmi cet amas de maisonnettes de bois et de papier, aussi drôles que des jouets d'enfant. On cueille, de-ci de-là, en passant dans les rues, les sourires et les révérences d'une quantité de mousmés qui vous connaissent; on a des amis et des amies chez tout ce petit monde, à l'abord accueillant et facile, — à l'âme fermée, exclusive, vaniteuse et ennemie.

Et rien encore n'indique le printemps, qui nous fera quitter ce pays pour nous envoyer à la peine, sur les côtes de cette grande Chine funèbre.

J'ai vraiment commis une erreur, il y a quinze ans, en n'épousant pas M^me^ Renoncule. Chaque jour augmente mon regret de l'avoir ainsi méconnue. Elle-même, si je ne m'abuse, le déplore secrètement, et, aujourd'hui que l'irréparable est accompli entre nous, ne se lasse point de me traiter en gendre, pour maintenir au moins ce lien-là, faute de mieux.

Par ces froides pluies d'hiver, je passe chez elle des heures

nostalgiques à entendre pleurer sa longue guitare, dans le silence de sa maison, dans l'éternel crépuscule de ses châssis de papier, devant ses rocailles verdies à l'ombre, ses arbres nains qui n'ont pas dû grandir depuis un siècle, son jardin de vieille poupée, où tombe un jour gris, entre des murs... Oh ! ce jardin de ma belle-mère, dont le seul aspect autrefois me donnait déjà le spleen au soleil d'août, qui dira sa mélancolie, sous le pâle éclairage de février !... Du fond de la pièce, où l'on est assis plus en pénombre, à écouter la petite musique de mystère échappée des cordes grêles, on aperçoit par la baie de la vérandah une sorte de site sauvage qui dès le premier coup d'œil vous déroute par quelque chose de pas au point, de pas naturel. Sont-ce de véritables vieux arbres, sur des rochers, un véritable lointain agreste vu à travers une lunette faussant les perspectives ? Cependant on dirait bien que cela est tout petit et tout près. Plutôt ne serait-ce pas un décor romantique, découpé et peint pour théâtre de marionnettes, sur lequel un réflecteur laisserait tomber de la lumière verdâtre ? Pas un coin du vrai ciel ne se découvre au-dessus de ce paysage enclos ; mais le mur du fond, tout en grisailles estompées, à mesure que le jour baisse, finit par n'avoir plus l'air d'un mur ; il joue les nuages lourds, les nuages en linceul, amoncelés au-dessus d'un monde étiolé par la vétusté et qui aurait perdu son soleil.

Tous les jardins de Nagasaki ne portent pas au spleen comme celui-là ; mais tous sont de patientes réductions de la nature, arbres nains, longuement torturés, et montagnes naines, avec des temples d'un pied de haut qui ont l'air centenaire. Comment concilier, dans l'âme japonaise, cette prédilection atavique pour tout ce qui est minuscule, mièvre, prétentieusement gentil, comment concilier cela avec ce goût transcendant de l'horrible, cette conception diabolique de la bataille qui a engendré les masques et les cornes des combattans, toutes les effrayantes figures des divinités et des guerriers ? Et comment faire marcher de pair cet excès de politesse, de saluts et de sourires, avec la morgue nationale et la haine orgueilleuse contre l'étranger ?...

Les petits thés de cinq heures chez ma belle-mère sont très courus et très sélects. Pendant que le chant de la guitare si tristement sautille, ou gémit à fendre l'âme, de cérémonieuses voisines arrivent sur la pointe du pied, des mousmés fragiles comme des statuettes de porcelaine ; sans bruit elles s'accroupissent à

côté de mes jeunes belles-sœurs, pour écouter la musique ou accepter une sucrerie, qu'elles cueillent du bout de leurs bâtonnets. Leurs yeux en amande oblique, si bridés qu'on aurait envie de les fendre d'un coup de canif à chaque coin, ressemblent à ceux des chattes lorsqu'elles ferment à demi leurs paupières par nonchalante câlinerie. Leurs beaux chignons apprêtés et reluisans font leurs têtes trop grosses sur les cous minces, sur les délicates épaules... Et c'est là l'étrange petit monde qui médite de s'attaquer férocement à l'immense Russie; les maris, les frères de ces bibelots de Saxe veulent affronter les armées du Tsar !... On n'en revient pas de tant de confiance et d'audace, surtout lorsque dans la rue on voit ces soldats, ces matelots japonais, tout proprets et tout petits, imberbes figures de bébés jaunes, passer à côté des lourds et solides garçons blonds qui composent les équipages russes.

Entre chien et loup, devant les tasses de fine porcelaine bleue et les plateaux en miniature, ce petit monde reste assis par terre, immobile à cause de la guitare qui l'enchante, et hypnotisé par le paysage artificiel, de plus en plus éteint, sur lequel souvent un peu de neige tombe, — de la neige vraie, dont les flocons paraissent trop grands pour les arbres qui les reçoivent. Mme Renoncule, la notable geisha d'autrefois, retrouve pendant ces heures grises son pouvoir et son charme. Comme il arrivait à Mme Chrysanthème sa fille, un changement se fait dans sa figure, qui s'ennoblit; ses yeux ne sont plus ni puérils ni bridés; ils reflètent d'insondables rêveries de race jaune, où l'on devine de l'énergie farouche, et qui bouleversent vos appréciations d'avant sur ce peuple rieur.

J'ai subi jadis un commencement d'initiation à cette musique lointaine qui, les premières fois, ne me semblait qu'une débauche de sons incohérens et discords; de soir en soir, elle me pénètre davantage; presque autant que la nôtre, elle me fait frissonner, d'un frisson plus incompréhensible, il est vrai; quand cette femme, aux yeux tout changés, agite fiévreusement sur les cordes la spatule d'ivoire, on dirait que l'ombre des mythes religieux, mal enfermés dans les temples voisins, vient rôder alentour, derrière ces vieux châssis de papier, qui nous font alors des murailles plus assez sûres; dans l'antique maisonnette, toujours plus enveloppée de crépuscule et d'hiver, on sent passer des effrois d'un ordre inconnu... Il y a aussi des instans où la mé-

lodie descend aux notes de basse extrême, devient soudainement rauque, sauvage, et si primitive qu'elle a dû être transmise jusqu'à nous, comme tant d'autres choses nipponnes, par les arrière-ancêtres, établis dans ces îles au commencement des âges. Quand enfin les ténèbres arrivent pour tout de bon, quand il n'y a plus qu'un reste de lueur blême, à la cime des arbres nains, pour nous indiquer encore le faux paysage, voici que la geisha vieillie, qui ne veut pas qu'on allume de lampe, est prise de fatigue, de torpeur. La guitare, que les dames assises continuent d'écouter dans l'obscurité, ne rend plus que des petites plaintes sourdes, entrecoupées, des notes intermittentes, ou qui vont deux par deux, trois par trois, en groupes s'espaçant. La guitare mourante cesse d'évoquer les mythes invisibles, cesse d'émouvoir, de faire peur; tout simplement elle distille de la tristesse, de la tristesse sans nom, qui tombe sur nous comme la pluie lente d'un ciel mort; à moi, elle dit l'exil, les deux années de Chine en avant de ma route, la fuite de la jeunesse et des jours; surtout elle me fait sentir jusqu'à l'angoisse l'isolement de mon âme de Français au milieu de ces légions d'âmes japonaises, étrangères, hostiles, qui m'enserrent dans ce quartier éloigné, au pied des pagodes et des sépultures, à présent que la nuit vient.

Et c'est l'heure où j'ai envie de m'en aller. C'est l'heure où je sens une hâte presque enfantine de prendre ma course à travers les ruelles boueuses, où tant de lanternes baroques, tourmentées par le vent de neige, font miroiter les flaques d'eau; d'atteindre au plus vite, là-bas, les quais déserts; de me jeter dans un canot, qui pourtant sera secoué, dans le noir, par mille petites lames méchantes, — d'arriver enfin dans cette sorte d'îlot blindé, dans ce navire qui est un coin de France, et où je reverrai les bons visages de chez nous avec leurs yeux droits et bien ouverts.

10 février. — Entre autres charmes contre lesquels la main du temps est restée si impuissante, M^me^ Prune possède sans conteste celui de la nuque, de la tombée des épaules et de la chute du dos. Elle est vraiment de celles qui gagnent à être vues par derrière, depuis surtout que les coques de sa chevelure ont repris, à mon intention peut-être, une ampleur qu'elles n'avaient plus.

Dans un des quatre ou cinq grands théâtres de la ville, j'avais

été conduit ce soir par un vague pressentiment sans doute de la bonne fortune qui m'y attendait; c'était un théâtre du genre léger, et déjà la salle se trouvait comble, à cause des représentations d'un comique à la mode, spécialiste incomparable pour jouer les maris frappés d'infortune. On m'avait cependant fait place d'assez bonne grâce, malgré l'attitude de plus en plus arrogante qu'affectent les Nippons d'aujourd'hui vis-à-vis des étrangers, et je m'étais installé au milieu du parterre, dans les rangs compacts de la foule assise à même le plancher.

Jamais aucune décoration intérieure, dans ces théâtres : du bois brut, des poutres à peine équarries soutenant les tribunes et le plafond; une simplicité d'étable. Mais l'assistance m'avait semblé dès l'abord assez choisie; on ne voyait partout que des chignons très soignés, luisans et comme vernis. Fort peu de vestons; les spectateurs des deux sexes étaient vêtus presque tous de robes dans ces bleus foncés ou ces grisailles qui sont ici les nuances les mieux portées. (Contrairement à ce que l'on imagine chez nous, rien n'est plus sévère de couleur qu'une foule japonaise, le soir, sauf en des circonstances particulières de fête ou de pèlerinage.) Chaque famille gardait auprès de soi une petite boîte à fumer, avec des braises dans un léger réchaud, et un récipient de forme gracieuse où l'on secouait en commun les cendres des pipes minuscules. Il y avait aussi quantité de bébés, de nourrissons endormis que les jeunes mamans tenaient sur leurs genoux, et ils étaient si petits, si menus, enfans de créatures menues, et si jolis, si drôles, qu'on eût dit ces poupées du Japon, répandues aujourd'hui dans tous nos bazars d'Occident.

Deux dames accroupies devant moi, et qui partageaient la même boîte à fumer, avaient soudain captivé mon attention. Du premier coup d'œil, je les avais jugées du meilleur monde; beaucoup de dignité dans le maintien, et des robes de soie bleu marine, ce qui est par excellence la couleur comme il faut. De plus, l'une d'elles, dans les épaules et dans la nuque, avait pour moi comme une grâce déjà vue.

La comédie se déroulait, au milieu des rires encore contenus et discrets; un ingénieux imbroglio dans le goût de Regnard; une succession d'irréparables malheurs, arrivant à un pauvre époux qui passait son temps, un bougeoir en main, à chercher dans tous les recoins de sa maison des ravisseurs toujours introuvables. (Il est étonnant de constater qu'en aucun pays du

monde ce genre d'infortune n'éveille les sérieuses sympathies qu'il mérite.) Tandis que les autres acteurs évoluaient et marchaient comme tout le monde, ce mari d'une si coupable épouse, tenant sa continuelle bougie allumée, sautillait perpétuellement à petits pas, sur la cadence gaie d'un air toujours le même, que l'orchestre entonnait dès qu'il entrait en scène.

Ces deux dames toutefois ne se retournaient point. Mais tout à coup, celle qui avait la nuque si captivante, se mit à secouer sa petite pipe contre le rebord de sa boîte, d'une main rapide et nerveuse : pan pan pan pan! Et ce bruit, qu'une oreille inattentive eût confondu avec les innombrables pan pan pan pan des autres fumeurs de la salle, avait pour moi quelque chose d'unique, de déjà entendu mille fois, jadis, durant des nuits d'été et de languides journées. Cette voisine d'en face me troublait donc de plus en plus... Alors, pour en avoir le cœur net, je me risquai à lui chatouiller légèrement l'épine dorsale du bout d'un éventail, — une de ces familiarités anodines qui, au Japon et avec une femme bien élevée, ne sauraient jamais être mal prises...

Je ne m'étais pas trompé : c'était bien Mme Prune!

Sa compagne était Mme Renoncule, ma belle-mère. Et, me rendant à leurs aimables instances, je m'avançai d'un rang, pour m'asseoir entre elles deux.

La comédie continua, au milieu d'une hilarité croissante, mais toujours de bon ton. Le principal comique avait des jeux de physionomie qui étaient vraiment du grand art, chaque fois qu'il flairait dans son ménage un malheur nouveau. Je regardais souvent, derrière moi, toute cette foule accroupie, en vêtemens sombres. Sous l'ébène des chevelures aux coques luisantes, tous ces visages de mousmés, bien ronds et bien pâlots, qui en temps normal n'ont que des yeux à peine ouverts, semblaient n'en avoir plus du tout ce soir, convulsés qu'ils étaient par le rire; et les innombrables bébés, plus petits et plus jolis que nature, dans les bras des mamans, continuaient leur sommeil de poupée.

Ma belle-mère, qui est au fond une créature sans détours, n'ayant eu d'autre objectif dans l'existence que de donner le plus possible de citoyens et de citoyennes à la patrie, s'amusait franchement, sans toutefois le laisser paraître plus qu'il n'était convenable. Mme Prune au contraire qui, dans sa première

jeunesse, on peut bien le dire sans offense, a plutôt marivaude comme les dames en scène, Mme Prune semblait mélancolique et pincée. Ce spectacle évidemment était mal choisi pour elle, nous ne le comprîmes que trop tard, Mme Renoncule et moi ; elle pouvait y trouver des allusions gênantes ; de plus, veuve depuis peu de temps en somme, sans doute souffrait-elle, dans son culte pour la mémoire du regretté M. Sucre, de voir le principal personnage de la comédie soulever cette inexplicable joie dans le public.

L'époux malheureux, à la fin, las de ne jamais trouver le coupable sur la scène, fit irruption dans la salle, toujours son bougeoir à la main, toujours sautillant sur la même petite ritournelle d'orchestre, et se mit à regarder sous le nez, avec un air de soupçon farouche, tous les spectateurs mâles assis au parterre. Alors cela devint des pâmoisons, du délire. Et toutes les petites poupées, que cela dérangeait, commencèrent de se plaindre, en roulant leurs yeux de jais noir.

Seule, Mme Prune demeurait guindée, et n'épargnait point ses critiques à la pièce : ça n'était pas pris sur le vif, pas vécu ; et puis, voyons, est-ce que M. Sucre, — qui reste à ses yeux l'idéal du genre, — est-ce que jamais M. Sucre aurait eu l'idée d'aller chercher comme ça, partout, avec une lanterne ?...

Pierre Loti.

AUTOUR
D'UN MARIAGE PRINCIER

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION [1]

III

LES ANNÉES D'ATTENTE

I

Fils aîné du Comte d'Artois, le Duc d'Angoulême, que le Roi destinait pour époux à Madame Thérèse de France, avait maintenant vingt-deux ans, c'est-à-dire trois ans de plus qu'elle. Depuis les débuts de l'émigration, il avait partagé le sort des membres de sa famille qui étaient sortis de France : en 1789, à Turin, chez le roi de Sardaigne, son aïeul maternel ; en 1791, à Coblentz où il avait fait son apprentissage militaire dans l'état-major de l'armée royale, avec son jeune frère le Duc de Berry ; en 1793, à Hamm en Westphalie, où il était resté auprès de son père pour l'accompagner ensuite aux diverses étapes de sa vie errante dans les Pays-Bas, en Angleterre, et finalement en Écosse. Trop jeune pour sentir vivement les épreuves de l'exil, elles avaient glissé sur lui sans modifier sa nature indolente. Longtemps, il était resté enfant, apathique, sans entrain, dépourvu d'initiative,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre.

d'une froideur de glace, très différent du Duc de Berry qui, de plus en plus, se révélait fougueux, violent, emporté, aimant le plaisir, et soldat des pieds à la tête. Ceux qui vivaient dans son intimité rendaient hommage à ses qualités de cœur : la droiture, la bonté, une générosité naturelle doublée d'un courage qu'il avait dans le sang et qui ne demandait qu'une occasion pour se manifester. Mais ils regrettaient qu'elles ne fussent pas égalées par ces dons de séduction, qui, chez le Duc de Berry, rachetaient des défauts bien autrement graves que ceux de son aîné. Ce qui caractérisait les deux frères et les faisait, au moins sur ce point, se ressembler, c'était une paresse d'esprit et une absence totale de goût pour l'étude, qui leur attiraient à tous deux, de la part du Roi, les mêmes reproches.

Le Roi les aimait tendrement. Ayant fondé sur eux de grandes espérances, il s'inquiétait de leur légèreté, encore que leur jeunesse et leur existence si troublée pussent à la rigueur l'expliquer et leur servir d'excuse. Lorsqu'il avait conçu le projet de marier Madame Royale au Duc d'Angoulême, il n'avait pu se dissimuler, en lisant les lettres de sa nièce, qu'elle était, et de beaucoup, moralement supérieure au mari qu'il venait de lui choisir. Mais, ce n'était pas un motif pour renoncer à une union où toutes les convenances semblaient réunies. Et puis, il se flattait de l'espoir qu'avec le temps l'intelligence du jeune prince se développerait, que son esprit mûrirait. Il se promettait de travailler lui-même à cette œuvre d'amélioration. A cet effet, ayant fait connaître à son neveu, par le Comte d'Artois, dans quelles conditions il disposait de sa personne et de son avenir en préparant son mariage avec sa cousine, il avait ultérieurement manifesté le désir de le voir arriver auprès de lui aussitôt que les circonstances le permettraient.

On ne nous croirait pas, après ce que nous avons raconté dans la première partie de ce récit, si nous affirmions que la décision royale, lorsqu'elle parvint au Duc d'Angoulême à Édimbourg où elle était allée le trouver, eut pour effet de réveiller dans son cœur, en faveur de cette cousine dont il était séparé depuis des années, de vieux sentimens endormis. Le roman imaginé par d'Avaray pour convaincre Madame Royale que la compassion inspirée à son cousin par son infortune s'était transformée en un bel amour d'adolescent était aussi touchant qu'ingénieux et ne pouvait manquer de vraisemblance aux yeux d'une

orpheline que sa captivité solitaire avait rendue avide de tendresse. Mais, ce n'était qu'un roman, et s'il est vrai que le Duc d'Angoulême eût ressenti pour la fille de Louis XVI, au cours de ses malheurs, une pitié qu'éprouvaient alors pour elle toutes les âmes sensibles, il n'est pas moins vrai que cette pitié attendit, pour se transformer en un sincère désir de lui consacrer sa vie, que le Roi eût annoncé sa décision.

L'appel qu'il adressait à son neveu arrivait à celui-ci en un moment opportun. A Édimbourg, le prince se morfondait et périssait d'ennui. A plusieurs reprises, il avait demandé à son père l'autorisation de rejoindre l'armée de Condé où le Duc de Berry, plus heureux que lui, était en train de gagner ses éperons. Mais, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, son départ était sans cesse ajourné. Il en gémissait, se considérait comme sacrifié et se demandait s'il serait longtemps encore condamné à une existence inactive et morose. Il accueillit donc avec tout l'enthousiasme dont il était susceptible l'importante nouvelle que son père lui communiqua au printemps de 1796; il donna en toute liberté un consentement que, d'ailleurs, il ne lui serait pas venu à la pensée de refuser puisque le Roi avait parlé, et il attendit avec impatience l'ordre de se mettre en route pour le rejoindre. Le Roi ayant été chassé de Vérone et obligé de chercher un autre asile, l'exécution de sa volonté fut différée jusqu'au moment où il se fut établi à Blanckenberg.

Entre temps, le Duc d'Angoulême avait été autorisé à écrire à sa cousine; elle-même lui avait répondu. De leur correspondance, il ne nous reste rien ou presque rien : deux lettres du prince et c'est tout, ce qui ne saurait surprendre quand on connaît le caractère de Madame Royale. Elle n'était pas femme à conserver pour les historiens de ses malheurs les aveux qu'elle avait reçus de son cousin, ni ceux qu'elle lui avait faits. Très probablement, les lettres échangées entre eux au cours de leurs longues fiançailles furent détruites après le mariage. Les deux qui nous restent ne peuvent que faire regretter la destruction des autres. Elles attestent chez le Duc d'Angoulême une rare délicatesse de sentimens et prouvent que, sous son apparente froideur constatée par d'Avaray, battait un cœur susceptible de s'enflammer et qui, dès ce moment, s'était définitivement donné. Écrites d'Edimbourg, l'une est datée du 3 septembre 1796, l'autre du 27 février 1797 :

« Ma très chère cousine, disait la première, vous m'avez autorisé à vous écrire souvent et c'est une permission qui m'est trop précieuse pour que je n'en profite pas. Si je ne consultais que moi, j'en ferais mon occupation de tous les jours.

« Les sentimens que mon aimable et bien chère cousine m'inspire sont tout à la fois mon bonheur et mon tourment. Je ne peux voir sans une peine bien vive tant de retardement dans l'espoir qui m'occupe sans cesse. Il me semble que c'est m'arracher des jours que je voudrais pouvoir consacrer à votre bonheur.

« Le ciel, en préservant aussi miraculeusement les jours de notre oncle de l'effroyable danger qu'il a couru (1), nous donne l'espérance que la Providence veut enfin mettre un terme aux rigueurs qu'elle a si terriblement exercées contre nous. Je vous laisse à penser, mon aimable cousine, à qui dans cet espoir général, j'adresse celui particulier que j'en conçois pour moi.

« Adieu, ma bien chère cousine, je voudrais bien que votre cœur pût lire dans le mien le tendre hommage et l'attachement éternel de votre bien affectionné cousin (2). »

Ce langage est encore bien réservé, bien timide. On devine les tâtonnemens du jeune prince qui s'essaie au métier d'amoureux et qui craint également de déplaire en disant trop ou en ne disant pas assez. Dans la seconde lettre, il est plus maître de lui et plus audacieux aussi. Il s'exprime franchement, sans détours, encouragé sans doute par sa fiancée.

« Ma très chère cousine, si j'avais quelque influence sur la direction des postes, celle de Vienne ne serait pas aussi longtemps à transmettre vos lettres jusqu'ici. Je viens seulement de recevoir celle du 26 décembre. Il me serait difficile de vous dépeindre tout ce que votre aimable bonté me fait éprouver de bonheur. Il faut, ma bien chère cousine, que j'aie la bouche collée sur les lignes que votre main a tracées, pour que ce sentiment passager du bonheur arrive jusqu'à moi. Puis-je en espérer un véritable, tant que ma cruelle inaction durera, tant que je serai séparé de celle qui occupe toutes mes pensées ?

« M. de Rivière, en vous parlant de moi, ne vous a pas, à beaucoup près, rendu un compte fidèle, s'il ne vous a pas dit combien cette vie inutile m'est insupportable. La gloire et mon

(1) Allusion à l'attentat de Dillingen.

(2) Bien que cette lettre ait été déjà publiée, elle était trop bien à sa place ici pour que j'aie pu hésiter à la reproduire.

aimable cousine sont les seules puissances capables d'animer mon existence : tout est mort pour moi hors de là. Je commence à espérer cependant que le sort, fatigué de mettre obstacle à tous mes vœux, va rompre enfin une partie de ma chaîne. Mon père, le Roi qui veut bien être aussi pour moi le meilleur des pères, me donnent l'espoir que je pourrais bientôt rejoindre l'armée de Condé. Je serai sur le continent où respire ma cousine, et combattrais pour elle ; et si je suis assez heureux pour acquérir quelque gloire, avec quel bonheur alors n'en irais-je pas porter l'hommage à ses pieds ! Recevez avec bonté, ma bien chère cousine, celui de ma vive tendresse et de tous les sentimens qui remplissent le cœur de votre plus affectionné cousin. »

Il résulte de cette lettre que le Roi avait résolu d'envoyer son neveu à l'armée de Condé et de l'y laisser jusqu'au moment où le mariage pourrait être célébré. Mais il considérait comme essentiel qu'avant tout, une rencontre eût lieu entre les fiancés, qu'il leur fût donné de se revoir, de renouer connaissance et de s'entretenir ensemble. C'était là son souci le plus pressant. Le Duc d'Angoulême étant arrivé à Blanckenberg le 26 avril, le Roi, dès le 1er mai, prenait ses dispositions pour l'expédier à Prague où venait d'arriver Madame Royale. Les Français menaçant Vienne, l'Empereur avait voulu mettre en sûreté les plus jeunes de ses sœurs et de ses frères. Il les avait fait partir pour la Bohême et Madame Royale avec eux. C'était donc à Prague que le Duc d'Angoulême allait retrouver sa cousine après une longue séparation, si toutefois l'Empereur ne s'opposait pas à leur rapprochement.

Peut-être eût-il été prudent de s'enquérir de ses dispositions à cet égard avant que le Duc d'Angoulême ne se mît en route. Mais le Roi ne se faisait nulle illusion quant au mauvais vouloir de la Cour d'Autriche ; il redoutait qu'elle n'entravât ses projets et il pensait que le plus sûr moyen de déjouer une malveillance toujours à craindre, c'était de brusquer les choses en faisant partir son neveu sans s'attarder à solliciter l'autorisation impériale. Elle eût peut-être été refusée, tandis que, le Duc d'Angoulême se trouvant à Prague, on n'oserait sans doute l'empêcher de voir sa cousine.

Son départ avait été fixé au 3 mai. Le Duc de Berry qui retournait à l'armée devait voyager avec lui jusqu'à Leipsick. Dans cette ville, les deux frères se sépareraient. Le cadet et les

gentilshommes qui l'accompagnaient se rendraient en droiture à l'armée, tandis que l'aîné suivi du comte de Damas se dirigerait vers Prague en gardant « le plus strict incognito. » Le comte de Damas devait emporter, avec une lettre du comte de Saint-Priest pour Mme de Chanclos, compagne de la princesse, des instructions écrites par le Roi, lesquelles prévoyaient toutes les difficultés qui pourraient se produire à Prague, et même un refus de Mme de Chanclos d'autoriser l'entrevue sans avoir pris les ordres de l'Empereur : « Arrivé dans cette ville, M. le comte de Damas ira trouver Mme la comtesse de Chanclos, lui remettra la lettre de M. de Saint-Priest, lui annoncera mon neveu et prendra avec elle les arrangemens nécessaires pour que l'entrevue ait lieu le plus tôt possible. Dans le cas très invraisemblable où Mme de Chanclos s'y refuserait, M. de Damas tâcherait de se procurer un refus par écrit. » Il devait s'informer si les hostilités entre la France et l'Autriche étaient recommencées, si l'armistice durait encore ou si la paix était faite. Dans le premier cas, après une seule entrevue avec Madame Royale, il conduirait en toute diligence le Duc d'Angoulême à l'armée; dans le second, le prince passerait un jour à Prague, verrait sa cousine le plus qu'il pourrait, ainsi que les membres de la famille impériale qui s'y trouvaient avec elle; dans le troisième cas, c'est-à-dire si la paix était faite, le comte de Damas ramènerait le prince à Blanckenberg.

Ces dispositions étaient définitivement arrêtées et les apprêts du voyage s'activaient, lorsque le 3 mai, le jour même où les deux princes devaient quitter Blanckenberg, arriva la nouvelle de la conclusion de la paix ou, plutôt, de ses préliminaires entre l'Empereur et la République. L'événement obligeait le Roi à modifier ses projets. Il n'y avait plus lieu d'envoyer le Duc d'Angoulême à l'armée.

« Il serait ridicule qu'il y arrivât la paix faite, écrivait-il à son frère, cela pourrait même faire tenir de sots propos. Il a fait acte de bonne volonté en partant d'Édimbourg au moment où il l'a pu, lorsqu'on croyait bien plus à la guerre qu'à la paix; c'en est assez; plus serait trop. Mais si l'Angleterre sauve l'armée d'un licenciement et lui redonne de l'activité, je ne retiendrai pas notre enfant; vous pouvez vous en fier à mon amour pour lui... Quant à Berry, j'ai pensé que cet événement ne faisait que lui imposer plus strictement le devoir d'aller rejoindre ses

compagnons d'armes, et il est parti cette nuit avec le comte de Damas que j'ai pensé qui lui serait bien plus nécessaire à l'armée qu'à son frère qui reste ici entre l'abbé Marie et moi. Cette séparation des deux frères a cruellement amorti la joie que m'avait causée leur réunion dans mes bras. J'ai demandé que ma nièce restât à Prague pour lui épargner l'aspect des républicains et je crois qu'il est temps de songer plus sérieusement que jamais au mariage. Vous sentez bien que j'ai dû rompre le voyage de mon neveu auprès d'elle. »

Ainsi, non seulement, l'occasion de reparaître à l'armée qu'avait si vivement souhaitée le Duc d'Angoulême lui échappait; mais encore, il était privé du bonheur de revoir sa cousine. Si ce fut une déception pour lui, ce n'en fut pas une pour elle; elle n'avait pas été prévenue de la visite dont le Roi voulait lui faire la surprise; on eut soin de ne lui en pas parler. En revanche, le Roi lui exprima le désir de la voir résider à Prague, plutôt qu'à Vienne où la conclusion de la paix allait rouvrir aux diplomates français la ville et la Cour :

« Ma tendresse pour vous m'a sur-le-champ fait penser à votre position. Je pense qu'il serait aussi inconvenant en soi-même que douloureux pour vous de vous trouver à Vienne, au moment où ceux qui, s'ils ne sont pas les meurtriers de vos parens, sont au moins leurs agens, vont pour la première fois y être publiquement admis. En conséquence, je fais demander à l'Empereur de vous laisser, jusqu'à ce que votre sort futur puisse être réglé, à Prague, auprès de M^me^ l'archiduchesse Marianne, et je lui fais cette demande d'autant plus volontiers que je sais combien cette vertueuse princesse mérite votre tendresse par celle qu'elle a pour vous et par toutes ses belles qualités. Je crois que vous ne pouvez mieux faire que d'appuyer cette demande, et je vous y invite; je n'ose pas, avant que l'Empereur se soit décidé, écrire à M^me^ l'archiduchesse Marianne pour lui demander de nouveau son amitié pour vous : mais comme vous lui communiquerez sûrement cette idée, je vous prie de lui dire que ce sera un grand bonheur pour moi de vous savoir auprès d'elle, et de lui parler de tous les sentimens qu'elle m'inspire. »

On a vu, une première fois, Madame Royale n'être pas de l'avis de son oncle, refuser d'écrire à l'abbé Edgeworth une lettre destinée à être répandue en France, et dire au Roi, en toute franchise, pour quelles raisons elle ne croyait pas devoir souscrire à son

désir. De nouveau cette fois, elle n'approuva pas le conseil qu'il lui donnait et ne craignit pas de le lui avouer. Elle lui était reconnaissante de la bonté qu'il avait eue de penser à sa situation. Mais cette même bonté la portait à lui parler toujours avec confiance :

« Vous désirez que je reste à Prague auprès de l'archiduchesse Marie-Anne pour ne pas voir les Français qui peuvent venir à Vienne. Vous avez raison. Je serais au désespoir de voir ces gens-là ; mais cependant j'ose vous représenter que, si je retourne à Vienne, ce n'est pas pour rester en ville, mais pour aller à la campagne, où je ne vois personne et encore moins ces gens-là; il me paraît donc qu'il n'y aurait aucun inconvénient à cela. Je vous dirai encore que puisque vous voulez bien vous intéresser à ce que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, pour mon avenir, là, étant près de lui, il y a plus de moyens qu'il y pense. Éloignée, on oublie souvent les gens; je pourrais bien être de ce nombre. Voilà la raison que j'ose vous alléguer pour mon retour.

« Quant à rester à Prague, je sens vivement tout le prix de la bonté qui vous fait désirer que j'y reste, mais vous ne connaissez pas ma position ici; je sais que vous ne voulez que mon bien, vous m'en donnez des preuves, ainsi je ne crains pas de vous déplaire en vous parlant avec liberté.

« J'aime assurément bien ma cousine Marie-Anne, mais je ne sais si vous savez l'état où elle est. Elle a la poitrine attaquée, est malade depuis plusieurs années, enfin est réduite à prendre le lait de femme. J'avoue que si je reste ici, je dois être continuellement avec elle, et d'être avec une personne qui est dans cet état, je suis sûre que cela me ferait du mal. Je sens que c'est une faiblesse de craindre cette maladie, mais je ne peux pas me vaincre là-dessus, et tout le monde ici trouve mon appréhension bien fondée. Du reste, ma cousine me témoigne beaucoup d'amitié, mais si je restais ici, je serais obligée de vivre à ses frais; je ne sais si cela lui conviendrait. Je vous ajouterai encore que Mme de Chanclos est obligée de retourner à Vienne avec l'archiduchesse Amélie; je craindrais même qu'elle ne revienne plus; ce serait un grand chagrin pour moi de perdre la seule personne ici qui a ma confiance et à qui je dois beaucoup. Voilà toutes les réflexions que j'ose vous faire; j'espère que vous les agréerez. Je finis par vous déclarer encore que je déteste

tous ces Français, que je serais bien fâchée d'en voir un seul, mais que cependant je désire extrêmement de retourner à Vienne à la campagne et rester tranquille sans voir personne que de rester ici par toutes les raisons que je vous ai alléguées seulement jusqu'à ce que mon sort soit décidé. Je me fie, mon très cher oncle, à l'amitié que vous voulez bien me témoigner et au désir que vous avez de me rendre heureuse et ne doute pas par ces raisons que vous n'écoutiez avec bonté les réflexions que j'ai pris la liberté de vous faire. »

Le Roi reconnut le bien fondé des motifs allégués par sa nièce et s'y rendit sans hésiter :

« Je suis touché de la confiance que vous me témoignez; c'est une preuve de votre tendresse pour moi, et vous savez que je n'ai pas de plus douce consolation au monde. Lorsque j'ai pensé que le séjour de Prague vous serait plus agréable que celui de Vienne, j'ignorais entièrement l'état de la santé de M^me^ l'archiduchesse Marie-Anne. A Dieu ne plaise que je vous expose jamais sciemment à aucun danger, et je suis plus payé qu'un autre pour craindre pour vous celui du mal de poitrine, puisque j'en ai vu mourir successivement sous mes yeux l'aîné de mes frères, mon père, ma mère et ma grand'mère. J'abandonne donc entièrement cette idée. Fasse le ciel que l'asile de Schoenbrun soit respecté et que vous n'y aperceviez jamais aucun de ceux que vous redoutez avec tant de raison de voir! Je vous avoue que tout en cédant à vos raisons, je ne suis pas tout à fait tranquille sur ce point : mais ce sera pour moi un motif de plus, dont à la vérité je n'avais aucun besoin, de hâter l'instant qui doit combler tous mes vœux. Pour y parvenir plus vite, je travaille à faire régler vos intérêts. Sans doute la présence de la personne pour qui l'on traite est en général un grand moyen de succès : mais pouvez-vous craindre d'être jamais rangée dans la classe des absens? Ce n'est pas parce que vous êtes mon enfant, parce que je vois en vous l'unique reste des biens que j'ai perdus, parce que le ciel ne semble vous avoir privée de vos parens que pour me faire devenir père, me fussiez-vous étrangère, je verrais encore en vous la personne la plus intéressante de l'univers, et l'Empereur vous a donné des marques trop touchantes de son amitié, pour que je puisse jamais craindre qu'il les démente.

« Après vous avoir rassurée sur ce point, je dois vous avouer

que j'ai été véritablement peiné de ne pas trouver dans votre lettre un billet pour votre cousin. Je sens bien que vous étiez pressée de faire partir l'estafette; mais quelques lignes sont bientôt écrites. La retenue est sans contredit la première vertu de votre sexe et de votre âge. Mais tout doit avoir ses bornes, et aux termes où vous en êtes, la froideur ne peut que l'affliger hors de propos. J'espère que cet oubli ou cette négligence sera bientôt réparé. Songez que voici plus que jamais le moment de jeter les fondemens de votre bonheur futur, qu'il est juste de payer un peu les tendres sentimens que vous inspirez si légitimement, et soyez sûre que vous vous trouverez bien de suivre les conseils que mon âge, ma tendresse et nos malheurs me mettent en droit de vous donner. »

Madame Royale s'empressa de reconnaître ses torts :

« Vous avez raison de me dire que j'aurais dû écrire à mon cousin. Je l'ai trouvé ensuite moi-même. Mais j'avoue que j'avais été si pressée de vous envoyer l'estafette que je ne me suis donné que le temps de vous écrire. Aujourd'hui, je joins avec bien de l'empressement une lettre pour lui. »

Le Roi fut ravi de la lettre, des témoignages affectueux qui l'accompagnaient, et surtout de la joie qu'elle avait causée à son neveu. « Cette joie si vive et si vraie m'a rajeuni de vingt ans, » écrivait-il à son frère. Il remercia sa nièce avec effusion.

« Vous m'avez donné hier, ma chère enfant, un moment bien délicieux. Mon neveu était chez moi quand j'ai reçu votre lettre, et je n'ai pas perdu un instant pour lui donner celle qui était pour lui. Il ne m'appartient pas de vous décrire sa joie; il s'en acquitte bien mieux que je ne le pourrais faire. Je me borne à vous dire que si jamais j'avais pu douter de votre bonheur futur à tous les deux, je n'en pourrais plus douter aujourd'hui. Jugez donc combien j'ai été heureux moi-même, mais croyez que le plaisir que j'ai ressenti par rapport à mes enfans, n'a nui en rien à celui que votre lettre à moi m'a causé. J'ai besoin d'aimer et d'être aimé, et la tendresse, la confiance que vous me témoignez, remplissent mes vœux. Souvenez-vous toujours, je vous en prie, que je suis votre père, et rappelez-moi souvent que vous êtes ma fille. »

En même temps qu'il se prodiguait ainsi en preuves écrites de sa tendresse pour Madame Royale, le Roi, jaloux de la lui prouver aussi par des actes, se préoccupait de hâter le mariage et de se

procurer à cet effet un asile plus sûr que ne l'était Blanckenberg, d'où le roi de Prusse pouvait à tout instant l'expulser. Il s'était adressé au tsar Paul Ier dont il connaissait l'intérêt pour sa cause. Des pourparlers engagés entre ce souverain et lui allait sortir l'offre qui lui fut faite quelques jours plus tard de la ville de Yever en Westphalie. Mais, cette offre ne lui était pas encore parvenue à la date du 21 juin, et la lettre que, ce même jour, il écrivait au Comte d'Artois témoigne de ses anxiétés quant à la question de savoir où il se réfugierait s'il était contraint de quitter Blanckenberg.

«... Je réponds actuellement à la grande question *ubi* relativement au mariage de nos enfans. Ce ne peut certainement pas être ici : la seule idée d'un pareil forfait ferait évanouir le très poli, mais encore plus craintif souverain qui ferme les yeux sur mon séjour dans ses États, et cependant je n'ai pas d'autre asile, et si un événement quelconque m'obligeait d'en sortir, je ne sais, à la lettre, où je pourrais reposer ma tête, encore bien moins où je pourrais dresser un lit nuptial. *Ubi igitur?* me demanderas-tu donc encore? Je ne puis franchement te donner en réponse que des aperçus. Ce ne seront point les belles phrases de l'hospitalité, de la générosité, jargon qu'on n'entend plus, quoiqu'il frappe encore les oreilles; voici ce que je puis te dire et que je suis bien loin de regarder encore comme positif.

« Sans mettre Paul sur la même ligne que sa mère, il faut pourtant convenir que, de tous les souverains, c'est le seul qui ait conservé de l'honneur. Il a de la fierté et de la sensibilité. L'une l'a porté à me traiter de Roi, l'autre a ému son âme en faveur d'une union que je dirais encore, n'y fussions-nous pour rien, qui sera la plus intéressante qu'on ait jamais vue. C'est sur lui que porte ma petite espérance pour avoir un asile.

« D'un autre côté, l'évêque de Nancy mande qu'il sait de bonne part que l'Empereur travaille de lui-même à m'en faire avoir un : C'est un *écoute s'il pleut*, et si on me l'offrait, il faudrait encore me dire : *Timeo Danaos*. Cependant, il est possible que ce grillon ait par hasard un mouvement de pudeur, et il faut le voir venir. Mais je compte plus sur ce qui pourra venir de Russie, que sur ce qui viendrait de Vienne. »

En attendant une solution sur un point aussi important pour lui, le Roi ne renonçait pas à procurer à son neveu et à sa nièce l'occasion de se voir. L'entrevue qu'il souhaitait n'ayant pu avoir

lieu à Prague, il espérait qu'elle aurait lieu à Vienne. Saint-Priest l'avait écrit à Mme de Chanclos, et la réponse de celle-ci n'était pas pour décourager l'espoir du Roi, qui lui-même en avait fait part à Madame Royale. Le Comte d'Artois lui ayant envoyé une lettre pour sa future bru en le priant de la faire parvenir, il saisit cette occasion d'insister auprès d'elle.

« Je m'acquitte avec plaisir, ma chère enfant, de la commission que mon frère m'a donnée, en vous faisant passer sa lettre ci-jointe. Il l'a mise à cachet volant, j'en ai conclu que son intention était que je la lusse, et tout sûr que j'étais de sa tendresse pour vous, j'ai été charmé d'en trouver les expressions. Je voudrais bien, comme lui, que son fils pût en être le porteur, qu'il pût vous parler un instant du sentiment dont il m'entretient toute la journée. Je le désire pour lui à qui ce moment heureux donnerait plus de forces pour attendre celui qui fait l'objet de tous ses vœux et des miens. Je le désire aussi pour vous-même, qui verriez que je vous dis vrai, lorsque je vous parle de votre bonheur futur. J'espère que ce n'est pas tout à fait un rêve, et que l'occasion perdue à Prague se retrouvera bientôt.

« Mon frère désire que je vous parle de sa position; elle est toujours la même. Toujours fixé au poste où il est plus à portée de servir nos communs intérêts, il se console de cette espèce d'exil, en songeant qu'il est où son devoir lui commande d'être. Mais, comme vous le voyez par sa lettre, il porte, ainsi que moi, sa pensée dans l'avenir. Il voit s'avancer le jour heureux où nous serons tous réunis, et quoiqu'il n'ait pas vu, comme moi, ces momens horribles où votre caractère s'est développé de si bonne heure d'une manière à la fois si grande et si touchante, il n'en ignore aucun détail, et indépendamment de sa tendresse pour vous, il s'enorgueillit d'être destiné à vous appeler sa fille. Il me rend en ce moment un service, en me donnant une occasion de plus de vous parler aussi de mon amour paternel, et de recevoir des témoignages de votre amitié. C'est la plus grande consolation que je puisse recevoir, et je ne vous cache pas que je ne vois jamais arriver la poste de Vienne, sans une émotion douce ou triste suivant qu'elle m'apporte ou qu'elle ne m'apporte pas de vos nouvelles. »

Lorsque le Roi mettait tant de chaleureuse persistance à marquer à sa nièce combien sa famille française avait hâte de la revoir et tout le prix qu'il attachait lui-même à une entrevue pro-

chaine entre elle et le Duc d'Angoulême, il ne pouvait supposer qu'elle ne se montrerait pas aussi impatiente que lui d'un rapprochement avec son cousin. C'est cependant ce qui arriva. A peine avertie des desseins de son oncle, s'inspirant de l'esprit de décision qui la caractérisait, elle lui exposa sans ambages les inconvéniens que présenterait, à son avis, la visite du Duc d'Angoulême.

« ... Vous désirez que mon cousin vienne incognito; c'est bien difficile, pour ne pas dire impossible. A la Cour, rien n'est mystère et on sait toutes les personnes qui viennent me voir. D'un autre côté, si l'on sait qui il est et que l'Empereur ne le traite pas avec les honneurs qui lui sont dus, il commet une grossièreté et la faute retombe sur moi qui en suis cependant la cause innocente. Et puis, si j'ose le dire, il me paraît encore que quand on se voit comme cela, il faut que le mariage soit bien prochain et je crois que vous ne pensez pas au mien avant que la paix soit faite et toutes les affaires arrangées, ce qui sûrement durera jusqu'à l'hiver. Toute réflexion faite, il me paraît, quelque désir et empressement que j'aie de voir mon cousin, qu'il vaut mieux rester tranquille et attendre comment les choses s'arrangeront. Si l'Empereur s'intéresse à nous, il doit s'occuper de vous dans sa paix et si j'ose le dire de moi aussi. Si la paix vraiment est faite, elle doit être bientôt déclarée. Si elle n'est pas faite, je crois que votre dessein est d'envoyer mon cousin à l'armée de Condé. Que nous servirait alors de nous connaître? Je suis persuadée de tout le bien que vous en dites, mais je crois qu'il faut attendre encore avec patience, la position actuelle ne peut durer longtemps. Les affaires doivent bientôt s'éclaircir tant en France qu'ici. Alors, quand j'aurai le bonheur de vous être réunie, j'aurai celui aussi de renouveler la connaissance de mon cousin dont je me souviens encore, quoiqu'il y ait près de huit ans que je ne l'ai vu. Je ne doute pas que depuis, l'école du malheur et la bonne éducation qu'il a reçue de M. de Sérent n'aient contribué à le rendre aussi bien qu'on le dit.

« Je vous demande pardon, mon très cher oncle, de toutes ces réflexions, mais la tendresse que j'ai pour vous et pour ma famille me font parler avec franchise quand il s'agit de leurs intérêts. »

Malgré ces raisons, et encore qu'il en eût reconnu la sagesse et ne pût les désapprouver, le Roi ne se tint pas pour battu. « Ce

n'est plus de moi qu'il dépend, répondit-il, que votre cousin aille vous faire une visite... Cela dépend entièrement de la volonté de l'Empereur. Si Sa Majesté Impériale y trouve de l'inconvénient, nous abandonnerons cette espérance comme nous en avons abandonné beaucoup d'autres, non plus flatteuses mais qui paraissaient plus prochaines. Mais, si ce prince y donnait son consentement, quelque charmé que je sois de votre réponse, je sens qu'il me serait impossible de me refuser à la juste impatience de mon neveu et je suis bien sûr que personne n'y pourrait trouver à redire. »

La question restait donc en suspens, confiée au zèle de M^me^ de Chanclos qui promettait d'en entretenir l'Empereur dès son retour à Vienne. Disons, pour n'y plus revenir, que l'Empereur, qui ne rentra dans sa capitale qu'à la fin de septembre, approuva d'autant moins le projet du Roi que l'événement qui s'était accompli le 18 fructidor à Paris lui commandait plus de circonspection dans toutes les circonstances susceptibles d'attirer l'attention du Directoire, et qu'il considérait comme impossible que le Duc d'Angoulême arrivât et séjournât à Vienne incognito. En transmettant sa réponse au Roi, Madame Royale répéta ce qu'elle avait déjà dit. Le moment n'était pas favorable, il convenait d'attendre les événemens. « Je me perds quand je veux découvrir dans l'avenir. Il me paraît que tout va toujours plus mal, et à peine a-t-on un moment d'espoir que tout de suite, les choses redeviennent plus mal comme à présent, car, il y avait bien de quoi espérer. Les émigrés et les prêtres rentraient en France, tout paraissait aller bien. A présent, je crois qu'on y est plus mal que jamais. C'est une chose terrible. »

Le Roi ne pouvait que se résigner. Mais, sans rendre sa nièce responsable de la réponse de l'Empereur, il s'inquiéta de l'empressement qu'elle mettait à approuver la décision impériale; et le soupçon qu'à Vienne on n'eût pas renoncé à « autrichienniser » Madame Royale, de nouveau, s'empara de lui et de d'Avaray.

II

Au cours de ces incidens, le Roi ne perdait pas de vue les intérêts matériels de sa nièce et les dispositions à prendre pour assurer des ressources au futur ménage.

Il possédait au plus haut degré la faculté de pouvoir s'occuper en même temps de beaucoup de choses sans que leur multiplicité portât dommage à aucune d'elles. Sa correspondance, en cette année 1797, qui fut une des plus remplies de sa vie d'exilé comme la plus féconde en espérances et en déceptions, témoigne de l'activité de son esprit. Il voit tout, veille à tout, tient pied à tout, passant avec une aisance remarquable des affaires de famille aux affaires politiques, s'occupant à la fois, avec l'incessante collaboration de d'Avaray et le concours de Saint-Priest, du mariage de ses neveux: celui du Duc d'Angoulême avec Madame Royale, celui du Duc de Berry avec la veuve de l'Électeur de Bavière ou l'une des filles du roi des Deux-Siciles (1); de la reconstitution de son agence de Paris qu'a disloquée au mois de février l'arrestation de ses trois principaux membres; de la création d'une autre agence en Allemagne; des divers mouvemens de l'intérieur qu'il s'efforce en vain de coordonner pour les faire tendre au même but; des instructions à répandre en France en vue des élections qui vont renouveler pour un tiers le Conseil des Cinq-Cents; des mesures à édicter pour activer le zèle de certains de ses partisans ou pour modérer l'intempestive ardeur des autres; de la réorganisation de l'armée de Condé abandonnée par l'Autriche et que l'empereur de Russie vient de prendre à sa solde. Il multiplie les instructions et les ordres, envoie de pressans avis à son frère dont il redoute sans cesse les imprudences, s'occupe également de ses affaires financières, sollicite des secours et s'applique à soulager les innombrables misères de la noblesse émigrée ainsi qu'à dénouer pacifiquement les conflits trop fréquens qui s'élèvent entre ces infortunés proscrits.

Pour faciliter le mariage du Duc d'Angoulême et de Madame Royale, il a le droit de compter sur l'Autriche. Il voudrait espérer que la Cour impériale ne refusera pas de venir en aide à la fille de Marie-Antoinette. Mais, il connaît l'égoïsme de cette Cour; il la sait intéressée et avide; il se demande s'il pourra obtenir d'elle tout ce qu'il en attend; c'est-à-dire une pension

(1) « On dit l'électeur de Bavière mort. Il laisse une jeune et jolie veuve. J'ai fait ce que j'ai pu pour persuader à mon neveu de l'épouser. Je n'en ai jamais pu venir à bout. » *Le Roi à Monsieur, 5 juin 1797.* — L'année suivante, il ouvrit avec la cour de Naples en vue du mariage du Duc de Berry, des négociations qui n'aboutirent pas.

annuelle et une avance pour payer les frais d'établissement, sans parler de la restitution des diamans de la feue reine, qu'elle a pu expédier hors de France avant son incarcération et de diverses sommes qui lui étaient encore dues, au moment de sa mort, sur la succession de sa mère. Toutefois, quel que doive être le résultat des démarches dont est chargé son représentant à Vienne, Mgr de La Fare, évêque de Nancy, il n'y subordonne pas l'union de ses enfans. Il ne négligera rien pour que le succès couronne ses demandes, pour obtenir aussi de nouveaux secours des Bourbons d'Espagne et des Bourbons de Naples en faveur des époux. Mais qu'il y réussisse ou qu'il y échoue, le mariage se fera, car il faut qu'il se fasse et s'il ne peut offrir à sa nièce que la misère et l'exil, il la connaît trop bien pour supposer qu'elle s'en effrayera.

« Je suis très persuadé, lui écrit-il le 28 juillet, que nos parens s'occuperont de pourvoir à notre existence en attendant un temps plus heureux. Je croirais même leur faire une injure mortelle en me permettant un doute à cet égard. Mais, j'ignore ce que leurs moyens leur permettront de faire et du plus ou moins; j'y suis parfaitement résigné. Il y a longtemps que je ne sais plus ce que c'est même que l'aisance. Je ne la regretterais que par rapport à mes enfans. Mais mon neveu est accoutumé à la même vie que moi; et vous, ma chère enfant, puis-je oublier celle que les bourreaux de votre famille vous ont fait mener si longtemps? Mon plus grand regret est de ne pouvoir fixer encore l'époque de notre bonheur à tous. Mais j'espère avoir bientôt un asile fixe et, quel qu'il soit, il sera toujours préférable à la Tour du Temple, et la tendresse que nous vous portons vous dédommagera des vingt mois que vous avez passés seule dans cet affreux séjour. »

La résignation qu'atteste cette lettre et le pessimisme qu'elle trahit sont plus apparens que réels, car le Roi est en ce moment convaincu qu'à défaut de ses parens, le Tsar lui viendra en aide. Assuré déjà d'un asile à Yever en Westphalie, il ne doute pas que ce prince généreux ne lui procure aussi des ressources pour y vivre décemment avec sa famille. Il suffira, le Roi le croit, de demander pour obtenir; et, en ce même mois de juillet, Saint-Priest part pour la Russie, chargé de diverses requêtes pour le souverain, parmi lesquelles la plus recommandée est celle qui a trait aux moyens de faciliter le mariage de Madame

Royale avec son cousin. Ces moyens, dans la pensée du Roi, doivent résulter d'une entente entre le Cabinet de Vienne et celui de Saint-Pétersbourg, et cette entente se fera si le Tsar le veut.

Les choses en sont là lorsqu'il lui revient par une voie détournée qu'à Vienne sa nièce s'inquiète de voir qu'en négociant la paix avec la France, le gouvernement autrichien ne songe pas à stipuler une indemnité pour elle. Il s'étonne, — et il le lui dit, — qu'elle puisse penser recevoir quoi que ce soit des bourreaux de ses parens. Elle ne doit désirer que le bouleversement de la République.

« Qui peut en douter, réplique-t-elle, que je ne désire autre chose que la ruine de cette puissance usurpatrice? Assurément, je la déteste par toutes ces horreurs; et mon intérêt même, si je n'avais pas d'autre sentiment que celui-là, me force de désirer sa ruine. Quant à être comprise dans le traité, j'avoue que je désire que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, pour pouvoir vivre indépendante de la république surtout, et même d'aucunes puissances quelconques. Je n'aime pas à être à charge, et je trouve que, dans ce moment-ci, on ne peut compter sur aucun de ses alliés. Je crois même que vous n'avez pas à vous louer de ceux d'Espagne. Voilà pourquoi je trouve que, ne pouvant compter sur personne, il vaut mieux vivre indépendante. Voilà les raisons qui me font souhaiter que l'Empereur fasse quelque chose pour moi, dans son traité avec la France, mais de la république, je n'attends rien au monde, je la déteste autant que je le dois. »

Le Roi s'émeut de ce qu'il y a d'amertume et de vivacité dans cette réponse. Il se défend d'avoir voulu donner une leçon.

« J'ai reçu, ma chère enfant, votre lettre du 25 juillet et pour aller tout de suite à l'article le plus intéressant pour mon cœur, Dieu me garde de supposer que vous puissiez jamais vous abaisser jusqu'à consentir à recevoir la moindre chose de ces monstres; je connais trop bien l'élévation de votre âme; mais j'ai dû vous dire ce que je vous ai dit, parce que je connais la méchanceté des hommes et que d'autres que moi auraient pu faire cette odieuse supposition. Mais personne ne désire plus vivement que moi que l'Empereur s'occupe de vos intérêts dans le traité qu'il va conclure et je reconnais, avec un plaisir que je ne saurais vous exprimer, la justesse de votre esprit dans les

réflexions que vous me faites sur la nécessité de vivre indépendans. Quant à l'habitation, ce que nous pouvions désirer de mieux, était de la tenir de l'Empereur de Russie. L'asile qu'il m'offre est la principauté de Yever, en Westphalie, à la rive gauche et pas bien loin de l'embouchure du Weser, à quelques lieues de Bremen. Vous imaginez bien que je l'ai accepté avec reconnaissance; cependant je ne puis pas y aller encore : cela serait imprudent tant que les patriotes auront des troupes à la rive droite du Rhin et même en Hollande. Mais quand ces pays seront libres, je ne pourrai moi-même l'être davantage que chez le digne fils de Catherine II.

« Vous me dites que vous imaginez que mon neveu m'y suivra, sans doute; mais pensez-vous que lorsque la paix générale, ou du moins notre sort assuré, me permettra de prendre une habitation fixe, en attendant des momens plus heureux, je puisse n'y pas rassembler autour de moi tout ce qui m'est cher? J'ignore si le séjour de Yever est agréable, mais je sais qu'avec mes enfans tout sera pour moi le paradis terrestre et je serais trop malheureux si je croyais que vous ne pensassiez pas tous de même. Mais ce serait chercher à se tourmenter inutilement que de concevoir de pareilles idées, et si je désire que vous me rassuriez contre elles, ce n'est que pour avoir un témoignage de plus d'une tendresse à laquelle mon bonheur est attaché. »

Pour achever de calmer sa nièce, il redouble d'attentions et de prévenances. Le 1er août, elle reçoit de lui, par l'entremise de La Fare, un charmant habit de linon brodé. « Ce n'est pas l'ouvrage, quoiqu'il soit très joli, qui me fait plaisir, mais c'est qu'il vient de votre part. » Puis, il lui fait espérer un portrait de Marie-Antoinette; il lui promet le sien, celui du Duc d'Angoulême qu'elle attend avec d'autant plus d'impatience qu'elle pose en ce moment devant un peintre viennois afin que son fiancé possède son image.

Du reste, le désir qu'elle exprime à cet égard ne signifie nullement qu'elle soit pressée de se marier. Elle a déjà dit qu'elle préfère attendre. La lettre dans laquelle son oncle lui a rappelé les cruels souvenirs de la Tour du Temple lui fournit l'occasion de le répéter.

« Il ne suffit pas, mon très cher oncle, d'être dans la Tour du Temple pour être malheureuse. Assurément, il n'y a rien de pire qu'une prison. Mais les pertes que j'ai faites suffisent pour

me rendre toujours malheureuse, surtout si je devais y joindre le juste reproche avec le temps de faire encore des malheureux. C'est ce qui me persuade que vous ne voulez pas songer à mon mariage avant que la paix ne soit faite définitivement, et que toutes les affaires ne soient arrangées, et qu'on sache positivement ce que les miens et moi-même avons à craindre ou à espérer. Voilà ma façon de penser. Je suis persuadée que c'est la vôtre. Vous êtes trop juste et trop raisonnable pour regarder les choses à un autre point de vue que celui-là. »

Cette expression nouvelle d'une volonté qu'à plusieurs reprises déjà le Roi avait vue se dresser devant la sienne ne laissa pas de lui déplaire. Mais il aimait trop sa nièce et tenait trop à la ménager pour laisser percer son mécontentement. Sa réponse est affectueuse, quoique brève :

« Je sais très bien, ma chère enfant, que ce ne sont pas les murs d'une prison qui font le malheur : j'ai recouvré ma liberté, et les plaies de mon cœur n'en sont pas moins vives. Mais séjour pour séjour, il n'y en a pas qui ne soit préférable à une prison. Je ne crois pas que vous puissiez concevoir l'idée que je veuille vous rendre malheureuse, ni par vous-même, ni par d'autres êtres qui ne me sont pas moins chers qu'à vous : cette idée serait trop offensante pour moi. C'est au contraire votre bonheur qui est le principal objet de mes vœux. Fiez-vous à ma tendresse pour fixer l'époque de ce qui doit le plus y contribuer. Si je n'avais écouté que le désir de mon cœur, cette époque serait déjà arrivée. Mais, s'il ne dépend pas tout à fait de moi de la hâter, du moins mes souhaits les plus ardens, et je puis dire aussi, ceux de tous les bons Français, ne cesseront de l'appeler. »

Bien que ce langage donnât toute satisfaction à Madame Royale, elle n'en conserva pas moins l'impression qu'on avait cherché à peser sur sa volonté pour précipiter la conclusion d'un mariage auquel elle était plus résolue que préparée et qu'elle entendait ajourner encore. Ce fut le premier nuage qui s'éleva entre elle et le Roi, le premier et, hâtons-nous de le dire, le seul. Il allait être promptement dissipé. Mais, en attendant, il eut pour effet d'éveiller l'attention de la princesse sur diverses circonstances qui ne l'avaient pas encore frappée et qui maintenant, en se groupant dans sa pensée, constituaient à ses yeux une preuve de négligence envers elle.

Elle n'accusait ni le Roi, ni le Duc d'Angoulême, ni la Reine,

qui était alors à Budweiss en Bohême, ni ses grand'tantes réfugiées à Naples; ceux-là lui écrivaient régulièrement. Mais, en dix-huit mois, elle n'avait reçu qu'une seule lettre du Comte d'Artois, aucune de la Comtesse d'Artois, qui résidait encore à Turin, ni du Duc de Berry, et pas davantage de ses cousins d'Espagne. La reine de Naples était restée longtemps aussi avant de lui donner une marque d'intérêt ou de souvenir. Elle en concluait qu'elle était, de la part d'une partie de sa famille, l'objet d'une indifférence blessante. Ce qui contribuait encore à le lui prouver, c'est qu'on ne l'informait qu'accidentellement des événemens qui pouvaient l'intéresser; elle n'était tenue au courant de rien. Le plus souvent, c'est par les gazettes ou par des visiteurs qu'elle apprenait les détails qui regardaient ses proches et en se le rappelant, elle y puisait la crainte d'être comptée pour peu de chose.

A ces griefs que ses parens d'Autriche, loin de les combattre, se plaisaient à grossir, vint s'en joindre un autre qui acheva de la mécontenter. Le 22 août, le Duc d'Angoulême, se promenant autour de Blanckenberg, tomba de cheval et se cassa la clavicule. Elle l'apprit à peu de jours de là, en lisant un journal. Elle fut profondément blessée de n'avoir pas été avertie par le Roi et d'autant plus humiliée de ce qu'elle considérait comme un manque d'égards, que la famille impériale ne manqua pas de le lui faire sentir. En réalité, il n'y avait de coupable que la poste, car le Roi avait écrit à sa nièce quelques heures après l'accident. Mais, elle ne put s'en convaincre que lorsque la lettre de son oncle lui parvint, avec un retard de plusieurs jours, le 2 septembre, et lui apporta des nouvelles du blessé.

« J'ai reçu hier, ma chère enfant, votre lettre du 12, et j'ai remis à mon neveu celle qui était pour lui. Jugez de la douleur qu'il éprouve d'être obligé de s'en remettre à moi pour répondre à une lettre si aimable; mais il y est forcé. Ce matin, une chute de cheval qui aurait pu être beaucoup plus dangereuse, lui a cassé la clavicule. Cet accident ne l'a pas empêché de faire à pied une lieue, et comme son bon cœur ne se dément jamais, au lieu d'aller chez lui se faire panser, il est venu lui-même m'en apporter la nouvelle, afin que l'ayant vu avant de savoir ce qui lui était arrivé, mon inquiétude fût moindre. Mon chirurgien qui est très bon, l'a pansé d'abord après; la fracture est simple, et j'espère que la guérison n'en sera pas bien longue : mais

l'opération ne pouvait pas ne pas être douloureuse. Je n'ai pas eu le courage d'assister au moment le plus douloureux. Je suis arrivé à la fin du pansement, et son courage simple et calme aurait pu, si je n'avais rien su d'ailleurs, me faire croire qu'il était tout uniment à sa toilette. On l'a saigné par précaution, et il est aussi bien que son état peut le comporter.

« Mais si son physique est en mauvais état, son moral est, grâce à votre lettre, dans un état bien différent, et son seul regret est de ne pas vous exprimer lui-même son bonheur.

« — Peignez bien, mon cher oncle, m'a-t-il dit, peignez bien à mon aimable cousine tous les sentimens dont j'ose à peine l'entretenir. Elle veut bien désirer de contribuer à ma félicité; elle ne sait pas combien elle y réussit par ce seul désir. C'est à moi de désirer de contribuer à la sienne, et tous mes jours, tous mes instans y seront consacrés sans réserve. Je sens bien vivement, j'ose même interpréter en ma faveur ce qu'elle me dit de votre amitié pour moi. Les cruels exemples qu'elle a eus sous les yeux ont sans doute contribué à redoubler son courage ; mais si le mien faiblissait jamais, ce serait auprès d'elle que j'irais chercher un modèle, et le désir d'être toujours digne d'elle suffirait pour me faire bannir toute pensée indigne de moi.

« Voilà, mot pour mot, ce que j'ai entendu de sa bouche, il il n'y a pas une heure, mais je voudrais pouvoir vous peindre l'expression avec laquelle ces paroles m'ont été dites : elles vous feraient la même impression. »

Quelle que fût très probablement la part de l'éloquence coutumière du Roi dans la tirade passionnée de son neveu, elle était bien faite pour dissiper les griefs de Madame Royale et apaiser son ressentiment. Sa réponse démontre qu'elle en avait fait aussitôt litière. Elle remerciait son oncle de lui avoir écrit « tout de suite » et son cousin d'avoir « au milieu de ses douleurs » pensé à elle. « Mais, j'oserai vous prier, mon cher oncle, de lui défendre de m'écrire jusqu'à ce qu'il soit complètement rétabli, la tranquillité lui étant complètement nécessaire. Je suis charmée du courage et de la tendresse qu'il vous a marqués, faisant encore une lieue après cet accident pour aller vous trouver; je compatis bien aux douleurs qu'il doit ressentir et espère qu'il sera bientôt guéri. »

Il semble bien, à lire ces propos, qu'ils eussent dissipé le nuage. Mais un peu de négligence du côté de Blanckenberg à transmettre

des nouvelles ultérieures le ramena, On l'aperçoit dans une lettre qu'écrivait la princesse quinze jours plus tard en réponse à celle qu'elle venait de recevoir de son oncle au retour d'un pèlerinage qu'elle avait fait à un sanctuaire de la Vierge, situé « à neuf postes » de Schœnbrun : « Je commençais à être inquiète, ne recevant pas de nouvelles; j'ai même demandé à l'évêque si vous ne lui aviez rien mandé à ce sujet. Mais, il m'a paru très surpris que je lui aie dit cela et ne m'a pas paru instruit de l'accident. »

Au bout de peu de temps, le Duc d'Angoulême fut entièrement rétabli. Un mot du Roi glissé dans une lettre en prévint la fiancée, mais avec si peu de détails qu'elle soupçonna qu'on ne lui disait pas toute la vérité. Elle craignait que son cousin ne fût resté estropié. Elle n'osa cependant faire part au Roi de ses craintes. Il n'en est pas moins vrai que, durant la période dont nous racontons les incidens, il s'inquiéta plus vivement qu'il ne l'avait fait jusque-là des dispositions de sa nièce. Il ne trouvait plus dans ses lettres « le style d'une résolution aussi fixe et aussi déterminée qu'elle semblait l'être à sa sortie de France. » Confident de ses inquiétudes, d'Avaray qui les partageait fut d'avis de tout faire pour savoir si elles étaient ou non fondées.

Un brillant gentilhomme français, le marquis de Bonnay, jadis familier de la Cour de France, maintenant émigré et souvent employé par les princes à des missions de confiance, se trouvait alors à Blanckenberg. Il s'y était arrêté en allant en Autriche, afin de présenter ses hommages à son maître et de prendre ses ordres pour Vienne. Sur le conseil de d'Avaray, le Roi résolut de se confier à lui et d'utiliser son zèle pour pénétrer le véritable état d'âme de Madame Royale (1).

« — J'ai une plaie qui me ronge, mon cher Comte, lui dit-il. Les lettres de ma nièce me font craindre qu'on ne soit parvenu à l'autrichienniser. Il me semble que ses résolutions ne sont plus aussi fermes, et l'on m'affirme que les Français admis à lui faire leur cour ne trouvent plus auprès d'elle l'accueil qu'ils sont en droit d'en attendre. Je ne doute pas de son obéissance si j'en venais à lui ordonner de se rendre auprès de moi pour accomplir le vœu de ses parens. Mais, n'a-t-on pas cherché à lui

(1) Ces détails et les suivans sont extraits du rapport dans lequel le 24 décembre, le marquis de Bonnay rendait compte de sa mission. Ce rapport adressé au comte d'Avaray était destiné à passer sous les yeux du Roi.

inspirer et n'a-t-elle pas fini par concevoir de l'éloignement pour l'état de médiocrité momentanée où pourrait la condamner son mariage avec mon neveu? Voilà ce qui me préoccupe. Vous allez à Vienne; vous la verrez ; tâchez de savoir ce qu'elle pense et de la rattacher, s'il y a lieu, à l'idée de cette union, à lui en inspirer le désir ; appliquez-vous enfin à seconder mes vœux qui sont aussi ceux du Duc d'Angoulême et de la France.

Bonnay commença par se récuser. Il manquait de moyens à Vienne pour remplir les intentions du Roi. Mais celui-ci insista. Il connaissait le dévouement et l'habileté de ce royaliste fidèle, son esprit de pénétration et ne lui demandait après tout qu'à se rendre utile dans la mesure où il le pourrait. Bonnay finit par céder et promit tous ses efforts pour donner satisfaction à son prince. En arrivant à Vienne et après avoir été reçu par Madame Royale, de laquelle il n'eut qu'à se louer, il put d'abord constater que si l'Empereur avait espéré, en traitant pour la liberté de sa cousine, la faire contribuer à l'agrandissement de sa maison, il y avait ensuite renoncé devant la résistance opposée par elle à ses suggestions. Cette résistance, on la devait surtout à Mme de Soucy. C'est elle qui s'était attachée à armer Madame Royale et à la mettre en garde contre les vues de la Cour de Vienne, ne craignant pas « pour ajouter l'arme du dégoût à toutes les autres, » de lui faire sur la personne et la santé de l'archiduc Charles des confidences très intimes : c'est elle aussi qui lui avait conseillé d'écrire au Roi, dès sa sortie de France et avant d'arriver à Vienne.

Ainsi prévenue, peu accoutumée à dissimuler, la princesse, au lieu de se livrer aux caresses de sa famille, avait manifesté tant de froideur et si mal répondu aux avances de l'Empereur que celui-ci, au bout de quarante-huit heures, s'était cru obligé de provoquer une explication. Elle avait eu lieu et il en était résulté une promesse solennelle faite par François II de ne pas entraver le désir de Madame Royale. Depuis, la situation n'avait pas changé et il n'était pas exact de prétendre que la fille de Louis XVI eût été « autrichiennisée, » à moins qu'on n'entendit par là qu'elle n'avait pas dû, dans les lieux qu'elle habitait, apprendre à connaître et à apprécier les Français :

« En général, nous ne sommes guère aimés chez les étrangers, déclarait Bonnay en rendant compte à d'Avaray. Nous le sommes moins à Vienne qu'ailleurs; nous le sommes moins

encore dans le Palais impérial que dans les autres classes de la société. Il n'y a pas six semaines que l'Impératrice, pour ravaler Mgr le duc d'Enghien disait de lui :

« — Oh! pour celui-là, il est bien Français! »

Madame avait donc dû recueillir sur sa famille et ses compatriotes plus de traits satiriques que d'éloges. Mais cela ne l'avait pas empêchée de bien recevoir tous ceux d'entre eux qu'elle jugeait dignes de son estime et de sa confiance. A cet égard, les exemples étaient nombreux : le duc d'Enghien, ses officiers, le comte d'Albignac, le comte du Cayla, le marquis de Bonnay lui-même et tant d'autres. Très pieuse, elle ne s'était montrée froide et réservée que pour les gens dont elle avait ouï dire que leur conduite était peu régulière.

Quant aux craintes conçues par le Roi en ce qui touchait les intentions de sa nièce, craintes résultant de ce que son style n'était plus aussi « prononcé » qu'au moment de sa sortie de France, Bonnay, ses informations prises, jugea qu'elles n'étaient pas fondées. Lorsqu'elle avait été mise en liberté, Madame Royale avait « la tête montée » et par les insinuations de Mme de Soucy et par le mécontentement que lui causait ce qu'on lui avait dit des intentions de l'Empereur. A peine hors de sa prison, mise au courant des vœux de ses parens et résolue à y obéir, elle n'avait pas cru pouvoir mettre trop de force à le déclarer De là, le ton énergique des lettres qu'elle écrivait alors, à l'effet de ne laisser planer aucun doute sur sa volonté. Mais, deux années s'étaient écoulées depuis. Cette volonté était connue, acceptée ; personne ne songeait à la contrarier ; il n'était donc pas utile qu'elle se manifestât avec autant de chaleur qu'à l'époque où la Cour de Vienne paraissait y mettre obstacle.

Bonnay ne méconnaissait pas cependant que si les résolutions de la princesse semblaient ralenties, ce pouvait bien être aussi parce que son cœur et son amour-propre avaient été blessés du peu de soin déployé pour lui plaire, pour l'attacher et pour s'en faire aimer, ou encore parce qu'on avait voulu hâter son mariage sans sa participation et contre ses idées. Sur ce point, il s'exprimait sans réticences dans le rapport qui nous guide. Pouvait-on croire qu'à moins d'une disposition romanesque que son éducation ni les circonstances de sa vie n'avaient pu lui donner, Madame Royale aimât son cousin avec assez de passion pour tout braver, afin d'accélérer le moment de son mariage?

« Non, monsieur le comte, Mme Thérèse n'est point passionnée : elle est essentiellement raisonnable; elle voit et juge les choses de sang-froid, Elle voit que le Roi n'a eu jusqu'ici et n'a même encore qu'un asile précaire et incertain. Elle en a fait elle-même la remarque : « Où aurait-elle pu se réunir à lui? Est-ce à Vérone d'où on l'a contraint de s'éloigner? Est-ce à l'armée de Condé où il n'a pu rester? Est-ce à Blanckenberg d'où un simple signe du roi de Prusse, d'où la seule arrivée de Madame, peut-être, l'aurait obligé de partir et où il est douteux qu'il pût demeurer, si l'invasion du pays de Hanovre avait lieu? » Voilà ce que Madame a pensé, ce qu'elle a dit, et ce qui l'a éloignée jusqu'ici du désir et de l'idée de terminer une affaire qui ne lui semble pas devoir péricliter pour être un peu différée.

«... Elle se croit libre, elle veut être libre et toute idée de contrainte ne peut que l'effaroucher. C'est à la gagner et non à presser sa décision qu'il faut porter toutes ses vues. Il serait à craindre, si l'on en usait autrement, non pas peut-être qu'elle prît un autre engagement, sa religion et ses principes l'en défendraient, mais qu'elle différât, qu'elle éludât de remplir celui qu'elle a contracté, tout sacré qu'il lui paraisse encore aujourd'hui... Avec son caractère, si une fois elle se portait à un acte de résistance, ou si l'on veut de désobéissance, il serait à craindre qu'elle n'en revînt jamais et on ne peut douter qu'elle n'y fût appuyée par cette Cour. Enfin, si elle se forçait à l'obéissance et que cette obéissance fût un sacrifice, Mgr le Duc d'Angoulême pourrait-il être flatté, pourrait-il être heureux d'un acquiescement que le cœur de Madame n'aurait pas ratifié? »

Pour conjurer les tristes conséquences qu'il venait d'envisager sans y croire, il n'était qu'un moyen, disait le marquis de Bonnay, c'était de tout faire pour prouver à Madame Royale qu'elle était aimée. Mais, ce moyen n'était pas à Vienne, où elle vivait seule, retirée, surveillée, ne recevant que de rares visites, toujours en présence de Mme de Chanclos ou de la nièce de celle-ci, Mlle de Roisin, « jeune personne fort aimable et d'un rare mérite. » Ce moyen était à Blanckenberg, dans les mains du Roi et du Duc d'Angoulême. A eux seuls, il appartenait de ne pas se faire oublier et de prouver qu'ils n'oubliaient pas. Essayer d'en convaincre Madame par l'intermédiaire des Français résidant à Vienne serait peine perdue. Les communications de « bouche à bouche, ou même par écrit, » outre qu'elles étaient à peu près

impossibles, vu l'entourage de la princesse, composé de personnes toutes dévouées à l'Empereur et en qui, néanmoins, elle avait toute confiance, tourneraient contre ceux qui s'en seraient chargés et « gâteraient infailliblement les affaires. »

« Il faudrait des lettres fréquentes et des lettres de toutes les personnes de la famille royale. Monsieur, qui se trouve plus en retard que tout autre, devrait écrire, écrire avec amitié et écrire souvent. Il devrait envoyer son portrait; le Roi, le Duc d'Angoulême, les autres princes et princesses devraient en faire autant. Sans entrer dans aucune affaire politique, on devrait aussi parler à Madame avec détail de sa famille, de sa situation, de ses déplacemens, en un mot la tenir au courant de tout et lui prouver en toute occasion qu'on l'associe au présent et à l'avenir.

« Il est de petits détails sur la vie intérieure de Mgr le Duc d'Angoulême qui transmis à propos et avec adresse ne pourraient manquer de produire un bon effet. Par exemple, Monseigneur a de la religion et en remplit les devoirs. J'ai su qu'à son départ d'Édimbourg et de lui-même, il avait demandé à faire ses dévotions et les avait faites. Madame Thérèse, qui est extrêmement pieuse, aurait appris ce fait avec un extrême plaisir et M. l'Évêque de Nancy a eu beaucoup de regret de l'avoir ignoré. Vous connaissez, Monsieur le comte, ce que peut auprès des femmes en général — et pourquoi pas auprès des princesses? — l'art de faire valoir les hommes que l'on cherche à leur faire aimer; il faut que tous vos ressorts soient tendus pour faire valoir en toute occasion et surtout sous les rapports qui sont plus du ressort et du genre de cette princesse.

«... Courageuse, pieuse et éprouvée comme elle l'est, Madame Thérèse qui a langui deux ans et demi dans une affreuse prison, Madame Thérèse qui a épuisé toute la coupe des malheurs presque avant d'avoir bu dans celle de la vie, ne sera jamais arrêtée par des considérations secondaires, telles que les inconvéniens d'un sort malheureusement trop au-dessous de celui auquel elle est en droit de prétendre. Mais, si le spectacle d'une malaisance honorable ou la crainte d'avoir des enfans qui ne jouiraient pas d'un rang digne de leur naissance pouvaient jamais balancer en elle le sentiment de son devoir et ébranler sa résolution, ce serait une raison de plus pour essayer d'intéresser d'avance son cœur en faveur du parti qu'on attend d'elle. »

Gagner ce jeune cœur, par tous les moyens, tel était donc le conseil par lequel l'auteur de ce rapport couronnait les curieuses confidences et les piquantes réflexions auxquelles il venait de se livrer. Pour finir, il y ajoutait cette dernière information qui achève d'éclairer la situation délicate en laquelle Madame Royale se trouvait à la Cour d'Autriche :

« Le bruit de Vienne a été et est même encore que l'Impératrice n'aime pas Madame Thérèse ou plutôt qu'elle en est jalouse. Les uns croient qu'elle a craint l'effet de ses charmes sur l'Empereur, les autres, en plus grand nombre, pensent qu'elle a redouté le crédit ou l'influence qu'elle pourrait prendre. J'ose être d'un avis à part et croire que l'Impératrice, si elle éprouve réellement le sentiment qu'on lui prête, est jalouse de l'amour du peuple, qui lui est généralement refusé et qui est universellement acquis à Madame Thérèse... Quoi qu'il en soit et à quelque cause que soit dû le petit éloignement que l'on a cru remarquer, il n'a point influé sur les égards et les procédés de décence et s'il faut même dire tout ce que j'en pense, je trouve qu'il ne peut que servir à merveille les vues du Roi et les intérêts de Mgr le Duc d'Angoulême. »

Le rapport que nous venons d'analyser porte la date du 24 décembre 1797. Lorsque, au commencement de l'année suivante, le Roi en prit connaissance, les révélations et les conseils qu'il lisait avaient perdu beaucoup de leur utilité; il s'était convaincu de l'exagération de ses craintes relativement à sa nièce. Cette conviction, il l'avait puisée dans le spectacle de l'élan généreux avec lequel elle s'associait dès ce moment à deux nouvelles épreuves qu'il venait de subir : à Paris, dans la journée du 18 fructidor (5 septembre), l'autre à Blanckenberg même où le duc de Brunswick avait dû lui faire signifier un ordre du roi de Prusse, qui le mettait en demeure de quitter cet asile.

III

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les circonstances qui, à Blanckenberg, précédèrent et suivirent le coup de force exécuté à Paris, le 18 fructidor, par la majorité du Directoire. Il surprenait l'Europe dans l'attente de la paix générale en vue de laquelle des négociations se poursuivaient entre le gouvernement de la République et les puissances encore en guerre avec elle; il com-

promettait cette paix, car, on pouvait craindre que maintenant l'Europe refusât de traiter avec un gouvernement qui, pour consolider sa victoire, ne craignait pas de recourir aux procédés de la Terreur. Cette victoire était en outre un désastre pour la cause royale. Tous les projets des émigrés étaient dévoilés, leurs complots, leurs menées, leurs espérances, livrés par des traîtres, odieusement dénaturés par les vainqueurs et dénoncés à la France comme une preuve des alliances coupables contractées par les royalistes avec l'étranger. L'événement était donc lamentable pour le Roi et pour sa cause; personne ne s'y méprit. La nouvelle en étant parvenue à Vienne, le 23 septembre, Madame Royale se hâta d'écrire à son oncle sans attendre d'avoir été avertie par lui :

« J'ai appris par les journaux avec bien de la peine ce qui vient de se passer en France. Mon Dieu! si ce qu'ils disent est vrai, vous y êtes compromis avec bien du monde. Il est heureux au moins que jusqu'à présent, il n'y ait pas eu de sang répandu; mais je crains bien que cela n'arrive. Le bruit même court ici que Pichegru a été tué ainsi que Carnot. Je ne les connais ni l'un ni l'autre, mais il me paraît qu'ils étaient de la bonne cause. La personne qui me fait le plus de pitié dans tout cela c'est la pauvre Duchesse d'Orléans, à qui on avait rendu ses biens et qu'on expatrie à présent, je crois, en Afrique. Celle-là au moins a toujours été vertueuse et malheureuse. Il paraît que ce sont les Jacobins qui triomphent à présent. C'est ce qui pouvait arriver de plus mauvais. Je suis bien curieuse de savoir à présent si la paix aura lieu, si ceux-ci la voudront encore. Je crains que non, parce qu'ils auront peur de leurs armées qui sont mécontentes et qui, rentrant dans la France, y amèneraient le mécontentement. D'un autre côté, cependant, je crois qu'ils ne peuvent pas continuer la guerre car ils ne doivent plus avoir d'argent. Je suis curieuse et empressée de savoir comment les choses s'arrangeront. J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de Paris pour savoir ce qui s'y passe. »

Le Roi répondit : « ... J'ai bien reconnu la bonté de votre cœur dans ce que vous me mandez au sujet de ce qui vient de se passer à Paris. C'est sûrement un grand bonheur que cette crise n'ait pas fait verser de sang; mais je crois qu'il faut l'attribuer moins à la modération des triumvirs qu'à la conscience de leur faiblesse. Je gémis profondément avec vous sur le sort

de ceux qui ont été dans cette occasion les victimes de leur zèle pour le bien de notre patrie, mais notre courage n'en doit pas être ébranlé ; il ne sera pas arrêté. Quant à moi, peu m'importe que mon nom soit prononcé dans cette affaire. Mes sujets fidèles n'avaient pas besoin de ce qui vient de se passer, pour savoir que la première de mes occupations est de leur rendre le bonheur, ni les usurpateurs de mon autorité pour croire que je me tiendrai en repos, tandis qu'ils tyranniseraient ma patrie. »

Quelques jours plus tard, Madame Royale ayant exprimé les alarmes qu'excitait en elle la confusion tragique des événemens qui se déroulaient de toutes parts, terriblement gros de complications nouvelles, le Roi reprenait :

« ... L'avenir est en effet, comme vous le dites fort bien, environné d'un voile épais, et le passé ne nous engage pas à croire que ce voile cache rien de bon. Cependant on peut en soulever un coin, et la perspective que je découvre n'est pas si effrayante qu'on pourrait se le figurer. Les prêtres et les émigrés sont, j'en conviens, persécutés en ce moment; mais les uns et les autres seront rappelés par l'opinion publique, et sa tendance vers la religion et la monarchie est toujours la même. Elle est comprimée, il est vrai ; mais elle ne peut l'être longtemps que par le régime révolutionnaire, et la preuve que les tyrans actuels n'osent en revenir à cet effroyable régime, c'est qu'ils n'ont pas osé faire exécuter, quoiqu'elle ne soit pas abrogée, la loi de sang qui condamne à la mort tout émigré rentré. Un gouvernement usurpateur et monstrueux ne peut se soutenir que par la violence, et toute demi-mesure de ce genre ne fait que déceler sa faiblesse et irriter les sujets. Tel est l'état de la France, et quoique le moment soit dur à passer, cet état offre de grandes espérances pour l'avenir. Plût à Dieu qu'il fût possible d'y voir aussi clair sur la grande question de la paix ou de la guerre! »

La paix fut signée peu après :

« ... Je savais la nouvelle de la paix, mais je ne suis pas plus instruit que vous sur les conditions ; elles sont bien importantes. Quant aux événemens, un nuage épais les couvre, et bien habile serait celui qui pourrait percer ce nuage, et découvrir l'avenir. C'est un grand problème que de savoir si la paix est un bonheur ou un malheur pour nous, c'est-à-dire pour la France, car ces mots sont synonymes. Le temps en donnera la solution,

et je me trompe fort, ou cette solution ne se fera pas attendre longtemps. »

En fait de solution, il n'en existait qu'une qui pût plaire au Roi : celle qui lui rouvrirait son royaume, en prouvant aux Français rendus à eux-mêmes, grâce à la paix, que l'unique remède à leurs maux, c'était la restauration de leur légitime souverain. On lui disait de toutes parts que cette opinion se répandait de plus en plus en France, que le parti royaliste ne cessait de grossir, que les vœux de tous les bons citoyens étaient en faveur du Roi. Mais était-ce vrai ? Ne le trompait-on pas ? L'avenir seul pouvait le lui apprendre. En attendant, rien ne lui réussissait. Tous les événemens semblaient tourner contre lui, et la gloire de Bonaparte se préparait à retarder de dix-sept ans le retour des Bourbons dans leur patrie.

Quiconque eût alors prédit à leur chef que son exil devait durer si longtemps encore eût sûrement provoqué d'énergiques dénégations ; il ne pouvait croire, il ne croyait pas que son triomphe fût si lointain. Cependant les événemens se prononçaient au rebours de ses vœux. Quoiqu'il vînt de s'installer à Blanckenberg dans une maison plus commode et plus vaste que celle qu'il avait habitée jusque-là, il se savait toujours exposé à être chassé de cette pauvre bourgade, n'osait plus compter sur l'asile qu'il avait espéré en Westphalie et se voyait au moment d'être contraint d'accepter l'hospitalité que le Tsar lui offrait à Mitau.

A ce même moment, l'armée de Condé, — sa dernière ressource, — passée au service de Paul Ier, s'acheminait tristement vers la Pologne, tournant le dos à la France, et lui-même devrait bientôt la suivre, aller encore plus loin qu'elle, jusque dans ces contrées perdues de la Courlande où l'accueil qu'on lui réservait, si flatteur qu'il fût, ne le consolerait pas d'être si loin de son frère, si loin des Tuileries et de Versailles, si loin des frontières françaises et des villes de l'étranger où s'agitaient ses partisans. Ces douloureuses perspectives n'ébranlaient cependant ni son courage, ni sa confiance ; elles n'altéraient en rien non plus la tendresse qu'il avait vouée à sa nièce et qui semblait s'augmenter au fur et à mesure qu'il pouvait craindre davantage de voir s'élargir la distance qui le séparait de son pays. Elle s'exprimait toujours plus vive et plus ardente, comme s'il eût déjà prévu tout ce que lui verserait de bonheur et de conso-

lation, au fond de son exil, la vaillante fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, devenue sa fille d'adoption.

Les lettres qu'il échange alors avec elle accusent de part et d'autre un redoublement d'affection, un plus pressant besoin de s'unir pour résister aux coups de l'adversité. Au commencement de novembre, le duc d'Enghien allant vers la Pologne avec l'armée de son grand-père fait un crochet par Vienne afin de voir sa cousine. Elle se hâte de le mander au Roi :

« Je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit la poste passée, mais c'est que j'étais dans l'attente du duc d'Enghien et je ne voulais vous écrire que quand je l'aurais vu. On l'attend ici depuis dimanche et il n'est arrivé que mardi soir. Je l'ai vu hier. Mon Dieu ! cela m'a fait grand effet de revoir enfin quelqu'un de ma famille. C'est extraordinaire que le sort fasse que je revoie celui-là le premier qui cependant m'est le parent le plus éloigné. Je regrette toujours beaucoup que le prince de Condé ne soit pas venu ici ; j'aurais tant désiré de le voir pour l'admirer et lui témoigner la reconnaissance que j'ai pour tout ce qu'il fait pour la bonne cause. Ne le voyant pas, j'ai bien chargé son petit-fils de le lui dire. Le duc d'Enghien mérite aussi bien des éloges, car à son âge, il s'est déjà bien signalé. Je ne me ressouvenais plus du tout de lui ni de sa figure ; cependant je l'ai reconnu aisément à son air noble et malheureux.

« Il y a ici assez de Français, presque tous de l'armée de Condé. Aujourd'hui je les verrai tous, du moins ceux qui sont à Vienne. C'est une chose qui me déchire l'âme que de voir ces malheureuses gens qui vont par cette saison-ci dans un pays tel que la Russie et qui les éloigne si fort de leur patrie, des vieillards qu'on mène sur des chariots par le froid, et pourquoi ? pour vivre dans des déserts, car on dit que les pays où ils vont ne sont presque pas habités que par des Cosaques. Là, ils seront seuls, sans savoir à peine des nouvelles de ce qui se passe. Je sais ce que c'est que d'ignorer ce qui se passe quand surtout cela vous intéresse. J'ai été deux ans entiers sans rien savoir du tout ni de mes parens qui sont morts en France, ni de ma famille, ni de la guerre, ni de ce qui se passait même à Paris. Il n'y a rien de pis que cette position. Ainsi je compatis bien sincèrement à celle des autres. Ces pauvres gens qui vont en Russie ont peut-être encore une famille en France. Là, ils en ignoreront totalement les nouvelles. C'est une chose qui me fait une

peine affreuse à penser. Il est vrai que cela vaut mieux que de mourir de faim, mais c'est une triste existence que celle-là. Je ne veux plus parler de tout cela, cela m'afflige trop, et je suis persuadée du chagrin que vous en ressentez aussi. »

Ces témoignages de la pitié de sa nièce vont au cœur du Roi; la sienne s'excite au spectacle du sincère chagrin qu'inspire à Madame Thérèse le sort de ces pauvres exilés et il s'attache à lui prouver que celui qu'elle a subi fut encore plus cruel :

« L'effet que la visite de M. le duc d'Enghien vous a fait m'a touché jusqu'au fond du cœur. Je l'envie de vous avoir vue. Mais quand je songe que ce n'a été qu'un moment, j'en suis moins jaloux. Je paierais sans doute bien cher un pareil moment. Mais il ne me suffirait pas ; car ce n'est pas seulement vous parler de ma tendresse que je désire, c'est vous la prouver, en contribuant de tout mon pouvoir à vous rendre heureuse.

« Je ne suis pas moins touché des sentimens que l'armée de Condé excite en vous. Mais pensez que tous ceux qui la composent, sont soutenus par l'honneur, et qu'avec un pareil appui, on peut tout braver. D'ailleurs, leur sort en Pologne ne saurait être comparé au vôtre pendant cette cruelle captivité. La plus grande difficulté qu'ils éprouveront pour avoir des nouvelles de ce qui leur est cher existait déjà en Allemagne : c'est celle de franchir la frontière. Cet obstacle une fois levé, il n'y a plus que des retards, au lieu que vous, dans l'horrible séjour que vous avez habité plus de trois ans, une porte vous séparait de tout, et vous sentiez que c'était une barrière insurmontable. Je ne veux pas ramener plus longtemps votre imagination sur les maux que vous avez soufferts : mais soyez sûre qu'ils vous rendent plus chère à mon cœur. »

Quatre jours plus tard et, comme pour lui prouver que ce ne sont point là de vaines paroles, le Roi envoie à sa nièce un souvenir qu'il lui promettait depuis longtemps et qu'il avait été empêché de lui faire passer.

« J'ai enfin trouvé, ma chère enfant, l'occasion que j'attendais depuis si longtemps pour vous transmettre le précieux dépôt dont je me suis chargé pour vous. J'espère que vous serez contente de la ressemblance, quoique votre malheureuse mère fût bien plus jeune, lorsque cette pierre a été gravée, que lorsque vous avez pu la connaître. Celle qui vous en fait l'hommage, et dont je n'ai pas voulu confier le nom à la poste, parce qu'elle

est en France, est Mme de Champcenetz qui, toute née à Clèves qu'elle est, n'en est pas moins bonne Française, et a par devers elle plusieurs traits aussi courageux que touchans de secours envers nos pauvres émigrés. Je n'ai dans ceci d'autre mérite que d'être le canal par lequel elle vous transmet cette preuve certaine de son attachement. Mais je n'en jouis pas moins du plaisir douloureux que vous éprouverez, et il me semble qu'en vous faisant passer l'image de votre mère, j'acquiers un droit de plus à votre tendresse, que cette bague est un lien de plus entre nous, et vous pouvez juger de l'empressement avec lequel je saisis cette idée. »

Le 29 novembre, la princesse annonce la mort du roi de Prusse qu'elle vient d'apprendre :

« On dit ici que le roi de Prusse est mort. Je ne sais si dans ce moment-ci cet événement est heureux ou malheureux. Son fils, je crois, est peu disposé pour les émigrés français ; on dit même qu'il en a fait arrêter déjà deux. C'est un mauvais commencement. Je crois cependant que nous n'avons pas lieu de beaucoup regretter l'autre. La campagne de Champagne qu'il a faite et sa malheureuse réussite est une chose que je ne peux pas comprendre. Dans le temps, j'ai toujours cru qu'on nous faisait des histoires quand on disait que le roi de Prusse reculait, c'était une chose qui me paraissait impossible étant si près de Paris. Enfin, il faut oublier tout ce qui s'est passé car on n'y voit que choses tristes et affligeantes. »

Le Roi est bien de cet avis. Mais il ne résiste pas au désir de prouver que ces douloureux souvenirs ne se sont pas effacés de sa mémoire.

« ... La mort du roi de Prusse vous a rappelé une bien cruelle époque. Jugez de ce que je souffrais de notre fatale retraite ! Nous n'étions plus qu'à vingt-cinq lieues de vous, je voyais vos bras tendus vers nous, et il fallut s'éloigner. J'aurais supporté de quitter une seconde fois ma patrie : mais je sentais tout ce que vous deviez éprouver, et la certitude que vous sentiez aussi ce que j'éprouvais moi-même rendait encore ma peine plus aiguë. Adorons la Providence, ma chère enfant ; c'est la seule ressource qui reste dans des pensées aussi douloureuses. »

Enfin le 19 décembre, l'anniversaire de la naissance de sa nièce lui fournit l'occasion de résumer sous une forme en quelque sorte plus solennelle les tendres engagemens que, depuis plus de

deux ans, il n'a cessé de prendre envers elle, et cette occasion, il se garde bien de la laisser échapper.

« ... Il y a aujourd'hui dix-neuf ans que vous êtes née ; je n'ai besoin d'aucune époque pour penser à vous : mais celle-ci semble appeler davantage mon attention. Je me rappelle les souhaits que je formais pour vous en vous présentant à l'autel ; je les renouvelle avec plus d'ardeur aujourd'hui. J'étais loin de prévoir les malheurs qui devaient sitôt nous accabler, et les engagemens que je prenais, en représentant votre parrain, j'y serai fidèle, et si je n'ai ni pu, ni même dû donner des soins à votre enfance, je les donnerai à votre jeunesse. Le premier, le plus important, comme le plus doux, sera d'assurer le bonheur du reste de votre vie, et j'espère, comme je vous l'ai déjà dit, que ce sera un des premiers fruits de la paix. »

Sur ce point, le Roi ne se trompait pas. La paix devait avoir pour conséquence, en effet, de rendre possible le mariage de sa nièce. Quand il traçait les lignes qui précèdent, il le croyait prochain. Mais, il restait toujours dans l'incertitude quant à la question de savoir où il pourrait le célébrer. Sans doute le Tsar lui avait assuré un asile à Yever en Westphalie. Mais, dans ce pays voisin de la Hollande, ne serait-il pas exposé à quelque coup de main des républicains? Il jugeait, en tous cas, imprudent de s'y rendre. Voudrait-on le recevoir ailleurs où il eût été en sûreté, dans la Lusace ou dans le Mecklenbourg? Il n'avait que trop de raisons d'en douter. Il lui restait, il est vrai, la Russie. Mais, ce ne pouvait être là qu'un pis aller. Plus que jamais il tenait à ne pas s'éloigner des frontières de son royaume. Il allait cependant y être contraint.

Au mois de décembre, le Cabinet de Berlin, à l'instigation du Directoire, lui retirait brusquement l'autorisation de résider dans le duché de Brunswick, et le contraignait ainsi à accepter l'hospitalité que l'empereur de Russie lui offrait à Mitau. Ce fut à grand'peine que ce malheureux prince obtint que le roi de Prusse tolérât sa présence jusqu'à ce qu'il eût reçu de l'Empereur une réponse à sa lettre. Elle lui arriva le 26 janvier; elle était favorable. Les résolutions définitives furent bientôt prises. En remerciant Paul Ier, il lui annonçait qu'il se mettrait en route le 10 février, sous le nom de comte de l'Isle.

Depuis qu'il avait été invité à quitter Blanckenberg, il s'était refusé la satisfaction d'écrire à sa nièce, ce qui semble d'autant

plus extraordinaire que le fidèle Cléry arrivé dans l'intervalle lui avait apporté une lettre d'elle et le récit qu'il venait de consacrer au séjour de Louis XVI dans la prison du Temple et qu'il allait faire imprimer à Londres.

Le 30 janvier seulement, le Roi se décida à rompre ce long silence et à l'expliquer à Madame Royale :

« J'ai reçu, ma chère enfant, votre lettre par Cléry; je l'ai revu lui-même avec ce tendre intérêt qu'il est toujours sûr d'inspirer à tout bon Français, et j'ai lu son déchirant Journal. Il m'a fait d'autant plus souffrir que j'y ai appris des particularités que j'ignorais sur la barbarie de vos infâmes geôliers. Mais je ne pouvais m'arracher de cette lecture. Tout ce qui me rappelle ce que nous avons perdu, même dans l'état le plus déplorable, me sera toujours cher. Je lisais en même temps votre lettre. Le désir que vous m'exprimiez d'une manière si touchante d'être auprès de moi, adoucissait ma peine : mais je me disais en même temps : — Qui suis-je pour tenir lieu de tant et de si cruelles pertes? Je n'ai pour moi que ma tendresse pour vous; mais aussi, ma chère enfant, vous la possédez tout entière. Puisse ce faible dédommagement suffire à votre âme sensible !

« Cette tendresse ne m'a cependant pas garanti d'un tort envers vous. Il y a six semaines que je ne vous ai écrit : mais j'ai passé tout ce temps dans une incertitude complète sur ce que j'allais devenir : certain de ne pas rester longtemps ici, mais ne sachant ni quand j'en partirais, ni où j'irais, et croyant à chaque moment que j'allais en être éclairci. Cette situation était pénible; je craignais de vous la faire partager en vous la faisant connaître, et je me disais à chaque courrier : — Ne l'affligeons pas aujourd'hui; je pourrai lui dire quelque chose de plus positif la première fois.

« Je suis bien plus coupable encore, car le même motif m'a empêché de vous envoyer trois lettres du Duc d'Angoulême, et une de son frère, que je joins ici. Enfin mon sort est éclairci depuis deux jours. L'empereur de Russie, avec cette grâce et cette générosité qui caractérisent toutes ses actions, m'a offert un asile dans son château de Mitau en Courlande, et je pars, le 10 du mois prochain, pour m'y rendre avec le Duc d'Angoulême. Son frère partira en même temps, si ce n'est avant, pour l'Écosse, et reviendra au printemps en Russie. Je vous prie de

faire part de tous ces détails à l'évêque de Nancy, auquel je n'ai le temps d'écrire que quatre mots.

« Ce n'est pas sans un regret extrême que je m'éloigne encore davantage de ma patrie : mais j'entrevois, dans cet asile très solide et dans l'amitié de Paul, le premier acheminement véritable vers l'objet de mes vœux les plus ardens; cet espoir me console et me soutient. »

Ce langage, on le reconnaîtra, n'est pas d'un homme que trouble et déconcerte l'excès de ses infortunes. Il est celui d'un homme ferme qui ne doute ni de son bon droit, ni de son étoile, qui croit que l'éternelle justice le remettra tôt ou tard à la place qui lui est due et qui, fort de cette confiance indomptable, conserve toujours son sang-froid, sa sérénité, toute sa liberté d'esprit, même aux heures les plus douloureuses de sa vie. Celui dont nous parlons et que tant de lettres de lui, publiées pour la première fois, montrent sans cesse animé de la même espérance, eût été excusable de plier sous le fardeau de ses dures épreuves au moment où il allait quitter le duché de Brunswick. A la suite de tant d'autres qu'elle devait nécessairement lui rappeler, celle-ci lui prouvait que le destin acharné contre lui ne désarmait pas et qu'il n'en avait pas épuisé les rigueurs. Mais ce fut son mérite à toutes les étapes de son exil, d'être toujours plus haut que son infortune, « d'être soutenu par une voix intérieure qui lui disait que ses malheurs auraient leur terme. » Les dernières lettres qu'il date de Blanckenberg le dépeignent tel qu'on l'avait vu à Coblentz, à Hamm, à Riegel, partout enfin où ses efforts avaient rencontré une volonté plus forte que la sienne : calme, confiant, courageux et résigné.

Peut-être aussi la certitude d'être traité en roi par le souverain qui lui donnait asile, contribuait-elle à le réconforter. Le comte Schouwaloff envoyé de Russie pour le chercher était arrivé à Blanckenberg avec des équipages et une escorte. Il en était même mécontent : « Avec les meilleures intentions du monde, écrivait-il à son frère la veille de son départ, on m'oblige à une magnificence de voyage qui me désole, parce que je vais jeter sur le chemin des sommes ridicules que je pourrais économiser, qu'à mon arrivée à Mitau, un peu de fierté, encore plus de délicatesse, m'empêcheront de demander et que si l'on ne me prévient pas, je serai bientôt à sec. »

Sa pauvreté ne justifiait que trop cette confidence. En

envoyant à son frère par le Duc de Berry vingt-cinq mille roubles, il lui disait : « La moitié de cette somme appartient à nos créanciers. Mais comme je crains que le gouvernement britannique ne vous laisse dans l'embarras, je vous l'envoie à telle fin que de raison. Si vous en usez, le paiement des créanciers sera retardé jusqu'à ce que l'Angleterre vous donne de nouveaux fonds. En ce cas, il faudrait en prévenir Dutheil. L'autre moitié est à votre disposition, à celle de Berry, tout comme il vous plaira. »

Le départ retardé de vingt-quatre heures par une indisposition du comte Schouwaloff eut lieu le 12 février. « Le Duc de Berry nous a accompagnés à cheval jusqu'à la première poste. Là s'est faite la séparation des deux frères. Elle ne sera pas, je crois, bien longue. Mais, elle n'en a pas moins été douloureuse de part et d'autre. » C'est à sa nièce qu'il donnait ce détail, dans un billet qu'il lui écrivait, le surlendemain, en arrivant à Leipsick. Il était sans nouvelles d'elle depuis quinze jours, et n'en reçut pas durant son voyage qui fut long et pénible (1). Ce n'est qu'en arrivant à Mitau le 25 mars, qu'il trouva une réponse à l'explication qu'il lui avait donnée le 30 janvier pour justifier son long silence.

« Mon très cher oncle, j'ai eu un plaisir infini de recevoir enfin de vos nouvelles car j'en sentais vivement la privation et ces six semaines m'ont paru bien longues; mais c'est par bonté que vous m'avez privée de vos lettres; aussi je ne puis que vous en remercier. J'avais déjà appris que vous deviez partir de Blanckenberg, ce qui est le cas, et je ne vous ai pas écrit aussi de bien longtemps ne sachant où vous adresser mes lettres. Enfin l'évêque de Nancy vient de m'en procurer le moyen que je saisis avec empressement pour m'informer de vos nouvelles.

(1) « Je ne vous parle pas des roues et des essieux cassés, des voies où il a fallu que des hommes portassent ma voiture à bras : ce ne sont là que des roses. J'arrive à une lieue d'ici : impossible de pénétrer jusqu'à l'endroit où on passe ordinairement le Niémen. Je le traverse dans un bateau. M. le général de Sackhen, des attentions duquel je ne saurais trop me louer, m'envoie des voitures et j'arrive ici avant-hier à bon port. Mais, quand on veut mettre ma voiture sur le bateau, il est prêt à couler bas. On en amène un second; on les attache tant bien que mal, on veut partir; même accident; la nuit vient; il faut rester là. Hier, voilà la débâcle du haut qui se fait, la rivière charrie, monte de huit pieds; encore vingt-quatre heures de perdues. Pendant ce temps-là, la Willia n'était pas plus passable que le Niémen et il a bien fallu me dire que j'étais sur terre russe pour ne pas regretter le Strand et Tilsitt. » *Le Roi au prince de Condé.* Kowna, 19 mars 1798.

J'espère que votre voyage se sera continué heureusement. Il est bien triste d'avoir été obligé de vous éloigner si loin. Il faut espérer qu'enfin vous serez tranquille du moins à Mitau. J'ai partagé bien vivement toutes les inquiétudes que vous avez dû souffrir; mais en même temps, je ne peux assez admirer l'empereur de Russie; il se distingue entre tous les souverains, et sa manière d'agir lui fait bien de l'honneur. Vous êtes trop bon, mon très cher oncle, de m'avoir encore écrit en chemin à Leipzick, cela m'a fait le plus grand plaisir, et je ne doute pas que votre voyage ne se soit continué aussi heureusement: du moins je fais bien des vœux pour cela. Je vous remercie des lettres de mon cousin. Il est impossible d'être plus attentif qu'il n'est et me fait toujours grand plaisir quand il me donne de vos nouvelles. Je me flatte cependant que, malgré l'éloignement de Mitau, je recevrai quelquefois de vos nouvelles, ce sera une de mes plus grandes consolations. »

Ainsi, au moment où de douloureuses circonstances les éloignaient encore davantage l'un de l'autre, le Roi et sa nièce ne doutaient plus des sentimens dont les témoignages remplissaient leurs lettres. A la faveur de la longue correspondance où ils avaient appris à se connaître, ils étaient étroitement unis. Ils l'étaient par la reconnaissance réciproque que leur inspirait la volonté visible chez chacun d'eux de remplir tout son devoir envers l'autre, lui son devoir de père et de roi, elle son devoir de fille de la maison de France; ils l'étaient aussi par la communauté du malheur; ils l'étaient enfin par l'affection qu'ils portaient à ce jeune Duc d'Angoulême, objet des espérances de la monarchie et à qui, pour cette cause, Madame Royale s'était promise volontairement, sans même se demander si son cœur, qu'un passé tragique avait pour toujours assombri, pourrait jamais s'ouvrir à l'amour.

Ernest Daudet.

IMPRESSIONS D'ÉTÉ

A LONDRES

I. — L'ÉCOLE DES VACANCES DE MRS HUMPHRY WARD

J'arrive au moment où finit la saison, où le monde se disperse, où se ferment les théâtres, où il n'y a dans Rotten-Row ni escadrons d'amazones, ni défilés d'équipages; tout au plus entreverrai-je, avant la clôture, l'exposition annuelle des Beaux-Arts, assez médiocre, à un chef-d'œuvre près, le portrait de M^me^ Wertheimer par Sargent. (Cette famille israélite porte bonheur au peintre américain.)

Le moment serait mal choisi pour faire connaissance avec Londres; il est en revanche excellent pour le revoir. Je ne rencontre dans Hyde Park que des troupeaux de moutons, qui broutent l'herbe restée miraculeusement fraîche sous le souffle d'un été brûlant; j'ai les galeries presque à moi seule, hormis quelques rares groupes de badauds étrangers, plus nombreux qu'ailleurs dans la salle vénitienne de la National Gallery; on leur a dit qu'il fallait aller y admirer une acquisition nouvelle, le portrait de l'Arioste par Titien, ou plutôt la manche de l'Arioste, une manche de satin gris, ouaté, capitonné, souple, chatoyant, bref un morceau de peinture à ravir tous les costumiers du monde.

La première impression que fait sur moi l'immense ville au repos, dont les rumeurs étourdissantes s'apaisent, sauf dans cette partie qui jamais ne dort, la Cité, ma première impression après des années, est toute d'étonnement admiratif. Débordant de

richesse, imposant par la largeur de ses rues interminables, par l'aspect monumental de maisons pareilles à des palais, par l'aspect de port de mer que lui prêtent ses docks et les amples flots de la Tamise, tel, après de nombreuses visites, je me remémorais Londres : aujourd'hui je suis pour la première fois frappée de sa beauté. Certes le temps imperturbablement clair, sans un jour de pluie ni de brouillard, y est pour beaucoup ; ce n'est pas tous les ans que les jeunes femmes peuvent porter ces robes blanches qui s'harmonisent avec leur teint rose, leur chevelure blonde, et donnent l'illusion, si c'en est une, que les Anglaises de la classe moyenne, les passantes, s'habillent mieux que jadis. Mais il y a autre chose encore que la magie du soleil. Des quartiers tout entiers dont je me rappelais l'affreuse laideur ont été reconstruits avec un goût que l'on ne trouve pas même dans les beaux quartiers de date plus ancienne, affligés de portiques mesquins, d'alignemens de colonnes fastidieux. L'extension de la ville qui a doublé depuis cinquante ans, au point de compter plus de six millions et demi d'habitans, s'est produite dans des conditions heureuses ; la nature intervient partout, sous forme de grands arbres et de pelouses veloutées, et partout côtoie la civilisation industrielle, commerciale et mondaine. Il n'y a guère de rue qui n'ait pour perspective à l'une de ses extrémités quelque square délicieusement paisible ; de plus en plus la campagne se marie avec les pierres de Londres, elle surgit des pavés, offrant aux citadins un coin d'ombre reposante, et les jardins particuliers s'ajoutent à ces jardins publics. Les riches ne sont pas seuls à en avoir le privilège. Le jardinage aérien sur les toits, sur les fenêtres, singulièrement répandu, encouragé, récompensé, embellit de modestes logis. Dans les rues aristocratiques le luxe des fleurs est poussé au degré suprême ; elles décorent tous les balcons, elles brodent la tapisserie nuancée qu'attache aux murs le feuillage délicat de l'ampelopsis, cet ornement presque indispensable aujourd'hui de l'architecture anglaise, même la plus sévère, puisqu'il pare jusqu'au chevet des églises.

Et ce n'est pas seulement embellies, c'est assainies en outre, moralement assainies que sont les rues de Londres ; on y rencontre beaucoup plus rarement des échantillons de la misère abjecte, ces femmes hébétées par le gin, traînant dans la boue une friperie sans nom, ces hommes en chapeau de soie bossué par les rixes et les intempéries, dont la redingote trouée révèle

qu'ils n'ont pas de chemise. Je les ai croisés autrefois en personne jusque dans Regent Street; maintenant il faut les chercher au plus profond des *slums*, ou les demander aux dessins de Gavarni. En admettant que la police les refoule et les cache, que la *workhouse* les engloutisse de force, il y a cependant des faits qui témoignent du progrès. Les deux grandes prisons de Newgate et de Millbank sont tombées, n'étant plus nécessaires, me disent les optimistes. On peut répondre que chez nous aussi la Roquette est détruite, mais que Fresnes y supplée dans de plus grandes proportions. Non, ce n'est pas cela : statistiques en main, il est prouvé que la criminalité décroît plutôt en Angleterre.

Et pourquoi les prisons y tendent-elles à se fermer tandis que dans d'autres pays il semble devenir urgent d'en ouvrir de nouvelles? C'est grâce, n'en doutez pas, aux colonies sociales où chacun prête la main à la moralisation du peuple; c'est grâce surtout au dévouement énergique avec lequel est traité le problème de l'éducation des enfans pauvres et abandonnés. Les maisons de correction proprement dites ont fait leur temps. Et les classes dirigeantes, vraiment dignes de ce nom, n'attendent pas que le mal du vagabondage ait commencé à s'emparer de l'enfant; on emploie d'avance tous les moyens pour le défendre contre les mauvais exemples, contre les tentations de la rue. Je crois bien qu'aucune charité sentimentale ne dicte cet effort. L'esprit public, avant tout, est à l'œuvre; si la société entreprend d'élever les petits misérables voués à l'ignorance et au vice, c'est afin d'assurer dans l'avenir un contingent de bons citoyens; elle ouvre des écoles pour n'avoir pas à entretenir des bagnes; de même elle soutient des hôpitaux, — tous les hôpitaux sont supportés, on le sait, par des contributions volontaires, — afin que la Grande-Bretagne ait une population aussi saine, aussi robuste que possible. C'est peut-être là en effet, lorsqu'on y réfléchit, la forme sinon la plus poétique, du moins la plus rationnelle, la plus pratique du patriotisme et de la bienfaisance.

Mrs Humphry Ward aura beaucoup contribué à cette œuvre de préservation. Il me semble que les lecteurs français de *la Fille de lady Rose* apprendront avec plaisir à connaître l'écrivain dans un rôle de Providence maternelle qui n'est pas le côté le moins intéressant de sa personnalité. Comme Disraëli eut cette fortune rare de réaliser dans la politique ce qu'il avait créé dans

le roman, Mrs Humphry Ward a su faire de ses beaux livres le point de départ de réformes précieuses dont les résultats seront plus durables que ne peut l'être même un éclatant succès littéraire. J'en citerai la preuve suivante.

Une invitation vient me chercher ainsi conçue :

Settlement Passmore Edwards :
Mrs Humphry Ward et le Warden vous prient d'assister à l'ouverture de l'école des vacances, le jeudi 28 juillet à 4 h. 45 de l'après-midi.

Ce settlement a treize ans d'existence, mais n'occupe que depuis six ans, en vertu d'un don magnifique de M. Passmore Edwards, les vastes bâtimens derrière lesquels s'étend le jardin du duc de Bedford ouvert généreusement toute l'année aux petits infirmes de la *Cripple School*, et, pendant le mois d'août, aux centaines d'écoliers en vacances. Le quartier où il est situé, Tavistock Place, n'a rien de sordide, tout au contraire, ce qui ne l'empêche pas d'être un centre de pauvreté. Il en est souvent ainsi à Londres ; les riches et les pauvres ne vivent pas comme chez nous à longue distance les uns des autres. Dans une belle rue bien habitée peuvent déboucher des rues très différentes, que les *saloons*, autrement dits estaminets, les étalages en plein vent, les boutiques de gin désignent comme peu respectables et où rôdent des tribus de petits « Arabes » aux farouches figures ornées de balafres ou d'un œil poché et toujours prêts à se battre comme de jeunes chiens.

J'arrive, longtemps avant l'heure, devant une grande et massive maison de brique rouge. Les architectes du *Settlement* ont fait preuve d'une entente parfaite de l'esprit et du but de l'œuvre. Il n'y a rien ni au dehors ni à l'intérieur qui puisse, par le contraste marqué avec leur misère, donner aux pauvres l'idée de ce qu'on appelle du luxe, mais tout est de nature à leur suggérer des notions d'ordre et de bon goût applicables à l'état le plus modeste. On passe librement la grille, qui précède une avenue plantée de beaux arbres. J'aperçois en entrant de grandes pièces où le soleil pénètre à travers les feuillages prochains. Une fête s'annonce, c'est-à-dire que beaucoup de fleurs sont artistement arrangées dans des vases en terre vernissée, harmonieux de forme et de couleur, et que beaucoup de chaises de paille paraissent attendre une assemblée considérable. Deux jeunes femmes, en toilettes claires, occupées, lorsque je me pré-

sente sans introducteur, à mettre la dernière main aux arrangemens, m'accueillent avec grâce. L'une d'elles est Mrs Gladstone, active collaboratrice de son mari, le *Warden*, le directeur, un homme jeune, mais déjà très expérimenté, qui, au sortir de Cambridge et de l'Université de Londres, s'est occupé d'œuvres sociales. Les résidens, au nombre de seize, vaquent plus ou moins, le jour, à leurs occupations et consacrent la soirée au settlement. Quatre cents associés, hommes et femmes, appartenant à la classe ouvrière du quartier Saint Pancrace, artisans, commis, petits employés, peuvent profiter des avantages offerts par la maison où il y a place pour tout, depuis les discussions de problèmes sociaux et politiques (*smoking debats*) jusqu'aux leçons d'économie et d'hygiène. La bibliothèque, le gymnase sont mis sans relâche à réquisition; le salon et la salle à manger servent à des fêtes auxquelles est convié tout le voisinage, parens et enfans; des conseils gratuits sont donnés en cas de procès ou de contestations quelconques par un légiste compétent, *the poor Man's lawyer*. J'ai le temps de feuilleter les prospectus épars sur les tables : l'école de récréation du soir compte pendant les mois d'hiver 1 200 membres. Les mêmes enfans jouent l'été dans le jardin du duc de Bedford. Et le settlement a inauguré d'abord la première école publique de petits infirmes qui ait existé à Londres; celle-ci s'est ouverte en 1899 avec 25 élèves; ils sont maintenant 70, qu'amènent quotidiennement pour la plupart des voitures d'ambulance. Le système se répand. Sous les auspices du conseil de l'Instruction publique, dix *cripples schools* recueillent les enfans rachitiques ou impotens dont aucun n'eût pu être envoyé aux écoles ordinaires. D'autres grandes villes suivent l'exemple de Londres.

Installés ici dans des pièces parfaitement chauffées et ventilées ou dans le jardin, quand la saison le permet, les jeunes invalides reçoivent une éducation proportionnée à leurs forces. Des classes de dessin ou de couture préparent quelques-uns d'entre eux à un apprentissage plus sérieux dans d'autres écoles qui disposent de bourses. Tant qu'ils fréquentent Tavistock Place, le repas de midi leur est donné moyennant la modeste somme de quatre sous, ensuite le comité, où figurent les hommes et les femmes les plus compétens en matière d'éducation, s'efforce de suffire aux besoins des anciens élèves devenus apprentis. Ces distributions de secours intelligens exigent l'enquête attentive

des besoins de chaque famille. Tel infirme est absorbé peu à peu dans les rangs de l'industrie, tel autre ne peut aspirer plus haut que le travail à domicile ; mais tout le monde comprend qu'à la reconstruction physique de ces lamentables échantillons de l'espèce humaine, il y ait un avantage général.

Depuis deux jours, les petits estropiés de Tavistock Place sont dispersés à la campagne sous la garde d'infirmières, dans des cottages choisis à cet effet ; leur congé annuel laisse la place libre pour l'école des vacances. Tandis que je me renseigne sur les guérisons déjà réalisées par de bons soins, le grand air et la suralimentation, Mrs Humphry Ward arrive. Elle me fait demander de la rejoindre dans son cabinet.

La pièce qu'elle occupe au premier étage est simple et charmante. Des cotonnades d'un bleu ancien mêlent leurs teintes adoucies au ton du vieux chêne ; la fenêtre donne sur le jardin princier, qui est pour cette maison du peuple une annexe sans prix. Après une courte causerie, Mrs Ward me promène à travers les méandres du settlement. Que ne renferme-t-il pas? Un club d'hommes avec bibliothèque bien garnie, salle de billard, etc., club de garçons avec les subdivisions indispensables pour le cricket, le foot ball, la natation ; un magnifique gymnase où ont lieu aussi chaque vendredi soir les exercices publics d'un corps de cadets, lequel, au temps des manœuvres, a rejoint au camp d'Aldershot d'autres compagnies ; des classes d'économie domestique, y compris de belles cuisines, car les jeunes filles apprennent à préparer toute sorte de plats, de même qu'elles apprennent à faire des robes, à blanchir, à repasser, voire à baigner et à vêtir un bébé.

Dans l'immense salle réservée aux conférences, aux comédies, aux fêtes enfantines, aux exhibitions instructives de lanterne magique, deux bustes en marbre représentent les patrons spirituels de l'endroit. Je reconnais tout de suite la figure pensive et allongée d'Emerson ; le second buste est celui de Martineau, un ministre unitairien, admis ici, me dit Mrs Ward, non pas en cette qualité, mais parce que sa philosophie est au fond celle de toute l'Angleterre qui pense, la philosophie de *Robert Elsmere*.

Sur la plate-forme où nous nous tenons, la présence d'un piano rappelle les concerts classiques du dimanche ; au-dessus de nous, de belles orgues viennent d'être placées, une dame ayant offert pour cela 500 livres.

Attachée au mur la photographie de *l'Escalier d'Or* de Burne Jones, prix récemment accordé au club des jeunes filles. Une cotisation hebdomadaire de deux *pence* leur donne droit à des classes de toute sorte. Les broderies qu'elles exposent ont été encouragées par le choix de la Reine. La musique est un de leurs plaisirs favoris. Des exercices de gymnastique trouvent place parmi les amusemens offerts à ces filles pauvres anémiées par la vie de fabrique et d'atelier.

Pendant cette rapide excursion où je n'ai fait qu'entrevoir les traits principaux du settlement, le flot des invités commence à se répandre. Bientôt nous sommes réunis dans la vaste salle à manger où le thé est servi, où se font des présentations qui m'amènent à reconnaître plusieurs membres éminens du clergé parmi les bienfaiteurs de l'œuvre : figures de gentlemen par excellence, très hautes et très dignes, animées d'une belle flamme de calme intelligence sans avoir d'ailleurs, malgré l'habit, rien de ce que nous appelons ecclésiastique. Il règne ici des influences religieuses, mais non pas confessionnelles. L'hymne du jour est affiché jusque dans le gymnase. Pour le moment, ce qui m'intéresse le plus c'est la physionomie des résidens payés ou volontaires, tous égaux par le dévouement. Figures bienveillantes, qui brillent d'un zèle joyeux. Mrs Ward avec son auxiliaire inséparable, l'aînée de ses filles et la secrétaire dévouée dont elle ne manque aucune occasion de vanter le mérite, en forme le centre. L'école des vacances lui doit d'exister à Londres depuis deux ans; elle en a emprunté l'idée aux États-Unis: cette école sans livres, qui fonctionne pendant les grandes vacances, se propose de recueillir, pour leur apprendre à s'amuser honnêtement en développant chez eux l'initiative et l'imagination, les enfans des deux sexes que la clôture d'une douzaine d'écoles primaires soit communales, soit libres, où ils reçoivent l'instruction obligatoire, abandonnerait dans le quartier à un dangereux désœuvrement.

L'heure indiquée sur le programme sonne et l'école s'ouvre, nous donnant le spectacle de ce qui s'accomplira tous les jours deux fois, à dix heures et à cinq heures, les enfans divisés en dix classes étant trop nombreux pour être admis ensemble.

Dans la cour, entre les deux bâtimens qui abritent la colonie, les voici rassemblés, garçons et filles de cinq à quatorze ans. Ils sont proprement vêtus, et il y en a de jolis, mais les visages

me paraissent moins expressifs en général que ceux de nos écoliers.

Un quart d'heure est consacré d'abord à la prière : récitation de « Notre Père, » chant d'un hymne, puis courte allocution d'un ministre appartenant indistinctement, selon le jour de la semaine, au clergé de telle ou telle église, église d'Angleterre ou églises libres. Rien ne marque peut-être mieux que ce mélange la différence des idées anglaises et françaises sur la question de culte.

Aussitôt après la prière, les classes commencent dans les diverses parties du settlement. Chaque leçon dure trente-cinq minutes, puis un coup de cloche appelle les élèves à d'autres travaux. Notre inspection se poursuit à travers les deux corps de bâtiment. Nous nous portons dans le salon où des petites filles chantent, gentiment groupées autour du piano qui les accompagne ; dans la bibliothèque où les livres d'images sont feuilletés, expliqués, commentés ; au gymnase où une jeune femme en costume court conduit des exercices que garçons et filles exécutent avec précision. C'est un amusant spectacle que celui de cette multitude de petits bras et de petites jambes qui suivent en cadence les mouvemens souples et rythmés de la brune gymnaste. A tous les étages du bâtiment neuf fonctionne un atelier, l'atelier de menuiserie pour les grands, l'atelier de vannerie, l'école de dessin où parfois des dispositions heureuses se manifestent, le *Kindergarten* où les tout petits s'essayent à l'habileté des doigts tandis qu'une maîtresse leur raconte des histoires. Dans le jardin, des fillettes entourent une grande table de couture pour poupées. La leçon de zoologie met les enfans en rapport avec une salamandre ; chacun veut toucher et observer de près la bête vivante. Échange de questions et d'explications bien dirigées par la jeune et ingénieuse pédagogue. A genoux sur le gazon, quelques petits bonshommes déjà graves tracent des cartes en relief avec du sable de diverses couleurs, copiant ainsi une esquisse de l'Inde accrochée à un arbre. L'Angleterre coloniale, l'Inde en sable jaune, et ses rivières en sable bleu, ses montagnes teintées de blanc neigeux au sommet, occupent les mains et absorbent l'imagination de tous ces petits habitans des allées sans prestige du West Corner; quelques-uns attendent probablement avec impatience l'âge des lointaines aventures.

Le sable est une des ressources précieuses de l'endroit. Par

delà les grilles ouvertes du jardin, un vaste terrain vague représente, pour les bébés, une plage, à la mer près. Armés de seaux et de pelles, ils fouillent le sable avec ivresse et je ne doute pas que l'ombre souriante et satisfaite d'un grand romancier qui aima les miséreux et sut peindre les figures inoubliables d'Olivier Twist, de Smike, de bien d'autres victimes innocentes, ne se tienne parmi eux, puisque la maison de Dickens s'élevait jadis sur ce terrain propice aux jeux de l'enfance déshéritée. Rien de plus gai que cette récréation d'un peuple d'enfans, sans bruit d'ailleurs, sans cris ni disputes. Il n'y a cependant pas de règle sévère, pas de punitions; la menace d'être renvoyé suffit, tant ces pauvres petits chérissent le Paradis qu'est pour eux la belle maison rouge avec ses pelouses, ses ombrages et les anges gardiens, singulièrement semblables à d'intelligens messieurs et à de jolies dames, qui l'habitent pour le plus grand profit de tous.

Non sans regret et pressés par l'heure, nous nous éloignons de la joyeuse kermesse enfantine, fête quotidienne qui est aussi le meilleur des enseignemens, car, comme l'a remarqué une personne dévouée à cette œuvre et à ses annexes, la nurse Carwin, « tous les maux du siècle, agitation, inconstance, avidité, développement exagéré du moi, empoisonnent déjà ces petits êtres; leur premier mouvement serait de s'arracher les joujoux et de les accaparer; le jeu met à nu leurs défauts sans contrainte, mais le jeu fait aussi toucher du doigt les progrès accomplis; les plus tapageurs finissent par s'intéresser à un amusement tranquille, les plus égoïstes apprennent que le plaisir doit être partagé, ils connaissent la joie d'avoir accompli quelque chose, fût-ce la construction d'un château de cartes; l'ordre se gagne en rangeant les jouets pour les retrouver le lendemain; on se soumet tout doucement et de soi-même à une loi et le pli en est pris pour la vie. » Le respect de la loi est bien le trait caractéristique en effet du pays où nous sommes et le secret de sa grandeur.

J'entends l'*archdeacon* Wilberforce, dire auprès de moi : — « Le plus sûr moyen de moralisation c'est le jeu. » — Grave par état, il croit que la gaîté est une vertu.

L'heure est venue de retourner dans la salle où les amis de l'école vont parler de sa situation présente et de ses développemens futurs.

Le général sir Neville Lyttelton préside la séance; après lui

le vénérable évêque de Hereford, l'un des membres les plus libéraux du clergé anglais, signale le succès de l'école des vacances dans son diocèse; instituteurs et institutrices se prêtent volontiers, dit-il, à la conduire. En écoutant les autres orateurs, le comte Gray, le comte de Lytton, Mr Graham Wallas, Sir Lauder Brunton, le révérend Tollenton et enfin le directeur, M. Gladstone, on sent que l'œuvre est en mains sûres et habiles. Dans un lumineux exposé du but et des moyens de l'école, Mrs Humphry Ward souhaite que l'État joigne son concours à l'initiative privée comme il vient de le faire si heureusement en Amérique, sans que l'activité individuelle se soit ralentie pour cela. Elle montre qu'après tous les progrès accomplis déjà depuis 1870 dans la vie des écoles primaires de Londres, le devoir s'impose d'aider les familles à soigner de plus en plus l'éducation morale de leurs enfans. Le jeu bien dirigé, le jeu organisé les *humanise*, étouffe les germes du vice et de la brutalité, et en élevant ces petits garçons, ces petites filles, on élève aussi leurs parens. Elle lit à l'appui de son dire la lettre touchante d'une mère, remerciant des progrès qu'elle constate chez ses enfans : « Tous les jours, écrit-elle, ils ont quelque chose de nouveau à nous dire. »

Comme on aimerait à pousser la foule de marmots barbouillés qui, à certaines heures, sortent du pavé de Londres pour assiéger la porte des pâtissiers et recevoir un *bun* rassis ou avarié, — comme on aimerait à pousser tout ce troupeau des rues vers la maison de lumière où leurs pareils apprennent à jouer! Ils iront, on peut l'espérer, ils iront tous, car des arrangemens nouveaux pour organiser des centres de récréation à travers la grande ville vont permettre de rassembler sur de certains points huit et dix mille enfans. Mais l'école des vacances de Tavistock aura été la première.

II. — LE *Bank Holiday* A LA CAMPAGNE

Ce n'est pas seulement dans l'enceinte du settlement que j'ai vu Mrs Ward donner l'exemple à ceux qui « font du service de l'humanité une partie vitale de leur religion. » J'étais chez elle à la campagne en ce jour de congé populaire qui, trois fois dans l'année, s'étend à tous les corps d'état et qu'on appelle le *bank holiday*. Le grand plaisir pour les milliers d'individus qui

en profitent est de sortir de la ville, de se répandre aux environs. Miss Dorothée Ward, présidente du Comité au Club des jeunes filles, avait donc engagé une cinquantaine d'ouvrières à venir visiter les jardins de Stocks, la belle propriété qu'elle habite avec sa famille près de l'ancienne petite ville de Tring.

Les invitées arrivèrent dans plusieurs chars à bancs qui étaient allés les prendre à la station, toutes en toilettes d'été assez fraîches et pimpantes, sans atteindre cependant à la coquetterie des moindres grisettes parisiennes. Elles ont une excellente tenue, ne parlent guère, mais mangent à belles dents le lunch copieux qui leur est servi sous les ombrages. Auprès d'elles se trouve la surintendante ou plutôt l'âme du club, Mrs Grant. Cette femme, intelligente et dévouée, a autrefois émigré avec son mari qui, pendant vingt ans, fit de bonnes affaires à Boston comme ébéniste. Devenue veuve, elle contribue à l'œuvre de Tavistock Place avec un zèle dont l'unique récompense est l'attachement des deux cents filles d'adoption qu'elle s'est données. Elle ne leur ménage pas les conseils et prêche surtout l'économie. Déjà ces demoiselles ont une caisse d'épargne qui leur permet de petits voyages; par exemple, elles sont allées l'an dernier au bord de la mer, passant le temps à se baigner et en pique-niques, en promenades à pied ou en bateau. La digne Mrs Grant est elle-même aussi vive qu'une jeune fille et ne gêne en rien les ébats de ses pupilles.

Après le lunch, les mêmes voitures qui l'ont amené conduisent le club vers un château historique du voisinage, Ashridge; Miss Ward les promène dans le parc somptueux qui est une des curiosités du pays. Rentrées à Stocks, elles font grand honneur à un thé servi en plein air comme le lunch. Puis les danses sur la pelouse commencent au son d'un piano et d'un violon placés sur les terrasses. Elles dansent bien, car toute l'année elles s'y exercent entre elles; on me dit même que des danses de caractère ont accompagné joliment une cantate avec costumes dont Miss Ward prit l'initiative. Tout cela produit de l'aisance, une certaine grâce; la plupart en étaient jusque-là fort dépourvues! — La danse américaine qui répond à notre vieux pas de quatre est exécutée de verve, puis ce sont des valses, des polkas. Miss Dorothée se joint à la fête et aussi la charmante petite fille du général Lyttelton qui, bien qu'elle porte encore une robe de baby, a déjà visité l'Afrique et garde dans

sa tête blonde d'intéressans souvenirs de Pretoria. Point d'éclats de voix, point de rires bruyans; ces filles du peuple s'efforcent évidemment de ressembler aux dames autant que possible. Elles sont gaies cependant, d'une gaîté contenue; je demande à l'une d'elles, gentille petite brodeuse, ce qu'elles feront le soir, une fois revenues à Londres, et elle me dit : « Nous irons redanser au club. » Ce commencement de bal les a mises en train.

De cavaliers elles ne se soucient guère, les trouvant rarement dignes d'elles. Elles n'ont pas accordé un regard aux garçons du village qui, toujours en raison du *Bank Holiday*, ont tout à eux, dans le parc, le terrain de tennis; et les joueurs, absorbés par leur partie, ne se sont pas davantage occupés d'elles. Mais ceci ne prouve rien. Elles se marient jeunes, règle générale, trop jeunes... Le mariage d'amour est de son espèce imprévoyant; il en résulte beaucoup d'enfans et de misère. En attendant, c'est un joli spectacle que cette fête champêtre sur la pelouse devant la maison du XVIII^e^ siècle, si parfaitement anglaise, enveloppée de jardins dont les couleurs et les parfums s'endorment lentement dans le calme du soir, tandis que s'éteint le chant du violon et que les danseuses s'arrêtent inassouvies.

Le signal du départ leur est donné par une distribution de fleurs; chacune d'elles reçoit un bouquet avec une petite écharpe de soie, un peu de superflu, un peu d'inutile beauté, cette chose inappréciable pour qui n'a jamais eu que le strict, et dur, et trivial nécessaire. Elles remontent gaiement dans les voitures qui les ont amenées, en poussant des hourrahs avec discrétion et en agitant leurs mouchoirs.

III. — PARCS ET JARDINS

Et maintenant que Stocks est rendu à son calme coutumier, j'en voudrais faire sentir le charme intime qui, même loin de lui, me pénètre encore. On a bien souvent parlé de la campagne anglaise, mais la louange en ce qui la concerne ne saurait être épuisée. Sans doute elle est si belle parce qu'elle est aimée, sincèrement, passionnément aimée par ceux qui la possèdent, ou qu'elle possède plutôt, qu'elle attire et retient presque en toute saison, qui comprennent tout d'elle, même les grâces les plus humbles et les plus cachées. Les citadins qui n'habitent la campagne qu'en passant, n'en jouiront jamais; elle ne se livre pas

ainsi. Mrs Ward, pour bien des motifs faciles à concevoir, se plaît dans cette vieille demeure où elle échappe au monde et aux mille obligations qui la détourneraient de sa tâche, si elle ne savait résolument rompre avec cette sorte d'entraves par la fuite. Lorsque la composition d'un roman commence à l'absorber, elle quitte sa maison de Grosvenor Place à Londres, pour Stocks, à moins qu'elle n'aille plus loin encore, au bord du lac de Côme.

En ce moment elle achève le *Mariage de William Ashe*, déjà en cours de publication dans le *Harper;* je la vois résolument aux prises avec son œuvre où évolue cette fois encore le grand monde anglais, y compris le groupe de femmes que leur qualité d'archanges (autrefois elles s'intitulaient plus simplement *souls*, âmes) autorise à toutes les imprudences et au parfait dédain des scrupules bourgeois. Nous causons de la première partie, très mouvementée, du livre dans ce vaste cabinet de travail où l'entourent ses souvenirs d'Oxford, la patrie de son intelligence. Je regarde, curieuse, les portraits des Arnold, ses ancêtres, qui lui ont légué la profondeur de la pensée, les préoccupations spirituelles devenues comme la base de son talent de romancier. Cette belle figure de mystique est celle de son père; il adopta le catholicisme par conviction ardente, en sacrifiant sans hésiter à ses croyances nouvelles sa carrière et tous les intérêts de sa famille; et voilà feu Mathieu Arnold que nous connaissons surtout comme un admirable essayiste, bien qu'il soit aussi l'un des quatre grands poètes contemporains de l'Angleterre. Les rayons de la bibliothèque portent des livres de philosophie et d'exégèse qu'on serait étonné de trouver chez une femme, si cette femme n'était l'auteur de *Robert Elsmere*. Elle a commencé par des recherches ardues relatives à la littérature et aux doctrines qui surgirent durant les huit premiers siècles de notre ère, écrivant, toute jeune, à côté des professeurs de l'université, dans un imposant *Dictionnaire de Biographie chrétienne*. Je vois signés de son nom des articles sur l'arien Léovigild, roi des Visigoths d'Espagne, et sur Léandre, évêque métropolitain de Séville au VI^e^ siècle. C'était ainsi qu'elle préludait aux œuvres d'imagination.

Je l'écoute avec un profond intérêt parler des conducteurs d'âmes qu'elle a déguisés dans ses romans en les appelant Grey, Courtenay, etc., sans rien changer à leur caractère ni aux actes de leur noble vie. Cette pièce un peu austère est évidemment pour elle hantée par le passé, un passé fécond en très hautes

inspirations. La belle vue du parc y entre pour donner un riant accompagnement à de graves rêveries. Il semble se dérouler jusqu'au sommet des collines qui ferment l'horizon, Ash Ridge, la chaîne des frênes, — boisée en effet, jusqu'au sommet. Seul, un fossé invisible sépare les pelouses des herbages qui continuent le tapis vert bien au delà de la terrasse à balustres. Ces prés, ces bois forment le terrain communal; un monument le couronne, en l'honneur de lord Bayswater, créateur des canaux qui arrosent et fertilisent le pays. Le matin, de grandes ombres sont projetées par les arbres dispersés, chênes magnifiques, pins d'essences diverses dont les branches pendantes balayent le gazon; et les vaches en pâture dessinent çà et là des groupes qu'eût signés Paul Potter. C'est une fraîcheur, une paix qui repose et qui ravit. Je n'oublierai jamais l'accueil amical et doux de cette belle campagne, sans grands accidens, mais d'une grâce exquise, le jour où je m'éveillai devant elle. Je descends dans l'air parfumé du matin, je me dirige vers l'allée de tilleuls qui en un siècle et demi ont atteint une hauteur peu commune chez nous. Il est vrai que les arbres séculaires ne sont jamais très nombreux dans les pays à révolutions, et puis le climat humide favorise en Angleterre leur vieillesse toujours respectée. Les branches de ces tilleuls, enlacées si près du ciel en un long berceau, ont l'air de s'entredire : — Nous n'avons rien à craindre, défendus que nous sommes contre tout ce qui amène et précipite la chute des arbres, condamnés si souvent à faire place aux champs de blé.

Dans un demi-jour verdâtre, je me promène à pied sec, quoiqu'il ait plu la veille. Le sol est d'asphalte, c'est là une promenade d'hiver aussi bien que d'été. De même au potager voisin : des allées de brique alternent avec les allées de gazon. Selon le temps, vous foulez de préférence un tapis moelleux ou ce carrelage toujours propre. Un potager peut être, selon la manière dont on le dispose, l'endroit le plus vulgaire, ou le plus délicieux. Celui de Stocks est fermé par de belles grilles anciennes et séparé du parc par les vieux murs des espaliers. Espaliers de poires, car les fruits du Nord sont seuls cultivés en plein vent; mais on cueille dans les serres des pêches qui pourraient venir de Montreuil, tant leur beauté est savoureuse. Je suis le chemin velouté qui se déroule entre les plates-bandes de fleurs, derrière lesquelles des deux côtés poussent les légumes. Fleurs

d'autrefois, dahlias, œillets de poète, mauves, pensées, pois de senteur, pieds-d'alouette, réséda, mêlent leurs aromes sans prétention. L'utile et l'agréable fraternisent, et tout cela est bien symbolique de la vie anglaise. Les engrais, les instrumens aratoires, disparaissent derrière de hautes murailles de buis taillé. Partout se manifestent un ordre méticuleux, des soins raffinés. Sur les couches de fraisiers sont jetés des filets pour tenir les merles en échec; il est vrai que le merle, plus rusé que le jardinier, se glisse souvent sous le filet protecteur, bien assuré qu'on le délivrera quand il sera repu. On n'aurait garde de se priver de la chanson de ces impudens maraudeurs et de leurs ébats familiers sur les pelouses.

Le conservatisme anglais ne détruit rien, se sert de tout; il n'est pas jusqu'aux pommiers morts, réduits à l'état de squelettes, qu'on n'emploie à faire grimper le *red rambler*, cette petite rose rouge si recherchée pour la décoration de la table; elle se suspend, légère, aux rameaux desséchés, leur prête l'incarnat de la jeunesse et un feuillage tout neuf. Il grimpe aussi, le *red rambler*, parmi les clématites et le jasmin qui tapissent la maison; celle-ci est à l'intérieur spacieuse et confortable, sans faste, sauf le grand nombre des tableaux de maîtres italiens et allemands. M. Humphry Ward, grand amateur de peinture, se plaît à rassembler chez lui de belles choses. Il le fait avec la compétence reconnue d'un critique d'art. Son dernier livre sur Romney ne tardera pas à se répandre en France, ne fût-ce qu'à cause des précieuses illustrations qu'il renferme. La partie absolument nouvelle de l'ouvrage est la transcription du cahier des séances du peintre avec les noms de ses modèles, les prix payés et une quantité de détails inédits. Je crois que les mêmes renseignemens ont été fournis sur Reynolds, mais le livre de Romney est plus complet.

Avant de quitter Stocks pour retourner en ville, selon l'agréable habitude de la saison où nous sommes qui fait alterner les séjours à Londres et les fréquentes visites aux environs, regardons le décor du village que l'on croirait planté dans la verdure, uniquement pour le plaisir des yeux, avec la haute tour de sa vieille église enrichie de tombes seigneuriales, ses cottages fleuris dont quelques-uns sont anciens, à pignons en saillie ou à poutres apparentes, tous donnant l'idée du bien-être. Le plus grand des bâtimens est un club. Point de cabarets,

me semble-t-il, sauf une maison autorisée à vendre de la bière; une jolie auberge à enseigne, un abreuvoir auprès duquel subsistent encore les bois du pilori, depuis longtemps hors d'usage; n'oublions pas une chapelle baptiste à peine plus grande qu'une cabine, indiquant toutefois que les dissidens affirment leur présence, comme ailleurs, dans cette localité de 400 âmes.

Les grandes propriétés ne manquent pas aux alentours. J'ai visité l'une des plus belles, Ashridge Park, dont les hautes futaies de hêtres sont célèbres; elles se déroulent en avenues, s'éparpillent en bouquets sur des pelouses illimitées où les hardes de daims vagabondent gaîment. Le château pseudo-gothique du temps des Georges n'a de remarquable que ses énormes dimensions. Il a remplacé en 1808 l'ancien château où fut reléguée Élisabeth avant son avènement au trône. L'intérieur du moins a grand air : du vestibule haut comme une église et que parent uniquement des dépouilles et des trophées de chasse, on passe dans le vaste hall rempli d'objets précieux, meubles anciens, faïences de l'Inde, souvenirs de famille et de voyage. Deux vitrines gardent les ouvrages à l'aiguille faits par la future reine pendant sa captivité. Ils sont d'une fraîcheur étonnante et attestent qu'Élisabeth fut habile brodeuse; mais plus curieux que ces bonnets, ces chaussures, ces portefeuilles, ces coussins, sont les pièces de la layette qu'elle prépara pour l'enfant prématurément annoncé de sa sœur Marie, lequel ne devait jamais naître et qui, s'il fût né, l'eût privée de la couronne.

Dès le hall, les portraits du maître et de la maîtresse de céans, l'un par Watts, l'autre par Leighton, vous accueillent; le premier superbe, avec cette noblesse, cette sorte de grandeur historique et cette pénétration du caractère qui élève les portraits de Watts au-dessus des questions de costume et de temps. Le grand salon est un musée; on m'y désigne un Rembrandt, deux Titien, un Franz Hals, quelques œuvres de valeur confondues avec d'autres qui ne comptent pas. Il me reste surtout le souvenir d'une magnifique marine de Cuyp.

La chapelle renferme la pierre tombale d'un des anciens abbés, — car le château fut d'abord une abbaye, — et des vitraux dont l'un, me dit-on, dessiné par Holbein; mais je n'ai d'yeux que pour le jardin d'hiver avec vue sur le parc où l'on découvre certain chemin montant, vert d'émeraude, qui s'offre de loin pour vous mener vers des inconnus mystérieux. Autour de la

vasque Louis XVI, en bronze, occupant le milieu de cette retraite embaumée, des fleurs rares, créations nouvelles de jardiniers inventeurs et artistes, se détachent comme autant de joyaux délicats sur un fond de palmes. Aujourd'hui, plus que jamais, les dames anglaises ont la passion des fleurs, et non pas seulement pour en orner leurs demeures, mais pour les cultiver elles-mêmes. Le jardinage est devenu à la mode, avec cette fureur qui chez nos voisins transforme très vite en engouement ce qui resterait chez nous à l'état de goût. C'est le thème favori des conversations et les écoles d'horticulture permettent aux jeunes filles d'acquérir les connaissances techniques les plus étendues.

Dans notre réunion se trouve une charmante Américaine fort experte en ces matières. Elle est jardinière-paysagiste de profession, c'est-à-dire qu'aux États-Unis elle se consacre à créer et à entretenir des jardins; elle les inspecte, en surveille la culture, ce qui l'oblige à des tournées régulières comportant une vie errante, assez dure, nous dit-elle. Ses jardins sont épars sur de grands espaces et elle s'occupe aussi de l'exploitation des bois, car la sylviculture a pénétré depuis peu en Amérique où il semblait que les forêts fussent inépuisables; mais on les a si brutalement détruites qu'il faut maintenant aménager ce qui reste. Le directeur du mouvement est venu, comme font les Anglais, apprendre son métier à notre École forestière de Nancy: il a beaucoup d'habiles collaborateurs parmi lesquels des collaboratrices. C'est à peine si la jeune personne qui nous dit ces choses se réserve dans l'année deux mois de vacances; elle les passe en Europe à étudier. Les jardins d'Ashridge, entre autres, lui fournissent un enseignement précieux.

Nous les parcourons avec autant de curiosité que de plaisir, car à chaque pas c'est une surprise nouvelle. Par exemple, des guirlandes de feuillages rougeoyans s'enlacent aux arceaux du vieux cloître; de là on gagne les terrasses à la française avec dessins fleuris d'animaux héraldiques; on tombe ensuite dans une serre chaude où jaillissent follement les lianes, les plantes tropicales. Puis c'est une grotte profonde, toute bruissante de sources dont l'humidité fait vivre une variété de fougères; enfin, poème plus beau que le reste, c'est le jardin des roses fermé par des murs épais de laurier auxquels s'appuie un hémicycle de colonnes torses aux chapiteaux de roses. Prisonnières dans cette

enceinte, toutes les espèces étalent leurs couleurs, exhalent leurs parfums. L'heure du grand épanouissement est passée, mais on ne peut s'empêcher cependant de songer à un coin du fabuleux Paradou. Plus loin, après que l'on a côtoyé d'énormes massifs de rhododendrons, sur un espace découvert, l'odorat est tout à coup frappé par d'autres senteurs pénétrantes et comme épicées, celles du thym, de la sauge, de la lavande, du romarin, de tous les simples, de toutes les herbes que peuvent réclamer la cuisine et la pharmacie.

Et quels arbres! Une compagnie d'ormes centenaires; le chêne planté en 1832 par la reine Victoria, jardinière émérite elle-même; enfin la fameuse rangée de tilleuls, qui étendent d'un geste si ample leurs membres énormes savamment recourbés; c'est à droite et à gauche comme un dais prolongé de verdure; on dirait une double avenue. A l'ombre de ces géans se promenait Élisabeth lorsqu'un messager vint lui annoncer la mort de Marie et saluer en elle la reine. Il est vrai que la même tradition s'attache au parc de Heathfield.

Les ifs qui montent la garde devant le château sont presque aussi anciens que ces tilleuls du temps des Tudors. Ils marquent l'entrée de la salle de spectacle. Nous nous reposons au retour dans une loggia extérieure où un velum de toile de Perse offre son abri à d'innombrables nids d'hirondelles. Quelqu'un me demande s'il est vrai que l'on ait la cruauté en France de manger ces jolis oiseaux. Légende qui fait le pendant de celle à laquelle nous devons le surnom de mangeurs de grenouilles. Combien d'autres seraient à détruire quand il s'agit des Français! Il est vrai que, faute de savoir ou de comprendre, nous usons souvent des mêmes calomnies à l'égard de nos voisins.

III. — CLUBS DE FEMMES. — PROFESSIONS FÉMININES

A Londres j'habite mon club, le Lyceum, récemment fondé et où, comme dans les clubs d'hommes, un certain nombre de chambres à coucher sont assurées aux membres. A première vue, il ne semblait pas que la création d'un nouveau club féminin fût précisément nécessaire dans une ville qui en compte déjà une trentaine. Mais celui-ci a un caractère particulier : il est international et sert de centre aux femmes de tous pays s'occupant de littérature, de science ou d'art.

Depuis dix ans, nous disent les fondateurs, ces professions, intimement liées entre elles, sont devenues pour les femmes, dans le monde entier, un champ d'activité très important; de leur union, naîtra une organisation considérable, ayant pour le bien commun une puissante influence, pratiquement utile aussi à chacun des membres en particulier.

Déjà 1 600 femmes de toutes nationalités sont inscrites. J'ai même rencontré dans nos salons de lecture une très jolie Indienne en costume de son pays et que, faute de savoir son nom, j'appelle, sous les draperies orange et jaune pâle qui vont bien à son teint d'ambre et à ses cheveux d'un noir bleuâtre, la princesse Badoure.

Des Lyceum Clubs tendent à s'établir dans les principales villes de l'Europe, à Paris, à Berlin, à Rome, en Hollande. Je ne sais ce que seront ces succursales indépendantes, mais le club de Londres est parfait. Qu'on se figure une des maisons élégantes à portiques de granit poli qui décorent l'extrémité de Piccadilly, voisine de Hyde Park Corner. Sous les tendines extérieures des balcons, quelques dames lisent ou causent assises à l'ombre, en face du Green-Park verdoyant de l'autre côté de l'avenue. Le hall, au rez-de-chaussée, est le théâtre d'un perpétuel va-et-vient; on y passe, on s'y aborde avant de s'installer soit dans l'un des salons où à toute heure nous pouvons venir prendre le thé, en amenant nos amis, soit dans la « salle de silence, » où il est possible de travailler aussi tranquillement que chez soi, à portée d'une bibliothèque et d'une grande table couverte de revues, de journaux américains ou anglais. (Je souhaiterais que quelques journaux français y fussent joints.) Si vous ne voulez que remettre en ordre votre toilette, des lavabos, un coiffeur, une ouvrière armée de son aiguille vous attendent en permanence. Montez l'escalier presque monumental. Vous trouvez au premier étage une salle de réception où la plus nombreuse compagnie circulerait à l'aise. De l'autre côté du large palier, aux recoins garnis de divans, les salles à manger sont ouvertes, de huit à dix heures du matin pour le déjeuner, de une heure à deux heures pour le lunch, de sept à neuf pour le dîner et encore après le théâtre pour le souper. Il y en a une exclusivement destinée aux membres et où l'on dîne, si l'on veut, en costume de voyage; dans l'autre, ces dames peuvent recevoir, de la façon la plus recherchée ou la plus simple à leur

gré. Trois menus de prix différens selon le nombre de plats, mais également soignés, s'offrent à votre choix. Rien de joli comme l'aspect de cette grande salle blanche, parée de verdure et de fleurs, avec des femmes en toilettes, assises aux petites tables qu'éclaire discrètement la lumière électrique. Le service est fait, sous les ordres de maîtres d'hôtel, par un bataillon bien discipliné de *house-maids*, blanches et noires comme de petites pies, bonnet envolé, tablier à bavette, hautes manchettes blanches. D'une façon générale la domesticité est telle qu'on pourrait la souhaiter dans les maisons particulières du pays où l'on est le mieux servi et qui a sous tous les rapports le plus d'exigences. Encore un étage, et vous êtes au bureau de renseignemens, l'un des traits importans du club. La littérature et les arts des différens pays y fraternisent sous les auspices de la secrétaire générale, Miss Constance Smedley, également douée pour le roman (1), le dessin et la musique, active, éloquente et dont l'esprit de propagande est des plus séduisans. Au moyen de ce bureau d'informations, vous correspondez avec les publicistes, les éditeurs, les directeurs de théâtre; des renseignemens détaillés sont fournis sur le genre d'ouvrages qui se font accepter ici ou là. Avez-vous besoin d'un traducteur? Souhaitez-vous que des recherches soient faites à votre intention dans les musées ou les bibliothèques? Demandez-vous à entrer en communication avec les universités, les laboratoires, les sociétés scientifiques qui admettent des femmes? Et sur les théâtres, les concerts, les conférences, les magasins, vous apprendrez tout ce que la personne la plus interrogante peut désirer savoir. S'il vous plaît de contribuer aux expositions de peinture ou d'art industriel, le club se charge des envois. Il vous fera parvenir les coupures de presse; les *illustratrices* seront averties des travaux proposés; les voyageuses obtiendront des lettres de recommandation pour l'accès de tel ou tel centre d'études à l'étranger.

Des expositions de peinture doivent se succéder au club, afin de mettre en valeur, avec l'aide d'un jury compétent, les œuvres françaises, allemandes, italiennes, hollandaises. Aux femmes de lettres du monde entier la presse britannique ouvrira des dé-

(1) Les deux premiers livres de Miss Smedley qui ont paru coup sur coup, *An April Princess* et *For Heart of Gold* indiquent une brillante imagination cherchant sa voie hors des chemins battus. Elle a fait jouer aussi une comédie.

bouchés. Tout cela paraît bien ambitieux; mais Miss Smedley a derrière elle son père, un organisateur de premier ordre. N'a-t-il pas su, au moyen de ce qu'il appelle l'Association sans but de bénéfice, amener à se soutenir par leurs propres forces les maisons de convalescence pour ouvriers de Birmingham (*Convalescent homes of the Birmingham hospital fund*), inaugurant à ses risques une expérience qui a pleinement réussi, puisqu'un quart de million de livres sterling (6 975 000 francs) a été levé en monnaie de cuivre dans l'espace d'une dizaine d'années? Le versement était, je crois, de quatre pence par semaine. Cinq maisons, aménagées selon toutes les lois du confort et de l'hygiène, existent maintenant dans des sites pittoresques et salubres, les unes réservées aux souscripteurs, les autres à leurs femmes et à leurs enfans. Ce genre d'assistance amicale fait fortune en Angleterre; on encourage les membres de telle ou telle association à marcher seuls en guidant leurs premiers pas; il suffit d'un simple coup d'épaule. Quand le coup d'épaule est donné par des hommes de la force de M. Smedley, il ne peut manquer d'être efficace. Et puis les donations se succèdent, l'une entraînant l'autre, et voilà comment un club dont les premiers membres n'ont eu à payer que vingt-cinq francs de cotisation annuelle, plus les vingt-cinq francs d'entrée, peut faire face à des frais énormes. Une idée intéressante lancée à l'heure opportune est toujours bien accueillie : or le but principal du Lyceum Club a été parfaitement défini ainsi qu'il suit : l'union intime des femmes de lettres et de science, union d'autant plus profitable à chacune et à toutes que les représentantes des différens pays pourront être ainsi mises en rapports, soit personnellement, soit par correspondance, et que l'horizon de leur pensée s'en trouvera élargi.

Déjà le nombre est grand des étrangères en voyage qui viennent au Lyceum Club apprendre que l'Angleterre est par excellence la terre de l'hospitalité. Hospitalité prudente d'ailleurs et entourée de toutes les garanties, car chaque admission est discutée par un comité où figurent des noms tels que ceux de Lady Frances Balfour, de la comtesse d'Aberdeen, de Mrs Moberly Bell, la femme si distinguée de l'éditeur du *Times*, de Mrs Humphry Ward, de la duchesse de Sutherland, etc. Ce qui m'est apparu de ce Comité au lunch de bienvenue qui me fut offert, m'a paru réaliser avec autant de dignité que de grâce l'idéal de confraternité et de solidarité dont partout on parle en se bornant

souvent aux paroles. Pas l'ombre de pédantisme, aucune revendication bruyante des droits de la femme; un peu trop de cigarettes peut-être. Les Anglaises d'aujourd'hui fument autant que les Russes.

Ma chambre, à l'étage le plus élevé de la maison, rendu facilement accessible par un ascenseur sans cesse en mouvement, donne comme une loge de théâtre sur le spectacle animé du plus riant quartier de Londres. Il n'y a pas à Paris de rue qui ressemble à Piccadilly, sauf peut-être la rue de Rivoli avec l'horizon du jardin des Tuileries. Cette interminable avenue devient, plus haut, brillamment commerçante, mais elle semble aboutir ici à un coin de campagne boisée. Mes observations commencent de bonne heure, quand les moutons du parc sont seuls éveillés avec moi, bien avant que les omnibus bariolés d'affiches, décorés de drapeaux, se soient mis à défiler tout près les uns des autres. Le grand matin, avec ses lentes vapeurs grises, peu à peu chassées par une lumière diffuse que l'on dirait humide, me fait des récits de misère; il me raconte l'histoire des pauvres diables assoupis sur les bancs de l'avenue qui sépare le parc de Piccadilly; leurs épaules veules s'arrondissent sous des vêtemens couleur de terre. Je remarque dans ce silence et cette solitude les moindres objets. Quelle est par exemple sur le boulevard même, cette longue tablette peinte en vert, que soutiennent deux espèces de piliers? C'est un débris de la vieille Angleterre. A cette tablette les porteurs de fruits et de légumes, en route vers le marché de Drury Lane, s'adossaient jadis pour se reposer un instant du poids de la hotte. Elle reste unique de son espèce; jadis il y en avait de distance en distance. De même les bornes ont disparu de Paris.

Voici les premières voitures, celles qui ramassent la boue; elles sont d'une curieuse propreté, bien lavées, bien attelées, harnais enrichis de cuivre. Et maintenant c'en est fait du calme de l'aurore. Incessante procession des omnibus de toute couleur, allant partout, d'abord presque vides, puis chargés sur l'impériale d'hommes qui se précipitent pour deux pence à leurs affaires, de jeunes filles en robes blanches trônant au milieu des annonces : *Sergent Bruce*, *Miss Ella and her Lions*, *Earl's Court*, les attractions du moment, petits théâtres, expositions populaires; ou encore drogues et nourriture; *Eno's fruit salt*, *Grape nuts*, *Nestlé milk*. Et les couleurs nationales de flotter à la brise.

Musique militaire, aigre et stridente, de fifres et de flageolets, défilé à l'orée du Parc de fantassins en vestes blanches, tous bien découplés et paraissant tous se ressembler entre eux dans leur impassibilité de soldats de plomb. Le mouvement des jambes, accompagné du balancement régulier d'un bras, semble automatique. Officiers à cheval reluisans, astiqués, eux aussi, comme l'est un jouet tout neuf sorti d'une boîte. Des gamins de couleur uniforme, ce brun particulier qui participe de la boue et de la fumée de Londres, courent à droite et à gauche, sur les pelouses, suivant la troupe avec une silencieuse énergie. Peut-être viennent-ils de faire un plongeon dans la Serpentine, qui, jusqu'au coup de huit heures, est livrée à leurs ébats aquatiques. La caserne Wellington n'est pas loin, ni la Parade; j'aperçois souvent, dans le vert des avenues qui rejoignent Hyde Park Corner, la silhouette plus grande que nature de quelqu'une de ces splendides cariatides équestres, les Horse Guards.

La réception des dames américaines, venues en Angleterre, sur l'invitation de l'Association britannique, visiter les divers écoles et collèges, me trouve, fort à propos, au Lyceum. Un club du même nom s'est fondé sans retard dans leur pays. Les représentantes de plusieurs universités des États-Unis assistent au lunch d'une centaine de couverts qui réunit les notabilités de l'Association et des voyageurs français, allemands, etc. Plusieurs discours sont prononcés pour le triomphe des Américaines, toutes habituées à parler en public. Les présidentes de Barnard College, de Wellesley, de Mount Holyoke et un professeur de zoologie de Bryn Mawr s'expriment avec aisance, souvent avec esprit. Le premier toast a été porté à la Reine par Mrs Moberly Bell qui préside. Après elle Miss Beatrice Harraden insiste sur la nécessité pour les peuples de s'entendre, de se pénétrer en dépit des barrières élevées par les différences de langues, et autres raisons.

Tout le monde connaît Béatrice Harraden dont le beau livre d'une originalité poignante, *Ships that pass in the night*, a été admirablement traduit en français sous ce titre : *Des ombres qui passent*. Elle est bien la femme que laisse pressentir son œuvre, l'air jeune, délicate, nerveuse, très brune et comme brûlée au feu d'une ardente mélancolie. A ce que je lui dis du roman, qui m'a tant émue naguère, elle répond avec simplicité que les femmes ne savent pas peindre les figures masculines et que si

elle a une fois réussi, c'est que son héros est un malade : le portrait de l'homme normal offre des difficultés presque insurmontables. Cependant elle fait du théâtre (1) et travaille avec passion, heureuse de pouvoir aborder le public corps à corps pour ainsi dire. Mais on voit que le succès n'est pas sa préoccupation dominante; sa joie est de chercher.

On parle beaucoup de la guerre; un naturaliste connu qui revient presque aveugle du Japon, où il a professé pendant de longues années dans les Universités, ne tarit pas sur « ce pays délicieux pour lequel il a pris un billet de retour. » Il est écouté avec faveur, car les Japonais ont toutes les sympathies anglaises; l'attention générale est fixée sur leurs victoires affichées dans les rues de Londres avant la publication des journaux, sans grand souci, comme il arrive, de l'authenticité des nouvelles. Il va de soi que l'espérance de voir la guerre en général cesser par suite de l'horreur même qu'elle inspire est exprimée comme elle le serait dans toute autre réunion. Mais plusieurs de ces dames secouent la tête : « L'homme, disent-elles, est un animal de combat, *a fighting animal.* » Et mon voisin de table me cite à demi-voix ce mot de Strauss : « La guerre finira quand les enfans naîtront d'une conversation intellectuelle. » C'est-à-dire lorsque c'en sera fait des passions, de la brutalité humaine.

Un professeur suppléant au Collège de France, qui a étudié à Cambridge et qui aime la vie anglaise, répond cordialement aux nombreux partisans de l'entente nouvelle entre nos deux pays. Il y en a, je crois, autant que de convives; la visite du Président Loubet, les égards tout spéciaux que lui a témoignés le Roi, dont jamais l'accueil pour aucun souverain n'a été plus flatteur, ont produit un grand effet en Angleterre. Le jeune professeur reste sur son terrain; mais on lui sait gré de signaler les avantages précieux que peut produire l'alliance de la science française, peut-être trop absolue, trop portée aux abstractions, et de la science anglaise, peut-être trop pratique et trop positive.

Je ne voudrais pas que l'on prît nos toasts pour un prétexte à de copieuses libations. Anglaises et Américaines ne boivent généralement que de l'eau, mais on fait circuler certain breuvage intitulé claret (bordeaux) ou hocks (vin du Rhin) selon

(1) Plusieurs *authoresses* anglaises abordent le genre dramatique. Mrs Ward va donner, dit-on, au théâtre de Sa Majesté une pièce qui sera peut-être aussi jouée en France : *Agatha.*

qu'il est blanc ou rouge; le citron y domine avec d'autres ingrédiens; dans le liquide flottent de jolis feuillages; c'est très rafraîchissant et cela ne grise pas.

L'espoir de la création du Lyceum parisien est chaudement acclamé. En général toutes ces dames ont peine à concevoir comment nous avons pu jusqu'ici nous passer de clubs. Elles me rappellent à rebours une lettre amusante de lady Wortley Montague, racontant sa visite dans un harem de Constantinople où ses hôtesses turques s'apitoient sur le corset qui doit être pour elle un instrument de torture, le symbole même de la jalousie d'un mari barbare. N'avoir pas de club, n'en avoir jamais eu! Quelle inconcevable privation! Il est vrai qu'il y a cinquante ans ni les Anglaises ni les Américaines n'étaient mieux favorisées. — Vous y viendrez à votre tour, me disent-elles; le club vous paraîtra indispensable. C'est en réalité une des grandes ressources de la vie.

Je leur demande si elles n'en ont pas un peu trop? Déjà on m'a nommé l'Alexandra Club, l'Alliance Club, l'Empress Club, le Green Park Club, le New Coventry Club, le Ladies' Athenæum, le Sésame Club, le fameux Pioneer Club, dont lady Hamilton est présidente, et où se discutent à jour fixe des questions littéraires, esthétiques et sociales. Il en existe bien d'autres. Quelques dames appartiennent à plusieurs clubs et n'en négligent aucun. Leur reste-t-il beaucoup de temps pour le *home*? Elles me répondent qu'il y a temps pour tout, que ces Clubs étant de caractères très différens, il est agréable de passer de l'un à l'autre selon la disposition où l'on se trouve. Par exemple pour n'en citer qu'une, Mrs O. B., auteur dramatique, romancier, correspondante de guerre, conférencière, le seul journaliste féminin qui ait interviewé lord Kitchener à Khartoum, Mrs O. B., qui a voyagé non seulement dans l'Europe entière, mais en Californie, en Afrique, au Mexique, aux îles Canaries, est membre de trois clubs, le club des dames de l'Armée et de la Marine, le club des Écrivains et le Lyceum. Mais l'activité américaine est en elle! Beaucoup d'Anglaises sont d'avis, au contraire, que la vie de club peut être en effet un abus, un obstacle à l'intimité, une ennemie du foyer; que, comme toute autre chose, elle a ses avantages et ses inconvéniens, et qu'il faut en user avec modération. L'existence à la campagne qui est celle du grand nombre (combien d'habitations particulières à Lon-

dres ne servent pour ainsi dire que de pied-à-terre à leurs possesseurs) fait cependant du Club, au point de vue matériel, une nécessité. On peut y venir en passant, à l'improviste, et, si l'on ne veut pas encore ouvrir sa maison, y inviter à dîner avec moins de dérangement que chez soi.

Or la vie de Paris, devenue quelque peu cosmopolite, n'est pas sans ressembler parfois à la vie de Londres. Et il y aurait pour les femmes qui travaillent d'inappréciables avantages dans tous les pays civilisés à posséder un Lyceum, tranquille, sérieux, étranger à l'esprit de coterie. Mais de trente clubs rivaux, que le ciel nous préserve! Ce serait la fin des salons que nous ne voulons pas croire à tout jamais morts et enterrés. Tâchons de ne rien perdre de ce qui est à nous, tout en profitant dans une juste mesure de l'exemple des autres. Du reste il n'y a pas de raison pour que les clubs se multiplient à Paris; la Parisienne est la créature du monde qui redoute le moins l'ennui; et c'est la crainte de l'ennui qui crée la plupart des clubs. On se rassemble contre cet ennemi-là.

L'erreur serait grande de se figurer les clubs féminins de Londres comme autant de repaires de bas bleus : il y en a qui sont tout le contraire, créés en vue des sports, des voyages, etc., par exemple le New Vagabond Club, le Golf Club, le Traveller's Club, — ce dernier dans Saint James Court, une sorte de patio espagnol, avec fontaine au milieu, et tout autour de jolies maisons à pignons, ornées d'émaux et de faïences, un décor méridional encadrant ce qu'on appelle la *Maison de la Reine*, qui devrait, vu sa dimension, s'appeler plutôt Maison de Poupée, la coquille infiniment élégante d'un petit club consacré au loisir, sans intentions utiles. Les pièces sont décorées à la française, ses membres se plaisent à le dire, en me montrant les boiseries Louis XV, les tentures Pompadour. Seule la bibliothèque rappelle que nous sommes chez des voyageuses; une haute frise y représente des navires ballottés par les flots. Chaque semaine une causerie sans prétention fait voyager ces dames dans leur fauteuil. En parlant d'ascensions ou de traversées, on est toujours sûr d'exciter un vif intérêt. Toutes les Anglaises sont au fait des questions géographiques et se passionnent pour la politique de conquête. Les récens événemens du Thibet, l'entrée du colonel Younghusband à Lhassa sont loin de les trouver indifférentes. Et elles admettent très bien que leur sexe prenne part à

l'extension coloniale. Une de mes amies dont les fils se sont distingués aux Indes et en Afrique me disait bravement, en exprimant le désir qu'il y eût moins d'écoles d'art et plus d'écoles ménagères en Angleterre : « Au moins, celles-ci préparent les femmes à émigrer; nos hommes partent; qu'elles les suivent! »

Et puis on revient au thème inépuisable des carrières féminines, et la question est, je dois le reconnaître, traitée avec beaucoup plus de sagesse que chez nous. Un pays qui a un million de femmes en trop est bien obligé de réfléchir aux moyens pratiques de procurer à ces isolées des moyens d'existence. Sans doute il y a la foule des *authoresses;* sous ce rapport les Anglaises nous ont donné l'exemple, de même que les Anglais nous ont entraînés vers les sports; mais des deux côtés les imitateurs semblent disposés à tomber dans l'exagération, au moment même où s'assagissent leurs modèles. De tous les romanciers du monde, Mrs Humphry Ward est peut-être celui qui gagne le plus; on parle de sommes si énormes que je n'ose les transcrire de crainte d'erreur, et une douzaine de femmes telles que Mrs Margaret Woods, Mrs Craigie (John Oliver Hobbes), Lucas Mallet (Mrs Harrison, la fille de Charles Kingsley), tiennent un bon rang parmi les écrivains d'aujourd'hui. Mais, génie naturel à part, les préoccupations sociales ont poussé beaucoup d'intelligences hors du domaine purement littéraire et esthétique. C'est la profession de nurse, d'infirmière, qui fait fureur; des femmes de haut rang deviennent nurses comme il en est qui deviennent chez nous sœurs de charité; seulement le nombre des nurses est beaucoup plus grand.

J'ai déjà dit que l'enseignement, l'enseignement surtout appliqué aux misérables, avait plus d'adeptes féminins que jamais; et les écoles professionnelles, sous de très hauts patronages, encouragent l'étude de la reliure, du vitrail, de la broderie décorative, de la sculpture sur bois, de la bijouterie d'art. William Morris et ceux de son école ont glorifié les arts mineurs auxquels, avec ou sans talent, se consacrent beaucoup de jeunes filles.

Je vais visiter dans l'antre, où elle dérobe aux regards ses opérations, comme jadis les vieux alchimistes, une de mes collègues du Lyceum Club. Elle habite seule une sorte de joujou hollandais en brique et à pignon : trois chambres au rez-de-

chaussée. La pièce du fond est le laboratoire où Miss C. fait toute sa « cuisine » elle-même, ni plus ni moins que Bernard Palissy. Devant moi elle broie ses émaux et en décore les objets d'argent ou de cuivre qu'elle a préalablement forgés, martelés d'après ses propres dessins. Deux fours minuscules occupent les angles de l'atelier; très peu d'outils avec cela, et voici les résultats : délicates pièces d'argenterie pour cadeaux de baptême, gobelets encerclés de rondes d'enfans à la Greenaway, garnitures de toilette, portraits en relief d'après nature. Les commandes viennent suffisamment nombreuses, paraît-il, la jeune artiste est satisfaite de son sort; elle a quatre élèves qui l'aident dans sa besogne en se contentant d'un faible salaire, parce qu'elles attrapent en même temps les secrets du métier et envoient leurs travaux personnels avec ceux de la « patronne » aux nombreuses expositions organisées par les clubs et autres sociétés protectrices des femmes artistes, sans parler de l'exposition annuelle des Beaux-Arts.

— Mais, me dit leur maîtresse, elles sont surtout commerçantes, tandis que moi, je travaille avec amour, à mes heures, faisant ce qui me plaît sans trop me soucier de l'approbation des marchands, puisque je n'ai pas absolument besoin de gagner ma vie. J'ai étudié à l'étranger, à Paris surtout; je vais quelquefois l'été dans la montagne m'emplir les yeux de belles formes et de belles couleurs; je ne dépends que de moi-même.

Le commerce pur et simple est, chose singulière, adopté par les classes supérieures. Il ne faut pas oublier que les Anglais sont un peuple marchand et qu'ils prétendent descendre d'une tribu perdue d'Israël. Des femmes appartenant à la meilleure société ont très ostensiblement à Londres une maison de modes, de lingerie ou de couture. Depuis que lady Warwick a mis son nom en toutes lettres pendant quelque temps sur la porte d'un magasin de Bond Street, pour mieux lancer les affaires de jeunes filles qu'elle patronne, il est devenu « bon genre » d'ouvrir boutique. On sait que la philanthropie de lady Warwick s'exerce surtout envers les demoiselles bien nées et bien élevées, en quête d'une profession. C'est ce qui a déterminé la fondation du fameux « Lady Warwick's Hostel » où sont enseignés l'horticulture, l'élevage des volailles et des abeilles, la direction d'une laiterie, enfin tout ce qui peut faire de bonnes jardinières et de bonnes fermières; elle a voulu de même former des marchandes,

et, comme tout devient très vite en Angleterre affaire de vogue, on se précipite dans cette voie nouvelle.

J'ai rencontré, mêlée à un cercle fort distingué, certaine jeune femme d'aussi bonne famille qu'aucune des dames présentes, qui parlait sans aucun embarras de son magasin de curiosités. Elle court les ventes depuis peu, achète et revend des bibelots, se charge aussi de décorer les intérieurs. Gaiement elle se plaignait du mauvais goût de certains de ses cliens qui l'obligeaient à « faire des horreurs. » Là-dessus de vives protestations s'élevèrent. On l'engagea fort à refuser tout travail qui la discréditerait, à imposer ses idées aux gens moins renseignés qu'elle-même *sur ce qui doit se faire*. Il fallait leur insinuer doucement qu'ils n'avaient que de l'argent, tandis que la décoratrice possédait l'expérience qui s'acquiert dans la meilleure compagnie. C'est ainsi en effet qu'a réussi certaine couturière, d'élégante origine, qui par ce prestige attire chez elle la foule des provinciales et des bourgeoises riches. En regardant évoluer dans une espèce de théâtre des mannequins bien choisis, les acheteuses se laissent séduire par telles toilettes qui, transportées sur leurs épaules, subissent la métamorphose légendaire des diamans en cailloux. Mais elles sont seules à ne pas le savoir, et la clientèle augmente toujours, le plaisir de vanité qu'éprouvent des roturières à commander chez une grande dame et à la payer y contribuant peut-être.

Encore celle-ci est-elle devenue commerçante une bonne fois, ce qui l'a nécessairement retranchée du monde des oisifs, mais pour la plupart les affaires sont un marchepied. Dans tout pays où la dot ne s'impose pas, il y a autant de chances d'être remarquée derrière un comptoir que dans un salon. Les plus jolies le savent. J'en pourrais citer une qui, faute du talent et des fonds nécessaires, se mit simplement à vendre du thé. Elle eut aussitôt beaucoup d'admirateurs et fit un assez brillant mariage. Le péril, c'est que certains maris *décavés* ne comptent un peu trop sur le succès de la modiste ou de la couturière. Mais, en insistant sur ce point, nous retomberions dans la grave discussion du travail des femmes avec ses avantages et ses inconvéniens, et on ne doit chercher ici que des notes à bâtons rompus.

TH. BENTZON.

LA VIEILLE FRANCE

ET

LA JEUNE AMÉRIQUE

CAMPAGNE DU VICE-AMIRAL D'ESTAING EN 1778

Le souvenir des liens d'affection qui, depuis l'époque de Louis XVI et de Washington, unissent la France et les États-Unis vient d'être rappelé et consacré d'une manière originale. Un Comité franco-américain se fondait, il y a quatre ans environ, à l'intention de recueillir les noms de tous les combattans français, — simples marins, soldats obscurs, officiers célèbres, — qui avaient pris part à la guerre d'Amérique. De longues listes furent dressées, d'après les archives de nos ministères de la Guerre et de la Marine; elles ont été publiées, il y a quelques mois, par les soins de notre ministère des Affaires étrangères (1). Les Américains qui viendront chez nous pour leurs affaires, pour leurs études ou pour leur plaisir, pourront retrouver dans telle ou telle ville de France des descendans de ceux qui combattirent jadis pour la liberté de leurs pères. Des relations d'un caractère personnel, tout à l'avantage des deux pays, s'établiront ainsi entre les fils des miliciens de Washington et les fils des soldats de Rochambeau.

(1) *Les Combattans français de la guerre américaine, 1778-1783.* Paris, 1903. Ancienne maison Quantin.

Washington, Rochambeau, La Fayette : cette trinité de noms glorieux se présente d'elle-même à l'esprit de tous ceux qui s'intéressent aux fastes de la vieille France monarchique et de la jeune Amérique républicaine. Mais l'histoire s'est peut-être trop exclusivement résumée pour la postérité dans les noms du président à la foi tenace, du vieux soldat qui fut le dernier maréchal de l'ancienne France, du jeune héros qui saluait la naissance de la liberté de tout l'enthousiasme de ses vingt ans. A côté de ces noms, que d'autres noms dignes d'être cités, qu'on verra revivre dans les listes du Comité franco-américain! De même, Yorktown, ce double triomphe des armes françaises et américaines, a peut-être trop rejeté dans l'ombre les épisodes qui l'ont précédé et qui l'ont rendu possible. Que de pages, chères aux patriotes des deux pays, méritent d'être rappelées en marge de ce grand événement!

C'est le premier en date de ces épisodes militaires que l'on se propose de raconter ici, d'après les documens des archives du ministère de la Marine, et à l'occasion des deux ouvrages récens de M. Charlemagne Tower, ambassadeur des États-Unis d'Amérique à Berlin : *le Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique* (1), et de M. le vicomte de Noailles : *Marins et Soldats français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis* (2). Malgré une réussite incomplète, la campagne que l'armée navale du Roi Très Chrétien fit dans les eaux des États-Unis en 1778 demeure un juste sujet d'orgueil pour la marine du règne de Louis XVI et un service de premier ordre rendu à l'Amérique de Washington.

I

Le lundi 13 avril 1778, la population de Toulon vit un admirable spectacle. A la fin d'une belle journée de printemps, à la faveur d'un vent frais qui soufflait de la terre, douze vaisseaux de haut bord et cinq frégates, dans un ordre parfait, sortirent de la rade, le cap au sud-ouest; au bout de quelques heures, ils furent hors de vue. Où allaient-ils? A Brest, disait-on, où l'on faisait à la même époque un grand armement maritime. Les

(1) Traduit de l'anglais par Mme Gaston Paris, 2 vol. in-8°, 1902-1903, Plon.

(2) Un vol., in-8°, 1902, Perrin.

habitans de Toulon se rappelaient qu'ils avaient vu, il n'y avait pas vingt ans, l'escadre de M. de La Clue quitter leur port pour aller rejoindre à Brest l'escadre de M. de Conflans, et qu'elle avait été en entier dispersée ou détruite dans les eaux de Gibraltar et de Lagos. La fortune, qui avait tant de fois contrarié la jonction des escadres du Levant et du Ponant, se montrerait-elle plus clémente cette fois pour les armées navales du roi de France?

Du moins, l'aspect de l'escadre était fait pour donner confiance; car elle avait belle apparence. Le *Languedoc*, le *Tonnant*, de quatre-vingts canons, le *César*, le *Zélé*, l'*Hector*, le *Guerrier*, le *Marseillais*, le *Protecteur*, de soixante-quatorze, le *Vaillant*, la *Provence*, le *Fantasque*, de soixante-quatre, le *Sagittaire*, de cinquante, étaient des bâtimens de construction récente, que les ingénieurs avaient dotés des derniers perfectionnemens nautiques et qui paraissaient propres à de longues croisières.

Les officiers étaient, pour la plupart, d'une génération trop jeune pour avoir eu sa part dans les malheurs maritimes du dernier règne; du moins, elle puisait dans ces tristes et récens souvenirs les leçons de l'expérience et un ardent désir de la revanche. Beaucoup appartenaient à cette noblesse de Provence qui fut, avec la noblesse de Bretagne, son émule de dévouement et de gloire, la grande pépinière de la marine militaire de l'ancien régime. Broves, Raymondis, Barras de Saint-Laurent, Moriès Castellet, Chabert Cogolin, Desmichels Champorcin, Suffren, d'Albert de Rions portaient des noms justement estimés dans la marine du Levant.

Le moins connu peut-être à Toulon parmi les officiers généraux de cette escadre, c'était le commandant en chef lui-même, le vice-amiral comte d'Estaing, âgé à cette époque de quarante-neuf ans.

Charles-Henri-Théodat d'Estaing du Saillans, dit le comte d'Estaing, ne fut un marin que dans la seconde partie de sa vie. Après avoir servi sous Maurice de Saxe, il était passé dans les Indes, comme brigadier, avec d'Aché et Lally; il y avait vaillamment combattu, mais il avait été pris par les Anglais à Madras. Il avait pour les ennemis de la France une haine profonde, qui devait lui inspirer une de ses dernières paroles. « Quand vous aurez fait tomber ma tête, dit-il un jour à ses juges du tribunal révolutionnaire, envoyez-la aux Anglais : ils

vous la paieront cher! » Remis en liberté après l'affaire de Madras, il avait imaginé d'armer en guerre, à l'île de France, deux navires de la Compagnie des Indes; dans une croisière de cinq mois, conduite avec beaucoup d'audace, il détruisit plusieurs établissemens anglais du golfe Persique et de la côte de Sumatra. Pris par un vaisseau anglais, lors de son retour en Europe, jeté pendant quelque temps dans les cachots de Plymouth, revenu enfin en France, il avait préparé une grande expédition au Brésil; elle n'eut pas lieu, mais elle lui valut coup sur coup les provisions de lieutenant général des armées de terre et de chef d'escadre des armées navales (octobre 1762) (1).

Son ascension aux plus hauts grades avait été très rapide : gouverneur général des Iles sous le Vent, en résidence à Saint-Domingue, lieutenant général des armées navales, commandant de la marine et de la ville de Brest, il venait, le 6 février 1777, de faire créer pour lui, en pleine paix, à côté des deux anciennes dignités de vice-amiral du Ponant et de vice-amiral du Levant, la dignité et le titre nouveau de « vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique. » Sa qualité d' « intrus » et cet avancement anormal, joints à l'art qu'il possédait à merveille de se pousser à la Cour et dans l'opinion, valurent au nouveau vice-amiral bien des inimitiés. Pour d'Estaing, il justifiait sa carrière par des exemples illustres, qu'il eût appartenu peut-être à d'autres qu'à lui-même de rappeler. « Je n'ai point passé par les premiers grades de la marine. J'ai cela de commun avec quatre des plus grands hommes qui l'ont commandée. Le grand Du Quesne en est un; le maréchal de Tourville aussi y est entré par le grade qu'il avait dans le service de terre. M. Du Guay-Trouin et Jean-Bart n'ont pu y débuter à cause de leur naissance. Si jamais je parvenais à les imiter en quelque chose, il me serait glorieux d'avoir eu le même tort qu'eux. »

Parmi les reproches que la jalousie du corps de la Marine adressait à d'Estaing, il y avait celui de donner sa confiance à des « intrus, » dont l'origine lui rappelait sa propre carrière; mais il fallut bientôt reconnaître que cette confiance était loin d'être toujours mal placée. Il avait donné le commandement du *Guerrier* à un officier qui avait été d'abord avocat, puis secrétaire

(1) Pour cette partie de la carrière de d'Estaing, on nous permettra de renvoyer à notre ouvrage : *la Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, Paris Champion, 1902.

d'ambassade, puis capitaine de dragons au Canada, aide de camp de Montcalm et brigadier ; ce capitaine de vaisseau à la carrière peu classique était le premier marin français qui eût fait le tour du monde : il s'appelait Bougainville. D'Estaing avait amené de Brest un géomètre et un inventeur d'instrumens nautiques, à qui il avait confié les fonctions délicates de major et intendant de l'armée navale ; cet homme de science allait faire preuve, au cours d'une campagne de vingt mois, des qualités complexes et multiples qui font le chef d'état-major accompli : il s'appelait le chevalier de Borda.

D'Estaing aimait beaucoup à écrire, et il l'a souvent fait avec talent. Ses papiers de toute nature, facilement reconnaissables à l'écriture menue et surchargée de ratures, — mémoires, rapports, projets, correspondances, etc., — forment la collection la plus étendue des papiers d'officiers généraux que possèdent les archives de la Marine. Mais l'homme de cabinet était aussi un homme d'action, d'allures énergiques, de décision rapide.

Appelé, le 8 février 1778, au commandement de l'escadre qu'on armait à Toulon, il avait pris à Paris, de concert avec le ministre, M. de Sartine, toutes les dispositions nécessaires. Le 27 mars, il était arrivé à Toulon. Le 13 avril, il prenait la mer avec toute son escadre. « La promptitude, disait-il en véritable homme de guerre, est la première des armes ; étonner, c'est presque avoir vaincu. » Plus tard, on lui fit un grief de la rapidité même de son départ. Il est certain que tout n'était pas entièrement prêt ; l'arsenal de Toulon, qu'il qualifiait lui-même de « cruellement avare, » n'avait pu lui fournir tout ce qu'il avait demandé et qui lui était nécessaire. Mais il voulait partir sans délai, parce qu'il le fallait : il était parti.

II

Ce n'était pas dans la direction de Brest que cinglait l'escadre de d'Estaing. Elle n'avait pas quitté les côtes de Provence pour retrouver la France sur les côtes de Bretagne. Elle était partie pour traverser tout l'Atlantique, pour aborder aux États-Unis. A cette date, la France n'avait point encore rompu officiellement avec l'Angleterre ; du moins, elle avait contracté alliance avec le nouvel État qui venait de naître à Philadelphie. C'était à la

jeune république du Nouveau Monde que d'Estaing avait le grand honneur de conduire les vaisseaux de la plus vieille monarchie de l'Europe.

Considérée au point de vue de l'histoire proprement maritime, la décision qui venait d'être prise par le gouvernement de Louis XVI marquait une date capitale de notre stratégie navale. Jusqu'alors, même avec des hommes de mer de la trempe d'un Du Quesne ou d'un Tourville, la marine française avait toujours été un peu esclave des côtes; elle n'avait guère eu d'autres champs de manœuvres que la Méditerranée, le golfe de Gascogne, la Manche. Quant aux flottes qui avaient quitté la France à destination du Canada, des Antilles ou des Indes, elles avaient eu au moins autant le caractère de convois de commerce que le caractère d'escadres de guerre; loin de venir pour attaquer, elles étaient venues pour escorter ou pour défendre. A présent, c'était l'offensive la plus audacieuse, la grande guerre maritime, avec une entière liberté de mouvemens, que d'Estaing avait mission d'exécuter. Pour bien en comprendre l'importance capitale, il ne faut pas oublier que cette traversée de l'Atlantique, de Toulon à New-York, constituait le début même de la guerre d'Amérique. L'escadre de d'Orvilliers n'était point encore sortie de la rade de Brest; le jour où elle en sortit, ce fut pour croiser dans la Manche, suivant le jeu classique, pour temporiser et attendre le combat. Ici, au contraire, les instructions de d'Estaing lui enjoignaient d'aller chercher directement l'ennemi jusqu'au delà de l'Atlantique. En soumettant au conseil de Louis XVI et en faisant accepter l'idée de cette campagne à très grande distance, Sartine venait de donner à la guerre maritime une orientation toute nouvelle.

Dans l'offensive que d'Estaing inaugurait, il y avait une grande part d'inconnu. Les dangers d'une longue traversée, la difficulté de tenir ensemble les diverses unités de l'escadre, n'étaient rien à côté de l'ignorance des conditions dans lesquelles on allait combattre. A une pareille distance de la France, l'escadre française n'avait d'autres ressources à attendre que d'elle-même et du pays où elle devait aborder. Ce pays même était pour elle comme une terre inconnue; sur les côtes, les conditions d'accès et de mouillage, elle ne savait à peu près rien, car jamais un navire français ne s'était montré dans ces parages uniquement réservés aux Anglais. Elle attendait des pilotes du

pays, qui, seuls, pouvaient la lui fournir, la connaissance de ces conditions nautiques. A cet égard, elle devait éprouver plus d'un mécompte; tous nos chefs d'escadre et capitaines, d'Estaing, Grasse, Suffren, sont unanimes sur ce point, l'ignorance ou l'insuffisance des pilotes américains. Pour les ressources matérielles que le pays pouvait fournir à une armée navale, il y eut aussi plus d'une déception. Dans cette république qui naissait à peine, il n'y avait rien alors qui rappelât la France avec son organisation savante et ses arsenaux bien outillés. En fait, nos escadres ne purent se procurer, pour ainsi dire, ni cordages, ni rechanges, pendant leur séjour aux États-Unis.

Du moins, ce qui ne manqua jamais, ce fut la cordialité de l'accueil qui fut fait partout à nos marins et à nos soldats. Le premier officier de la marine royale qui, à titre officiel, aborda à un port américain, le chevalier de Sainneville, lieutenant de vaisseau commandant la frégate la *Nymphe*, a laissé une intéressante relation de son séjour à Boston; il séjourna dans la capitale du Massachusetts du 5 au 19 mai 1778; c'était à l'époque même où l'escadre de d'Estaing traversait les mers.

« Je fus, dit Sainneville, conduit en arrivant au bureau de la guerre, dont le président m'invita à dîner. Nous dînâmes au café. Un enthousiaste, après avoir bu, me sauta au col dans le ravissement de me voir parmi eux, me félicita d'être le premier vaisseau du roi de France que l'on eût vu dans Boston et m'obligea de convenir avec lui que la situation où je me trouvais faisait époque dans la vie d'un homme. » Dans la rade, les habitans « de tout rang et de tout âge s'empressaient autour de moi, venaient me toucher la main, m'écouter, m'accompagner, et ne me quittaient que pour jeter des regards satisfaits sur le pavillon du roi qui flottait pour la première fois au centre des villes américaines. Ce spectacle fut vraiment un des plus intéressans dont j'aie jamais joui. » Le surlendemain, la « Souveraineté » de Boston l'invita, avec tous ses officiers, à un grand dîner. On resta quatre heures à table. A la fin, le président porta neuf santés, dans un ordre qui aurait pu éveiller les susceptibilités du protocole. Mais il fit dire à Sainneville « que, s'il avait fait quelques fautes contre ce qui était dû à la France et à lui-même, il le priait de ne l'attribuer qu'à l'ignorance où un pauvre paysan, tel que lui, devait être des usages reçus en pareille cérémonie. »

III

Quand on avait décidé à Versailles le départ de l'escadre de d'Estaing, la situation militaire aux États-Unis était la suivante. Le général anglais Clinton s'était emparé de Philadelphie, qui avait été le berceau de la république ; l'escadre anglaise de Richard Howe, forte de neuf vaisseaux, croisait à l'embouchure de la baie de la Delaware, qui forme la rade de Philadelphie. Survenant à l'improviste, l'escadre française devait disperser l'escadre de Howe ; du coup, Clinton, enveloppé dans Philadelphie, était obligé de mettre bas les armes. Un nouveau Saratoga, plus grandiose que le premier, consacrait, d'une manière définitive, la liberté américaine. Cela se pouvait, à une condition : que d'Estaing apparût en Amérique avec la rapidité de l'éclair et qu'il dispersât Howe, avant que celui-ci ait eu le temps de reconnaître la main qui lançait la foudre. Les choses ne se passèrent pas ainsi.

Partie de Toulon avec un bon vent, notre escadre avait été presque tout de suite arrêtée par les calmes. Il lui fallut plus d'un mois, exactement trente-trois jours, pour atteindre le détroit de Gibraltar. La joie d'avoir enfin franchi avec tous ses vaisseaux ce goulet dangereux, surtout la joie de voguer à présent sur l'Atlantique, avec un bon vent d'est qui se décidait à gonfler les voiles, inspire à l'amiral cette dépêche (19 mai 1778) :

« Les détails d'humanité ne vous paraissent point être, monseigneur, au-dessous de vous. Les matelots ont des familles auxquelles ils sont chers et qu'ils aiment. Leur imagination est satisfaite en leur écrivant ; mais ils disent tous que leurs lettres n'arrivent jamais. J'ai ordonné, suivant la loi écrite, qu'elles fussent toutes renfermées sous votre enveloppe. Soyez assez bon pour ordonner bien positivement qu'on ne dédaigne point dans les bureaux de les faire exactement parvenir à leur adresse. Si elles arrivaient contresignées, cela ferait un effet prodigieux. Il n'y a point de femme de quartier-maître qui ne crût son mari en relations intimes avec vous. Toutes les filles des villages, attendu cet honneur et la liberté que laisse un époux qui s'absente, voudraient sans contredit un matelot pour mari, et les classes en augmenteraient. Pardonnez-moi mon extravagance, mais le vent est bon, et ce vin-là porte à la tête. »

Le 20 mai, quand on était à quarante lieues à l'ouest du cap Saint-Vincent, le but de l'expédition fut officiellement révélé ; les capitaines reçurent l'ordre d'ouvrir leurs plis cachetés, ils surent alors qu'ils allaient en Amérique. A bord du *Languedoc*, vaisseau amiral, les choses se passèrent avec un appareil solennel. A onze heures, l'aumônier célébra une messe en grande pompe ; d'Estaing et tout son état-major y assistaient, ainsi qu'un passager qui avait été embarqué à Toulon d'une manière mystérieuse et qui fut alors présenté sous son vrai nom : Gérard de Rayneval, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne auprès du Congrès. Tout le *Languedoc* était pavoisé ; le pavillon de commandement et le grand pavillon de poupe flottaient au vent. Après la messe, l'amiral fit lire une déclaration devant tout l'équipage : ordre de courir sus aux vaisseaux anglais, chacun étant assuré d'une part dans les prises en rapport avec son grade. Cette lecture fut accueillie par des acclamations, maintes fois répétées, de : Vive le Roi !

La traversée de la Méditerranée avait demandé trente-trois jours ; il en fallut encore cinquante-deux pour aller de Gibraltar à la Delaware : soit, en tout, trois mois moins cinq jours. On ne manqua pas de reprocher à d'Estaing la lenteur excessive de cette traversée, qui épuisa les équipages avant tout contact avec l'ennemi et qui les fit arriver à leur but quand l'ennemi s'était dérobé. L'amiral, qui souffrit plus que personne de toute cette perte de temps, savait bien qu'il fallait tout sacrifier à la célérité ; mais, sans parler des calmes, contre lesquels il n'y avait rien à faire, comment marcher, d'une marche régulière et uniforme, avec des bâtimens dont certains se comportaient avec une lenteur désespérante ? D'un tableau de classement de ses vaisseaux sous le rapport de la marche, il résulte que sur douze unités navales il comptait six catégories de vitesse. « Ce qui pourra, monseigneur, vous donner une idée de la lenteur à laquelle nous sommes condamnés par le *Guerrier* et le *Vaillant*, c'est que tous les bâtimens marchands qui se sont ralliés à nous ne se sont séparés de l'escadre que lorsqu'ils l'ont voulu. Ces deux vaisseaux souffrent et font courir des risques à leur mâture, en restant toujours couverts de toile, tandis que nous roulons et que la mer nous mange, parce qu'il faut sans cesse tout carguer pour les attendre. »

Le seul incident de ces longues et énervantes semaines de

navigation,' ce fut la rencontre de deux vaisseaux de commerce anglais; ils furent pris, pour les empêcher de porter en Amérique la nouvelle de notre arrivée. En effet, le 7 juillet, sans que rien eût encore annoncé leur présence, les douze vaisseaux arrivaient dans la baie Delaware. Le mouillage, qui n'était pas sans danger, se fit avec un plein succès, malgré le manque de pilotes. Mais les Anglais étaient partis. Quinze jours environ de retard avaient empêché d'Estaing d'exécuter son plan.

Clinton, dont la position à Philadelphie risquait de devenir critique, avait évacué cette ville, le 22 juin, dans la direction de New-York. Il avait donné ordre à Howe de quitter la croisière de la Delaware, et de venir s'établir dans la baie de Sandy Hook. Ces deux mouvemens s'étaient effectués parallèlement par terre et par mer. Clinton et Howe s'étaient rejoints à Sandy Hook; de cet endroit à New-York, l'armée anglaise avait passé sur l'escadre. Clinton était sauvé.

Qu'allait faire d'Estaing à présent que le nid était vide? Ses instructions étaient peu précises; ce qui se comprend à cause de la distance, du temps qui devait s'écouler, et surtout à cause de la connaissance imparfaite qu'on avait à Versailles du théâtre de la guerre américaine. Elles lui disaient de faire ce qu'il croirait « le plus convenable; » il avait une latitude complète d'attaquer les ennemis « là où il pourrait leur nuire davantage et où il le jugerait le plus utile aux intérêts de Sa Majesté ou à la gloire de ses armes. » Si la supériorité des Anglais sur mer ne lui permettait pas de rien tenter, il devait se retirer à Boston, s'y ravitailler, et de là passer aux Antilles, où diverses opérations contre les îles anglaises lui étaient indiquées. Toutefois il lui était instamment recommandé de ne pas gagner les Antilles avant d'avoir fait « une action avantageuse aux Américains, glorieuse pour les armes du Roi, propre à manifester immédiatement la protection que Sa Majesté accorde à ses alliés. »

Pour répondre à l'esprit de ses instructions, d'Estaing se décida à aller tenter tout de suite devant Sandy Hook ce qu'il n'avait pu faire devant la Delaware. Il détacha la frégate la *Chimère* pour conduire à Philadelphie Gérard de Rayneval, puis il reprit la mer dès le 8 juillet. Il arriva à la hauteur de Sandy Hook environ quarante-huit heures plus tard. Il allait y rester onze jours, du 11 au 22 juillet.

Sandy Hook fut, en cette campagne de 1778, la première

étape de l'escadre française aux États-Unis; la seconde s'appelle Newport; la troisième, Boston.

IV

L'escadre de Howe, qui était au mouillage devant New-York, était sensiblement moins nombreuse que l'escadre française : neuf vaisseaux contre douze, dont six de soixante-quatre canons et trois de cinquante; mais elle disposait de plusieurs avantages : plus d'homogénéité, des équipages en meilleur état, et surtout le bénéfice d'une position défensive dans un mouillage que son chef connaissait à merveille.

D'Estaing craignit de s'engager sans pilotes dans les passes de la baie de New-York; quelques-uns de ses vaisseaux, comme le *Languedoc* et le *César*, avaient un grand tirant d'eau. Il commença par jeter l'ancre à la hauteur de la rivière de Shrewsbury, entre la pointe de Sandy Hook, au nord, et, au sud, la plage de bains de mer, très fréquentée aujourd'hui, de Long Branch. De là, il surveillait toute l'entrée de la rade de New-York. Howe était enfermé dans la souricière; il s'agissait maintenant d'aller l'y saisir.

L'amiral avait envoyé à terre, auprès de Washington, un officier de confiance, M. de Choin, major d'infanterie, pour obtenir le ravitaillement de l'escadre en eau et l'envoi de pilotes bien au courant des passes de New-York. Tandis qu'il attendait une réponse, il reçut cette lettre d'un correspondant qui lui écrivait pour la première fois :

« Au camp, près de Paramus, ce 14 juillet 1778.

« C'est avec un bien vif plaisir, monsieur le comte, que j'apprends l'arrivée d'une flotte française sur les côtes d'Amérique. Je n'en ai pas moins à savoir que vous la commandez, et ce dernier m'en fournit un bien plus grand encore, celui d'apprendre la nouvelle d'une victoire plus intéressante, je crois, dans cette conjoncture que jamais victoire n'a pu l'être. J'aime à penser que vous porterez les premiers coups sur une insolente nation, parce que je sais que vous appréciez le plaisir de l'humilier et que vous la connaissez assez pour la haïr. J'ai l'honneur de vous appartenir par ce sentiment aussi bien que par les liens du sang et par notre titre commun d'Auvergnat, et il n'y a pas

de motifs dans le monde qui ne se réunissent pour me faire désirer vos succès avec une ardeur impossible à exprimer. Ils sont bien importans dans ce moment pour plus d'une raison, et j'espère, monsieur le comte, voir bientôt justifier de nouveau les sentimens dont j'ai vu à Londres que messieurs les Anglais vous honorent. Puissiez-vous les battre, les couler à fond, les mettre aussi bas qu'ils ont été insolens ! Puissiez-vous commencer le grand œuvre de leur destruction, qui mettra leur nation sous les pieds de la nôtre! Puissiez-vous leur prouver, à leurs dépens, ce que peut faire un Français et un Français auvergnat! Puissiez-vous leur faire autant de mal qu'ils nous en souhaitent ! »

L'auteur de cette lettre vibrante était le jeune marquis de La Fayette.

D'Estaing reçut aussi une lettre très chaleureuse de Washington. « L'arrivée sur notre côte d'une flotte appartenant à Sa Majesté Très Chrétienne est un événement qui me rend extrêmement heureux. » Le général en chef le félicitait à l'avance de la victoire que tout le monde attendait, comme il se félicitait lui-même de l'affection qui allait l'unir à l'amiral.

Le moment semblait arrivé de porter aux Anglais le coup mortel. A cette heure même, Washington songeait à franchir l'Hudson en amont de New-York, à Kingsferry ; se réunissant sur la rive gauche à son lieutenant Gates, qui y était déjà avec 7 ou 8000 hommes, il allait envelopper Clinton par derrière, tandis que d'Estaing attaquerait de face l'escadre de Howe.

Le plan était beau et bien combiné. Pour l'exécuter, il fallait que l'escadre française pénétrât dans la Baie Inférieure, la Lower Bay, qui forme la partie méridionale de la rade de New-York. Le 18 juillet seulement, de Choin annonça à d'Estaing l'arrivée de pilotes, entre autres d'un colonel de milice, « que l'on dit être très entendu dans la connaissance de la rivière ; » cet homme, qui se savait nécessaire et qui ne devait pas avoir un attachement bien ardent à la cause de l'indépendance, prenait son temps, il ne voulait pas aller autrement qu'en cabriolet. Le pilote le plus expérimenté du pays, celui qui, dans la guerre précédente, avait piloté les navires anglais, commença par refuser de se rendre à bord de nos vaisseaux : il avait la fièvre. Il fallut les supplications de La Fayette et des généraux américains pour couper son accès. On put encore trouver quelques capitaines marchands. De Choin n'avait que peu de confiance dans

un personnel qui marchait avec aussi peu d'entrain; il donnait à d'Estaing le conseil de les faire répondre de leurs manœuvres sur leur tête.

L'amiral était fort impatient d'agir; il venait d'apprendre l'arrivée très prochaine de l'escadre de Byron, partie d'Angleterre vers le milieu de mai. Pour toutes raisons, il fallait agir sans retard. Or les pilotes déclarèrent à l'unanimité que ce qu'on leur demandait était impossible; des vaisseaux de soixante-quatorze n'entraient pas à New-York avec leurs canons. D'Estaing en avait six dans ce cas, deux d'une artillerie plus puissante, quatre seulement d'une artillerie inférieure. Il insiste; les pilotes répondent qu'il n'y a dans la passe que vingt-trois pieds anglais, soit vingt et un pieds et demi de France, alors que les vaisseaux français tirent de vingt-trois à vingt-cinq pieds d'eau. D'Estaing fait vérifier ces dires par des sondages, que des pilotes exécutent sous le contrôle d'un lieutenant de vaisseau, M. de Ribières: la vérification donna sur la barre vingt-deux pieds. D'Estaing essaie d'un dernier argument: il offre cent cinquante mille francs au pilote qui le fera passer; aucun ne veut accepter.

Alors, le 20 juillet, un conseil de guerre est tenu à bord du *Languedoc*. L'amiral mit les chefs d'escadre et les commandans au courant de ce qui venait de se passer et constata, une fois de plus, le refus catégorique des pilotes. Il était donc impossible de rien tenter au mouillage de Sandy Hook. Washington avait exprimé le désir que, si l'opération de New-York ne pouvait pas être exécutée, l'escadre alliée se portât sur Rhode Island pour délivrer Newport. L'amiral communiqua à ses officiers les renseignemens qu'il avait sur cette ville et les informa qu'on allait mettre à la voile dans cette direction.

Le surlendemain, 22 juillet, l'escadre française appareillait de la côte de Sandy Hook.

Devant la Delaware, d'Estaing n'avait pas aperçu les Anglais. Devant Sandy Hook, il les avait aperçus, et il ne les avait pas attaqués.

Tout en rendant justice au bon vouloir de d'Estaing, à son désir très sincère de franchir les passes de New-York, on ne peut s'empêcher de dire que sa décision fut infiniment regrettable. New-York était alors la capitale militaire de l'Angleterre aux États-Unis; y détruire l'escadre de Howe et l'armée de Clinton, c'était tout terminer d'un coup. L'amiral le savait mieux

que personne. Aussi prit-il soin de mettre sous les yeux de Laurens, président du Congrès, comme plus tard sous les yeux du ministre, les raisons impérieuses qui lui avaient imposé sa détermination. Cependant, on peut se demander si un marin d'audace n'aurait pas risqué, sinon toute son escadre, du moins quelques bâtimens sur la barre réputée infranchissable. Admettons que d'Estaing eût perdu des vaisseaux sur la barre : il pouvait arriver ainsi à « mettre en bouteille » l'escadre ennemie. Mais, parmi ses vaisseaux, quatre au moins devaient passer, ceux qui étaient du même échantillon que les vaisseaux de Howe ancrés dans la baie. L'un d'eux, le *Fantasque*, avait pour commandant Suffren. Qui sait s'il n'aurait pas été donné au futur vainqueur de Praia d'inaugurer dans la Baie Inférieure son offensive irrésistible? Rien ne se fit, ni blocus, ni obstruction des passes, ni pénétration dans la baie.

V

De Sandy Hook à Rhode Island, on mit sept jours, « sept jours inquiétans, » dit d'Estaing, car l'eau manquait en partie, et le nombre des scorbutiques augmentait rapidement. Le 29 juillet, l'escadre croisait en vue de Newport. Ici encore le concours des pilotes était nécessaire; on ne pouvait accéder à Rhode Island que par des passes sinueuses et difficiles.

L'île de Rhode est une des îles de la baie très découpée des Narragansets; à son extrémité méridionale, elle renferme la ville de Newport, qui est aujourd'hui la reine des villes américaines de bains de mer. Elle est entourée de bras de mer très étroits. Le chenal de l'Est la sépare de la terre; à l'ouest, elle fait face aux îles Conanicut et Prudence, elles-mêmes séparées de la côte par la baie des Narragansets proprement dite. L'ensemble forme une position militaire de premier ordre. Pour d'Estaing, il s'agissait de garder ici les trois passages; le major général américain Sullivan, venu de l'intérieur, devait attaquer Rhode Island du côté du nord et faire capituler dans Newport les six mille hommes qui s'y trouvaient. Le rôle de l'amiral français était d'empêcher cette armée de se soustraire par la fuite du côté de la mer.

D'Estaing et Sullivan ne purent agir tout de suite. En mouillant, le 29 juillet, vers Newport, l'amiral reçut une lettre du géné-

ral : il n'était point prêt, ses miliciens étaient encore chez eux, il demandait qu'on l'attendît. La raison était vraie, on sait combien peu les milices américaines avaient le caractère de troupes régulières ; mais peut-être s'y mêlait-il un peu de cette jalousie dont La Fayette prévenait d'Estaing : « Je sens bien qu'il est fâcheux pour certaines gens de voir jouer les belles tirades de la pièce par des acteurs étrangers. Je sens que les Français éclipsent un peu leurs voisins et que les beaux coups de théâtre leur seraient peut-être réservés. L'attaque du général Sullivan, quoique fort importante, serait ce qu'on appelle à la comédie un peu « en robe de chambre, » en comparaison du spectacle que votre flotte et vos troupes pourraient donner. » L'amiral consentit à attendre ; mais, comme il le dit, « on perdit ainsi le précieux instant de l'arrivée, celui où l'on étonne et dans lequel le plus souvent rien ne résiste. »

L'opération commença par une sorte de blocus. Le gros de l'escadre resta à la hauteur de la passe centrale, entre Rhode Island et Conanicut. Deux frégates pénétrèrent dans la passe de l'Est, et y brûlèrent une corvette et deux galères. Dans la passe de l'Ouest ou des Narragansets furent envoyés le *Sagittaire*, de d'Albert de Rions, et le *Fantasque*, de Suffren. Les deux capitaines, qui furent souvent des frères d'armes, contournèrent l'île de Conanicut, en réduisant au silence deux batteries ; puis, se glissant entre cette île et l'île de Prudence, ils vinrent brûler quatre frégates et une corvette. Toutes les approches de Newport étaient occupées par nos vaisseaux. Sullivan n'avait plus qu'à apparaître pour cueillir les lauriers qui étaient tout préparés.

On arriva ainsi jusqu'au 8 août. A cette date, l'armée américaine avait fini par être prête ; le moment était venu d'une action vigoureuse. D'Estaing laisse en mer, pour prévenir toute arrivée de secours, le *Protecteur* et la *Provence*. Avec les huit vaisseaux qui lui restent, il force la passe centrale, après une vive canonnade avec les batteries de Newport, et il va directement mouiller en dehors de la portée du feu des Anglais. A ce mouillage, il fut rejoint par le *Sagittaire* et le *Fantasque*, tandis qu'une troisième frégate avait renforcé dans le chenal de l'Est les deux frégates qui s'y trouvaient déjà. Tous ces mouvemens du 8 avaient été accomplis avec précision et méthode. L'attaque générale avait été remise au surlendemain 10. Sullivan devait attaquer par le chenal de l'Est sous la protection des trois frégates ;

d'Estaing, avec ses dix vaisseaux réunis, devait attaquer par la passe centrale, dont il était maître.

Le 9, d'Estaing avait fait descendre dans l'île de Conanicut des bataillons de débarquement qu'il comptait faire manœuvrer pendant quelques heures pour les préparer à l'assaut général du lendemain. Le temps était brumeux, comme cela arrive souvent en cette région, même en plein été. Avec le soleil montant, la brume se dissipa. L'amiral découvrit alors au large un spectacle inattendu. Le *Protecteur* et la *Provence* se réfugiaient à toute vitesse dans le chenal de l'Ouest, et une escadre de trente-six voiles, dont quatorze vaisseaux à deux batteries, s'approchait de la côte. On devine ce qui s'était passé. Howe, rendu à la liberté depuis le 22 juillet, avait quitté le mouillage de Sandy Hook; renforcé de plusieurs bâtimens, il s'était mis à notre poursuite. C'était la position de Sandy Hook retournée : nous dans une impasse, les Anglais à la sortie.

Il convient de louer ici la fermeté et surtout la présence d'esprit de d'Estaing. Surpris tout à coup par ce contretemps si fâcheux, imputable avant tout aux retards de Sullivan, il ne perdit pas une minute pour faire face au danger; sa décision, son énergie, sa rapidité auraient mérité une meilleure récompense.

Il employa la soirée du 9 à s'embosser très solidement dans le cas d'une attaque directe de l'ennemi; il avait à présent onze vaisseaux : la *Provence* avait rejoint les autres; pour le *Protecteur*, son tirant d'eau l'avait obligé de rester dans le chenal de l'Ouest. La nuit se passa sous les armes, mais sans alertes. Bien que les vents dominans dans la saison, c'est-à-dire les vents du sud, invitassent les Anglais à une attaque, Howe avait mouillé à une certaine distance de la terre. Le 10 au matin, le vent tourna peu à peu pour passer au nord. En un instant, d'Estaing prit son parti : à six heures et demie du matin, signal de se tenir prêt à appareiller; à huit heures et demie, signal de couper les câbles et de filer au sud.

La sortie était une opération dangereuse. Il fallait d'abord franchir la passe de Newport, où de nouvelles et puissantes batteries avaient été élevées depuis l'avant-veille; il fallait encore courir le risque de se présenter à l'ennemi les uns après les autres, car l'étroitesse du passage obligeait à sortir à la file; mais, suivant le mot de d'Estaing, « le combat le plus désavan-

tageux l'était réellement moins que notre mouillage. » Le mouvement s'effectue, par un vent assez faible; pour montrer qu'il n'y à rien à craindre, d'Estaing ne fait passer le *Languedoc* que le cinquième. On échange quelques volées avec les batteries de Newport, et l'on passe. En mer, on est rejoint par le *Protecteur*, qui avait débouqué, de son côté, du chenal de l'Ouest. Toute l'escadre était réunie, à l'exception des trois frégates qui étaient restées dans le chenal de l'Est pour protéger Sullivan.

Howe ne s'attendait pas à cette manœuvre hardie, qui fut exécutée en deux heures à peine. A la sortie du quatrième vaisseau, il avait fait lever le mouillage. D'Estaing se mit aussitôt à sa poursuite, dans la même matinée, à onze heures et demie. Le vent était faible, Howe avait de l'avance, et nos vaisseaux, — on se le rappelle, — marchaient à des vitesses fort inégales. On chassa toute l'après-midi, puis toute la nuit. Les Anglais ne songeaient plus qu'à se dérober et à courir s'enfermer dans New-York. Dans la journée du 11, d'Estaing croyait toucher à la victoire. Écoutons-le; son rapport au ministre vaut par endroits les récits les plus dramatiques.

« Le vent ayant fraîchi, nous les approchions sensiblement. A une heure après midi, il n'existait plus de doute; nous croyions être certains de les joindre. Les manœuvres du lord Howe, qui continuait à fuir vent arrière, mais serrant les distances, annonçaient qu'il ne se flattait plus lui-même d'éviter le combat. Le vent et la mer grossissaient... Notre avant-garde avait, à cinq heures trois quarts, prolongé l'arrière-garde anglaise; en revenant au lof, elle était engagée. Le temps qui, depuis quatre heures, devenait plus mauvais et brumeux, manifesta le plus cruel des coups de vent. A six heures, je fus contraint de faire [mettre] et de mettre à la cape au petit foc et au foc d'artimon. Les deux escadres furent cachées l'une à l'autre, séparées, et l'espoir du plus beau des jours s'évanouit. » D'Estaing comptait reprendre la chasse le lendemain matin; mais la nuit du 11 au 12 faillit être pour le *Languedoc* la nuit suprême.

« A trois heures et demie du matin, — pardonnez, monseigneur, cet excès de détail et de précision : l'homme à qui on coupe tout à la fois les deux bras et les deux jambes ne peut, dans sa triste narration, en omettre l'instant, — le mât de beaupré casse, puis le mât de misaine, puis le grand mât de hune, puis le mât d'artimon; enfin, le grand mât tomba Notre

gouvernail rompit ensuite. Ce comble du malheur était le plus terrible de tous. Nous ne fûmes qu'une masse flottante, plus soutenue par rien, et sans moyens aucuns pour être dirigés. » Cette horrible tourmente dura toute la journée du 12 et toute la nuit suivante. Dans l'après-midi du 13, le vent devint plus maniable. Mais alors, ce fut un danger d'une autre nature. Un vaisseau anglais, la *Renown*, de cinquante canons, vint battre par la hanche le *Languedoc*, sans gouvernail et sans voiles, qui n'avait plus que six canons, bientôt même plus que cinq, capables de répondre. Les boulets anglais le balayaient d'un bout à l'autre; entrés par l'arrière, ils traversaient les batteries dans toute leur longueur, et allaient se loger dans l'avant. Pour une raison inconnue, la *Renown*, après quelques volées, renonça à sa proie et disparut.

Sur le conseil d'un de ses officiers, d'Estaing prit le parti de mouiller. L'idée était heureuse; le lendemain 14, au point du jour, on vit apparaître sept vaisseaux de l'escadre, et bientôt après deux encore. Pendant qu'on essayait, dans cette journée du 14, d'installer sur le *Languedoc* une mâture de fortune et de regréer les autres vaisseaux, qui avaient tous souffert, d'Estaing transporta son pavillon sur l'*Hector*. « Je cédai, dit-il, au désir de retrouver les Anglais. » Du moins, il put se saisir, le 15, d'une corvette de seize canons. Le 17, les réparations étaient à peu près terminées, comme on pouvait les faire en pleine mer, et toute l'escadre se trouvait réunie, à l'exception du *César*, dont on n'avait pas de nouvelles. D'Estaing, repassé sur le *Languedoc*, mais prêt, en cas de combat, à embarquer sur le *Protecteur*, fit lever le mouillage. S'il n'avait consulté que son besoin urgent de réparation et de repos, il aurait gagné la Delaware, qui était assez voisine, ou plutôt encore Boston, à cause des ressources de ce port. Mais il avait promis à Sullivan de revenir; avant tout, il fallait « prouver aux nouveaux alliés de Sa Majesté que l'on savait tout sacrifier pour tenir ce qui avait été promis. » Le signal fut fait de marcher au nord. Le 20 août, après cette croisière de dix jours si accidentée, l'infatigable amiral mouillait de nouveau devant Rhode Island.

La situation à Newport était toujours la même. Sullivan s'était borné à élever contre la place des batteries, qui étaient inefficaces; il avait besoin, disait-il, des Français pour donner l'escalade, et il demandait que l'escadre reprît sa position dans la

passe centrale. La Fayette et le général Greene se rendirent à bord du *Languedoc* pour obtenir le concours de d'Estaing. Un conseil de guerre fut tenu dans la journée du 21 août. A la demande d'un secours de six cents hommes, faite par La Fayette au nom de Sullivan, l'amiral répondit qu'il était prêt à en fournir douze cents, à condition qu'on lui garantît que Newport tomberait en deux jours. La Fayette ne pouvait prendre cet engagement. Alors le conseil décida que l'escadre ne pouvait rester davantage au mouillage : deux de ses vaisseaux étaient entièrement démâtés; elle manquait de tout. L'ordre du Roi était positif: se rendre à Boston en cas d'accident ou au cas où arriverait une flotte supérieure; or, le *Fantasque* et le *Sagittaire* avaient reconnu un vaisseau à trois ponts, qui ne pouvait faire partie que de l'escadre de Byron, récemment arrivée. L'avis unanime du conseil fut d'aller à Boston tout de suite pour s'y regréer et s'y ravitailler. Cette décision fut mise aussitôt à exécution. Le 22 août, toute l'escadre appareilla. Son second mouillage devant Rhode Island n'avait duré que vingt-quatre heures.

Telle fut la troisième étape de l'escadre française. A la Delaware, elle n'avait pas vu l'ennemi ; à Sandy Hook, elle l'avait vu, sans pouvoir le poursuivre; à Rhode Island, elle l'avait poursuivi, sans pouvoir l'atteindre.

Quand on vit que Newport, que les Franco-Américains avaient failli prendre, restait entre les mains des Anglais, le désappointement fut très vif dans le camp de Sullivan. Ce général alla même jusqu'à publier un ordre du jour injurieux pour les Français ; il oubliait que ses propres retards étaient la première et la seule cause de cette série de contretemps. D'Estaing, qui avait la conscience d'avoir fait son devoir, ne prit pas la peine de se disculper; il se borna à dire que si ses hommes et ses vaisseaux, qui tenaient la mer depuis de longues semaines, pouvaient jouir enfin de quelques jours de repos, s'il trouvait à Boston les rafraîchissemens et le matériel dont il avait un besoin urgent, il serait prêt à sortir de nouveau et à combattre « pour la gloire du nom français et les intérêts de l'Amérique. »

VI

Parti de Rhode Island le 22 août avec toute l'escadre, y compris les trois frégates qui étaient restées dans le chenal de

l'Est, d'Estaing arriva dans la rade de Boston le 28 août. Il y trouva le *César*, qui s'était séparé de l'armée lors du premier départ de Rhode Island. Ce vaisseau, que commandait le comte de Broves, chef d'escadre, avait soutenu, le 16 août, un très violent combat contre l'*Isis*, de cinquante canons; il était sur le point de s'en emparer, lorsque la roue de son gouvernail fut mise en pièces par un boulet ; il dut renoncer à la poursuite. Suivant les instructions antérieures, il avait gagné Boston. L'escadre française se trouvait de nouveau au complet.

A peine arrivé dans les eaux de Boston, d'Estaing fit preuve d'une étonnante activité. Craignant avec raison d'être poursuivi, il ne voulut pas être surpris. Un des bons mouillages de la rade de Boston est la baie de Quincy; mais elle est commandée par l'île et la baie de Nantasket, situées plus à l'est. Aussi trois vaisseaux seulement, dont les réparations étaient urgentes, le *Languedoc*, le *Marseillais* et le *Protecteur*, mouillèrent à Quincy Bay (1); les neuf autres restèrent dans les eaux de Nantasket. Les frégates, retirées dans le port même, furent désarmées presque en entier ; équipages et matériel furent employés, en quelques heures, à l'armement d'un vaste camp retranché. On occupa les trois positions qui commandent Quincy Bay : la presqu'île de Hull, très effilée, qui forme la pointe occidentale de Nantasket, — l'île Georges, qui est occupée aujourd'hui par un fort puissant; — l'île Lovell; en arrière de celle-ci, l'île Gallop fut mise encore en état de défense. Bougainville, Broves, Chabert, d'Albert de Rions occupèrent ces diverses positions, toutes hérissées de mortiers et formant un ensemble très solide. Appuyés sur ces batteries, les neuf vaisseaux qui avaient le moins souffert étaient embossés en demi-cercle dans la rade de Nantasket; du large, dit d'Estaing, ils présentaient « l'ordre le plus imposant. » Monté sur le *César*, l'amiral était prêt à répondre à une attaque.

Trois jours seulement après l'arrivée à Boston, le 31 août, quand ces préparatifs de défense se poursuivaient avec une activité fiévreuse, on signala au large l'escadre anglaise. Pour les Américains, assez disposés à tenir peu de compte des dangers courus par nos vaisseaux, ce n'était qu'un mirage. On vit bien le lendemain, 1er septembre, que c'était l'escadre de Howe, forte à présent de seize à dix-huit voiles, car elle avait été renforcée

(1) D'Estaing écrit King's Road.

d'une partie de l'escadre de Byron. Les dispositions pour la recevoir n'étaient pas terminées ; mais chacun était à son poste de combat. Les Anglais se montrèrent au large, sans s'approcher même à portée de canon ; ils jugèrent la position trop solide pour être forcée, trop dangereuse même pour être bloquée ; un de leurs vaisseaux, le *Saint-Alban*, perdit ses ancres sur le cap Cod, au sud-est de Nantasket. Ils ne firent donc que se montrer, puis ils disparurent. Après leur départ, on continua à travailler aux fortifications ; l'escadre fut bientôt à l'abri de toute surprise. Elle put goûter enfin quelques jours de sécurité.

Cependant ce séjour à Boston, qui se prolongea un peu plus de deux mois, fut loin d'être un temps d'oisiveté. Se procurer des mâts et des vivres dans un pays. qui était à peu près sans ressources ; traiter avec le gouvernement de Boston, qui était assez mal disposé pour nous à cause du prétendu abandon de Rhode Island : cette tâche si difficile ne demanda pas moins que la prodigieuse activité du chevalier de Borda, le dévouement sans limites de tous les officiers, et la très grande souplesse diplomatique de d'Estaing. Il est difficile de se faire une idée de l'effort accompli en quelques semaines pour remettre à peu près en état cette escadre, qui était partie de Toulon dans un état de préparation imparfait et qui n'avait jamais été ravitaillée depuis son départ.

Le 25 septembre, le Conseil de Boston offrit un grand banquet à l'amiral et aux officiers de l'escadre. Quatre tables de soixante-dix couverts chacune avaient été dressées. « Les Américains se sont entremêlés avec nous à chaque table pour faire les honneurs de la fête, qui a été de la plus grande gaieté. » L'heure des toasts venue, on porta des santés à je ne sais combien de personnes et de choses : « A l'Amérique ! Au roi de France ! Au Congrès ! A la flotte française ! Au général Washington et à l'armée américaine ! A l'indépendance de l'Amérique ! A l'alliance de la France et de l'Amérique, qui ne soit jamais interrompue ! Au ministre de France auprès du Congrès ! A M. Franklin, ministre d'Amérique à la Cour de France ! A l'amitié de la France et de la liberté ! Au commerce, arts et agriculture ! A M. d'Orvilliers et à toute son armée ! A M. le comte d'Estaing et tous les officiers de l'escadre française qui est dans le havre de Boston ! Sur la demande de M. le comte d'Estaing, au président du Conseil et à tous les Américains ici

présens! A Mgr le duc de Chartres! A la reine de France! A M. Du Chaffault! A M. le marquis de La Fayette! A la marine et vaisseaux américains! A toutes les femmes et filles qui ont perdu leurs maris et amans dans la bonne cause! A M. le duc de Choiseul! A M. de Sartine! A M. de Maurepas! »

D'Estaing se plaignait d'être très mal au courant de ce qui se passait chez les Anglais. « La partie des espions, dit-il, est absolument inconnue, négligée, même dédaignée par les Américains. » Les nouvelles que Washington lui faisait passer avaient « toujours été tardives ou fausses. » On disait que les Anglais préparaient une grande expédition contre Boston. D'Estaing y croyait peu, dans la conviction, d'ailleurs justifiée, qu'ils faisaient passer des renforts aux Antilles. L'amiral Byron avait appareillé de Sandy Hook avec seize vaisseaux de ligne et une grande flotte de transports. D'Estaing l'attendit douze jours, sans le voir apparaître. Il devenait difficile de prolonger notre mouillage. Nous avions épuisé tout ce que le pays pouvait fournir de vivres, « il ne nous restait que l'indispensable nécessaire pour faire route. » A la fin d'octobre, on se prépara à partir, à destination des Antilles; en quarante-huit heures, on remit à bord toute l'artillerie qui avait été débarquée pour les travaux de fortification. Le 2 novembre, un coup de vent très violent favorisa notre sortie; les vaisseaux ennemis durent se réfugier sur Rhode Island et sur New-York.

Le 3 novembre, d'Estaing commença l'appareillage; le lendemain, toute l'escadre était au large de Nantasket. La sortie ne s'était pas faite sans accidens. Le *Zélé* avait fortement touché; le *Protecteur* et le *Languedoc* avaient failli se perdre. Le vaisseau amiral, dont la mâture n'avait pu être qu'imparfaitement réparée, gouvernait mal. On finit cependant par prendre le large. Au bout d'un mois de traversée, le 9 décembre, l'escadre de d'Estaing jetait l'ancre à Fort-Royal, aujourd'hui Fort-de-France, à la Martinique.

Les jours d'épreuve n'étaient point finis pour d'Estaing. Après une laborieuse campagne aux Antilles, qui fut du moins marquée par la victoire de la Grenade, il devait réapparaître aux États-Unis pour les opérations infructueuses du siège de Savannah. Il rentrait à Brest le 7 décembre 1779; il avait tenu la mer pendant vingt mois moins six jours depuis son départ de Toulon.

VII

En quittant Boston, le vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique avait adressé au ministre un long rapport, pour lui raconter les incidens de son séjour sur les côtes des États-Unis. Ce document, en date du 5 novembre 1778, s'ouvre par les lignes suivantes :

« La lenteur de notre navigation qui nous a enlevé des succès certains, — le défaut de fond qui s'est trouvé une barrière insurmontable, — un coup de vent qui a fait échapper, après trente-six heures de chasse, une escadre anglaise venue pour nous attaquer, — le démâtement de deux des principaux vaisseaux, — et l'énorme supériorité que donne à l'ennemi la jonction de ses deux escadres, n'ont permis que des tentatives répétées, peu de mal fait aux Anglais, et enfin des précautions défensives, ainsi que l'appareillage qui a pour but d'exécuter la partie de mes instructions que la raison m'indique. »

Toute la campagne de 1778 n'avait pas cependant été infructueuse; car la délivrance de Philadelphie avait été le résultat de l'arrivée de l'escadre. Mais notre impuissance à Sandy Hook, notre mauvaise fortune à Newport, notre inaction à Boston, avaient trop souvent donné à ces opérations, d'ailleurs intéressantes, un caractère négatif. Les Américains n'en furent pas moins très reconnaissans à l'armée navale de Sa Majesté Très Chrétienne de ce vigoureux effort, dont on pouvait dire qu'il avait paralysé les mouvemens des Anglais. Le Congrès des États-Unis rendit à l'amiral et à son escadre un hommage éclatant, par sa délibération du 17 octobre 1778 :

« Délibéré que Son Excellence M. le comte d'Estaing a constamment agi en brave et sage officier; que Son Excellence, les officiers, matelots et soldats ont rempli tout ce à quoi les États-Unis pouvaient s'attendre de l'expédition, autant que les circonstances et le genre de services l'ont pu admettre, et qu'ils ont tous de puissans titres à l'estime des amis de l'Amérique. »

G. Lacour-Gayet.

POÉSIES

LE BOIS DE PINS

Il faut avec une humble et paisible sagesse
Accepter la douceur de l'instant passager;
Et la tristesse proche, ou le plaisir qu'on laisse,
Il n'en faut pas souffrir, il n'y faut pas songer.

Car le moment furtif se perd dans les pensées
De l'avenir lointain, des espoirs superflus
Ou bien dans le regret des heures dépensées,
Et l'amour déchirant de tout ce qui n'est plus.

Cette heure qui s'enfuit était belle peut-être
De ce charme secret dont nous parons demain;
Cet air est pur et chaud, que le soleil pénètre.
Il faut oublier tout, sauf la soif et la faim.

Ainsi que l'aphrophore et que la libellule
Il faut jouir du jour brûlant et de l'été;
Il faut comme les pins où le doux vent module,
Abandonner sa vie à la sérénité.

Et dans le bois bleuâtre où la pénombre accueille,
En contemplant les bonds d'un écureuil peureux,
Être pareil à l'herbe, à la fleur, à la feuille,
Tâcher d'ignorer tout, même qu'on est heureux.

Ah! sans regret, sans leurre, ou désir inutile,
Sans orgueil, sans effroi, sans trouble et sans tourment
Puisses-tu voir ainsi qu'une eau calme et tranquille
Couler le flot des jours, ô cœur indifférent!

LE REGRET

Quand je refermerai mes grands yeux dans la mort,
Vous pleurerai-je, hélas! amèrement, ô vie!
Et vous, âge du rire et de la fantaisie!
Et vous, ô bel amour, doux, joyeux, sombre ou fort!

Et vous, naïf orgueil de mon jeune visage,
Et vous, souple fraîcheur de mes bras ronds et nus,
Et vous lointains pays, charmes ressouvenus
Du départ, du retour, et du changeant voyage!

Certes, de tout cela le multiple regret
Tournoiera tout au fond de ma mémoire lasse,
Long cortège masqué qui passe et qui s'efface,
Mirage, oubli, bonheur, tristesse, ombre, reflet...

Mais non, ce n'est pas vous, grâce de ma jeunesse,
Ni vous, ô liberté, rêve de mon cœur fier,
Que je verrai s'enfuir dans un sanglot amer,
Mais vous, mais vous! ô chère et divine tendresse!

Alors qu'il me faudra pour jamais oublier,
C'est vous, c'est vous! douceur des choses coutumières,
Vous qui resplendirez de suprême lumière,
Vous, mes humbles objets au charme familier!

Ce sera février, égrenant les grains d'ambre
De son beau mimosa duveteux et doré;
Ce seront les glaïeuls de l'automne adoré
Et l'enivrante odeur des roses de novembre;

Ou bien mars, mauve et rose et tout glacé, qui sent
La violette bleue et la jacinthe lisse,
La maison qui s'emplit d'un parfum de narcisse,
Plaisir renouvelé d'avril, frêle et naissant ;

Les pivoines de juin tout en nacre et en soie,
Gerbe claire mirée en un miroir obscur ;
Un bouquet, découpant son ombre sur le mur,
L'odeur des premiers feux qui semblent feux de joie ;

Le goût et la saveur succulente d'un fruit,
Le rayon de soleil qui me dore la joue,
Et l'heure paresseuse où le rêve se joue,
Et le petit croissant de lune dans la nuit !

Le beau rythme secret de deux strophes égales,
Ce qui pour d'autres cœurs est inutile et vain,
Le grand calme de l'ombre et le sommeil divin,
Les jeux des papillons et le vol des cigales ;

Les torrides midis de juillet étouffant
La voix fraîche des eaux sous la verte ramure
Et vous, chère langueur, tristesse douce et pure,
Et vous ! et vous ! et vous ! rires de mon enfant !

A MON FILS

Ma maison a pour dieu lare,
Qui la garde et la défend,
Un petit satyre enfant
Dont j'aime le masque hilare.

Ses jambes couleur de miel
Ses pieds, son ventre, son torse,
Et ses bras ronds, pleins de force,
Sont dignes d'un immortel.

Ses cheveux sont un pelage
Noir et soyeux d'animal ;
Il ne fait jamais le mal,
Qu'il soit rêveur, vif ou sage.

L'air le dore et le recuit,
Bronze clair ou marbre jaune
Sa grâce de jeune faune
A le charme frais d'un fruit.

Il gambade, il court, il joue,
Agile, prompt et léger ;
Et les pommes d'un verger
Sont moins rondes que ses joues

Turbulent, naïf, joyeux,
Tour à tour tendre ou farouche,
On voit rire avant sa bouche
La malice de ses yeux,

Qui, limpides et pleins d'ombre,
Sont rayonnans de clarté,
Pareils à ces jours d'été
Que reflète un grand lac sombre.

Il aime le ciel et l'eau
La lumière sur les roses,
Il trouve étranges les choses,
Pour lui, tout est vaste et beau ;

Tout s'anime avec mystère,
Tout est vivant : herbe, fleur...
Il ne sait pas que l'on meurt,
Et se couche sur la terre.

Le monde entier est à lui ;
Il s'empare de la vie :
Un jour pâtre d'Arcadie
Et peut-être roi la nuit!

Le matin, chat qui paresse
Dans la tiédeur du foyer,
Et toujours dieu familier,
Et le fils de ma jeunesse.

STANCES AUX DAMES CRÉOLES

Lorsqu'il fait chaud, et que je suis songeuse et seule,
Je pense à vous,
Vous dont je ne sais rien, je rêve, ô mes aïeules,
A vos yeux doux.

Grand'mères mortes, et jadis des ingénues
Aux bras si frais,
Jeunes et tendres, et que je n'ai pas connues
Même en portraits,

Qui vivaient autrefois, toutes petites filles
Aux longs cheveux
Dans une sucrerie, en un coin des Antilles
Voluptueux.

La chaleur trop ardente entr'ouvrait les batistes
Sur leur sein blanc,
Elles se balançaient, paresseuses et tristes,
En s'éventant.

Leurs yeux se reposaient de la lumière vive
Joyeux de voir
Le visage lippu d'une esclave furtive
Luisant et noir.

Les bons nègres rieurs dansaient des nuits entières
Leurs bamboulas,
Ou bien chantaient des chants parmi les cafeyères,
Câlins et las.

Protégeant votre teint, pâle sous la mantille,
Et délicat,
Vous savouriez dans les vergers la grenadille
Et l'avocat.

En rêve, sous les transparentes moustiquaires
Vous revoyiez
Le vieil aïeul voguant vers l'or des îles claires
Sur ses voiliers

Les papillons étaient plus grands que votre bouche,
Et que les fleurs
Qu'illuminait le vol du rapide oiseau-mouche
Tout en lueurs.

La nuit se parfumait d'astres et de corolles,
Et, peu à peu,
Vous regardiez s'ouvrir au ciel, belles créoles!
Des fleurs de feu.

Ah! songiez-vous alors, nocturnes et vivantes,
Qu'un temps viendrait
Où rien de vos beautés aux grâces indolentes
Ne resterait?

De tout ce qui fut vous, nulle petite trace
N'a subsisté,
Pas même un pauvre toit sous lequel votre race
Ait habité.

Tout est mort, ruiné, dispersé ; les allées
N'existent plus
Qui menaient aux maisons, en marbre frais dallées
Pour les pieds nus.

Par la grande liane et les forêts sauvages
Tout est repris!
Et les flots tièdes qui mirèrent vos visages
Se sont taris.

Pas même un livre usé que j'aime et je manie
Ne fut à vous;
Et l'île où vous jouiez à Paul et Virginie
Sous les bambous,

Si je pouvais la voir splendide et différente,
En aucun lieu
Je ne retrouverais votre mémoire errante
Dans l'air trop bleu.

Sous quel oubli profond, lointain et solitaire
Gît votre cœur,
Ce cœur qui m'a légué sa flamme héréditaire,
Et sa langueur;

Ce cœur qui verse en moi quelques gouttes rougies
D'un sang vermeil,
Et qui m'aurait transmis toutes vos nostalgies
Loin du soleil,

Si je n'évoquais pas les beautés éternelles
D'un ciel brûlant
Du fond magique et noir de tes larges prunelles
O mon enfant!

SUR UNE BAGUE

Opale! qui changez tout autant que mon âme,
Qui dans votre pâleur recélez une flamme
Éclatante, ainsi que dans son ciel gris et bleu
L'aube pâle dérobe un soleil tout en feu,
Opale! qui semblez à mon doigt qui vous aime
Une larme de fée ou bien mon cœur lui-même,
Opale! si j'étais fille d'un ancien roi
Je voudrais qu'en ma tombe on vous cache avec moi.
Là, l'or qui vous sertit verdirait sous la terre,
Et des siècles plus tard, avec un grand mystère,
On rouvrirait au jour mon cercueil embaumé
Où sur vous dans la mort mon doigt s'était fermé.

J'apparaîtrai; pareille à ces roses noircies
Et sèches, comme sont les antiques momies;
Car des papillons morts on garde les couleurs
Mais non celles, hélas! des femmes ni des fleurs!
Alors, vous qui rêviez dans l'ombre morne et froide
On vous arrachera de mon doigt noir et roide,
Vous revivrez, Opale! en reflétant le jour...
Et moi je resterai sans souffle et sans amour.

LUNE SUR LA MER

Au fond du crépuscule vert
Le croissant de la lune a l'air
D'un coquillage,
Et nacré, courbe, lisse et clair
Polit les conques de la mer
A son image.

A quelle oreille dans la nuit
Lune triste! se plaint et luit
Mystérieuse,
Votre voix pareille à ce bruit
Houleux qui s'enfle, et qui remplit
La conque creuse?

Divine lune, ta rumeur
Voudra-t-elle bercer mon cœur
Qui se lamente?
Verse à mon rêve ta lueur
Ainsi qu'à la nocturne fleur
L'arbre et la plante!

Le pin léger, noir et vibrant,
Garde encor ton étrange chant
Sous son écorce;
Harmonieux, sombre et mouvant,
Ton murmure il le livre au vent,
O lune torse!

Je garderai dans mes cheveux
Ta verte rumeur si tu veux,
Toi qui pour plages
A le ciel rose ou ténébreux,
Comme les grèves sont les cieux
Des coquillages.

Et comme la plainte du pin
Imite le soupir marin
D'une spirale,
Mes vers répéteront sans fin
Ton écho paisible et serein
O lune pâle !

AUX PAPILLONS

Vous qui portez écrits sur vos ailes sans nombre
En signes inconnus des secrets fabuleux,
O vous dont j'aime tant le vol brillant ou sombre,

Étrangement fuyans, fiers et mystérieux,
Couleur d'or et d'azur ou bien revêtus d'ombre,
Velus ou rayonnans, ternes ou luisans d'yeux,

O papillons ! parure errante des journées!
Lorsque va revenir le meurtrier hiver
Suivant le jaune essaim des feuilles entraînées,

Amis des fleurs du soir ou des fleurs du jour clair,
Vous vous mélangerez aux corolles fanées
Dans le tourbillon froid et sinistre de l'air !

Pour la dernière fois, ouvrant grandes vos ailes,
Papillons! d'un suprême et fatidique effort,
Vous atteindrez les champs de tristes asphodèles.

Au funèbre pays d'où nul humain ne sort,
Tâchez de bien apprendre, ô mes amis fidèles,
Ce que tout ce qui vit devient après la mort.

Puis, renaissez ! marqués d'une horreur si profonde
Que nul ne pourra croire en vous voyant, pareils
Sous vos anneaux rampans à quelque larve immonde,

Que c'est bien vous, joyeux, étincelans, vermeils,
Vous, plus beaux que les fleurs et que tout être au monde
Qui revenez couverts d'astres et de soleils !

Hors de cette dépouille ainsi que d'un suaire,
Vous déploierez au jour votre essor enfermé,
Et l'un de vous viendra battre ma vitre claire.

Alors dans le printemps vivace et parfumé
Saurai-je enfin de toi, céleste et funéraire !
Si là-bas tout est vain, même d'avoir aimé ?

PSYCHÉ

Elle passe sans bruit dans la maison déserte
Tenant entre ses mains une lampe qui meurt ;
Son voile safrané flotte dans la nuit verte,
Y laissant le parfum nocturne d'une fleur.

Elle passe sans bruit dans la maison de songe,
Son visage invisible est sans doute ingénu,
Et sa jambe divine, et longue et pâle, allonge,
Un pied prudent et froid sur le dallage nu.

Parfois, son beau genou brille comme la lune
Ou son ventre, entrevu sous le lin transparent ;
Ou bien, pour relever sa chevelure brune,
S'éclaire et s'arrondit un souple bras d'argent.

Sur l'étroitesse de son épaule polie,
De sa taille mouvante à son col étiré,
L'écharpe aérienne enroule ou bien replie
La spirale d'un grand coquillage nacré.

Sa main, en protégeant la lueur faible et rose,
Se colore un moment d'un feu vermeil et pur,
Et comme un papillon sur une sombre rose
Ses doigts illuminés cachent son sein obscur.

Elle presse à présent sa marche curieuse.
On ne voit plus briller la tremblante clarté
Qu'elle porte, et sa grâce errante et ténébreuse
Disparaît dans la nuit du palais enchanté...

Elle revient sans bruit quand naît l'aube rosée,
Et son petit visage est pâle et plein d'effroi;
Son voile tremble et luit dans l'aurore irisée
Et le dallage lisse à ses pieds nus est froid.

C'est qu'elle a vu dormir parmi les peaux de bêtes
Cruel, mystérieux et terrible, l'Amour
Qui, dans son poing crispé, tenait ses flèches prêtes,
Et semblait tout sanglant sous la lampe et le jour!

Elle a vu le sourire inhumain de sa bouche,
Et sa fureur divine et son haineux désir,
Et soudain a senti, debout près de sa couche,
Une invincible horreur brusquement la saisir.

Elle fuit en pleurant son étrange démence.
Son voile jaune s'enfle au vent du matin bleu,
Et ses yeux sont remplis de la terreur immense
D'avoir vu cet amour... qu'elle croyait un Dieu!

***

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Tristan et Iseult* de Richard Wagner.

La puissance, l'unité et la longueur, toutes les trois portées au comble, apparaissent de plus en plus comme les caractères principaux de l'exorbitant chef-d'œuvre qu'est *Tristan*. Et de ces trois élémens il n'est pas impossible que le dernier rebute longtemps encore la majorité d'un public français, et qu'il empêche l'ouvrage de prendre dans le répertoire de l'Opéra la place que *Tannhäuser*, *Lohengrin* et la *Walkyrie* elle-même ont fini par y conquérir.

Une scène dont la réputation, au point de vue de la durée, n'est plus à faire, c'est (à la fin du second acte) celle où le vieux roi Marke découvre et déplore la trahison d'Iseult, sa fiancée, et de son neveu Tristan. La découverte est brusque; la « déploration » prend un temps considérable. Des choses nobles autant que froides y sont dites et redites à satiété. L'invraisemblance, la fausseté même de la situation dramatique n'a d'égale ici que la prolixité de la musique et sa monotonie. De la musique tout entière : un fastidieux récitatif est tantôt accompagné, tantôt interrompu par un orchestre invariable; les plaintes étouffées de la clarinette basse et des violoncelles répondent aux mornes doléances de la voix; et jamais dans l'œuvre entier de Wagner plus d'uniformité n'engendra plus d'ennui.

D'autres momens encore passent lentement. Nous ne parlons pas du dernier acte, où rien n'est de trop, tout y étant admirable. Et dans le premier, si développée que soit l'exposition du drame, faite par Iseult à sa fidèle Brangaene, elle abonde en mouvemens, en éclats de la voix et de l'orchestre, en accens, en touches expressives d'une force ou d'une finesse telle que l'intérêt s'en trouve sans cesse non seulement accru, mais renouvelé. Peu de scènes en outre font aussi bien

comprendre que, pour de semblables récits la forme créée par Wagner était la forme nécessaire, unique, et qui manquait avant lui. Tant de choses, qui doivent être dites ici, ne le pouvaient être dans le style régulier de l' « air, » de la mélodie à périodes symétriques. Le grand parti pris, la simplicité noble, un peu nue, de l'ancien récitatif, n'auraient pas suffi non plus à rendre, en leur complexité fuyante, les débats et les combats auxquels une âme comme celle d'Iseult est en proie.

C'est ailleurs, en plus d'un endroit, que le temps véritablement nous « dure. » C'est quelquefois pendant le duo du premier acte, avant la libation fatale; c'est encore et surtout pendant le duo du second acte : avant comme après le sublime nocturne que trop de discours précèdent et que suit une dissertation métaphysico-grammaticale sur les deux noms de Tristan et d'Iseult, et sur « la conjonction copulative *et*, » comme dit Figaro, qui les unit, à moins qu'elle ne les sépare. Au temps de sa ferveur wagnérienne, et parlant de Wagner, Nietzsche a fait cette observation, qui est juste : « La passion chantée a généralement besoin d'un peu plus de temps pour s'exprimer que la passion parlée. La musique produit pour ainsi dire une extension du sentiment. » Sentiment et musique, Wagner souvent a trop étendu l'un et l'autre, ou l'un par l'autre, et ce droit d'arrêter l'instant, qu'enviait Gœthe, il faut avouer que le musicien de la *Tétralogie* et de *Tristan* en a cruellement abusé.

Mais dans *Tristan*, plus encore que dans l'*Anneau du Nibelung*, la puissance et l'unité triomphent de la longueur et la font pardonner. L'unité d'abord s'y reconnaît à plus d'un signe; elle a plusieurs façons de s'y manifester. La première est récente et tire un intérêt spécial de sa nouveauté même. On vient à peine d'apprendre que *Tristan*, plus que tous les autres ouvrages de Wagner — hormis peut-être les *Maîtres chanteurs*, qui rendraient d'ailleurs un autre témoignage — que *Tristan* ne fait qu'un avec Wagner. *Tristan* n'est pas né seulement de l'art de Wagner, mais de son amour, et dans la création du chef-d'œuvre, la flamme du génie eut pour aliment la réalité de la passion et de la douleur. Comme le sentiment, l'héroïne aujourd'hui nous est connue. On admire, on plaint aussi la très noble créature à qui Wagner a parlé, disait-il, « par l'art profond du silence sonore » dans le chef-d'œuvre tout plein d'elle et dont elle fut la plus digne, au moins par la fidélité. C'est pourquoi l'émotion purement idéale que nous donnait *Tristan*, s'accroît et s'échauffe désormais d'une émotion vécue autrefois et pour nous encore presque vivante.

Il n'est pas indifférent de pouvoir ainsi rapporter un art à une âme, quand l'un et l'autre ont passé la commune mesure. Alors de profondes conformités se découvrent. Le grand Bach eut vingt enfans, de deux femmes. Et par l'abondance et par la moralité, j'allais dire par la vertu, son œuvre ne répond pas mal à ses fécondes et légitimes amours. Il me plaît de savoir, en écoutant certaine sonate en *la* mineur de Mozart, que les vingt ans du *maestrino* l'ont composée pour les quinze ans à peine de la petite Rose Cannabich, la fille du maître de chapelle de Mannheim, et que l'*andante* était « tout à fait d'après le caractère de M^lle^ Rose, » et que les deux enfans pleurèrent en se quittant, parce qu'ils s'aimaient.

Un autre poème sonore, *Fidelio*, ne fut-il pas aussi « d'après le caractère » d'une autre femme, de cette Thérèse de Brunswick à qui la postérité laissera le nom, fier et pur comme elle, que Beethoven lui donna : « l'immortelle bien-aimée. » Rappelons comment un jour il lui parlait : « J'écris à présent un opéra. La principale figure est en moi, devant moi, partout où je vais, partout où je reste. Jamais je n'ai été à une telle hauteur. Tout est lumière, pureté, clarté. Jusqu'à présent je ressemblais à cet enfant des contes de fées qui ramasse les cailloux et ne voit pas la fleur splendide épanouie sur son chemin. » Longtemps, bien longtemps après, vieillie et solitaire, celle qui pour Beethoven avait été Léonore, ouvrit sous les yeux d'une amie un coffret, en disant : « Je vais te montrer les trésors de celle qui fut la très haute dame Thérèse de Brunswick. » La cassette renfermait quelques immortelles, avec ces mots sur un feuillet jauni : « L'immortel à son immortelle — Luigi. » Et ce fut sur les tristes fleurs, enfermées dans un sachet de soie blanche, qu'en 1861 l'immortelle bien-aimée reposa sa tête à jamais.

Le musicien de *Tristan* souhaita pour lui-même, quand viendrait l'heure de la mort, une semblable douceur. Ayant reçu de son amie un coussin brodé par elle, il l'en remerciait ainsi : « Ah! le beau coussin, mais trop tendre! Si lasse et si lourde que soit souvent ma tête, je n'oserai jamais l'y poser, pas même quand je serai malade. Tout au plus à ma mort! Alors je m'y blottirai doucement comme si c'était mon droit. Vous-même le placerez sous ma tête. Voilà mon testament (1). »

On sait de quelle manière et pour quelles raisons le testament fut révoqué. Mais du moins, ainsi que Beethoven sa Léonore, Wagner a vu, aimé son Iseult vivante et dans l'histoire de la musique *Tristan*,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^er^ décembre 1904, l'article de M. Édouard Schuré sur *la Genèse de Tristan*.

comme *Fidelio*, rappellera désormais que l'union, l'unité même n'est pas impossible entre l'idéal et la réalité.

Si nous considérons maintenant l'œuvre en soi, rien qu'en soi, nous allons encore la trouver rigoureusement une. Elle a pour matière unique le sentiment ou la passion. Le mon le extérieur, le dehors, n'y est oublié nulle part ; mais il y est partout subordonné au dedans. Et cette soumission fait la beauté discrète, belle par la discrétion même, de certains paysages sonores. Au commencement du second acte, la chasse royale et nocturne parcourt les bois. Au lieu du « chœur des chasseurs » qui n'eût pas manqué de la célébrer naguère, de sourdes et lointaines rumeurs la trahissent à peine. Le thème que sonnent les cors, plutôt que d'éclater seul avec un relief trop personnel, avec une carrure trop saillante, se glisse, oblique et furtif, dans le courant de la symphonie, où il s'absorbe et se perd. Comme les bruits de la chasse, le murmure du ruisseau, le frisson du feuillage et jusqu'aux souffles de la nuit, tout est surpris, mais surpris seulement ; tout passe en cette scène délicieuse, mais rien n'y fait que passer.

Si courts que soient de tels passages, l'effet en est parfois saisissant. Il suffit de la mélopée d'un enfant perdu parmi les vergues pour découvrir au-dessus et autour du vaisseau qui porte la fille d'Irlande le double infini du ciel et des flots. C'est assez d'un refrain bref et rude, et derrière les tentures closes du pavillon d'Iseult nous devinons l'activité des matelots. Tandis qu'entre Iseult et Brangaene d'abord, puis et surtout entre Iseult et Tristan de tragiques entretiens se déroulent, une clameur soudaine en vient çà et là rompre le cours. Au moment où le héros va porter à ses lèvres le breuvage qu'il croit de mort, les voix de ses compagnons et celles même de la nature, celles de l'Océan qui fut sien et auquel il ne commandera plus, arrivent à lui comme un adieu. Le contraste ou plutôt la réaction est admirable, et la vie des choses, par ces brusques irruptions dans la vie des êtres, en fait mesurer mieux l'intensité et la profondeur.

Mais encore une fois la vie spirituelle ou morale domine le drame et l'anime tout entier. On pourrait même, pour cette raison, le qualifier de tragédie, si la fatalité du philtre, qui fait des héros les jouets ou les victimes et non les maîtres des événemens, qui nous les montre beaucoup moins agissans que pour ainsi dire agis, ne découronnait par cela même le genre ou l'idéal tragique de sa plus éminente et peut-être de sa plus essentielle dignité.

Quoi qu'il en soit, tragédie ou drame, l'intériorité constante suffit à sauver *Tristan*, et avec *Tristan* la musique de théâtre, des reproches

que ses adversaires, le plus souvent des littérateurs et des poètes, ont coutume de ne lui point épargner. Ils enveloppent volontiers leurs griefs et leurs mépris dans la formule fameuse et très française : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, » comme si la musique n'était bonne qu'à dissimuler, en la parant d'un charme tout sensible, ou sensuel, la misère, voire le néant des paroles, des pensées et des sentimens. L'œuvre de Wagner fournirait peut-être une occasion de répondre, ou plutôt elle répondrait elle-même. Ce qui est dit dans *Tristan* l'a été bien des fois et mérite — étant l'amour — de l'être sans cesse. Mais je doute si jamais cela a été dit par ceux-là, même les plus grands, qui n'ont fait que le dire, — par le Shakspeare de *Roméo et Juliette* ou par le Racine de *Phèdre*, — comme par le Wagner de *Tristan* cela a été chanté.

Cela, et nous ne saurions trop le répéter, cela seul : *Tristan* n'est le poème et le drame sonore que du sentiment (y compris la sensation) et de la passion. Aucun autre ouvrage ne s'éloigne davantage de ce qu'on appela durant des siècles, et particulièrement en France, de Lully jusqu'à Meyerbeer, un opéra. Nul autre en effet ne nous refuse et ne s'interdit avec autant de rigueur les ressources ou les secours du dehors, les agrémens et les divertissemens extra-musicaux du spectacle : pompes, cortèges ou ballets, enfin tout cet appareil ou cet attirail extérieur dont l'excès permit trop souvent aux ennemis du genre de le méconnaître et de le calomnier. « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. » Ce n'est pas toujours deux âmes, souvent esclaves ou victimes plus que maîtresses des corps qu'elles habitent; mais ce n'est jamais que deux êtres, dont la musique de *Tristan* chante la joie et surtout la douleur. Le dedans, le fond de nous-mêmes est la conquête et le royaume de cet art. C'est là qu'il pénètre, qu'il se concentre et qu'il s'établit. Et je ne sais pas une œuvre musicale qui rende un témoignage plus éclatant à la puissance véritablement infinie que possèdent les sons, de tout comprendre de l'âme humaine, d'en tout surprendre même et d'en tout exprimer.

De cette unité sentimentale ou passionnelle, la partition porte l'empreinte profonde. Certain commentateur — assurément trop simpliste — prétendit naguère que *Tristan* était en réalité contenu dans un seul thème, dont l'œuvre ne formerait ainsi que le développement et comme la prodigieuse floraison. Il suffit qu'un seul esprit anime cet énorme tout, et l'agite ; que les parties, les parcelles mêmes de l'organisme sonore se touchent, se tiennent et se commandent entre elles. Ce qui n'est pas vrai de l'œuvre entière l'est de nombreuses pages et des

premières entre autres. Aucune ouverture ou introduction wagnérienne, — celle de *Lohengrin* exceptée, — n'est une au même degré que le prélude de *Tristan*. Ici comme dans *Lohengrin*, avec autant de violence humaine qu'il y a là de céleste douceur, l'évolution d'un thème unique, ne procédant et ne s'accroissant que de soi-même, forme le prélude et le remplit. Un seul motif nous saisit et nous broie d'une seule et terrible étreinte.

Il semble bien aussi que la théorie et la pratique du *leitmotiv*, élément d'unité comme de variété, principe d'analyse mais de synthèse également, soit poussé dans *Tristan* jusqu'à l'extrême rigueur. On en découvre à chaque audition nouvelle des exemples qu'on n'avait pas soupçonnés et dont la finesse n'étonne pas moins que la puissance. Un des plus beaux, un des plus tendres thèmes de l'ouvrage, digne du Beethoven des derniers quatuors, est exposé par les instrumens à cordes au cours du duo du second acte, après l'admirable nocturne et le premier appel de Brangaene. Il se développe là dans toute son ampleur. Que si nous passons maintenant au troisième acte, à l'agonie du héros, nous retrouverons la mélodie, non plus tout entière, mais berçant de ses premières notes soupirées par le cor et voilées de délicieuses harmonies, l'hallucination de Tristan qui croit voit venir Iseult « *durch Meer's Gefilde*, à travers la plaine fleurie des flots. » Et lorsque Iseult en effet approche, accourt, arrive, c'est encore au chant, cette fois triomphal, de la mélodie exaltée et vraiment folle de joie. Quelque chose d'elle a changé, mais quelque chose aussi demeure. Elle nous surprend et nous ravit par sa nouveauté ; par sa constance elle nous reprend et nous émeut peut-être davantage. L'œuvre entier de Wagner offre peu de rencontres où se ressente aussi violemment la force et la beauté, musicale et dramatique à la fois, du principe de la symphonie, comme disent les musiciens, ou du principe, diraient les philosophes, de l'identité retrouvée.

Faut-il, après l'unité de l'œuvre, en montrer ou rappeler la puissance ? Alors l'embarras ne sera pas de trouver des exemples, mais de les choisir. La puissance ici réside en chacun des élémens de l'art et comme en tous les modes du son. De la sonorité même, ou de l'orchestration, il est superflu de parler. En outre, il est malaisé de faire, chez Wagner plus que chez tout autre, un départ entre la mélodie et l'harmonie, entre les accords et les chants. Qui dira si le nocturne du second acte est plus extraordinaire par la pureté de chaque ligne sonore ou par la polyphonie qui les rassemble et les dirige toutes sans les heurter ni les rompre. L'harmonie, admirable d'intensité, de *u*

chesse et de profondeur, est ici, non moins que la mélodie, interprète de passion et créatrice de beauté.

Ailleurs il arrive que la mélodie s'affranchit ou s'isole, et que, se complaisant en soi seule, elle ne tire sa force que de soi. Telle apparaît, solitaire d'abord, la mélopée du pâtre, si vaste, que de sa courbe immense elle enveloppera par degrés, du commencement jusqu'à la fin du troisième acte, l'infini de la mer et celui de la mort.

La toute-puissance mélodique dans *Tristan* peut appartenir même à des phrases plus courtes : à quelques notes seulement, trois ou quatre à peine, comme celles qui signalent, au premier acte, l'entrée du héros mandé par Iseult. Il n'y a là, pour ainsi dire, qu'une amorce ou une attaque sonore, un sursaut, une secousse de l'orchestre ; mais ailleurs, partout ailleurs, je veux dire dans la musique entière, il n'y a peut-être que l'attaque — aussi brève — de la symphonie en *ut* mineur, qui porte un aussi brusque et aussi terrible coup.

La force, que tous les élémens de cette musique respirent, se communique par eux à toutes les formes, à tous les états de la vie, même à ses états permanens. Tout dans *Tristan* ne s'écoule point d'une fuite éternelle. Le musicien de ce qui passe a su l'être parfois ici de ce qui demeure. Le nocturne d'abord, plus tard, la méditation du héros à l'agonie, ressemblent à deux longues haltes, l'une dans l'amour, l'autre devant la mort. Mais le mouvement ou le progrès, l'approche et l'urgence, voilà surtout ce que Wagner exprime avec une puissance jusqu'à lui sans exemple. Rappelez-vous à quel désordre en proie, les deux amans abordent aux rives de Cornouailles (fin du premier acte). Rappelez-vous, au second acte, la frénétique arrivée de Tristan ; enfin et surtout, au dernier moment, l'arrivée d'Iseult, et quel *adagio*, quel *scherzo*, quel finale, — de quelle gigantesque symphonie ! — l'attend, l'espère, l'annonce et l'accompagne. Cette fois, plus que jamais, le souvenir de la symphonie en *ut* mineur se présente et s'impose. La transition, ou plutôt la gradation fameuse, et furieuse aussi, qui pousse le *scherzo* beethovenien vers le finale et qui l'y précipite, voilà la source et comme la prise, d'où le courant de la colossale progression wagnérienne a jailli.

Autant que les modes de l'être, acte ou pensée, les sentimens de l'âme : la haine, et l'amour plus encore, la joie et surtout la douleur, sont dans *Tristan* portés au comble. La puissance de la vie n'y a d'égale que la grandeur de la mort. Le regretté Lévêque avait, croyons-nous, défini la musique : le rapport entre la force des sons et celle de l'âme. Ce rapport ne fut jamais plus étroit entre ces deux

forces plus entières. *Tristan*, c'est l'art intégral au service de la passion absolue. C'est l'un des plus magnifique honneurs, un des dons les plus grandioses que se firent jamais la musique et l'humanité.

Il se peut seulement, — et si l'espace ne nous manquait, nous y insisterions davantage, — que l'œuvre soit moins bonne que belle, ou, comme eût dit Taine, que la bienfaisance ne réponde pas en elle à la généralité. Wagner ne l'a-t-il pas éprouvé et reconnu le premier, quand il écrivait à son amie ? « N'attribue pas mon salut à la musique. Je l'ai clairement ressenti, elle n'est pas ma consolation, mon dédommagement. Elle n'est que l'accompagnatrice de mon harmonie avec toi, la nourricière de mon désir... » Voilà bien la définition de la musique de *Tristan*. En voilà le défaut, la faiblesse parmi tant de force, et le péril. Elle nourrit, elle excite éternellement le désir; jamais elle ne le satisfait ni ne l'apaise. Elle nous laisse inassouvis et inconsolés. Et puis, tandis que tous les grands drames lyriques de l'amour, un *Orphée*, une *Alceste*, un *Fidelio*, concluent par la vie ou plutôt à la vie, *Tristan* ne conclut qu'à la mort : non point à celle qui fait renaître et revivre, et par où la dernière leçon du chef-d'œuvre pourrait être salutaire et même sainte; mais à la mort où l'héroïne expirante ne goûte et ne bénit que la volupté de s'oublier, de se perdre et de s'anéantir. C'est pour cela qu'il y a quelque chose non point assurément de pourri, mais de malsain et peut-être de mortel, dans ce royaume des sons, magnifique et sombre, qu'est le *Tristan* de Richard Wagner.

L'exécution de *Tristan* à l'Académie nationale de musique en a plus éteint qu'avivé la beauté. On pouvait s'y attendre. C'est l'ordinaire effet de ces riches, et vastes, et tristes lieux. Notre Opéra ne fut jamais un temple, encore moins un foyer. Loin que rien s'y échauffe et s'y concentre, tout s'y délaye et s'y refroidit. Sans compter que, par une rencontre rare, autant qu'une œuvre colossale, c'est une œuvre intime que *Tristan*. Il la faudrait jouer dans une salle où ne se perdrait pas un son, pas un mot, pas un geste, pas même un regard. Et d'une salle comme celle-là, vous ne doutez pas que l'Opéra soit précisément le contraire. Il n'y a pas un théâtre, et de musique, moins propice au double plaisir de voir et d'entendre; pas un où les chefs-d'œuvre soient moins chez eux; pas un dont ils doivent se défier davantage et dont ils aient plus à pâtir.

Tristan, à son tour, a donc souffert quelque injure. Et ce n'est pas des choses que tout le mal est venu. L'orchestre a fait son devoir, mais rien de plus, et mainte fois, surtout au second acte, il l'a rempli

sans enthousiasme, sans flamme et sans amour. Il a joué comme si c'était un aimable *andante* de Haydn le thème dont nous disions tout à l'heure que, pour le pathétique et la beauté profonde, il ressemble aux derniers thèmes de Beethoven.

Tristan, c'est M. Alvarez. La voix du célèbre ténor a paru moins juste, moins ferme et plus creuse qu'autrefois. Son style est demeuré le même. Il est vrai que la grandeur et la douceur aussi, la navrante douceur du dernier acte, ne lui a pas tout à fait échappé.

Très supérieure à l'Iseult qu'on pouvait craindre, Mlle Grandjean n'est pas moins inégale à celle qu'on peut rêver, mais que sans doute elle ne rêve point. Mlle Grandjean ne manque rien. Il lui manque quelque chose. Nous ne dirons pas « un je ne sais quoi, » car nous le savons, et nous ne sentons pas la difficulté, mais l'inutilité de le dire. Disons du moins, ce ne sera que justice, de quels mérites sérieux Iseult est pourvue : la conscience, le soin, le zèle, la correction, la probité de la voix et du chant. Voilà des qualités, presque des vertus, et si peut-être elles ne forcent pas l'admiration et l'enthousiasme, elles sont dignes au moins d'une haute estime et de la considération la plus distinguée.

Quant à la jeune personne qu'on a choisie pour la charger — si lourdement ! — du rôle de Brangaene, le choix ne pouvait être plus malheureux. Il faut à cette confidente, à cette consolatrice, une voix assez large, assez tendre aussi pour envelopper la voix et l'âme d'Iseult et pour les apaiser toutes deux. Cette voix au contraire, moins secourable qu'ennemie, ne saurait qu'achever de les irriter l'une et l'autre et de les aigrir. Ainsi l'équilibre vocal et dramatique s'est trouvé rompu. Cette voix enfin, au second acte, a gâté la phrase délicieusement vigilante de la triste gardienne d'amour. Elle a piqué, poussé les sons, au lieu de les porter et de les soutenir. Et les notes perçantes ont déchiré la trame de la symphonie, sur laquelle elles devaient, caressantes, s'étendre et se reposer.

M. Delmas une fois de plus est excellent. Il prête à Kurwenal une cordialité puissante. Il dit aussi juste, aussi large qu'il chante. Après et même avant lui, nous ne savons à l'Opéra qu'un autre artiste qui prononce tout à fait bien : c'est le souffleur. Du fond de la salle, où nous étions placé, nous l'avons admirablement entendu.

Camille Bellaigue.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Chaque jour apporte un contingent nouveau au dossier de la délation. Il semble que le réservoir où puise M. Guyot de Villeneuve soit intarissable, et qu'il n'y ait pas dans l'armée française un seul officier qui n'ait eu sa fiche individuelle au Grand Orient de France. Les révélations que les journaux continuent de faire, à ce sujet, tous les matins entretiennent dans l'opinion un sentiment de révolte et de dégoût, qui prend un caractère encore plus vif lorsque certaines personnes, dont la vie aurait dû être particulièrement respectée, se trouvent atteintes ou visées. M. le président de la République, bien plus! Mme Loubet ont été dénoncés, celle-ci comme « très cléricale » et celui-là comme vivant dans un milieu fort suspect. Nous n'aurons pas la naïveté de nous étonner que la délation n'ait pas plus ménagé M. le président de la République, ni sa famille, ni sa maison militaire, que les autres citoyens. Mais les impressions de la foule sont différentes. Quand on a vu que le chef de l'État et les siens n'étaient pas à l'abri, on a compris que nous vivions décidément, suivant l'expression de M. Ribot, dans une « atmosphère empestée, » où nous sommes tous plongés, les uns comme dénonciateurs, les autres comme dénoncés, et l'incident a été porté à la tribune sous forme d'interpellation.

M. Adrien de Montebello, qui s'est chargé de cette tâche, s'en est acquitté avec précision, avec mesure, avec vigueur, avec éloquence. Il a interrogé M. le ministre de la Guerre sur les sanctions données à l'ordre du jour qui a condamné la délation, et sans doute aussi les délateurs. La Chambre s'en était remise au ministère du soin de prendre les mesures d'assainissement indispensables. Qu'a fait depuis

le gouvernement? Rien, ou bien peu de chose. Il s'est débarrassé de M. le général André, ce qui a été sans doute une satisfaction pour la conscience publique, mais une satisfaction insuffisante, car si M. le général André a été le principal coupable, il n'a pas été le seul, et le mal qui est parti de lui ne s'est pas arrêté là. M. le général André a eu des complices: quelles mesures a-t-on prises contre eux? Le scandale provoqué par la fiche où M. et Mme Loubet étaient personnellement pris à partie a amené la même question sur toutes les lèvres. Le dénonciateur, cette fois, était connu; du moins on croyait le connaître; il était désigné dans tous les journaux; c'était le commandant Pasquier. Cependant le commandant Pasquier continuait très tranquillement de remplir ses fonctions de gardien des prisons militaires de Paris. N'y avait-il pas là un défi à l'opinion?

Hâtons-nous de le dire, M. le ministre de la Guerre a déclaré que le commandant Pasquier n'était pas l'auteur des fiches incriminées. De qui le tenait-il? Du commandant Pasquier lui-même, qui le lui avait juré « sur son honneur. » La garantie vaut ce qu'elle vaut : M. le ministre de la Guerre l'a acceptée, et nous ne le lui reprochons pas. Les fiches étant aujourd'hui détruites, il est impossible de s'y reporter pour en découvrir l'origine; et, quand bien même elles auraient été conservées au cabinet du ministre, comme il n'y a jamais eu là que des copies dont les originaux sont restés dans les officines du Grand-Orient, il aurait été encore bien difficile d'en faire une attribution certaine à tel délateur ou à tel autre. Le commandant Pasquier a nié; il n'y avait probablement qu'à s'incliner. Mais il a nié deux ou trois fiches, celles où M. et Mme Loubet étaient mis en cause, et il en a avoué plus de deux cents. Quelques officiers, deux croyons-nous, lui ont demandé une réparation par les armes. Puisqu'il invoque son honneur, nous ferons remarquer que ces officiers le traitaient précisément en homme d'honneur, et qu'il aurait peut-être dû leur en savoir quelque gré. Il a pris la chose autrement, et, sous prétexte qu'il avait obéi à des ordres supérieurs, il a décliné toute responsabilité dans l'affaire. Qu'avait-il été? Un subordonné docile, servile même si on voulait, mais enfin un subordonné; et c'était au ministre de la Guerre qu'il fallait s'en prendre, si on devait s'en prendre à quelqu'un. Ainsi les explications du commandant Pasquier avaient pour objet, non seulement de le justifier lui-même, mais de justifier un système de délation que le Parlement avait condamné et que la conscience nationale avait flétri. C'était une belle occasion pour le nouveau ministre de la Guerre de donner à l'ordre du jour voté par la Chambre la

sanction qu'il comportait. L'a-t-il saisie? Les fonctions du commandant Pasquier devant prendre fin dans quelques mois par suppression d'emploi, M. Berteaux a décidé qu'il ne les prolongerait pas. En d'autres termes, il a refusé à cet officier une faveur. Et la Chambre a approuvé le gouvernement.

La discussion avait pris cependant, avec l'intervention de M. Paul Deschanel, l'ampleur qu'elle devait avoir. M. Deschanel n'était pas satisfait des explications embarrassées de M. le ministre de la Guerre, et il avait bien raison. La « parole d'honneur » du commandant Pasquier n'a d'autre importance morale que celle que chacun veut bien lui attribuer : aux yeux de personne elle ne pouvait décemment clore le débat. M. Pasquier n'avait pas fait deux fiches, soit : mais les autres? Il y en a eu des milliers, et si nous savons ce que le gouvernement en pense, puisqu'il les a supprimées, nous en sommes toujours à attendre qu'il fasse quelque chose contre leurs auteurs. M. Berteaux veut rétablir dans l'armée la confiance et la camaraderie. C'est une excellente intention, mais qu'a-t-il fait jusqu'ici pour la réaliser? Lorsqu'on le lui a demandé, il s'est perdu dans des digressions artificielles. Il a dit que la réaction, la dangereuse réaction ! et le cléricalisme, le redoutable cléricalisme ! cherchaient à exploiter les derniers incidens et qu'il ne le tolérerait pas. Soit : mais ce n'est pas ce dont il s'agit. Il a blâmé un colonel qui a fait jurer à ses officiers, sur le drapeau, qu'ils n'avaient commis aucun acte de délation. Le drapeau, a-t-il fait remarquer, n'est pas fait pour cet usage, et nous avouons nous-même ne pas aimer beaucoup cette mise en scène ; mais enfin elle n'a rien de répréhensible en soi, et entre l'acte de ce colonel demandant à ses officiers leur parole d'honneur qu'ils n'avaient pas trempé dans l'infamie, et celui de M. Berteaux demandant la sienne au commandant Pasquier, on ne voit pas très bien la différence : il n'y a que celle du drapeau, c'est-à-dire du décor. M. Deschanel s'est efforcé, mais en vain, de ramener le ministre à la question. Il lui a dit avec beaucoup de force ce que nous disions nous-même, il y a quinze jours, à savoir que les faits de délation, honteux partout où ils se produisent, méritent par surcroît dans l'armée une autre épithète, parce qu'ils revêtent un autre caractère. Non seulement ils détruisent entre officiers, et même entre soldats, cette confiance réciproque qui est le lien de l'armée, mais ils portent atteinte à la discipline qui en achève la cohésion. La hiérarchie militaire étant renversée, c'est celle de la franc-maçonnerie qui en prend la place. On voit alors l'inférieur dénoncer son supérieur, lui donner des notes,

l'apprécier, le juger, le condamner et nous demandons si cela est tolérable. De pareils faits, s'est écrié M. Deschanel, conduisent en temps ordinaire un simple soldat devant un conseil de guerre : cesseraient-ils d'être répréhensibles pour s'être passés entre officiers? A cette question, vive, directe, pressante, et qui portait sur le fond des choses, M. Berteaux n'a rien répondu : il a eu l'air de ne pas l'entendre. Mais alors que devient l'ancien ordre du jour de la Chambre, celui qu'elle a rappelé pour la forme, et qui invitait le gouvernement à prendre des mesures contre les faits qui lui avaient été révélés, s'ils étaient reconnus exacts. Les faits ont été abondamment prouvés; on n'a rien fait de sérieux pour les châtier. Est-ce bien là ce qu'avait voulu la Chambre? Il faut bien le croire puisqu'elle renonce à demander davantage; mais le pays attendait autre chose : il attendait plus ; il attendait mieux. La majorité du gouvernement a été de seize voix. C'est maintenant la majorité des grands jours : elle était autrefois de quatre-vingts ou de cent.

Si M. Berteaux n'a rien répondu à M. Deschanel, il a bien fallu que M. Combes essayât de répondre quelque chose à M. Georges Leygues, qui l'accusait une fois de plus, en invoquant le témoignage posthume de M. Waldeck-Rousseau, d'avoir connu le fonctionnement de la délation et de n'avoir rien fait pour s'y opposer; mais il s'est contenté de dire qu'il s'était déjà expliqué sur ce point. Le malheur est que ses explications n'ont convaincu personne : elles sont, elles seront toujours à recommencer. M. Combes cherche à créer une équivoque en affirmant que la délation existait déjà avant lui. La vérité est que le système de la fiche individuelle a commencé sous M. Waldeck-Rousseau, mais à son insu, et à partir du jour où le départ de M. le général de Galliffet a laissé entrer M. le général André. Là est le point de départ. Il y a eu peut-être auparavant quelques dénonciations isolées, car il y en a toujours; mais le ministère actuel ne s'est pas contenté d'encourager la délation; il l'a organisée, enrégimentée, récompensée. M. le général André l'a introduite dans l'armée par ses informateurs de la rue Cadet, et M. Combes l'a introduite dans le civil par ses délégués. Cela est devenu une politique, et cette politique, le ministère qui a décoré M. Vadécard ne l'a pas encore désavouée sérieusement. Voilà pourquoi le malaise persiste. Cette question qu'il aurait fallu vider à fond, et qu'on aurait pu alors fermer une fois pour toutes, reste ouverte et irritante comme un abcès mal soigné dont le virus malsain continue d'infecter le corps social. Le gouvernement en mourra un jour ou l'autre. Comment? Nous n'en savons

rien. Qui aurait pu dire, la veille de sa chute, comment disparaîtrait le général André, si profondément oublié le lendemain ? *Fata viam invenient* : ce qui doit arriver arrive ; les voies seules en sont inconnues.

En attendant, et au milieu des préoccupations où elle s'agite, la Chambre n'a rien fait de sa session d'automne. Nous voilà revenus aux douzièmes provisoires. A qui la faute ? M. le président du Conseil, qui ne doute de rien, n'a pas mis en doute que la Chambre, dont il connaissait l'activité laborieuse, pourrait faire aboutir avant le 31 décembre la discussion du budget et celle de l'impôt sur le revenu : aussi lui a-t-il conseillé de les mettre ensemble à son ordre du jour et de les poursuivre en même temps. Il convient de dire que M. le ministre des Finances n'y était pas ; il était encore malade à ce moment ; et ce n'est pas une des moindres bizarreries du temps présent que cette mise à l'ordre du jour de deux discussions aussi importantes, ou même aussi graves, en l'absence du ministre qui devait les soutenir. Ce n'était pas, il est vrai, tout à fait à son insu. M. Rouvier s'est donné le plaisir, à l'une de ses dernières séances, de raconter à la Chambre que M. le président du Conseil lui avait fait part téléphoniquement de ses intentions et de ses espérances, et qu'il s'était efforcé de combattre les premières et de dissiper les secondes ; mais M. Combes lui a répondu que l'impôt sur le revenu ne tiendrait que très peu de jours l'affiche. Il en était sûr. L'*Officiel* constate que la Chambre a ri en écoutant cette anecdote. Elle était risible, en effet, mais en même temps peu rassurante. Quelle singulière méthode de travail que de mener de front, d'une part le budget, et de l'autre la plus profonde réforme fiscale que nous ayons abordée depuis un siècle ! Le résultat a été ce qu'il devait être : nous n'avons ni l'impôt sur le revenu, ce dont on peut se consoler aisément, ni le budget, ce qui est plus fâcheux. Tel est le bilan sur lequel l'année se termine : c'est une banqueroute morale et matérielle. La responsabilité en revient en grande partie à la Chambre elle-même, qui n'a pas su introduire de l'ordre dans ses travaux, mais encore plus au gouvernement qui, consciemment ou inconsciemment, y a introduit le désordre. Puisque la date où nous sommes nous y encourage, faisons des vœux pour que l'année prochaine soit mieux remplie ; mais ils ne se réaliseront certainement pas avec le ministère actuel. Ce ministère est usé et sa décomposition se communique au corps social tout entier. L'anarchie morale et le désarroi administratif s'introduisent partout. Tout le monde en a le sentiment, en souffre et en

gémit, et l'opinion ne trouve de distraction que dans les scandales qui, hélas ! ne lui manquent pas.

Ce sera d'ailleurs notre seule allusion à celui qui la préoccupe si violemment depuis quelques jours. Nous ne voulons pas affecter d'ignorer ce dont tout le monde parle, mais nous n'avons pour le moment rien à en dire. Les journaux sont remplis de détails contradictoires sur la mort de M. Syveton. On passe d'une hypothèse à une autre, accident, suicide, assassinat; et, certes, nous pourrions en faire à notre tour; mais aucune de celles que nous ferions ne nous satisferait nous-même, à supposer qu'elles satisfissent nos lecteurs, ce qui est douteux. Il y a des mystères qui ne s'éclaircissent jamais, et ce qui se passe en ce moment sous nos yeux serait plutôt de nature à nous inspirer des doutes sur la vérité de l'histoire qu'à nous encourager à l'écrire prématurément. Au reste, l'énorme incident dont il s'agit semble appartenir beaucoup plus à la chronique de la vie privée qu'à celle de la vie publique, et nous attendons encore qu'on nous en montre les rapports certains avec la politique proprement dite. M. Syveton a joué pendant quelques courtes années sur la scène du monde un rôle bruyant; il a eu des amis et des ennemis également passionnés, ce qui donne à croire à ceux qui, comme nous, ne l'ont pas connu, qu'il n'était pas un homme indifférent. Toutefois sa mort a fait encore plus de bruit que sa vie, à cause des circonstances dramatiques et obscures qui l'ont entourée. On comprend mal pourquoi il se serait suicidé; on ne comprend pas beaucoup mieux pourquoi on l'aurait tué. L'instruction, qui est encore ouverte, fera-t-elle la lumière? En attendant, nous restons dans les ténèbres, et, n'ayant aucun moyen personnel de les dissiper, nous ne l'entreprendrons pas. Le plus sage, quand on ne sait rien, est de se taire et de se réserver.

Les dernières nouvelles de Tanger ne sont pas bonnes : elles sont de nature à causer une déception mêlée d'inquiétude à ceux qui ont cru que la question marocaine ne serait pas plus difficile à résoudre que ne l'a été autrefois la question tunisienne, et même qu'elle le serait moins puisqu'il a fallu faire en Tunisie un simulacre d'expédition militaire, tandis qu'on parlait au Maroc d'une pénétration purement pacifique. Ce mot de « pénétration pacifique » est même devenu très à la mode. On le trouve dans tous les journaux; on le relève dans les conversations des hommes que l'on proclame compétens sur la

matière, et qui tous ont professé dans cette affaire un admirable optimisme. Pour notre compte, nous avons toujours jugé le mot dangereux, d'abord parce qu'il ne devait pas correspondre jusqu'au bout à la réalité des choses, et ensuite parce que, entendu et peut-être mal compris à Fez, il risquait d'y entretenir des illusions d'un autre genre, mais également dangereuses, en faisant croire au sultan et à ses conseillers que nous étions absolument décidés, et quoi qu'il arrivât, à ne jamais faire usage de nos armes. C'est une mauvaise manière de préluder à une action quelconque dans un pays quelconque, mais surtout dans un pays musulman. Les musulmans, en effet, ne croient qu'à la force; ils y reconnaissent très distinctement la volonté divine; et si on leur dit par avance qu'en aucun cas on ne l'emploiera, cela les rassure à l'excès.

On n'a d'ailleurs jamais vu dans l'histoire, depuis que le monde est monde, un pays en pénétrer pacifiquement un autre et étendre sur lui par la simple persuasion, soit sa domination, soit son protectorat, soit même sa prépondérance exclusive, et il n'y a aucun motif de croire que nous serons plus heureux au Maroc que nous ne l'avons été, et que d'autres ne l'ont été partout ailleurs. Les populations arabes qui occupent le nord de l'Afrique deviennent de plus en plus rudes et belliqueuses à mesure qu'on s'avance de l'orient vers l'occident. Elles ne le sont pas du tout en Égypte, où nous avons refusé, il y a vingt et quelques années, d'aller avec l'Angleterre, qui devait y rencontrer le minimum de résistance qu'un peuple est capable d'opposer à un autre. Elles le sont un peu plus en Tunisie, mais encore médiocrement. Nous savons par une longue expérience qu'il n'en a pas été de même en Algérie, et il est infiniment probable que nous continuerons cette expérience au Maroc. Espérons toutefois que les enseignemens du passé ne seront pas perdus, et que nous ne renouvellerons pas quelques-unes des fautes de conduite que nous y avons commises. Mais s'imaginer que nous entrerons au Maroc comme chez nous, ou comme des amis qu'on y accueillera à bras ouverts parce que nous y apporterons cette civilisation européenne dont nous sommes si fiers, alors que les Marocains, qui l'ignorent, la méprisent profondément, c'est pure chimère. Nous ne saurions dire dans quelle mesure le gouvernement s'y est laissé prendre. Il a bien paru y croire, et il a communiqué sa conviction au Parlement, d'ailleurs peu éclairé sur la question; mais il était trop éclairé lui-même pour avoir nourri l'illusion que le rameau d'olivier suffirait jusqu'à la fin dans notre longue entreprise, et que nous n'aurions qu'à nous en faire précéder pour voir

toutes les portes s'ouvrir devant nos pas. Il a pensé sans doute que les procédés pacifiques conviendraient quelque temps à notre pénétration, longtemps peut-être, et que, s'il survenait quelque accident lorsque nous serions maîtres du sultan et, par lui, d'une partie du pays, nous aurions plus de facilités pour nous en tirer à notre avantage. Peut-être était-ce bien raisonner; peut-être n'était-ce pas avoir assez bien observé.

Quoi qu'il en soit, voici les faits. Notre ministre à Tanger, M. Saint-René Taillandier, était sur le point de partir pour Fez où, disait-on, il était appelé et désiré par le sultan, lorsqu'il a ajourné son voyage. Les nouvelles qu'il recevait étaient inquiétantes. Le sultan lui a fait savoir qu'il ne pouvait pas répondre de sa sécurité s'il prenait la voie de terre, c'est-à-dire la voie habituelle, celle qu'on prend toujours pour aller de Tanger à Fez: il fallait que notre ministre et sa suite commençassent par s'embarquer à Tanger pour El-Araïche, sur la côte occidentale du Maroc, et qu'ils débarquassent à El-Araïche pour se rendre ensuite à Fez. On savait bien que l'anarchie régnait au nord du Maroc, et qu'elle commençait à quelques kilomètres de Tanger. L'aventure de M. Perdicaris nous a fixés sur ce point. Nous nous demandons néanmoins si le sultan n'aurait vraiment pas pu assurer la sécurité de notre mission diplomatique, et s'il n'a pas préféré nous montrer le mal encore plus grand qu'il ne l'est, afin de nous effrayer et de nous décourager au seuil même de notre entreprise. Mais à cette question, comment faire une réponse tout à fait rassurante? La prudence conseillait, ne fût-ce que pour éviter de nouveaux délais, d'accepter l'itinéraire proposé par le sultan, et c'est à quoi M. Saint-René Taillandier s'est résolu. Vous préférez, a-t-il dit, que je passe par El-Araïche; je passerai par El-Araïche.

Il devait partir de Tanger le 24 décembre. Il a appris la veille la nouvelle stupéfiante de la suppression des missions militaires que, depuis de nombreuses années, le sultan entretient auprès de lui, et cela sous prétexte d'économie. La seule mission qui soit en ce moment au complet, c'est la nôtre; c'est donc sur nous que tombait la décision du sultan, et d'un poids d'autant plus lourd que notre mission militaire était un des élémens essentiels de notre action future. C'est par elle que nous devions organiser l'armée chérifienne, et, grâce à l'organisation qui rendrait cette armée plus forte que toutes les bandes dont le Maroc est rempli, nous espérions que le sultan et nous pourrions nous passer de tout autre appoint militaire. Dans notre pensée, le sultan et la France ne faisaient déjà qu'un. Nous apprenions

en même temps, et le symptôme n'était pas moins inquiétant, si même il ne l'était pas davantage, la disgrâce des ministres avec lesquels nous avions traité autrefois, qui étaient venus à Paris, qui avaient séjourné en Algérie, et que, pour tous ces motifs, nous considérions comme n'étant pas hostiles au développement de notre influence. M. Saint-René Taillandier ne pouvait pas se tromper sur la signification de chacun de ces faits, et encore moins de leur ensemble. Évidemment, le Maroc se repliait sur lui-même, se fermait, se hérissait devant nous, contre nous, et si le sultan a manifesté à un autre moment le désir de voir notre ministre venir de Tanger à Fez, ce désir lui était passé. Comment expliquer cette volte-face?

L'explication la plus simple, et sans doute aussi la plus vraie, est que, dans le fond de son âme, le sultan a toujours eu pour nous les mêmes sentimens qu'il nous a découverts au dernier moment. Nous étions encore loin lorsqu'il nous en témoignait d'autres : notre voyage à Fez n'était pas imminent. Enfin la « pénétration pacifique » avait bien commencé pour lui, puisqu'elle a commencé par un emprunt que nous lui avons facilité. Il était naturel que ce début exerçât sur lui quelques séductions. La suite lui a plu moins. Qu'on se mette à sa place, ce qu'il faut toujours faire par la pensée lorsqu'on veut se rendre compte de ce qui se passe dans l'esprit des autres. Sa situation n'est pas commode. Nous parlons très haut des merveilles et des bienfaits de la civilisation européenne, que nous allons faire pleuvoir sur le Maroc. On sait que le jeune Abd-el-Aziz n'est pas resté insensible à ces merveilles; il ne les a connues, il est vrai, que par les côtés amusans et un peu puérils, mais enfin il y a pris goût. Qu'en est-il résulté? Il a perdu sa popularité; il a vu un prétendant se dresser contre lui et devenir dangereux; enfin il a traversé une crise très grave, ou plutôt il y est encore, il n'en est pas sorti. N'est-il pas naturel que notre civilisation lui inspire de la méfiance? Et, quand bien même il n'éprouverait pas ce sentiment, ses sujets l'éprouvent : n'est-il pas obligé d'en tenir compte? Il est entre les mains redoutables de congrégations religieuses fanatiques et puissantes. Peut-être aimerait-il mieux être dans les nôtres; nous n'en savons rien : nous en doutons un peu. Mais comment passer des unes aux autres en échappant aux risques de l'opération? Problème très délicat pour le sultan, et qui ne l'est pas moins pour nous. De bons esprits peuvent craindre que la « pénétration pacifique » s'y montre inefficace. En attendant, si le sultan éprouve de grandes perplexités morales, s'il change de politique plus souvent que nous le voudrions, si un jour

il nous revient et le lendemain cherche à nous échapper, il y aurait de notre part quelque inintelligence à en être surpris. Il ne faut pas oublier que nous avons disposé de lui sans lui : nous en avons disposé avec les autres, sans nous embarrasser de ce qu'il en penserait. Sans doute nous voulons faire son bonheur en respectant scrupuleusement son indépendance et sa souveraineté; mais peut-être n'est-il pas aussi sûr de nos sentimens que nous le sommes nous-mêmes, car nous n'avons encore rien fait pour l'en convaincre. Et quand nous l'en aurons convaincu, lui, il faudra en convaincre ses sujets, ce qui sera encore plus long et plus laborieux. Jusque-là, que faire? Le savons-nous?

Il serait temps de le savoir et de nous mettre en face des réalités. Ce qui vient de se passer est un avertissement dont nous pourrons faire quelque profit si nous en comprenons bien la leçon. Les vues politiques avec lesquelles nous nous sommes embarqués dans cette affaire sont évidemment trop courtes pour la conduire à bon terme, et le moment est venu d'en modifier quelques-unes. Non pas qu'il faille passer d'un système à un autre, et renoncer à pénétrer pacifiquement aussi loin que nous le pourrons avant de recourir à un autre mode de pénétration; mais il faut tout prévoir, et il faut surtout que le sultan sache bien que nous ne renonçons d'avance à aucun moyen d'exécuter notre programme. Nous préférons les plus doux sans répudier les autres, car il nous est impossible de reculer, après les engagemens solennels que nous avons pris avec l'Europe. Nous aurions pu ne pas prendre ces engagemens; mais, l'ayant fait, nous devons les tenir. Si on ne laisse aucun doute à ce sujet dans l'esprit du sultan, peut-être reviendra-t-il spontanément à des dispositions plus bienveillantes à notre égard. Et alors les incidens de ces derniers jours n'auraient été qu'une fausse alerte, dont nous ferons bien toutefois de garder le souvenir toujours présent pour en être moins surpris une autre fois. Nous ne sommes pas, en effet, au bout de nos peines, pas plus que le sultan n'est au bout des siennes, et c'est par un mélange continuel de modération et de fermeté, surtout de fermeté, que nous atteindrons le but au meilleur compte. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si, parce que le sultan ne veut pas que M. Saint-René Taillandier aille à Fez, M. Saint-René Taillandier doit effectivement ne pas y aller. Nous sommes porté à croire qu'un temps précieux a déjà été perdu et qu'il ne faut pas en perdre davantage. Nous n'avons pas essayé encore ce que peut sur le sultan la présence personnelle de notre ministre. On a dit au premier moment, non

seulement que le voyage de M. Saint-René Taillandier serait retardé *sine die*, mais encore que tous les consuls des puissances reviendraient de Fez en emmenant avec eux leurs nationaux. On a dit ensuite, — mais le fait mérite confirmation, — que certains consuls ne prendraient pas part à cette retraite précipitée, et nous nous bornons pour aujourd'hui à signaler ces exceptions. Quoi qu'il en soit, le départ de tous les Européens, ou de presque tous les Européens actuellement à Fez, y serait considéré par le monde musulman comme un premier succès pour la politique chérifienne. L'effet produit serait contraire à celui que nous recherchons. A notre sens, M. Saint-René Taillandier ne devrait pas attendre un jour de plus pour courir à Fez et y tenir tête à l'orage qui se forme, ou s'est formé contre nous. S'il rencontrait une mauvaise volonté obstinée, il serait temps pour lui et pour tous les Européens de quitter une capitale décidément hostile et de rentrer à Tanger. Nous aurions alors à prendre les résolutions que les circonstances comporteraient.

Mais ce qui est arrivé devait arriver. Il était inévitable que le sultan livré jusqu'ici à lui-même, ou plutôt aux influences religieuses qui s'exercent impérieusement sur lui, cherchât à nous échapper. Aussi ne faut-il pas lui en vouloir à l'excès de l'incartade qu'il vient de commettre, mais seulement prendre des mesures pour en prévenir le retour. Quant à notre entreprise elle-même, n'étant pas de ceux qui ont endormi l'opinion publique sur les difficultés qu'elle devait présenter, nous ne sommes pas non plus de ceux qui, lorsqu'elles se présentent, en sont le plus étonnés. On a écrit que le sultan avait été ému et alarmé de ce qui s'est dit à la Chambre et au Sénat pendant la discussion de nos arrangemens avec l'Angleterre; mais on n'y a parlé que de « pénétration pacifique, » c'est-à-dire de ce qui devait le rassurer beaucoup plus que de ce qui devait l'inquiéter. M. le ministre des Affaires étrangères lui a garanti du haut de la tribune la plénitude de sa souveraineté sur la totalité de son territoire, en ajoutant que rien, dans nos conventions avec l'Espagne, ne portait atteinte à ce double principe. Il semble donc difficile de croire que les incidens marocains soient dus à des imprudences de langage qui auraient été commises à Paris. Ne cherchons pas en dehors du Maroc lui-même les causes de la brusque évolution qu'a subie la politique chérifienne, à supposer qu'il y ait eu là une évolution. Nous nous sommes un peu trop bercés et endormis dans l'optimisme des mots que nous aimions à employer, et nous nous sommes complaisamment imaginé que ces mots agissaient sur les autres de la même

manière que sur nous, genre d'illusion auquel nous sommes très enclins. Il faudra désormais mettre nos moyens mieux en rapport avec notre but, et pour cela, d'autres explications peut-être seront nécessaires. M. Ribot a annoncé qu'il les demanderait à la rentrée.

Une crise ministérielle a éclaté en Espagne; mais elle ne modifiera pas beaucoup la politique du gouvernement. A un ministère conservateur succède, en effet, un ministère conservateur : le général Azcarraga prend la place de M. Maura. Il semble à première vue que l'Espagne pourrait faire l'économie de ces crises dont on ne comprend pas toujours très bien le sens, et encore moins l'intérêt à l'étranger.

M. Maura, par l'énergie de sa politique, avait provoqué contre lui des hostilités passionnées: il n'en a pas moins rendu de très réels services, et il sort du pouvoir plutôt grandi que diminué. L'incident qui a servi d'occasion à sa chute ne paraissait pas de nature à avoir de pareilles conséquences. Un dissentiment s'est élevé entre le ministre de la Guerre et le jeune roi Alphonse XIII sur le choix du chef de l'état-major général. Le ministre, général Linarès, proposait et voulait imposer le général Loño; le Roi voulait qu'on lui proposât, c'est-à-dire qu'il voulait imposer lui-même le général Polavieja. On s'est obstiné de part et d'autre. Le président du Conseil a pris parti pour le ministre de la Guerre et tout le cabinet a donné sa démission. Les conditions dans lesquelles cette crise s'est produite sont regrettables.

On trouvera sans doute que le Roi est encore bien jeune pour avoir une opinion aussi irréductible sur le meilleur chef d'état-major général. Peut-être aussi n'était-ce là qu'un prétexte, et le Roi a-t-il pensé que M. Maura s'était un peu usé dans les luttes qu'il a vaillamment soutenues. Quant au général Azcarraga, ce n'est pas la première fois qu'il a été président du Conseil, et il a laissé de bons souvenirs : toutefois il n'est pas un homme politique au même degré que M. Maura, et les cabinets qu'il préside, en ménageant aux partis une trêve qui a parfois des avantages, donnent l'impression d'une combinaison provisoire plutôt que d'une construction gouvernementale durable. Le choix du Roi a d'ailleurs été bien accueilli et a amené une détente : mais combien de temps durera-t-elle?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

et

A L'ÉTRANGER

Les partisans de l'impôt sur le revenu invoquent, on le sait, « l'exemple des pays étrangers, » notamment de l'Angleterre et de l'Allemagne. Que vaut cet argument, et d'abord, l'impôt sur le revenu existe-t-il en Angleterre et en Allemagne, ainsi qu'on se plaît à le répéter chaque jour? Les faits vont répondre.

I

En Angleterre, l'impôt présenté chez nous comme étant un « impôt sur le revenu » est celui qui figure au budget sous le nom de *Property and Income-tax* et qu'on appelle en général simplement l'*Income-tax*. Il lui manque le caractère essentiel de l'impôt sur le revenu : l'unité. C'est un impôt sur *les revenus*, c'est-à-dire sur *chaque catégorie de revenu considérée isolément*, prise en soi, là où elle se trouve, sans être rapprochée d'aucune autre catégorie de revenu concernant le même contribuable, quelque part qu'elle existe, en vue de modifier le taux de l'impôt. Précisons.

Les revenus sont divisés en cinq catégories ou *Cédules*.

1° *Cédule* A : comprenant les revenus perçus par *le propriétaire* du sol : terres, maisons, dîmes, redevances, etc.;

2° *Cédule* B : revenus perçus par l'*occupant-exploitant* ce même sol (si le *propriétaire* est en même temps l'*exploitant*, il paye donc deux impôts, l'un représentant sa *rente*, le bénéfice que lui procure le seul fait qu'il possède, l'autre représentant le bénéfice que lui procure son travail);

3° *Cédule* C : revenus consistant en intérêts, annuités, arrérages, provenant d'un *revenu public*, c'est-à-dire soit des *fonds publics* du Royaume-Uni, soit de ceux d'une colonie, Inde ou autre, ou d'un État étranger;

4° *Cédule* D : revenus des affaires, des professions (*from Businesses Professions*, etc.), c'est-à-dire revenus du commerce, de l'industrie, de professions de toutes sortes; intérêts et coupons de chemins de fer, mines, compagnies de gaz, carrières; revenus provenant d'actions, d'obligations, de prêts; intérêts et profits de toutes sortes, etc.; enfin, revenus mobiliers autres que ceux des fonds publics et que ceux de la cédule E;

5° *Cédule* E : revenus mobiliers consistant en salaires, traitemens, pensions, de tous genres, payés par l'État, les corporations publiques, etc., excepté les arrérages de la rente imposés à la cédule C.

Si l'*income-tax* était un impôt sur *le revenu*, comment les choses se passeraient-elles?

Le fisc considérerait chaque contribuable *personnellement*, dresserait la liste complète de toutes ses taxes, de quelque *cédule* que ce fût, dans quelque localité que ce fût, et *totaliserait toutes ces taxes* dont l'ensemble formerait *le revenu* d'après lequel ledit contribuable serait imposé. En un mot, le fisc établirait le bilan complet de chaque contribuable.

C'est ainsi que fonctionne l'impôt sur le revenu partout où il existe; c'est ainsi qu'il devrait fonctionner chez nous, d'après tous les projets actuellement déposés, ou qui aient été jamais déposés. L'impôt sur *le revenu* est en effet par essence un impôt visant la *personne*, l'individu, d'après l'ensemble de toutes ses ressources, quelles qu'elles soient, de quelque part qu'elles proviennent.

Or, l'*income-tax* se perçoit tout différemment. Par exemple, un propriétaire possédant dix maisons, dans dix villes différentes, est imposé isolément, localement, pour chacune de ses maisons, sans qu'on dresse nulle part la liste de ses maisons et le total de leurs produits. Ce sont *les maisons* elles-mêmes qui sont visées par l'impôt et non *la personne* qui les possède. Un négociant de Londres, imposé dans cette ville à la *cédule* D (revenus des professions, du commerce, etc.), pour un revenu de 50000 francs, possède à Liverpool une maison qu'il cède en location moyennant une somme de 30000 francs par an, et il exploite lui-même

comme fermier dans le comté de Monmouth un domaine qui rapporte un revenu de 20000 francs : sera-t-il imposé à Londres comme jouissant d'un revenu total de 100000 francs? Pas du tout! mais dans trois localités différentes, et sous trois formes distinctes, sans que le fisc établisse ni recherche aucun rapport entre ses divers revenus. Il paiera : à Londres, sous la cédule D, d'après son revenu commercial de 50000 francs; — à Liverpool, sous la cédule A, d'après son revenu de 30000 francs, comme propriétaire immobilier; — à Monmouth, sous la cédule B, d'après son revenu de 20000 francs comme *occupant* d'une propriété immobilière. Nulle part, il ne figurera et ne sera taxé comme titulaire d'un revenu total de 100000 francs, — ce qui se produirait nécessairement, au contraire, dans le système de l'impôt sur *le revenu*. L'*income-tax*, impôt sur *les revenus*, est donc tout à fait différente, essentiellement différente de quelque système que ce soit d'impôt sur *le revenu*, et jamais pluriel ne différa tant d'un singulier.

Dans son *Exposé* du budget de 1895, le chancelier de l'Échiquier, sir William Harcourt, s'exprimait ainsi — le 16 avril 1894 — pour expliquer comment il est matériellement possible que le système fonctionne, malgré ses vices :

« ... Dans la plupart des cas, au moins pour les trois quarts, la perception se fait automatiquement ; les facultés de chaque contribuable ne sont jamais soumises à aucune inquisition ; on ne demande à voir ni le journal, ni le livre de caisse. La plupart du temps la taxe est distraite du revenu avant qu'il parvienne à l'intéressé et bien des gens restent dans une heureuse ignorance de l'*income-tax* qu'ils payent... Lors même qu'il s'agit de commerce et de professions, et qu'on exige la déclaration des bénéfices, on ne va pas rechercher le revenu qui provient d'autres sources. Les études que j'ai faites et l'avis des personnes compétentes m'ont convaincu que les *inquisitions irritantes* et les pénalités qui font nécessairement partie du système dont la base est *la détermination du revenu total* rendraient la perception de l'*income-tax si odieuse* que, selon toutes probabilités, l'impôt ne pourrait être maintenu. »

Ce n'est pas tout. Bien d'autres différences profondes séparent l'*income-tax* de nos projets d'impôt sur le revenu. En Angleterre, les principaux agens de l'établissement de l'*income-tax* sont les *commissaires locaux* ou répartiteurs et les commissaires *géné-*

raux; or, ces commissaires sont tous des contribuables et même d'assez gros contribuables; pour être répartiteur ou commissaire *local* (*commissioner*), il faut en effet jouir au moins d'un revenu *immobilier* de 2500 francs, comme propriétaire ou fermier, et pour les commissaires *généraux*, désignés par les commissaires locaux, le revenu, de même nature, doit s'élever au moins à 5000 francs. Le ressort de l'impôt est ainsi placé en définitive dans les mains des contribuables qui le supportent eux-mêmes, car bien que les revenus de 4000 francs et au-dessous soient exemptés, on peut dire que quiconque en Angleterre possède 2500 francs de revenu *immobilier* possède en réalité d'autres revenus le rendant tributaire de l'*income-tax*. Du reste les commissaires généraux possèdent *au moins* un revenu immobilier taxé de 5000 francs, et ils jugent en appel les réclamations des contribuables. L'impôt est donc bien, en résumé, déterminé par ceux qui le payent.

Chez nous, l'impôt sur le revenu serait livré comme arme de guerre, comme instrument d'oppression aux agens de l'administration recommandés, désignés par les comités politiques qui règnent dans chaque village. Au lieu d'être remis aux mains des contribuables eux-mêmes, il serait systématiquement confié aux « non-contribuables, » *contre* les contribuables, qui deviendraient la proie de nouveaux privilégiés, les privilégiés d'en bas, plus durs et plus violens encore que les anciens privilégiés d'en haut.

En Angleterre, le taux de l'*income-tax* est fixé par la Chambre des communes et par la Chambre des lords. Les lords sont tous grands propriétaires, gros contribuables; ce n'est pas eux qui emploieront jamais l'impôt comme instrument de spoliation, de destruction de la propriété ou du capital. Les députés sont élus par un suffrage très large, mais tout électeur, en définitive, est contribuable.

Depuis la réforme de 1885, qui, disait le *Times* du 18 novembre, « a fait toucher aux Anglais le point extrême qu'il est difficile de dépasser en politique, » il suffit pour être électeur, suivant le lieu qu'on habite, ou d'occuper une maison entière d'une valeur locative de 250 francs; ou d'habiter une maison imposée à la *land-tax;* ou d'occuper depuis un an un appartement de 250 francs de loyer; si bien qu'il y a maintenant en

Angleterre (chiffres de 1902) 6 891 093 électeurs sur 41 748 000 habitans, soit 1 électeur par 6 habitans. Mais il reste environ 4 720 000 hommes qui ne sont pas électeurs (et qui le seraient avec notre régime électoral). Les Chambres qui fixent l'*income-tax* sont donc par leur origine, par leur constitution essentielle, l'expression de citoyens qui sont tous, plus ou moins, à divers titres, contribuables; les *non-contribuables*, en tout cas, n'y figurent pas et surtout n'y figurent pas en tel nombre qu'ils y soient les maîtres et qu'ils puissent imposer par la force à la minorité payante une rançon de guerre sociale. En Angleterre, l'*income-tax* est donc, en résumé, librement consentie, ou prélevée par ceux qui la payent; elle est un impôt et non un tribut.

Je n'ai pas besoin de démontrer que l'impôt sur le revenu, qui deviendrait aussitôt *progressif*, serait, en France, exclusivement dans les mains de ceux qui n'en supporteraient pas un centime (1).

Ce n'est pas tout encore : la composition sociale, la contexture économique pour ainsi dire de la nation anglaise est telle qu'elle peut expliquer — sinon justifier — l'*income-tax;* tandis que ce genre d'impôt serait pour le corps social français une substance inassimilable. Sans être un impôt sur *le* revenu, ni un impôt *personnel* proprement dit (excepté dans la *cédule* D, équivalent à notre patente et dans la *cédule* E, sur les salaires), l'*income-tax* exige néanmoins un ensemble de mesures inquisitoriales qui la rendrait absolument inapplicable et insupportable si elle frappait un grand nombre de citoyens. Pour être établie dans la seule *cédule* A par exemple, (celle qui correspond à notre impôt foncier sur la propriété bâtie et non bâtie), l'*income-tax* comporte une série de formalités, de recherches qui nécessiterait des centaines de milliers de fonctionnaires dans un pays comme la France (il en est de même, au reste, pour la *cédule* D); mais la répartition de la propriété immobilière, — non bâtie, notamment, — rend l'opération facile.

Quelle est en effet cette répartition? Elle suffit pour expliquer l'*income-tax* et pour faire toucher du doigt comment elle serait impossible en France.

Les Anglais possèdent un état officiel détaillé et nominatif com-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1904.

plet de la propriété immobilière du sol dans tout le Royaume-Uni, sauf pour la métropole; cet état, formant quatre grands volumes, et connu sous le nom de *New Domesday-Book*, fut publié successivement en 1874, 1875, 1876, à la suite d'une motion du comte de Derby à la Chambre des lords en 1872; il porte sur 28 847 904 hectares représentant la superficie recensée.

Au premier coup d'œil sur le résumé des chiffres, on peut croire que ces 28 847 904 hectares sont répartis plus ou moins également entre les 1 152 266 propriétaires inscrits dans ce livre d'or, sorte de nouvelle édition considérablement corrigée et augmentée du fameux *Domesday-Book* de Guillaume le Conquérant, qui ne comprenait que 54 000 propriétaires, pour l'Angleterre seule il est vrai. Ce serait déjà par rapport à la France, dont les 49 millions d'hectares sont répartis entre plus de 8 millions de propriétaires, une proportion infiniment moins élevée. Mais le total des inscrits du *New Domesday-Book* n'est qu'un mirage; sur ces 1 152 266 « propriétaires, » il faut en éliminer immédiatement 852 438 possédant ensemble seulement 75 365 hectares, soit chacun une moyenne de 880 mètres carrés.

Ce sont surtout (on peut le dire, quoique l'enquête ne fournisse à cet égard aucune indication) des propriétaires de maisons, de terrains bâtis de tous genres. Ce qui rend cette interprétation évidente c'est la valeur considérable attribuée à ces terrains; ils forment seulement le 0,26 pour 100 de la superficie totale et leur revenu — *gross estimated rental* — est évalué à près du tiers du revenu de la propriété de tout le Royaume-Uni : 887 millions de francs sur 3 286 millions de francs (chiffres du volume LXXX de l'enquête de 1876). Il faut faire remarquer cependant que ce revenu total ne comprend pas celui du territoire de la métropole, évalué à 608 millions de francs. En tout cas ces 852 438 propriétaires ne possédant qu'une parcelle infinitésimale du sol — 1/400e environ — ne peuvent être sérieusement comptés comme les « propriétaires » du Royaume.

Il n'en reste donc que 299 328, parmi lesquels 138 346 possèdent ensemble seulement 214 789 hectares; on peut vraiment les réunir aux précédens avec lesquels ils forment un groupe de 990 784 possesseurs ne détenant guère plus de *un centième* du territoire. Ce ne sont point là, encore une fois, les « propriétaires » de l'Angleterre.

Il reste ainsi 161 482 possesseurs de 28 556 942 hectares sur

28 847 984, c'est-à-dire, en fait, de la totalité du pays. Mais quelles différences entre ces 161 482 propriétaires ! Si on analyse ce bloc, de catégorie en catégorie suivant la contenance des domaines (les détails de cette opération sont ici inutiles), on aboutit en définitive aux conclusions suivantes :

1° Parmi les 161 482 propriétaires, 5 774 seulement possèdent ensemble 18 millions d'hectares (sur 28 847 106), c'est-à-dire 62 pour 100 du territoire;

2° Parmi ces derniers, 2 184, possédant chacun plus de 2 000 hectares, possèdent ensemble 15 550 408 hectares, — soit en chiffre rond 54 pour 100 du territoire, — plus de la moitié !

3° Parmi ces derniers enfin, 421 seulement possèdent ensemble 9 153 302 hectares, — soit en chiffres ronds 32 pour 100, — près du tiers ! Tel propriétaire, comme le duc de Northumberland, possède à lui seul 72 646 hectares; le duc d'Argyll 70 000 hectares; le duc de Buccleugh et de Queensburry 185 000 hectares; le duc de Sutherland 483 398 hectares (plus que le département de la Loire, du Rhône, des Hautes-Pyrénées, etc.). Pour saisir toute la portée économique et sociale de ces chiffres, il faut en rapprocher immédiatement les chiffres analogues en France. Nous n'avons point sans doute de document officiel pareil au *New Domesday-Book* en ce qui concerne les propriétaires individuellement considérés; mais les états publiés par nos contributions directes sur les cotes foncières de la propriété *non bâtie* nous permettent de constater la réalité assez exactement pour que l'on aperçoive l'abîme séparant les deux sociétés au point de vue économique.

Nos 49 millions d'hectares de contenance imposable (exactement 49 388 542) se répartissent en 13 536 730 feuilles d'imposition qu'on appelle dans le langage technique des *cotes*. Si chaque propriétaire était inscrit sur une seule *cote* pour toutes les terres qu'il peut posséder, M. de La Palisse eût dit qu'il y aurait autant de propriétaires que de cotes. Il n'en est pas ainsi. Si vous possédez dans deux communes, vous avez deux cotes; si vous possédez dans trois communes, vous avez trois cotes; si vous possédez à Paris vingt maisons, une dans chaque arrondissement, vous avez vingt cotes (en ne supposant qu'un percepteur par arrondissement). De là un nombre de propriétaires inférieur au nombre des cotes. De combien ? C'est le problème.

J'ai tenté jadis de le faire résoudre à l'aide de certains travaux

que j'avais demandés à M. Boutin, alors directeur général des Contributions directes : sa bonne volonté fut insuffisante. On a cherché cependant des élémens de solution, en déterminant des cas particuliers et en généralisant. On a trouvé tantôt une proportion de 63 pour 100 (63 propriétaires pour 100 cotes); tantôt de 59,4 pour 100. La loi de 1897 sur le dégrèvement des *petites cotes* (jusqu'à 25 francs) a fourni un élément d'appréciation singulièrement plus important: il s'est trouvé que 3202175 petits propriétaires ont réclamé et que le nombre de leurs *cotes* s'élevait à 5405032; d'où il résulte, pour le rapport du nombre des propriétaires à celui des cotes, une proportion de 59,24 pour 100, — certainement beaucoup plus élevée quand il s'agit de ce qu'on appelle la grande propriété.

Raisonnant d'après ces données, sans les suivre aveuglément, je pense m'éloigner très peu de la réalité en établissant comme il suit le tableau de la répartition du sol entre ses propriétaires, en France :

Nombre des propriétaires.	Contenance totale possédée (en hectares).	Proportion par rapport à la contenance totale.	Contenance moyenne de chaque propriété (en hectares).
5950000	5211456	19,55 p. 100	0,87
1250000	5543347	15,27 —	6
780000	19217902	38,91 —	24,6
80000	9398057	19,03 —	117
16000	8017542	16,24 —	506
8076000	49388304	100	

Il n'y a donc pas en France de « grand propriétaire, » de *landlord*. Nos plus « grands propriétaires » sont de pauvres hères auprès des possesseurs du sol du Royaume-Uni. Les *quatre cent vingt et un* grands propriétaires anglais possèdent à eux seuls plus de territoire que les détenteurs des 17000 cotes de cette catégorie que nos Contributions directes décorent du titre officiel de : *Très Grande Propriété*.

Ainsi, chez nos voisins, quelques milliers de propriétaires; chez nous des millions, nécessairement tous contribuables si l'on veut percevoir quelque chose.

On peut donc, de l'autre côté de la Manche, astreindre aux investigations et aux formalités nécessaires pour établir l'impôt sur le revenu agricole les 5774, même les 161482 propriétaires qui possèdent l'Angleterre (ils s'y soumettent d'ailleurs

eux-mêmes volontairement puisqu'*ils font eux-mêmes la loi*); mais qu'on essaye, chez nous, d'y soumettre nos 8 000 000 de propriétaires!... Indépendamment de difficultés morales presque invincibles, il y aurait une impossibilité matérielle insurmontable.

Les mêmes différences se manifestent dans tous les autres élémens de la valeur économique examinés comparativement dans les deux pays. Par exemple, au point de vue de la répartition des inscriptions sur le Grand-Livre de la Dette publique, le nombre des inscrits, en Angleterre, peut être évalué à environ 142 758, au regard de la dette consolidée retenue pour une valeur totale de 15 201 millions de francs en capital (ce sont les chiffres de la Banque d'Angleterre au 31 mars 1904). Chaque inscription représente donc une rente annuelle de 2 928 francs environ, et un capital de 106 481 francs.

Chez nous, au 31 décembre 1903, le nombre des inscriptions s'élevait à 4 455 128 au Grand Livre de la Dette consolidée, atteignant elle-même en capital 22 milliards 222 millions en chiffres ronds, et exigeant une annuité de 655 019 085 francs. Chaque inscription, chez nous, représente donc une rente annuelle de 147 francs (au lieu de 2 928 en Angleterre), et un capital de 4 988 francs (au lieu de 106 481 en Angleterre). En supposant que le nombre des porteurs fût égal à celui des inscriptions (il est moindre), *un* porteur de rente sur l'État en Angleterre représenterait donc une valeur en capital vingt à vingt et une fois supérieure à celle qui est représentée par *un* porteur de rente française. L'écart est énorme.

Veut-on considérer la *cédule* D qui porte sur les revenus du commerce, de l'industrie, des professions diverses? La même conclusion s'en dégage. D'après le dernier rapport des *commissaires du revenu intérieur* (au 31 mars 1904), l'ensemble des revenus de cette catégorie s'élève à 12 milliards 291 millions de francs : comment sont-ils répartis? Combien de personnes se partagent-elles ces 12 milliards et demi? En d'autres termes combien de contribuables sont-ils frappés de l'*income-tax* qui doit peser sur tous ces revenus?

La réponse précise est impossible. Le rapport ne le dit pas. Il fournit cependant certaines indications permettant de dégager une réponse approximative suffisante pour avoir une idée de la

réalité. Il constate en effet que les revenus du commerce, de l'industrie, des professions, des placemens atteignent 12 291 millions de francs et sont perçus par 550 515 personnes individuelles, raisons sociales, sociétés, compagnies publiques, etc., parmi lesquelles les « personnes » figurent au nombre de 452 872, percevant un revenu total de 3 137 millions de francs. Au taux de 1 shilling par livre, — c'est-à-dire de 5 pour 100, — l'*income-tax*, perçue sur le total de 12 291 millions de revenu devrait donc procurer au trésor une recette de 614 millions et demi, dont 156 millions et demi provenant du revenu des 452 872 « personnes » dénombrées à part. Mais il en est tout autrement. Les revenus qui ne dépassent pas 4 000 francs sont exempts de tout impôt, et ceux qui, supérieurs à 4 000 francs, ne dépassent pas 17 500 francs bénéficient, par échelons successifs (de 4 000 à 10 000 francs; — de 10 000 à 12 500; — de 12 500 à 15 000; — de 15 000 à 17 500), d'une série de remises graduées en diminuant, si bien que les revenus de 17 500 francs profitent encore d'un « *abatement* » de 1 750 francs, c'est-à-dire sont imposés seulement sur 15 750 francs, et que les revenus supérieurs à 17 500 francs payent seuls sur leur intégralité l'*income-tax* complète. Il en résulte qu'une portion considérable du revenu mobilier total est ainsi affranchie de l'*income-tax*. Elle n'est pas inférieure à 3 256 millions de francs, sur les 12 291 millions formant l'ensemble du revenu, le « *Gross-Income;* » ce qui réduit à 9 035 millions le revenu *imposé* (le produit de l'impôt, pour 1902-1903, fut de 564 693 500 francs).

Ceci expliqué, revient la question : Par combien de contribuables ces 565 millions d'impôt ont-ils été payés?

Le rapport donne d'abord la valeur des revenus bruts et le nombre brut des contribuables correspondant; il donne ensuite la valeur des revenus exemptés et la valeur des revenus taxés; il semble qu'il devrait donner le nombre des contribuables profitant des exemptions : il est muet sur ce point. On reste en présence du seul chiffre brut du début : 550 515 contribuables, et l'on sait seulement que ce nombre est diminué. Eh bien! quoique le rapport de 1904 soit incomplet, nous pouvons savoir à peu près le nombre cherché; un précédent rapport l'a donné, en 1899. L'année antérieure, en 1898, le nombre *brut* des contribuables était de 521 412, en présence d'un revenu total brut de 9 905 millions de francs de revenu. Après les déduc-

tions des revenus exemptés, le chiffre des revenus imposables tomba à 8 477 millions et le rapport indique le nombre des contribuables ayant bénéficié de dégrèvemens : il était de 403 270. Un tableau spécial divisant en catégories diverses, d'après leur revenu, le total des contribuables, montrait que 28 pour 100 d'entre eux payaient seulement 4 pour 100 du total de l'impôt, — et que, en revanche, les plus gros contribuables, au nombre de 33 000 environ, en payaient ensemble plus de la moitié. En définitive on pouvait dire que la portion la plus considérable du fardeau était réellement supportée, dans des proportions d'ailleurs fort inégales, par environ *le quart* seulement du total des contribuables inscrits.

Si nous appliquions aux données actuelles le même calcul, qui est encore sensiblement exact, nous pourrions dire que 300 000 contribuables environ ont payé la presque-totalité des 565 millions de francs de la *cédule* D, en 1903.

En effet le nombre *brut* des contribuables de la cédule D s'est élevé depuis 1898; il est devenu 550 515 au lieu de 521 412, soit une augmentation absolue de 29 103, et une augmentation proportionnelle de 5,58 pour 100. En calculant d'après cette proportion, le nombre des « dégrevés » serait donc augmenté d'au moins 22 000 et serait devenu plus de 425 000. Si l'on retranchait des 550 515 contribuables *brut* ces 425 000 atténués, il resterait donc 125 000 contribuables payant la plus grande portion des 565 millions de francs produits par la *cédule* D.

En France, nos 1 776 045 *patentés* payent ensemble à l'État un impôt s'élevant seulement à 140 millions. Ajoutons-y même le produit de la taxe de 4 pour 100 sur les valeurs mobilières s'élevant à 80 millions, c'est un total de 220 millions de francs, au lieu des 565 millions de la cédule D. La situation comparée des deux pays au point de vue des impôts sur les produits du commerce, de l'industrie, des professions diverses, des revenus mobiliers, peut donc être présentée aux yeux sous cette forme résumée dont l'éloquence est saisissante :

En Angleterre 550 000 contribuables *au plus* suffisent pour fournir 565 millions de francs, — soit une moyenne de plus de 1 000 francs chacun. En réalité, c'est moins de 400 000 contribuables payant plus de 500 millions sur les 565, soit une moyenne de plus de 1 250 francs par tête; et, parmi ces 400 000, il faut considérer qu'un tiers environ, 125 000 à 150 000, payent

beaucoup plus que tous les autres contribuables ensemble.

En France, il faut s'adresser à plus de 1 800 000 contribuables pour obtenir, sur l'ensemble de leur revenu industriel, commercial et mobilier, un impôt de 220 millions, soit une moyenne de 115 francs par tête.

Si l'impôt devait prélever sur 550 000 seulement de nos patentés et de nos porteurs de titres les 565 millions payés par les contribuables anglais de la *cédule* D, il ne serait plus impôt, mais spoliation.

En un mot, l'impôt en Angleterre peut matériellement, (toute considération de doctrine mise à part), s'adresser à un petit nombre de contribuables, et produire.

En France il faut qu'il s'adresse à tout le monde, sous peine de stérilité. Et, si l'on veut qu'il ne soit point stérile, il faut le rendre spoliateur.

Telle est la loi économique que les faits expriment eux-mêmes avec une indiscutable évidence.

On vient de voir comment l'*income-tax* fonctionne et peut fonctionner dans le Royaume-Uni ; il n'en faudrait pas conclure que les contribuables s'en réjouissent : ils s'en plaignent avec une infatigable vivacité, beaucoup plus que de tous leurs autres impôts, et, si elle dure encore, c'est par la difficulté de la remplacer. L'*income-tax* n'est pas davantage un système établi doctrinairement, à titre de réforme ; elle est un expédient violent, en quelque sorte une mesure de salut public surgie en pleine crise fiscale déterminée par la guerre étrangère. Elle n'est pas plus une institution normale que le rationnement des subsistances dans une ville assiégée. Son origine remonte à 1798 ; le Trésor était épuisé par la guerre contre la France, il fallait à tout prix trouver des ressources ; William Pitt proposa l'*income-tax*, non certes comme un progrès, mais comme un moyen de détresse, et en prenant l'engagement formel de la supprimer dans le plus bref délai.

Aussi, quatre ans plus tard, en 1802, dès la paix d'Amiens, l'*income-tax* était abolie. Dans l'intervalle, en 1799, l'*income-tax*, établie par *cédules*, avait été transformée en impôt « global » sur le revenu, comme on dit dans l'argot parlementaire devenu à la mode, et le taux en avait été fixé à 10 pour 100. Les difficultés, les résistances avaient été telles que, même si la paix ne fût pas

venue, l'impôt n'aurait pu durer. La guerre renaissant en 1803, il fallut bien revenir à l'impôt extraordinaire aboli l'année précédente, mais ce fut sous sa forme primitive, en *cédules*, et avec promesse de l'abandonner aussitôt après le dernier coup de canon. La promesse fut tenue ; le *Bellérophon* avait à peine reçu son formidable captif que l'odieux impôt était solennellement supprimé. Sur la proposition de lord Brougham, tous les livres, registres, documens qui avaient servi au fonctionnement de l'*income-tax* furent entassés et brûlés, — comme naguère en France les cahiers féodaux, — afin qu'il fût impossible de jamais en retrouver les traces !

Par l'ironie des choses l'*income-tax*, née de la guerre, devait renaître d'une œuvre de paix entre toutes ; en 1842, lorsque Robert Peel, moralement vaincu par Cobden, céda enfin aux efforts du grand libéral et se résigna à l'abrogation du régime prohibitif pour permettre le libre commerce des blés et pour dégrever considérablement les matières premières et les subsistances, il dut se procurer sur l'heure des ressources considérables, — 110 millions, — en remplacement de celles que les douanes ne donneraient plus au Trésor : il ressuscita l'*income-tax*, momentanément d'ailleurs. L'impôt qui avait permis à l'Angleterre de venir à bout de Napoléon lui permettait d'affranchir tout un peuple du tribut payé aux seigneurs du sol ; il était la rançon de la liberté commerciale et de l'alimentation publique à bon marché. Le nouvel ordre des choses une fois établi, l'*income-tax* devait disparaître ; la loi en fixait d'avance la suppression en 1845. Ces circonstances extraordinaires, ces conditions rendirent seules possible le vote de l'impôt, non sans une énergique résistance des whigs, adversaires irréconciliables de l'*income-tax*, et de lord John Russell, lord Palmerston, lord Brougham, lord Landsdowne, etc.

Cette fois, la traite fut protestée à l'échéance. Quand vint l'année 1845, la situation budgétaire ne permit pas l'abrogation. Sir Robert Peel demanda et obtint à grand'peine une prorogation de trois années, et depuis lors, sans cesse attaquée, décriée, honnie de toutes parts, l'*income-tax* n'a pu être supprimée parce qu'elle n'a pu être remplacée. On ne remplace pas aisément un impôt existant, quelque odieux qu'il soit, produisant 565 millions de francs par an, — pas plus que la ville de Paris ne peut, quelque radicaux et socialistes que soient ses conseillers muni-

cipaux, abolir son barbare et intolérable octroi, parce qu'il rapporte 110 millions.

Mais les plaintes, les récriminations, les hostilités n'en sont pas moins générales, ni moins vives. Il est certain que le premier impôt que les Anglais supprimeraient s'ils le pouvaient est l'*income-tax*. Un de ses plus résolus adversaires fut Gladstone, l'esprit le plus libéral, le plus hardi réformateur, le financier le plus éclairé d'Angleterre pendant la seconde moitié du dernier siècle. Sa campagne de 1874 roula presque tout entière sur la suppression de l'*income-tax*.

« Depuis 1860, — disait-il dans son adresse aux électeurs de Greenwich, le 26 janvier 1874, — l'*income-tax* a été votée annuellement, mais, quoi qu'il en soit, *le vœu le plus ardent du pays* est qu'elle soit *définitivement abolie*... Je n'hésite point à affirmer qu'un effort doit être fait pour procurer au pays cet avantage... »

A la même époque, le comte Russell écrivait :

« ... Je considère l'*income-tax* comme une *confiscation partielle* de la propriété, comme un impôt auquel on ne doit recourir que dans les circonstances extraordinaires et non comme un impôt normal pour un temps de paix... »

Dans un grand meeting, la résolution suivante, proposée par M. Massey, était votée à l'unanimité :

« L'*income-tax* est une mesure *inquisitoriale de sa nature*, *injuste dans son application*, *démoralisante pour le caractère national*. »

C'est John Stuart Mill qui portait sur le système ce jugement cruel : « L'*income-tax* a rendu l'Angleterre menteuse. » Les partisans eux-mêmes de l'impôt avouent ses vices. « Je ne soutiens l'*income-tax*, disait naguère sir John Lubbock, que de la même façon qu'une corde supporte un pendu. » — « S'il est vrai, écrivait en 1890 M. Blanch, qu'un bon système de taxation consiste dans l'art de plumer une oie sans la faire crier, l'*income-tax* ne peut guère être citée parmi les bons impôts ! »

Sans cesse les négocians, les Chambres de commerce protestent contre le système, signalent les inconvéniens économiques, ses contre-coups nuisibles aux affaires, et les vexations qu'il entraîne. Les journaux sont remplis de réclamations particulières. Les contribuables les plus modestes sont les plus irrités, les plus vifs dans leurs plaintes, surtout ceux qui sont compris dans la *cédule* D et dans la *cédule* E.

« Chacun se plaint de l'irrégularité de la répartition et crie à l'injustice, écrivait de Londres au *Siècle* l'un d'eux, en 1896. L'impôt sur le revenu est une sorte de pieuvre dont les contribuables ne peuvent se débarrasser : une fois voté, rien ne peut le supprimer ni l'empêcher de s'accroître. »

Hier encore, enfin, le chancelier de l'Échiquier, M. Austen Chamberlain, exposant à la Chambre des communes, le 19 avril 1904, le budget de 1905, se sentait contraint de porter sur l'*income-tax* cette appréciation qui est en définitive une condamnation et qui confirme pleinement ce que je viens d'écrire :

« Le gouvernement de Sa Majesté considère que le taux de onze pence par livre est un taux trop élevé pour qu'il convienne de le maintenir d'une manière permanente en temps de paix... Je déclare que les contribuables assujettis à l'*income-tax* seront les premiers à pouvoir réclamer un dégrèvement... Il est certains *défauts inhérens* à l'*income-tax* et certaines *causes de difficultés* réelles ou apparentes qui sont *inséparables* de la nature même de la taxe, mais qui s'augmentent ou s'aggravent quand le taux d'imposition est aussi élevé... » En terminant, le ministre exprime l'espoir que certaines réformes qu'il prépare pourront contribuer à diminuer « l'hostilité que l'*income-tax* rencontre. »

En résumé :

L'*income-tax* est l'impôt le plus pénible à supporter pour les Anglais, et cependant :

Il n'est pas un impôt *personnel* « global » sur *le* revenu, mais un impôt mixte, particularisé sur *des* revenus distincts;

Il n'est pas progressif;

Il n'est pas fixé, déterminé, perçu par ceux qui ne le payent pas ou par leurs représentans, mais exclusivement par ceux qui le payent.

D'autre part, et ceci est essentiel, les Anglais ne sont soumis ni à notre impôt foncier sur la propriété bâtie et sur la propriété non bâtie, représentant 200 millions; — ni à notre impôt sur les portes et fenêtres, représentant 66 millions (on ne saurait en effet comparer à ces impôts la *land-tax* représentant 18 millions et la *house-duty* représentant 48 millions); — ni à notre impôt des patentes, représentant 140 millions; — ni à notre impôt sur le revenu des valeurs mobilières représentant 80 millions; — ni à nos *taxes assimilées* représentant 50 millions; — ni à notre

contribution personnelle et mobilière représentant 100 millions.

Chez nous au contraire tous ces impôts subsisteraient, — sauf les portes et fenêtres et la contribution mobilière, — et seraient doublés par l'impôt sur le revenu « global, » inévitablement bientôt progressif, et souverainement décrété et appliqué par les privilégiés qui s'en affranchiraient.

Certes, si un exemple ne peut être invoqué à l'appui de leur système par nos prophètes de l'impôt général sur le revenu, c'est celui de l'Angleterre, — puisque rien n'est plus différent de ce qu'ils veulent faire chez nous que le système anglais, — sans compter que rien n'est plus différent de notre organisme économique, politique et social, que l'organisme anglais.

Sont-ils plus fondés à invoquer l'exemple de l'Allemagne?

II

A prendre les mots dans leur vrai sens l'impôt sur le revenu n'existe pas en Allemagne, je veux dire si l'on considère « Allemagne » comme synonyme d' « Empire Allemand. » Il suffit d'ouvrir le budget de l'Allemagne, celui qui est voté par les députés de l'Allemagne, par le Reichstag, pour voir que les recettes de ce budget ne contiennent aucun article ressemblant de près ou de loin à l'impôt sur le revenu.

Mais je ne cherche pas une querelle de mots. L'impôt sur le revenu n'existe pas en Allemagne, mais il existe en Prusse, en Saxe, et dans d'autres États allemands, privativement considérés. Examinons donc la Prusse, qui doit être tenue pour la patrie de l'*Einkommensteuer*, et voyons si l'on peut y trouver quelque motif capable de nous déterminer à adopter son système, — et si les conditions de milieu et d'application existant chez nous ont quelque rapport avec celles qui existent en Prusse.

A coup sûr l'impôt personnel et global sur le revenu, aussi complet que le rêvent en France ses plus ardens protagonistes, existe bien en Prusse, même depuis longtemps. Il y est un reste de notre ancien régime. C'est à l'exemple de notre *taille personnelle* et de notre capitation, détruites en 1789, qu'il fut institué pour les besoins de la guerre en 1807, par une première taxe personnelle sur les capitaux évalués d'après leurs revenus. Il grandit vite. En 1808, en 1810, en 1820, en 1851, sous le nom d'impôt des classes (*Klassensteuer*), puis d'*Einkommensteuer*,

second impôt coexistant avec le premier, le système se développait sans cesse. Il atteignit enfin son apogée en 1891 et en 1893, sous le ministère de M. de Miquel, qui forgea par ses dernières lois une machine unique saisissant tout, capitaux, revenus, choses, bêtes, gens, véritable chef-d'œuvre administratif en quoi se résument, se synthétisent toutes les inventions du génie de fiscalité et d'autocratie depuis « le premier qui fut roi. »

Tout y est. Tout est prévu par la loi du 24 juin 1891, réglé, précisé, ordonné; c'est un code, en 85 articles; on ne peut rien souhaiter, imaginer de plus; et pas une fissure par où rien s'échappe! Impôt sur le revenu global, absolument global; tous les élémens imaginables de revenu sont déterminés, rassemblés, calculés, pour chaque personne, chaque individu particulièrement appréhendé, mesuré, mensuré, pesé, fouillé, de manière que le bilan de chacun soit rigoureusement dressé chaque année dans les plus menus détails, après inventaires, réquisitions, contrôles, vérifications, perquisitions dans tous les livres, tous les comptes, toutes les caisses, tous les tiroirs, sous tous les meubles, tous les lits, presque dans les barreaux de chaise, comme dans la *Lettre volée*. Et progression, bien entendu! Non point sans doute la progression inventée par Denys, et qui, au dire d'Aristote, ruinait son homme en cinq ans, mais progression marquée cependant, puisqu'elle va de 0,57 à 5 pour 100, — par vingt-six degrés.

Mais, de ce que ce système existe en Prusse, faut-il en conclure qu'il soit bon, désirable pour nous; et surtout qu'il y soit établi dans *les mêmes conditions de milieu* que celles où il serait établi chez nous? L'opinion des Prussiens n'est pas dissimulée : ils pensent de leur *Einkommensteuer* ce que les Anglais pensent de l'*income-tax*. Il suffit de lire leurs journaux.

Dans la monarchie prussienne, expliquait l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* (en février 1893), le contribuable fait sa déclaration. Celle-ci est soumise à une revision au cours de laquelle, si la Commission trouve que la *self-taxation* a été trop basse, le fonctionnaire chargé de fixer la cote du contribuable lui adresse des questions auxquelles il faut répondre. L'un ou l'autre de ces commissaires est allé jusqu'à demander combien le contribuable dépense d'argent de poche; combien il dépense en abonnemens de journaux ou pour des loteries; combien il emploie pour l'éducation de ses enfans, etc., etc. Ailleurs le

commissaire a voulu savoir si le contribuable avait l'*intention* d'augmenter au 1er avril le loyer de ses locataires. A un autre on a demandé comment il placerait l'argent qu'il allait recevoir comme produit de la vente d'une maison.

La loi ne prévoit pas la production des livres; cependant les commissaires exigent qu'on les leur mette sous les yeux. Dans une circonscription où le Landrath (sous-préfet) n'entend rien à la comptabilité, il a exigé d'un contribuable qu'il soumette ses livres à une expertise à faire aux frais de l'imposé par un « reviseur de comptabilité. » Ailleurs encore on a fait examiner les livres d'un industriel par un concurrent!...

« Notre nouvelle législation, — disait de son côté en février 1896 la *Gazette de Cologne*, — ouvre malheureusement la porte toute grande à l'intrusion des autorités fiscales dans les affaires des particuliers. » Et elle ajoutait : « Quiconque déclare, en toute conscience et en parfaite sincérité, un revenu inférieur à celui de l'année précédente, est aussitôt en butte à des contestations et sommé de se justifier, comme si, pour être considéré comme un contribuable honnête et véridique, il fallait absolument déclarer, chaque année, un revenu plus élevé! *On ne saurait prendre assez au sérieux la masse de malaise et de mécontentement qui est ainsi créée dans les meilleures couches de la population et qui va en augmentant de jour en jour. Il faudrait remédier le plus tôt possible à cet état de choses.* » Voilà comment les contribuables prussiens jugent le régime d'inquisition, de tracasseries et de défiance dont on les a gratifiés, il y a quelques années, et que l'on s'apprête à importer chez nous.

Il serait aisé de multiplier les citations les plus significatives; je veux me borner à reproduire cet extrait d'une note diplomatique adressée à notre ministère des Affaires étrangères par un de ses agens les plus distingués :

« Tous les ans, chaque contribuable ayant un revenu supérieur à 3000 marks reçoit de l'administration un formulaire qu'il est tenu de remplir et de signer, en spécifiant si ses revenus proviennent :

« 1° d'un capital; 2° d'un bien immeuble; 3° d'un commerce ou d'une industrie, moins les frais généraux et les salaires; 4° d'une occupation rémunérée (traitement, salaire, honoraires, etc.).

« Du total obtenu par l'addition de ces quatre catégories le contribuable a le droit de déduire :

« 1° Les intérêts des dettes ; 2° les charges (rentes, etc.) provenant de conventions et traités ; 3° les impôts payés à l'État ou à la Commune ; 4° les contributions pour assurances obligatoires ; 5° les primes d'assurances sur la vie, mais seulement jusqu'à concurrence de 600 marks.

« Le formulaire, ainsi rempli et attesté, est renvoyé à la Commission qui le compare aux renseignemens qu'elle possède déjà sur la situation de fortune du contribuable. Si les chiffres concordent à peu près, elle accepte sa déclaration ; sinon, elle lui demande des éclaircissemens par l'intermédiaire d'un de ses membres, délégué à cet effet (1). Ce membre *procède alors, à l'aide d'interrogatoires, de compulsions de livres de commerce et de tous autres moyens d'investigation, à une enquête minutieuse sur la situation du contribuable.* Si ce dernier *refuse de présenter ses livres* ou de fournir des explications susceptibles d'être contrôlées, le *membre délégué fait son rapport à la Commission, qui l'inscrit d'office dans la catégorie à laquelle elle l'évalue.*

« Le contribuable qui ne transmet pas dans les délais voulus (15 jours) sa déclaration à l'Administration, perd pour une année le droit de réclamer contre l'estimation de la Commission d'évaluation, et si, sur une nouvelle sommation et dans un nouveau délai de 4 semaines, il persiste à ne pas transmettre sa déclaration, sa contribution personnelle est majorée de 25 pour 100.

. . . . . .

« On voit par ce qui précède à quel point l'Administration s'inquiète de connaître les ressources exactes de chaque contribuable. Ces *investigations incessantes* dans les affaires les plus intimes des assujettis *causent beaucoup* de *mécontentement*, mécontentement dont un membre de la Commission d'évaluation de *** n'a pas hésité à se faire lui-même l'écho vis-à-vis du soussigné, dans un entretien qu'il vient d'avoir avec lui. M. X..., le membre en question de la Commission d'évaluation, a caractérisé sans ambages la loi comme *une des plus inquisitoriales et des plus vexatoires qui existent*, due à l'esprit de sectaire de...

« D'après M. X..., il y a d'ailleurs, de la part des contribuables,

(1) « Les fonctions de membre de la Commission sont gratuites. A ***, où la Commission est composée de 24 membres élus qui se partagent la ville en autant de districts, ces fonctions sont néanmoins recherchées par les hommes d'affaires occupant une certaine situation, attendu que, malgré le serment prêté de ne pas divulguer les faits parvenus à leur connaissance, ils y puisent souvent des informations utiles sur le crédit que méritent leurs correspondans. »

une tendance générale à taire une partie de la vérité, tendance qu'on peut suivre jusque dans les classes élevées de la société. Il est d'avis que la grande majorité des déclarations ne sont pas rigoureusement exactes. Les petits boutiquiers, par exemple, s'efforcent souvent de faire comprendre dans leurs frais généraux, admis à la déduction, non seulement le loyer de leur magasin et le salaire de leurs employés, mais aussi le loyer de leur habitation privée et les gages de leurs domestiques. D'autre part, M. X... a cité *le cas de capitalistes qui ne font pas passer par leurs livres de comptabilité de fortes sommes déposées soit en Allemagne, soit à l'étranger.* Aussi, tant qu'il n'existera pas en Prusse de droits sur les successions en ligne directe, permettant de connaître, au moins au moment de sa mort, la fortune du contribuable, les déclarations inexactes concernant les grandes et moyennes fortunes seront-elles relativement nombreuses.

« Un des effets de la loi rigoureuse du 24 juin 1891 a été le placement à l'étranger de capitaux considérables, dont les intérêts restent également hors de Prusse ou n'y rentrent que sous la dénomination de « Capitalgewachs, » augmentation de capital. *Dans ce dernier cas, le capitaliste se contente de déclarer les intérêts de ces intérêts.* Un autre effet de la loi a été de provoquer la *sortie de Prusse d'un certain nombre de capitalistes et de rentiers, tant Allemands qu'étrangers, qui n'ont pas voulu se soumettre au paiement des différens impôts directs* (impôt sur le revenu payé à l'État, même impôt à la ville, impôt sur le loyer, divers impôts municipaux), dont le total représente à *** environ 12 pour 100 du revenu net de chaque contribuable. Ici, la ville perçoit pour son propre compte un impôt sur le revenu équivalant à 100 pour 100 de l'impôt payé à l'État (autrefois 190 pour 100); dans certaines villes de Prusse l'impôt municipal sur le revenu est de 250 à 300 pour 100 de l'impôt dû à l'État. Le soussigné *a lui-même reçu la visite d'étrangers voulant se soustraire à l'obligation de déclarer leur fortune entière et de payer l'impôt, et demandant quelles seraient les contributions directes qu'ils auraient à payer en France.*

« Dans certains cas, dont M. X... a cité plusieurs, les commissions d'évaluation se voient cependant contraintes à faire des concessions pour prévenir la perte totale d'impôts dus par les contribuables. *C'est ainsi qu'un sujet prussien se fixant en Belgique et devant, d'après la loi, payer encore pendant deux ans*

l'impôt sur le revenu, a menacé de changer de nationalité si l'administration ne consentait pas une forte réduction sur le montant de l'impôt payé par lui jusqu'au moment de son départ. La menace a produit son effet et la Commission a accordé la réduction demandée.

« *En résumé M. X... pense que l'Allemagne (Prusse) est à peu près le seul pays où une pareille loi puisse fonctionner, même imparfaitement. Elle n'est exécutable ici que grâce à la docilité des habitans (docilité poussée jusqu'au point de transporter leurs livres de comptes chez le délégué au lieu d'attendre sa visite chez eux)*, à leur déférence envers l'autorité, et grâce aussi à la rigueur avec laquelle procèdent les organes de l'Administration dans la supputation des fortunes individuelles. »

Ces sentimens ne se sont point affaiblis. Les regrettables effets de l'impôt n'ont point disparu, et je doute que le tableau enchanteur qu'on vient de lire soit pour inspirer aux contribuables français le vif désir de goûter pareilles délices.

Dans quelles conditions fiscales, économiques, constitutionnelles, fonctionne d'ailleurs l'*Einkommensteuer?* Sont-elles identiques à celles qu'un semblable impôt rencontrerait en France?

Nullement. Les différences sont considérables. Par exemple, les projets actuellement discutés laissent subsister l'impôt de 4 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières; rien de semblable en Prusse. Différence bien plus importante : il n'existe en Prusse ni impôt sur les successions aussi lourd que le nôtre, surtout *en ligne directe*, ni impôt équivalent de *mutation entre vifs*. Il en résulte un allégement considérable au bénéfice des contribuables, et dont l'importance est facile à mesurer.

Achetez en France une propriété : vous devrez payer immédiatement à l'enregistrement un droit de près de 7 pour 100 (exactement 6,875 pour 100), soit 68 fr. 75 par chaque *mille* francs du prix d'achat; — 687 fr. 50 pour 10 000 francs; — 6 875 francs pour 100 000 francs, etc. Achetez une propriété du même prix en Prusse, — vous n'aurez que quelques droits de timbre à payer au fisc. Il suffira de payer votre vendeur. Sans doute vous devrez, une fois devenu propriétaire, payer l'*Einkommensteuer* sur le revenu de cette propriété (et son taux variera selon votre revenu total); mais vous ne serez pas exempt, en France, de l'impôt foncier correspondant. Toutes les pro-

priétés, en définitive, sont imposées chez nous sur leur revenu, quoique l'impôt ne porte pas ce nom !

La propriété, en Prusse, est donc *actuellement* plus favorisée qu'en France, notablement moins imposée; mais combien notre situation ne serait-elle pas aggravée si on venait encore superposer aux impôts existans un nouvel impôt sur le revenu?

Il frapperait en effet la propriété française, par rapport à la propriété prussienne, d'une surtaxe immédiate représentant *une cinquantaine d'années* accumulées d'*Einkommensteuer!* Voilà bien les « réformes » des thaumaturges parlementaires !

Ces différences suffiraient à elles seules pour montrer que l'on ne saurait tirer argument du système prussien pour le justifier en France : la comparaison des deux États au point de vue constitutionnel et politique en fait apparaître de bien plus profondes. Par notre système électoral, dont le suffrage universel pur est le grand ressort, par le mécanisme intérieur de nos projets d'impôt sur le revenu tendant à affranchir de l'impôt la majorité des électeurs, il se trouverait que l'impôt serait fixé, décrété par ceux qui ne le payeraient pas, au lieu d'être « consenti » par ceux qui le payent, suivant le principe essentiel du droit moderne.

En Prusse, les choses vont bien différemment! Plus on y paye d'impôt sur le revenu, plus on y possède de suffrages. Le droit électoral, au lieu d'y être en raison inverse des charges fiscales, s'y trouve mesuré par elles. Plus on est contribuable, plus on est électeur. C'est l'inverse de la « réforme » socialiste, dont l'objet avoué est de détruire la propriété individuelle, le capital, et dont le résultat serait de livrer pieds et poings liés les payeurs de l'impôt à l'arbitraire des non-payeurs rendus les plus nombreux, et souverains par la loi du suffrage universel et du régime majoritaire.

Le système électoral prussien repose sur la Constitution du 31 janvier 1850, sur l'ordonnance royale du 30 mai 1859, et sur la loi du 29 juin 1893. En vertu de ces textes, les membres de la Chambre des députés, le Landtag, sont nommés au second degré. Les électeurs du second degré, ceux qui font l'élection des députés et qui sont appelés *Wahlmann* (hommes votans) sont eux-mêmes élus par les électeurs primaires (*Urwähler*) dans les conditions suivantes.

Étant donné une circonscription électorale nommant un dé-

puté, on prend comme base de l'opération la liste des contribuables et le montant total de leurs impôts. Supposons une circonscription de 60 000 habitans payant en tout 720 000 marks d'impôts *directs* de toutes sortes, — impôt sur le revenu, impôt complémentaire, patentes, impôts locaux, impôts réels sur la propriété, sur l'industrie, impôts personnels sur les loyers, etc. On prend la liste générale des contribuables de la circonscription, — supposons qu'ils soient 12 000, — et on forme une première catégorie, en commençant par les *plus imposés*, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à trouver le *tiers* du *total des impôts* payés par la circonscription, c'est-à-dire 240 000 marks : les contribuables payant ce premier tiers forment un *premier groupe électoral primaire*. On passe ensuite à la recherche des contribuables payant le *second tiers* des impôts : ils forment un *second groupe électoral*. Quant au *troisième groupe électoral*, il est formé non seulement du reste des contribuables payant le *troisième tiers* des impôts, mais aussi de tous les autres citoyens âgés de vingt-quatre ans révolus et *non indigens*, même s'ils ne sont pas assujettis à l'*impôt sur le revenu* payé à l'État; seulement, dans ce cas, ils sont frappés d'une *contribution de remplacement* de 3 marks (art. 1[er] de la loi du 29 juin 1893).

Ces trois listes ainsi dressées forment la liste des électeurs primaires (*Urwähler*) et chacun de ces trois groupes nomme un même nombre d'*électeurs secondaires* (*Wahlmann*), — quel que soit le nombre de personnes composant chaque groupe; si bien que le pouvoir électoral, le pouvoir politique des citoyens est en raison directe de leurs charges de contribuables.

Ceci dit, regardons les faits; ils éclaireront singulièrement la théorie; les voici, par exemple, d'après le rapport présenté par M. George Evert, conseiller de gouvernement et membre du Bureau royal de statistique, à la suite des élections du Landtag en 1898.

La population de la Prusse était alors, d'après le recensement de 1895, de 31 855 123 habitans. Le nombre total des électeurs *primaires* fut de 6 477 253, ainsi répartis :

1re	catégorie.	211 277
2e	—	735 941
3e	—	5 530 035

Le nombre des électeurs du *second degré* — des *Wahlmann* — fut de 117 663, dont un tiers environ représentait les

211 277 électeurs primaires de la première catégorie, — un tiers les 735 941 primaires de la deuxième catégorie, — et un tiers les 5 530 035 primaires de la troisième catégorie.

Sous une autre forme, voici une indication qui nous donne la morale de la fable. C'est le tableau du *rapport moyen par catégorie* du nombre des *Urwähler* au nombre des *Wahlmann*. Il est ainsi déterminé pour l'ensemble de la Prusse :

1re	catégorie : Il faut	5 Urwähler	44	pour nommer	1 Wahlmann.
2e	—	18,43	—	1	—
3e	—	142,27	—	1	—

Ainsi, en chiffres ronds, 5 contribuables de première classe valent à eux seuls, *comme électeurs*, le *tiers* de 165 contribuables, parce qu'ils valent ce tiers comme payeurs d'impôts. Naturellement si ces 5 électeurs primaires se mettent d'accord avec les 18 électeurs primaires de seconde catégorie, ces 23 auront dans l'assemblée électorale définitive 2 délégués contre 1 délégué des 142 électeurs primaires de la troisième catégorie; si bien que *jamais* l'impôt ne pourra se trouver dans les mains de ceux qui ne le payent point, ni même dans les mains de ceux qui en payent la moindre part.

Les résultats de ce système vont si loin que certains cas sont bien curieux. Par exemple, certains groupemens d'électeurs primaires sont composés de *deux* personnes seulement; quelques-uns même d'*une seule* personne, qui se trouve ainsi investie du droit de se nommer soi-même grand électeur! Ainsi, dans la *première* catégorie, 2151 circonscriptions *primaires* sont composées de *un seul* électeur, — et 1 765 sont composées seulement de *deux* électeurs. Dans la *deuxième* catégorie, 93 circonscriptions primaires sont composées seulement de *un seul* électeur, — et 136 ne sont composées que de *deux* électeurs. Le nombre total des circonscriptions *primaires* étant de 25 404, il en résulte que 2 244 de ces circonscriptions (2 151 + 93) se résument en 2 244 électeurs aussi puissans à eux seuls que 318 648 électeurs primaires de troisième catégorie!

Enfin voici la charge d'impôts payés en moyenne par chaque électeur primaire suivant les catégories :

1 électeur primaire	de	1re	catégorie	paye...	838 fr.
1	—	2e	—	...	205 —
1	—	3e	—	...	26 —

Un électeur primaire de 1re catégorie vaut donc en moyenne au moins 26 électeurs primaires de 3e catégorie, et paye, il est vrai, 32 fois plus d'impôts qu'un électeur de 3e catégorie.

En résumé, les 211 277 *Urwähler* de 1re catégorie et les 735 941 de 2e (ensemble 947 218) sont absolument les maîtres de la majorité électorale en présence des 5 530 035 *Urwähler* de 3e catégorie.

Ces derniers, dont la grande majorité (près de 4 millions) ne paye pas d'impôt sur le revenu à l'État mais seulement la taxe remplaçante de 3 fr. 75 par tête, sont donc hors d'état de déterminer eux-mêmes l'impôt dont ils ne payent que la plus faible part ou dont ils sont affranchis. Telle est l'organisation politique à laquelle correspond en Prusse l'impôt sur le revenu. Ajoutons que la seconde Chambre, — la Chambre des Seigneurs, — sans laquelle le Landtag ne peut légiférer, est en dehors de tout système électoral, étant composée des princes de la maison royale, de 98 membres nobles héréditaires et de 207 hauts personnages nommés à vie par le roi.

Si on examinait l'organisation de la Saxe, où l'impôt général sur le revenu fonctionne en vertu des lois des 22 décembre 1874, 2 juillet 1878, 10 mars 1894, 1er juillet 1902, on trouverait le même fait dominant : l'impôt sur le revenu ne frappant, il est vrai, que certaines classes de citoyens, mais ces mêmes citoyens investis seuls du droit de voter — de *consentir* — cet impôt, sans que les non-payeurs puissent les imposer à leur gré en vertu de la force du nombre, remplaçant la force des armes. De même dans les autres États de l'Allemagne, quelles que soient les variations du système fiscal, l'imposé, le payant n'est jamais à la merci du non-payant.

L'exemple de l'Allemagne ne peut donc pas plus que celui de l'Angleterre être invoqué par les défenseurs de l'impôt sur le revenu. L'un et l'autre sont aussi contraires que possible à leur système.

III

Sont-ils plus heureux avec les États-Unis ?

La grande démocratie républicaine de l'Amérique du Nord présente assurément des conditions de milieu bien plus semblables aux nôtres. Là, plus de classes, plus de distinctions

sociales, plus de privilèges de naissance, plus de privilèges politiques, plus de propriété féodale aux origines séculaires; l'égalité de tous les citoyens, comme chez nous; la République, comme chez nous, plus que chez nous, heureusement pour les citoyens des États-Unis, car ils ont la chose où nous n'avons que le mot, — par dérision, semble-t-il. Si l'impôt général sur le revenu est établi et fonctionne bien aux États-Unis, on doit reconnaître que c'est un exemple à discuter sérieusement.

Malheureusement pour les partisans du système, il n'existe pas aux États-Unis; ou, plus exactement, il n'y existe plus. Les Américains l'ont expérimenté deux fois, et l'expérience fut si décisive qu'ils ne la recommenceront plus de sitôt! Elle vaut d'être rapidement rappelée.

L'aventure remonte à 1862. Les États-Unis étaient déchirés par la guerre de Sécession, et le gouvernement se trouvait en présence de dépenses formidables et d'un Trésor épuisé. Le ministre des Finances ne savait où trouver les ressources nécessaires. Les passions populaires portées au paroxysme réclamaient des mesures contre les riches, tant pour alimenter le Trésor que pour égaliser les sacrifices. Les socialistes, au premier rang, signalaient l'impôt sur le revenu comme aussi nécessaire qu'efficace : le Congrès s'y résigna et vota, en juillet 1862, une loi établissant l'impôt sauveur.

Elle était conçue suivant les meilleures formules de l'art: les « pauvres » ménagés, les « riches » jugulés; les précautions les plus ingénieuses et les plus rigoureuses prises de toutes parts pour découvrir et frapper la matière imposable. Nulle fuite possible! Le succès était certain. L'accueil de la « réforme » par la foule fut enthousiaste, et la loi mise aussitôt en vigueur, de façon que le premier produit fût perçu le 30 juin 1863, sur le revenu de l'année 1862-1863.

Les revenus au-dessous de 3000 francs étaient exempts; ceux de 3000 à 50000 francs frappés d'une taxe de 3 pour 100; ceux de 50 000 francs et au-dessus, frappés d'une taxe de 5 pour 100. La rente n'était pas exempte, mais ménagée cependant : on savait qu'on allait avoir tant de milliards à emprunter! Aussi les revenus des fonds nationaux n'étaient-ils frappés que de 1 1/2 pour 100.

Cependant, un tel système fiscal était si contraire à l'esprit américain, par les interventions de l'État qu'il entraîne fatale-

ment dans les affaires privées, que la loi ne fut votée que comme une mesure extraordinaire exigée par les circonstances, ainsi que l'*income-tax* l'avait été en Angleterre en 1798, lorsque William Pitt l'établit avec promesse formelle de la supprimer dès la fin de la guerre avec la France : le Congrès inséra dans la loi une disposition qui l'abrogeait d'avance dès 1866.

Une nuée d'agens spéciaux furent nommés pour renforcer ceux qui existaient; de nouveaux bureaux de perception organisés dans tous États et territoires; on fouilla tous les livres; on interrogea tous les témoins, on exigea de chaque contribuable les déclarations les plus minutieuses sur ses gains, ses marchandises. Le 30 juin arriva, le produit de tant d'efforts fut de 13 709 490 francs ! Stupeur du Congrès !

Sans doute, c'était la première année, on n'était pas encore bien agencé; à coup sûr la loi était imparfaite; on la perfectionna sans tarder. L'impôt fut porté de 3 pour 100 à5 pour 100 sur les revenus de 3 000 francs à 25 000 francs; — à 5 et demi pour 100 sur les revenus de 25 000 francs à 50 000 francs, — et à 10 pour 100 sur les revenus au-dessus. Une série de dispositions de détail rendirent le système plus précis, plus rigoureux, et d'année en année, notamment le 30 juin 1864, le 3 mars 1865, de nouveaux perfectionnemens furent apportés à la machine, pour la faire jouer avec plus de force, de précision, d'étendue. Il était impossible que ces efforts ne produisissent rien. La recette s'éleva, atteignit 100 millions de francs en 1864, 150 millions en 1865, 364 millions en 1866. Ce fut le point culminant.

Mais la guerre était finie; l'échéance fixée par la loi était arrivée : on la prorogea ; le Trésor avait encore tant de besoins, il fallait combler des gouffres si profonds ! Toutefois on allégea quelque peu le fardeau ; les revenus exemptés furent portés de 3 000 francs à 5 000 francs, on abaissa l'impôt à 5 pour 100 uniformément, supprimant ainsi la progression, et on reporta à 1870 l'échéance de la loi.

Que devenait cependant l'opinion? Elle s'était complètement transformée; non pas les seules victimes directes du système, mais le pays tout entier, qui en souffrait par action réflexe, par choc en retour, réclamait l'abrogation de cette insupportable et ruineuse réforme. Ce fut bientôt un concert universel de plaintes, de récriminations, dans les journaux, dans les revues, dans les réunions publiques, un déluge de pétitions contre la loi, naguère

si prônée, devenue odieuse à ceux mêmes qui l'avaient acclamée.

Il est curieux de consulter les rapports officiels présentés au ministre des Finances. Voici par exemple le langage de M. David Wells, commissaire spécial du revenu intérieur, un des partisans les plus notoires, les plus résolus, les plus indéfectibles de l'impôt sur le revenu, dans son rapport de janvier 1869 :

« Il devient évident qu'un système qui violait tous les principes reconnus en matière d'impôt, qui, au lieu d'être concentré, était divisé à l'infini; qui entraînait constamment des recherches et des empiétemens de l'administration, qui, à toute heure, provoquait le recel, la fraude et le mensonge ; qui par des duplications et des majorations de bénéfices retirait bien plus de l'épargne de la nation que ne recevait le Trésor, il devient évident qu'un pareil système ne peut pas survivre, chez un peuple libre, aux nécessités momentanées qui l'avaient fait établir. »

N'oublions pas que M. Wells était, je le répète, un des prophètes de l'impôt sur le revenu !

Pourtant, les exigences du Trésor ne permettaient pas la suppression absolue. En 1870 on prorogea encore la loi, adoucie. Redoublement de plaintes, de clameurs, de résistances; il devenait impossible de percevoir l'impôt; il ne produisait plus les frais de perception !... Nouveau rapport de M. Wells, en 1871, qui ne se rend pas, qui veut, quand même, maintenir le système, en le modifiant, en l'établissant d'après les signes extérieurs, mais qui ne peut dissimuler les faits.

« ... Toute inquiétude personnelle, toute révélation de fortune, toute obligation de serment disparaîtront; les contribuables seront délivrés de l'espionnage perpétuel, des mille vexations qu'ils subissent, délivrés d'une inquisition officielle inutile, des provocations journalières à la dissimulation et au mensonge. »

Voilà donc quels avaient été les résultats de l'impôt sur le revenu d'après un de ses auteurs incorrigibles ! La même année, M. Pleasenton, commissaire du revenu intérieur, dit aussi dans son rapport : « L'impôt sur le revenu est odieux au peuple, étant inquisitorial par nature, et révélant le détail des affaires privées des citoyens. »

Devant un tel soulèvement de l'opinion, si général et si vif, devant de si profonds mécomptes financiers, de si désastreuses conséquences économiques, le système, quelles que fussent les thèses abstraites de ses défenseurs, ne pouvait résister plus long-

temps. Il disparut après 1872, ayant donné pour ce dernier exercice une recette de 72 millions de francs. Pendant sa durée, de 1862 à 1872, en dix années, il avait produit en tout 1 835 millions de francs, alors qu'on en avait attendu, d'après les calculs paraissant les plus certains, une recette infiniment supérieure. En réalité, le système avait fait faillite. Dans un pays qui comptait alors presque 40 000 000 d'habitans, le plus grand nombre de contribuables que le fisc parvint à atteindre utilement ne dépassa jamais 276 661. Quelle n'eût pas été la révolte publique si l'application de la taxe avait été généralisée !

Ainsi échoua, par la force invincible des choses, une institution théoriquement logique mais impraticable dans une grande démocratie, quoique possible, non sans de graves inconvéniens d'ailleurs, dans un État monarchique, aristocratique, où l'impôt sur le revenu est réglé par ceux-là seuls qui le payent et correspond à des privilèges dont il est en quelque sorte une rançon.

Cependant les idées fausses ayant la vie fort dure, le système reparut sur l'eau plus de vingt ans après, les générations qui l'avaient expérimenté étant disparues en général des affaires sinon du monde des vivans. Lorsque le parti démocrate revint au pouvoir, en 1894, il trouva les finances dans une situation lamentable et se laissa entraîner à reprendre le projet d'un impôt sur le revenu. Une section du *Wilson Bill* le rétablit, le 27 août 1894, au taux modéré de 2 pour 100 et en exemptant les revenus au-dessous de 20 000 francs.

Ce ne fut point sans les protestations les plus vigoureuses, dans la presse et dans le Congrès. Au Sénat notamment, le 28 juin, un des membres les plus actifs de la haute assemblée, M. Hill, avait prononcé contre le projet le discours le plus énergique. Il avait montré combien et comment l'impôt présenté comme démocratique était injuste, anti-égalitaire, anti-social, inspiré par l'idée funeste de la « guerre aux riches, » représentait en définitive une « taxe sur l'énergie, » nuisant ainsi au bien public. Ou bien « tous les revenus devaient être frappés, ou bien aucun. » Il avait rappelé les inconvéniens, les dangers de l'inquisition des agens du gouvernement dans les affaires privées des citoyens, dans un pays où le pouvoir est toujours exercé par un parti en lutte contre un autre. Enfin, il avait justement signalé à son tour, après Montesquieu, l'impôt personnel comme un « genre d'impôt plus propre aux monarchies qu'aux républiques. » Les

efforts de M. Hill avaient été vains au Congrès. Le siège de la majorité était fait. Mais les États-Unis sont une vraie république, et non pas comme la France une caricature de république : ils ont une Constitution garantissant les droits des citoyens. Lorsqu'il s'agit d'exécuter la loi, des contribuables résistèrent et traduisirent le fisc devant la Cour suprême, où ils soutinrent que la loi était illégale, comme l'avait soutenu M. Hill. Un premier arrêt, en date du 7 avril 1895, décida qu'une partie des dispositions de la loi étaient inconstitutionnelles.

Le gouvernement voulut s'obstiner et persister à poursuivre l'application de l'impôt sur le revenu. Un second procès le ramena devant la Cour suprême. Cette fois sa décision fut catégorique. Par un arrêt du 20 mai 1895, elle déclara formellement la loi entière inconstitutionnelle. Ce fut fait. La loi s'évanouit. L'esprit républicain avait définitivement vaincu l'esprit régressif et brisé l'institution fiscale des anciens âges. La grande République américaine a donc ainsi fixé le véritable principe de l'impôt dans les pays libres, tel que la Révolution française l'avait d'ailleurs proclamé en 1789. Tous les citoyens étant égaux devant la loi, l'impôt doit être égal pour tous. Pour être égal pour tous, il faut qu'il soit établi sur les choses et non sur les individus, c'est-à-dire qu'il soit *réel* et non *personnel*, ce qui exclut à la fois l'impôt sur le revenu et l'impôt progressif.

L'observation des faits dans les pays étrangers, non moins que l'histoire, non moins que la logique et la nature des choses, condamne donc absolument l'institution chez nous de l'impôt sur les revenus, et, *a fortiori*, de l'impôt général sur le revenu. En Angleterre, en Prusse, en Saxe, ce procédé fiscal est corrélatif soit à un état économique et social profondément aristocratique, soit à un état politique plus aristocratique encore, en contradiction irréductible avec les principes, les mœurs, les institutions d'une démocratie économique et politique essentiellement électorale et fondée sur le suffrage universel. S'il peut vivre, s'il peut fonctionner dans ces grands États, c'est précisément à cause de certaines conditions de milieu qu'on ne saurait ni trouver, ni établir dans une république comme la nôtre, — et s'il en fallait une preuve expérimentale et positive, les États-Unis, seule grande démocratie républicaine semblable à la nôtre, l'ont fournie. On ne saurait en effet établir sérieusement une

comparaison entre les conditions, les exigences, les possibilités, les impossibilités d'un État de premier rang comme la France et celles de tel ou tel canton suisse, qui peut supporter, — bien ou mal, — tel ou tel système fiscal, telle ou telle institution administrative. On aurait grand tort d'ailleurs de croire que les Suisses soumis à l'impôt sur le revenu s'en félicitent, et rien ne serait plus aisé que de montrer les conséquences regrettables qu'il a entraînées dans certains cantons. Mais, encore une fois, un canton suisse de quelques milliers d'habitans ne peut être comparé à un grand État de quarante millions d'habitans. Nous avons examiné les comparaisons sérieuses. Elles sont décisives — contre le système!

L'impôt sur le revenu n'existe pas en Angleterre.

L'impôt sur le revenu existe en Prusse : soit; mais la France politique est presque aussi loin de la Prusse aristocratique et monarchique que de la Rome de Servius Tullius. La France démocratique et républicaine est rationnellement comparable aux États-Unis : soit; mais l'impôt sur le revenu n'a pu y vivre (il vivrait encore moins chez nous), et la plus haute autorité morale de ce grand pays, la gardienne suprême des principes et des droits sans lesquels il n'est pas de république possible ni de citoyen libre, l'a condamné souverainement. Comment les hommes à système qui veulent rétablir chez nous la taille personnelle pourraient-ils persister à invoquer « l'exemple des pays étrangers? »

Jules Roche.

LE PRISME

TROISIÈME PARTIE (1)

I

Du haut de son crâne, l'oncle Jules ramena vers l'oreille droite, par un mouvement familier, la mince calotte de soie noire qu'été comme hiver il portait dans l'appartement. Il leva vers son neveu un visage ravi. Et, tout en feuilletant un de ces in-octavo à tranche rouge et reliure de cuir plein, dont le temps a vieilli la ciselure dorée, il professa :

— *Fierte*, synonyme de châsse, du latin *feretrum*... L'étymologie te donne le sens exact : brancard où l'on porte les morts... La fierte, avec ses reliques, mais tu l'as vue, au trésor de la cathédrale, — eh ! oui, le dernier étage de ce bâtiment aux belles fenêtres à meneaux, à gauche dans la cour, en sortant par le Portail des Libraires... C'était autrefois le cloître des chanoines et la cour capitulaire, et au-dessus s'élevait la bibliothèque. Elle a été pillée, dispersée, détruite à la Révolution ; à la place des in-folio séculaires, des missels ornés de miniatures sans prix, on y a déposé, en 1790, les archives du district. Maintenant, il n'y a plus que des murs nus ; les archives ont été entasser ailleurs leurs liasses jaunies, et les manuscrits gothiques, hélas ! ne sont pas revenus... Le Trésor est installé au-dessus, dans une maçonnerie de rajout.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1904 et 1er janvier 1905.

— Et l'on y monte du transsept, dit Pierre, d'un ton de connaisseur, par un bien charmant escalier...

Il n'en avait jamais gravi les marches usées, s'était borné à en constater l'existence, et à demander, avec son sens pratique, où il conduisait. De la frêle et hardie structure, des fines rampes à balustres d'où la cathédrale à chaque pas se découvre, dans la riche pénombre des vitraux, comme s'agrandirait une mystérieuse forêt de pierre, — pas plus que des vénérables splendeurs du Trésor, il n'avait cure. L'essentiel était de disposer favorablement l'oncle, par la concession de paroles habiles. Air connu. Quand le savant, parfois maussade et silencieux, avait entonné son antienne, il n'était plus le même homme : il rayonnait, alerte, souriant, disert. Il avait le cœur sur la main... C'était un moment à saisir. Pierre regarda M. Vaugloy. Il était abrité derrière des piles de bouquins, un amoncellement de volumes épais, d'innombrables brochures; l'avocat revit sa table luisante et nette, bien en ordre, et songea : « Comment peut-on se reconnaître là dedans ! »... Mais l'oncle, figure inspirée, se rejetait dans son fauteuil. Des bibliothèques tournantes l'entouraient de leurs casiers à portée du doigt ; tout autour de la pièce, — embrumée d'une fumée légère, et qui sentait avec le tabac refroidi ce moisi léger des papiers anciens, — des livres, des livres et des livres s'alignaient sur les rayons de chêne, du haut en bas des murs. Front poli, épaules voûtées, les yeux intelligens mais un peu ternes, comme usés d'avoir lu tous ces livres, et tant d'autres, le vieux lettré, le curieux d'histoire, le monographiste de la légende de Saint-Romain était là dans son cadre. Il replaça, de l'oreille droite sur le sommet du crâne, sa calotte brillante, et rouvrit la bouche, gros d'éloquence et d'érudition. Pierre baissa la tête. Le moment n'était pas venu; il fallait se résigner à la douche...

— La châsse que tu as vue, et qui est censée contenir les reliques de Saint-Romain, n'est que de la fin du XII^e^ siècle. Depuis les guerres de Religion, elle remplace, dans les processions, et notamment dans la fête de l'antique patron de Rouen, la fierte primitive abolie : c'est, prétend-on, la châsse de Saint-Sever...

Voilà dont Pierre se souciait bien ! Il sourit pourtant, esprit fort, à l'idée de la substitution... Ah ! crédulité des masses !

— Qu'importe, reprit avec sagesse l'oncle Vaugloy, puisqu'elle inspirait la même vénération, et contribuait, par la vertu du

privilège ancien, au sauvetage annuel d'un prisonnier coupable de meurtre, et à celui de ses complices...

— Je ne vois pas bien quel avantage la société,... objecta Pierre, pensant éviter, par une digression propice, le récit même. Docte, l'oncle reprit :

— Il fallait seulement que le meurtre eût été commis sans préméditation et que les complices ne fussent pas encore sous les verrous. A cette époque de violences et de sanglantes exécutions de famille, certains crimes pouvaient trouver peut-être une excuse... Et qui sait ? le privilège de Saint-Romain, une fois par hasard, innocentait un malheureux, digne de clémence... Pour mon compte, j'ai toujours trouvé un charme touchant au principe de cette légende...

— Pan ! se dit Pierre, et de nouveau il inclina le front.

— Juges-en... Je t'épargnerai ma propre prose... (M. Vaugloy désigna le manuscrit entassé devant lui, la trois cent quatrième page commencée du second volume de son *Privilège de Saint-Romain*)... Mais écoute le langage du bon Pasquier, dans ses naïves *Annales de la Normandie*...

Il atteignit un livre à sa gauche, ouvrit au signet, et lut :

« — Vous entendrez donques, s'il vous plaît, que les doyens, chanoine et chapitre de l'église de Rouen tiennent histoire très véritable, qu'ils ont apprise de main en main, de tout temps immémorial, que sous le règne de Clotaire II, il y eut un dragon, depuis appelé gargouille, qui faisait une infinité de dommages, ès environs de la ville, aux hommes, femmes, petits enfans, ne pardonnant pas même aux vaisseaux et navires qui étaient sur la rivière de Seine, lesquels il bouleversait ; que saint Romain, lors archevêque de Rouen, mû d'une charité très ardente... »

Les mots coulaient, incolores, à travers la rêverie de Pierre. Il se demandait : « Le prierai-je de me prêter cinq cents francs, ou mille ?... Il a des économies... Mais combien ?... Il vaut peut-être mieux ne pas l'effrayer, commencer par cinq cents... » De la séculaire histoire, de la façon dont le saint, avec l'aide d'un prisonnier condamné au gibet, et qu'il avait choisi pour second, soumettait la « beste indomptable, » puis lui passant « son estole au col » la faisait, douce comme un agneau, ramener en laisse par le prisonnier, lequel en échange recevait sa grâce ; et comme ensuite le successeur de l'archevêque, saint Ouen, obtenait de Dagobert, fils de Clotaire II, que « delà en avant, les

doyen, chanoine et chapitre pourraient tous les ans, aux jours et festes de l'Ascension, faire congédier des prisons celui qui avait commis le plus exécrable crime, à la charge de lever et porter la fierte de Saint-Romain, en une procession solennelle... » — c'était, en vérité, balivernes dont un esprit sérieux n'avait que faire. Quel enseignement utile tirer de cela, quel exemple à la barre, ou mieux à la tribune, à laquelle maintenant il pensait, plus souvent? L'économie politique, à la bonne heure !... L'oncle Jules avait refermé Pasquier, continuait :

— Et voilà comment, jusqu'au 31 avril 1791, où le ministre Dupont avisa le tribunal de sa suppression, cette cérémonie dura. Elle était magnifique. Du lundi des Rogations au jeudi de l'Ascension, période où les tribunaux vaquaient, le chapitre choisissait son prisonnier. Le jeudi, précédé d'un échevin et suivi de la confrérie de Saint-Romain, il en prenait livraison, solennellement, des mains de six conseillers, trois clercs, trois laïcs ; le lieutenant du bailli de Rouen, le vicomte, l'avocat et le procureur du roi conduisaient le cortège dans la grande salle du Palais où le Parlement siégeait, en robes rouges, pour la remise de la peine. Puis, fers aux bras, on conduisait l'homme à l'édicule de la Fierte, — dont tu as admiré l'élégant campanile, sur la place de la Haute Vieille Tour. Il levait la châsse, et processionnellement, en grande pompe, on gagnait le parvis de la cathédrale. L'archevêque lui faisait réciter son *Confiteor*, puis lui ôtant ses fers, il le renvoyait absous. Les orgues tonnaient, la nef retentissante d'hymnes ondulait comme un champ d'or, avec la magnificence des costumes, parmi l'étincellement des cierges et le brouillard bleu de l'encens... C'était une très belle occasion d'affirmer la suprématie de l'Église. Arme de guerre excellente, surtout aux époques de trouble religieux, que ce pacifique privilège !... Nobles, bourgeois, vilains, toute la ville y pouvait voir, non moins que dans le déroulement somptueux du cortège, la puissance de Dieu et de ses serviteurs. C'est un grand moyen de retenir les âmes que de les frapper par l'admiration, et de les divertir par un spectacle de fêtes. Le Rouen d'autrefois aimait fort, ainsi que tout le populaire du moyen âge, joyeux d'échapper ces jours-là à sa vie dure et misérable, de semblables réjouissances. Il y en avait d'autre sorte, et non des moins curieuses. Telle celle qui se célébrait, le jour de la Saint-Barnabé, sur le pont de Robec : la fête des *Cornards*, ainsi

baptisée à cause de l'ornement dont se hérissait le bonnet des gais confrères. Ils élisaient un des leurs, et sur un âne, à travers les ruelles d'eau qui font ressembler ces quartiers à une Venise minuscule, puis le long des voies et des carrefours, ils promenaient leur tapage et leurs chants. On a conservé l'un d'eux. J'y retrouve un peu de l'âme de cette foule anonyme qui élança en plein ciel la prière des cathédrales, leurs portails religieux et leurs tours, mais qui inscrivit aussi, dans la dentelle de la pierre, tant de naïf bon sens, d'esprit critique, visible aux sculptures à demi effacées!... Oui, un peu de l'âme enfantine d'alors, si malicieuse dans son enthousiasme de foi et d'efforts! Écoute, elle se prolonge en écho dans ce refrain:

Vir monachus in mense Julio
Egressus est e monasterio.
C'est Dom de la Bucaille!
Egressus est sine licentia
Pour aller voir dona Venissia
Et faire la ripaille...

Amusée, la voix de M. Vaugloy faisait sonner les vers macaroniques, leur verve cocasse... Quand il fut au bout de l'hymne *farcie*, il s'arrêta, songeur. Pierre, accablé, gardait le silence. L'oncle Jules, délicatement, comprit. Maudite manie!... Il venait, avec ses discours, d'ennuyer son neveu; il en ressentit un remords. Toutes ces curiosités n'étaient bonnes que pour les vieux, dont la vie s'achevait. Il fallait autre chose, aux jeunes... Il contempla Pierre avec indulgence, et d'autant plus de sympathie qu'il venait de passer, grâce à lui, un agréable instant. Pierre, de son côté, comprit que l'heure favorable sonnait. Son tour était venu...

— J'admire votre science inépuisable!... Et je suis sûr que lorsque le second volume du *Privilège* paraîtra, l'Institut considérera comme une justice de marquer, par l'attribution d'un de ses meilleurs prix, que votre place n'est pas seulement à l'Académie de Rouen... Les Inscriptions et Belles-Lettres...

L'habit à palmes vertes, la poignée de l'épée, or et nacre, s'évoquèrent, dans le rayonnement confus d'une gloire lointaine... L'oncle Jules, quoique flatté, protesta, avec la vivacité d'une modestie sincère...

— Ne te moque pas de moi... Je n'ai pas d'ambitions si

hautes, Dieu merci... Poursuivre mes tranquilles études, dans mon petit coin, jouir des douceurs de la vie de famille, faire pour les miens tout ce que je puis et tout ce que je pourrai, voilà, mon cher Pierre, le désir suprême de ton vieux rabâcheur d'oncle... Mon bonheur à moi est sous ma main... Et si je parviens à contribuer, un jour, à celui de quelques personnes que j'aime, tout mon souhait sera réalisé. Comme l'autre, je pourrai dire : *Hoc erat in votis...*

— Je sais combien vous êtes bon, dit Pierre, et c'est pour cela que je n'hésiterai pas, aujourd'hui, à m'adresser à vous...

Les pommettes de l'oncle Jules se tachèrent de rouge, signe d'un de ces élans du cœur, qui, si souvent, lui mettaient, en dépit de son mutisme morose, une bonté au visage, une parole tendre aux lèvres... Il se leva avec la promptitude d'un jeune homme, vint à Pierre.

— Parle, mon enfant, dis-moi ce qui te tracasse, et si je puis...

Pierre balança s'il énoncerait le gros chiffre, ou réduirait à la moitié ses prétentions. La prudence l'emporta. Il dit très vite, un peu gêné :

— Voilà !... Une dette de jeu... Cinq cents francs stupidement perdus au poker, hier, avec Guy de Glosseville... Je ne sais où les trouver... Les vingt-quatre heures expirent ce soir... Maman est à sec... Ma tante ? Ah ! oui, — il feignit de se méprendre à un coup d'œil interrogateur de M. Vaugloy, — il y aurait bien eu le Mont-de-Piété... On ne peut pas, n'est-ce pas?...

M. Vaugloy haussait les épaules. Pierre innocemment continua :

— Ah ! ma tante Joséphine,... oui, mais la façon dont elle s'est conduite, au moment de cette demande en mariage... Je ne veux rien lui demander, ni lui devoir...

Il n'avait pas cessé cependant, depuis deux mois, d'empocher les cent francs depuis tant d'années remis, le 1^er^ régulièrement, dans une enveloppe blanche, à M^me^ Urtrel. Mais sans doute estimait-il, ceux-là, ne les point devoir, ne les ayant pas demandés.

— Je sais, je sais... dit M. Vaugloy, et se dirigeant sans insister vers un rayon chargé de lourds dictionnaires, il déplaça l'un des tomes...

Il n'avait, de la récente aventure, guère retenu que ceci :

Joséphine avait bien agi, comme toujours. Vouloir marier Pierre, sans doute, était légitime, et Mlle de Josserant, certes, en valait bien une autre. Mais du moment que Joséphine... Dans son endurcissement de célibataire indifférent à tout ce qui était épousailles, et dans la continuité de son quotidien labeur, il avait de parti pris fermé l'oreille à tous les commentaires et à tous les cancans. Il n'entendait à présent qu'une chose : Pierre était dans le besoin, et spontanément s'adressait à lui. Cette confiance le touchait, comme une preuve d'affection. Il avait beau, par habitude de contradiction, critiquer son neveu devant Mme Urtrel, dont l'excessif amour maternel lui paraissait aveugle ; il s'avouait, quand il était seul, aimer bien aussi ce garnement. Un neveu, pour un vieux garçon d'oncle solitaire, c'est un peu comme un fils... M. Vaugloy avait ouvert le pesant in-quarto, et d'une cachette ménagée dans le verso de la couverture, retirait cinq billets épinglés. Puis méthodiquement, il remit le *Bescherelle* en place. Allons, il n'en serait ni plus riche ni plus pauvre, pour ces billets de moins... Il avait assez de livres comme ça, et s'il lui prenait fantaisie de quelques-uns, dans un catalogue imprévu, eh bien ! il restait encore deux cachettes pareilles, dans le *Furetière*, et le *Bayle*. Il revint à Pierre, qui avec un étonnement charmé, suivait ses gestes, et, sans rien dire, il lui tendit la somme.

— Merci, merci, mon bon oncle !

Sincèrement, à cette minute, Pierre adora M. Vaugloy... La crème des hommes, l'oncle Jules !... D'un mouvement prompt il jeta ses bras autour du cou desséché, baisa, avec une tendresse exultante, les pommettes ridées, où le rouge une seconde fois montait.

— Là ! là ! dit M. Vaugloy, plus ému qu'il ne voulait le paraître... une belle affaire !...

Il ajouta :

— Je n'ai pas de conseils à te donner, mon enfant !... Mais le jeu !... Méfie-toi... Je ne pourrais renouveler souvent ce que je viens de faire.

Sans s'enquérir davantage, affectueusement, il le poussait vers la porte : — Va d'abord rassurer Sophie, elle doit être inquiète !...

Pierre, dehors, aspira le matin ensoleillé, à pleins poumons. Le soleil de juin dorait, au bout de la rue Malpalu, la déli-

cieuse façade de Saint-Maclou, le quintuple porche ciselé. La sensation des billets, — là, dans son portefeuille, — lui mettait comme un renouveau de vigueur, au cœur... Pas plus difficile que ça !... Il eût, pour le même prix, avalé conférence double. Sa mère ?... Ah ! bien oui, nul besoin de la rassurer... Il avait omis, sagement, de l'importuner avec ce souci... La prochaine fois, s'il le fallait absolument, on verrait... Après tout, cela rentrait dans les profits et pertes, le bilan de la campagne nouvelle, ces petites dettes, inévitables... N'était pas assidu qui voulait, dans le salon Glosseville. Il fallait bien payer, par une élégante insouciance, une attitude de beau joueur, l'honneur de cartonner avec Guy, — il dénommait ainsi familièrement son partenaire, — deux fois par semaine, sous les yeux hautains de la marquise et le regard amical de Luisa... Amical ? Était-ce le mot ?... Oui, peut-être, vis-à-vis de son cousin, le capitaine... Non certainement vis-à-vis de lui, Pierre... Il n'y avait pas à s'y méprendre, toute fatuité à part. Ce n'était pas de l'amitié, c'était de l'amour !... Allons ! il avait tort d'en vouloir autant à la tante ! Avec son avarice, elle lui avait peut-être évité la plus énorme des sottises... qui sait, elle avait peut-être fait son bonheur, par contre-coup ?...

Deux mois, et quel chemin !... Il se revit au lendemain du grand événement. Sa première stupeur passée, — comment ! la tante avait la cruauté de le planter là, au milieu de la route... millionnaire, elle laisserait à la côte son neveu, le possesseur futur de sa fortune !... elle voulait le contraindre, en vertu d'on ne savait quelles billevesées morales, à filer le parfait amour, le cœur plein, les mains vides !... à travailler, comme un manœuvre, pour gagner le pain des siens !... — Pierre avait réfléchi. Sa tante, à tout prendre, lui avait épargné un pas de clerc... Et quel pas ! un peu plus il le précipitait au gouffre... C'est ainsi qu'il qualifia, bien vite, la médiocre vie besogneuse qu'il lui aurait fallu mener s'il avait épousé Hélène, réduite aux quatre mille cinq cents francs annuels de sa dot, — espérances évanouies. Dès lors, il ne regretta rien, pas même la femme. Un désir nouveau le consolerait, le consolait déjà. En son amour-propre masculin, il gardait, souvenir flatteur, la vision de sa pseudo-fiancée, penchée vers lui, certain matin, dans le grave salon de la rue Herbière. Et ce regard doux comme un abandon, comme un don, lui suffisait. A la duplicité même de la jeune fille, il

découvrait des raisons, une excuse : elle l'aimait, pensait ainsi le conquérir; n'était-elle pas un instrument docile, aux mains âpres de Mme Buzeau, de Mme de Josserant? Toute sa colère s'amassait, vexée, contre celles-là.

Au reste, à l'inévitable rumeur causée par la rupture brusque, avait succédé, assez vite, un demi-silence. A vrai dire, d'abominables histoires, de ces racontars absurdes, accueillis, colportés sans sourciller, et où semble même se complaire la crédule méchanceté du monde, avaient un moment couru. « Pierre Urtrel avait volé à Paris, dans un cercle... Hélène de Josserant était atteinte d'une infirmité dégoûtante. » Mais le prudent mutisme, les réticences de convenance auxquels étaient intéressés les deux partis, leur attitude réservée et digne, — on se saluait avec une politesse froide quand on n'avait pu s'éviter, — ramenaient en quelques semaines le diapason mondain à une sourdine discrète. Bientôt l'indifférence naturelle, puis des potins plus récens avaient relégué l'historiette aux derniers plans. L'oubli venait, et s'épaissirait.

Si la blessure, pour Pierre, avait été tôt cicatrisée, Mme Urtrel tout un mois l'avait traînée, douloureuse. La nécessité de dissimuler et de sortir plus, de se répandre, pour tenir tête, elle payait ces bravoures de longues heures prostrées, sur sa chaise longue. Ce que pouvait souffrir Hélène, baste! que lui importait! Pierre ne souffrait pas... Au reste, qu'elle pleurât sang et larmes, la petite sotte, au contraire, ce serait tant mieux. Mme Urtrel détestait, d'une haine corse, à travers cette fausse innocente, les deux coupables, Mme de Josserant, niaise geignarde, Mme Buzeau, vrai Tartuffe. L'avoir battue avec ses propres armes, Mme Urtrel ne leur pardonnerait jamais cette humiliation! Pierre, bon prince, ne s'attardait pas à de telles mesquineries. Ce qu'avait pu penser Hélène, mon Dieu! parfois, il y pensait bien. Et avec cette légèreté des hommes, chez lui si naturelle, il s'absolvait ainsi : « Elle a dû oublier déjà! » ou : « Elle se consolera vite ! »

L'étrange était que son raisonnement, dans l'espèce, touchait juste. Avril n'avait pas fait éclater les bourgeons que les deux vieilles dames de la rue Herbière, désarçonnées d'abord, avaient réenfourché leur dada. Mme Buzeau, tournant ses visées du côté de Boireaux, déclarait le substitut digne de compenser, et largement, le dommage. Celui-là avait des rentes au soleil, des parens

qui ne vivaient pas de la charité d'autrui... C'était un esprit éminent, un vrai magistrat, non de ces puffistes qui, parce qu'ils vous endossent une robe à rabat... Mme de Josserant opinait avec soumission, d'un égal lyrisme. Quant à Hélène, odieusement mortifiée les premiers jours, puis furieuse de voir avec quelle facilité Pierre portait son deuil, elle avait courageusement, un beau soir, séché ses larmes, — l'amour-propre en fait parfois couler d'aussi cruelles que l'amour, — et, d'une volte-face délibérée, elle s'était fait un devoir, bientôt un plaisir, de subjuguer Boireaux, homme aimable du reste, et à qui son menton glabre, son étincelant monocle conféraient une dignité loin certes d'être négligeable... Elle prouvait ainsi, clair comme le jour, et à elle-même pour commencer, la toute-puissance de sa précieuse personne. Un butor seul l'avait pu méconnaître...

Cette manœuvre élémentaire, Mme Urtrel s'en voulut de ne l'avoir pas devinée, anéantie, par une personnelle offensive. Mais, désormais, il convenait de ne s'avancer qu'avec circonspection. La volonté despotique, révoltante même au fond, de Joséphine imposait un frein à son légitime désir de revanche. Il n'était pas jusqu'à son cuisant ressentiment de dupe qui ne lui conseillât le sang-froid, une vue nette. Cette fois !... Les confidences de Pierre, repris tout entier au tourbillon de la vie mondaine, aux divertissemens que le printemps ramène, tennis, garden-parties, cycling, bientôt lui ouvrirent la surprise d'un horizon nouveau, plus vaste infiniment que l'ancien. Oui, cette piste était la bonne ! Comment ne l'avaient-ils pas suivie d'abord ? Elle s'en voulut de l'avoir négligée pour l'autre. Luisa Ferro, certainement...

Pierre, aussi dégagé du souvenir d'Hélène que s'il ne l'avait jamais connue, s'était jeté, corps et âme, dans le feu de cette passion nouvelle. Aussi bien ne couvait-elle pas, depuis des mois, sous la cendre ?... La conquête de Luisa Ferro lui apparut un triomphe grisant; cette victoire-là balancerait toutes les défaites !... Et peu à peu, de rencontre en rencontre, d'étincelle en étincelle, la flamme avait pris, gagnait. Maintenant elle brûlait haute.

Tacticienne avertie par l'échec, Mme Urtrel le rappelait au calme, à une lente marche... N'allait-on pas se heurter d'abord à l'inimitié, voire à la défensive brutale des Glosseville, dont le plan, formé de longue date, semblait être de marier Luisa

à son cousin Guy?... Ensuite, — Joséphine était si bizarre, impossible de se fier à elle à présent, de faire le moindre fond sur la solidité de sa tendresse familiale, — il fallait être bien sûr que la fortune de Luisa Ferro n'était pas dans le genre de celle des Buzeau ! Au cas où soupçonnant encore, avec sa monomanie de vertu, quelque arrière-pensée dans la cour que Pierre faisait à la jeune Cubaine, la tante se refuserait, comme pour Hélène, à toute donation, encore fallait-il que les millions de la Havane, les fameuses plantations de tabac ne s'évaporassent pas en fumée !

— Va prudemment, Pierre !... *Piano, piano*, ne cessait-elle de répéter... Attendons les renseignemens.

On ne la prendrait plus sans vert. Des renseignemens, elle en aurait de sûrs, et d'abondans ! Pour n'en point manquer, elle manœuvrait avec une habileté d'Apache, ne posait un pied que longtemps après l'autre. Des lettres timbrées aux couleurs des colonies, barrées et pointillées de mille sortes, alourdies de cachets, lui parvenaient, une à une. La concierge, les jugeant d'importance, mobilisait, pour les monter, sa graisse débordante, ses jambes molles. Des facteurs sonnaient, tendaient leur carnet, le pli recommandé, contre signature. M^me^ Urtrel fit à Paris plusieurs voyages. On vit sa robe violette dans trois études de notaires.

Pierre, serein, se laissait vivre. Le procès Gaudin, gagné contre toute attente (donnez-vous donc du mal ! toutes les causes qu'il avait travaillées jusqu'ici, il les avait perdues !), avait jeté quelque lustre sur son talent d'avocat. Sa faconde, nourrie de la moelle de la *Grande Encyclopédie* lui valut deux ou trois cliens. Il ne désespérait pas de la grande réussite. Quand il voudrait, bientôt, ce serait l'installation rue Jeanne-d'Arc, le vaste premier aéré et somptueux, aux bibelots de bon goût. Il pourrait aussi relever sa notoriété de barreau par quelque renom littéraire. Des vers, où il avait rimé, sous des noms supposés, sa déconvenue sentimentale, l'élégiaque regret de ses amours fauchées dans leur fleur, lui semblaient contenir mieux que des promesses. Il se les récitait avec une componction satisfaite. Un journal littéraire en publia trente, sous le pseudonyme élégant de Paul d'Urtal. Nul doute qu'en volume... Il les imaginait volontiers, réunis sous la couverture jaune; le médaillon de Lemerre estampillait sa gloire... Au surplus,

ce n'étaient là que jeux d'artiste, de la littérature... Il ne s'en tiendrait pas là. Allié aux Glosseville, est-ce que le Conseil général, puis la Chambre?...

Il tourna, d'un pas vif, dans la rue de la République, augura bien de cet auspice fortuit. Si Dieu voulait, il ferait son chemin, dans cette voie-là... Il tâta le portefeuille rembourré dans sa poche... Ce soir il enverrait « à Guy » les dix louis perdus hier (il ne comptait plus que de la sorte... Deux cents francs, fi!... Les louis, cela vous sonnait le grand seigneur)... Des quinze autres, il disposa de diverses manières. Vraiment, cet oncle Jules était un chic type... Un peu phraseur, c'est vrai... Mais quoi, on n'est pas parfait !

La place de la République, le pont Corneille élargirent leur perspective. L'île Lacroix massa dans l'azur gris ses frondaisons vertes. Il longea le quai. Des mâts hérissaient le fleuve. Un ciel colonial s'étendit, sur une mer sillonnée de vaisseaux. Des îles merveilleuses, où, sur des kilomètres, des plants de tabac agitaient leurs feuilles larges au souffle d'un vent de braise, surgirent. Le brun visage de Luisa Ferro eut la couleur, le parfum doré de l'herbe de rêve.

Il monta l'escalier de son troisième étage comme l'échelle d'un paradis. Le déjeuner n'était pas prêt, sa mère pas rentrée. Il entra, pour patienter, dans son bureau. S'il en profitait pour ranger, au fond du tiroir, les quinze louis de réserve?... Il l'ouvrit. C'était la première fois depuis deux mois. Son regard tomba sur une feuille de papier de Hollande, jauni à l'ancienne.

— Tiens ! fit-il, qu'est-ce que c'est que ça?

Ça, c'était le modèle de lettre de part oubliée, la dérisoire annonce d'un bonheur irréalisé...

— Elle est bien bonne ! fit-il.

Et comme il avait allumé une bougie, pour cacheter les trois billets bleus dans une enveloppe, il tendit à la flamme le papier compromettant. Puis avisant une cigarette, dans la boîte de fer-blanc où sa provision était rangée, il la prit, en approcha le tordion qui se consumait. Tandis que les bouts de lettre se recroquevillaient, bribes jaunes dans le cendrier, il aspirait, rejetait l'odorante fumée, négligemment, comme si ce n'était pas un peu de vie, de sa vie vaine qui se dispersait dans le néant.

II

Monumentale, la façade nord de Saint-Aignan étendait dans la tiède pénombre, du côté du parc, sa lourde ligne, ses fenêtres hautes, éclairées çà et là. Construit à la fin du XVI^e^ siècle, sur l'emplacement du vieux château fort à demi ruiné, trois pavillons, rappelant en petit l'ordonnance du Luxembourg, coupaient la masse de briques, chaînée de pierre. La brique avait pris cette belle patine rouge sombre, et la pierre ce gris que le travail du temps donne seul. A cette heure crépusculaire, où s'achevait en douceur un des jours les plus longs de l'année, à cette heure tramée de mourante lumière et d'ombre bleue, le château semblait une grande chose animée, de tout son passé glorieux, de toute sa vie de la minute, avec le reflet des lampes, la clarté des portes vitrées le long du rez-de-chaussée seigneurial. Il s'ouvrait sur un vaste degré de pierre qui formait terrasse, au-dessus des lointains massifs, des pelouses en pente, face aux profondeurs du bois Saint-Gervais et de la Forêt-Verte. Les étages supérieurs, avec leurs fenêtres closes, l'alignement des lucarnes confuses, disparaissaient dans une obscurité, molle et dense comme un velours suspendu, semé de scintillations d'étoiles. Ce n'était plus le soir. Ce n'était pas encore la nuit.

Un brouhaha léger monta, de la salle à manger qu'on quittait, au salon où se répandaient les groupes. Comme tous les jeudis et les dimanches, il y avait dîner, puis réception ouverte, à Saint-Aignan. Les Glosseville remplissaient de la sorte, — avec une magnificence où la bonne grâce, l'entrain du marquis, ancien lieutenant aux dragons de l'Impératrice, égayaient un peu la dignité froide de la châtelaine, — une des fonctions que leur imposaient leur nom, leur situation. Grand propriétaire et grand éleveur, conseiller général orléaniste, le marquis soutenait, avec l'éclat de sa valeur propre, les traditions politiques de la famille. La marquise l'aidait de toute l'autorité que lui donnaient ses œuvres de bienfaisance sur tant de familles qu'elle soulageait. Une des dispensatrices en titre de la charité catholique, si vaste à Rouen, où de l'enfant au vieillard, elle guide, soulage, console tous les âges de la vie, par son immense organisation en crèches orphelinats, ouvroirs, bibliothèques, patronages, cercles, par les refuges, les secours aux indigens, aux malades, les asiles

temporaires, Mme de Glosseville ne s'en tenait pas à une générosité constante, tombant de haut; elle apportait, au gouvernement de ses aumônes et de ses dons, une quotidienne activité, une surveillance personnelle qui, jointes au soin minutieux qu'elle prenait de sa maison, absorbaient, de l'aube au coucher une existence trop remplie. Ses pauvres, l'empire qu'elle exerçait sur eux, la direction de Saint-Aignan lui laissaient peu d'heures pour s'intéresser aux siens, à leur vie intime, à une parenté nombreuse, toujours de passage au château. Ce soin regardait le marquis. Il était l'hôte par excellence, le pourvoyeur de distractions, de gibiers, le maître des jeux et de l'écurie. Trois enfans mariés, Guy, des petits-enfans, Luisa, d'autres cousins formaient la série actuelle des habitans, des invités. Quelques personnes de Rouen, des camarades de Guy, de hauts fonctionnaires trop heureux, dans l'aristocratique atmosphère de Saint-Aignan, d'oublier la fatigue de servir un régime qu'ils n'aimaient pas, deux ou trois jeunes gens « d'avenir » (catégorie de Pierre) complétaient l'assistance.

— Un cigare, monsieur Urtrel?

Le marquis lui tendait une boîte où des havanes blonds s'alignaient, corsetés de petites étiquettes d'or.

— Merci, je ne fume jamais...

— Pas de vices!... Ah! ces jeunes gens, tous parfaits.

Et avisant Luisa qui s'approchait, une tasse dans une main, un sucrier dans l'autre :

— Vous entendez, Luisa... Tous parfaits, les jeunes gens aujourd'hui!... A votre place, je me méfierais.

Un rire de gai défi le plaisantait, saluait son départ. C'était une joie que d'entendre rire Mlle Ferro. Argentin, le son résonnait, pénétrant et doux. Les lèvres un peu charnues découvraient les dents régulières, d'un émail éclatant, serrées comme des grains de riz. Quand elle fut tout près, droite devant Pierre en un balancement de la taille, le rire cessa; la bouche se fleurit d'un sourire.

— Vous prendrez du café, monsieur Pierre?

— Volontiers, mademoiselle.

Il ne pouvait détacher son regard de la vivante fleur pourpre, de l'humide œillet des lèvres.

— Du sucre?

Il tâtonna, de la pince de vermeil.

— Merci.

— Un seulement?

Les moindres mots, les plus communs, à passer par son zézaiement, ses inflexions lentes, semblaient une caresse. Les phrases, enveloppées de sa voix câline, frôlaient au passage. Consciente de sa séduction, elle l'exerçait sur tous, en prolongeait l'emprise... Pourtant, à qui eût, de l'autre bout du salon, contemplé Pierre Urtrel et Mlle Ferro, leur attitude eût paru la plus banale du monde. Une complicité tendre les unissait à cette seconde, sous l'apparente banalité de la galanterie... « Bonjour, êtes-vous jolie! — Vous me plaisez! » disait, répondait un battement de paupières. Leur plaisir était si vif qu'ils craignirent qu'on ne le remarquât. Elle s'éloigna, sans hâte, de cette démarche ondulante qui attirait tous les regards des hommes.

Pierre, voluptueusement, dégusta à petites gorgées son café. Nulle part il ne lui trouvait ce goût!... Le sucre de Saint-Aignan sucrait aussi mieux qu'un autre. L'avocat jouissait de fouler, sur ce pied d'égalité parfaite, le parquet de luisante mosaïque; il s'enflait de faire figure, en cette intimité, parmi ce grandiose salon, ces gens titrés, si riches, et dont les portraits d'aïeux le contemplaient, lui souriaient du haut des boiseries dorées. Un peu de l'éclat de l'antique maison, du prestige dont elle brillait encore, et plus que jamais peut-être, en ces temps de platitude et d'encanaillement, rejaillissait sur son élégante personne. Il goûta l'orgueil de perdre au poker, avec un Glosseville.

L'image de Guy ramena celle de Luisa. Il posa sa tasse sur un vaste plateau d'argent, qu'un maître d'hôtel dédaigneux promenait d'un convive à l'autre, et, rapide, explora le salon du regard... Personne!... A travers les groupes causans, il évolua vers le fumoir qu'un petit salon précédait. Un instinct lui disait de chercher du côté de ces pièces vides, la plupart des hommes ayant profité des portes ouvertes, du va-et-vient sur la terrasse, de la tiède liberté du soir... Parbleu! penchés au-dessus du fauteuil où Luisa s'éventait, le capitaine, et ce grand flandrin de lieutenant blond!... — Guy, soit! Pierre avait de la considération pour lui. Rival, évidemment, mais rival sérieux contre lequel ce serait encore un honneur d'avoir risqué la partie, à supposer qu'on la dût perdre! Mais ce M. d'Esblessac, toujours plastronnant, toujours battant le pavé du haut de sa jument baie, avec sa veste-corset d'un bleu tendre, un sabre ballant au rythme du trot, Pierre ne pouvait le sentir...

Luisa, à sa vue, se levait, et refermant son éventail, d'un coup preste, sur les doigts du lieutenant qui parut ravi :

— Quelle horreur!... C'est d'une inconvenance!... Voulez-vous bien vous taire!...

Suivie des trois jeunes gens, qui faisaient assaut de phrases galantes, elle gagnait le promenoir du large degré, pépiait, comme un oiseau.

Les idées se bousculaient, courtes, dans sa cervelle légère. Elle semblait n'avoir au monde d'autre raison d'être que d'égrener ses rires, insoucieuse de tout, sinon de plaire, en ses sautes de phrases et d'humeur. L'ombre d'un chagrin, d'une pensée triste n'obscurcissait jamais l'étincelante nuit de ses regards, toujours chargés d'une mollesse heureuse. De quoi se fût-elle bien inquiétée? La vie n'était pour elle qu'une longue fantaisie satisfaite. De son enfance, nul souvenir que le bercement des puériles chansons de l'Ile, l'éclatante blancheur des rires dans de noirs visages, des couleurs claires et crues, l'enivrement d'un lourd parfum, sous le soleil. Sa mère? Elle ne l'avait pas connue, n'avait de sentiment profond que pour son père, un homme de sèche, haute stature, au maigre visage énergique. Elle avait pourtant si peu vécu avec lui! Mais elle se souvenait, gamine, d'embrassades brusques, où saisie, enlevée dans les bras puissans, il la couvrait, la mangeait de baisers; d'autres minutes où elle jouait à ses pieds, petit animal familier... Puis, c'étaient des trous en sa mémoire... Elle se revoyait grandie, faisant, avec ce papa qu'elle craignait autant qu'elle le chérissait, de lointains, lointains voyages... Ensuite, des années de solitude, l'éducation dans une pension anglaise, à Cannes, sans autres nouvelles que de rares lettres, aussi lourdes d'argent que brèves de tendresses... L'amusement d'un voyage en Italie, commencé avec une gouvernante, et où, à Gênes, elle se jetait dans les bras du revenant... Qu'il était vieilli, changé... Enfin, après le délicieux printemps passé à Naples, Rome, Florence, ils étaient venus ici, à Saint-Aignan, où son père l'avait présentée à ces cousins dont elle entendait parler pour la première fois, ces Glosseville qui l'accueillaient, la fêtaient comme leur fille...

Il y avait deux ans maintenant qu'elle vivait avec eux, M. Ferro étant reparti presque aussitôt à la Havane; et seules, de loin en loin, quelques-unes de ces missives à cinq cachets, où il y avait une liasse de billets bleus et un feuillet blanc avec ce mot : ten-

dresses, témoignaient que celui dont dépendait son existence existait lui-même, songeait à elle. Cela suffisait pour qu'en toute confiance, sur la branche où son destin se balançait, elle sautillât, chantât à plein gosier, comme une de ces fauvettes à tête brune dont elle avait la vive, la sémillante ingénuité, et l'effronterie.

L'avenir, il lui apparaissait doré, comme son passé. Une providence heureuse y pourvoirait. Ne serait-elle pas riche, à ne savoir que faire de sa richesse? N'était-elle pas, à Saint-Aignan, l'enfant gâtée de la maison? Choyée, flattée, ne voyant pas une de ses hardiesses ou de ses libertés qui ne trouvât d'excuse, même aux yeux sévères de M^me^ de Glosseville, tous, depuis le marquis jusqu'au dernier de ses hôtes, ne l'entouraient-ils pas de prévenances et d'hommages? Ne dépendait-il pas d'elle que cette somptueuse demeure, ce parc dont elle aimait les taillis silencieux, les pelouses fleuries d'éclatantes corbeilles, achevassent même un jour d'être siens?... Est-ce qu'une entente, tacite d'abord, puis des allusions de plus en plus claires ne l'avaient pas avertie, ne lui rappelaient pas qu'il lui suffirait d'un simple : oui, pour troquer son nom de Ferro contre cette appellation mieux sonnante : M^me^ la comtesse de Glosseville?...

Le groupe bruyant déboucha d'une des hautes portes vitrées. Les voix jeunes sonnèrent gaiement, sur la terrasse. La nuit s'était faite, s'épaississait, sereine. Elle planait au loin, en dais impalpable, étincelant d'étoiles. Les sept diamans de la Grande Ourse tremblaient d'un feu subtil, sur l'immense velours bleu. Une poussière lactée, par places, dénouait son écharpe de mondes. Un tel parfum montait de la terre recueillie, des parterres pâmés dans cette paix auguste, qu'il oppressait. A l'odeur mielleuse des pétunias et des roses se mêlait le souffle plus vif, la fraîcheur des bois proches, de la Forêt-Verte. Le silence était si profond, pesait si doux que les voix craignaient de le rompre, s'échangeaient basses. Le point de feu des cigares parfois s'avivait, montrait le clair-obscur d'un visage.

Guy de Glosseville et M. d'Esblessac s'étaient arrêtés, au milieu d'un cercle de fumeurs. Pierre et Luisa continuaient de marcher, jusqu'au bout du promenoir, plus désert. De grands vases de pierre s'élevaient sur des socles, de distance en distance, arboraient des géraniums géans. Celui qui bornait à l'est le spacieux degré déroulait à ses flancs le triomphe d'Amphitrite, la déesse nue sur sa conque, et, parmi des amours joufflus,

le plongeon des dauphins dans l'écume. Pierre en connaissait chaque détail. C'était là, derrière la rondeur propice du vase, que depuis quinze jours, s'attardaient les minutes de furtive, d'intime causerie, volées à la banalité des autres rencontres, à la malveillante curiosité du monde.

Pierre, cette fois, n'entendait pas compromettre, par une cour trop avérée, — et qui eût donné l'éveil à la soupçonneuse délicatesse des Glosseville, — la réussite de ses projets. Ils étaient trop intéressés à les contrarier. Que Guy surtout ne se doutât de rien!.., Le poker heureusement... Pierre se loua de sa tactique, dût-il alimenter ce soir, de la perte d'autres louis, la sécurité du capitaine... Il en serait quitte pour une seconde visite chez l'oncle Jules, un appel discret à ses cachettes... Oui, mener si bien les choses que nul, à Rouen, ne pût supposer... Et un beau jour, la sensationnelle nouvelle éclaterait, révolutionnerait les salons... Quelle revanche de l'échec précédent!... Quant aux Glosseville, roulés, ils seraient trop malins pour en convenir, donner, par une brouille qui la révélerait, de l'éclat à cette petite cuisine de famille... Fi donc! eux, rechercher les millions de leur mignonne cousine!... Il y avait, pour Guy de Glosseville, assez d'autres héritières de par le monde, et dans son monde même, sans qu'il fût besoin de recourir à l'étranger, notamment aux dollars, toujours prêts, des Américaines...

Sur le fond même de l'affaire, Pierre était tranquille. Sans doute certains points demeuraient obscurs, dans l'état civil, la filiation, les parentés directes de Luisa. Quelles dispositions exactes M. Ferro avait-il prises, en faveur de sa fille, Pierre l'ignorait également. M^me^ Urtrel attendait, de la Havane, une lettre très importante qui devait les renseigner avec plus de précision. Au besoin même, il eût pu, en dernière ressource, s'adresser à Luisa, savoir d'elle tout ce qu'il ignorait encore. Mais, avec autant de soins qu'il en avait mis à tirer, de sa première fiancée, les renseignemens de cet ordre, il évitait d'aborder cette fois de telles questions. Il ne voulait pas effaroucher du moindre sujet sérieux cette âme enfantine, cette changeante humeur prête à s'envoler, à peine sent-elle qu'on l'apprivoise... L'évidente fortune de Luisa, ces dépensiers caprices qui se passaient toutes leurs velléités, et les plus coûteuses, le consentant silence de M^me^ de Glosseville, si rigoureuse d'ordre pour elle-même, et qui, à un sou près, rognait les fastueuses sommes consacrées

aux charités et à la représentation, la démonstrative tendresse enfin dont tout Saint-Aignan entourait la créole, comme une de ses châtelaines de demain, — c'était, pour le méthodique esprit de Pierre, cependant porté, par sa récente mésaventure, aux étroits calculs, autant de garanties, et des plus certaines. On pouvait dans ces conditions se laisser aller, en toute confiance, au délice de convoiter le trésor qu'était Luisa, à l'enivrement de le gagner chaque jour un peu plus, par de mystérieuses, mais sûres approches.

D'une lente pression de main, — sitôt qu'ils s'étaient vus presque seuls, leurs doigts s'étaient noués, — il attira vers lui la docile proie... Un pas encore... Là, on ne pouvait plus apercevoir la robe claire, de là-bas... Le vase complaisant les dissimulait, du surplomb majestueux de ses bords... Ils écoutaient, le cœur tremblant, les voix chuchotantes mourir. Pierre chercha d'un ardent regard le rayonnement aimanté des grands yeux de ténèbres. La fragrance vanillée des corbeilles montait de la pelouse, se mêlait à la troublante odeur de Chypre dont Luisa parfumait le sombre satiné de sa peau, les dentelles de son linge. Il la respirait toute, dans l'ombre.

— Quelle admirable nuit! murmura-t-il.

Énervée, elle soupira :

— Ne parlez pas... Goûtons ces instans qui passent.

— D'autres viendront...

Elle lui serra la main, plus fort. Les doigts souples, la paume brûlante signifièrent : — Taisez-vous ! j'entends... La voix chaude de l'avocat, — une de ces voix que bien des acteurs eussent enviée, — lui causait un plaisir presque sensuel, comme celui qu'aux fervens de musique procurent la vibration des cordes, telle résonance de cuivres. Son âme voguait, sur les ondes du son, vers de chantans Paradis. Elle écoutait, par delà les paroles. Cette séduction, — dont il se rendait si bien compte, et dont il jouait avec une astuce candide, — Luisa, loin de s'en défendre, la provoquait, par une langoureuse coquetterie, l'encourageait, par de brusques familiarités. Aux manques de son éducation se joignait, pour l'excuser, le vice d'origine. Luisa tenait un peu du nègre, c'était indéniable. La spontanéité de cette ardente et puérile nature étonnait davantage Pierre que les roueries de jeunes filles plus civilisées. Allons, il faudrait veiller à cela, quand elle serait sa femme !

Il la voyait déjà telle. Et Luisa, dans son for intérieur, — aux heures où elle réfléchissait (cela la prenait parfois, de loin en loin), — s'envisageait de même, assez volontiers. Elle ne dépendait que d'elle seule, après tout. Son père? mais il se moquait bien qu'elle épousât tel ou tel, — titres et fortune ne lui étaient de rien, — pourvu qu'elle fût heureuse! Il le lui avait dit souvent, en Italie. « Tu es assez riche, ma fille, pour acheter ton bonheur... » Elle était trop fine pour ne pas avoir compris de suite ce que l'amabilité, les avances de ses parens signifiaient au fond. Si elle était sensible à la tendresse qu'on lui marquait, et ne cherchait point, outre mesure, à en approfondir la cause, du moins elle en avait vite démêlé le but... La perspective n'était pas pour lui déplaire, l'avait un instant éblouie, au début... Ce cousin dont on lui parlait sans cesse (Guy, alors en garnison à Sampigny, n'avait fait sa connaissance que trois mois après son arrivée à Saint-Aignan), le prestige d'un beau nom, d'une belle carrière enfiévraient ses rêveries d'ex-pensionnaire. De ce glorieux métier de soldat et de chef, fait plus qu'un autre de patient labeur, de dévouement quotidien, de sacrifice obscur, elle voyait moins la grandeur morale que les signes matériels, qui en parent la servitude. Le cliquetis du sabre, les éperons du cavalier, du chevalier, l'or des galons et des croix, les étoiles certaines du généralat, — « Madame la générale!... » — autant d'images puissantes sur une fille de mulâtresse; elle gardait, des proches ancêtres, la fascination de ce qui brille, le goût enfantin, invétéré de la race. La beauté de l'uniforme, pour elle, était d'être voyante. Elle en avait admiré l'éclat, sur le torse de Guy. Ils avaient été vite très bons amis, puis camarades. L'officier, sans se défendre contre les projets d'union que sa famille combinait pour lui, ne s'y accommodait pourtant qu'à demi... Gentille, cette moricaude, et de fortune appréciable, évidemment. Mais elle ne lui inspirait pas de sentiment sérieux. Non qu'il jugeât nécessaire d'en ressentir, pour épouser une femme plutôt qu'une autre. Mais le galant dédain dont il les dominait toutes s'était nuancé tôt, en ce qui concernait Luisa, d'un imperceptible, involontaire mépris. Créole, tant qu'on voudrait... pourquoi ne pas dire franchement : fille de couleur? Son sang bleu hésitait.

Au reste, il était assez rarement là, depuis l'année presque entièrement absente, passée à l'École de Guerre. On l'avait déporté, — « Voilà ce que c'est que de s'appeler de Glosseville,

disait-il, par le temps qui court! » — à l'État-Major d'une division du Sud-Ouest... Il n'avait pu s'échapper que trois ou quatre fois de son exil, jouissait en ce moment d'un congé de deux mois... Il voyait approcher avec horreur l'instant de retourner dans son trou, ne tarissait pas sur les désillusions, l'écœurement dont l'officier, aujourd'hui... Bientôt il serait impossible de servir! Il commençait à ne plus voir pour lui qu'une issue : la démission...

Ces discours, si Luisa les analysait, — et elle le faisait, parce qu'elle les rapportait à elle-même, — ne fournissaient plus à sa sympathie le même aliment qu'autrefois. Le dégoût qu'avait Guy de rallier Castelnaudary, pouvait-elle l'attribuer, dûment, à la vivacité de la tendresse qu'il lui vouait? Non... Sans que rien eût été dit entre eux, ni prononcé autour d'eux, qui pût donner à penser que leur mariage aurait ou n'aurait pas lieu, à une date ou à une autre, — il était trop visible que le capitaine ne songeait, en rien, à en hâter la réalisation... C'était une chose entendue sans doute, un accord implicite... Mais qui sait si par cela même, oui, précisément par cette certitude, le rêve souriait toujours autant, à l'un comme à l'autre? Par amour-propre féminin, Luisa se persuadait que les sentimens de son cousin ne s'étaient en rien modifiés; qu'il se déclarerait demain, si elle s'en donnait la peine... Mais, elle, en s'interrogeant bien, trouvait-elle toujours, dans cet avenir depuis deux ans décidé, formulé, le même attrait de nouveauté, le même charme?... Cet homme, habitué à commander, prompt à se faire obéir, n'était-ce pas un tyran qu'elle allait, bénévolement, s'imposer?... Le camarade, l'ami, — l'amoureux pour peu qu'elle le voulût, — ne masquait il pas le maître volontaire et jaloux?... Et puis, Guy démissionnaire, dépouillé de ses attributs guerriers, du bel habit, Guy sans les intermittences du service, présent du matin au soir,... cela n'était plus tout à fait la même chose, demandait réflexion...

— A quoi songez-vous? supplia Pierre... Je voudrais posséder cette merveilleuse lampe des contes, dont la lumière éclaire jusqu'au dedans des êtres...

— Ne croyez-vous pas préférable, mon ami, de ne jamais se connaître à fond les uns les autres?... N'a-t-on pas de chances de s'aimer mieux, plus longtemps, de la sorte?

Elle filait, minaudante, mais sincère, l'habituel couplet de l'éternelle romance... La réponse qu'elle avait provoquée aussitôt chanta :

— Vous blasphémez!... Peut-on concevoir d'avoir rien de secret, entre cœurs qui battent à l'unisson?... Pour moi, je ne conçois l'amour que...

La voix enjôleuse modulait une passion vraie. La poésie de l'heure, le grisant décor, le contact de la petite main nerveuse et moite inspiraient à Pierre un lyrisme efficace... Luisa se taisait, troublée, savourait en elle le retentissement délicieux des phrases. Voilà ce que Guy ne lui avait jamais dit, et ne saurait sans doute lui dire jamais... Elle contempla le jeune homme, à la dérobée... Qu'il était doux, charmant, soumis!... Elle devinait en lui une âme d'élite, une âme mobile et souple, dans le genre de la sienne!... Quel compagnon amusant, aimable, il ferait!... Comme la vie serait facile et gaie avec lui... Riche, M. Urtrel le serait un jour. En attendant, ne l'était-elle pas pour deux? Et avec son talent, il ne tiendrait qu'à lui, dès maintenant... Avait-elle été bécasse, cette petite Josserant, de n'avoir pas su s'attacher un pareil prétendant!... Naïvement, Luisa s'attribuait le mérite inverse, triomphait, modestement, mais non sans une pénétrante satisfaction, de la défaite d'Hélène, et de sa propre victoire sur Pierre...

Il avait eu l'habileté de lui dépeindre sa rupture avec les Josserant comme une conséquence de son rapprochement vers elle... « Il avait cru aimer Hélène; vite, il s'était aperçu que son cœur faisait fausse route. Il n'avait jamais aimé que Luisa, il ne pourrait jamais aimer qu'elle. » Elle n'en doutait pas. On aime à croire, quand on croit qu'on aime.

— On vient, soupira-t-elle.

Et vite elle jeta, ainsi qu'un baiser :

— A vendredi, chez votre tante!...

De l'air le plus naturel, d'un pas assuré, comme s'ils avaient fait le tour du vase, revenaient après avoir contemplé, au bout du degré, la beauté des parterres et de la nuit, ils allaient au-devant des gêneurs. Ce d'Esblessac! Toujours!... Pierre proférait :

— C'est à des soirs pareils, mademoiselle, que s'applique le beau vers du *Cid :*

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles...

Il ajouta, intérieurement, à l'adresse du lieutenant ennemi : « Ça te dégote, centaure!... Hein? Quand tu placeras des cita-

tions pareilles... Mais ça ne connaît que ses règlemens, de Brack, Marbot... et encore!... »

Cet aparté, où une flatteuse appréciation de soi s'alliait à quelque intolérance, Pierre eut l'occasion, la soirée terminée, de le renouveler à diverses reprises, car le hasard asseyait, au même banc d'automobile, d'Esblessac et lui, pour le chemin du retour. Comme d'ordinaire, les deux voitures du château, réservées pour le service de la ville et du chemin de fer, ramenaient à Rouen les invités qui ne disposaient pas de moyens de locomotion personnels.

— J'ai renvoyé mon phaéton, dit d'Esblessac. Cette diablesse de Paula n'a-t-elle pas attrapé une bleime, en allant?...

— Ah! compatit Pierre, d'un ton averti.

Une *bleime*, qu'est-ce que c'était que ça?... Voilà ce qui ne lui arriverait jamais, à lui... Il s'en venait prosaïquement en fiacre... Ruineuses, ces courses-là!... C'étaient comme les enjeux de poker — satisfait, il palpa son gousset: cinq louis de rattrapés. — Baste! il fallait savoir courir un risque, de temps à autre... Après tout, les pièces étaient rondes, c'était pour rouler.

Rouler! Quelle ivresse!... La lourde voiture électrique filait sans une trépidation, sans odeur... Il est vrai qu'on ne sent jamais rien quand on est, soi, dans l'auto, même lorsqu'elle dégage cette âcre fumée de pétrole; seuls, les piétons... mais voilà, il fallait être dans l'auto!... Belle maxime!... Tout changeait aussitôt de point de vue... Dedans, dehors... De tout l'instinctif élan de son amour de jouir, de tout son égoïste besoin d'élégance, de confort, de toute la veulerie paresseuse et de toute la médiocrité de son âme, il souhaita être emporté toujours ainsi, à travers la vie, en de luxueuses machines. D'un scrupule, il colorait son vœu. L'argent était bien, décidément, la seule chose qui valût la peine d'un effort, ici-bas! N'était-il pas la source unique des joies, la semence féconde, le levier magique? Ne métamorphosait-il pas, d'un soudain, d'un irrésistible coup de baguette, l'imbécile en homme d'esprit? témoin d'Esblessac! l'honnêteté apparente en filouterie avérée? témoin M^me^ Buzeau! le laid en beau, le fumier en fleur?... Pierre bornait là son apologie, dédaignant toute application personnelle... Que l'argent lui vînt, — et il avait l'absolue confiance qu'il lui viendrait, — il saurait être égal, sinon supérieur à sa fortune... L'argent! se répétait-il, l'argent... Il l'admirait, en philosophe qui en constate les tout-

puissans effets, et qui le méprise, en soi... Mais, sans qu'il voulût se l'avouer, c'était à travers l'hypnotisante vision, à travers l'arc-en-ciel du prisme que la voiture, à toute vitesse, l'emportait, ivre d'air pur et d'ombre fraîche, que l'azur nocturne palpitait, houle d'astres dans l'infini, et qu'autour de lui, devant lui, un avenir illimité de joies s'étendait, avec la flottante forme de Luisa, l'éblouissement de ses yeux noirs, le parfum de sa chair, doux à en pleurer.

III

— Pierre ! Pierre !

— Maman ?...

Il assujettissait, sur sa cravate de linon bleu céleste, assortie à la chemise de tennis, une minuscule fleur de lys d'or (épingle pour les Glosseville). Il se détourna de la glace, jeta :

— Je m'habille pour aller chez la tante... Entre donc ! Et de nouveau face au miroir, il lissait, d'un fin peigne d'écaille, sa barbe soyeuse et frisée... Mais, dans le cadre de bambou, Mme Urtrel, au seuil de la chambre, se réfléchit si grave, une lettre à la main, que Pierre en hâte posa le peigne, vint à elle :

— Qu'y a-t-il ?

— La lettre de la Havane... Oh ! pas grand'chose de plus... mais, enfin, on précise les derniers renseignemens... Juge toi-même.

Tandis que Pierre, soucieux, s'absorbait dans la muette lecture, elle s'assit devant l'armoire normande, dans le fauteuil art nouveau. Elle poussa son soupir habituel :

— Dieu ! qu'on est mal, sur ces sièges raides... Ah ! les fauteuils de mon temps... si bien capitonnés...

Pierre relevait la tête. Ils se regardèrent, la lettre en suspens, entre eux...

— Résumons-nous, dit Mme Urtrel... M. Ferro est d'une bonne famille espagnole de petite noblesse, absolument éteinte. Une de ses tantes a épousé le dernier Glosseville de la branche cadette ; c'est cette Mercédès qui est morte en 73, deux ans après son mari, et dont on a recueilli le fils à Saint-Aignan... Un mignon bébé, emporté l'an d'après par une cholérine... Voilà pour le lien de parenté entre Luisa et les Glosseville... Il est mince, mais suffisant pour que toute la fortune de M. Ferro, qui est considérable...

— Sept millions, précisa Pierre, rêveur, en rouvrant la lettre, pour constater, une fois encore, le chiffre...

— Pour que tout cela passât aux mains des Glosseville, si Luisa n'existait pas...

— Elle existe!

— Voilà le *hic*... Nous ne savons pas du tout si elle existe, légalement. L'extrait de son acte de naissance porte : Père inconnu... Elle s'appelle, en réalité, tant que nous ne saurons pas si un acte de reconnaissance est intervenu, Luisa Pinchal... du nom de sa mère; elle est née à Pinal del Rio, d'une certaine Maria-Concepcion, maîtresse d'un fonctionnaire espagnol, dont ensuite on perd la trace... Un point, c'est tout. Y a-t-il, chez quelque officier public de la Havane ou de toute autre ville, comme je l'espère, — car M. Ferro est un grand voyageur et il a très bien pu, soit au moment de son séjour en Italie, soit à son passage en France, régler le sort de sa fille, — y a-t-il quelque papier en bonne forme, qui donne à Luisa en toute propriété le nom qu'elle porte, quelque testament qui lui assure la fortune à laquelle elle a droit?... Mystère... Si on ne s'en tient qu'à la brutalité des faits, elle n'a pas de vie propre, pour l'instant; notre loi civile l'ignore. Elle n'est qu'une mulâtresse quelconque, ni plus ni moins que les petits négrillons de frères, dont l'aura gratifiée le bon M. Ferro, au cours de sa vie aventureuse, et dont ni lui ni personne ne se soucie...

Pierre haussa les épaules :

— Si Luisa était ce que tu dis, nous ne la verrions pas ce qu'elle est. Les marques d'intérêt qu'on lui prodigue à Saint-Aignan, les plans établis sur son nom de Ferro bien plus, tu l'avoueras, que sur sa personne toute nue, les preuves d'affection dont les lettres de son père témoignent...

— Sans doute! concéda M^me^ Urtrel... Sans doute. Je ne puis aller contre l'évidence... Je considère pourtant comme le plus élémentaire des devoirs de nous entourer, cette fois, de toutes les garanties... Il faudrait être *sûrs*, — elle appuya, — tu m'entends, sûrs qu'un beau matin notre jolie Luisa Ferro ne s'éveillera pas Luisa Pinchal, ou Luisa tout court... et que les millions du père reviendront, comme nous n'avons pas tort de le croire, à la fille...

Pierre avoua :

— C'est certain...

Aprement, il concentrait son attention : comment s'y prendre pour savoir... au moins tout ce que Luisa savait d'elle-même?...

Mme Urtrel, affectueusement, en mère sage, continuait :

— Aussi, mon cher enfant, ne puis-je que te louer d'éviter tout ce qui pourrait donner l'éveil à la malignité publique. Les curieux sont légion, il y en a tout autant que de jaloux. Je me félicite de ce qu'une cour trop assidue n'ait rien révélé de tes sentimens. On serait trop porté à en calomnier aussi bien le mobile que les effets, s'ils ne répondaient pas à notre attente... Déjà notre conduite a été si odieusement travestie, dans cette malheureuse affaire Josserant... Heureusement tous ceux qui me connaissent, et savent quels sont les vrais devoirs, quelles doivent être les principales préoccupations d'une mère, tous ceux-là m'ont rendu ou me rendront justice...

Pierre, en silence, endossait le veston blanc, rayé d'imperceptibles filets bleus, se coiffait d'un panama bossué, à la mode estivale. Pensif, il baisa Mme Urtrel au front.

— Ne crains rien... J'aviserai... Et en tous cas...

Un geste ébaucha sa pensée... Mme Urtrel comprit : le cher garçon serait prudent... Une jouissance orgueilleuse flatta son vieux cœur tendre... Elle admira Pierre de rester si maître de lui, en aimant... Habituée à la soumission féminine, qu'en ce qui la concernait, elle, Sophie Urtrel, tant de revanches compensaient, elle s'émerveillait, intérieurement, de voir cet aigle né d'elle évoluer hautain, et passionné pourtant, au-dessus des faibles colombes en émoi.

— Va, fit-elle, en rendant le baiser... à tout à l'heure; dis à Joséphine que je n'arriverai que pour dîner.

Pierre, dehors, consulta sa montre. Cinq heures et demie... Le Palais, aujourd'hui, avait fini tard... Ces demoiselles, là-bas, devaient le maudire!... Il eut la vision d'un tennis languissant, maussade sans lui, et sourit... Il était bon de se laisser désirer... Faire attendre les dames, quelquefois, était habile tactique...

— Pierre!...

La voiturette de Jacques Letanneur le rasait, s'arrêtait devant lui, avec une trépidation ronflante. Ça tombait à pic...

— Je vous enlève?

— Volontiers...

— Vous alliez à Amfreville?... Moi aussi... Une course à expédier, route de Darnétal... Vingt minutes, au plus.

— Parfait!

Il s'asseyait à côté de Jacques... Penché vers son levier, l'autre main à la roue de direction, l'ingénieur remettait la machine en marche. Elle vibra toute, grondante, puis fila, dans un sifflement de vitesse... Sacré Letanneur!... Ça rendait, la science industrielle... Qu'est-ce qu'elle avait coûté déjà, cette auto?... Quatre mille? et un moteur de 1903... C'était rudement agréable, de pouvoir se passer ces fantaisies-là! Jacques avait de la veine... Ingénument, Pierre l'envia. Il voyait l'auto, non le travail dont elle avait été payée. Il s'enquit, avec cordialité, du persistant souci de son ami. Car tout en jalousant « le chouchou de la tante, » il subissait l'ascendant de cette nature droite et ferme. Et puis, les demoiselles Yvelain étaient vraiment sympathiques.

— M^lle Rose va mieux?

— Merci, vous la verrez sans doute tout à l'heure avec Jacqueline... Elles dînent à Amfreville, ce soir... M^me Luguehais-Vaugloy a voulu fêter la convalescente....

— Bravo! dit Pierre.

— Ce sera la première grande sortie, depuis avril...

— Quelle absurde alerte!...

Cette maladie de Rose Yvelain, — rien d'abord, un simple refroidissement, gagné en quelque course charitable, et qui, négligé, tournait au point pleurétique, à une pneumonie double retenant la vaillante jeune fille six semaines au lit, puis à la chambre, — Pierre, à la vérité, ne s'en était que médiocrement soucié, tant que le danger avait été grave et Jacques inquiet. Le hasard, — oh! rien que le hasard, évidemment, — avait fait qu'il avait eu peu d'occasions de rencontrer alors Letanneur, et lui-même, absorbé par l'avatar de sa crise sentimentale, — c'est ainsi qu'il décorait sa volte-face, d'Hélène à Luisa, — il n'avait pu s'intéresser aux préoccupations de sa tante, attristée de voir souffrir ces personnes qu'elle aimait, sans qu'elles lui fussent pourtant de rien... Après tout, venait-elle de manifester tant de gentillesse à sa propre famille, au moment où les intérêts les plus grands?... Jacqueline, et le chagrin qu'elle devait ressentir, Pierre ne s'était pas davantage attardé à ce détail. Si aux rencontres de la jeune fille, il éprouvait quelque agrément, si elle lui apparaissait alors aimable, c'était uniquement à son égoïste point de vue, pour le divertissement, l'espèce d'émotion légère qu'il en tirait. D'elle, de ce qu'elle pouvait éprouver, en dehors

de lui, il n'avait pas la curiosité d'y penser. Il était, par-dessus tout, de ceux dont on dit : « Loin des yeux, loin du cœur. »

Rose hors d'affaire, Letanneur redevenu gai, d'humeur égale, Pierre avait alors déployé toute sa bonté naturelle. Il prenait, au mariage forcément remis, — ce serait pour l'automne, — à la santé chaque jour raffermie, aux désirs de la malade, l'intérêt le plus vif; s'il ne s'était pas présenté chez M^lles^ Yvelain, c'était par discrétion... Que Jacques les assurât de son affectueux respect, de son dévouement!... Une ou deux fois, depuis, il les avait rencontrées, à Amfreville, maintenant que le soleil de juin hâtait le rétablissement... Et il avait été ce qu'il était d'ordinaire, avec les femmes qu'une qualité quelconque, fortune ou charme, rehaussait, — le plus attentionné et le plus galant des hommes. Séduction que M^me^ Luguehais-Vaugloy elle-même de nouveau subissait, sans en être dupe... Pierre, sa déception oubliée, avait fait sa paix... Il avait eu, — justement un jour où Rose et Jacqueline faisaient visite à la tante, et où il était resté, après elles, — une explication loyale... « Sa chère tante avait eu raison... Elle avait lu au fond de son âme... Il la remerciait de lui avoir évité une irréparable erreur... Elle serait son guide désormais... » Une restriction mentale avait excepté, néanmoins, de la confidence, tout projet Ferro... On n'était pas encore assez certain que la fortune de Luisa permettrait de se passer des subsides de M^me^ Luguehais-Vaugloy, au cas où une nouvelle lubie de celle-ci... Terrain dangereux, qu'il valait mieux réserver!

L'auto longeait le boulevard Gambetta, laissait à droite le champ de manœuvres, vide à cette heure, et les masures du faubourg Martainville étalant leur lèpre, sous les pentes pelées du Mont-Gargan. Pierre s'était mis à parler avenir, expliquait sa conception large, le mariage tremplin, l'argent clef des carrières... L'ingénieur répondait de brèves paroles, tout à la conduite de la volante machine, où se prolongeait son active, adroite volonté... Il cria soudain :

— Eh! l'homme!

Un misérable, — à la figure noire de crasse et de charbon, où le blanc des yeux luisait, un peu hagard, — traversait la voie large, en courant, comme à la rencontre de l'auto. Letanneur n'eut que le temps d'imprimer un brusque à-gauche. La voiture, lancée, hésita, vira enfin. Foudroyante seconde, où tous deux

avaient vu l'accident, l'homme à terre, une bouillie de sang... Letanneur arrêtait court, emporté à quelques mètres de l'imprudent. Retourné, debout dans la voiturette, il l'invectivait en gesticulant. Il avait une voix rauque d'angoisse.

— Vous m'aviez vu!... Vous ne pouviez pas faire attention?...

L'homme se taisait, buté, les yeux rivés au sol. Ses mains noueuses tressaillaient.

— Vous vouliez vous faire écraser peut-être?... Renverser, n'est-ce pas?... Une bonne indemnité?...

— Quelle brute! criait Pierre.

Un regard de rage souffrante se leva, affronta, du fond de la « brute, » du tréfonds de cette pauvre chose humaine, la voiturette puissante, les heureux, les riches qui la montaient, participaient de son luxe, de sa force... Pierre gêné tourna le dos en maugréant et Letanneur, haussant les épaules, se rassit, réactionna le moteur. Il était si bouleversé que la colère primait en lui la pitié, — car il était doux à ceux qui souffrent, même quand ils ont mérité leurs souffrances... Et savait-on si celui-là?...

Pierre éleva le premier la voix. N'était-ce pas à vous dégoûter de la charité? Certainement, cette canaille voulait se faire casser quelque chose, réclamer après une pension à vie, la forte somme... Il flétrit les mauvais penchans de certains ouvriers; l'alcoolisme, la débauche, une misère dont souvent les victimes seules étaient responsables, abrutissaient tout un bas peuple... Et toutes les belles théories de Jacques n'y feraient rien!... Il y avait des niveaux si inférieurs que rien au monde ne les pourrait relever... Jacques, qui avait repris possession de lui, objecta :

— Faut-il conclure à s'en désintéresser absolument? Un tel point de départ, mon cher, risquerait de précipiter tant d'heureux de la terre, des fortunés, comme vous et moi, à une indifférence vers laquelle nous n'avons que trop de pente, sinon à une hostilité dont pourraient naître des maux pires encore... Regardez cette rangée sinistre...

Il désigna une quarantaine de loqueteux, vieux courbés, sorcières en guenilles, qui, devant la grille de la caserne Jeanne-d'Arc, faisaient queue.

— Et nous les remarquons par hasard, parce que nous passons là... Je crois que nous ne nous penchons pas assez souvent,

nous tous que le hasard d'une naissance ou la chance d'un succès a élevés, sur ceux d'en bas, l'effrayant dessous de la société...

Jacques avait mis l'auto à la plus petite vitesse. Elle longeait les murs jaunâtres, le trottoir de la caserne. En silence, ils contemplaient l'étrange spectacle. Mendians de profession, chemineaux, pauvres résignés ou honteux, la file patiente étendait au soleil ses faces tragiques et ses corps las. Mangées de poils gris, de barbes rudes qui les faisaient bestiales, ces faces hâves, jaunies de bile, disaient les jours sans pain, les nuits sans gîte, les semaines de privations et les mois de famine. Les yeux n'avaient plus qu'une expression terne, usée, où le servile sourire comme l'amère rancœur ne s'animaient qu'à peine. Quelques-uns seuls levaient un regard aigu, de narquoise ou hargneuse bravade. Cuites de soleil, lavées de pluies, les joues blêmes et les poitrines hâlées tremblaient la fièvre ou toussaient creux. Beaucoup n'avaient plus d'âge, montraient, à travers les trous de leurs vêtemens, des bras secs comme des cordes, des jambes encroûtées de plaies. Et ces vêtemens faisaient peine, comme ces visages faisaient peur. Les pantalons tirebouchonnans, les vestons élimés et verdâtres, les redingotes grotesques, toute une défroque de rebut, déformée, étriquée, flottante, étalaient les charités de hasard, les larcins aux étalages de friperie, l'humiliant destin de vieillir sous cette mise-bas bourgeoise, comme sous une déshonorante livrée. Les savates éculées, les bottes crevées, semelles nouées d'une ficelle et bouts perdus, les pieds nus et cendreux évoquaient les routes de poussière, le ruban qui sinue et s'allonge, l'ornière traîtresse, la boue tenace. La plupart serraient contre eux d'anciennes gamelles, les unes sales et rouillées, d'autres astiquées au contraire, après chaque repas. On voyait des vieilles avec des assiettes ébréchées, des pots sans anses, une casserole relevée sur quelque tas d'ordures. Plusieurs étaient assises à croupeton, laissaient couler l'heure avec sérénité... Des habituées sans doute.

— Qu'est-ce qu'ils font là? s'enquit Pierre... Et comme il avait des lettres, il ajouta, philosophe : — On pense à Baudelaire : « Débris d'humanité pour l'éternité mûrs!... »

— Ils attendent que les soldats aient mangé, dit Jacques... Après la distribution de la soupe, on leur portera les restes... A toutes les grilles de casernes, c'est la même chose, matin et soir...

— Voilà vingt ans que j'habite près d'ici, c'est la première fois que je vois ça... Je ne me doutais pas qu'il y eût tant de misère...

Pierre l'avait constaté, souvent, quand rue de la République ou rue Grandpont, quelque ouvrier sans travail le frôlait, de sa cotte sale, de ses mains pendantes et noires : Rouen, comme toutes les grandes villes industrielles, cache sous la riche surface, sous l'élégante population flânant le long des vitrines claires, ou filant sur les chaussées, au trot des steppeurs, au teuf-teuf des autos, toute une populace besogneuse et morne. Mais c'était là nécessité sociale : de dérisoires salaires courbaient, sur de durs métiers, ou sous de pesantes charges, des épaules d'hommes et de femmes, lesquels naissaient, vivaient et mouraient à la peine; des espèces de femelles, vicieuses de nature ou d'habitude, s'entassaient sous ces sombres hangars des concasseuses d'anthracite; saouls de fatigue et titubant d'alcool, on voyait les portefaix du port, les débardeurs joncher, aux soirs d'hiver, — par les nuits d'été, d'étoiles, ça allait encore, — le pavé blanc de gel; ils s'allongeaient sur les marchandises en tas, tapis sous les bâches durcies, ou s'empilaient, corps à corps, — ça tenait chaud! — dans les wagons, à l'aube semés de vermine... Ces gens-là, saturés d'alcool, n'alimentaient que de cette fièvre leurs courtes vies violentes; ils dînaient d'un quignon de pain, grignoté debout, ou de portions prises à crédit, — sans cela remerciés! — à ces cantines tenues par de riches patrons, qui se remboursaient à la paye... Qu'y faire? Parbleu, tout cela, il le savait bien, et que parfois on trouvait de ces malheureux, — sur le quai du Mont-Riboudet où s'alignent les tonneaux des grandes distilleries, — assommés le matin, auprès de la pièce vrillée, bue à même... Après? Qu'espérer de cette foule paresseuse, dont la plus grande partie s'enivrait tous les soirs dans les bouges des rues Saint-Éloi, des Charettes, de la Savonnerie, s'imbibait de vitriol au quartier Martainville, s'en allait tous les lundis, par bandes, cuver leur fête au Champ-des-Oiseaux, la prolonger sous les tonnelles, à grands renforts de cervelas, et de « petit sou! » Ah! ces « petit sou » qui en coûtaient trois, ces bols où sous couleur de café on versait, à ces gosiers brûlés, un dixième de mixture noire et le reste d'eau-de-vie pure!... Oui, l'alcoolisme, tare de la grande ville normande, vice dégradant qui... Des phrases bien faites s'arrondirent dans sa cervelle. Beau thème,

qu'il développerait avec une éloquence documentée, si jamais, à la tribune...

L'auto avait repris sa course, dévorait l'espace; les grands jardins de l'Hospice général s'étendirent. Une ombre verte tomba, du dôme mouvant de l'avenue. Jacques parlait.

— L'alcoolisme, sans doute... Et aussi le surpeuplement des quartiers de l'Est, la fourmillante promiscuité des galetas insalubres, dans cette région moisie par les eaux des ruisselets : Eau de Robec, Saint-Maclou, Saint-Hilaire... Il faudrait jeter bas cette pouillerie, reconstruire!.. Mais ça ne ferait pas rouvrir tous les établissemens que la crise industrielle a fermés, les teintureries, les filatures... Et cela n'augmenterait pas non plus les quelques centimes, le honteux salaire de famine dont vivent des centaines et des centaines de femmes, réduites à la confection à domicile, à tailler et à coudre,... coudre, les pommettes brûlantes, et l'estomac criant...

Le terrible problème, Jacques ne lui voyait, non plus que Pierre, ni complète, ni prompte solution. On ne refait pas, en un jour, des siècles d'égoïsme et d'iniquité. Il faudrait pour que la société, à défaut de l'homme, s'améliorât (car on ne perfectionnerait jamais qu'une minorité, — qu'elle fût la plus nombreuse possible, voilà tout!) il faudrait des siècles encore. Mais où l'avocat se consolait de mots, le savant se confiait, de tout cœur, au développement de la science, aux bienfaits d'une morale tolérante et haute. Consciencieusement il cherchait, dans l'application d'un socialisme raisoné, — dont l'idéal comme la pratique tenait dans ces deux mots : solidarité humaine, — d'humbles, d'utiles secours. Il montra les bâtimens dispersés de l'hospice, dans le profond feuillage :

— En attendant plus de justice sociale, une plus heureuse répartition des forces créatrices et de leur production, voilà bien quelque remède... Mais si faible! Savez-vous ce qu'a dépensé le bureau de bienfaisance, l'an dernier? Plus de quatre cent mille francs, et combien d'infortunes ont été assistées? Un peu plus de sept mille... Et en dépit des milliers de secours médicaux, en dépit de cinq cent mille kilos de pain et de cent vingt mille litres de lait distribués, combien de petites tombes auront été creusées, combien la fosse commune aura-t-elle englouti, avant l'heure!... Ça me fait froid dans le dos, moi, quand j'y pense.

Pierre songeait : Quatre cent mille francs, rien qu'en secours

officiels, et, sans parler de la charité privée, de tout le flot d'or qui par le canal Glosseville, le vaste système des œuvres catholiques, s'en allait se perdre, dans cet abîme toujours ouvert... c'était à décourager la meilleure bonne volonté! C'était trop triste! Mieux valait n'y pas penser. Y penser le moins possible, en tout cas... Depuis que le monde était monde, c'était ainsi. Il y avait, il y aurait toujours l'envers des choses, et l'endroit. Il fallait en prendre son parti, ne pas voir trop morose, si l'on pouvait. L'argent ne parvenait pas à assurer le bonheur de tous. Constatation rigoureuse... Si Letanneur, ou lui Pierre engloutissaient en aumônes ce qu'ils avaient amassé hier, ce que leur apporterait demain, le monde en serait-il moins pauvre? De même s'évaporeraient les milliards d'un Vanderbilt, d'un Rothschild, sou à sou, sans bénéfice... Alors?... Plus il y réfléchissait, moins il voyait de solution... Il se cala aux coussins, résigné.

Quand la voiturette stoppa devant la porte d'Amfreville, le quart de six heures sonnait, à la grosse horloge encastrée au fronton d'un pavillon, dans l'usine. Pierre sautait, d'un bond léger, entrait s'épousseter chez le concierge, tandis que Letanneur, d'une courbe hardie, repartait, s'enfonçait à travers les massifs vers les bâtimens d'exploitation, où il avait affaire. Du lustre redonné au cuir rouge de ses souliers plats, Pierre, d'un regard circulaire, enveloppa la pelouse... Les vieilles dames sous les platanes, bon... Charlotte Trapier et Luisa au banc des sapins, parfait... le tennis en plein mouvement de robes claires, *all right!*... Et, délibérément, il s'en vint au groupe des platanes, pour le baisemain agréable à la majesté des mères... Il posa des lèvres respectueuses sur le front de M^me^ Luguehais-Vaugloy, affectueusement offert, et fit la commission de M^me^ Urtrel. Il n'était pas mauvais que l'on vît l'union intime, la cordiale entente de la famille.

Ce devoir rempli, il s'en fut vers le groupe des sapins. Les jeunes filles l'accueillirent par de familiers bonjours, des rires où sonnait une coquetterie. Il plaisanta, de railleries caressantes, des compagnes de cotillon, salua très bas Charlotte Trapier, avec une politesse détachée M^lle^ Ferro... — Soyons diplomate!... Ah! si les Affaires étrangères ne l'avaient pas dédaigné, jadis!... Luisa lui riait à la dérobée, de tout son visage illuminé, de ses lèvres muettes, de ses regards guetteurs. Digne, mais

rehaussé de cette adoration secrète, il fit mine de ne s'occuper d'abord que de Charlotte.

Il la revoyait pour la première fois de l'été. Mlle Trapier venait de faire un long voyage, en Italie et en Autriche. Souffrante à la fin de l'hiver, elle avait été passer avec sa mère le mois de mars à Bordighera, avril à Florence, puis mai à Vienne, chez des parens. Elle revenait plus forte, frêle toujours, avec un peu de rose aux joues, et, — jugea Pierre, — davantage de chair aux épaules. Ils causèrent des villes étrangères, des particularités de mœurs, de l'obligatoire thème des musées. Elle avait le mot juste, une observation preste qui amusèrent Pierre. Il se sentait d'autant plus en repos, en liberté, qu'absente de Rouen au moment de la tapageuse rupture avec les Josserant, Mlle Trapier devait presque tout ignorer de l'histoire réelle. Et puis, elle n'avait jamais aimé beaucoup Hélène, Pierre le savait, et cette certitude, jointe à l'intuition que par seul instinct de femme elle devait n'être point fâchée de l'échec d'une concurrente, — Charlotte aussi était à marier! — lui donnait une aisance conquérante. Il fut spirituel, empressé. Dans son besoin de plaire, il oublia presque Luisa. Elle en blêmissait, de fureur contenue.

Il s'en aperçut, et aussitôt redoubla d'amabilité pour l'autre. Un peu de jalousie aiguillonne l'amour... Il rattraperait cela, pousserait l'avantage, tout à l'heure... Mais Mme Trapier de loin faisait signe à sa fille. Le moment du départ était venu. Pierre en avertit Charlotte, qui, toute à la distraction de conter ses après-midi de Vienne, s'arrêta, rougissante. Il la raccompagna, vers les platanes... Un clin d'œil rapide lui montra le désappointement de Luisa; elle mordillait un mouchoir de dentelles, en feignant de s'essuyer les lèvres... Une joie méchante transporta son amour-propre. Il l'aimait pourtant, à sa façon.

Mais, sous les platanes, dont les Trapier s'éloignaient, reconduits par l'oncle Jules, une nouvelle venue le retint. C'était Jacqueline Yvelain, qui, de l'autre côté de la pelouse, arrivait à pas lents, côte à côte avec Letanneur et Rose. Mme Luguehais-Vaugloy allait au-devant d'eux, faisait asseoir Rose à sa droite, dans le fauteuil abandonné par Mme Trapier. Elle tapotait le coussin, s'inquiétait :

— Êtes-vous bien, ma mignonne?

Le beau visage la remerciait, d'un chaleureux élan de grati-

tude, aux yeux qui rebrillaient de santé, d'énergie gaie. Pierre s'emparait de Jacqueline. Et sans plus penser le moins du monde, cette fois, à celle qui là-bas, vers le banc lointain, douloureuse, enrageait, il fut de nouveau tout esprit, et tout empressement. Mais ce n'était plus avec la même légèreté banale, la même indifférence foncière. Il s'écoutait moins parler, entendait mieux la voix jeune, la voix sonore qui répondait. Il trouvait au jardin vaste, au soir tombant, une tiédeur plus pénétrante, une gravité plus douce. Il se sentait meilleur, incliné à l'indulgence et à l'attendrissement. Il en oubliait le souci des attitudes élégantes, de la desséchante blague. Il cessait de voir l'encombrante image que l'horizon, perpétuellement, lui renvoyait, le reflet de ce *moi* dont il emplissait ciel et terre. Il apercevait la gracieuse forme qui devant lui respirait, riait, embaumait, le vivant bonheur qu'était Jacqueline... Il n'apercevait pas, en revanche, certain regard furtif, mais satisfait, dont M^me^ Luguehais-Vaugloy par momens les enveloppait tous deux.

Il ne fallut rien moins, pour frapper son attention, qu'un incident assez singulier. Une gouvernante anglaise, celle des petites Glosseville junior, — car la dame de compagnie de M^lle^ Ferro était là, Pierre avait vu son canotier bleu se promener à l'écart, mélancolique, — accourait, avec une rapidité insolite. Elle s'excusa près de M^me^ Luguehais-Vaugloy, dit, avec son accent guttural :

— M^me^ la marquise attend tout de suite M^lle^ Ferro.

On appelait Luisa, qui, surprise, se hâtait, prenait congé. Et aussitôt les conversations reprirent ce bavardage où résonnait l'éternelle duperie des autres et de soi. Les voix vieilles ou jeunes, les voix chantantes ou fatiguées montèrent, toutes petites, dans le resplendissement de la chaude journée finissante, l'immense coulée d'or du soleil oblique.

IV

Trois jours après, Pierre, à l'heure du dîner, se morfondait seul, dans l'étroite salle à manger. La persienne relevée, les fenêtres larges ouvertes laissaient entrer à flots lumière et chaleur, qui faisaient étouffans les murs chocolat, peints en lambris de faux bois, le plafond bas, orné de pâtisseries prétentieuses. Pierre détesta la médiocrité de ce lieu. Le rayonnant décor que

de leur troisième étage ils surplombaient, comme d'une cage à mouches, loin d'ouvrir à ses yeux de reposantes perspectives, ne lui rendait que plus amer d'habiter dans un logis indigne de lui. Les boiseries blanches et dorées de Saint-Aignan s'évoquèrent, la familiale et vaste pièce d'Amfreville même, avec l'entourage du parc seigneurial ou des jardins soignés. Il imaginait là une existence facile, il y respirait l'air chaud du soir, l'odeur des massifs verts et des corbeilles fleuries, — regards clos à l'admirable tableau déroulé devant lui : le fleuve étalant son eau pourpre et dorée, en molle courbe, au pied des coteaux roux, découpés net sur l'azur; le hérissement des mâts, les péniches vertes et noires, la vie marchande du quai; à perte de vue la ville étincelante de vitres, dentelée de clochers et de flèches, fumante des mille hautes cheminées d'usines; et sur tout cela, le poudroiement d'une impalpable clarté, la gloire paisible du jour qui meurt.

Il grommela :

— Maman est en retard... Et Dieu sait quelles nouvelles elle va rapporter!

Il ouvrit un vieux journal, au hasard. Les lignes dansèrent, devant son attention préoccupée. Il suivait, à travers les mots vides de sens, sa pensée... On ne savait rien, que ceci : M. Ferro était mort, cinq jours auparavant, d'une attaque d'apoplexie; on l'avait trouvé renversé, déjà froid, sur une banquette de wagon, entre la Havane et Matanzas. La gouvernante anglaise, en venant chercher Luisa vendredi chez la tante, avait conté ce détail, le seul que donnât la dépêche envoyée de Cuba.... Rien d'autre... Existait-il un testament? Luisa avait-elle été préalablement reconnue?... Tels étaient les deux pôles entre lesquels allaient et venaient les idées de Pierre, comme la paille de fer aux aimans. Le deuil de la pauvre petite, question secondaire. Elle avait si peu vu son père, elle se consolerait vite! Cette mort même, à tout prendre, — si les événemens suivaient le cours désiré, — Pierre n'y voyait pas motif personnel à s'attrister. Au contraire. Il se trouvait débarrassé d'un beau-père qui à la vérité n'eût sans doute pas été bien gênant, mais dont les volontés, — après tout, il eût tenu la bourse, — pouvaient être intempestives... Qu'il se fût marié, par exemple, et que d'autres enfans... Comme cela, au moins, Luisa entrait en possession immédiate de toute la fortune... On ne dépendait plus de per-

sonne... Avantages qui compensaient bien la douleur de la perte... Seulement, voilà... M. Ferro avait-il eu la présence d'esprit de régler à temps, en bon père, ainsi qu'il le devait, l'avenir de sa fille? Quand les testamens n'étaient pas rédigés d'une façon absolument conforme à la loi, quand leur teneur prêtait à équivoque, à discussion... va te promener! Pas de procédure plus embrouillée que celle des héritages. C'était cela, le vrai maquis... Hum! Sa mère tardait bien.

Ils avaient, d'un commun accord, décidé cette démarche. Un petit carton, encadré de noir, reçu le dimanche matin, leur avait notifié qu'en raison du malheur qui mettait en deuil sa famille, Mme la marquise de Glosseville suspendait à cette date même ses réceptions bi-hebdomadaires. Impossible de se présenter, dans la journée, comme Pierre comptait le faire, pour offrir des condoléances. Il n'était pas assez intime, et une telle visite eût compromis, sans résultat appréciable, Mlle Ferro. Mais sa mère pouvait très bien toucher barre à Saint-Aignan, sous prétexte de renseignemens à porter : Mme Urtrel, depuis quelque temps, avait été nommée secrétaire du Petit-Sou des Écoles chrétiennes, dont Mme de Glosseville était une des dames patronnesses, et justement il y avait eu, ce matin, une réunion du Conseil d'administration, à laquelle la marquise avait manqué. Mme Urtrel, une fois dans la place, se rendrait compte, échangerait ses renseignemens, contre d'autres... Qui sait? peut-être pourrait-elle voir Luisa, lui dire la part qu'ils prenaient...

Il sursauta. Une clef tournait dans la serrure, à la porte d'entrée. Mme Urtrel parut. Le visage ne disait rien de bon ni de mauvais. Elle avait très chaud, se tamponnait le front, où la sueur perlait.

— Eh bien? dit Pierre...

— Eh bien... Rien, rien encore. Il faut attendre la lettre du notaire... On a bien demandé, de Saint-Aignan, des détails par dépêche... Mais tu comprends que cette demande, par convenance, s'est bornée à réclamer des éclaircissemens sur l'accident même... sur les mesures prises... La question du testament, les règlemens d'affaires ne se feront que par lettres... Patience!... Il faut attendre.

— Attendre! s'exclama Pierre... Au moins, as-tu pu voir Luisa?... Quelle figure a la marquise?...

— J'ai vu Luisa. La pauvre mignonne fait peine. Elle a des

poches sous les yeux, les paupières rougies... Sa gentille frimousse n'est pas faite pour les larmes!... Elle commence à se reprendre un peu, d'ailleurs... On est parfait pour elle... La marquise, le marquis... D'une bonté, d'un tact!

— Ah! dit Pierre, dont le visage s'éclaira. Alors on la traite...

— Oh! tout à fait en fille reconnue, en grande personne dont le chagrin mérite de tendres consolations, et la situation les meilleurs égards...

— Il n'y a pas de doute, conclut Pierre, elle hérite!

Rasséréné, il prenait le chapeau des mains de sa mère, la conduisait jusqu'à sa chambre, affable. Il se sentait faim. L'horizon, diapré de nues mauves et violettes, s'agrandit, de tout son espoir. En attendant que Mélanie servît, il passa sa joie en caresses sur la chatte; Jouffle dormait, blottie en boule, sur une chaise cannée, — c'était plus frais que les coussins! Elle fit le gros dos, ronronnante, surprise, puis joueuse; elle répondait aux agaceries, ventre à l'air et pattes repliées. Elle écarquillait ses gros yeux ronds, tout en filant son rouet, et son clair regard verdâtre, posé sur Pierre, semblait dire: « Qu'est-ce qu'il a donc? »

Deux semaines passèrent, aux journées lourdes, écrasées de chaleur. Pierre, en dehors des audiences dont il ne se pouvait dispenser, et des tennis du vendredi, moins suivis par cette canicule, ne bougeait pas de l'appartement. Ses heures se consumaient en rêveries, en regrets de ne pouvoir joindre Luisa... Lui écrire? Mais si la lettre était interceptée... et le mot le plus banal, surpris, ne paraîtrait-il pas significatif?... Quelle impatience de demeurer dans cette incertitude odieuse!... Le sentiment que l'attente cesserait bientôt, que dans quatre, trois, deux jours peut-être il serait fixé, loin d'alléger son malaise, l'appesantissait presque... Savoir!... Et si la nouvelle n'était pas celle que les prévisions les plus légitimes lui permettaient d'espérer?... Si M^lle^ Ferro n'avait d'autres droits à ce nom qu'une tolérance d'usage... Si son père était mort intestat... ou si l'on ne retrouvait que de vieux testamens... ou si?... M^me^ Urtrel partageait son angoisse. Retomber à rien, après ce beau rêve!... Quelle lamentable déception!... Non, cette nouvelle blessure, après l'autre, ce n'était pas possible...

Le débat qui tourmentait ces deux âmes se poursuivait,

identique, en d'autres âmes, à Saint-Aignan. Dans les chambres somptueuses de Luisa et de ses cousins, comme dans le bourgeois appartement de Mme Urtrel, les mêmes préoccupations entretenaient, au fond des cœurs, un feu sombre. Il couvait sous la cendre, invisible, prêt à éclater, inattendu. Mais tandis que la marquise et son mari tenaient conseil, envisageant l'éventualité, des plus possibles, où M. Ferro, comme tant d'hommes que la mort surprend, n'aurait point pris ses précautions, Luisa, nature molle et caractère léger, séchait déjà ses pleurs. Sa coquetterie renaissait, s'alarmait de ses traits tirés, de ses yeux rouges. Un conseil d'être jolie lui venait du miroir repris, sans cesse, en main. Elle humectait ses fins mouchoirs de parfums violens, d'eaux réconfortantes, s'en rafraîchissait le visage. Comme une cire malléable, elle se prêtait à l'ordre des choses, aux commandemens du destin. En elle se résignaient la docilité fataliste, l'humeur changeante de sa race... Mort, celui qu'elle avait si peu connu, et tant aimé! Le ranimerait-elle?... Cela, c'était le passé. Un large, libre avenir s'étendait à présent, un ciel sans bornes, resplendissant d'amour et de richesse... Elle eût voulu voir Pierre, puiser dans le désir, la tendresse de ses regards, une force nouvelle, une joie inconnue... Si elle avait souffert, une minute, de ses taquineries l'autre jour, elle n'en gardait qu'une soif plus grande de sa présence, la crainte d'avoir déplu, l'ardente volupté de plaire... Ses cousins ne pourraient trouver mauvais que, libre de sa fortune, sans attaches sur la terre, elle épousât le fiancé de son choix, celui en qui elle sentait la plus sûre passion... Ils étaient si bons pour elle, lui marquaient, dans son chagrin, tant de grave amitié; Guy lui-même, avant de repartir pour Castelnaudary, n'avait pas insisté, maintenant qu'il la savait riche à millions, maîtresse d'elle-même, sur les anciens projets d'union. Elle appréciait cette délicatesse. Elle leur était reconnaissante, à tous, de leur compassion, n'attendait que l'arrivée de la lettre du notaire, pour leur témoigner, avant tout règlement de comptes, — par le don spontané, aux œuvres de la marquise, d'une somme considérable,— son affectueuse gratitude.

La lettre vint enfin, un matin.

Ce fut Mme de Glosseville qui l'ouvrit. Si habituée qu'on la vît à dominer les mouvemens de son âme comme à composer son visage, l'émotion fut si forte que la femme de chambre, en train de ranger, s'en aperçut, demanda, inquiète :

— Madame se trouve mal?

La marquise était debout, très pâle, devant son haut pupitre à écrire. L'enveloppe, hâtivement déchirée, traînait à terre; la lettre tremblait au bout des longs doigts secs. Elle respira un flacon de sels, tendu en hâte, dit d'une voix encore changée, plus ferme déjà :

— Faites prévenir M. le marquis que je désire lui parler tout de suite.

Lorsque la porte fut refermée, et qu'elle se sentit seule, Mme de Glosseville ne put contenir plus longtemps sa joie. Elle se laissa tomber dans un fauteuil, le visage illuminé; et les yeux au ciel, elle remercia le Seigneur. Que de charités nouvelles elle allait pouvoir faire !

Elle ressaisissait, relisait la lettre. Nul doute !... M. Ferro, surpris par le mal foudroyant, n'avait pu mettre ordre à ses affaires... On n'avait retrouvé dans ses papiers qu'un brouillon de testament, remontant à trente ans, et conforme à celui déposé chez le notaire cubain, en 73, après la mort du petit vicomte de Glosseville, fils de la tante Ferro, et son seul héritier... De Luisa, pas un mot... (Et pour cause, elle n'était pas née...) Les sept millions passaient tout entiers aux Glosseville, branche aînée, au marquis, leur chef.

Il entrait précisément, en tenue de cheval, guêtré de jaune, et stick aux doigts. Il s'excusa, il allait partir pour sa ferme d'Houbermont, lorsque, dans la cour... Il s'arrêta net, à l'expression inusitée dont le visage de sa femme était peint. La marquise, de pâle, était devenue pourpre; les joues en feu marquaient seules, dans le visage ramené au calme, blême à sa coutume, et dans le maintien dominé, tout l'intérieur bouleversement... Elle désigna la lettre. Il comprit.

— Vous aviez deviné juste, murmura-t-il.

Et sincèrement, il se réjouit. Pas plus qu'à la marquise, des raisons basses ne dictaient sa joie. Ils étaient si riches déjà que nulle pensée de lucre exclusif, nulle âpre satisfaction d'avarice n'avaient rivé, n'aveuglaient leurs consciences sur cet objectif : sept millions de plus. Cet argent, un jour ou l'autre, par le mariage de Guy, serait rentré dans la fortune familiale... La Providence avait voulu que le retour se fît plus tôt. Que sa sagesse en fût remerciée ! Comme Mme de Glosseville s'était félicitée d'un tel décret, en songeant d'abord à ses pauvres, le mar-

quis s'en loua, comme d'un heureux et juste accroissement de leur antique maison. Il en allait pouvoir rehausser la splendeur. Et la politique qu'il servait, la bonne cause traditionnelle, en recueillerait elle-même quelque fruit.

Ils se souriaient donc, d'un plein accord, sur le fait même Restait la question délicate : Luisa. Pauvre enfant!... Si la volonté de son père était évidente, si le testament unique prouvait l'intention formelle que l'argent passât entier aux héritiers les plus dignes, à la vraie famille, il n'en était pas moins probable que M. Ferro, s'il eût vécu, eût pris, en faveur de sa fille naturelle, telles dispositions qui continuassent à lui faire une vie large, ouatée... Il l'aimait, cette malheureuse, et, s'il n'avait pas jugé bon de la légitimer, de lui transmettre millions et nom, du moins lui eût-il assuré, certainement, quelque douaire... une somme quelconque... un don suffisant...

Ni l'un ni l'autre, dans leurs suppositions, n'allaient jusqu'au bout. Cette hypothèse que, bien que l'accident imprévu eût à jamais rendu mystérieuses la pensée intime, la volonté du père, il convenait néanmoins d'admettre : — qu'aimant sa fille comme il l'avait manifesté de reste, il se réservait peut-être de régulariser la situation de Luisa, de l'instituer sa légataire universelle, — cette inconvenante et folle hypothèse, ils n'eurent même pas besoin de l'écarter. Elle ne leur vint à l'esprit, en effet, ni à l'un, ni à l'autre.

Sans doute, elle leur était venue naguère, et plus d'une fois. Ce n'était pas sur une autre base qu'était même, à vrai dire, fondé le projet du mariage de Luisa et de Guy. Mais, maintenant, voilà que la base fragile s'était effondrée. On se trouvait en présence d'un fait. Ce n'était pas Luisa, c'étaient eux qui héritaient des millions de M. Ferro. M. et M^me^ de Glosseville étaient des esprits positifs. Ils se pliaient, sans discussion, à la réalité, à l'évidence. Elles n'étaient pas ici douloureuses, ni tout à fait imprévues. Aussi bien y étaient-ils accoutumés déjà.

M^me^ de Glosseville, pour rendre l'éloge, avoua :

— Et vous, mon cher ami, vous avez eu un tact divinatoire en conseillant à Guy le silence, ou des phrases qui n'engageaient à rien, lorsque, avant de partir pour Castelnaudary, il a pris congé de Luisa... De la sorte nous n'aurons pas à paraître nous retirer puisque nous ne nous sommes pas avancés... La pauvre enfant est elle-même trop bien élevée, elle a trop de bon sens pour ne

pas comprendre que d'anciens rêves, des projets en l'air ne sont plus de mise, ne cadrent plus avec sa situation actuelle. Elle sera la première à nous approuver, lorsqu'elle sera revenue de son désappointement, car je suis sûre, hélas ! qu'elle ne se doute de rien...

— Je vous laisse, dit le marquis, le pénible devoir de la mettre au courant.

— Je m'en charge...

Ils se turent un moment. Déliés, par leur discrétion récente, et bien plus encore par la force même des choses, de « ces anciens rêves, ces projets en l'air » auxquels il n'avait pas dépendu d'eux que l'avenir donnât corps, ils s'en détournaient, d'un seul mouvement, sans hâte méchante, mais avec une détermination froide, un sens juste de la vie, un dédain des vaines sentimentalités. Ils biffaient, d'un trait, l'erreur commise de bonne foi... Cendre dispersée déjà. Passé mort, que le présent enterrait.

Le marquis, qui, tête basse, fouettait machinalement du stick ses jambières de cuir, releva le front :

— Ne pensez-vous pas qu'il serait digne de nous, conforme aussi aux secrètes pensées de notre généreux cousin, de faire pour la pauvre enfant, — car elle n'est pas responsable devant Dieu du malheur de sa naissance, — ce que son père, sans nul doute, eût fait lui-même, si la mort...

— Certainement, dit M^me^ de Glosseville, avec élan. Fixez vous-même le chiffre !... Et d'abord, si vous partagez ma manière de voir, je compte rassurer de suite cette... notre...

Elle cherchait l'appellation la plus convenable ; elle avait épuisé les qualificatifs pitoyables, failli dire : notre chère cousine... Luisa tout court lui parut mieux.

— Je dirai à Luisa qu'elle se considère toujours comme de la maison. Elle ne cessera pas de trouver, quoi qu'il arrive, une place à notre feu, et à notre table. M. Ferro nous l'avait confiée. Nous la garderons, tant qu'elle voudra...

Le marquis baisa la main de M^me^ de Glosseville.

— On ne connaîtra jamais les ressources de votre cœur !

Puis, se redressant, il proposa, du seuil :

— Que penseriez-vous de cent mille francs ?

Elle répondit :

— C'est la nuance même.

Et tous deux se séparèrent, contens de la vie, et non moins d'eux-mêmes. Il restait à Mme de Glosseville le moins agréable de la tâche : avertir Luisa. Sous la sécheresse apparente de sa conduite, elle cachait une sensibilité mesurée, mais réelle. N'importe, elle n'avait jamais reculé devant l'accomplissement d'un devoir. Elle s'acquitterait de celui-là comme des autres.

Elle sonna, sur-le-champ, fit avertir Mlle Ferro, — on continuerait à l'appeler ainsi, — qu'elle désirait lui parler. Le plus tôt serait le mieux... Trancher dans le vif, c'était encore le meilleur remède. La plaie se cicatriserait plus vite...

Sereine comme la justice, mais maternelle comme la bonté, Mme de Glosseville parla. Luisa, précipitamment accourue, écoutait, haletante. Les mots sonnaient à ses oreilles, comme le bruit de la mer dans une coquille creuse. Accablée, stupide, elle entendait un bourdonnement morne. Ses yeux secs, d'où les larmes, par une affreuse contraction des nerfs, ne pouvaient jaillir, contemplaient les objets familiers, les gestes nobles de la marquise assise droite, dans une ancienne bergère dont le dossier formait dôme. Par une absurde association d'idées, la pauvrette, machinalement, se répétait : Mme de Maintenon, Mme de Maintenon, et ces mots dénués de sens sonnaient en elle comme un glas, sur toute sa pauvre vie écroulée, ses espérances mortes, piétinées. Les détails de la spoliation, et comment de son luxueux, de son doux rêve, elle sortait nue, la générosité de ses cousins lui assurant en revanche, sa vie durant, nourriture et gîte, et l'os à ronger de cent mille francs, — trop pour les fantaisies d'une jeune fille dépensière, et pas assez pour la dot d'une orpheline, hier millionnaire, aujourd'hui ruinée, — elle ne comprit tout cela que plus tard, beaucoup plus tard. La vie quotidienne devait se charger de lui répéter la leçon, de la lui faire entrer de force dans la tête, et dans le cœur, tant et si bien que dans l'un comme dans l'autre, il n'y aurait plus rien bientôt, que cette dure, inéluctable compréhension, rien, plus rien que le vide, en vain rempli par la vie de chaque jour, la leçon amère jusqu'à la nausée.

Ces événemens, qui allaient disperser de fond en comble deux existences, modifier si profondément deux avenirs, sans que nulle trace indicatrice les révélât pourtant aux yeux de la plu part, on les connut vite, à Rouen. Mme de Glosseville s'en expliqua, avec une franchise condescendante. Beaucoup sentirent leur con-

sidération s'en accroître. On loua généralement la libéralité dont elle faisait preuve, la délicate manière dont elle soutenait une parente dans l'infortune. Elle témoignait une largeur d'esprit qu'on apprécia, au taux même de l'héritage : les liens de nature, malgré la non-sanction des lois, étaient sauvegardés par elle ; une telle conduite honorait la marquise. Luisa fut plainte, par quelques-uns. Et le train habituel reprit. Rien au monde n'était changé.

L'après-midi où avait eu lieu la mémorable conversation des deux châtelains, à Saint-Aignan, l'écho, — propagé par une indiscrétion de valet de chambre (Mme de Glosseville renvoyait à Mme Urtrel des pièces concernant le Petit Sou des écoles chrétiennes), — l'inflexible écho avait retenti, morne, dans l'appartement du quai de Paris.

Porte close, — quelle figure allait faire Pierre, en rentrant du Palais ! — Mme Urtrel demeurait abasourdie... Elle avait moins de colère que de plaintive douleur. Ce dernier coup l'atteignait à terre. Elle subissait, meurtrie, le choc pesant. Rien à faire... La chance échue aux Glosseville la frappait, comme d'un éblouissement. Il fallait qu'il en fût ainsi. Ils héritaient, c'était ainsi !... Toute sa révolte, — car enfin, elle était mère, elle souffrait de voir son Pierre encore une fois dépouillé d'une juste espérance, — toute son indignation allaient au mort. Pouvait-on être assez imprudent, assez coupable pour ne pas songer, d'abord, à l'avenir de ceux qu'on aime, qu'on dit aimer !... Cette négligence impardonnable, cette légèreté, imbécile chez tous les hommes, criminelle chez un père, c'était la seule cause de leurs maux ! Elle la maudit, de tout son cœur. Le bruit d'un pas bien connu l'émut, raviva sa souffrance. Pauvre Pierre ! Elle le plaignait, pour ce qu'elle allait être obligée de lui apprendre. Il entra en chantonnant, flaira le drame, et se tut court.

— Du courage ! fit-elle.

— Aïe ! dit-il... Mes pressentimens ne m'avaient pas trompé... Parle, voyons !

Il courbait la tête, sous le couperet. Muet, il considérait une des fleurs du tapis. Il remonta, de la trame usée, aux tapisseries des fauteuils, aux faux Beauvais qui, eux aussi, montraient la corde. Le salon défraîchi, les murs banals l'horripilèrent... Ah ! non, cette guigne !... Et son destin, soudain, lui sembla noir.

— Rien ? soupira-t-il, rien ?... On a volé le testament, c'est sûr, on a substitué des actes !... C'est une infamie, une infamie !...

Sa voix chevrota. Ses yeux se mouillèrent. Mme Urtrel redouta qu'un attendrissement, la trop dure surprise n'abattissent cette tendre nature, si délicate. Elle aussi, elle compatissait à la douleur de Luisa. Elle souffrait dans l'amour de Pierre. Elle répéta :

— Du courage !

Et elle songeait : « Que décidera-t-il ? Que lui conseiller, pour le guider dans sa raison, sans le blesser dans son cœur ? » Mais Pierre, virilement, la regarda :

— Sois tranquille, petite mère ! Du courage, j'en aurai...

Longtemps ils épiloguèrent, sur les incidens divers, les tristes côtés de l'aventure. Ils ressassaient certains regrets, commentaient sans fin telle hypothèse... Mme Urtrel se réjouissait, sans réserve, d'une aussi vaillante résignation. Sans qu'ils s'en rendissent compte, ils conversaient, sur ce sujet qui, une heure plus tôt, leur tenait au profond de l'être, d'une manière presque détachée déjà... à l'imparfait... Ils ne s'arrêtaient pas autrement aux cent mille francs, un fétu, un souffle, moins que rien. Ils ne s'arrêtaient pas davantage au but évanoui, à ce mirage dont leurs désirs la veille se coloraient... Ce mirage, ce mariage, personne n'y pensait plus, n'y penserait plus jamais, qu'une seule personne, une seule... Mais celle-là !...

Celle-là n'était plus, comme le disait naguère Mme Urtrel, qu'une mulâtresse quelconque. Telle elle apparaissait aux yeux désabusés de Pierre. Il avait cessé de la voir à travers les couleurs chatoyantes, à travers la brume irisée, la changeante nuée qui transforme et déforme... Le prisme était dissipé, l'amour avec lui.

Paul et Victor Margueritte.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

MÉMOIRES

DU

COMTE DE RAMBUTEAU

1809-1813 [1]

Au retour de Wagram, Napoléon, suivant le plan commencé par le divorce et voulant donner plus de prestige à la Cour impériale, fit une grande promotion de chambellans, écuyers, dames du palais, dignitaires de toute sorte. J'y fus compris comme chambellan, et mon beau-frère, Adrien de Mesgrigny, comme écuyer cavalcadour. M. de Sémonville, notre parent par alliance, très lié avec M. de Bassano dont il était le compère dans toutes ses affaires publiques et privées, eut plus de part à cette nomination que M. de Talleyrand, malgré toutes ses promesses. Le retour en faveur de M. de Narbonne, les anciennes notes de Caulaincourt et de Joséphine lors de ma présentation en 1806, y contribuèrent aussi. Il y a des momens où tout réussit sans efforts, et d'autres où tout échoue en dépit des meilleures volontés.

Dans le même temps, je paraissais pour la première fois à une réunion politique : c'était à l'assemblée électorale du département, formée par les principaux propriétaires. Je fus très bien accueilli le premier jour; le second, on me témoigna quelque mécontentement. En effet, ma famille, son passé, la piété de ma mère semblaient me vouer au parti légitimiste, bien que mon père n'eût pas émigré et eût toujours blâmé l'émigration. Or,

(1) Ces pages sont extraites des *Memoires du comte de Rambuteau*, publiés par son petit-fils, avec une introduction et des notes de M. Lequin, et qui paraîtront le mois prochain chez l'éditeur Calmann-Lévy.

je me prononçai sans réserve pour l'Empereur. On m'en fit des reproches. — « Que voulez-vous, répondis-je, mon père m'a laissé un habit de velours; ce n'est pas sa faute, s'il est usé. Je prends un habit de drap, celui de mon temps. » Je fus nommé à la presque-unanimité du Collège au moment même où l'Empereur me nommait chambellan, sans que ces circonstances eussent pu influer l'une sur l'autre. Ma charge m'obligeait à partir, et pour longtemps. J'aurais vivement désiré emmener ma jeune femme; mais comment laisser mon père seul, à son âge, après tant de sacrifices faits pour moi, sans parler de dérangemens de fortune qui exigeaient une administration sévère? Adélaïde se dévoua donc à cette tâche avec courage et tendresse. Grâce à elle, les derniers jours de mon père ont été doux, mon devoir rempli, et bien des affaires garanties.

Mes débuts auprès de l'Empereur furent heureux. Le divorce était consommé. Je regrettai cette bonne protectrice qui m'avait souri dans sa prospérité, et dont le fils avait été bon camarade quand nous nous étions rencontrés à Paris dans notre première jeunesse. L'hiver fut très brillant. Quatre ou cinq fois par semaine, l'Empereur venait passer la soirée chez la princesse Pauline. Comme il voulait du mouvement et de la gaieté, je fus du petit nombre des personnes de sa maison choisies pour ces réunions avec Just de Noailles, Marmier, Sainte-Aulaire, Lagrange, etc., ce qui nous mit plus souvent sous ses yeux. Il était alors fort occupé d'une dame d'honneur de la princesse, M^me^ Mathis, fille du sénateur Guinimi, maire d'Alexandrie. C'est dans le temps de ces bals et divertissemens que fut donné le ballet *des échecs* chez M. de Marescalchi, ministre d'Italie. L'Empereur était déguisé en nègre et marchait devant le quadrille en sonnant d'une sorte de trompe. Les deux reines, M^mes^ de Bassano et de Barral, resplendissaient de pierreries. Pour moi, j'étais le cavalier de M^me^ Pellapra, à qui j'avais fait faire un costume de paysanne mâconnaise et dont l'éblouissante beauté attira vite les regards de l'Empereur. Bausset se chargea de tout. Sa fortune partit d'un bal et d'un déguisement, mais son dévouement à Napoléon ne se démentit jamais, même pendant les Cent-Jours.

Peu après eut lieu le mariage de l'Empereur. J'étais de service extraordinaire auprès de lui. Ainsi, j'assistai à sa réception sous l'Arc de triomphe de l'Étoile, figuré en charpente et en toile tel qu'il existe aujourd'hui, et, par une étrange coïnci-

dence, trente ans plus tard, en qualité de préfet de la Seine, j'ai passé sous ce même Arc, qui me rappelait tant de souvenirs, en conduisant ses cendres de Courbevoie aux Invalides. A la chapelle, j'avais été chargé de placer les cardinaux. Trente-quatre sièges étaient préparés; il n'en vint que vingt-neuf; je fis ôter les sièges vides, mais le premier soin de l'Empereur fut de les compter; il m'appela et me demanda s'il ne manquait personne : je dus lui dire le chiffre. Le soir même, les cinq opposans reçurent défense de se présenter devant lui et de porter leurs insignes. On les appela les *cardinaux noirs*.

Il est impossible d'imaginer un plus beau coup d'œil que la grande galerie du Louvre avec sa double rangée de femmes et d'hommes en grand costume, depuis les Tuileries jusqu'à la chapelle aménagée dans le grand salon du Musée. Des loges avaient été dressées tout autour sur trois étages. La beauté rayonnait sous les atours. Chacune des reines et des princesses avait voulu se faire un cortège des plus belles personnes : M^mes^ de Trivulce, de Borroméo, de Lita, de Montecatini, de Garlile Morio, de Papenheim, de Lœwenstein, de Bochals, puis M^mes^ de Rovigo, de Montebello, de Bassano, de Bouillé, Duchâtel, de Périgord, d'Arenberg, de Schwarzenberg, de Reggio, de Castiglione, d'Abrantès, d'Eckmulh, Foy, Legrand, etc. Les princesses étaient charmantes : Pauline, Caroline, Stéphanie, grande-duchesse de Bade, la reine de Westphalie d'une extrême fraîcheur, la reine Hortense si gracieuse et d'une taille si élégante. La vice-reine était fort belle. Toutes les richesses du monde s'empressaient à les parer, comme toutes les gloires de la France à leur sourire. Comment douter de l'effet d'un pareil spectacle sur une jeune femme timide, fraîche sans être jolie, et toute confuse dans ce tourbillon? Marie-Louise, que sa première couche a entièrement déformée, était très bien faite, à son arrivée; elle avait un joli teint et un pied charmant. Sa timidité lui donnait de la grâce, comme si elle demandait d'être rassurée. Elle inspirait tout autour d'elle un mélange de respect et de sympathie, et ces sentimens joints à la toute-puissance lui conciliaient tous les cœurs. Je fus de toutes les fêtes, souvent désigné pour ouvrir les bals, en attendant le commencement de mon service particulier qui prit lieu à un petit voyage à Trianon où l'Empereur conduisait l'Impératrice se reposer d'un commencement de grossesse. C'était en juillet.

Le plus grand bal donné à l'occasion du mariage fut celui de la Garde Impériale à l'École militaire. C'est le seul où l'Empereur nous ait fait porter le costume droit, avec la toque et l'écharpe, sans manteau, tout à fait dans le style de la chevalerie. J'étais du premier quadrille. Une salle immense, mais sans dégagemens, avait été construite à cet effet, et si le même accident eût éclaté qu'à la fête du prince de Schwarzenberg (1), nous eussions presque tous péri. Cette fête en effet fut bien funeste. Heureusement, c'était dans un jardin. De service, ce jour-là, auprès de l'Empereur, et désigné pour la première contredanse, je dansais avec la princesse de Tour et Taxis, sœur de la reine de Prusse, qui épousa dans la suite le prince Esterhazy. Il faisait très chaud. Un coup de vent, précurseur de l'orage, agita la flamme des bougies; le feu prit à une légère tenture. Le grand Dumanoir, un de mes collègues, s'élança sur la banquette pour l'arracher, et il en vint à bout, mais un petit bandeau de soie qui masquait la jonction du plafond et du panneau continua de brûler. La flamme gagna le plafond peint à l'essence de térébenthine. Ce fut comme une traînée de poudre. Le feu, en un clin d'œil, envahit la salle.

Ma place était auprès de l'Empereur. Je fendis la foule pour le rejoindre. Je ne le trouvai point sur son estrade, mais, en montant sur son fauteuil, j'aperçus dans la presse son petit chapeau, dont il s'était coiffé pour se faire reconnaître. Il avait été prendre le bras de l'Impératrice et l'emmenait par la porte du jardin. Heureux de le savoir en sécurité, je pensai au salut de ceux qui m'entouraient. C'étaient, pour la plupart, des princesses étrangères que je parvins à faire sortir par la porte de sûreté qu'on mettait toujours derrière l'Empereur. La pauvre princesse de Layen, à la recherche de sa fille, voulut rentrer par une autre porte et périt (2). Avec l'aide du colonel Jacqueminot et de M. Czernicheff, je relevai le prince Kourakine (3) à moitié brûlé dans son habit d'or et d'argent. Inutile de dire tous les sauvetages. Je restai très calme tant que je fus au milieu du danger, mais une fois dans le jardin, je partageai

(1) L'ambassadeur d'Autriche. — Il habitait dans l'ancien hôtel de Mme de Montesson.

(2) On la retrouva avec un profond sillon creusé autour de la tête par son diadème d'or que le feu avait rougi.

(3) L'ambassadeur de Russie.

l'émoi général. Toutefois j'étais bien aise d'avoir pu me juger dans un grand péril et faire ainsi l'épreuve de moi-même. L'Empereur reconduisit l'Impératrice jusqu'à la place Louis XV, puis revint chez le prince de Schwarzenberg qu'il ne quitta qu'après lui avoir donné de vives marques de son intérêt. Le lendemain, au lever, il me dit un mot obligeant sur ma conduite, laquelle, me dit-il, avait soutenu l'honneur de sa maison. J'ai vu peu de cérémonies plus tristes que les obsèques de la malheureuse princesse de Schwarzenberg (1) à qui son dévouement maternel avait coûté la vie. Elle était dans le jardin, mais affolée à la pensée d'une de ses filles qui dansait à l'intérieur, elle avait voulu rentrer et avait été aussitôt écrasée par un lustre.

Quelques jours après, j'étais de service auprès de l'Empereur, à Trianon. Nous allions à Saint-Cyr. Je me trouvais avec le Grand Maréchal du Palais (2) et l'aide de camp dans la première voiture qui précédait Sa Majesté. Soudain se dresse une femme en noir, jetant les hauts cris, et tendant une pétition qu'elle ne voulait pas donner. Sa douleur, ses larmes et la nouveauté de l'impression me frappèrent plus que mes camarades. En descendant de voiture, les fourriers me remirent les placets. Le Grand Maréchal me dit que si je voulais m'éviter l'ennui du dépouillement, je pouvais envoyer le tout au cabinet de l'Empereur où cela était examiné. Je lui parlai alors de la pauvre femme. — « Ah! me dit-il en souriant, on voit bien que vous êtes un conscrit. Ce zèle de pitié et de sollicitude vous passera avec le temps. Mais je consens à faire à votre place les paiemens au loto de l'Impératrice si vous voulez vous mettre en quête de votre protégée. » Je parvins à la découvrir. Le soir, au coucher de l'Empereur, bien que l'étiquette défendît de lui parler affaires, je lui rendis compte de la pétition : le mari, ancien soldat de l'armée d'Égypte, avait, dans un moment d'ivresse, manqué à son officier, et devait être fusillé à neuf heures, le lendemain. Sa Majesté écouta mon petit rapport avec indulgence, et me répondit : « Si vous y tenez, envoyez un sursis. » Le lendemain, à six heures, on me réveille : le maréchal Moncey demandait à me parler. Je me hâte. Il me dit qu'il veut voir l'Empereur. — « Mais la consigne est formelle ; l'Empereur à cette heure ne reçoit personne ; écrivez-lui, je lui re-

(1) Belle-sœur de l'ambassadeur.
(2) Duroc.

mettrai votre lettre au lever. » Il se fâche, s'emporte, et me traite même légèrement. Je demeure impassible. Alors, il me raconte qu'il vient demander une grâce pour un brave soldat. C'était le condamné ! Je lui dis ma hardiesse de la veille, que j'avais obtenu un sursis, et que je l'avais envoyé au général Hullin. Il me remercie, m'embrasse, et s'en va ravi. Je crois que l'Empereur me sut gré de ma conduite, et surtout de ma politesse envers tout le monde, laquelle n'était pas la vertu première de mes collègues.

Je me souviens d'une autre scène au sujet de Mme de Kéralio, veuve du gouverneur de Brienne au temps où Napoléon y était écolier. Je lui parlai une fois d'elle : « Quand j'aurai un moment à perdre, me répondit-il, vous irez la chercher et vous me l'amènerez. » Nous étions à Saint-Cloud, et, le voyant un jour de bonne humeur, je lui en reparlai et il consentit à la voir. Je courus avec une voiture chercher cette pauvre femme à Auteuil où elle vivait très retirée. Il est impossible d'être plus aimable, plus délicat qu'il ne le fut. Il lui accorda un secours et une pension. Malheureusement, il ajouta : « Vous avez en Rambuteau un bon ami. Adressez-vous à lui si vous avez besoin de moi. » Or, pour mes péchés, elle avait un gendre, et, pendant huit mois, il vint tous les jours, dès sept heures du matin, m'importuner, au point que je dus harceler en sa faveur MM. de Bassano et Mollien. Enfin, ce dernier lui accorda la recette de Mortain qui valait 14 000 francs. Il fut content, et je fus tranquille.

Je devins alors commensal des Tuileries, et choisi tous les trimestres pour le service de Sa Majesté, jusqu'en 1813. Je fus d'abord charmé de cette existence fort distinguée par tout ce qui approchait l'Empereur, ministres, princes, princesses, maréchaux, ambassadeurs, grands officiers, toute une cour à l'affût des regards du maître, et prompte à flairer jusqu'à la plus légère apparence de faveur. Rien ne me plaisait plus que de suivre l'Empereur au Conseil d'État, deux fois par semaine. Souvent même je prenais le tour de celui de mes collègues de service, tant j'y trouvais d'attrait, et l'on me cédait d'autant plus volontiers la place que les séances duraient parfois jusqu'à sept ou huit heures du soir. Le colonel général se dispensait presque toujours d'y assister, tandis que l'habitude de m'y voir était si grande que ces messieurs du Conseil se faisaient un plaisir de me raconter la discussion, quand, pour un motif accidentel, je n'avais

pas été là. C'était une grande école de gouvernement à laquelle je dois ce que j'ai pu valoir depuis. J'y ai appris à entrer dans l'esprit des affaires, à chercher dans toute mesure l'étroite connexion du principe et des effets, et à ne rien instituer sans cette sûre méthode que j'entendis un jour magistralement formuler par Cambacérès devant le conseil de l'Université. M. X..., homme de savoir et de bonnes lettres avait voulu faire de l'éloquence. L'Empereur, qui n'aimait pas les phrases le laissa aller quelque temps, puis, fit signe à l'Archi-Chancelier de lui répondre : « Monsieur, dit Cambacérès, nous ne sommes point ici à l'Académie; nous ne sommes que des gens d'affaires et ne devons jamais examiner les questions isolément, mais en considération du but général de notre œuvre, c'est-à-dire du gouvernement que nous servons. Chacun de nos actes est un anneau d'une grande chaîne, qui doit se souder à celui qui précède et à celui qui suit. Le reste est du temps perdu. »

L'intérêt de ces séances, au cours desquelles l'Empereur prenait fréquemment la parole, se prolongeait dans les entretiens du soir où d'ordinaire il admettait le service, et où, la plupart du temps, il causait devant nous, quelquefois avec nous. Il nous jugeait bien; il avait vite deviné, pour ma part, la sincérité de mon dévouement : aussi fus-je désigné du voyage de Fontainebleau. Mais il y avait alors un an que je vivais loin de ma femme et de mon père, sauf une huitaine de jours, obtenus après les fêtes du mariage; je demandai donc un congé de six semaines : Dieu sait ma joie de revoir les miens! A mon retour, je trouvai ma sœur en grand crédit : son mari venait d'être envoyé à Vienne annoncer la grossesse de l'Impératrice, et elle-même d'être adjointe à M^me^ de Montesquiou (1). L'Empereur l'avait beaucoup remarquée, mais, sage et discrète, elle avait su résister à ses avances sans blesser son amour-propre. Il l'en récompensa par un intérêt affectueux qui ne s'est jamais démenti.

L'hiver de 1811 fut très brillant. Je fis partie des quadrilles de la reine Hortense et de la princesse Pauline, sans quitter l'Empereur que je suivais partout. Un soir qu'il devait aller au bal chez la reine de Hollande, il fit partir l'Impératrice la première parce qu'il était retenu au travail. A onze heures, il ouvre la porte de son cabinet et me dit : « Rambuteau, vous avez votre

(1) Nommée gouvernante du futur Roi de Rome.

voiture? — Oui, Sire! — Alors, vous allez me conduire. » Heureusement, ma voiture était très convenable ainsi que mes gens, et je n'en fus pas peu fier.

J'étais de service la nuit du 20 mars où les douleurs prirent à l'Impératrice. Toute la Cour était réunie; on servait à de petites tables. Je vois encore le cardinal Maury attablé avec le Grand Juge (1), duc de Massa, faisant tous deux fête à une poularde au riz, et plus attentifs au chambertin qu'au bourdon de Notre-Dame. Vers deux heures, la figure assez triste du Grand Maréchal nous donna des inquiétudes qu'il ne chercha point à dissiper. C'est à ce moment que l'Empereur rassura Dubois et lui dit : « Sauvez la mère, c'est votre devoir, et agissez délibérément comme avec la femme d'un épicier de la rue Saint-Denis. » Las de craindre et d'attendre, nous nous étions tous couchés à terre sur les tapis, quand tout d'un coup la porte s'ouvre et l'Empereur se précipite en nous criant ; « Deux cents coups de canon! » C'était l'annonce du grand événement! On eût entendu nos cœurs battre. Un instant après, M^me^ de Montesquiou sortit en tenant dans ses bras le roi de Rome qui nous fut montré à tous. Nous pûmes alors prendre quelque repos, mais bien court, car presque aussitôt le Grand Maréchal m'envoya prévenir que j'étais désigné pour porter la nouvelle au roi de Westphalie. Nicolaï fut à Vienne, Labriffe à Naples, de France à Madrid, et Monnier à Carlsruhe.

Je reçus la lettre de l'Empereur à quatre heures du matin avec quelques instructions de M. de Bassano ainsi qu'une recommandation pour M. Siméon, ministre de la Justice à Cassel et ami de mon beau-père. J'allai comme le vent dans un briska attelé à quatre chevaux avec un courrier en avant. En quarante-huit heures j'étais à Mayence, et en soixante-dix à Cassel. Je fus logé au palais, et traité avec une rare distinction. Jamais je n'ai vu plus charmant parterre de jolies femmes que le cortège de la Reine, ni plus de luxe que dans la maison du Roi. Les uniformes étaient plus brodés d'or que les nôtres d'argent. Je comptai quatre-vingt-douze voitures dans les remises, plus de deux cents chevaux, et partout une incroyable magnificence toujours en éveil. Ainsi, à la grande fête donnée en l'honneur de ma mission, je ne distinguai qu'une jolie personne parmi les dames de

(1) Régnier, ministre de la Justice.

la ville : le lendemain elle était dame du palais! Je fus non moins frappé du château gothique de Lowenbourg, qui a gardé jusqu'à la vie du moyen âge. Pour compléter l'illusion, les gardiens, ainsi que le concierge et toute sa famille, y sont costumés comme au xv^e^ siècle. Le Grand Maréchal m'y donna un déjeuner où nous fûmes servis par les filles du concierge comme au temps de la reine Berthe.

Je fus également invité par le Roi à un très beau déjeuner avec toute sa Cour. Plusieurs fois il me retint à causer dans son cabinet de sa situation personnelle et de la politique de l'Empereur. Je n'ignorais pas ses velléités d'indépendance, et, un jour qu'il m'avait parlé avec humeur de la conduite des généraux français, je lui dis : « Sire, quelque couronne que la volonté de votre illustre frère place sur votre front, le plus beau titre de Votre Majesté sera toujours, aux yeux de l'Europe comme de la postérité, d'être le frère d'un grand homme. Tant que vous consentirez à rester l'instrument de ses desseins, nos maréchaux s'inclineront devant vous; mais, si vous voulez par intérêt personnel ou politique contredire ses projets, nos simples capitaines se croiront relevés de leur obéissance. » Ma hardiesse ne fut pas trop mal acceptée, et je partis satisfait de ses bontés avec son petit ordre en diamans et son portrait sur une fort belle boîte que la nécessité me fit vendre plus tard. Toutefois, j'étais moins édifié de son entourage. Comme partout, il y avait là, dans les grandes fonctions civiles et militaires, des hommes considérables du pays, plus ou moins ralliés à sa couronne; puis, des Français qui avaient accompagné le Roi, parmi lesquels, les uns, comme le général Eblé, M. Siméon, M. et M^me^ d'Esterno, faisaient honneur au nom français, les autres ne cherchaient qu'une occasion de fortune et d'avancement.

J'avais adressé à M. Siméon quelques questions sur la solidité du gouvernement. « Vous verrez, me répondit-il, et vous jugerez vous-même. » Pour cela, il m'invita à un grand dîner avec une partie du corps diplomatique, tous les ministres, le général M..., grand écuyer et ministre de la Guerre par intérim en remplacement du général Eblé revenu en France, et diverses notabilités. Chacun parla avec une extrême liberté. Le général M... me dit : « Vous retournez à Paris, vous êtes bien heureux, Que ne puis-je en faire autant! Ce damné pays doit me procurer cinquante mille francs de rentes pour tout l'ennui qu'il me

cause : quand je les aurai en poche, qu'il aille au diable, je n'en ai nul souci ! » M. Siméon me serra la main en me montrant les grands seigneurs du pays qui écoutaient ce langage : « Voilà ! me dit-il ; si je vous avais prévenu, vous auriez refusé de me croire ! » Effectivement, je rendis compte de tout cela à l'Empereur, et ce fut l'origine de la disgrâce du général lorsqu'il accompagna le Roi à Paris pour le baptême.

Je revins charmé de reprendre mon service, et je ne l'interrompis qu'une semaine pour aller, avec M. de Narbonne, voir ma femme et mon père que je trouvai baissé, mais sans inspirer d'inquiétudes prochaines ; autrement rien ne m'eût décidé à le quitter. Nous fîmes le voyage en trente-six heures, à l'aller comme au retour. Puis eut lieu le baptême. J'étais de jour auprès de l'Empereur. Quand il prit son fils dans ses bras pour le montrer au peuple, chacun disait : « Les propriétaires ont gagné leur procès ! » et, sous ces mêmes voûtes où, neuf années plus tôt, il avait restauré le culte, où, deux années après, il avait reçu l'onction sainte, tous croyaient aux promesses de l'avenir. Moi aussi je me rappelais ces augustes cérémonies auxquelles j'avais assisté, comme je devais assister à tant d'autres, toutes aussi éphémères. Les fêtes du baptême furent aussi belles que celles du mariage, celle surtout de la princesse Pauline et celle du parc de Saint-Cloud. Ensuite, nous partîmes pour Rambouillet où la Cour passa quelques jours afin de se préparer au voyage de Cherbourg.

J'étais seul de service auprès de Sa Majesté, avec le général comte de Lobau comme aide de camp. C'est de cette époque que date notre amitié. Nous avons passé trois ans ensemble. Il était froid, sec, mais bon, et nous n'avons jamais eu la moindre difficulté. MM. de Courtemer et de Beauvau étaient avec l'Impératrice ainsi que M^mes^ de Montebello, Aldobrandini, de Périgord, de Beauvau, de Canouville ; puis MM. de Saint-Aignan, de Mesgrigny, d'Oudenarde comme écuyers, enfin le prince de Beauharnais, le prince Aldobrandini, le général de Nansouty. Nous fîmes soixante lieues pour arriver à Caen le même jour. Il avait été question de loger à Courtemer, qui est un beau château ; mais mon pauvre cousin Courtemer, craignant l'embarras ou les dégâts, mit plus de soin à esquiver cette faveur que d'autres à l'obtenir. Il assura au Grand Maréchal que le château de Lillers à Tubeuf serait plus commode ; or, quand nous y arrivâmes, il

n'y avait pas moyen de loger la moitié de la suite; il fallut donc pousser jusqu'à Caen, et Courtemer perdit ainsi tout le bénéfice du voyage qui eût dû sûrement lui échoir en sa qualité de personnage normand. Plus habile fut M. de Mathaud qui s'était mis à la tête de la garde d'honneur de Caen, et qui reçut la clef de chambellan peu après.

A Séez, l'Empereur accueillit très mal l'évêque et alla jusqu'à lui dire : « Vos mains sont encore rouges du sang de la guerre civile ! » Le pauvre homme perdit la tête au point de ne pas pouvoir balbutier un mot. Sa Majesté, alors, m'ordonna de mander les grands vicaires pour le lendemain. Lorsque je les annonçai, Lobau me prit à part et me dit : « Monsieur, vous répondez sur votre tête de l'Empereur. Moi, je n'ai rien à voir ici du lever au coucher, mais je ne me fie pas à ces robes noires; veillez-y. » Je lui répondis que j'avais prié le général Guyot, colonel des chasseurs, de se tenir à portée, et que je resterais à l'audience. Cela ne me paraissait pas bien dangereux; néanmoins, je fus fort aise quand ils se furent retirés.

A Caen, je revis ma jolie danseuse du ballet *des échecs*, M^me^ Pellapra. J'étais chargé du détail des présentations. Le préfet, M. Meschin, m'exprima son désir que quelques-uns des notables de la ville, MM. de Tilly, Blaru, de Séran père et fils et autres fussent reçus par Sa Majesté. Il ne me laissa pas ignorer que M. de Séran fils avait été aide de camp du duc d'Enghien. Je pris les ordres de l'Empereur qui me répondit : « Je recevrai ces messieurs, mais M. de Séran père étant le chef de sa famille, il me suffira de le voir. » Il le fit avec tant de bonté, de grâce et même de séduction qu'ils se retirèrent tous enchantés.

A Cherbourg, l'Empereur, pour se rendre compte des travaux, voulut descendre au fond du port, et j'entends encore l'amiral Decrès lui dire en souriant : « Sire, vous avez quarante pieds d'eau sur la tête ! » L'œuvre est en effet gigantesque; toutes les parois du grand bassin sont taillées à pic dans le roc vif. Un canot nous conduisit à la batterie placée sur la digue; la mer était assez houleuse; l'Empereur n'ayant pas le pied marin s'appuyait au collet de mon uniforme et, comme il bruinait un peu, il prit un parapluie des mains d'un page en me disant d'abriter l'Impératrice. Je parvins tant bien que mal à garder mon équilibre, mais j'avoue que je fus bien aise d'aborder à la jetée où nous fûmes reçus par une décharge de douze cents pièces de

canon. Nous visitâmes plusieurs vaisseaux de ligne, notamment l'*Orient* où l'on tira une salve pendant que Leurs Majestés se trouvaient dans l'entrepont, ce qui impressionna vivement toutes les dames. Elles le furent bien davantage quand le canot impérial passa sous le vent des batteries, à courte portée.

Le voyage n'offrit du reste aucun incident. Entre Cherbourg et Querqueville, nous vîmes une femme en deuil, à genoux avec ses deux enfans sur le bord de la route, et tendant une pétition à laquelle était épinglée une croix de la Légion d'honneur: c'était la veuve d'un brave officier que l'Empereur avait connu en Égypte. Je lui remis quarante napoléons; elle reçut ensuite une pension, et ses fils furent admis dans un lycée. J'avais toujours un ou bien deux rouleaux d'or à distribuer; quand ils étaient épuisés, je donnais ma note à Méneval qui les remplaçait. J'avais en outre un sac rempli de bagues, épingles, tabatières pour laisser des souvenirs de la gratitude impériale partout où nous recevions l'hospitalité.

A Saint-Cloud, une triste nouvelle m'attendait: je venais de perdre mon père. Ce digne vieillard s'était éteint dans les bras de ma femme, avec autant de sérénité qu'il avait vécu. « Ce n'est pas la mort, qui m'inquiète, nous disait-il souvent. c'est la première couchée! » Il avait la foi sincère, l'aimable tolérance, la bonté souriante des belles âmes, et il avait vieilli comme ces vins généreux qui se dépouillent sans rien perdre de leur force ni de leur parfum. J'ai dit sa tendresse pour moi. Je veux la redire: ma jeunesse lui doit trop pour jamais l'oublier. Comme ce temps est loin, mais combien chers et émus sont toujours mes souvenirs! Je me vois encore à Paris dans cette vie légère sinon dissipée que je menais avant mon mariage et que je devais à son indulgente générosité ; je lui écrivais trois fois par semaine; j'accourais à son premier appel; je ne manquais jamais de venir lui donner le bras à la procession de la Fête-Dieu de son village, et je passais tous les ans auprès de lui cinq ou six mois d'une existence douce et reposée, vie innocente où l'on répare tête, santé, fortune et cœur. Je travaillais une partie de la matinée; l'après-midi nous nous promenions dans nos grands bois; puis je faisais son piquet, et le soir à neuf heures sonnantes, j'allais veiller dans la bibliothèque. Il me comblait d'attentions. Bien qu'il observât strictement les jours maigres, il insistait pour que j'eusse une bonne poularde ou des

perdreaux, sous prétexte que Paris m'avait débilité. Il fut aussi bon, aussi attentionné pour ma femme, sa fille d'adoption, qui nous remplaçait près de lui. Il avait compris que son grand sens sauverait notre fortune, tandis que son père assurerait ma carrière auprès de l'Empereur. Il mourut dans l'espérance qu'elle allait me donner un fils que Sa Majesté eût tenu sur les fonts, que son grand-père de Narbonne eût adopté, et qui eût été élevé sous les yeux de ma sœur avec le Roi de Rome. Six semaines après, elle accoucha d'une fille. Que de rêves évanouis ! mais depuis, combien d'autres se sont évanouis encore !

A peine me laissa-t-on le temps de pleurer mon père : je fus bientôt rappelé pour être du voyage de Compiègne avec mon beau-père que, depuis cinq ou six mois, il était question d'attacher de plus près à l'Empereur. La cour de Vienne le réclamait avec insistance pour ambassadeur depuis son entretien avec l'empereur d'Autriche au sujet du mariage, mais Napoléon et surtout M. de Bassano tenant à M. Otto, on voulut le dédommager par une haute situation. On songea à le faire Grand Maître de la maison de l'Impératrice ; Duroc le désignait ; l'expérience, disait-il, avait démontré combien M. de Beauharnais, chevalier d'honneur, et le prince Aldobrandini, premier écuyer, étaient peu capables de ces délicates fonctions. On pouvait en dire autant de la duchesse de Montebello, qui ne pensait qu'à jouir de son intérieur et de ses relations privées, sans cesser toutefois d'être fort jalouse de la confiance de l'Impératrice et de son crédit personnel. Tous ces choix avaient été faits par l'Empereur dans le but de ne rencontrer ni une objection, ni une apparence de volonté autour de sa femme ; mais, après s'être bien assuré de leur parfaite obéissance, il avait reconnu leur non moins parfaite incapacité. Duroc de son côté ne trouvait personne sur qui se reposer, en son absence, de la direction de la Maison Impériale, et surtout de la conduite de l'Impératrice que l'Empereur, dans ses longues et lointaines campagnes, ne pouvait plus diriger comme il l'avait fait depuis son mariage.

Il est certain que l'influence que M. de Narbonne n'eût pas manqué de prendre sur l'Impératrice se serait marquée dans les destinées de la France. La Providence ne l'a pas permis, malgré le désir de Napoléon, les conseils de Duroc et l'agrément du prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche. L'entourage de Marie-Louise s'était ligué pour écarter celui en qui cha-

cun voulait voir non pas un sage tuteur de Sa Majesté, mais un chef et un rival dangereux. On décida Marie-Louise à braver sa timidité pour aller se jeter aux pieds de son mari et le supplier de lui épargner ce chagrin. Vainement il insista avec une affectueuse confiance; il ne voulut pas la contraindre. Il fit alors appeler M. de Narbonne et lui dit : « Puisque l'Impératrice ne veut pas de vous, je vous prends pour moi; nous ne nous en trouverons pas plus mal, ni l'un ni l'autre; tant pis pour elle si elle n'a pas su vous apprécier. » Puis il lui proposa d'être un de ses aides de camp en attendant qu'il pût disposer d'une grande charge, et il ajouta : — « Narbonne, vous n'avez pas de fortune ? — Non, Sire, je n'ai que des dettes. — Eh bien ! je vous donne deux cent mille francs pour les payer. » Avant de le congédier, il lui parla de son passé, de sa famille, de la duchesse sa mère : — « Elle ne m'aime point, n'est-ce pas? » Mon beau-père avait la repartie heureuse. — « Non, Sire, répondit-il, elle n'en est encore qu'à l'admiration (1). »

Pendant le voyage de Compiègne, je fus chargé d'une modification dans l'étiquette. L'Empereur me dit un matin à son lever : « Personne ne doit être égalé à l'Impératrice; dorénavant, vous ferez disparaître tous les fauteuils, hormis le sien et le mien. » Comme les reines d'Espagne, de Naples, de Hollande et la princesse Pauline étaient du voyage, je témoignai quelque incertitude. « Faites, me dit-il : M^me^ de Rambuteau et M^me^ la reine de Naples, c'est la même chose. » Toutefois, sur mon observation qu'on pourrait au moins marquer quelque nuance, car les dames du palais étaient parfois obligées de se contenter de plians et de banquettes, il consentit à ce que des chaises fussent réservées pour les princesses. Je courus leur faire part de ces ordres et m'excuser à l'avance de leur exécution. Le soir, les reines d'Espagne et de Hollande se placèrent sur leurs chaises sans paraître y prendre garde. La reine de Naples me dit brusquement : « Monsieur, où est donc ma place ? » Je la lui montrai en ajoutant : « *Ordre de l'Empereur!* » Elle me fit la grimace tout le reste du voyage. — Je fus aussi chargé des spectacles,

(1) Cet art délicat de louer, ce franc parler aiguisé de politesse et de respect était mort avec le XVIII^e^ siècle. L'ancienne société en avait emporté le secret; il ne restait plus que la flagornerie. C'est ce qui faisait dire à Napoléon : « *On flatte trop autour de moi, j'en suis excédé. Le croiriez-vous? Pour n'être pas flatté, même au bivouac, il m'a fallu prendre comme aide de camp un courtisan homme d'esprit de la vieille Cour!* »

et un soir que Mme Festa refusait de chanter, après avoir essuyé patiemment sa mauvaise humeur et voyant mes instances inutiles : « Madame, lui dis-je, on ne désobéit pas à l'Empereur ou l'on va coucher en prison. Je serais au désespoir de vous y conduire, ne pouvant vous tenir compagnie. » Elle rit et chanta comme un ange.

Napoléon vivait fort retiré. Sauf les jeudis et dimanches où il y avait des réunions, il travaillait toute la journée. A cinq heures, il faisait régulièrement une promenade en calèche. De temps à autre, il criait : « à droite, » « à gauche, » et les postillons tournaient aussitôt dans des chemins souvent impraticables. Parfois, il partait à sept heures du matin pour Rueil ou Courbevoie; il passait deux ou trois heures à choisir lui-même des sous-officiers dans la Garde pour les envoyer en Espagne. D'habitude, il quittait son épée qu'il me remettait, et je le suivais dans les rangs. Il interrogeait aussi bien le soldat que le capitaine, et faisait prendre note de ses décisions.

Toutes les semaines, le Conseil d'État tenait une ou deux séances dans la grande salle qui, depuis, a servi de billard. Il y avait au plafond un beau tableau de Proud'hon, *La Sagesse ramenant la Vérité*, qui donnait des distractions à ces messieurs, et, sur la cheminée un portrait de Bonaparte passant le Saint-Bernard sur un cheval pie. Ce n'était point une fantaisie de l'artiste, car ce cheval vivait encore dans une des sections du parc, et deux ou trois fois pendant l'été, l'Empereur allait le flatter et lui donner du pain. C'est dans ce local que j'assistai un jour à une grande discussion sur la garde nationale et l'organisation des cohortes. M. Malouet prétendait qu'il n'y avait là qu'une conscription déguisée. L'Empereur se fâcha : « Vous croyez, monsieur, que je veux finasser, dissimuler mes projets, mes actions, et imposer au pays des sacrifices inconnus ! Détrompez-vous; je connais mieux la France et je lui rends justice. Si jamais la fortune devait me trahir, si jamais surgissaient des critiques, loin de cacher mes pertes, loin de réduire mes demandes, j'irais jusqu'à les exagérer. La France n'hésiterait pas à me donner son dernier homme et son dernier écu. » Tout le vingt-neuvième bulletin de l'année suivante était dans ces mots fatidiques. Une autre fois qu'il s'agissait aussi de la garde nationale, et que la discussion commencée à trois heures continuait encore à sept, sans qu'il y eût pris grand'part, il s'écria tout à

coup : « Messieurs, la garde nationale, c'est la providence des boutiques ! c'est en armant la canaille qu'on fait les révolutions ; c'est en armant la propriété qu'on les prévient. Quand vous voudrez faire une bonne loi, ayez toujours cela présent à l'esprit. »

Je me souviens également d'une séance où il était question de la noblesse qu'il avait créée. Il parla longuement : « En révolution, on ne détruit que ce qu'on remplace ; ce qu'on supprime sans le remplacer n'est pas détruit pour autant. En abolissant les titres et les privilèges, vous avez cru avoir fait beaucoup, et vous avez seulement grandi les noms historiques sans rien mettre à la place. Qu'importe à un Montmorency, un La Rochefoucauld d'être comte, duc ou marquis ? Leur nom leur suffit. Mais un titre leur donne un égal. Aussi, quand j'ai titré mes maréchaux ; quand je les ai anoblis du nom de leurs victoires ; quand j'ai récompensé tous les brillans services, toutes les illustrations ; quand j'ai donné aux grandes familles une noblesse nouvelle pour les attacher à ma personne sans leur rendre celle qu'elles avaient autrefois, afin de leur bien montrer que, sous moi, il n'y avait qu'une même source, qu'une seule origine ; quand, fidèle à l'égalité dont on est si fier en France, tandis que la liberté est une affaire de caprice, fidèle, dis-je, à l'égalité non qui abaisse mais qui élève, j'ai permis à chacun d'arriver à tout, de partout, sans pouvoir dire à celui qui vient derrière « *Tu ne monteras pas plus haut !* » j'ai fait une chose populaire parce qu'elle consacrait l'égalité du départ : talent, courage et fortune décident du reste. »

Toutes ces séances, et bien d'autres restées dans ma mémoire, témoignent combien Napoléon avait la fibre du peuple, à quel point il connaissait la nation et quel parti il savait en tirer. Souvent il répétait qu'il avait une grande mission, celle d'opérer la transition entre le passé et l'avenir. « Je n'ai détrôné personne, disait-il, j'ai trouvé la couronne dans la boue et je lui ai rendu son éclat en la plaçant sur ma tête. » Il aimait à repasser par la pensée ses diverses destinées. « J'ai fait, nous disait-il un soir, la plus grande fortune que puisse mentionner l'histoire. Eh bien, pour laisser le trône à mes enfans, il faut que j'aie été le maître de toutes les capitales de l'Europe ! »

Je ne saurais rapporter tous ses mots, tous ses entretiens qui me reviennent par bouffées. Une fois, toujours au Conseil d'État, où l'on discutait des règlemens pour l'Université, il dit : « C'est

un grand moyen de gouvernement que les préjugés, et on en a beaucoup trop détruit; je voudrais bien pouvoir en créer quelques-uns : c'est la monnaie de plus d'une vertu. Quel malheur que toute corporation religieuse soit dépendante d'un souverain spirituel étranger! S'il pouvait en être autrement, dès demain je remettrais à des Congrégations toute l'éducation de la France. Jamais vous ne trouverez dans l'Université autant de traditions, d'esprit de corps, de zèle, de dévouement, de bienveillance à si bon marché! »

Je me rappelle aussi la sortie foudroyante qu'il fit un jour à Portalis. J'avais remarqué qu'en se rendant à la séance, il avait l'air préoccupé et mécontent. A peine assis, il éclata : » Que penseriez-vous, messieurs, d'un homme qui, investi de la confiance de son maître, appelé dans ses conseils pour l'éclairer, lui soumettre en chaque chose ses doutes et ses objections, ferait cause commune avec ses ennemis, recevrait la confidence de trames coupables, deviendrait le dépositaire des projets les plus graves d'un souverain étranger, et leur donnerait l'appui non seulement de son silence, mais encore de son concours? M. Portalis, c'est vous que je dénonce à vos collègues : répondez! Avez-vous connaissance du bref du Pape qui excommunie l'Empereur? lui avez-vous donné créance? l'avez-vous colporté au lieu d'en garder le secret? Ces messieurs seront vos juges! » Portalis resta atterré; à peine put-il balbutier quelques excuses et protester de ses bonnes intentions; tout le Conseil était interdit. L'Empereur ajouta : « Retirez-vous, monsieur, vous êtes indigne de ma confiance; votre excellent père est bien heureux d'être mort; votre conduite l'aurait tué, et c'est encore sa mémoire qui vous protège contre ma juste colère. »

Toutes les séances n'étaient pas si tragiques. Quand la réglementation des polders de la Belgique et de la Hollande vint en question, on discuta plus de trois heures sans parvenir à déterminer la participation de l'État, les cotisations, les attributions des conseils de surveillance, etc., car il s'agissait d'intérêts financiers considérables, et le Trésor pouvait être fortement engagé. Plusieurs fois l'Empereur s'était penché vers Cambacérès qui, avec son admirable sang-froid, lui répondait : « Que voulez-vous? Ils n'ont pas le sens commun! » A la fin, Napoléon lui dit : « N'avez-vous pas parmi vos jeunes gens quelqu'un qui ait été sur les lieux et qui connaisse bien l'affaire? — Oui, Sire,

il y a le petit Maillard que voici. » L'Empereur lui dit : « Monsieur Maillard, levez-vous, » et avec sa précision habituelle, il lui posa une série de questions sur les origines de l'exploitation, les travaux, les usages, les règlemens successifs, etc. Maillard, un peu embarrassé au début, reprit bientôt son assurance, répondit à tout modestement, fit toucher du doigt les dangers des mesures projetées, montra les avantages des pratiques anciennes et le moyen de les concilier avec notre système administratif, si bien qu'il eut un plein succès. L'Empereur le félicita, et, le lendemain, le nomma maître des requêtes en service ordinaire, ce qui était alors une fortune. Jamais on n'a su comme lui distinguer le mérite et mettre la main sur des hommes.

Il parlait en général froidement, avec quelque chose de brusque, toujours d'une manière expressive; mais, parfois, il s'échauffait et atteignait à la grandeur. Jamais je ne l'ai plus admiré que dans une délibération à l'effet de déterminer la situation des Français autorisés à servir à l'étranger. Il dit que nul ne pouvait rompre irrévocablement avec sa patrie; que les souvenirs, les parentés, la langue, les communautés de toutes sortes qui constituent l'indigénat ne permettaient ni à eux-mêmes ni au pays de briser le lien initial; qu'il fallait donc le maintenir et le consacrer soit par le droit de rappel, soit par des peines sévères au cas où la guerre éclaterait entre les États; et qu'enfin ces principes obligatoires de nationalité s'étendaient jusqu'aux princes montés sur des trônes qui, en dépit de leur couronne, demeuraient aux yeux de la France des citoyens français.

Dans nos rapports avec l'Empereur, la consigne était inflexible. Ainsi, pendant le séjour à Saint-Cloud, l'Impératrice qui s'ennuyait souvent et qui l'importunait parfois dans son travail, vint un jour au salon de service où je me trouvais seul avec le maréchal Bessières et me pria de l'annoncer. Je le fis; l'Empereur la reçut aussitôt. Mais, le soir, il me dit : « Il n'est pas convenable que l'Impératrice arrive chez moi par votre salon. Si elle se présentait de nouveau, je vous défends de l'introduire. » Il ne faisait d'exception pour personne, pas même pour lui. J'avais reçu du ministre de la Guerre l'ordre de faire entrer les aides de camp de Masséna, qui commandait alors l'expédition de Portugal, et tous apportaient de mauvaises nouvelles, positions évacuées, marches en retraite... Au quatrième ou cinquième, il s'emporta, et, s'en prenant à moi, il me demanda de quoi je me

mêlais d'introduire des estafettes, si j'étais ministre de la Guerre, que j'oubliais mon devoir, et que ce n'étaient pas mes fonctions mais celles de l'aide de camp; puis, il appela brusquement le général comte de Lobau. Celui-ci l'écouta tranquillement et répondit avec un calme parfait : « Sire, je ne connais que la consigne : du lever au coucher, tout regarde le chambellan; du coucher au lever, tout regarde l'aide de camp. Changez vos ordres, sinon, il peut en arriver cinquante, je n'en annoncerai pas un : c'est l'affaire de Rambuteau. Maintenant, comme Votre Majesté m'a donné du travail, je retourne à mes occupations. » L'Empereur ne dit mot. Cinq ou six fois dans la journée, je fus dans son cabinet pour la besogne courante, et non sans être rabroué. Le lendemain, il vint à moi très gai, me prit les deux oreilles et me dit affectueusement : « Eh bien, es-tu encore fâché ? Allons, tu m'es attaché, tu sers bien, je suis content de toi. » Il me donna deux petites tapes sur la joue et parla d'autre chose. C'est la seule fois qu'il m'ait brusqué pendant plus de trois ans que j'ai été attaché à sa personne. Il était bon; tous ceux qui l'approchaient l'ont éprouvé, poli envers nous jusque dans les moindres détails. Ainsi, quand il avait besoin de nous, plutôt que de nous appeler ou de nous sonner, il nous faisait avertir par le gardien du portefeuille, ou venait lui-même ouvrir la porte de son cabinet.

Aux Tuileries, en rentrant du Conseil d'État qui se tenait dans le salon latéral à la chapelle, il traversait les grands appartemens et la galerie de Diane. En chemin, il causait de la séance ou de ce qu'il avait à faire. Le soir, quand le travail s'était prolongé, nous trouvions la table servie quelquefois depuis plus de deux heures, et il me plaisantait sur mon dîner plus brillant que le sien. Je l'assurais, en toute sincérité, que la vue de onze ou douze valets de pied pour moi seul me faisait hâter et m'empêchait de savourer tant de bonnes choses. Je me rappelle une truite du lac de Genève de quarante livres envoyée par le maire et qui nous fut servie parce qu'elle était trop grosse pour sa table. C'est au bout de la galerie de Diane que la nôtre était mise, à douze ou quatorze couverts. Nous étions deux ou trois les jours de Conseil, et j'étais seul si la séance avait fini tard. L'Empereur déjeunait sur un simple guéridon. On lui apportait habituellement du mouton braisé ou grillé, un poulet à la poêle, quelquefois du poisson, un plat de légumes, du fruit

et du fromage, toujours du chambertin. Il dînait tous les jours en tête à tête avec l'Impératrice, sauf le dimanche où il donnait son dîner de famille : jamais de convives à moins de tête couronnée. En revanche, les jours de chasse, il y avait au rendez-vous un grand déjeuner auquel les invités et le service étaient admis : c'était pour lui une occasion de faire politesse aux personnages d'importance.

Il lui arrivait fréquemment de travailler dix, douze, quinze jours de suite sans relâche ; puis il me disait : « J'ai les jambes enflées ; vous voyez qu'il me faut de l'exercice, écrivez à Berthier. » Il fatiguait six ou huit chevaux, se mettait au bain en rentrant, y dînait, se couchait, dormait sept heures et recouvrait des forces pour une semaine.

Dans les voyages, à Fontainebleau, Trianon, Compiègne, Rambouillet, une vingtaine de personnes étaient priées chaque jour à sa table. La dame d'honneur, le Grand Maréchal, le colonel général présidaient celles des invités du voyage ; les souverains, s'il s'en trouvait, avaient les leurs auxquelles ils invitaient à leur gré, ou bien dînaient à celle de l'Empereur. Mais, à l'ordinaire, outre la table de service, il y en avait plusieurs autres. La première, pour le Grand Maréchal qui y déjeunait presque tous les jours, et à laquelle la dame d'honneur, les dames de l'Impératrice, les chambellans, écuyers, préfets du palais, le colonel général et l'aide de camp étaient seuls admis. La seconde était pour les colonels de la Garde, les officiers d'ordonnance, pages, etc. Il est impossible de tenir une grande maison avec plus d'ordre que le Grand Maréchal. Nos valets de chambre ne recevaient des bougies neuves que sur présentation des bouts brûlés. On n'allumait pas de feu dans les pièces avant le 1er novembre. Nos tables étaient splendidement servies, mais au salon nous ne pouvions demander que des boissons fraîches, du madère et des petits pains. Pas un fruit, pas un biscuit, pas une tasse de thé, café ou chocolat. Aussi était-ce une vraie partie de plaisir que d'organiser chez les dames du palais une petite collation. L'une mettait le pot-au-feu, l'autre apportait un jambon ou un pâté de foie gras ; chacun voulait y aller de son plat, et l'on s'abstenait de toucher au bon dîner de l'Empereur pour faire un pauvre souper qui avait la saveur du fruit défendu.

Napoléon ne dépensait que vingt mille francs pour sa garderobe ; encore se fâchait-il quand le chiffre était dépassé. Il portait

toujours des bas de soie même avec ses bottes, à cet effet richement doublées. Il ne quittait guère l'uniforme de colonel des chasseurs de la Garde, sauf dans les chasses à tir ou à courre où il prenait la tenue de rigueur, mais toujours avec la redingote grise comme pardessus. Il fallait les plus grandes cérémonies pour qu'il endossât le costume impérial. Il était resté fidèle à son petit chapeau, et le prince de Neuchâtel (1) seul avait le privilège d'en porter un semblable. La Cour était toute militaire. Quand il exigea que les maréchaux et généraux missent en dehors du service de riches habits brodés et des dentelles, beaucoup s'y trouvèrent fort empruntés. Berthier fit même faire son uniforme de connétable en velours sans broderies. J'ai entendu l'Empereur dire à M^me^ la duchesse de Montebello qui s'étonnait de cette étiquette : « Madame, sous une monarchie, il doit y avoir des situations indépendantes du grade ou de la fortune. Ainsi, votre fils sera duc de Montebello, et, comme tel, il aura ses entrées à la salle du trône, fût-il colonel ou même capitaine, tandis que les capitaines ne pourront pas venir à la Cour et que les colonels ne passeront pas la Salle des Maréchaux. Vous voyez donc qu'il faut autre chose qu'un uniforme, puisqu'il y a des rangs spéciaux. » Les princes-cardinaux, les grands aigles, les ducs, les maréchaux, les grands officiers, le service d'honneur, les ambassadeurs entraient dans la Salle du Trône. Les sénateurs, les conseillers d'État, les généraux de division, les maisons de l'Empereur et des princes, les ministres plénipotentiaires, les premiers présidens des cours de justice, entraient dans la Salle de la Paix. Les députés, les généraux de brigade, les préfets, l'Institut, les maires des trente-six bonnes villes de France, entraient dans le Salon bleu. Tout le reste s'arrêtait à la Salle des Maréchaux.

Chaque dimanche, en allant à la messe, l'Empereur, précédé de sa maison, passait tout droit ; en revenant, il s'arrêtait sur tout le trajet, et parlait à l'un ou à l'autre selon qu'il voulait récompenser ou punir. Un jour, à Saint-Cloud, il avise un colonel qui, soumis à l'inspection du général Charles de Lameth rappelé récemment au service, l'avait traité avec une légèreté presque insolente. « C'est vous, monsieur, lui dit-il, qui vous permettez de juger mes actes, de contrôler mes choix et de désobéir à votre

(1) Le maréchal Berthier.

chef ! il n'a eu qu'un tort, c'est de ne pas vous faire arrêter de suite et passer au conseil de guerre. Il n'y a pas d'armée sans discipline. Vous y avez manqué : je vous retire votre régiment. Rendez grâce à vos services antérieurs si je ne me montre pas plus sévère et si j'use d'indulgence envers vous. » Son ton tranchant était terrible, mais cette volonté si impérieuse n'était pas moins délicate à récompenser d'un mot, d'un geste, d'un sourire, d'une question discrètement posée qui prouvaient combien sa mémoire était fidèle, et qui valaient tous les encouragemens.

Ses colères duraient peu, surtout avec ses soldats qu'il choyait et auxquels il réservait ses caresses, ses familiarités, ses plaisanteries, et dont il était fier jusque dans leurs incartades toujours marquées au coin de la valeur. En 1812, M. de Mesgrigny, mon beau-frère, écuyer de service, accompagnait son carrosse en galopant à la portière, quand un ancien officier vendéen s'approcha avec une pétition qu'il refusa de lui remettre et qu'il prétendait donner à l'Empereur lui-même. Repoussé assez vivement après plusieurs avis, il se retira, mais, le lendemain, il vint demander raison à M. de Mesgrigny en sa qualité de gentilhomme. Mon beau-frère consulta M. de Narbonne, qui consentit à lui servir de témoin. La rencontre eut lieu, et Mesgrigny fut légèrement blessé. L'Empereur parut d'abord très irrité. Il manda M. de Narbonne et lui dit sèchement : « Depuis quand, monsieur, mes officiers jouent-ils au paladin ? — Sire, depuis qu'ils sont aussi jaloux de l'honneur de votre maison qu'ils l'étaient autrefois de celui de leur nom et de leur épaulette ! » L'Empereur ne sévit pas : le Vendéen obtint même un léger emploi.

Ce duel m'en rappelle un que M. de Narbonne avait eu dans sa jeunesse et qu'il aimait à conter. Il était alors fort amoureux de la marquise de Coigny et avait pour rival malheureux M. d'Houdetot. Un soir qu'il sortait de chez elle, tenant encore à la main une rose qu'elle venait de lui donner, M. d'Houdetot s'avança sur lui et, sans plus d'explication, l'obligea à dégainer. Ne voulant pas lâcher sa fleur, il la mit à ses lèvres, mais dans l'ardeur du combat, elle lui échappa. Tout en parant, il se baissa pour la ramasser, et ce mouvement imprévu trompa son adversaire dont l'épée passa par-dessus son épaule, si bien qu'il s'enferra lui-même proprement. Il en eut pour six mois de lit, tandis que M. de Narbonne devait la vie à sa fleur.

Je reviens à l'Empereur : sa bonhomie n'altérait jamais sa

dignité. « Avec vous autres Français, nous disait-il un soir, il faut toujours se tenir à distance : si l'on vous permet de toucher la main, vous montez sur les épaules ! » mais cela sans morgue ni hauteur ; il était simple et bon, il aimait le peuple autant qu'il détestait la populace ; la canaille seule le trouvait sans pitié. Ainsi, en 1811, il y eut à Caen une émeute assez violente à propos des grains. Il envoya sur les lieux un de ses aides de camp, le général Durosnel, alors premier inspecteur de la gendarmerie. J'étais présent à ses instructions : « Faites bonne et prompte justice ; quelques exemples rapides préviendront les pires nécessités. Les femmes croient toujours à l'impunité de leur sexe, ce qui les place au premier rang dans les séditions ; n'ayez pour elles aucun ménagement ; qu'elles comparaissent devant la justice prévôtale ; si elles sont condamnées, faites-les fusiller comme les autres ! » et trois le furent effectivement.

Nous eûmes la même année à Saint-Cloud la première des *États de Blois* de M. Raynouard, que Napoléon avait voulu entendre avant d'en autoriser la représentation. Le soir, au coucher, il l'interdit. Il parla longtemps de la pièce et des faits historiques. « Henri III, dit-il, s'était laissé acculer dans une impasse, et l'auteur a prouvé que sans le meurtre, la quatrième dynastie eût alors commencé ; mais il est inutile de remuer l'opinion par de semblables tableaux. » Quelques jours après vint l'affaire du discours de M. de Chateaubriand à l'Académie. Ce fut M. Daru qui en parla le matin à l'Empereur. Celui-ci toute la journée en parut préoccupé ; le soir, il y avait spectacle : il congédia rapidement l'audience du coucher où l'assistance était nombreuse, puis, resté avec le service, il entreprit M. de Ségur, Grand Maître des Cérémonies, membre de l'Académie et de la Commission, en lui reprochant de ne pas l'avoir prévenu :

« Messieurs les gens de lettres, messieurs les auteurs, dit-il, vous cherchez partout des sujets dramatiques ; il vous est bien indifférent de troubler un pays, de raviver les discordes pour vous faire un succès et quelque renommée ! Mais moi qui suis chargé d'une lourde responsabilité, qui dois calmer les haines, endormir les souvenirs, pousser tous les talens au service du pays ; moi qui ne leur demande pas ce qu'ils ont fait mais ce qu'ils sont prêts à faire ; moi qui les mène entre deux murs de granit avec de grandes récompenses en avant et le fouet à qui recule par derrière, vous croyez que je vais vous laisser détruire

mon œuvre, souffler les dissensions et réveiller les guerres civiles, tout cela pour des effets littéraires! Détrompez-vous. Vous parlez de la mort de Louis XVI! Qui touche-t-elle plus que l'Impératrice dont ces gens-là ont tué la tante? Et quand, surmontant les plus légitimes répugnances, j'ai obtenu d'elle de les faire taire; quand les premières personnes que j'ai fait jouer avec elle, c'est Fouché, c'est Cambacérès; quand je donne de tels gages à la pacification du pays, vous venez ressusciter le passé et vous mettre en travers de mes efforts! Monsieur de Ségur, vous auriez dû m'avertir. Il faut que je sache tout. Si le discours avait été prononcé, j'aurais sévi impitoyablement. Ou il sera modifié, ou M. de Chateaubriand ne sera pas reçu (1). »

Il parla longtemps; personne n'osait ouvrir la bouche. Nous n'étions que sept autour de lui. Le lendemain, je devais aller à Paris, mais en sortant je prévins le Grand Maréchal que je renonçais à ma course parce que cette conversation serait sûrement répétée, et qu'étant le plus petit, je porterais la peine des indiscrétions. En effet, le lendemain, Savary vint avertir l'Empereur que ses paroles étaient déjà divulguées. Ses soupçons, comme je m'y attendais, tombèrent sur moi; il fallut pourtant

(1) Il ne fut pas modifié, et, pour prendre séance à l'Académie, l'auteur des *Martyrs* attendit la chute de l'Empire. — Chateaubriand succédait à Marie-Joseph Chénier. — Après avoir entendu Napoléon, il est de toute équité de l'entendre lui-même en cette affaire :

« Mon discours, dit-il, était prêt. Je fus appelé à le lire devant la Commission nommée pour l'entendre. Il fut repoussé par cette Commission à l'exception de deux ou trois membres. Il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. *Bonaparte* déclara que, s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut et *m'aurait jeté dans un cul de basse fosse pour le reste de ma vie.* J'allai à Saint-Cloud. M. Daru me rendit le manuscrit çà et là raturé, marqué *ab irato* de parenthèses et de traits au crayon par *Bonaparte.* L'ongle du lion était enfoncé partout. Le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était barré d'un bout à l'autre; une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires dans lequel on voulait tenir la littérature était également *stigmatisée* au crayon; l'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'Émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre parenthèses; l'éloge de M. de Fontanes avait une croix; presque tout ce que je disais sur M. Chénier, sur son frère, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis était haché de traits; le paragraphe commençant par ces mots : « *M. Chénier adora la liberté...* » avait une double rature longitudinale..... J'avais conservé le manuscrit raturé avec un soin religieux. Le malheur a voulu qu'en quittant l'infirmerie de Marie-Thérèse, il fût brûlé avec une foule d'autres manuscrits. »

Une copie toutefois de ce discours aurait été prise par un des collègues de Chateaubriand. Voyez les *Mémoires d'Outre-Tombe,* édition Edmond Biré.

chercher ailleurs puisque je n'avais pas quitté le palais. On s'enquit et l'on apprit que M. de Rémusat (1) avait tout conté à sa femme, laquelle s'était empressée d'en informer Chateaubriand. J'ai gardé beaucoup de reconnaissance au Grand Maréchal qui me conserva toujours sa bonté et sa confiance.

Pendant tout l'hiver de 1812, je fus de service auprès de l'Empereur. M. de Narbonne était aide de camp, mon beau-frère écuyer, ma sœur sous-gouvernante du Roi de Rome. Nous logions tous les quatre côte à côte dans le corridor noir. Presque tous les soirs, Sa Majesté faisait entrer le Service chez l'Impératrice et causait avec nous : parler était pour lui une distraction, voire un besoin, mais il lui fallait toujours de graves sujets. Une fois, il s'agissait de Louis XVI, de sa probité, de ses bonnes intentions, de sa faiblesse à prendre un ferme parti, et l'un de nous estima que si, au début, il avait su frapper certaines têtes, il aurait sauvé la sienne et la monarchie. L'Empereur dit: « Ce n'est pas parce que le Roi eût fait disparaître quelques-uns de ses ennemis qu'il eût détourné l'orage ; d'autres les auraient remplacés. Lorsqu'une révolution est mûre, il se trouve toujours des hommes pour accomplir ce que les premiers ont entrepris. La vraie raison, c'est qu'en révolution la grande majorité est composée de poltrons qui cherchent où est la force pour s'y rallier et y trouver appui. Si Louis XVI avait eu le courage d'oser, il aurait fait croire à sa résolution et à sa force, et il aurait pu faire lui-même la part des idées nouvelles, car il n'y a que la force qui puisse se montrer généreuse. En politique, il faut quelquefois faire un pas de plus que l'opinion ; on se met ainsi à sa tête, et on la conduit où l'on veut. Si l'on se laisse au contraire traîner à sa remorque, on fait le même chemin, et l'on va même plus loin qu'on ne serait allé. »

Une autre fois, Louis XIV était sur le tapis; l'Empereur s'intéressait visiblement aux premières années de son règne; je crus devoir rappeler que Louis XIV, dans ses *Mémoires*, avait rendu un pieux hommage à la Reine mère pour avoir défendu l'autorité royale pendant sa régence, et vaincu la Fronde en ne cédant ni au peuple, ni au parlement, ni aux princes. Il s'empara de ce souvenir qu'il paraissait chercher et en parla longtemps, avec de claires allusions à l'Impératrice dont on com-

(1) Préfet du palais et premier chambellan.

mençait à prévoir la régence pendant son absence. Dans tous ces entretiens, il nous laissait causer librement et s'exprimait lui-même avec beaucoup d'abandon et de liberté.

Je ne fus pas du voyage de Hollande, sans doute parce que, à ce moment, l'Impératrice n'avait point voulu de mon beau-père pour Grand-Maître de sa maison. Je ne fus pas non plus du voyage de Dresde; voici pourquoi : c'est bien le cas de dire que les petites causes ont souvent de grands effets. J'étais en relations avec Mme de Bassano, et je tâchais de cimenter l'amitié de M. de Narbonne avec son mari, toujours par défiance à l'égard de Talleyrand. Un matin, Mme de Bassano me dit: « L'Empereur veut emmener Talleyrand à Varsovie ; mais c'est un grand secret; il lui reproche de faire des affaires de tout, et si l'on peut savoir qu'il est du voyage sans que cela vienne de nous, cette indiscrétion peut tout rompre. » Je me chargeai d'ébruiter innocemment le projet. En effet, le soir même en jouant au billard avec Bubna, l'âme damnée de Metternich, Nesselrode et Czernicheff, ces messieurs ne manquèrent pas de me parler de la liste du voyage qui était déjà connue et dont je faisais partie. Sans avoir l'air d'y attacher la moindre importance, je nommai négligemment M. de Talleyrand.

Le lendemain son nom circulait sur toutes les lèvres. L'Empereur furieux le fait appeler. « On sait mes desseins, s'écrie-t-il; or, Schwarzenberg qui va chez vous une fois par mois y est allé hier, et, une demi-heure après, Kourakine y est allé à son tour. Donc vous avez parlé. » Talleyrand jure ses grands dieux, puis, réfléchissant un instant : « Sire, ce ne peut être que Rambuteau ! Vous savez mon intimité avec Mme de Laval; il est chez elle l'enfant de la maison; j'ai pu laisser échapper quelques mots devant lui; il connaît du reste tout ce qui se passe dans votre intérieur, et plusieurs fois il nous en a raconté de toutes sortes. » Voilà l'Empereur hors de lui qui ordonne à Duroc de m'exiler à cent lieues de Paris. Mais Duroc m'aimait, comme je l'ai dit; il m'envoya chercher, me lava la tête, reçut ma confession, et, comme au fond il n'était pas fâché que Talleyrand ne fût point du voyage, il plaida pour moi et calma l'Empereur. Je fus seulement rayé de la liste, tout comme Talleyrand, dont l'abbé de Pradt prit la place dans cette mission qui a si mal réussi.

A la veille de la campagne de Russie, avant de commencer les hostilités, ce fut M. de Narbonne que Napoléon chargea de

porter à Wilna ses dernières propositions à l'empereur Alexandre. Celui-ci l'accueillit fort bien et lui dit dans leur entretien : « Que veut l'Empereur? Me ranger à ses intérêts, me contraindre à des mesures qui ruinent mes peuples; et, parce que je m'y refuse, il prétend me faire la guerre, persuadé qu'après deux ou trois batailles et l'occupation de quelques provinces, voire d'une capitale, je serai forcé de demander une paix dont il dictera les conditions! Il se trompe. » Alors, prenant une vaste carte de ses États, il la déploya lentement sur la table et continua : « Monsieur le comte, je suis convaincu que Napoléon est le plus grand général de l'Europe, ses armées les plus aguerries, ses lieutenans les plus braves et les plus expérimentés; mais l'espace est une barrière. Si, après plusieurs défaites, je recule en balayant les populations, si je laisse au temps, au désert, au climat le soin de ma défense, peut-être bien aurai-je le dernier mot de la plus formidable armée moderne. »

Cette conversation frappa tellement M. de Narbonne qu'il la rapporta en propres termes à l'Empereur comme je la rapporte ici textuellement. Elle parut faire quelque impression sur lui, mais le sort était jeté ; il voulait marcher à la tête de toutes les nations européennes rassemblées derrière lui, sauf deux, l'Angleterre et la Russie, et triompher de l'une en écrasant l'autre. Jamais on ne vit magnificence pareille à celle de ce voyage, où l'Empereur eût pu s'appeler Agamemnon; et M. de Narbonne, arrivant un jour en retard à son service, put lui dire à sa décharge : « Sire, excusez-moi; je suis tombé dans un embarras de rois, et malgré ma diligence, j'ai eu peine à fendre la presse. »

Je passai une partie de l'été chez moi et aux eaux d'Aix où je trouvai les reines d'Espagne, de Suède, de Hollande, Madame Mère, la duchesse d'Abrantès et la princesse Pauline. Celle-ci était à la diète blanche ; souvent je l'accompagnais dans ses excursions champêtres ; on lui apportait son lait et M^me^ de Semonville, chez qui nous logions, m'envoyait mon déjeuner dans un petit panier pour que je lui tinsse compagnie. Nous eûmes une fort belle fête sur le lac ; Talma s'y trouvait; plusieurs fois je lui donnai la réplique chez la princesse avec qui, du reste, je chantais des nocturnes de Blangini, ainsi qu'avec M^me^ de Saluces. Au départ d'Aix, nous fîmes une course à la Dent du Chat où le préfet nous donna un grand déjeuner sous une feuillée. Nous

visitâmes la prison d'État de Pierre-Châtel. Là, en voyant une cellule un peu moins triste que les autres, je dis au directeur : « Si jamais, monsieur, je suis votre pensionnaire, je retiens cette cellule-ci d'où l'on voit le cours du Rhône ! » Mais le souvenir de cette prison me resta assez pénible pour que l'année suivante, quand je dus envoyer douze otages à Pierre-Châtel, je m'y refusasse. — Après un court séjour à Genève, nous allâmes aux glaciers. Les deux préfets du Léman et du Mont-Blanc étaient de la partie, et cinq gendarmes en grande tenue flanquaient notre caravane sur la Mer de Glace au Montenvers.

Dès le retour de l'Empereur, je fus rappelé immédiatement à Paris et commandé de service auprès de lui. Le vingt-neuvième bulletin nous avait consternés; l'affaire de Malet nous montrait d'autre part combien les racines du pouvoir étaient peu profondes. M. de Narbonne, à son tour, me confirma en rentrant la grandeur du mal. L'Empereur, qui savait sa droiture et sa franchise, m'avait donné ordre de le lui envoyer sans délai à Fontainebleau où il était allé pour tâcher de s'entendre avec le Pape. Justement M. de Narbonne se présenta quand Sa Sainteté sortait. L'Empereur était fort agité ; il lui parla en termes très vifs de leurs démêlés, et il ajouta : « J'en ai assez ; s'il ne veut pas entendre raison, qu'il garde sa religion, j'arrangerai la mienne avec mon clergé. — N'y pensez pas, Sire, répondit mon beau-père, nous n'avons pas assez de religion en France pour en faire deux ! » Cette boutade calma l'Empereur, qui le questionna alors sur les dispositions des cours d'Allemagne dont il venait de faire le tour. M. de Narbonne ne lui dissimula pas qu'il avait vu partout les liens de la soumission presque rompus, et qu'une coalition imminente se préparait même en Autriche.

Napoléon s'assombrit; il avait pleine confiance dans la fidélité de mon beau-père qu'il venait de voir à l'œuvre dans cette terrible campagne, dans cette retraite surtout où sa gaîté, son entrain, son élégance même ne s'étaient pas démentis un instant. Il l'avait vu se faire coiffer et poudrer sur l'affût d'un canon, quitter les chevaux qui s'abattaient sous lui pour sauter près du maréchal Bessières sur le siège de derrière de la berline impériale, distribuer dans les rangs de la Garde (1) les soixante mille

(1) Ce n'était pas la première fois. Au commencement de la campagne, l'Empereur, frappé du nombre des équipages et des bagages superflus qui ralentissaient la marche de l'armée, avait interdit toutes les voitures particulières. Deux jours

francs qu'il lui avait donnés à Moscou et dont il ne lui restait pas un sou à Wilna, ranimer à chaque pas de jeunes officiers mourant de froid et de fatigue, et il n'avait pu s'empêcher de lui dire avec admiration : « Il y a quelque chose dans le sang de votre ancienne noblesse qui la distingue de mes vieux braves. Leur courage est indomptable devant le danger et impuissant devant le sort; il les trouve faibles et désarmés, tandis que vos jeunes gentilshommes ont une force d'honneur et de devoir qui les soutient même quand on ne peut rien contre la destinée. » Les maréchaux eux-mêmes, peu suspects de tendresse les uns pour les autres, lui avaient témoigné leur estime, au point que le comte de Lobau et quelques autres vieux aides de camp et généraux de la Garde, qui avaient été blessés de voir un aristocrate prendre rang parmi eux, me dirent au retour de Russie : « Nous ne le croyions propre qu'à faire un officier de la Couronne, et nous sommes fiers de l'avoir pour camarade (1). »

Dès que je pus causer avec lui, il me dit tristement : « Ah! mon ami, que d'illusions perdues! Que de choses je pensais écrire, et dont je n'ai pas tracé un mot! Mais il est deux hommes que je livre à ta reconnaissance de Français et que je voue à ton admiration : c'est Ney et Caulaincourt! » Je fus d'autant plus surpris que jadis il avait blâmé mes relations de simple visite avec la sœur de ce dernier, et je lui demandai des explications. — « L'un, me dit-il, a sauvé l'armée; l'autre s'est montré le plus noble serviteur de l'Empereur; il est impossible d'être plus loyal, plus dévoué, plus éclairé, plus parfait gentilhomme; il a toujours eu le courage de la vérité; et cependant, quand lui, Lauriston, Davout, Daru et moi nous insistions après Smolensk

après, en apercevant une dans un encombrement, il demanda à qui elle appartenait; on lui dit : « A M. de Narbonne, aide de camp. » Séance tenante, il la fit brûler, mais en même temps il ordonnait à Duroc d'envoyer mille napoléons à M. de Narbonne qui n'était pas riche. Duroc mit la somme dans une riche cassette, avec quelques livres, et la fit porter au destinataire. M. de Narbonne manda sur-le-champ le colonel d'un régiment de recrues, lui donna l'argent à distribuer et garda les livres. A quelque temps de là, l'Empereur lui dit : « Eh bien, vous avez remplacé votre bagage, vous avez reçu? » — « Oui, Sire, mais je n'ai cru devoir conserver que les livres, deux traités de Sénèque notamment qui m'ont fait grand plaisir, un *De Beneficiis* et un *De Patientia.* »

(1) C'est à M. de Narbonne qu'on crut voir une allusion de l'Empereur dans cette phrase du vingt-neuvième bulletin : « *Ceux que la nature a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaieté et leurs manières ordinaires.* » On l'en félicita au retour. — « Ah, répondit-il amèrement, l'Empereur peut tout dire, mais *gaieté* est bien fort! »

pour que l'Empereur bornât là sa première campagne, le suppliant de réorganiser la Pologne et d'attendre le printemps, les impatiens de l'état-major général nous appelaient *les Russes!* Quant à Ney, il est le vainqueur de la Moskowa, mais c'est à la Bérésina qu'il s'est montré. L'histoire n'enregistrera pas deux pareils héroïsmes, et, sans lui, pas un de nous ne serait revenu! » Illusions! héroïsme! c'est là le dernier mot de cette néfaste campagne; l'Empereur lui-même en convenait à mi-voix. Je lui ai entendu dire aux Tuileries devant Davout, Lobau et moi: « Combien les projets les mieux ourdis, les prévisions les plus étudiées peuvent être déjoués par des circonstances imprévues! Commandant à l'Europe, disposant de toutes ses forces, j'avais cru le moment venu d'envahir la Russie; je voulais établir une barrière qu'elle ne franchît point et retarder sa puissance de cent ans : je l'ai peut-être avancée de cinquante années. »

Jusqu'à son départ pour l'ambassade de Vienne, M. de Narbonne fut tous les jours de service auprès de l'Empereur, qui, souvent pendant la nuit, venait le trouver dans le premier salon où il couchait sur un lit de camp; il s'asseyait sur le bord du lit, et sans lui permettre de se lever, causait longuement avec lui des affaires. Un matin que je le trouvai encore couché à l'heure où le lever de Sa Majesté allait sonner, il me dit : « L'Empereur est resté ici jusqu'à sept heures, il est soucieux de l'avenir. — « Narbonne, m'a-t-il dit, vous mourrez constitutionnel! — Oui, Sire, c'est ma première religion. — Eh bien! mon cher, vivez plus longtemps que moi! Je désire, vous le savez, que vous éleviez mon fils; malgré tout votre esprit, vous n'en ferez qu'un homme ordinaire, car les hommes supérieurs ne transmettent pas leur génie à leurs enfans. Au reste, la médiocrité est tout ce qu'il faut pour un monarque constitutionnel; quand j'aurai achevé mon œuvre, il suffira, pour la conserver, d'un gouvernement à contrepoids : faire le Sénat héréditaire, et laisser parler la Chambre des députés. Mais auparavant, il faut que le temps épure le Sénat et qu'une assez grande masse d'intérêts soit liée à la conservation de mon ouvrage et de ma dynastie. J'ai besoin de quinze à vingt ans. Avec un gouvernement représentatif fait de tempéramens et de négociations, il m'en faudrait quarante, et encore n'en viendrais-je peut-être pas à bout. »

Mon beau-père partit pour Vienne avec de tristes pressentimens « On m'envoie là-bas, me disait-il, comme on va chercher

le charlatan quand le malade est à l'agonie (1): il y a deux ans, j'aurais pu faire grand bien, aujourd'hui je suis impuissant à conjurer le mal. » Néanmoins, on n'épargna rien pour rendre magnifique sa représentation; l'Empereur voulait qu'il eût la plus grande et la plus somptueuse maison de Vienne. Sur son ordre, je lui fis préparer vingt-quatre grandes et vingt-quatre petites livrées à ses anciennes couleurs, rouge sur rouge, avec douze valets de chambre et maîtres d'hôtel. On fit faire pour lui une argenterie neuve de quarante couverts. Lui-même dépensa sans compter. Qu'importaient les dettes? l'Empereur ne lui avait-il pas dit en lui confiant cette suprême mission : « A votre retour je vous ferai duc, je vous donnerai la grande dotation, et puisque vous n'avez que des filles, vous pourrez adopter Rambuteau? »

Il fut même question de m'attacher aux Affaires étrangères et de m'envoyer soit à Munich, soit à Vienne avec lui; mais mon titre de chambellan m'empêchait d'occuper un emploi secondaire, je préférai une préfecture. Et, en effet, on ne pouvait gagner la bienveillance de l'Empereur qu'en lui étant utile; or tous ses aides de camp étant des généraux, il n'y avait pas de place possible pour moi parmi eux: tous les grands postes diplomatiques étaient également réservés aux militaires, car le sabre ajoute à l'éloquence de la parole, et par conséquent, si beaux que fussent mes débuts dans la diplomatie, j'étais condamné à ne pas aller plus loin. Au contraire, après quelques années dans des préfectures où il me serait aisé de me signaler, j'entrerais au Conseil d'État, je me retrouverais sous la main de l'Empereur, et son intérêt doublerait sa bienveillance. Il y avait treize mois que je ne quittais pas son service, que je me pénétrais de ses entretiens, que je me formais aux leçons du Conseil d'État; il était temps que je sortisse d'école et que je misse à profit toutes mes aptitudes.

Mon beau-père se rendit à mes raisons. Je fus d'abord désigné pour la préfecture de Montenotte; mais Brignole, auditeur au Conseil, ayant aussi demandé une préfecture, sa mère, dame du palais, intime avec M. de Talleyrand, et originaire de Savone, obtint une permutation et je fus nommé préfet du Simplon. Cela parut une sorte de disgrâce, MM. de Grave et de Bondy qui n'avaient pas été attachés plus longtenps que moi à la personne

(1) M. Villemain voit dans ce mot une plaisanterie déplacée, et il en conteste l'authenticité. C'est bien mal en comprendre l'amertume.

de l'Empereur, ayant débuté l'un à Lyon, l'autre à Versailles. Je pris gaiement mon parti, et je dis bien haut à mes amis : « J'ai besoin d'apprendre mon métier ; on m'en donne les moyens en m'envoyant dans un poste où je n'aurai nulle distraction ; tout est pour le mieux. »

Au reste, M. de Bassano me fit sentir que, placé entre la Suisse, la France et l'Italie, je pourrais rendre des services remarqués. M. Rœderer, que j'avais eu l'occasion d'obliger, qui avait toutes les négociations pour la Suisse ainsi que l'acte de Médiation, qui connaissait admirablement tous les hommes du pays, surtout ceux des vallées, voulut bien m'offrir ses notes et ses cartons que je pus lire et copier, si bien que je partis muni des plus utiles renseignemens dont je tirai plus tard de grands secours.

Sainte-Aulaire fut compris dans la même promotion (1), par cette sorte de fatalité qui associa continuellement nos deux destinées. Il avait deux ou trois ans de plus que moi. Nous nous étions connus en 1798 à l'atelier de Lemire et au salon de danse de Gaillet où il faisait une cour assidue à M^lle^ de Soyecourt, sa première femme, qu'il épousa malgré vent et marée. Elle était fort riche, mais fille d'une mère extravagante, la princesse de Nassau. Ainsi, des huissiers étant venus saisir chez elle un jour de bal, elle leur dit très aimablement : « Messieurs, vous êtes chez vous ; prenez tout ce que vous voudrez ; laissez seulement les couverts jusqu'après le souper. » Il se remaria en 1808, quand je me mariai moi-même ; nous fûmes nommés chambellans en 1809 par le même décret, titrés ensemble, décorés ensemble, préfets ensemble, envoyés tous deux à la Chambre par les départemens que nous avions administrés, et toujours unis dans les affaires comme dans la politique par une sûre amitié.

(1) Comme préfet de la Meuse.

ESCALES AU JAPON

(1902)

TROISIÈME PARTIE (1)

12 février. — La neige, encore la neige, qui ne reste pas longtemps sur la terre, il est vrai, mais qui chaque jour, pour quelques heures, suffit à teinter de blanc les arbres, les maisons, les pagodes.

Ce soir, à la nuit tombante, dans la concession européenne, à 60 mètres de haut, je cheminais sur une belle route qui était blanche, qui était « poudrée à frimas » comme tous les objets alentour. On voyait de différens côtés se déployer les lointains des montagnes, les lointains de la mer chargée de navires de combat. Pas un souffle; l'atmosphère à peine froide, tant elle était immobile. Un ciel bas et plombé; les montagnes aussi, plombées; toutes les choses terrestres figées sous les nuances de plomb et d'encre que donne le voisinage trop éclatant de la neige. Derrière moi cette ville, en voie d'étonnante transformation, allumait ses lanternes anciennes à côté de ses lampes électriques. Sur la rade, pareille à une grande glace incolore, les navires, posés comme des insectes noirs, allumaient leurs feux pour la nuit; ils étaient immobiles, comme l'air et comme tout; mais cela semblait une immobilité d'attente, on eût dit qu'ils se recueillaient pour des événemens prochains et des batailles; tant de cuirassés, réunis en Extrême-Orient, tant de

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1904 et du 1er janvier.

croiseurs, de torpilleurs appartenant à toutes les nations d'Europe, donnaient ce soir, au milieu de cet immense calme réfléchi, le pressentiment que l'histoire du monde approchait de quelque tournant grave et décisif...

Cette route solitaire me conduisait à l'hôpital russe, où j'allais prendre don Jaime de Bourbon, et nous devions retourner ensemble, dans la ville de bois de cèdre et de papier de riz, pour un petit dîner japonais intime, avec musiques de geishas et danses de maïkos, auquel Son Altesse avait bien voulu me convier.

Après que j'ai eu dit à ce prince, dès notre seconde entrevue, combien je suis peu carliste, je me suis trouvé libre de lui témoigner la vraie sympathie à laquelle il a droit en ce moment de notre part à tous. C'est, en somme, un Français : l'autre jour à bord, quand il était venu si simplement s'asseoir à notre table de marins en campagne, aucun de nous n'avait l'impression qu'il pouvait être un étranger. De plus, il est en ce moment un Français égaré comme moi en pays Jaune, et un qui a risqué par goût sa vie au feu, un qui a bravé aussi le typhus chinois dont il a failli mourir.

Une heure après, dans le « cabinet particulier » d'une maison de thé (très recommandée pour les soupers fins de bonne compagnie), nous avions pris place par terre, don Jaime, deux autres invités et moi, déchaussés tous, jambes croisées sur les éternels coussins de velours noir, et aussitôt les éternelles petites servantes, cassées en deux par des saluts sans fin, étaient venues poser devant nous, sur des trépieds de laque, des bols adorables, légers comme des coquilles d'œuf, et contenant une soupe au lichen et aux algues, la valeur de deux ou trois cuillerées environ. Ce cabinet particulier était, comme dans tous les établissemens d'un réel bon ton, une vaste pièce vide et blanche, aux nattes immaculées, aux parois démontables en papier tout uni; pas un siège, pas un meuble, rien; seulement, dans une niche du mur, aussi blanche que la salle entière, un bizarre et grêle bouquet, d'un mètre de haut, s'échappant d'un vase précieux en bronze antique, deux ou trois longues branches, pas plus, de je ne sais quelles rares fleurs d'hiver, arrangées avec une adresse et une grâce qui ne se retrouvent qu'au Japon.

On gelait, au début de ce repas; chacun essayait de s'asseoir sur ses propres bouts de pieds, ou de se les frotter avec les

mains, pour éviter l'onglée. Peu à peu cependant, les petits réchauds en bronze, ornés de chimères, que les mousmés nous avaient apportés, remplis de braises odorantes, ont commencé de répandre un peu de chaleur, tout en alourdissant beaucoup nos têtes, dans l'enfermement toujours si hermétique produit par les châssis de papier. A bâtons rompus, nous causions de mille choses, assis sur nos coussins d'un noir funéraire : du pays Basque, de Madrid, de la cour d'Espagne, même de l'histoire de France, et, je ne sais comment, de la Révocation de l'édit de Nantes. — « Tiens, c'est vrai, m'a dit tout à coup le prince, en riant, ma famille dans ce temps-là a dû bien tourmenter la vôtre ! » — Plutôt, oui, en effet. Mais, éternel revirement des destinées humaines : ce petit-fils de Louis XIV et ce petit-fils d'obscurs huguenots, que le Roi Soleil avait dédaigneusement persécutés, réunis là côte à côte, à faire la dînette élégante, au Japon, dans une maison de thé...

Nous attendions les geishas, commandées pour le dessert. On en était au *saki*, la liqueur de riz, apportée bouillante dans de très délicates buires de porcelaine à long col. Son Altesse m'avait annoncé une merveille de petite danseuse, dont il n'avait pas retenu le nom, étant convalescent depuis peu de jours et encore novice en japonerie. « Elle est pétrie d'esprit, m'avait-il déclaré ; chacun de ses gestes est spirituel. » Et cela m'avait paru beaucoup ressembler à M^lle^ Pluie-d'Avril, cette définition-là.

On entendit enfin dans l'escalier leurs froufrous de soie et leurs rires enfantins.

Elles firent leur entrée, et tombèrent à genoux, leur nez plat contre le plancher. Quatre petites créatures dans des toilettes ahurissantes : deux musiciennes et deux ballerines. Et le premier sujet, l'étoile, j'avais deviné juste, c'était M^lle^ Pluie-d'Avril, le jeune chat habillé, le joujou favori de mes mauvaises heures.

L'autre danseuse, une fluette de douze ans à peine, fraîchement émoulue du Conservatoire, s'appelait M^lle^ Jardin-Fleuri ; son nez en bec d'aigle, son petit nez de rien du tout, perdu au milieu de sa figure poudrée à blanc, ses yeux comme deux petites fentes obliques incapables de s'ouvrir, et ses sourcils minces juchés au milieu du front, réalisaient ce type idéal de la beauté japonaise, très rare dans la nature, mais divulgué chez nous par les images. Celle-ci jouait surtout les dames nobles, ancien régime, et portait une robe du vieux temps.

Elles dansèrent, un peu dans le lointain, et dans la vague fumée de braises endormeuses ; elles mimèrent d'anciennes légendes, sous des masques risibles ou effroyables, au rythme des guitares et des chansons tristes. Nous ne parlions plus guère, fascinés doucement par le jeu de ces petites prêtresses de la danse, par le groupe éclatant et irréel qu'elles formaient là, dans la blancheur vide de cette salle trop grande.

A la longue pourtant le froid revint, accompagné d'un peu de lassitude et d'ennui ; on recommençait à se frotter les doigts de pieds, ou à les garantir de son mieux sous le velours des coussins noirs ; on s'endormait peut-être. Le prince proposa de lever la séance et de remonter en pousse-pousse.

Dehors, il neigeait, une neige pas bien méchante, des flocons lents, qui avaient l'air de voltiger plutôt que de tomber.

Pour rentrer chez nous, il fallait traverser un quartier très spécial, qui se retrouve dans toutes les villes japonaises et s'appelle toujours le Yoshiwara.

A Nagasaki, le Yoshiwara est une longue rue, en pente si roide que les pousse-pousse risquent de s'y emballer, pour descendre. D'ailleurs une longue rue ; des deux côtés et d'un bout à l'autre, rien que des maisons très accueillantes, aux portes grandes ouvertes, aux vestibules fort galamment éclairés de lanternes peintes. Dans l'une quelconque de ces demeures, si l'on jette les yeux, on est toujours sûr d'apercevoir dès l'abord, à travers un léger grillage en bois, un salon d'apparence comme il faut, orné de délicates peintures murales représentant des fleurs, ou des vols de grues dans des ciels de nuance tendre ; là, quelques jeunes personnes aux yeux baissés, accroupies en cercle sur des nattes, devisent à voix basse ou fument innocemment des petites pipes, dont elles secouent de temps à autre la cendre, avec autant de grâce que de précaution, dans une gentille boîte à cet usage, en faisant pan pan pan pan sur le rebord. Toutes les maisons de cette aimable rue se ressemblent, par la disposition intérieure, comme par l'aspect si cordialement hospitalier. Toutes, excepté une seule, une immense et somptueuse, qui perche au sommet de la montée, pour couronner, dirait-on, le sympathique ensemble ; celle-là reste close, ou n'entr'ouvre sa porte qu'avec circonspection extrême. (Assez intrigante, cette vaste maison d'en haut, qui fait mine de n'en être pas, et qui a pourtant bien l'air d'en être... Que diable peut-il se passer là dedans?...)

Le Yoshiwara est, bien entendu, le quartier où l'animation et la douce gaieté extérieures se prolongent le plus tard dans la nuit, en ce moment surtout, car nombre de marins étrangers, qui hivernent à Nagasaki, ont regardé comme un agréable devoir de se faire présenter à ces jeunes dames. A l'heure où nous passons (onze heures du soir à peu près), la fête quotidienne bat son plein, malgré cette neige vraiment anodine, qui nous fait plutôt l'effet de s'amuser, elle aussi. Des messieurs japonais circulent en foule, vêtus de robes de soie ou de petits complets charmans; coiffés, qui d'un melon, qui d'un fashionable canotier; et, presque tous, abritant leur vue délicate sous des lunettes bleues, que de solides mais à peine visibles crochets maintiennent derrière les oreilles. Beaucoup de matelots aussi, faisant leurs visites en pousse-pousse, groupés par nation et circulant à la file : cortège de Russes, cortège d'Allemands, etc.; même, — j'ai le regret de le constater, — ils manifestent leur joie d'une manière trop bruyante peut-être, qui risque de n'être pas appréciée dans ces milieux si courtois, et de jeter un discrédit sur nos éducations occidentales.

Au prochain tournant de rue, je dois me séparer du prince et des deux autres convives de la dînette, qui remonteront vers l'hôpital russe, tandis que je m'en irai solitairement tout le long des quais, jusqu'à l'échelle coutumière. Là, je réveillerai, pour qu'il me ramène à bord, quelqu'un de ces bateliers nippons, qui se tiennent blottis jusqu'au matin dans la cabane de leur sampang.

Minuit à peu près, quand j'arrive aux escaliers de granit qui descendent dans la mer, et la neige tombe plus fort; la rade, emplie de lourdes ténèbres, entre les montagnes de ses rives, semble un bien sinistre gouffre. J'appelle dans l'obscurité : Sampang! sampang! — D'en bas répond une voix étouffée, et puis une trappe s'ouvre, dans une espèce de petit sarcophage qui flottait sur l'eau sombre, et la tête d'un sampanier se montre, éclairée par une lanterne.

« — C'est pour aller où?

« — Là-bas, au grand cuirassé français. »

Mais, tandis que nous parlementons, je distingue une forme humaine, qui gît par terre et sur laquelle un peu de poudre blanche est tombée. Un col bleu! Un matelot de chez nous peut-être : cela leur arrive... Non, un allié seulement. L'allu-

mette, qui brule une demi-seconde et que le vent de neige m'éteint aussitôt, me montre dans un éclair une figure de Russe, à belle moustache jaune, ivre-mort. Que faire pour ce pauvre diable, que de vilains petits rôdeurs japonais sont capables de noyer, comme cela s'est vu plus d'une fois depuis l'arrivée des escadres?... Bon! voici maintenant deux autres silhouettes humaines qui se dessinent et s'approchent. Encore des grands cols. Ah! je les connais, ceux-là : deux du *Redoutable*. Un peu gris, ayant envie de rentrer à bord et ne sachant comment s'y prendre. C'est bien, je leur donnerai place, mais ils emporteront le Russe, qu'en passant on déposera à bord d'un bateau quelconque de sa nation. Un par les pieds, un par la tête, ils le descendent, pendant que le sampanier, tenant au bout d'un bâtonnet le petit ballon rouge de sa lanterne, éclaire de son mieux, sur les marches où l'on glisse, cette scène d'ensevelissement.

Insinuons-nous donc tous au fond du sarcophage, fermons au-dessus de nos têtes la petite trappe, car on gèle, et, à la grâce de Dieu et du sampanier, en route sur les lames sautillantes, dans ce noir d'Érèbe où tourbillonnent des flocons blancs.

13 février — Mme Ichihara, la marchande de singes, et Mlle Matsumoto sa fille, revenaient aujourd'hui d'une promenade à la campagne, en robe de soie claire, rapportant de longs rameaux tout blancs de fleurs; c'étaient de ces prunelliers sauvages que l'on appelle chez nous de l'épine noire et dont la floraison, dans nos haies et nos bois, précède toujours le printemps. (Je suis en coquetterie, depuis une quinzaine de jours, avec Mme Ichihara.)

Ces dames avaient été cueillir leurs gracieuses primeurs dans un vallon abrité, connu d'elles seules. Sur leurs instances aimables, j'ai accepté de leurs mains quelques-unes de ces nouveautés de la saison, que j'ai installées à bord dans des vases de bronze, en m'efforçant de donner à ces frêles bouquets une grâce japonaise.

Nulle part les fleurs des arbres précoces ne sont guettées avec plus d'impatience qu'au Japon, fleurs de cerisier, fleurs de pêcher ou d'abricotier, que tout le monde cueille par grandes branches, sans souci des fruits à venir, pour les mettre à tremper dans des potiches, et s'en réjouir les yeux pendant un jour.

Mmo Ichihara, ma nouvelle connaissance, tient un commerce de macaques apprivoisés, de ces gros macaques de l'île Kiu-Siu, qui ont toujours la fourrure usée et la chair au vif, à la partie de leur corps sur laquelle ils s'asseyent. Cette dame, qui doit être contemporaine de Mme Renoncule, est restée dans sa maturité l'une des plus jolies personnes de Nagasaki; il est regrettable que ses fréquentations si spéciales imprègnent ses vêtemens d'un pénible arome : Mme Ichihara sent le singe.

Chaque fois que ma fantaisie me pousse vers la grande pagode du Cheval de Jade, je m'arrête en chemin chez elle, pour « flirter » quelques instans. Tout le bas de sa maison est occupé par ses nombreux pensionnaires, les uns en cage, les autres simplement enchaînés et batifolant de droite et de gauche; en passant par là, on est toujours exposé à quelque avanie : une petite main leste et froide se faufile entre deux barreaux et vous attrape l'oreille, ou bien un jeune espiègle, perché sur une solive d'en haut, vous jette à la figure l'eau de son écuelle à boire. Mais quand on a réussi, par l'escalier du fond, à atteindre le premier étage, on est en sécurité dans une sorte de petit boudoir fort accueillant, où reçoivent ces deux dames.

Mme Ichihara, qui s'est enrichie dans les singes, vient d'ajouter à ce commerce un intéressant rayon d'antiquités. Elle tient surtout les vieux ivoires, risqués ou drolatiques, et, pendant qu'elle s'occupe, sans avoir l'air de rien, à vous préparer le thé, sa fille ne manque jamais de vous en faire admirer quelques-uns : ivoires articulés, truqués, groupes de personnages à peine longs comme la dernière phalange du doigt, et qui feraient certainement rougir dans leurs cages les pensionnaires du rez-de-chaussée...

De l'obscène et du macabre, amalgamés par des cervelles au rebours des nôtres, pour arriver à produire de l'effroyable qui n'a plus de nom : c'est ainsi qu'on pourrait définir la plupart de ces minuscules ivoires, jaunis comme des dents d'octogénaire. Figures de spectres ou de gnomes, si petites qu'il faudrait presque une loupe pour en démêler toute l'horreur; têtes de mort, d'où s'échappent des serpens par les trous des yeux; vieillards ridés, au front tout bouffi par l'hydrocéphale; embryons humains ayant des tentacules de poulpe; fragmens d'êtres qui s'étreignent, ricanent la luxure, et dont les corps finissent en un amas confus de racines ou de viscères...

Et cette mousmé si agréablement habillée, à côté d'une fine potiche où des branches de fleurs sont posées d'une façon exquise, cette mousmé au perpétuel sourire, étalant avec grâce tant de monstruosités qui ont dû coûter jadis des mois de travail, cette mousmé est comme une vivante allégorie de son Japon, aux puériles gentillesses de surface et aux inlassables patiences, avec, dans l'âme, des choses qu'on ne comprend pas, qui répugnent ou qui font peur...

14 février. — Cette grande pagode du Cheval de Jade où j'allais si souvent jadis, à la splendeur étoilée des nuits de juillet, et qui est cause aujourd'hui de mes stations chez M^me^ Ichihara, elle a pris un air de vétusté, d'abandon; elle me fait l'effet d'avoir vieilli, depuis quinze ans, de deux ou trois siècles. Les immenses marches de granit, les escaliers de Titans qui y conduisent, à mi-montagne, je me souviens d'y être monté jadis, aux musiques, aux lanternes, aux milliers de lanternes étranges, presque porté par des foules qui s'y rendaient en pèlerinage. Aujourd'hui, quand j'y vais, je n'aperçois guère d'autre visiteur que moi, du haut en bas de ces escaliers superbes où je suis comme perdu. Et combien ils sont frustes, usés, disjoints, les granits des dalles, les granits des portiques religieux, échelonnés sur le parcours, — ces portiques de tous les abords de temple, toujours pareils, et toujours si en contraste avec le Japon, simples et rudes, grandioses comme des pylones égyptiens. Tout en haut, dans la dernière cour, devant l'énorme pagode en bois de cèdre, qui a pris une couleur plus grise et plus éteinte, le cheval de jade médite solitairement sur son vieux socle effrité. L'herbe pousse et les dalles mêmes verdissent. Chaque fois, je le trouve clos et silencieux, le sanctuaire au fond duquel je me souviens d'avoir aperçu jadis, par-dessus la foule prosternée, les grands dieux d'or entourés de lotus d'or... Ce Japon, qui me paraît en voie de renier tous ses vieux rêves, que va-t-il faire bientôt de ses milliers de pagodes, dont quelques-unes étaient si merveilleuses, et qui occupent infiniment plus de place que chez nous les églises?...

En sortant par la gauche de cette cour, où l'antique cheval de jade trône encore, on arrive comme autrefois sur l'esplanade aux maisons de thé et aux petits berceaux de verdure, d'où la vue embrasse tout Nagasaki, et sa baie profonde. Il y a même

toujours cette « maison de thé des Crapauds (1) » où je venais avec Mme Chrysanthème et la fine fleur des mousmés de son temps; les crapauds sont restés aussi, ces mêmes crapauds-monstres qui étaient la gloire de l'établissement, et comme jadis leurs grosses voix de basse font couac! couac! dans les rocailles du gentil bassin. Ce qui a changé seulement, c'est le matériel de la maison : on y voit aujourd'hui des tables de cabaret, des bouteilles de whisky, alignées avec du gin ou de l'absinthe Pernod, enfin tous les breuvages civilisateurs dont notre Occident a doté le monde.

Plus haut que l'esplanade, des sentiers montent vers une région de calme et d'ombre qui a des airs de bois sacré. Des camélias à fleurs simples, presque grands comme nos ormeaux, qui sont en ce moment sur la fin de leur floraison hivernale, y jonchent la terre de leurs pétales rouges; d'autres arbres, au feuillage persistant, des arbres immenses qui ont peut-être l'âge du temple, font voûte au-dessus des tapis d'herbe fine ou de petites plantes rares. A mesure que l'on s'élève, on voit s'élever aussi, dans un demi-lointain, au delà de cette vallée enclose où Nagasaki a groupé ses milliers de toitures grises, les montagnes d'en face, celles qui sont couvertes de bois funéraires, de pagodes et de tombeaux, celles dont le terrain est si mêlé de cendre humaine et d'où s'exhale éternellement le parfum des baguettes brûlées pour les morts. Plus loin, la grande échancrure bleue de la rade s'ouvre entre les escarpemens et les complications charmantes de ses rives. Et enfin, tout là-bas, à peine dessinés, presque perdus dans ce bleu qui devient de plus en plus souverain, apparaissent les îlots avancés qui terminent le Japon, ces îlots que l'on dirait trop confians en l'immensité liquide alentour, et trop jolis, avec leurs cèdres des bords, qui se penchent sur la mer...

Vers ces sommets, au-dessus des temples, on est dans un Japon adorable, quintessencié, suprêmement élégant, recueilli, presque religieux, et l'on cesse de sourire, pour admirer.

25 février. — A l'étalage de Mme l'Ourse, dans ses tubes de bambous emplis d'eau claire, les derniers camélias disparaissent, comme avaient disparu les chrysanthèmes, et font place à des

(1) La Donko-Tchaya.

branches de prunier toutes garnies de fleurs neigeuses, à des branches de pêcher toutes roses. Le long des rues, aux devantures des boutiques, même des plus humbles échoppes d'ouvriers, on voit de ces premières fleurs du vrai printemps, disposées avec un goût délicat dans quelque vase de porcelaine ou de bronze. (Les gens du plus bas peuple, en ce pays, sont plus artistes et plus affinés que la moyenne des bourgeois de chez nous.)

Et les mousmés, entre deux giboulées, quand luit un peu de soleil, se promènent en robes de nuances plus claires, — des gris perle, des bleus de cendre ou des lilas, — qui révèlent des aspects nouveaux de leur gentillesse un peu factice, mais toujours si artistement accommodée. Je crois même qu'elles ont un rire approprié à la saison, un rire de fin d'hiver, qui est encore plus gai et plus contagieux que celui de décembre ou de janvier.

Il va donc arriver pour tout de bon, ce printemps qui nous fera partir, mais qui, heureusement pour nous, est toujours tardif au Japon, après de si beaux automnes de lumière. Dans la montagne aux temples et aux sépultures, il y a déjà quantité d'arbres fruitiers follement fleuris; ils ressemblent à des touffes de ruban rose, ou de ruban blanc, à côté des pagodes dont les grisailles se font au contraire plus tristes et plus vieilles, par contraste avec toute cette fraîcheur; on dirait d'une décoration de fête, artificielle, fragile et charmante. Les Japonais, du reste, aiment peindre ces aspects éphémères de leurs vergers; ils en font ces images qui, transportées chez nous, paraissent trop jolies, dans une exagération de couleur.

26 février. — M^me^ Prune n'a jamais été mère... Ce n'est pas sans un trouble intime que je viens de l'apprendre.

A cela sans doute, elle doit d'avoir conservé cette jeunesse dans les sentimens, et dans tout l'organisme, cette verdeur que j'admirais sans me l'expliquer. Pendant l une de ces minutes de tête-à-tête et d'épanchement, qu'elle ne redoute plus assez de provoquer entre nous et que le printemp va rendre plus capiteuses, elle s'est décidée à la délicate confidence.

— Mais alors, et la toute mignonne et potelée M^me^ Oyouki? Une fille adoptive, simplement?

— Hélas! non... Une erreur de feu ce pauvre M. Sucre... Une enfant conçue en dehors des liens sacrés du mariage...

— M^me^ Prune, en croirai-je mes oreilles?... M. Sucre, ce pur artiste, capable de s'être oublié à ce point!... Quelle atteinte vous venez de porter pour moi à sa mémoire!...

Et dire que j'ai pu vivre tout un été sous le même toit que ce ménage, sans soupçonner un secret si lourd..

1^er^ mars. — Malgré les robes printanières des mousmés, malgré la floraison hâtive des vergers et l'allongement des soirs, c'étaient toujours les mauvais vents du Nord, la pluie, la neige, nous faisant un Japon plus sombre, plus humide et plus gelé qu'au cœur de l'hiver. Et les orangers s'étonnaient, et les grands cycas arborescens, dans les cours des pagodes, se disaient que depuis un siècle ils n'avaient pas vu tant de poudre blanche sur leurs beaux plumets verts.

Mais voici que la griserie d'un printemps soudain est venue nous prendre, dans ce Nagasaki où nous finissons notre quatrième mois d'un exil très enjôleur.

Là-haut, chez messieurs les Trépassés, la montagne se tapisse de fleurettes sauvages, pour nous inconnues; autour des stèles innombrables, le petit monde frileux des fougères déplie partout en confiance ses feuilles nouvelles, d'une teinte pâle et rare. Dans la verte nécropole, plus grande que le quartier des vivans, — que j'avais abandonnée par ces temps de neige, et où je recommence de venir, — ce n'est plus cette tiédeur languide et mourante de l'arrière-automne qui s'harmonisait si bien avec les tombes; c'est un ensoleillement de renouveau, une envahissante gaieté d'herbes folles, qui ne cadrent plus, qui doivent effaroucher les pauvres défunts en cendre et faire s'évanouir plus vite ce qui restait encore de leurs âmes flottantes. Tandis que les grandes pagodes gardiennes, sous ces rayons trop clairs, se révèlent plus vieilles et plus mornes, leurs boiseries plus vermoulues, leurs monstres plus caducs.

En bas, sur la ville de cèdre et de papier, la lumière est maintenant en continuelle fête; les mille petites boutiques ouvertes accrochent du soleil et des reflets sur leurs potiches, leurs laques ou leurs étoffes aux nuances de fleurs.

Et le soir, par les longs crépuscules attiédis, chaque rue s'emplit d'une myriade de petits enfans, aux têtes rondes, aux yeux de chat moitié câlins, moitié mauvais. En aucun pays de la terre, on n'en voit une telle abondance. Ils sortent par douzaine

de chaque porte. Presque tous jolis, eux qui deviendront si laids en grandissant, ils sont coiffés encore, comme autrefois, avec un art comique, avec une science supérieure de la drôlerie, en petites queues alternant avec des places rasées, — petites queues qui retombent sur les oreilles, ou bien petites queues qui se redressent au-dessus de la nuque, suivant le genre de minois du personnage. Leurs robes ont beaucoup d'ampleur et sont trop longues, leurs manches pagodes sont trop larges ; cela leur donne des tournures empêtrées ou pompeuses. Ils ne font pas de bruit. Ils ne rient pas, en ce pays où leurs grandes sœurs et leurs mamans savent si bien rire. Ils sont la génération prochaine qui verra tout changer dans cet Empire du Soleil Levant jadis immuable, et déjà ils ont l'air d'observer attentivement la vie, avec leurs prunelles de jais noir, mystérieuses entre leurs paupières bridées. Surtout ils se protègent et s'entr'aident les uns les autres, d'une façon gentille et touchante; il n'en est pas de si petit auquel ne soit confié un frère, moindre encore et plus poupée que lui. Pourtant on en voit aussi qui s'amusent; gravement ils tiennent la ficelle de quelqu'un de ces cerfs-volans qui, à l'heure des chauves-souris, se mettent de tous côtés à planer dans le ciel, ayant forme de chauve-souris eux-mêmes, ou de phalène ou de chimère.

Il ne fait plus froid, tout s'égaye, tout s'éclaire... Et la grâce des mousmés, que j'avais à peine comprise, il y a quinze ans, c'est aujourd'hui, dirait-on, qu'elle m'est révélée...

Une fois de plus, après tant d'autres fois, on se laisse prendre à cette éternelle duperie de la nature, qui n'a pour but que de préparer les feuilles mortes et les dépérissemens jaunes d'un très prochain automne. On se laisse prendre, et cependant il y a cette année deux causes de tristesse à le sentir approcher, ce printemps : d'abord, ce n'est pas ici qu'on avait pensé le recevoir : chacun comptait bien être là-bas, dans son coin de terre natale, quand arriveraient les hirondelles ; ensuite ce beau temps sonne le départ pour la Chine; les glaces de l'affreux Petchili doivent fondre sous ce soleil, et on va nous rappeler bientôt à nos postes d'énervante fatigue.

15 mars. — Dans ce rayonnement de printemps, à peine avais-je mis pied à terre aujourd'hui, que trois mousmés dans la rue ont attiré mon attention. Qu'y avait-il donc en elles d'inu-

sité, que je définissais mal au premier abord? Avec des petites moues particulières, des envies de rire contenues, elles cheminaient ensemble, le nez au vent tiède, l'air de *se savoir drôles* et de perpétrer quelque farce... Ah! cela venait de leur coiffure : elles s'étaient fait des bandeaux et des chignons comme les grand'mères. Et, quand elles eurent compris, à mon regard, que j'avais remarqué, elles répondirent des yeux : « Hein! n'est-ce pas que nous sommes cocasses? » et passèrent en riant pour tout de bon.

Quelques pas plus loin, deux vieilles dames... Qu'avaient-elles d'inusité, celles-là encore?... Ah! leur coiffure : elles s'étaient fait des bandeaux et des chignons de jeune fillette, avec un léger piquet de fleurs sur le côté, comme en porte Mlle Pluie-d'Avril. Et leur sourire me répondit de même : « Mais oui, c'est ainsi, ne t'en déplaise! Oh! nous le savons, va, que nous sommes comiques! »

Tout le long du chemin, pareille mascarade; renversement général des coiffures et des âges. (Bien entendu, fallait-il avoir l'œil déjà complètement fait aux japoneries pour recevoir une impression de stupeur telle que la mienne. C'était comme si, chez nous, un beau jour, toutes les aïeules apparaissent en cheveux, avec des nattes dans le dos, et toutes les petites filles, en bonnet tuyauté, avec des anglaises.)

Quelques instans plus tard, dans le faubourg de Dioudjendji, près de mon ancienne demeure. Devant moi cheminait une dame de galante tournure, ayant cette ligne incomparable de la nuque et des épaules qui la décèlerait entre mille : Mme Prune, coiffée aujourd'hui en petite mousmé, en petite écolière, avec un piquet de roses pompon se balançant au bout d'une longue épingle d'écaille!...

Avertie par son flair toujours si sûr, elle se retourna pour me montrer, dans un sourire, l'un des derniers râteliers laqués de noir que Nagasaki possède encore : « N'est-ce pas, — demandaient pudiquement ses yeux baissés, — n'est-ce pas, cher, que ça ne va pas trop mal? »

— Madame Prune, j'allais vous le dire. Mais je vous prie, expliquez-moi...

Alors elle me conta que, depuis le temps des ancêtres lointains, c'était de tradition que les dames, ce jour du calendrier, fussent coiffées comme les jeunes filles, et les jeunes filles comme les dames.

Et tout était joli autour de nous, aussi bizarrement joli et aussi invraisemblablement arrangé que dans une aquarelle japonaise. Ce faubourg où nous passions avait l'air en pleine ivresse de printemps. Notre sentier dominait, à soixante mètres de haut, la rade bleue, sinueuse entre ses rives boisées. Autour des vieilles maisonnettes, aux châssis de papier, il y avait des arbres tout blancs et des arbres tout roses; il y avait aussi des glycines dont les longues grappes commençaient de se colorer en violet pâle; et tout cela, maisonnettes gentilles comme des jouets, arbres roses des petits jardins, glycines en guirlandes, dévalait sous nos pieds jusqu'à la mer, dans un pêle-mêle qui semblait instable et impossible; tout cela avait l'air de tenir par ensorcellement, sans souci de l'équilibre ni de la pesanteur. Une lumière idéale, délicate, éclatante sans éblouir, s'épandait pareille, sur les choses proches et sur les lointains limpides. Dans le ciel pointaient ces cimes très singulières des montagnes de Kiu-Siu, qui ressemblent à des cônes tapissés de peluche verte. Et, là-bas, du côté où la rade s'ouvre sur la mer de Chine, plus d'habitations humaines, un manteau uniforme de verdure jeté partout, même du haut en bas des très abruptes falaises; rien que deux ou trois petits temples, perchés dans des coins presque inaccessibles, discrets d'ailleurs, émergeant à peine du fouillis des branches, et voués aux Esprits des bois qui doivent être souverains par là, sur ces côtes si vertes.

Une seule tache, dans l'immense décor souriant : un peu en arrière de nous, de l'autre côté de la baie, un lieu pelé, horrible et maudit, d'où monte un bruit perpétuel de ferraille tapotée; une bouche de l'enfer qui souffle une haleine noire par mille tuyaux : l'arsenal où se fabriquent nuit et jour les nouvelles machines à tuer.

M^me^ Prune, continuant de marivauder à son ordinaire, tandis que le piquet de roses pompon s'agitait au-dessus de son opulente coiffure, m'entraînait insensiblement vers sa demeure. Et moi, fasciné comme toujours par ses dents laquées, couleur d'ébène polie, je constatai qu'elles venaient d'être remises à neuf, à mon intention sans doute : de patiens spécialistes y avaient introduit de place en place des petits morceaux d'or qui prenaient, sur ce fond noir, énormément d'importance et d'éclat, tout comme sur les laques des plateaux ou des boîtes.

On n'imagine pas ce qu'il y a de dentistes à Nagasaki; les

moindres portefaix ont des dents dorées par leurs soins. Ils travaillent du reste sans mystère, car je me souviens d'avoir vu, par des fenêtres ouvertes, des dames au chignon d'un beau galbe, la tête renversée sur un coussinet et tenant béantes leurs mâchoires, qu'un opérateur semblait perforer avec d'étonnans petits vilebrequins. Ils ont, paraît-il, appris cet art en Amérique. Quantité de matelots de chez nous, séduits par leurs enseignes à images, se sont confiés à eux et les déclarent d'une dextérité merveilleuse.

En ce qui est affaire d'adresse, de patience et d'exactitude, ces petits Japonais ne pouvaient qu'exceller. C'est pourquoi ils se sont approprié si vite l'art de nos électriciens et de nos constructeurs de machines ; on s'étonne seulement qu'ils n'aient pas inventé eux-mêmes, des millénaires avant nous, tout cela, avec quoi ils jonglent aujourd'hui comme des virtuoses.

Et nos plus modernes engins de guerre, qui ne sont en somme que bibelots de précision, vont devenir, hélas ! entre leurs mains prestes et sûres, de bien effroyables jouets...

Mon Dieu, sauf M^me^ Prune, que tout était joli ce jour-là autour de moi, aussi bien en bas, au bord de la rade profonde, qu'en haut vers le ciel pâlement bleu où montaient les étranges cimes vertes ! Et qu'elle est adorable, cette île de Kiu-Siu, de finir ainsi, là-bas au loin, par des falaises magiquement garnies d'arbres, des falaises qui portent des petits temples à demi cachés sous leur verdure, et qui descendent, comme les remparts de quelque forteresse enchantée, dans le grand néant de la mer, aujourd'hui si lumineux et diaphane !...

25 mars. — Amusantes et douces, à cette fin de mars, s'en vont nos journées, nos dernières journées dans ce Japon, qu'il faudra quitter bientôt, quitter demain peut-être, après-demain, qui sait? au reçu de quelque ordre brusque et sans merci.

Et je regretterai des recoins d'ombre et de mousse, parmi de vieux granits et de fraîches cascades, sur des versans de montagne, au-dessus de mystérieux temples...

La vérandah ombreuse et calme de la maison de thé que tient M^me^ O.-Tsuru-San devant le temple du Renard, les antiques terrasses de la ville des morts, aux pierres grises, sous les cèdres de cent ans, je ne retrouverai jamais ces heures de si-

lence et de presque voluptueuse mélancolie, passées là dans la nuit verte des arbres.

Et puis j'ai aussi une amie mousmé, pour laquelle je donnerais bien Mme Renoncule et Mme Prune avec Mlle Pluie-d'Avril, et que je rencontre, au cœur même de la haute nécropole, dans une sorte de bocage enclos, environné d'un peuple de tombes. — Oh! en tout bien tout honneur, nos entrevues. — Et je crois que c'est elle, cette mousmé, qui personnifie à présent pour moi Nagasaki et la montagne délicieuse de ses morts. Il en faut presque toujours une, n'est-ce pas? n'importe où le sort vous ait exilé, une âme féminine et jeune (dont l'enveloppe soit un peu charmante, car c'est là encore un leurre nécessaire) et qui vous vienne en aide dans la grande solitude, — en petite sœur de passage, pour qui l'on garde, quelque temps après le départ, une pensée douce, et puis, que l'on oublie...

Je n'en avais point parlé encore, de cette mousmé Inamato. Voici pourtant plus de trois mois que nous avons fait connaissance; c'était encore au temps de ces tranquilles soleils rouges des soirs d'automne sur les jonchées de feuilles mortes. Et, depuis, nous n'avons cessé que par les temps de neige nos innocens rendez-vous, toujours là-haut dans ce même bois triste et muré; mais cela reste tellement enfantin que je ne suis pas sûr que ce ne soit amèrement ridicule. Est-ce elle que je regretterai le jour du départ, ou seulement cette montagne avec son mystère et son ombre, avec ses enclos de vieilles pierres et ses mousses?... Il est certain que je suis l'homme des vieux petits murs dans les bois, des vieux petits murs gris, moussus, avec des capillaires plein les trous; j'ai vécu dans leur intimité quand j'étais enfant, je les ai adorés, et ils continuent d'exercer sur moi un charme que je ne sais pas rendre. En retrouver, dans cette montagne japonaise, de tout pareils à ceux de mon pays, a été un des premiers élémens de séduction pour me faire revenir, plus encore que la paix de tout ce merveilleux cimetière, plus encore que la profondeur et l'étrangeté magnifique des lointains déployés alentour.

Quant à la mousmé dont l'attraction est venue se greffer par là-dessus, c'est un beau soir empourpré de décembre, *au siècle dernier*, que brusquement nous nous sommes trouvés face à face. J'errais seul dans la nécropole, à l'heure de cuivre rouge qui annonce le coucher du soleil d'automne, quand l'idée me

prit d'escalader un mur, plus haut que les autres, pour pénétrer dans l'espèce de bocage qu'il semblait enclore de toutes parts.

Je tombai dans un ancien parc à l'abandon, aujourd'hui moitié jungle et moitié forêt, où une jeune fille, assise sur la mousse, l'air d'être chez elle, feuilletait un livre d'images représentant des dieux et des déesses dans les nuées.

Elle commença naturellement par rire (étant Japonaise et mousmé) avant de me demander : Qui es-tu, d'où sors-tu, qui t'a permis de sauter ce mur? Elle avait des yeux à peine bridés, presque des yeux comme une petite fille brune de Provence ou d'Espagne, avec un teint d'ambre roux; elle respirait la santé, la jeunesse fraîche; et son regard était si honnête, que je quittai de suite pour elle ce ton de badinage, toujours indiqué dans les salons de M^me^ Prune ou de M^me^ Renoncule.

J'appris, ce premier soir, qu'elle se nommait Inamoto, qu'elle était fille du bonze, ou du simple gardien peut-être, de certaine grande pagode, dont j'apercevais, cinquante mètres plus bas, à travers des branches, la toiture tourmentée et les cours au dallage funèbre.

« — Petite mademoiselle Inamoto, demandai-je avant l'escalade de sortie, cela me ferait plaisir de te revoir quelquefois. Après-demain, s'il ne tombe ni pluie ni neige, je reviendrai ici, à cette même heure. Et toi, est-ce que tu viendras?

« — Je viendrai, dit-elle, je viens tous les jours sans pluie. » — Elle ajouta, avec une révérence : « Sayanara ! » (Je te salue !) et se mit à redescendre par un sentier de chèvre, vers le temple, très soucieuse de protéger les belles coques de ses cheveux lisses contre les petites branches de bambou qui, au passage, lui fouettaient la figure.

Depuis ce jour-là, j'ai bien franchi cinquante fois, à cette même place, ce même vieux mur... C'est aussi chaste qu'avec M^lle^ Pluie-d'Avril, mais différent et plus profond; il ne s'agit plus d'un petit chat habillé, mais d'une jeune fille, qui, malgré son rire de mousmé, a des yeux candides et parfois graves.

Comment cela peut-il durer entre nous, sans lassitude, puisque la différence des langages empêche toute communion approfondie entre nos deux âmes, sans doute essentiellement diverses, et puisque par ailleurs, dans nos rendez-vous, il n'y a jamais un instant d'équivoque, un instant trouble?...

Bien que la nécropole soit solitaire, à certains jours, il faut

des ruses d'Apache pour arriver sans être vu, — et cela encore est amusant. Elle a de plus en plus peur, la mousmé, peur que l'on nous observe, que son père la gronde, qu'on lui défende de venir. Quelquefois c'est un porteur d'eau, qui descend des sommets et nous gêne; le lendemain c'est une vieille dame qui nous tient longuement en échec, étant occupée sans hâte à disposer des branches de verdure dans des tubes de bambou aux quatre coins d'une tombe, ou bien à brûler des baguettes d'encens pour ses ancêtres, ou simplement à regarder sous ses pieds le panorama des pagodes, de la ville et de la mer. Et je reste caché derrière quelque grand cèdre, apercevant, au-dessus du mur, des cheveux bien noirs qui dépassent les pierres, un front, et deux yeux au guet (jamais un bout de nez, jamais rien de plus): ma petite amie qui s'est perchée là pour surveiller, elle aussi, la solution de l'incident, toujours prête à disparaître au moindre danger, comme un gentil personnage de guignol qui retomberait dans sa boîte.

Oui, c'est bien enfantin et ridicule, et pour que tout cela ait pu durer, il a fallu l'exotisme extrême, le charme de ce lieu unique et le charme d'Inamoto combinés ensemble.

Est-ce elle que je regretterai, ou sa montagne, ou encore le vieux mur gris, protecteur de nos rendez-vous? Vraiment je ne sais plus, tant sa gentille personnalité est pour moi amalgamée aux ambiances.

26 mars. — Des nouvelles arrivées de Chine disent qu'à l'entrée du Peïho les glaces fondent; donc ce sera d'un moment à l'autre, le départ, et nous comptons les jours de grâce qui nous restent, nous sentant plus japonisés que nous ne pensions, à l'heure de tout quitter.

Ma petite amie Pluie-d'Avril est venue aujourd'hui me faire visite à bord, accompagnée de la vieille dame qu'elle appelle grand'mère. Une visite tout à fait bon enfant et sans cérémonie; elle avait pris un costume qui, pour elle, était plutôt simple, mais où tout de même de grandes fleurs aux nuances fantastiques s'étalaient sur fond ivoire.

A bord, les matelots la connaissent, et disent: « Voilà le petit chat qui arrive. »

Aujourd'hui, elle s'est intéressée à nos canons; qui aurait cru cela, et où la préoccupation de la guerre va-t-elle se nicher ? —

« Nos bateaux, à nous Japonais, en ont-ils de pareils? Est-ce que ceux des Russes peuvent tuer aussi loin? » — Oh! qu'elle était drôle, à côté de l'une des grosses pièces du *Redoutable*, que deux canonniers s'étaient amusés à lui ouvrir, et fourrant sa petite tête dedans, avec son beau chignon pour examiner les rayures

31 mars. — Dans la matinée, vers dix heures, s'est refermé derrière nous le long couloir de verdure, au fond duquel Nagasaki s'étale dans son cadre de pagodes et de cimetières. Ensuite, ont défilé ces petits îlots, qui sont comme les sentinelles avancées du Japon, — petits îlots charmans, que tout le monde connaît, pour les avoir vus peints sur tant de potiches et d'éventails. Et puis la mer, *le large* a commencé de nous envelopper de sa majesté sereine et de son silence, plus saisissans par contraste, après tant de mignardises, et de musiquettes, et de gentils rires, auxquels nous venions longuement de nous habituer.

Très brusque a été l'ordre de départ. A peine ai-je trouvé le temps de saluer ma belle-mère en émoi. C'était déjà si court, les deux heures que j'avais, pour aller dans la montagne dire adieu à la mousmé Inamoto...

Faut-il que je l'aie escaladé souvent, le vieux mur de son bois enclos, pour que les traces de mon passage se voient déjà si bien sur le gris des pierres! Je ne l'avais jamais remarqué comme ce jour de départ; il y a de quoi donner l'éveil; et, à mon retour, il faudra changer de chemin. Dans l'herbe aussi, mon pas a dessiné une vague sente, comme ces foulées que font les bêtes en forêt.

Mousmé qui n'avait pas des yeux ordinaires de mousmé, fleur énigmatique et jolie, fleur de pagode et de cimetière, qu'ai-je su comprendre d'elle, et qu'a-t-elle compris de moi? Rien que l'un de nous soit capable de définir. Assis côte à côte sur la terre de ce bois, disant des choses forcément puériles, à cause de cette langue dont je connais trop peu de mots, nous étions comme deux sphinx qui s'amuseraient à faire les enfans, faute d'un moyen, d'une clef pour se déchiffrer, mais qui seraient retenus là chacun par l'âme inconnue de l'autre, vaguement devinée. Il est certain qu'entre nous commençait de se nouer cette sorte de lien qu'on appelle affection, qui ne se discute ni

ne s'analyse, et qui souvent rapproche des êtres infiniment dissemblables... Au-dessus du mur, ce gentil front et cette paire de jeunes yeux qui m'accompagnaient hier au soir, pendant ma fuite à travers le dédale des terrasses funéraires et des tombes, je me suis retourné deux fois pour les regarder; quand je les ai vus disparaître, je crois même que je me suis senti plus seul encore dans ces lointains pays jaunes... Et ce petit serrement de cœur, en m'éloignant, était comme un reflet très atténué, — crépusculaire, si l'on peut dire ainsi, — de ces angoisses qui, à l'époque de ma jeunesse, ont accompagné tant de fois mes grands départs. Il est vrai, je suis sûr de revenir, autant qu'on peut être sûr des choses de demain, car nous restons deux ans, hélas ! dans les mers de Chine, où Nagasaki sera notre lieu de ravitaillement et de repos. Et je la reverrai, cette mousmé, j'entendrai encore sa voix, très doucement bizarre, répéter, avec un accent qui fait sourire, les mots français qu'elle s'amuse à apprendre...

Quant à M^me^ Prune, c'était trop haut perché pour cette fois, le faubourg qu'elle habite. Mais nous reviendrons, nous reviendrons, et, s'il plaît à la Déesse de la Grâce, cette idylle, ébauchée entre nous il y aura seize ans bientôt, ne se dénoue point encore...

Ce soir donc, à l'heure où le soleil se couche dans de longs voiles de brume, le Japon a disparu; l'île amusante s'est évanouie, dans les lointains d'une immensité toute pâle, qui luit comme un miroir sans fin, et qui ondule très lentement, avec une câlinerie perfide. Nous faisons route vers le Nord et vers la Chine. Il y a quinze ans, après un amollissant séjour dans ce même coin de Japon et un mariage pour rire avec une certaine petite Chrysanthème, je remontais ainsi la mer Jaune, par un calme pareil, sous des brumes comme celles-ci, un soir aussi blême. Et le grand néant de la mer, comme cette fois, m'enveloppait de sa paix funèbre.

Cependant je m'en allais avec moins de mélancolie, — sans doute parce que la vie était encore en avant de moi dans ce temps-là, tandis qu'à présent elle est plutôt en arrière...

30 juin. — Trois mois ont passé. J'ai revu l'immense Pékin de ruines et de poussière, j'ai fait ma longue chevauchée aux tombeaux des Tsin, j'ai visité l'empereur de Séoul et sa vieille cour. Maintenant, je reviens, et les voici qui reparaissent, les gentils îlots annonciateurs du Japon. Nous revenons, fatigués

tous, et notre cuirassé lourd, comme s'il était fatigué lui-même, a l'air de se traîner sur les eaux chaudes et sous le ciel accablant. Les orages d'été couvent dans de grosses nuées sombres, dont le pays est comme enveloppé.

On étouffe dans la baie de Mme Prune, dans le couloir de montagnes, quand nous y entrons. Mais comme tout est joli ! Et puis, je m'y reconnais mieux qu'à notre arrivée précédente; j'y retrouve, comme il y a quinze ans, le concert infini des cigales, et aussi les magnificences de la verdure de juin. Ah ! la verdure annuelle, comme elle écrase de sa fraîcheur la nuance de ces arbres d'hiver, cèdres, pins ou camélias, qui régnaient seuls ici, quand nous étions venus en décembre.

Ce ne sont plus, dirait-on, les mêmes figures de matelots, bien saines et bien rondes, que le *Redoutable* ramène à Nagasaki : il y en a vraiment qu'on ne reconnaît plus. Notre équipage a longuement souffert, sur l'eau remuante et empestée de Takou, souffert surtout de la mauvaise chaleur et de l'enfermement, plus encore que des manœuvres pénibles et de la dépense continuelle de force. Sous le soleil de Chine, vivre six ou sept cents dans une boîte en fer où d'énormes feux de charbon restent allumés nuit et jour, entendre un éternel tapage augmenté par des résonances de métal, recevoir de l'air qui a déjà passé par des centaines de poitrines et qu'une ventilation artificielle vous envoie à regret, respirer par des trous, être constamment baigné de sueur !... Il était temps d'arriver ici, où l'on pourra se détendre, marcher, courir, oublier.

Près de quatre heures du soir, quand je puis enfin mettre pied à terre. Dans la rue, je trouve jolies toutes les mousmés; tant de verdure et de fleurs m'enchante ; après la Chine grandiose et lugubre, aux visages fermés et maussades, chacune de ces petites personnes que je regarde ici me donne envie de rire, comme ces petites maisons, ces petits bibelots et ces petits jardins. — Et on va se reposer un mois dans cette île : mon Dieu, que la vie est donc une chose amusante !

Trop tard pour aller dans la montagne d'Inamoto, qui ne m'attend point ; j'irai donc d'abord remplir mes devoirs de famille, saluer Mme Renoncule et mes belles-sœurs ; ensuite je monterai chez ma petite amie Pluie-d'Avril, — et peut-être, qui sait, chez Mme Prune, car je me sens dans l'esprit ce soir un certain tour drolatique et badin qui m'y attire.

La rue ascendante qui mène à la maisonnette de la danseuse est solitaire, comme toujours, et triste cette fois, sous le ciel orageux et sombre, avec ces touffes d'herbes, signes de délaissement, que le mois de juin a semées çà et là entre les dalles. A cette porte, là-bas, ce gros chat assis avec dignité et regardant passer les hirondelles, si je ne m'abuse, c'est bien M. Swong-san, le minois pompeusement encadré par sa fraise à la Médicis, en mousseline tuyautée, qu'une rosette attache sous le menton. Et, derrière ce châssis de papier qui vient de s'ouvrir, au premier étage, cette petite fille en robe simplette, qui se retrousse les manches, un savon à la main, pour barboter des deux bras dans une cuve de porcelaine, c'est Pluie-d'Avril, la petite fée des maisons de thé et des temples, vaquant aujourd'hui à de menus soins d'intérieur, comme la dernière des mousmés.

Et qu'elle est mignonne, surprise ainsi! Je ne l'avais jamais vue dans cette humble robe de coton bleu, ni ne me l'étais représentée lavant elle-même ses fines chaussettes à orteil séparé, faisant acte de ménagère économe. Pauvre petite saltimbanque, somme toute, malgré ses falbalas de métier, pauvre petite, obligée peut-être de compter beaucoup pour faire marcher le ménage à trois : elle, la vieille dame et le chat...

Vite elle veut s'habiller, un peu confuse, mettre une belle robe pour m'offrir le thé :

« — Non, je t'en prie, garde ton costume d'enfant du peuple, ma petite Pluie-d'Avril ; je te trouve plus réelle ainsi, et plus touchante ; reste comme ça !... »

En montant chez M^me^ Prune, une sorte de pressentiment m'était venu du trop galant spectacle qui pouvait m'y attendre. C'était l'heure de la baignade, que les Nippons, les soirs d'été, pratiquent sans mystère. Dans ce haut faubourg, où les mœurs sont demeurées plus simples qu'en ville, cela se passait encore comme au temps de Chrysanthème : des personnes sans malice, tant d'un sexe que de l'autre, se rafraîchissaient dans des cuves de bois, ou des jarres de terre cuite, posées sur les portes ou dans les jardinets, et leurs visages, émergeant de l'eau claire, témoignaient d'un innocent bien-être... Si M^me^ Prune aussi, me disais-je, allait être dans son bain !...

Et elle y était !

Quand j'eus fait tourner le mécanisme à secret du portillon, j'aperçus dès l'abord une cuve, qui m'était depuis longtemps

connue, et d'où s'échappait une nuque charmante, comme sortirait une fleur d'un bouquetier. Et la baigneuse, spirituelle et enjouée même dans les occurrences les plus prosaïques de la vie, s'amusait gracieusement toute seule à faire : « Blou, blou, blou, brrr ! » en soufflant à grand bruit sous l'eau.

1er juillet. — Combien c'est changé dans les sentiers de la montagne ! Une folle végétation herbacée a tout envahi ; elle a presque submergé les tombes, comme une innocente et fraîche marée verte, venue en silence de partout à la fois. Quand je monte aujourd'hui chez la mousmé Inamoto, sous un ciel pesant et chargé d'averses, mes pieds s'embarrassent dans les gramens, les fougères, et, le long du mur qui enferme le bois, on ne voit plus la foulée que j'avais faite.

La mousmé Inamoto, je ne me figurais pas qu'elle serait là, à m'attendre, et je me sens tout saisi d'apercevoir, au-dessus du mur gris, son front, ses deux yeux qui me regardaient venir.

« — C'est moi que tu attends? Tu savais donc?

« — Hier, dit-elle, quand les canons ont tiré, j'ai reconnu le grand vaisseau de guerre français. Il n'y a que le tien si grand et peint en noir. »

Moi qui craignais de ne pas la retrouver, ou d'être désenchanté en la revoyant ! Je crois seulement qu'elle a un peu grandi, comme les fougères de son parc, mais elle est même plus jolie, et j'aime encore davantage l'expression de ses yeux.

De nouveau nous voilà donc ensemble et à l'abri de l'autre côté du mur, installés sur la terre et les herbages, la tête pleine de choses que nous voudrions exprimer, mais obligés de nous en tenir à des mots bien simples, à des tournures bien enfantines, qui ne rendent plus rien du tout.

2 juillet. — Mme l'Ourse, elle, n'a point grandi comme la mousmé Inamoto, mais il me semble qu'elle s'est encore défraîchie et que son sourire, toujours prometteur, me montre des dents plus longues. Cependant je continue de fréquenter sa vieille petite boutique, aux poutres noircies et mangées par le temps, d'abord parce qu'elle est sur le chemin de la nécropole surplombante, presque dans son ombre, ensuite parce qu'on y trouve maintenant ces beaux lotus, qui sont incomparables dans les vieux cloisonnés de ma chambre de bord. — Je suis persuadé

que certaines formes très anciennes des vases de Chine furent inventées uniquement pour les lotus.

Fleurs de juin et de juillet, fleurs de plein été, ces grands calices roses épanouis sur tous les lacs japonais, Mme Chrysanthème jadis en mettait chaque matin dans notre chambre, et leur senteur, plus encore que la guitare triste de ma belle-mère, me rappelle le temps de mon ménage de poupée, — au premier, au-dessus de chez M. Sucre et Mme Prune.

Mais avions-nous autrefois, dans cette baie, une si énervante chaleur? Je n'en ai pas souvenance, non plus que de ces accablans ciels d'orage. On étouffe entre ces montagnes. Nos pauvres matelots fatigués ne reprennent point leur mine, loin de là; Nagasaki, en cette saison, est un mauvais séjour pour des anémiés de Chine qui doivent continuer de vivre, ici comme là-bas, dans une caisse en fer. Entre autres, on vient d'emporter à l'hôpital le fiancé breton qui m'avait confié la petite caisse de présens et la robe blanche. Quant à notre amiral, que le Japon avait miraculeusement remis lors de notre dernier voyage, voici qu'il nous inquiète de nouveau; lui qui, à la fin de l'hiver, avait retrouvé son bon air de gaieté, — et ne manquait jamais, quand je rentrais à bord, de s'informer, sur différens tons impayablement graves, de la santé de Mme Prune, — on ne l'entend plus plaisanter ni rire; les plis de lassitude et de souffrance ont reparu sur sa figure.

3 juillet. — Une déception de cœur m'attendait aujourd'hui au temple du Renard, chez Mme O-Tsuru-San, à qui je m'étais fait un devoir d'aller sans plus tarder offrir mes hommages d'arrivée.

Par un temps lourd, sous ces nuées basses emplies d'orage qui ne nous quittent plus, j'avais pris les sentiers de l'ombreuse montagne. Ils étaient tout changés, comme ceux qui mènent chez Inamoto, tout envahis d'herbes folles et de hautes fougères; on y rencontrait de grands papillons singuliers, qui se posaient avec des airs prétentieux sur les plus hautes tiges, comme pour se faire voir; on y respirait de l'humidité chaude, saturée de parfums de plantes; sous la voûte des verdures étonnamment épaissies, tout semblait tiède et mouillé; on se serait cru en pays tropical à la saison malsaine.

En arrivant là-haut, j'avais aperçu de loin Mme O-Tsuru-San

comme aux aguets, sous sa vérandah qui était enguirlandée des mêmes roses qu'en hiver, toujours ces roses pâlies à l'ombre des arbres, mais plus largement épanouies en cette saison, plus nombreuses, et s'effeuillant sur le sentier, comme des fleurs qui seraient en train de mourir pour s'être trop prodiguées.

Toutefois cette dame n'avait manifesté qu'avec froideur, en me voyant approcher, et s'était contentée de m'indiquer une humble place dans un coin.

Ses yeux restaient fixés, là-bas en face de nous, sur le temple ouvert où trois dames de qualité, accompagnées d'un petit garçon de quatre ans au plus, venaient de tomber en oraison, après avoir sonné le grelot de bois de mandragore suspendu à la voûte, sonné, sonné à toute volée, comme pour une communication urgente au Dieu de céans. C'étaient visiblement des personnes très cossues, appartenant à un monde où mes relations ne m'ont pas permis de me faire présenter. Face à l'autel, agenouillées et à quatre pattes, elles s'offraient à nous vues de dos, ou plutôt de bas de dos, et leurs prosternemens le nez contre le plancher nous révélaient chaque fois des dessous d'une élégance on ne peut plus comme il faut. Leur enfant, juponné en poupée, semblait prier comme elles avec une conviction touchante ; mais, chez lui au contraire, les dessous avaient été supprimés, à cause de la température sans doute, et, à chacun de ses plongeons, sa robe de soie se relevait pour nous montrer, avec une innocente candeur, son petit derrière.

Que pouvaient-elles bien avoir à solliciter du Dieu étrange, symbolisé sur l'autel par ces deux ou trois objets aux formes d'une simplicité si mystérieuse ? Quelles conceptions particulières de la divinité tourmentaient leurs petits cerveaux, sous leurs coques de cheveux bien lustrées ? Quelles angoisses de l'au-delà et de la grande énigme les retenaient tant de minutes à genoux devant ce Dieu si inattentif, si fuyant et mauvais, qu'il fallait constamment rappeler à l'ordre en claquant des mains ou en ressonnant la cloche de mandragore ?...

Elles se relevèrent enfin, leurs dévotions finies, et ce fut un instant d'anxiété pour M^me^ O-Tsuru-San, qui, de plus en plus inquiète, s'avança jusque dans le chemin. Viendraient-elles se restaurer dans l'humble maison de thé, les si belles dames, ou bien redescendraient-elles simplement vers Nagasaki, par le sentier de mousses et de fougères ?...

Oh ! joie !... Plus d'hésitation, elles venaient ! Alors Mme O-Tsuru-San tomba soudain à quatre pattes, le visage extasié, murmurant à mi-voix des choses obséquieuses qui coulaient comme l'eau d'une fontaine.

Elles étaient du reste agréables à regarder venir, les visiteuses, agréables à regarder franchir le torrent, par le vieil arceau de granit tout frangé de branches retombantes. Jolies toutes trois, les yeux bridés juste à point pour imprimer à leur figure le sceau de l'Extrême-Asie ; fines et presque sans corps, habillées de soies rares, qui tombaient en n'indiquant point de contours et dont les traînes, garnies de bourrelets, s'étalaient avec une raideur artificielle; coiffées et peintes à ravir, comme les dames que représentent les images de la bonne époque purement japonaise. La pagode ouverte formait derrière elles un fond d'une religiosité ultra-bizarre et lointaine. Au-dessus, c'était la demi-nuit des ramures, des feuillées touffues et d'un coin de montagne qui s'enfonçait dans les grosses nuées très proches. Au-dessous, c'était la dégringolade rapide du torrent et du sentier, plongeant tous deux côte à côte dans une obscurité plus sombrement verte encore, sous des futaies plus serrées, — parmi ces roches polies, grisâtres, qui semblent des fronts ou des dos d'éléphans, vautrés dans l'épaisseur des fougères.

Elles s'avançaient doucement, les trois belles dames, avec des vagues sourires, l'âme peut-être encore en prière chez le Dieu qui règne ici. Et les gentilles cascades, enfouies sous les herbes et les scolopendres, leur jouaient une marche d'entrée calme et discrète, comme en tapotant sur des lames de verre.

A la place d'honneur elles s'assirent, et Mme O-Tsuru-San, toujours à quatre pattes, reçut de leur part une commande longue, bourrée de détails, confidentielle même, semblait-il, et entremêlée de saluts, que l'on n'en finissait pas de s'adresser et de se rendre. J'observai que l'on ne se parlait qu'en *dégosarimas*, ce qui est la manière la plus élégante, et ce qui consiste, comme chacun sait, à intercaler ce mot-là entre chaque verbe et sa désinence. Je n'avais jamais entendu Mme O-Tsuru-San s'exprimer avec autant de distinction, ni s'affirmer si femme du monde.

Mais qu'est-ce qu'elles avaient bien pu commander, ces dames? Mme O-Tsuru-San, maintenant affairée, venait de se

retrousser les manches, de se laver les mains à la source jaillissant du plus voisin rocher, et commençait de pétrir à pleins doigts, dans une grande cuve de porcelaine, une matière dense, lourde et noirâtre, qui semblait très résistante.

De ce pétrissage résultèrent bientôt une vingtaine de boules sombres, grosses comme des oranges; Mme O-Tsuru-San, qui les avait tant tripotées, paraissait ne plus oser les toucher du bout de l'ongle, maintenant qu'elles étaient à point; pour éviter même un frôlement, elle les servit aux dames à l'aide de bâtonnets, avec des précautions de chatte qui a peur de se brûler; et ces boules faisaient pouf, pouf, en tombant dans les assiettes, comme des choses très pesantes, comme des pelotes de mastic ou de ciment.

Après avoir grignoté quelques menues sucreries, chacune de ces femmes distinguées, avec mille grâces, avala une demi-douzaine de ces objets compacts et noirs. Des autruches en seraient mortes sur le coup. Leur enfant en avala trois. Et, quand il s'agit de régler, ce fut un dialogue dans ce genre :

« — Combien dégosarimas vous devons-nous (1)?

« — C'est dégosarimas deux francs soixante-quinze. »

Mais bien entendu la grossière traduction que j'en donne n'est que trop impuissante à rendre le jeu des intonations adorables, tout ce que Mme O-Tsuru-San, rien que par sa façon de filer chaque syllabe, sut mettre de ménagemens discrets dans la révélation de ce chiffre, et sa révérence un peu mutine, esquissée sur la fin de la phrase pour y ajouter du piquant, l'agrémenter d'un tantinet de drôlerie.

Ces dames, ne voulant pas être en reste de belles manières, offrirent alors l'une après l'autre leurs piécettes de monnaie, le petit doigt levé, imitant l'espièglerie d'un singe qui présenterait un morceau de sucre à un autre singe en faisant mine de le lui disputer par petite farce amicale...

Il n'y a qu'au Japon décidément que se pratique l'aimable et le vrai savoir-vivre!

Quand les belles se furent enfin retirées, Mme O-Tsuru-San, après un long prosternement final, essaya bien de se rapprocher de moi et de m'amadouer par quelques chatteries. Mais le coup était porté. Je savais maintenant n'être pour elle qu'un de

(1) — *Ikoura degosarimaska?*
— *Itchi yen ni djou sen degosarimas.*

ces flirts que l'on avoue à peine devant les personnes vraiment huppées de la clientèle.

25 juillet. — Les papillons du sentier de Mme O-Tsuru-San n'étaient encore que de vulgaires insectes, comparés à celui qui paradait ce soir au-dessus du jardinet de ma belle-mère.

Dans le demi-jour habituel de la maison, nous prenions le thé de quatre heures, assis sur les nattes blanches, à même le plancher, agitant négligemment des éventails, tant pour nous rafraîchir que pour intimider quelques moustiques indiscrets. Mme Prune, — car elle était là, s'étant remise à fréquenter assidûment chez Mme Renoncule depuis mon retour dans le pays, — Mme Prune, si sujette aux vapeurs pendant la période caniculaire, écartait d'une main les bords de son corsage afin de s'éventer l'estomac, et faisait ainsi pénétrer dans son intimité d'heureux petits souffles fripons, que toutefois la ceinture serrée à la taille empêchait pudiquement de se risquer trop bas. Trois de mes jeunes neveux, enfans de cinq ou six ans, étaient assis avec nous, bien sages et luttant contre le sommeil.

Nous regardions tous, comme toujours, l'éternel paysage factice, qui est l'orgueil du logis, les arbres nains, les montagnes naines, se mirant dans la petite rivière momifiée, aux surfaces ternies de poussière. Un rayon de soleil passait au-dessus de ces choses nostalgiques, sans les atteindre, une traînée lumineuse qui n'effleurait même pas la cime des rocailles verdies de moisissure, des cèdres contrefaits aux airs de vieillard, et rien, dans ce site morbide, ne laissait prévoir la visite du papillon qui nous arriva tout à coup par-dessus le mur.

C'était un de ces êtres surprenans, que font éclore les végétations exotiques : des ailes découpées, extravagantes, trop larges, trop somptueuses pour le frêle corps impondérable qui avait peine à les maintenir. Cela volait gauchement et prétentieusement, jouet de la moindre brise qui d'aventure aurait soufflé; cela restait, comme avec intention, dans le rayon de soleil, qui en faisait une petite chose éclatante et lumineuse, au-dessus de ce triste décor tout entier dans l'ombre morte. Et le voisinage de ce trompe-l'œil, qu'était un tel jardin de pygmée, donnait à ce papillon tant d'importance qu'il semblait bien plus grand que nature. Il resta longtemps, à papillonner pour nous, à faire le précieux et le joli, sans se poser nulle part. En d'autres

pays, des enfans qui auraient vu cela se seraient mis en chasse, à coups de chapeau, pour l'attraper; mes petits neveux nippons au contraire ne bougèrent pas, se bornant à regarder; tout le temps, les cercles d'onyx de leurs prunelles roulèrent de droite et de gauche, dans la fente étroite des paupières, afin de suivre ce vol qui les captivait; sans doute emmagasinaient-ils dans leur cervelle des documens pour composer plus tard ces dessins, ces peintures où les Japonais excellent à rendre, en les exagérant, les attitudes des insectes et la grâce des fleurs.

Quand le papillon eut assez paradé devant nous, il s'en alla, pour amuser ailleurs d'autres yeux. Et jamais je n'avais si bien compris qu'il y a d'innocens petits êtres purement décoratifs, créés pour le seul charme de leur coloris ou de leur forme... Mais alors, tant qu'à faire, pourquoi ne les avoir pas inventés plus jolis encore? A côté de quelques papillons ou scarabées un peu merveilleux, pourquoi ces milliers d'autres, ternes et insignifians, qui sont là comme des essais bons à détruire?

Rien n'est déroutant pour l'âme comme d'apercevoir, dans les choses de la création, un indice de tâtonnement ou d'impuissance. Et plus encore, d'y surprendre la preuve d'une pensée, d'une ruse, d'un calcul indéniables, mais en même temps naïfs, maladroits et à vue courte. Ainsi, entre mille exemples, les épines à la tige des roses semblent bien témoigner que, des millénaires peut-être avant la création de l'homme, on avait prévu la main humaine, seule capable d'être tentée de cueillir. Mais alors, pourquoi n'avoir pas su prévoir aussi le couteau ou les ciseaux, qui viendraient plus tard déjouer ce puéril petit moyen de défense?

Ma belle-mère, après le départ du papillon, avait retiré de l'étui de soie rouge sa longue guitare, qui maintenant me charme ou m'angoisse. Les cordes commencèrent à gémir quelque chose comme un hymne à l'inconnu. Et les prunelles d'onyx des trois enfans, qui n'avaient plus à regarder que le jardin vide, s'immobilisèrent de nouveau; mais ils ne s'endormaient plus; leurs jeunes cervelles félines, sournoises et sans doute supérieurement lucides, s'intéressaient à l'énigme des sons, se sentaient en éveil et captivées, sans pouvoir bien définir...

De tous les mystères au milieu desquels notre vie passe, étonnée et inquiète, sans jamais rien comprendre, celui de la

musique est, je crois, l'un de ceux qui doivent nous confondre le plus : que telle suite ou tel assemblage de notes, — à peine différent de tel autre qui n'est que banal, — puisse nous peindre des époques, des races, des contrées de la terre ou d'ailleurs; nous apporter les tristesses, les effrois d'on ne sait quelles existences futures, ou peut-être déjà vécues depuis des siècles sans nombre; nous donner (comme par exemple certains fragmens de Bach ou de César Franck) la vision et presque l'assurance d'une survie céleste; ou bien encore (comme ce que me chante la guitare de cette femme) nous faire entrevoir les dessous féroces, épeurans et à jamais inassimilables, de toute japonerie!...

PIERRE LOTI.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AUTOUR
D'UN MARIAGE PRINCIER

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION [1]

IV

VŒUX RÉALISÉS

I

Dans la situation douloureuse où se trouvaient les Bourbons de France, le mariage du Duc d'Angoulême avec Madame Royale ne pouvait devenir une réalité qu'autant que la maison d'Autriche consentirait à le faciliter. Elle était dépositaire de la fortune de la Princesse, consistant en une somme de cinq cent quarante mille florins qu'en juin 1791, à l'époque du voyage de Varennes, Marie-Antoinette avait fait passer à Vienne avec ses diamants par l'entremise du comte de Mercy. A ce capital, converti en valeurs des Pays-Bas, s'ajoutaient les intérêts calculés à raison de 4 pour 100. De l'Empereur seul il dépendait que ces intérêts fussent comptés du jour où la Cour de Vienne avait reçu ce dépôt, ou seulement du mois d'octobre 1794, date de la mort de la Reine.

D'autre part, dans l'entourage du Roi, on était convaincu

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 15 décembre 1904 et du 1er janvier.

que le Trésor autrichien était resté redevable de la dot de Marie-Antoinette. En ce cas, cette somme, grossie des intérêts accumulés depuis 1770, revenait à Madame Royale. Il y avait encore à réclamer l'inventaire des diamans ; à rechercher si l'impératrice Marie-Thérèse et son époux n'avaient pas, dans leurs dispositions testamentaires, avantagé leur fille devenue reine de France ; à obtenir enfin de l'Empereur que les capitaux revenant à Madame Royale demeurassent placés dans les fonds publics et que les intérêts lui en fussent payés régulièrement.

Le règlement de ces questions serait facile si la Cour de Vienne y apportait quelque bon vouloir. Mais, d'elle, on le sait, Louis XVIII n'en attendait aucun. L'Empereur n'avait-il pas déjà déclaré qu'il n'autoriserait ni le mariage dans ses États, ni la résidence des époux, « ne voulant pas s'exposer à les entretenir. » En recevant dans sa famille Madame Royale à sa sortie de France, n'avait-il pas stipulé qu'elle paierait pour ses frais d'existence une somme mensuelle de quinze cents florins et ne s'était-il pas fait prier pour promettre de prendre à sa charge, lorsqu'elle quitterait ses États, les dépenses de son voyage jusqu'à la frontière ? Y avait-il lieu d'espérer que la Cour de Vienne se montrerait « moins sordide à l'égard des répétitions de Madame Royale » qu'elle ne l'avait été dans ces circonstances ? Louis XVIII demeurait, sur ce point, fort sceptique. Pour ce motif, il avait songé à employer, vis-à-vis de cette cour, l'influence de Paul Ier.

Il aurait voulu aller la solliciter lui-même. Avant de quitter Blanckenberg, il demandait au Tsar à passer par Saint-Pétersbourg en se rendant à Mitau. Le Tsar lui avait répondu par un refus : le moment n'était pas opportun. Il ne s'en était ni offensé ni affligé. La Fare à Vienne, Saint-Priest envoyé à cet effet dans la capitale russe avaient reçu mission de négocier pour faire naître entre les deux cabinets une entente à la faveur de laquelle toutes les difficultés pendantes seraient réglées au mieux des intérêts de Madame Royale. Grâce aux lenteurs diplomatiques, cette négociation allait durer près d'une année. Mais, outre qu'il ne supposait pas qu'elle dût être aussi longue, Louis XVIII était convaincu que le Tsar, en ordonnant au comte de Razumowski, son ambassadeur à Vienne, de l'ouvrir en son nom, voulait fermement la voir aboutir et déciderait le cabinet autrichien à faciliter, dans la mesure où la solution dépendrait de

lui, le mariage de Madame Royale. Cette confiance du Roi, un avenir prochain allait la justifier. Il était arrivé à Mitau le 25 mars. Dès le 24 juillet, la négociation commençait à prendre une si heureuse tournure qu'il invitait le maréchal de Castries à se tenir prêt à aller chercher Madame Royale à Vienne pour la lui amener; le 31 août, il lui réitérait l'invitation en le prévenant que la Reine, qui résidait encore à Budweiss en Bohême viendrait à Mitau en même temps que la Princesse et qu'il les confiait l'une et l'autre à sa garde pendant ce long voyage. Il était alors convenu que toutes deux garderaient l'incognito. « Vous recevrez de Vienne une lettre que j'y ai envoyée avec ordre à l'évêque de Nancy de vous la faire passer dès que l'affaire sera décidée. »

Au commencement de septembre, un avis de La Fare vint modifier ce projet : « Madame Thérèse est dans la résolution de se conformer aux volontés du Roi son oncle; la Cour impériale ne veut y mettre aucun obstacle et toutes les difficultés paraissent devoir se concilier très amiablement. J'ai lieu de croire que l'Empereur voudra que Madame soit reconduite à la frontière extrême de ses États à ses frais et à peu près de la même manière dont elle a été amenée de Bâle à Vienne. Cette hypothèse devra naturellement changer le premier plan de voyage incognito. » Dans la même lettre, La Fare demandait pour Madame Royale un double portrait du Duc d'Angoulême, « un portrait en peinture et un portrait moral. »

En attendant « le portrait en peinture, » le Roi commence par envoyer « le portrait moral. » — « Il y a aujourd'hui un an que mon neveu est auprès de moi; je l'ai bien étudié, et j'ose croire qu'il est digne de l'épouse que la Providence lui destine d'une façon si visible. Son cœur est droit et pur; il a été assez heureux pour conserver sa religion intacte au milieu d'un siècle bien corrompu. Son âme est sensible : j'en ai la preuve par les soins qu'il vient de me rendre pendant mon incommodité. Son caractère est courageux et doux; son humeur est égale. Je ne le vante pas de la fermeté avec laquelle il a soutenu son accident de l'année dernière; c'est une chose toute simple; mais le traitement a été ennuyeux et long. Le voyage, que nous venons de faire, ne l'a pas été moins, et, dans ces deux périodes de temps, je n'ai pas découvert en lui le moindre mouvement, je ne dirai pas d'humeur, mais même d'impatience. »

Quelques jours plus tard, La Fare écrivait de nouveau : «... J'aurais désiré que, dans cette circonstance, il eût été praticable de renouveler la méthode si souvent usitée entre les personnes royales, de se marier par procureur. Cette mesure décide l'union et rassure l'imagination contre la crainte des événemens. Ce n'est pas que je croie que, dans le cas présent, il soit permis d'en concevoir. Le caractère religieux et moral de Madame Thérèse, sa volonté prononcée et la constance de ses résolutions sont des garans irréfragables. Avec eux il faut s'abandonner avec confiance aux délais inévitables, que la saison aussi bien que le cours naturel de la négociation entraînent. M. l'ambassadeur de Russie ne croit pas devoir calculer, avant la fin de l'hiver, la conclusion de tous les arrangemens à prendre. Les motifs de son calcul sont la distance extrême des lieux, l'obligation de référer de toutes ses démarches à son souverain, et la nécessité de concorder ensemble les deux cours impériales pour le départ et le voyage de Madame Thérèse. La détermination de la Princesse s'est appuyée sur ce calcul ainsi que sur l'inconvénient du froid et des mauvais gîtes pendant une route aussi longue. Mais, à coup sûr, cette dernière considération affecte moins Madame pour elle-même que pour les personnes qui l'accompagneront. Ajoutez à ces motifs l'opinion où est M. l'ambassadeur de Russie que Madame ne doit partir qu'après la conclusion définitive des arrangemens relatifs aux fonds qui lui appartiennent. Ainsi le délai du départ de Madame Thérèse est devenu, par le concours des circonstances, un malheur inévitable. Il est à regretter que la cour de Russie n'ait pas pu commencer deux mois plus tôt ses démarches ici. »

En dépit des lenteurs que laissait prévoir La Fare, le Roi, constatant l'accord des deux cours impériales et que tous les consentemens étaient donnés, considéra l'affaire comme définitivement terminée. La correspondance qui partit de Mitau le 11 septembre fut volumineuse. Le Roi avait écrit à la Reine sa femme, au Comte et à la Comtesse d'Artois, à ses tantes Mesdames Adélaïde et Victoire, à sa sœur la reine de Sardaigne, à la reine de Naples, au roi et à la reine d'Espagne, au prince de Condé, au Duc de Berry, à ses agens de France et du dehors et enfin au Pape. Il leur annonçait à tous que toutes les difficultés étaient levées « grâce à l'amitié de l'empereur de Russie et à la bonne volonté de celui d'Allemagne ; » et il les invitait à s'en réjouir avec lui.

En transmettant la nouvelle au maréchal de Castries, il ajoutait : « Mais le temps que prendront les articles qui restent encore à régler, m'empêche de vous dire quand se fera le mariage et ce n'est pas encore la plus grande contrariété que j'éprouve. L'évêque de Nancy me mande que l'Empereur voudra sûrement faire reconduire ma nièce à la frontière de ses États, comme elle est venue de France, c'est-à-dire uniquement par des Allemands, et comme les deux frontières impériales se touchent, je ne puis douter qu'ils ne la déposent entre les mains d'un commissaire envoyé pour cela de Pétersbourg, qui sera chargé de me l'amener ici. Ainsi je ne vois plus de possibilité à vous donner une mission que j'attachais tant de prix à voir remplir par vous. Je sens le regret que vous en aurez, mais je vous défie d'en avoir plus que moi. »

Dans cette distribution de témoignages de gratitude, il n'avait oublié ni le négociateur La Fare, ni M^me^ de Chanclos, dont la bonne grâce et le dévouement avaient gagné le cœur de Madame Royale. Il disait à M^me^ de Chanclos : « Si votre amitié pour ma nièce souffre de voir approcher le moment de votre séparation, il est impossible que cette même amitié ne vous fasse pas éprouver une véritable satisfaction en songeant au bonheur dont elle jouira avec un époux digne d'elle. » A l'évêque de Nancy, il rendait hommage « pour la conduite qu'il avait tenue dans cette importante affaire. La lettre de ma nièce m'a comblé de joie. Ah ! si ses parens vivaient, combien la leur serait vive ! Elle ne le serait pourtant pas plus que la mienne, car j'oserais défier leur tendresse de surpasser celle dont mon cœur est rempli pour cette adorable enfant. »

La lettre de Madame Royale à laquelle le Roi faisait allusion répondait à celle qu'il lui avait expédiée en apprenant que le Tsar consentait à prendre l'initiative de la négociation avec la Cour de Vienne :

« Jamais, ma chère enfant, lui écrivait-il alors, je n'ai mieux senti toute la tendresse vraiment paternelle dont mon cœur est rempli pour vous, qu'en vous écrivant aujourd'hui, jamais aussi je n'ai plus éprouvé le besoin de voir le vôtre y répondre par un sentiment pareil. Depuis que nos malheurs vous ont réduite à n'avoir plus d'autre père que moi, le soin de votre bonheur est devenu le premier de mes devoirs, et la plus chère de mes pensées. Vous portiez alors des fers et je ne pouvais les briser ! Un

souverain généreux en a eu l'avantage ; je l'ai envié sans en être jaloux. Dès lors, vous réunir à vos parens, vous donner l'époux que la Providence semble vous avoir elle-même destiné, et qu'elle s'est plu à rendre digne de vous, a été mon unique vœu. La volonté des auteurs de vos jours, votre acquiescement à cette volonté, le désir de toute notre famille, la précaution que j'avais prise, aussitôt que j'ai eu connu vos sentimens, d'obtenir du Saint-Siège les dispenses nécessaires à votre mariage avec votre cousin, tout semblait en hâter le moment ; mais il n'était pas encore arrivé. Chassé précipitamment des lieux que j'habitais depuis deux ans, obligé d'errer ou de n'avoir qu'un asile précaire, quel instant, quel lieu pouvait nous permettre d'accomplir une union si chère ? Enfin, l'amitié de l'empereur de Russie est venue à mon secours. Il m'a donné un asile stable, décent et tranquille. Ses soins généreux nous garantissent d'une misère qui, tout honorable qu'en est la cause, n'en aurait pas été moins pénible ; il veut bien se charger de traiter avec la Cour de Vienne, de tous les arrangemens nécessaires pour notre réunion, et de retirer le peu de fortune qui vous appartient, pour vous en mettre en jouissance.

« Cet instant si longtemps attendu semble donc enfin approcher : car ce serait faire injure aux deux souverains qui vont traiter cette affaire si importante pour nous, que de supposer qu'elle souffrira maintenant de longs délais. J'éprouve le premier moment de douceur véritable que j'aie goûté depuis nos malheurs. Rendez-la complète, ma chère enfant. Dites-moi que votre cœur est touché des soins que je me suis donnés pour assurer votre bonheur. Dites-moi que vous éprouverez quelque consolation en vous retrouvant dans les bras d'un père, bien différent, hélas ! de celui que nous regretterons éternellement, mais qui du moins lui ressemble par sa tendresse pour vous. »

C'est à cette adjuration que, le 24 août, avait répondu Madame Royale en renouvelant, pour se conformer aux désirs de son oncle, ses engagemens antérieurs, bien qu'elle les eût déjà maintes fois proclamés de manière à ne laisser aucun doute sur sa volonté de les tenir.

« Oui, mon très cher oncle, les désirs de mes infortunés parens et les vôtres sont les miens et ma volonté est de m'y conformer ; je vous en ai donné l'assurance aussitôt que je l'ai pu ;

ma résolution n'a jamais varié, et je suis décidée à remplir mes engagemens. Quand l'évêque de Nancy m'a remis votre lettre, il m'a demandé quelle réponse je voulais qu'il vous envoie ; je n'ai pu que lui renouveler l'assurance de ma docilité à vos vues; j'ai pensé que je ne devais rien prononcer sur l'époque, les arrangemens de mon départ que vous ne me fixez pas dans votre lettre, avant que d'en avoir communiqué à l'Empereur, trouvant que c'était mon devoir ; je l'ai fait aussitôt. Sa Majesté m'a répondu de la manière la plus amicale, m'assurant de l'intérêt qu'il prend à mon sort, des vœux qu'il forme pour mon bonheur et du vif désir qu'il a d'y contribuer. Il m'a annoncé qu'il entrerait volontiers en négociation avec la Russie sur les objets qui me concernent. Ainsi, mon très cher oncle, loin de craindre que vos vues éprouvent des obstacles, de ce côté-ci, soyez persuadé qu'elles seront vivement secondées.

« L'ambassadeur de Russie a exposé à l'Empereur les objets des négociations dont il est chargé. La réponse qu'il a reçue et dont il m'a fait part, est conforme à celle que ce prince m'avait déjà faite. L'ambassadeur va rendre compte présentement à sa cour de ses premières démarches ; il attendra pour la suite le développement de ses instructions, ce qui, malgré ses soins, lui prendra bien du temps et lui fait craindre que rien ne soit terminé avant l'hiver, et je dois vous avouer, avec la sincérité que vos bontés pour moi autorisent, que j'aurais de la répugnance à entreprendre dans cette saison un voyage aussi long que celui de la Courlande, et je craindrais, suivant ce qu'on dit, d'être obligée d'attendre, peut-être dans un village, un mois, six semaines que le temps et les chemins me permettent de continuer mon voyage. Mon cœur sent très bien toutes les douceurs qui m'attendent près de vous, et au sein de ma famille paternelle. Mais malgré tout cela, je ne peux, sans me rendre coupable d'ingratitude, m'éloigner sans peine, peut-être pour toujours, d'un souverain, mon libérateur, et d'une famille qui me témoigne tant d'amitié. Si vous jugez comme moi, mon cher oncle, que la fin de l'hiver serait un terme convenable à mon départ, j'aurais à cœur de profiter des quelques mois qui me restent pour témoigner encore mieux que ma position passée ne me l'a permis, tant à l'Empereur qu'à sa famille et au public, ma reconnaissance et mes sentimens. Il me semble que, dans la position où je suis, je dois chercher à faire tout pour le mieux, et à laisser ici le plus fa-

vorable souvenir. Je suis sûre que c'est un moyen de vous plaire et je m'y attache encore plus.

« Mais après avoir exposé, mon cher oncle, mes réflexions et désirs à ce sujet, je connais trop l'étendue de mes devoirs et le tendre intérêt que vous me témoignez pour ne pas subordonner ma volonté à la vôtre et remettre à votre disposition l'époque de mon départ. Vous avez la bonté de vous réserver d'entrer en détail avec moi sur les arrangemens relatifs à mon établissement futur, et sur les personnes que vous voulez placer près de moi. J'oserai alors vous témoigner avec toute confiance mes observations et désirs à ce sujet, ne doutant pas qu'ils n'aient votre approbation, vu l'opinion que j'en ai pu recueillir au sein de ma malheureuse famille, et que les circonstances ont pu me procurer.

« Je vous prie, mon très cher oncle, d'être l'interprète de tous mes sentimens pour mon cousin comme vous avez été le sien auprès de moi ; c'est avec bien de la sincérité que j'ose vous répéter l'assurance que mon cœur est touché au delà de toute expression des soins que vous avez pris d'assurer mon bonheur futur et que j'éprouverai la plus douce consolation quand je pourrai vous en assurer de vive voix. »

Le Roi eût voulu remercier l'empereur François II auquel, malgré tout, il était redevable de la liberté de sa nièce, du repos dont elle jouissait depuis sa sortie du Temple et du mariage rendu maintenant possible. Mais, ce prince lui ayant fait l'injure de ne jamais répondre à ses lettres, il renonça à lui écrire et chargea sa nièce de ses remerciemens. « Soyez, je vous prie, mon interprète. Dites-lui qu'il n'y a pas un seul des sentimens qu'il a si bien mérités de votre part qui ne soit aussi profondément gravé dans mon âme que dans la vôtre. Je vous connais trop pour n'être pas sûr que vous vous attacherez à cultiver son amitié, même lorsque vous n'habiterez plus le séjour que ses bontés ont embelli pour vous. Puissiez-vous ainsi devenir un lien d'union et d'amitié entre votre généreux bienfaiteur et moi ! »

Enfin, pour achever de manifester sa joie, le Roi autorisa son neveu à reprendre avec sa cousine la correspondance interrompue depuis le 24 juillet à la suite d'un incident qu'il y a lieu de noter au passage. Ce jour-là, le Duc d'Angoulême, prévenu que son oncle écrivait à Madame Royale, avait écrit, lui aussi, à sa fiancée, et était venu, comme il le faisait toujours,

soumettre au Roi sa lettre en le priant de la joindre à la sienne. La longue durée des fiançailles, loin de ralentir les sentimens du prince, les avait excités, malgré sa froideur naturelle, — il n'avait pas vingt ans pour rien. — Pour la première fois, en les exprimant, il y mettait tant de chaleur, que le Roi en trouva la forme trop passionnée. Il supprima la lettre et fit comprendre à son neveu que, la négociation définitive étant en train, il convenait d'attendre pour écrire en ces termes qu'elle eût produit les résultats qu'on en espérait. Il expliqua lui-même à sa nièce les motifs de sa décision :

« Ne vous étonnez pas de ne pas recevoir aujourd'hui la lettre de mon neveu et ne vous en prenez qu'à moi. Il voulait vous exprimer tous les sentimens que son âme a peine à contenir; je m'y suis opposé.

« Tout légitimes qu'ils sont, lui ai-je dit, ils pourraient en ce moment faire rougir celle que vous ne devez pas moins respecter qu'aimer. C'est à moi seul à être votre interprète. Mais, lorsque ma nièce, moins gênée vis-à-vis d'un père qu'elle ne le serait vis-à-vis de vous, m'aura répondu, je ne mettrai plus d'obstacle à votre juste empressement.

« Il n'a pas fallu moins que sa confiance et sa tendresse pour moi pour le faire céder à ces raisons. Mais, il a exigé de moi de vous dire que jamais sacrifice ne lui a tant coûté. »

Le 11 septembre, alors que le mariage était officiellement annoncé pour une date prochaine, quoique non encore fixée, il n'y avait plus lieu de maintenir l'interdiction.

« J'ai, comme vous le pensez bien, levé la défense que j'ai faite à mon neveu. Je ne vous parle point de l'excès de son bonheur; son âme se peint tout entière dans la lettre qu'il vous écrit. J'ai essayé de vous tracer son caractère dans une de mes précédentes lettres ; il est temps que je cède au désir que j'ai de vous faire connaître aussi sa figure dont il ne doit vous rester qu'une idée confuse. Il y a longtemps que j'ai ce désir, et que je crois devoir le réprimer. Actuellement, je me reprocherais de ne pas m'y livrer. L'heureux terme où est l'affaire l'exige de moi. Je vais le faire peindre, et, dès que le portrait sera fini, je vous l'enverrai. »

De toutes les citations qui précèdent, on peut conclure qu'à Mitau, tout était à la joie. Rien de plus vrai, et cette joie eût été sans ombre si, dès ce moment, le Roi avait pu fixer le mariage à

une date prochaine. Malheureusement, à cet égard, l'indécision ne semblait pas près de cesser. Outre que les questions pécuniaires qui ne pouvaient être résolues que par la Cour d'Autriche n'étaient pas toutes élucidées, Madame Royale, dans sa lettre, témoignait de sa répugnance à faire le voyage de Russie pendant l'hiver et de son désir de ne se mettre en route qu'au printemps. On ne pouvait lui refuser les délais qu'elle demandait, alors surtout qu'elle se proposait de les consacrer à mieux témoigner à la famille impériale, avant de la quitter peut-être pour toujours, la reconnaissance qu'elle lui devait. Il n'y avait donc qu'à s'y résigner et, à Mitau, on s'y résigna, tout en espérant que les sentimens de Madame Royale contribueraient à les abréger.

Vers ce temps, Madame Royale reçut une lettre du Comte d'Artois datée d'Édimbourg, le 3 août. Elle fut apportée à La Fare par Cléry qui, après avoir fait imprimer son Journal à Londres (1), s'en retournait à Vienne. C'était la première fois que le futur beau-père de Madame Royale lui parlait à cœur ouvert.

« Je profite avec bien de l'empressement, ma chère nièce, du départ du fidèle Cléry, pour vous écrire aussi librement que je pourrais vous parler. Il y avait bien longtemps que j'attendais une occasion aussi sûre et mon cœur en était vivement impatient.

« Je ne retracerai point ici nos malheurs passés ; ils sont gravés dans nos âmes d'une manière ineffaçable. Nous éprouverons un jour quelque adoucissement en nous rappelant les vertus des êtres qui causent nos éternels regrets. Mais, aujourd'hui, nous ne devons nous occuper que du soin d'honorer leur mémoire, en accomplissant les volontés dont ils nous ont rendus dépositaires.

(1) Le Roi à cette occasion le nomma chevalier de Saint-Louis : « Il y a longtemps, mon cher Cléry, que je cherche, non le moyen de vous récompenser; des services comme les vôtres trouvent leur récompense en eux-mêmes, mais de me satisfaire en vous donnant une marque d'honneur qui puisse attester à la fois votre fidélité et ma reconnaissance. Je crois l'avoir trouvée. La devise de l'ordre de Saint-Louis fait assez connaître que Louis XIV l'institua pour être le prix de la valeur. S'il ne la destina qu'aux services militaires, c'est que les preuves les plus éclatantes de la vertu qu'il voulait honorer semblaient réservées à la profession des armes. Mais, pouvait-il prévoir le sort qui attendait ses descendans ?... Vous avez montré non moins de courage dans la prison du Temple que le guerrier qui brave la mort au champ de l'honneur et, en vous accordant la décoration qui lui sert de récompense, je ne blesse point l'esprit de cette noble institution. Louis, 15 juillet 1798. »

« Le Roi, qui partage aussi ardemment que moi le juste désir de voir conclure une union si intéressante pour tous nos sentimens, et si importante sous le rapport politique, m'a instruit de la démarche décisive qu'il a dû faire à cet égard auprès de l'Empereur d'Allemagne, de concert avec le Tsar, et de la lettre qu'il vous a écrite en conséquence.

« L'opinion que j'ai toujours eue du caractère moral de l'Empereur m'a empêché d'ajouter aucune foi aux bruits que l'on a répandus dans le monde sur les projets que l'on supposait à ce souverain, de profiter de votre situation actuelle et de celle où se trouvent vos parens, pour vous faire épouser un de ses frères. A Dieu ne plaise que j'aie jamais cru l'Empereur capable de former un projet aussi injuste; je ne mets pas en doute que ses sentimens ne le portent à accéder sans balancer à la demande qui lui sera faite au nom du Roi et d'accord avec le Tsar.

« Mais, ma chère enfant, malgré ma juste confiance dans les loyales intentions de l'Empereur, il m'est malheureusement permis de prévoir que, dans les circonstances actuelles, nous pourrons avoir encore des obstacles à rencontrer et il est de mon devoir de vous en prévenir. Plus les bons et fidèles Français attachent de prix à voir promptement serrer les nœuds qui doivent vous unir à mon fils, plus nos ennemis redoutent cette époque, et plus ils feront d'efforts pour retarder une pareille union, s'ils ne peuvent pas réussir à l'empêcher.

« Des calculs politiques aussi faux que dangereux et le désir mal conçu d'obtenir la paix, ayant placé momentanément le Cabinet de Vienne dans une liaison apparente avec les tyrans de la France, nous devons nous attendre que le Directoire, profitant de l'espèce d'influence qu'il a sur les ministres autrichiens, emploiera tous les moyens d'intrigue, de promesses ou de menaces, pour demander, peut-être même pour exiger de l'Empereur, qu'il s'oppose à la conclusion de votre mariage, et qu'il en retarde l'époque à des temps indéfinis. On peut prévoir que la même politique qui a fait admettre à Vienne un ministre républicain pourra combattre encore dans cette circonstance les sentimens nobles et généreux qui distinguent le caractère de l'Empereur, et si mes craintes viennent à se réaliser (comme cela n'est que trop probable), je laisse à votre esprit et à votre raison à calculer tous les dangers, et tous les malheurs qui résulteraient de ce nouveau triomphe des ennemis de Dieu et de l'humanité.

« Mais si je vous confie mes inquiétudes, je dois vous ajouter sur-le-champ que rien ne peut détruire, ni même altérer la solidité de mes espérances, puisqu'elles sont fondées sur la sensibilité de votre cœur, et sur le courage de votre âme. Le sang qui coule dans vos veines et la fermeté modeste dont vous avez déjà donné des preuves, me répondent que votre noble fierté ne sera jamais ébranlée. Les volontés dernières et sacrées de votre père et de votre mère sont et seront sans cesse présentes à votre souvenir; elles dirigeront votre conduite, elles ajouteront encore à votre énergie naturelle et, en accomplissant un devoir vraiment religieux, vous éprouverez ce charme intérieur qui est toujours accordé, par la Providence, aux âmes pures et sensibles.

« Je forme les vœux les plus ardens pour que la conduite de l'Empereur, dans cette circonstance, ajoute encore à la juste reconnaissance que je dois aux marques d'attention et d'amitié que vous avez reçues de sa part et de celle de sa famille, depuis votre séjour à Vienne; mais si les manœuvres perfides de nos ennemis nous réduisaient à l'extrémité que j'ai dû prévoir, je sens que le bonheur précieux de vous nommer ma fille acquerrait encore un nouveau charme à mes yeux, en pensant que je le dois uniquement à l'enfant d'un frère et d'une sœur que j'aimais si tendrement, à la nièce chérie de cet ange que je pleurerai toute ma vie, et que mon fils serait redevable de sa félicité à la courageuse énergie de celle qui lui est destinée pour compagne.

« D'après ce que je viens de dire, ma chère nièce, jugez vous-même quelle est l'étendue de ma tendresse pour vous; combien il m'est nécessaire de hâter le moment où je pourrai vous serrer dans mes bras et combien j'attacherai de bonheur à m'efforcer de remplacer près de vous les êtres si chers et si précieux dont le ciel nous a privés.

« Le fidèle Cléry, qui vous remettra ma lettre, est chargé en même temps de vous porter le portrait que vous êtes assez aimable pour désirer. Je connais trop bien vos bontés pour ce loyal et courageux serviteur, pour vous le recommander de nouveau : mais je vous ajoute avec plaisir que je le crois personnellement très digne de votre confiance.

« Adieu, ma bien chère nièce, ma chère enfant. Tous les sentimens que vous m'inspirez dureront autant que mon exis-

tence. Je vous embrasse mille fois du plus tendre de mon cœur. — CHARLES-PHILIPPE. »

Cette lettre qu'accompagnait « une robe des Indes » offerte par le prince à sa nièce révélait les sentimens les plus affectueux, mais aussi cette légèreté qu'on a si souvent et si justement reprochée au Comte d'Artois. Elle avait deux torts : celui de l'inopportunité, puisqu'elle arrivait à Vienne alors que l'Empereur ne méritait plus les soupçons dont il y était l'objet, et celui bien autrement grave de fournir au Cabinet de Vienne un juste sujet d'offense si, par une de ces imprudences dont est pleine l'histoire des émigrés, elle était lue par l'entourage de Madame Royale. Celle-ci n'y vit ou feignit de n'y voir qu'un témoignage de tendresse ; mais, lue par le Roi à qui La Fare l'avait transmise, elle lui déplut ; il ne le cacha pas à son frère.

« Je l'aurais mieux aimée tournée autrement et ne parlant que de tendresse et d'espérance. Ce n'est pas que les inquiétudes que vous y témoignez ne pussent être fondées à l'époque où vous écriviez. Mais, si cette lettre fût arrivée avant l'affaire finie, j'aurais craint qu'elle ne produisît un effet tout contraire à celui que vous en espériez et surtout qu'elle ne donnât de l'humeur à une cour qui en prend trop aisément, quels que soient les ménagemens dont vous avez usé en parlant d'elle. Je vous avouerai même que si Cléry avait passé par ici avant le retour de mon courrier, j'aurais fort bien pu retenir la lettre, au moins jusqu'à ce que je susse à quoi m'en tenir. Aujourd'hui, elle n'a pas les mêmes inconvéniens, quoique je ne sois nullement tranquille sur la communication qui pourra en être faite. »

Le Roi, lorsque, dans ses dissentimens avec son frère, il avait à manifester une opinion ou sa volonté, s'appliquait toujours à en envelopper l'expression de formes cordiales. Mais la cordialité de la forme n'enlevait rien à la netteté du fond ; ce qu'il tenait à dire, il le disait toujours.

II

Une autre question se posait qu'il importait de résoudre et dont la solution dépendait uniquement de l'accord du Roi, du Comte d'Artois et de Madame Royale. Le moment était venu en effet de désigner les personnes qui formeraient la maison des futurs époux. On ne pouvait songer à faire en exil ce qu'on eût

fait à Versailles ; mais puisque, à Mitau, Louis XVIII était traité en roi, avait ses ministres, ses gentilshommes, ses aumôniers avec le cardinal de Montmorency à leur tête et ses gardes du corps, il convenait que les princes et princesses qui vivaient auprès de lui fussent traités eux aussi conformément à leur rang, aux usages de la Cour, et que Madame Royale notamment eût au moins une dame d'honneur, une dame pour accompagner et un chevalier d'honneur. Lorsqu'elle était partie de France, le Roi avait offert la première de ces fonctions à la marquise d'Hautefort, femme d'un de ses amis intimes, étroitement lié aussi avec d'Avaray, jadis familier de Versailles et dont le dévouement ne s'était jamais démenti. La marquise d'Hautefort résidait alors à Munich. La Cour d'Autriche n'ayant pas consenti à placer des Français auprès de Madame Royale, le projet avait été ajourné. Depuis, M^me^ d'Hautefort avait vieilli; elle était infirme ; ni son état ni son âge ne permettaient plus de penser qu'elle pourrait un jour occuper l'emploi précédemment accepté par elle. Le Roi avait alors songé à la princesse de Chalais.

« M^me^ la princesse de Chalais m'a paru celle qui convenait le mieux. Son âge qui se rapproche plus du vôtre, quoiqu'elle ne soit pas dans la première jeunesse, ses vertus, ses qualités aimables et solides m'ont paru devoir vous être utiles et agréables, et c'était à elle que je destinais la commission la plus flatteuse qu'il soit en mon pouvoir de donner. Mais, vous l'avouerai-je ? votre lettre a tellement surpassé mes espérances sur l'excellence de votre jugement, que je ne sens plus en mon pouvoir de donner auprès de vous, même une commission passagère, à quelqu'un que je ne saurais pas d'avance qui vous plût. Je vous prie donc, ma chère enfant, de vous ouvrir avec moi sans réserve, tant sur M^me^ de Chalais que sur les autres personnes auxquelles vous avez pu penser, ainsi que sur les choix d'un ordre inférieur.

« Je vous ferai seulement deux observations à ce sujet : l'une que la position où nous sommes et où je suis particulièrement, exige que vous ayez peu de monde avec vous. Une dame faisant les fonctions de dame d'honneur, et une autre tout au plus suffiront, et il en est de même du service inférieur. La seconde est que les choix que je ferai de concert avec vous, tout provisoires qu'ils seront, influeront indubitablement sur ceux que mon frère fera définitivement. Je suis trop sûr de sa con-

fiance en moi, et surtout de sa tendresse pour vous, pour en pouvoir douter. Je me trouve, en ce moment, comme votre père, l'intermédiaire entre vous deux : ce rôle m'est bien doux à remplir : mais il me tarde de le quitter. »

Avant que le Roi eût été en situation de donner à sa nièce cette marque de confiance, il avait reçu de son frère la liste des personnes que celui-ci proposait à son agrément. Cette liste était longue. On eût dit que le Comte d'Artois, en la dressant, avait oublié que la famille royale vivait dans l'exil, que le Roi, dépourvu de ressources, était obligé d'aller à l'économie, et qu'il était bien impossible de donner à la Duchesse d'Angoulême une maison nombreuse et fastueuse. Comme dame d'honneur, et à défaut de M^me^ d'Hautefort à laquelle il semblait bien qu'on dût renoncer, il proposait la duchesse de Sérent, femme de l'ancien gouverneur du Duc d'Angoulême, dont les fils avaient péri en Vendée. La duchesse était rentrée en France après la chute de Robespierre; elle s'y trouvait encore.

« Mais, si elle se déterminait à sortir, je n'en désirerais pas d'autre, répondait le Roi à son frère. Femme de beaucoup d'esprit et de mérite, Montmorency, femme du duc de Sérent, dame d'atours et amie de l'ange que nous pleurons, lui ayant donné jusqu'à la fin des preuves d'attachement avec un courage digne du maréchal de Luxembourg, mère de deux fils qu'elle a perdus et de filles qui heureusement lui restent, que de titres ! que d'avantages ! que de convenances ! Je ne veux pas y arrêter ma pensée, car je hais le désappointement. Si M^me^ d'Hautefort nous manquait, et que ceci ne se fît pas, je voudrais la princesse de Rohan ou la princesse de Chalais. Qu'en pensez-vous ? »

Il approuvait de même les choix masculins et particulièrement celui de M. de la Charce ou de M. de Durfort. « Je n'ai connu le premier qu'enfant. Son père vous est attaché depuis vingt-cinq ans ; sa mère s'est toujours parfaitement conduite auprès de M^me^ la Duchesse d'Orléans. Le second s'est fort distingué dans cette guerre et s'est acquis un excellent renom. »

Pour les autres noms féminins portés sur la liste du Comte d'Artois, outre qu'il en blâmait l'abondance, il les désapprouvait en partie, deux surtout, encore qu'un nom illustre et glorieux les justifiât en apparence.

« Quant aux autres dames, je dis pour accompagner, car il ne nous faut qu'un honneur, il n'est pas nécessaire d'en nommer

beaucoup; cela serait même d'un mauvais effet en ce moment-ci. Mais, quoique cette observation soit importante, les choix le sont encore davantage. Souvenez-vous à présent que c'est votre frère, votre plus ancien ami, le père de votre belle-fille, le second père de votre fils, qui vous parle. Si nous étions encore à Versailles, nous pourrions, tout en faisant mal, risquer de certaines choses, car notre choix donnerait quelque considération aux personnes peu recommandables sur lesquelles il tomberait. Mais, aujourd'hui, c'est à nous-même qu'il faut qu'il en donne, et la naissance, les services de famille, les plus anciennes liaisons d'amitié, l'amabilité, les grâces ne peuvent compenser la réputation. Malheureusement, celle de M^me^ de G... qui n'était pas bonne en France, ne s'est pas raccommodée depuis. Songez que votre belle-fille est et doit demeurer un ange de pureté; que, quel que soit l'éclat d'un diamant, son entourage peut lui en faire perdre et que la faute en retombe sur le joaillier. Quelle déconsidération un choix qui serait généralement blâmé, il ne faut pas vous faire illusion, ne jetterait-il pas sur vous, et dans la position actuelle sur moi!

« Si les raisons que je vous donne ne vous paraissent pas assez puissantes, je vous demande comme une marque d'amitié, comme une grâce de ne pas faire un pareil choix. Vous m'avez dit que vous n'aviez pas d'engagement positif; ainsi, vous ne devez pas éprouver d'embarras. Mais, si cela était, je m'offre à vous; jetez tout sur moi; l'amitié me fera supporter tous les désagrémens du rôle de victime expiatoire... Réfléchissez bien, je vous prie, à Madame de V... Ses qualités personnelles, auxquelles je rends avec un grand plaisir la justice qui leur est due, n'empêchent pas que son nom, beau en lui-même, bon à montrer aux ennemis de terre et de mer, ne puisse que très imprudemment être, en ce moment, mis en évidence à la Cour, et bien moins à Mitau qu'à Versailles. Une autre considération bien autrement forte est que son mari, que nous ne pourrions pas éloigner d'elle, est un mauvais sujet qui, d'après ce que j'ai ouï dire, avait pris beaucoup trop d'ascendant sur notre jeune homme... Je viens de remplir une tâche bien pénible; mais je vous devais franchise. »

Louis XVIII, en cette occasion, aurait pu parler en Roi et ordonner; il avait préféré parler en frère et presque supplier. Le Comte d'Artois ne lui en sut aucun gré. Depuis un certain temps

déjà, le Roi refusait de lui accorder des grâces, — cordon bleu et brevets, — destinées sans doute à reconnaître de nobles dévouemens, mais qu'il jugeait inopportunes. Récemment encore, une demande de « brevet de Dame pour accompagner » sollicitée par Monsieur en faveur de M^lle^ de La Blache, la fiancée du comte de Sombreuil fusillé au lendemain de Quiberon, n'avait pas été accueillie pour des motifs que le Roi résumait en ces termes :

« Dans notre position, je pense qu'on peut et qu'on doit accorder des récompenses, mais non pas des grâces. Si j'accordais ce brevet à M^lle^ de La Blache, quelle raison aurais-je pour ne pas l'accorder à cent autres peut-être, qui viendraient me le demander? Le pauvre Sombreuil, me dites-vous. Cela aurait pu être vrai si, dans l'instant même de sa mort, cette grâce eût été demandée, parce que c'eût été alors, pour ainsi dire, jeter de l'eau bénite sur son cercueil. Mais deux ans après, ce n'est plus à ses mânes, c'est à M^lle^ de La Blache que je l'accorderais. Dès lors, voilà la planche faite. Une demande en attire une autre. Il faut ou mécontenter beaucoup de monde, ou faire une chose qui finirait par devenir ridicule. Il vaut donc mieux m'en tenir à ne point accorder de grâces de la Cour en ce moment, et à remettre à des temps plus heureux l'examen de toutes les demandes de ce genre. Je suis persuadé qu'en y réfléchissant bien, vous serez de mon avis. »

Mécontent de cette réponse, le Comte d'Artois avait dû se faire violence pour ne pas récriminer. Mais, en recevant maintenant la lettre de son frère où les mérites qu'il attribuait à ses protégées étaient si fortement discutés, il fut d'autant moins maître de soi que ces personnes, jadis liées avec la duchesse de Polignac, vivaient encore dans l'intimité de sa maîtresse, la comtesse de Polastron, et qu'il les considérait comme ses plus chères amies. Sous des formes d'ailleurs déférentes, il insista, ne craignant pas d'insinuer que la réponse du Roi s'était inspirée du peu de goût qu'il avait toujours eu pour les Polignac. Dépassant et dénaturant la pensée de son frère, il trouvait « barbare et impolitique d'opprimer ceux qui ont joui de la faveur de ceux qui nous ont précédés dans la carrière par la seule raison qu'ils en ont joui. » Les droits des personnes pour qui il plaidait, loin d'être affaiblis par le souvenir des faveurs dont Louis XVI les avait honorées, y devaient trouver aux yeux de Louis XVIII, déclarait-il, une force

plus grande, et dans la circonstance, bénéficier de l'attachement que ces personnes avaient eu pour Mme de Polignac, « cette victime de son dévouement à la Reine. »

Le Roi ne se laissa pas démonter par cette argumentation. Il ne pensait pas que le souverain dût hériter des sentimens privés comme de la couronne; il croyait surtout qu'il est sage de peser l'opinion publique pour lui résister de tout son pouvoir si elle est injuste, pour y céder, si elle est bien fondée.

«... Vous regardez la duchesse de Polignac comme une victime de son dévouement à la malheureuse Reine; le public n'en pense pas de même. Demandez-lui qui a été victime de son dévouement? Il répondra : la princesse de Lamballe. La duchesse de Polignac, dont peu de gens connaissent les très bonnes qualités, parce que peu de gens ont été à portée d'en juger, passe, pardonnez-moi, mon cher frère, cette pénible assertion, pour avoir été une des causes de la Révolution, par l'immense quantité de grâces qui ont été accumulées sur elle, sa famille et ses amis, et par l'influence exercée sur les opérations du gouvernement, à une époque qui touchait de si près celle de nos désastres. Cette opinion est fâcheuse, peut-être même exagérée, mais elle serait difficile à détruire, d'autant plus qu'il le serait de la réfuter. J'appellerais y céder lâchement, d'enlever à la famille et aux amis de la duchesse de Polignac les grâces dont ils jouissent, et qui pourront survivre au bouleversement général; je suis loin d'être de cette humeur; et vous devez vous rappeler ce que je vous ai mandé, il y a déjà assez longtemps, au sujet du cordon bleu. Mais aussi, ce serait la braver imprudemment, que de leur accorder de nouvelles grâces, et de prêter à dire que la Restauration ramènerait les anciens abus, et que l'on verrait encore les mêmes personnes réunir toutes les grâces, etc., et cela dans un moment surtout où nous sommes à peu près hors d'état d'en faire à personne. »

Cette fois, le Comte d'Artois céda. La soumission lui fut rendue facile par la nouvelle, reçue au cours de ce débat, de la prochaine arrivée de la duchesse de Sérent auprès de Madame Royale. Elle était prête à se mettre en route pour la rejoindre là où les ordres du Roi lui enjoindraient d'aller. Louis XVIII s'empressa de l'annoncer à sa nièce qui lui avait demandé à réfléchir avant de se prononcer sur un nom ou sur un autre.

«... Vous avez raison de prendre du temps pour réfléchir au

choix que je vous ai invitée à me proposer. Mais permettez-moi de vous donner à la fois une preuve de ma confiance en votre discrétion, et du désir extrême que j'ai de vous voir heureuse. Je sais que mon frère désire que la duchesse de Sérent soit votre dame d'honneur. Je partage ce désir et si c'était à moi de faire définitivement ce choix, je n'en ferais pas un autre, bien sûr de n'en pouvoir pas faire un meilleur, ni qui pût vous plaire davantage. Vous serez, en ce cas, étonnée que je ne vous en aie pas parlé; mais je ne pouvais y songer, la sachant en France, au lieu que j'ai appris, depuis la dernière que je vous ai écrite, qu'elle est au moment d'en sortir. Je reviens actuellement à ce que je voulais vous dire. Jugez combien il serait agréable à votre beau-père et à votre mari, qui regarde M^me^ de Sérent comme sa seconde mère, que vous exprimassiez le désir de l'avoir comme dame d'honneur! Vous pourriez donc me mander : « Si la duchesse de Sérent était libre, je serais bien heureuse de l'avoir pour dame d'honneur. » Ce souhait, infiniment naturel de votre part, comblerait d'aise ceux auxquels il vous est le plus essentiel de plaire.

« La petite ruse que je vous propose est assurément bien innocente. Je ne serais pas embarrassé d'avouer que je vous eusse inspiré une pareille idée; mais j'aimerais bien mieux qu'elle parût venir de vous, et vous ne pourrez pas me donner une plus grande marque d'amitié que de l'adopter.

« Il faut actuellement que je vous parle du plaisir que m'a fait votre lettre à mon neveu : il est si doux pour un père de voir ainsi la confiance s'établir entre ses enfans! Il m'a montré sa réponse : mais je ne lui ai pas dit mon secret. La vie qu'il vous a décrite est celle que je mène depuis la fin de 1792. C'est à peu près celle d'un couvent de chartreux. Elle me convient, je crois, plus par habitude qu'autrement. Mais elle pourrait fort bien ne pas vous convenir. Si cela était, ma chère enfant, dites-le-moi franchement. Dites-moi les changemens que vous y désireriez. Je voudrais que ce fût un sacrifice que de les adopter, ma tendresse m'en ferait un bonheur : mais, en vérité, ce n'en serait même pas un; ainsi, que rien ne vous gêne. »

Madame Royale s'empressa d'accéder au désir de son oncle.

«... Le désir que vous me témoignez, mon cher oncle, de placer auprès de moi M^me^ de Sérent est parfaitement conforme à mes souhaits, j'ai toujours estimé extrêmement cette dame, et par sa

manière de penser dans toutes les occasions, et par l'attachement inviolable qu'elle a témoigné à mes parens jusque dans leur captivité, et particulièrement à ma tante Élisabeth dont elle était au service et qui en faisait grand cas. J'imagine même que vous aurez été instruit, mon cher oncle, que j'avais demandé qu'elle me suive, quand je suis partie de France. On me l'a refusé. Ainsi, sous tous les rapports, si la duchesse de Sérent était libre, je serais bien heureuse de l'avoir pour dame d'honneur et de la pouvoir trouver à Mitau à mon arrivée.

« Je vous remercie extrêmement, mon cher oncle, de m'avoir envoyé le portrait de mon cousin, il m'a fait grand plaisir et me paraît bien différent du premier. Quant à sa lettre, dont vous me parlez, je ne l'ai pas reçue, mais je me flatte cependant qu'elle n'est pas perdue et que vous l'aurez peut-être oubliée. »

On était en plein hiver quand la duchesse de Sérent fut définitivement désignée pour remplir auprès de Madame Royale les fonctions de dame d'honneur. Le Roi savait que sa nièce n'arriverait pas à Mitau avant le mois d'avril de l'année suivante. Ainsi qu'il le mandait à son frère, il s'était résigné à cette attente de cinq ou six mois. Pour en tromper les longueurs, il s'occupait de tous les détails concernant la future Duchesse d'Angoulême et même des plus insignifians en apparence.

« J'ai été ces jours-ci voir l'appartement qui vous est destiné. J'espère que vous en serez contente. J'ai cependant une petite inquiétude. Il est exposé au midi, et j'ai entendu dire que vous craigniez la chaleur dans les appartemens. Si cela était, vous me feriez grand plaisir de me le dire, parce qu'alors je proposerais à mon neveu qui doit loger dans le double, au nord, de troquer avec vous, et quoiqu'il craigne aussi le chaud, il sera heureux de vous faire ce léger sacrifice. Je dois cependant vous dire une chose : c'est qu'à mon sens, l'appartement du midi est plus joli que celui du nord, quoiqu'ils soient tous les deux de la même grandeur : mais le premier me semble mieux distribué. Je ne saurais vous exprimer le plaisir que je prends à vous parler de ces arrangemens de détail : ils me paraissent hâter l'instant fortuné. »

Madame Royale ne pouvait qu'être très touchée par ces incessantes attentions. « J'ai été pénétrée de tous les détails dans lesquels vous voulez bien entrer par rapport à mon logement. Celui que vous m'auriez destiné m'aurait toujours convenu, mais je

dois avouer que l'exposition du midi me convient beaucoup. Je crois que la chaleur ne doit pas être excessive dans ce climat, et le sud me paraît l'exposition la plus saine; j'aurais été bien fâchée que mon cousin se gênât pour moi et je reconnais bien à cela sa manière de penser. »

Le 30 décembre 1798, une affaire bien autrement grave fit prendre au Roi la plume. « Je viens, ma chère enfant, d'apprendre que le Directoire, quittant enfin le masque dont il s'est si longtemps couvert à l'égard du roi de Sardaigne, vient de lui déclarer la guerre. Vous pouvez aisément juger combien une pareille nouvelle m'afflige. Cette perfidie a été précédée de tant d'autres, qu'à moins d'un miracle, ce malheureux prince est perdu s'il est réduit, pour se défendre, à ses seules forces. Je ne doute pas que l'âme généreuse de l'Empereur, mon neveu et le sien, n'ait senti sa cruelle position. Je ne sais que trop aussi combien il s'est écoulé de temps depuis la déclaration de guerre, et combien il doit déjà s'être passé d'événemens. N'importe, je ne puis me taire et voir dans un si grand danger la seule sœur qui me reste, et toute la famille de ma femme. Sans les raisons que je vous ai dites, ce ne serait pas à vous que je m'adresserais; ce serait à l'Empereur lui-même. Mais, en ce moment, je suis presque bien aise que mon bonheur ait été retardé, puisque vous pouvez me suppléer dans une occasion aussi intéressante. Je sais la réserve que vous vous êtes imposée; je l'approuve en tout autre cas : mais dans celui-ci, il faut vons mettre au-dessus. Imitez, s'il en est temps encore, l'exemple d'Esther. Songez qu'il y va du salut ou de la perte de votre tante, de toute une famille qui bientôt vous tiendra de si près. Pressez, sollicitez, servez-vous du don de persuasion que la Providence vous a si bien donné; obtenez les secours qui leur sont si indispensables. Vous ne pourrez faire une meilleure action, ni me donner à moi-même une preuve plus touchante de votre tendresse pour moi. Je vous le demande par toute celle dont mon cœur est rempli pour vous. »

Avant que sa nièce eût pu recevoir cet appel, le Roi lui écrivait de nouveau : «... Je vous ai exprimé deux fois la semaine dernière la peine et l'inquiétude que me causait l'état de ma sœur et de mes beaux-frères. Je les ai ressenties encore plus vivement par le bruit qui s'est répandu de leur translation à Chambéry. Enfin, j'ai appris leur départ pour la Sardaigne. Leur sort est encore bien déplorable; ils ont eu de cruelles journées

à passer, et je suis sûr que le souvenir de celles dont vous avez eu le malheur d'être le témoin vous y aura rendue plus sensible. Mais, du moins, nous n'avons plus à craindre pour leurs personnes. Je vous avais, dans les premiers momens de ma douleur, invoquée à leur secours; mais mes lettres ne vous arrivèrent sûrement que longtemps après que vous avez su l'état exact des choses, et vous penserez, comme moi, qu'il n'y a rien à faire pour le moment, et que leur sort changera, comme le nôtre, à une époque qui, j'ose l'espérer, n'est pas bien éloignée. »

Lorsque ces lettres désolées arrivèrent à Madame Royale, elle connaissait les douloureux événemens qui les avaient dictées. Elle en avait même fait part à son oncle dont les informations s'étaient croisées avec les siennes : «... Vous aurez sûrement appris, mon très cher oncle, tous les malheurs qui sont arrivés, à Turin : l'emprisonnement du Roi et de toute sa famille et leur départ, dit-on, pour l'île de Sardaigne. Je suis bien affligée de toutes ces horreurs, surtout par rapport à la Reine qui est vraiment une sainte, et avait déjà bien assez souffert de toute la cruauté de ces gens-là. J'ai encore reçu une de ses lettres, il y a peu. Il est sûr que c'est terrible. Il ne me paraît pas que les affaires se remettent; au contraire je trouve que cela va toujours de pire en pire. Quand est-ce donc qu'il y aura une fin à tant de malheurs? »

La semaine suivante, la princesse ajoutait qu'elle avait sollicité l'Empereur. « Ce prince a répondu, que s'il était possible, il ferait tout pour les sauver et qu'il était même de son propre intérêt de les soutenir. Je crains qu'on ne puisse pas faire beaucoup pour eux présentement. Mais j'attends tout du temps. Au reste, les dernières nouvelles étaient qu'ils étaient restés à Parme et on espérait que tout pourrait s'arranger pour le mieux. »

Le Roi fut particulièrement heureux de la démarche de sa nièce : « J'y suis d'autant plus sensible que, lorsque vous avez reçu mes lettres à ce sujet, vous saviez, comme je n'ai pas tardé à l'apprendre, après les avoir écrites, que tout était perdu pour le moment. N'importe, ma tendresse pour vous s'en est accrue, s'il est possible, et de plus vous avez fait une œuvre dont celui devant qui il n'y en a aucune de perdue, vous récompensera. J'ai appris, depuis la date de votre lettre, que ces infortunés ont quitté Parme; mais je ne serai tout à fait tranquille pour eux, que lorsque je les saurai arrivés en Sardaigne. »

Dans l'intervalle, le Roi avait envoyé à Madame Royale son portrait, fait jadis par Mme Bonn. La princesse en possédait déjà un autre signé de Mme Vigée-Lebrun. Elle le tenait de La Fare, qui lui-même devait à un heureux hasard d'avoir pu le lui offrir. « Lorsque celui de Mme Bonn a été peint, tant d'années et de malheurs n'avaient pas encore passé sur ma tête. Ainsi, quoique ressemblant encore, il est bien flatté aujourd'hui. Mais ni l'un ni l'autre ne vous diront aussi bien que j'espère avant peu vous le dire en personne, à quel point je vous aime. »

« J'espère que vous avez reçu la lettre de mon neveu sur la vie que nous menons ici : mais n'oubliez pas que tout cet arrangement est subordonné à ce qui pourra vous plaire, et parlez-moi, je vous prie, avec une entière confiance sur ce sujet. Mon neveu m'a dit ce que vous lui mandez au sujet de vos goûts. Je vous avouerai que j'avais déjà tâché de les deviner ; et j'espère que vous trouverez ici quelques livres, de quoi dessiner et travailler ; j'avais demandé aussi un clavecin : mais comme je vois que vous n'aimez pas mieux la musique que moi, je n'embarrasserai pas votre appartement d'un meuble inutile. »

Au milieu des préoccupations que trahit cette correspondance, commença l'année 1799, attendue avec d'autant plus d'impatience par le Roi que, d'une part, la coalition contre la France s'étant reformée avec la participation de la Russie, il pouvait espérer pour le printemps des résultats décisifs et que, d'autre part, il était convaincu que ce même printemps verrait arriver sa nièce à Mitau. Mais, dès le début de cette année, Madame Royale eut un gros chagrin : elle perdit la plus fidèle de ses compagnes, l'archiduchesse Amélie, la plus jeune sœur de l'Empereur, avec qui, à son arrivée à Vienne, elle s'était étroitement liée. Dès le mois de décembre, elle prévoyait ce malheur.

« J'ai encore le chagrin ici de voir l'archiduchesse Amélie qui se meurt. Elle est attaquée d'une maladie si forte qu'on craint bien qu'elle n'en revienne pas. J'en serais inconsolable, vu l'amitié qu'elle me témoigne et le malheur de la voir mourir si jeune. Il est sûr que sa nature qui est forte peut la sauver. Mais, je n'ose pas m'en flatter. »

L'archiduchesse mourut dans la soirée du jour où Madame Royale avait envoyé à son oncle ces nouvelles désespérées. « Je peux vous assurer que j'en ressens une douleur extrême. Elle avait toutes les qualités pour se faire aimer et me témoignait

beaucoup d'amitié. C'est un manque terrible pour moi ; c'était ma seule et unique société ; il ne se passait pas de jour où je ne la visse. Même jusque dans sa maladie, elle voulait que je vinsse passer un instant avec elle tous les jours. Il est affreux de voir périr une jeune personne de son âge dans une maladie si souffrante ; c'est une perte irréparable pour toute sa famille dont elle était adorée et pour moi-même aussi. »

Les consolations du Roi ne pouvaient faire défaut au désarroi moral que subissait sa nièce par suite de cette mort prématurée ; il les lui prodigua avec son effusion coutumière :

« Ce ne sont pas des inquiétudes que je viens vous témoigner, ma chère enfant, c'est une véritable douleur. L'amitié que vous aviez pour votre aimable cousine, celle qu'elle vous portait, et dont elle vous a jusqu'au dernier moment donné des preuves si touchantes, m'attachaient sincèrement à elle, et me la font regretter comme si j'avais pu juger par moi-même de tout ce qu'elle valait. Je connais trop cependant votre piété pour n'être pas sûr de la consolation que vous éprouvez, en songeant au bonheur dont une âme si pure doit jouir à présent. Après une telle pensée, que sont toutes celles de la terre ! Je vous prie pourtant de songer à ceux qui vous aiment. Sans mon neveu, je me nommerais le premier ; mais ce n'est qu'à lui seul que je puis et que je veux céder sur ce point (1). »

La mort de l'archiduchesse, en augmentant l'isolement dans lequel vivait Madame Royale, bien qu'elle eût quitté le deuil, contribua à lui rendre plus pesant le séjour de Vienne. Soit que les lettres de son fiancé eussent fini par toucher son cœur, soit que la tendresse de son oncle l'eût entièrement et complètement subjuguée, elle brûlait maintenant du désir de se réunir à eux et voyait avec joie approcher le moment où ce désir pourrait enfin se réaliser.

(1) La douleur de Madame Royale fut au même moment traversée par une petite joie. Dans le dépôt restitué par l'Électeur de Trèves, elle avait trouvé l'habit de son père. « C'est une vraie relique pour moi ; il m'a fait un grand plaisir. Il me paraît que le portrait de l'enfant qui est dans le portefeuille est celui de mon frère aîné, mais, comme j'avoue que je ne m'en souviens pas très bien, oserai-je vous prier de me le dire ? »

III

Arrivé en Courlande, au printemps, Louis XVIII n'avait d'abord pas trop souffert de sa solitude à une si grande distance de sa patrie. Des promenades aux environs de Mitau, que favorisait la beauté de la saison : les attentions de son neveu et de d'Avaray; les soucis que lui donna l'organisation de sa maison; l'arrivée de ses gardes du corps ; celle du comte de Saint-Priest, du duc de Villequier, du duc et de la duchesse de Guiche, du comte de La Chapelle, du cardinal de Montmorency, et d'autres Français qui vinrent successivement grossir sa petite cour; l'espoir de voir bientôt la Reine et Madame Royale se réunir à lui, les visites que lui faisaient les personnages de marque qui passaient par Mitau et enfin les soins qu'exigeait la conduite de ses affaires politiques, autant de sujets d'occupation qui contribuaient à remplir pour lui et son entourage le vide des journées et l'aidèrent à prendre son mal en patience. Mais, avec l'hiver, tout changea. Quand les premières neiges eurent fait leur apparition et que le froid commença de sévir avec rigueur, les sorties devinrent plus difficiles, les distractions plus rares; il put se croire alors séparé du reste du monde; il fallut chercher d'autres moyens pour occuper le temps.

Il les trouva dans l'étude; il l'avait toujours aimée; la lecture, depuis sa plus tendre enfance, avait été son plaisir favori. Il aimait aussi à écrire. Nous en trouvons l'aveu dans une remarque de sa main, tracée en marge d'un ouvrage, où il était question de lui, de son rôle à la Cour de Louis XVI et où l'on prétendait qu'il avait alors pris au jour le jour des notes sur les événemens dont il était le témoin.

« Il est très vrai que j'ai toujours aimé la littérature, mais non pas que j'aie composé des notes historiques, encore bien moins que je sois historien. J'ai eu cependant, en 1772, la fantaisie d'écrire des Mémoires; j'en ai bien écrit une trentaine de pages et il est possible que je ne les aie pas brûlées avec mes autres papiers en 1789 ni en 1791, à deux grandes revues que je fis. Si M. S... a lu ce fatras d'un enfant de dix-sept ans, il me juge avec beaucoup d'indulgence. J'ai fait aussi pas mal de vers. Tous, à la réserve d'un logogryphe dont le mot était *Pythagore* qui a été mis sous un nom en l'air dans le *Mercure* et d'un ma-

drigal que j'ai retenu, ont eu le sort qu'ils méritaient, c'est-à-dire qu'ils ont passé, avant que l'encre en fût sèche, de ma table dans mon feu. Le seul ouvrage un peu considérable qui soit sorti de ma plume, c'est la traduction, qui n'a jamais vu le jour, du livre de M. Horace Walpole, intitulé : *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III.* »

Dans cette nomenclature, le Roi oubliait le récit de sa fuite de Paris, écrit à Coblentz en 1791, qui n'était pas encore publié, et le Journal de son voyage de Vérone à Riegel que nous avons retrouvé parmi ses papiers. Séquestré par l'hiver dans le château de Mitau, il se remit à écrire. C'est de cet hiver 1798-1799 que sont datées les *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette* (1), celles que lui suggéraient certaines de ses lectures, une dissertation sur Horace, qui témoigne de sa science en latin, et, sans parler d'un conte intitulé : *Galante aventure*, une intéressante étude sur *les Devoirs d'un Roi.*

Cette étude, il l'écrivit pour le Duc d'Angoulême dans des circonstances que, conjointement à d'autres documens qui aident à nous en révéler l'origine, elle nous permet d'éclaircir et de raconter, en même temps qu'elle précise l'opinion que, si proche du mariage de son neveu, le Roi s'était faite de lui. Cette opinion en ce qui touche la valeur intellectuelle du Duc d'Angoulême ne lui était pas favorable. Lorsque celui-ci était venu le rejoindre à Blanckenberg, le Roi avait constaté avec regret sa paresse d'esprit; il la lui avait affectueusement reprochée. Un an après, à Mitau, il s'avouait à lui-même, avec douleur, que ses reproches étaient restés sans effet. L'étude sur les devoirs d'un Roi résulta des préoccupations que lui donnait l'ignorance du jeune prince.

Elle eut encore une autre cause. En étudiant son neveu, le Roi s'était aperçu que « le jeune homme » rapportait de son séjour parmi les Anglais, non seulement leurs goûts, mais aussi leurs opinions en matière politique. Sur « l'antique constitution du royaume » notamment, que la Cour de France était presque unanime à défendre comme l'assise indispensable du pouvoir royal restauré, il différait entièrement d'avis avec elle. A cette constitution il préférait « le régime représentatif » comme en

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1904.

Angleterre ; autant dire qu'il professait la même doctrine que ces royalistes désignés sous le nom méprisé de « monarchiens, » et qu'à Coblentz déjà on déclarait plus dangereux que les Jacobins. Cette découverte surprit et affligea le Roi. Mais son regret fut atténué par cette pensée que l'erreur déplorable dans laquelle était tombé son neveu prouvait du moins qu'il était capable d'étudier et de réfléchir. Il fit part de sa découverte à son frère, en lui annonçant qu'il allait s'attacher à ramener « le jeune homme » à des opinions plus sages. Mais d'Avaray prit la chose plus au tragique. Il écrivit lui aussi au Comte d'Artois et, après lui avoir exprimé ses alarmes, il reproduisait trois questions que le Duc d'Angoulême avait osé poser au Roi.

« — S'il s'élevait dans le gouvernement républicain, avait-il demandé, un parti assez puissant pour traiter avec le Roi et inspirer quelque confiance, pourrait-on, devrait-on commencer par renoncer au renversement absolu de notre ancienne constitution? Si l'on exigeait du Roi le sacrifice d'une grande partie des prérogatives royales et des trois anciens ordres et que ce double sacrifice fût présenté comme indispensable pour le rétablissement de la monarchie, le Roi refuserait-il absolument d'y souscrire? Des temps moins orageux ne permettraient-ils pas d'assembler la nation et de la consulter sur son vœu relativement à la Constitution qui lui serait la plus avantageuse? »

Ces questions avaient fait bondir d'Avaray. Il déplorait « les habitudes anglaises du jeune prince, l'esprit de système par lequel sa raison s'est laissé séduire. » Il gémissait de le voir constamment occupé par un plan de constitution, qu'il amendait et corrigeait sans cesse. « Où s'arrêtera-t-il dans cette carrière qui devient ridicule quand elle cesse d'être sanglante? Combien n'est-il pas effrayant de voir l'héritier du trône agiter de pareilles matières? Est-ce donc une tête royale qui doit s'incliner d'elle-même devant un joug que personne ne cherche à lui imposer? Est-ce à celui qui doit porter un jour la couronne qu'il convient d'en briser d'avance les fleurons? »

Le Roi cependant entreprit la conversion de son neveu et rendit compte à son frère de sa première tentative. «... Je vous ai mandé que j'allais entreprendre une grande besogne : j'avoue que je ne l'ai pas entreprise sans quelque inquiétude, d'autant plus que je ne pouvais douter que le papier que j'avais remis dès l'année passée à notre enfant et qui contenait tout le fond de

l'affaire, avait absolument manqué son objet. Mais le devoir et le sentiment me défendaient de me tenir pour battu. J'ai trouvé, comme les questions qu'il m'avait remises me le présageaient, un jeune homme imbu des principes qu'il a malheureusement sucés pendant que vous étiez à l'île d'Yeu. J'ai commencé par tâcher de le mettre à l'aise, et pour cela je me suis appliqué à dissimuler la peine que j'éprouvais, en me voyant réduit à convertir sur un point aussi essentiel celui qui doit, après nous, porter la couronne de Henri IV. Ce moyen m'a réussi, et l'enfant de son côté a vaincu sa timidité... La partie de pur raisonnement a produit peu d'effet : je m'y attendais; mais je l'avais jugée nécessaire, parce qu'il faut semer d'avance pour recueillir longtemps après. Mais l'analyse a répondu à mon espoir. Le jeune homme s'est trouvé dans un pays tout nouveau pour lui; ses yeux se sont ouverts; il m'a avoué qu'il avait une idée toute différente de notre constitution, et sa sincérité ne me permet pas de douter qu'il ait commencé à l'aimer, puisqu'il m'a dit qu'il regardait la nation française comme libre avec une pareille constitution, et qu'il croyait que le gouvernement représentatif ne lui convenait pas. »

C'était une victoire d'avoir obtenu cet aveu. Mais, tout en le faisant, le Duc d'Angoulême persistait dans l'opinion que le Roi, en rentrant en France, devrait consulter son peuple sur la constitution et s'assurer s'il voulait la maintenir intacte ou la modifier.

« J'ai cherché à démontrer les inconvéniens, les dangers et l'inutilité d'une pareille consultation. L'argument dont on s'est servi a été qu'une nation se soumettait plus volontiers à une constitution de son choix, et j'ai bien vu qu'on croyait que l'opinion générale était en faveur d'un gouvernement représentatif. Il était inutile d'argumenter sur cette prétendue opinion générale; je n'y crois pas, mais il y croit, et tous les raisonnemens du monde ne sauraient persuader sur un fait. Aussi, j'ai pris une autre forme.

« — Si vous pensez, lui ai-je dit, que le gouvernement représentatif ne convienne pas à la France, croyez-vous que je puisse l'accorder, même au désir mal entendu de la nation? Un père cède-t-il aux vœux de ses enfans quand ils peuvent lui être nuisibles? Si vous me demandiez du poison, vous en donnerais-je? Il s'est jeté dans mes bras; nos yeux se sont mouillés, et

j'espère que le sentiment a vaincu ce que la raison aurait peut-être eu bien de la peine à vaincre. Voilà où nous en sommes. Vous voyez qu'on peut espérer une heureuse conversion, d'autant plus que je sais par l'excellent abbé Marie que la chose est en bon train. »

A quelques semaines de là, arriva la réponse du Comte d'Artois exprimant le même espoir. « J'ai encore besoin, mon cher frère, de vous parler de ma vive et sensible reconnaissance pour les soins que vous prenez de mon fils. Ses principes ont toujours été bons et purs, et il revenait facilement des erreurs qui pouvaient entrer dans sa tête. Mais les Anglais les plus honnêtes ont tous plus ou moins des idées de liberté presque indéfinie, qui sont toujours la base de leurs conversations, et mon fils étant obligé par politesse, et même pour notre intérêt, de vivre beaucoup avec eux, j'avais remarqué et combattu des opinions fausses qui se glissaient de temps en temps dans son esprit. Je n'en étais pas effrayé par la connaissance que j'avais de son caractère ; mais son éloignement de ce pays-ci et l'excellente leçon que votre tendresse pour lui vous a engagé à lui donner, vont dissiper entièrement ces nuages d'erreurs, et je crois pouvoir répondre qu'il sentira avec force ce que ses destinées exigent de lui. Continuez, je vous prie, comme vous avez commencé. Le bon abbé Marie vous secondera de tous ses moyens, et vous achèverez de détruire des enfantillages qui auraient pu à la longue présenter quelques dangers. Cet enfant est à vous autant qu'à moi, et nous jouirons ensemble de votre ouvrage. »

Lorsque, au mois de septembre, trois mois après sa tentative, le Roi prit connaissance des affectueuses explications de son frère, il était contraint de reconnaître que tous deux s'étaient fait illusion quant à la rapidité de la conversion du jeune homme. C'est alors que Louis XVIII écrivit : *Les Devoirs d'un Roi* sous forme de lettre adressée à son neveu, animé du double désir de combattre sa paresse et ses opinions politiques. Dans cet écrit, il abordait l'examen des obligations auxquelles sont tenus les monarques envers Dieu et envers leurs sujets ; il blâmait chez eux le goût des plaisirs, l'excès des sévérités non moins dangereux que celui des faiblesses ; il recommandait à son héritier le respect des arrêts de justice et des droits de la nation, la fidélité à la parole donnée ; il le mettait en garde contre le

goût immodéré de la guerre, contre celui des constructions coûteuses, qui avait été fatal à Louis XIV. Il établissait comme un principe indiscutable la nécessité dans l'État de quatre pouvoirs : pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire et pouvoir administratif. Ce dernier seul appartient sans partage au Roi; les autres avec des limites. Ainsi étaient passées en revue toutes les attributions royales et l'examen en était accompagné de conseils pressans et raisonnés.

En finissant, le Roi ramenait la pensée de son neveu sur son prochain mariage, sur les nouveaux devoirs qui, de ce chef s'imposeraient à lui et, là, ses conseils se revêtaient d'une forme plus émue, plus attendrie.

« Les mariages des princes sont toujours l'ouvrage de la politique; le vôtre sera celui de la nature et de nos malheurs. Ils épousent des princesses dont le caractère n'a pu se développer, et qui ne leur sont connues que sur des rapports bien souvent trompeurs. Celle qui doit être la compagne de votre vie, est, à dix-huit ans, l'objet du respect et de l'admiration de l'Europe entière. A peine sortie de l'enfance, elle a connu tous les genres d'infortune, et ils sont devenus pour elle autant de titres de gloire. Sa piété filiale était la consolation de ses malheureux parens. Sa fermeté en imposa à leurs assassins. Que n'avez-vous été, comme moi, témoin de ce jour affreux, où une populace effrénée acheva de faire une prison du palais de nos pères! Vous auriez vu ce Roi à qui Dieu avait donné la constance des martyrs, cette Reine dont le courage étonnait notre sexe, cet ange céleste qui, avant de quitter le monde, devait y former un cœur à l'image du sien, vous les auriez vus abreuvés d'amertume, accablés d'outrage, retrouver dans les tendres caresses d'une enfant de douze ans cette sérénité d'âme qui, pour la première fois, était prête à s'altérer. Combien de devoirs ses malheurs vous imposent! N'oubliez jamais que vous devez lui rendre tout ce qu'elle a perdu. En vous la donnant, je continue la volonté de ses parens; je remplis le vœu des Français, qui la verront, avec des transports de repentir et d'amour, placée près de vous sur les marches du trône. Vous trouverez en elle la vertu, la raison, les grâces; qu'elle trouve en vous la solide estime, la tendre amitié, les soins délicats. Enfin, mon cher enfant, elle fera votre bonheur; pour achever mon ouvrage, faites le sien. »

Dans une lettre que, presque au même moment, le Roi adressait à Madame Royale pour lui bien faire connaître sa famille française, de laquelle elle était depuis si longtemps séparée, on retrouve les préoccupations dont s'inspiraient les conseils adressés par lui à l'héritier présomptif de la couronne.

« ... Je vous ai déjà dépeint le caractère de mon neveu. J'espère que vous avez été contente du portrait, et je suis certain que vous le trouverez ressemblant; il vous sera d'autant plus facile d'être heureuse avec lui, que son cœur, gardé par sa vertu, ne s'est jamais donné qu'à vous, et que ses principes, aidés par ce que vous valez, vous garantissent que ce premier sentiment sera aussi le dernier. Mais je vous connais mal, ou non contente d'être heureuse dans votre intérieur, vous voudrez aussi que votre mari réponde à ce que les circonstances demandent de lui, et, pour ma part, je vous avouerai que je garde bien plus mes espérances à cet égard sur vous, que sur tout ce que j'ai pu faire moi-même. La différence d'âge, l'habitude de respecter et même de craindre un peu, font toujours voir à un jeune homme un peu de pédanterie dans les leçons de ses parens, au lieu que dans la bouche d'une femme aimable et chérie, autant qu'estimée, la raison devient sentiment, et son empire, pour être plus doux, n'en acquiert que plus de force.

« Né avec une grande facilité pour le travail, mon neveu a forcément mené pendant longtemps une vie qui lui a fait perdre l'habitude et même le goût de l'application. Je me suis efforcé de détruire ce défaut, le seul véritable que je connaisse en lui; j'y ai réussi en partie, c'est à vous d'achever l'ouvrage, et lorsqu'il saura par vous-même que le meilleur moyen de vous plaire, est de se rendre en tout digne de vous, les mauvaises habitudes disparaîtront bientôt; vous en serez plus heureuse, vous ferez la joie de toute notre famille, et la France vous devra un jour son bonheur. Ce que j'attends là de vous ne vous donnera aucune peine. Tendrement aimée, vous n'aurez qu'à le vouloir pour posséder la confiance d'un mari timide, mais dont l'âme ouverte et loyale ne demande qu'à s'épancher dans la vôtre. »

Après ces réflexions sur le Duc d'Angoulême, le Roi passait en revue les autres membres de la famille des Bourbons de France.

« Ce serait vouloir vous donner des leçons, et, comme

je vous l'ai dit, je n'ai pas tant la présomption d'y prétendre, que de vous rappeler ce que vous allez devenir à mon frère. Il connaît bien tous les droits d'un père, mais il a le cœur excellent : je ne vous aime pas plus que lui; c'est tout dire, et trouvant en vous les égards et la soumission qu'il a lieu d'en espérer, jamais il ne se servira de ses droits que pour contribuer à votre bonheur. Votre conduite vis-à-vis de ma belle-sœur sera encore plus aisée. Délicate de santé, craignant le monde où cependant elle a réussi toutes les fois qu'elle l'a voulu, aimant la vie retirée, les égards que vous lui devrez suffiront pour vous en faire adorer.

« La tendre amitié qui règne entre mes deux neveux vous répond du soin que le Duc de Berry mettra à vous plaire, et sans doute vous aurez pour lui les sentimens qu'il mérite. Celui qui m'unissait à votre mère m'a appris qu'un beau-frère devient facilement un véritable frère. Je n'ai pas besoin de vous parler de ce que vous devez à l'âge et aux vertus de mes tantes. La Reine, que vous verrez dans les premiers momens plus que tout le reste de la famille, vous a toujours particulièrement aimée, et plus vous la connaîtrez, plus vous verrez combien elle est aimable et facile à vivre.

« Je n'ai rien à vous dire sur les personnes qui vous approcheront de plus près. Vous savez tout ce que vaut la duchesse de Sérent, sa fille est digne d'elle, et quant au duc de Damas qui est destiné à être votre chevalier d'honneur, votre malheureux père, dont il avait été menin, faisait de lui le plus grand cas.

« Enfin, il faut aussi, ma chère enfant, que je vous dise un mot de moi-même. Je vais perdre sans regret mon autorité directe sur vous, mais jamais je ne renoncerai à vous servir de père, et comme tel, j'ose espérer que je posséderai toujours votre confiance. Votre raison sera toujours votre meilleur guide. Mais une longue expérience des hommes et des choses peut vous être utile, et je serai toujours prêt à vous donner des conseils, lorsque vous en demanderez. Si vous éprouviez des peines et que vous veuilliez les déposer dans mon sein, je regarderais cet épanchement comme la preuve la plus certaine de votre tendresse. De votre côté, je vous regarde comme destinée par la Providence à remplacer ma pauvre sœur, à être comme elle le lien de toute la famille, la confidente de tous, l'ange de paix pour apaiser les petits différends qui naissent toujours de temps en

temps entre les meilleurs amis. Ce rôle est celui qui peut le mieux vous convenir pendant nos malheurs et lorsqu'ils seront finis. »

Cette lettre est l'avant-dernière que Madame Royale dut recevoir de son oncle. Écrite à la fin d'avril 1799, elle la trouva prête à se mettre en chemin. « C'est le vœu et le désir empressé de son cœur, » écrivait l'évêque de Nancy. Toutes les mesures étaient prises pour son départ. Le duc de Villequier était venu la chercher à Vienne pour l'accompagner à Mitau. L'empereur d'Autriche avait consenti à la faire conduire sous la protection de M^me^ de Chanclos jusqu'à Thérèsepol sur la frontière russe. Là, des ordres étaient donnés par le Tsar pour la protéger sur la route et faciliter son voyage. Elle avait avec elle, comme dame de compagnie, M^lle^ de Choisy, nièce du marquis d'Ourches, jadis chambellan du Comte de Provence, qu'à sa demande le Roi avait attachée à sa maison. La duchesse de Sérent et sa fille, sorties trop tard de France pour la trouver à Vienne, devaient la rejoindre en Courlande. Les deux valets de chambre Hue et Cléry, trois femmes de service et deux valets de pied étaient aussi du voyage. Quand le Roi connut ces détails, Madame Royale avait déjà quitté Thérèsepol, d'où le 17 mai, en y arrivant, elle lui avait expédié par estafette un court billet. Il le reçut le 23 mai. Ce même jour, d'Avaray consignait l'événement dans son rapport au Roi :

« Une estafette envoyée par M. le duc de Villequier nous a appris ce matin que Madame Royale est enfin arrivée à Thérèsepol le 17, qu'elle en devait partir le surlendemain, et qu'après douze jours de route, elle sera rendue à Mitau.

« Monseigneur le Duc d'Angoulême, au comble de ses vœux, est venu chez moi me témoigner, avec beaucoup de sensibilité et dans les termes les plus obligeans, qu'il n'oubliera jamais que c'est à mon zèle et à mes soins qu'il doit le projet et le succès de son mariage.

« En lui témoignant de mon côté combien je suis heureux d'avoir pu contribuer à son bonheur, j'ai saisi l'occasion de lui observer que la politique seule préside ordinairement au mariage des princes, mais que le sien réunit tout ce que le sentiment a de plus doux, et la politique de plus intéressant, et que cette union eût été l'objet le plus digne de ses vœux, dans le cas même où il serait paisiblement assis sur les premières marches du trône

Je voulais par ces réflexions graver plus profondément dans le cœur du jeune prince son amour pour Madame Thérèse, et l'affermir dans la résolution de s'occuper constamment du bonheur de son épouse. J'ai lieu de croire qu'elles ont produit leur effet. »

Le 29, le Roi fit partir le duc de Guiche, en l'invitant à aller devant soi jusqu'à ce qu'il rencontrât la voyageuse et en le chargeant pour elle de ce souhait de bienvenue :

« C'est avec le sentiment de la plus douce joie que je vous écris cette lettre, ma chère enfant. Le moment où le duc de Guiche vous la remettra, précédera de bien peu celui où je vous recevrai après un si long espace de temps et tant de malheurs communs. Je vous l'ai souvent dit : je n'ai pas la présomption d'espérer vous les faire oublier; mais du moins ma tendresse, mes soins ne négligeront rien pour vous en adoucir le souvenir, et j'espère recevoir de vous le même soulagement. J'en trouve le gage dans toutes vos lettres. Celle que vous m'avez écrite de Thérèsepol me prouve votre confiance, et c'est de tous les sentimens celui dont un père est le plus jaloux de la part de sa fille. Les autres appartiendront bientôt à mon neveu; il les méritera par les siens, et plus je les verrai réciproques envers vous, plus je croirai qu'il peut encore y avoir du bonheur pour moi. »

La journée du 3 juin, qui fut celle de l'arrivée de Madame Royale à Mitau, peut être considérée comme la plus heureuse de toutes celles qu'avait vécues Louis XVIII, depuis sa sortie de France. La veille, il avait eu la satisfaction de serrer la Reine dans ses bras (1). Bien qu'ils n'eussent pas toujours vécu dans l'union parfaite, il se réjouissait de la voir se réunir à lui en un moment aussi solennel. Ils allèrent ensemble, au delà de la banlieue de Mitau, au-devant de leur nièce, le Duc d'Angoulême avec eux. La première, elle vit leur voiture, fit arrêter la sienne et, se précipitant au-devant du Roi qui mettait pied à terre aussi vite que le lui permettait son obésité, vint tomber à genoux devant lui. Il la releva, la pressa contre son cœur, la poussa vers la Reine qui, l'ayant embrassée, la céda au Duc d'Angoulême. Très ému, très pâle, « le jeune homme » ne put que balbutier quelques mots en baisant la main de sa cousine;

(1) Pour ne pas allonger ce récit et ne pas détourner de ce qui en fait le principal objet l'attention de mes lecteurs, je dois passer sous silence les incidens qui précédèrent et suivirent l'arrivée de la Reine.

la présence de sa fiancée l'intimidait moins cependant que celle du Roi, dont la tendresse rayonnante se manifestait si bruyamment que, s'il eût été plus jeune, on aurait pu croire que c'était lui qui était le fiancé. Plus encore que le jeune prince, n'en avait-il pas tenu la place pendant ces longues fiançailles?

Une heure plus tard, les gens restés au château entendirent sa voix retentir sous les vieilles voûtes de l'ancienne demeure des ducs de Courlande.

— La voilà! la voilà! criait-il.

Tous accoururent et ils furent admis à offrir leurs hommages à la nouvelle venue qui, dans ce morne exil, allait faire fleurir un peu de bonheur. Le pressentiment qu'en avait le Roi explique la joie qui débordait de son regard et de son cœur. Après quatre années d'attente, il voyait enfin ses efforts couronnés et ses vœux les plus ardens réalisés. Il avait voulu se donner une fille; il la possédait; et combien digne de son amour!

Le mariage fut célébré le 10 juin dans la chapelle du palais, en présence de tous les Français présens à Mitau, des personnages officiels russes et des délégués de la noblesse de Courlande. Le cardinal de Montmorency, grand aumônier de la Cour, officiait, assisté des abbés Edgeworth et Marie, aumôniers ordinaires. La veille, dans le cabinet du Roi, à huit heures du soir, avait été signé le contrat, contrat laconique, contrat d'exil qui ajournait à des temps plus heureux la constitution de l'apport des époux. Le comte de Saint-Priest en donna lecture. « Lorsqu'il prononça le nom de Louis XVI et de la feue Reine, Madame Thérèse éprouva une vive émotion qui fut remarquée, mais qu'elle surmonta promptement. » Le même jour était arrivé un envoyé de Paul Ier lui apportant un collier en brillans et une lettre. « Vos malheurs, vos vertus et votre courage héroïque, lui disait le Tsar, vous assurent à jamais l'estime et l'intérêt de tous les êtres bien pensans et sensibles. Soyez heureuse au sein de votre famille qui vous chérit et ne quittez mes États que pour entrer en France et n'y voir que le repentir d'une nation qui pleure les crimes des scélérats qu'elle a eu le malheur de produire. » Le Tsar avait en outre accepté de signer au contrat et d'en recevoir le dépôt dans les Archives de l'Empire.

Après la cérémonie religieuse, le Roi annonça officiellement le mariage à toutes les Cours et aux membres de sa famille.

« Les portraits que vous avez vus de notre fille, mandait-il à son frère, ne peuvent vous en donner une idée exacte; ils ne sont point ressemblans. Elle ressemble à la fois à son père et à sa mère au point de les rappeler parfaitement, ensemble et chacun séparément, suivant le point de vue où on l'envisage. Elle n'est point jolie au premier coup d'œil; mais elle s'embellit à mesure qu'on la regarde, et surtout en parlant, parce qu'il n'y a point un mouvement de sa figure qui ne soit pas agréable. Elle est un peu moins grande que sa mère, et un peu plus que notre pauvre sœur. Elle est bien faite, se tient bien, porte la tête à merveille et marche avec aisance et grâce. Quand elle parle de ses malheurs, ses larmes ne coulent pas facilement, par l'habitude qu'elle a prise de les contraindre, afin de ne pas donner à ses geôliers le barbare plaisir de lui en voir répandre. Mais ceux qui l'écoutent pourraient difficilement retenir les leurs. Cependant, sa gaieté naturelle n'est point détruite; ôtez-la de ce funeste chapitre, elle rit de bon cœur et est très aimable. Elle est douce, bonne, tendre; elle a, sans s'en douter, la raison d'une personne faite. Dans le particulier, elle est avec moi comme notre pauvre Élisabeth aurait pu être avec mon père; en public, elle a le maintien d'une princesse accoutumée à tenir une cour. Non seulement, elle dit des choses obligeantes à tout le monde, mais elle dit à chacun ce qu'il convient de lui dire. Elle est modeste sans embarras, à l'aise sans familiarité, innocente enfin comme le jour de sa naissance. J'en ai vu la preuve positive dans la manière dont elle a été avec mon neveu depuis mardi, jour de son arrivée ici. Enfin, pour achever, j'ai reconnu en elle l'ange que nous pleurons. »

Après ce charmant portrait dont nous n'aurions eu garde de priver nos lecteurs, le Roi payait un tribut d'éloges au Duc d'Angoulême. « Six jours à passer avec celle qui, le septième, devait être sa femme étaient véritablement difficiles et il a, dès le premier instant, saisi la nuance juste dont il ne s'est pas écarté une seconde, toujours cherchant à plaire, galant et même tendre avec respect, mais sans embarras. Nous avons été au-devant d'elle à trois verstes d'ici, et le temps du retour a suffi à faire disparaître la timidité qui était ce que je craignais le plus dans notre jeune homme. »

C'est encore à son frère que, le 7 août suivant, il faisait la piquante confidence qui suit :

« ... Figurez-vous que les gens de Vienne affectent de plaindre votre belle-fille et de la représenter comme une victime de son obéissance à ses parens. Je voudrais que ces gaillards-là vissent les choses de leurs propres yeux, non pour être convertis, mais pour crever de dépit et de rage : *Virtutem videant, intabescantque relicta.* »

Il le disait avec une légitime satisfaction. Il avait bien le droit, en effet, de tirer quelque orgueil d'un mariage qui était son œuvre, celle de sa volonté, si patiente mais si ferme, et qui, dans sa pensée, en même temps qu'il fixait auprès de lui une fille tendrement dévouée, assurait, dès ce moment, le bonheur de l'héritier de la couronne et celui du royaume, si cet héritier était un jour appelé à régner. Tout le monde à Mitau croyait et disait, — et c'était la conviction de Louis XVIII — qu'en France l'effet de cette union serait immense; qu'elle aurait pour résultat prochain le rétablissement de la royauté. Les espoirs dont le Roi se leurrait alors ne devaient pas se réaliser. Mais ils étaient vivaces en ce temps; l'exil n'avait pu les détruire et n'y parvint jamais. Éclairés par le sourire de l'orpheline du Temple devenue Duchesse d'Angoulême, ils s'épanouissaient dans le cœur du Roi sous les cieux lointains de la Russie avec autant de vigueur que si ce mariage si longtemps attendu eût été célébré aux Tuileries ou à Versailles.

Ernest Daudet.

JOHN CONSTABLE

A Memoir of the Life of John Constable, composed chiefly of his Letters, by C. R. Leslie. — Londres, 1842.

Constable and his Influence on Landscape painting, by C. J. Holmès. — Westminster, A. Constable; 1902; gr. in-8°, avec 77 héliogravures.

Vers la fin de sa carrière, ne s'aidant plus que d'études tout à fait superficielles et de vagues souvenirs, Turner en était venu à demander à son imagination seule les motifs et les élémens mêmes de ses tableaux. Faute de chercher dans la nature les enseignemens qu'elle aurait pu lui procurer, on sait à quels partis pris systématiques et à quelles aberrations il devait aboutir. C'est, au contraire, dans une recherche incessante de la vérité qu'un autre paysagiste anglais, John Constable, son contemporain, allait trouver, avec l'occasion de progrès constans, la saine et forte poésie qui s'exhale de ses œuvres. Il aimait assez la nature pour l'étudier avec passion et pour revenir toujours à elle, sans croire à aucun moment qu'elle n'eût plus rien à lui apprendre. Bien qu'il appréciât avec autant d'impartialité que de clairvoyance le talent de ses devanciers, et qu'il professât pour les plus grands d'entre eux une très vive admiration, jamais il ne les a pris pour modèles, jamais il n'a subi l'influence d'aucun d'eux. Jusqu'au bout, il est resté fidèle à la représentation des simples beautés de son pays natal, auquel un long commerce n'avait fait que l'attacher d'une manière plus étroite.

Nous emprunterons à Constable lui-même les informations qui nous aideront à bien connaître une vie et une physionomie d'artiste singulièrement intéressantes. A cet effet, nous ne saurions avoir de meilleurs guides que les deux livres excellens consacrés à sa mémoire : l'un déjà ancien, publié peu de temps

après sa mort par C. R. Leslie, et dont les lettres ou les écrits de son ami lui ont surtout fourni les matériaux; l'autre plus récent, accompagné de nombreuses héliogravures d'après les œuvres du peintre, et dans lequel M. C. J. Holmès se montre un critique aussi équitable que compétent.

Un court exposé de l'état de la peinture anglaise de paysage avant Constable, nous mettra mieux à même d'apprécier toute l'originalité de son talent.

I

Depuis longtemps, l'Angleterre était devenue une nation puissante et prospère, et elle ne possédait encore aucun art. Elle avait donné le jour à un auteur dramatique tel que Shakspeare, à des philosophes comme Bacon et Newton; elle n'avait pas produit un seul artiste. Ses souverains, ses grands seigneurs sentaient, il est vrai, que l'art est la parure d'une cour, le luxe suprême de la richesse, et, à diverses reprises, ils cherchaient à attirer auprès d'eux quelques-uns des maîtres réputés du continent. Pour ne citer que les plus grands, Holbein, Antonio Moro, Rubens et van Dyck avaient fait à Londres des séjours plus ou moins prolongés, comblés des faveurs royales et patronnés par les membres de l'aristocratie. Dans les collections formées par ceux-ci, les paysagistes en renom tenaient une place importante et, parmi eux, Claude Lorrain, J. Ruysdaël, Hobbema et Cuyp, qui jouissaient surtout de la vogue, ont nécessairement exercé une influence considérable sur la formation et le développement des premiers paysagistes anglais. Avant ceux-ci, d'ailleurs, les écrivains avaient compris et exprimé les beautés de la nature. On sait quel poétique intérêt ajoutent aux épisodes les plus pathétiques des drames de Shakspeare les paysages indiqués par lui en quelques traits saisissans : les bruyères désolées où le roi Lear, errant pendant la tempête, exhale son désespoir; le cours d'eau dans lequel Ophélie se noie entourée de fleurs; la lande où les sorcières promettent la royauté à Macbeth; les prairies enveloppées de vapeurs et baignées de rosée, parmi lesquelles s'ébattent les petits génies du *Songe d'une nuit d'été*. Après Shakspeare, avec une prolixité moins expressive, les *lakistes* n'avaient épargné aucun détail dans les descriptions pittoresques où s'encadrent leurs compositions agrestes. Enfin la

création des jardins anglais dans lesquels, rompant avec la symétrie et la raideur géométrique jusque-là en honneur, les décorateurs des résidences princières s'appliquaient les premiers à respecter la nature, atteste le goût croissant qu'on avait pour elle vers le milieu du XVIIIe siècle. Il semble donc que tout fût préparé pour l'avènement d'une école de paysage en Angleterre, et Horace Walpole l'annonçait lui-même dans son *Essai sur l'Art des Jardins modernes*, paru en 1770. « Nous avons assez fait, disait-il, pour obtenir cette école, telle qu'on ne saurait trouver la pareille sur le reste du globe; s'il y a parmi nous le germe de quelque Claude Lorrain, de quelque Gaspard Poussin, il doit éclore. Si des bois, des eaux, des bocages, des vallons, des clairières peuvent inspirer des poètes et des peintres, c'est ce pays, c'est ce siècle-ci qui doivent les faire naître. »

Mais l'art avait longtemps tardé à profiter des ressources que la nature lui offrait en Angleterre avec une si généreuse prodigalité : falaises grandioses de ses côtes, ciels lumineux et changeans, verdure éclatante de ses prairies, arbres de fière tournure qui se pressent sur les bords de ses cours d'eau, dans ses parcs séculaires ou ses forêts respectées. Les peintres restaient indifférens à tant de beautés pittoresques et quand, après s'être, à ses débuts, acquis une certaine réputation comme portraitiste, Richard Wilson s'avisa, le premier, de demander à la nature les motifs de ses tableaux, c'est en Italie qu'il alla les chercher. Pendant les cinq ans qu'il passait à Rome, encouragé, aidé même par Joseph Vernet, il amassait les nombreuses études qu'à son retour à Londres, en 1755, il utilisait dans des compositions mythologiques froides et apprêtées, telles que la *Mort des Niobides* qui, exposée en 1760, lui ouvrait les portes de la Royal Academy, fondée cette année même. Mais le style et l'aspect austère de ces peintures, pas plus que le caractère peu endurant de leur auteur, n'étaient faits pour lui assurer la faveur des grands personnages. On raconte, en effet que, froissé par le marchandage d'un de ses tableaux qui lui était demandé pour le Roi, il avait répondu à l'offre d'un rabais qu'on lui proposait, que « si Sa Majesté était embarrassée pour le paiement, Elle pourrait prendre des délais. » Aussi Wilson avait-il connu la gêne; et, obligé pendant longtemps de se contenter des prix les plus modiques pour ses œuvres, il exécutait jusqu'à quatre ou cinq répétitions de celles qui avaient obtenu quelque succès.

C'étaient, en général, des vues d'Italie, ou des paysages académiques dans lesquels l'influence de Claude était manifeste. Parvenu, plus tard, à une modeste aisance, grâce à un petit héritage que lui laissait son frère, Wilson avait senti lui-même l'insuffisance de ce fonds d'études sur lequel il vivait depuis trop longtemps sans avoir pu le renouveler, et il s'était installé à la campagne, au village de Llanberris, dans le comté de Denbigh. C'est là qu'il mourut en 1782, dans sa soixante-dixième année, et les derniers ouvrages qu'il y peignit, — on en peut voir quelques spécimens au musée de South-Kensington, — témoignent, par leurs colorations plus vives et leurs données moins conventionnelles, de l'heureuse action qu'avait eue sur son talent ce commerce plus intime avec la nature.

Contemporain de Wilson, Thomas Gainsborough devait montrer un tempérament de peintre plus original et mieux accusé, et c'est au Suffolk, son pays natal, qu'il demandait les motifs de ses paysages. Bien que ceux-ci aient été autrefois aussi appréciés que ses portraits, ces derniers surtout lui ont mérité sa célébrité. Avec un sentiment personnel de grâce et d'élégance, ils ont quelque chose de la grande tournure de ceux de Rubens et surtout de van Dyck, dont Gainsborough avait fait de nombreuses copies. Ses études peintes aux environs d'Ipswich, où il s'était établi n'avaient eu primitivement d'autre objet que de lui permettre de placer les grandes dames dont il retraçait l'image au milieu des beaux ombrages de leurs résidences, et d'ajouter ainsi à ses œuvres le charme de ces fonds de paysage qui contrastent si heureusement avec les fraîches tonalités des carnations et des toilettes de ses modèles. Peu à peu, séduit lui-même par l'attrait de ces études et par la diversion qu'elles apportaient à la monotonie de ses travaux habituels, il leur avait consacré une plus large part de son temps. La nature cependant n'y semble vue qu'à travers les tableaux de Rubens ou de Huysmans de Malines, dont ces paysages rappellent souvent l'ordonnance et même les colorations. On assure, du reste, que sans jamais peindre hors de son atelier, Gainsborough se contentait de prendre dans la campagne quelques croquis, prestement enlevés à la plume ou au crayon, sur des papiers teintés, avec des rehauts de blanc et des couches légères à l'encre de Chine pour indiquer les valeurs principales. Si dans ses peintures ces valeurs sont, en général, bien observées, si l'assiette et la succes-

sion des terrains y sont exactement établies, les colorations, en revanche, restent le plus souvent conventionnelles. Sur les premiers plans d'un ton roussâtre, traités d'une façon expéditive, s'étalent quelques plantes au large feuillage, et des arbres bruns ou jaunes découpent sur l'azur du ciel ou reflètent dans le bleu plus sombre des eaux la rondeur un peu uniforme de leurs silhouettes. Çà et là des animaux, le plus souvent des vaches, jettent une note claire et piquante parmi les végétations. Une large entente de l'effet assure l'unité de ces paysages; mais cette science de l'effet dérive chez Gainsborough de son instinct de peintre et d'une observation attentive de ses maîtres préférés plutôt que d'une étude directe et sincère de la nature. Voulant donner plus de force à son exécution, il a recours à des procédés que jusque-là aucun artiste, — excepté Rembrandt vers la fin de sa vie, — n'avait employés. Dans une conférence faite après la mort de Gainsborough sur sa manière de peindre et le caractère de son talent, Reynolds, alors président de la Royal Academy, signalait à ses auditeurs la nouveauté de cette technique où le couteau à palette, les empâtemens accumulés et les grattages successifs jouent un rôle important et procurent parfois des hasards heureux. « Si de près, ajoutait-il, cette apparence de grossièreté et d'incohérence choque dans sa facture, à une certaine distance, par une sorte de magie, ces touches un peu brutales se tempèrent; elles accusent des formes et un dessein suivi. Ce qui semblait l'effet d'une négligence hâtive révèle une véritable science. » En revenant ainsi à diverses reprises sur ses tableaux et en les surchargeant, l'artiste devait inévitablement en compromettre la bonne conservation. Mais si un certain nombre d'entre eux ont un peu noirci, d'autres ont gardé leur franchise d'aspect, grâce au contraste des bleus et des bruns qui en forment l'harmonie dominante.

Les éloges et la sympathie que Reynolds prodiguait à Gainsborough, dans la conférence dont nous venons de citer un extrait, étaient tardifs. De son vivant, à en croire une anecdote, d'ailleurs un peu sujette à caution, il ne l'avait pas jugé avec une si haute impartialité. On rapporte, en effet, qu'exaltant à plaisir le talent du paysagiste au détriment de celui du peintre de portraits, Reynolds, à la fin d'un dîner offert par les artistes à son rival, l'avait, en portant un toast à son honneur, proclamé « le premier paysagiste de son temps. » Sur quoi, Wilson, qui assistait à ce

banquet, ripostait aussitôt en buvant « à Gainsborough, comme au plus grand portraitiste de l'Angleterre. » Longtemps brouillés, les deux émules vivaient séparés l'un de l'autre ; mais à son lit de mort, Gainsborough avait voulu revoir Reynolds pour se réconcilier avec lui, et presque à l'agonie, il prenait congé de son confrère en lui disant : « Nous irons tous au ciel et van Dyck sera de la partie. » Si une appréciation plus équitable du talent de Gainsborough n'assigne aujourd'hui qu'une place secondaire à ses paysages, tandis que la haute réputation qu'il a conquise dans l'école anglaise demeure amplement justifiée par des portraits tels que ceux de Mistress Siddons à la National Gallery, le *Blue Boy* du duc de Westminster, et bien d'autres encore, historiquement, son influence sur le développement du paysage en Angleterre a cependant été considérable.

A la suite de Gainsborough, presque un demi-siècle après lui, deux peintres nés en 1769, Thomas Barker et surtout Old Crome méritent d'être cités pour la sincérité et la justesse de leur observation de la nature. Du premier, outre un *Chasseur pendant l'Orage* qui eut en son temps un grand succès, la National Gallery possède une *Vue de Dunes*, prise probablement dans le Sommerset et dont le motif très simple n'est pas sans grandeur. Si l'aspect ne laisse pas d'en être un peu noirâtre et la touche assez brutale, le ciel, d'un beau mouvement, est, au contraire, délicatement modelé, et des faneuses qui se reposent au premier plan, tandis que plus loin des paysans fauchent un pré, font bien ressortir l'étendue d'un vaste horizon, sur lequel les rayons du soleil tamisés à travers les nuages accrochent çà et là quelques lumières. Avec un talent supérieur, c'est par une semblable recherche de la vérité que se distingue Old Crome. A côté de tableaux inspirés par le souvenir de Cuyp, en œuvres de qui les collections anglaises abondent, Crome montre dans la plupart de ses peintures une souplesse et une originalité remarquables. Ses *Ardoisières*, de la National Gallery, frappent le spectateur par la gravité voulue des colorations aussi bien que par la franchise de la facture. Ce ciel vide et morne, ces terrains rocailleux aux cassures violentes, aux tonalités grisâtres, ces côtes âpres et nues qui se dressent de part et d'autre, et sur les pentes desquelles des flocons de brume promènent leurs traînées éparses, tout dans cette robuste peinture concourt à l'impression de sauvagerie qui se dégage de cette rude et triste contrée. Avec

des scrupules bien nouveaux jusque-là, Crome, on le voit, s'est appliqué à respecter de tout point le caractère des lieux qu'il peignait, à nous en montrer sans réticence les coins les plus farouches et les plus déshérités. Sa conscience et ses exemples lui suscitaient bientôt des imitateurs et de concert avec son beau-frère Robert Ladbrooke, il groupait autour de Norwich une petite école provinciale d'où devaient sortir quelques artistes distingués, comme John Cotman, George Vincent et James Starke.

Mais le nom de Turner avait dès lors effacé ceux de ses obscurs rivaux. Il a été beaucoup écrit sur Turner et bien qu'il ne soit mort qu'à la fin de 1851, le soin qu'il a pris de cacher sa vie et la bizarrerie de son humeur devaient rendre assez difficile la tâche de ses biographes. A raison de l'extrême inégalité de ses œuvres, il n'était guère plus aisé d'en faire une critique impartiale. Dans une des premières publications de sa jeunesse, Ruskin, pris pour lui d'un engouement passionné, commença à célébrer l'apothéose de l'artiste, d'ailleurs très en vogue dès cette époque. Avec ce lyrisme exclusif et tranchant qui lui est habituel, il n'admettait pas qu'on cherchât à établir entre des ouvrages de mérites cependant très dissemblables les distinctions nécessaires, et il les vantait tous indistinctement comme dignes de pareils éloges. Depuis lors, en même temps que les détracteurs de Turner en venaient à lui dénier tout talent, ses enthousiastes ne croyaient pas le louer assez s'ils ne sacrifiaient à sa gloire les plus grands maîtres du paysage. Récemment encore, les noms de Turner et de Ruskin étaient accolés sur la couverture d'un magnifique volume où de nombreuses reproductions de tableaux et de dessins du peintre sont accompagnées de commentaires de M. F. Redmore. Le ton de cette étude donne bien l'idée de la mentalité de la plupart des amateurs anglais à l'égard de Turner qu'ils ont adopté *en bloc*, sans nuances comme sans restrictions. Renchérissant sur les louanges hyperboliques de ses devanciers, M. Redmore en vient à établir un parallèle entre Bacon, Shakspeare et Turner. S'il ne fallait qu'un grain de démence au talent pour être qualifié de génie, le paysagiste aurait certainement tous les droits à une qualification et à des rapprochemens si flatteurs. Peut-être, au contraire, après les éclatantes promesses de sa précoce adolescence, Turner a-t-il, dès sa maturité et de plus en plus jusqu'à sa fin, manqué de cette modeste part de simple bon sens qui

n'est pas moins indispensable pour faire un artiste complet. Quoi qu'il en soit, en regard de l'étrangeté et du décousu de la vie de Turner, il nous a paru que la carrière si unie de Constable et le développement si logique de ce vaillant et généreux artiste prendraient mieux ici leur vrai caractère et leur complète signification.

II

C'est au hameau d'East-Bergholt, dans le Suffolk, où déjà Gainsborough avait vu le jour, que John Constable naquit le 11 juillet 1776. Située entre deux petits cours d'eau, le Stour et l'Ouvel qui par de gracieuses sinuosités aboutissent à la mer, cette contrée assez retirée forme une presqu'île très pittoresque. Avec les placides horizons de ses plaines mollement ondulées, avec sa végétation luxuriante et ses vieux arbres d'élégante tournure répandus dans la campagne, ce coin de terre est un lieu d'élection pour les paysagistes. Les parens de Constable y jouissaient d'une certaine aisance. Sa mère était une femme pleine de sens et de bonté, et il tenait de son père, Golding Constable, la droiture, la fermeté de caractère, la patience et la modération dans les désirs dont il fit preuve pendant les longues difficultés de sa carrière. D'une complexion d'abord assez délicate, il devait plus tard devenir très robuste, grâce à la régularité d'une vie simple et passée au grand air. Envoyé à l'école à Lavenham, près de Bergholt, son instruction fut, au début, fort négligée et le pauvre enfant y subit même les mauvais traitemens de son maître. A Dedham, où il suivit ensuite les cours de grammaire, il fit, au contraire, de rapides progrès et son intelligence, sa droiture et le charme de son humeur avenante lui gagnaient bien vite l'affection du docteur Grimwood, le principal de cette école. Le jeune garçon commença de bonne heure à s'intéresser à la peinture et il avait toujours eu pour la nature une véritable passion. Un de ses camarades, John Dunthorne, qui devait embrasser la profession de vitrier, partageait ses goûts et les deux gamins s'étaient peu à peu unis par une amitié qui, devenue plus étroite encore avec les années, ne se démentit jamais. Les courses qu'ils faisaient ensemble à travers la campagne étaient pour eux l'occasion de vives jouissances et quand, avec le matériel très primitif qu'ils s'étaient procuré sur leurs

modiques économies, ils s'essayaient tous deux à dessiner ou à peindre les motifs ingénus qu'ils découvraient autour du village ou dans les jardins environnans, ils s'exaltaient mutuellement dans leur commune admiration.

John Constable avait été d'abord destiné par sa famille à l'état religieux : mais, à raison de sa santé et de l'absence de vocation, son père s'était ensuite décidé à faire de lui son successeur dans l'exploitation de deux moulins à vent qu'il possédait près de Bergholt et d'un moulin à eau dont il avait hérité d'un de ses oncles, à Flatford, également dans le voisinage. Les stations prolongées faites par le jeune homme dans les moulins de son père, afin d'en apprendre et d'en surveiller le fonctionnement, n'avaient eu pour lui d'autre résultat que de développer davantage encore son amour de la nature. On le voyait accoudé à leur balustrade, passant de longues heures à regarder le ciel, à observer les formes et les couleurs changeantes des nuages, la lenteur ou la rapidité de leur course, afin de déduire de cette observation des pronostics sur le temps probable et par conséquent sur la mise en mouvement des grandes ailes du moulin, au gré des souffles épars dans l'atmosphère. Outre le profit qu'il pouvait tirer de cette étude en vue de sa profession, il y trouvait un charme extrême. En essayant de fixer par des notes ou des croquis le souvenir des spectacles auxquels il assistait, il apprenait à se rendre compte des modifications fugitives que les jeux de la lumière apportent dans le caractère d'un même paysage, dans les aspects tour à tour rians ou sévères qu'il prenait successivement sous ses yeux. C'était là un élément de vie et d'intérêt dont il pouvait constater l'importance et apprécier l'action jusque dans les moindres détails pittoresques. La nature lui semblait, avec le temps, toujours plus riche, plus attrayante, et il sentait plus impérieusement aussi croître le désir de consacrer son existence à en pénétrer et à en exprimer la beauté intime. Mais sans aucun guide, obligé de se faire seul son éducation artistique, il devait rencontrer bien des difficultés, subir bien des découragemens.

Vers 1795, la présence à Dedham de sir George Beaumont, l'amateur bien connu, qui venait voir sa mère dans le domaine qu'elle y possédait, offrit à Constable un secours inattendu. Mis au courant de la passion irrésistible qu'il avait pour la peinture, sir George s'était intéressé à lui. Il lui donnait quelques con-

seils, lui prêtait des dessins, des gravures et même des tableaux, entre autres un de Claude Lorrain que le débutant s'était ingénié à copier de son mieux. L'intérêt et la peine qu'il prit à cette tâche, aussi bien que l'insuffisance du résultat auquel il était parvenu, lui firent comprendre la nécessité d'acquérir l'instruction technique qui lui manquait. Son père, obligé de constater le peu de goût qu'il manifestait pour l'état de meunier, s'était à la fin rendu à ses instances et lui avait permis de passer à Londres quelque temps afin de voir quelles chances il aurait de s'y créer une situation et des moyens d'existence.

John était donc parti, muni d'une lettre de recommandation donnée probablement par sir George Beaumont, pour un paysagiste qui jouissait alors d'une certaine vogue, Joseph Farrington, élève de R. Wilson. Pendant deux années environ, — sa biographie est restée pour cette époque de sa vie assez obscure, — on croit que son temps se partagea entre Bergholt et Londres où il reçut aussi les leçons du graveur John Smith. Il existe, en effet, au musée de South-Kensington, quelques spécimens de ses essais de gravure qui dénotent l'influence évidente de Jacob Ruysdaël, pour lequel Constable professa de bonne heure une très vive admiration. Le peu de progrès qu'il faisait en ce genre ne permettaient guère à Farrington de fonder grand espoir sur son avenir. Découragé, à bout de ressources, pris de la nostalgie de son cher Bergholt, le jeune homme était retourné dans sa famille, et il s'était remis seul à ses études d'après nature. Mais trop peu préparé à ce travail, ayant à se débattre, en face de l'infinie variété des aspects de la campagne, avec son métier de peintre, il déplorait son ignorance une fois de plus, et ses parens, voyant son ardeur et sa ténacité, se résignaient à de nouveaux sacrifices, pour lui assurer le bénéfice d'une instruction plus complète.

Admis comme élève à la Royal Academy au mois de février 1799, Constable y reçut pendant deux ans une culture générale. Il dessinait d'après le modèle vivant ou d'après l'antique et suivait avec assiduité, en 1802, les cours d'anatomie. En 1803, il lui était permis pour la première fois de prendre part à l'Exposition. Sentant tout le prix des sacrifices faits par sa famille, il vivait durement et ne mangeait pas toujours à sa faim. Désireux de se créer lui-même des ressources, il peignit quelques portraits et pendant quelque temps, il fut même tenté de se consacrer à la peinture d'histoire, à laquelle il ne renonça qu'assez

tardivement. C'est ainsi qu'après un *Christ bénissant les petits enfans*, exécuté pour l'église de Brantham, il peignit encore en 1809 une *Cène* pour l'autel de la petite église de Nayland, à quelques milles de Dedham. A vrai dire, ce n'étaient là que des œuvres assez fades, faites à l'imitation de Benjamin West qui, avec sa bienveillance habituelle, avait procuré au jeune artiste des leçons et quelques commandes.

Mais de plus en plus, Constable se sentait attiré vers le paysage et il était pour toujours dégoûté des études à l'atelier. C'était devenu pour lui une souffrance de n'entendre parler que de tableaux, de procédés, de recettes « par des gens qui ne songeaient jamais à la nature. Toujours opposer, disait-il, des vieilles toiles, noires, enfumées et crasseuses aux œuvres de Dieu! Toujours des ateliers, des galeries, des musées et jamais la création! Voici deux ans que je perds à chercher de seconde main la vérité, en m'efforçant d'imiter les maîtres. Je retournerai à Bergholt; j'y chercherai une manière simple de reproduire les motifs que j'aurai sous les yeux. Il y a peut-être place pour un peintre de la nature. »

On peut juger de son bonheur quand, se retrouvant dans son village natal, il put y mener enfin une vie de tous points conforme à ses goûts. Il revoyait les lieux où s'était écoulée son enfance et dont les plus humbles coins, en évoquant les souvenirs du passé, parlaient à son cœur. Infatigable à la besogne, ses journées s'écoulaient remplies par un travail opiniâtre. En 1799, il avait passé l'automne à Ipswich et, en 1800, dans le parc abandonné d'Helmingham. Comme enivré des beautés qui l'entouraient, il avait besoin d'épancher son enthousiasme dans une lettre adressée à son ami Dunthorne. « Je suis seul au milieu des chênes et des solitudes d'Helmingham. J'ai pris tranquillement possession du presbytère inhabité. Chaque jour, une femme venue de la ferme où je dîne fait mon lit. Le reste du temps, j'erre où il me plaît, parmi de beaux arbres de toute sorte. » Il était avide de s'instruire et ses études portaient successivement sur tous les élémens du paysage.

Le ciel, nous l'avons dit, avait été de bonne heure le sujet de ses observations. Il estimait que « la peinture d'un ciel est une difficulté qui passe tout le reste... Malgré tout son éclat, un ciel ne doit pas venir en avant; il faut qu'il soit plus loin que les objets les plus éloignés... S'il est trop en relief, ainsi que sont

souvent les miens, c'est mauvais; mais s'il est escamoté, comme ne sont pas les miens, c'est encore pire. Tout imparfaits d'exécution qu'ils soient dans mes tableaux, je ne les ai jamais négligés. » Il pensait que « le ciel est une partie essentielle de la composition; qu'il gouverne toutes choses et qu'il serait difficile de citer des motifs dont il ne fût pas la clé, l'échelle et le principal organe du sentiment général. » A propos des paysages de Titien et de Claude, il aimait à rappeler le mot de Reynolds, que « leurs ciels semblent sympathiser avec les sujets de leurs tableaux. » Quant à lui, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa pas d'en amasser des études nombreuses faites d'après nature. En 1822, il écrit à son ami Leslie : « J'ai peint avec soin une cinquantaine d'études de ciels, d'une assez grande dimension pour être suffisamment terminées. » Ces études étaient exécutées à l'huile sur papier, et toutes portent les indications précises de la date, de l'heure du jour et de l'état de l'atmosphère à ce moment.

Après le ciel, Constable attachait une importance extrême aux arbres. Dans les environs de Bergholt, les plus vieux, les ormes et les frênes notamment, étaient pour lui l'objet d'un culte et il avait si souvent dessiné plusieurs d'entre eux qu'il en connaissait les moindres détails. Ces dessins dont le British Museum et le musée de Kensington possèdent une précieuse collection (1) témoignent de la conscience et du charme qu'il trouvait à les faire. Quelques-unes de ces études, exécutées à Hampstead, à East-Bergholt et à Gillingham, sont des chefs-d'œuvre de conscience et de maîtrise. Sauf Ruysdaël, aucun artiste n'avait jusque-là rendu avec autant de vérité l'aspect de ces colosses végétaux, pénétré leur vie intime, exprimé si justement leur physionomie individuelle. C'étaient pour Constable de vieux amis; il parlait d'eux avec une chaleur éloquente et déplorait leur perte comme celle d'êtres profondément chers. Du reste, il ne se lassait pas d'admirer les aimables campagnes de Bergholt, leurs prairies, leurs champs, leurs moindres buissons et leurs fleurs elles-mêmes (2). « Tant que je vivrai, disait-il, je ne cesserai pas de les peindre. » Son ardeur au travail était merveilleuse; il s'oubliait en de longues séances, immobile et telle-

(1) Ils leur ont été donnés par miss Isabel Constable, sœur de l'artiste, et il en existe d'excellentes reproductions dans un recueil publié par Augustin Rischgitz.

(2) Le musée de Kensington possède également de lui de charmantes études d'iris, de pavots, d'œillets et de viornes.

ment absorbé qu'un jour, en rentrant au logis, il trouva dans une de ses poches un mulot qui s'y était installé.

On pourrait croire que des œuvres inspirées par un amour si sincère de la nature recevraient du public le plus favorable accueil. Quand, en 1802, Constable exposa son premier paysage, il fut à peine remarqué. Ses compatriotes étaient trop habitués aux conventions, trop peu préparés à cet art si naïvement simple pour en bien goûter la forte et poétique rusticité. Loin de se rebuter, le peintre retournait à ses études et assuré qu'il était d'avoir trouvé la bonne voie, il ne cessait pas d'y persévérer. Il n'aurait jamais accepté l'idée de faire un sacrifice au goût régnant et d'imiter, pour plaire à ses contemporains, les maîtres en vogue à cette époque, Claude notamment, dont Turner leur offrait alors des pastiches très appréciés, tout en affichant l'ambition de le surpasser. C'est à la nature seule que Constable entendait demander ses inspirations. « Si je vais me promener avec le chapeau et les vêtemens de Claude, disait-il, cent personnes, qui n'y regardent pas de très près, me considéreront avec admiration; mais deux ou trois vrais amis de Claude, en voyant ma prétention, hausseront les épaules. » Devançant à sa façon le propos d'Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre,

il pensait « qu'il valait mieux être le propriétaire de la plus humble maisonnette des champs que d'habiter un palais qui ne lui appartiendrait pas. »

Son ancien protecteur, sir George Beaumont, qui aurait souhaité pour lui des succès plus rapides, ne lui épargnait pas ses conseils. Tout imbu des traditions académiques et gardant encore la superstition des harmonies à la mode chez les artistes comme chez les amateurs de son temps, sir George demandait un jour avec inquiétude au peintre, en le voyant travailler à un paysage qu'il était sur le point de terminer « où il comptait mettre son arbre brun? » « Je ne sais, repartit Constable, je ne mets jamais de ces choses-là dans mes tableaux. » Une autre fois, comme Beaumont, toujours épris des colorations rousses, montrait au paysagiste un vieux violon, en lui prônant sa couleur comme celle qui domine dans la nature, Constable, au lieu de lui répondre, se contenta de prendre le violon et de le placer dans l'herbe très franchement verte d'une pelouse attenant à son habitation.

Frappé de la richesse de la nature, l'artiste l'admirait toujours plus à mesure qu'il la connaissait davantage. « Ses aspects sont d'une diversité « infinie, » disait-il ; on ne voit jamais ni deux jours, ni même deux heures tout à fait pareilles et depuis la création, il ne s'est pas rencontré deux feuilles d'un même arbre qui fussent absolument semblables. Les œuvres d'art doivent donc être aussi très variées, très différentes les unes des autres. » Mais en présence de la complexité des détails du paysage, il comprenait que le peintre, incapable de les rendre tous, doit choisir les plus significatifs et les subordonner à l'impression qu'il veut produire. Sous peine de fatiguer son œuvre, il faut aussi qu'il sache s'arrêter à temps. A un amateur qui aurait souhaité dans l'exécution d'un de ses tableaux un fini plus précieux, Constable répondait plaisamment : « Oui, sans doute, je pourrais pousser ma peinture beaucoup plus loin et la rendre si bonne, si bonne... qu'elle ne vaudrait plus rien du tout ! »

III

Tendre et expansif comme il l'était, Constable avait conçu une vive passion pour une jeune fille du Dorsetshire, miss Maria Bicknell, qu'il avait connue dès l'âge de treize ans, pendant les séjours qu'elle venait faire chez son grand-père, le Dr Rhuddes, recteur de Bergholt. Séduit par sa grâce et son ingénuité, il s'était peu à peu attaché à elle et de cette affection partagée une idylle était née, charmante, mais contenue par leur timidité et leur droiture mutuelles. La fortune de miss Bicknell étant supérieure à la sienne, Constable osait d'autant moins s'avancer que les deux familles n'étaient pas en très bons termes. Quand il s'était décidé à une démarche formelle, les parens de Maria avaient repoussé sa demande, alléguant son obscurité et le peu de garanties que leur offrait une carrière aussi aventureuse que la peinture. L'artiste avait cherché une diversion à sa peine en se replongeant avec plus d'ardeur que jamais dans son travail. Au milieu de la campagne, les plus simples motifs l'attiraient de préférence. Il comprenait qu'il ne pouvait leur donner d'intérêt que par l'entière sincérité avec laquelle il les interpréterait. En essayant de retracer les coins familiers des environs de Bergholt, les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse lui revenaient en foule à l'esprit et il mettait instinctivement quelque chose de

son cœur dans les fidèles images qu'il en retraçait. C'est ainsi qu'en 1810, il peignait avec une application respectueuse la demeure de ses parens, un ensemble de constructions rustiques ombragées par de grands arbres, et dans une autre étude, le potager contigu, avec ses carrés de légumes, ses arbres fruitiers et le tranquille horizon de la plaine à travers laquelle s'attarde la petite rivière (1). En dépit de l'humilité des sites, leur représentation est attachante ; on y sent quelque chose de la reconnaissance attendrie de l'artiste pour l'aimable contrée où il était né et dans laquelle vivaient encore ses parens.

Ces scrupules et cette vaillante activité à l'étude avaient peu à peu donné plus d'aisance et d'autorité à l'exécution de Constable. Sans viser jamais à la virtuosité, sa facture était devenue plus libre et plus souple. Loin d'attirer sur elle l'attention, il ne cherchait qu'à bien exprimer ce qu'il voulait dire. Parfois, comme dans le *Chantier de construction* (South-Kensington) qu'il peignit vers cette époque, la touche est encore un peu lourde, trop appuyée et la couleur assez opaque. Mais la belle apparence n'est pas ce qu'il cherche dans de pareilles études. S'il y peine et y insiste un peu plus qu'il ne faut, c'est qu'il veut avant tout s'instruire. Au prix d'efforts parfois trop visibles, il s'exerce à serrer de plus près les formes, à rendre les tonalités vraies, à faire avec plus d'entrain des tableaux faciles. Le public, de son côté, commençait à comprendre la probité de ces tentatives, à sentir la force secrète d'œuvres que la nature seule avait inspirées et dont aucune convention n'altérait la franchise. Les deux paysages que Constable exposait, en 1814, à la British-Institution y obtinrent un grand succès et trouvèrent aussitôt des acheteurs.

Le nom de l'artiste était connu peu à peu et sa situation s'améliorait. Il n'avait pas cessé de penser à miss Bicknell dont la famille, après une épreuve aussi prolongée, paraissait un peu mieux disposée en sa faveur. Une correspondance s'était même établie secrètement entre les deux jeunes gens, cordiale et ingénue, tout empreinte de la sentimentalité qui régnait à cette époque. Aux objections de son amie « qu'ils n'étaient guère faits l'un et l'autre pour la pauvreté et que la peinture était une profession trop chanceuse pour subvenir aux nécessités d'un ménage, » l'artiste répondait « qu'il était certain que leur union

(1) Ces deux peintures appartiennent à sir Cuthbert Quilter.

devait nécessairement aboutir et faire leur bonheur à tous deux. » La jeune fille avait besoin d'être rassurée sur ce point. « Elle voudrait bien aussi ne pas éprouver le sentiment qu'elle est coupable en lui écrivant, puisqu'elle désobéit à la volonté de ceux qu'elle aime. » Deux années se passèrent ainsi, après lesquelles, les préventions de sa famille s'étant graduellement dissipées, nos deux amoureux obtinrent la permission non seulement de s'écrire, mais de se voir. Leurs lettres, jusque-là un peu contenues, trahissent dès lors toute leur joie. La mère de Constable étant morte, Maria essaie de consoler son ami par une lettre touchante dont il la remercie avec émotion. « Il est heureux d'apprendre les bonnes dispositions du père de la jeune fille à son égard ; il le vénérera toujours pour la bienveillance qu'il lui témoigne et elle peut l'en croire, car il ne permet pas aux mauvais sentimens de demeurer dans son cœur, par amour du prochain et surtout d'elle-même, puisqu'elle est tout pour lui. » Bientôt après, en mai 1816, Golding Constable étant aussi mort, son fils héritait d'une somme de 4000 livres. Cette aisance qui lui survenait et plus encore l'aménité de son caractère triomphaient bientôt des dernières résistances de la famille de Maria, et l'archidiacre Fisher, ami du peintre, s'étant chargé d'une nouvelle démarche en sa faveur, parvenait à décider enfin le mariage du jeune couple qu'il célébrait lui-même en l'église Saint-Martin, le 2 octobre 1816.

Alors commencèrent pour l'artiste des années de bonheur. Il était désormais à l'abri du besoin et pouvait travailler à sa guise. Préférant à tout le charme de son intérieur, il n'éprouvait aucun désir de sortir de chez lui. Les réunions mondaines ne l'avaient jamais attiré, et il déplorait le temps perdu dans des sociétés frivoles. « Sa famille, la nature, son atelier, voilà ce qu'il aimait par-dessus tout. » Ses lettres de cette époque témoignent d'un enthousiasme et d'une allégresse qui, dans cette âme naturellement religieuse, confinent à la prière. Durant une courte absence qu'il fait en mai 1819, transporté par la beauté du printemps qui éclate autour de lui, il écrit à sa femme : « Il semble que tout fleurit et s'épanouit dans la campagne. A chaque pas, de quelque côté que je regarde, je crois entendre murmurer près de moi ces paroles sublimes de l'Écriture : « Je suis la Résurrection et la Vie. » Partout, dans la nature, il voit la main de Dieu, l'Esprit de Dieu, et il ne s'approche d'elle qu'avec respect.

Plein de bonté pour tous, Constable gardait à la mémoire de ses parens un souvenir pieux qui s'étendait jusqu'à leurs vieux serviteurs. Il considérait ceux-ci comme étant de la famille, et, par une attention délicate, pour reconnaître les longs et loyaux services qu'ils avaient rendus aux siens, il les faisait enterrer à côté de son père et de sa mère. Un dessin exécuté par lui, en octobre 1818, nous montre, en effet, leurs tombes réunies dans le cimetière de Bergholt, près de l'église du village (1).

Dans ses dessins, Constable a recours aux procédés les plus variés et il excelle à tirer de chacun d'eux le meilleur parti possible. Tantôt il se sert du crayon de mine de plomb afin d'obtenir, ainsi qu'il l'a fait pour ses études d'arbres, une grande précision dans les formes ; tantôt, comme dans ses croquis du *Canal de Newbury* et du *Pont d'Abingdon* (7 juin 1821), grâce à l'emploi combiné du crayon noir et de l'estompe, il établit largement son effet, avec autant de décision que de délicatesse. D'autres fois, sur une silhouette tracée à la plume, il note les principales valeurs par de légers lavis d'encre de Chine, et même les colorations par des rehauts donnés à l'aquarelle qu'il pratiqua toute sa vie avec une habileté magistrale. Mais, qu'il manie le crayon ou le pinceau, qu'il s'agisse de panoramas comme ceux d'Hampstead, d'Old Sarum ou de Child's-Hill (1820 et 1821) ; d'aspects de la campagne aux environs de Dedham ; de monumens comme le clocher de Salisbury émergeant de la verdure ; de vues des bords de la mer à Brighton (septembre et octobre 1824) ou d'une de ces écluses qui si souvent l'ont attiré, dans ces motifs si divers, rapidement indiqués, le caractère du paysage est toujours rendu avec une grande vérité.

Les études peintes par Constable ne sont pas moins sincères. En face de la nature, non seulement il oubliait qu'il eût jamais vu aucune peinture, mais il faisait bon marché de ce qu'il savait lui-même, se gardant des formules apprises, s'appliquant à retrouver la naïveté émue d'un débutant. Sans parti pris, avec une candeur d'enfant, il essayait d'exprimer ce qu'il voyait, ce qu'il sentait, ne tirant de son expérience et de son talent qu'une vision plus nette et plus vive de ce qui dans la réalité lui paraissait essentiel, qu'une docilité et une souplesse de main plus com-

(1) Ce dessin, après avoir appartenu au capitaine Constable, descendant de l'artiste, fait aujourd'hui partie, avec beaucoup d'autres dessins du maître, de la belle collection de M. J.-P. Heseltine.

plètes pour mieux traduire la diversité infinie des formes et des colorations qu'il avait devant lui.

Le musée de South-Kensington possède une assez grande quantité de ces études faites pour la plupart aux environs de Bergholt, par toutes les saisons, par tous les temps : contrastes piquans d'ombres et de lumières ; rayons filtrant à travers la brume ; nuages chassés par le vent de la mer ; prairies imbibées de rosée matinale, douceur des jours calmes et voilés ; menaces sinistres des orages, ou apparition de l'arc-en-ciel étendant sa courbe grandiose au-dessus de la campagne rafraîchie par la pluie.

Sans avoir d'œuvres importantes de Constable, le Louvre nous présente dans plusieurs de ses études des formes variées de son talent : le *Cottage*, avec une habitation rustique enfouie dans la verdure ; la *Baie de Weymouth aux approches d'une tempête*, sous un ciel lourd et cuivré ; une *Vue de Hampstead* et une *Ferme*. Grâce à la libéralité de M. Sedelmeyer, qui a lui-même réuni une assez nombreuse collection d'esquisses de Constable, notre musée s'est récemment enrichi d'un *Moulin à vent*, avec des amas de nuages vivement chassés par la brise et promenant leurs ombres mobiles à travers une vaste plaine, petite toile d'une harmonie délicieuse, dans laquelle la pureté de l'air et l'aspect brillant de la campagne par un jour de printemps sont exprimés avec autant de justesse que de poésie.

Mais les grandes œuvres de Constable, qui d'ailleurs n'a peint qu'un petit nombre de tableaux importans, sont demeurées en Angleterre. Elles respirent cette force et cette vérité d'impression que son amour de la nature et son labeur opiniâtre avaient méritées à sa maturité. En 1819, à la suite de l'Exposition où il avait envoyé un *Paysage des Bords du Stour*, il était nommé associé à la Royal Academy.

Lentement venu, son succès s'affirmait peu à peu. Sans être très goûtées par la masse du public, ses œuvres lui valaient, d'année en année, des admirateurs plus nombreux et plus ardens. Sa réputation avait même franchi le détroit. Au printemps de 1824, ayant vendu à un marchand de Paris trois tableaux : un *Chariot de foin traversant un Gué*, un *Canal* et une *Vue de Londres* avec des figures et des animaux, sur les conseils de Leslie, il mettait pour condition à cette vente qu'ils seraient exposés par l'acquéreur au Salon parisien de cette année. « J'espère disait-il, qu'ils toucheront le cœur des jeunes peintres français. »

Accueillis, en effet, avec une extrême faveur, ces tableaux furent comme une révélation pour notre école de paysagistes, et un stimulant aux tentatives de rénovation qui commençaient à l'agiter. Les toiles de Constable placées d'abord dans la Grande Galerie avaient été ensuite, sur l'ordre du comte de Forbin, admises aux honneurs du Salon carré. Dans une de ses visites, le Roi les remarquait et une médaille d'or leur fut décernée. Un compatriote de l'artiste était heureux de lui écrire qu'il avait entendu un amateur les signaler à un de ses amis, en disant : « Regardez ces paysages d'un Anglais ; on croirait y voir la terre couverte de la rosée du matin. » Wilkie, en ce moment à Paris, témoin des succès qu'y obtenait Constable, manifestait en Angleterre son étonnement qu'un artiste de cette valeur ne fût pas encore membre de la Royal Academy.

C'étaient là pour le peintre de précieux encouragemens, et ses œuvres de cette époque portent l'empreinte de sa vigoureuse originalité et de sa maîtrise. Ce sont comme autant de types dans lesquels il a résumé les aspects les plus caractéristiques de la contrée où il vivait. Si pittoresque que soit cette contrée, elle n'a rien de grandiose, ni de bien rare; mais elle est aimable, variée, proportionnée à l'homme et, dans la succession des occupations agrestes que ramène pour lui le cours des saisons, elle nous le montre partout présent et actif, lui communiquant par son travail la fécondité et la vie.

La ferme de la Vallée est à la fois un témoignage significatif du talent de Constable et de son amour pour son pays natal. Cette ferme était appelée la *Maison de Willie Lott*, du nom de son propriétaire, qui, pendant les quatre-vingts ans qu'il l'habita, ne s'en était jamais éloigné pendant plus de quatre jours. Bien souvent Constable a peint ou dessiné cet amas de constructions déjetées et branlantes, dont les pieds baignent dans le Stour, avec les saules et les ormes penchés au-dessus du petit cours d'eau. Cette fois il avait voulu exprimer d'une manière complète le charme particulier de ce coin pittoresque. Par une belle journée, sous un ciel lourd, d'un bleu très vif, mais presque entièrement rempli de gros nuages, la lumière concentrée éclate çà et là sur les murailles blanchâtres et sur quelques troncs d'arbres vénérables, pressés sur les rives. Parmi les eaux claires, des roseaux tremblent agités par le courant, et, un peu à l'écart, sur les nappes plus tranquilles flottent des nénuphars jaunes,

avec leurs larges feuilles étalées. Des vaches de couleurs variées traversent paresseusement la modeste rivière, s'attardant à la fraîcheur de l'eau; dans les herbages, des canards barbotent et frétillent, et à droite, au premier plan, un homme à gilet rouge pousse avec une longue perche le bachot dans lequel est assise une jeune fille. Tout est gai, vivant, plaisant à regarder dans cet aimable tableau où les arbres, qui depuis si longtemps ombragent les vieilles masures, leur font à souhait un cadre rustique qui s'harmonise avec elles et dont il semble impossible de les séparer. Si de près, avec ses empâtemens très accusés, l'exécution de ce tableau paraît un peu rude, si quelques tons bitumineux restés trop visibles se mêlent à ses brillantes colorations, à distance tout se tempère et se résout en une tonalité à la fois robuste et très fraîche. En dépit de l'intensité générale des colorations, la succession des divers plans est indiquée très justement et, si nombreux que soient les détails, aucun n'est indifférent; tous renforcent l'impression, tous ont été reproduits avec amour par le peintre, car à chacun d'eux s'attachait le souvenir vivace des bonnes heures de flâneries buissonnières que dans son enfance il avait goûtées le long du cours et des berges du Stour.

La Ferme de la Vallée, exposée en 1835 à la Royal Academy, avait été achetée par Robert Vernon, qui en 1847, léguait à la National Gallery sa belle collection. On rapporte que ce généreux amateur se trouvant peu de temps après cette acquisition dans l'atelier de Constable et le voyant absorbé par l'exécution d'un paysage auquel il travaillait, lui demandait si ce tableau, objet de soins si attentifs, était destiné à une personne particulière. « Oui, lui avait répondu l'artiste, à une personne très particulière : c'est elle pour qui j'ai travaillé toute ma vie. » Sans s'inquiéter aucunement des goûts du public, il n'avait, en effet, jamais cherché qu'à se satisfaire lui-même.

C'est aussi pour sa propre satisfaction qu'il avait peint, quelques années auparavant, le *Champ de blé*, qui fut offert, après sa mort, à la National Gallery par un groupe d'admirateurs de son talent. Constable avee une force singulière a su rendre dans ce tableau l'impression d'une chaude après-midi d'été, alors que les épis dorés qui ont donné son nom à ce paysage, mûrissent sous les rayons d'un soleil ardent. Partout une végétation drue couvre le sol, et les agrestes senteurs qu'exhale la terre bonne nourricière remplissent l'air attiédi. A gauche, sur le talus d'un

chemin qui serpente à travers les cultures, un gamin couché à plat ventre dans le gazon, boit à même à l'eau vive d'un ruisseau sur les bords duquel se pressent des tussilages aux larges feuilles, des ronces aux folles pousses et des spirées en fleurs. Près de là, le chien du petit pâtre veille sur quelques moutons confiés à sa garde. Au loin, s'étend une paisible campagne dont des coteaux boisés ferment l'horizon, et au milieu de vastes prairies, on aperçoit les maisons et l'humble clocher d'un village tapi dans les vergers. Tout est baigné, inondé de lumière et comme regorgeant de sève. Pour la première fois, apparaissent dans le paysage moderne ces beaux verts francs que déjà les primitifs français ou flamands nous avaient montrés, mais qui, après eux, avaient presque complètement disparu. Constable aborde de nouveau toute la gamme de ces verts, avec une entière sincérité. Dans le *Champ de blé*, leur éclat est encore exalté par le contraste voulu des quelques rouges qu'il leur oppose : les toits du village, les coquelicots dont l'herbe est émaillée et la note très vive du gilet du petit pâtre, qui s'accorde très heureusement avec les tonalités environnantes.

Au lieu de cette atmosphère un peu lourde et accablante, c'est un air pur et léger qu'on respire dans le *Moulin de Dedham* (South Kensington). De la terre rafraîchie par la nuit s'élève une vapeur diaphane que le soleil montant à l'horizon va bientôt boire. Sur le ciel clair les silhouettes des arbres enveloppées de la brume matinale se détachent doucement. La vie commence à se réveiller dans ce joli coin. Avec des cris joyeux, les hirondelles raient de traits d'argent la surface de l'eau tranquille; des chevaux de halage, encore engourdis, s'étirent paresseusement avant de reprendre leur tâche monotone; plus loin, une barque à la voile blanche semble glisser parmi les prairies. Partout des formes placides, des couleurs limpides et délicatement nuancées; partout une impression de paix et d'intime sérénité.

Une autre fois, comme dans Hadleigh-Castle, l'artiste est séduit par le vaste panorama qui se déroule à ses pieds du haut d'une éminence que dominent les ruines d'un vieux château et son donjon éventré, avec une immense étendue de plages découvertes à marée basse; au loin, un mince ruban de mer, et dans le ciel mouvementé, un vol de goélands. Il semble en vérité qu'on respire à pleins poumons les sains effluves de l'air salin répandus dans l'espace.

Bien souvent les rives du Stour ont tenté le pinceau de Constable, et il a su, en variant les sujets qu'elles lui offraient, garder à chacun d'eux sa véritable signification. Ici, c'est la roue d'un vieux moulin avec l'eau écumante qui, tombant à grand fracas, s'épand en fine poussière sur la luxuriante végétation de ces lieux humides; des amas de tussilages lustrés tapissent les berges et des ombellifères géantes ont poussé toutes droites leurs hautes tiges couronnées de larges fleurs. Là, c'est la rivière aux capricieuses sinuosités, coulant à pleins bords, avec de grands arbres de fière tournure penchés sur ses rives. Ou bien encore, — et c'était là une des données favorites de l'artiste, — voici cette *Écluse* qu'il a plusieurs fois représentée avec toutes les variantes d'arrangement qu'il en pouvait tirer. La simplicité même de ce motif était faite pour lui plaire, car, avec des contrastes savoureux, elle lui fournissait une nouvelle occasion de montrer, sous un ciel d'orage, la beauté des eaux jaillissantes et la richesse des plantes aquatiques déployant sur les talus leur opulent feuillage. Comme d'habitude, les verdures intenses des herbages et des arbres sont mises en valeur par la note rouge du vêtement de l'homme qui se dispose à lever la vanne de l'écluse dans laquelle son bateau va s'engager.

Constable a peint aussi, à diverses reprises, la *Cathédrale de Salisbury*. Dans l'exemplaire qui figurait à l'exposition de Manchester en 1857, — il appartenait alors à M. Samuel Arhton, — l'église est reléguée à un plan assez éloigné. Un arc-en-ciel décrit sa courbe brillante sur des nuées orageuses ; une charrette, attelée de trois chevaux, va traverser à gué la rivière qui occupe le centre du tableau, et les pieux d'une barrière, avec des plantes variées croissant à l'aventure, garnissent le premier plan. Le même motif, conçu plus simplement dans le tableau du South Kensington, est d'un effet plus saisissant, et l'artiste qui l'avait gardé dans son atelier jusqu'à sa mort le considérait comme un de ses meilleurs ouvrages. La largeur de l'aspect, l'ampleur de l'exécution, la justesse de cette lumière dorée qui vient caresser la nef et le clocher de la cathédrale, et le contraste heureux que les murailles du monument présentent avec les bleus veloutés des nuages, tout ici révèle la maîtrise du peintre et justifie la préférence qu'il avait pour cette œuvre exquise. Sans effort apparent, par le simple jeu de tonalités blondes et modérées, il a su rendre le charme souverain qui, à certaines heures, se répand

sur la campagne et frappe même les gens les moins sensibles aux beautés de la nature. Constable se montre là aussi excellent dessinateur que fin coloriste et, à vrai dire, on ne songe guère à constater ce merveilleux accord des dons les plus rares, tant l'unité de l'œuvre est parfaite et l'impression qu'elle produit irrésistible. Ce n'est pas seulement en le comparant à ses prédécesseurs qu'on peut apprécier ce qu'il vaut; c'est mieux encore en voyant ce qu'est devenu sous le pinceau des soi-disant impressionnistes de notre temps ce motif, si souvent traité par eux, d'architectures fortement éclairées, se détachant sur le ciel, la gaucherie enfantine et le sans-gêne expéditif avec lesquels les formes cependant très arrêtées des édifices sont vaguement indiquées par eux, la violence des contrastes auxquels ils ont recours et la brutalité sommaire de leurs colorations. Il n'est que juste de reconnaître qu'après leur avoir montré l'exemple et frayé la voie, Constable a conservé sur eux une écrasante supériorité.

IV

Sans atteindre jamais l'engouement passionné que Turner excitait chez ses compatriotes, la réputation de Constable avait grandi en Angleterre et sur le continent. Il avait ses admirateurs fidèles; mais il continuait à trouver ses meilleurs encouragemens dans l'étude assidue de la nature.

Modeste, satisfait des intimes contentemens qu'il goûtait dans son intérieur et dans la pratique de son art, il s'estimait parfaitement heureux. En 1826, il avait vendu un assez grand nombre de tableaux et, à la demande de plusieurs amateurs, il s'était même décidé à établir un tarif, d'ailleurs très modéré, du prix de ses œuvres, proportionnellement à leurs dimensions. Il s'installait, en 1827, dans une maison spacieuse et plus confortable, avec un grand atelier, dans la banlieue de Londres, à Hampstead, d'où il jouissait d'une vue sans pareille sur la grande ville, depuis Westminster-Abbey jusqu'à Gravesend, avec un immense horizon de bois, de cultures et de villages. A la mort de son beau-père, en 1828, il héritait de 500 000 francs; cette année même, il avait son quatrième enfant et achevait un grand tableau : « trois faits importans dans sa vie, » disait-il. Il pouvait maintenant mener l'existence indépendante et retirée qui seule

convenait à ses goûts. Mais ce bonheur trop complet ne devait pas être de longue durée. La santé de sa femme, qui déclinait depuis plusieurs années, avait motivé des séjours successifs de la famille au bord de la mer, à Brighton, où d'ailleurs Constable avait beaucoup travaillé. Fort éprouvée par ses dernières couches, la malade mourait de consomption le 23 novembre de cette même année 1828.

L'artiste ressentit si profondément la perte de cette compagne tendrement aimée qu'il en resta d'abord comme écrasé. Quelques mois après, il écrivait à un ami : « Je m'efforce en vain de me remettre au travail pour tâcher d'échapper à moi-même. » Quand, en février 1829, il fut enfin nommé membre de la Royal Academy, à laquelle il était associé depuis dix ans, il demeura presque insensible à cet honneur. Pensant à tout le plaisir que cette élection aurait causé à sa femme, il répondait tristement à ceux qui le félicitaient : « Ils ont attendu que je fusse seul pour me nommer. » Le peu de considération qu'on avait alors en Angleterre pour la peinture de paysage était sans doute cause de cette tardive nomination et, comme pour faire mieux sentir à son nouveau confrère tout le prix de l'honneur qu'il avait reçu, Lawrence lui disait assez brutalement « qu'il avait quelque droit d'être fier d'avoir été élu, alors que tant de peintres d'histoire éminens figuraient comme lui sur la liste des candidats. »

Avec le temps, le pauvre veuf avait repris ses pinceaux et cherché dans l'exercice de son art la seule diversion que pût accepter son chagrin. L'amour passionné qu'il avait conservé pour la nature l'aidait à endormir sa peine. Il ne cessait pas de l'observer dans ses promenades solitaires et de suivre les transformations qu'amène chez elle le cours de l'année. Le printemps était resté sa saison préférée, à cause de la variété et de la finesse de ses teintes, de la délicatesse de ses harmonies. Mais l'hiver même était pour lui plein de charme ; parmi les campagnes mornes et silencieuses, il se plaisait à étudier la structure plus apparente de la terre dépouillée, la silhouette plus précise des arbres, la disposition des branches particulière à chaque essence et la physionomie individuelle propre à chacun d'eux. Avec l'infinie diversité que lui offraient ces études, l'ordre, la régularité, la grandeur de la création le frappaient de plus en plus. Il s'attachait à mettre en lumière les lois qui la régissent. Dans ses tableaux, le géologue ne trouverait pas plus à reprendre à la

construction logique des terrains que le botaniste à la flore dont ils sont parés. Tout y est à sa vraie place, sans contresens, ni anachronisme. Constable pensait que, dans la merveilleuse richesse des élémens pittoresques offerts au paysagiste, la réalité est toujours plus intéressante, plus expressive que les inventions de l'imagination humaine. C'est en dégageant sa beauté, en l'exaltant par le choix de ces élémens et par les liens qui les unissent entre eux que l'art doit atteindre la poésie.

En même temps qu'une connaissance plus intime de la nature, Constable acquérait aussi une connaissance plus complète des œuvres des différens peintres qu'il avait pu étudier dans les collections anglaises. Son goût instinctif ainsi guidé et développé était devenu très sûr. Dès que ses moyens le lui avaient permis, il avait même acheté un certain nombre de tableaux anciens dont il aimait à être entouré. Les noms des maîtres qui composaient cette petite galerie : Ruysdaël, Everdingen, van Goyen, Wynants, Wilson, Guardi, etc., témoignent assez de l'impartialité de celui qui l'avait réunie. A côté de ces originaux, figuraient des copies faites par lui d'après Claude, Rubens et Ruysdaël. Sans se préoccuper des opinions reçues, il admirait le talent partout où il le rencontrait. Il avait une prédilection pour Watteau et il écrivait à son ami Leslie, qui copiait une de ses œuvres : « Soyez satisfait si vous pouvez seulement atteindre la bordure de son vêtement. » Un tableau de Gainsborough qu'il avait vu à Petworth lui faisait venir les larmes aux yeux : « Qu'avait-il donc de particulier? disait-il. Rien assurément; mais l'artiste avait voulu rendre un beau sentiment et il y avait réussi. » Son prédécesseur, Wilson, le touchait par son amour de la nature et son courage à supporter les difficultés de sa vie. En 1823, à la suite d'une visite faite à la collection de sir John Leicester, il écrivait : « Je ne me rappelle rien de plus large, de plus solennel, de plus profond que le frais paysage de Wilson, dont le souvenir flotte toujours dans mon esprit comme un songe délicieux. Pauvre Wilson! Je pense souvent à sa destinée et à son talent ! »

Incapable d'un mouvement de jalousie, il jugeait les œuvres de ses confrères avec une sympathie bienveillante, même celles pour lesquelles le caractère de son talent aurait pu lui inspirer quelque prévention. En 1828, à l'Exposition de la Royal Academy, où Turner était déjà représenté par quelques-unes de ses

productions les plus audacieuses, il savait, en les appréciant, faire à la fois la part de l'éloge et de la critique. « Ce ne sont que des visions, disait-il, et cependant c'est de l'art. » Sur ses propres ouvrages il s'exprimait avec autant de modestie que de bon sens.

Les maîtres du paysage avaient été naturellement de sa part l'objet d'une étude spéciale et déjà, en 1833, il avait, à Hampstead, commencé sur eux une série de conférences qu'il reprit, en 1836, à la *Royal Institution*. Ces conférences ne furent jamais écrites, ni publiées, et elles ne nous sont connues que par des notes ou des souvenirs recueillis par Leslie dans ses *Mémoires*. Ceux qui les avaient entendues s'accordaient pour attribuer à Constable une grande facilité de parole et une remarquable justesse d'appréciation. Il souhaitait que « le goût des amateurs ne fût pas seulement formé dans les musées et les collections, mais qu'il fût soutenu et éclairé par un amour profond de la nature. Ceux-là seuls qui réunissent à cet amour une culture intelligente sont, à son avis, capables de discerner l'originalité des artistes. » Le maniérisme viciait pour lui les qualités les plus rares et il mettait la sincérité bien au-dessus de l'habileté. Il avait horreur des virtuoses, et c'est à cette disposition d'esprit qu'il faut attribuer la sévérité excessive avec laquelle il a parlé de paysagistes d'un talent très réel, comme Both et Wouwermans, mais dont la facilité parfois un peu banale lui était antipathique. Il était même tout à fait injuste pour Berchem, qu'il trouvait absolument dépourvu de sentiment poétique, et l'on raconte qu'à la suite d'une leçon où il avait assez rudement malmené l'artiste hollandais, un de ses auditeurs, possesseur de plusieurs tableaux de Berchem, lui ayant demandé, d'un air mélancolique, s'il ne serait pas à propos de les vendre : « Non, il vaut mieux les brûler, » aurait répondu Constable. Mais sauf cette boutade, où dans un accès de vivacité il épanchait sa mauvaise humeur, ses appréciations étaient, d'habitude, surtout élogieuses. Il plaçait Giorgione et Titien au nombre des plus grands paysagistes, pour l'intelligence avec laquelle ils ont les premiers mis en œuvre toutes les ressources de l'art de peindre, et il trouvait que, dans aucun des genres où il a excellé, Rubens n'a un mérite supérieur à celui de ses paysages. C'est « le peintre de la santé, de la lumière franche et des saisons robustes. » L'*Arc-en-ciel* de Rubens, le *Déluge* de Poussin, le *Buisson* de Ruysdaël et le *Moulin* de Rembrandt étaient ses chefs-d'œuvre préférés ; mais il consi-

dérait avec raison ce dernier maître comme très personnel, et par suite dangereux à suivre.

Pour lui, Claude avait atteint le plus haut degré de perfection dont l'art humain « soit capable, tant son talent est aimable, plein de calme et de sérénité. C'est le tranquille rayonnement du cœur. » Il revient souvent sur cette perfection de Claude, « sur la limpidité de sa peinture, transparente comme le cristal. » *L'Embarquement de sainte Ursule* de la National Gallery était, à ses yeux, « la peinture en demi-teinte la plus fine qui existe. »

Ce culte que Constable professait à bon droit pour Claude a même fourni à l'un des plus fins connaisseurs de notre temps l'occasion d'opposer le jugement que l'artiste portait sur le grand paysagiste français à l'injuste appréciation qu'avec son dogmatisme intolérant, Ruskin a mainte fois exprimée. En tête d'une suite de reproductions des beaux dessins de Claude que possède M. J. Heseltine, cet éminent collectionneur a placé, en effet, quelques lignes extraites des *Modern Painters* et dans lesquelles Ruskin va jusqu'à dire que « le sentiment et la composition des dessins de Claude au British Museum, bien que faits dans un âge déjà avancé, peuvent, à cause de leur extrême faiblesse, être considérés comme l'œuvre d'un garçon de dix ans! » Sans insister contre l'évidente fausseté d'un pareil jugement, M. Heseltine, avec une malice piquante, s'est contenté de mettre à la fin du recueil de ces reproductions l'éloge enthousiaste que Constable dans une de ses lectures (à Hampstead en juin 1833) fait du génie de « l'inimitable Claude, » éloge qui, dans sa bouche, est autrement significatif et que confirment assez d'ailleurs les excellens dessins publiés dans ce recueil.

A côté de Claude, les Hollandais, entre autres Pieter de Hooch et Cuyp, séduisaient aussi Constable par la simplicité familière de leurs motifs et la pénétrante exactitude de leur observation. Le contraste si profond qu'il signalait entre des interprétations de la nature aussi différentes que celles de Poussin, de Claude, de Rubens et de Ruysdaël lui paraissait une preuve de plus, et tout à fait convaincante, « de la multiplicité et de la diversité des voies que peut suivre le génie pour arriver à la prééminence. » Mais si vive que fût l'admiration de Constable pour les maîtres du paysage, elle ne lui faisait jamais oublier celle que lui inspirait la nature. « Il me semble, disait-il, que certains critiques exaltent la peinture d'une manière ridicule.

On arrive à la placer si haut qu'on croirait que la nature n'a rien de mieux à faire qu'à s'avouer vaincue et à demander des leçons aux artistes. Applaudissons les chefs-d'œuvre de l'art, mais demeurons fidèles à l'admiration de la nature, qui seule est la source où doivent puiser les artistes. » Il resta toute sa vie, on le voit, rempli de cet amour que, dès son enfance, il avait conçu pour elle. Jamais il n'avait résisté au plaisir d'aller voir, parfois à de grandes distances, les beaux sites qu'on lui signalait. Ses amis, en mainte occasion, se servaient de ce moyen pour l'attirer dans leur voisinage. « Venez ici, lui écrivait l'un d'eux; j'ai compté le long de la rivière trois vieux moulins très pittoresques. »

Le 31 mars 1837, Constable fut trouvé mort dans son lit et on l'enterra dans le cimetière de Hampstead, à côté de sa femme. Il laissait dans son atelier quelques-unes de ses œuvres qu'il ne considérait pas comme terminées et qui furent vendues avec ses tableaux de maîtres anciens.

Tout en souffrant un peu de ne pas se sentir apprécié à sa valeur par le public, Constable se rendait compte des causes qui l'empêchaient d'être tout à fait populaire. « Mon art, disait-il, ne flatte personne; il ne vise pas au trompe-l'œil par les minuties de l'imitation; il ne sollicite personne par sa douceur; il n'étonne personne par le charme du fini. Je ne serai jamais le peintre des gentlemen et des ladies. » Mais l'avenir devait venger l'artiste de l'accueil que lui avaient fait ses contemporains, et les prix atteints par ses œuvres depuis sa mort le montrent assez : deux de ses tableaux achetés 100 livres chacun, en 1819 et 1820, par son ami l'archidiacre Fisher : le *Loping Horse* et le *Moulin de Stratford*, ont été, en 1894 et 1895, poussés aux enchères, en vente publique, le premier à 162 750 francs, le second jusqu'à 223 125 francs.

Avec Constable disparaissait un des plus grands peintres qu'ait produits l'Angleterre et le véritable rénovateur du paysage moderne. Peut-être n'a-t-il pas été autant qu'on l'a dit l'initiateur de notre école; peut-être, ainsi qu'on peut assez souvent le constater dans l'histoire de l'art, un même courant d'idées s'est-il produit presque en même temps de chaque côté du détroit, sans qu'il soit bien facile de dire, avec quelque certitude, auquel des deux pays revient l'honneur de la priorité, ni quelle part d'influences réciproques il est juste d'attribuer à chacun d'eux

Quand Constable envoyait chez nous, au Salon de 1824, les trois tableaux qui devaient y faire sensation, plusieurs de nos artistes étaient déjà revenus à cette étude sincère de la nature qui faisait le mérite de ses paysages et la faveur même avec laquelle ils accueillaient son envoi suffisait à le prouver. Ce fut, en tout cas, pour eux un précieux encouragement à persévérer dans cette étude et à suivre les traces d'un tel maître, sans cependant chercher à l'imiter.

Constable n'a jamais prétendu au rôle de réformateur; mais l'excellence de sa méthode ne pouvait manquer de porter ses fruits. Tandis que l'exemple de Turner autorisant toutes les fantaisies et toutes les aventures, même les moins picturales, substituait les hasards de l'exécution et l'emploi des procédés les plus audacieux à l'étude attentive de la nature, c'est sur cette étude exclusive que s'appuie Constable. Au lieu d'exploiter un talent acquis, au lieu de courir le monde en quête de motifs inédits et de fouiller la mythologie et l'histoire pour en tirer des sujets subtils, c'est son pays qui le retient et qui l'inspire, et dans ce pays même, l'humble et cher village où il est né, autour duquel s'est écoulée sa paisible existence. En revenant à ces coins familiers, mêlés de si près à sa propre vie, en multipliant les fidèles images qu'il nous en a laissées, il ne pensait pas en épuiser jamais les ressources pittoresques. Ils avaient toujours quelque confidence à lui faire, quelque beauté nouvelle à lui révéler. Pour nous les communiquer, il n'a pas épargné sa peine et il a mis tout son cœur. Ainsi qu'il se l'était proposé dès ses débuts, il est resté le peintre attitré de cette modeste contrée. Goûtant profondément lui-même les jouissances qu'un commerce si assidu lui avait méritées, il nous fait admirer l'aimable et forte poésie de son talent dans des œuvres qui, à raison de leur sincérité et de leur puissance expressive, sont assurées de vivre. Par surcroît, sans qu'il y visât, il a créé à nouveau ce genre du paysage intime qu'avant lui les Hollandais, Ruysdaël surtout, avaient découvert, et qu'après lui, par un même amour de la nature, par les mêmes recherches persévérantes et désintéressées, notre école moderne du paysage allait bientôt remettre en honneur.

Émile Michel.

REVUE LITTÉRAIRE

LE VERTUEUX LACLOS

On veut qu'un auteur ressemble à son œuvre et qu'il peigne ses héros d'après lui-même. Il faut que Rabelais soit un joyeux buveur, que Shakspeare souffre de la mélancolie d'Hamlet, et Molière de l'hypocondrie d'Alceste. Ç'a été de tout temps la principale source des erreurs qui encombrent la biographie des écrivains. On comprend au surplus comment s'opère cette confusion dans l'esprit du public. Mais il y a mieux. Il arrive que la première dupe ou la première victime de cette illusion soit celui-là même qui avait le plus de moyens d'être en garde contre elle; je veux dire : l'auteur. Il se prend à sa littérature. Il s'imagine qu'il porte en lui l'âme de ses personnages, il se met en devoir d'en jouer le rôle : il s'expose ainsi à toutes sortes de mésaventures. Heureux si, après une série de déceptions, gueri de son erreur et désabusé par la vie, il lui reste le temps et le moyen de revenir à sa véritable nature et de reprendre possession de soi! C'est un « cas » de ce genre que nous offre la destinée de Laclos, telle qu'elle nous apparaît d'après des publications récentes.

On connaissait imparfaitement l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Les contemporains parlent assez souvent de lui; mais c'est depuis qu'il est devenu célèbre et ce n'est donc jamais sans prévention. Il entre tout d'un coup dans l'histoire des lettres, le jour où il publie ce livre qui, pour être un livre de début, n'était pas un livre de jeunesse, et qui devait rester un livre unique. Puis il disparaît, perdu dans d'obscures intrigues. On le jugeait sur sa réputation, c'est-à-dire sur la réputation que son livre lui avait faite; or elle est détestable. On tenait que

le père de Valmont devait être un assez triste sire, de mœurs mauvaises, d'âme corrompue, d'esprit sec et méchant. Il paraît qu'il n'en était rien, et qu'il faut sur ce point modifier sensiblement l'opinion reçue. Cela ressort en premier lieu de la correspondance de Laclos. M. Louis de Chauvigny nous donne les *Lettres* (1) que Laclos écrivit à sa femme et à ses enfans, de la prison de Picpus, puis des armées du Rhin et d'Italie. Ce sont des lettres aussi dépourvues qu'il est possible de mérite et même de prétention littéraire; mais cette absence de tout artifice en fait aussi bien la valeur. Laclos s'y montre tel qu'il est : tendre époux, bon père de famille, homme sensible, modeste, sans ambition. En même temps, M. Émile Dard consacre un livre très abondamment documenté au *Général Choderlos de Laclos* (2). Cette profusion de renseignemens dont on réjouit notre curiosité va nous permettre de mieux connaître l'homme, et par cela même de mesurer plus sûrement le caractère et la portée de son livre.

A vrai dire, la partie de la vie de Laclos sur laquelle il nous serait le plus précieux d'être renseignés est aussi celle dont on ne nous apprend rien. Car Laclos ne nous intéresse qu'en tant qu'il a été l'auteur des *Liaisons dangereuses*, et c'est là qu'il faut tout rapporter. Nous aimerions à savoir comment il a été amené à écrire son livre, quelle expérience il avait faite de la vie, quelles sociétés il avait fréquentées, quels modèles avaient posé devant lui. Sur tous ces points nous sommes réduits à des conjectures. Tout ce que nous savons se réduit aux détails les plus insignifians. Laclos appartient à une famille de petite noblesse; il est de bonne heure entré au service; il a gagné le grade de capitaine d'artillerie; il a longtemps tenu garnison en province, notamment à Grenoble. Il est estimé de ses chefs, bien noté : on ne lui connaît pas d'aventures; il passe pour un officier de bonne conduite, de mœurs rangées. On le sait d'ailleurs épris de littérature, tournant agréablement les vers badins, se mêlant volontiers aux conversations de salon. Ce militaire, ce provincial parvenu à la quarantaine sans avoir jamais fait parler de lui, comment prévoir qu'il fût à la veille de faire scandale dans une société qui pourtant ne se piquait pas de pruderie ? Cette espèce d'éclosion spontanée reste aussi

(1) *Lettres inédites de Choderlos de Laclos*, publiées par M. Louis de Chauvigny, 1 vol. (in-8°). Librairie du *Mercure de France*. — Laclos, *les Liaisons dangereuses*, 1 vol., *ibid.*

(2) *Le général Choderlos de Laclos, auteur des Liaisons dangereuses*, d'après des documens inédits par M. Émile Dard. 1 vol. in-8°, Perrin.

peu expliquée que par le passé, et c'est toujours un spectacle assez surprenant que de voir un auteur se révéler tout à coup par une œuvre d'éclat, que rien n'annonçait et qui sera sans lendemain.

Il ne faudrait pas non plus, dans l'entraînement de la réhabilitation, nous demander un trop grand effort. Nous voulons bien que Laclos ait été un époux modèle et un père de famille exemplaire, mais non pas qu'il ait été un des grands maîtres de la connaissance du cœur humain. « Qu'est-ce que Choderlos de Laclos? Un conteur érotique, déclarent ceux qui ne l'ont pas lu... » J'en demande pardon à M. Émile Dard; mais c'est précisément quand on vient de lire ou de relire les *Liaisons dangereuses* qu'il est difficile de ne pas partager cette opinion. Deux volumes qui ont pour sujet même le récit des exploits d'un débauché et d'une dévergondée, travaillant de leur état, ont tous les droits à figurer dans ce genre spécial de littérature. Je sais bien que Laclos a mis en tête de son ouvrage une belle préface destinée à en faire ressortir le caractère de moralité; mais c'est l'usage et personne n'en est dupe. Il est vrai aussi qu'en Italie Laclos rencontra un brave homme d'évêque dont l'opinion fut que *les Liaisons dangereuses* sont un ouvrage très moral et très bon à faire lire, particulièrement aux jeunes femmes; mais si Laclos rapporte ce témoignage, c'est qu'apparemment lui-même en avait trouvé la fantaisie savoureuse. C'est faire assez d'honneur aux *Liaisons dangereuses*, que d'y voir un des chefs-d'œuvre de la littérature libertine du XVIII^e^ siècle.

Laclos nous donne son livre pour une peinture des mœurs du temps : « J'ai vu les mœurs de mon siècle et j'ai écrit ce livre. » Si exceptionnelles que soient ces mœurs qu'il a décrites, c'est bien en effet le mérite de son livre que d'avoir l'air et la marque d'un temps. Laclos a réussi à créer deux types de blasés « fin de XVIII^e^ siècle; » et par là son livre conservera une place dans l'histoire des mœurs. Il a montré de quoi est faite l'âme d'un roué, et il en a très finement analysé la misère morale. Ce que poursuit Valmont, à travers sa carrière d'homme à bonnes fortunes et de séducteur professionnel, ce n'est ni l'amour, ni même le plaisir. L'expérience précoce et l'abus ont eu vite fait de le blaser sur les satisfactions des sens : il reste celles de l'amour-propre et de la vanité. Il est aisé de voir que ce sont les seules auxquelles Valmont soit encore accessible. Qu'il vienne à se prendre au piège qu'il tendait à la jolie prude, à la tendre dévote, la présidente de Tourvel, et qu'il en tombe amoureux à son insu : il suffira d'une raillerie pour faire évanouir cet amour. « Oui, vicomte, vous aimiez beaucoup M^me^ de Tourvel; mais parce que je m'amusais à vous

en faire honte, vous l'avez bravement sacrifiée. Vous en auriez sacrifié mille, plutôt que de souffrir une plaisanterie. Où nous conduit pourtant la vanité ! » Elle conduira Valmont aux pires scélératesses et aux crimes les plus bas. Car il faut, pour raviver sa sensibilité émoussée, des amusemens exceptionnels et des sensations rares. « Je ne sais pourquoi, il n'y a plus que les choses bizarres qui me plaisent. » L'unique plaisir sur lequel il ne soit pas encore blasé est celui de la méchanceté. C'est parce qu'elle est une conquête difficile que Valmont poursuit M^me^ de Tourvel; mais c'est aussi parce qu'il sait que la chute d'une dévote s'accompagne de luttes cruelles, de souffrances et de remords. Et s'il consent à séduire Cécile Volanges, c'est parce qu'il se représente à l'avance tout ce que la séduction d'une jeune fille entraîne de désastres : le déshonneur d'une fille, le deuil d'une mère, le désespoir d'un fiancé. Car le spectacle du mal est sans doute une jouissance; mais elle s'avive d'autant, alors qu'on est l'auteur de ce mal... Au surplus, tous ces traits nous avaient été déjà montrés. Et la raison n'en serait-elle pas que l'âme d'un libertin ressemble beaucoup à celle d'un autre libertin? Toujours est-il que nous connaissions déjà, pour l'avoir vu sous les traits de Don Juan, le « grand seigneur méchant homme. »

Aussi peut-être serait-il juste de dire que le personnage de M^me^ de Merteuil est plus original, plus poussé encore et d'un relief plus saisissant. C'est elle qui est l'héroïne du livre; Valmont n'est qu'un jouet entre ses mains. Ce qu'il y a chez elle de plus atroce, c'est la lucidité avec laquelle elle se connaît, s'observe, s'analyse, et c'est le cynisme avec lequel elle fait les honneurs de sa propre perversité. Elle n'est pas une femme à sentiment, une romanesque, une exaltée : c'est une calculatrice. Si la vanité est le trait dominant chez Valmont, on peut dire que l'hypocrisie est la marque du caractère de M^me^ de Merteuil, et que son plus grand plaisir est celui de la duplicité. Elle a fait, de bonne heure, une longue et patiente étude de la dissimulation. « Ressentais-je quelque chagrin, je m'étudiais à prendre l'air de la sérénité, même celui de la joie ; j'ai porté le zèle jusqu'à me causer des douleurs volontaires, pour chercher pendant ce temps l'expression du plaisir;... je n'avais à moi que ma pensée et je m'indignais qu'on pût me la ravir ou me la surprendre contre ma volonté. » Ce travail qu'elle accomplit sur elle-même, a fait d'elle une observatrice pénétrante; on dirait d'un La Rochefoucauld en jupons. C'est elle qui découvre les secrets mobiles des actions et sait faire lever l'amour-propre, l'intérêt, l'égoïsme, de toutes les retraites où ils se

cachent. Cela lui donne dans la comédie mondaine une incontestable supériorité. Et elle s'en amuse. Ce qui l'intéresse c'est de jouer un rôle et de tromper, d'être prise pour confidente par celle dont elle est la pire ennemie, et pour conseillère par l'enfant qu'elle travaille à perdre. « A mon réveil je trouvai deux billets, un de la mère et un de la fille ; et je ne pus m'empêcher de rire en trouvant dans tous deux littéralement cette même phrase : C'est de vous seule que j'attends quelque consolation. N'est-il pas plaisant, en effet, de consoler pour et contre, et d'être le seul agent de deux intérêts directement contraires ? » Elle trouve, dans ces manèges de l'intrigue, la seule distraction qui convienne à sa nature compliquée. Du jour où elle désespère de former en Cécile Volanges une intrigante à sa ressemblance, elle s'en désintéresse. « Tandis que nous nous occuperions à former cette petite fille pour l'intrigue, nous n'en ferions qu'une femme facile. Or je ne connais rien de si plat que cette facilité de bêtise qui se rend, sans savoir ni comment ni pourquoi. » L'intrigue est en effet un remède tel quel contre l'ennui. Et voilà bien la plaie qui ronge ces existences de désœuvrés, le mal secret d'une Merteuil aussi bien que d'un Valmont. « Je m'ennuie à périr ! » Ce soupir qui lui échappe, comme il faisait à tant de ses contemporaines, n'est pas une excuse à sa perversité ; mais il nous révèle son intime détresse.

En créant ces deux types, Laclos s'est référé aux plus purs procédés de l'art classique, qui consistent à accumuler sur une seule tête les traits empruntés à divers individus. Il a voulu que ses personnages fussent largement représentatifs, et que toute une catégorie d'individus pût se reconnaître en eux. De même il s'est efforcé que son livre fût une sorte de répertoire complet, de manuel et de bréviaire du libertinage. « J'occupe mon loisir à composer une espèce de catéchisme de débauche à l'usage de mon écolière, » dit quelque part Valmont. Il y a dans *les Liaisons dangereuses* un certain air dogmatique, un ton professoral, qui est aussi bien ce qui achève de les rendre tout à fait déplaisantes. L'auteur prodigue les maximes, vérités générales et sentences d'une sorte de philosophie de mauvais lieu. Au surplus on devine qu'il ne peut avoir des hommes et des femmes qu'une opinion détestable. Il ne leur marchande pas l'expression de son mépris. « Voilà bien les hommes ! tous également scélérats dans leurs projets, ce qu'ils mettent de faiblesse dans l'exécution, ils l'appellent probité. » On extrairait du livre de Laclos un grand nombre de ces maximes à la Chamfort.

Les Liaisons dangereuses eurent un grand succès. Ce fut le livre à

la mode. Il y avait assez de talent jour justifier cet engouement. L'art de la dissection morale y était poussé fort loin. On a reproché au XVIII^e^ siècle de n'avoir pas de psychologie ; cela n'est qu'en partie exact : il a porté à la perfection une certaine psychologie, celle du libertin. Laclos excelle dans le portrait. Celui par exemple de la « petite Volanges. » « Elle est vraiment délicieuse. Cela n'a ni caractère, ni principes ; jugez combien sa société sera douce et facile. Je ne crois pas qu'elle brille jamais par le sentiment ; mais tout annonce en elle les sensations les plus vives. Sans esprit et sans finesse, elle a pourtant une certaine fausseté naturelle... qui réussira d'autant mieux que sa figure offre l'image de la candeur et de l'ingénuité... » N'est-ce pas là peinte avec la plume l'ingénuité rouée que Greuze peignait avec son pinceau? Et cette ironie ne fait-elle pas songer à certaines pages de M^me^ du Deffand? D'autres fois Laclos enlève le portrait en quelques touches. Il a une précision de trait, une sécheresse élégante de style qui le rangent parmi les bons écrivains.

D'autre part, et quand on ferme le livre, on ne peut s'empêcher de constater que l'impression qu'il laisse est aussi trouble qu'elle est pénible. Il s'y mêle bien des élémens, parmi lesquels un incontestable ennui. Car ce retour d'épisodes sensiblement analogues et de préoccupations désespérément semblables, est d'une lassante monotonie. C'est toujours la même chose. Valmont en fait la remarque ; « Dépêchez-vous et parlons d'autre chose. D'autre chose! je me trompe ; c'est toujours de la même ; toujours des femmes à voir ou à perdre et souvent tous les deux. » Je passe sur ce qu'il y a de répugnant dans le sujet et dans le genre d'intérêt qu'il évoque. Mais que vaut au surplus cette « psychologie » tant vantée de l'auteur? Le fait est qu'elle nous échappe, car nous ne pouvons pas même nous faire une idée de ce que peut être l'état d'esprit d'un jeune homme qui séduit une jeune fille afin de la « dépraver. » Nous nous demandons si on n'aurait pas entassé les « horreurs » et les « noirceurs » dans ce roman mondain, comme ailleurs on entasse les crimes et les trahisons dans le mélodrame.

Ce mélange de valeur littéraire et d'immoralité provocante explique que le succès ait été surtout un succès de scandale. Et tout de suite la confusion se fit : on assimila l'auteur à ses personnages. On pensa que tant de noirceurs ne pouvaient être sorties que d'une âme très noire. Laclos fut pour tout le monde « l'auteur infernal des *Liaisons dangereuses* », un homme auprès de qui on ne se sentait pas en sûreté. Quelques maîtresses de maison consignèrent à leur porte ce conteur

de vilaines histoires ; ce n'est pas moi qui leur en ferai reproche. Dès qu'apparaissait « ce grand homme jaune vêtu de noir, » on croyait voir le redoutable persécuteur de Mme de Tourvel. Une fois pour toutes il fut admis que Laclos était un personnage louche, inquiétant, chez qui de grandes facultés avaient été gâtées par de grands vices. Ce n'est pas seulement son ennemie intime Mme de Genlis qui parle de lui en ces termes, ce sont à peu près tous les contemporains. « C'était, dit Mme Roland, un homme plein d'esprit, que la nature avait fait pour les grandes combinaisons et dont les vices ont consacré toutes les facultés à l'intrigue. » Apparemment il ne méritait ni cette indignité, ni cet excès d'honneur. Mais le préjugé est si enraciné que je ne sais s'il n'a pas influé sur le dernier biographe lui-même de Laclos, et s'il ne circule pas à travers les pages de l'étude destinée à montrer combien Laclos différait de l'image « diabolique » que fit concevoir de lui son roman.

Si encore Laclos eût réagi contre cette fausse interprétation de son caractère ! Mais le moyen de rester indifférent à son propre succès ! Comment n'être pas influencé par une opinion qui a le prestige de l'unanimité ? On arrive toujours et plus ou moins à penser de soi ce qu'en pensent les gens. Laclos se prit tout de bon pour un roué. Il se crut les ressources d'un génie ténébreux : il s'était fait peur à lui-même. Désormais il se mit à rêver d'une carrière d'aventures ; et comme il était trop foncièrement honnête, et d'ailleurs un peu âgé, pour courir les aventures de l'amour, il se jeta dans celles de la politique. Il entra comme secrétaire des commandemens au Palais-Royal. « L'ambition de Laclos, dit Talleyrand, son esprit, sa mauvaise réputation, l'avaient fait regarder par M. le Duc d'Orléans comme un homme à toute main qu'il était bon d'avoir avec soi dans des circonstances orageuses. » Bientôt il va devenir l'âme du parti d'Orléans ; il sera l'inspirateur des pamphlets contre la Cour, l'initiateur des menées tortueuses, le distributeur des largesses du prince. Il accompagnera celui-ci à Londres. Mais, pour avoir imaginé les roueries d'un Valmont, on n'est pas nécessairement un subtil diplomate et un avisé conspirateur. Le résultat de cette habile politique sera d'avoir aidé le Duc d'Orléans à devenir un objet de mépris pour la France royaliste, un jouet pour la Révolution dont il sera bientôt la victime.

D'orléaniste, Laclos se fait révolutionnaire. Il paraît fréquemment à la tribune des Jacobins ; c'est lui qui publie le *Journal des amis de la Constitution*. « Sous sa direction Vasselin, Ducancel, Lépidor fils rédigeaient de lourds et pédantesques articles de doctrine sur les crimes

de lèse-nation et la responsabilité des fonctionnaires, sur la théorie des peines et des récompenses légales, le renouvellement de la législature, la garde nationale, l'esprit public. Laclos surveillait la publication de la correspondance des sociétés affiliées de province, habilement triée et résumée par Feydel. Cette correspondance se composait presque entièrement de dénonciations nominatives et motivées contre les ministres, les prêtres réfractaires, les moines, les officiers royalistes, les municipalités suspectes. Un tel journal, écrit Michelet, était une véritable dictature de délation (1). » Un moment, on envoya Laclos surveiller Luckner, et ce n'est pas sa faute si la partie ne fut pas perdue à Valmy. D'ailleurs bientôt devenu suspect, il fut incarcéré à la prison de Picpus. Il n'avait jamais été au premier rang parmi les acteurs de la Révolution; ni comme orateur, ni comme journaliste, ni comme militaire il n'avait joué de rôle essentiel. Il n'avait servi ni un homme, ni une idée ; il obtenait, pour prix de son activité brouillonne, la prison avec menace de mort : il payait cher le moment d'ivresse qui l'avait abusé sur ses talens réels. Mais la prison eut sur lui un effet salutaire : elle le dégrisa. Désormais Laclos dit un adieu définitif à Valmont : il redevient le Laclos d'avant la gloire. C'est ainsi que nous le montrent les *Lettres inédites* qu'il nous reste à étudier, et dont il n'est pas une ligne qui ne soit un démenti donné par Laclos lui-même à son personnage d'emprunt.

Ce roué est le plus tendre, le plus fidèle, le plus amoureux, le plus reconnaissant des maris. Ce petit-maître est le père de famille le plus attentif, et le plus ému. « Je fais souvent cette remarque que jamais je ne rencontre un petit enfant suivant sa mère que je n'éprouve une assez forte et encore plus douce émotion. » Ses lettres sont toutes remplies de détails de ménage ; et à coup sûr rien n'est plus intéressant pour une bonne épouse dont le mari est en voyage, en expédition, ou même en prison ; mais aussi rien n'est plus bourgeois. Le sec auteur des *Liaisons dangereuses* apprécie par-dessus tout le sentiment. C'est par le sentiment que lui-même espère valoir quelque chose, et c'est la sensibilité qu'il prie Mme Laclos de développer surtout chez leur fille. « Le plus grand service que tu puisses lui rendre, à mon sens, c'est d'arroser sa jeune âme de ton expansive sensibilité. C'est par l'esprit qu'on brille, mais c'est par le sentiment qu'on aime et qu'on est aimée ; l'un ne procure qu'un peu de vaine gloire, l'autre nous rend susceptibles du seul véritable bonheur dont nous puissions jouir dans

(1) Émile Dard. *Le général Laclos*, 266.

ce court trajet qu'on nomme la vie; quelle que soit sa durée, on n'a vécu que par les affections qu'on a inspirées ou ressenties... Quant à moi, quel que soit l'avenir, j'aurai toujours fourni une carrière complète, puisque j'aurai su t'aimer et me faire aimer de toi. » Ce pathos sentimental reparaît maintes fois dans la prose épistolaire de Laclos; et il faut avouer que celui-ci était meilleur écrivain quand il tenait des propos moins édifians. Ce moraliste désenchanté croit au bien et à la vertu. Non seulement il est d'avis qu'il faut faire son devoir, toujours et quand même, mais il estime que c'est encore le meilleur moyen de parvenir. « Tu reconnaîtras avec le temps, dit-il à son fils, que rien n'est plus utile que ce qui est honnête, et qu'en analysant bien une mauvaise action, on y trouve toujours plus de bêtise que de méchanceté. » Non seulement il aime la vertu pour elle-même, mais encore il tient qu'elle est toujours récompensée. « En effet l'homme de bien conserve toute sa sérénité dans le malheur, tandis que le méchant y est sans aucune consolation, tandis même que le méchant qui prospère est déchiré par ses remords. » Ce sont des vérités de morale en action : Chamfort a cédé la place à Berquin.

Ce misanthrope est un optimiste. Il a traversé le drame révolutionnaire, il en a vu de près les acteurs, et il continue d'attendre dans un avenir prochain la réalisation de l'idylle universelle. Les orages de la Révolution ne l'ont, assure-t-il, ni dégoûté de sa théorie, ni ébranlé sur les heureux résultats qu'il en prévoit pour la France, et, à la longue, pour l'humanité entière. Il présage toujours pour demain l'ère de paix et de bonheur ouverte par la Révolution et il tâche de convaincre M^me^ Laclos qui se montre incrédule : « Sois bien assurée que les esprits bornés qui sont entrés dans l'ornière de la haine de la Révolution, ne redoutent rien tant que l'époque où ils en ressentiront les bienfaits, où tout autour d'eux disposera du bonheur public et même du leur en particulier. » Il est vrai qu'il a pour garant de la félicité du monde le génie de Bonaparte.

Car ce jacobin véhément est un bonapartiste enragé. Ce n'est pas lui qui flétrira du nom de crime l'acte du 18 brumaire : il en fait dater le salut de toute la France. Son admiration est sans bornes pour celui qu'il appelle « son héros, » « notre héros, » le héros « de la France, de l'Europe et du monde entier. » Il tremble en apprenant que Bonaparte a failli être victime d'un attentat, et il s'offre à le défendre au prix de ses jours. Est-il possible qu'on ait failli le perdre ? « Il vaudrait cent fois mieux mourir que d'éprouver un tel malheur. » Bonaparte doit être à jamais « l'amour de tous les Français et le sujet de l'admiration de

tout le monde » ; car il prépare à la France « la plus brillante époque de l'histoire de tous les siècles. » C est là un témoignage entre cent autres de l'entrain avec lequel les plus farouches révolutionnaires de la veille acclamaient celui qui, sous leurs yeux et à son profit, confisquait la Révolution.

Enfin Laclos a-t-il jamais été ambitieux? Sa vie est-elle, comme le prétend son dernier biographe, le « roman d'un ambitieux ? » J'avoue qu'il m'est difficile d'accepter cette formule, et qu'à aucune époque de la vie de Laclos je n'aperçois cet âpre désir de parvenir; au surplus l'ambition est une passion dont on n'a pas coutume de guérir, et l'unique rêve dont témoignent toutes les lettres de Laclos est celui d'une existence étroite, à l'abri des orages. Il vante les agrémens et les plaisirs de « l'obscure médiocrité. » Il constate que sous le nouveau gouvernement il n'est guère plus « en faveur » que sous l'ancien, et par exemple, qu'il n'a pas été inscrit sur la liste de notabilité. Il s'ensuit qu'il ne pourra être ni ministre, ni conseiller d'État, ni sénateur conservateur, ni tribun, ni membre du Corps législatif, etc. Il s'en console aisément. Tout ce qu'il souhaite, c'est de pouvoir faire vivre sa femme avec quelque bien-être et donner à ses enfans une éducation convenable. Pourquoi ne serait-il pas ministre plénipotentiaire auprès de quelque petit prince? « Une place quelconque de retraite que personne ne vous envie est tout ce que je désire. » Tel est ce rêve d'un grand ambitieux : faire une fin de petit rentier.

Il ne put le réaliser. Bonaparte qui s'entendait à tirer parti des hommes, avait tout de suite utilisé les talens de cet artilleur et fait de lui un général. Hélas ! Laclos vieilli n'était plus d'humeur à jouir de cette brillante fortune. Il souffrait de rhumatismes, s'enrhumait sur les grandes routes, et des hémorroïdes le gênaient pour monter à cheval. Il s'obstinait, se réduisait à monter des chevaux paisibles : à la première occasion il perdait les étriers.

Il fit campagne en Italie; mais il avait aussi peu que possible l'âme romantique. On ne trouve dans ses lettres aucune trace de l'enthousiasme qu'allaient susciter la nature, les sites, le ciel italiens chez les écrivains de la nouvelle génération. Laclos se contente de noter qu'il traverse de « fort beaux pays; » d'ailleurs il reste parfaitement insensible à leur charme. Il se plaint en revanche que les auberges soient détestables, les villes petites et vilaines, les routes mauvaises. L'opéra bouffe l'assomme, les dames italiennes, par la facilité tout instinctive de leurs mœurs, répugnent à sa délicatesse de Français d'ancien régime. Il ne trouve en Italie de tout à fait re-

marquables que les puces ; « mais elles sont là sur leur terrain, attendu que tous ces beaux et grands palais ne sont guère balayés que deux ou trois fois par an. » Il ne souhaite que le retour. Mme de Staël, en face de la baie de Naples, soupirait après son ruisseau de la rue du Bac. Laclos, sur la route de Tarente, se fait apporter un plan de Paris, pour y chercher la rue du Faubourg-Poissonnière.

Au cours de cette expédition d'Italie avait eu lieu une de ces rencontres que l'histoire anecdotique des lettres aime à enregistrer. A Milan, le sous-lieutenant Henri Beyle, âgé de dix-huit ans, fut présenté au général Laclos « dans la loge de l'État-major à la Scala. » La conversation s'engagea entre le jeune homme et le vieillard. Beyle « fit sa cour à Laclos à cause des *Liaisons dangereuses*, » et Laclos apprenant qu'il était de Grenoble, « s'attendrit. » Les anciens aimaient à imaginer des scènes qui mettaient en présence les maîtres de l'art et leurs jeunes disciples, afin de montrer que la tradition se continuait ininterrompue. Je ne jurerais pas que ce soir-là, dans la loge de l'État-major de la Scala, le hasard eût réuni « deux des plus grands observateurs de l'âme française ; » mais, à coup sûr, Stendhal doit beaucoup à Laclos, et de Valmont à Julien Sorel, la filiation est certaine.

Laclos mourut sans avoir revu les siens, dont il n'avait même pu assurer le sort. Ce fut la fin mélancolique d'une destinée manquée. « Honnête et sensible, il s'agitait parmi les fripons et les débauchés. Après avoir été primé par les grands seigneurs, il eut encore l'humiliation de se voir écarter par les grands révolutionnaires et mourut loin de son foyer, sans argent, sans amis et sans gloire. » Peut-on dire qu'un tel jugement auquel s'arrête le plus récent et le plus favorable de ses biographes soit, à vrai dire, une réparation? Quoi qu'on fasse, on n'empêchera pas que Laclos ne conserve un renom suspect. Mais, grâce à ces dernières publications, sa figure est sortie de l'ombre. Elle cesse d'être énigmatique. On aperçoit assez aisément les diverses influences sous lesquelles elle s'est modifiée. Choderlos de Laclos a commencé par être un officier qui, pour tromper l'ennui de la vie de garnison, fréquente des compagnies élégantes, « la fine fleur de l'aristocratie » grenobloise, et. par manière de divertissement, s'essaie à la littérature. Un succès imprévu bouleverse sa destinée et lui fait adopter pour quelque temps une personnalité d'emprunt. Désigné par sa fâcheuse réputation au choix du Duc d'Orléans, il se mêle aux intrigues de la politique, et celles-ci le conduisent, par une pente insensible, en plein mouvement révolution-

naire. Aux Jacobins il se met au ton de ses nouveaux amis, et fait en conscience son métier de délateur, jusqu'à ce que, par un juste retour, le délateur devienne un suspect. Échappé à la mort, il n'aspire plus qu'à la retraite, au calme sous l'autorité d'un maître tout-puissant. C'est dire que Laclos a subi avec docilité les divers courans qui se sont succédé en France pendant un court espace de temps. Il a pris tour à tour l'empreinte de chaque milieu qu'il a traversé. Dans le fond, c'était un bon homme un peu sot.

Cela même nous permet d'apprécier à sa juste valeur un livre qui n'est certes pas sans talent, mais dont le mérite a été surfait. Faut-il voir dans *les Liaisons dangereuses* une œuvre de colère, un de ces pamphlets qui ont précédé et amené la Révolution? Laclos n'a pas manqué de nous y inviter; mais ce sont de ces interprétations qu'il est aisé de donner après coup. Rien n'indique que Laclos ait été si violemment enragé contre la société de son temps; et on peut affirmer que *les Liaisons dangereuses* étaient plus propres à pervertir qu'à corriger le lecteur. Faut-il y voir une œuvre de psychologie profonde, dans laquelle un auteur misanthrope a fait le procès à la nature humaine elle-même? Mais les *Lettres* de Laclos nous révèlent en lui un optimiste sentimental. L'air et l'esprit de son livre, il les a pris dans les conversations et dans la littérature du jour. Les aventures qui en font le sujet sont de celles dont on s'entretient volontiers entre hommes, et même entre militaires. Laclos les a encadrées dans le tableau des mœurs du moment, ornées des théories de la philosophie qui avait cours. Le roman libertin est de tous les temps; il est, suivant l'état lui-même de la société, plus brutal ou plus élégant, plus descriptif ou plus analytique : il ne fait, en aucun temps, un très grand honneur à l'esprit humain. *Les Liaisons dangereuses* sont, en 1782, le type du roman mondain où un provincial vertueux s'est appliqué, non sans succès, à faire œuvre hardie et bien parisienne.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE AVENTURIÈRE ITALIENNE AU XVII[e] SIÈCLE. CHRISTINE DE NORTHUMBERLAND

La Vita Barocca, par Corrado Ricci, 1 vol. in-18. Milan, 1904.

Par une belle soirée d'août, en l'an 1680, une dizaine de jeunes femmes étaient assises sur les bancs extérieurs du palais Paleotti, à Bologne, prenant le frais et s'entretenant galamment avec des cavaliers debout devant elles. Il y avait là toute la fleur de l'aristocratie bolonaise; et, ainsi que cela se passait toujours dans ces réunions, la conversation était conduite par la maîtresse de la maison, la belle et charmante marquise Christine Paleotti. Or, comme on en était venu à parler d'une autre grande dame de Bologne, la marquise Christine, qui n'avait pas l'habitude de cacher sa pensée, s'était mise à rappeler, « avec une extrême liberté, » diverses aventures d'amour qu'avait eues cette dame à Venise, et à Bologne même. Alors, l'une des jeunes femmes qui l'entouraient, la marquise Catherine Roverelli Malvezzi, après l'avoir laissée « vider son sac, » sourit d'un sourire amer, et, se tournant vers elle, lui tint ce discours : « A vous entendre parler de la Locatelli, on croirait vraiment que vous avez oublié ce que vous avez fait vous-même, et ce que vous continuez à faire! Ce que vous avez fait, le comte Antoine Trotti le sait bien, qui a dépensé des trésors pour vous; le savent bien aussi le comte de Pignoranda et d'autres cavaliers de Milan, sans compter ceux de Florence et de Rome; et nos Bolonais, aussi, le savent bien, que vous vous êtes efforcée d'attirer dans vos filets. Mais eux, Dieu merci, n'ont pas été les merles naïfs que

vous supposiez ! Le comte Hercule Pepoli, sur qui vous fondiez de grands projets, vous a rebutée; le comte Antoine Zambeccari s'est moqué de vous; du marquis Guido Pepoli vous ne parviendrez plus à extraire un sequin; et il ne vous reste présentement personne à plumer que le marquis Philippe Barbazza : encore celui-là est-il si instable de nature, que vous pouvez être certaine qu'il ne vous durera guère. Si bien qu'il me paraît que vous pourriez réfléchir un peu sur vos propres actions, au lieu de critiquer la conduite d'autrui ! » A quoi la marquise Christine, en vraie femme du monde, répondit simplement par un éclat de rire; et le chroniqueur bolonais qui nous rapporte cette scène, le gros chanoine Ghiselli, ajoute que la Malvezzi « ne fut pas très applaudie de l'assistance, pour ce franc parler. »

La femme que l'on insultait ainsi jusque dans sa maison était alors âgée de trente et un ans. Née, élevée, mariée en Italie, elle n'avait, elle-même, aucune goutte de sang italien. Par sa mère, une demoiselle de Gouffier, elle descendait d'une vieille race poitevine; par son père, elle était Anglaise, et l'arrière-petite-fille de ce Robert Dudley, comte de Leicester, dont on sait le rôle auprès de la reine Élisabeth. L'unique fils de ce personnage, s'étant enfui d'Angleterre après toute sorte d'aventures, était venu demeurer à Florence, où il avait été créé chambellan de la Grande-Duchesse; et c'était là qu'était née, de l'un de ses fils, en 1649, Christine Dudley, duchesse de Northumberland, ou, pour lui laisser le nom sous lequel la désignent le plus volontiers les chroniqueurs italiens, Christine de Northumbrie. Ses premières années s'étaient passées à Florence et à Rome; puis, à quatorze ans, elle avait épousé un gentilhomme bolonais, le marquis André Paleotti, veuf depuis quelques mois à peine, et dont la première femme avait péri dans des circonstances tout à fait singulières : assassinée, ainsi que son père, par ordre d'un certain comte Suzzi, un monomane de l'homicide, qui, soupçonnant le marquis André d'être amoureux de sa femme, avait imaginé de le supprimer avec toute sa maison.

Fixée à Bologne depuis son mariage, Christine y avait aussitôt fait voir l'incomparable assemblage de qualités et de séductions qui était en elle. Passionnément curieuse de musique et de poésie, savante et spirituelle comme pas une autre femme de son temps, elle était, avec cela, si prodigieusement belle que, pendant un demi-siècle, nu homme n'a pu l'approcher sans en devenir amoureux. Un distique de 1665 la décrit ainsi : « Les grâces au visage, dans les paroles le jeu, sur la poitrine la neige, et le feu aux joues. » Elle avait de grands yeux

bleus, les cheveux d'un noir admirable, et, dans toute sa personne, quelque chose à la fois d'enfantin et d'angélique qui, à quarante ans, faisait qu'on la prenait pour la sœur de ses filles. Et l'on peut bien dire que, tant qu'elle a vécu, elle n'a point cessé de remplir du bruit de son nom toute l'Italie : à tel point que, de nos jours encore, ce nom y est souvent cité comme celui de l'une des plus étonnantes « aventurières » du *seicento*, époque qui pourtant a eu le privilège d'être plus riche qu'aucune autre en aventuriers de tout sexe et de toute condition.

Nous avons aujourd'hui, pour nous renseigner sur cette remarquable personne, deux sources principales d'information : les chroniques contemporaines, qui nous racontent le détail de ses « aventures, » et une demi-douzaine de sonnets italiens, écrits par elle, et que nous ont conservés des recueils du temps. Ces sonnets viennent d'être reproduits tout au long par M. Corrado Ricci, l'éminent directeur du musée des Offices, dans un très intéressant volume d'études historiques; et c'est encore à M. Ricci que nous devons de trouver résumés, en une centaine de pages, les récits les plus curieux des vieux chroniqueurs bolonais sur les amours, les intrigues, et autres exploits de la belle Christine de Northumberland. Excellente occasion pour essayer de nous représenter, à notre tour, en analysant et en comparant ces documens divers, ce que peut avoir été l'âme de l'une des grandes *aventurières* italiennes du XVII^e^ siècle.

Et, tout d'abord, on pourra s'étonner, comme s'en étonnaient déjà les contemporains, qu'une jeune fille aussi merveilleusement douée, et presque de sang royal, ait consenti à épouser un homme d'honnête naissance, à coup sûr, mais fort au-dessous d'elle en toute façon. C'est que la petite Christine, lorsque André Paleotti l'a rencontrée à Florence, en 1663, avait déjà une « tache, » et qui ne lui permettait guère d'aspirer à un mariage plus digne de son rang. A Rome, l'année précédente, à peine âgée de treize ans, elle s'était laissé séduire par le connétable Colonna, le mari de la fameuse Marie Mancini. Un enfant était né de cette première aventure, une petite fille, que le père avait gardée près de lui, à Rome. Et le duc de Northumberland avait été trop heureux que le marquis Paleotti, en considération des charmes de sa fille, voulût bien oublier un accident que, d'ailleurs, on était très suffisamment parvenu à tenir secret.

Le fait est que Christine, elle-même, paraît avoir été sincèrement reconnaissante à son mari, et s'être longtemps efforcée de lui plaire. De

1663 à 1671, les chroniques bolonaises ne manquent point de s'occuper d'elle; mais elles n'en parlent jamais que pour célébrer sa beauté et l'agrément infini de sa conversation. « En grâce, en esprit, en originalité, personne ne l'égale, » écrit le chroniqueur Tioli. Ghiselli, qui bientôt va la détester, l'appelle « la plus belle des femmes et la plus exquise. » Il n'y a pas jusqu'aux pamphlets et impromptus satiriques qui ne la traitent avec un respect tout particulier. Dans l'un d'eux, elle est présentée comme « la plus douce et la plus gracieuse des dames bolonaises; » un autre la définit « l'ange, » par contraste avec toute une légion de démons. En 1668, l'empereur Léopold, pour lui marquer son estime, lui fait remettre solennellement une croix d'or. Il est vrai que, à peu près vers le même temps, durant un voyage qu'elle a fait à Milan avec son mari, nous apprenons qu'elle a retrouvé le connétable Colonna, son premier amant, et que les attentions qu'il lui a témoignées ont provoqué la jalousie de Marie Mancini. « La marquise Paleotti, fille du duc de Northumberland, étant alors dans la fleur de son âge, attirait les yeux de tout le monde; ceux de Monsieur le connétable n'en furent pas exempts, et quand j'eusse voulu ne pas prendre ces regards dérobés pour des marques de la passion qu'il avait pour cette belle, les empressemens et les assiduités qu'il avait auprès d'elle ne m'auraient pas laissé de lieu d'en douter. » Voilà ce que nous lisons dans les soi-disant *Mémoires* de Marie Mancini; mais rien ne prouve, au total, que l'ancien séducteur de Christine n'ait pas dû, cette fois, s'en tenir simplement à des « regards dérobés. »

Ce n'est qu'en 1671 que commencent les véritables « aventures » de la belle marquise. Cette année-là, nous voyons que le cardinal-légat l'enferme, pendant quatre mois, au monastère de Sainte-Marguerite. Encore cette mesure semble-t-elle avoir été inspirée plutôt par des considérations politiques, et notamment par la crainte que Christine, « étant très estimée de tous, » ne profitât de son influence pour tenter la libération de son mari, qui se trouvait alors en prison, lui aussi. Vient ensuite une intrigue amoureuse à Rome, dont Christine nous parle dans ses sonnets, et que lui reprochera plus tard, entre autres choses, sa terrible amie, la marquise Malvezzi. Mais sur ce point tout détail nous manque, tandis que nous sommes au contraire pleinement renseignés sur un second voyage à Milan, en 1679, pendant lequel Christine, au su et avec l'approbation de son mari, s'est fait donner une foule de cadeaux, en espèces et en bijoux, par le comte Antoine Trotti et d'autres gentilshommes, si bien que le gouverneur de la ville l'a poliment invitée à rejoindre Bologne.

Depuis lors, les chroniques ne tarissent plus sur les « extravagances » de la jeune femme. C'est, par exemple, une épingle de diamans qu'elle se plaint d'avoir perdue à la cathédrale : sur quoi le sénateur Hercule Pepoli lui en fait offrir une autre, beaucoup plus belle, par l'intermédiaire d'un poète nommé Grégoire Casali, à qui, en récompense, elle donne une tabatière de la valeur de vingt doubles. C'est un autre sénateur, Philippe Barbazza, qui abandonne sa femme et s'expose bravement aux foudres du Saint-Siège, pour les beaux yeux de Christine Paleotti. C'est un acteur du Théâtre-Public, qui, s'étant permis une allusion aux dangers que faisait courir une certaine dame à la tranquillité des ménages, est attaqué, au sortir de scène, et amputé d'une oreille. Le 1er juillet 1681, le sénateur Barbazza invite à un dîner officiel ses collègues du Sénat : pendant qu'on est à table, Christine apparaît, en magnifique toilette, et va s'asseoir près du maître de la maison, à l'ébahissement des autres convives. Aux offices de la cathédrale, quand elle arrive trop tard pour trouver place dans la nef, on la voit pénétrer effrontément dans le chœur, et s'installer parmi les chanoines. Vingt fois on l'exile ; elle se transporte à Vérone, à Venise, et, dès le mois suivant, la voici de nouveau à Bologne, avec tous les maris de la ville s'empressant autour d'elle ! Ou bien, à défaut d'hommes mariés, des enfans s'éprennent d'elle, et font mille folies pour la conquérir : entre autres un jeune comte Ercolani qui, venu de Parme à Bologne pour célébrer son mariage avec la fille d'un riche sénateur, oublie l'existence de sa fiancée et ne veut plus sortir du palais Paleotti. Pas un mois, pas une semaine, ne se passent plus sans que quelque nouveau scandale, issu de ce palais, ne mette en rumeur la vieille cité. Depuis le cardinal-légat jusqu'aux cochers et aux portefaix, on ne parle plus d'autre chose. Christine de Northumbrie est devenue, tout ensemble, l'effroi de Bologne et son amusement.

Et c'est bien pis encore lorsque la mort de son mari, en 1689, la rend tout à fait libre de satisfaire sa haine naturelle de toute contrainte, morale ou sociale. Sa maison, désormais, sera un lieu de rendez-vous ouvert à tout venant, et où la « conversation » recommencera chaque soir : cette « conversation » dont un chroniqueur lui reproche d'avoir, « la première, introduit à Bologne la maudite coutume. » Les duels, les meurtres, se multiplient : et toujours on découvre qu'ils ont eu leur point de départ dans les « conversations » du palais Paleotti. Un soir, le 6 décembre 1691, presque tous les invités de la maison sont empoisonnés, pour avoir bu d'un certain chocolat que leur a servi une jeune Turque, filleule de la marquise et

sa protégée. La Turque est mise en prison : mais le vrai coupable se trouve être le fils aîné de Christine qui, « après avoir manipulé on ne sait quelle drogue pour embellir les dames, a oublié de nettoyer le vase où il l'a tenue. » Et l'accident coûte la vie à ce marquis Guido Pepoli, au sujet duquel la Malvezzi, onze ans auparavant, a prédit à Christine qu'elle « ne parviendrait plus à en extraire un sequin. » Un autre des habitués de la maison, le comte Maxime Caprara, meurt d'une vilaine maladie, qui, du reste, semble avoir été alors très répandue à tous les degrés de la société bolonaise : aussitôt circule, par la ville, un « Sonnet en souvenir du comte Caprara, mort pour avoir aimé Donna Christine. » Un autre encore, sur la place, offre à ses amis du tabac dans un cornet de papier; et comme on lui demande ce qu'il a fait de sa « belle tabatière, » il répond qu'il l'a laissée chez la marquise Paleotti : « C'est là, dit-il, une maison où l'on doit se garder d'aller si l'on n'est pas résigné d'avance à y laisser sa peau ! » Ce qui n'empêche point cette maison d'être, de jour en jour, plus fréquentée, et par les plus grands personnages aussi bien que par les artistes et les comédiens. Les dames elles-mêmes de Bologne considèrent les soirées du palais Paleotti comme une institution indispensable à la vie de leur ville : un jour, Christine ayant été invitée, une fois de plus, à se retirer dans ses terres, la marquise Bentivoglio et la comtesse Canossa vont se jeter aux pieds du cardinal-légat, le forcent à leur accorder le rappel de l'exilée.

Salon littéraire et mondain, brelan, mauvais lieu, la maison de la marquise Paleotti est encore, et surtout, une agence matrimoniale. Des centaines de fiançailles s'y machinent, dont quelques-unes provoquent la surprise de toute l'Italie, comme celles du comte Ludovic Bentivoglio avec la fille d'un petit médecin bolonais. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que, tout en s'occupant du bonheur des autres, Christine ne néglige pas d'assurer celui de ses propres filles. Peut-être même, en vérité, n'y a-t-il pas une seule de ses aventures qui lui ait aussi brillamment réussi, ni dont elle ait tiré autant de gloire en son temps, que sa longue intrigue pour marier sa fille Diane avec l'un des fils du prince Colonna. Des livres entiers ont été consacrés au récit de cette intrigue par des écrivains qui ont vu là un incomparable sujet de roman suivant le goût d'alors, sauf, sans doute, à en renforcer l'intérêt par quelques additions de leur cru : car les faits essentiels de l'histoire, au demeurant, ne laissent pas d'être assez banals, et tels qu'aujourd'hui encore nous en voyons partout se produire d'à peu près semblables. Venu à Bologne pour assister à une représentation

théâtrale, le jeune prince Colonna s'est épris de Diane Paleotti; il l'a revue, l'année suivante, et a senti qu'il ne lui était plus possible de vivre sans elle; sur quoi Diane et sa mère sont allées le rejoindre à Rome, et ainsi le mariage, après deux ans de tergiversations, s'est trouvé décidé. Mais c'était un mariage si imprévu, c'était un coup de fortune si magnifique pour la jeune fille, que tout le monde, à Bologne aussi bien qu'à Rome, a voulu y voir un chef-d'œuvre de l'habileté matrimoniale de Donna Christine. Ces « noces improvisées » de sa fille ont été la plus fameuse, en même temps que la dernière, de ses aventures.

Voilà donc ce que nous apprennent, de Christine de Northumberland, les chroniqueurs bolonais, dont la plupart, soit dit en passant, semblent avoir éprouvé à son endroit une malveillance exceptionnelle, faite peut-être d'un mélange de rancune et de jalousie. Il nous reste à voir maintenant ce que nous apprennent d'elle ses sonnets, les seuls témoignages directs qu'elle nous ait laissés de ses sentimens et de ses pensées. Nous ne connaissons, en effet, aucune de ses lettres, ni aucun portrait qui puisse nous permettre de deviner quelle espèce d'âme il y avait en elle; et ses sonnets eux-mêmes ne nous sont parvenus qu'en très petit nombre : une suite de quatre sonnets d'amour et deux sonnets pieux, probablement écrits vers la fin de sa vie. Oui; mais il se trouve que chacun de ces six morceaux est d'une beauté singulière, plein de couleur et plein de musique, attestant un admirable instinct du rythme joint à une connaissance parfaite des grands modèles anciens; et chacun d'eux, en outre, exprime avec tant de naturel une émotion si humaine, que nous ne pouvons pas nous défendre d'y sentir quelque chose comme une confession de l'âme passionnée qui les a produits. Je vais essayer de traduire, par exemple, les deux premiers sonnets :

I. Le front toujours armé de rigueur, l'âme toujours cruelle, sourd à mes prières et à mon désir importun, prince aimé, ne prendrez-vous jamais conseil de votre pitié ?

Il n'importe! Je souffrirai le douloureux exil, j'endurerai votre cruauté; et jamais mon cœur n'aura pour vous de colère, tout en s'obstinant à adorer en vous son péril.

Et je mourrai sans avoir changé, dans cet amour pour vous; et, tous deux, nous aurons un châtiment égal à notre orgueil, vous qui fûtes infidèle, moi, hélas! trop aimante!

Et, tous deux prosternés devant le Dieu d'amour, que de choses j'aurai à raconter de vous! Mais non pas vous de moi, qui fus fidèle et constante!

II. Tandis que, dans l'horreur de mon long ennui, mon âme se replie sur elle-même, et tente de fuir ces yeux méchans et cruels, objet de sa flamme amoureuse ;

Tout à coup, se rappelant les yeux doux et beaux de mon idole, mon âme peureuse refrène son désir, et n'ose plus se dérober à ces chers tyrans!

Puis, repensant aux circonstances premières qui, sur le Reno (à Bologne) et sur le Tibre, lui ont enlevé tout espoir, repensant à cette foi parjure et traîtresse,

De nouveau elle veut se repentir, mais ne va pas plus loin: car il lui suffit, pour arrêter de nouveau son altière volonté, du souvenir de ce cher visage amoureux et tendre.

Cependant M. Ricci, tout en rendant hommage à la beauté poétique de ces sonnets, s'en amuse comme d'un mensonge de Donna Christine. Pas un moment il n'admet l'idée que l'aventurière bolonaise ait pu être sincère, qu'un véritable amour ait traversé sa vie. « Rhétorique ! » nous dit-il ; et il se demande si les quatre sonnets ne se rapporteraient pas à des personnes différentes. Entre Christine elle-même, qui se plaint d'être délaissée de l'homme qu'elle adore, et quelques obscurs chroniqueurs, un Ghiselli, un Tioli, un fat ridicule et malfaisant comme Michel Bombaci, qui se plaisent à ne voir en elle qu'une courtisane et une entremetteuse il n'hésite pas : c'est à ces chroniqueurs que va toute sa confiance. J'avoue que je ne saurais, pour ma part, le suivre jusque-là : il y a dans les vers de Christine une délicatesse de sentiment, une distinction de pensée, une pureté de goût, qui ne me permettent point de m'en tenir sur elle au vilain portrait que nous en ont laissé les grossiers narrateurs de ses aventures. Et je dirai plus : il ne me semble pas que ces aventures mêmes aient été exactement comprises de ceux qui nous les rapportent, aveuglés qu'ils étaient par leur malveillance, ou, peut-être, par leur habitude professionnelle de prêter aux actions les plus innocentes les plus bas motifs. L'aventure fameuse du mariage de Diane, notamment, je ne parviens pas à m'en effaroucher. A coup sûr, Christine a désiré le mariage de sa fille, et n'a rien épargné pour le faire aboutir : mais sa fille, évidemment, le désirait aussi, et aussi le jeune prince qu'elle aimait et qui l'aimait. Ce qu'a fait Christine, en cette circonstance, la mère la plus scrupuleuse l'aurait fait à sa place. Et je dois ajouter que le mariage ainsi conclu paraît avoir été parfaitement heureux, sans que les chroniqueurs aient pu découvrir jamais le moindre grief contre Diane Colonna. Restent les aventures précédentes de Christine, la faute commise avant son mariage, les cadeaux reçus des cavaliers milanais, avec le consentement du mari, les libres « conversations » du palais Pale-

otti. Mais tout cela se trouve bien excusé, si l'on se rappelle la dépravation générale des mœurs italiennes du temps. A Bologne, par exemple, en 1686, deux grandes dames se querellent et finissent par se battre, publiquement, à propos d'une partie de cartes. Les jeunes gens des meilleures familles se divertissent, la nuit, à insulter les femmes qu'ils voient passer en carrosse. Un mari comparaît devant le Saint-Office pour avoir « quelques jours après ses noces, vendu sa femme à un tiers, par contrat en due forme. » Durant les trois années de la légation du cardinal Vidoni (1692-1695), des centaines d'homicides se produisent à Bologne. Et le cardinal-légat, quand on se plaint à lui de cet état de choses, répond simplement que « dans une cité aussi populeuse, il ne faut pas s'étonner qu'arrivent de pareils accidens. »

Des homicides, on ne voit pas que la marquise Christine en ait fait commettre. Longtemps, au contraire, elle a émerveillé Bologne par la réserve de sa conduite; et lorsque, plus tard, elle l'a scandalisée, c'est surtout par la hardiesse de ses propos comme de ses manières, par sa façon d'aller s'asseoir aux banquets officiels, par la trop libre allure de ces « conversations, » ouvertes à tous, dont elle a été la première à avoir l'idée. Ses aventures, à les regarder de près, attestent infiniment moins de corruption que de ce que les Anglais appellent « excentricité. » Et l'on songe, là-dessus, qu'elle-même était Anglaise, et l'on se demande si la surprise qu'elle a causée à ses contemporains ne viendrait pas, en somme, d'une différence de race, qui, s'exagérant avec l'âge, l'aurait de plus en plus portée à ne se point soucier des conventions admises autour d'elle, ou même à affecter expressément de les mépriser. En réalité, nous ne savons rien d'elle, je veux dire de sa vie intime, de ce qu'elle pensait et sentait, sous ses aventures. A-t-elle aimé le mal, ou, seulement, le plaisir? A-t-elle été une ambitieuse, ou une intrigante, ou, peut-être, une « révoltée, » comme sembleraient l'indiquer quelques-unes des extravagances qu'on lui a le plus reprochées? Devant la contradiction des documens que nous avons sur elle, nous sommes maîtres de choisir l'hypothèse qui nous plaît le mieux ; et la véritable personne de Christine de Northumberland reste pour nous un de ces « mystères historiques » dont je parlais l'autre jour, plus impénétrables que l'identité de l'Homme au Masque de Fer ou que l'origine de Gaspard Hauser.

En tout cas et de quelque nature qu'aient pu être ses fautes, la pauvre femme les a chèrement payées, au soir de sa vie. Non pas que

ses « aventures » aient fini par « mal tourner, » ni qu'elle ait jamais connu le manque d'argent ou le discrédit : on nous dit même que, de plus en plus, ses concitoyens et les étrangers se sont plu à l'entourer d'égards respectueux, qui nous prouvent bien, eux aussi, l'exagération des griefs allégués contre elle par les chroniqueurs. Mais elle avait toujours adoré ses enfans ; et c'est dans ses enfans qu'elle fut frappée. Une de ses filles devint folle, dans un couvent où elle s'était enfermée. Une autre, veuve d'un comte Roffeni, — qui l'avait battue, ruinée, et abandonnée, — épousa ensuite un grand seigneur anglais, le duc de Shrewsbury, et, en conséquence, dut abjurer le catholicisme : ce qui remplit de tristesse le cœur pieux de sa mère. Et plus cruellement encore Christine eut à souffrir des folies et des crimes de son plus jeune fils, Ferdinand, son préféré : un abominable drôle qui, chassé d'Italie, honteusement congédié de l'armée impériale, fut enfin condamné à mort et exécuté, en 1718, à Londres, pour avoir tué un de ses domestiques.

La nouvelle de cet horrible drame paraît avoir achevé la marquise Christine : elle est morte quelques mois après, le 2 février 1719. Mais depuis longtemps déjà, — en fait, depuis le mariage de sa fille Diane, — l' « aventurière » avait détaché son âme des intrigues terrestres. Et si le témoignage unanime de ses contemporains ne nous apprenait pas dans quels sentimens elle avait vécu depuis lors, nous le saurions par deux sonnets qu'elle nous a laissés, publiés dans un recueil bolonais de 1711. D'une forme moins pure que les quatre sonnets amoureux, ces pièces ont le même accent de sincérité, la même allure à la fois élégante et familière; elles nous font voir, de la même façon, une âme féminine accoutumée à épancher librement ses plus intimes pensées. Voici l'une d'elles :

Lorsque, parmi ces myrtes et ces lauriers, je respire dans la paix et le cher silence, au pied du hêtre, ou à l'ombre du sapin, je revois et j'abhorre mes erreurs passées.

Mais d'avoir perdu les fleurs de mon âge, je n'en ai plus nul regret, et mes désirs sont pour toujours calmés. Tout mon plaisir est déjà plongé dans l'oubli; éteintes à jamais mes joueuses ardeurs.

A présent je n'aime plus que mon désabusement (*Or amo solo il disinganno mio*); et le peu de temps qui me reste sur terre, en larmes je le consacre à toi, mon Dieu !

Afin que, les ennemis de mon salut étant écartés, et vaincu mon désir fallacieux et coupable, tu daignes m'entr'ouvrir les portes du Ciel !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

13 janvier.

Le ministère n'est pas encore par terre au moment où nous écrivons cette chronique; mais peut-être le sera-t-il au moment où elle paraîtra. Ni les vacances, ni la reprise de la session ne lui ont été salutaires : il était déjà très malade lorsque les Chambres se sont séparées, et il s'est trouvé presque mourant lorsqu'elles se sont réunies. Deux incidens d'inégale importance ont rendu cette situation manifeste : l'un est l'élection de M. l'amiral Bienaimé dans le IIe arrondissement de Paris, l'autre celle de M. Doumer à la présidence de la Chambre des députés en remplacement de M. Brisson. On peut dire, et les amis du gouvernement ne s'en font point faute, que l'élection de M. l'amiral Bienaimé ne prouve pas grand'chose. Le IIe arrondissement de Paris avait élu deux fois M. Syveton; il appartenait donc et il est resté à l'opposition la plus violente, ce qui laisse les choses en l'état, sans perte d'un côté et sans gain de l'autre. Mais il n'en est pas de même de l'élection à la présidence.

Au surplus, cela n'est pas complètement vrai, même pour le premier cas. A la manière dont il s'est jeté dans la mêlée, on a pu voir que le gouvernement espérait bien reconquérir le IIe arrondissement, et, de son côté, l'opposition n'était pas sans inquiétudes sur le résultat de la bataille. Depuis les élections dernières, le nationalisme a perdu du terrain à Paris; les échecs qu'il a éprouvés sur certains points faisaient croire qu'il en éprouverait sur d'autres; enfin, la manière dont M. Syveton a disparu semblait de nature à causer aux électeurs une impression peu favorable au parti qu'il avait représenté. M. Bellan, qui a posé sa candidature à sa succession, était le favori du ministère sans être absolument ministériel. Son attitude, précisément parce qu'elle était un peu équivoque, devait plaire

à beaucoup de monde. On le croyait du moins, sans tenir assez grand compte de ce que la situation actuelle a de net et de tranché. Elle est trop tendue pour s'accommoder aux demi-mesures : il faut être ministériel ou anti-ministériel, tout l'un ou tout l'autre. M. l'amiral Bienaimé a donné pleine satisfaction à ce besoin de clarté. En votant pour lui, on savait qu'on votait contre M. Combes, et aussi contre M. Pelletan dont il venait d'être la victime. Poursuivi, traqué, disgracié par M. le ministre de la Marine, M. l'amiral Bienaimé avait dû prendre sa retraite ; mais en même temps, il avait repris sa liberté. Il ne faut pas voir en lui l'homme politique, sinon il serait assez difficile de le classer. Au cours de sa campagne électorale, ce marin un peu désorienté sur la terre ferme a évolué entre M. Ribot et M. Henri Rochefort. Il a paru finalement accepter la protection de ce dernier et suivre les conseils de M. Marcel Habert, revenu de Saint-Sébastien. C'est beaucoup d'éclectisme ! M. l'amiral Bienaimé sera sans doute amené par la suite à faire un choix plus précis ; mais hier il était simplement un drapeau. L'hostilité que M. Pelletan lui avait témoignée, et qui s'est maintenue pendant toute la campagne électorale, déterminait le caractère de sa candidature. Les électeurs du II^e^ arrondissement avaient à prendre parti, un peu entre deux hommes dont un était ministre, mais surtout pour ou contre une politique, car il n'y en avait pas deux en présence : il n'y en avait qu'une, celle de M. Combes. A proprement parler, M. l'amiral Bienaimé n'en avait pas. Le scrutin a été une éclatante victoire pour l'opposition qui, à son tour, a formé un bloc contre le gouvernement. M. l'amiral Bienaimé a eu, en chiffres ronds, un millier de voix de majorité, c'est-à-dire, à peu de chose près, ce que M. Syveton avait eu lui-même lorsque, après son invalidation par la Chambre, il avait dû se soumettre à une nouvelle élection au mois de juin 1903. Quelque travaillé qu'il ait été par les influences gouvernementales, le II^e^ arrondissement de Paris n'a pas bronché ; il est resté fidèle à lui-même. La victoire de M. l'amiral Bienaimé a donc été un coup direct contre le cabinet tout entier à travers la personne de M. Pelletan. Quelle joie, quel orgueil, quelle confiance n'y aurait-il pas eu dans le clan ministériel si M. Bellan l'avait emporté ! Les sentimens éprouvés y ont été tout l'opposé, et c'est à cela qu'il faut mesurer l'avantage que l'opposition a obtenu de haute lutte.

Ce premier avantage n'a, toutefois, qu'un intérêt secondaire à côté de l'élection de M. Doumer. Depuis que, revenu de son gouvernement de l'Indo-Chine, il est rentré à la Chambre, M. Doumer a vivement attiré l'attention à lui. Loin de s'y dérober, il n'a négligé aucune occasion de

se mettre en avant et de se découvrir, recevant des coups et les rendant, toujours sur la brèche, avec une volonté ardente et tenace que rien n'a pu décourager. Évidemment, la présidence de la commission du budget ne suffisait pas à son ambition et il n'entendait pas s'y cantonner : il s'en servait comme d'un marchepied pour atteindre plus haut. Son activité était infatigable, sa parole volontiers agressive, sa hardiesse sans cesse en mouvement. Il aurait été habile de la part du gouvernement et de ses amis d'avoir l'air de ne pas s'en apercevoir; mais M. Combes, naturellement batailleur et brutal, n'était pas homme à se contenir devant des assauts qui se renouvelaient continuellement. Un instinct secret semblait l'avertir qu'il n'avait que du mal à attendre de M. Doumer, et, dans plus d'une circonstance, il avait affecté de le désigner comme son successeur éventuel. C'était le désigner en même temps, sinon à la confiance de l'opposition, au moins à ses faveurs. M. Combes ne s'en est pas tenu là. Blessé par les traits que M. Doumer ne lui ménageait pas, il est allé l'attaquer à son tour dans le département de l'Aisne, où il se faisait fort de le démolir aux élections prochaines. La lutte entre les deux hommes prenait donc de plus en plus le caractère d'un corps-à-corps qui devait fatalement être meurtrier pour l'un ou pour l'autre. Les amis du gouvernement, ou plutôt ses protecteurs de l'extrême gauche, y assistaient avec une inquiétude et bientôt avec une irritation croissantes.

M. Jaurès en particulier n'avait pas assez d'éloquence pour dénoncer et pour flétrir la grande trahison de M. Doumer, car c'est une trahison, comme on le sait, de ne pas s'incliner docilement devant le mot d'ordre du Bloc : quiconque a des idées personnelles et fait preuve de quelque indépendance est nécessairement un traître. A ce titre, M. Doumer l'était en effet plus que personne. On l'a injurié dans son passé ; on a essayé de l'effrayer; on a fait gronder sur sa tête le tonnerre des prétendues colères démocratiques. Mais rien n'y a fait ; M. Doumer ne s'est pas laissé effrayer ; il a continué son opposition contre le ministère et y a même apporté un surcroît d'énergie. D'autres ont eu la même attitude, M. Millerand par exemple ; mais le souvenir de tant de campagnes soutenues autrefois en commun n'est pas encore tout à fait éteint parmi les socialistes; ils ont eu malgré tout des ménagemens pour M. Millerand; ils n'en ont eu aucun pour M. Doumer. L'attaquer ainsi était le grandir. Il lui a suffi de ne pas se laisser troubler pour attirer de plus en plus et pour retenir les yeux du pays. On se demandait ce qu'il ferait, et après être devenu l'espoir de plusieurs partis, il était bien obligé de faire quelque

chose, sous peine de perdre le prestige que lui avaient valu son audace propre et le déchaînement de fureur et de haine qui s'était produit autour de lui. Dans le cours de sa carrière politique, M. Doumer a montré à diverses reprises qu'il savait saisir les occasions, disparaître avec à propos, revenir de même, et payer de sa personne toutes les fois qu'il le fallait. Où d'autres se réservent et s'abstiennent, lui se prodigue et combat, et cela lui a réussi jusqu'à présent. En un mot, il a cette chose si rare, de la volonté et du caractère, et il en use à ses risques et périls. Tout n'est pas faux, pourtant, dans les reproches que lui adressent ses adversaires, à savoir que son passé un peu équivoque, contradictoire et fuyant, n'inspire pleine confiance à personne; en revanche et par un privilège particulier, son avenir en inspire à tant de monde que nous nous demandons comment il pourra réaliser des espérances aussi diverses. Mais nous ne cherchons pas, en ce moment, à tirer son horoscope : l'intelligence et l'explication du présent suffisent aux prétentions d'une chronique, et nous nous contentons de montrer comme sont aujourd'hui les choses et les hommes. Pour compléter la physionomie que les derniers incidens parlementaires lui ont faite, rappelons que M. Doumer s'est posé en adversaire déterminé de M. le ministre de la Marine, et qu'il l'a même dénoncé un jour à la tribune comme un « péril national. » Le mot, qui a eu un grand retentissement, n'a pourtant pas produit de suites immédiates, et on a même trouvé alors qu'il y avait eu dans cet avortement un peu de la faute de M. Doumer. Aujourd'hui tout est réparé. Si le gouvernement est atteint tout entier par la double élection de M. l'amiral Bienaimé et de M. Doumer, il y a un ministre sur lequel les coups ont particulièrement porté, et c'est M. Pelletan. Un corps, un organisme vivant quelconque peut être frappé à mort dans un seul de ses membres : M. Pelletan est le membre dans lequel le ministère a été mortellement blessé.

L'avant-veille de la réunion des Chambres, soit que la résolution n'en ait été définitivement prise qu'au dernier moment, soit que le secret en ait été bien gardé, on ignorait généralement que M. Doumer devait poser sa candidature à la présidence. Les journaux de tous les partis annonçaient que M. Brisson n'aurait pas de concurrent, et ceux de la majorité ministérielle triomphaient d'avance de cette abstention de l'opposition, où ils voyaient une preuve de son impuissance et de son découragement. M. Brisson, ajoutaient-ils, avait montré comme président des qualités professionnelles qui avaient désarmé contre lui les hostilités et rendu sa réélection certaine. Il est vrai

que M. Brisson a acquis, par un long exercice des fonctions présidentielles, une maîtrise qui lui donne au fauteuil à la fois de l'aisance et de l'autorité. On lui reconnaît aussi des intentions d'impartialité qu'il réalise le plus souvent, et dont la sincérité est une garantie commune pour toutes les fractions d'une assemblée. Aussi sa réélection n'aurait-elle pas fait plus de doute pour nous que pour ses amis politiques, si derrière lui on n'avait pas aperçu M. Combes, et même, rétrospectivement, M. le général André. Quelque correct qu'il soit au fauteuil, M. Brisson est homme de parti. Dans diverses circonstances, sans rien faire pour empiéter sur la liberté de la Chambre, il a usé de la sienne pour manifester son opinion, ce qui était son droit sans aucun doute, mais ce qui devait le mêler à la lutte des partis. Enfin, qu'il le voulût ou non, il devait devenir le candidat du ministère dès que M. Doumer posait sa candidature. M. Doumer et M. Combes étant l'antithèse l'un de l'autre, c'est entre eux deux que se livrait le combat par-dessus la tête de M. Brisson. Il en était, toutes proportions gardées, de M. Brisson à la Chambre comme de M. Bellan dans le IIe arrondissement de Paris : on l'avait fait le champion du ministère, et, s'il avait été élu, la victoire aurait été beaucoup moins pour lui que pour le cabinet, qui s'en serait assez légitimement attribué le mérite. M. Combes, comme entrée de jeu au commencement de la session nouvelle, aurait été consolidé et aurait eu dès lors les plus grandes chances de rester en place jusqu'aux élections prochaines. Voilà pourquoi, dans la bataille qui s'est engagée, on n'a plus songé à M. Brisson, et, cette fois encore, on s'est résolument partagé en ministériels et en anti-ministériels. Il n'y avait pas de place à occuper entre deux camps aussi violemment opposés l'un à l'autre.

M. Doumer a été élu par une majorité de 25 voix. Devant ce succès, tout le reste s'efface : néanmoins il y a lieu de faire remarquer la signification complémentaire du second scrutin d'où sont sortis les vice-présidens. Les quatre anciens vice-présidens, MM. Lockroy, Étienne, Guillain et Gerville-Réache ont été réélus. Le dernier était visé par l'extrême gauche qui voulait lui substituer M. Dubief. Enfin, M. Étienne qui, l'année dernière, était arrivé le premier avec une majorité vraiment triomphante, n'est arrivé cette fois que le second : il a dû céder le pas à M. Lockroy. D'où vient cette intervention, sinon de ce que M. Étienne, président d'un des quatre groupes du Bloc, a toujours voté pour le ministère lorsque son existence a été en jeu? M. Lockroy, au contraire, a usé de son indépendance contre M. Combes, — et surtout contre M. Pelletan qui a été décidément la grande

victime de ces élections successives. Quand la fatalité s'acharne sur un homme, elle l'accable sans merci.

Les radicaux-socialistes ne se sont pas mépris et n'ont même pas affecté de se méprendre sur le sens de tous ces scrutins : ils reconnaissent que le ministère est perdu. Un replâtrage provisoire n'est pas absolument impossible, mais il ne saurait tenir longtemps. On fait remarquer, — nous l'avons fait plus d'une fois nous-mêmes, — que le président et les vice-présidens de la Chambre sont nommés au scrutin secret, ce qui permet aux députés de voter suivant leur inclination véritable et leur conscience, tandis qu'au scrutin public ils votent suivant leur courage, ce qui est très différent. L'expérience en a été faite à maintes reprises : pourquoi ne se renouvellerait-elle pas une fois encore? M. Lhopiteau a déposé une interpellation sur la politique générale. Ces interpellations, qui portent sur trop de choses pour pouvoir être précises sur une seule, sont habituellement favorables au gouvernement. Aussi les amis de celui-ci mettent-ils leur dernière espérance dans la contradiction qui peut se produire entre le vote secret et le vote public de la Chambre, c'est-à-dire entre la réalité vraie et l'apparence mensongère de ses sentimens. Que leur importe? Une majorité est une majorité d'où qu'elle vienne, même de la lâcheté des votans, et de quelque façon qu'on l'obtienne, même par l'intimidation. N'a-t-on pas déjà vu le cabinet se contenter d'une majorité de deux voix qu'il s'était procurée par ses propres votes? Quand on s'est montré si peu scrupuleux, il n'y a plus qu'à continuer. Mais cette majorité artificielle de deux voix qui a permis au cabinet de vivoter jusqu'ici, la retrouvera-t-il après la rude secousse qu'il vient d'éprouver et l'ébranlement que le Bloc tout entier en a ressenti? Rien n'est plus douteux.

Il y a dans les rangs de la gauche une grande lassitude et beaucoup de dégoût. La lassitude s'explique aisément. Quand il faut recommencer sans cesse le même effort pour relever et pour soutenir un ministère qui, sans cesse aussi, recommence à s'effondrer, le courage se rebute, la fidélité s'altère, la confiance surtout se dissipe. On voit, d'un côté, la pseudo-majorité ministérielle qui n'en peut plus, et de l'autre, l'opposition très résolue à poursuivre jusqu'au bout une lutte où elle se sent déjà victorieuse. Comment le résultat final pourrait-il être incertain? Le navire ministériel fait eau de toutes parts; celui de l'opposition a le vent en poupe et un équipage plein d'entrain et d'assurance. L'équipage gouvernemental, au contraire, commence de toutes façons à en avoir assez, et, lorsque nous lui attribuons un sentiment de dégoût, le mot n'a rien d'exagéré. Il faut entendre les mi-

nistériels parler de leur ministère! Leur sévérité à son égard n'est pas moindre que la nôtre. Les uns l'accusent de stérilité, et ils n'ont pas tort. Les autres lui reprochent avec amertume les derniers scandales qui viennent d'éclater, et ils ont encore plus raison.

Décidément le poids de la délation est difficile à supporter devant le pays. Les révélations qui se poursuivent, sans rien ajouter aux impressions des premiers jours qui ont été si vives et si profondes, produisent en se répétant une sorte d'énervement qui, peu à peu, se répand. La majorité partout, qui était réelle hier, tandis qu'elle est fictive aujourd'hui, a manqué une belle occasion de se perpétuer : c'était de désavouer hautement le ministère de la délation et de le sacrifier. Le ministère lui-même aurait peut-être pu se sauver, au moins pour quelque temps, si, prétextant son ignorance de ce qui s'était passé, il avait exprimé autrement que du bout des lèvres une horreur sincère pour des procédés de police dégradans et salissans. Pourquoi, ni la majorité, ni le gouvernement ne l'ont-ils fait? Pourquoi, après l'embarras des premiers jours, ont-ils cherché à sauver les coupables tout en condamnant leur faute? Pourquoi ont-ils plaidé en leur faveur les circonstances atténuantes? Pourquoi ont-ils maintenu en fonctions des délateurs notoires? Pourquoi ont-ils décoré au jour de l'an un délateur présumé? Parce que, derrière la délation et les délateurs, il y a une puissance plus forte qu'eux et qui les fait trembler, la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie ayant pris la défense des pourvoyeurs de fiches individuelles, gouvernement et majorité ont dû s'incliner; mais celle-ci l'a fait avec peine et non sans se débander quelque peu. Les élections approchent : c'est une fâcheuse cocarde à arborer devant le corps électoral que celle de la délation! Beaucoup le pensent sans oser le dire, puisque la franc-maçonnerie ne permet pas de le dire, mais agissent en conséquence. Si encore l'agitation s'apaisait? si on pouvait oublier? si on pouvait surtout faire oublier? Mais non! Le gouvernement a eu beau dire qu'en voilà assez, et qu'il ne laissera pas inquiéter plus longtemps de braves citoyens qui ont mis trop de zèle peut-être à faire leur devoir, et un zèle maladroit, mais dont les intentions étaient pures : l'opinion publique passe outre, et continue de demander le châtiment des coupables.

Quoi de plus significatif à ce point de vue que l'adresse de protestation dont les membres de la Légion d'honneur ont saisi le grand chancelier de l'ordre? Les amis du gouvernement ont d'abord essayé de s'en moquer. Ils l'ont appelée la « pétition des vieux messieurs, » comme si ce mot devait suffire à la ridiculiser. Nous reconnaissons

que la plupart des signataires de l'adresse ne sont plus de la première jeunesse : cela vient de ce que ceux qui remplissent encore des fonctions publiques sont obligés de tenir compte de l'attitude du ministère et de s'abstenir. Mais, parmi les légionnaires, tout ce qui est libre, indépendant, affranchi d'attache immédiate avec le gouvernement, couvre de milliers de signatures l'adresse dont M. le général Février a pris l'initiative. La liste s'allonge et grossit tous les jours. On y voit figurer les noms de tous les vieux serviteurs du pays, de ceux qui l'ont défendu dans l'armée, représenté à l'étranger, illustré dans les lettres, les sciences et les arts, enfin honoré de leur honneur propre qu'ils ne veulent pas laisser salir par des contacts ignominieux. Comment ne pas tenir compte d'une manifestation pareille? Après avoir affecté d'en rire, les ministériels du premier degré s'en indignent, et M. Jaurès dénonce « les protestations grotesques et factieuses des légionnaires gémissans. » Il est loisible à M. Jaurès de les trouver grotesques, mais pourquoi factieuses? Nous serions heureux de le savoir. Si la démarche des légionnaires est factieuse, d'où vient que le gouvernement ne l'arrête pas? D'où vient qu'il ne frappe pas, après l'en avoir quelque peu menacé, le grand chancelier qui l'a accueillie? Nous le mettons bien au défi de le tenter, même aujourd'hui où il n'a plus grand'chose à ménager. On ne résiste pas à un courant d'opinion comme celui qu'on a laissé se produire et qui maintenant se déchaîne. Le ministère est manifestement à l'agonie; il mourra de la délation rentrée dont il n'a pas su se purger à temps; il mourra pour avoir subi les ordres et partagé les responsabilités de la franc-maçonnerie dans son œuvre inavouable, qu'il n'a pourtant pas désavouée.

C'est là qu'il faut chercher le principal motif de l'élection de M. Doumer. Nous ne nions pas qu'il n'y en ait eu, et en tout cas on en a invoqué d'autres. Le lendemain même de l'élection de M. Doumer, M. Clemenceau publiait un curieux article dans lequel, après avoir reproché avec beaucoup d'aigreur au nouveau président de la Chambre d'avoir mis le gouvernement hors de combat par un « coup de poignard dans le dos, » il s'appliquait, pour son compte, à frapper à tour de bras le même gouvernement en pleine poitrine, en l'accusant d'avoir bien mérité son sort. En vérité, cela excuse un peu M. Doumer. On comprend difficilement que M. Clemenceau se soit donné la peine de sauver à deux ou trois reprises un ministère dont il pense tant de mal. A la longue, l'indigence d'idées de M. Combes lui paraît inexcusable chez un homme qui a disposé d'une majorité bonne

à tout faire et qui n'en a rien fait, car la dispersion de quelques couvens, ou, comme il dit, de quelques « moineries, » est à ses yeux pure bagatelle. Sévère pour le cabinet, il n'épargne pas non plus la Chambre. « Avec une majorité, dit-il, rationnellement organisée pour l'action parlementaire, la situation d'un cabinet aussi scandaleusement inférieur à sa tâche eût été bien vite liquidée. » Il paraît que la majorité, manquait d'une organisation rationnelle : aussi n'a-t-elle rien fait et le gouvernement n'a-t-il su en tirer aucun parti. S'il n'y avait que M. Clemenceau pour tenir ce langage, on pourrait l'attribuer à l'esprit irrémédiablement critique dont il a donné tant de preuves ; mais il n'est pas le seul. Les principaux assauts qui ont été livrés à M. Combes, à la Chambre, l'ont été par des hommes qui lui adressaient le même reproche d'incapacité et d'impuissance. M. Millerand en particulier, qui a préparé tant de réformes sociales dont il a laissé le plus grand nombre en plan après trois ans de ministère, n'a pas cessé de lui demander : Qu'avez-vous fait des retraites ouvrières ? qu'avez-vous fait de l'impôt sur le revenu ? qu'avez-vous fait de la séparation de l'Église et de l'État ? qu'avez-vous fait du service de deux ans ? De toutes ces séduisantes réformes, qui ont été si formellement et si souvent promises au pays, une seule, la dernière, aboutira avant les élections prochaines : encore n'est-ce pas le gouvernement qui en a pris l'initiative, mais un simple sénateur, M. Rolland, et, sans le Sénat, elle n'aurait pas abouti plus que les autres. Le gouvernement aurait pu du moins s'employer à en corriger les défauts ; il s'en est abstenu et la réforme militaire aura été faite dans les plus mauvaises conditions possibles. Cette fois, c'est nous qui parlons, et non plus M. Millerand, ni M. Clemenceau : ils se contentent, pour leur compte, de reprocher au gouvernement sa prodigieuse stérilité.

Nous nous en consolons plus aisément : il vaut encore mieux ne rien faire que de faire de mauvaises choses. Lorsque la coalition qui s'est formée aura renversé M. Combes, l'effort auquel elle se livrera pour réaliser quelques-unes des réformes en vue sera le plus grand danger de la situation. Mais comment y échapper ? Il n'est pas douteux qu'aux élections prochaines, on reprochera aux députés actuels d'avoir à peine rempli un seul de leurs engagemens. Des concurrens se dresseront contre eux pour les en accuser et probablement, hélas ! pour faire des promesses nouvelles encore plus difficiles à tenir que les anciennes. L'expérience du passé devrait conseiller plus de modération et de réserve pour l'avenir ; mais la politique électorale, la pire de toutes, pousse aux surenchères : on l'a constamment vu depuis

quelques années, on le verra encore. Aussi les députés sont-ils de plus en plus inquiets de la campagne qui se prépare, et leur anxiété se traduit en impatience contre le cabinet. La suppression de tant de maisons religieuses, à supposer qu'elle ait produit un bon effet dans certains milieux, est déjà chose ancienne : il faut bien reconnaître qu'on n'a rien fait depuis et on commence à s'avouer qu'on ne fera rien. De là une irritation des esprits, qui augmente d'un mois à l'autre, à mesure qu'on se rapproche de l'échéance fatale; et c'est au moment où cette irritation arrivait à l'état le plus aigu que l'affaire, la maudite affaire de la délation, a éclaté dans un ciel qui avait déjà cessé d'être serein. Tout pourrait se réparer, on le croit du moins, si on menait à bon terme une réforme ou deux. M. Millerand promet d'y réussir pourvu qu'on ait recours à lui. M. Doumer ne montre pas moins d'assurance, et, fidèle à la méthode qui lui a si bien réussi, il laisse tout espérer. Beaucoup de gens dans la Chambre, après s'être convaincus que l'esprit de M. Combes n'allait pas au delà de quelques exécutions monacales et que sa volonté était incapable de s'appliquer à autre chose, éprouvent un besoin irrésistible de changer pour changer, uniquement parce qu'ils se trouvent très mal, ce qui est à la vérité une bonne raison, et ils ne se demandent guère quel sera le lendemain. On le verra bien : il faut avant tout sortir de l'ornière actuelle. Rien n'est possible avec un gouvernement décrié, déconsidéré et d'ailleurs fourbu, qui, n'ayant pas assez de temps pour se défendre contre des adversaires de plus en plus nombreux, ne saurait plus faire autre chose. Quand la majorité d'une Chambre pense et sent ainsi, le gouvernement est perdu. Il tombe d'une manière ou d'une autre, mais il tombe immanquablement.

A la veille de la rentrée, qui se doutait que M. Doumer allait poser sa candidature? Il l'a fait pourtant. Le succès a récompensé son audace, et tout l'établissement politique où nous vivions, majorité et gouvernement, s'est trouvé être un château de cartes sur lequel il suffisait de souffler pour le renverser. Quel que soit l'avenir, on saura gré à M. Doumer d'avoir tenté le coup et de l'avoir réussi. Le gouvernement de M. Combes nous a fait assez de mal, moralement et matériellement, pour que nous désirions ardemment sa chute. Il a remplacé les idées par les violences et les brutalités, et, faute d'un programme politique véritable, autour duquel il aurait pu grouper une majorité sincère et solide, il a procédé sur les députés eux-mêmes par l'intimidation et la corruption. Son seul procédé de gouvernement a été la plus basse police : il l'a étendue partout, jusque

dans les derniers replis de l'administration provinciale et jusque dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il tombera comme il a mérité de tomber, comme est tombé le premier M. le général André dont M. Combes avait connu les pratiques. La justice immanente des choses veut qu'il en soit ainsi. Le souvenir de ce triste ministère restera attaché dans l'histoire à celui de l'espionnage et de la délation. Il faut espérer que l'institution des délégués administratifs ne lui survivra pas sous la forme cynique qu'il lui a donnée, et que tous ces instrumens de règne disparaîtront avec lui. Il aura succombé sous la révolte de la conscience publique, et M. Doumer aura eu la bonne fortune d'être venu à propos pour représenter cette révolte et lui donner une sanction. Il est probable que les événemens iront vite et que nous aurons à dire, dans quinze jours, comment ils se seront accomplis.

L'année a mal commencé pour la Russie : c'est le 2 janvier que la nouvelle de la chute de Port-Arthur s'est répandue dans le monde, où elle n'a étonné personne, mais où elle a inspiré des sentimens également vifs chez les amis des Russes et chez ceux des Japonais. Nous sommes parmi les premiers, naturellement, et quoique nous soyons neutres entre les deux belligérans, quoique notre gouvernement pratique cette neutralité avec une correction stricte, quoique nous ne puissions former que des vœux en faveur de nos alliés, nous sommes libres de nos sentimens et libres aussi de les exprimer.

Il n'y entre d'ailleurs aucune malveillance à l'égard des Japonais pris en eux-mêmes. La France a toujours rendu justice à leurs grandes qualités d'intelligence assimilatrice, et ils montrent aujourd'hui des qualités de caractère qui ne peuvent qu'augmenter, à certains égards, son estime pour eux. Mais, indépendamment de toutes autres considérations, il est difficile d'assister sans aucune préoccupation d'esprit à l'immense révolution qui se précipite en Extrême-Orient, et dont la chute de Port-Arthur a été jusqu'ici l'épisode le plus éclatant. La retraite de l'armée russe devant l'armée japonaise, après des combats glorieux pour l'une et pour l'autre, mais que le général Kouropatkine, ménager de l'avenir, n'a pas cru devoir pousser jusqu'à l'extrémité de ses forces, était une manœuvre d'attente qui paraît avoir atteint son terme. La dernière bataille a laissé les deux armées sur leurs positions en face l'une de l'autre, comme si les Japonais étaient arrivés au bout de leur effort et les Russes au bout de leur patience. Nous ne parlons d'ailleurs que d'après les apparences actuelles : il ne

s'agit pas ici d'un jugement que les faits ultérieurs pourraient démentir. L'hiver a imposé un armistice aux deux armées, et nous ne saurons que dans quelques semaines comment chacune l'aura utilisé. Mais enfin il n'y avait encore eu, ni d'un côté ni de l'autre, aucun de ces incidens décisifs qui marquent sur un point donné la fin de quelque chose, et c'est bien ce qui s'est produit à Port-Arthur. Pour la première fois dans l'histoire du monde, du moins depuis les grandes invasions qui ont précédé les temps modernes ou qui en ont accompagné les débuts, les Asiatiques ont remporté un avantage signalé sur les Européens. Un général européen et la garnison qu'il commandait ont été obligés de se rendre, après des prodiges d'héroïsme qui font encore mieux ressortir la nécessité finale où ils se sont trouvés. Le général Stœssel a attaché son nom à ce grand événement, et ce nom y restera couvert de gloire comme celui d'un homme qui a fait tout son devoir. Mais qui sait si la chute de Port-Arthur, comme autrefois celle de Constantinople devant les Turcs, ne marque pas le commencement d'une ère nouvelle?

Port-Arthur devait succomber, comme il arrive à toute ville assiégée par une armée suffisante pour l'investir, lorsqu'elle n'est pas secourue : la seule question était de savoir si le dénouement se produirait quelques jours plus tôt ou plus tard. Malheureusement il était impossible que la place tînt jusqu'au moment où, les opérations ayant recommencé en Mandchourie, les Russes y reprendront peut-être l'avantage. Quant à la flotte commandée par l'amiral Rodjestwenski, elle ne pouvait arriver en Extrême-Orient que beaucoup trop tard. Les défenseurs de Port-Arthur avaient épuisé toutes leurs ressources; ils étaient tombés eux-mêmes dans un état d'épuisement complet. Les forces humaines ont des limites; elles étaient atteintes. La capitulation était inévitable.

Il serait très téméraire de vouloir démêler et prédire l'avenir; mais, pour le moment, la situation des Japonais à Port-Arthur est beaucoup plus forte que ne l'a jamais été celle des Russes. Ceux-ci, en effet, ont perdu, dès les premiers jours de la guerre, la maîtrise de la mer, qui a appartenu sans interruption jusqu'ici à leurs heureux adversaires. S'il en avait été autrement, Port-Arthur, ravitaillé par mer, aurait pu tenir indéfiniment : les Japonais, quel que soit leur courage, y auraient inutilement usé leurs forces. Mais ils ont réussi à bloquer la place, à l'isoler, à interrompre ses communications avec le reste du monde, ce qui la mettait à leur merci. Ils ont dû toutefois pour s'en emparer, non pas par un siège en règle, mais par des assauts

multipliés, faire une consommation d'hommes dont le chiffre exact est encore inconnu, mais qui a été extrêmement élevé. Tous ces assauts ont été d'effroyables boucheries. Les Japonais n'y ont pas déployé une science militaire égale à leur bravoure, et nous ne conseillerons à personne l'imitation de leurs procédés. Ils sont arrivés à leurs fins; ils ne pouvaient pas ne pas y arriver; mais quelle épouvantable hécatombe! Il faudrait aujourd'hui, pour que la situation se retournât à leur avantage, que les Russes reprissent la supériorité sur terre et sur mer, ce qui n'est certainement pas impossible, mais ce qui ne peut pas être présenté comme une éventualité certaine. Le plus probable est que les hostilités dureront longtemps encore, et que les Japonais en profiteront pour se rendre inexpugnables à Port-Arthur : ils le deviendront s'ils restent maîtres de la mer. Au reste, les personnes les mieux renseignées sur les conditions présentes de la guerre, et qui étaient éclairées d'avance par les enseignemens de l'histoire sur les procédés militaires habituels aux Russes, avaient auguré dès le premier jour que la guerre serait longue et que ce n'est pas la première année qui en verrait la fin. Rien ne les a surprises dans ce qui s'est passé jusqu'ici, excepté l'horreur des massacres qui ont dépassé, au point de vue du nombre des victimes et de l'atrocité de leur mort, tout ce qui s'était produit depuis beaucoup d'années. On disait volontiers que le perfectionnement des armes de guerre rendait les batailles moins meurtrières : ce jugement optimiste n'a pas été confirmé par les faits. Comme il fallait s'y attendre, des voix se sont élevées dans la presse, soit chez nous, soit ailleurs, pour conseiller la cessation des hostilités. Nous sommes très sensibles aux sentimens d'humanité qui inspirent ces manifestations; mais il serait inutile de donner des conseils aux Japonais, vainqueurs jusqu'ici, et indiscret d'en donner aux Russes qui espèrent l'être à leur tour. Sans doute, ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne s'arrêtera aussi longtemps qu'il lui restera une armée disponible.

Il faut reconnaître cependant que la guerre, — cette guerre qui se passe au bout du monde pour des intérêts peu accessibles aux masses, — est impopulaire en Russie. La direction des esprits n'est pas aujourd'hui du côté de la guerre, mais du côté des réformes dont elle a montré la nécessité immédiate, ou du côté de la réforme, car on fait une différence entre le pluriel et le singulier. Ceux qui demandent la réforme, au singulier, entendent par là qu'il faut établir en Russie un gouvernement représentatif, suivant l'inspiration, sinon à la stricte imitation de ceux de l'Europe occidentale : de cette

source première, ils espèrent que toutes les réformes découleront ensuite naturellement. Ceux qui demandent des réformes, au pluriel, entendent par là que c'est au gouvernement à les faire avec intelligence, avec libéralité même, mais sans rien abdiquer, ou en n'abdiquant que le moins possible de l'autorité qu'il exerce sous une forme absolue. Ils croient qu'un gouvernement représentatif, qui deviendrait bientôt un gouvernement parlementaire, ferait aujourd'hui plus de mal que de bien en Russie, parce qu'il ne saurait pas y faire le bien. De ces deux thèses, l'Empereur a adopté la seconde, et, dans un rescrit récent, il a annoncé l'intention de réaliser quelques réformes, modestes à coup sûr, mais qui ne seraient pas négligeables si elles étaient accomplies intégralement et maintenues avec confiance et avec fermeté. Qu'en sera-t-il? Beaucoup d'influences contraires agissent autour de l'Empereur; il est difficile de prévoir à laquelle il donnera définitivement la préférence. On n'est d'accord que sur un point, et son rescrit prouve que l'Empereur partage à cet égard le sentiment général, c'est que certaines réformes sont immédiatement indispensables, et qu'elles consistent à donner à la sécurité des citoyens des garanties contre l'arbitraire administratif, en même temps que la presse serait rendue plus libre dans l'exercice de son droit de contrôle. Il y a actuellement en Russie un mouvement d'opinion très intéressant, très curieux, et qui est presque unanime parmi les esprits éclairés par la réflexion, la comparaison et l'étude; mais ces esprits ne sont pas les plus nombreux. Quelle forme prendra ce mouvement, soit qu'on y cède, soit qu'on essaie d'y résister? A cette question, les réponses sont si différentes que le plus sage pour nous est d'attendre celle qu'y feront les faits.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE
MORAL DES TROUPES

Les longues périodes de paix font souvent perdre de vue certains principes essentiels d'organisation, dont la nécessité ne se manifeste clairement que pendant la guerre : tels sont ceux qui concernent la cohésion et la force morale des troupes.

Les discussions sur la nouvelle loi relative au service militaire en apportent la preuve. D'ailleurs il ne saurait en être autrement. Les forces destructives ne se manifestant pas en temps de paix, nous sommes habitués à voir dans le régiment renforcé par une partie de ses réservistes, évoluant aux grandes manœuvres, une image fidèle de ce qu'il serait en campagne. C'est là une illusion des plus funestes dont il est nécessaire d'expliquer les dangers. La prétention d'improviser des troupes a déjà causé la ruine de bien des nations : cette erreur pourrait mener la nôtre à sa perte. La plupart de ceux qui ne connaissent la guerre que par l'étude, se figurent volontiers que si le pays dispose de citoyens parfaitement instruits, bien armés et résolus au combat, des régimens peuvent être formés au moment du besoin. On ne saurait se tromper davantage. Une troupe ne peut supporter les angoissantes situations de la guerre que si tous ses élémens se connaissent entre eux, connaissent leurs chefs, sont connus d'eux. Sinon, c'est une foule. Elle pourra paraître enthousiaste et superbe dans une revue de départ; elle sera sans moral et s'effondrera lamentablement dès les premières épreuves. Tout dernièrement encore le fait s'est produit sous nos yeux. En 1895, le 200e régiment fut formé pour faire l'expédition de

Madagascar. Il était composé de volontaires instruits et forts, choisis un peu partout parmi un nombre considérable de postulans. Ses cadres, officiers et sous-officiers, étaient remarquables. Mais personne ne se connaissait : le moral n'existait pas; il ne pouvait pas exister et, quelques semaines après le débarquement, le régiment avait péri. N'insistons pas sur cette preuve douloureuse de nos erreurs d'organisation. Ceux qui n'en seraient pas convaincus n'ont qu'à consulter les archives du 200e régiment d'infanterie. Fonder uniquement une armée sur l'appel des réserves implique une méconnaissance complète des lois qui régissent les forces morales sans lesquelles il n'y a pas d'armée. Faire ressortir cette vérité est le but de cette étude. Quand le mal est connu, le remède apparaît.

Que la valeur d'une troupe dépende essentiellement de son moral, sur ce principe tout le monde est d'accord. Il peut même servir à clore les discussions d'ordre stratégique ou tactique, car l'histoire enregistre souvent comme des traits de génie les plus mauvaises combinaisons, lorsque l'ascendant moral des combattans les a fait réussir. Mais qu'est-ce que le moral d'une troupe. Quelle en est l'essence ? Peut-il se créer à volonté ? Comment se maintient-il ? Comment se développe-t-il ?

A entendre la plupart de ceux qui en parlent, il semblerait possible de donner du moral à une troupe comme se donne l'instruction militaire; et, dès lors, nombreux sont les esprits prêts à rendre les chefs responsables, en toute circonstance, de l'état moral des hommes qui sont sous leurs ordres. Avec une armée de soldats anciens et depuis longtemps tenus en main, cette manière de voir serait en partie justifiée; mais, dans une armée où la plupart des combattans sont fournis par des réserves, la responsabilité des chefs peut-elle être engagée au même titre ? Du moment où les officiers doivent, dès les premiers jours d'une campagne, mener au feu des hommes que la plupart du temps ils n'ont jamais vus, dont ils ne connaissent ni le nom, ni le caractère, ni les aptitudes, et dont ils sont eux-mêmes inconnus, comment pourraient-ils être rendus responsables de leur état moral ?

Or, dans notre armée, les réservistes constituent la masse principale des troupes de campagne. Ils passent sans transition et sans délai de leur situation du temps de paix aux plus rudes épreuves de la guerre. Nécessairement, ils apportent dans les

régimens l'esprit qui les anime au moment de la mobilisation. Il serait donc tout d'abord indispensable que la nation ne mît à la disposition des « cadres » que des hommes au cœur solide, pénétrés du sentiment du devoir jusqu'à l'abnégation, prêts à tout moment à suivre aveuglément leurs chefs.

Ce point de vue soulève des questions sérieuses, mais qu'on semble avoir intentionnellement négligé d'étudier. Et, en effet, elles sont gênantes, car elles touchent à l'organisation politique. Cependant, faute d'avoir créé d'avance dans la nation l'état moral indispensable, il faut reconnaître que tous les sacrifices consentis jusqu'à ce jour, depuis trente ans, pourraient être perdus. L'évolution sociale qui se prépare, et au milieu de laquelle nous vivons déjà, rend le problème plus inquiétant. Il est assurément trop complexe pour pouvoir être traité en quelques pages. Dans celles qui suivent on se propose seulement de montrer que notre système militaire, aussi bien que celui du service de deux ans, résultat de transformations successives imposées par l'état politique, ne convient ni à la situation morale, ni à la situation économique de la nation.

Le moral des troupes dépend de leur volonté de vaincre à tout prix, de leur confiance en elles-mêmes et dans leurs chefs. Il dépend aussi de leur état physique. La volonté de vaincre est donnée par le patriotisme, et résulte d'une longue éducation morale, fondée sur les traditions de la race, et qui trouve dans la profondeur de l'instinct héréditaire un terrain de culture favorable. Pas plus que cette éducation, la confiance ne peut s'improviser. Elle ne s'acquiert que par la vie en commun continuée pendant un certain temps. Alors soldats et chefs se connaissent, s'estiment, et, passant par les mêmes périls, ou les mêmes vicissitudes, ils se comprennent et sont prêts à se dévouer les uns pour les autres. Ces conditions ne peuvent se réaliser complètement que dans des troupes maintenues en tout temps sur un pied voisin de l'effectif de guerre : tels les tirailleurs algériens, la légion étrangère ; encore faut-il que le renouvellement annuel ne dépasse pas le quart des combattans. En outre (les cadres, résultat d'une sélection attentive, étant exceptés), la proportion des vieux soldats dans le rang doit être très faible. Quelle que soit en effet la beauté de la légende qui entoure d'une auréole les vieux guerriers, il faut reconnaître qu'au feu ils ne valent plus les jeunes, dès que ceux-ci, ayant été convena-

blement instruits, ont eu le temps d'être moralement conquis par leurs chefs.

Le soldat de vingt-deux à vingt-cinq ans est le meilleur. Il est encore enthousiaste, hardi et insouciant. Il est en pleine force, et présente aux fatigues, comme aux maladies, le maximum de résistance. Plus âgé, son sens critique se développe, la monotonie du service militaire le rebute. Il prend de mauvaises habitudes et souvent de mauvaises mœurs. Il se dévoue plus difficilement et les fatigues éprouvent davantage son moral. Ce dernier point est très important, car la fatigue suffit pour déprimer le moral des troupes à un degré que soupçonnent à peine la plupart des officiers qui n'ont pas fait campagne. Aussi est-il essentiel de ne commencer la guerre qu'avec des troupes bien entraînées. Avec le système des armées principalement recrutées par l'appel des réserves, ce desideratum est évidemment fort difficile à obtenir; toutefois, une organisation spéciale peut permettre d'en approcher. Jusqu'à présent nous n'avons tenu aucun compte de ce principe. En voici la preuve. Une compagnie d'infanterie de 120 hommes prise au hasard, au moment d'un exercice de mobilisation de printemps (par conséquent à l'instant qui nous est le plus avantageux), se partage ainsi : la moitié est formée par les recrues de l'année, les deux autres quarts sont composés d'hommes des deux autres classes (loi de 1889). On a donc 56 recrues, et 27 ou 28 soldats de chacune des classes précédentes. En réalité, les officiers ne disposent donc que de 55 soldats complètement instruits et connus de leurs chefs (avec la loi de deux ans, cette proportion va encore diminuer) : les autres n'ont pas fini leur instruction. C'est dans ces conditions qu'au moment de la mobilisation, la compagnie se complète par 130 réservistes, qui pour la plupart n'ont jamais paru au corps et sont, par conséquent, complètement inconnus. Les notes individuelles données sur les livrets ne renseignent que vaguement. D'ailleurs, après sa libération du service militaire, l'homme change. Alors seulement il commence à se trouver aux prises avec les difficultés de la vie. C'est le moment où il accepte le plus volontiers les idées révolutionnaires qui prétendent lui offrir le remède à ses maux. Son moral se modifie, et, quant à son aptitude physique, elle disparaît complètement. Ces deux points sont trop importans pour ne pas être examinés séparément.

Le développement des théories de fraternité internationale,

derrière lesquelles la lâcheté s'abrite, est un fait malheureusement indiscutable. Lorsque la guerre surprendra la nation endormie dans son bien-être, ce ne sera probablement pas avec les refrains patriotiques de 1792 que se formeront les colonnes de réservistes, mais plutôt avec le chant de l'*Internationale*. Les agens répandus par l'étranger au milieu de nos soldats sauront au besoin le provoquer. La masse ouvrière, actuellement maintenue par la politique dans un état d'excitation constant, remplira les régimens de son agitation et répandra la méfiance que les meneurs révolutionnaires ne cessent d'inspirer à l'égard des chefs de tout ordre. Une fraction certainement importante des réservistes sera pénétrée de l'enseignement donné aux masses ouvrières dans les réunions socialistes et dont voici le résumé : « La vie est le plus grand bien de ce monde. L'instinct de la conservation est une loi naturelle. Tout doit être fait pour conserver la vie. L'homme libre, ayant conscience de lui-même, a pour premier devoir de sauvegarder sa vie, ensuite d'atteindre au bonheur. Les masses prolétaires doivent avoir conscience de l'injustice de leur situation économique. Elles sont en fait réduites à l'état d'esclavage et exploitées par les capitalistes puisqu'elles reçoivent toujours un salaire inférieur à la valeur qu'elles créent. Pour maintenir les prolétaires dans cet esclavage, le capitalisme a eu de tout temps recours à deux mensonges : la religion et le patriotisme, qui est lui-même une sorte de religion. Pour s'imposer, ces deux mensonges disposent de deux forces : l'armée et le clergé. Tout homme qui veut vivre libre doit travailler à détruire ces deux forces. Toute guerre, même et surtout celle qui se fait au nom des intérêts économiques, est impie. Elle est toujours l'expression de l'action du capitalisme envoyant le prolétaire à la mort pour défendre les intérêts du riche. Tout chef militaire est le représentant immédiat du capitalisme, c'est le premier des ennemis. Le prolétaire doit s'en souvenir le jour de son appel sous les drapeaux. »

Ces détestables enseignemens sont plus dangereux qu'on ne saurait le dire, car ils prennent appui sur la faiblesse humaine et donnent non seulement une excuse, mais encore une apparence de raison aux pires défaillances ; et il n'est que trop facile de concevoir quelles en peuvent être les conséquences.

On pressent l'état moral dans lequel se trouvera peut-être une partie importante des élémens que les cadres devront mener

au combat, avant d'avoir eu le temps d'inspirer confiance et dévouement. Certes, si les officiers pouvaient disposer de quelques semaines avant de mener au feu les réservistes, il n'est pas douteux que les sentimens d'honneur et de bravoure, qui existent au fond du cœur de notre race, reprendraient le dessus. Malheureusement notre organisation actuelle ne le permet pas. Aussitôt appelés, les réservistes seront mis en chemin de fer et menés à l'ennemi. Ce sont là de très mauvaises conditions. Heureusement pour eux, ni les Russes ni les Japonais n'en ont ressenti les effets. Avant les premiers engagemens, les deux belligérans ont disposé de plus de deux mois et demi pour mettre en mouvement leurs troupes ; moins favorisés, nous n'aurons que quelques jours, passés dans une agitation extrême.

Nous devons donc prévoir que, sous le rapport du moral, les débuts d'une mobilisation seront fort difficiles. En ce moment, en pleine paix, les meneurs révolutionnaires traiteront certainement ces considérations d'imputations calomnieuses. Ils n'osent pas encore faire l'étalage de leur haine du patriotisme et, d'après eux, personne n'est autorisé à prétendre que les « compagnons » rejoindront les régimens avec des cœurs démoralisés. Soit : admettons que tous les réservistes arrivent dans un état moral parfait, avec la ferme résolution de vaincre ou de périr. Ce sera-t-il suffisant? Aurons-nous alors les troupes solides que nous voulons organiser? Nos cadres sont excellens, c'est entendu. Mais les réservistes? Comment vont-ils pouvoir supporter les fatigues sans aucun entraînement préalable? Ils ne peuvent en avoir aucun. Et nous voici en présence de cette loi brutale : « la grande fatigue amène forcément l'effondrement des forces morales. » Quelques développemens sont ici nécessaires.

A notre époque, la population des villes s'accroît au détriment des campagnes. Au point de vue militaire, il faut le regretter, car ce sont les populations rurales qui de tout temps ont donné aux armées leurs meilleurs élémens. La vie dans les villes et dans les établissemens industriels a pour effet de diminuer l'aptitude physique au service de guerre. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Voici des artisans, des employés de toute sorte, des ouvriers de tous les corps de métier. Dans la vie civile, ils ne marchent presque pas, et n'ont jamais rien à porter sur leur dos. Ils se nourrissent à leur guise, et mangent à leur faim. Soudain, sans aucune période transitoire, ils vont être sou-

mis aux plus dures épreuves physiques : fatigues, intempéries, privations. Rappelons-nous ce qui s'est passé en 1870 lorsque nos régimens furent complétés par des réservistes. M. le médecin inspecteur Kelsch a constaté que vingt jours de campagne suffirent pour éliminer les deux cinquièmes de l'effectif des corps d'armée, et cela se produisit avant que nos troupes n'eussent une seule fois combattu.

Disons-le donc bien haut : le manque d'entraînement pour les troupes de campagne amène les conséquences les plus funestes, quelle que soit leur bonne volonté. La fatigue engendre dans l'organisme, pendant toute la durée du travail, des matières de rebut, des scories pour ainsi dire, qui sont toxiques. La chimie moderne a isolé certaines de ces substances. Elle leur a donné le nom de leucomaïnes et a fixé leurs propriétés nocives. Dans l'état normal, elles sont brûlées au moyen de l'oxygène du sang, détruites dans le foie ou éliminées par les reins. Dans la grande fatigue où leur quantité dépasse la limite physiologique, l'homme est empoisonné et déprimé. Là se trouve le plus souvent l'origine des épidémies qui apparaissent subitement dans les troupes en campagne, fièvre typhoïde, typhus des armées, variole noire, fièvre dengue, etc.

Il faut se rappeler que le travail industriel, comme le travail des champs, exerce principalement les bras; et, d'autre part, à mesure que la civilisation se développe, l'aptitude à la marche diminue. Or, c'est précisément à cette aptitude que la guerre fait immédiatement appel. Ceci ne s'applique qu'à l'infanterie, dira-t-on. Le cavalier et l'artilleur n'ont pas besoin d'entraînement. C'est une erreur. Mais ne nous occupons que de l'infanterie. Seule d'ailleurs elle doit être en cause, parce que le moral d'une armée est toujours celui de son infanterie.

La fatigue produit des désordres généraux. L'épuisement du corps ne croît pas en proportion directe du travail effectif. Il a été physiologiquement démontré qu'un travail effectué par des muscles déjà fatigués, agit d'une manière plus nuisible qu'un travail beaucoup plus grand accompli dans des conditions normales. Aussi lorsqu'une troupe est déjà fatiguée, il suffit d'exiger d'elle un nouvel effort pour annihiler pendant un temps, quelquefois fort long, une très grosse partie de son effectif. Tous les chefs ayant vécu avec leurs soldats connaissent ce principe. En regardant défiler leur troupe et en examinant l'ex-

pression des physionomies, ils savent ce qu'il lui reste d'énergie physique et morale, et ce qu'ils peuvent encore lui demander. La marche du soldat chargé exige une dépense de force considérable. C'est le travail le plus pénible de tous et dans lequel l'excès de fatigue se produit souvent soudainement. Nous savons d'autre part que l'organisme est plus éprouvé par le travail quand il est déjà fatigué. Les muscles se trouvent alors obligés, pour produire un nouveau travail, de faire appel aux forces en réserve, et le système nerveux doit, dans ces conditions, entrer en jeu plus activement. Alors la force musculaire s'affaiblissant rapidement accuse la sensation interne de la fatigue, la diminution de l'excitabilité se produit avec la lassitude, et l'affaissement du moral survient. Les officiers qui ont fait partie des colonnes d'opérations en Algérie savent que parfois des soldats se suicident, tellement la fatigue due à la marche leur devient insupportable. Dès lors, au moment de l'action, lorsque vont être imposés les mouvemens rapides, nécessités par le combat en tirailleurs ou par les bonds successifs auxquels sont obligées les troupes sous le feu, quelle énergie pourra-t-on attendre d'un soldat épuisé? Cependant c'est sur le moral de ces foules de réservistes non entraînés qu'il va falloir compter.

En l'état actuel de notre armée, sous peine de désorganiser moralement et matériellement les régimens mobilisés, les généraux devraient, dans les premières semaines d'une campagne, régler leurs opérations sur la faible capacité de résistance de cette foule de réservistes, et se priver ainsi d'une des plus grandes forces de la guerre : la capacité de mouvement. Ils ne sauraient y songer. Comment prendre le temps d'entraîner peu à peu les régimens? Les événemens sont plus forts que les volontés. L'opinion publique, tenue en éveil par la presse, ne manquerait pas d'exiger le remplacement immédiat du chef dont les opérations tiendraient compte de semblables considérations. On sera donc forcé d'appliquer à ces foules les procédés employés pour les troupes en temps de paix. Mais, dira-t-on, les manœuvres d'automne ne prouvent-elles pas que les réservistes supportent on ne peut mieux les fatigues de la vie de campagne? Croire qu'il en serait de même en temps de guerre, est une dangereuse illusion. Pendant les manœuvres d'automne, les troupes sont loin d'éprouver les privations et les fatigues de la guerre. Les hommes ne sont pas chargés, ils n'ont ni cartouches

ni vivres, ni objets de rechange. Les effectifs sont faibles, les marches sont dès lors faciles, sans à-coups, sans incidens émouvans et pénibles. Elles se font à l'aise. Les cantonnemens donnent de bons abris; les bivouacs sous la pluie et sans distributions sont rares. Sous le rapport de la nourriture, les soldats, même les pauvres, ont de l'argent et partout achètent des supplémens à la ration quotidienne, tandis que pendant la guerre elle est souvent réduite. D'ailleurs la courte durée des exercices soutient leur moral, et enfin on se repose tous les trois ou quatre jours. Bref, les manœuvres ne renseignent nullement sur la capacité de résistance des réservistes, et nous devons le reconnaître, cette résistance est des plus faibles quand on n'a pas eu le temps de les entraîner méthodiquement.

Avec l'organisation actuelle ou celle que propose la loi de deux ans, il faudrait donc s'attendre à commencer la guerre avec des troupes dont le moral sera facilement déprimé, et cela quelle que soit leur volonté de bien se battre.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que les opérations de nuit vont devenir très fréquentes. Pour les mener à bien, une grande cohésion, un moral très élevé sont indispensables. Ces conditions n'existent que dans les troupes où tout le monde se connaît, et ce n'est pas le cas quand un régiment est plus que doublé par l'arrivée des réservistes. Il faut aussi se rappeler qu'un grand nombre d'entre eux habitent les villes. Parmi ceux-ci, combien ne sont jamais sortis dans la campagne pendant la nuit? L'obscurité, l'isolement les troublent, souvent la peur les talonne. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la plupart de ces soi-disant attaques de poudrières qui se répètent si régulièrement aux époques où les recrues prennent leur service de garde. Les magasins à poudre sont forcément éloignés des habitations. La sentinelle qui n'est pas encore habituée à l'obscurité devient vite inquiète. Elle écoute les sons étranges, et pour elle inconnus, qui s'entendent la nuit dans la campagne : branches qui cassent, frôlement d'un animal à travers le buisson, hululement du vent dans les troncs d'arbres, sifflement du vol des oiseaux migrateurs. Le buisson, vu tout à l'heure à quelque distance, semble avoir remué. L'objet d'abord inaperçu est remarqué. Un rayon de lune l'a frappé, il paraît se mouvoir. C'est quelqu'un! La sentinelle crie : « Qui vive! » s'affole et tire. Le poste accourt et le soldat jure qu'il a vu des rôdeurs, rampant

autour de lui. Une enquête est ordonnée, naturellement sans résultat. Les chefs se rendent compte de l'incident et, comme le soldat est de bonne foi, on fait semblant de le croire afin de ne pas être obligé de le punir.

Pour des raisons analogues, ne sait-on pas que quand la sentinelle n'a pas été éprouvée par des exercices antérieurs, les rondes et les patrouilles, pour éviter un coup de feu, doivent avoir soin d'avertir de leur approche par un signal convenu?

Au moment d'une entrée en campagne, les conditions requises pour une opération de nuit n'existent guère avec les réservistes, car, nous l'avons dit, il faut que les soldats se connaissent entre eux. Dans l'obscurité de la nuit, la discipline ne se maintient qu'à cette condition, et de plus, si elle n'est pas remplie, la troupe est exposée à être frappée de panique.

Elle a, en effet, tout le caractère des foules, puisque les individualités qui la composent sont étrangères les unes aux autres et sont, néanmoins, en contact étroit. Nous savons que, dans les foules, les êtres exercent les uns sur les autres une action inconsciente et réflexe, dont l'effet diminue le libre arbitre, l'intelligence et le raisonnement, tandis que l'instinct qui réside au fond de chacun de nous, se développe. Tout être tend à persévérer dans son être, a dit Spinoza. En cas de danger, l'instinct de la conservation pousse l'individu à la fuite. Dans une foule, chaque individualité a une tendance à se laisser aller à son instinct sans s'en rendre compte, au point d'oublier souvent ses propres sentimens. C'est ainsi qu'une foule passe soudainement du calme à la fureur, se livre tout à coup à des atrocités qu'aucun des individus qui la composent n'aurait imaginé sans horreur, ou encore à des excès qui soulèvent ensuite l'indignation de ceux-là mêmes qui les ont commis. Cet état psychologique des foules peut amener avec une extrême rapidité la panique et la déroute. Si une cause quelconque vient donner à cette foule le sentiment d'un danger, imaginaire ou réel, si un fait inattendu se produit, la surprend ou simplement l'étonne, son instinct se donne libre cours et la poussera presque toujours à la fuite. Il suffit dans ce moment que quelques personnes soient impressionnées et prises de terreur, pour que toute la foule, avec la rapidité de la pensée, partage cette terreur et tombe dans l'inconscience la plus complète. Alors se produit l'effet décisif, la panique, état dans lequel l'individu, ayant perdu son libre arbitre

et devenu inconscient, imite éperdument ce que fait son voisin. Le phénomène est des plus contagieux, et l'on a vu souvent des hommes connus pour leur bravoure s'y laisser entraîner. Lorsque la panique est déchaînée, il devient impossible de la contenir. Tous les efforts sont vains. Les plus énergiques s'y épuisent. Les résistances quelles qu'elles soient sont emportées. La fusillade, le canon même sont incapables d'arrêter le mouvement éperdu d'une foule dans cet état. Ce sont là des faits avérés, et il est clair que des régimens, dont la masse est composée d'hommes venant de tous côtés et ne se connaissant pas, forment une foule et en présentent les dangers.

A ceci, les optimistes répondent que, sous ce rapport, l'Allemagne est dans une situation analogue.

Ceux qui n'ont pas étudié l'organisation de nos voisins, se figurent que leurs institutions militaires sont les mêmes que les nôtres. C'est là une erreur absolue. L'armée de premier choc ne comporte que les plus jeunes classes. Il est même possible que les forces destinées à faire subitement irruption sur notre territoire ne contiennent pas de réservistes. En voici la preuve : le bataillon d'infanterie à la frontière est à l'effectif de 640 combattans. Lorsqu'un homme disparaît, il est remplacé par les « überzählige » (hommes en surnombre du recrutement). D'autre part, il ne faut pas oublier que le recrutement est régional; aussi en appelant la classe disponible (3e classe de l'infanterie), soit 267 hommes par bataillon, l'effectif se trouve porté à 907 hommes. Les disponibles rentrent dans leurs compagnies pour y prendre la place qu'ils viennent de quitter. Ils sont encore entraînés et n'ont rien oublié; les cadres les connaissent, et, comme ils viennent de passer deux ans avec eux, la cohésion est complète. On voit donc que sur ce point essentiel notre organisation n'a aucun rapport avec celle de l'Allemagne.

Les législateurs, hantés par la folie du nombre, n'ayant pas vécu dans le rang, ne comprennent pas cette nécessité. Ils se figurent qu'en réunissant 3 000 hommes instruits et en leur donnant le même uniforme, ils auront formé un régiment.

La masse de la nation a le sentiment confus de cette erreur. Elle l'exprime en disant : « Si nous sommes victorieux dans la première bataille, tout ira bien. » Elle a donc l'intuition que la force morale préalable n'existe pas et que la victoire seule peut la produire. Est-il donc admissible que notre organisation ne

nous permette pas de subir un échec initial? Ce serait d'autant plus déplorable qu'étant résolus à ne pas déclarer la guerre, nous serons obligés au début de nous tenir sur la défensive. Il est convenu que nous ne ferons la guerre que si nous sommes attaqués. L'ennemi aura donc l'initiative de l'attaque. Il sera, par conséquent, maître de l'heure; il pourra d'avance préparer ses moyens, gagner du temps et nous surprendre. N'est-il pas prudent de prévoir que les succès initiaux pourront être de son côté?

Reconnaissons-le. Nous sommes fort mal préparés à cette éventualité, et le service de deux ans rend absolument nécessaires des dispositions spéciales qui devront trouver leur place dans une nouvelle loi des cadres.

Le rapport fait au nom de la Commission de l'armée par M. Berteaux, et qui a pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active, s'exprime ainsi, page 110 : « La loi sur le service de deux ans nous donnera des réserves homogènes, composées du maximum d'hommes valides, également instruits et exercés. Ce sont ces réserves qui doivent constituer à la mobilisation les forces destinées à soutenir la lutte nationale. » C'est là une conception erronée de la valeur des réserves. Elles peuvent en petit nombre compléter des unités de combat; elles ne peuvent pas les « constituer. » La guerre actuelle vient de nous en donner encore l'indiscutable preuve et les désastreuses conséquences de cette erreur seront peut-être fort graves. Le 2 septembre, à la bataille de Liao-Yang, la division Orlof était composée d'un régiment de l'active mis en première ligne, et de deux régimens de réservistes placés en seconde ligne. Ceux-ci, pris de panique dès le commencement de l'action, fusillèrent le régiment actif placé devant eux, et toute la division se mit en déroute, causant ainsi la perte de la bataille, partout ailleurs victorieusement livrée.

Le rapport oublie aussi que, pour pouvoir résister à une attaque soudaine, il faut avoir le temps d'appeler les réserves et de les mobiliser. Il est cependant certain que ce temps fera défaut, puisque nous sommes sur la défensive.

La période, dite de « tension politique, » pendant laquelle un certain nombre de mesures préparant la mobilisation sont prévues, est un leurre. Tout le monde le sait et néanmoins fait semblant d'y croire, parce que la vérité est gênante. Comme

nous sommes décidés à tout faire pour éviter la guerre, rien ne bougera, même si elle est imminente, afin de ne pas fournir prétexte à une ouverture immédiate des hostilités. L'incident Schnaebelé est là pour en donner la preuve. A ce moment nous fûmes à deux doigts de la guerre, et cependant le gouvernement s'est non seulement refusé à toute préparation, mais encore a cru devoir donner contre-ordre à certains ravitaillemens périodiques des forts de la frontière. On craignit que les Allemands ne prissent prétexte du mouvement de quelques mulets pour nous accuser de préparer la guerre.

Le législateur perd ainsi de vue que le pays a toujours besoin d'une force instruite, immédiatement utilisable, afin de donner à la nation le temps de prendre les armes. Les Allemands ont su réaliser cette condition, tandis que nous nous éloignons de plus en plus de ce but essentiel.

A l'heure actuelle, l'Allemagne dispose, dans la zone qui borde notre frontière, depuis Longwy jusqu'à Belfort, de 127 bataillons, 234 escadrons, 102 batteries; elle peut donc (en appelant la classe qui vient de quitter le régiment, et par conséquent sans avoir besoin de se mobiliser) disposer de 135 000 fusils, 32 000 sabres, 612 pièces. Dans de pareilles conditions, comment couvrir la frontière? Nous n'avons pas le recrutement régional. Il faut compléter nos effectifs avec des réservistes appelés en grande hâte, et qui ne se connaissent pas. L'invasion profonde est possible, et avec elle toutes ses conséquences morales.

Avec le service de deux ans tel qu'il est proposé, que pouvons-nous opposer immédiatement à cette force?

Admettons que les compagnies des troupes de couverture soient maintenues à l'effectif de 175 hommes, qu'elles devraient avoir actuellement, et que 10 000 soldats rengagés prévus par la nouvelle loi (page 114 du projet) soient répartis dans l'infanterie et la cavalerie de la couverture : il y aura dans les compagnies, 20 rengagés, 78 recrues et 77 soldats d'un an. Il faudra donc que 75 000 hommes d'infanterie supportent initialement le choc de 135 000 fantassins allemands pendant tout le temps nécessaire pour mobiliser et concentrer les troupes. Si la guerre survenait en janvier ou février, époque à laquelle les recrues appelées le 8 octobre n'auraient pas encore fait leur tir, ce ne serait que 43 000 fantassins qui pourraient être opposés aux 135 000 Allemands.

On ne saurait trop insister sur ce fait, que l'organisation

allemande repose sur des principes essentiellement différens des nôtres. Le recrutement est régional. Tous les hommes rappelés retrouvent dans leurs régimens leurs camarades et leurs chefs. Tout le monde se connaît. L'armée de premier choc est formée des trois plus jeunes classes, encadrées par 80 000 sous-officiers rengagés. Elle présente un effectif immédiatement disponible de 604 000 hommes complètement instruits et entraînés. C'est largement suffisant pour les premiers mois d'une campagne. Le théâtre d'opérations restreint qui s'étend de Longwy à Belfort, sur une longueur de 300 kilomètres, ne comporte pas l'emploi de masses plus considérables. Un effectif plus élevé ne servirait qu'à augmenter l'encombrement. Cette armée de premier choc est donc assez nombreuse pour tenir seule la campagne pendant plusieurs semaines. Les réserves ont alors le temps d'être remises en main et entraînées avant d'être envoyées sur le front.

En France, le recrutement régional ayant été jusqu'à présent écarté, les réservistes viennent de régions parfois fort éloignées. En général, ils ne se connaissent pas entre eux. L'armée de premier choc n'existe pas et nos troupes de campagne ne peuvent marcher qu'après avoir reçu leurs complémens.

On ne voit pas davantage comment, avec la loi de deux ans, le gouvernement pourra disposer d'un certain effectif pour maintenir l'ordre en cas de grèves. La vie des régimens nécessite un certain nombre d'employés qui ne peuvent être pris que parmi les anciens soldats. En outre, il faut assurer le service de garde des magasins, poudrières, etc. Si des grèves se produisent au moment où les recrues ne sont pas encore en état de marcher, on sera dans l'impossibilité d'envoyer une force quelconque pour maintenir l'ordre. De ceci résulte l'obligation d'organiser une gendarmerie mobile dont l'emploi sera dès lors tout indiqué, mais sommes-nous sûrs qu'elle sera toujours suffisante?

Notre système militaire ne convient donc ni à la situation politique intérieure, ni à la situation politique extérieure. Le recrutement régional a été jusqu'à présent écarté, afin qu'en cas de grèves les soldats n'aient pas en face d'eux leurs pères et leurs amis. Cette raison n'est plus acceptable et cette situation ne doit pas durer.

Les races humaines ne sont pas également braves, mais il n'existe pas de races absolument lâches, car les lois de la nature

les font disparaître. Celles qui sont devenues veules par suite d'un trop grand bien-être, ou de principes politiques déprimans, ont été détruites en tant que nations et se sont vues forcées de subir la loi de l'étranger. Tels les peuples d'Orient conquis jadis par Rome, telle la Chine aujourd'hui.

Le Président des États-Unis, M. Roosevelt, signalait dernièrement l'horrible situation de cette Chine avec ses quatre cents millions d'habitans, contrainte d'accepter de la part de l'étranger toutes les violences, invasions, massacres, violations des temples, des palais et des tombeaux. Il ajoutait : « La nation qui s'organise une existence aisée et prend la guerre en horreur, pourrit sur place. Elle est destinée à s'abaisser et à se faire l'esclave d'autres nations qui n'ont pas perdu les qualités viriles. » Dans sa remarquable préface du livre de M. Th. Roosevelt (*la Vie intense*), M. Jean Izoulet écrit : « La Chine sera serve, à moins qu'elle ne sorte des longs sommeils par les violens réveils et ne se rue en représailles terribles... Pendant des siècles, l'Allemagne et l'Italie, sans unité et sans frontière, sans gouvernement et sans armée, ont été foulées aux pieds des nations... Il ne suffit pas d'atteindre à la richesse et à la culture, d'avoir des Venises opulentes et des Florences lettrées. Il a fallu quinze siècles à l'Italie, d'Augustule à Victor-Emmanuel, pour remonter du fond de son enfer d'anarchie et d'invasion. »

C'est ce qu'on ne saurait trop dire aux Français d'aujourd'hui. L'état moral d'une race fait d'elle, soit une nation d'hommes libres, soit un peuple d'ilotes. Cet état moral est le résultat de l'hérédité et de la tradition, presque autant que de la culture intellectuelle et physique. Nous savons, en effet, que la valeur cérébrale de l'homme, ses aptitudes, ses sentimens, dépendent en grande partie de son hérédité. En travaillant à notre propre perfectionnement, nous tendons à faire atteindre à nos descendans un degré intellectuel et moral supérieur au nôtre. C'est ainsi que se forment les races guerrières et braves. Les Japonais nous en donnent en ce moment l'exemple. Depuis des siècles, leurs légendes, leurs chants, leur enseignement scolaire, sont la glorification en quelque sorte religieuse et sainte de la bravoure et de l'honneur. Une féodalité militaire, pénétrée de cette noble idée que la perte de l'honneur rend la vie intolérable, s'est trouvée toute prête à former les cadres qui ont donné corps et vie aux troupes. Ce peuple, élevé dans le mépris de la mort par

ses traditions, comme par le plus ardent patriotisme, devait naturellement se montrer intrépide.

On ne saurait trop y insister. C'est dans sa force morale qu'il faut chercher la cause essentielle des succès répétés de l'armée japonaise. Certains détails permettent de se rendre compte de la puissance de cette force. En avril 1904, paraissait à Tokio le premier numéro d'une revue trimestrielle, où son directeur, le colonel d'état-major Kinkodo, exposait les origines de la guerre et comparait la force des deux belligérans. La statistique des deux nations impressionne par l'énorme différence des chiffres. Cent quarante millions d'habitans contre quarante-quatre millions. Cinq milliards de budget vis-à-vis de 775 millions. Dépenses militaires annuelles : 750 millions contre 95 millions. Sur le pied de paix, un million de soldats à opposer à 175 000 hommes, tandis que sur le pied de guerre, la Russie dispose de 4 600 000 hommes contre 675 000 Japonais. En présence de tels chiffres, on se demande comment le Japon a pu oser affronter un aussi formidable adversaire. C'est que le nombre n'est pas tout. Il y a autre chose, que la statistique ne saurait dénombrer.

Le colonel Kinkodo l'indique : le Japon possède certaines vertus, certaines qualités morales qui l'élèvent au niveau de son adversaire, et cela en dépit de l'énorme faiblesse comparative de ses ressources matérielles et financières. Le patriotisme est la religion du Japon ; l'esprit de cette religion, dans la famille comme dans l'État, réside dans le culte des ancêtres, et l'une des plus émouvantes cérémonies de la vie religieuse au Japon est la grande fête du Yasukuni Jinja, avec les hommages offerts aux mânes des soldats morts pour la patrie. Dans ce culte et dans l'esprit de patriotisme religieux qu'il évoque, toute la nation est étroitement unie. Cet esprit fut de tout temps entretenu avec le plus grand zèle par les maîtres qui ont donné pour modèle à toute la jeunesse le « Bushido, » littéralement : « la voie des chevaliers. » C'est l'exposé des mœurs et des coutumes des Samouraïs, les anciens chevaliers. Aucun Japonais ne saurait hésiter entre la forfaiture au patriotisme et la mort. Ce culte des ancêtres dont chacun est pénétré a conduit à ce grand principe qui domine toutes les actions. « La vie est un accident que la mort répare. » Pour une âme pénétrée de ce sentiment, une seule lâcheté empoisonne la vie, et dès lors celle-ci ne vaut plus la peine d'être vécue. A la force que cette morale développe, vient

s'ajouter celle que donne cette jouissance intime et de tous les instans qu'éprouve l'homme, quelle que soit sa situation sociale, à se sentir absolument brave. Il y a là, pour l'âme, une source certaine de réconfort dont les nations en décadence se privent, parce que le matérialisme dans lequel elles s'enlizent s'efforce à détruire les nobles sentimens par l'avilissement des caractères. Les conséquences immédiates de cet état de l'âme japonaise ont été que les chefs militaires comptent avec certitude sur la bravoure et le dévouement de leurs troupes, et c'est là le plus solide point d'appui de toute combinaison stratégique ou tactique.

Une anecdote, citée par le colonel, fera ressortir mieux encore les sentimens qui animent ses compatriotes. Il est au Japon une coutume touchante. Lorsque, dans une famille, un des membres doit partir pour un lointain et dangereux voyage, les parens se réunissent pour lui faire leurs adieux. Un vase rempli d'eau est apporté où chacun tour à tour trempe ses lèvres. C'est une sorte de communion, qui laissera dans la mémoire de chacun un profond souvenir. Dans la seconde quinzaine de février, les Japonais décidèrent que la flotte russe serait bloquée dans Port-Arthur au moyen de transports à vapeur lancés sur la passe et coulés en se faisant sauter au moment où ils arriveraient à l'endroit désigné d'avance. Cinq vapeurs d'un tonnage variant entre 2 766 tonnes (le *Hokokumaru*) et 1 249 tonnes (le *Bushumaru*) furent choisis à cet effet. Le 19 février, ces navires étaient montés par 77 volontaires, officiers et matelots, sous les ordres du commandant Arima. Avant le départ, la cérémonie des adieux se fit sur les bâtimens que ces braves quittaient pour aller à une mort presque certaine. A bord du cuirassé *Asama*, le capitaine Yashiro, prenant une grande coupe d'argent à lui remise par le prince héritier du Japon, la remplit d'eau et dit aux volontaires :

« En vous confiant la mission de bloquer l'entrée de Port-Arthur, mission qui ne vous donne pas une chance sur mille de revenir vivans, j'éprouve la même émotion que si je me séparais de mes propres enfans. Mais si j'avais cent enfans, je les enverrais tous courir à une aventure aussi glorieuse et aussi hardie que la vôtre, et si je n'avais qu'un seul fils, je l'y enverrais également. En accomplissant votre mission, s'il vous arrive de perdre votre main gauche, servez-vous de la droite. Si vous

perdez les deux mains, servez-vous de vos pieds. Si vous perdez les deux pieds, agissez avec votre tête et accomplissez loyalement les ordres de votre chef. Je vous envoie à la mort et je ne doute pas un instant que vous ne soyez prêts à mourir. Cependant je ne veux pas dire que vous devez mépriser votre vie et que vous avez le droit de braver le danger sans raison sérieuse ou uniquement pour la gloire de votre nom. Ce que je vous demande, c'est d'accomplir votre devoir sans tenir compte de votre vie. La coupe d'eau pure que nous buvons ensemble n'a pas pour but de vous donner un encouragement : vous n'en avez pas besoin, elle vous sacre comme les représentans de la bravoure de l'équipage de l'*Asama*. Maintenant je veux penser au jour heureux où peut-être, après leur succès, je reverrai certains d'entre vous. Soumettez votre vie à la volonté des cieux et accomplissez avec calme votre tragique devoir. »

On se rappelle ce qu'il advint. Le 22 février, sous un feu terrible, les cinq vaisseaux se dirigèrent à toute vapeur sur l'entrée de Port-Arthur. Ils furent coulés ou se firent sauter. La tentative fut néanmoins reprise de la même manière le 3 mai avec un résultat semblable. Les actions héroïques, soigneusement recueillies, servent ainsi à l'éducation de la jeunesse. Elles se répandent aussi bien par le livre que par l'image. La nation tout entière travaille ainsi au développement de l'intrépidité de la race. Nous pouvons constater les résultats obtenus.

Il ne faut pas perdre de vue que des races, jadis braves, peuvent devenir faibles et pusillanimes, lorsque l'éducation, au lieu d'exalter le patriotisme, s'efforce de le détruire. Alors l'homme se laisse aller à la dégradation morale de la paix à tout prix, à la conception du bonheur dans la réalisation d'une vie d'aise fainéante; il tombe dans la lâcheté; il est perdu. La nature prévoyante, qui sait sélectionner les espèces, condamne le lâche sans miséricorde. Pour atteindre son but, elle a voulu que celui dont le cœur faiblit ne pût pas se défendre. La terreur paralyse ses mouvemens et le met à la merci de son ennemi. « Les armes leur tombèrent des mains, » dit Polybe, en parlant des Romains qui, pris de terreur à la bataille de Cannes, se laissèrent égorger par milliers sans se défendre.

« La peur conduit sûrement à la destruction de l'espèce, » dit le docteur Mosso, l'éminent physiologiste italien. Il établit que

« l'instinct est la voix des générations éteintes qui résonne comme un écho lointain dans les cellules du système nerveux. » Ce principe fait ressortir le rôle capital que joue l'éducation dans la virilité d'un peuple. Malheur à celui que des théories humanitaires décadentes ont amené à redouter la lutte et l'effort. Les nations énergiques le font disparaître. L'orgueil, le culte de l'« Old Country, » la décision et la bravoure, inculqués aux enfans dès le plus jeune âge, ont fait de l'Angleterre une nation riche et puissante, qui sait fonder sa prospérité sur l'emploi de ses armes. Chez elle les portes du temple de Janus ne se ferment jamais. Aussi sa race, qui essaime partout, s'achemine-t-elle vers la conquête du monde. Ses dithyrambes pacifiques n'ont jamais servi qu'à préparer le piège où tombera l'adversaire au moment voulu. *The lesson of the race| which is to put away all emotion and to entrap the alien at the proper time.*

Sous ce rapport nous devons envier l'Angleterre. Le Français ne paraît plus tenir à avoir des enfans braves et hardis, si bien que des parens ont même l'inconscience d'employer la peur comme un auxiliaire pour obtenir l'obéissance et les rendent ainsi craintifs et poltrons. Lorsque l'État intervient, sous la forme de son Université, s'efforce-t-il de développer chez ses élèves l'énergie et la bravoure ? Hélas ! non. Il y a des exceptions, et nous ne doutons pas qu'en présence du danger national, il ne s'en révélât davantage, mais, en fait, l'instituteur comme le professeur sont actuellement pénétrés, par ordre, des idées de paix, d'humanité et de fraternité internationales. Sont-ce là des dispositions préparatoires au combat ? Chez les recrues qu'un pareil enseignement lui prépare, l'armée doit donc s'attendre à trouver des dispositions morales de jour en jour plus réfractaires à ses principes, comme aux conditions nécessaires à son existence, telles que la discipline et le dévouement. Pour faire naître ces vertus et les développer, le temps va désormais lui manquer. Sa tâche va être plus ingrate que jamais, car il est peu probable que ses cadres trouvent dorénavant, dans la haute considération dont ils devraient être entourés de la part des pouvoirs publics et de l'opinion, la récompense de leurs efforts. Cependant, au nom même des théories humanitaires, ne serions-nous pas en droit de demander à nos établissemens d'instruction, sinon de tremper les âmes, du moins de préparer les corps aux fatigues de la vie militaire devenue obligatoire pour tous ? Sous ce rap-

port, on n'a, jusqu'à ce jour, rien fait d'utile. Dans les collèges, vingt parties du temps sont consacrées à l'éducation intellectuelle et une partie seulement à l'éducation physique. Ainsi dégénèrent les forces physiques de la jeunesse.

L'Allemagne, il est vrai, sous ce rapport, n'est guère plus avancée que nous. D'après Preter, sur 1 000 volontaires d'un an, il y a 150 myopes, 347 qui ont les muscles peu développés et 114 inaptes au service militaire, tandis que sur 1 000 conscrits pris dans les couches inférieures de la société, il n'y a qu'un seul myope, 267 faibles de développement musculaire et 73 inaptes au service militaire (1). La dégénérescence due aux méthodes d'éducation des jeunes gens est donc certaine. Ce danger a été signalé depuis longtemps, mais l'Université, mal renseignée, traitant à la légère une question jugée par elle secondaire, a trouvé suffisant d'encourager les exercices physiques et la gymnastique. Mais il y a manière d'entendre la gymnastique et l'exercice. « Au lieu de laisser la gymnastique se développer au grand air et au soleil, dit Mosso, on ne tarda pas à l'enfermer dans des gymnases couverts. Les militaires s'en emparèrent et l'enflèrent de formules et de commandemens. L'attention des gymnastes se concentra sur les muscles des bras et ils ne s'occupèrent guère du poumon et du cœur ni de l'ensemble de l'organisme. Les tendances militaires portèrent ainsi préjudice à la gymnastique. On perdit de vue que le principal devait être l'exercice des jambes et non des bras. C'est dans les jambes que réside une partie du secret des campagnes et des combats et c'est aux jambes qu'il faut s'appliquer. La vigueur de l'organisme est la résultante de beaucoup de fonctions. La peau, les poumons, le cœur, le système nerveux et les organes digestifs sont certainement plus importans que les muscles. Aussi, dans l'éducation physique, ne doit-on pas donner une importance prédominante à l'exercice des muscles. Les marches au soleil, le patinage, la natation, la course et tout ce qui a pour effet de nous fatiguer, de consumer lentement notre organisme, et de le reconstituer dans des conditions atmosphériques plus favorables, dans un milieu qui stimule l'activité de la vie, telles devraient être les bases de la vraie gymnastique. »

Un officier de l'armée suisse a publié dans un journal mili-

(1) Preter, *Natürforschüng und Schüle*, 1889.

taire un rapport important sur des observations relatives à la gymnastique et aux marches.

« J'ai eu, dit-il, sous mes ordres 46 conscrits qui tous étaient moniteurs de gymnastique bien exercés. Pendant les deux ou trois premières seminaes, ce peloton était le meilleur de la compagnie. Mais ensuite le peloton des moniteurs de gymnastique fut dépassé par les autres pelotons dont les conscrits devenaient de plus en plus résistans aux marches et moins sensibles au poids du fusil et du sac. A la fin, le peloton des moniteurs de gymnastique était décidément le plus faible et celui qui résistait le moins aux fatigues des marches. Le peloton des conscrits moniteurs, à qui la bonne volonté ne faisait sûrement pas défaut, dut le reconnaître. Si ce peloton n'avait pas reçu une instruction prolongée de gymnastique, il eût été un modèle. Mais la gymnastique avait tout gâté. »

Pourquoi le Conseil supérieur de l'Instruction publique se refuserait-il à donner aux instituteurs des instructions précises en vue de développer les forces physiques des enfans?

« Il faudrait pour cela, ajoute Mosso, que l'instituteur fût celui qui préparerait les enfans pour qu'ils aient moins à souffrir dans l'accomplissement des devoirs militaires. Il ne doit pas croire qu'il suffit de conduire des jeunes gens à travers la campagne et au soleil, un bâton ferré à la main. Il faut qu'il sache graduer l'énergie du travail et la varier selon l'âge et selon les effets que l'on veut en tirer. De là une étude spéciale et une instruction qui doit lui être donnée dans les écoles normales. Les jeunes gens ne sont pas tous coulés dans le même moule et entre une personne et une autre, il y a de très profondes différences. Pour ces marches et pour les exercices de gymnastique suédoise, les jeunes gens doivent être classés selon leurs aptitudes physiques comme ils le sont pour leurs aptitudes intellectuelles. L'exercice du corps dont les jeux de lutte forment la base devrait devenir une instruction populaire et les philanthropes devraient s'intéresser à l'amélioration physique de leurs concitoyens. Quiconque veut la nation armée doit porter toute son attention sur les hommes débiles et prendre à tâche de réagir contre les inconvéniens de la vie urbaine, qui rend myope, nerveux, effile le squelette, atrophie les muscles et diminue l'aptitude aux fatigues de la guerre. »

Il ne semble pas qu'en France nous soyons près d'entrer

dans cette voie. Elle est cependant nécessaire, puisque la race latine paraît subir cette loi, que le développement industriel mécanique et intellectuel accentue sa décadence physique. A ceux qui voudraient nier le fait, il suffira de montrer les statistiques du recrutement, constatant le pourcentage progressif des réformes et les incapacités physiques. Les conditions artificielles de la vie moderne en sont évidemment la cause.

L'armée, dans son rôle d'éducatrice, ne doit pas compter sur un terrain préparé à recevoir la bonne semence. Sur quoi donc va-t-elle pouvoir fonder son action? Il ne lui restera guère que l'énergie et la bravoure, qui existent à l'état latent dans le sang de notre race. Cette bravoure se réveillera en présence de généreux exemples. C'est là que doit être cherché le point d'appui qui permettra de se servir utilement du soldat de deux ans.

Des cadres plus nombreux sont donc indispensables. Ils devront comprendre dorénavant un certain nombre d'anciens soldats qui serviront à la fois de modèles et de guides.

La loi militaire de deux ans amène une certaine diminution de notre puissance militaire. Mais ce point de vue (le seul qui devrait être envisagé) est également le seul qui ne puisse pas être discuté, puisque cette loi n'a pas d'autre but que de donner une satisfaction provisoire à la clientèle électorale. Il s'agit donc uniquement d'étudier les dispositions qui permettront de tirer de cette loi le moins mauvais parti possible. Pour bien faire, il faudrait d'abord entretenir à la frontière des troupes suffisamment solides et suffisamment nombreuses pour pouvoir résister à une attaque soudaine pendant le temps nécessaire à la mobilisation et à la concentration; assurer ensuite la solidité des troupes mobilisées en organisant les régimens de telle sorte que les réservistes rentrent dans les compagnies, escadrons, batteries, où ils ont reçu leur instruction militaire.

L'effectif que nous devrions entretenir à la frontière dépend de celui dont les Allemands peuvent initialement disposer dans une attaque soudaine. Il a été dit précédemment que cette force comprend 127 bataillons, 234 escadrons, et 102 batteries. Pour résister, dans une défensive qui ne cédera le terrain que pied à pied, il semble que nous ne pouvons pas exiger de nos troupes qu'elles luttent avec une infériorité de plus de un contre deux pour l'infanterie et l'artillerie, et de un contre quatre pour la ca-

valerie. Il nous faudrait donc à la frontière 64 bataillons contre 127 bataillons allemands, 50 batteries contre 102, et 60 escadrons contre 234. Mais encore serait-il nécessaire que dans les bataillons, escadrons et batteries, nos effectifs fussent égaux à ceux des Allemands.

Un calcul qu'il est inutile de développer ici montre que si nos compagnies, escadrons et batteries, n'ont pas un fort noyau de rengagés, notre infanterie serait forcée de lutter initialement un contre trois dans les cas les plus favorabtes et un contre cinq lorsque les recrues ne sont pas encore en état de combattre. Pour parer à une situation aussi désastreuse, il serait indispensable que, dans les troupes chargées de garder la frontière, il y eût 60 rengagés par compagnie, 50 par escadron et 30 par batterie, ce qui nécessiterait environ 25 000 rengagés rien que pour les corps de couverture. Mais il est également nécessaire que, sans avoir besoin de mobiliser, les chefs de corps puissent rappeler directement les réservistes des deux dernières classes libérées au moyen d'ordres d'appel individuel. Ceci permettrait de compléter rapidement les effectifs.

Avec la loi de deux ans, le recrutement régional s'impose. Nous ne saurions trop insister sur ce point précédemment indiqué. Il est indispensable que le réserviste appartenant à l'une des dernières classes libérées revienne dans la compagnie, l'escadron ou la batterie, où il a accompli son temps de service. La cohésion des régimens est à ce prix. Il faut en outre renoncer au système de l'appel successif des classes d'après leur ancienneté et selon les besoins. A la frontière on devra faire rejoindre immédiatement, et incorporer aussitôt, tous les hommes encore soumis au service militaire, quel que soit leur âge. Sinon, ils seraient exposés, dans les territoires envahis, à être traités comme prisonniers de guerre. D'autre part, si, pour éviter cette éventualité, ils étaient ramenés en arrière sans être placés dans des corps organisés, leurs moyens d'existence ne seraient plus assurés et des désordres seraient à prévoir. Cette disposition des populations frontières offrirait en outre l'avantage de porter au pied de guerre très rapidement, non seulement les corps mais aussi les forts et les places de première ligne.

Les villages avoisinant les forts, aussitôt avertis que l'ennemi va franchir la frontière, enverraient tous les hommes encore soumis au service militaire, reprendre dans le fort, la place

qu'ils occupaient lors de leur service actif, soit au titre de la garnison d'infanterie, soit de l'artillerie, du génie ou des services. Ces hommes se retrouveraient donc dans des locaux connus, où ils exerceraient des fonctions déjà remplies. Tout leur serait familier. Ils trouveraient sur place leurs effets et leurs armes. Les hommes en excédent seraient aussitôt formés en détachemens et conduits aux dépôts. Les garnisons seraient ainsi portées au pied de guerre en quelques heures et il n'est pas douteux que nos populations de l'Est puiseraient, dans une telle organisation, un sentiment de sécurité qu'elles sont loin d'avoir en ce moment.

S'étendre davantage sur ces questions entraînerait trop loin. Une loi des cadres adaptée à la situation morale et matérielle du pays; une organisation rationnelle, fondée sur la confiance dans les organes directeurs et dans les organes transmetteurs; des rengagemens de trois ans ouverts jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, mais qui ne seraient pas renouvelables passé cet âge, afin d'éviter l'écueil des vieux soldats et des retraités : telles seraient les bases principales qui permettraient peut-être de conserver au pays une armée dans laquelle il pourra placer sa confiance. Mais nous ne devons pas perdre de vue que notre situation de puissance coloniale peut à chaque instant nous obliger à porter des forces importantes à l'extérieur, et que l'armée d'Afrique d'une part, l'armée coloniale de l'autre, sont à peine suffisantes à leur tâche actuelle. Il nous faudra donc organiser des troupes toujours prêtes à partir, composées de rengagés et de volontaires. Une division de trois brigades à deux régimens de quatre bataillons, pourvue d'artillerie, d'infanterie montée avec les services et le train nécessaires, paraît être actuellement une force nécessaire et suffisante.

En 1899, à Chicago, M. Roosevelt disait : « Daudet, dans un de ses livres puissans et mélancoliques, parle de « la peur de la maternité, » la terreur qui hante la jeune épousée du temps présent. Quand de tels mots peuvent être véridiquement écrits sur une nation, cette nation est pourrie jusqu'au cœur du cœur. Quand les hommes craignent le travail ou craignent la guerre juste, quand les femmes craignent la maternité, ils tremblent sur le bord de la damnation; il serait bien qu'ils s'évanouissent de la surface de la terre, où ils sont de justes objets de mépris

pour tous les hommes et toutes les femmes qui eux-mêmes sont forts et braves et d'âme haute. » Sommes-nous donc cette nation? Serions-nous destinés à passer sous le joug? Par hérédité le Français devrait être brave. La mystification internationaliste l'a-t-elle donc à ce point déprimé qu'il en soit arrivé à nier le danger pour se donner cette illusion qu'il n'aura pas à se battre?

Ne désespérons pas. Nous pouvons encore répudier avec dégoût les lâches théories du bien-être à tout prix. Mais les mauvais paratonnerres, au lieu de préserver, de la foudre, l'attirent. Un pays qui n'est pas résolu à faire tous les sacrifices nécessaires pour assurer son indépendance fera mieux de ne pas entretenir d'armée. Les forces militaires exigent autre chose qu'une façade. Des régimens dont la musique est la plus solide unité n'ont jamais intimidé personne. Vouloir jouer à la grande nation est dans ce cas d'autant plus ridicule, que l'on est résolu à tout céder plutôt qu'à combattre. Mieux vaut désarmer. Alors tendons le cou au collier et achetons notre quiétude au prix d'une chaîne. Notre abaissement permettra de se débarrasser d'une vague milice, « loque militaire » coûtant très cher et sans valeur. Suffit-il d'habiller soudain des citoyens en soldats pour donner des troupes prêtes à faire la guerre? Tout le monde sait qu'il n'en est rien. Pourquoi faire semblant de croire à ce mensonge? Sous peine de destruction, il nous faut revenir aux principes qui de tout temps ont assuré la cohésion des armées, et ne pas essayer de porter à la frontière des foules sans consistance, dont le moindre revers disperserait pour toujours les élémens démoralisés.

A certaines heures graves, des souffles divins passent sur une nation, l'exaltent, la transforment et l'élèvent. C'est qu'ils portent en eux les principes de toutes les forces morales. Ils s'appellent Religion, Patriotisme, Liberté. Les peuples qui se détournent de ces vertus sont irrévocablement condamnés. Bientôt conquis et démembrés ils disparaissent de la scène du monde; et c'est justice. C'est la justice immanente des choses, dont nous parlait naguère un patriote républicain.

NÉGRIER.

LA GRANDE MADEMOISELLE

VI [1]

LA CAPTIVITÉ DE LAUZUN
LA FIN D'UNE PASSION. — MORT DE MADEMOISELLE.

La plupart des événemens qu'il nous reste à raconter sont demeurés obscurs. Ils figureraient dans les recueils d'énigmes historiques s'ils avaient plus d'importance ; mais aucun ne méritait cet honneur. Aucun n'a influé sur la marche des affaires en France, comme l'avait fait trente ans plus tôt le lien qui soumettait Anne d'Autriche à Mazarin ; aucun non plus ne possède l'attrait romanesque qu'offrait la légende du Masque de fer avant d'être éclaircie. En revanche, ce sont de ces choses qui nous rendent l'ancienne société française très présente et très vivante, et la part de mystère qu'elles contiennent n'est pas pour en diminuer l'intérêt : il n'y a que dans les romans que tout finit toujours par s'expliquer.

I

Le plus obscur peut-être de ces événemens est le mariage de la Grande Mademoiselle avec le « petit homme, » comme elle-même appelait Lauzun dans l'intimité. Les contemporains y ont cru à peu près unanimement, sans pouvoir ni s'entendre sur

(1) Voyez la *Revue* des 1er septembre 1902, 1er décembre 1903, 1er mars, 15 août et 1er octobre 1904.

l'époque, à dix ans près, ni bien moins encore désigner le lieu et les témoins, ainsi qu'ils le faisaient pour Louis XIV et Mme de Maintenon. On n'en connaît jusqu'ici aucune preuve écrite; Mademoiselle avait l'habitude de brûler ses lettres, et elle n'avait pas fait d'exception pour celles de Lauzun; elle en dit son regret dans ses *Mémoires*. Nous sommes donc réduits aux preuves morales. Il est vrai qu'elles sont très fortes en faveur du mariage. Il est vrai aussi qu'elles ne sont pas toujours sans réplique.

L'idée d'un lien secret était venue à bien des gens après la rupture officielle. L'un des correspondans (1) de Bussy-Rabutin lui écrivait le 17 février 1671 : « (Mademoiselle) pleure encore quelquefois quand elle y pense; souvent elle rit quand elle n'y pense pas. Son amant... continue de la voir et personne ne s'y oppose : je ne sais ce qui en arrivera. » Trois semaines après, Mme de Scudéry faisait allusion au même bruit : « (*A Paris, ce 6 mars 1671.*) Mademoiselle parle toujours à M. de Lauzun. Leurs conversations commencent et finissent par des larmes. Cependant, je vous le dis, cela n'aboutira à rien. » Bussy était de ceux qui croyaient que « cela aboutirait » à quelque chose. Il répondit le 13 à Mme de Scudéry : « Je crois que l'affaire de Mademoiselle et Lauzun aura un succès heureux, non pas de la manière qu'ils l'espéraient d'abord, mais d'une autre plus secrète qui se fera du consentement du Roi. »

Mademoiselle accepterait-elle cette autre « manière ? » Il était permis d'en douter. Les mariages de conscience, si à la mode au XVIIe siècle, créaient des situations très fausses, et assez humiliantes, à qui n'était pas un Louis XIV, n'ayant de comptes à rendre à personne et maître de laisser transpirer la vérité. Les mariages secrets du reste des mortels devaient rester vraiment secrets, faute de quoi ils auraient eu une partie des effets que l'on avait voulu éviter; de sorte que deux époux ne se voyaient toute leur vie qu'en bonne fortune, ce qui n'était pas du goût de tout le monde, non plus que les soupçons et les commentaires auxquels on n'échappait point, et la dépendance où l'on tombait vis-à-vis des serviteurs. Segrais ne voulut jamais croire que Mademoiselle eût épousé Lauzun, et l'une de ses raisons était qu'elle avait « chassé Madelon, sa femme de chambre, ce qu'elle n'aurait pas fait » si Madelon avait eu de quoi bavarder. Segrais

(1) M. du Housset, ancien intendant des finances. Il venait d'acheter la charge de chancelier de Monsieur.

aurait pu ajouter que sa maîtresse s'était toujours exprimée sévèrement sur les équivoques créées par les mariages de conscience.

Mais « tout change, » ainsi qu'elle l'avait dit au Roi dans leur grande conversation entre les deux portes (1). Mademoiselle encourageait Lauzun à prendre vis-à-vis d'elle des airs de maître. Il la dirigeait, et elle lui était passionnément soumise: « Il me regardait tant, que je n'osais plus pleurer, et le pouvoir qu'il avait sur moi retenait mes larmes; c'est en avoir beaucoup : car on n'en est pas maître soi-même. » Ce fut d'accord avec lui qu'elle fit maison nette de ceux de ses gens qui avaient blâmé leur premier projet. M. de Montausier et M^me^ de Sévigné essayèrent inutilement de sauver Segrais, qui était de leurs amis : « Elle n'est pas traitable, écrivait M^me^ de Sévigné, sur ce qui touche à neuf cents lieues près de la vue d'un certain cap (2). » Ce fut Lauzun qui désigna le successeur de Guilloire, l'intendant, et qui soumit ce choix au Roi. Il y avait de quoi donner à penser. Lauzun en avertissait Mademoiselle : « On dira dans le monde que je veux faire le maître; que je veux tout gouverner chez vous. » Elle répondait : — « Plût à Dieu que vous le voulussiez ! c'est ce que je souhaite avec passion. »

Elle lui avait confirmé par de nouveaux actes les folles donations du contrat, et le Roi rivalisait de générosité avec sa cousine. A en croire les courtisans, Louis XIV avait promis à Lauzun qu'il ne perdrait rien à ne pas épouser Mademoiselle. En tout cas, il le comblait. C'était des entrées de faveur, c'était le gouvernement du Berri, c'était 50000 livres pour payer ses dettes, et il y avait apparence que sa fortune ne s'arrêterait pas en si beau chemin. Louvois s'en inquiétait, et amassait des trésors de haine contre le favori.

L'hiver se passa de la sorte. Au printemps, la Cour retourna en Flandre. Pendant un séjour à Dunkerque, on parla si haut de l'intimité du « nain » avec la Grande Mademoiselle, que cette princesse l'apprit: — « On fit courre le bruit que nous nous étions mariés avant que de partir de Paris, et la *Gazette de Hollande* le dit. On me l'apporta pour me la montrer. Il riait, je ne dis rien; je la lui envoyai. » Deux pages plus loin, une autre conversation prouve que la nouvelle était tout au moins prématurée; mais le public avait le droit de s'y tromper, tant les

(1) Voyez la *Revue* du 1^er^ octobre 1904.
(2) Lettre du 1^er^ avril 1671.

façons d'être de Mademoiselle avec Lauzun étaient devenues tendres et familières. Il fut question en ce même printemps d'un voyage à Fontainebleau : « Je dis à M. de Lauzun : « Ayez soin de mettre une calotte, quand vous y serez : le serein en est mortel pour les dents, vous qui êtes sujet à avoir mal aux yeux, à être enrhumé ; cet air fait tomber les cheveux. » Il me dit : — « Pour les dents, j'en ai à conserver. Je crains le rhume ; car pour les yeux rouges, dont vous me faites la guerre, c'est à force de veiller que j'y ai mal quelquefois. Pour mes cheveux, j'en ai si peu que je n'ai rien à ménager. » Elle lui prêchait la propreté ; — « Quand on vous aura vu tout crasseux, on aura trouvé que j'avais un méchant goût. Pour mon honneur, vous devriez vous ajuster. » Il riait. Ou bien elle le grondait, par jalousie, parce qu'il s'échappait pour aller on ne savait où, et, alors, il l'enjôlait : — « Dès qu'il voyait que j'avais envie de le gronder, il avait des manières à me ramener et à me mettre de bonne humeur, qu'il n'y en eut jamais de pareilles. »

Tout cela ressemblait assez à une lune de miel, et les *Mémoires* de Mademoiselle pour l'automne de cette même année renferment un passage qui est presque un aveu : — « On continuait de dire que nous étions mariés. Nous ne disions rien ni lui ni moi, n'y ayant que nos amis particuliers qui nous en osassent parler, et on leur riait au nez, sans en dire davantage [que] : — « Le Roi sait ce qui en est. » La conduite de Mademoiselle, pendant les dix années qui vont suivre, ayant été une confirmation perpétuelle, et éclatante, de cette demi-confession, son mariage secret avec Lauzun serait acquis, et on le placerait sans hésitation entre mai et novembre 1671, sans un dernier texte qui remet tout en question. Nous le donnerons à sa date.

Quoi qu'il en fût, elle avait su ramasser les morceaux de son bonheur ; mais Lauzun perdit tout, une seconde fois. Il avait appris tout de suite qu'il devait à M^me^ de Montespan la rupture de son mariage, et il en avait conçu une haine furieuse contre cette fausse amie. La tête lui en tourna. Après une scène de portefaix, où il lui donna de ces noms qui ne s'impriment point, il alla se déchaînant contre elle dans les salons, avec une violence inouïe, et parfois à deux pas d'elle. Les courtisans s'émerveillaient de l'excès d'insolence d'une part et de l'excès de patience de l'autre, car M^me^ de Montespan endurait ces outrages sans souffler mot. On prétendait qu'elle avait été autrefois sa maî-

tresse, et qu'il la tenait par là. C'est à cette rude pénitence de la toute-puissante favorite que Mme Scarron faisait allusion lorsqu'elle « raisonnait, dans un souper conté par Mme de Sévigné (1), sur les horribles agitations d'un pays qu'elle connaissait bien..., les rages continuelles du petit Lauzun, le noir chagrin ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain; et peut-être que la plus enviée n'en est pas toujours exempte. » Mme Scarron avait vu les « horribles agitations » de très près, car c'était encore elle qui était intervenue contre Lauzun, c'était sur ses représentations que Mme de Montespan avait fini par « dire au Roi qu'elle ne se croyait pas en sûreté de sa vie tant [qu'il] serait en liberté (2). » Lauzun fut arrêté à Saint-Germain, dans sa chambre, le soir du 25 novembre 1671.

L'avant-veille, Mademoiselle était partie pour Paris en lui disant : « — Je ne sais ce que j'ai; je suis dans un chagrin si horrible, que je ne puis durer ici. » Elle pleura tout du long de la route. Elle savait très bien d'où lui venait son chagrin; on avait demandé à l'un de leurs amis « si M. de Lauzun était arrêté, » et cette question lui avait déplu.

Hasard ou précaution, la nouvelle de l'arrestation mit vingt-quatre heures à arriver au Luxembourg. Lauzun était déjà sur la route de Pignerol. En avant de lui courait M. de Nallot, l'homme de confiance expédié par Louvois, certainement avec une joie féroce, pour porter les instructions de son maître au sieur de Saint-Mars, gouverneur du donjon de Pignerol, et chargé du soin des prisonniers qui s'y trouvaient enfermés. Saint-Mars gardait Foucquet depuis sept ans, avec une telle fidélité aux ordres reçus, que Louvois ne doutait pas d'en être obéi aveuglément pour tout ce qu'il lui plairait de commander à l'égard de Lauzun. Ses instructions portaient de l'enfermer avec un valet, sans jamais les laisser sortir, ni communiquer avec âme au monde. Saint-Mars répondit :

A Pignerol, ce 9 décembre 1671.

« Monseigneur, M. de Nallot est arrivé ici le 5 du courant, où il m'a remis en main la lettre et l'instruction qu'il vous a plu avoir la bonté de m'envoyer par lui... Il vous pourra dire la manière dont je me comporte pour faire préparer en diligence l'ap-

(1) Lettre du 13 janvier 1672.
(2) *Mémoires* de La Fare. Cf. les *Mémoires* de Choisy, *Segraisiana*, etc.

partement de M. de Lauzun; il vous dira, Monseigneur, que je le logerai dans les deux chambres basses qui sont au-dessous de M. Foucquet; ce sont celles où vous vîtes (1) les fenêtres grillées en dedans de grosses barres de fer; de la manière que j'ai ordonné de faire en ce lieu-là, je vous réponds sur ma vie de la sûreté de la personne de M. de Lauzun, comme aussi de toutes les nouvelles qu'il pourrait donner ou recevoir. Je vous engage mon honneur, Monseigneur, que vous n'entendrez jamais parler de lui tant qu'il sera sous ma garde... il sera comme s'il était *in pace*... Le lieu que je lui fais préparer est tourné de manière que je ne puis y faire faire de trous pour le voir dans ses appartemens. Je prétends savoir tout ce qu'il fera et dira, jusqu'à la moindre chose, par le moyen d'un valet que je lui donnerai, ainsi que vous me l'ordonnez; j'en ai trouvé un avec beaucoup de peine, et ce sont ces sortes de gens-là qui m'en donnent plus que tout le reste, parce qu'ils ne veulent point demeurer toute leur vie en prison... Vous m'ordonnez de ne faire dire la messe à M. de Lauzun que les fêtes et dimanches; je m'attacherai fort régulièrement au pied de la lettre... Le confesseur de M. Foucquet le confessera à Pâques et pas davantage, quoi qu'il puisse arriver. Je n'ai d'autre pensée qu'à bien exécuter l'honneur de vos ordres; je m'y attacherai toute ma vie avec tant de zèle, de passion et de fidélité, que j'espère que vous serez content de mes petits services (2). »

Toutes les autorités de la citadelle avaient écrit à Louvois après l'arrivée de son agent, tant ses instructions avaient fait d'impression sur le personnel. On se disait qu'il fallait que ce M. de Lauzun fût un bien grand coupable, et un homme bien dangereux, pour nécessiter de pareilles précautions. Chacun tenant à montrer son zèle, Louis XIV fut abondamment renseigné sur le cachot destiné à son ancien favori. Louvois lui en montra le plan, qu'il venait de recevoir. C'était une « basse-voûte, » formant deux pièces, et donnant sur une cour déserte où personne ne passait jamais. Les fenêtres, obscurcies par leurs barreaux de fer et par des branches d'arbres, étaient munies de ces

(1) Louvois était venu l'année précédente visiter Pignerol.

(2) Les pièces citées dans ce chapitre, et dans le suivant, sur la captivité de Lauzun, sont en partie inédites et tirées des Archives du ministère de la Guerre, en partie empruntées aux *Archives de la Bastille*, de M. Ravaisson. Voir aussi un recueil de documens historiques : *Histoire de la détention des philosophes*, etc., par J. Delort; Paris, 1829. Didot.

espèces de hottes, usitées dans les prisons, qui empêchent de voir ou d'être vu. Les bruits du dehors, même ceux « des corps de garde, et des cuisines, » n'arrivaient point dans ce lieu reculé, le plus « sourd » de toute la citadelle, à cause de l'énorme épaisseur des murailles et des voûtes : « — Jamais, disait l'une des lettres, M. Foucquet ne pourra savoir s'il a un compagnon ou non. » Les correspondans de Louvois insistaient unanimement sur l'impossibilité de se sauver de là.

Le Roi leur fit répondre d'ajouter encore « une grille en fer scellée en dedans de la chambre à l'embrasure des fenêtres, et une vissante à la cheminée, » pour empêcher M. de Lauzun de « parler à M. Foucquet par la même cheminée. »

Quand cette lettre partit de Saint-Germain, Lauzun était déjà sous clef à Pignerol. Il s'était montré fort triste, et fort abattu, pendant le voyage. Son affliction se changea en fureur à la vue du cachot qui l'attendait. Saint-Mars écrivit à Louvois : « — (22 décembre 1671.) Monseigneur, mon prisonnier est... dans un si profond chagrin, que je ne vous le puis figurer aussi grand qu'il est; il m'a dit que je lui avais fait faire un logement pour *in sæcula sæculorum.* » Lauzun lui déclarait qu'il en deviendrait fou, et son agitation semblait lui donner raison : « — (30 décembre.) Je ne crois pas, Monseigneur, vous mander jamais rien de sa quiétude; il est dans une affliction si grande, qu'il ne fait autre chose que de soupirer et de battre des pieds... Il m'a demandé une fois si je savais le sujet de sa détention; je lui ai dit que je n'apprends jamais de nouvelles, de crainte d'en dire à personne. »

Lauzun devait deviner pourquoi il avait été arrêté; mais personne ne le lui avait dit. On lui avait refusé à Saint-Germain toute explication, et, d'être mis dans un pareil cachot, au secret le plus rigoureux, sans même lui en donner la raison, cela lui paraissait criant d'injustice et d'arbitraire. Saint-Mars commençait à craindre une résolution désespérée : « (12 janvier 1672.) Monseigneur..., il est si extraordinairement chagrin que j'ai peur qu'il ne perde l'esprit ou qu'il ne se désespère (1), il m'en a menacé plusieurs fois... Comme je ne m'arrête pas à ces sortes de manières de parler, il m'a fait reproche que j'étais devenu dur et impitoyable par la longueur de temps que je garde des pri-

(1) *Se désespérer* a ici le sens de *se tuer.*

sonniers, mais qu'il n'était point un condamné, et que tout ce qui faisait son mal extrême était qu'il ne savait point son péché. »

Il n'était pas un condamné. Ce fut son refrain pendant dix ans. Fouquet, son voisin de prison, était un condamné. Fouquet avait eu des juges, indépendans ou non. Il avait su de quoi on l'accusait, et l'on avait écouté sa défense. Lauzun était dans sa basse-voûte par le bon plaisir du Roi, sans avoir été admis à se justifier, et cela le révoltait.

II

Quand on vint dire à Mademoiselle que Lauzun était arrêté, elle éprouva un tel saisissement, qu'elle s'étonna « de n'en être pas morte. » Elle fut jusqu'au surlendemain dans un état pitoyable. Quelqu'un lui ayant alors « conseillé » de ne pas tarder davantage à reparaître devant le Roi, il fallut prendre une résolution. Si elle n'avait eu à penser qu'à soi, Mademoiselle aurait dit adieu au monde; mais il y avait Lauzun, qui allait être très attaqué, selon l'usage des cours, à présent qu'il ne pouvait plus se défendre, et qui n'avait qu'elle au monde pour plaider sa cause auprès du Roi. Il était impossible de l'abandonner. Mademoiselle trouva la force de se lever et de se rendre à Saint-Germain. Elle ne vit le Roi que le soir, à son souper : « — Il me regarda avec un air assez triste et embarrassé. Je le regardai les larmes aux yeux; je ne dis rien; je sus qu'il avait dit en rentrant chez les dames (1) : « — Ma cousine en a usé avec bien de l'honnêteté pour moi : elle ne m'a rien dit. » — Il aurait été fort imprudent à moi de parler, car il était préparé à tout ce que j'aurais pu dire. »

La Cour de France était alors très gaie et très animée. Monsieur venait de se remarier (16 novembre) avec Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine, si connue par l'originalité de son esprit et par la verdeur de son langage. Le Roi, qui avait bon goût en fait d'esprit, se montrait charmé de sa nouvelle belle-sœur et lui prodiguait les fêtes. Mademoiselle s'imposa d'assister à la première. Elle a conté d'une façon pathétique cette soirée abominable où elle avait l'air de regarder un ballet, tandis

(1) On appelait « les dames, » tout court, M^me^ de Montespan et M^lle^ de La Vallière.

que sa pensée suivait au loin un carrosse enveloppé de mousquetaires : « — De songer qu'il n'y était plus, et qu'il faisait un froid, une neige épouvantables, et qu'il était par les chemins et pour aller en prison, ce qu'il souffrait en cet état, le mien était digne de pitié; et je crois que ceux qui étaient capables d'en avoir de lui, cela leur en donnait de me voir, et en un lieu où l'on savait bien la peine que j'avais d'y être. Toute la consolation que j'y pouvais trouver, c'est que la continuation des sacrifices que je faisais au Roi sans cesse pourrait, par ma persévérance, attirer sa pitié sur M. de Lauzun et renouveler sa tendresse, ne me pouvant persuader qu'il ne l'aimait plus. J'étais trop heureuse si cela lui pouvait être bon à quelque chose. Voilà le motif qui m'a attachée à la Cour depuis sa prison, qui m'a fait surmonter ma juste douleur pour aller à toutes les choses, où mon devoir et mon inclination m'ont dû empêcher d'aller; mais ce même devoir qui m'aurait retenue chez moi... m'a fait faire tous les pas que j'ai faits, qui ne convenaient pas à une personne dont le cœur est aussi pénétré qu'est le mien d'une tendre douleur. »

Après chaque effort de ce genre, elle s'accordait un peu de relâche pour pleurer dans son coin, puis elle revenait montrer à Louis XIV ses yeux rougis: « Je suis persuadée, écrivait-elle à propos d'un voyage avec la cour, que ma présence a fait souvenir de M. de Lauzun ; c'est pourquoi je voudrais être toujours devant les yeux (du Roi)... Je ne puis croire *qu'il ne prenne toujours mes regards pour des supplications en sa faveur.* » Elle s'ingéniait à lui rappeler l'absent. Passait-on devant une fenêtre grillée, Mademoiselle se mettait à plaindre les gens en prison. Apprenait-on que Lauzun avait été malade, elle sollicitait par lettre l'adoucissement de son régime. Louis XIV ne répondait jamais rien, mais il ne témoignait pas de mécontentement.

Les ennemis du disgracié travaillaient à détacher Mademoiselle de lui. Ils savaient son point faible; elle était atrocement jalouse, et il ne fallait pas l'être avec Lauzun, le plus grand coureur de cette cour licencieuse. Au moment de son arrestation, ses papiers avaient été saisis. On y avait trouvé force lettres de femmes, des mèches de cheveux et autres gages amoureux, soigneusement étiquetés, et une espèce de musée secret renfermant des portraits que Louis XIV fit détruire, pas assez vite toutefois; ils avaient été vus de plusieurs personnes, qui nommèrent les

modèles. Les « cassettes » de M. de Lauzun furent le grand scandale mondain de l'hiver, et il ne manqua pas de gens pour l'exploiter auprès de Mademoiselle. Ils en furent pour leur méchanceté : elle eut la sagesse de ne vouloir rien savoir. C'était le passé.

Les mêmes gens essayèrent de lui ouvrir les yeux sur la duperie d'avoir donné son cœur à un homme qui n'en voulait qu'à ses millions. On lui disait : « Il ne vous aimait point ; quand on lui a promis de lui donner des biens, des charges, il vous a plantée là ; le jour que le Roi rompit votre mariage, il joua tout le soir avec une grande tranquillité ; il ne se souciait point de vous. » Elle convient dans ses *Mémoires* que l'on finit par se sentir ébranlé, lorsqu'on s'entend répéter de ces choses-là du matin au soir pendant des années. Ses propres souvenirs ne les confirmaient que trop : elle n'avait jamais eu de Lauzun un mot de tendresse ou seulement un mot gracieux. Mais le malheur est une sauvegarde invincible auprès des âmes généreuses. Mademoiselle raconte que son cœur « combattait contre elle-même » en faveur de son ami, et son cœur l'emportait, puisque chaque nouvelle année la retrouvait aussi dévouée que la précédente, aussi infatigable dans ses efforts pour le faire relâcher.

Il ne devait s'en douter qu'au bout de huit ans. Les contemporains ne sont pas arrivés à découvrir, ni personne après eux, pourquoi Louis XIV et Louvois attachaient une importance capitale à empêcher Lauzun d'avoir aucune nouvelle. De quoi avait-on peur? Il y serait allé du salut de la France que les précautions n'auraient pas été plus minutieuses. Un jour, Lauzun va recevoir son linge, qu'on lui envoie de Saint-Germain. Louvois écrit à Saint-Mars : « (2 février 1672.) Vous le ferez blanchir deux ou trois fois avant de lui donner. » Saint-Mars tient à montrer qu'il a compris et répond : « — (20 février.) Je ne manquerai pas de faire bien mouiller le linge que vous m'enverrez de M. de Lauzun, après l'avoir visité par toutes les coutures ; toute écriture faite sur le linge s'en va quand il est mouillé. Tout celui qui sort de sa chambre... est mis dans un baquet plein d'eau après l'avoir visité, et la blanchisseuse l'apporte venant de la rivière pour le faire sécher au feu devant mes officiers qui en ont le soin tour à tour, toutes les semaines. Je prends cette précaution-là aussi pour les serviettes. »

Une autre fois, on a arrêté près de Pignerol un ancien ser-

viteur de Lauzun, qui s'est tué en se voyant pris, et sur lequel on a trouvé des lettres chiffrées. Aurait-il eu quelque « commerce » avec le prisonnier? Cette pensée jette Louvois dans une agitation inconcevable. Il veut à tout prix tirer la chose au clair et il trouve le temps, en pleine guerre de Hollande, d'écrire lettre sur lettre à Pignerol pour talonner son monde. On a arrêté les complices présumés du mort; on s'est même fait livrer par voie diplomatique deux d'entre eux qui s'étaient réfugiés à Turin. Il « faut » les faire parler « par tous moyens,... de quelque manière que ce puisse être. » Il « faut... savoir si M. de Lauzun a eu des nouvelles. » Le personnel de Pignerol en est affolé. Un officier écrit à Louvois pour le « conjurer » de lui dénoncer les suspects parmi les soldats sous ses ordres, « afin, lui dit-il, que je les arrête et les attache comme des scélérats. » Et, si les deux neveux qu'il a dans la citadelle se trouvent être les coupables, il « sera leur premier bourreau (10 septembre 1672). » Saint-Mars est humilié et offensé qu'on le soupçonne de s'être laissé berner. Il en devient féroce pour les « misérables » qui lui ont attiré cette insulte, et il les mettrait volontiers à la torture, « car, pour vous dire la vérité, écrit-il à Louvois, je voudrais fort trouver la moindre chose du monde contre un soldat ou un domestique, afin de les faire pendre (20 août). » Quelques semaines plus tard, il résumait en ces termes les résultats de son enquête : « (7 octobre.) Je ne saurais empêcher que l'on ait eu envie d'avoir intelligence avec M. de Lauzun, mais je puis bien répondre sur ma vie que l'on n'en a point eu. »

Saint-Mars eut encore un autre chagrin. Louvois lui recommandait sans cesse de faire jaser son prisonnier et de lui en rapporter toutes les paroles, jusqu'aux plus insignifiantes; mais Lauzun ne voulait rien dire : « Je ne sais d'où vient, écrivait naïvement Saint-Mars; il se méfie tant de moi, il n'oserait presque me parler (10 février 1672). » Du 19 mars : « — Il est toujours dans une défiance de moi extraordinaire. » Louvois insistait et recevait des lettres découragées : « (30 mars.) Lorsque je vais lui rendre visite, notre entretien est tellement sec et stérile que nous faisons souvent cent tours de chambre sans nous dire l'un l'autre aucun mot. » Saint-Mars essayait de parler du temps : M. de Lauzun l'interrompait sous prétexte que le temps lui était bien indifférent, puisqu'il ne voyait de sa basse-voûte « ni lune ni soleil. » Saint-Mars s'informait gracieusement de sa

santé. M. de Lauzun coupait court en déclarant que « sa santé était inutile à tout le monde et qu'il ne se porterait toujours que trop bien. » L'autre ne savait plus que dire. Il enrageait, Lauzun le voyait, et devenait encore plus taciturne; c'était de bonne guerre.

Au bout d'un an, Saint-Mars n'était pas plus avancé : « (7 janvier 1673.) Quand je lui vais donner le bonjour ou le bonsoir, et que je lui demande comme il se porte, il me fait de grandes révérences, me disant qu'il se porte très bien pour me rendre ses très humbles respects s'il en était capable ; après l'avoir remercié, nous nous promenons quelque temps ensemble sans nous rien dire, et comme je me veux retirer, je lui demande s'il n'a rien à me commander; il me fait encore une très grande révérence et me reconduit jusqu'à la porte de sa chambre; voilà, Monseigneur, où nous en sommes, lui et moi, et où je crois que nous en demeurerons. »

Il essaya de la contrainte. C'était lui qui fournissait Lauzun de tout, qui l'habillait, le meublait, lui achetait des pincettes ou lui commandait une perruque. Il se dit qu'un moyen certain de le faire parler serait de ne plus rien lui donner qu'il ne l'eût demandé. Lauzun inventa aussitôt un langage muet. Saint-Mars apercevait en entrant quelque objet hors de service, placé « en parade, » et ayant l'air de lui faire signe : « Quelquefois, écrivait-il, je ne fais pas semblant de prendre garde à cela, afin de l'obliger à me demander (6 mai 1672). » Lauzun dirigeait alors sa promenade devant l'objet « en parade, » et Saint-Mars se trouvait forcé d'avoir compris.

Le valet était presque aussi fermé que le maître. Saint-Mars ne cessait de se lamenter de la peine que lui donnaient « ces gens-là. » Les valets de prisonniers d'État suivaient le sort de leur maître. Ils ne repassaient le seuil de son cachot qu'avec lui, c'est-à-dire jamais, dans beaucoup de cas, ce qui rendait extrêmement difficile de s'en procurer. Celui de Lauzun était « un méchant garçon, » qui s'était laissé gagner, et refusait déjà au bout de trois mois de faire son devoir d'espion. Saint-Mars en était outré : « (20 février 1672.) Avec votre permission, [je] le mettrai dans un lieu que je réserve, qui fait jaser les muets, après y avoir demeuré un mois. Je saurai par là toutes choses de lui, et je suis assuré qu'il n'oubliera pas la moindre bagatelle. » Réflexion faite, Saint-Mars finissait toujours par patienter,

car comment le remplacer? « Tous mes valets n'y entreraient pas pour un million. Ils ont vu que ceux que j'ai mis auprès de M. Foucquet n'en sont jamais sortis. » Louvois ne put jamais savoir, quelque désir qu'il en eût, à quoi songeait dans sa basse-voûte le favori tombé.

Il se dédommageait un peu les jours où Lauzun se mettait en colère, ce qui lui arrivait souvent. Lauzun ne pouvait pas digérer qu'il fût défendu à Saint-Mars de répondre à aucune de ses questions. Passe encore quand il demandait si la France était en guerre ou si Mademoiselle était mariée; mais pourquoi lui refuser des nouvelles des siens? pourquoi lui cacher si sa mère était morte ou vivante? Son chagrin se tournait en fureur. Il laissait échapper un torrent d'imprécations et de plaintes amères, et Louvois avait le plaisir d'apprendre par le courrier suivant que, s'il se taisait d'ordinaire, ce n'était pas du moins faute de souffrir. Un jour (28 janvier 1673), après avoir rapporté l'une de ces explosions, Saint-Mars ajoutait : « Il disait tout cela en pleurant à chaudes larmes, et détestant sa vie malheureuse; il se récria encore fort sur l'horrible et affreuse prison à basse voûte que je lui ai donnée, où il a perdu les yeux et la santé... » Ces cris de douleur retentissaient jusque dans Paris, en passant par le cabinet de Louvois et la chambre de M^me^ de Montespan, et le public se demandait avec curiosité ce qu'avait fait M. de Lauzun pour s'attirer un châtiment aussi rigoureux : « Je ne veux jamais ni dire, ni croire, écrivait Mademoiselle, que ce soit par les ordres du Roi. » On comprenait bien que Louvois vengeait ses frayeurs, et M^me^ de Montespan ses humiliations; mais encore fallait-il que le Roi les laissât faire, et le Roi n'avait jamais eu l'air de prendre très à cœur leurs démêlés avec son favori.

Il faut tenir compte que le XVII^e^ siècle n'avait pas plus de respect pour la liberté que pour la vie humaine. On n'avait de respect que pour le rang et la naissance, et on en avait alors tant que nous n'y comprenons plus rien. Ce même Louvois, qui tourmentait Lauzun à le rendre fou, s'était empressé de lui faire expédier sa vaisselle d'argent, et l'avait invité à lui adresser ses plaintes si son geôlier se montrait impoli : « M. de Saint-Mars, écrivait le ministre, a ordre... de ne manquer jamais envers vous à ce qui est dû à votre naissance et au rang que vous avez tenu à la Cour (12 décembre 1672). » Pareillement, la nais-

sance de Lauzun lui avait valu des meubles neufs, mais pas un objet, de quelque nature qu'il fût, pouvant fournir une occupation quelconque. C'était là le supplice; un désœuvrement absolu dans un lieu obscur, et jamais un écho de l'extérieur pour empêcher l'esprit de tourner indéfiniment sur lui-même. Lauzun n'obtint quelques livres qu'à la longue, et toujours difficilement, après qu'ils avaient été examinés page par page; on redoutait les messages à l'encre invisible et les phrases qui renseignent sur les événemens du jour. Saint-Mars, quand on lui laissait le choix, s'en tenait aux livres de piété, le *Tableau de la pénitence* ou le *Pédagogue chrétien*. On savait ce qu'il y avait dedans, et puis « cela pourra lui servir, disait-il, dans le désespoir où il dit qu'il est. »

On se rappelle que Mademoiselle grondait son « petit homme » pour l'obliger à prendre soin de sa personne. En prison, Lauzun s'abandonna complètement : « (20 avril 1672.) Il se néglige tellement qu'il y a près de trois semaines qu'il porte un mouchoir cordelé autour de son cou en façon de cravate. » Du 30 juillet 1672, plus de sept mois après son arrivée : « Il n'a point encore fait balayer sa chambre, ni rincer son verre; il est extrêmement négligé. » Lauzun avait laissé pousser sa barbe, ce qui contribuait à lui donner l'air « négligé; » Saint-Mars prétendait qu'elle avait une demi-aune de long : « (11 février 1673.) Il se tient toujours malpropre à son ordinaire, tant sur lui que dans ses appartemens. »

Les années passaient. En 1673, on élagua les arbres qui ôtaient le jour. Ce fut le seul changement. En 1674, Lauzun faillit mourir. Sa santé se délabrait, et son caractère changeait. Il était devenu tranquille, — les accès de colère à part, — et très poli avec son geôlier, qui attribuait cette métamorphose aux livres de piété et à l'eau bénite dont il l'avait pourvu. Saint-Mars le trouvait « très souvent » à genoux, disant ses patenôtres devant une image de la Vierge, et il avait « bien de la joie » du nouveau train de choses.

Tout à coup, — en 1676, au mois de février, — Louvois reçut une lettre (1) qui fut en un clin d'œil la nouvelle de Paris. M. de Lauzun avait manqué se sauver, et non point par la porte, ni par la fenêtre, mais comme l'on ne se sauve d'ordinaire que

(1) Cette lettre a été perdue ou détruite.

dans les romans. Il avait entrepris de faire un trou au donjon de Pignerol avec de vieux clous, de vieux couteaux, des débris d'ustensiles, et il avait réussi, à force de gratter, à percer l'épaisse voûte située en dessous de sa chambre. Lauzun se coula par cette ouverture et se retrouva entre quatre murs, devant une fenêtre grillée. Il se remit à gratter, démolit l'un des angles de la fenêtre, descella l'un des barreaux, et vit qu'il était encore à plusieurs toises du sol. Des serviettes amassées par sa prévoyance lui permirent de fabriquer une échelle de corde, « la mieux faite du monde, » écrivait Mademoiselle avec admiration, d'après l'échantillon expédié à Louvois. Il descendit par son échelle dans le fossé du donjon, « reperça sous la muraille qui servait d'enceinte au fossé (1), » rencontra un rocher et recommença un peu plus loin. Sa nouvelle galerie aboutissait dans une cour de la citadelle. Lauzun sortit de terre un matin, au point du jour. Il y avait trois ans qu'il grattait; c'était ce qui l'avait rendu si tranquille.

Une porte ouverte, et il était sauvé. Il l'aurait mérité pour son industrie et sa patience. Mais tout était fermé, et il fut arrêté par une sentinelle incorruptible. On le ramena dans son cachot, et Louvois lava la tête aux autorités de Pignerol, qui laissaient démolir murs et fenêtres, remplir une cour de tas de décombres, sans s'apercevoir de rien. Il ordonna des travaux, de nombreuses mesures de précautions, et Saint-Mars, très penaud, jura ses grands dieux qu'on ne l'y prendrait plus.

Saint-Mars en fut pour ses sermens. Plusieurs de ses prisonniers venaient précisément de découvrir le moyen de rendre visite à leurs voisins. D'après les récits de Saint-Simon (2), il semble que les larges cheminées de nos pères fussent devenues les voies de communication ordinaires du donjon de Pignerol. On faisait « un trou au tuyau, qui se refermait avec justesse pendant le jour, et l'on s'aidait mutuellement à grimper et à descendre. » Lauzun fut mis de la sorte en relations avec divers prisonniers, dont Fouquet, qui le crut fou en lui entendant conter son mariage manqué avec la Grande Mademoiselle. Ils devaient tous avoir l'air de ramoneurs. Saint-Mars ne sut pour-

(1) Louvois à Saint-Mars, 2 mars 1676.

(2) Il en est de la lettre de Saint-Mars (du 23 mars 1680) sur les communications de cachot à cachot, comme de celle sur la fuite de Lauzun : elle ne s'est pas retrouvée.

tant ces nouvelles pratiques qu'après la mort de Fouquet; Lauzun était alors presque au bout de ses peines.

La mort de son frère aîné, survenue en 1677, avait entraîné un changement considérable dans sa situation. Lauzun devenait chef de famille. Sa sœur, Mme de Nogent, représenta au Roi qu'il y allait « de la conservation de sa maison, » que M. de Lauzun pût donner ordre à ses affaires, et elle n'eut aucune peine à se faire écouter. Autant l'individu comptait peu, autant « la maison » était pour ainsi dire chose sacrée, même aux yeux de Louis XIV. Saint-Mars eut commandement de recevoir Mme de Nogent, un autre de ses frères, le chevalier de Lauzun, et leur avocat, M. Isarn, et de les aboucher avec son prisonnier, moyennant promesse de ne lui parler que de ses affaires. Il leur était interdit tout particulièrement de dire un seul mot, « sous quelque prétexte que ce pût être, » de Mlle de Montpensier. On possède le récit de ces entrevues, tracé par Isarn. Il ne faut pas oublier en le lisant que Lauzun avait grand intérêt à inspirer une vive pitié à des gens qui allaient retourner le dire à Paris.

Après de longs préliminaires, Isarn en arrive à la première rencontre avec Lauzun, que personne n'avait revu depuis six ans : « (29 octobre 1677.) L'heure de deux heures étant venue, M. de Saint-Mars, ayant fait retirer tout le monde, nous pria d'entrer dans sa chambre, où l'on rangea six chaises autour d'une table, et M. de Saint-Mars étant sorti, revint un moment après, menant M. le comte de Lauzun, le soutenant sous le bras, car il ne pouvait guère bien se soutenir, soit à cause du grand air, de la grande clarté, ou de la faiblesse de sa maladie. A cette vue, j'avoue, monsieur, que nous fûmes touchés de pitié, car nous remarquâmes en lui une contenance si abattue, un visage si pâle, autant qu'il nous put paraître sous une barbe et une moustache fort longues, des yeux si remplis de tristesse et de langueur qu'il serait impossible de n'être pas ému de compassion; je ne saurais vous exprimer la douleur de madame sa sœur et de monsieur son frère. »

« On lui présenta une chaise près du feu, devant le jour, mais il la retira, disant d'une voix basse et en toussant que le trop grand jour lui donnait dans les yeux et le feu dans la tête. M. de Saint-Mars le plaça contre le jour, il se mit à son côté et M. le commissaire de l'autre, moi à côté de M. de Saint-Mars, ayant mon écrit devant lui sur la table. Mme de Nogent ne pou-

vait contenir ses larmes, et nous fûmes quelque temps sans parler. »

Lorsqu'ils furent tous un peu remis, Isarn entama son exposé des affaires à régler. A la première pause, Lauzun prit la parole : « — Il me dit assez froidement qu'étant depuis six ans, et commençant la septième, dans une prison fort étroite, n'ayant ouï parler d'affaires depuis un si long espace de temps et n'ayant jamais vu qu'une seule personne, il avait l'esprit si bouché et l'intelligence si obscure qu'il lui était impossible de comprendre rien à tout ce que je lui disais. » Il ajouta des choses affectueuses pour sa sœur, des choses touchantes sur sa douleur d'avoir déplu au Roi, et, s'étant attendri au souvenir de ce maître bien-aimé, il porta son mouchoir à ses yeux, « et l'y laissa longtemps. » Ce spectacle provoqua une telle explosion de larmes et de gémissemens qu'il fut impossible de reprendre la conférence. Lauzun « se retira, sans rien dire, avec M. de Saint-Mars. » On emporta sa sœur évanouie. Le chevalier de Lauzun, malade d'émotion, alla se coucher, et Isarn partagea leur affliction.

Aux séances suivantes, Lauzun répéta qu'il ne comprenait rien à ce que disait son avocat, mais il lui donnait en même temps ses instructions « avec beaucoup de jugement et de clarté d'esprit. » Il y eut encore des scènes d'attendrissement. Un jour, après en avoir obtenu la permission, « il demanda si sa mère était vivante, » et il n'y eut pas besoin de comédie pour rendre la scène impressionnante. A la dernière entrevue, il chargea sa sœur d'implorer pour lui la pitié du Roi et le pardon de Louvois, en termes humbles et soumis qui annonçaient un vaincu, un homme brisé et désormais inoffensif.

Soit compassion, soit encore, ainsi que le bruit en courut, quelque combinaison mystérieuse, cet appel produisit une série d'adoucissemens qui aboutirent à une demi-liberté. Lauzun en était à donner des dîners et à acheter des chevaux de selle « pour monter dans la cour ou sur les bastions (1), » quand survint un détachement de mousquetaires chargé de le conduire aux eaux de Bourbon, sous prétexte qu'il avait mal au bras. Il quitta Pignerol le 22 avril 1681. Fouquet était mort (23 mars 1680). Il ne restait à Saint-Mars qu'un seul prisonnier de marque : le Masque de fer était depuis quelque temps dans le donjon.

(1) Louvois à Saint-Mars, 28 novembre 1679.

III

Un Robinson Crusoé sortant de son île n'est pas devenu plus étranger à la marche du monde que ne l'était un prisonnier d'État après des années de cachot. Fouquet avait cru, en écoutant Lauzun, qu'il avait l'esprit dérangé. Quand ce fut au tour de ce dernier de reprendre contact avec la vie générale, il eut aussi fort à faire pour se remettre au courant. L'histoire de France s'était allongée d'un chapitre, tandis qu'il enrageait dans son cachot. L'histoire intérieure de la Cour, de beaucoup la plus importante pour un ancien favori désireux de reprendre pied, aurait rempli un volume de ses complications tragi-comiques.

A première vue, le chapitre de l'histoire nationale était resplendissant entre tous. La guerre de Hollande avait donné à la France la Franche-Comté, à Louis XIV une gloire et une puissance qui l'avaient élevé, dans l'opinion européenne, au-dessus de tous les autres souverains. Aux yeux des étrangers, il était plus qu'un grand Roi, il était le Roi, l'incarnation par excellence de l'idée monarchique, le prince qui avait fait de la France la dominatrice du monde civilisé : — « Jamais, dans l'Europe moderne, dit un historien allemand (1) qui nous considère toujours à travers l'intérêt germanique, il n'y avait eu un développement de la puissance militaire sur terre et sur mer, pour l'attaque et pour la défense, tel que celui auquel parvint la France pendant la guerre, et qu'elle conserva pendant la paix; jamais encore une seule volonté n'avait exercé un commandement aussi étendu sur des troupes aussi instruites et aussi soumises. » On nous admirait et l'on nous craignait : « (Louis XIV), dit encore Ranke, réduisit une partie des princes allemands et tout l'empire à un degré d'abaissement auquel ils n'étaient jamais tombés dans le cours des siècles; l'Espagne se vit menacée par lui de la perte de son indépendance... » L'Europe s'accordait aussi à reconnaître que « l'histoire du monde offrait peu d'époques dont la civilisation et la littérature eussent jeté autant d'éclat que celle de Louis XIV. » Telle était la France, vue du dehors, dans les années qui séparent la paix de Nimègue (1679) de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685). Ce brillant tableau avait quelques

(1) Léopold de Ranke, *Histoire de France.*

ombres; les vaincus nous gardaient un profond ressentiment, et nos alliés se détachaient de nous sans que l'on réussît à les remplacer; mais nous nous jugions de force à supporter notre isolement.

Vue du dedans, la France présentait l'apparence de la prospérité à qui vivait les yeux fermés. Il suffisait toutefois de les ouvrir pour s'apercevoir que le temps des vaches maigres approchait. Plusieurs provinces étaient retombées dans la misère. Le mécontentement était général, la désaffection faisait des progrès rapides; on se détachait déjà du pouvoir absolu, si bien accueilli d'abord. Les esprits clairvoyans avaient commencé de s'inquiéter quatre ans après la mort de Mazarin et l'arrivée de Louis XIV au pouvoir. Olivier d'Ormesson écrivait, en 1665, après avoir été d'abord, comme tout le monde, sous le charme du jeune Roi : « (Mars.) Aucun n'oserait rien dire..., quoiqu'il n'y en ait aucun qui ne souffre et qui ne soit au désespoir dans le cœur; il n'y a personne qui ne dise qu'il est impossible que cela dure, la conduite étant trop injuste et trop violente (1). »

Olivier d'Ormesson avait des griefs personnels. Il avait été disgracié pour s'être montré trop indépendant lors du procès Fouquet, et il était, d'autre part, de ces vieux parlementaires, libéraux à leur mode, qui regrettaient les privilèges de leur compagnie, et qui ne s'accoutumaient point à voir châtier les blasphémateurs du Roi plus durement encore que les blasphémateurs de Dieu. En 1668, un pauvre homme de Saint-Germain — un vieillard — fut « accusé » d'avoir dit que le Roi était un tyran et « qu'il y avait encore des Ravaillac et des gens de courage et de vertu. » Il fut condamné « à avoir la langue coupée et aux galères... L'on dit, ajoute Ormesson, que c'est un supplice nouveau que de couper la langue, et qu'on la perce seulement aux blasphémateurs. » Il y a un peu à rabattre, en se plaçant au point de vue général de son temps, du témoignage d'Olivier d'Ormesson.

Il n'en est pas de même pour celui de Colbert, alors en grande faveur, et dur de son naturel. Colbert prévint Louis XIV, dès 1666, par un *Mémoire* presque brutal, qu'il menait la France à la ruine par ses extravagances. Le ministre commençait par déclarer qu'il ne lésinerait jamais pour avoir une bonne armée ni

(1) *Journal* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson.

une bonne flotte, ou pour soutenir au dehors la politique étrangère de son maître, ou, en général, pour toutes les dépenses utiles, dans lesquelles il comprenait les frais de représentation d'un grand souverain. Il affirmait que, pour toutes ces choses, il pousserait plutôt à la dépense, et c'était la vérité. Mais il ne pouvait prendre son parti de l'immense coulage par lequel s'épuisait la richesse publique, des millions gaspillés en « ajustemens » inutiles pour des troupes de luxe, en fêtes d'un prix fou (1), en pertes de jeu insensées (2), en pensions et gratifications à tort et à travers, et encore beaucoup d'autres articles, dont l'un mérite quelques détails, car il est curieux, peu connu, et c'est, d'après Colbert, celui qui engendra les conséquences les plus désastreuses.

A l'entendre, rien n'a coûté aussi cher à la France sous Louis XIV, après les guerres, que la passion du monarque pour jouer au soldat devant les belles dames. C'est une manie qui a l'air bien innocente, encore qu'un peu puérile. Colbert en signalait à son maître les effets imprévus. Le Roi assemblait des armées pour donner aux dames le spectacle d'un camp, ou d'un simulacre de siège. Ou bien, les troupes venaient se faire passer en revue par lui dans des endroits commodes pour les dames, au lieu de l'attendre dans leurs cantonnemens. Il en résultait des marches et passages de troupes perpétuels, et l'épuisement des provinces, car « il suffit de dire, poursuivait Colbert (3), que telle ville ou lieu d'étape a souffert depuis six mois cent logemens différens de troupes, et que ceux qui en ont le moins en ont souffert plus de cinquante. Toutes les troupes vivent à discrétion en entrant et sortant des lieux où elles logent... C'est assez dire pour connaître clairement » qu'elles laissent ces lieux dans l'état où les aurait mis une longue guerre. Si le Roi savait « combien de paysans de Champagne et des autres frontières

(1) Deux ans après cet avertissement, Louis XIV donnait à Versailles, en l'honneur de M^me^ de Montespan, une fête pour laquelle on avait élevé des constructions provisoires. La salle de bal, qui servit *une nuit*, était en marbre et porphyre ; le reste à l'avenant.

(2) Les pertes de 100 000 écus n'étaient pas rares à la table de jeu du Roi. Le 6 mars 1670, M^me^ de Montespan perdit 400 000 pistoles dans une nuit. A 8 heures du matin, elle en regagna 500 000. La pistole valait environ 10 francs. En 1682, trois ans après sa disgrâce, elle perdit une fois 700 000 écus et ne les regagna pas. C'était le Roi qui payait.

(3) Le mémoire est du 22 juillet 1666 : *M^me^ de Montespan et Louis XIV*, par Clément. *Appendice*.

ont déjà passé et se disposent de passer dans les pays étrangers, » il comprendrait que cela ne peut pas durer.

Le plus délicat restait à dire, et Colbert l'abordait courageusement. A faire ainsi la roue devant les dames, un grand ridicule rejaillissait sur la royauté, et les Français n'avaient pas été longs à le saisir, les étrangers non plus. Louis XIV venait précisément d'installer à Moret un camp tout pimpant et tout bariolé, avec de jolies tentes pour coucher les amazones : « L'on dit, écrivait d'Ormesson,... que l'on fera le siège de Moret dans les formes, pour montrer aux dames la manière de prendre les places. Le chagrin des malcontens, qui est fort général, traite cette revue d'une badinerie pour le Roi et d'un jeu d'enfans, et qui n'est pas bien reçu par les étrangers. » Olivier d'Ormesson n'avait pas grand mérite à se montrer mordant : son *Journal* n'était que pour lui. Colbert, qui écrivait pour le Roi, en eut beaucoup à mettre dans son *Mémoire :* « — Il est encore bon que Votre Majesté sache deux choses dont on n'a osé demeurer d'accord quand elle l'a demandé : l'une, qu'il a été affiché dans Paris un libelle portant ces mots : *Louis XIV donnera les grandes marionnettes dans la plaine de Moret.* L'autre... » L'autre était l'apparition d'un libelle encore plus sanglant sur les hauts faits des capitaines pour rire.

Le Roi lut le mémoire, le relut en présence de Colbert, et l'année suivante vit un nouveau camp, où la tente royale, composée de six pièces somptueuses, « était remplie de cavalières fort bien mises, lesquelles étaient plus propres à attirer les ennemis qu'à les faire fuir (1). » Colbert n'empêcha pas non plus un seul des grands voyages aux frontières, même en temps de guerre, avec une longue queue de femmes en toilette, et des maîtresses pour lesquelles il fallait mettre les maçons en mouvement à chaque lieu d'étape. Louvois écrivait le 7 mars 1671 : « — Il faut accommoder la chambre marquée V pour M^me^ de Montespan, y faire percer une porte à l'endroit marqué 1... M^me^ de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3... » Les frais de portes entraient, avec beaucoup d'autres aussi irréguliers, dans le budget du ministre de la Guerre. Comment y mettre de l'ordre? Comment le limiter? Colbert lui-même avait à faire la part des

(1) Lettre de M^me^ de Châtrier, attachée à la maison de Condé : *De La Vallière à Montespan*, par Jean Lemoine et André Lichtenberger.

dames dans son budget de la Marine. En 1678, Mme de Montespan eut la fantaisie d'armer un vaisseau en course, un vaisseau du Roi, s'entend, avec des matelots du Roi. Quelques semaines plus tard, un deuxième et un troisième vaisseau, toujours armés en course et aux frais du Roi, furent accordés « à Mme de Montespan et à Mme la comtesse de Soissons (1). » Tout compte fait, le goût de Louis XIV pour la conversation et la société des femmes, sans parler du reste, a peut-être coûté plus cher à la France que toutes les bâtisses du grand Roi mises ensemble; mais l'un peut se calculer, l'autre ne le peut pas. C'est pourquoi l'on parle toujours des dépenses de Versailles et de Marly, et jamais de ces malheureux paysans qui passaient la frontière après chaque spectacle militaire offert aux dames.

Louis XIV était incapable de compter. C'est sa seule excuse. Il est même étrange, par parenthèse, qu'un homme aussi méthodique, ayant un esprit aussi bien équilibré et aussi ordonné, n'ait jamais pu comprendre que les chiffres sont les chiffres et que personne ne peut faire qu'un écu fasse deux écus. Colbert n'obtint jamais de supprimer un seul gaspillage autour de son maître, même dans les cas où la profusion ne procure aucun plaisir et nous paraît un luxe de barbare. On sait qu'au XVIIe siècle les repas étaient plantureux. Ceux de Louis XIV l'avaient toujours été à l'excès. En 1664, le Roi ayant invité le légat du pape à dîner en tête à tête avec lui, les assistans avaient compté les plats et en avaient trouvé quatre-vingts, non compris les trente-huit assiettes ou compotiers du dessert. C'était déjà beaucoup et Colbert avait mis dans le *Mémoire* de 1666 : « — Je déclare à Votre Majesté... qu'un repas inutile de mille écus me fait une peine incroyable. » Ce n'était rien en comparaison de ce qu'on vit quinze ans plus tard. Le 16 janvier 1680, Louis XIV maria Mlle de Blois, la fille qu'il avait eue de La Vallière, au prince Louis-Armand de Conti, neveu du grand Condé : « — Le festin de noce fut royal, écrivait Bussy-Rabutin; il y eut sept cents plats à une seule table, qui furent servis à cinq services, c'est-à-dire cent quarante plats à chaque service (2). » Mme de Sévigné nous a fait connaître la morale de l'histoire. La mariée fut malade toute la nuit. On a envie de dire : c'est bien fait.

Si, de la nation aigrie et souffrante, on tourne les yeux vers

(1) *Lettre* de Colbert à l'intendant de Rochefort (16 avril 1678).
(2) *Lettre* du 23 janvier 1680, à La Rivière.

la Cour, la différence entre le dehors et le dedans est peut-être aussi marquée, bien que plus difficile à saisir. Le dehors, c'est une splendeur, ce sont des adulations, très propres à donner le change; le dedans, c'est une misère morale profonde, faite de débauche et de mendicité chez les uns, de découragement et d'amertume chez les autres. Mme de Sévigné a peint en six lignes et sans y penser, dans une lettre de 1680, l'état d'avilissement où le Roi réduisait systématiquement la noblesse de France, dressée par lui à attraper les bourses au vol : « — (12 janvier.) Le Roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui, tous les services sont perdus; c'était autrefois le contraire. » Si les âmes se sont abaissées sous le règne de Louis XIV, il en a sa part de responsabilité.

De même pour les progrès du relâchement des mœurs. Certes, on était habitué avant lui aux maîtresses et aux bâtards; on ne l'était pas à des prérogatives d'épouses en second et d'adultérins légitimés qui encourageaient ses sujets à ne pas prendre plus au sérieux les lois que la morale. L'exemple du maître achevait d'obscurcir les consciences naturellement troubles, et l'on voyait les maris encourager leur femme, les mères leur fille, à imiter les La Vallière et les Montespan.

Louis XIV a d'ailleurs été puni d'avoir voulu jouer au sultan. La polygamie ne va pas sans quelques désagrémens, dans un pays où il faut compter avec les femmes. Peu d'hommes, fût-ce dans les comédies, ont essuyé autant de scènes de leurs maîtresses, et de scènes violentes, humiliantes autant que pénibles, que ce monarque majestueux devant qui le reste de l'univers tremblait. Il n'y a plus de Roi pour une amante jalouse, et Louis XIV n'a jamais été fidèle qu'à Mme de Maintenon.

Il avait été gâté par Louise de La Vallière, qui était la douceur même, et que l'amour inclinait au pardon. Aucune des autres ne l'a jamais aimé, sauf Marie Mancini. Il ne plaisait pas aux femmes; elles ne se disputaient en lui que le Roi. Mlle de La Vallière était entrée au Carmel en 1674. Demeurée seule sur la brèche, Mme de Montespan défendit sa « situation » en lionne. Elle était naturellement aigre, ses colères « inexprimables (1), »

(1) *Mémoires* de La Fare.

au dire des témoins, et Louis XIV n'avait pas pour lui la force que donne l'innocence; parmi les rivales que Mme de Montespan combattait, beaucoup, en dépit de ses efforts, ont eu leur année, ou leur jour. Alors elle s'emportait, et le Roi pliait le dos sous l'orage : « — Elle l'a souvent grondé, disait plus tard Mme de Maintenon à Mademoiselle, et il ne s'en est pas vanté (1). » C'était l'expiation.

Vint le règne éphémère de Mlle de Fontanges. Elle aussi était colère, et elle traita le Roi avec « encore plus d'autorité que les autres (2). » Louis XIV appelait Mme de Maintenon à son secours, et la chargeait d'aller apaiser ces furies. Les scènes commençaient à le fatiguer. On avait remarqué, dès 1675, qu'il aspirait à des instans de « repos » et de « liberté. » Mme de Montespan ne sut pas comprendre, avec tout son esprit, qu'il arrive un âge où les hommes ne peuvent plus supporter de vivre dans la tempête, et son erreur fut la cause de sa perte. Le Roi prit l'habitude de se réfugier chez Mme de Maintenon, où il trouvait une atmosphère de paix et une conversation rafraîchissante. C'était la première fois qu'une femme intelligente lui parlait sérieusement, sans chercher à s'attirer une déclaration, ni à le divertir avec des bagatelles, mais pour le délasser agréablement de son travail et, aussi, pour le faire réfléchir à de certains sujets qu'il n'aimait pas; par exemple, à ce qui attend dans l'autre monde le pécheur qui ne s'est pas repenti d'avoir pris la femme d'autrui. Elle lui rappelait qu'il y avait une police dans le ciel, tout comme dans les résidences du roi de France, et elle lui demandait : « — Que feriez-vous si l'on venait dire à Votre Majesté qu'un de ces mousquetaires, que vous aimez tant, a pris la femme d'un homme vivant, et qu'il vit actuellement avec elle? Je suis sûre que, dès le soir, il sortirait de l'hôtel et n'y coucherait pas, quelque tard qu'il fût (3). » Le Roi riait. Il n'avait jamais été plus amoureux de Mme de Montespan, — cela se passait en 1675, avant le jubilé qui les sépara trois ou quatre mois, — mais il n'en voulait pas à Mme de Maintenon, car, déjà, il « ne pouvait plus vivre sans elle (4). » Que l'on ait ou

(1) *Mémoires* de Mlle de Montpensier.
(2) *Mémoires* de l'abbé de Choisy.
(3) *Souvenirs sur Madame de Maintenon. — Les Cahiers de Mademoiselle d'Aumale*, avec une introduction par M. G. Hanotaux.
(4) *Ibid.*

non de la sympathie pour cette dernière, il est certain que, sans elle, sans l'empire qu'elle sut prendre sur un prince ardent au plaisir plutôt que véritablement débauché, Louis XIV courait au-devant d'une vieillesse honteuse. A chacun selon ses mérites : la reine Marie-Thérèse était dans le vrai en donnant son amitié à Mme de Maintenon, qui avait obtenu pour elle, sur le tard, des égards, et même des procédés affectueux auxquels la pauvre princesse n'était pas accoutumée.

Quand le Roi eut passé la quarantaine, la tranquillité lui devint un besoin. Il crut s'être assuré la paix en donnant à Mme de Montespan son congé officiel de maîtresse reconnue. On sait la date exacte. Le 29 mars 1679, la comtesse de Soissons fut priée de céder à l'ancienne favorite sa charge de surintendante de la maison de la Reine. C'était une sorte de règlement de retraite. Le lendemain, Mme de Montespan écrivait au duc de Noailles pour lui annoncer cet arrangement, et elle ajoutait : « — Du reste, tout est fort pésible yscy. Le roy ne vient dans ma chambre c'aprest la messe et aprest soupey. Il vaut beaucoup mieus se voir peu avec dousœur, que souvant avec de l'anbaras. » Le monde ne s'y trompa point : « — (11 avril.) Je croirais assez, écrivait Bussy, que le Roi, juste comme il est, a donné cela pour récompense des services passés. » De Mme de Scudéry à Bussy, le 29 octobre 1679 : « — On établit un jeu chez Mme de Montespan pour cet hiver, et pourvu qu'elle puisse se passer d'amour, elle aura de la considération du Roi. C'est tout ce que peut faire un fort honnête homme quand il n'aime plus. » Bussy répondait le 4 novembre : « — Si Mme de Montespan est sage, elle ne songera qu'au jeu et laissera le Roi en repos sur l'amour; car enfin on ne fait pas revenir par des plaintes et des tracas les amans infidèles. » Mme de Montespan n'était pas « sage. » Elle redoubla de scènes, dans l'espoir de reprendre le Roi de force. Au même moment, un passé obscur, rempli de choses vagues et effroyables, se dressait contre elle, et l'expiation de l'avoir trop aimée prenait pour Louis XIV un caractère tragique.

On n'a pas oublié (1) la Voisin l'empoisonneuse, ni ce procès de 1668 qui avait révélé au jeune Roi les accointances de sa nouvelle maîtresse dans le monde des malfaiteurs. L'affaire étouffée, le mal reprit sa marche souterraine. Les marchandes de philtres

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1904.

et de poisons, et les prêtres pour rites sataniques virent leur clientèle grandir d'année en année, si bien que lorsque leurs crimes furent découverts et que Louis XIV institua la « chambre ardente » (7 mars 1679) pour purifier la France de cette gangrène, tant de Parisiens se sentirent solidaires des accusés, que le Roi eut contre lui un puissant courant d'opinion. C'est peut-être le symptôme le plus significatif de cette triste affaire. Au lieu d'être écrasées de honte, en apprenant combien des leurs étaient compromis, les hautes classes s'indignèrent contre cette justice égalitaire qui refusait de les ménager. Elles murmurèrent, et, pour une fois, le peuple fut avec elles, car le peuple tenait à ses sorcières. La clameur devint si menaçante, que les rapporteurs de la chambre ardente ne se sentaient plus en sûreté : « — Je sais, écrivait Bussy-Rabutin le 1er avril, la chambre faite pour examiner les empoisonnemens, et je sais de plus que MM. de Bezons et de La Reynie ne vont point de Paris à Vincennes sans escorte des gardes du Roi (1). » Louis XIV eut plusieurs fois à rendre du courage aux juges, soit en leur commandant de vive voix « de faire une justice exacte, sans aucune distinction de personnes, de condition, ni de sexe (2), » soit en les assurant par lettre officielle « de sa protection (3). »

Les premières exécutions eurent lieu en février 1679. La fournée d'arrestations, ou de citations à comparaître, qui fit un tel fracas à cause de sa composition aristocratique (4), est du 23 janvier 1680. Il y avait alors quatre mois au moins (5), que deux noms bien connus du Roi avaient frappé ses oreilles pendant qu'il se faisait lire par Louvois les derniers interrogatoires. Qu'est-ce que Mlle des Œillets, ancienne « suivante » de Mme de Montespan, qu'est-ce que Catau, sa femme de chambre,

(1) *Lettre* au marquis de Trichateau.

(2) Note de La Reynie (27 décembre 1679). Les pièces de l'*Affaire des poisons* forment 1 322 pages gr. in-8° des *Archives de la Bastille*, et elles ne sont pas complètes. Il y manque tout au moins certaines dépositions particulièrement compromettantes pour Mme de Montespan, et brûlées sur l'ordre de Louis XIV.

(3) Louvois à Boucherat, président de la Chambre, le 4 février 1680.

(4) Elle comprenait : la comtesse de Soissons, la marquise d'Alluye (le Roi les fit sauver), le duc de Luxembourg (victime d'une erreur), la vicomtesse de Polignac, le marquis de Feuquières, la princesse de Tingry, la maréchale de la Ferté, la duchesse de Bouillon, etc.

(5) Cf. *Archives de la Bastille*, t. V, la « *note autographe* » de La Reynie, du 17 septembre 1679. Était-ce la première fois que ces deux noms apparaissaient ? Les destructions de pièces ordonnées par le Roi ne permettent pas de l'affirmer.

allaient faire chez la Voisin et ses pareilles? Ces mêmes noms ayant été prononcés à nouveau (6 janvier 1680), le Roi, tout en déclarant que les témoins avaient certainement menti (1), ordonna au procureur général, M. Robert, « d'avoir beaucoup d'attention » à cette particularité. Ce qui fut fait, avec ce résultat que Louis XIV en fut bientôt à se demander si la femme qu'il avait adorée entre toutes et qui lui avait donné sept enfans était une vile empoisonneuse? si ce corps parfait pour lequel il avait risqué le salut de son âme avait figuré dans les cérémonies ignobles de l'infâme Guibourg? si, non contente de s'en prendre à ses rivales, comme d'autres dont il savait à présent les noms, elle n'avait pas essayé dans un accès de jalousie de l'empoisonner, lui, le Roi? Il cherchait la vérité, et ne la trouvait pas.

En attendant, il l'emmenait toujours partout, et elle lui faisait toujours des scènes. Il était un peu moins patient; c'était toute la différence. De Bussy-Rabutin, le 18 mai 1680 : « — Le Roi,... comme il montait en carrosse avec la Reine, eut de grosses paroles avec M^me^ de Montespan sur des senteurs dont elle est toujours chargée et qui font mal à Sa Majesté. Le Roi lui parla d'abord honnêtement, mais comme elle répondit avec beaucoup d'aigreur, Sa Majesté s'échauffa. » Le 25, M^me^ de Sévigné enregistre une autre « extrême brouillerie. » Colbert les raccommoda.

La situation était poignante. On possède une longue série de lettres et de mémoires où La Reynie discute à l'intention du Roi les charges accumulées contre M^me^ de Montespan. C'est le tableau des doutes et des fluctuations d'un honnête homme que sa responsabilité angoisse, et qui voit un égal péril à déshonorer le trône, et à laisser auprès du Roi une femme qu'il lui est impossible de croire tout à fait innocente. Louis XIV passait à sa suite par les mêmes alternatives. Plus on allait, plus les présomptions devenaient fortes, sans qu'on eût jamais aucune preuve décisive. Le 12 juillet 1680, La Reynie résumait pour son maître l'histoire du « placet dont on devait se servir pour empoisonner le Roi. » Le 11 octobre, il déclarait qu'il s'y perdait, et suppliait Sa Majesté d'examiner s'il était « du bien de son État » de rendre ces « horreurs » publiques. Au mois de mai suivant, il avouait avoir été induit en erreur sur plusieurs points et y voir plus

(1) Louvois à M. Robert, le 15 janvier 1680.

trouble que jamais. Le merveilleux empire de Louis XIV sur lui-même l'empêchait de se trahir; mais l'on se représente ses incertitudes, ses combats intérieurs, et, il faut l'espérer, sa honte et ses remords, devant ce châtiment de ses fautes. Mme de Montespan, de son côté, malgré le secret absolu, et bien merveilleux aussi, gardé par la justice et la police, ne pouvait pas ignorer que Mlle des Œillets avait été interrogée, confrontée et, finalement, enfermée pour le reste de ses jours à l'hôpital général de Tours (1). Mme de Montespan savait donc qu'elle avait été dénoncée; mais dans quelle mesure? et qu'en pensait le Roi? Quelles rencontres, entre ces deux êtres! Quels entretiens, passés à s'observer et à dissimuler!

Cependant la vie de cour tournait dans son cercle monotone, et Mme de Montespan y figurait toujours aux places d'honneur. En mars 1680, elle va au-devant de la Dauphine (2) avec le reste de la Cour, et c'est elle que l'on charge du choix et de l'arrangement de ce que nous appellerions la corbeille, « étant la femme du monde, écrivait Mademoiselle, qui se connaît le mieux à toutes choses. » En juillet, le Roi l'emmène à Versailles avec sa sœur, Mme de Thianges, et sa nièce, la belle duchesse de Nevers, que sa mère et sa tante offrent cyniquement au monarque (3). En février 1681, « on ouvre... une loterie chez Mme de Montespan, dont le gros lot sera de cent mille francs, et où il y en aura cent autres de chacun cent pistoles (4). » En juillet 1682, la chambre ardente est supprimée brusquement. Sur plus de trois cents accusés, trente-six, gens de rien ou de pas grand'chose, avaient été exécutés, une centaine envoyés aux galères, ou en prison, ou dans des couvens, ou en exil, les accusés de marque s'en tirant toujours à bon compte. Les cachots de Paris et de Vincennes étaient encore bondés. On relâcha le fretin, et l'on répartit le reste, sans autre forme de procès, entre diverses prisons de province, pour y attendre une mort qui se faisait rarement attendre. De Louvois à M. Chauvelin, intendant, le 16 décembre 1682, en lui annonçant l'un de ces convois :

(1) Elle y mourut le 8 septembre 1686. Catau semble avoir été mise hors de cause, bien qu'elle eût été placée chez Mme de Montespan par la Voisin.

(2) Marie-Anne-Christine de Bavière venait épouser le Grand Dauphin.

(3) Cf. les *Souvenirs* de Mme de Caylus et la lettre de Mme de Sévigné, — entre autres, — du 17 juillet 1680.

(4) *Lettre* du marquis de Bussy à Bussy-Rabutin, du 6 février 1681 (*Correspondance* de Bussy-Rabutin).

« — Surtout recommandez, s'il vous plaît, à ces messieurs, d'empêcher que l'on n'entende les sottises qu'ils pourront crier tout haut, leur étant souvent arrivé d'en dire touchant Mme de Montespan, qui sont sans aucun fondement, les menaçant de les faire corriger si cruellement au moindre bruit qu'ils feront qu'il n'y en ait pas un qui ose souffler. » Cette lettre est l'épilogue de l'affaire des poisons en ce qui touche Mme de Montespan.

Elle était sauvée, que ce fût manque de preuves ou raison d'État, refus de Louis XIV d'en croire un abbé Guibourg et un Lesage, ou influence sur lui de sa vieille tendresse. Les quelques hommes qu'il avait fallu mettre dans le secret furent si parfaitement muets que les contemporains ne soupçonnèrent rien. Ils virent l'ancienne favorite demeurer à la Cour, un peu délaissée, mais rêvant toujours d'une revanche, et gardant un certain crédit, une certaine influence, ainsi qu'en témoignent à chaque page les *Mémoires* de Mademoiselle. Tout cela était dans l'ordre. Sur ce que pensait Louis XIV au fond de son âme, nous possédons un seul indice : une lettre de lui à Colbert, l'un de ceux qui savaient tout. Mademoiselle avait prié Mme de Montespan de solliciter je ne sais quelle grâce en faveur de Lauzun. Le Roi chargea Colbert de répondre pour lui : « — (Octobre 1681.) ... Vous lui expliquerez en termes honnêtes que je reçois toujours les marques de son amitié et de sa confiance avec plaisir, et que je suis très fâché quand je ne saurais faire ce qu'elle désire;... mais qu'à cette heure je ne saurais rien faire de plus que ce que j'ai fait (1). » Il la croyait innocente, — ou il lui avait pardonné.

IV

Le premier soin de Lauzun, en se voyant rendu au monde, dut être de se débrouiller tant bien que mal dans la chronologie des amours du Roi, si importante pour la connaissance de l'histoire intérieure de la Cour. Sur ce point, on a vu l'essentiel dans le chapitre précédent. Il eut ensuite à se mettre au courant de ce que Mademoiselle avait fait pour lui pendant sa captivité, et de ce qu'en pensait le public, et il reconnut tout d'abord que per-

(1) *Mme de Montespan et Louis XIV*, par P. Clément.

sonne en France, excepté Segrais, ne doutait plus qu'ils ne fussent mariés. C'était une opinion établie, et qui ne varia plus. On la retrouve au XVIIIe siècle; l'historien Anquetil vit au Tréport, en 1744, une vieille personne de plus de soixante-dix ans, qui ressemblait aux portraits de Mademoiselle, et qui ne savait pas d'où lui venait la pension dont elle vivait (1). Cette personne se croyait fille de la duchesse de Montpensier, et la tradition locale lui donnait raison. De preuves, aucune, et l'on verra plus loin que cette question du mariage avec Lauzun revient sans cesse, dans une biographie de la Grande Mademoiselle, avec une monotonie un peu fatigante, et sans qu'il soit jamais possible d'y faire une réponse nette.

Quoi qu'il en soit, cette princesse donnait un bien bel exemple de constance et de fidélité. Elle avait vécu dix ans absorbée dans une pensée unique. On lit dans ses *Mémoires* pour l'année 1673 : « — Il ne se passa rien dont je me souvienne cet hiver-là. Mes chagrins m'occupent tant, que je ne le suis guère des affaires des autres. » Délivrer Lauzun était devenu son idée fixe, et elle s'attachait aux pas du Roi, à ceux de Mme de Montespan, sans se permettre de leur garder rancune du mal qu'ils avaient fait, puisque eux seuls pouvaient le défaire. Plus ils se montraient inexorables, plus Mademoiselle redoublait ses assiduités. En 1676, elle se fit pendant deux heures l'illusion que Louis XIV avait enfin, au bout de cinq ans, un mouvement de compassion. On venait de recevoir la nouvelle de l'évasion manquée de Lauzun : « — J'appris que le Roi avait écouté la relation que l'on lui en avait faite assez humainement, je ne puis dire avec pitié. S'il en avait eu, serait-il (2) encore là? » Elle écrivit au Roi, n'en eut pas de réponse, comme toujours, et quatre années s'écoulèrent encore. Mme de Montespan n'était plus favorite. Les courtisans se croyaient habiles de la négliger. Mieux inspirée, Mademoiselle continuait à ne bouger de chez elle, et l'événement lui donna raison, au moment le plus dramatique pour Louis XIV de l'affaire des poisons.

C'était au printemps de 1680, tandis que de tout l'entourage de la Voisin, les dénonciations pleuvaient sur la favorite tombée. Mademoiselle remarquait, à certaines allées et venues, à un changement de ton, qu'il se brassait quelque chose entre Mme de

(1) *Louis XIV, sa cour et le Régent*, par Anquetil (Paris, 1789).
(2) Le second *il* s'applique à Lauzun.

Montespan et Pignerol : « — J'allais tous les jours chez (elle) et elle me paraissait attendrie pour M. de Lauzun... Elle me disait souvent : — « Mais songez à ce que vous pourriez faire d'agréable au Roi, pour vous accorder ce qui vous tient tant au cœur. » Elle jetait de temps en temps des propos de cette nature, qui me firent aviser qu'ils pensaient à mon bien. » Le mot d'un ami lui revint en mémoire : « — Mais si vous leur faisiez espérer de faire M. du Maine votre héritier ! » Elle se rappela d'autres mots, des détails qui ne l'avaient pas frappée d'abord, et comprit qu'on lui offrait un marché. Louis XIV et son ancienne maîtresse s'étaient entendus pour lui vendre la liberté de l'homme qu'elle aimait. Quel serait le prix, on ne le disait pas encore.

Mademoiselle avait mis un certain temps à comprendre. Son trouble fut alors si grand qu'elle ne se décidait pas à parler. Elle sentait que la partie n'était pas égale, entre elle à qui la passion ôtait tout sang-froid, et Mme de Montespan qui conservait tout le sien ; et elle balançait, craignant quelque piège : « — Enfin je me résolus de faire M. du Maine mon héritier, pourvu que le Roi voulût faire venir M. de Lauzun et consentir que je l'épousasse. » Un tiers porta ces conditions à Mme de Montespan et fut reçu à bras ouverts. Louis XIV remercia sa cousine de très bonne grâce, sans toutefois faire allusion aux conditions de l'affaire ; il eut toujours le droit de dire qu'il n'avait rien promis. Mademoiselle aurait voulu qu'il lui dît tout au moins un mot de Lauzun. Mme de Montespan répondait à ses instances : « — Il faut avoir patience, » et les choses en restaient là.

Au bout de quelques semaines, Mademoiselle s'aperçut tout à coup qu'elle n'était plus libre. Elle avait compté prendre son temps, avoir ses sûretés avant que d'aller plus loin. On la mit en demeure de s'exécuter, et on ne la laissa plus respirer : « — On ne se moque pas du Roi, déclarait Mme de Montespan ; quand on a promis, il faut tenir. — Mais, objectait Mademoiselle, je veux la liberté de M. de Lauzun, et si, après que j'aurai donné, on me trompe et que l'on ne le fasse pas sortir ? » On lui dépêchait alors Louvois, pour la terroriser, ou Colbert, pour la retourner par tous les bouts. Il ne s'agissait plus de testament. On exigeait une donation entre vifs (1) de la principauté de Dombes et

(1) Avec entrée en jouissance après la mort de Mademoiselle.

du comté d'Eu, sans parler du reste, et on l'eut, après une résistance désespérée et « les plaintes et les larmes les plus amères, » car l'on demandait ce qui avait déjà été donné à Lauzun, et Mademoiselle ne pouvait se résoudre à dépouiller son ami : « — Elle comprit... enfin que le Roi... ne cesserait de la persécuter jusqu'à ce qu'elle eût consenti, sans aucune espérance de rien rabattre (1); » et elle céda. La donation au Duc du Maine fut signée le 2 février 1681. Elle valut encore quelques bonnes journées à Mademoiselle. Le Roi l'assurait de sa reconnaissance : « — A souper, il me faisait des mines et causait avec moi; cela avait fort bon air. »

Cependant Lauzun ne reparaissait pas. Un jour que Mme de Montespan disait à Mademoiselle que le Roi ne permettrait sûrement pas qu'il fût duc de Montpensier, et qu'il faudrait se rabattre sur un mariage secret, cette princesse s'écria : « — Quoi ! madame, il vivra avec moi comme mon mari, il ne le sera pas déclarément ? Que pourra-t-on dire et croire de moi? » C'est sur ce passage des *Mémoires* de Mademoiselle que l'on peut s'appuyer pour placer son mariage en 1682, après la captivité de Lauzun. Nous ajouterons seulement qu'il existe contre cette date tardive tout un ensemble de preuves morales.

Quelque temps après cette conversation, au début d'avril 1681 et la Cour étant à Saint-Germain, Mme de Montespan annonça à Mademoiselle le prochain départ de Lauzun pour les eaux de Bourbon, puis elle l'entraîna, un peu contre son gré, jusqu'au bout de la terrasse, loin des yeux et des oreilles indiscrètes : « — Quand nous fûmes (au Val), qui est un jardin au bout du parc de Saint-Germain, elle me dit : « — Le Roi m'a dit de vous dire qu'il ne veut pas que vous songiez jamais à épouser M. de Lauzun. » Épouser officiellement, s'entend. Mademoiselle était jouée : — « Sur cela je me mis à pleurer et à dire beaucoup de choses sur ce que je n'avais fait les donations... qu'à cette condition. Mme de Montespan dit : — « Je ne vous ai jamais rien promis. » Elle avait son compte; ainsi elle souffrit sans rien dire tout ce que je puis dire. » Le soir, il fallut avoir l'air ravie et remercier le Roi de la liberté de Lauzun; un seul signe de mauvaise humeur, et Mademoiselle s'exposait à ne rien avoir du tout en échange de ses millions.

(1) *Mémoires* de Saint-Simon.

Il restait à tirer de Lauzun sa renonciation aux dons de Mademoiselle. Mme de Montespan prit le chemin de Bourbon, où « elle trouva plus de difficulté qu'elle ne pensait. » Ses exigences dépassaient à tel point les prévisions de Lauzun qu'il en fut révolté : « — Il y eut force disputes, force courriers, force longueurs (1) » au bout desquelles, ayant remis cet opiniâtre en prison (2), on le harcela de menaces et de promesses qui eurent raison de son obstination. Sa signature donnée, il se croyait libre : on lui signifia un ordre d'exil à Amboise. Lui aussi, on l'avait joué. Cette affaire est odieuse d'un bout à l'autre.

Mademoiselle fut son recours et sa providence. Elle le dédommagea, dans la mesure du possible, par une nouvelle donation où figurait Saint-Fargeau, et trouva le moyen de lui faire payer près de 300 000 livres (3) sur ce que le Roi aurait pu lui donner s'il n'avait pas été mis à Pignerol. Chose plus difficile encore, et qu'il souhaitait ardemment, les importunités de Mademoiselle lui obtinrent la permission de venir saluer le Roi et d'habiter ensuite où il lui plairait, à la seule condition de ne plus s'approcher de la Cour. L'accès lui en restait interdit ; mais qu'en serait-il de cette défense lorsque son maître l'aurait vu à ses pieds ?

Hélas ! le charme était rompu, et pour toujours. Lauzun se jeta « dix fois » de suite (mars 1682) aux pieds de Louis XIV, — c'est le Roi qui l'a conté, — usa de toutes ses grâces et de toutes ses flatteries, sans réussir à fondre la glace. Accueilli sèchement et congédié sans délai, il se mit à la recherche de Mademoiselle. Ils ne s'étaient pas encore revus, et c'est une épreuve terrible que de se revoir onze ans après et de vouloir rouvrir ensemble la page fermée sur une catastrophe. La Grande Mademoiselle d'avant Pignerol ressemblait singulièrement à l'Hermione de Racine pour la jalousie et la violence. Celle de 1682 ne s'était pas apaisée, mais Hermione était à présent une vieille femme, et Pyrrhus un barbon licencieux qui tâchait de se dédommager du temps perdu en prison. Les années ne l'avaient pas rendu amoureux de sa bienfaitrice, et il arrivait chez elle bien décidé à faire banqueroute à la reconnaissance de toute manière, mais plus particulièrement en amour. Mademoiselle était au courant

(1) *Écrits inédits* de Saint-Simon.
(2) A Chalon-sur-Saône.
(3) Exactement, d'après les chiffres officiels, 284 930 livres.

de ses infidélités. La douleur mêlée d'irritation qu'elle en ressentait se manifestait pour l'instant par une sorte de gêne et d'embarras. La grande joie qu'elle s'était promise à le revoir ne se retrouvait plus. Elle ne vivait depuis dix ans que pour cette minute; quand elle y fut, elle eut envie de se sauver.

Elle avait été l'attendre chez Mme de Montespan, première bizarrerie : « — M. de Lauzun, disent ses *Mémoires*, vint après avoir vu le Roi; il avait un vieux justaucorps à brevet,... trop court et quasi tout déchiré, une vilaine perruque (1). Il se jeta à mes pieds et fit cela de bonne grâce; puis Mme de Montespan nous mena dans son cabinet et dit : « — Vous serez bien aises de parler ensemble. » Elle s'en alla et je la suivis. » C'était une seconde bizarrerie. Lauzun en profita pour aller saluer le reste de la famille royale. En revenant, il retrouva sa princesse chez Mme de Montespan et ne la vit pas un instant seule : « — Il me dit que l'on ne pouvait pas avoir été mieux reçu qu'il l'avait été;... que c'était à moi qu'il devait cela; qu'il ne lui pouvait jamais rien arriver de bien que par moi, de qui il tenait tout. Il me tint des propos fort gracieux; il avait raison d'en user ainsi. Je ne disais mot; j'étais étonnée. » Cela fait, Lauzun s'estima quitte, et s'en retourna à Paris la conscience en repos. Mademoiselle n'osa point l'y suivre trop vite.

Le quatrième jour, ils se retrouvèrent à Choisy, une nouvelle maison que Mademoiselle s'était bâtie à deux lieues de Sceaux. Lauzun survint tandis qu'elle se coiffait avec des rubans couleur de feu. Il dit : « — J'ai été étonné de voir la Reine toute pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc bien étrange que j'en aie, moi qui suis plus vieille? — Il ne dit rien. Je lui appris que la qualité faisait que l'on en portait plus longtemps que les autres. » (Mademoiselle avait écrit d'abord : « — Je lui dis que les gens de ma qualité étaient toujours jeunes. » Elle a effacé sa phrase.) Lauzun sut la remettre de bonne humeur, se laissa gronder, et s'échappa vers le soir pour retourner à ses plaisirs.

Le cinquième jour, ils se disputèrent. Lauzun avait tort; il avait parlé de sa visite à Choisy comme d'une corvée. Mademoi-

(1) Le justaucorps dit à brevet, parce qu'il ne se pouvait porter qu'avec un brevet du Roi, changeait tous les ans. Il était donc très démodé au bout de douze ans. Lauzun avait pris perruque à Pignerol, pour se protéger contre l'humidité de sa basse-voûte.

selle gâta sa cause par son aigreur. « — Je vois bien, lui disait-elle, qu'en ce monde on se moque des gens qui font du bien, que l'on s'ennuie avec eux. » Lauzun, piqué, demandait : « — Cette plaisanterie durera-t-elle longtemps? — Tant qu'il me plaira; je suis en droit de dire tout ce que je voudrai, et vous en obligation de l'écouter. » Lauzun montra « beaucoup d'impatience de s'en aller, » et c'était assez naturel.

Une autre fois, ce fut lui qui se mit en colère le premier. De n'être plus rien, et de se voir à deux pas de la Cour sans pouvoir y mettre le pied, le supplice passait ses forces. Il accusa Mademoiselle de s'y être mal prise et de ne lui avoir fait que du tort : si elle ne s'était pas « mêlée de ses affaires, » il serait sorti de prison à de bien meilleures conditions. M^me^ de Montespan les entendait. A ce comble d'injustice et d'ingratitude, elle se fâcha, la princesse l'imita, et l'on ne voit point, au milieu de ces querelles, à quel moment Mademoiselle et Lauzun auraient eu envie de se marier, s'ils ne l'avaient pas été d'avant Pignerol. C'est encore une preuve morale à ajouter à toutes les autres.

Environ tous les deux jours, Lauzun se métamorphosait et redevenait pour Mademoiselle, pendant quelques heures ou quelques minutes, l'ancien « petit homme » à qui son étrangeté donnait une séduction subtile, aussi difficile à expliquer qu'impossible à nier. Il n'avait pas de peine à la ramener. Dès qu'elle le retrouvait avec l'air « doux et timide » et le sourire énigmatique qu'elle avait tant aimés, avec ces manières à lui qu'elle défiait autrefois « de connaître, de dire ni de copier, » Mademoiselle retombait sous le charme et ne savait rien lui refuser. Mais cela ne durait jamais. Le temps d'obtenir d'elle une nouvelle démarche, un service de plus, et il reprenait l'air excédé du forçat qui traîne son boulet. Il exaspérait tous les jours sa jalousie comme à plaisir; faute de mieux, « il s'amusait avec des grisettes (1), » après que la famille royale l'avait reçu en cousin deviné, sinon avoué, et que tout Paris était allé complimenter Mademoiselle sur son retour.

D'autres froissemens provinrent de ce que Lauzun prenait l'argent de Mademoiselle pour le sien. Choisy lui parut une dépense inutile; il la blâma. « — Toutes ces terrasses coûtent des sommes immenses, disait-il en se promenant; à quoi cela est-il

(1) *Écrits inédits*, Saint-Simon.

bon? » Mademoiselle avait vendu en son absence une chaîne de perles. « — Où est l'argent? » demandait Lauzun. Il prétendait tenir les cordons de la bourse, et ne plus être « comme un gueux. » Il s'étonnait que Mademoiselle n'eût pas songé à lui meubler « un bel appartement » pour son arrivée, à lui organiser sa maison, à mettre l'un de ses carrosses à sa disposition. Il racontait dans le monde qu'elle le laissait sans « un sol; » qu'elle ne lui avait rien donné que des diamans, pour mille pistoles en tout, et quels diamans! si « vilains, » qu'il les avait vendus « pour vivre. » C'est l'éternelle histoire du jeune mari qui veut en avoir pour sa peine.

Le « bel appartement » existait et l'attendait, mais au château d'Eu; le Roi ne l'aurait pas toléré au Luxembourg. Ceux qui ont visité Eu avant l'incendie de 1902 n'ont pas oublié le vol d'Amours qui traversait le plafond d'une chambre située au-dessus de celle de Mademoiselle. La chambre aux Amours était celle de Lauzun, qui ne fit pas honneur au symbole. Après s'être laissé attendre pendant trois semaines, il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il commit l'imprudence inconcevable de pourchasser les filles des environs sous les yeux de Mademoiselle. C'en était trop. Mademoiselle battit Lauzun, le griffa et le mit à la porte. Il devait s'y attendre. Il fut néanmoins assez penaud pour se prêter à un raccommodement. La comtesse de Fiesque servit d'intermédiaire.

Il y avait au château d'Eu une grande galerie pleine de portraits de famille. Mademoiselle parut à l'un des bouts : « — Il était à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds de Mademoiselle (1). » Peut-être furent-ils sincères en se pardonnant; mais, lorsqu'on a commencé à se battre, l'on continue, que ce soit chez les princes ou dans la hutte d'un charbonnier : « — Ces scènes, plus ou moins fortes, recommencèrent souvent dans la suite. Il se lassa d'être battu, et, à son tour, battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes et ne se revirent jamais depuis. » Leur dernière querelle est contée tout au long dans les *Mémoires* de la princesse.

On était au printemps de 1684. La France faisait la guerre à

(1) Saint-Simon, *Mémoires*. Saint-Simon tenait tous ces détails d'un témoin oculaire.

l'Espagne. Le 22 avril, le Roi partit pour l'armée, ayant refusé d'emmener Lauzun, qui s'imagina, à tort ou à raison, que Mademoiselle l'avait desservi, et en fut outré. Il se rendit au Luxembourg, où un accueil railleur acheva de l'exaspérer : « — J'allai à lui avec un air riant et lui dis : « — Il faut que vous vous en alliez à Lauzun ou à Saint-Fargeau; car, n'allant point avec le Roi, cela serait ridicule que vous demeurassiez à Paris, et je serais fort fâchée que l'on crût que c'est moi qui suis cause que vous y demeurez. » Il me dit : « — Je m'en vais, et je vous dis adieu pour ne vous voir de ma vie. » Je lui répondis : « — Elle aurait été bien heureuse, si je ne vous avais jamais vu; mais il vaut mieux tard que jamais. — Vous avez ruiné ma fortune, me répliqua-t-il; vous m'avez coupé la gorge; vous êtes cause que je ne vais point avec le Roi; vous l'en avez prié. — Oh! pour celui-là, cela est faux; il peut dire lui-même ce qui en est. » Il s'emporta beaucoup, et moi je demeurai dans un grand sang-froid. Je lui dis : « — Adieu donc, » et j'entrai dans ma petite chambre. J'y fus quelque temps; je rentrai; je le trouvai encore. Les dames qui étaient là me dirent : « — Ne voulez-vous donc pas jouer? » J'allai à lui, lui disant : « — C'est trop; tenez votre résolution; allez vous-en. » Il se retira. » Cette rupture fit grand bruit. Dangeau, qui avait suivi le Roi à la frontière, nota le 6 mai dans son *Journal* : « — On apprit de Paris que Mademoiselle avait défendu à M. de Lauzun de se présenter devant elle. » Ainsi finit, mesquinement et misérablement, la plus fameuse passion du siècle après celle de Chimène et de Rodrigue.

V

Le bruit apaisé, les héros du roman s'enfoncèrent dans l'obscurité. Mademoiselle se jeta dans une dévotion d'où le pardon des injures restait exclu. Lauzun cherchait une branche où se raccrocher et n'en trouvait point; il comprenait trop tard que l'on ne se brouillait pas impunément avec une princesse du sang. Il fit des tentatives de rapprochement que Mademoiselle repoussa : elle l'avait trop aimé pour ne pas le haïr. Leur vie à tous les deux paraissait finie, quand la même étoile fantasque qui avait guidé Lauzun vers tant d'aventures merveilleuses, sinon toujours agréables, le conduisit en Angleterre dans l'automne de 1688. Il y cherchait une cour plus hospitalière que la nôtre; il y trouva

une révolution et la gloire : « — J'admire l'étoile de M. de Lauzun, écrivait Mme de Sévigné, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout à fait enterré (24 décembre 1688). »

Son nom fut en effet sur toutes les lèvres. Il avait sauvé la reine d'Angleterre et son fils, les avait amenés à Calais au prix de réels dangers, et apparaissait soudain comme une façon de héros, méconnu et persécuté : « — Il y a longtemps, dit aussitôt Louis XIV, que Lauzun n'a vu de mon écriture... je crois qu'il aura une grande joie de recevoir une lettre de ma main. » La lettre royale portait à l'ancien favori plus que l'oubli du passé ; elle lui parlait « d'impatience de le revoir (1). » Mademoiselle y vit un outrage, les ministres et les courtisans une menace pour eux. « — (27 décembre.) Il a trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres ; cela n'est fait que pour lui. La princesse est outrée de penser que le Roi en est content, et qu'il reviendra à la Cour (2). » Vainement le Roi envoya Seignelay dire à sa cousine, en manière d'excuse et de consolation, « qu'après les services que M. de Lauzun venait de lui rendre, il ne pouvait s'empêcher en aucune façon de le voir. » Mademoiselle s'emporta et dit : « — C'est donc là la reconnaissance de ce que j'ai fait pour les enfans du Roi !... » Un des amis de M. de Lauzun fut chargé de lui présenter une lettre de sa part : « elle... la jeta dans le feu (3). » Quand on la vit intraitable, on cessa de s'occuper d'elle et de sa mauvaise humeur. Lauzun rentra triomphalement à la Cour de France, et Bussy-Rabutin résuma sa carrière dans une lettre à Mme de Sévigné : « — (2 février 1689.) Nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé, et le revoici sur l'eau. Ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort?* — C'est son histoire. »

Le « second tome du roman (4) » offrit encore aux badauds la remise solennelle au petit Lauzun, par le roi Jacques II et dans l'église de Notre-Dame, du collier de l'ordre de la Jarretière. A ce beau chapitre en succéda un moins brillant. Lauzun avait eu le commandement de l'armée que la France envoyait en Irlande soutenir la cause de la monarchie légitime. Il manquait

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits.*
(2) Mme de Sévigné.
(3) *Mémoires de la cour de France*, par Mme de La Fayette.
(4) Mme de Sévigné, 6 janvier 1689.

des talens nécessaires. Il étonna ses officiers par son incapacité et les fit rougir par une « rage de retourner en France (1) » qui ne fut pas trouvée d'un héros. Louis XIV consentit à le faire duc (1692) sur « l'instante prière » (2) des Majestés britanniques, mais son opinion était faite : il n'employa plus jamais Lauzun, qui n'en prit jamais son parti.

A force de rêver à ses peines, Mademoiselle comprit cette vérité banale, que le bonheur n'est pas fait pour les grands de la terre. Sans l'avoir consolée, cette découverte lui avait apporté un certain apaisement. Elle avait alors pour voisine de campagne en Normandie une jeune et charmante femme, appelée la comtesse de Bayard, qui fut au siècle suivant la marraine de Bernardin de Saint-Pierre et qui lui racontait des histoires (3). Bernardin les a racontées à son tour, en les traduisant dans son langage sentimental, et il s'en trouve sur la Grande Mademoiselle. M^me^ de Bayard se plaisait à rappeler comment, dans leurs promenades solitaires, elle s'arrêtait à faire conter aux villageoises leurs amours et leur mariage; comment ses yeux se remplissaient alors de larmes et comment, rentrée dans son château d'Eu, elle disait qu'elle aurait été plus heureuse dans une cabane. Aux pleurs succédaient des enfantillages; l'exécrable vie de cour lui avait donné une vieillesse puérile, et elle se précipitait à la Cour pour ne pas manquer un carrousel, ou quelque spectacle du même genre (4).

Le 15 mars 1693, elle fut prise à Paris d'une maladie de vessie qui s'aggrava rapidement (5). On s'étouffa au Luxembourg pour avoir des nouvelles; la crainte de perdre la Grande Mademoiselle avait réveillé sa popularité. Monsieur et Madame, qui l'aimaient, vinrent la soigner. Lauzun lui fit demander de le recevoir; elle refusa. Son état continuant à empirer et les médecins ne sachant que faire, on lui administra cinq prises d'émétique, le remède à la mode cet hiver-là, avec ce résultat qu'elle

(1) Lettre de M. d'Amfreville, officier général de la marine, à Seignelay, dans l'*Histoire de Louvois* de Camille Rousset.

(2) Saint-Simon, *Écrits inédits*.

(3) *Œuvres complètes* de Bernardin de Saint-Pierre (Paris, 1830). T. I : *Essai sur la vie*, etc., par Aimé-Martin.

(4) Lettre de M^me^ de Montespan à la duchesse de Noailles (1^er^ juin 1685); *M^me^ de Montespan*, etc., par P. Clément.

(5) Cf. la *Gazette* pour 1693 et la collection du *Mercure Galant*, périodique mensuel, fondé en 1672, par Donneau de Visé.

vit presque aussitôt défiler devant son lit le Roi et la famille royale : c'était l'avis officiel de laisser toute espérance. Elle mourut le 5 avril, à soixante-six ans, et fut enterrée à Saint-Denis avec beaucoup de pompe. Au milieu de la cérémonie, une urne dans laquelle, par un arrangement bizarre, on avait enfermé les entrailles, « se fracassa avec un bruit épouvantable et une puanteur subite et intolérable (1). » Des femmes s'évanouirent, le reste de l'assistance gagna le grand air à la course. « — Tout fut parfumé et rétabli, » mais cette scène burlesque devint la risée de Paris. Il était écrit que la Grande Mademoiselle aurait toujours son petit coin de ridicule, même le jour de son enterrement.

Lauzun prit le grand deuil et fit le même jour une demande en mariage (2), pour bien marquer qu'il était veuf. Ayant essuyé un refus, il épousa (1695) la fille cadette du maréchal de Lorges, et devint par là le beau-frère de Saint-Simon. Mme de Lauzun était une enfant de quatorze ans (3), à qui M. de Lauzun avait paru si vieux, avec ses soixante-trois ans, qu'elle avait bien voulu de lui pour être promptement veuve. Elle s'était dit qu'au bout « de deux ou trois ans, tout au plus (4), » elle se trouverait libre et indépendante, riche et duchesse pardessus le marché, et cette idée l'avait séduite. Mais l'on ne pouvait jamais compter sur rien avec Lauzun. Sa femme le garda près de trente ans, à la faire enrager du matin au soir. Le Roi avait dit au maréchal de Lorges, en apprenant le mariage de sa plus jeune fille : « — Vous êtes hardi de mettre Lauzun dans votre famille; je souhaite que vous ne vous en repentiez pas. » Le repentir fut prompt et amer, et fit rendre justice à Mademoiselle : il était impossible de vivre avec Lauzun. Sa femme n'en vint à bout, tant bien que mal, que par des miracles de patience, et l'on n'a jamais le droit d'exiger un miracle. Le vilain petit calcul du début avait été amplement expié lorsque enfin elle devint veuve.

Son époux avait été jusqu'à la fin l'une des parures et des curiosités de la Cour de France, par ses grandes manières, la

(1) Saint-Simon, *Memoires*.
(2) Lettre de Madame à la duchesse de Hanovre. (*Correspondance de Madame*. Édition Ernest Jæglé.)
(3) Saint-Simon dit quinze ans; il se trompe: l'acte de mariage porte quatorze.
(4) *Mémoires* de Saint-Simon.

singularité de ses habits, la splendeur de sa maison, et un je ne sais quoi d'élégant et d'aisé, dans sa conversation et toute sa personne, qui ne s'acquérait alors qu'à Versailles. A quatre-vingt-dix ans, il dressait encore des chevaux. Un jour qu'il faisait travailler dans le Bois de Boulogne un poulain à ses débuts, le roi Louis XV vint à passer. Lauzun exécuta devant lui « cent passades, » et remplit les spectateurs d'admiration par « son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce (1). » Il avait souvent de ces jolis momens.

Mais il y avait, il y eut toujours le revers de la médaille, le « nain » malfaisant que son esprit malin et ses méchans tours rendaient l'épouvantail de ceux qui l'approchaient. De loin, Lauzun est très amusant sous cet aspect; il excellait dans la bouffonnerie. Il eut dans l'extrême vieillesse une maladie qui faillit l'emporter. Un jour qu'il était très mal, il aperçut dans une glace deux de ses héritiers qui venaient sur la pointe du pied, en se cachant derrière des rideaux, regarder s'ils hériteraient bientôt. Lauzun ne fit semblant de rien, et se mit à prier à haute voix, en homme qui se croit seul. Il demandait pardon à Dieu de sa vie passée, et se lamentait de ne plus avoir le temps de faire pénitence. Il s'écriait qu'il lui restait une seule voie pour faire son salut, qui était d'employer les biens que Dieu lui avait donnés à racheter ses péchés, et qu'il en prenait l'engagement de tout son cœur; qu'il promettait de léguer aux hôpitaux tout ce qu'il possédait, sans en distraire la moindre chose. Il faisait ces déclarations avec tant de ferveur, d'un accent si pénétré, que ses héritiers s'enfuirent éperdus conter leur malheur à M^me^ de Lauzun. Nous quitterons Lauzun sur cette scène, l'un de ses chefs-d'œuvre. Il mourut en 1723, à quatre-vingt-dix ans passés.

Mademoiselle avait été la dernière à disparaître des grandes figures de la Fronde. Retz, Condé, Turenne, La Rochefoucauld, M^me^ de Chevreuse, M^me^ de Longueville étaient morts avant elle. Le seul des anciens rebelles qui ne pût pas mourir, l'Hôtel de Ville de Paris, s'était vu retrancher de l'histoire, par ordonnance royale, pour la période correspondant à la Fronde. Les procès-verbaux du conseil racontaient les sentimens révolutionnaires de la capitale pendant la guerre civile. Le Roi fit arracher des

(1) Saint-Simon, *Mémoires*.

registres (1) tout ce qui se rapportait aux affaires publiques des années 1646-1653. On peut avancer, sans calomnier Louis XIV, qu'à la mort de sa cousine, il éprouva un soulagement à ne plus avoir devant les yeux ce souvenir vivant, et souvent indiscret, de l'époque exécrée dont il s'efforçait d'abolir la mémoire. Saint-Simon, nouveau venu à la Cour quand Mademoiselle mourut, avait déjà eu le temps de se convaincre qu'elle était toujours pour le Roi l'héroïne impardonnée, et impardonnable, du combat de la Porte Saint-Antoine : « — Je l'ai ouï lui reprocher une fois, à son souper, en plaisantant, mais un peu fortement, d'avoir fait tirer le canon de la Bastille sur ses troupes. »

La rancune royale s'étendait à la ville de Paris, berceau éternel de nos révolutions. Ne pouvant supprimer sa capitale, Louis XIV s'en était banni. Le 6 mai 1682, date néfaste pour la monarchie française, la Cour s'installa définitivement à Versailles, et n'en bougea désormais que pour des séjours à la campagne, Fontainebleau ou Marly, par exemple. Paris fut abandonné, mis en pénitence. Non seulement Louis XIV n'y habita plus, mais il n'y vint que rarement et à son corps défendant ; on remarquait qu'il aimait mieux faire un long détour que d'avoir à le traverser. Sa noblesse et ses ministres l'avaient suivi à Versailles. La royauté et la capitale se tournaient le dos.

Un autre événement compléta le changement de décor. La reine Marie-Thérèse étant morte en 1683 (le 30 juillet), Louis XIV épousa M^me^ de Maintenon dans le courant de l'hiver qui suivit. La physionomie de la Cour, ce que Saint-Simon aurait appelé son « écorce, » en devint tout autre. Au moment de clore cette longue étude, c'est donc à un monde nouveau, entièrement différent de celui du début, que nous allons dire adieu, car la transformation ne s'était pas arrêtée à l'écorce.

Une cause principale, l'établissement de la monarchie absolue, avait agi violemment sur la France en bouleversant le pays jusque dans ses profondeurs, comme toutes les nouveautés qui n'ont pas leur racine dans la tradition nationale. La monarchie absolue n'était pas dans la tradition française. Elle a été chez nous une importation espagnole. Anne d'Autriche, qui ne comprenait pas d'autre régime, avait élevé son fils dans ses idées,

(1) L'ordonnance royale est du 7 juillet 1668. Louis XIV ignora toujours que les conseillers de l'Hôtel de Ville avaient passé les nuits à copier ce qui allait être brûlé, de sorte que nous possédons les documens qu'il avait voulu anéantir.

dans ses habitudes d'esprit, et la substitution s'était accomplie sans secousse à la mort de Mazarin. C'était pourtant un vrai coup d'État.

Avant Louis XIV, le pouvoir royal, sans être soumis à des limitations précises, se heurtait à des droits multiples, eux-mêmes mal définis. Il y avait les droits des Parlemens, ceux des États, ceux des grands, et de combien d'autres, corps ou individus, qui, tous ensemble, mettaient le roi de France dans une situation assez semblable à celle où se trouva Gulliver quand les Lilliputiens l'eurent attaché avec des centaines de fils. Chaque fil n'était rien; l'ensemble paralysait les mouvemens. Louis XIV cassa résolument les nombreux fils qui avaient entravé le pouvoir de ses prédécesseurs. Il se rendit libre en supprimant les vieilles libertés de la France. Avec quels résultats matériels, splendides d'abord, désastreux à la longue, personne ne l'ignore; mais on a peut-être moins remarqué certaines conséquences morales de son gouvernement.

L'aristocratie française cessa dès la seconde génération d'être une pépinière d'hommes d'action. C'était ce qu'avait cherché Louis XIV en la tenant à la chaîne dans ses palais. Le but était atteint lorsqu'il mourut. On peut s'en remettre sur ce point à Saint-Simon, peu suspect d'hostilité envers la noblesse. Quand il arriva au pouvoir avec le Régent, la tête farcie de projets qui devaient rendre les premiers rôles à l'aristocratie, et qu'il chercha de grands noms pour les grands emplois, il reconnut qu'il était trop tard: la pépinière était vide: « — L'embarras, disent ses *Mémoires*, fut l'ignorance, la légèreté, l'inapplication de cette noblesse accoutumée à n'être bonne à rien qu'à se faire tuer, à n'arriver à la guerre que par l'ancienneté, et à croupir du reste dans la plus mortelle inutilité, qui l'avait livrée à l'oisiveté et au dégoût de toute instruction hors de guerre, par l'incapacité d'état de s'en pouvoir servir à rien. » Il faut rendre à César ce qui appartient à César. L'effacement de l'aristocratie française n'est pas l'œuvre de la grande Révolution, qui ne fit que prendre acte du fait accompli. C'est l'œuvre personnelle et systématique de Louis XIV.

Les hautes classes en général subirent dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, contrairement à l'opinion commune, un abaissement de valeur morale. Le fait est d'autant plus frappant que notre pays n'a peut-être jamais possédé, à aucune époque, autant

de bons élémens pour la tenue et la dignité de la vie. Par une malchance déplorable, les groupes sociaux qui se trouvaient désignés, par la solidité de leurs principes, pour être les piliers de la moralité publique, avaient encouru l'un après l'autre, pour des raisons diverses, le sérieux déplaisir de la royauté. Chez les catholiques, les disciples des Bérulle et des Vincent de Paul s'étaient compromis dans l'affaire de la Compagnie du Saint-Sacrement; il n'y a pas de gouvernement digne de ce nom qui puisse accepter de se laisser mener par une société secrète, quelle qu'elle soit. Les Jansénistes avaient partagé avec les Réformés le mécontentement que toute velléité d'indépendance, dans n'importe quel domaine, inspirait à Louis XIV. Sa défiance s'étendait à la vie intérieure de chacun. Tout le monde devait sentir et penser comme le Roi, sous peine d'être tenu pour rebelle. C'était chez lui une idée arrêtée, et qui donna sous son règne un caractère particulier aux persécutions religieuses : jansénistes et protestans furent poursuivis à titre d'ennemis du Roi, bien plus que d'ennemis de Dieu.

L'hostilité témoignée par le prince à ces trois foyers principaux de la conscience française, et la destruction de deux d'entre eux, laissèrent le champ à peu près libre au dévergondage qui fut la marque de la fin du règne. On le reporte toujours à la Régence; mais l'abcès était formé depuis longtemps quand la mort de Louis XIV lui permit de percer. Une lettre de 1680 le constatait déjà : « — Nos pères n'étaient pas plus chastes que nous ; mais... on brode à présent sur les vices, on les raffine (1). » Le mal avait grandi impunément sous le manteau d'hypocrisie qui recouvrit la cour de France du temps de M^me^ de Maintenon. Elle le voyait bien; elle en gémissait inutilement. Les étrangers en étaient frappés : « — Tout y est plus concerté, écrivait l'un d'eux en 1690, plus réservé, plus contraint,... que ne le porte le génie ordinaire de la nation (2). » Le malheur fut que Louis XIV, qui avait été élevé et avait vieilli dans une religion toute de pratiques, s'en laissa imposer par des libertins, déguisés en dévots pour faire leur cour. Le Roi qui avait fait jouer *Tartuffe* ne l'avait pas assez médité.

Un dernier méfait, et non le moindre, du régime absolu, fut

(1) De la Rivière à Bussy-Rabutin.

(2) *Relation de la cour de France,* par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg.

de lancer le pays à la poursuite de la plus néfaste de toutes les chimères politiques, celle de l'unité morale. Louis XIV révoqua l'Édit de Nantes au nom de l'unité morale, parce qu'un bon Français devait être de la religion de son Roi. Un siècle plus tard, la Terreur coupa les têtes au nom de l'unité morale, parce qu'un bon Français devait être vertueux à la façon de Rousseau et de Robespierre. Le lecteur peut continuer de lui-même la série et compter les actes d'oppression commis au XIX^e^ siècle, et même au XX^e^, tout jeune que celui-ci soit encore, en vue de procurer au pays l'uniformité des esprits, c'est-à-dire la mort intellectuelle : car en politique comme en religion, en art, en littérature, en tout, la diversité fait la vie. C'est par cette erreur capitale que le règne de Louis XIV, si glorieux à tant d'égards, a été le précurseur de la grande Révolution, et qu'il l'a rendue inévitable. Les jacobins sont un peu les héritiers du grand Roi.

Au fond, la manie de l'unité morale n'est autre, sous un nom moins malsonnant, que l'horreur de la liberté; sentiment vieux comme le monde, mais qui n'avait pas été dominant, loin de là, dans la première partie du XVII^e^ siècle. Le mot de liberté revient avec une insistance remarquable sous la plume de la plupart des gens d'alors, théoriciens, jurisconsultes ou grands seigneurs, toutes les fois qu'ils touchent à la politique dans leurs écrits. L'expression n'avait rien de révolutionnaire dans leur esprit. Ce qu'ils réclamaient était plutôt un retour au passé. Et, surtout, il ne leur venait pas à l'esprit d'associer le mot d'égalité à celui de liberté. C'est le XVIII^e^ siècle, plus raisonneur et, peut-être, moins raisonnable, qui en a eu l'idée le premier, sans s'apercevoir que les deux choses sont incompatibles, et que l'une des deux était destinée à tuer l'autre.

Si la royauté absolue était restée à Paris, elle se serait aperçue que le pays ne la suivait plus. A Versailles, elle ne vit rien : elle s'était enfermée elle-même dans son tombeau. Le divorce fut consommé entre la Cour et la capitale, l'une se contentant d'être figurative et ornementale, l'autre marchant à la conquête de l'opinion, puisque la royauté renonçait à diriger l'esprit public. On se rappelle le rôle d'arbitre universel qu'avait joué la « jeune Cour, » son jeune Roi en tête, du temps où le contact avec Paris était perpétuel, et comme elle était toujours à l'avant-garde, pour les idées comme pour les modes. Versailles fut cause que l'on n'espéra plus voir jamais revenir ces temps-là;

on ne se connaissait plus, de Roi de France à marchand de la rue Saint-Denis. En conséquence, Paris employa le XVIII^e^ siècle à prendre la direction des esprits. La Cour avait décidé du succès des pièces de Molière; le parterre parisien décida du succès des pièces de Beaumarchais.

Si l'on considère maintenant que toute la politique intérieure de Louis XIV fut constamment dominée par le souvenir et l'horreur de la Fronde, on reconnaîtra que cette révolution avortée a entraîné des conséquences aussi graves qu'une révolution victorieuse. C'est pourquoi il était permis de faire tourner l'histoire des idées et des mœurs pendant la Fronde, et dans les quarante années qui suivirent, autour de la Grande Mademoiselle, figure représentative s'il en fut d'une génération qui méritera toujours l'attention de l'histoire, et à un double titre : par sa fière conception de l'existence, et par le mal qu'elle a fait à la France, ou qu'elle lui a attiré dans la suite des temps. Personne n'a possédé les grandes qualités de son époque à un plus haut degré que cette princesse, et personne ne les avait conservées aussi intactes, sans souci du danger, après qu'elles furent devenues une cause de défaveur. Ni Retz, ni le grand Condé ne donnaient dans leur vieillesse l'idée de ce qu'ils avaient été sous la Fronde; l'un et l'autre s'étaient trop assagis. La Grande Mademoiselle fut toujours la Grande Mademoiselle, et, si ce fut quelquefois son défaut, ce fut bien plus souvent son titre de gloire.

Arvède Barine.

ESCALES AU JAPON

(1902)

DERNIÈRE PARTIE (1)

23 septembre. — Vers le milieu de juillet, le *Redoutable* avait quitté Nagasaki, pour retourner en Chine, à Takou, son poste de souffrance. Ensuite, après deux mois de pénibles travaux, le rembarquement du corps expéditionnaire étant terminé, nous avons fait route vers le nord du Japon, afin que tout l'équipage pût respirer un peu d'air froid et salubre, avant de redescendre du côté de la Cochinchine, si énervante et chaude.

Et aujourd'hui, nous avons mouillé devant Yokohama, par un de ces temps frais qui rendent la vie aux anémiés. Nous aurions cependant préféré Nagasaki, mais il n'en est plus question dans le programme de cet hiver, et il faut sans doute en faire notre deuil, nous ne le reverrons plus.

Yokohama, il y a quinze ans, c'était déjà la ville la plus européanisée du Japon. Et depuis, le bienfaisant *progrès* y a marché si vite que c'est à n'y plus rien reconnaître. Dans les rues, que des fils électriques enveloppent à présent comme les mailles sans fin d'une immense toile d'araignée, quelle mascarade à faire pitié! Chapeaux melon de tous les styles, petits complets couleur puce ou couleur queue de rat, tous les vieux stocks de costumes invendables en Europe, déversés à bouche que veux-tu sur ces seigneurs, qui naguère encore se drapaient de soie. De vastes comptoirs modernes, où se liquident à la grosse,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1904 et des 1er et 15 janvier.

pour être exportés en Amérique, des imitations, des déformations truquées de ces objets d'art, trop maniérés à mon goût, mais singuliers et gracieux, que les Japonais jadis composaient avec tant de patience et de rêverie.

Des soldats, partout des soldats, des régimens en manœuvre, en parade; tout à la guerre.

Pour comble, au tournant d'une rue, me voici dépisté, interviewé, tout vif et en anglais, par un journaliste à figure jaune, qui porte jaquette et haut de forme... Alors, non, je rentre à bord, ne voulant plus rien savoir de ce Japon-là!...

Octobre. — Et j'ai tenu rigueur à cette ville et à ses entours jusqu'au départ.

Quelques-uns de mes camarades sont allés visiter le grand arsenal voisin; ils y ont trouvé un empressement, des nuages de fumée noire comme au bord de la Tamise, et sont revenus stupéfaits de la quantité de navires et de machines de guerre que l'on y prépare fiévreusement nuit et jour.

D'autres sont allés à Tokio pour accompagner notre amiral à une réception de Leurs Majestés nipponnes. Dans les rues, ils ont croisé des bandes d'étudians, qui manifestaient contre l'étranger, et l'un d'eux, renversé de son pousse-pousse par malveillance, s'est fracturé le bras. Ils ont vu l'Impératrice, sous la forme aujourd'hui d'une toute petite bonne femme, habillée à Paris, par quelque bon faiseur, élégante encore malgré ce déguisement, demeurée jolie, même presque jeune sous son masque de plâtre, et conservant toujours cet air qu'elle avait jadis, cet air de déesse offensée de ce qu'on ose la regarder.

Mais combien je préfère ne l'avoir point revue, et en rester sur l'exquise image première : cette Impératrice Printemps, au milieu de ses jardins, environnée de chrysanthèmes fous, et dans des atours jamais vus, ne ressemblant à aucune créature terrestre.

Donc, je n'ai plus remis pied à terre, dans ce néo-Japon, tant qu'a duré notre escale.

Maintenant nous redescendons vers le Sud, tout doucement, par la Mer Intérieure, et ce soir, à la nuit tombante, nous venons de mouiller pour deux jours devant Miyasima, l'île sacrée, que régissent des lois spéciales et étranges. Elle nous apparaît en ce moment, cette île, comme un lieu de mystère qui ne veut

pas se laisser trop voir. Ce doit être un bloc de hautes montagnes tapissées de forêts, mais nous en apercevons tout juste la base délicieusement verte, la partie qui touche aux plages et à la mer; tout le reste nous est dissimulé par des nuages gardiens et jaloux, qui, pour un peu, descendraient traîner jusque sur les eaux.

Contre toute attente, il paraît décidé que nous nous arrêterons deux ou trois semaines à Nagasaki en passant, pour des réparations au navire, et c'est presque une fête, de revoir tout ce gentil monde féminin, dans cette baie si jolie. Là au moins, tant de recoins du passé persistent encore! Et nous emplirons une dernière fois nos yeux, nos mémoires, de mille choses finissantes, qui s'évanouiront demain, pour faire place à la plus vulgaire laideur.

Car enfin, ce Japon n'avait pour lui que sa grâce et le charme incomparable de ses lieux d'adoration. Une fois tout cela évanoui, au souffle du bienfaisant « progrès, » qu'y restera-t-il? Le peuple le plus laid de la Terre, physiquement parlant. Et un peuple agité, querelleur, bouffi d'orgueil, envieux du bien d'autrui, maniant, avec une cruauté et une adresse de singe, ces machines et ces explosifs dont nous avons eu l'inqualifiable imprévoyance de lui livrer les secrets. Un tout petit peuple qui sera, au milieu de la grande famille jaune, le ferment de haine contre nos races blanches, l'excitateur des tueries et des invasions futures.

Dimanche, 6 octobre. — Vraiment, ces Japonais parfois vous confondent, vous forcent d'admirer tout à coup sans réserve, par quelque pure et idéale conception d'art; alors on oublie pour un temps leurs ridicules, leur saugrenuité, leur vaniteuse outrecuidance : ils vous tiennent sous le charme.

Par exemple, cette île sacrée de Miyasima, ce refuge édénique où il n'est pas permis de tuer une bête, ni d'abattre un arbre, où nul n'a le droit *de naître ni de mourir!*... Aucun lieu du monde ne lui est comparable, et les hommes qui, dans les temps, ont imaginé de la préserver par de telles lois, étaient des rêveurs merveilleux.

Depuis hier, depuis que nous sommes venus jeter l'ancre en face, le même ciel bas et obscur ne cesse de peser sur l'île sainte; il nous la dissimule en partie, il nous dérobe toutes ses forêts d'en haut, comme ferait un voile posé sur un sanc-

tuaire, et cela ajoute encore à l'impression qu'elle cause : on dirait qu'elle communique par le faîte avec le Dieu des nuages.

Une petite pluie chaude, qui mouille à peine et qui semble parfumée aux essences de plantes forestières, commence de tomber, quand je me dirige aujourd'hui en baleinière vers la tranquille plage de cette Miyasima. Et je vois d'abord des vieux temples, pour mieux dire des vieux portiques de temples, qui s'avancent jusque dans l'eau, des portiques religieux, posés sur pilotis et reflétés dans cette petite mer enclose, qui n'a jamais de bien sérieuses fureurs. Je vois un village aussi ; mais il n'a pas l'air vrai, tant les maisonnettes y sont gentiment arrangées parmi des jardinets de plantes rares ; on croirait un village sans utilité, inventé et bâti pour le seul plaisir des yeux. Et au-dessus, tout de suite l'épaisse verdure commence, l'inviolable forêt séculaire, qui va se perdre dans les nuées grises...

Une île d'où l'on a voulu bannir toute souffrance, même pour les bêtes, même pour les arbres, et où nul n'a le droit de naître ni de mourir !... Quand quelqu'un est malade, quand une femme est près d'être mère, vite, on l'emmène en jonque, dans l'une des grandes îles d'alentour, qui sont terres de douleur comme le reste du monde. Mais ici, non, pas de plaintes, pas de cris, pas de deuils. Et paix aussi, sécurité pour les oiseaux de l'air, pour les daims et les biches de la forêt...

Me voici descendu sur la grève au sable fin, et des verdures m'environnent de toutes parts, d'humides verdures qui voisinent, au-dessus de ma tête, avec le ciel bas, et plongent bientôt dans le mystère des nuages. De chaque côté de la rue ombreuse qui se présente à moi, s'ouvrent des maisons de thé. Elles alternent avec de mignonnes boutiques à l'usage des pèlerins, qui affluent ici de tous les points de l'archipel nippon ; on y vend des petits dieux, des petits emblèmes, sculptés dans le bois de quelque arbre, — mort de sa belle mort bien entendu, sans quoi on ne l'aurait point coupé.

Une route vient ensuite, et me conduit à la baie proche, qui joue un peu le rôle du tabernacle, dans cet immense lieu d'adoration qu'est l'île entière. Une route empreinte de tant de sérénité recueillie qu'on s'étonne d'y rencontrer quelques passans, quelques Nippons pareils à ceux d'ailleurs, quelques mousmés qui sourient, tout comme sur une route banale. Du côté de la

mer, elle est bordée par une file de petits édicules religieux, en granit, qui se succèdent comme les balustres d'une rampe, — toujours ces mêmes petits édicules au toit cornu, d'une forme inchangeable depuis les plus vieux temps, et qui, d'un bout à l'autre du Japon, annoncent l'approche des temples ou des nécropoles, éveillent pour les initiés le sentiment de l'inconnu ou de la mort. Du côté de la montagne, on est dominé par les ramures qui se penchent, les fougères qui retombent; des arbres dont on ne sait plus l'âge étendent des branches trop longues et fatiguées, que l'on a pieusement soutenues avec des béquilles de bois ou de pierre; des cycas, qui seraient hauts comme des dattiers d'Afrique, mais qui s'inclinent, se courbent de vieillesse, ont des supports en bambou, des suspentes en cordes tressées, pour prolonger le plus possible leurs existences indéfinies. Et de vagues sentiers montent verticalement à travers ce royaume des plantes, vont se perdre dans les obscurités d'en haut, parmi les futaies trop épaisses, parmi les pluies, les orages toujours suspendus; — sentiers, ou peut-être simples foulées de ces bêtes de la forêt, qui sont innocentes, ici, et auxquelles personne ne fait de mal.

De temples, à proprement parler il n'y en a point; c'est l'île qui est le temple, et, comme je disais, c'est la baie qui est le tabernacle. Pour la fermer aux profanes, cette baie de la grande sérénité ombreuse, des portiques religieux à plusieurs arceaux en gardent l'entrée, s'avancent comme d'imposantes et muettes sentinelles, assez loin dans la mer; ils sont très élevés, très purs de style ancien, avec des parties qui commencent à crouler par vétusté, surtout vers la base, où ils reçoivent l'éternelle caresse humide de Benten, déesse de céans. Au-dessus de leur image éternellement renversée, qui les allonge de moitié, ils paraissent immenses, et trop sveltes pour être bien réels.

On peut, si l'on veut, contourner la baie; mais le chemin des pèlerins la traverse sur un pont sacré, que soutiennent des pilotis et que recouvre dans toute sa longueur une toiture en planches de cèdre. De chaque côté de cette voie légère, en équilibre sur l'eau calme, les emblèmes et les peintures mythologiques se succèdent comme pour les stations d'une sorte de chemin de croix; il y en a d'un archaïsme à donner le frisson; on y voit surtout Benten, la pâle et mince déesse de la mer, entourée de ses longs cheveux comme des ruissellemens d'une eau marine.

Continuant de suivre la ligne des grèves, je rencontre une étroite prairie, à l'herbe de velours, resserrée entre la plage et la montagne à pic avec son manteau de verdure. Un hameau de pêcheurs est là, d'une tranquillité paradisiaque, entouré d'altéas à fleurs roses. Devant la porte de leurs cabanes, les hommes demi-nus, aux musculatures superbes, raccommodent leurs filets : on dirait une scène de l'âge d'or. (Seuls, les poissons ne bénéficient point de la trêve générale ; on les attrape et on les mange. Ils constituent d'ailleurs la principale nourriture des Japonais, qui ne sauraient s'en passer.)

Plus loin, une source jaillit dans un bassin naturel, et voici une troupe de biches, avec leurs faons, qui descendent de la forêt pour y boire. Par crainte de les effaroucher, j'avais d'abord ralenti le pas, mais je comprends bientôt qu'elles n'ont aucune frayeur. Et même, l'instant d'après, nous nous trouvons cheminer ensemble dans le même sentier d'ombre, elles si près de moi que je sens leur souffle sur ma main.

Le soir, quand je reviens, par la baie que gardent les grands portiques dans l'eau, autre compagnie de biches encore, qui s'amuse à traverser le frêle pont sacré, entre les images de dieux ou de déesses. Et, arrivées au bout, les voilà prises d'une soudaine fantaisie de vitesse, où la peur certainement n'entre pour rien ; elles filent alors comme le vent, puis disparaissent dans les sentiers de la montagne surplombante, et bientôt sans doute dans les nuages proches, — où quelque divinité d'ici a dû les appeler.

Lundi, 7 octobre. — Nous repartons ce matin sans avoir aperçu le sommet de l'île aux forêts, — le dôme, pourrait-on dire, de cet immense temple vert, — car le même rideau de nuées persiste à l'envelopper. Et bientôt disparaît l'abrupt rivage si magnifiquement tapissé de verdure ; disparaissent les portiques religieux, en sentinelle aux abords, avec leurs longs reflets dans l'eau.

Nous nous en allons tranquillement sur cette Mer Intérieure, qui est comme un lac immense, aux rives heureuses. Les grandes jonques anciennes, qui ont des voiles pareilles à des stores drapés, circulent encore en tous sens, poussées aujourd'hui par une brise très douce, d'une tiédeur d'été. Çà et là, au fond des gentilles baies, on aperçoit les villages proprets, aux maisonnettes

en planches de cèdre, avec toujours, pour les protéger, quelque vieille pagode perchée au-dessus, dans un recoin d'ombre et de grands arbres. De loin en loin, un château de Samouraïs : forteresse aux murailles blanches, avec donjon noir, — quelqu'un de ces donjons à la chinoise qui ont plusieurs étages de toitures et qui donnent tout de suite la note d'Extrême-Asie. Et, dans ce Japon, les cultures qui n'enlaidissent pas comme chez nous la campagne; les champs, les rizières sont des milliers de petites terrasses superposées; au flanc des coteaux, on dirait, dans le lointain, d'innombrables hachures vertes.

C'est déjà, pour un peuple, un rare privilège et un gage de durée, d'être *peuple insulaire;* mais surtout c'est une chance unique, d'avoir une mer intérieure, une mer à soi tout seul où l'on peut en sécurité absolue ouvrir ses arsenaux, promener ses escadres.

Jeudi, 10 octobre. — Avant de sortir ce matin de la Mer Intérieure, nous nous étions arrêtés, les derniers jours, dans quelques villages des bords, villages tous pareils, où semblait régner la même activité physique, et la même tranquillité dans les esprits. Des petits ports encombrés de jonques de pêche et où l'on sentait l'âcre odeur de la saumure. Des maisons tout en fine et délicate menuiserie, d'une propreté idéale, gardant l'éclat du bois neuf. Une population alerte et vigoureuse, singulièrement différente de celle des villes, bronzée à l'air marin, bâtie en force, en épaisseur, avec un sang vermeil aux joues. Des hommes nus comme des antiques, souvent admirables, dans leur taille trapue, leur musculature excessive, ressemblant à des réductions de l'Hercule Farnèse. A vrai dire, des femmes sans grâce, malgré leur teint de santé et leurs cheveux bien lisses; trop solides, trop courtaudes, avec des grosses mains rouges. Et d'innombrables petits enfans, des petits enfans partout, emplissant les sentiers, s'amusant dans le sable, s'asseyant par rangées sur le bord des jonques comme des brochettes de moineaux. Ce peuple ne tardera pas à étouffer dans ses îles, et fatalement il lui faudra se déverser autre part.

Dans les campagnes, en s'éloignant de la rive, même population laborieuse et râblée; ce n'est plus à la pêche, ici, que se dépense la vigueur des hommes; c'est aux travaux de cette terre japonaise, dont chaque parcelle est utilisée avec sollicitude. Les

milliers de rizières en terrasses, qu'on apercevait du large, sont entretenues fraîches par des réseaux sans fin de petits conduits en bambou, de petits ruisselets ingénieux; tout cela a dû coûter déjà une somme de travail énorme, et atteste les patiences héréditaires de plusieurs générations d'agriculteurs aux infatigables bras.

C'est dans ces champs tranquilles que le Mikado compte trouver, quand l'heure sera venue, des réserves pour ses armées. Et ils feront d'étonnans soldats, ces petits paysans extra-musculeux, au front large, bas et obstiné, au regard oblique de matou, sobres de père en fils depuis les origines, sans nervosité et par suite sans frisson devant la coulée du sang rouge, n'ayant d'ailleurs que deux rêves, que deux cultes : celui de leur sol natal et celui de leurs humbles ancêtres.

Ils étaient des privilégiés et des heureux de ce monde, ces paysans-là, jusqu'au jour où l'affolement contagieux, qu'on est convenu d'appeler le progrès, a fait son apparition dans leur pays. Mais à présent, voici l'alcool qui s'infiltre au milieu de leurs calmes villages; voici les impôts écrasans et augmentés chaque année, pour payer les nouveaux canons, les nouveaux cuirassés, toutes les infernales machines; déjà ils se plaignent de ne pouvoir plus vivre. Et bientôt on les enverra, par milliers et centaines de milliers, joncher de leurs cadavres ces plaines de Mandchourie, où doit se dérouler la guerre inévitable et prochaine... Pauvres petits paysans japonais!...

Donc, nous avons quitté aujourd'hui dans la matinée ce délicieux lac du vieux temps qu'est la Mer Intérieure. Et ce soir, à nuit close, nous sommes revenus mouiller dans la baie aux mille lumières, devant la ville de M^me^ Prune, — autant dire chez nous, car à la longue, il n'y a pas à dire, nous nous sentons presque des gens de Nagasaki.

Une bonne nouvelle nous attendait du reste à l'arrivée, une dépêche annonçant que le *Redoutable* rentrera en France au mois de janvier prochain, après ses vingt mois de campagne. Et tout le monde, officiers et matelots, s'est endormi dans la joie.

Mardi, 11 octobre. — Après beaucoup de tergiversations, de contre-ordres, nous voici cependant de retour dans ce Nagasaki que je ne pensais plus jamais revoir : je me dis cela, dès ce matin au réveil, et, d'avance, je m'en amuse tant! Au moins

trois semaines à y rester, et pendant la plus délicieuse saison de l'année, les jardinets pleins de fleurs, le tiède soleil d'octobre mûrissant les mandarines et les kakis d'or, du haut d'un ciel tout le temps bleu.

Mon empressement joyeux à m'habiller pour aller courir est comme un regain de ce que j'éprouvais, tout enfant, chaque fois que je venais d'arriver chez mes cousins du Midi, où se passaient mes vacances; je ne tenais pas en place, le premier matin, dans ma hâte d'aller rejoindre mes petits camarades de l'autre été, d'aller revoir des coins de bois où l'on avait fait tant de jeux, des coins de vignes où l'on avait tant ri aux vendanges d'antan...

Je me retrouve tel aujourd'hui, ou peu s'en faut, ce qui prouve décidément que le Japon possède encore un charme d'unique et ensorcelante drôlerie. Vite une embarcation, ensuite un pousse-pousse rapide, et je suis enfin dans les gentilles rues, cueillant au passage des révérences de petites amies quelconques, mousmés, geishas, marchandes de bibelots, qui rient sous le soleil, au milieu d'une fête générale de couleurs et de lumière.

La boutique de M^me^ l'Ourse éclate de loin, comme un énorme et frais bouquet sur fond sombre; tout son étalage est de roses roses et de chrysanthèmes jaunes. En face, les soubassemens énormes de la nécropole et des temples, murs ou rochers primitifs, ont des garnitures, comme des volans, de dentelles vertes, en capillaires, avec, çà et là, des grappes de campanules qui retombent.

C'est chez la mousmé Inamoto que je me rends d'abord, il va sans dire. Pour être aperçu d'elle qui ne m'attend point, il faut me risquer jusque dans la cour de la pagode où elle demeure, et me poster au guet, derrière le tronc d'un cèdre de cinq cents ans. Jamais je n'avais fait une station si longue, caché et observant tout, dans ce lieu vénérable où vit Inamoto, ce lieu où son âme s'est formée, singulière et tellement respectueuse de tous les antiques symboles d'ici. L'herbe pousse entre les larges dalles de cette cour, où les fidèles ne doivent plus beaucoup venir; des cycas se dressent au milieu, sur des tiges géantes, et l'arbre qui m'abrite étend des branches horizontales étonnamment longues, qui se seraient brisées depuis un siècle si des béquilles ne les soutenaient de place en place. On est environné de terrasses qui

supportent des bouddhas en granit et des tombes; on est dominé par toute la masse de la montagne emplie de sépultures. Juste devant moi, il y a le vieux temple de cèdre, jadis colorié, doré, laqué, aujourd'hui tout vermoulu et couleur de poussière; de chaque côté de la porte close, les deux gardiens du seuil, enfermés dans des cages comme des bêtes dangereuses, dardent depuis des âges leurs gros yeux féroces, et maintiennent leur geste de furie.

Je veille comme un trappeur en forêt. Au Japon, rien de bien terrible ne peut se passer, je le sais bien; mais je regretterais tant de lui causer le moindre ennui, à la pauvre petite innocente que je suis venu troubler!... Personne... Aucun bruit, que celui de la chute légère des feuilles d'octobre. Et tant de calme autour de moi, tant de calme que l'attitude de ces deux forcenés dans leur cage ne s'explique plus... Ce silence commence de m'inquiéter. Est-ce que tout serait abandonné alentour, et ma petite amie envolée...

Avec un gémissement de vieille ferrure, la porte du temple enfin s'ouvre, et c'est Inamoto elle-même qui paraît, en robe simplette, les manches retroussées, un balai à la main, poussant les feuilles mortes en jonchée sur les marches. Oh! si jolie, entre les deux grimaces atroces des divinités du seuil, qui grincent les dents derrière leurs barreaux!

Un brusque nuage rose apparaît sur ses joues; en moins d'une seconde, elle a jeté son balai à terre, baissé l'une après l'autre ses deux manches-pagodes, pour courir vers moi, dans un élan d'enfantine et franche amitié...

Mais comme elle m'étonne de n'avoir pas peur, elle si craintive d'ordinaire!...

C'est que je suis tombé, paraît-il, à un moment choisi comme à miracle : ses petits frères, à l'école; sa servante, en ville; son père, qui ne sort jamais, jamais, parti depuis un instant pour conduire à sa dernière demeure un ami bonze. Verrouillé, le grand portail en bas, par où quelque pèlerin aurait pu venir. Donc c'est la sécurité complète, et nous sommes chez nous.

De l'île sacrée, j'ai apporté pour elle une petite déesse de la mer, en ivoire, qu'elle cache dans sa robe. Et elle rit, de son joli rire de mousmé, qui n'est pas banal comme celui des autres; elle rit parce qu'elle est contente, émue, parce qu'elle est jeune, parce que le soleil est clair, le temps limpide et berceur.

— « Veux-tu venir voir notre temple? » — propose-t-elle. Et nous pénétrons dans le vieux sanctuaire obscur, empli de symboles agités, de formes contournées, de gestes menaçans qui s'ébauchent dans l'ombre. Un peu de paix seulement vers le fond, où des lotus d'or, dans de grands vases, s'étalent et se penchent avec une grâce de fleurs naturelles, devant une sorte de tabernacle voilé d'ancien brocart. Mais sur les côtés, des dieux de taille humaine, rangés contre les murs, gesticulent avec fureur. Et, au plafond, embusqués entre les solives, des êtres vagues, moitié reptiles, moitié racines ou viscères, nous regardent avec de gros yeux louches.

— « Veux-tu venir voir ma maison? » — dit-elle ensuite. Et j'entre, après m'être poliment déchaussé, dans un logis centenaire, mais propre et blanc, où la nudité des parois et l'élégance d'un vase de bronze, empli de fleurs, témoignent de la distinction des hôtes. L'autel des ancêtres, en laque rouge et or, très enfumé par l'encens, est encore fort beau, et très longues sont les généalogies inscrites sur les saintes tablettes.

Épouvantée tout à coup, comme de quelque sacrilège commis en me montrant cela, ma petite amie me regarde, au fond des yeux, avec une interrogation ardente. — Mais non, mes yeux à moi n'expriment rien d'ironique, du respect au contraire, et je ne souris pas. Alors, sa jeune conscience aussitôt se calme; elle m'ouvre des coffrets en forme d'armoire, enfermant chacun une divinité dorée qu'elle vénère.

Bientôt l'heure d'aller ouvrir le portail en bas de la cour, à cause des petits frères qui vont rentrer de l'école. Et elle me reconduit, par le sentier vertical aux marches de terre, jusqu'à la jungle murée, là-haut, où se donnaient nos rendez-vous autrefois, et d'où je m'en irai par escalade comme j'étais venu.

Ainsi nous nous retrouvons ensemble, dans ce même bois, qui nous réunira encore presque chaque soir pendant au moins trois semaines, — quand j'avais si bien cru que c'était fini, qu'entre nous était tombé le rideau de plomb d'une séparation sans retour, sans lettres possibles, aggravé d'immédiat et éternel silence...

— « Quel dommage, — me dit une heure plus tard M^lle^ Pluie d'Avril, assise sur les nattes blanches de son logis, avec

M. Swong dans les bras, — quel dommage que tu ne sois pas venu tout droit chez nous ce matin!... Ma grand'mère t'aurait indiqué... Tu serais allé vite à la pagode du Cheval de Jade, où il y avait une grande fête et des danses religieuses; nous y étions presque toutes, les meilleures danseuses de Nagasaki, et moi, je me tenais en haut, comme sur un nuage; je faisais le rôle d'une déesse, et je lançais des flèches d'or. »

« Mais, — ajoute-t-elle, — demain après-midi, tu m'entends bien, c'est la fête des geishas et des maïkos; ça ne se fait qu'une fois l'an; nous sortirons toutes en beau costume, par groupes, sous des dais magnifiques, et nous représenterons des scènes de l'histoire, sur des estrades que l'on nous aura préparées dans les rues. Ne va pas manquer ça, au moins! »

En approchant de chez M^me^ Renoncule, je faisais de louables efforts pour être ému. C'est que, vraisemblablement, j'allais y rencontrer les époux Pinson, ma belle-mère m'ayant annoncé autrefois qu'ils viendraient avec l'automne s'installer auprès d'elle.

Frais superflus, inutile dérangement de cœur : à la suite d'un pèlerinage efficace à certain temple, très recommandé pour les cas rebelles comme le sien, M^me^ Chrysanthème, après quatorze ans de mariage stérile, s'était tout à coup sentie dans une position intéressante très avancée, qui n'avait pas permis de songer à un plus long voyage. — Et ce n'est pas sans une teinte d'orgueil maternel que M^me^ Renoncule me fait part de telles espérances.

Allons, le sort en est jeté, nous ne nous reverrons point. Après tout, c'est plus correct ainsi. Et puis, il faut savoir se mettre à la place de son prochain : M. Pinson n'aurait-il pas éprouvé quelque gêne à m'être présenté?

Mon Dieu, qu'est-ce qu'il se passe donc chez M^me^ Prune? Ce n'est pas le même incident que chez M^me^ Chrysanthème, les suites d'un pèlerinage trop efficace?... Non, vraiment je me refuse à le croire... Cependant, je vois sortir de chez elle un médecin; puis deux commères affairées qui ont des visages de circonstance. Et je presse le pas, très perplexe.

L'aimable femme est étendue sur un matelas léger; les formes, dissimulées par un *fton*, — qui est une couverture avec deux trous garnis de manches pour passer les bras. — La tête,

qui repose sur un petit chevalet en bois d'ébène, me paraît plutôt engraissée, mais avec je ne sais quoi de calmé, de moins provocateur dans le regard. Et je m'étonne surtout du peu d'émotion que paraît causer ma présence.

Deux dames agenouillées s'occupent à lui faire avaler une prière, écrite sur papier de riz, qu'elles pétrissent en boule, comme une pilule. Et debout se tient une personne que je n'avais pas vue depuis quinze ans, mais qui certes me reconnaît, et qu'un grain de beauté sur la narine gauche me permet aussi d'identifier au premier coup d'œil : M^lle^ Dédé, l'ancienne servante du ménage Sucre et Prune, devenue aujourd'hui une imposante matrone, un peu marquée, mais agréable encore.

Avec un sourire spécial, gros de confidences intimes, M^lle^ Dédé, qui a vu mon émoi, me donne d'abord à entendre que ce n'est rien de grave.

Dans le jardin où elle me reconduit ensuite, — car je ne prolonge pas davantage une entrevue qui semble à peine plaire, — elle m'explique comment M^me^ Prune, après une jeunesse interminable, vient de traverser enfin, et victorieusement du reste, certaine crise, certain tournant de la vie par où les autres femmes passent toutes, mais en général nombre d'années plus tôt.

Mardi, 12 octobre. — « Ne va pas manquer cela, au moins! » — m'avait dit hier M^lle^ Pluie-d'Avril, en me parlant de la fête d'aujourd'hui.

Et le beau soleil de une heure me trouve à flâner, dans les rues par où les petites fées doivent passer.

Un premier dais, là-bas, s'avance lentement, suivi d'un cortège de curieux. Il est rond et semble une immense ombrelle plate. Au-dessus, tremble une folle végétation de lotus roses, plus grands que nature. Il est très nettement cerclé par un large bourrelet de velours funéraire, où se reconnaît le goût de ce peuple pour la couleur noire et aussi pour la précision des contours. Un seul homme porte péniblement l'édifice, par une hampe centrale, comme serait le manche d'un parasol. Et des draperies de brocart d'or, qui retombent en rideaux à demi fermés, laissent entrevoir là-dessous cinq ou six dames nobles d'autrefois, ayant bien douze ans chacune : des figures qui paraissent encore plus enfantines, encadrées par de si solennelles

perruques, — et peintes, et attifées, avec quel art stupéfiant et lointain!... Mais je ne connais personne dans ce petit monde. Passons!

Un quart d'heure après, rencontre d'un nouveau dais, cerclé de velours noir comme le précédent, mais au-dessus duquel des branches d'érable à feuilles rouges, en place des lotus, simulent une broussaille de forêt. On me sourit là dedans; deux ou trois des invraisemblables petites bonnes femmes, aperçues entre les rideaux de brocart, me disent bonjour : danseuses, que j'ai vaguement connues dans quelque maison de thé. Mais ce n'est pas ce que je cherche. Passons encore!

Troisième dais qui apparaît dans le lointain, avec aussi son bourrelet noir. Il est surmonté, celui-là, d'un cerisier en fleurs, chaque rameau tout neigeux de frais pétales blancs ; un cerisier si bien imité qu'il apporte presque une impression de printemps frileux au milieu de ce tiède automme. C'est du reste le dais le plus riche, et aussi le plus suivi : derrière, cheminent une centaine d'enfans, mouskos (1) ou mousmés, qui viennent sans doute de s'échapper de l'école, car ils ont encore sur le dos leur carton et leurs livres... Oh! mais qu'est-ce qu'il y a là-dessous, quels étranges petits êtres?... Des petits guerriers d'autrefois, armés de pied en cap, portant beau et farouche, mais lilliputiens, et paraissant plus comiques encore auprès du solide garçon qui tient à l'épaule la hampe du dais somptueux.

Et un de ces petits personnages, qui ressemble au chat botté, passe entre les rideaux sa tête casquée, pour me faire signe, et encore signe, avec une singulière insistance. — Est-ce possible? Pluie d'Avril!... Pluie d'Avril en samouraï à deux sabres! Non, jamais je ne l'avais vue si étonnante et si drôle ; une cuirasse, toute une armure, un casque et des cornes; sur le minois, des traits au pinceau pour donner l'air terrible qu'ont les guerriers des vieilles images, et, par je ne sais quel procédé spécial, des sourcils remontés jusqu'au milieu du front. Auprès d'elle, son amie Matsuko, en samouraï également, la figure aussi peinturlurée dans le genre féroce, et les sourcils changés de place. Et puis trois ou quatre nobles douairières, dans les douze ou treize ans, fort blasonnées, avec des robes à traîne.

Cette fois, je fais cortège, bien entendu.

(1) Mousko, petit garçon.

A certain carrefour, le mieux fréquenté de la ville, une estrade était dressée, sur laquelle tous ces petits guignols exquis prennent place avec dignité.

Alors commence une scène historique de haute allure. Pluie d'Avril, qui a le premier rôle et brandit son sabre en beaux gestes de tragédie, déclame tout le temps de sa plus grosse voix de moumoutte en colère, une voix qu'elle tire on ne sait comment du fond de son gosier menu, une voix qui, parfois, tourne, se dérobe en son de petite flûte, en fausset de petit enfant; — et c'est alors qu'elle est le plus adorablement impayable, ma sérieuse tragédienne...

Jeudi, 13 octobre. — Dans le cabinet particulier de la maison de thé, où je les ai mandées aujourd'hui pour leur faire compliment, elles arrivent languissantes et en négligé intime, mes deux petites amies, Pluie d'Avril et Matsuko qui ne boude plus. Elles n'ont apporté ni masques ni guitares, sachant bien que ce n'est point comme autrefois pour leurs chants et leurs danses, mais pour elles-mêmes que je continue de venir les voir, en vieux camarades que nous sommes à présent.

Mais sont-elles changées ! Ce n'est pas seulement la fatigue d'hier, il y a autre chose... Ah! leurs sourcils qui manquent ! Elles les avaient rasés, les petites barbares, pour s'en mettre de postiches à deux centimètres plus haut ! Les voilà donc presque vilaines, jusqu'à ce qu'ils aient repoussé. Et puis, aucun apprêt dans la chevelure, point de coques élégantes ni de piquets de fleurs; les cheveux encore tout collés et tout plats, comme la veille sous les casques lourds, elles ressemblent à deux pauvres petites moumouttes qui seraient tombées à l'eau et en garderaient encore le poil mouillé. Presque vilaines, oui, mais fines et mignonnes créatures quand même.

Elles m'ont apporté leurs photographies promises, auxquelles il s'agit maintenant de mettre la dédicace. Et, sur leur ordre, des mousmés servantes déposent à leurs côtés par terre une boîte à écrire en laque, avec pinceaux délicats, encre de Chine, godets, l'attirail qu'il faut. C'est par terre aussi qu'elles sont assises, et c'est par terre que tout cela va se passer, bien entendu. D'abord elles discutent gravement sur les termes, et même, je crois, sur certain point obscur d'orthographe. Et puis, à main levée, à main sûre et vive, elles tracent de haut en bas, sur les petits

cartons où est leur image, un grimoire sans doute fort aimable, que je me ferai traduire plus tard.

A présent, laissons-les se reposer, d'autant plus que le soleil d'automne rayonne dehors, mélancolique et doux, et qu'Inamoto m'attend sur la délicieuse montagne, — où partout les fougères sont devenues longues, longues, dans leur dernier développement de fin d'été, et où déjà les sentiers se parent de tapis couleur de rouille et d'or, à la chute des feuilles mortes.

Qu'elles auront donc passé vite et légèrement, ces trois dernières semaines dans la ville de M^me^ Prune! Est-ce possible qu'elles soient déjà si près de finir?

Aujourd'hui, vrai dimanche d'automne, premier jour sombre, froid ; les montagnes alentour, comme écrasées sous un ciel bas et lugubre.

Et puis, éternels changemens de la vie maritime : hier, on était encore tout à la joie de cette dépêche, annonçant le retour du *Redoutable* en France ; aujourd'hui découragement sans bornes en présence d'un nouveau contre-ordre qui maintient le navire et son équipage une troisième année dans les mers de Chine. Mes plus proches camarades et moi, nous rentrerons quand même au printemps prochain, par quelque paquebot, avec notre amiral dont nous composons la suite ; mais nos pauvres matelots resteront à bord, exilés pour une année de plus, y compris le mélancolique fiancé, avec sa petite caisse de présens et sa pièce de soie blanche pour la robe de mariée...

De toute façon, si le *Redoutable*, plus tard, revient à Nagasaki, je n'y serai plus, et quand il quittera ce pays mercredi prochain pour faire route vers l'Annam, il me faudra dire l'éternel adieu à toute japonerie...

Aujourd'hui, mon suprême rendez-vous dans la montagne avec Inamoto, ma gentille amie, que son père emmène demain je ne sais où, dans l'intérieur de l'île, bien loin d'ici. Sous le ciel obscur, je m'achemine donc une dernière fois vers le vieux parc abandonné, là-haut, en pleine ville des morts. Par ce temps gris, automnal pour la première fois de la saison, je retrouve dans les chemins grimpans, parmi les feuilles mortes et les longues fougères somptueuses, mes nostalgies de l'automne passé. Combien m'étaient déjà familières les moindres choses de ces parages, chaque tournant des sentiers, chaque tombe enlacée de

son lierre japonais aux feuilles en miniature, et les vieux petits bouddhas de granit au sourire d'enfant mort, et les lichens vert pâle sur le tronc des grands cèdres!... Vraiment je n'arrive pas à me figurer que, tout cela, je ne le reverrai jamais, jamais plus.

De l'autre côté du mur aux fines capillaires, Inamoto m'attendait, agitée, inquiète, disant que je n'étais pas à l'heure, que son père allait l'appeler, qu'on aurait à peine le temps de se voir.

Est-ce possible qu'au fond de sa petite âme il y ait eu sincèrement un peu d'amitié pour moi ? Il le faut bien, à ce qu'il semble, pour qu'elle soit tout le temps revenue. Et d'ailleurs, je ne crois pas que l'affection ait toujours besoin de paroles, de connaissance approfondie, ni même de cause raisonnable quelconque ; elle peut jaillir comme cela, d'un regard, d'une expression d'yeux, d'un rien moindre encore, qui échappe à toute analyse.

Et maintenant, il va falloir se séparer d'une façon brusque et absolue, sans même de lettres pour se rappeler l'un à l'autre, sans communication possible, jamais. C'est comme une brutale coupure de sabre, entre nos deux existences, pendant un an rapprochées.

On l'appelle d'en bas, dans la cour de la pagode, sur un ton de commandement. Elle répond : « Oui, mon père, je viens. » Je n'avais jamais entendu sa voix, à elle, vibrer si loin, une voix claire et jolie. Allons, il faut se dire adieu. Et je l'embrasse, ce que je n'avais pas osé faire encore ; une embrassade de bonne amitié attristée. Elle croit devoir me rendre mon baiser, — et s'y prend avec tant de gentille gaucherie, comme un bébé qui ne sait pas!... On dirait qu'elle n'a jamais de sa vie embrassé personne.

Au fait, s'embrassent-ils entre eux, les Japonais ? Je ne l'ai jamais vu. Même les petites mamans nipponnes, qui sont si tendres, n'ont jamais, en ma présence, mis un baiser sur la joue de leur enfant-poupée.

On appelle à nouveau d'en bas. Elle va quitter Nagasaki tout à l'heure, son petit bagage prêt, ses socques et son parapluie ; impossible de prolonger... Et l'instant de la séparation s'éclaire tout à coup d'une sorte de feu de Bengale, comme pour un effet au théâtre : c'est le soleil couchant qui, au bas de l'horizon,

vient d'apparaître dans une déchirure du grand nuage en voûte fermée; alors les mille tiges des bambous ont l'air d'avoir été soudainement peintes à l'or rouge. Elle se sauve, la mousmé, qui aujourd'hui ne pourra même pas, comme les soirs habituels, risquer les yeux par-dessus l'enclos pour surveiller ma fuite au milieu des tombes. Et, en escaladant le mur, j'arrache cette fois une poignée de capillaires, que j'emporte.

Il y a maintenant un reflet d'incendie sur la montagne des morts, que le soleil illumine en plein; la nécropole où j'aimais tant venir se met en frais pour mon dernier soir.

Je m'en allais avec lenteur, dans les petits sentiers encombrés de fougères, et, m'étant retourné par hasard, voici que j'aperçois, là-bas au-dessus du mur, les cheveux noirs, le gentil front et les deux yeux qui avaient coutume de me regarder descendre. Elle est donc revenue sur ses pas, la mousmé!... Et le sentiment qui l'a ramenée là me touche infiniment plus que tout ce qu'elle aurait pu me dire. J'ai envie de remonter. Mais elle me fait signe : non, trop tard, et il y a un danger, adieu!...

Pourtant, je l'oublierai dans quelques jours, c'est certain. Quant à ces capillaires que j'ai prises, par quelque rappel instinctif de mes manières d'autrefois, il m'arrivera bientôt de ne plus trop savoir d'où elles viennent, et alors je les jetterai — comme tant d'autres pauvres fleurs, cueillies de même, dans différens coins du monde, jadis, à des heures de départ, avec l'illusion de jeunesse que j'y tiendrais jusqu'à la fin...

Lundi, 28 octobre. — Encore les nuages bas et sombres, avec un de ces premiers brouillards qui annoncent l'hiver.

Pour moi, l'âme de ce pays s'en est un peu allée hier au soir avec la mousmé Inamoto, je le sens bien.

J'ai préféré ne pas retourner seul dans son vieux parc, ni dans la nécropole alentour, et ma promenade d'aujourd'hui, sans but, sur une montagne à peu près déserte que je ne connaissais point, m'a fait rencontrer par hasard le sentier des cadavres... Ils passaient devant moi, tandis que j'étais assis tout au bord du chemin, sous la vérandah d'une maison de thé isolée, misérable et de mauvais aspect, où l'on avait paru très surpris de me voir. Ils passaient chacun dans une espèce de grande cuve enveloppée d'un drap blanc et attachée à un bâton que deux portefaix à mine spéciale tenaient sur l'épaule. Sans

cortège, seuls et sournois, ils allaient se faire brûler, un peu plus haut, dans la brousse, me frôlant presque de leur linceul drapé, — moi qui ne savais pas, moi qui trouvais seulement un peu étranges et inquiétantes ces cuves enveloppées, allant toutes vers le même endroit comme à un rendez-vous. Au cinquième qui passa, le brusque soupçon vint me faire frissonner : j'avais senti une odeur de pourriture humaine. — « Qu'est-ce qu'ils emportent, ces hommes? » demandai-je à la vieille pauvresse qui versait mon thé. — « Comment! tu ne sais pas? » Et elle acheva sa réponse par une plaisanterie macabre, fermant les yeux, ouvrant sa bouche édentée et s'affaissant tout de travers, la tête dans sa main... Oh! non, j'aurais préféré n'importe quels mots à cette mimique effroyable... Horreur, j'étais à deux pas des bûchers, dans la maison de thé des brûleurs et des croque-morts !

En me sauvant, par le sentier de descente, j'en croisai encore un autre, qui montait à la fête avec son petit. Sa cuve était énorme, à celui-là, et il devait peser lourd, si l'on en jugeait par l'expression angoissée des deux portefaix en sueur; quant à son petit, un enfant tout jeune sans doute, il s'en allait dans un seau, également enveloppé de linge blanc, que l'un des deux croque-morts s'était pendu à la ceinture. Et, tant le chemin était étroit, il fallut me jeter dans les épines et les fougères pour n'être point frôlé. Quelle figure cela pouvait-il avoir, ce qui était accroupi dans cette cuve, quelle sorte de grimace cela pouvait-il bien faire à Madame la Mort?...

Ainsi, j'avais habité longuement Nagasaki à plusieurs reprises, sans découvrir où on les brûlait, tous ces cadavres, avant de les promener si allégrement en ville dans leur gentille châsse, avec cortège de fleurs artificielles et de mousmés en robe blanche. Non, ce n'était qu'aujourd'hui, par ce temps brumeux d'hiver, rendant lugubres toutes choses, et à la veille même de m'en aller pour toujours, que je devais tomber par hasard sur le lieu clandestin de cette cuisine...

Mardi, 29 octobre. — Encore un des matins charmans d'ici; l'avant-dernier, puisque demain, à la première heure, ce sera le départ. Une aube rosée et adorablement confuse, sur les grandes montagnes qui entourent le *Redoutable*, et sur l'appareillage silencieux des jonques de pêche, aux voiles à peine tendues, glissant toutes vers le large, comme ces bateaux de

féerie qui n'ont pas de poids et que l'on fait passer doucement sur de l'eau imitée.

C'est étrange, je me sens plus triste à ce départ qu'à celui d'il y a quinze ans, — sans doute parce que tout l'inconnu de la vie n'est plus en avant de mon chemin, et que je suis à peu près sûr aujourd'hui de ne revenir jamais.

Demain donc, ce sera fini du Japon ; le grand large nous aura repris, le grand large apaisant et bleu, qui fait tout oublier. Et nous irons vers le soleil; dans cinq ou six jours, nous serons dans les pays d'éternelle chaleur, d'éternelle lumière...

Tant d'adieux j'ai à faire aujourd'hui, ayant su me créer en ville de si brillantes relations : M^me^ l'Ourse, M^me^ Ichihara, M^me^ le Nuage, M^me^ O'Tsuru-San, etc.!

Un temps à souhait ; un doux soleil d'arrière-saison, qui rayonne sur mon dernier jour. Il n'y a vraiment pas de pays plus joli que celui-là, pas de pays où les choses, comme les femmes, sachent mieux s'arranger, avec plus de grâce et d'imprévu, pour amuser les yeux. C'est le pays lui-même que je regretterai, plus sans doute que la pauvre petite mousmé Inamoto; ce sont les montagnes, les temples, les verdures, les bambous, les fougères. Et, tous les recoins qui me plaisaient, j'ai envie cet après-midi de les revoir encore.

En allant prendre congé de M^me^ l'Ourse, je passe devant une pagode où il y a fête et pèlerinage; depuis quinze ans, je n'avais plus revu de ces fêtes-là et je les croyais tombées en désuétude. C'est un de ces lieux d'adoration, au flanc de la montagne, où l'on grimpe par des escaliers en granit de proportions colossales. Suivant l'usage, le vieux sanctuaire en bois de cèdre, qu'on aperçoit là-haut, est enveloppé pour la circonstance d'un velum blanc, sur lequel tranchent de larges blasons noirs, d'un dessin ultra-bizarre, mais simple, précis et impeccable. Et la porte ouverte laisse voir, même d'en bas, les dorures des dieux ou des déesses assis au fond du tabernacle.

Des mendians estropiés, des idiots rongés de lèpre ont pris place au soleil d'automne des deux côtés de l'escalier, pour recevoir les offrandes des pèlerins. Et un pauvre petit chat, galeux et crotté, est aussi venu d'instinct s'aligner avec ces échantillons de misères.

Mais comme il y a peu de fidèles ! Décidément, la foi se meurt, dans cet Empire du Soleil Levant. Quelques bons vieux,

quelques bonnes vieilles, qui se préparent à fixer bientôt dans cette montagne leur résidence éternelle, grimpent avec effort, à pas menus, courbés, leur parapluie sous le bras; ils ont l'air bien naïf, bien respectable; ils traînent des bébés par la main; et les socques en bois de ces braves gens, enfans ou vieillards, font clac, clac, sur le granit des marches.

Je me rends ensuite chez M^me^ Renoncule. Très corrects, très bien, avec juste la dose d'émotion qui convenait, mes adieux à ma belle-mère — et à son jardinet, que je suis sûr de revoir dans mes songes, aux périodes de spleen.

Plus gentils, mes adieux à ma petite Pluie d'Avril, qui reste prosternée au seuil de sa porte, avec M. Swong dans les bras, tant que je suis visible au bout de la rue solitaire. Pauvre mignonne saltimbanque ! Obligée par métier d'être un peu comme ces jeunes chats qui font ronron pour tout le monde, je crois cependant qu'elle me gardait un peu plus d'amitié qu'à tant d'autres.

Pour la fin, j'ai réservé M^me^ Prune et ses effusions probables. Depuis cette visite du mois dernier, où je la trouvai aux prises avec son médecin, croirait-on que je n'ai plus songé à m'informer d'elle...

Je commence donc l'ascension de Dioudjindji, et c'est par ce sentier à échelons si raides, qui jadis arrachait tant de soupirs à la petite M^me^ Chrysanthème, quand nous rentrions le soir, avec nos lanternes achetées chez M^me^ l'Heure, après avoir fait la fête anodine dans quelque maison de thé. Il me semble que rien n'a changé ici, pas plus les maisonnettes que les arbres ou les pierres. L'air est doucement tiède, et un petit vent sans malice promène autour de moi des feuilles mortes. M^me^ Prune, l'avouerai-je ? est bien loin de ma pensée; si je remonte vers son faubourg tranquille, c'est pour dire adieu à des choses, des lieux, des perspectives de mer et des silhouettes de montagne, où quelques souvenirs de mon passé demeurent encore; je suis tout entier à la mélancolie de me dire que, cette fois, je ne reviendrai jamais, — et ce sentiment du *jamais plus*, emprunte toujours à la Mort un peu de son effroi et de sa grandeur...

Là-haut, dans le jardinet de mon ancien logis, dont j'ouvre le portail en habitué, une vieille dame à l'air béat est assise au soleil du soir et fume sa pipe. Robe d'intérieur en simple coton

bleu. Plus rien de fringant dans le port de tête. Ni apprêts ni postiches dans la chevelure ; deux petites queues grises, nouées sur la nuque à la bonne franquette. Enfin, une personne ayant complètement abdiqué, cela saute aux yeux de prime abord, et je n'en reviens pas.

— « Madame Prune, dis-je, voici l'heure du grand adieu. »

Petit salut insouciant, en guise de réponse. Debout derrière elle, replète aussi, niaise et un peu narquoise, se tient Mlle Dédé.

— « Madame Prune, insisté-je, ne me croyant pas compris, je m'en retourne dans mon pays ; entre nous l'éternité commence. »

Second salut de simple politesse, et, pour m'inviter à m'asseoir, geste aimable sans chaleur.

Comment, tant de calme en présence de la suprême séparation !... Mais alors, c'est donc que, seul, mon corps périssable aurait eu le don d'émouvoir cette dame, puisque aujourd'hui, délivrée enfin de la tyrannie d'une imagination trop romanesque, elle ne trouve plus dans son cœur un seul élan vers le mien.

— « Eh bien ! non, madame Prune, s'il en est ainsi, je ne m'assoirai point : je croyais vos sentimens placés plus haut. La déception est trop cruelle. Je m'en vais. »

La fermeture à secret du portail, que j'ai fait de nouveau jouer pour sortir, rend son bruit familier, son toujours pareil crissement, que j'entends ce soir pour la dernière des dernières fois. Quand je jette ensuite un coup d'œil en arrière, sur cette maisonnette où j'ai passé jadis un été sans souci, au chant des cigales, j'aperçois encore la petite vieille bien grasse, bien repue, bien contente, et tassée maintenant sur elle-même, qui secoue sa pipe contre le rebord de sa boîte (un pan pan pan que je ne réentendrai jamais) et qui me regarde partir, d'un air très détaché. Non, décidément rien ne vibre plus dans cet organisme gracieux, qui fut durant des années la sensibilité même ; l'âge a fait son œuvre !...

Ainsi finit brusquement cette troisième jeunesse de Mme Prune, que la déesse de la Grâce avait, je crois, prolongée un peu plus que de raison.

Pierre Loti.

LES LETTRES

D'ELVIRE A LAMARTINE

On retrouve tout entière dans un homme
la première femme qu'il a aimée.
LAMARTINE : *Raphaël.*

Non, le poète ne les avait pas toutes détruites, ces lettres confidentes du grand amour de sa vie. Le jour où il s'était résolu à faire le sacrifice longtemps retardé, quelques-unes avaient trouvé grâce. Conservées dans un carnet de deuil, — un carnet de cuir noir doublé de satin blanc, — elles y reposèrent sur une mèche des cheveux de celle qui les avait écrites. Elles n'y furent pas oubliées : l'usure des feuillets atteste la fidélité du souvenir. Depuis la mort de Lamartine, ce reliquaire d'amour était resté enfoui dans un tiroir secret du cabinet de travail de Saint-Point. On en soupçonnait l'existence ; personne ne pouvait dire qu'il l'eût tenu dans ses mains. Et le mystère subsistait. Car les strophes imprécises du *Lac*, non plus que la prose concertée de *Raphaël*, ne nous ont révélé le secret de cet amour qui a fait de Lamartine le poète des *Méditations*, et d'Elvire une sœur de Béatrix et de Laure. Il demeurait enfermé dans ces pages qui furent improvisées sous l'impression du moment, écrites sans artifice pour celui-là seul à qui elles étaient adressées, et où se livre sans réserve une âme passionnée, aimante et souffrante.

Ces lettres d'Elvire, M. Charles de Montherot, petit-neveu de Lamartine, et propriétaire de Saint-Point, a bien voulu nous en

donner communication. Il nous a autorisé à en prendre copie et à les mettre sous les yeux des lecteurs de cette *Revue*. Ce n'est pas seulement en notre nom qu'il doit en être remercié : le service inappréciable qu'il rend à l'histoire de notre poésie lui vaut la gratitude de tous les lettrés.

I

A plusieurs reprises il est parlé dans *Raphaël* des lettres que Raphaël, c'est-à-dire Lamartine, recevait de Julie, c'est-à-dire d'Elvire. La correspondance commença avec la première séparation, en septembre 1816, au lendemain du séjour aux eaux d'Aix. Julie est revenue à Paris, Lamartine est à Mâcon, guettant chaque jour l'instant où la crécelle annonce le passage du facteur. « Je cherchais à découvrir l'enveloppe de fin papier de Hollande et l'adresse de belle écriture anglaise... Je m'enfuyais dans ma chambre. Je m'enfermais au verrou pour dévorer à loisir les pages, sans être interrompu. » Lamartine rejoint Julie à Paris, à la fin de décembre; les deux amans se voient tous les jours; ils n'en continuent pas moins d'échanger des lettres quotidiennes, par lesquelles ils prolongent leurs causeries, sans avoir plus rien à craindre des importuns et des indiscrets. « Je commençais ma journée par une longue lettre à Julie... Julie recevait cette lettre à son réveil comme une suite de la conversation du soir... J'en recevais la réponse moi-même, avant le milieu du jour. » Une seconde fois, Lamartine, malade lui-même, se sépare de Julie, beaucoup plus dangereusement atteinte qu'il ne le croyait. « Les lettres que je recevais et auxquelles je répondais tous les jours entretenaient ma sécurité. Elles dissipaient par l'enjouement et les caresses des mots le nuage de pressentimens sinistres que ses adieux avaient laissé sur mon âme. » Il y a donc eu, entre les deux amans, une correspondance suivie, abondante, intime, et qui a été une part notable de leur bonheur.

Après la mort de Julie, cette correspondance aurait été réunie, classée, reliée, conservée longtemps, puis détruite aux environs de l'année 1849 où Lamartine publiait *Raphaël*. « Je les ai retrouvées, toutes ces lettres. Je l'ai feuilletée, page à page, cette correspondance classée et reliée soigneusement après la mort, par la main d'une pieuse amitié, une lettre répondant à l'autre, depuis le premier billet jusqu'au dernier mot écrit d'une main

saisie déjà par la mort, mais que l'amour affermissait encore. Je les ai relues et je les ai brûlées en pleurant, en m'enfermant comme pour un crime, en disputant vingt fois à la flamme la page à demi consumée pour la relire encore... Pourquoi? me dis-tu... Je les ai brûlées parce que la cendre même en eût été trop chaude pour la terre, et je l'ai jetée aux vents du ciel. »

Faut-il entendre par là que la correspondance d'Elvire ait jamais formé, comme on l'a dit, un volume « relié? » Je ne le pense pas. Des quatre lettres confiées au carnet de « souvenir » que nous avons pu manier, les trois premières, « de fine écriture anglaise, » sont écrites sur feuillet double de papier aujourd'hui jauni, mais dont la tranche est encore légèrement dorée : au dos du feuillet se voit une longue déchirure. On pourrait imaginer d'après cela qu'il a été détaché d'une reliure où il était retenu par le fil du brocheur. Mais c'était un usage alors, et notamment celui de Lamartine, d'employer, pour la correspondance, des feuillets qu'on détachait d'un album. La quatrième lettre n'accuse pas cette trace de déchirure; mais une pièce qui y est collée donne cette indication : « Sixième époque, dernière lettre. » C'est donc la preuve que ces lettres avaient bien été « classées. » Cette dernière lettre a été écrite pendant une accalmie du mal qui allait emporter la jeune femme exactement cinq semaines plus tard; les caractères en sont, non plus élégans et déliés, mais brouillés et alourdis; c'est, tracé à la dérobée, malgré la défense du médecin, « le dernier mot écrit d'une main saisie déjà par la mort. »

Pourquoi ces lettres ont-elles été épargnées plutôt que d'autres? Après les avoir lues, on ne croira pas que ce soit un effet du hasard. Pour Lamartine, chacune d'elles représentait une date. Pour nous, elle n'ont pas seulement un intérêt de curiosité, celui de nous montrer Julie dans son cadre exact, étendue sur le canapé où elle reposait sa langueur, accoudée à la petite table où elle se faisait, parmi les causeries des indifférens, un coin de solitude et de rêverie; elles ont une signification littéraire et morale. En nous aidant à démêler le vrai du faux dans les confidences arrangées de *Raphaël*, elles nous apportent la révélation que nous en attendions. Postérieures au séjour d'Aix, — un temps où les deux amans ne s'écrivaient pas, — elles ne laissent pourtant pas de nous renseigner sur lui. Elles éclairent toute l'histoire des relations d'Elvire et de Lamartine.

II

Elvire ! Comme on eût aimé qu'elle fût restée pour nous un nom poétique, une figure immatérielle, noyée dans la brume chaude dont l'avait enveloppée la poésie des *Méditations !* Ce qui d'elle avait passé dans les vers harmonieux et purs qu'elle a inspirés, c'est cela seul que nous en eussions dû connaître. Mais le poète a lui-même voulu qu'il en fût autrement. Après trente-deux ans, il s'est avisé d'utiliser ses souvenirs pour en presser ce qu'ils pouvaient contenir encore de littérature. Par des demi-confidences, qui ont un air de fausses confidences, il a éveillé notre curiosité sans la satisfaire. Nous nous serions réjouis de ne rien savoir; nous ne saurions nous contenter d'indications suspectes. Ce n'est pas notre faute, si nous tenons aujourd'hui à posséder cette vérité qu'on nous a dérobée en nous la promettant.

Un souci constant a dirigé Lamartine dans *Raphaël* et présidé au système de déformation qu'il a fait subir à la réalité : celui d'innocenter Julie. Louable scrupule, dont les conséquences, du point de vue de l'art, furent désastreuses ! Il ne voulait pas laisser peser sur Julie le reproche d'avoir été coupable vis-à-vis de son mari : donc, l'homme à qui elle est mariée ne sera qu'un mari en peinture. Sans parens, sans protection d'aucune sorte, Julie, à l'instant de sortir de la maison d'éducation où elle a été élevée, va se trouver seule au monde, lorsqu'un « vieillard illustre » offre de lui servir de père sous le nom de mari. La jeune fille a dix-sept ans, le vieillard a cinq fois son âge : ce qui lui donne, en comptant bien, quatre-vingt-cinq ans ! Avec ses « traits purs et majestueux, » ses flocons de cheveux blancs, son visage exsangue, ce père est exactement le père noble des comédies. Content de « l'affection filiale » de Julie, il est près de souhaiter que la jeune femme ait pour un autre un sentiment d'une nature plus tendre. Il l'envoie dans les réunions mondaines, au théâtre, au bal, avec l'espoir que son cœur y trouvera une occasion de s'émouvoir. Lamartine ne semble pas avoir soupçonné ce qu'il y a d'équivoque dans le rôle de ce vieillard, donneur de si singuliers conseils. Mais l'entrée en scène de Raphaël ne devait-elle pas être préparée, annoncée, souhaitée par le mari lui-même de Julie ? On s'attend, après ce luxe de pré-

cautions et de préparations, que Julie se croira libre d'appartenir tout entière à son jeune amant. Il n'en sera rien. Cet amant est le plus platonique des hommes, et sa passion restera aussi pure qu'elle est échevelée. Au surplus, un mal mystérieux fait que Julie, en se donnant, risquerait de mourir; en sorte qu'on ignore si sa chasteté procède davantage de vertu ou de raisons de santé. Étrange situation que celle de cette héroïne deux fois chaste, destinée à n'être pour son mari qu'une fille et pour son amant qu'une sœur!... Après qu'on vient d'errer, en compagnie de ces fantômes, dans le royaume des ombres, on aspire à retrouver des êtres vivans. Les lettres d'Elvire nous y aideront, en nous permettant de contrôler les assertions de Lamartine par le seul témoignage qui soit recevable contre le sien.

Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes naquit en 1782 à Saint-Domingue, de créoles français (1). En 1791, lors du massacre des blancs, il fallut fuir. M^me^ des Hérettes périt en mer. M. des Hérettes, avec ses deux filles, passa en France et habita d'abord en Bretagne. Julie fut-elle placée à Paris dans une maison d'éducation? En tout cas, ce ne put être dans une des maisons de la Légion d'honneur qui ne furent créées qu'en 1805. Et il est pareillement inexact que le « vieillard illustre » ait distingué la jeune pensionnaire au cours d'une visite d'inspection. Il y a là confusion, plus ou moins involontaire, avec l'histoire de Bernardin de Saint-Pierre, qui, invité par la citoyenne Maisonneuve, maîtresse de pension, rue de Seine, à visiter son établissement, y distingua la jeune Désirée de Pelleporc, celle même qui devint, quelques semaines plus tard, la seconde M^me^ de Saint-Pierre. Ce qui est certain, c'est que Julie, son éducation terminée, habitait avec son père à La Grange, près Tours. Ce père était un hobereau buveur, querelleur, faible et violent. Il faut se figurer ce que pouvait être, dans l'isolement de la campagne, aux prises avec ce père fantasque et brutal, et en dépit de la protection d'un oncle débonnaire, l'existence d'une jeune fille de santé délicate, de nerfs malades. Julie était parfaitement malheureuse.

C'est alors que se présenta M. Charles.

Ce n'était pas le prince charmant. Il n'avait plus vingt-cinq ans. Mais qu'il était loin de ressembler au vieillard de comédie,

(1) Voyez *L'Elvire de Lamartine. Notes sur M. et M^me^ Charles*, par M. Anatole France, 1 vol. in-12, Champion, 1893.

au bonhomme paterne, à l'octogénaire bénisseur imaginé par Raphaël ! A défaut du charme de la jeunesse, il avait le prestige de la célébrité. Ce savant avait été le professeur à la mode, dans un temps où la science, en faveur auprès du public mondain, agréait aux dames. Il avait un renom d'intrépidité. C'est lui qui, en 1783, après Pilâtre de Rozier, avait fait le second voyage aérien. L'expérience, qui avait eu un grand retentissement, avait valu au courageux aéronaute une véritable popularité. Son nom s'était répandu, ses traits avaient été reproduits par l'imagerie. Cela pouvait compenser la différence des années. Aussi bien, en 1804, à cinquante-sept ans, M. Charles, qui d'ailleurs survécut à sa femme, était encore d'une belle verdeur ; à vingt-deux ans, Julie était déjà languissante. Si le mariage était disproportionné, il ne l'était guère plus que celui de M^lle^ Didot demandant en mariage, à vingt ans, Bernardin de Saint-Pierre qui en avait cinquante-trois ; il l'était moins que celui de M^lle^ Désirée de Pelleporc contractant à vingt ans un mariage d'amour avec le même Bernardin âgé de soixante-trois ans, et moins que tant d'autres pour lesquels on ne s'est pas mis en frais d'explications saugrenues. M. Charles aimait Julie ; il l'aimait pour sa jeunesse et pour sa beauté. Obligé de la disputer à un père qui lui rendait la vie insupportable, mais qui tout de même ne voulait pas se séparer d'elle, il lutta. Ce furent cinq semaines d'énervantes alternatives : très épris, M. Charles estimait que Julie « en valait la peine. » Enfin son désir l'emporta. Julie était pleinement d'accord avec lui. Ce n'était plus une enfant ; elle savait ce qu'elle faisait ; elle acceptait de tout son cœur et sans restrictions d'aucune sorte un mariage qui était pour elle une délivrance.

Le ménage fut heureux. M. Charles était un homme excellent, d'une bonté non pas larmoyante, mais vigoureuse et gaie. Il entoura sa jeune femme de tous les soins que réclamait cette frêle organisation. Il veilla, en mari plein de sollicitude et en homme bien portant, sur sa « pauvre Julie » toujours malade. Lorsque vinrent les infirmités, — il fut atteint de la pierre en 1811, — elles n'eurent pas raison de son optimisme courageux. Sa maison était charmante. Julie, en y entrant, y trouva un cercle tout formé d'hommes qui avaient connu l'ancienne société et en continuaient la tradition. Aussi bien M. Charles, qui avait touché une pension de Louis XVI, et qui, logé au Louvre, où il cachait un frère, prêtre insermenté, avait failli être arrêté le

10 août, n'avait jamais été un révolutionnaire très farouche. C'était un de ces bourgeois éclairés de la fin du XVIIIe siècle, qui conciliaient la foi aux idées nouvelles avec l'attachement aux idées monarchiques; ami des lumières et détaché de toutes croyances religieuses, il était sans fanatisme à rebours, libéral, modéré, vraiment tolérant. Les amis qui, au début de la Restauration, le visitaient dans son appartement de l'Institut, appartenaient tous au parti royaliste constitutionnel : c'étaient Suard, Rayneval, Lainé, Lally-Tollendal, surtout le baron Mounier et de Bonald. Attirés par la célébrité, le mouvement d'esprit, la bonhomie de M. Charles, ils avaient su goûter le charme nouveau qu'apportait aux réunions de l'Institut la présence de sa jeune femme. Julie eut un salon. Elle y présidait avec une grâce nonchalante. Elle aimait qu'on vînt lui apporter les nouvelles chaque soir, et prendre quelques instans de causerie, avant de paraître aux réceptions officielles. Elle assistait, avec une complaisance un peu lasse et une attention légèrement distraite, à ces entretiens d'hommes âgés qui discutaient de science, de philosophie, de politique, d'économie politique. Elle goûtait, comme il convenait, ces joies sérieuses et cette félicité calme; elle n'imaginait pas que quelque chose pût manquer à son bonheur; elle ne se doutait pas que sa jeunesse pût se révolter; elle n'entendait pas l'appel de son cœur... Cependant, sous l'influence du mal qui la consumait, une espèce de fièvre grandissait en elle à son insu : c'était un besoin de se dépenser, de rendre service, d'obliger; c'était une poussée de sensibilité qui s'épanchait en effusions d'amitié, trompant mal un désir insoupçonné d'émotions plus tendres et plus vives. Ainsi cette jeune femme, heureuse et inquiète, qui avait passé la trentaine, qui était touchée par la mort, et qui n'avait pas encore aimé, languissait dans une attente dont, sans la comprendre, elle subissait l'angoisse.

Elle était arrrivée aux eaux d'Aix dans les premiers jours de juillet 1816; bientôt elle y rencontrait Alphonse de Lamartine.

Celui-ci, avec le charme un peu sauvage de ses vingt-six ans, était un jeune gentilhomme de province, grandi à la campagne, dans un milieu familial et chrétien, et à peine affranchi de la tutelle de ses parens. A la faveur de brèves échappées, il avait eu quelques aventures, tout à fait banales, dont l'une pourtant lui fournissait un thème à des variations poétiques dans la manière voluptueuse et triste alors à la mode. Il se souvenait d'avoir,

au cours d'un voyage en Italie, rencontré une petite ouvrière dont il avait fait sa maîtresse, qu'il avait abandonnée, et qui était morte. Sa vanité avait été flattée, son imagination occupée : son cœur n'avait pas été ému. Il était arrivé à une période difficile de sa vie. Sans emploi, sans but précis dans l'avenir, désœuvré, il s'ennuyait. Les vers où se jouait sa merveilleuse facilité pouvaient lui être un passe-temps; il n'avait jamais songé à en faire un métier. Il sollicitait vainement un poste dans la diplomatie. Le mauvais état de sa santé s'aggravait par l'effet de cette inaction forcée. Par suite de cette dépression de tout son être, la mélancolie, ce mal du siècle, s'insinuait dans son âme naturellement rêveuse. Toute sorte d'aspirations, tumultueuses et confuses, s'accumulaient en lui. « Je ne sais quelles idées vagues et sublimes, et infinies, me passent au travers de la tête, à chaque instant, le soir surtout, quand je suis, comme à présent, enfermé dans ma cellule, et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. Oui, je le crois, si, pour mon malheur, je trouvais une de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur la terre aima jamais... » Depuis le mois de novembre 1814 où il adressait à Aymon de Virieu cette brûlante confidence, jusqu'au moment où les médecins l'envoyèrent à Aix pour soigner une affection du foie, ses maux physiques et sa détresse morale n'avaient fait que s'accroître. Il arrivait malade, souffrant du tourment de sa jeunesse inassouvie, dans la mélancolie ardente d'une âme de désir.

C'est dans ces dispositions d'esprit si voisines que se trouvaient Lamartine et Julie Charles, quand leur destinée les réunit. Ils se virent, ils s'aimèrent. Ils étaient seuls, dans un cadre de nature fait à souhait pour l'idylle. Tout ce qui n'était pas leur amour fut oublié.

III

Il fallut s'éveiller de cette ivresse. L'automne approchait. Julie dut s'acheminer vers Paris, où nous voyons qu'elle était rentrée en septembre. A Milly, puis à Mâcon où il était retourné, Lamartine rêvait de venir passer l'hiver à Paris, pour y retrouver celle qu'il aimait. Il en cherchait le moyen. Mais, dans l'état de gêne où était la famille de Lamartine, un séjour du jeune

homme à Paris comportait des sacrifices d'argent, auxquels on ne se résoudrait pas sans des raisons sérieuses. Sur ces entrefaites, Lamartine apprend que le serviable Aymon de Virieu, parti depuis huit mois pour le Brésil avec le duc de Luxembourg, est de retour à Paris. Le 8 décembre, il lui adresse un premier billet : « Je brûle d'impatience de t'aller embrasser, car je compte aller à Paris bientôt, et ce sera un nouveau motif. Rien n'a changé en bien dans ma position pendant ces huit mois. Mon cœur seul a changé; hélas! il était plus heureux à ton départ. » Le 12 décembre, nouvelle lettre. Lamartine s'est avisé du genre de service que son ami peut lui rendre : c'est un complot où il ne refusera pas d'entrer. « Restes-tu à Paris? Y es-tu assez longtemps pour que je puisse t'y voir? Écris-moi dans ta première lettre que tu m'engages à y venir, que tu pourras peut-être m'être utile, m'aider à me caser dans quelque bonne sous-préfecture : cela engagera beaucoup mon père à me donner les moyens d'y aller en effet... » Pour faciliter à Lamartine ce séjour tant désiré, Virieu lui abandonnait une des chambres de l'appartement qu'il occupait dans l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin. Porteur d'une lettre d'introduction de son ami, il s'était présenté chez Julie. Il était tout de suite entré dans son cercle. Il avait à la préparer au grand bonheur qui l'attendait. Le mercredi 25 décembre, il était auprès d'elle, lorsque, parmi les habitués de chaque soir, elle vit apparaître un nouveau venu : le compagnon des heures enchantées d'Aix. Les deux amans furent bientôt séparés par l'arrivée des visiteurs. Mais, à peine terminée cette soirée de joie et de torture, et, quand le dernier des hôtes, devenus des importuns, eut enfin pris congé, Julie, assise devant sa petite table, laissait courir sa plume et donnait un libre cours aux sentimens que son cœur avait dû contenir et qui avaient failli le briser. Elle écrivait ces pages débordantes d'émotion que Lamartine devait recevoir le lendemain matin (1) :

A onze heures et demie, mercredi.

Est-ce vous, Alphonse, est-ce bien vous que je viens de serrer dans mes bras et qui m'êtes échappé comme le bonheur échappe? Je me demande si ce n'est pas une apparition céleste que Dieu m'a envoyé, s'il me la rendra,

(1) Nous avons respecté l'orthographe et la ponctuation d'Elvire, comme la disposition même du texte.

si je reverrai encore mon enfant chéri, et l'ange que j'adore! Ah! je dois l'espérer. Le même ciel nous couvre aujourd'hui et depuis ce soir je vois bien qu'il nous protége. Mais les cruels qui nous ont séparés, quel mal ils nous ont fait, Alphonse! Qu'avons-nous de commun avec eux pour qu'ils viennent se mettre entre nous et nous dire : vous ne vous regarderez plus? Ce morceau de glace mis sur nos cœurs ne vous a-t-il pas déchiré, ô mon ange? J'en sens encore le froid. J'ai cru que j'allais leur dire : Eh! laissez-moi. Vous voyez bien que je ne suis pas à vous, que j'ai beaucoup souffert, et qu'il est tems pour que je vive qu'il me ranime sur son sein!

— Ils sont partis : mais vous pourriez être là et je suis seule; comment, Alphonse, n'en pas verser des larmes? Ah! pourtant bénissons cette Providence divine! Demain encore, n'est-ce pas, elle nous réunira et pour cette fois elle nous laissera ensemble! C'est une épreuve qu'elle voulait encore que nous puissions subir; mais elle ne veut pas que nous mourrions cette nuit, et alors ne mérite-t-elle pas nos adorations toutes entières? Je le sens si fortement que mon premier besoin dès que l'on m'a quitté a été de me jetter à genoux et d'adorer avec larmes cette suprême bonté qui m'a rendu Alphonse! C'est aux pieds de Dieu que j'ai recouvré la force de lui parler à lui-même! — Il me permet de vous aimer, Alphonse! j'en suis sûre. S'il le défendait, augmenterait-il à chaque instant l'ardent amour qui me consume? aurait-il permis que nous nous revissions? voudrait-il verser à pleines mains sur nous les trésors de sa bonté et nous les enlever ensuite avec barbarie? Oh! non, le ciel est juste! il nous a rapprochés, il ne nous arrachera pas subitement l'un à l'autre. Ne vous aimerai-je pas comme il le voudra, comme fils, comme ange et comme frère? et vous, vous, cher enfant! ne lui avez-vous pas depuis long-tems promis de ne voir en moi que votre mère?

Ah! que cette nuit s'écoule, elle me torture. Quoi, Alphonse, je ne me trompe pas, vous êtes bien ici! Nous habitons le même lieu! Je n'en serai sûre que demain. Il le faut, que je vous revoye, pour croire à mon bonheur! Ce soir le trouble est trop affreux. — Chère vallée d'Aix! ce n'était pas ainsi que vous nous rassembliez, vous n'étiez pas pour nous avare des joies du ciel! elles duraient comme notre amour sans terme, sans bornes! elles auraient duré toute la vie! Ici les voilà déjà troublées. Mais quelle soirée aussi et que nous aurions tort, cher enfant, de n'en pas espérer de meilleures! Vous verrez comme habituellement je suis seule. Vous verrez, demain, mon cher ange, si Dieu est assez bon pour nous faire vivre jusqu'au soir, que des heures et des heures se passeront sans que l'on nous sépare! Vous verrez si, vous ici, je puis me plaindre de ma situation!

Demain j'ai le malheur de n'être pas libre avant midi 1/2. Je vais au Palais avec M. Charles remplir je ne sais quelle formalité, je sors à onze heures 1/2. Je calcule que cela me prendra une heure. Attendez-moi chez vous, mon ange! J'y serai dès qu'on m'aura laissée et je vous ferai demander pour vous emmener afin que nous passions le reste de la matinée ensemble. Prions Dieu que jusque-là il nous donne de la vie et de la force.

Écrivez-moi par mon commissionnaire que vous m'aimez toujours, ces mots chéris n'ont pas frappé mon cœur dans le petit nombre de mots que

j'ai pu recueillir de votre bouche! Redites-les Alphonse! Répétez beaucoup que vous aimez votre mère! Elle est quelquefois si malheureuse de l'idée terrible que vous pourriez cesser! — Mais non, non, vous le lui avez trop dit! Ne prenez pas ceci pour des craintes, une mère ne doute pas de son fils, elle est toujours sa mère, elle peut tout entendre. C'est un de ses devoirs, elle les remplira tous. Ah! mon enfant, que je vous aime! que je vous aime! Vous l'êtes-vous bien dit? L'avez vous vu? Au milieu de ce monde où il fallait parler, sentiez-vous mon cœur souffrir? Le voyez-vous battre? Alphonse! Alphonse! je succombe à mon émotion. Je vous adore! mais je n'ai plus la force de le dire. Ah! que des larmes abondantes me feraient du bien! Qu'il est donc difficile à porter, le bonheur! Pauvre nature humaine, tu es trop faible pour lui!

Dites à votre ami que je le porte aussi dans mon cœur comme un frère. Ah! qu'il a été bon pour moi! Comme il faut qu'il vous aime pour m'avoir supportée dans mes douleurs et soutenue ce soir, quand il est venu m'annoncer mon enfant! Alphonse! payez ma dette envers lui. Aimez-le davantage, cet ami si digne de vous! et que ce ne soit pas parce que je manque de reconnaissance, il a toute la mienne, et il a aussi en épanchemens et en affection tout ce qui n'appartient pas exclusivement à mon Alphonse.

Je vous laisse, enfant chéri! pour quelques heures. Vous allez dormir et moi pendant la nuit entière je vais veiller sur vous et demander à Dieu que demain nous arrive! Après nous pouvons mourir.

Dors donc, ami de mon cœur! dors et qu'à ton réveil cette lettre que tu recevras avec tendresse te soit remise! mon ange! mon amour! mon enfant! ta mère te bénit! et bénit ton retour!

Nous donnons ici, à la suite, les deux lettres que Lamartine reçut de Julie, quelques jours après celle-ci, le 1er et le 2 janvier de l'année 1817 :

1er janvier 1817, 10 heures du soir.

Que je vous retrouve, ô mon Alphonse! Après une journée livrée à des indifférens, je brûlais d'être seule. J'ai pourtant fait fermer ma porte très tard, mais depuis 3 heures j'ai du monde et je n'ai vu avec plaisir que M. et Mme Mounier! Ils sont venus tout de suite après leur dîner et c'était vraiment aimable : pourquoi n'en ai-je pas assez joui? Ah! c'est que vous êtes dans mon cœur, mon enfant, et que quand je ne puis ni causer librement avec vous, ni vous écrire je suis malheureuse. Il faut pourtant que je vous dise que Wilhelmine a été charmante et son mari très bon pour moi. Cette jolie jolie femme m'est arrivée parée pour la Cour et elle est restée avec moi jusqu'à l'heure où le Roi recevait, ne voulant pas, m'a-t-elle dit, passer cette journée sans me voir. Elle m'a apporté une jolie bague renfermant des cheveux de toute sa famille et portant son chiffre, celui de son mari et de ses enfans. Moi je lui ai tressé des bracelets semblables à la ceinture que je vous ai montré à Aix et j'y ai fait mettre aussi nos chiffres. M. Mounier m'a donné un ouvrage très rare de son père qu'il a pris soin de

faire relier élégamment. Ce sont ses doctrines politiques. Vous voyez que c'est une amitié grave que la sienne et qu'il ne me traite pas en femme qui aime les romans. J'aurais voulu lui donner aussi quelque chose, mais je ne sais qu'imaginer et je ne puis pas sortir. J'enverrai demain chez Lenormand pour avoir un livre qu'il n'ait pas. Je voudrais, mon amour, que vous fussiez là pour me guider sur le choix qui m'embarrasse. Je ne le ferais pas au hasard de mal choisir! — Wilhelmine nous a quittés à huit heures, nous laissant M. M(ounier) qui a fait avec M. C(harles) quelques parties d'échecs. Il m'a mis pendant ce tems au fait de la politique du jour et la loi des élections est revenue sur le tapis, comme vous le croyez bien. La discussion se continuera jusqu'à après-demain. Jamais question n'aura été plus fortement débattue. On ne sait pas encore quel parti l'emportera. Le ministère craint un peu que ce ne soit pas lui, mais je vois la minorité, quoique « très forte » de raison, croire assez peu à son triomphe. Quand je dis forte de raison, vous savez bien, mon amour, que je n'en trouve pas à toute la minorité et que par exemple M. de la B(ourdonnais) m'a paru aussi maladroit que dénué de ce qui constitue le bon sens (1). Mais je dis que la raison me paraît être du côté des hommes qui improuvent la loi. — Au reste, ce sont des sujets sur lesquels je me permets à peine une opinion et où je crois que toute femme qui n'est pas folle doit se récuser. — C'est vous, cher Alphonse, qui me fixeriez sur tous ces points au-dessus de ma portée, si j'avais le bonheur de vivre auprès de vous. Vous aviez la bonté de me demander l'autre jour mon avis sur une chose de cette nature, et je crois qne je vous ai dit quelle était mon opinion sur les femmes qui se permettent d'en donner aux hommes qu'elles aiment, au lieu de les recevoir d'eux. C'est de leur part que la soumission et la déférence doivent être entières, et à cet égard je fais bien mon devoir je vous assure. J'aime à reconnaître votre supériorité et j'en suis fière! En ma qualité de femme, j'ai seulement plus de respect pour des objets consacrés par le préjugé peut-être. Mais quelle est la femme qui peut s'en dire exempte? Que cette devise est vraie: « Un homme doit braver l'opinion, une femme s'y soumettre. » Qu'elle est vraie du moins dans presque toutes les circonstances de la vie pour les hommes : et pour les femmes, comme elle est vraie toujours! — Je ferais donc mon bonheur et mon devoir, cher Alphonse, de prendre vos conseils et de les suivre sans restriction dans mes sentimens pour vous ; la représentation seule me paraîtrait permise, et encore ce ne serait que sur les choses où les femmes doivent avoir une opinion à elles, qui les met peut-être à même d'ouvrir un bon avis, que je pourrais discuter avec vous. Mais toutes nos raisons dites, avec quel respect, cher Alphonse, je me soumettrais à votre décision! Que je serais une bonne femme avec vous! Que j'en suis une ordinaire pour un autre ! Ce que c'est que l'amour! Quelles vertus il inspire quand l'objet qui l'a fait naître en est digne! Je sens que mon Alphonse pourrait m'élever jnsqu'au sublime!

(1) La Chambre élue au lendemain de la dissolution de la Chambre introuvable, discutait alors le projet de loi qui fut voté le 5 février 1817 et qui abrogeait l'élection à deux degrés. Le comte de La Bourdonnais, par la façon dont il combattait le projet, en s'efforçant de compromettre le Roi, souleva des murmures dont on retrouve la trace au *Moniteur*.

Que nous voilà loin, cher enfant, d'une conversation politique ! Depuis quinze jours, c'est la première fois que je puis laisser courir ma plume et vous voyez si j'en profitte. Vendredi vous aurez donc enfin une lettre. Pour laisser les autres, je veux vous dire encore une nouvelle du jour. A l'audience de ce matin, devant deux cents personnes, M. le d(uc) de B(erry) (1) a dit à M. Cuvier (commissaire du Roi), après quelques phrases polies sur son rapport : qu'il regrettait qu'il eût employé un beau talent à soutenir une loi qui lui paraissait mauvaise et subversive de la Charte non moins que de la monarchie, qu'il saurait gré aux hommes qui voteraient contre, qu'ils serviraient la légitimité.

— M. de Bonald a fait un fort beau discours qui a fait une grande impression. Les deux parties s'accordent à dire que si on eût été aux voix après, la loi n'eût pas passé. Il faudra voir demain la marche de la discussion. Lisez le rapport de M. de B(onald), je vous en prie, mon Alphonse, et dites moi si vous n'admirez pas le caractère et le talent du noble ami de votre mère? Je n'en connais encore que des fragmens qu'il m'a lus, mais c'est assez pour le juger. S'il n'est pas inséré en entier dans le *Moniteur*, je vous enverrai un des exemplaires de M. de B(onald) que je dois avoir demain.

J'ai lu vos vers, cher Alphonse, ou plutôt je les ai dévorés. Vous me gronderez, j'en suis sûre, mais pourquoi la tentation était-elle irrésistible? Comment les avoir sur mon lit et les quitter, cher enfant, avant d'avoir épuisé mon admiration et mes larmes? Comment dormir et sentir là votre âme sublime s'épanchant tout entière avec ce caractère de sensibilité qui la distingue, noble comme le génie ! touchante comme l'amour vrai ! Oh ! mon Alphonse ! qui vous rendra jamais Elvire? qui fut aimée comme elle? qui le mérite autant? Cette femme angélique m'inspire jusque dans son tombeau une terreur religieuse. Je la vois telle que vous l'avez peinte, et je me demande ce que je suis pour prétendre à la place qu'elle occupait dans votre cœur. Alphonse, il faut la lui garder et que moi je sois toujours votre mère. Vous m'avez donné ce nom alors que je croyais en mériter un plus tendre. Mais depuis que je vois tout ce qu'était pour vous Elvire, je vois bien aussi que ce n'est pas sans réflexion que vous avez senti que vous ne pouviez être que mon enfant. Je commence à croire même que vous ne devez être que cela, et si je pleure, c'est de n'avoir pas été placée sur votre route, quand vous pouviez m'aimer sans remords et avant que votre cœur se fût consumé pour une autre. — Consumé, ai-je dit? ah ! pardonnez. Je vois ce que vous devriez être plutôt que ce que vous êtes. Tout respire l'amour dans vos lettres et jusqu'à cette expression chérie que vous avez créé ! N'avez-vous pas dit, ne suis-je pas sûre que vous avez pour moi une passion filiale? Cher Alphonse ! je tâcherai qu'elle me suffise. L'ardeur de mon âme et de mes sentimens voudrait encore une autre passion avec celle-là, ou que du moins il me fût permis, à moi, de vous aimer d'amour et de tous les amours ! Mais s'il faut vous le cacher, ô mon ange ! si vous êtes tel-

(1) Le 1er janvier, les ministres, maréchaux, ambassadeurs, etc. furent reçus par le Roi dans la salle du Trône. Tous furent admis ensuite auprès de Monsieur, de Madame, Duchesse d'Angoulême, et chez les Princes.

lement dans le ciel que vous repoussiez les passions de la terre, je me tairai, Alphonse ! J'en demanderai à Dieu la force et il m'accordera de vous aimer en silence.

Le 2, au matin.

Une chose m'a frappée, Alphonse, il faut que je vous la dise, dans le langage de votre ami sur la femme que vous avez aimé. Nous en parlions et je lui exprimais mon admiration pour ces touchantes vertus et pour sa mort que je lui envie et que peut-être je ne lui envierai pas long-tems; il m'arrêta tout court dans l'éloge que j'en faisais par des louanges si ordinaires que j'en demeurai confondue. Ses termes étaient, je crois, ceux-ci : Oui c'était une excellente petite personne, pleine de cœur et qui a bien regretté Alphonse. — Mais elle est morte de douleur, la malheureuse ! Elle l'aimait avec idolâtrie ! Elle n'a pu survivre à son départ. — Puis par une réflexion rapide qui me fit faire un retour sur moi-même, j'ajoutai : Au reste ce n'est pas elle qu'il faut plaindre aujourd'hui, elle a cessé de souffrir. — Votre ami parut alors regretter d'en avoir parlé légèrement et il finit bien, surtout quand il apprit comment elle avait terminé sa vie, par lui reconnaître des qualités, mais l'impression était faite. — Serait-il donc possible, Alphonse, qu'Elvire fût une femme ordinaire et que vous l'eussiez aimée, que vous l'eussiez louée comme vous l'avez fait ? Si cela était, cher Alphonse ! quel sort j'aurais devant moi. Et moi aussi vous me louez, vous m'exaltez, et vous m'aimez parce que vous me croyez un être supérieur ! Mais que l'illusion cesse, que quelqu'un déchire le voile et que me restera-t-il, si vous pouvez vous tromper ainsi dans vos jugemens ? Est-ce donc l'imagination qui s'enflamme chez vous, ô mon bien-aimé, et croyez-vous comme tant d'hommes le font aux rêves de votre cœur jusqu'à ce que la raison les détruise ? Oh ! mon ange, je ne puis le croire et cependant je tremble. Si un jour, cher Alphonse ! on allait vous dire de moi : C'était une bonne femme, pleine de cœur, qui vous aimait, et que vous pussiez supporter cet éloge, est-ce que vous m'aimeriez encore ? — Oh ! non sûrement je ne voudrais plus que vous m'aimassiez, ce serait vous rabaisser vous-même. Mais je vous le déclare, mon Alphonse, je ne pourrais pas supporter moi-même un pareil éloge. Je sens au dedans de moi quelque chose qui le repousse, ce n'est pas la fierté, j'en suis dénuée : c'est l'amour ! Celui que je sens pour vous est d'une nature si relevée ! il est si ardent ! il est si pur. Il me rendrait capable de tant de vertus qu'il me relève à mes propres yeux et que je ne pourrais souffrir qu'on en parlât légèrement. Le reste je l'abandonne. Je vous l'ai dit assez, cher ami, que je n'étais qu'une bonne femme et qu'il ne fallait m'aimer que parce que je vous aime. Mais quand on aime comme moi, quand on aime comme Elvire et moi jusques à en mourir — n'est-on donc qu'une femme pleine de cœur ? Mais pourquoi mal interpréter ce mot ? Ce n'est pas vous, mon amour, qui l'avez dit et peut-être devrais-je l'entendre autrement. Combien avec autant d'amour n'a-t-on pas de cœur en effet ! Comme le mien bat dans ma poitrine ! Comme il brûle ! Comme il est à la fois dans mon esprit, dans mon imagination et dans l'amour ardent qui m'enflamme ! Allons, je le vois bien, il avait raison, votre ami, nous sommes des femmes pleines de cœur. C'est moi qui devais

expliquer autrement cette expression. Pardonnez-donc, mon amour, tout ce qu'elle m'a fait dire, mais gardez le souvenir de mes justes craintes! et voyez-moi moins aimable, mais aimez-moi *quand même*.

Le soir de ce même 2 janvier, Julie, — après avoir, dans l'intervalle, reçu une lettre de Lamartine, retenu hors de Paris, semble-t-il, par une courte absence, — lui écrivait :

Jeudi soir, 2 janvier 1817.

Arrivez, arrivez, Alphonse, venez consoler votre mère. Je ne puis plus supporter vos cruels reproches, et l'idée déchirante que vous avez pu croire à un changement dans mes sentimens fait un tel effet sur moi que je ne suis plus la maîtresse de ma raison. Pour vous prouver que je vous aime par-dessus tout, injuste enfant! je serais capable de tout quitter dans le monde, d'aller me jetter à vos pieds et de vous dire : Disposez de moi, je suis votre esclave. Je me perds, mais je suis heureuse. Je vous ai tout sacrifié, réputation, honneur, état, que m'importe? Je vous prouve que je vous adore. Vous n'en pouvez plus douter. C'est un assez beau sort que de mourir pour vous à tout ce que je chérissais avant vous! Et que m'importe en effet, et que puis-je placer à côté d'Alphonse qui pût balancer un seul instant les sacrifices que je suis prête à lui faire? S'il se rit des jugemens des hommes, je cesse de les respecter. Je trouverai bien toujours un abri pour ma tête et, quand il ne m'aimera plus, un gazon pour la couvrir. Je n'ai pas besoin d'autres biens. — Alphonse! Alphonse! plaignez-moi, vous me mettez au désespoir. Me dire que je vous ai donné la fièvre, persister dans ce reproche de négligence et m'en parler de ce ton de reproche c'est me déchirer l'âme, et encore vous me refusez les moyens de me faire entendre, vous ne voulez plus que je vous écrive, vous allez partir pour un lieu que vous me cachez, où vous ne voulez pas trouver une lettre, où vous croyez sûrement que je n'en adresserais pas. O Alphonse! ô mon fils! Que vous a fait votre mère? Quelle idée en avez-vous? Si c'est ainsi que vous devez la traiter, il faut la laisser mourir, les forces lui manquent pour souffrir autant. Si vous pouviez la voir! Adieu, adieu Alphonse! chéri! Dieu me fait le bien de suspendre mes maux par d'étranges faiblesses, la dernière arrivera j'espère.

Plus tard.

Je reviens à moi, cher enfant, et c'est pour souffrir encore. Vous avez éprouvé un affreux ébranlement, vous voulez partir malade. Vous allez voyager avec le doute dans le cœur, vous voulez donc mourir et me tuer? Ah! mon ami, que j'avais raison de pleurer l'année qui vient de finir! Sous quels auspices commence celle-ci! Qu'attendre? que faire? que devenir? il croit, il croit, le cruel! que je cesse insensiblement de l'aimer. Oh! mon Dieu, prenez donc ma vie bien vite et que cette horrible agonie ne se prolonge pas. Il a vu de la froideur dans mes lettres après avoir cru à ma négligence. L'un est vrai comme l'autre. De la froideur pour lui! ô mon Dieu,

vous le savez si j'en suis coupable. Vous voyez mon cœur, vous, ô mon Dieu, et vous vous plaignez qu'il n'est pas à vous, mais à lui, et si vous pardonnez c'est que vous le reconnaissez pour la plus angélique de vos créatures! c'est que vous voyez en lui l'âme la plus noble que vous ayez créé! Ah! laissez-moi l'adorer à jamais; mais si je puis encore vous invoquer après vous avoir demandé de ne pas exiger que je me sépare de cette moitié de moi-même, mille fois plus chère que l'autre, faites qu'il me voye telle que je suis, je n'implore de lui que cette justice. Il verra de nombreuses imperfections et peut-être même de ces défauts de caractère qui peuvent éloigner un fils de sa mère; mais qu'il verra d'amour, ô mon Dieu, et s'il ne cesse pas d'être lui-même, comme il en sera touché! Regardes-le Alphonse! ce cœur que tu calomnies. Vois la plaie que tu lui as faite, vois-la saigner et accuse-moi après, si tu le peux. — Hélas! faut-il donc que j'appelle à moi des témoignages étrangers? en ai-je besoin, Alphonse? ne croyez-vous plus ce que je dis? hélas! peut-être? — Eh bien! faites parler votre ami. Je ne lui ai rien dit de l'amour que je sens, je ne l'ai pas osé. J'oserai peut-être le lui écrire. Mais s'il n'a pas vu que je vous aime, il n'a jamais rien senti. J'avais presque la crainte que ma douleur et que ma joie parlassent trop haut.

Si je ne vous ai pas dit à vous-même, mon amour, ce qui se passait au dedans de moi, c'est que je ne sais rien exprimer, car j'aurais cru mourir plutôt que de vous écrire froidement. Une seule chose pourrait m'expliquer à moi-même ce dont vous vous plaignez, c'est si je vous ai écrit devant les autres et tellement vite, à cause de l'heure, qu'il fallait étouffer toutes mes pensées. Je sens fort bien que quand un autre me regarde je ne puis vous rien dire. Il me semble qu'on m'écoute et je trouve que c'est une profanation que d'exprimer l'amour devant des hommes qui ne sont pas faits pour le sentir. Je ne veux pas en faire mes confidens, ils n'en sont pas dignes, et écrire je vous aime sans qu'ils le voient, pensez-vous donc, Alphonse, que ce soit possible? Est-ce que mes regards, ma main qui tremble, mon émotion, tout ne parle pas en moi? — Ah! crois donc que je t'aime, ange adoré, et ne crains que l'excès d'une passion que je ne puis plus modérer. C'est ma vie que mon amour. Il ne dépend pas de toi-même de me séparer de lui, mais d'elle?... ah! quand tu voudras, dis-moi que je ne t'aime plus, dis-le pour cesser de m'aimer et pour le faire sans reproche, et tu verras!

Alphonse! je voudrais partir pour vous aller trouver. C'est de la barbarie que de retenir mes lettres après m'avoir envoyé la vôtre, il fallait rester un jour de plus, dussiez-vous me voir plus tard. Je ne veux plus que vous me voyiez si vous (ne) croyez plus en moi. — Hélas! hier au soir le calme avait fini par descendre dans mon âme. Après avoir passé la nuit à lire vos vers, à redouter celle pour qui vous les avez faits et à demander à Dieu de m'appeler à lui, si après en avoir tant aimé une autre il ne restait plus rien pour moi : j'avais fini après (une nuit) de pleurs sur l'année qui n'était plus à nous par me confier dans la destinée; et le soir après m'être (affranchie) de ceux qui avaient voulu que je restasse sur mon fauteuil à avoir l'air de les entendre, c'était avec une joie indicible que j'étais venue retrouver l'ami de mon cœur et causer avec lui comme je lui parlerais, ou plutôt comme je lui parlais à Aix, de nous, des choses et des hommes. Joie trompeuse,

qu'êtes-vous devenue? La torture s'est mise à la place jusqu'à vendredi, il faudra la subir et ce jour-là même Dieu sait ce qui m'attend! N'avais-je pas eu la folie de compter pour ce soir, sur du bonheur? Ah! mon ami, je vous pardonne tout, mais que je souffre et quel noir horizon couvre à mes yeux l'avenir!... Enfin je sais mourir.

Vendredi matin.

La nuit est passée, je ne vous dis pas de quelle manière. Qu'importe la douleur? Quand elle ne tue pas, elle n'est pas assez forte. Je ne fais plus de cas que de celle qui détruit l'existence. Que la mienne est affreuse, cher Alphonse! vous devriez m'en délivrer par pitié. Plus j'approfondis mes sombres réflexions, plus je sens que le bonheur n'est pas fait pour moi et que le plus grand bienfait que Dieu puisse m'envoyer, c'est de m'appeler à lui. Tant que j'ai pu croire qu'en me résignant à vivre je vous faisais du bien, j'ai pu aller jusqu'à aimer la vie, mais à présent, Alphonse, que vous ne croyez plus à l'amour de votre mère, elle va cesser de vous être nécessaire et alors son sort est tracé. Vous n'exigerez pas qu'elle demeure dans ce monde pour s'y nourrir de larmes. Vous n'avez pas de soupçons, dites-vous, mais vous n'avez pas de confiance, n'est-ce pas la même chose? Si parce qu'une lettre est arrivée trop tard à la poste, ou que m'étant pénétrée de l'idée que je ne puis être que votre mère, j'ai contraint mon âme à cacher le feu qui la brûle, vous m'avez supposé une froideur impossible; que puis-je faire pour empêcher que les mêmes pensées vous reviennent et qu'elles nous torturent tous les deux? Ah! cher enfant, avez-vous pu le dire qu'au reste vous souhaitiez ce refroidissement et que vous ne m'en aimeriez que plus? Si vous aviez joui de toute votre raison en écrivant cette lettre, je vous demanderais de n'adopter que des possibilités et de ne jamais me dire : Je vous aimerai davantage quand vous ne m'aimerez plus et que vous serez devenue une femme aussi sèche que je vous ai cru tendre et sensible. (*Ici une ligne a disparu effacée par l'usure du papier.*) Je crois vous l'avoir déjà dit, je ne comprendrai jamais que le bonheur que vous me souhaiteriez hors de vous soit une preuve d'amour. — Mon amour à moi c'est ma vie et si j'ai quelques vertus bonnes ou sensibles, c'est à lui que je le dois. Otez-le-moi et vous m'ôterez tout le mérite que vous croyez me voir. Je ne serai plus qu'une femme si ordinaire que vous ne me regarderiez plus et vous auriez raison. — Mais il ne dépend, cher Alphonse, ni de vous, ni de Dieu lui-même de m'ôter l'amour que j'ai pour vous. Il est devenu l'essence de ma vie, et quand je quitterai la terre je l'emporterai avec moi. Renoncez donc à détruire un sentiment indestructible. Vous pouvez tout sur moi, hors cela. Si vous l'ordonnez, toute malheureuse que je me trouve en ce moment, je supporterai ma douloureuse existence. Mais si vous voulez qu'elle soit longue, ô mon bien-aimé! prouvez-moi donc qu'elle vous est nécessaire et rendez la moi aussi douce qu'elle m'est quelquefois à charge. Hélas! pourquoi donc une seule plainte fait-elle sur moi tant d'impression qu'elle éloigne jusqu'au souvenir du bonheur que je vous ai dû jusqu'ici? C'est que mon âme est faite pour la douleur, qu'elle est à peine accessible à la joie et que le bonheur ne me paraît que comme une ombre qui s'évanouit. Ah!

pourtant, mon amour, que je suis coupable! J'oublie les biens si réels que je vous dois pour ne m'occuper que des craintes que peut-être vous n'avez accueilli qu'un moment et que vous avez repoussé. Ah! mon ange, pardonne. Je ne suis pas ingrate, crois-le bien, mais je redoute plus que la mort de perdre mon Alphonse ! Ah ! qu'il me reste cet ange chéri ! ce fils adoré ! Qu'il dispose de moi à quelque titre que ce soit, et je suis à lui !

Ces lettres ne sont à coup sûr qu'une faible partie du trésor qu'avait longtemps conservé le poète. Mais elles forment un tout. Et elles nous donnent le ton de cette correspondance. Ce qui rendait si précieuses à Lamartine ces lettres d'Elvire, c'est la fidélité avec laquelle s'y reflète l'âme de celle qui les écrivait. « Ses lettres avaient plus d'accent dans une phrase que les miennes dans mes huit pages; on respirait son souffle dans les mots. On voyait son regard dans les lignes; on sentait dans les expressions la chaleur des lèvres qui venait de les inspirer. Rien ne s'évaporait d'elle dans cette lente et lourde transition du sentiment au mot qui laisse refroidir et pâlir la lave du cœur sous la plume de l'homme. La femme n'a pas de style, voilà pourquoi elle dit tout si bien ! » Faisons la part de l'émotion personnelle et de la gratitude : cette appréciation, dans son fond, est juste. Les lettres d'Elvire sont d'une femme qui n'a pas de style et qui ne cherche pas à en avoir. Uniquement soucieuse d'exprimer « l'ardent amour qui la consume, » elle emploie, comme il est naturel, le jargon et la rhétorique en usage, aucune langue plus que celle de l'amour n'ayant accoutumé de subir l'influence de la mode. Elle ne dirige pas sa plume, elle ne choisit pas ses mots : l'expression la plus transparente est à son gré la meilleure. Et voilà pourquoi ce sont vraiment ici des lettres d'amour.

Sur l'ardeur de cet amour elles ne laissent aucun doute, et on n'imagine guère que la passion puisse s'exprimer avec plus d'éloquence. « Quand on aime, comme Elvire et moi, jusques à en mourir... Ne crains que l'excès d'une passion que je ne puis plus modérer. C'est ma vie que mon amour... Je regrette plus que la mort de perdre mon Alphonse... qu'il dispose de moi, à quelque titre que ce soit, et je suis à lui ! » Mais cet amour traversait alors une crise qu'aucun biographe n'avait pu soupçonner encore, puisque aussi bien les seuls indices s'en trouvent ici. Ces lettres vont donc, par leur sincérité même, nous permettre de reconstituer cet épisode de la vie morale des deux amans et nous faire entrer dans l'intimité de cette crise qui fut douloureuse.

IV

En revenant d'Aix à Paris, Julie était vraiment rentrée du monde du roman dans celui de la réalité. Elle avait repris pied dans son milieu d'habitude. Elle avait retrouvé son intérieur, son salon, son mari, ses amis, enfin l'opinion dont elle était fort soucieuse. Désormais, et si même son amant lui était rendu, ce serait fini entre eux de cet amour qui ne connaît que soi. Aussi profond, aussi violent, cet amour devait subir la contrainte de toute sorte de scrupules et de convenances. « Chère vallée d'Aix, ce n'était pas ainsi que vous nous rassembliez : vous n'étiez pas pour nous avare des joies du ciel! » Tous deux l'avaient compris, et ils s'étaient accordés pour changer leur amour en une amitié permise : tendresse de mère, affection de fils. Mais chacun d'eux, en le promettant, le déplorait et regrettait que l'autre y consentît. Ces changemens se font d'eux-mêmes dans la lassitude des fins d'amour; les deux amans étaient dans toute l'ardeur de la passion! Aussi étaient-ils troublés, disposés au soupçon, prêts à l'amertume des reproches. Ils feignaient de croire à un commencement d'abandon; ils y croyaient peut-être. Et c'est ainsi qu'ils se torturaient.

Dès la première lettre éclate la fausseté de la situation où ils se sont mis volontairement, et on voit se dessiner le tourment où devait les jeter l'opposition entre leurs résolutions et leurs désirs. Le commencement de la lettre est pour rappeler l'espèce de pacte qui a été conclu; la fin est pour souhaiter d'entendre ces mots dont Julie ne saurait se passer et de recevoir à nouveau l'assurance qu'elle n'a pas cessé d'être aimée. La seconde lettre est beaucoup plus significative encore : Julie a lu les vers consacrés par Lamartine à la mémoire d'Elvire; de cette lecture elle est restée mal à l'aise, dépitée et inquiète. Et c'est bien ici le plus piquant de l'affaire : Elvire est jalouse d'Elvire!

C'est que le nom d'Elvire n'a pas été inventé pour celle à qui il devait un jour appartenir uniquement. Il avait été d'abord le nom poétique sous lequel Lamartine avait célébré en l'idéalisant le souvenir de la petite ouvrière morte pour lui. La pièce des *Méditations* intitulée précisément *A Elvire* n'est autre qu'un de ces morceaux inspirés par Graziella. Lamartine nous en avertit dans le « commentaire » dont il a fait suivre cette pièce dans la

dernière édition de ses œuvres. « C'étaient des vers d'amour adressés au souvenir d'une jeune fille napolitaine dont j'ai raconté la mort dans les *Confidences*. Elle s'appelait Graziella. Ces vers faisaient partie d'un recueil en deux volumes de poésies de ma première jeunesse que je brûlai en 1820. Mes amis avaient conservé quelques-unes de ces pièces : ils me rendirent celle-ci quand j'imprimai les *Méditations*. J'en détachai ces vers et j'écrivis le nom d'Elvire à la place du nom de Graziella. » Cet aveu est d'autant plus curieux qu'il contient une erreur involontaire. Lamartine se trompe, comme nous serions nous-mêmes tentés de le faire. A lui aussi il semble, maintenant, que le nom d'Elvire n'ait jamais pu désigner que la seule Julie : ce nom et ce souvenir sont devenus inséparables. Mais il n'en avait pas toujours été ainsi. Lamartine n'a pas eu à rayer de cette pièce le nom de Graziella, qui n'y a jamais figuré. Elle était adressée à Graziella sous le nom d'Elvire, comme l'*Hymne au soleil*, comme d'autres qui l'accompagnaient et qui sont justement celles que lisait Julie dans la nuit du 1er janvier 1817. Elles faisaient partie d'un recueil de vers où il y avait une Elvire à côté d'une Emma, sans que l'amour de Julie, trop récent et qui n'avait pas encore souffert, y eût pu mettre déjà la note de la vraie poésie.

Elvire lut ces vers adressés à une Elvire qui n'était pas elle. Lamartine n'avait pas prévu qu'ils la feraient souffrir. Dans sa liaison avec la petite cigarière de Naples, il n'avait mis que le premier élan de la jeunesse et son goût du plaisir ; dans les vers qu'il consacrait à son souvenir, il ne mettait que son esprit. Mais voilà des choses qu'une femme a bien de la peine à admettre ! Elle ne comprend guère qu'on puisse aimer, sans que ce soit entièrement et une fois pour toutes. Et dans un ouvrage de littérature, roman, tragédie, ou poème, elle ne sait pas faire la distinction entre ce qui est de l'auteur et ce qui est de l'homme. Aussi se représente-t-on sans peine le travail qui se fait dans l'esprit de Julie. Elle envie cette Graziella qui s'est trouvée sur le chemin du poète, la première, quand il n'était pas encore trop tard. Par un effet de jalousie rétrospective elle veut la connaître, recueillir sur elle des détails, en entendre parler. Elle interroge Virieu. Celui-ci, fidèle interprète des sentimens de son ami, s'exprime sur le compte de Graziella avec une sécheresse que Julie trouve révoltante. Elle se souvient alors uniquement qu'elle est femme, pour plaindre une femme victime de l'égoïsme mas-

culin. Et par un retour personnel, elle se demande ce que vaut cet amour qui s'adresse non à la femme elle-même, mais à une image créée sous l'influence d'une exaltation passagère. C'est pour elle vraiment qu'elle veut être aimée : il ne lui suffit pas que le poète aime en elle son propre rêve.

Cependant, c'était au tour de Lamartine de s'inquiéter, de se plaindre, de reprocher. Une lettre lui avait manqué ; d'autres lui avaient semblé froides ; Julie se détachait de lui, devenait indifférente. Il partirait, il ne donnerait plus de ses nouvelles, on n'entendrait plus parler de lui. C'est alors que Julie, affolée, l'implore, dans cette lettre qui promet tout, long sanglot d'amour, un instant interrompu par une défaillance de l'amante... Ce débat intime, ces contradictions, cette jalousie, ce dépit, ces reproches, ces menaces, ces prières, ce n'est, dira-t-on, que la querelle d'amoureux qui vont se réconcilier. Peut-être. Mais combien nous voilà loin de cet amour sans trouble qu'on nous donnait pour n'être que la communion de deux âmes ! Et quelle joie nous éprouvons à retrouver la vie palpitante et la réalité complexe du cœur humain !

V

Nous pouvons maintenant nous faire d'Elvire une image précise, et nous représenter, telle qu'elle était, la femme que Lamartine a aimée. Son portrait physique nous était connu, et nous la voyions déjà, telle qu'elle apparut à son jeune amant : grande, svelte, une chevelure brune encadrant l'ovale aminci du visage, les yeux couleur de mer ombragés de longs cils, les paupières meurtries, le teint d'une pâleur mate ; à la nonchalance créole s'ajoutait cet air de langueur maladive qui charmait alors ; la voix, cette grande séductrice en amour, une voix musicale, nuancée d'un léger accent exotique, achevait l'enchantement. Mais, par une anomalie singulière, le portrait moral d'Elvire était resté plus vague ; ou, pour mieux dire, l'auteur de *Raphaël* l'avait faussé à plaisir.

Car il ne lui a pas suffi qu'Elvire fût un ange ; il en a fait un ange philosophe. Il a beaucoup insisté sur ce fait qu'ayant vécu dans un milieu de savans et d'idéologues, la femme du physicien Charles en avait emprunté le tour d'esprit. Elle était incrédule. Elle admettait l'existence d'un Être des êtres, représentant pour

la raison l'idée de loi ; elle n'admettait pas celle d'un Dieu-Providence, sensible au cœur, et à qui pût s'adresser la prière de la créature. S'il faut en croire Lamartine, ce fut lui qui la ramena au vrai Dieu ; elle n'aurait été définitivement touchée de la grâce que dans les derniers temps du séjour à Paris, au cours d'une promenade dans les bois de Saint-Cloud, au pied d'un arbre qui en prit le nom d'arbre de l'Adoration. L'amour aurait eu ainsi l'honneur de cette conversion ; mais il en est une autre qu'il ne put jamais opérer. Julie n'eut jamais le sentiment de la poésie. Elle ne comprenait pas les vers. Et, comme Lamartine en fait la remarque avec une fatuité qui nous chagrine, elle mourut sans savoir qui elle avait aimé. Fille du XVIII^e^ siècle raisonneur, Elvire n'était pas du tout lamartinienne...

Il est bien vrai qu'elle goûtait peu les vers. Elle loue ceux de Lamartine parce qu'ils sont de lui, et d'ailleurs en ces termes vagues et conventionnels qui n'expriment qu'une admiration de parti pris. Mais comment lui en vouloir, si les vers de Parny, de Delille, de Fontanes l'ont laissée indifférente ? Et pourquoi Lamartine n'avait-il pas encore écrit de vers qui fussent dignes d'être lus par elle ?

Au contraire, ce qui n'est plus soutenable, c'est que Julie, au moment où elle rencontra Lamartine, fût un esprit fort. Nous avions déjà un peu de peine à imaginer qu'une si grande amie de M. de Bonald fût une idéologue. Les lettres de Julie apportent sur ce point de sûres indications. Outre que la jeune femme n'y apparaît guère comme entichée de son jugement, confiante en ses lumières et armée pour la discussion, on y lit, à chaque ligne et avec la clarté de l'évidence, l'habitude d'un esprit qui s'élève spontanément à Dieu. Dans sa joie de revoir celui à qui elle appartient tout entière, sa première pensée est pour remercier la divine Providence, et son premier mouvement est pour s'agenouiller. Dira-t-on que c'est ici preuve de sentimentalité religieuse plus que de véritable christianisme ? Mais à ce moment, Lamartine lui-même ne dépassait guère cette espèce de spiritualisme attendri. Tous deux y étaient arrivés par des chemins différens : c'était chez Lamartine l'écho affaibli des enseignemens d'une mère pieuse ; c'était chez Julie la suite de cet ébranlement que l'éloquence de Rousseau communiqua à la sensibilité et à l'imagination de tant de femmes. Telle est en effet la « famille d'esprits » à laquelle appartient Julie. C'est une femme

du XVIII^e siècle, si l'on veut, mais de celles pour qui Rousseau avait rouvert toutes les sources de l'émotion, et qu'il avait conviées à la rêverie mélancolique devant la nature et devant Dieu.

Elvire est tout imprégnée de l'influence de Rousseau; c'est le trait essentiel de sa psychologie. Lamartine a intercalé dans *Raphaël* le récit d'une visite, ou plutôt d'un pèlerinage fait aux Charmettes en compagnie de Julie. Cet épisode est sans doute imaginaire (1) : il a tout de même une sorte de vérité. Entre sa propre idylle et celle des Charmettes, Lamartine apercevait d'autres analogies encore que celle du cadre dans des lieux si voisins. N'avait-il pas réalisé le même rêve de vie champêtre et amoureuse dont Rousseau, après l'avoir vécu, avait donné le goût à tant d'âmes? Et n'aurait-il pas pu prendre à son compte ces effusions de gratitude par lesquelles s'ouvre le sixième livre des *Confessions:* « Ici commence le court bonheur de ma vie; ici viennent les paisibles, mais rapides momens qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu? Momens précieux et si regrettés! Ah! recommencez pour moi votre aimable cours, coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. » C'est déjà la strophe du *Lac :*

O temps! suspends ton vol, et vous, heures propices
Suspendez votre cours!
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours!

Aussi bien la pièce tout entière n'est-elle pas une sorte de transposition poétique de la lettre où Saint-Preux retrace son émotion devant les souvenirs que réveille en lui la vue du rocher de Meillerie?

Pour notre part, nous nous serions fait scrupule de prononcer le nom de M^me^ de Warens à côté de celui d'Elvire. Mais Lamartine a donné l'exemple. C'est là pour l'histoire des sentimens un trait précieux à retenir. Nous sommes aujourd'hui surtout choqués de l'impudeur naïve d'une M^me^ de Warens: les contemporains furent uniquement touchés de l'amour qu'elle avait inspiré à Rousseau. Il leur suffisait qu'elle eût été la bienfaitrice du

(1) C'est en 1813, lors de son premier voyage en Italie, que Lamartine fit cette visite aux Charmettes.

pauvre grand homme : ce ne pouvait être qu'une héroïne attendrissante. « Je voyais maman et j'étais heureux... » Leur liaison a familiarisé les esprits avec l'idée d'un mélange de l'amour et de l'affection maternelle. Et voici que, trente années plus tard, nous retrouvons sur les lèvres d'Elvire l'expression de cette sorte de maternité amoureuse.

Comme les femmes formées à l'école de Rousseau, Elvire aime à s'émouvoir, à sentir son cœur battre et ses yeux se mouiller de douces larmes. M. Anatole France, en publiant les lettres adressées par elle aux Mounier, a justement signalé l'exaltation qu'elle apportait dans l'amitié. Vient-elle de lier connaissance avec Wilhelmine? elle écrit aussitôt : « Comment n'être pas touchée de ses grâces, émue par le son de sa voix et pénétrée de son doux accueil? Quand elle m'a dit, avec ce sourire d'une mère adorable, qu'elle avait eu l'envie de m'envoyer son enfant le matin, je ne puis vous dire ce qui s'est passé en moi. Mon cœur s'est gonflé et j'aurais eu le besoin de lui dire avec des larmes que j'étais indigne de tant de bontés... » Est-elle séparée de ses amis? Il lui faut des nouvelles; elle s'inquiète et elle souffre de l'absence. « Quel ami êtes-vous devenu, monsieur? Quoi! Pas un mot de quinze jours et pas plus de signe de vie que si j'étais à la Chine! Ah! que je voudrais être comme vous, ne vous plus aimer du tout, et ne m'occuper dans ma solitude que du chant du rossignol... » «... Je vous vois si loin, si loin, et je suis sur votre retour tellement dans le vague que j'en pleure. Voyez la sottise d'aimer des ingrats!... » A tous ces traits on reconnaît la femme « sensible. »

De Rousseau encore Elvire a appris à considérer l'amour comme une vertu. Cette idée, qui va inspirer tout notre lyrisme moderne, est en contradiction absolue avec celle qui avait jusque-là défrayé notre littérature. L'amour était, pour nos classiques, une faiblesse indigne des grands cœurs, à moins que ce ne fût la source de grandes lâchetés et de grands crimes. C'est maintenant une vertu, un signe de noblesse, un mouvement généreux, qui élève l'homme au-dessus de lui-même. « L'amour véritable, écrit l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, est un feu dévorant qui porte son ardeur dans les autres sentimens et les anime d'une vigueur nouvelle. C'est pour cela qu'on a dit que l'amour faisait des héros. » Et encore : « L'ardent amour en t'inspirant tous les sentimens sublimes dont il est le père, t'a donné cette élévation

d'idées et cette justesse de sens qui en sont inséparables. » Julie écrit presque dans les mêmes termes : « Ce que c'est que l'amour! Quelles vertus il inspire, quand l'objet qui l'a fait naître en est digne! Je sens que mon Alphonse pourrait m'élever jusqu'au sublime... » Et : « L'amour que je sens pour vous est d'une nature si relevée! il est si ardent! il est si pur! il me rendrait capable de tant de vertus, qu'il me relève à mes propres yeux... » Cette conception de l'amour va produire, dans l'ordre de la vie sentimentale un complet changement en littérature, et en morale une révolution. Il n'est sans doute pas indifférent d'en trouver l'expression sous la plume d'Elvire, et pour qualifier l'amour qui l'unit à Lamartine.

Ajoutez enfin cette tristesse qui procède non d'une cause particulière, ni même d'un sentiment de souffrance personnelle, mais de la conscience des conditions mêmes de la destinée humaine et de l'incompatibilité qu'il y a entre la nature du bonheur et notre nature. C'est cette sorte de sensibilité triste qui revient le plus fréquemment dans les confidences d'Elvire. On relève dans les lettres à M. Mounier des phrases comme celles-ci : « Je vous assure que j'ai souvent de la vie plus que je n'en puis porter... Enfin, passons sur ces amertumes. La vie en est pleine, et on a beau la repousser de toutes ses forces, elle est longue, bien longue. » A ces plaintes font écho celles que nous trouvons dans les lettres à Lamartine : « Qu'il est donc difficile à porter, le bonheur! Pauvre nature humaine, tu es trop faible pour lui... Le bonheur n'est pas fait pour moi... Mon âme est faite pour la douleur... » Ces phrases viennent se placer naturellement sous la plume d'Elvire. Elles nous donnent comme la nuance de cette âme déjà tout enveloppée de la mélancolie du nouveau siècle.

Cette femme pensive et triste, d'une culture si raffinée, d'une sensibilité si vive et si délicate, inclinée vers le sentiment religieux et respectueuse de l'amour, comment croire qu'elle n'ait pas influé profondément sur Lamartine? Notons qu'elle était plus âgée que lui de huit années. C'était une femme qui avait vu le monde, tandis que lui n'était encore qu'un écolier de la veille. Il est douteux qu'il l'ait convertie, mais il est certain qu'elle a renouvelé son cœur. Il a compris auprès d'elle combien les sentimens à l'expression desquels il s'était complu jusque-là, étaient de caractère superficiel et de qualité médiocre. Vienne

le jour où il désespère de jamais revoir celle qu'il avait attendue vainement aux lieux où ils s'étaient aimés, cet amour lui apparaît désormais dans le passé; le regret et le souvenir en dégagent la poésie: il écrit *le Lac*. Il suffit de comparer ce chef-d'œuvre aux pièces de date antérieure, aux élégies imitées de Properce ou de Parny, pour mesurer tout ce que son auteur doit à Elvire.

VI

Lamartine achevait de composer *le Lac* le 23 septembre 1817. A cette date, Julie, qu'on avait transportée à Viroflay, y languissait dans l'état de santé le plus misérable. « Je suis venue ici pour m'y reposer, écrivait-elle à ses amis Mounier. Mais j'y apportais la fièvre, une maladie de poitrine qu'on appelle, je crois, un catarrhe suffoquant et de grands maux de nerfs. C'est avec toutes ces gentillesses que je vis depuis plus de cinq semaines sans avoir presque quitté mon lit... Je n'ai pas été absolument sans secours. Un médecin de Versailles vient me voir. Le bon M. Alix a même quitté son lit pendant vingt-quatre heures pour venir auprès du mien. » De retour à Milly, Lamartine y recevait des nouvelles qui ne lui laissaient aucun doute sur l'imminence d'une issue fatale. On peut suivre à travers ses lettres à sa confidente, M^lle^ de Canonge, comprises dans sa correspondance générale, le progrès de ses inquiétudes. 13 octobre : « Je suis plus que jamais dans l'extrême de la souffrance, de la tristesse et du malheur... Je ne trouve un peu de repos que dans une complète solitude qui m'accoutume peu à peu à toutes les idées d'éternelle séparation, auxquelles il faut que je m'habitue. » 24 octobre: « Rien n'a changé qu'en pis dans ma déplorable situation : la personne que j'aime le plus au monde se débat depuis sept semaines dans les horreurs d'une affreuse agonie, et je suis ici dans l'absolue impossibilité d'aller auprès d'elle et dans les plus durs embarras de tout genre et pour elle et pour moi. » 8 novembre: « Rien n'a changé qu'en plus mal dans la santé de la personne dont je vous ai parlé, et je ne puis à chaque courrier attendre que la confirmation de mon malheur. »

Au contraire, et par un phénomène qui n'est pas rare dans ce genre de maladies, un mieux se produisit dans l'état de Julie. Elle se hâta de profiter de ce répit pour écrire à Lamartine et, en l'informant elle-même de l'espoir où elle était d'un retour à la

vie, lui faire connaître l'état de son cœur et ce qu'elle voulait désormais être pour lui.

Lundi, 10 novembre 1817.

Je souffre de vous dire si tard que je vais mieux. L'absence totale de forces en est la cause — ainsi qu'un nuage que j'ai sur la vue qui semble s'épaissir tous les jours. Je ne puis plus rien fixer. J'envisage pourtant un terme à cet état et je crois qu'après de longues souffrances je vivrai. Je vivrai *pour expier*. C'est par là seulement que je puis devenir digne des grâces immenses que Dieu m'a faites. Je ne sais si vous avez su qu'elles ont été sans bornes. J'ai été administrée, et après avoir reçu le sacrement que dans sa bonté il a institué pour soulager les mourans, Dieu lui-même s'est donné à moi ! — Vous comprenez quels devoirs m'imposent d'aussi grands bienfaits ! Ils seront tous remplis. Les sacrifices ne me coûteront rien : ils sont faits et je sens à la paix de l'âme qui résulte de mes résolutions que le bonheur aussi pourrait bien se trouver dans cette route du devoir qu'on croit à tort si pénible.

J'ai reçu toutes vos lettres. Qu'à présent mon ami elles puissent toujours être lues par tout le monde. Je ne puis plus en recevoir d'autres et je ne le désire même pas. Vous ne répondrez pas à celle-ci. Je ne suis pas censée écrire; mais je craignais vos inquiétudes et je suis sûre que Dieu trouve bon que je calme les sollicitudes d'un enfant qui aime trop sa mère. Il sait que cet enfant est vertueux. Il permet que j'en fasse un ami. Oh ! qu'il est bon ce Dieu d'inéfable bonté ! Et sa religion qu'elle est douce, consolante et sublime, quand elle verse sur le pécheur ses trésors d'indulgence !

M. de B(onald) est ici. Il ne permet pas que je lui parle. Ma faiblesse l'effraie. Mais il parle lui et sa conversation va tout droit à mon âme pour laquelle elle est faite. — Écrivez-moi vite sur lui et pour lui. Il m'a demandé presque en arrivant ce que vous pensiez de ses observations et lorsque je lui ai dit que vous étiez prêt à les adopter, il m'a dit: Vous me ferez voir sa lettre, je vous en prie. — Or, comme je n'ai rien à lui montrer, écrivez-moi à présent que dans le trouble ou ma maladie a jetté mes amis, vous n'avez guère pensé à d'autres intérêts, mais qu'aujourd'hui que vous êtes rassuré par M. Alix vous êtes pressé de me parler de M. de B(onald), que vous voulez aussi amuser ma convalescence par vos vers, et envoyez-moi l'*Ode aux Français* et tout ce que vous me faites attendre si longtemps d'Aix et d'ailleurs. Que la lettre de M. de B(onald) et son ouvrage ne soient pas oubliés par la première occasion. M. de V(irieu) reviendra peut-être enfin.

Oh ! que j'ai cru ne plus vous revoir ni l'un ni l'autre ! Tout m'était égal alors, et je retombe dans des inquiétudes sur vous. Soignez-vous, ne venez pas. Cela vaut mieux; je le pense...

Adieu, mon ami. Je vous aime comme une bonne et tendre mère toujours.

M. de B(onald) est dans la plus grande admiration de votre ode. Il m'a dit qu'il ne lui appartenait pas de la louer, mais qu'elle lui paraissait d'une beauté admirable.

Telle est la dernière lettre qu'Elvire ait adressée à Lamartine. C'est elle-même qui a souligné les mots : *pour expier*.

Cette lettre, d'un ton si grave, d'une si belle sérénité, et qui contraste avec le tour conventionnel des lettres que Lamartine a fabriquées pour les placer dans *Raphaël*, a la valeur d'un testament. Celle qui l'a écrite, une mourante, est arrivée à cette heure où rien ne sert plus de se payer de mots, où se dissipe le mirage des illusions qui nous ont séduits. Cet amour qu'hier encore, dans son exaltation romanesque, elle appelait une vertu, elle comprend maintenant qu'il est impossible de le concilier avec la notion du devoir. Il lui est même interdit d'en aimer le souvenir : elle a fait l'entier sacrifice. Aussi bien, à la religiosité, dont elle s'était contentée jusqu'alors, s'est substituée la foi véritable. « On dit qu'elle mourut en chrétienne, convertie par M. de Bonald, » écrivait son dernier biographe. Cette fin chrétienne ne sera plus un on-dit. Nous possédons maintenant sur ce point le seul témoignage qui compte : celui d'Elvire. Cette lettre sera désormais le commentaire inséparable du *Crucifix*.

Julie n'avait plus que cinq semaines à vivre. Elle s'éteignit le 18 décembre 1817. M. de Virieu était venu, comme elle l'espérait. Il put recueillir, à son lit de mort, le crucifix où elle avait posé ses lèvres de croyante et qui fut rapporté à Lamartine. Ce que fut la douleur de celui-ci, nous le savons; et il est singulier qu'on ait songé à en contester la profondeur, parce qu'elle s'est plus tard répandue en des chants d'une tristesse pourtant si pénétrante! Mais voici des lignes écrites sous le coup même de la première émotion, le 12 janvier 1818 : « La fatale nouvelle d'où dépendait le sort de ma vie m'est arrivée le lendemain même de votre passage... Un de mes amis est venu passer quelques-uns de ces affreux momens près de moi : il est reparti aujourd'hui. Ce n'est que dans une complète solitude et un isolement total que je puis supporter patiemment une vie qui m'est à charge. » Au mois d'août M^me^ de Lamartine retrouve son fils, toujours à Milly, « calme, mais triste, plus que jamais vivant dans les livres, et quelquefois écrivant des vers qu'il ne montre jamais... On dirait aussi qu'il est abattu par quelque chagrin secret qu'il ne dit pas, mais que je crains d'entrevoir. Il n'est pas naturel qu'un jeune homme de cette imagination et de cet âge se confine aussi absolument dans la solitude; il faut qu'il ait perdu ou par la mort, ou autrement, je ne sais quel objet qui cause sa mélan-

colie si profonde. » Ces vers que Lamartine ne montrait jamais, parce que la douleur qui y palpitait était trop récente encore pour ne pas vouloir rester secrète, ces vers écrits dans la solitude et la « mélancolie profonde, » c'était *l'Isolement*, *le Désespoir*, *le Chrétien mourant*, *le Soir*, *l'Apparition*, *Souvenir*, *les Étoiles*, *le Vallon*. Julie était morte; Elvire allait commencer de vivre. Comme on voit, dans des légendes naïves et pleines de sens, toute une floraison jaillir d'une tombe à peine fermée, ainsi sur la tombe de la jeune femme l'amour refleurissait en poésie.

Cette poésie est à l'image de celle qui l'a inspirée : c'est ce que la publication des lettres d'Elvire à Lamartine aura révélé. Car, suivant l'opinion reçue, peu importe de quelle femme l'amour a ému le cœur d'un poète : il suffit que l'émotion ait été violente; sous le coup de cet ébranlement de la sensibilité, monte du fond de l'être, comme de sa source, le flot de la poésie. Il y a beaucoup de vérité dans cette opinion; pourtant elle est trop absolue, et l'orgueil de l'écrivain y trouve trop exclusivement son compte. Dans les vers dictés par l'amour on retrouve souvent une image lointaine, mais fidèle, de celle à qui ils s'adressaient. Qu'Elvire eût été différente, et qui sait quels vers eût laissés Lamartine? Il était arrivé à l'âge où, le plus souvent, les poètes ont déjà donné une note personnelle; il avait beaucoup écrit; celle dont il chantait le souvenir n'était qu'une enfant, une enfant du peuple, tout près de la nature, et qui n'avait pu s'emparer de son esprit; et il s'attardait aux procédés d'une poésie déjà surannée. Qui sait s'il aurait eu le temps de s'en dégager, avant le moment où les exigences de la vie de diplomate, d'orateur, d'homme d'action, allaient tuer en lui l'amateur de poésie? A cette époque décisive pour son génie, Elvire lui apparut. Elle personnifia pour lui tout le travail de sensibilité qui, depuis des années, s'était fait dans les âmes. Ainsi, ce jour d'été où, dans la chère vallée d'Aix, Lamartine rencontra Elvire, ce jour-là, sous les traits de la femme qu'il allait aimer, c'est toute la poésie nouvelle qui vint au-devant du premier de nos poètes modernes.

René Doumic.

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE

ENTRE 1800 ET 1848

V [1]

LES CENTRES D'INFLUENCE CATHOLIQUE MAYENCE, TUBINGUE, MUNICH

La théologie et le droit canon, dans l'Allemagne d'il y a cent ans, étaient singulièrement infidèles à leur mission. Tels qu'on les distribuait en certaines universités, ces deux enseignemens semblaient convier les clercs à prendre, à l'endroit du surnaturel et de l'Église, une attitude défensive, et les vaccinaient contre l'influence romaine par une dose suffisante d'idées rationalistes et joséphistes. La « section des connaissances nécessaires pour la formation du maître populaire religieux, » créée à Wurzbourg au lendemain de la sécularisation, contrastait étrangement avec l'idéal pédagogique que le concile de Trente a défini : les jeunes clercs, à côté des jeunes pasteurs, s'asseyaient aux leçons du théologien protestant Paulus; et l'État bavarois prétendait former en eux, non point des ministres de Dieu, mais de bons « maîtres populaires, » usant du prestige de l'Église pour frotter d'un peu de science et de morale les enfans et les adultes. L'installation à Wurzbourg, en 1806, de l'archiduc de Toscane, mit un terme à cette curieuse institution : la faculté de théologie

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet 1903, 15 janvier, 1er et 15 septembre 1904.

catholique recouvra plus d'autonomie, mais l'esprit du célèbre professeur Berg, qui longtemps y survivra, était plus proche de la philosophie du XVIIIe siècle que de la théologie romaine : les élèves, au sortir des cours, cherchaient les différences qui séparent Jésus de Socrate, et ne les trouvaient plus. Fingerlos, qui dirigeait à Landshut le séminaire du *Georgianum*, avait le renom d'un rationaliste et ne s'en défendait point; et lorsqu'en 1816 les évêques de Bavière et les professeurs de Landshut s'expliquèrent auprès du Pape et du Roi sur la rareté des vocations sacerdotales, ils déplorèrent à l'unisson que trop souvent une morale abstraite supplantât la foi révélée, et que le caractère transcendant du christianisme fût dénaturé par des interprétations mythiques et psychologiques. Les souvenirs d'Alban Stolz, le prêtre publiciste, nous introduisent dans la faculté de Fribourg, dont il fut l'élève : on y enseignait une religion naturelle, respectueuse de Dieu, soucieuse de l'âme immortelle; mais passant à la révélation, le professeur Reichlin-Meldegg présentait une sorte de Christ caricatural et déroulait, sous le nom d'histoire de l'Église, une chronique scandaleuse aussi grossière que mesquine; et Schreiber, à qui l'enseignement de la théologie morale était confié, en déridait incessamment l'austérité par d'agressives plaisanteries contre le célibat des prêtres. Le protestantisme accueillit plus tard le premier de ces professeurs, et les sectes « catholiques-allemandes » furent hospitalières au second; mais ils avaient eu le temps de marquer de leur empreinte un certain nombre de prêtres badois. Les organes que publiait à Constance l'école de Wessenberg, et en Wurtemberg le fébronien Werkmeister, représentaient la science du droit canon : les vieux griefs de la Germanie contre Rome s'y condensaient, et des griefs nouveaux s'y forgeaient.

La jeunesse ecclésiastique était déroutée. Sorti de l'école avec plus de négations que d'affirmations, et condamné, sa vie durant, à traîner un bagage de doutes, l'infortuné, qui devenait pasteur d'âmes, s'abstenait autant que possible de prêcher la religion. L'apostolat catholique s'assoupissait : le jeune Ringseis, venu en France en 1815, observait que le commun des Français, malgré le mutisme des chaires durant la Révolution, était plus instruit que beaucoup de catholiques allemands.

Le prêtre, écrira plus tard Staudenmaier, avait perdu l'Évangile, et son œil aveuglé ne pouvait pas le retrouver... L'année ecclésiastique était, en

fait, disparue : on fêtait Noël, mais nul Sauveur n'était né; on fêtait la Pentecôte, mais le Saint-Esprit restait absent. De la chaire descendaient encore des paroles, mais ce n'étaient pas des paroles de vie. Le prêtre était devenu un apôtre de connaissances utiles; les textes traitaient, même, de la culture des pommes de terre, des arbres, des prairies, de l'alcool de vin. Les gens, au sortir de l'Église, étaient remplis d'histoires qui mettaient en garde contre l'ivrognerie, qui enseignaient comment des hommes apparemment morts avaient été rendus à la vie, qui racontaient comment ce qu'on avait pris pour des fantômes n'étaient que des langes étalés au clair de lune, fraîchement lavés, et oubliés par une bonne; mais ils étaient vides de ce dont ils avaient besoin pour la vie vertueuse et chrétienne, vides de ce qui mène au ciel. Les prêtres portaient sur eux la plus grande responsabilité de l'incroyance et du malaise de l'époque, parce qu'ils éteignaient la vraie lumière et que le sel de la terre, consciemment, volontairement, était devenu fade.

Ainsi le mot terrible de l'Écriture : « Si le sel perd sa vertu, avec quoi salera-t-on? » se dressait devant l'Allemagne, avec l'âpreté d'un reproche et l'urgence d'une menace. La théologie, anémique et frileuse, ne pouvait attendre son salut de la Prusse, où l'hermésianisme régnait. Mais au grand séminaire de Mayence et dans les facultés de Tubingue et Munich, elle se fortifiait et commençait de se réchauffer; et, pour faire le tour de la pensée catholique allemande à l'époque de la Restauration et de la monarchie de Juillet, il importe surtout de s'arrêter en ces trois villes, dont la dernière, avec Goerres pour hôte et Louis I^er^ pour souverain, devint la capitale intellectuelle et politique de l'Allemagne catholique.

I

Dès le premier Empire, l'éphémère chef-lieu du département français du Mont-Tonnerre s'ouvrit comme une oasis à la pure théologie romaine. La France avait créé cette oasis, la France la fécondait. Au moment même où nos prêtres émigrés ramenaient dans la soupçonneuse Angleterre de nouveaux germes de « papisme, » que le XIX^e^ siècle allait mûrir, un prêtre français « non-jureur, » Colmar, était installé par Napoléon sur le siège de Mayence, un autre « non-jureur, » Liebermann, était mis à la tête du grand séminaire; et parmi l'anarchie intellectuelle et morale dont gémissaient en Allemagne les meilleurs des prêtres, et dont les moins bons profitaient, ces deux Alsaciens fondèrent un centre d'enseignement théologique et de vie sacerdotale.

Les Jésuites, au XVIIIe siècle, avaient formé le clergé strasbourgeois; puis, dispersés, ils avaient laissé cette tâche à leurs propres élèves : Jeanjean, qui enseignait le dogme d'après leur méthode scolastique; Dittrich, qui dans ses cours de droit canon réfutait leurs adversaires fébroniens; Settler enfin, qui s'inspirait, dans ses leçons et dans son manuel, de leur théologie morale. Tels furent les maîtres de Liebermann. Les professeurs allemands du XIXe siècle cultiveront la théologie comme une science dont le domaine offre encore des terres vierges à défricher; pour ces Strasbourgeois, médiocrement soucieux d'originalité, elle était surtout un dépôt, qu'ils recueillaient et transmettaient. Ils menaient de front avec leur enseignement les occupations d'un ministère actif; prédicateurs en même temps que professeurs, ils étaient prêtres avant d'être des savans.

Lorsqu'en 1784 le jeune Bruno-François Liebermann s'essayait comme sermonnaire à la cathédrale de Strasbourg, on pouvait augurer, pour lui, les plus hautes dignités de l'Église d'Alsace; et les augures ne se fussent qu'à demi trompés, puisqu'il mourra sous Louis-Philippe vicaire général du diocèse. Mais ce qu'ils n'eussent pu prévoir, c'étaient les années de tourmente, au cours desquelles Liebermann se vit tour à tour exilé par la Révolution, ramené dans les chaires d'Alsace par le Concordat, arrêté sur un ordre de Paris comme conspirateur royaliste, et relâché enfin, à la prière de l'évêque Colmar, mais avec défense de reparaître à Strasbourg. Son zèle ainsi déraciné choisit Mayence comme champ d'action, et le grand séminaire, ouvert en 1805 par Colmar, devint un coin d'Alsace. On y transporta méthodes et doctrines strasbourgeoises; on y fut « ultramontain, » alors qu'ailleurs on était fébronien; on y suivit un règlement très strict, très austère; on y donna l'exemple de soigner les vocations, de les éprouver, de les affiner, alors qu'ailleurs la partie ascétique et proprement spirituelle de la formation sacerdotale était, soit négligée, soit inconnue.

Il advint, au bout d'un quart de siècle, qu'un évêque d'énergie débile permit au gouvernement hessois de faire élever les futurs prêtres par une « faculté de théologie catholique » rapidement installée à l'université de Giessen : alors l'école de Mayence disparut, mais elle laissait après elle une influence vivante et durable. Elle avait produit Raess, le futur évêque de Strasbourg; Weis, qui s'assoira sur le siège de Spire; Geissel, qui de son

archevêché de Cologne semblera présider à l'église d'Allemagne; Lennig enfin, qui dans sa stalle de chanoine, à Mayence même, concertera l'organisation de l'Allemagne catholique. Elle avait produit une revue maintenant octogénaire, le *Catholique*, fondée par Raess et par Weis. On venait à Tubingue d'inaugurer un périodique, destiné surtout aux théologiens : la revue de Mayence s'adressait à un public plus large, elle se proposait d'éclairer l'opinion catholique et de lui donner conscience d'elle-même; c'était une tribune, attirante pour un orateur; et nous verrons bientôt comment survint, en la personne de Goerres, un orateur qui avait besoin d'une tribune.

Féconde en hommes, féconde en œuvres, l'école de Mayence n'exerça ni ne voulut exercer, à proprement parler, une influence scientifique. Encore que Liebermann ait un des premiers donné l'exemple d'introduire dans l'exposé des dogmes un aperçu de leur histoire, son livre des *Institutions théologiques* demeure surtout le type d'un excellent manuel, ce qui était beaucoup, à vrai dire, pour l'Allemagne de 1819, mais rien de plus qu'un manuel. Il était réservé, cependant, à l'école de Mayence, de marquer sa place dans la théologie allemande par le témoignage qu'elle avait rendu de bonne heure, et presque seule au delà du Rhin, à l'Immaculée Conception et à l'infaillibilité pontificale. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée, était la fête du séminaire; et quant à l'infaillibilité, Liebermann et Raess l'affirmaient dans leurs entretiens; Klee, qui fut plus tard professeur à Bonn et à Munich, traduisait le livre de Joseph de Maistre sur l'*Église gallicane;* et Liebermann consentait à ce que l'édition romaine de son livre fût enrichie de quelques pages où l'opinion « infaillibiliste, » dont le concile du Vatican fera un dogme, était formellement professée. A l'heure où les agitations dogmatiques soulèveront entre Rome et l'Allemagne catholique des nuages opaques, c'est parmi les disciples, immédiats ou indirects, de l'école de Mayence, que se recruteront les meilleurs champions du nouvel article de foi.

Ce fut enfin l'honneur de l'école de Mayence d'avoir restauré dans les consciences une exacte notion de la vocation et de la vie sacerdotales, et d'avoir rendu au prêtre, vis-à-vis de lui-même, ses titres de dignité. Ceux-là mêmes, en Allemagne, à qui la nuance du *Catholique* fut souvent importune, et pour qui l'infaillibilité fut longtemps un épouvantail, prodiguent pourtant leur

estime, sans ambages, à cette colonie alsacienne transplantée dans la ville épiscopale de saint Boniface, et qui travailla si noblement au relèvement du clergé allemand.

II

Restituer à la théologie le prestige scientifique dont elle semblait déchue, c'est à quoi se dévoua, dès 1818, l'école de Tubingue. Elle ne ressemble nullement, en ses origines, au sévère petit groupement, fortement uni dans la possession d'un rudiment défini, dont nous venons de voir à Mayence la solide assiette et la fructueuse action. Au début de l'école de Mayence, une figure d'évêque surgissait, pour fonder et pour bénir, la faculté de Tubingue est une réunion de prêtres, auxquels le roi de Wurtemberg, avant même qu'il n'ait achevé ses pourparlers avec Rome, donne mission de bien instruire le clergé de ses États. Ces prêtres sont des chercheurs beaucoup plus que des docteurs : entre leur œuvre et celle de Liebermann, il y a la même différence qu'entre des essais théologiques originaux et un sage et sûr manuel; et, dès qu'ils commencèrent de travailler, la *Theologische Quartalschrift* fut créée pour accueillir leurs essais.

Il est curieux de constater, dans les premières années de cette revue, l'alternance des tâtonnemens heureux et des faux pas, des écarts et des résipiscences. Sous l'empire des opinions troublantes qu'avait soutenues Drey, en 1815, à propos du sacrement de pénitence, la *Quartalschrift*, en 1821, inclinait à souhaiter l'introduction, dans l'église, de confessions publiques d'un caractère général; mais Drey lui-même, en 1831, y rompra une lance pour la confession auriculaire. Mochler, de 1823 à 1825, y soutenait le droit des laïques au calice et l'opportunité d'une liturgie en langue nationale; mais tout le premier, en 1830, il s'y montrera l'ennemi de la messe allemande. D'aventureuses idées sur les pratiques pieuses, les rites, la valeur des œuvres et l'organisation ecclésiastique, qui vaudront à Hirscher, en 1849, de sérieux désagrémens, s'étalaient déjà dans la *Quartalschrift* de 1823; mais on les trouverait amendées, dans les fascicules ultérieurs, par des collaborateurs plus assagis. Il n'y eut d'évêque à Rottenburg qu'en 1828; l'école de Tubingue avait eu le temps de s'installer et de se discipliner, avant qu'une autorité ecclésiastique ne s'occupât d'elle.

L'atmosphère un peu lourde du rationalisme ambiant pesait encore sur ces professeurs, lorsqu'ils furent appelés à enseigner la vérité religieuse; il leur manquait même, peut-être, et la pleine conscience de leurs croyances, et la vraie maîtrise de leurs opinions; et quelques années d'érudition les amenèrent à donner l'exemple, périlleux mais décisif, d'un acte de foi dans lequel il entrait autant de travail critique que de besoin de soumission, et qui, sanctionnant leur étude analytique des sources, était comme la dernière étape de leur libre science. Plus de trois quarts de siècle ont passé; l'école et la revue de Tubingue, toujours en labeur, illustrent la théologie allemande. Voilà quatre-vingt-six ans qu'elles forment et tiennent en haleine le clergé wurtembergeois, aujourd'hui l'un des meilleurs de l'Allemagne, et que, par un recrutement indigène, elles puisent parmi ce clergé même professeurs et collaborateurs, perpétuant ainsi, avec constance et sécurité, certaines nuances d'opinion, certaines méthodes d'analyse, certains accens de langage, certaines traditions d'une science ecclésiastique tout à la fois autonome et orthodoxe, et satisfaisante, tout ensemble, pour l'esprit de recherche et pour l'esprit de foi.

Jean-Sébastien Drey fut le vrai fondateur de l'école. Dès 1812, Drey adressait à l'*Archiv* de Constance un article sur l'état de la théologie; il affrontait, directement, le radicalisme de Wessenberg, et réhabilitait les penseurs du moyen âge. La rédaction de l'*Archiv* sentit la portée de ces pages et ne les publia qu'en les critiquant. Elles furent bientôt oubliées, et n'empêchèrent point Hirscher de commettre à l'endroit de la scolastique, dans un opuscule de 1823, un grave péché de mépris; mais elles témoignent qu'au moment où la théologie des XII^e^ et XIII^e^ siècles était systématiquement bafouée par l'Allemagne savante, le futur chef de l'école de Tubingue voyait plutôt dans cet irrespect une marque de routine qu'une preuve de « lumières. » Devenu professeur à Tubingue, l'original penseur eut le souci, vingt-cinq ans avant Newman, d'acclimater dans les cerveaux l'idée du développement dogmatique et de l'évolution disciplinaire; et par là, il rendit à la pensée catholique allemande un insigne service. Le mécontentement frondeur et le besoin d'innovation religieuse, dans l'Allemagne moderne, affectaient volontiers, si l'on ose ainsi dire, une attitude archéologique, et n'affichaient d'autre prétention que d'exhumer

l'Église des trois premiers siècles pour la faire revivre, telle quelle, au XIXe siècle. Il suffisait de réintroduire dans l'enseignement ecclésiastique la théorie du « développement, » c'est-à-dire, en définitive, la notion de vie, pour que les tentatives « réformistes » fussent implicitement condamnées, et pour que les archaïsans novateurs qui se donnaient comme les dévots d'une certaine « Église primitive » fussent convaincus de n'être nullement des progressistes, mais tout au contraire des réactionnaires.

C'est en 1821 que Drey consacra formellement l'un de ses cours à l'histoire des dogmes. On considérait le dogme, autour de lui, comme un système mort-né datant de dix-huit siècles, et protégé contre le néant par un rigide appareil de bandelettes; Drey dévoilait, dans ce mort-né, un organisme vivant. L'idée de progrès, dont le XVIIIe siècle s'était engoué, faisait sa rentrée dans la théologie catholique; et le progrès en matière de dogmes, tel que le révélait l'histoire, n'avait point l'audace d'une aventure, mais la sécurité d'une croissance, spontanée, naturelle, organique; les Pères, les conciles, les décisions papales, montraient l'intelligence collective de l'infaillible Église s'appliquant sur la révélation, et mûrissant, observant, exploitant le germe divin, sans jamais le dessécher. Le développement du dogme, ainsi conçu, devenait une réponse incessante de la piété interrogatrice des fidèles à la complaisance révélatrice du Très-Haut, un acte séculaire de collaboration entre l'initiative humaine aux écoutes et le Verbe divin parlant à mi-voix, une inépuisable sanction des aspirations du fini vers l'infini, une incursion permanente de l'Église dans le domaine des mystères, non pour les expliquer, mais pour les sentir toujours plus indiscernables et pour en frôler toujours de plus près l'inconnaissable, — ce qui est encore une façon de comprendre et une façon de connaître. Un immense champ d'études s'ouvrait aux regards. Moehler survint, pour s'y installer en maître.

III

Jean-Adam Moehler était jeune prêtre, et soignait de son mieux des âmes de paysans, lorsque la faculté de Tubingue, en 1820, eut la pensée de l'appeler à elle pour des besognes auxiliaires; deux ans après, la perspective d'une chaire d'histoire ecclésiastique

lui était offerte. Assez savant déjà pour mesurer l'ampleur de cette tâche, et trop intimement religieux pour n'en point deviner la gravité, Moehler prit une décision qui parut alors plus naturelle qu'aujourd'hui. Sur les cinq professeurs qu'il avait eus à l'école d'Ellwangen, trois étaient d'une ignorance renommée, et les manuels qu'ils lui avaient mis entre les mains étaient, pour la plupart, l'œuvre de rationalistes et de fébroniens. Or, les facultés de théologie protestante n'avaient pas été, comme les universités catholiques, à moitié détruites par la sécularisation des biens d'Église : Moehler résolut d'aller s'asseoir sur leurs bancs; il n'y trouverait pas l'orthodoxie, non plus d'ailleurs que dans ses vieux livres de séminaire, mais il y chercherait la science, et s'en reviendrait avec elle. En septembre 1822, il commença son tour d'Allemagne.

Les leçons d'histoire religieuse que professait Neander à Berlin lui furent une révélation : Neander n'expulsait pas le surnaturel de l'histoire, il l'y faisait au contraire circuler; sa science était accessible aux impressions pénétrantes de la foi. Une certaine affinité d'âmes, un commun dégoût pour la froide sécheresse d'une théologie à demi sceptique, rapprocha les deux hommes; et les semaines berlinoises de Moehler furent dans sa vie un moment décisif. Berlin l'avait mis en contact avec les écrits des Pères : c'est à ce contact que Moehler, avec l'émoi d'une trouvaille, sentit s'éveiller en lui, selon ses propres expressions, l'instinct catholique. Il rapportait à Tubingue une méthode de travail, l'habitude de remonter aux sources mêmes et de chercher dans cette ascension vers le passé, non point seulement des documens que le flair critique vérifie, mais une atmosphère où se retrempe l'esprit chrétien.

Deux ans s'écoulaient, et l'élève de l'enseignement protestant publiait un travail intitulé : *De l'unité de l'Église, ou du principe du catholicisme d'après l'esprit des Pères des trois premiers siècles.* Son âme s'était livrée aux textes, et son livre était né. « C'est le tableau de mon être, écrivait-il à Lipp, le futur évêque de Rottenburg. L'étude sérieuse des Pères a provoqué en moi un grand éveil; c'est chez eux que j'ai découvert tout d'abord un christianisme aussi vivant, aussi vrai, aussi plein. » Analyser l'ouvrage avec quelque détail, c'est assister à la découverte de l'Église par Moehler : le spectacle n'a rien de banal.

« Vous êtes Christ, » disait Pierre à Jésus : à l'origine de ce

premier acte de foi, comme à l'origine de la conversion du monde, au jour de Pentecôte, il y eut l'Esprit. La croyance chrétienne, avant d'être devenue parole écrite, existait dans les âmes des apôtres, remplis de l'Esprit; et sans lui, les Écritures sont incompréhensibles, inutiles. De même que la nature et l'histoire, révélations de Dieu, ne font connaître le vrai Dieu qu'à ceux qui le portent déjà dans leur cœur, de même les Livres Saints, révélations de l'Esprit, ne sont intelligibles qu'à ceux auxquels il s'est déjà communiqué.

C'est par l'Église qu'il se communique. Collectivité des fidèles, elle a reçu d'en haut la vie divine, une fois pour toutes ; hors d'elle, ni Esprit, ni vie divine. Quand Paul reçut directement l'Esprit, il sentit le besoin de s'unir à ceux qui l'avaient déjà reçu : l'Esprit qui pousse au séparatisme est un faux esprit; l'Esprit est un, l'Église est une.

Une, d'abord, d'une unité mystique. « L'esprit qui habite en nous, dit saint Cyprien, étant un et le même en tous, unit partout étroitement les siens, par le lien de l'amitié. » Moehler insiste sur cette idée d'accord, d'amitié : il établit, avec saint Ignace d'Antioche, que c'est par l'amour puisé dans le sein de l'Église, par l'amour reliant les fidèles entre eux, que nous possédons, conservons et propageons l'Esprit. La compréhension du christianisme est le fruit et la sanction d'une vie d'amour; et « plus la communauté des fidèles devient vivante en nous, plus notre conviction de la divinité du Christ demeure entière. »

L'Église est une, encore, d'une unité doctrinale. L'amour en Jésus par l'Esprit rattache le fidèle à toutes les générations précédentes : la tradition symbolise ce lien. Jésus aurait pu écrire un livre : chacun l'aurait lu, à l'écart; chacun s'en serait assimilé personnellement la doctrine abstraite. Mais Jésus voulut que le christianisme fût une vie, et que cette vie reposât sur l'association des âmes : le fait initial, c'est la communauté chrétienne; la tradition existait avant la rédaction de l'Écriture. Sans l'Écriture, nous n'aurions pas une image complète du Sauveur, ni ses propres paroles; et « je pense, ajoute Moehler, que je ne voudrais plus vivre si je ne l'entendais plus parler. » Mais sans la tradition, nous ne le comprendrions pas. Saint Irénée mentionne des barbares, qui ne connaissent ni papier, ni encre, et qui, gardiens de la tradition, cet Évangile vivant, sont par là même

chrétiens. La tradition est à travers les siècles la voix de l'Esprit, et cette voix, comme l'Écriture, est inintelligible hors de l'Église.

L'hérésie, c'est « l'action de chercher le christianisme par la pensée seule, abstraction faite de la vie commune des chrétiens et de toutes les obligations qu'elle impose; c'est une doctrine se développant à part de la vie commune et perpétuelle des fidèles. » Pour le catholique, l'Esprit qui produit l'amour au sein de l'Église est le même qui produit la vérité : cela, l'hérétique le nie. Il traite le christianisme comme une pensée pure, comme une idée sans vie. De même que Pélage croyait l'homme assez enclin vers le bien pour se pouvoir passer d'une relation perpétuelle et efficace avec Dieu, de même l'hérésie, « sorte de pélagianisme théorique, » estime qu'avec un livre l'homme peut atteindre et garder la vérité, sans l'assistance de l'Esprit. L'hérétique oublie qu'il faut être en communauté pour bien connaître Dieu, pour bien connaître le Christ. Bref, la vérité religieuse ne peut être le partage que de la société religieuse, et Moehler estime que l'hérétique qui vit dans une communauté de fidèles, même limitée, possède une plus haute idée du Christ, que celui qui veut rester tout à fait seul.

Peut-on même connaître Dieu, rationnellement, sans cet Esprit qui est à la fois un lien social et un messager de vérité? Moehler, en ce livre, répondrait volontiers par la négative. Les Pères, tels qu'il les interprète, admettent chez les païens des rayons de la sagesse divine, donnés à certains individus par le Verbe même, ou dérivant d'une révélation primitive : ainsi cette connaissance rationnelle reposait finalement sur la foi, sur une révélation. Au reste, l'ancienne Église exigeait, pour une parfaite connaissance de Dieu, une âme pure et sainte; et c'est là un mérite que Dieu seul est en état d'accorder, et qu'il n'accorde pas hors de l'Église.

Un chapitre suit, dans lequel Moehler, déroulant le double cortège des théologiens spéculatifs et des théologiens mystiques, nous veut faire admirer l'infinie variété qu'implique l'indispensable unité de l'Église; il passe, ensuite, à la hiérarchie. Derechef, l'amour est à l'œuvre : c'est l'amour qui, dans l'Église, provoque le mouvement vital par lequel elle s'organise. Au début, tous les fidèles se sentirent tellement entraînés les uns vers les autres, qu'ils avaient besoin de se voir représentés par

une image : l'évêque fut cette image, personnification de la tendresse des uns pour les autres. La communauté l'instituait; mais le besoin qui faisait agir la communauté était inspiré par l'Esprit et satisfait par l'Esprit. Un jour vint où la réunion des évêques en concile signifia l'union indivisible de tous les fidèles; et Moehler observe que la première définition formelle de la divinité de Jésus fut donnée à Nicée, où, pour la première fois, tous les fidèles étaient réunis dans la personne de leurs « images d'amour : » Jésus attendait ce jour-là pour se laisser pleinement connaître. Quinze ans avant que Feuerbach, dans son livre sur l'*Essence du christianisme*, n'accusât la religion du Christ de créer un conflit entre la foi, qui asservit, et l'amour, qui émancipe, entre la foi, qui sépare, et l'amour, qui unit, le théologien catholique de Tubingue expliquait avec toute son âme que les satisfactions de la foi sont des récompenses de l'amour.

Une question subsiste : elle concerne la primatie pontificale. Moehler confesse avoir longtemps douté, et presque nié que cette primatie appartînt à l'essence de l'Église : il lui semblait que l'histoire des premiers siècles en refusât la preuve. Mais voici se dessiner, dans l'architecture même de son système, l'issue par laquelle il s'évadera de ses propres objections. Pour que la primatie rayonnât, il fallait que des besoins se fissent sentir. Jésus n'a pas dit : « Je suis fils du Dieu vivant; » il a attendu que ses disciples eussent assez de vie pour le lui dire eux-mêmes. Pareillement, c'est lorsque l'idée d'unité eut pénétré tous les membres de l'Église, que la primatie fut nécessaire comme expression de cette unité. Il semblerait, à suivre ces principes, qu'aux yeux de Moehler ce ne fût pas le Christ qui a créé la papauté, mais la papauté qui a germé dans l'Église. Et lorsqu'il observe ensuite que les périodes de splendeur de la chaire de Pierre coïncidèrent avec l'époque où « l'Église, étant dans l'état le plus affligeant et le plus embrouillé, » avait besoin d'un remède puissant, il suffirait peut-être de serrer sa pensée pour constater que dans l'idée qu'il se fait de l'Église, l'exaltation de la papauté se présente, si l'on peut ainsi dire, comme quelque chose de trop occasionnel et de trop accidentel : « Ce n'est pas l'ignorance et la barbarie, disait-il à cette époque, qui ont été un produit de la papauté; la papauté a été nécessitée par l'ignorance et par la barbarie. » Il croyait ainsi défendre cette institution contre les reproches dont l'accablait la Réforme. Le protestan-

tisme imputait à la papauté les malheurs de l'Eglise. — Vous vous trompez, répond Moehler; l'exaltation de la papauté fut au contraire la conséquence de ces malheurs. Il plaide pour la primatie plutôt qu'il ne la justifie; il l'accepte plutôt qu'il n'y adhère; et ce n'est point une apologie qu'il lui décerne, c'est un laissez-passer qu'il lui délivre. « Deux extrêmes sont possibles dans la vie de l'Église, écrit-il en terminant; ils s'appellent l'un et l'autre égoïsme; ils existent quand chacun, ou quand un seul veut être tout; dans le dernier cas, le lien de l'unité devient si étroit et l'amour si ardent, qu'on risque d'étouffer; dans le premier cas, tout se dissout tellement et devient si froid qu'on risque de geler; un égoïsme engendre l'autre; mais, ni un seul, ni chacun ne doit vouloir être tout; tous seulement peuvent être tout, et l'unité de tous peut seulement former un tout. C'est là l'idée de l'Église catholique. »

Ce serait affaire aux théologiens de discuter, point par point, les thèses successives de ce livre; et, consultant les écrits ultérieurs du même auteur, ils pourraient critiquer, et même, s'ils le voulaient, réfuter Moehler par Moehler. Si, par exemple, il leur semblait que la théorie de Moehler sur la connaissance de Dieu confine au traditionalisme, la cinquième édition de la *Symbolique* leur montrerait que Moehler, sans doute inquiet de l'attitude de Bautain, s'insurgea formellement, vers la fin de sa vie, contre un traditionalisme abrupt. S'ils estimaient que cette autre théorie, d'après laquelle la révélation serait purement accréditée par le témoignage de l'Esprit, méconnaît implicitement la valeur probante des miracles, la *Symbolique* encore, au chapitre sur l'Église, leur offrirait une satisfaisante rectification. A supposer enfin, — et l'hypothèse est plausible, — que le plaidoyer de Moehler pour la papauté leur parût indigne de cette auguste cliente, Moehler encore, tout le premier, leur donnerait pleinement raison.

Car, moins de deux ans après le livre de l'*Unité*, il expliquait en une belle page de son *Athanase le Grand*, que « le Pape, à qui Pierre a transmis sa dignité, est le chef avec lequel tous les membres sont placés dans une union organique; que les évêques réunis à Sardique voulurent mettre tous les mouvemens des Églises particulières en harmonie avec les siens; qu'ils défendaient, à la voix d'Athanase, la divinité du chef invisible de l'Église, et qu'ils devaient, du même élan, défendre et relever le

pape Jules, chef visible de l'Église; et qu'ainsi tout se liait, et qu'une chose devenait la condition d'une autre. » Et déjà, derrière ce commentaire de la lettre du concile de Sardique au pape Jules, on entrevoyait d'autres idées que celles où s'était arrêté l'auteur du livre de l'*Unité*. Un peu de temps encore, et elles prendraient figure de système. Pour le Moehler de 1825, les apôtres et tous ceux qui, par ordination, avaient reçu d'eux la puissance sacerdotale, représentaient le pouvoir doctrinal et disciplinaire : la conclusion eût été une sorte de presbytérianisme. La première édition de la *Symbolique*, qui est de 1832, explique que, sans le Pape, l'harmonie et l'ordre de l'Église sont détruits, et qu'en ce qui concerne les rapports du Pape et des évêques, le système épiscopal, qui assure l'activité propre de toutes les parties, et le système papal, qui centralise la vie, sont tous deux utiles à l'Église, en se faisant en quelque sorte contrepoids. Dans la quatrième édition, qui est de 1835, le « système épiscopal, citramontain, gallican, » tel qu'il fut énoncé à Constance et à Bâle, n'est plus, au regard de Moehler, qu'une « doctrine étroite, usée depuis longtemps. » Ainsi s'approchait-il, toujours plus avant, de la conception romaine de la primatie papale; il fit à coup sûr plus de chemin, de 1825 à 1835, qu'il ne lui en fût resté à parcourir pour devenir un « infaillibiliste. » Il disait lui-même de son ancien écrit sur l'*Unité de l'Église :* « C'est le travail d'une jeunesse enthousiaste, qui pensait loyalement à l'endroit de Dieu, de l'Église et du monde; mais il y a maintes assertions dont je ne pourrais plus me faire le défenseur. »

Tel quel, avec ses lacunes, ses aperçus incomplets, ses ébauches fautives d'idées vraies, ce premier livre de Moehler fut pour l'Allemagne catholique un bienfait. La chaleur en était belle, l'accent conquérant. L'Esprit d'amour, l'Église d'amour, étaient révélés, non par une pensée dogmatisante, mais par une âme vivante; la cueillette intérieure de la foi par les âmes saintes et unies, dans ce jardin qu'était l'Église, avait quelque chose de fascinateur, et invitait à l'accès du jardin. Il en était de ce livre comme, d'après Moehler, du christianisme lui-même : ce n'était pas un développement abstrait, mais une apologétique vécue. De là, le charme pénétrant qu'il exerça, et que le temps n'a point amoindri. Staudenmaier raconte de quelles joies tressaillait sa jeunesse lorsqu'il contemplait dans les pages de Moehler « la grande œuvre du grand Dieu ; » dix et vingt ans

après, dans ses écrits, il rappelait avec gratitude ce livre « incomparable, vraiment classique, d'une impérissable valeur. » Il y avait coïncidence, d'ailleurs, entre les tendances de Moehler et les aspirations de l'époque, et la coïncidence fut salutaire. Un certain séparatisme mystique trouvait alors crédit parmi les âmes pieuses : l'évêque Sailer, le jeune médecin Ringseis, n'avaient-ils pas été quelque peu gagnés et troublés par le prêtre Boos et autres illuminés wurtembergeois? Moehler élevait la voix, et parlait, lui aussi, de l'Esprit; il en faisait toucher l'immanence dans l'Église, et dans elle seule; et c'est en vertu de considérations mystiques, au nom même des désirs des mystiques, qu'il laissait voir qu'il n'est pas bon que l'âme s'isole orgueilleusement avec l'Esprit, et qu'elle ne doit faire qu'un avec le corps social de l'Église.

IV

Au temps où Moehler demandait à une autre Église les moyens de servir la sienne, il avait observé que, dans certaines universités protestantes, l'étude des divergences dogmatiques qui séparent les confessions chrétiennes faisait l'objet d'un cours; il regrettait qu'il n'en fût pas de même dans l'enseignement supérieur catholique. Il lui semblait qu'un protestant qui s'échauffe pour sa doctrine fait un pas vers le catholicisme, par cela même qu'il cesse d'être indifférent, et qu'un catholique qui s'exalte pour la sienne fait en quelque façon une courtoisie au protestantisme, par cela même qu'il cesse d'être passivement somnolent. Les débats théologiques inspiraient à Moehler plus de confiance que d'effroi : il y voyait l'indice que l'idée religieuse est vivante. En 1828, rendant compte d'un livre anglican sur les controverses, il souhaitait qu'un jour les catholiques allemands possédassent une *Symbolique*. Quatre ans plus tard, il la leur donnait.

« Pourquoi l'Église catholique conçoit la justification comme elle la conçoit, et ne peut pas la concevoir autrement, et pourquoi, inversement, l'Église protestante doit concevoir la justification comme elle la conçoit, c'est là ce que personne ne pénètre, faute de comprendre l'enchaînement organique de toutes les doctrines. » Tout le plan de la *Symbolique* se ramasse d'avance en cette phrase, qui est de 1826. La justification est le point

capital du débat. L'homme, dans le catholicisme, concourt à sa régénération; dans le protestantisme, Dieu seul en est l'auteur; là, il y a coopération entre la grâce divine et la volonté humaine; ici, il y a souveraineté absolue et inéluctable de la grâce. De ce contraste entre les symboles des deux confessions, tous les autres découlent. Ce ne fut point par fronde, par coups de tête, mais par logique, que la Réforme, en matière de dogme, dut être de plus en plus réformatrice. Sur le paradis terrestre, la chute, le péché originel, la vie intérieure des fidèles, l'Église, le royaume de Dieu, les deux confessions devaient fatalement diverger. La *Symbolique* nous fait assister à l'antithèse de deux logiques; et c'est une antithèse en marche, toujours plus implacable. Les discussions sur l'idée d'autorité religieuse, et sur l'antériorité de l'Église visible à l'Église invisible ou de l'Église invisible à l'Église visible, alimentent les polémiques; mais elles sont logiquement, sinon historiquement, postérieures à une dissonance fondamentale, d'ordre philosophique, qui sépare les deux confessions; cette dissonance concerne l'homme et ses rapports avec Dieu. Il s'agit de savoir si Dieu le justifie en le mettant en mesure de se sanctifier, ou bien en le laissant radicalement incapable d'être sanctifié; si, dans l'œuvre du salut, l'élément humain est régénéré ou bien opprimé par l'élément divin; et si enfin, dans la vie quotidienne, pour que le péché quitte l'homme, il faut que l'homme quitte le péché.

La théorie de l'Église, telle que la développait Moehler au cinquième chapitre de son ouvrage, fut une révélation pour les catholiques eux-mêmes. On était accoutumé à lire, dans les manuels, des développemens abstraits, d'un esprit quasi juridique, sur la nature de cette institution, sur son caractère de société parfaite; on s'y formait, si l'on peut ainsi dire, une conception *statique* de l'Église; il semblait que dans son auguste prestige il y eût quelque chose de figé; et si, de ces prémisses, on déduisait quelque thèse sur les rapports entre la société civile et la société religieuse, celle-ci dès lors risquait d'apparaître comme une cité bien close, divinement insurgée contre la cité « laïque. » Moehler survenait, et volontiers dirions-nous qu'avec lui la conception *dynamique* reprenait ses droits et retrouvait faveur. La théorie de l'Église se déroulait, sous sa plume, comme une sorte d'épilogue à l'histoire de l'Incarnation; elle se confondait, presque, avec cette histoire elle-même. L'Église, pour lui, c'était le

Verbe continuant de se faire chair ; c'était Jésus se renouvelant sans cesse, inlassable à reparaître sous une forme humaine pour achever à travers les siècles l'éducation de ses frères ; c'était l'incarnation permanente du Fils de Dieu. Lorsque Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei*, déploiera l'idée de l'Église, on ressaisira, sous la signature papale, les pensées de Moehler ; et c'est en effet l'originalité de la *Symbolique*, de rejoindre avec une intrépide fidélité les premiers Pères, de ne s'être point attardée aux droits abstraits de l'Église dans l'ordre politique et social, de l'avoir définie comme un courant de vie, et de l'avoir envisagée, non point en fonction de la terre, mais en fonction du ciel.

Moehler émut les consciences, même couronnées : Frédéric-Guillaume III, pour susciter des réfutations, promit une récompense. C'est que la *Symbolique*, par la façon même dont elle posait le problème, était gênante pour le piétisme prussien. Si elle eût prétendu montrer que le rationalisme, qui détruit l'élément divin en glorifiant l'élément humain, a été la suite fatale du protestantisme, les piétistes eussent objecté que ce reproche ne les frappait point. Mais Moehler les visait, se reportait à ces symboles dont ils se réclamaient, les convainquait d'annihiler l'homme, à l'inverse du rationalisme qui annihilait Dieu ; et par-dessus ces deux extrêmes, à l'écart, le catholicisme planait. Plusieurs ripostes jaillirent : la principale, sortie de Tubingue même, était signée de Christian Baur, lequel s'illustra peu de temps après, en résumant en un duel entre saint Pierre et saint Paul l'histoire de la primitive Église. Dans l'histoire du développement de la théologie protestante au XIX^e^ siècle, le livre de Baur a son importance. Il suit Moehler, chapitre par chapitre ; mais ce qu'il lui oppose, c'est une combinaison, très intelligemment concertée, entre la théologie de Schleiermacher et la philosophie de Hegel. On sait qu'à cette date, la plupart des penseurs de la Réforme s'essayaient à concilier ces deux systèmes, dont l'un fait reposer la religion sur le sentiment de notre dépendance, et dont l'autre, au contraire, la considère comme un acte de liberté, comme une prise de possession rationnelle de la nature par l'esprit ; et l'on sait à quelles conclusions ruineuses aboutirent, au terme de cette conciliation, le philosophe Feuerbach et plus tard le théologien Strauss. L'adaptation de l'hégélianisme à la doctrine de Schleiermacher, telle que la réalisait Baur, était beaucoup moins subversive ; mais il y avait, entre la

position dogmatique que prenait ainsi Baur, et la vieille orthodoxie des livres symboliques, qu'il prétendait défendre contre Moehler, un abîme dont Baur méconnaissait la profondeur. Le symboliste, d'après lui, n'a pas à envisager les conséquences mêmes que les symboles tirent de leurs principes, mais seulement ces principes eux-mêmes; et Baur, à la faveur de cette rassurante distinction, créait, sans toujours s'en douter, un protestantisme nouveau.

C'était faire à Moehler la partie belle. Le théologien catholique revint à la charge. Reprenant chacune des divisions de sa *Symbolique*, il articula tour à tour, avec une ironique patience: « D'abord l'adversaire défend contre nous la doctrine protestante, ensuite il attaque la doctrine catholique, puis il propose une nouvelle doctrine; » et successivement, il critiquait en Baur l'avocat du protestantisme ancien et l'inventeur d'un protestantisme nouveau. Quelques années plus tôt, à l'occasion du centenaire de la confession d'Augsbourg, Moehler avait écrit, non sans quelque sourire, que c'étaient les catholiques qui conservaient encore, dans leur propre *Credo*, bien des articles de cette confession, et que c'était dommage, pour le christianisme, que les évangéliques, qui la fêtaient comme un manifeste de sécession, en gardassent, pour leur propre compte, moins de lignes que les fidèles de Rome, qui la déploraient. Le propos est d'un polémiste : Moehler, dans sa réplique à Baur, eut occasion de déployer ses talens. La *Symbolique* avait examiné l'ossature du protestantisme orthodoxe et piétiste ; c'était, avec Baur, un protestantisme rationaliste qui s'offrait aux coups de Moehler, et la *Défense de la Symbolique* se pourrait lire comme appendice à l'*Histoire des Variations* (1). Doellinger, en 1845, s'attardera volontiers à relever ces « variations » de Baur, en même temps qu'il défendra Moehler contre le reproche qu'inclinait à lui faire Gladstone, d'avoir exagéré les divergences entre catholicisme et protestantisme. « La *Symbolique*, ajoutera-t-il, a dans l'Allemagne catholique une sorte d'autorité classique, et c'est de ce livre, en partie, que la jeune génération de notre clergé a tiré ses principes dogmatiques. »

C'est ainsi que Moehler, mourant à Munich en 1838, laissa

(1) La collection de la *Pensée chrétienne* (librairie Bloud) publiera prochainement un volume sur Moehler, où nous essaierons de rassembler et de relier les pages principales de son œuvre.

derrière lui une innombrable postérité intellectuelle ; et l'un des maîtres à la prise desquels elle s'abandonnait le plus volontiers était un disciple de Tubingue, professeur à Giessen, puis à Fribourg, François-Antoine Staudenmaier. A la fois théologien et historien, comme ses maîtres Drey et Moehler, leur propre expérience lui servit à éviter des écarts. Il publia en 1834 une *Encyclopédie des sciences religieuses;* en 1835, un *Esprit du christianisme*, qui fit époque en Allemagne pour la connaissance de la liturgie ; en 1840, une *Philosophie du christianisme;* de 1844 à 1852, une *Dogmatique*. A ces titres seuls, on devine une pensée qui a sa règle et son système, et qui prend conscience de cette règle, et qui, laborieusement, construit ce système. L'œuvre entière de ce disciple, que les événemens de 1848 rappelleront à notre attention, témoignait que l'école de Tubingue était parvenue à sa maturité.

V

A l'époque où le livre sur l'*Unité de l'Église* commençait d'illustrer Tubingue, l'hospitalité française, oublieuse des injures de Goerres, accueillait et retenait à Strasbourg le publiciste exilé, et avec lui la revue *Le Catholique*, proscrite de Mayence par la censure. Sortie d'Alsace, il semblait que par une émigration forcée l'école de Mayence y fût ramenée; et d'autre part, c'est à la faveur de l'accueil alsacien que Joseph Goerres, s'exerçant comme publiciste catholique, préludait aux inoubliables luttes qui grouperont autour de lui l'école de Munich.

Goerres avait, en 1814, donné une voix à l'opinion allemande; il voulait, désormais, donner une voix à l'opinion catholique. Le *Mercure* avait ouvert un forum : sur ce forum, le catholicisme allait descendre. « Il y a une entente générale dans toute l'Allemagne protestante, écrivait Goerres, pour dénaturer et évincer les livres catholiques; il nous faut un périodique de pénétration générale. » Humble fugitive, la Revue de Mayence fut ce périodique. Goerres réclamait, pour le catholicisme, le droit de s'étaler au grand jour de la publicité, comme une opinion librement professée par un certain nombre d'êtres pensans, comme un capital d'idées, homogène, intangible, susceptible de redevenir un facteur d'histoire, comme un système de pensées, ayant sa répercussion sur la science, échangeant avec elle

lumières pour lumières. Les romantiques avaient réintégré le catholicisme dans l'art; Goerres le réintégrait dans la science, supprimait les cloisons étanches entre la révélation et le savoir humain, et rendait à ses coreligionnaires leur fierté. Pour la première fois depuis la Réforme, pareille tentative s'essayait en Allemagne.

Goerres s'y consacra : il adressait à Raess de longues lettres techniques sur l'agencement de la publication, sur la façon d'y faire collaborer les jeunes gens, sur l'appareil bibliographique; il envoyait articles sur articles, histoire, polémique, synthèses doctrinales, analyses de livres; et comme il ne se pouvait résoudre à écrire superficiellement, son labeur eût écrasé tout autre que lui. Ses amis l'essoufflaient : c'était à qui lui suggérerait une étude, lui proposerait un travail Brentano, surtout, le persécutait, réclamant de lui, tour à tour, un tableau de l'Église, une apologétique où serait approfondi l'enseignement secret de tous les peuples, une psychologie des âmes contemporaines, une autobiographie dans le genre des *Confessions*. « Puisque dès ta jeunesse tu as été un organe public, lui écrivait-il, puisque tu es, par la grâce de Dieu, revenu à la porte de l'Église, je désire que tu décrives le voyage de ton âme, d'une façon aussi émue, aussi enthousiaste, qu'Augustin. Une histoire des troubles de la science et de la foi, chez tes contemporains et chez toi-même, histoire humble et vraie, serait très bienfaisante pour toi, pour nous tous, pour notre siècle. » Le romantique impénitent qu'était Brentano eût aimé que Goerres étalât son *moi*. Mais Goerres était devenu publiciste religieux avant même que le monde n'eût appris qu'il était définitivement converti; on ne saisit pas, dans ses lettres, la trace de crises de conscience; la poussée des circonstances, son propre besoin de s'extérioriser, le rejetaient hors de lui-même et ne lui laissaient point le loisir d'être spectateur du travail intime qui tour à tour l'avait mené de l'Église vers la Révolution et ramené de la Révolution vers l'Église. Il n'avait ni le temps ni le goût de revivre son passé et de thésauriser les miettes de ses existences antérieures; il préférait ramasser toutes ses énergies pour l'action nouvelle.

On lut dans toute l'Allemagne, en 1825, une prosopopée du prince électeur Maximilien Ier au nouveau roi Louis de Bavière, publiée par *le Catholique*, et signée de Goerres. Maximilien ressuscité disait au jeune souverain : « Ce que tu peux édifier, ne le bâtis point sur les eaux courantes et le sable fugitif des opi-

nions humaines, mais fais-le reposer sur Dieu, citadelle de tout ce qui est solide. Sois un prince chrétien, colonne pour la foi, protecteur de la liberté de l'esprit, afin que la Bavière redevienne ce qu'elle fut : un bouclier, une pierre fondamentale de l'Église. » Goerres, « le persécuté des rois de l'Europe, » prévoyait-il que le souverain qu'il faisait interpeller du fond d'une tombe allait devenir son protecteur ?

« Avec sa majesté royale, disait Gœthe à Eckermann, Louis Ier a sauvé le beau naturel d'homme qu'il avait reçu en naissant ; c'est un phénomène rare. » A distance, et lorsqu'on oublie qu'en une heure de caprice il sacrifia sa politique aux susceptibilités d'une ballerine, on est séduit par cette riche et fougueuse nature, dont la spontanéité ne se laissa pas entamer par l'étiquette, et qui comprenait qu'en nous abandonnant à nos enthousiasmes, nous plaçons à gros intérêts les richesses de notre âme. Fils d'un père qui avait aimé la France, Louis Ier, lui, était un Allemand passionné : le Panthéon germanique qu'il édifia sous le nom de Walhalla était pour lui un sanctuaire ; et ses regards de patriote germain, agressivement tournés contre la France, s'arrêtaient avidement sur l'Alsace. C'était par surcroît un romantique : sa jeunesse, éprise d'art grec, s'était laissé convertir par son médecin Ringseis aux prestiges de l'art chrétien ; lorsque ses voyages à Rome l'eurent rapproché des Nazaréens, il leur consacrait un poème dans lequel Cornelius était comparé à saint Pierre, Overbeck à saint Jean ; et, mettant en vers son rêve d'un « règne de beauté qui s'étendrait sur l'Allemagne, » il les appelait tous deux « ses hommes d'État. » Pour l'art comme pour la patrie, Goerres et Louis Ier vibraient à l'unisson. Quant à la politique, il ne semblait pas qu'elle les dût diviser. Ringseis, après le congrès de Carlsbad, remontrait au prince Louis que l'État des Wittelsbach gagnerait la gratitude de l'Allemagne et supplanterait en prestige l'Autriche et la Prusse, si la dynastie expliquait avec force que jamais elle ne dérogerait à la constitution. Sans vouloir s'aventurer dans une sorte de donquichottisme constitutionnel, le roi Maximilien fit du moins la sourde oreille aux ordres de la Sainte-Alliance, et c'est au prince Louis que les esprits en surent gré. La reconnaissance de Goerres lui était acquise ; et puisque cette âme princière était à tant d'égards jumelle de la sienne, Goerres, de son exil, criait au roi nouveau d'être un roi catholique.

Catholique, Louis Ier l'était. La disparition de la surdité dont jadis il était affligé avait coïncidé avec la visite du prêtre Alexandre de Hohenlohe, thaumaturge étrange, que toute l'Allemagne du Sud réputait pour ses guérisons ; et Louis de Bavière aimait à se dire que la clarté de son ouïe lui était un bienfait de Dieu. Mais quelque joie qu'il éprouvât à se considérer comme l'objet d'un miracle, une autre impression, plus profonde, plus intense, avait contribué, dès sa jeunesse, à préparer et à pénétrer son âme : il était comme le fils spirituel du prêtre Sailer ; il avait subi, longuement, l'étrange et précieux ascendant qu'exerçait ce grand lecteur de consciences ; et l'on peut dire qu'avec lui le culte pour Sailer s'installait sur le trône même de Bavière.

Sans Clément XIV, Jean-Michel Sailer eût été jésuite : la suppression de la Société rendit ce novice au ministère pastoral et au professorat. Il connut maintes difficultés : sa théologie manquait de rigueur ; et puis, en présence de la médiocrité de la hiérarchie et de l'anémie du clergé, il encourageait de quelque complaisance les écarts des mystiques wurtembergeois, et même leurs théories, fortement imprégnées de « hussitisme. » De là certaines suspicions dont à Rome Sailer fut l'objet, et qui lui valurent d'attendre longtemps la mitre ; mais son influence sur le peuple chrétien, qu'il évangélisait à l'occasion six et huit fois par jour, demeura puissante. Moraliste tolérant, sauf pour lui-même, et philanthrope sensible, sauf à ses propres fatigues, il y avait en Sailer quelque chose de Fénelon, d'un Fénelon qui, au lieu d'être le précurseur du XVIIIe siècle, en eût été l'héritier ; ses illusions et ses défauts mêmes, sorte de patine que son époque avait mise sur son âme, ne pouvaient, dans le monde d'alors, qu'aider à son apostolat. Ses dévots furent innombrables, et plusieurs illustres. Un jeune soldat, Diepenbrock, songeait au suicide, lorsque Sailer le conquit à la prêtrise ; et, devenu cardinal, il appelait Sailer, dont il avait été le secrétaire, « un homme vraiment grand, et plus grand encore dans l'intimité. » Le bon chanoine Schmid, un autre familier de Sailer, pensait comme Diepenbrock, et c'est sur les instances du vieux prêtre qu'il composa ses célèbres contes pour les enfans. L'hommage qu'on rendait à la sainteté de Sailer se terminait par un acte de foi en ses dons d'inspiration : c'était une foi dans laquelle protestans et catholiques communiaient. Certains de ses livres ascétiques, mys-

tiques, pédagogiques, édifièrent les deux confessions; et dans les deux clergés Sailer mort trouvera des biographes.

Entre tous ses admirateurs, il n'en était pas de plus fidèle que le roi Louis. Il l'avait fait nommer, en 1823, coadjuteur de Ratisbonne; il l'en nommera évêque en 1829. Dès son avènement il le gratifia d'un château. Sailer aurait pu devenir une Éminence grise; mais il lui suffisait d'avoir fait de Louis Ier une âme religieuse, et le reste viendrait par surcroît... Le reste, ce serait l'efflorescence monastique dont la Bavière allait être l'asile; le reste, ce serait l'attitude catholique que, devant le monde, la Bavière allait prendre. L'ombre de Maximilien pouvait, par la plume de Goerres, supplier son descendant d'être un bouclier de l'idée religieuse : le disciple de Sailer comprendrait la leçon.

Une grande décision marqua le début du règne : l'université de Landshut fut transférée à Munich. Ringseis avait été l'instigateur de cette réforme; un protestant converti, Schenk, y présida. L'esprit des universités portait alors ombrage aux grands de la terre : Louis Ier, lui, appelait la science près de son trône, et lorsqu'en 1833, après les échauffourées de Francfort, les gouvernemens persécuteront les étudians, un orateur catholique se lèvera, dans l'*aula* de Munich, pour défendre les franchises universitaires; ce sera le recteur Ringseis, confident du roi. Louis Ier, comme l'en suppliait Maximilien par l'organe de Goerres, se montrait « protecteur de la liberté de l'esprit. » Mais en même temps, « colonne de la foi, » il offrait à l'intelligence catholique un beau terrain d'épanouissement : la théologie, dans la jeune université, allait se relever de l'assoupissement où l'avaient plongée, dans les facultés de Bavière, les quarante dernières années; et des catholiques notoires furent appelés aux principales chaires. La chaire d'histoire fut offerte à Joseph Goerres, au vif déplaisir du roi de Prusse. Louis Ier était fier de rouvrir l'Allemagne au grand contumace de Coblenz, et cette initiative royale assurait les destinées de l'école de Munich.

VI

Ringseis, Sailer, Brentano, pressaient Goerres d'accepter : il quitta Strasbourg, en déclarant que le vol des oiseaux déciderait de son chemin; et les oiseaux l'orientèrent vers Munich, qui fut

ainsi sa dernière patrie. Derrière lui, la revue *Le Catholique* obtenait aussi droit de cité en Bavière ; elle s'installait à Spire jusqu'en 1841.

Le portrait fait par Henri Heine du pauvre M. Goerres, « condamné, tout le long de l'année, à réciter à des séminaristes l'histoire du péché originel, » n'est qu'une caricature. Il faut se défier des jugemens de Heine sur les professeurs bavarois : en lui faisant espérer une chaire à l'université de Munich, et en ne la lui donnant point, on l'avait mis en fort méchante humeur; et dans une lettre à Varnhagen, il s'avouait « capable de pendre ces Polignacs allemands. » Faute de pouvoir pendre Goerres, il l'a de son mieux diffamé. De fait, deux cents étudians et beaucoup de gens du peuple se pressèrent aux premières leçons de Goerres ; peu à peu, l'auditoire se restreignit ; une élite fut fidèle. C'était plutôt une philosophie de l'histoire qu'un enseignement de l'histoire : Goerres ne suivait pas les faits, mais, d'un regard impérieux, il les convoquait autour de certains pôles élus, le Sinaï, le Calvaire. Il voyait, dans l'histoire, « la servante de la fraîche et verte vérité, qui n'a pas besoin de manteau pour se couvrir. » Mais cette histoire, toujours véridique, devenait comme la matière à laquelle il imposait une forme ; et dans une « perspective d'aigle, » suivant le mot de Diepenbrock, il la mettait en acte. Le protestant Boehmer, un maître en érudition, admirait profondément cette « manière titanique. » Les trois conférences publiées en 1830 sur le fondement, les divisions et la suite de l'histoire du monde, et la préface donnée par Goerres à la *Vie de Jésus*, de Sepp, nous donnent l'image de ces ascensions hebdomadaires dans lesquelles le professeur, promenant entre ciel et terre sa somptueuse imagination, interprétait avec l' « au-delà » les événemens d'ici-bas. Le romantisme allemand déroulait à son tour un *Discours sur l'Histoire universelle*. Mais on ne trouvait pas, ici, cette régularité superbe avec laquelle, sur un geste de Bossuet, les faits de l'histoire s'alignent devant Dieu, comme les courtisans devant le grand Roi. Le geste de Goerres est plus saccadé ; et l'histoire, telle qu'il la maîtrise, s'abandonne à des soubresauts avant de se venir ranger dans la voie, fixée d'avance, où les conseils éternels s'accompliront. Les peuples, chez Bossuet, semblent se soumettre à la règle dramatique de l'unité d'action : le drame où les jette Goerres est moins sobre et plus tourmenté. Gravement effacé

dans la coulisse, Bossuet se cache derrière le Très-Haut; Goerres se découvre; il précède Dieu, il le devine; et si Dieu voulait se taire, il lui arracherait ses tacites pensées. L'évêque ne parle qu'après Dieu; le laïque parle au nom de Dieu.

D'une même haleine, le commentaire des âges antérieurs expirait, sur les lèvres de Goerres, en prédictions d'avenir; et lorsque, en 1827, l'*Eos*, journal catholique fondé par un converti, publia son article apocalyptique sur le *Miroir du temps*, il semblait à Diepenbrock voir se dérouler dans les colonnes de l'*Eos* un vieux rouleau de parchemin d'Isaïe. Goerres, avec une fantaisie luxuriante, aimait à se représenter les prochaines commotions qui menaçaient la terre à mesure qu'elle se détachait du ciel.

Mais il voulait encore faire besogne d'historien, lorsque, devant des auditeurs éblouis dont l'un s'appelait Montalembert, il professait ses leçons sur *la Mystique*. N'était-ce point, en quelque façon, poursuivre l'étude de l'histoire terrestre, que de contempler en tous leurs épisodes, les plus augustes comme les plus baroques, les plus purs comme les plus indécens, les plus authentiques comme les plus discutables, toutes les projections du ciel et de l'enfer dans la vie de la terre? Dans sa préface aux œuvres d'Henri Suso, traduites par Diepenbrock, Goerres avait trouvé de poétiques accens pour célébrer ces « oiseaux de tempête » qu'avaient été les mystiques du moyen âge :

> Ils cherchaient le calme, écrivait-il, dans le centre mystérieux des êtres, dans la divinité qui mire sa douce beauté, sa face rayonnante, dans les eaux qui sont au-dessus du ciel, comme dans celles qui sont au-dessous. Ils ont renoncé à l'élément infidèle qui, remué continuellement par des puissances furieuses, déplaçait et défigurait l'image qu'ils s'efforçaient de conserver intacte; et après avoir pris leur essor vers cette région plus tranquille au-dessus du firmament, ils se bercèrent, comme des cygnes du ciel, dans ses ondes limpides.

Il montrait avec allégresse, dans cette même préface, comment les études de mystique « soustraient l'esprit à l'influence raidissante des lois de la nature. » Il fallait à ce prophète quelques aventures spéculatives nouvelles : un ordre de connaissances existait, que les catalogues de bibliothèques qualifiaient lestement de « philosophie fausse et fanatique; » c'était la mystique; Goerres s'y jeta. Il lançait un premier volume où la physiologie tenait la plus grande place; il s'en allait visiter de pieuses vi-

sionnaires, Apollonia Filzinger en Lorraine, Maria de Moerl en Tyrol ; Brentano le renseignait sur Catherine Emmerich ; Diepenbrock lui donnait des documens sur le moyen âge ; et Goerres affectait la contenance d'un savant qui, dans un organisme, va mettre à nu certaines adhérences pour les analyser et les disséquer. Ainsi travaillait-il, courbé sur l'organisme de l'Église, épiant les mystérieuses adhérences du ciel et de la terre ; et de ce qu'il voyait et de ce qu'il lisait, quatre volumes de *Mystique* résultaient, troublante encyclopédie de tous les merveilleux, diabolique et divin, collection scientifiquement classée de toutes les anecdotes de l'au-delà. Les extatiques s'y racontent et les stigmatisées y saignent ; les possédés s'y tordent et les sorcières y font sabbat ; les hosties saintes y laissent tomber leurs voiles, et l'on eût dit que Joseph Goerres passait son temps dans l'autre monde.

En quoi l'on se fût trompé. Soudain surgissait une brochure, œuvre de polémique politique ou de défense religieuse : le ciel et l'enfer rendaient Goerres à la terre. Sa voix s'élevait, en 1826, pour défendre les catholiques de Hollande et de Suisse ; en 1829, pour accabler, en quelques pages sur le droit des morts, les détracteurs de Schlegel et d'Adam Müller ; en 1831, pour ridiculiser les politiciens qui accusaient le gouvernement de Bavière, comme notre Restauration française, d'être à la merci d'une « Congrégation ; » et ces diverses escarmouches, qu'il livrait pour l'indépendance de l'Église à l'endroit de l'État, n'étaient que le prélude de la grande mêlée de 1837, dans laquelle Goerres, avec son *Athanasius*, provoqua le roi de Prusse et le vainquit (1). L'*Athanasius* amenait des ripostes : elles étaient signées Leo, Marheineke, Bruno, noms estimés dans la théologie et la philosophie adverses : Goerres, dans sa brochure des *Triaires*, invectivait leur intolérante trinité, et son ami le Tyrolien Giovanelli exultait de « reconnaissance pour tous ces publicistes qui par leur colère, leurs raisons et leurs déraisons, permettaient de rendre populaire une bonne dose de vérité catholique. »

On croyait Goerres à jamais enchaîné dans cet engrenage de polémiques ; l'homme de luttes, sans doute, avait tué l'homme d'érudition... Une fois de plus il démentait les augures en professant, en 1841, un cours sur la mythologie, qui faisait « sen-

(1) Voyez sur cet épisode notre précédent article (*Revue* du 15 septembre 1904).

sation : » c'est le propre mot de Doellinger, qui, dans une lettre à Gino Capponi, en prolongeait le retentissement jusqu'à Florence. Henri Heine s'essayait à sourire de cette gigantesque activité : « C'est la tour de Babel, » s'exclamait-il. Mais le philosophe Schelling avait un mot plus exact lorsqu'il disait non sans ébahissement : « Partout M. Goerres est chez lui. »

VII

Dans les « antres du jésuitisme, » dans « l'officine de tout mal (c'est ainsi qu'Henri Heine qualifiait Munich), » Schelling, lui, professait la philosophie. « Il a fait beaucoup de rétractations, » écrivait Brentano. « Il a trahi la philosophie et l'a livrée à la religion, » confirmait Henri Heine. Le bruit courut même, en 1828, qu'il s'était fait catholique. Ce qui était vrai, c'est que la situation du christianisme, dans l'évolution religieuse de l'humanité, devenait, pour lui, l'un des problèmes essentiels : son enseignement de Munich en cherchait la solution Il la crut trouver en deux versets de l'Épître aux Philippiens, et, sur eux, bâtit une « christologie, » dont l'aspiration fondamentale était de montrer dans le paganisme, non seulement la base historique, mais l'étoffe même du christianisme. Le Christ de Schelling préexistait à l'ère chrétienne, comme divinité du paganisme : il jouissait déjà des honneurs divins, mais c'était malgré le Père ; durant cette période païenne de son existence, il ne croyait pas, dit saint Paul, « que ce fût une usurpation de s'égaler à Dieu ; » en quoi il se trompait et trompait les hommes. Une révolution se fit en lui : dans la crèche et sur le Calvaire, « il s'anéantit, prit la forme d'esclave ; » il déchut volontairement ; alors les païens reconnurent qu'en lui ils n'avaient pas adoré le vrai Dieu. Mais le Père, lui, sut gré au Christ de cette résipiscence humiliée ; et pour le récompenser il l'autorisa derechef à être une divinité : c'est de l'aveu du Père que désormais Jésus fut Dieu. Ainsi la période mythologique et la période de la révélation sont les deux actes d'un même drame, dont Jésus est le héros.

Une lettre qu'écrivait à Doellinger l'étudiant Bernard Fuchs, plus tard professeur de théologie morale, nous offre une image curieuse de l'enthousiasme qu'excitait cette synthèse parmi certains jeunes théologiens. « Comme grandeur, disait Fuchs, comme

portée, comme pénétration, comme simplicité, comme charpente, comme force, comme profondeur, toute la spéculation chrétienne est de beaucoup surpassée. Si ce système était en conflit avec le dogme, les intérêts catholiques péricliteraient, un grand nombre de catholiques se détacheraient. » Le futur professeur Sepp faisait écho : « Le cœur ne nous brûlait-il pas lorsque Schelling parlait? » Encore que la théorie des trois Églises, pétrinienne, paulinienne, johannique, fût aussi malaisément acceptable que l'était cette « christologie, » de bons esprits parmi les catholiques bavarois, Ringseis, Michel Strodl, crurent longtemps qu'une philosophie chrétienne pouvait s'adapter au système de Schelling ; et depuis Patrice Zimmer au début du siècle jusqu'à Rosenkranz en 1868, des essais furent tentés pour cette adaptation.

Munich s'enorgueillit lorsque, à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, l'université de Berlin fit venir Schelling pour vaincre cet hégélianisme qui, après avoir été sous le règne précédent l'une des colonnes de l'État prussien, devenait, avec les jeunes hégéliens, une école de radicalisme révolutionnaire. Une médaille, frappée à Berlin en 1830, avait représenté Hegel en philosophe antique, écrivant sous la dictée d'un ange, qui lui-même s'appuyait sur la Religion, et, dans les bras de la Religion, la croix du Christ se dressait. Ainsi se traduisait, même pour rendre hommage à Hegel, le besoin de l'intelligence allemande, de rapprocher toujours la philosophie et la religion. Là où l'hégélianisme avait échoué, Schelling réussirait peut-être... « Il est, avant tout autre, disait Sulpice Boisserée, appelé à résoudre les plus importantes questions de la philosophie et de la religion, » et dès 1836, de Berlin, le sculpteur Rauch écrivait : « Tous les yeux se portent vers Schelling avec un regard de feu. » Les Bavarois cédèrent à ces regards de feu : il leur agréait d'apprendre que les Berlinois, longtemps attardés à l'école d'Hegel, qui blasphémait l'Eucharistie et souhaitait de ne point mourir avant d'avoir vu succomber le catholicisme, se mettaient à l'école de Schelling, qui, tout protestant qu'il fût resté, déclarait formellement que, sans le Pape, le Christ historique serait à jamais perdu.

« C'est un ragoût panthéiste avec une sauce chrétienne, » disait de la philosophie de Schelling son collègue et ancien ami, François Benoît Baader. On eût pu dire de Baader, à son tour, qu'il donnait un ragoût théosophique avec sauce catho-

lique. Munichois d'origine, appelé en Russie comme ingénieur, il avait en 1814 adressé, aux trois souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, un mémoire « sur les liens entre la religion et la politique, rendus nécessaires par la Révolution française : » le manifeste de la Sainte-Alliance lui fut une satisfaction. Alors, encouragé par les questionnaires scientifiques que lui adressait le prince Galitzine, il rêva d'une autre Sainte-Alliance entre la science et la religion : Saint-Pétersbourg en serait le centre, et les héritiers des Encyclopédistes, qui voulaient, eux, séparer la science d'avec la religion, trouveraient avec qui compter. Mais Baader, suspect aux uns d'être un démagogue, aux autres d'être un jésuite déguisé, dut abréger, en 1823, un nouveau voyage qu'il faisait en Russie : et lorsqu'en 1825, Munich devint ville savante, il se réjouit d'y pouvoir « enseigner la philosophie catholique de la nature, de la société civile et de la société religieuse, et chasser de la philosophie, comme Goerres les chassait de l'histoire, cette légion de diables qui depuis longtemps s'en étaient emparés. » Causeur incomparable, ses cours, au sortir de l'université, se prolongeaient à l'angle des rues, devant les promeneurs émerveillés; il déroulait, à perte de vue, la série de ses digressions, qui toutes confluaient vers une interprétation théosophique de l'univers. Il était disciple du mystique Jacob Boehme, avant de l'être du catholicisme; et même, ses dernières années seront consacrées à préparer l'union des Églises à l'écart de la « dictature papale. » Mais il se flattait toujours d'être catholique à sa façon; et le livre qu'il avait dédié à Goerres sur « la bénédiction et la malédiction de la créature, » ainsi que d'autres écrits religieux qu'il appelait ses *Sommes théologiques*, déposaient en faveur de son christianisme, autant que leur obscurité permettait de les saisir. Doellinger songea même à le faire collaborer au *Catholique*, mais Goerres trouva que « ce Moïse, » lorsqu'il tenait la plume, « était inintelligible sans le secours d'un Aaron. » Baader s'éteignit en 1841 ; et sa mort fut catholique, comme avait voulu l'être sa pensée.

Schelling et Baader, par leurs nuances d'attitude, imposaient à l'opinion universitaire le respect du catholicisme, et Munich, grâce à eux, était la seule capitale d'Allemagne où la spéculation philosophique passât pour l'auxiliaire de la foi romaine. Mais on ne pouvait méconnaître que, pour de jeunes théologiens, le voisinage de ces aventureux systèmes n'était pas

sans périls. La présence de Doellinger à la faculté de théologie, et puis, après 1836, la trop brève apparition de Moehler, contrebalancèrent efficacement ces dangers. Transportées par Doellinger dans les premiers siècles de l'Église, les imaginations s'assagissaient, et le catholicisme cessait d'être un thème de rêves pour devenir un thème de travaux érudits.

Jean-Joseph-Ignace Doellinger était théologien de profession : il l'était exclusivement, peut-être trop. « Pour presque tous les autres séminaristes, disait-il un jour, la théologie n'était qu'un moyen en vue d'un but. Pour moi, au contraire, la théologie, ou principalement la science fondée sur la théologie, était le but, et le choix de l'état sacerdotal (*die Wahl des Standes*) n'était qu'un moyen. » Ce sont là des propos qui eussent résonné désagréablement aux oreilles d'un Liebermann : le plus médiocre de ses clercs, étudiant avec un modeste directeur de séminaire les appels de la grâce, lui eût paru plus qualifié pour le sacerdoce qu'Ignace Doellinger, qui ne cédait qu'aux attraits tout intellectuels de la théologie. Chez Doellinger, le professeur primait le prêtre, et quand le professeur aura des difficultés avec son Église, le prêtre les terminera par une sécession.

C'est en 1825 que le jeune Doellinger, après avoir tant bien que mal étudié la théologie à Bamberg, était appelé à l'université de Munich. Il publiait en 1826 son premier livre, sur *l'Eucharistie dans les premiers siècles ;* le livre avait l'allure d'une thèse, faite d'après les textes. On sentait l'auteur très familier avec les Pères : l'intimité ne fit que s'accroître. Elle était troublée, de temps à autre, par les soucis contemporains : le besoin de dire son fait à Henri Heine ou de batailler au sujet des mariages mixtes faisait d'Ignace Doellinger un publiciste. Mais ce ne furent pas seulement les tentations du journalisme, ce furent aussi les obligations du professorat, qui retardèrent, chez Doellinger, l'activité productrice du savant. Pour l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, tout un outillage technique était à créer. Il conçut le plan d'une encyclopédie théologique, à laquelle eût collaboré l'école de Mayence; il remania le vieux *Manuel d'histoire de l'Église* dont Hortig était l'auteur; à son tour, il entreprit un précis original, qu'il laissa inachevé. Grâce à ces travaux, plus ingrats pour sa notoriété scientifique que ne l'eût été la grande histoire des hérésies médiévales, qu'il projetait et n'écrivit pas, les facultés de théologie possédèrent désor-

mais de bons rudimens et une bonne méthode d'histoire ecclésiastique : Doellinger fut, dans toute la force du terme, un créateur; et c'est avec cette auréole qu'aux alentours de 1848, il deviendra le consulteur et le tribun de l'Église d'Allemagne.

VIII

Munich, qui devenait, grâce à Doellinger, un centre de sciences ecclésiastiques, était grâce à Goerres un véritable foyer d'où la vie catholique rayonnait sur l'Allemagne : la Table Ronde (ainsi l'on appelait le cercle de Goerres) avait la vertu d'une institution ; littérateurs, artistes, juristes, théologiens, romantiques de la veille et parlementaires du lendemain, s'y coudoyèrent et s'y mêlèrent, pendant plus de vingt ans.

Après le coup d'œil d'admiration respectueuse donné au maître du logis, les regards s'y portaient, tout de suite, vers un étrange original, qui tantôt causait pour lui tout seul comme s'il détaillait un rêve, et tantôt s'absorbait comme s'il en élaborait un nouveau. C'était Clément Brentano, et par sa seule présence, il évoquait le souvenir des jours d'Heidelberg, de ces années 1806 et 1807 où, sous les auspices de Goerres, l'Allemagne à demi morte avait ressuscité sa vieille littérature. Brentano était né romantique; l'ironie, chez lui, n'était ni un prétexte à sensations, ni le déguisement d'une impuissance artistique, mais l'essence et le tourment de son être; elle était dans son âme avant d'être dans son art. L'impression de charme qu'il laissait se nuançait d'une certaine peur : « Il pourrait me rendre fou, disait le jeune Ketteler, si je causais beaucoup avec lui; » et Émilie Linder, l'artiste bâloise fixée à Munich, ne fit son entrée dans l'Église qu'après la mort de Brentano, comme si elle eût craint de ne point assez se posséder elle-même si, déférant à ses instances, elle se fût convertie, lui vivant. A la minute même où Brentano exerçait une action, il provoquait une réaction; du même geste dont il conquérait un interlocuteur, il le mettait en recul. D'autre part, son indolente ironie lui rendait odieux de se voir imprimé. Aussi semblait-il prédestiné à n'être qu'un délicieux inutile; il le sentait et en souffrait.

Fatigué de ses libertinages, « né pour la lumière mais mille fois mort, » il invoquait en 1816 « une goutte de sang du Christ, » lorsque survint à lui l' « ange du désert, » sous les

traits d'une fille de pasteur, Luisa Hensel. Il voulut se confesser à elle et l'épouser, dût-il se faire protestant. « Vous êtes assez heureux, lui dit Luisa, pour avoir la confession; voyez un de vos prêtres; » et quant au mariage, elle voulait rester « une colombe, qui s'enfuit dans le bleu du ciel. » Et Brentano gémissait à l'idée de mourir solitaire, « comme un mendiant dans les broussailles, comme le jour dans le gris du soir. » Alors les deux influences de Luisa, qui bientôt allait se faire catholique, et du prêtre Sailer, amenèrent cet amant de la solitude à se fixer, sept années durant, près d'une nonne malade, stigmatisée, emportée loin d'elle-même par des extases, qui couronnaient ses rédemptrices souffrances. On fut stupéfait, en Allemagne, lorsqu'on apprit que Brentano recueillait pieusement les révélations de cette Catherine Emmerich, rustique, illettrée, au fond d'une bourgade westphalienne. « Je sens que je trouve une patrie ici, écrivait-il, il me semble que je ne peux plus quitter cet être prodigieux, que Dieu me donne une besogne. » Stolberg, Overberg, tous les survivans du cercle de la princesse Galitzine, s'intéressaient aux visions de Catherine; mais la merveille des merveilles, c'était de voir le subjectivisme romantique assagir soudainement ses fantaisies débridées, pour s'asseoir à un chevet et s'instituer greffier. Emmerich, morte, régnait encore sur l'âme de Clément; et puisqu'elle n'était plus là pour qu'en elle il trouvât Dieu, il le chercha dans les pauvres.

Il y avait à Coblenz un conseiller municipal nommé Diez, qui s'intitulait crânement « le valet de notre bon Seigneur Dieu dans sa ville de Coblenz; » auprès de lui, pour le même service des malheureux, Luisa Hensel, Apollonie Diepenbrock, étaient accourues; Brentano survint à son tour. Et comme Diez se sentait mortel, comme Luisa et Apollonie étaient à Coblenz deux déracinées, et comme les misères, elles, sont immortelles, Diez eut un jour la pensée, pour que l'œuvre de bien lui survécût, de remonter la Moselle et de s'en aller quérir des filles de France. Les sœurs de Saint-Charles de Nancy répondirent à son appel : huit d'entre elles se détachèrent du tronc lorrain, et Coblenz fut l'une des premières villes étrangères où la France catholique, relevée des ruines révolutionnaires, dépensa quelque chose de son cœur. Alors, témoin de cette fondation, Brentano s'en fit l'historien. Son livre sur les sœurs de charité parut en 1831; il fut pour l'Allemagne une lumière. L'opinion bavaroise, sur-

tout, s'éprit de ce livre; la Bavière envia la France. Puis, en 1833, la publication des visions de Catherine commença; elle fit grand bruit. Arnim, Diepenbrock, Goerres, inclinèrent à quelques réserves; il semblait que les conversations dans lesquelles Brentano avait raconté à la pieuse fille les expériences d'autres visionnaires eussent parfois influé sur l'imagination de Catherine, et l'on sentait malaisé, sinon impossible, de distinguer, dans les révélations, entre ce qui venait d'Emmerich — ou de Dieu — et ce qui avait été inconsciemment suggéré par Brentano. Mais puisque Emmerich, sur un signe d'en haut, avait choisi Clément comme confident, l'on ne devait s'en prendre qu'au ciel si un ancien romantique, spectateur de sept années d'extases, avait manqué, parfois, à la passivité d'un bon protonotaire.

Le temps était loin, où l'on pouvait comparer la muse de Brentano à une « princesse chinoise, caprice personnifié, dont la joie la plus grande était de pouvoir déchirer les plus somptueuses étoffes d'or et de soie; » elle se mortifiait, se macérait, s'imposait des besognes d'apologétique. D'aucuns plaisantaient : « C'est un saint comique, » disait-on de Brentano. Alors l'érudit Boehmer, tout protestant qu'il fût, s'insurgeait : il voulait qu'on respectât cet « homme prodigieux, le plus grand poète de tous les vivans, » doué d'une force d'esprit et d'une richesse d'âme « qui l'égalaient à Dante, à Calderon, à Shakspeare. »

Brentano vint fixer à Munich les dernières années qu'il avait à vivre; et lorsqu'on le voyait, accoutré en pénitent, porteur d'un vaste rosaire dont il murmurait les dizains, s'acheminer vers la maison qu'habitait Goerres, ce dévot fantôme était à lui seul un symbole, le symbole du rêve romantique étreignant enfin les réalités chrétiennes, et de l'indolence romantique venant enfin s'offrir à l'Église pour être disciplinée, travailler et servir. A ses côtés, dans le cercle de la *Schoenfeldstrasse*, on voyait parfois Boehmer, le patient éditeur des *Regestes* du vieil Empire germanique, et qui venait de Francfort apporter à Goerres l'hommage de l'historiographie nationale; les Boisserée, qui, promenant à travers l'Allemagne leurs projets de restauration du dôme de Cologne, offraient à Goerres le salut de l'idéal gothique retrouvé; le peintre Cornélius et ses disciples, en qui Goerres fêtait « ses adjudans pour l'enseignement de l'histoire allemande, » et qui lui savaient gré d'avoir aidé à la résurrection d'un art religieux et national.

IX

Brentano, Boehmer, les Boisserée, Cornélius, c'était le romantisme en ses aspects les plus divers; et c'était, à l'arrière-plan, la pénétration du catholicisme dans les imaginations fascinées. Mais autour de la Table Ronde se concertait une tâche nouvelle, la pénétration du catholicisme dans la vie politique, parlementaire et sociale. En un coin de la table, les juristes avaient leur thé. L'un d'eux, George Phillips, était l'intime de la maison : en 1828, au moment où les universités prussiennes mettaient en lui leur espoir, il avait, en se faisant catholique, perdu la faveur du ministre Altenstein; Munich le recueillit, et lentement il y préparait son manuel de droit canon, que 1845 vit éclore. Jarcke, son ami, s'échappait souvent de Vienne, où il avait un poste, pour venir causer à Munich. C'était aussi un converti. Prussien d'origine, il s'était acquis à Berlin une grande réputation de criminaliste, et puis un renom d'écrivain politique par un livre sur la révolution de 1830. Encouragé par le succès et par le général de Radowitz, on l'avait vu fonder et diriger, quelque temps durant, la *Semaine politique berlinoise*, dans laquelle, en face des périls d'anarchie révolutionnaire, il développait une notion organique de l'État. Dans le cercle de Goerres, c'est lui que l'on consultait sur le droit public, comme Phillips avait la parole sur le droit canon. Il n'était pas jusqu'à la question des mariages mixtes, troublante pour l'Allemagne entière, qui ne trouvât près de la Table Ronde un spécialiste; il s'appelait Ernest de Moy, était fils d'un émigré français, et ce laïque, dès 1830, empruntant à la tradition catholique les élémens d'un traité sur la théorie canonique du mariage, avait éclairé l'Église d'Allemagne de cette lumière même que son clergé laissait vaciller.

Les théologiens voisinaient avec les juristes : il y avait là Hofstaetter, le futur évêque de Passau; l'exégète Haneberg, qui mourra sur le siège de Spire; l'orientaliste Windischmann, plus tard vicaire général de Munich; il y avait là Moehler, qui, lui, s'effaçait volontiers, car la chaleur des conversations lui faisait mal aux nerfs; Doellinger, enfin, était un visiteur très régulier. Entre juristes et hommes d'Église, le parallèle ne laissait pas d'être piquant; il advenait, dans le coin des prêtres, qu'on trouvât ce Jarcke légèrement fanatique, et ce Phillips singulièrement

ultramontain. Les canonistes laïques, à Munich, se préparaient à être infaillibilistes, avant les théologiens.

Nous n'avons, parmi les hôtes de la maison, nommé que les sommités ; et nous ne devons pas cacher que ce qu'il y avait de plus intéressant dans la vie d'un pareil cercle, c'est ce que l'histoire n'a pas su, ou bien ce qu'elle a tu. Sous le toit de « papa Goerres, » on faisait mieux que de nouer des relations, l'on resserrait des liens d'âmes. Ce Jarcke, que Phillips rencontrait, n'était-ce pas lui qui naguère avait converti Phillips? Jarcke, à son tour, saluait dans Windischmann le fils de ce professeur de Bonn auquel il devait sa propre conversion ; Brentano retrouvait dans le numismate Streber le gendre de cet admirable Diez, qui lui avait révélé ce qu'est la charité ; et si Moy était croyant, c'était sous l'influence du médecin Ringseis, qui partageait ses loisirs entre la maison de Goerres et celle d'Émilie Linder. La Table Ronde, avec Goerres comme « maître du concert, » était plus qu'un salon, mieux qu'une académie ; elle ressemblait à une famille spirituelle, dont le jeune Guido Goerres, le doux et candide Guido, était comme l'enfant de chœur.

Quels nobles et ardens entretiens ! écrivait plus tard le comte de Falloux. Quelle passion pour l'Église et pour sa cause ! Rien n'a plus ressemblé aux discours d'un *Portique chrétien*, que les apologies enflammées du vieux Goerres, les savantes déductions de Doellinger, la verve originale de Brentano, la candeur naïve de Guido Goerres, endoctrinant de jeunes professeurs ecclésiastiques, tels que l'abbé Windischmann, et tant d'auditeurs bénévoles, de disciples de toutes nations, qui emportaient de là chez eux une ineffaçable empreinte, et d'immuables convictions.

D'Angleterre et de France, en effet, les catholiques regardaient vers Munich. Lamennais, Montalembert, Lacordaire, s'y rencontraient en 1832 ; Lamennais discutait avec Schelling, et Rio recueillait leurs propos. On se rappela toujours, à Munich et à la Chesnaie, cette journée d'août de l'année 1832, où les trois fondateurs de l'*Avenir* causaient avec Goerres, Schelling et Baader, et parlaient sans doute de l'Église, lorsqu'un courrier de la nonciature survint, apportant à Lamennais l'encyclique *Mirari vos*. Montalembert meurtri ne quitta Munich que pour y revenir bientôt, et pour s'y attarder : « Chaque mois, écrivait-il, voit éclore des ouvrages capitaux et inappréciables sur l'histoire de la chrétienté et de la littérature au moyen âge. » En cette même

année 1833, Wiseman faisait écho : il s'enflammait pour « la science et le talent » des catholiques allemands, rêvait avec Doellinger de créer une étroite union entre les clergés d'outre-Manche et d'outre-Rhin, et demandait, pour la *Dublin Review*, des collaborations à Munich. Doellinger, voyageant en France et en Angleterre, était fêté comme le messager d'une aurore catholique ; et Newsham, président de l'Ushaw-College, lui demandait, en 1839, de venir s'installer en Angleterre pour y représenter l'histoire de l'Église. On réputait au dehors la Bavière assez riche pour qu'elle pût faire des prêts aux autres nations, lors même que l'objet du prêt s'appelait Ignace Doellinger. Mais la Table Ronde, qui sans cesse acceptait de l'étranger des hôtes nouveaux, ne laissait pas émigrer ses commensaux indigènes.

X

Elle connut, aux alentours de 1840, une période de longs et beaux espoirs. Le ministère Abel gouvernait à Munich et laissait aux sympathies catholiques du roi Louis, naguère paralysées par la bureaucratie, toute liberté d'agir. Hurter, l'évêque protestant de Schaffouse, qui devait, peu de temps après, se déclarer catholique, saluait dans le règne de Louis Ier la « glorification de Dieu, » et célébrait avec enthousiasme ce roi bâtisseur d'églises. Sur les ruines qu'avait accumulées Montgelas, nombre de cloîtres se rouvraient : le livre de Brentano avait donné son fruit. Jarcke passait pour très influent auprès d'Abel ; un autre ami de Goerres, Hoefler, devenait rédacteur de la gazette officielle. Phillips et le fils de Goerres lançaient en 1838 les *Feuilles historico-politiques*, une revue qui dure encore ; et la Prusse prenait peur ; c'était, entre les mains du vieux Goerres, une arme de plus ; et l'arme visait la Prusse. Les *Feuilles* de Munich glorifiaient Droste Vischering, la victime de Frédéric-Guillaume III ; elles traquaient, jusqu'à ce qu'il démissionnât, le prince-évêque Sedlnitzky, son courtisan. Elles faisaient école : un protestant converti, Zander, ouvrait dans un journal de Wurzbourg, qu'il dirigeait, une tribune pour les doléances des Rhénans ; et le jeune Auguste Reichensperger, tout fonctionnaire prussien qu'il fût, expédiait une prose audacieuse à cette accueillante gazette. La presse des Wittelsbach devenait persécutrice des Hohenzollern : la bureaucratie prussienne proscrivait

les *Feuilles* de son territoire, et rêvait d'attirer Zander dans quelque guet-apens ; mais, à la dérobée, par la porte du Palatinat, à la faveur des flots impartiaux du Rhin, l'on parvenait à jeter en Prusse rhénane des ballots de prose bavaroise, encourageans pour l'Église rhénane et provocans pour l'État prussien. Boehmer, qui pleurait la persécution dont les vieux luthériens étaient l'objet en Prusse, et qui savait de quelle tolérance les couvrait Louis Ier dans son université d'Erlangen, songeait aux *Feuilles* de Munich pour les défendre : la Table Ronde devenait l'arsenal où l'on forgeait des armes contre Berlin. Et Goethe avait vu clair, lorsqu'il avait pressenti qu'Arndt et Goerres, ces deux patriotes, soldats l'un de la Réforme et l'autre de l'Église, risquaient fort de rendre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud de plus en plus étrangères l'une à l'autre.

Un jour vint où l'on apprit que l'intervention pacifiante de Louis Ier rassérénait l'église de Cologne en préparant la nomination du coadjuteur Geissel : alors le roi de Bavière passa pour le protecteur né du catholicisme allemand. Autour de la Table Ronde, de vastes rêves politiques prenaient consistance : la Bavière paraissait prédestinée à un rôle d'élite, et dans l'Allemagne et dans le monde, comme porte-drapeau du catholicisme. L'imagination du roi ne répudiait pas ce rôle : il s'occupait d'envoyer des missions allemandes dans l'Amérique du Nord ; il fondait, sous le nom de *Ludwig-Verein*, une sorte de propagation de la foi allemande, rivale de notre œuvre lyonnaise ; enfin les *Feuilles* de Munich faisaient une collecte pour la custodie de Jérusalem, afin qu'à perpétuité une messe fût dite, au tombeau du Christ, pour l'Allemagne catholique. On songeait, en Bavière, à une Allemagne travaillant pour Rome et grandie parmi les peuples par les services mêmes qu'elle rendrait à Rome ; et il semblait que le geste de Goerres, en indiquant à Louis Ier, dès 1825, sa vocation de roi catholique, eût à l'avance tracé ses voies à l'histoire, et que, dans la Bavière autrefois joséphiste, l'Église s'acheminât vers la puissance, à l'instant même où, dans la Prusse de Frédéric-Guillaume IV, elle allait s'acheminer vers la liberté.

Georges Goyau.

LE PRISME

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

— Sincèrement? Vous dites bien ce que vous pensez?

— Si je le pense!

Pierre, s'étant exclamé, sourit. Il songeait : Si l'on disait tout ce que l'on pense, ou si l'on pensait tout ce que l'on dit, il n'y aurait plus de conversation possible! On conçoit la vérité nue, au sortir de son puits. Mais qu'elle se mêlât de vouloir circuler sans voile, quel scandale! Ce serait un spectacle choquant, intolérable, bon pour des barbares. La marque et l'agrément d'une société civilisée, c'est d'habiller la vérité...

Charlotte Trapier avait savouré la sincérité de la voix, du geste; Pierre levait les yeux vers elle avec un respect tendre, où elle lisait, émue, l'ardeur d'une prière.

L'air vif, que l'auto déchirait de sa vitesse, leur frappait le visage comme d'un vent salubre, balayait leurs paroles, derrière eux dispersées. Pierre jouissait de fendre l'espace, confortablement rencogné aux larges coussins de cuir, emporté au rythme cahoteur, à toute allure. Fameuse, l'auto des Trapier! Quelle différence avec celles des Glosseville et de Jacques. Il se loua d'avoir jeté le désir de cette visite à Jumièges, considéra avec sympathie le dos élégant de M^me^ Trapier. Comme Charlotte, elle restait

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1904 et des 1^er^ et 15 janvier.

svelte, dans sa fourrure d'ours. Le regard à la route, en femme d'action qui commande, prévoit, la mère, au siège d'avant, se penchait vers le chauffeur dont Pierre n'apercevait que la moustache attentive. Mme Trapier portait un bonnet à lunettes, dont les bords rabattus couvraient oreilles et nuque... Sans grâce, cette coiffure! Il admira celle de Charlotte : un chapeau léger, embobeliné d'une immense voilette. L'ombre soyeuse de la mousseline grise estompait les traits, l'ovale du visage sec. Le teint, jaune d'habitude, prenait au fouet de la course cette rose transparence des veilleuses, où palpite une flamme. Et sous les frisons d'un blond pâle, les grands yeux de myope luisaient d'une lumière douce dont le bleu triste, aujourd'hui, n'était que jeunesse et joie.

Charlotte et Pierre goûtaient le charme de se comprendre et de se taire, la griserie de traverser, de cet élan rapide, où ils se sentaient maîtres de puissantes forces, l'immobile paysage, la splendeur de l'après-midi ensoleillée sur la forêt automnale. Comme un manteau de pourpre et d'or, les taillis en dentelle, les graves futaies de Roumare étalaient, aux rondeurs des collines, aux plis des vallées, leurs feuillages rouges et leurs frondaisons rousses. Les grands hêtres, les marronniers leur semblaient de hautes torches, flambant au passage de tous les soleils de l'été. Novembre, dans le feu d'artifice des couleurs, achevait de brûler les bois, où, du vert frais d'avril et du sombre vert de juin ne demeuraient plus, aux cimes précaires, aux feuilles recroquevillées, que la gloire d'avoir vécu, la majesté de périr. Une, puis une autre se détachait des branches, tournoyait dans l'ironique sérénité de l'azur. Ils respiraient l'odeur tiède de la terre. A des champs violets de bruyère sèche, qui exhalaient un souffle de miel, se mêlait le parfum profond de l'humus, cette humide chaleur des feuillées mortes, où le renouveau fermente.

Charlotte, — esprit orné, cœur dont la réserve ne devait rendre que plus spontané l'abandon, — se laissait bercer à cette beauté de l'heure, à cette douceur de l'instant. Accoutumée, malgré l'intelligente bonté de sa mère, à vivre sur soi, dans un repliement des sensations, en mille contre-coups prolongés, elle s'étonnait de sortir de cette espèce d'égoïste rêverie où pour elle se résumait la comédie changeante et toujours identique de la vie. Partager une de ses façons de sentir avec ce charmant gar-

çon assis là, près d'elle, — car, par un instinctif besoin, elle prêtait à Pierre, en sa naissante affection, les sentimens qu'elle éprouvait, — lui causait une émotion nouvelle, dont l'étrangeté l'attendrissait. Elle eût cru, elle croyait que sa faculté d'admirer, d'aimer, son trésor d'intimes espérances s'enrichissaient soudain, doublés, multipliés par un apport illimité. Son âme s'agrandissait de toute celle qu'elle supposait à Pierre, dont le contact l'alanguissait, d'un inconscient plaisir.

Elle avait, depuis son retour de voyage, rencontré régulièrement l'avocat aux vendredis de Mme Luguehais-Vaugloy. Chaque fois, avec une satisfaction irraisonnée, puis, à mesure, attendue et plus vive, l'empressement du jeune homme, et ce que sous sa galanterie séduisante elle démêlait de personnel hommage, la gagnait à la longue.

Est-ce que Pierre ne ferait pas un agréable mari? Elle ne le voyait que spirituel, actif, ne distinguait pas, sous la surface des qualités, le fonds médiocre. Que cet homme, assuré de réussir où et comme il voudrait, dont le talent était grand et l'idéal noble, — Pierre, chez les Trapier, s'était exercé en de petites causeries d'après-dîner aux thèmes de certains discours où les mots de progrès et de République, de justice et de solidarité sonnaient avec discrétion ; — que cet homme manifestât devant elle un trouble heureux, épris (elle avait hésité longtemps, se l'avouait enfin), c'était une sensation inconnue, si forte, qu'elle en savourait en silence, parmi ses rêveries, l'enivrant attrait. Si riche qu'elle était habituée à ne voir, dans l'amabilité des gens, que visages de commande, mais non gâtée par la vie au point qu'elle ne se reconnût sans beauté, douée seulement de grâce et de distinction, — pour la première fois, aux regards de Pierre, à son approche, à sa présence, elle croyait percevoir un sentiment qui ne devait rien qu'à elle, à elle seule, à cette essence de l'être moral et physique, dépouillé de tout le vain prestige ambiant.

Une fois remplie cette condition première, sans laquelle le mariage ne lui apparaissait qu'une association d'intérêts, sans intérêt, et par le fait même qu'elle la jugeait, en ce qui la concernait, réalisée, tout prenait la couleur de son rêve. Pratiquement, qui savait même si une alliance avec les Urtrel, — et par conséquent avec Mme Luguehais-Vaugloy, dont Pierre, un jour hériterait la fortune, le grand établissement industriel, — qui

savait si un tel mariage ne servirait pas les secrets desseins de son père, la vieille rivalité des Trapier?.. Elle se promit d'éclaircir ce point. Dès ce soir, elle en parlerait à sa mère.

Le silence, alors seulement, lui pesa. Une seconde il les avait réunis d'une fugace entente. Leurs sentimens, si divers, impénétrables, s'accumulaient entre eux; monde fermé, qui les faisait distans. L'auto descendait vers la Seine, dont une boucle s'arrondit, dans une perspective de vertes vallées, un damier de champs bruns. On longeait des prés, que pommelait la rondeur d'arbres bas. Dans les villages vides, des poules s'enfuyaient en battant des ailes, les vieilles levaient leurs chefs branlans, au seuil des portes où elles somnolaient. Charlotte glissa à son voisin songeur un furtif regard. Pierre contemplait avec un détachement absorbé le paysage. Ainsi font les âmes supérieures.

Elle le relança, coquette.

— Monsieur Urtrel?

— Mademoiselle?

— C'est donc très fatigant de dire ce qu'on pense?

— Fatigant, non... difficile, quelquefois.

— Ah!... Je supposais, à votre mutisme...

Il exprima, d'un regard plus éloquent quoique nuancé d'une juste mélancolie, son impuissance à s'exprimer... Tant, trop de choses!... Elle comprit, rougit. Détourner la conversation était plus convenable peut-être. Et puis, changer de sujet, c'était une façon encore de revenir à la charge.

— Quelle jolie route!...

Elle montra l'étroit ruban gris qui au-devant d'eux accourait, le surplomb de la falaise et des bois, la tache blanche des maisons de Duclair, l'argent lisse du fleuve. On en côtoyait le miroir à quelqués mètres. Elle reprit, sans malice :

— Est-ce que vous n'avez pas fait déjà cette promenade avec M^lle^ Ferro?

Il ne sourcilla pas, sonda d'un inquiet coup d'œil l'intention possible : le fin profil interrogeait, innocent, sous la vaporeuse voilette. Elle ne se doutait de rien! Il déclara :

— M^lle^ Ferro? Mais non, jamais... Je ne la rencontrais que chez ma tante, aux vendredis... Je l'ai vue aussi quelquefois à Saint-Aignan, avant que les réceptions ne fussent suspendues... Je la connais à peine.

— La pauvre fille! dit Charlotte.

— Oui, acquiesça Pierre... On dit qu'elle aimait beaucoup son père...

— Elle n'avait que lui !

— Et les Glosseville.

Charlotte saisit l'inflexion de voix, fit écho. Peu informée, et sachant que, malgré le brusque revirement de sa situation, Luisa conservait chez ses cousins, pauvre, la place qu'elle avait occupée, riche, elle estimait que ceux-ci, tout en ne faisant que leur devoir, l'avaient su remplir avec délicatesse. Elle reprit :

— Ils sont si bons!... Mes parens ont beau ne pas partager les idées de Saint-Aignan, il faut reconnaître que M^me^ de Glosseville est la charité personnifiée.

De Luisa même, il ne fut pas davantage question. Charlotte, au temps où la jolie étrangère sortait, ne l'avait rencontrée qu'à Amfreville et ne s'était pas liée avec elle. Le caquetage léger, la grâce indolente et libre de Luisa répugnaient à son caractère grave, un peu renfermé, offusquaient sa maigreur sèche. Ayant voyagé plusieurs mois, elle ne l'avait revue que ce vendredi où une gouvernante anglaise était venue de Saint-Aignan avec le message de deuil. Depuis, elle ne s'était pas plus souciée de son absence que naguère de sa présence.

Et, de fait, pas plus à M^lle^ Trapier qu'aux autres, — ni le vendredi suivant ni aucun de ceux qui, fin juin, puis tout juillet, avaient ramené autour des pelouses d'Amfreville, et sur les bancs des sapins et des platanes, l'agitation du tennis ou le repos des causeries, — rien n'avait paru changé. La disparition de Luisa n'avait enlevé nul entrain aux chassés-croisés des parties, n'avait nuancé ni d'une animation, ni d'un regret l'indifférence des papotages, l'amusement des flirts. M^me^ Urtrel n'en avait pas accueilli une médisance de moins, n'avait pas oublié d'en ménager un amour-propre de plus. Pierre avait dispensé, avec une mesure égale, ses attentions et ses sourires.

Ce qu'il pensait au fond? Plus d'une fois il avait fait un loyal effort pour l'analyser. Lorsque les mois de vacances eurent dispersé, vers les plages et la montagne la petite société où tournait le cercle de ses désirs, il était, avec sa mère, parti pour un coin du Jura. Trois francs cinquante par jour permettaient de trouver, à quelques centaines de mètres d'altitude au-dessus de Besançon, les repas abondans, le gîte sommaire d'une bonne petite auberge. M^me^ Urtrel, après les émotions de cet hiver et

de cet été, jugeait sage ce moyen de refaire sa santé et sa bourse. Impossible de compter cette année sur la compagnie de la tante et les avantages qui en découlaient.

Bien des raisons (une seule en somme, que Mme Urtrel taxait d'égoïsme, et Pierre de sentimentalité vaine) avaient retenu Mme Luguehais-Vaugloy : l'imminent mariage de Jacques Letanneur et de Rose, les changemens qu'elle savait devoir en résulter pour elle. Depuis le mois de juillet, Jacques l'avait mise au courant de ses projets, et, bien qu'un parti définitif n'eût pas été pris, l'excellente femme sentait que bientôt des modifications profondes allaient s'imposer dans ses habitudes, sa vie commerciale, indissolublement liée pour elle à son existence quotidienne. Elle avait voulu ne pas se séparer de ces êtres qui sans doute allaient la quitter bientôt, et pour qui elle se sentait une amitié grandissante. Elle pensait, en prolongeant à Amfreville son séjour et le leur, sinon resserrer, relâcher moins ce fil fragile des choses. Les heures passées ensemble dans ces lieux familiers, si elles n'arrêtaient pas le temps, l'ancraient, pour une courte, une précieuse joie encore.

La solitude de Morfonds, — hameau perdu au flanc de la montagne, — avait donné à Pierre l'occasion d'un examen de conscience. Tandis que Mme Urtrel, toute au délice de posséder bien à elle son « grand chéri, » jouissait avec candeur de tant d'avantages (air salubre des hauteurs, bon marché de la vie, soirées en tête à tête), il avait commencé par maudire ciel et terre, la perversité des hommes et l'imbécile crédulité des femmes. Le grave paysage, que de la terrasse de l'auberge il embrassait, tous les paysages du monde lui apparaissaient de mornes steppes. Qu'attendre de la vie? Son cœur sensible se détournait avec horreur de ce qu'il appelait la scélératesse, le plan froidement concerté des Glosseville.

Luisa, qu'un instant il avait plainte, après la première stupeur de la déception, ne lui avait plus inspiré vite qu'une complète indifférence. Qu'elle pût souffrir de la brusque abstention, qu'en elle saignât le regret de l'amour, du bel avenir fauché, il ne le concevait même pas. Il avait su dominer sa souffrance, lui! Sa courte pitié n'allait qu'à la déchéance mondaine de la pauvrette, réduite à ce bas niveau de parente à charge, après tant de beaux songes. Il répugnait d'ailleurs à approfondir sa misère, comment elle supportait un rang si inégal. Sans doute

elle payait cher sa légèreté, cet inexplicable oubli des plus graves intérêts. N'eût-elle pas dû vingt fois faire régler, lorsqu'il en était temps, sa situation matérielle? Une petite bécasse, au fond!

Cela dit, et calmée la première excitation qui dans le silence de Morfonds l'avait entouré d'abord d'un brouhaha de ressouvenirs, Pierre avait senti peser sur lui, comme un froid de la tombe, le sentiment de sa petitesse et de sa solitude. Il était écrasé par le vaste ciel au-dessus des monts; abandonné à soi, devant l'immensité de l'austère décor, tout lui semblait vide. Cette souveraine, cette latente vie de la nature, à laquelle l'homme ne sent qu'il participe que lorsqu'il en a compris les simples lois, Pierre n'éprouvait devant elle qu'un ennui morose, un vague effroi. Les promenades, à l'échappatoire desquelles il recourut, ne firent qu'étendre le désert. Il y renonça vite, il bâillait des heures entières, prostré en des réflexions indécises, qu'il formulait parfois. M^me^ Urtrel, aussitôt, d'admirer l'élévation de son esprit, cette finesse et ce sérieux des vues, étonnans chez un homme aussi jeune. Elle écoutait bouche bée une philosophie dont les axiomes nuageux la dépassaient. Pierre en prit une estime nouvelle de lui, s'orienta vers des spéculations littéraires. Rabaissé à son propre néant, il y découvrait une mine. Par l'entremise d'un libraire de Besançon, Schopenhauer et Nietzsche vinrent tout frais de Paris, en tomes denses, dont la vue seule causait à M^me^ Urtrel du respect et à Pierre un légitime orgueil

Il se plut dès lors à colorer d'émotions ingénieuses, de prétentieux reliefs, la platitude de ses dernières mésaventures sentimentales. Les vers, où naguère il avait décrit, sous le pseudonyme d'Urtal, la tristesse des passions éphémères, rechantèrent dans sa mémoire, Il les jugea toujours élégans, mais de fond un peu grêle. Il était mûr à présent pour aborder le roman. Il s'y distinguerait comme tant d'autres. Avec discernement, mais avec force, il travaillerait *in animâ vili*. Noble tâche, qui avec de la douleur créerait de la beauté! Et, durant plusieurs semaines, le matin, il s'était efforcé d'appliquer, aux aventures dont il avait été le héros, le scalpel de l'analyste. Augmentée de quelques digressions, dont la fantaisie n'excluait pas la profondeur, l'œuvre venait à bien. Deux cents quatre-vingts pages s'empilèrent : de quoi constituer un joli petit in-douze, qui, sous la couverture beurre frais et l'estampille d'une grande librairie

parisienne, rivaliserait avantageusement avec les centaines de romans annuels, où la jeune bourgeoisie française s'exerce.

Il ne lui en coûterait que douze cents francs (taux réduit de la fameuse société d'édition Z...). Une somme infime, si l'on songeait à la grandeur du résultat, au bénéfice immédiat, sinon de l'illustration certaine, du moins d'un joli renom dans les lettres. Mme Urtrel, la première convaincue, avait vendu un diamant démonté ; il dormait inutile dans un écrin. Qu'il servît à faire briller Pierre ! Son fils, n'était-ce point sa plus chère, sa dernière parure ? Pour l'autre moitié de la somme on avait fait appel au bon oncle Jules. Spontanément, il avait envoyé les six billets bleus. Oui, Sophie avait raison. Tout compte fait, c'était peut-être sagesse que d'aider le cher enfant, demain l'ornement, la gloire de la famille. Lui-même en serait quitte pour publier un peu plus tard le tome II de sa *Légende de Saint-Romain*. Pierre, en comptant la liasse, évoqua le dos voûté, le pas trottinant vers les rayons de la bibliothèque, — la cachette du Furetière ou du Bayle. C'était bien... Modeste, il avait décidé qu'il continuerait à signer du nom déjà choisi. Il avait passé des journées à jeter sur le papier le dispositif de la couverture, du titre... *Le Voile en sang*, par Paul d'Urtal... On pouvait s'en tenir là, il ne trouverait pas mieux... Il escompta des chiffres de tirage : vingt-cinquième édition... Pourquoi pas? On avait vu des débutans mis en lumière d'un succès brusque, et des romans très inférieurs au sien, rapporter gros.

Cette éventualité était de celles qu'il caressait volontiers, et dont l'espoir, avec l'occupation matérielle d'écrire, avaient empli la fin du séjour à Morfonds. Octobre, à Rouen, avait passé vite, dans la correction des épreuves, l'attente de l'apparition. La date en était fixée à la seconde semaine de novembre. Quelques jours encore, et il allait connaître la joie d'étaler sa célébrité aux vitrines, d'emplir les journaux, les conversations, le monde, du bruit de son nom. Délicatement, il avait confié son secret à Mlle Trapier : un simple essai, un délassement d'esprit. Dans le reposant décor de Morfonds, dans la solitude féconde, il s'était amusé à ces jeux imaginaires. Elle attendait avec impatience l'hommage d'un des premiers exemplaires. Une considération, l'éclat du succès proche en rejaillissaient sur l'éminent jeune homme. Elle contemplait avec religion son maintien pensif, l'espèce de silence inspiré qu'il gardait, de profil, les

yeux errans sur la radieuse journée, l'immobilité du paysage bleu et roux, qui semblait courir, se dérouler avec l'auto.

Ils abordèrent des sujets divers. Pierre, désireux d'éblouir, allait de l'un à l'autre, finit par conter la légende des Énervés de Jumièges; en quelques mots, d'une érudition fraîche, il rappelait la révolte des deux jeunes princes, fils de Clovis II, contre leur mère, et la vengeance de la reine Bathilde; il peignit les enfans jetés dans une barque, après qu'on leur eut coupé les nerfs des jambes, la descente au fil de l'eau, la lente mort au fond de l'abbaye. Quelques vers décadens d'un poème connu, cités avec une chantante mélancolie, prolongèrent un peu de rêve... Charlotte, en l'écoutant, s'enorgueillissait de se sentir au fond de ces jolies paroles, de ces pensées rares. Elles montaient vers elle comme un encens, elles parfumaient la fumée bleue qui, — par delà le plateau d'Yamville, où l'auto filait, vers les ruines, — là-bas estompait l'azur lumineux, les grandes masses cuivrées de la forêt de Brotonne.

Pierre se laissait aller à son vice : plaire. Il évoluait dans cette constante préoccupation comme dans un élément... « Qui vais-je aimer? » C'était la question qui l'avait poursuivi, sitôt écrits les derniers mots du *Voile en sang*. Avec la phrase finale s'était évaporée toute ombre de ses prétendus chagrins. De la condenser aux lettres noires, de la fondre au jour blanc des pages, avait achevé de faire place nette. L'oubli, chez Pierre, c'était une des formes, une des conditions de la vie. Manquant de franchise vis-à-vis de lui-même d'abord, il omettait naturellement de se reprocher une telle légèreté. N'était-elle pas inhérente au pauvre cœur humain? Pierre avait résumé, dans un sonnet, ce privilège de l'artiste : il est débarrassé de sa douleur quand il l'a couchée dans le linceul du livre, ou réincarnée dans la couleur, le marbre.

Avec le retour à Rouen, et la correction des épreuves, avait recommencé la médiocre existence, le quotidien problème. Plus il y réfléchissait, plus il en discutait avec sa mère, — la seule, l'éternelle solution s'imposait. Pas d'autre issue : le mariage!... le beau, le touchant mariage... M^me^ Urtrel, sincère, faisait appel aux sentimens primordiaux, aux grands instincts : *Væ soli!*... Il était doux de s'appuyer sur un bras qui tremble et qu'on soutient... L'homme sans compagne, qu'était-ce? Et la douceur de revivre en d'autres soi-même, les chères petites têtes blondes

sous la lampe de famille, à la chaleur du foyer!... La grand'-mère palpitait dans la mère. Pierre, dodelinant de la tête, approuvait. Son silence cherchait des réponses à la fameuse question, de plus en plus pressante, ainsi précisée : Qui épouserai-je?

Souvent, depuis quinze jours, à Amfreville, — où Mme Luguehais-Vaugloy flattée de son assiduité, amusée par la nouveauté d'un Pierre écrivain, lui marquait un accueil joyeux, — il avait profité de sa bonne humeur pour traiter avec elle de ces généralités très à la mode : union légale, union libre, divorce... De la thèse de romans récens, il en venait aux idées personnelles de la vieille femme, s'appliquait à les bien comprendre, pour ne les point choquer, tenter de mettre sa propre conduite d'accord avec les idées de celle dont, en somme, son avenir dépendait.

La tante (cela se voyait à cette tristesse que ne dissimulait pas entièrement une gaieté un peu forcée) traversait quelque crise. Sans doute le bouleversement qu'allait causer dans sa maison, dans son cœur, la prochaine séparation d'avec Jacques, le départ de Rose et de Jacqueline? Car enfin, ce mariage, retardé sans autre motif que la délicate peine, chez les deux fiancés, de rompre tout un passé d'habitudes, de liens amicaux, il allait pourtant se réaliser enfin! Le 27 octobre, Rose Yvelain serait Mme Letanneur, et, le mois suivant, on s'embarquait au Havre... Pierre, avec flair, évitait de se hasarder sur ce terrain pénible. De même, dans sa chasse aux renseignemens, il évitait tout arrêt brusque. Il s'en tenait à des phrases vagues, qui ne nommaient personne. Il ne voulait désormais s'engager à fond sur une piste, que le succès au bout. L'essentiel était de savoir que la tante ne démordait pas de ses principes : une rente honorable, — ou rien.

Il se loua — puisque aussi bien elle ne varierait plus à son âge, entichée de cette conception simplette : une chaumière et deux cœurs! — d'avoir tu ses dernières espérances. La tante n'eût rien compris encore à cette affaire de Luisa. Il fallait maintenant, avec diplomatie, arriver à savoir ce qu'elle pensait de l'une ou de l'autre combinaison qu'il envisageait, hésitant.

Deux figures en effet s'étaient, dès le lendemain du retour, dressées devant lui, au seuil de routes différentes. Deux visages hantaient son sommeil, se penchaient au-dessus de ses courts labeurs et de sa longue paresse. Charlotte? Jacqueline? A peine avait-il revu Mlle Yvelain, qu'il s'était retrouvé sous le charme. Un

seul des francs regards, une minute de loyal contact avaient rétabli le courant, renoué l'harmonieuse entente. Puis, sitôt éloigné d'elle, il retombait à ses insoucians calculs, à la dispersion de son désir et de sa volonté. Il emportait en lui la délicieuse image, aussitôt recouverte, effacée par le flux quotidien, — quitte, au reflux, à la retrouver plus vive, comme lavée d'une matinale fraîcheur...

A la rencontre de M^lle^ Trapier au contraire, son plaisir avait été moins sensible. Comment se dissimuler que l'été l'avait plutôt jaunie, à la façon de ces fleurs étiolées, que la canicule dessèche? Pourtant, à l'approcher ensuite, à passer plus de temps près d'elle, il l'avait mieux jugée. Elle avait une grâce indéniable, — moins d'éclat que Jacqueline, parbleu! mais d'autres qualités, des avantages auxquels ne pouvait prétendre l'étudiante... Un esprit si cultivé, si distingué! Elle s'habillait si bien!... Et pas l'ombre de hauteur avec les gens qu'elle appréciait vraiment, — une fière marque d'intelligence quand on avait cette fortune-là!...

Il tressaillit. Une petite main gantée se posait sur son bras.

— Regardez donc, beau ténébreux!

A flanc de coteau entre les premières maisons de Jumièges, le long de la pente boisée, l'auto plongeait. La Seine au bas allongeait sa courbe sinueuse, que barraient, d'une brusque falaise et de masses d'or roux, les futaies de Brotonne à perte de vue. Charlotte désignait les ruines abbatiales, le jet puissant des tours où le temps avait ouvert des ogives d'azur, les murs énormes dominant de la majesté de leur structure les jardins incendiés d'automne.

Pierre se tourna vers la jeune fille, comme si toute source d'émotion coulait d'elle.

— Il est de fait!... Savez-vous que j'ai déjà vu cela trois fois?... Il me semble que c'est la première.

— Vrai? dit-elle moqueuse.

— Aussi vrai que vous êtes là!

Mais, en même temps qu'il parlait, l'image de Jacqueline, un autre visage, d'autres yeux que ceux qui devant lui souriaient, — irrésistiblement s'étaient levés, luisaient comme des diamans bruns. Et c'était un plaisir à double face, une sensation trouble, et douce

II

« Qu'est-ce que je lui reproche? » se demanda Pierre.

Sur le trottoir où il venait de céder le pas à une vieille dame, Jacqueline et Rose une seconde le précédaient. Il jouit de contempler la démarche assurée des deux sœurs, le rythme du beau couple de grâce et d'énergie. Il les rattrapa; le visage de Jacqueline se détournait, rieur. Il pliait sur la neigeuse rondeur du cou, comme s'incline une de ces lourdes pivoines roses, sur la tige souple. Ravi, Pierre recueillait la vision éblouissante, subissait l'ascendant de ce charme, fait de jeunesse et de droiture, d'exquise et simple élégance. Depuis quelques jours, il rencontrait chaque après-midi ces demoiselles Yvelain.

Le lendemain de la visite à Jumièges, au dernier vendredi d'Amfreville, elles avaient avec Jacques et M^me^ Luguehais-Vaugloy concerté devant lui de revoir, en quelques pèlerinages d'adieu, les endroits les plus beaux de Rouen. Deux ou trois semaines encore, et elles quitteraient pour longtemps cette ville où elles étaient arrivées si seules, si pauvres, fortes de leur courage quotidien. Avant qu'elles n'en partissent rassérénées, vers leur destinée nouvelle, l'aube d'une vie large et stable, — Rose au bras d'un cher mari, du vaillant Jacques, et Jacqueline désormais indépendante, maîtresse de choisir son bonheur sans l'inquiétude d'avoir à lutter d'abord, pour le pain, — elles voulaient remercier, d'une visite pieuse, toutes les stations de beauté où leurs préoccupations, leurs soucis parfois avaient fait halte. Elles avaient été ainsi sonner, dans le couvent des Visitandines, à la porte du Musée d'antiquités. Elles avaient cueilli de maigres chrysanthèmes couleur de rouille dans les plates-bandes du jardinet semé de ruines grises et de moulages gothiques, au cœur silencieux de l'ancien cloître. La cathédrale, avec la flamboyante richesse de ses portails et de ses tours, avec ses glorieux tombeaux de la Renaissance, où le sénéchal de Brézé chevauche, où s'agenouillent les cardinaux d'Amboise; Saint-Ouen dont la nef vertigineuse s'épanouit sur le jet des piliers, comme un bouquet aérien sur des fusées de pierre; l'humble promenoir de l'aître Saint-Maclou, avec ses cloches d'école, ses attributs mortuaires sur le pourtour de bois, — elles avaient été saluer tout cela. Ensemble, hier, on avait été revoir au musée la rutilante toile

de Delacroix, cette *Justice de Trajan*, dont Pierre avait loué couleur et mouvement, comme s'il en avait ressenti l'émotion forte. Par goût, il préférait à cette puissante œuvre, de même qu'aux étonnans Géricault, la peinture claire des maîtres modernes, de gracieux sujets, baigneuses dans la brume du matin ou l'or des couchans, femmes à leur toilette, et ces paysages impressionnistes, violets, écarlates, citron... Il faut être de son temps, que diable !

Aujourd'hui, rendez-vous devant Saint-Maclou, où la voiturette de Jacques devait amener la tante, d'Amfreville. Mme Urtrel, sollicitée par politesse, avait remercié Rose d'un sec : — « Je n'ai plus mes jambes de vingt ans. Pierre me suppléera, mademoiselle. » Elle préférait ne pas irriter ses nerfs, au spectacle d'un manège dont l'évidence la mettait hors d'elle. Elle l'avait toujours pensé, et elle l'eût dit si elle n'eût craint de s'aliéner Joséphine, captée, aveugle : des intrigantes, rien de plus, ces belles demoiselles ! Mais, parce que l'une avait réussi à mettre le grappin sur M. Letanneur, ce n'était pas une raison pour que l'autre parvînt à apprivoiser Pierre. Il avait assez de bon sens, Dieu merci ! Il percerait à jour un aussi plat calcul, il ne tomberait pas dans le filet tendu par cette petite gale de Jacqueline... « Ah ! ah ! ce mari-là nous conviendrait ? s'exclamait sa prévoyance amère. Nous ne sommes pas difficile... Un si joli garçon, n'est-ce pas ? Et une position à souhait... Sans parler de l'héritage qui, un jour, ferait de nous une petite femme riche... Et dame ! quand on part de rien ! » Ainsi raisonnait Mme Urtrel. Abîmée en de longues rêveries, son canevas à broder sur les genoux, elle grattait de l'aiguille le faux Beauvais du siège où elle était assise, et qui n'en pouvait mais. Jouffle la regardait de ses yeux clairs, en ronronnant. Ou bien encore, de la fenêtre à la porte, Mme Urtrel allait et venait, tantôt prêtant l'oreille vers l'escalier, tantôt sondant, d'un regard d'attente, le quai grouillant, désert pour elle.

Elle avait souvent prévu le combat qu'elle devrait livrer un jour, contre ces étrangères. Elle s'était dit : « Je saurai bien défendre Pierre. Il ferait beau voir que des coureuses de fortune prévalussent contre l'amour maternel, le respect filial, la simple raison, tout le solide bon sens de nos habitudes bourgeoises. » Pourtant acculée au fait, jetée à l'action, elle estimait la situation grave. Quelle série de fatalités ! D'abord, ces déplorables

échecs qui par deux fois avaient bouleversé leurs plans. Et la candeur masculine, ce pauvre Pierre qui ne démêlait pas sous la séduction le but grossier !... Eh ! oui, un homme est toujours flatté de plaire !... Et cette impudente coquetterie de Jacqueline, enragée du mariage de sa sœur, visant le coup double ! Heureusement, elle ne parviendrait pas à ruiner en deux semaines l'œuvre de longue patience, la sagesse depuis des années déployée. Le temps matériel lui manquerait. Jamais, d'ici au 27, elle n'affolerait Pierre au point qu'il oubliât tant de motifs de réfléchir, son avenir en jeu, les espérances d'hier et de toujours. La poire ne serait pas mûre. Cette aventurière ne récolterait que déception et courte honte... Mme Urtrel s'en fiait à la brièveté du laps, au départ qui devait suivre la cérémonie, à l'efficace contrepoids des millions de Charlotte, dans la balance.

Dès Morfonds, — tandis que Pierre exhalait son âme lyrique en ratures et griffonnages, elle avait orienté son propre espoir, et, tout ensemble, l'attention de son fils, vers ce havre possible. Elle avait toujours trouvé à Mlle Trapier une distinction incomparable, des mérites rares. Elle avait achevé de l'apprécier, en la voyant sensible aux hommages discrets dont Pierre, dès le retour, avait eu le bon esprit de l'entourer. Qu'elle était charmante, qu'elle semblait bonne ! Qui sait si la Providence ne leur réservait pas, de ce côté, une éclatante compensation ? On va chercher quelquefois bien loin ce que l'on a sous la main. Charlotte ne pouvait lutter évidemment, au point de vue physique, avec cette Jacqueline, — bien qu'elle fût d'une grâce infiniment aristocratique, et qui, au moins, durerait... Tandis que l'autre n'avait que la beauté du diable ! Et ce joli teint une fois fané, ces rondeurs noyées d'embonpoint, — Jacqueline finirait énorme, — que resterait-il ? Un boulet à traîner toute la vie... Une lourde et médiocre chaîne... Mieux valait choisir celle d'or, si légère ! Elle l'avait encore redit à Pierre, tout à l'heure, en lui mettant au front le baiser de congé.

Joséphine ?... Sans doute c'était une ennemie encore... Comme si, avec sa clairvoyance ordinaire, Mme Urtrel n'avait pas deviné l'intime désir de sa belle-sœur !... Une rêveuse, Joséphine, une de ces belles âmes à prétentions, qui bâtissent dans les nuages, la sentimentalité niaise, — pour se rattraper de la platitude de leur propre vie, du prosaïsme quotidien, où elles n'en font pas moins bien leurs affaires ! Beau mérite ! la chimère pour les

autres, quand on a su si bien s'accommoder, soi, de la réalité!... Elle s'était si complètement toquée de Mlle Yvelain aînée, — une pimbêche, une fausse savante, — elle voyait de si bon œil le mariage de Jacques, et d'un si triste regard la séparation prochaine, qu'elle était bien capable de songer à utiliser, pour les retenir tous deux, Mlle Yvelain cadette. Mais de ce que Pierre, par galanterie pure, eût marqué à Jacqueline quelque attention sympathique, puis, piqué au jeu, montrât à présent plus d'empressement qu'il n'eût convenu, était-ce une raison pour que Joséphine pût songer sérieusement à lui encombrer, lui barrer l'avenir, d'une compagne si peu assortie?... Cette bonne Joséphine! Elle était elle-même d'une santé si égale, d'une si alerte vieillesse, qu'on ne pouvait raisonnablement escompter, avant dix ans peut-être, l'instant où Pierre entrerait en possession de la fortune qui lui revenait. Lui faudrait-il végéter tout ce temps, de la pension et des charités familiales? Borner, par la nécessité d'un labeur sans envergure, d'un gagne-pain asservissant, le champ de son ambition et de ses succès? Ne serait-il qu'un bon avocat de province? Doué comme il était, servi par le puissant secours d'une dot comme celle de Charlotte, d'une famille comme celle des Trapier, républicains opulens, lui faudrait-il renoncer à l'essor politique, à une si vaste carrière, où ses facultés brillantes l'élèveraient d'un coup d'aile? Non, sentiment, réflexion, tout ici concordait; le mariage était chose trop sérieuse pour qu'on en risquât réussite ou perte sur le dé d'un caprice!... Mme Urtrel s'en persuadait: un infaillible instinct guiderait son fils!

Et, soit que l'influence maternelle le pénétrât à son insu, soit qu'à force de se tenir lui-même de tels raisonnemens, il en gardât jusque dans l'abandon une réserve, Pierre en effet, à cette minute, ressentait moins, — après avoir souri au frais sourire, — la douceur de cette communion, que de vagues craintes informulées.

Oui, que lui reprochait-il, en définitive, à cette délicieuse Jacqueline? Elle ferait une adorable amie, la plus tendre et la plus grave, la plus souple comme la plus sûre. Instruite? Elle l'était plus que toute autre; distinguée, autant que quiconque... Quelle arrière-pensée alors le rétractait d'une pudeur inaccoutumée, retenait sur ses lèvres prudentes l'aveu prêt à jaillir? Pourquoi limitait-il à de cordiales plaisanteries, à de galantes banalités, le

cercle étroit des phrases où il tournait? Et si ce n'était point d'elle que cette gêne obscure naissait, était-ce donc en lui qu'il en devait chercher la cause?... Il y avait là toute une pénombre d'âme, un second plan de conscience confus, où il n'avait cure de s'arrêter.

Comme ils débouchaient de la rue Damiette, le portail de Saint-Maclou dressa de biais ses clochetons, le fouillis dentelé de sa façade. La voiturette de Jacques, sous la garde d'un gamin, était rangée au bas des marches. Mme Luguehais-Vaugloy causait avec l'ingénieur, devant la porte des Fonts.

A la vue des jeunes gens, leurs paroles tombèrent. Elles n'étaient que de surface, réticentes, comme il arrive entre gens qu'une divergence de partis éloigne, sans que pourtant l'ancien nœud d'amitié se distende. Sous aucun prétexte, Mme Luguehais-Vaugloy n'eût voulu que Jacques n'agît point selon son désir, refrénât l'élan qui le poussait vers une activité plus vaste, un horizon élargi. Il voulait aller étudier au loin des méthodes d'industrie nouvelles... Quelle occasion meilleure aurait-il que cette co-direction d'usines à Saint-Louis, où une exposition internationale concentrerait bientôt, avec toute la production américaine, l'effort comparé des autres peuples?... Il voulait emmener avec lui la compagne élue entre toutes, l'amie de son esprit et de son cœur... Quoi de plus juste?... Mme Luguehais-Vaugloy avait trop le culte de l'action, de la liberté, pour en blâmer l'exercice chez autrui, fût-ce aux dépens de ses habitudes et de ses goûts... Et pourtant, si cette gentille Rose avait pu demeurer près d'elle!... Si du moins Jacqueline...

Elle enveloppa d'un regard d'affection soucieuse la jeune fille et son neveu. Jacques, les mains de Rose dans les siennes, se tenait à l'écart au bas des degrés, échangeait un affectueux bonjour. Pierre et Jacqueline côte à côte montaient les marches, au-devant de la tante.

Appariés de taille, elle un peu plus petite que lui, ils donnaient une telle impression d'accord, dans la bonne humeur et l'aisance, — un tel rayonnement de jeunesse heureuse sortait de leurs mouvemens, de l'élégance molle de Pierre et de la beauté nette de Jacqueline, que Mme Luguehais-Vaugloy, frappée, les regardait venir en silence... L'avenir se modelait devant elle, selon la figure de son désir. Ne formaient-ils pas le plus beau couple, ces enfans qui ne demandaient qu'à s'aimer? N'étaient-ils pas

faits pour marcher ainsi toujours l'un près de l'autre, d'un même pas, dans la route des jours, ces êtres qui portaient en eux la force féconde, l'amour qui crée, l'intelligence qui anime, aide, remédie? Quelles énergies souveraines, quelle admirable vertu dormaient en eux!... Ah!... s'ils voulaient seulement... Si Pierre pouvait comprendre... L'imbécile, comment ne sentait-il pas que le rêve, que la joie et la tranquillité de toute une existence en ce moment l'escortaient!... qu'il n'avait qu'à étendre la main pour la saisir, l'incarner, cette ombre fuyante que par instans l'on côtoie et qui peut soudain ne plus reparaître, jamais?... Comme elle eût voulu pouvoir lui souffler à l'oreille: « Qu'est-ce qui te retient, quel calcul? Quelle peur?... Mais tu ne sens donc pas que tu passes à côté de ton bonheur, qu'elle est à toi si tu le veux, cette créature unique! Tu ne devines donc pas que c'est la vraie, la simple vie? » Et elle pensait encore : « Ah! si un bon instinct l'avertissait, si un mouvement spontané, jailli du fond de son cœur qui est incertain, qui est faible, mais qui n'est pas mauvais, l'élançait vers cette petite main fière, capable de le soutenir, de le diriger!... Que j'aimerais alors à la lui faciliter, cette vie qu'il redoute, qu'il n'ose envisager!... Comme il trouverait, comme il prendrait près de moi, chez moi, la place qui plus tard, quand je ne serai plus là, sera sienne!... Comme je m'ingénierais à satisfaire leurs besoins, leurs goûts, leurs plaisirs!... Ah! s'il savait!... »

Mais aussitôt, elle se rebellait. Sa droiture en elle protestait : « S'il savait!... Qui sait ce qu'il ferait? Sans doute le voile tomberait de ses yeux?... Jacqueline, cause de richesse, lui apparaîtrait désirable, embellie d'une grâce irrésistible!... Et je ne veux pas, je ne voudrais pour rien au monde qu'une pensée de lucre se glissât dans ce qui ne doit être que don désintéressé, dévouement, amour, rien qu'amour!... S'il doit aimer, que nul mobile vulgaire, même inconsciemment, ne l'y décide!... Sinon, ce serait souiller, profaner d'un germe mortel le plus pur des sentimens, empoisonner la source des émotions et des pensées, l'essence de tout ce qu'il y a de grand et de fécond ici-bas!... S'il doit aimer Jacqueline, que ce soit de lui-même, ou que ce ne soit point!... » L'honnêteté profonde de M^me^ Luguehais-Vaugloy là-dessus ne pouvait transiger, même au prix de son propre bonheur. Elle avait trop d'affectueuse estime, d'admirative tendresse pour Jacqueline... La chère mignonne! Elle lui

savait le cœur assez large, l'esprit assez haut, pour n'être pas en peine d'elle dans la vie. Elle méritait mieux que d'être épousée par intérêt, elle valait de n'être épousée que pour elle. Elle ne pouvait manquer de trouver un jour une âme digne de la sienne; tant de loyauté, de gentillesse, de bonne volonté confiante, on s'apercevrait bien vite de tout cela !... Mme Luguehais-Vaugloy était tranquille : quelqu'un d'autre saurait découvrir ce trésor. Tant pis pour Pierre ! Il se consolerait avec un parti plus « brillant ! » ... Et tant pis pour elle-même, voilà tout !... Combien d'années, après tout, lui restait-il encore ?... Il fallait que les vieux apprissent à vieillir, solitaires, avec résignation...

Elle suivait tête basse le groupe joyeux des visiteurs. Elle avait accueilli Jacqueline et son neveu d'un air cordial, où rien ne perçait de ses réflexions, aussitôt reprises derrière eux. Les deux sœurs et Jacques, éludant les offres du suisse, s'attardaient au miraculeux escalier de l'orgue, dont la vis sévère tourne dans une cage dentelée. Pierre, respectant le silence de la tante, découvrait avec des exclamations les lourds vantaux intérieurs des portes, sculptés par Jean Goujon dans la masse du bois. Les jeunes filles en admiraient le dessin, gagnaient le chœur où resplendissait la sourde clarté des verrières. Mme Luguehais-Vaugloy dut alors subir l'éloquence du suisse qui, rabattu vers elle, prenait la gentille bonté de son silence pour un assentiment. Le chapeau en bataille et la canne haute, agitant une ample barbe rousse sur son torse épinglé de médailles, il parlait avec une conviction si emphatique, une si bienveillante majesté, que les jeunes gens, amusés, se rapprochèrent. Ils écoutèrent avec sympathie ce brave serviteur, dont l'ignorance écorchait les mots, mais qui aimait son église, et dont le discours avait l'accent de la foi. Il vantait les anciennes couleurs des vitraux, leur fabrication selon un « projet » que les savans d'aujourd'hui n'avaient pu retrouver. Il stigmatisa le vandalisme du XVIIIe siècle recouvrant de boiseries les nervures de la pierre, « bichonnant » à la chaux le haut des chapelles. Il loua l'éclat des « mosaïques de Florentine. »

Pierre, sans respect pour la sainteté du lieu, faillit pouffer, ne reprit son sérieux que lorsque, après un dernier regard à la petite nef recueillie, toute lumineuse dans l'éclat de gemmes des verrières, Jacqueline l'eut rejoint sur le parvis. Rose et Jacques s'empressaient déjà autour de la voiturette.

— Hein? bafoua Pierre. Quel type, le bedeau!

Et son rire éclata sonore. Mais Jacqueline dit :

— Oh! que vous êtes peu charitable!... Je le trouve touchant, cet homme. J'aime son humble culte du bijou commis à sa garde. Cette merveille de Saint-Maclou, cette relique d'art et de poésie, c'est son bien, sa chose. Tous les jours, avec ponctualité, il époussette et frotte. Il astique les cuivres et ravive les dorures. Il lustre de cire le chêne séculaire de l'autel, après l'avoir nettoyé de ses peinturlures... Tous les jours, avec simplicité il répète, comme il les a retenus, les mots qu'on lui a appris. Il ne raisonne pas, il agit. Il est dans son église comme un artisan dans son échoppe, il travaille avec le ciel au-dessus de lui. Il n'a aucune curiosité d'en sonder la profondeur; il doit y aller tout droit un jour, il accomplit en attendant son devoir quotidien. Cette certitude lui suffit.

— Vous me faites songer au précepte évangélique, dit Pierre, avec une ironie qui insinuait la duperie possible : « Heureux les simples d'esprit, le royaume des cieux leur appartient. »

Il croyait flatter ainsi les convictions de Jacqueline, qu'il savait ralliée aux idées de sa sœur et de Jacques. Devant ces demoiselles Yvelain, libres penseuses, dévouées à un idéal de morale pure qui ne comportait point de sanction d'au-delà à la pratique du bien, il n'était pas fâché, — encore que catholique d'éducation, et d'habitudes, — de se poser en esprit fort, incrédule aux mystères. La religion, pour lui, c'était une armature indispensable au maintien de la société, excellente pour les misérables. On n'en pouvait trop déplorer, à ce point de vue, le discrédit grandissant dans la démocratie. Il en pratiquait donc la lettre, s'il n'en révérait pas l'esprit. Jacqueline avec franchise ajouta :

— Qu'importe la différence des religions, si chacune n'inspire que le respect de soi et des autres? L'essentiel n'est pas d'avoir telle ou telle foi, c'est d'en avoir une.

— Comme vous avez raison! approuva-t-il.

Sincèrement, à cette minute il le pensait... Qu'importaient de vains problèmes philosophiques, et ce qui attend l'homme après la mort, quand la vie s'ouvrait illimitée, dans une resplendissante lumière? Le regard de Jacqueline dorait d'un enchantement brusque la minute présente, toutes les heures à venir. Il y avait dans ces yeux de clarté tant de loyale noblesse, tant d'en-

thousiaste gaieté, ils rayonnaient un si puissant magnétisme que Pierre, son indifférence, son scepticisme en étaient comme galvanisés. La passagère réserve, les précautions dont il était encore armé quelques instans plus tôt, le souvenir des allusions, des conseils maternels, tout s'évanouissait, dispersé, fondu, dans le ravissement de cette seconde sans seconde. Il avait éprouvé souvent déjà, dans ses conversations avec Jacqueline, d'analogues oublis, l'abolition de sa conscience, du reste du monde ; jamais l'anéantissement n'avait été si complet, et si doux.

La voix de la tante l'en tira. Elle jetait à Rose installée dans la voiturette, à gauche de Jacques qui, penché vers le levier, s'apprêtait à démarrer :

— Bonne promenade, mes amis, vous nous retrouverez à Amfreville !

Et se retournant vers Jacqueline, elle désigna la victoria qui, durant la visite, s'était venue ranger contre l'église :

— Qu'est-ce que vous diriez de rentrer tous les trois par le coteau, la descente de Belbeuf ?

— Je dis, madame, que vous me gâtez ! le retour sera magnifique par cette belle fin d'après-midi.

Affectueusement, Jacqueline s'était approchée de M^me^ Luguehais-Vaugloy, lui avait offert son bras. La voiturette pendant ce temps s'était mise à ronfler, s'ébranlait, en une courbe subite. Elle était loin déjà, et le geste de Rose s'agitait encore, la blancheur de la main gantée, en un signe amical d'au revoir. Pierre, du parvis, embrassait la petite place ensoleillée. Dans la tiédeur du clair été de la Saint-Martin, épandant sa fragile gloire, il regardait avec attendrissement le groupe heureux des deux femmes, la jeune filialement appuyée à la vieille, et là-bas, tout au fond de la rue, parmi la vapeur dorée du jour déclinant, la voiturette qui emportait Rose et Jacques.

— Voyez donc ! s'écria-t-il. On jurerait un char de féerie, dans une apothéose ! Le départ des amans : Rideau.

— Tu n'as pas de cœur ! dit M^me^ Luguehais-Vaugloy.

— Je blague, se défendit-il, mais j'envie.

Il était plus ému qu'il ne le voulait paraître. Il évitait de contempler Jacqueline, de peur de se livrer jusqu'au fond, dans un regard. Un trouble l'envahissait, sans qu'il parvînt, ou s'efforçât même à le maîtriser. Il ne commandait plus qu'à son visage, sentait son cœur l'emporter dans le ressac, comme une barque folle

vers des rives inconnues. Les deux êtres qui s'éloignaient côte à côte, ayant uni leurs destins, cette Rose virile et si femme, ce Jacques bon et ferme, qui ensemble allaient affronter le sort, est-ce qu'ils ne lui donnaient pas la meilleure des leçons ? Ils montraient le chemin. Ils étaient le vivant, l'évident exemple...

— Nous y sommes, Jean ! dit Mme Luguehais-Vaugloy, en rangeant sa jupe du côté de Jacqueline ; et, à Pierre qui se tassait sur le strapontin : — Non ! non ! tu ne me gênes pas !

Il avait accommodé ses genoux entre elles, percevait à travers les étoffes l'attirante ligne, le jeune corps. Jean toucha, les chevaux piaffaient, partaient. Un heurt involontaire : Pierre venait de frôler la jambe de Jacqueline ; tout son sang reflua. Il savourait, pâle, cette joie volée, infiniment suave.

Placide, Jacqueline s'adossait aux coussins droits. Elle ne démêlait pas tout ce qu'en l'âme de son voisin, son contact faisait naître, emmêlait d'ardent et d'obscur ; elle avait pour Pierre une sympathie de camarade, rien de plus. Elle était trop fine, trop féminine ment délicate pour ne pas se rendre compte des modifications que son éloignement apportait au caractère changeant du jeune homme. Elle sentait bien, sitôt ensemble, qu'elle lui plaisait, et elle ne s'y déplaisait point ; mais elle sentait si bien aussi, dès le dos tourné, qu'elle ne lui était plus alors de rien, — un agréable souvenir à peine. Elle l'eût peut-être aimé, s'il l'avait aimée ; elle n'y avait jamais songé, de façon précise, lui sachant des idées, des goûts qu'elle ne partageait pas. C'était un aimable, un charmant garçon, voilà tout. De là à prendre pour argent comptant la monnaie courante de ses compliments, il y avait loin. Elle s'étonnait pourtant depuis quelques jours de cette assiduité, d'autant plus qu'elle l'avait moins cherchée. Comment se méprendre à certaines expressions du regard, aux sous-entendus des paroles, au langage des silences ?... Mais est-ce que cela signifiait grand'chose ? Elle avait de l'amour une si haute idée qu'elle en eût cru outrager le nom, en l'évoquant pour si peu. Le désir des hommes lui semblait à la passion ce qu'est l'ombre au soleil. Elle en faisait la délimitation nette, gardait des êtres et des choses la vision exacte, en son clair bon sens. Ses troubles les plus longs étaient pareils à ces courans reflets de nuages, aussitôt dissipés que parus. Elle n'avait pas même remarqué l'effleurement du genou de Pierre, elle avait

continué de parler d'un ton juste, au timbre net, comme elle pensait.

Pierre l'écoutait sous le charme, il se découvrait différent, meilleur, presque parfait. Il n'était que générosité, sacrifice, effacement de soi ; une espèce d'extase le dissolvait, et en même temps c'était dans ses veines comme un flux de sève, l'étourdissante griserie d'un renouveau. Il brûlait d'accomplir quelque action héroïque, un dévouement d'éclat. Mme Luguehais-Vaugloy, enfoncée dans son coin, lui parut sourire, d'une tendresse complice. Il conçut la possibilité d'une vie de lutte et de labeur. Pour conquérir, pour conserver Jacqueline, il se sentait capable de grandes choses. Il travaillerait !...

La victoria, sortie de la côte de Bon-Secours, filait sur le plateau. La vallée de la Seine élargissait à droite l'Occident balafré d'écarlate, l'immense ciel du soir où s'assombrissaient, lointaines entre les courbes argentées du fleuve, les masses bleuâtres des forêts : Rouvray, Roumare. Jacqueline dénommait, mélancolique, les plans vaporeux du paysage, des villages aperçus, — tous ces sites que bientôt elle cesserait de voir.

Pierre, de tout son cœur léger, s'offrait à elle. Comme si elle eût pu comprendre ce don muet, il la contemplait à la dérobée, sans rien dire. Il se répétait : « Ma vie est là, ma vie est peut-être là. » Mme Luguehais-Vaugloy les unissait tous deux, dans le vœu touchant de sa vieillesse. Et la victoria, fendant l'air vif, les emportait ensemble, si près, si loin les uns des autres, dans la splendeur d'une de ces dernières belles journées où l'année jette, avant de s'éteindre, son éclat suprême.

III

— Tu ne t'habilles pas ? Tu vas être en retard !

Pierre, en veston de flanelle, jambes étendues sur un pouf, rêvassait dans le silence du salon, où un feu de boulets, luisant rouge, et la flamme blanche de la lampe à alcool entretenaient une intimité chaude et claire. Les rideaux, — depuis un instant clos sur la tristesse du soir pluvieux, le froid du fleuve et des quais, — pendaient en plis maigres. Les fleurs de soie s'effilochaient, sur la trame pauvre du coton. Jouffle roulée en boule dormait, son museau dans le ventre.

— Eh bien ! Pierre ? A quoi penses-tu ?

La voix de Mme Urtrel s'inquiétait avec une sollicitude tendre. Dans la chambre à coucher communicante, où elle allait et venait de sa table à coiffer à son armoire à glace, elle arrêta court sa toilette à demi terminée, pencha, dans l'entre-bâillement de la porte, un visage interrogateur.

— C'est un dîner très important. Il vaut mieux arriver les premiers...

La tante réunissait en effet ce soir, dans la plus stricte intimité, les fiancés et leurs témoins. Le mariage devait avoir lieu le lendemain matin, à la petite mairie du village. Jacques et Rose, selon leurs convictions, avaient décidé de borner là toute cérémonie, et sachant combien il leur serait agréable de reprendre ensuite leur liberté, Mme Luguehais-Vaugloy, — au blâme secret de sa belle-sœur (Joséphine ne pouvait rien faire comme tout le monde !) — avait avancé l'habituel repas. Elle avait toujours trouvé du reste assez peu décente, presque choquante même, cette coutume des noces en grand apparat. L'exhibition mondaine, qu'elle n'avait jamais aimée, lui semblait encore moins discrète en cette occasion où la famille seule, c'est-à-dire ceux qu'on aime vraiment, avait quelque motif de paraître. Il n'y avait donc à Amfreville, ce soir-là, avec les deux fiancés, que Pierre, Jacqueline et les quatre témoins : c'est-à-dire l'oncle Jules et M. Trapier, qui assistaient Jacques, — d'où l'agitation de Mme Urtrel pour qui la présence de l'usinier, et sa rencontre avec Pierre, étaient la grande affaire ; — enfin la tante, et elle-même, qui assistaient Rose. Elle s'était vu demander ce service l'avant-veille, remplaçait un ami malade, un professeur de littérature, s'il vous plaît ! Elle n'avait osé refuser, et — puisque maintenant les femmes témoignaient ! — elle témoignerait donc, le sourire aux lèvres, mais sans joie.

— Bah ! dit Pierre, nous arriverons toujours.

Il décroisa, recroisa les jambes, cherchant une position plus commode. Un coussin sous la nuque le cala. Il fronçait le sourcil d'un air las.

— Ah ! si j'étais à ta place, soupira Mme Urtrel, je sais bien ce que je ferais.

— C'est entendu !... Va, n'use pas ton éloquence, petite mère !...

Elle regarda son fils et sourit. L'appellation familière la touchait toujours... « Pierre avait beau faire semblant de vouloir

réfléchir, se débattre encore, au fond il était convaincu. Il ne voulait pas avoir l'air de céder, sans cela il serait le premier à l'avouer : Jacqueline ne lui convenait pas, mais pas du tout... C'était le moins raisonnable des partis, tandis que Charlotte!... Ah! sans sa bonne petite mère... » Elle évita d'insister, l'urgent n'était pas de triompher avec éclat, mais d'assurer prudemment la victoire. Habituée à ne pas heurter l'obstacle de front, dans sa faiblesse féminine, mais à revenir, à biaiser toujours, elle n'avait eu qu'à se louer d'un tel procédé, la plus efficace des forces. Elle jeta : « Je sais bien que ta sagesse est le meilleur avocat!... » Et, plus tranquille, elle rentra la tête. Jouffle, que le colloque avait réveillée, se plia en arc, étira ses griffes sur le marbre du foyer, et, majestueuse, suivit sa maîtresse. Le panache de sa queue un moment battit, dans l'ouverture de la porte, puis disparut.

Pierre, seul dans la place, bâilla. Sa mère, Mélanie, la chatte, — ces compagnes remplissaient insuffisamment son existence! Il était temps d'avoir un intérieur à lui... Il examina le papier défraîchi des murs, le faux luxe des tentures et des sièges. Il n'était pas né décidément pour cette médiocrité! Cette constatation sembla dissiper son humeur maussade. Il sourit à des perspectives lointaines...

M^me^ Urtrel n'avait pas tort, la sagesse de Pierre était en train de pulvériser les derniers argumens qui s'élevaient encore, faiblement, au fond de lui. Le débat, s'il n'avait pas été vif, du moins avait été long. Ces quinze jours d'indécision avaient semblé à l'angoisse de la mère un siècle. Certains jours, elle avait cru la partie perdue. Quel était le charme de cette aventurière, pour ensorceler de la sorte un garçon si intelligent, et de sens rassis? Qu'est-ce qu'elle avait dans le sang, cette Jacqueline? Il avait suffi que Pierre la revît, que des circonstances fatales (au diable le mariage de M. Letanneur!) rendissent les rendez-vous plus fréquens, patatras! voilà le pauvre enfant retourné!... Heureusement qu'elle était là, veillait. Jour à jour elle avait suivi, conjuré la crise.

Pierre revenait de loin. Lui-même, à mesure qu'il rentrait en possession de lui, s'étonnait d'avoir pu changer à ce point. Il avait été amoureux comme on ne l'est pas, même au collège, à dix-huit ans. Pour peu que Jacqueline eût consenti à l'entendre, eût daigné voir, nul doute, il se serait laissé aller aux aveux

irrémédiables, à la démarche suprême. Il fallait rendre à la jeune fille cette justice : si elle eût le moins du monde ressemblé aux autres, aidé d'un rien de coquetterie, c'en était fait. C'est comme la tante : impossible de savoir ce qu'elle pensait vraiment?... Et cela aussi l'avait retenu... Car, n'est-ce pas? végéter à deux, avec toutes les charges d'un ménage, et une pension évidemment honorable, mais sans plus... Continuer à mener cette existence stagnante, à subir cette gêne déguisée, dont toute son adolescence avait pâti... S'asservir à un labeur constant, dont les gains étaient aléatoires... Il y avait de quoi faire réfléchir de moins timorés!... Certes elle était exquise, Jacqueline. On ne pouvait imaginer de plus enivrant bonheur que celui d'avoir à soi, toute à soi, une femme pareille, la compagne des bonnes et des mauvaises heures, égale, souriante, jolie... Ce que lui reprochait Mme Urtrel : d'être trop intelligente, trop volontaire, — un motif à dissentiment, à querelles même, plus tard, — il ne s'arrêtait pas à ce puéril grief... Pourtant, qui sait parfois? Quand le désir est passé, quand la réalité quotidienne demeure, il est des entraînemens qu'on peut avoir à regretter... Des années de vie pénible, terre à terre, compenseraient mal la griserie d'un instant.

Tant de raisons n'allaient pas sans déchirement ni révolte. Ce qu'il avait en lui de naïf et de sain souffrait au fond de sa conscience, et aussi l'élan de ce désir insatisfait, qu'irritait la vision chère. Le contraste même, trop saisissant, de Charlotte, — rencontrée souvent comme il quittait Jacqueline, — n'avait fait que redoubler son hésitation, en même temps qu'attiser les craintes de sa mère. Le charme frêle de la blonde Mlle Trapier soudain pâlissait, comme un pastel s'évanouit, près du solide éclat dont rayonnait la beauté de l'autre, le frais visage sous les sombres cheveux châtains... Impression dont sa galanterie coutumière, surprise, se défendait mal, et qu'il traduisait en refroidissemens légers; mais, loin de lui nuire, ils le servaient, ravivaient d'une ardeur inverse la sympathie chaque jour grandissante de Charlotte. Il n'était pas si absorbé par sa passion qu'il ne le remarquât. D'où, à s'en ménager avantage, un pas tentant, aussitôt franchi, et qui sans l'éloigner de Jacqueline, à laquelle il ne se résignait pas à renoncer, l'avançait d'autant, du côté de Charlotte.

Mme Urtrel, avec discrétion, posait des jalons dans cette voie. Le départ de Jacques Letanneur, remettant la direction des ser-

vices à l'ingénieur qui le secondait, homme des plus capables sans doute, mais d'aptitude moindre, et qui n'aurait pas dans la maison cette place prépondérante; — l'âge aussi de la tante (les destinées de l'usine reposaient sur elle), — enfin les goûts différens de Pierre qui l'éloignaient de l'industrie, autant de puissantes causes, si elle y réfléchissait, dont l'effet au premier abord inattendu, mais tout logique, était de militer pour une alliance avec les Trapier. L'occasion leur était unique, de mettre la main sur cette maison rivale, leur concurrente heureuse depuis vingt ans. Marier dans ces conditions l'héritière de la marque Trapier à l'héritier de la marque Luguehais-Vaugloy, c'était, — avec un homme comme Pierre que sa haute valeur désignait pour d'autres tâches, — prendre la direction d'ensemble, rester par l'union des intérêts, par la double force jointe, maître incontesté, seul roi du marché. Ce raisonnement, qu'en sa perspicacité d'amoureuse Charlotte s'était tenu, M^me^ Urtrel n'avait pas eu de peine à se convaincre, dès les premiers mots échangés à couvert avec M^me^ Trapier qu'eux aussi l'avaient déduit, et ne demanderaient pas mieux que de l'appliquer, dès le moment venu, — puisque aussi bien leur fille ne marquait « aucune hostilité pour ce charmant M. Urtrel, » — au contraire.

Ce point acquis, elle l'avait en douceur fait miroiter, à diverses reprises, devant Pierre. Elle devait le reconnaître : le cher enfant, loin de se cabrer contre l'évidence, en avait tout de suite reconnu l'éclatante netteté. Aussi, tout en achevant de poudrer à blanc ses cheveux, ne se tourmentait-elle pas autrement à cette heure, de n'entendre plus aucun bruit dans le salon : la méditation portait des fruits. Elle dit seulement, quand six heures sonnèrent :

— Pierre, il est six heures.

Docilement Pierre se leva, songeant sans déplaisir qu'il allait revoir Jacqueline et dîner avec M. Trapier. Vingt minutes après, le teint rafraîchi, la moustache frisée, une éblouissante chemise molle sous l'habit, le col du pardessus relevé, il s'enfournait dans le tram, derrière le dos soutaché de tresses de M^me^ Urtrel. En silence, dans la tristesse boueuse du véhicule vulgaire, ils poursuivaient leurs rêves. Et Pierre se souvint d'un soir de l'hiver, d'un identique trajet à travers la pluie, aux cahots berceurs de ce tram à quatre sous. Des deux visages féminins qui lui éclairaient alors l'avenir, l'un s'était effacé à

tout jamais, l'autre, lumineux encore, se voilait d'une ombre incertaine. Qu'on se connaissait donc mal, et comme à tâtons on errait devant soi!

Il jeta un regard sur le chemin parcouru, celles qu'il avait cru devoir être associées à sa vie et qu'il laissait en arrière. Hélène de Josserand était aujourd'hui Mme l'avocate générale, — Hélène Boireaux, pour les habitans de Lunéville. Elle s'était mariée en juillet. Mme Urtrel avait su, par l'abbé Randain, que Mme Buzeau espérait déjà, dans quelques mois, voir la nouvelle famille s'accroître... Pierre en vain tenta de se remémorer de façon plus précise les traits du visage d'Hélène, ce visage qu'il avait vu se pencher brûlant, si près du sien... Il y réussit mal, en sourit... Allons! elle n'avait pas perdu de temps! Grand bien lui fît.

Il donna une pensée rapide, — s'attendrir ne servait à rien — à ce joli être qu'il avait ensuite failli aimer : Luisa Ferro! Sa beauté brune, son caquetage léger, sa sautillante grâce d'oiseau des Iles!... Qu'était-elle devenue?|A quoi pouvait-elle passer la longueur des jours, la mélancolie de pareilles soirées?... C'était une des premières fois qu'il y songeait, et bien que sa conscience ne lui reprochât rien, il aimait autant ne pas s'appesantir sur cette vision de deuil, la déception commune... « Les Glosseville étaient excellens pour elle, la pauvre petite s'était fait une raison, » — voilà tout ce qu'il avait entendu dire, chez la tante... Luisa avait encore de la chance, dans son malheur!... Il bornait là l'oraison funèbre, passait à d'autres réflexions.

L'humiliant servage de l'orpheline, cette douleur qui n'avait le droit de se plaindre d'aucune atteinte apparente et pour qui tout, — de la froide politesse des maîtres à l'ironique pitié des domestiques, — était quotidienne piqûre, envenimait, élargissait la plaie, cette solitude et ce désarroi d'une petite âme puérile, la veille adulée et fêtée, désormais sans espérances, ce long sanglot caché succédant à vingt ans de rire sonore, toute une vie d'insatiable regret quand on n'avait eu que le choix des désirs,— c'était là détails où Pierre ne se souciait guère d'entrer. On ne souffre pas de ce qu'on ignore.

Allons! il était visible qu'il n'avait pas trop à se plaindre du sort... Hélène, Luisa, — sa chance avait voulu qu'il ne se fourvoyât dans aucune de ces impasses... Le voyait-on attelé à ces existences précaires, à ces ménages de lésine et de misère?...

Brr ! Tout le froid de l'aigre fin de novembre, un humide vent glacé le pénétrait, sifflant par la porte du compartiment, un instant entr'ouverte...

— Places, si'ou plaît !

Le lendemain matin, par un jour encore pluvieux, Mme Urtrel et Pierre se mirent en devoir de refaire le même chemin. Tiens ! le même conducteur !... Le tram les descendrait devant la mairie. Ils blâmèrent cette idée (ça lui ressemble bien, à ton ami Jacques !) de se venir marier, comme en catimini, dans un village suburbain. Pourquoi cette affectation de simplicité ? Mme Urtrel ne lui voyait d'autre but que de déranger les gens, par une pénible course matinale.

Du dîner de la veille elle gardait une rancœur, et un espoir... Pierre avait été encore trop aimable pour Mlle Yvelain ! Mme Urtrel avait beau sentir sa cause plus qu'à moitié gagnée, elle continuait à en vouloir à Jacqueline de la chaude alerte. Elle n'admettait pas que le calme de la jeune fille pût signifier une indifférence réelle... Comment ne pas aimer Pierre ? Elle accusait d'hypocrisie, d'ambition froide, ce détachement simulé. Son grand reproche, inavoué, mais qui la rebellait avec toute la violence de l'instinct, c'était de sentir en Jacqueline une volonté franche, des qualités de maîtresse femme qui lui eussent enlevé à elle tout ascendant maternel, et jusqu'au cœur de son fils peut-être ?... Et puis, née de rien, sans nom estimable de famille, sans dot, cette fille eût frustré Pierre d'une alliance autrement belle, d'un avenir auquel tant de mérites, d'avantages acquis donnaient droit. D'autre part, — et la douceur de ce sentiment balançait l'amertume de l'autre, — M. Trapier leur avait marqué, à tous deux, une sympathie non équivoque.

— De vraies avances ! avait résumé Pierre en rentrant.

Il ne discutait plus avec lui-même, las d'être aux prises avec des désirs et des regrets opposés. Il se laissait aller à sa pente, à cette acceptation souriante des événemens que le temps, les autres combinaient pour lui, — et dont tout en lui d'ailleurs : éducation, penchans, agréait d'avance la solution facile, celle qui exigeait le moins et rapportait le plus. Il n'avait presque rien compris, hier, à la manière d'être de Jacques. D'abondance, l'ingénieur avait parlé plus d'une heure devant lui, avec M. Trapier, des procédés divers de leur industrie, de découvertes possibles... « A quoi bon tant d'enthousiasme pour un

métier quand on le quitte? Jacques à Saint-Louis aurait des occupations scientifiques tout autres. Était-il jeune! et quelle poésie pouvait-on trouver à la couleur de substances chimiques, à ces mots barbares qui lui avaient cassé la tête : hydrogénation, phénylamine?... Qu'on lui parlât d'une césure heureuse, ou d'une période bien bouclée! voilà qui était autrement intéressant... Certain livre étalé aux vitrines, rue Jeanne-d'Arc (*Le Voile en sang*, par *Paul d'Urtal*) à la bonne heure! Cela vous donne, quand on passe et repasse devant la librairie, conscience de votre valeur... » Il est vrai qu'il n'y avait encore que deux exemplaires de vendus... Mais patience!... Pierre en voulait un peu, — oh! moins que rien, une nuance! — à la tante et à Jacqueline des brefs éloges qu'elles avaient décernés à son œuvre après l'avoir lue, enfin. Elles avaient mis le temps!... M. Trapier, au contraire, lui en avait reparlé encore hier le plus chaleureusement... Il citait l'avis de sa fille : « Un délicieux livre, paraissait-il. »

— Nous y sommes, dit Mme Urtrel.

Comme ils sautaient du marchepied, ils aperçurent devant la petite mairie le landau et le coupé de la tante, avec le cab électrique de M. Trapier. Tout le monde était déjà réuni dans la salle des mariages. Les poignées de main de Pierre, les discrets baisers de Mme Urtrel échangés, un instant de silence plana. On attendait M. le Maire.

Pierre, par contenance, caressait avec lenteur sa barbe ondulée. L'endroit lui semblait mesquin. Ces banquettes de velours ras, ces chaises rudimentaires, les deux fauteuils provinciaux évoquaient des pauvres noces, le défilé hâtif de petits ouvriers ou de paysans, sous la lecture ânonnée du Code, devant un adjoint sans gloire. La République de plâtre au-dessus de l'estrade lui fit penser aux Marianne de Forain.

Jacques et Rose se tenaient l'un devant l'autre. Ils se souriaient sans rien dire, avec gravité. L'oncle Vaugloy, paré pour la circonstance d'une redingote inusitée, rayonnait de tout son crâne d'ivoire et de son glabre visage rond. Il lançait aux mariés des regards attendris, et à Jacqueline un clignement de paupières, des petits signes affectueux. Il n'écoutait pas, — bien qu'il complétât leur groupe, — la conversation de sa sœur et de M. Trapier. L'usinier, majestueux dans sa pelisse, riait avec bonhomie aux historiettes captieuses; Mme Urtrel, affable et digne,

agitait en parlant son chapeau neuf, son aigrette de jais et de plumes.

Mais Pierre, dédaignant tous les autres (il voyait M. Trapier en bonnes mains), n'avait d'yeux que pour Jacqueline assise à l'écart, à côté de la tante, et parlant bas. Elle portait une de ces robes tailleur dont la coupe hardie faisait si bien valoir sa libre grâce. Le gris fer de l'épaisse étoffe, la fauve fourrure d'une martre sombre, d'où émergeait le cou souple, donnaient à l'éclat du teint, fouetté de rose, une fraîcheur de fleur, veloutée d'aube. Les lourds cheveux châtains, sous un chapeau léger de chrysanthèmes, la coiffaient d'une couronne de princesse et de fée. Il ne l'avait jamais trouvée plus jolie. Pourtant, par une dissonance qu'il ne s'expliquait pas, elle ne l'avait jamais moins ému. Mais le secrétaire-instituteur annonça :

— Monsieur le Maire.

Empressé et très élégant, les couleurs tricolores sous l'habit, une de leurs relations, M. Lerpin, propriétaire de la grande raffinerie, parut. Et de le voir saluer avec amabilité, mais non sans une majesté officielle, puis proférer d'une voix de commandement : « Asseyez-vous! » Pierre, — parmi le brouhaha de l'installation, chaises remuées, robes qu'on tapote, puis dans le court silence qui suivit, — se demandait, non sans quelque stupeur : « Est-ce que j'assiste à la répétition d'une comédie, ou à l'acte le plus solennel qui puisse engager une vie humaine?... Ce bon M. Lerpin, transformé en loi vivante, inexorable, et ce décor banal avec son estrade, ses fauteuils, son buste allégorique, est-ce pour rire? est-ce sérieux?... » Il n'avait jamais eu l'occasion de voir célébrer un mariage civil, ne concevait la réalisation d'une telle cérémonie que dans l'éclat des orgues et le scintillement des cierges, quand, vers l'autel fleuri, la mariée s'avance dans sa robe de soie blanche et son voile de dentelle. Il écoutait, désillusionné, sceptique, la lecture des articles, — tout à fait comme une condamnation au tribunal! — l'obligatoire dialogue, les réponses irrémissibles... Ses regards surpris allaient du chapeau incliné de sa mère (attitude des grands momens) à l'immobilité paterne de M. Trapier. Pierre contemplait avec supériorité le reste de l'assistance, visiblement émue.

Jacques et Rose venaient de prononcer, d'une voix calme où avait palpité tout leur confiant amour, le *oui* qui achevait de les lier l'un à l'autre, sinon devant eux, — car leurs cœurs depuis

longtemps s'appartenaient, — du moins devant la loi et les hommes. Leurs clairs regards disaient l'horizon vaste, la route droite, la joie de s'y enfoncer à deux.

Jacqueline, avec une fraternelle tendresse, les unissait au fond de ses yeux et de sa pensée. De tout son cœur elle exaltait à cette minute le vaillant ami qui les avait libérées, ce Jacques qui donnait à sa sœur l'appui de son bras, toute la certitude d'un loyal, d'un fécond amour. Pour Rose, pour elle, la vie désormais, ce dur et vaste champ de la vie qu'elles n'avaient pas craint de labourer seules, et devant lequel elles ne sauraient quand même, dorénavant, rester oisives, s'étendait ensoleillé, à l'infini. Elle se réjouissait du voyage prochain, de la leçon des pays nouveaux, du retour même. Partout, il y aurait un intérêt à prendre, du bien à faire. Et un jour, elle aussi, elle trouverait un Jacques!... Elle aperçut à ce moment Pierre qui souriait, hautain, dans sa barbe. Nulle association d'idées ne l'effleura. Elle ne gardait, de tant de galanteries, qu'une indifférence amusée, l'espèce d'affection qu'on a pour un aimable garçon, un animal familier, qu'on voit souvent. Puis son regard tomba sur Mme Luguehais-Vaugloy, et d'un élan filial elle l'associa aux deux êtres qui avaient formé son cœur et sa conscience. Elle éprouvait un grand chagrin de la quitter, ardemment souhaita de la revoir, toujours la même, quand elle reviendrait. Un an ou deux, qu'était-ce à cette verte vieillesse?... Affectueusement Jacqueline considérait la tante, et son jeune visage s'illuminait d'une gratitude, d'un respect touchans.

Mme Luguehais-Vaugloy détourna la tête, à l'aimant de cette sympathie. Son visage ridé et grenu, qu'un secret chagrin durcissait, s'adoucit soudain. Les beaux yeux marron brillèrent, humides. Elle répondit au regard de Jacqueline, d'une tendresse égale, d'un long sourire; puis, lentement, elle retourna la tête. Elle se disait : « J'avais tort de souhaiter pour elle une destinée qui n'était pas la sienne, je ne songeais qu'à moi, à mon égoïsme de vieille maman sans fille... J'avais tort... Je ne voulais pourtant que son bonheur! Qui sait? J'aurais fait son malheur peut-être... La chère enfant!... Oh! je ne suis pas en peine; elle trouvera un mari plus digne d'elle, capable de la comprendre, d'apprécier sa nature droite et fière... Pierre ne la méritait pas... Elle vaut mieux, beaucoup mieux!... » Et dans la sagesse de son expérience, elle se félicita de n'avoir rien montré de ses préfé-

rences... Maudit argent, qui fausse tant de sentimens et d'actes, qui pourrait créer tant de bien, et qui cause tant de maux! Qu'elle avait bien fait de n'en point mêler l'appât à la pure grâce de Jacqueline! Cela eût été capable de décider Pierre, et elle aurait eu à se reprocher elle-même ce qu'elle avait si durement reproché à cette pauvre Sophie, à propos d'Hélène... Elle contint un soupir... Ah! le triste, triste cœur humain, l'âpre bataille de la vie!... Le secrétaire appelait : « Mme Luguehais-Vaugloy! » et lui tendait respectueusement, pour qu'elle signât sur le registre, le porte-plume mouillé d'encre.

Elle s'approcha de l'estrade, serra la main de M. Lerpin, et joyeusement parapha l'acte, de sa haute écriture virile. Jamais elle n'avait donné une signature de meilleur cœur que celle-là. Elle le dit gaiement, en embrassant Rose et Jacques qui dans leur reconnaissante joie la remerciaient.

En de bourdonnantes félicitations, mains tendues, on entourait M. et Mme Letanneur. Pierre, son mot dit, demeurait pensif... La rapidité et la simplicité de la cérémonie le déconcertaient. Se pouvait-il que sans plus de façon on se trouvât enchaîné, rivé?... Il n'enviait pas le sort de Jacques, frémit à l'idée qu'il pourrait être, à cette minute, à tout jamais attaché comme lui, contraint d'assurer le sort d'une femme, — de cette jolie Jacqueline par exemple, — à laquelle il devrait (il entendait encore M. Lerpin) « aide et assistance..., » — pour laquelle il lui faudrait travailler, lutter double... Était-ce une illusion, le jour morne et sale qui tombait des vitrages nus? Jacqueline lui apparaissait subitement peu désirable, — jolie toujours évidemment, — mais avec quelque chose de narquois, et de revêche...

Non, ce n'était pas elle qu'il épouserait! Il s'étonna d'avoir pu songer sérieusement à une telle folie. Il avait pourtant bien cru l'aimer... Comme on se trompe!... Sa pensée se tournait vers Charlotte, en même temps qu'elle se détournait de Jacqueline. La vulgarité des bas mobiles qui, à cette seconde, et depuis le retour en victoria, après la visite à Saint-Maclou, le détachaient définitivement du mariage d'amour, un moment consenti, et le rejetaient au mariage d'argent, toute sa vie souhaité, il écartait, inconsciemment, l'amertume d'un tel calice. Cette lie d'âme, avec son insouciante vanité, il évitait d'y descendre. Il jugeait mesquin de s'arrêter à de telles pensées et pas une seconde ne se sentait méprisable et vil. Il colorait, de belles rai-

sons sentimentales, la lâcheté de son abandon, et la platitude de son choix : Il était bon fils, avant tout, pour rien au monde ne chagrinerait sa mère...

Il buta dans l'oncle Jules qui l'arrêtait, candide :

— Eh! eh! monsieur mon neveu, cela ne vous donne pas quelques velléités?...

D'un haussement d'épaules, il s'apprêtait à la riposte, quand il surprit l'attention de M. Trapier, qui, justement, s'approchait d'eux, pour prendre congé. L'usinier avait entendu la question. Il n'était pas inutile qu'il entendît la réponse. Un sourire ambigu plissa les lèvres de Pierre :

— Ma foi, mon oncle, je vous répéterai ce que je disais à maman, en venant tout à l'heure : — Vous prêchez un converti!

Approbateur, M. Trapier secoua la main que lui tendait l'oncle Jules, et avec une nuance de cordialité marquée, celle de Pierre. De brefs adieux disjoignaient les groupes. Jacques et Rose montaient dans le coupé, rejoignaient Rouen. Ils partaient dans la soirée pour Paris, Nice et l'Italie. M^me^ Luguehais-Vaugloy rentrait chez elle avec Jacqueline, qu'elle hébergeait une quinzaine, avant que toutes deux s'en allassent rejoindre le jeune couple à Florence, d'où l'on achèverait ensemble le voyage. Comme la portière du coupé se refermait, Pierre, du seuil de la mairie, agita son chapeau :

— A cette après-midi, au train!

Le landau emmenant la tante et Jacqueline s'éloignait à son tour. L'oncle Jules avec les Urtrel attendait le passage du tramway, vers la ville. Une mélancolique petite pluie fine commençait à tomber. Pierre grommela contre le temps fétide et le tramway lent. M. Trapier venait de monter dans son cab. Aimable, il grimaça derrière la glace relevée. La caisse d'un brun luisant, le chauffeur opulemment vêtu de cuir, soudain virèrent. Et le beau cab verni s'élança, disparut dans la bruine. M^me^ Urtrel et Pierre le regardaient encore.

IV

Trois mois après, dans la favorable douceur d'un beau midi de février, un grand concours mondain, à sensationnelles arrivées d'équipages et d'autos, amassait devant le portail de la cathédrale une vingtaine de badauds, de sergens de ville et de

mendians. M. l'abbé Randain allait célébrer, dans la chapelle de la Vierge, le mariage de M. Pierre Urtrel et de M^lle^ Charlotte Trapier. — « Des gens rupin, » jeta la voix d'un bancroche, comme du landau de M^me^ Luguehais-Vaugloy descendaient, après l'oncle Jules et la tante, Pierre brillant d'une sobre élégance et M^me^ Urtrel, dont apparut d'abord à la portière le panache blanc d'un chapeau d'edelweiss, puis le visage rayonnant de majesté satisfaite, enfin la robe de moire violette incrustée de dentelles blanches.

Le cortège s'organisait sous le porche de gauche, dont, au-dessous de la Salomé dansante, les portes larges ouvertes encadraient le brouhaha des toilettes claires, des voix, sur un fond sombre de nef, où tremblotaient des étoiles de cierges. D'une grande auto fermée stoppant après une courbe savante, prudemment, avec un joli retroussement de blancheurs, aussitôt étalées en une ampleur de traîne, où, sur le satin à cassures nettes, écumait la cascade neigeuse du voile, — la mariée sautait. M. Trapier, imposant, lui donnait le bras, et, derrière, M^me^ Trapier avec un cousin suivait, pâle d'émotion et de poudre, dans le froufrou et l'éclat de sa robe mordorée.

Ils avançaient avec leur simple assurance de millionnaires heureux, en train de conclure, au milieu de l'applaudissement unanime, une des plus considérables affaires de leur vie, l'association habile qui établissait définitivement leur fortune célèbre, leur prépondérance industrielle.

Les saluts s'échangeaient, avec une correction cordiale. Pierre, d'un signe de tête, attestait à Charlotte sa fierté, sa joie. Elle était extrêmement émue, pensait surtout à ce que ses fleurs d'oranger, fixées au voile par des épingles, ne se dérangeassent pas. Un peu de rose pourtant colora ses pommettes sèches, et Pierre, — qui les derniers jours lui avait trouvé mauvaise mine, le teint plus jaune, accusant l'osseux de la figure, — la revit avec satisfaction presque jolie. Elle avait beaucoup de chic, dans la magnifique toilette. Maigre, mais si distinguée!... et tant de grâce!... Il se consola, on ne saurait tout avoir.

Mais le suisse, en habit rouge brodé d'or, ses faux mollets gonflant le bas blanc, bien tiré dans le vernis des souliers à boucles, frappa de sa longue canne le pavé séculaire, qui retentit Les orgues tonnèrent. Le cortège s'ébranla. Et précédés du suisse gigantesque, derrière M. Trapier et Charlotte, avec un

intervalle pour ne pas marcher sur la queue, pour détacher aussi leur premier rôle, Mme Urtrel et Pierre firent leur entrée.

Tout le long de l'église, entre la rangée de chaises, et dans la chapelle, des parens, des amis, des relations leur adressaient de petits bonjours, des regards de fête, auxquels ils ne répondaient pas, dans l'orgueilleuse joie, le ravissement de cette minute suprême, depuis des années escomptée, enfin venue. Mme Urtrel, sur la bande de tapis déroulé, où se posait son pas avec lenteur, se sentait planer, comme en un glissement fier, sur des nuages. La terre vaincue, le monde soumis étaient au-dessous d'elle. Sa marche avait l'impulsion souveraine d'un de ces navires qui ont traversé les mers, entrent au port, pavoisés de flammes, dans la splendeur du couchant. Elle ne se souvenait plus de tant d'heures humiliées, des mois tremblans d'espérances et de craintes. Sa plate vie de servage bourgeois, le faix des préoccupations maternelles, — jours oubliés, évanouis! Mauvais rêve qui avait duré vingt ans, et que cet instant de triomphe revanchait! Elle s'appuyait, légère, au bras de son fils, à sa victoire incarnée. Elle atteignait le point culminant de sa vie.

A sa cervelle bourdonnante, les idées affluaient en foule. Grisée par l'odeur de la cire et des fleurs, par l'hosannah de la musique, jamais elle n'avait été si lucide. Pierre! son petit Pierre!... Comme elle avait su le guider avec sagesse, pas à pas l'amener là!... Comme elle avait édifié lentement, sûrement, le bonheur de cette fortune, établi sur de solides bases le digne foyer de son fils, des Urtrel!... Elle daignait reporter une part d'estime sur Charlotte, sa seconde enfant, sa fille... « La mignonne n'avait de hautain, d'un peu cassant, que l'apparence... Douce comme un mouton avec son fiancé! Et avec elle, prévenante, affectueuse vraiment... Ce n'était pas une Jacqueline!... Non! ce n'était pas cette bru-là qui lui enlèverait jamais le cœur de son Pierre... Sa famille nouvelle non plus... Il fallait reconnaître aux Trapier un tact parfait, ils se conduisaient en vrais parens... » Elle en revenait, impressionnée, au chiffre respectable de la dot. « Quinze cent mille francs!... Et payés recta... Non point une de ces douaires fictifs, restant aux affaires, et dont le remploi s'évapore en fumée... Mais un bon petit million et demi, net. Joint aux quatre cent mille francs donnés par la tante, (Joséphine, délicatement, — il n'était que juste de le constater,

— avait substitué le capital à la rente), cela chiffrait dans les dix-neuf cent mille. Et ma foi, avec soixante mille livres par an, ces enfans pouvaient aller, pour commencer. » La soirée de contrat s'était passée on ne peut mieux. Par bribes, des phrases d'articles, — le *Gaulois*, le *Figaro* avaient inséré de longues notes, — chantaient à ses oreilles. « Hier, dans les beaux salons de l'hôtel de M. Trapier, à Rouen, soirée de contrat des plus brillantes... La fiancée en une délicieuse toilette de mousseline lavande... Mme Urtrel, la veuve de l'ancien trésorier-payeur général, en velours bleu paon... Les bijoux de la corbeille étaient fort admirés : on remarquait une rivière de diamans, un diadème rubis et perles, de magnifiques émeraudes... Parmi les donateurs, M. Trapier-Lerond, un lit ancien Louis XV; le comte et la comtesse Soulier, un thé en vermeil; M. Vaugloy, un missel de poche avec des miniatures du XIVe siècle; le marquis et la marquise de Glosseville, un service de toilette complet en argent; M. Ernest Trapier, du Havre, un coupé automobile, etc. »

On avait pris place, derrière les prie-Dieu et les fauteuils de peluche, disposés pour les mariés en face de l'autel. Mme Urtrel admira la silhouette aristocratique de Pierre agenouillé. La tache blanche de Charlotte, tout satin et dentelles, et dont on n'apercevait que la nuque courbée, sous la blondeur des cheveux anémiques, l'émut d'un souvenir rétrospectif. Elle se revoyait, de trente ans plus jeune, et mesura l'étape. Elle avait le droit de s'enorgueillir. Elle en puisa la conviction nouvelle dans l'allocution que M. l'abbé Randain, d'une voix onctueuse, entamait devant l'assistance assise et recueillie. Il célébra, dans un discours émaillé de citations latines, et dont on ne pouvait que louer l'ordonnance et le goût, les mérites respectifs des deux familles, quels titres elles avaient à la considération, à la reconnaissance même de leurs concitoyens, dont elles honoraient, par un exemple vivant des grandes vertus bourgeoises, la ville, la province, la patrie...

Mme Urtrel écoutait avec fierté la parole du bon abbé. Elle crut seulement, — lorsqu'il fit allusion, par une phrase spéciale, à l'incessant labeur des Urtrel et des Luguehais-Vaugloy, à ce labeur qui était un des fleurons de l'industrie comme une des forces vives du pays, à ce labeur dont... — devoir étouffer une modeste toux, dans son mouchoir de Malines. Les cierges dansaient devant elle avec leurs mille petites langues d'or. La fumée

bleue de l'encens s'irisait dans un rais de soleil, reflété à travers l'arc-en-ciel des vitraux. Azur et or, ainsi apparaissaient la rayonnante chapelle, le ciel et la terre, le monde entier aux yeux éblouis de Mme Urtrel. Les deux familles alignées à droite et à gauche des prie-Dieu, leurs clientèles d'amis et de connaissances, leurs rapports passés et futurs, la société bien faite, toute une architecture de châteaux réalisés, — ces châteaux croulans qu'elle avait tant de fois rebâtis dans la flamme de l'âtre, — chatoyaient au trompe-l'œil doré de l'illusion, aux couleurs merveilleuses du prisme...

Quand l'abbé Randain eut fini, Charlotte et Pierre relevèrent le front, qu'ils avaient baissé sous l'éloge. Les vingt minutes d'éloquence leur avaient été un favorable répit, entre les phases de cette cérémonie où, absens d'eux-mêmes, ils ne s'efforçaient qu'à remplir avec ponctualité la succession des rites, avec une aisance machinale : l'échange de l'anneau, l'offrande des piécettes d'or, préparées dans la poche du gilet, ou l'ouverture du gant... Charlotte, tandis que se balançaient les périodes harmonieuses, concentrait en une rêverie vague sa joie presque lasse, d'avoir été, d'être si vive. Elle l'avait donc enfin, ce mari qu'elle avait voulu ! Si charmant, si intelligent, si désintéressé !... Saurait-elle lui plaire toujours?... Trouverait-il toujours en elle celle qu'il avait aimée jeune fille, pour cette grâce qui passe, cette jeunesse dont la fleur tombe vite? Trouverait-elle toujours en lui le compagnon fidèle, l'ami sûr qu'il semblait promettre? Ardemment elle le souhaita, de tout son faible cœur avide de certitude, de tout son être frêle, avide de santé, de joie.

Pierre, malgré son air d'attention émue, n'avait guère entendu davantage M. l'abbé Randain. Il apercevait de profil le visage de Charlotte entre le réseau de neige du voile, et s'inquiétait de le découvrir si anguleux. Assis près d'elle à la toucher, depuis l'avant-veille son mari selon la loi, et maintenant son époux devant Dieu, il s'interrogeait avec un malaise brusque. Cet être qui était sien, qui allait être sien plus complètement encore, quel abîme le séparait de lui ! Elle l'aimait, et il en éprouvait une reconnaissance flattée... Mais lui, l'aimait-il ? L'aimerait-il?... Un bon mouvement l'attendrit, il se jura de l'aimer, de tenter de l'aimer, de l'aimer longtemps... Toujours? L'idée ne lui en vint pas. Pourtant, une mansuétude singulière l'envahissait. Il avait toujours été bon, il se sentait meilleur. Il considérait toute

chose avec sérénité. Le Pierre besogneux de naguère s'effaçait, renaissait, magnifique, dans le rentier d'aujourd'hui. De cette église en rumeur, de l'instant glorieux, du lendemain stable, un optimiste universel sortait. Pierre voyait la vie à travers ses soixante mille livres de rente. Aussi, quand d'un heurt respectueux, le suisse brodé d'or l'eut averti que la cérémonie était consommée, se leva-t-il avec une noble assurance, et, prenant le bras de sa femme comme une chose bien à lui, il se mit en tête du cortège, d'un pas viril, pour le défilé vers la sacristie.

Tandis que préservant leurs chapeaux de soie au bout des cannes et des parapluies levés, le flot des invités achevait de s'engouffrer lentement par la porte basse, M^me^ Luguehais-Vaugloy, fuyant le tapage des congratulations et l'étouffante atmosphère de la pièce bourrée de gerbes et de bouquets, prétextait une migraine. Elle avait pris le bras de l'oncle Jules et regagné le landau, ils devançaient le gros vers Amfreville, où l'on avait préparé les tables du lunch. Quant à Sophie, elle reviendrait avec les beaux parens, et les deux époux avaient leur coupé (don de M. Ernest Trapier, du Havre), tout fleuri de roses et de giroflées blanches...

L'oncle Jules, voyant sa belle-sœur absorbée en un silence grave, se frotta les mains (signe de réflexion), puis prononça :

— Une cérémonie tout à fait réussie, Joséphine ?

Il avait eu dans le ton une inflexion d'imperceptible doute; elle leva les yeux, le regarda droit :

— Réussie à souhait pour tout le monde !

Il toussota, s'enquit :

— Voudrais-tu dire que pour nous ?...

M^me^ Luguehais-Vaugloy haussa les épaules :

— Mon bon Jules, tu sais mieux que moi ce que j'en pense.

Il reprit au bout d'une seconde :

— Il est certain que ces représentations à grand orchestre ne valent pas toujours des pièces plus simples.

Ils passaient devant la petite mairie d'Amfreville. Ils se turent. Ils comparaient dans leur esprit une cérémonie plus sobre, certaine réunion de famille tenue ici même trois mois avant, par un aigre matin de novembre.

L'oncle Jules ajouta :

— Il est certain aussi que, sous ces belles apparences, il peut y avoir beaucoup d'argent, et peu de bonheur.

La voix de la tante se fit bourrue, elle trancha :

— Bien des gens n'ont pas le bonheur qu'ils mériteraient, mais, sois-en sûr, mon bon Jules, la plupart de ceux qui sont heureux de la sorte, ceux à qui l'argent suffit, n'ont que le bonheur qu'ils méritent.

Et la millionnaire dont les charités connaissaient le prix de la richesse, la vieille femme solitaire et bonne évoqua les voyageurs sur le point de s'embarquer, — ce Jacques et cette Rose qui avaient su gagner leur bonheur, et cette petite Jacqueline, qui saurait gagner le sien, un jour... Elle sentit qu'elle s'attendrissait et détourna le visage, pour cacher à son beau-frère qu'elle avait les yeux humides. Mais l'oncle Jules, myope, ne le remarqua point, et Mme Luguehais-Vaugloy, se dominant aussitôt, reprit son habituelle expression, son bon sourire de clairvoyante philosophie et d'avenante malice.

A la fin de la semaine, sur la jetée, au Havre, un yachtman, à la casquette et au complet de caoutchouc beige, donnait des indications, s'agitait, autoritaire, devant un camion chargé de malles. Autour des larges caisses anglaises, où les rivets de cuivre rouge étincelaient dans le cuir fauve et neuf, des matelots au sobre uniforme, le col timbré d'un T que soulignait l'ancre, s'empressaient, maniant des paniers d'osier vêtus de toile vernie, des cartons à chapeaux aux luisantes serrures. Le yachtman désigna une valise plate, timbrée de larges initiales P. U., où reposait la série de ses cravates.

— Avec précaution, celle-là!

— Soyez tranquille, monsieur, dit en soulevant sa casquette le maître d'hôtel préposé à la surveillance générale du service, à bord de la *Desdémone*.

C'était le nom du charmant bateau de plaisance qui, à quelques encablures, sur le balancement du flot glauque, érigeait dans la fraîche lumière du premier matin de mars sa longue coque vernie, d'un émail vert d'eau, ses deux mâts fins, sa cheminée jaune et trapue. M. Ernest Trapier (du Havre), son propriétaire, l'avait mis à la disposition du jeune ménage. Ses cousins feraient ainsi plus agréablement leur voyage de noces. Plutôt que l'Italie banale, et la promiscuité des trains, pourquoi ne pas pousser, dans un yacht à eux, jusqu'au climat merveilleux du Caire? M. Ernest Trapier pouvait les y héberger encore,

dans une villa qu'il possédait, près de la place de l'Esbekieh.

Pierre avait accepté, d'autant plus volontiers que M. Trapier (du Havre), son nouveau parent, disposait d'une influence politique considérable. En épousant Charlotte, Pierre n'avait pas cru devoir faire demi-mesure. Il convenait, ne fût-ce que par gratitude, qu'il embrassât toute la fortune de la famille. Ses idées avaient évolué, son sens philosophique grandi, depuis le temps où il fréquentait Saint-Aignan, subissait l'inévitable contre-coup de l'influence Glosseville. D'un libéralisme d'opposition, il était venu, par une pente insensible au radicalisme militant de M. Trapier. Il était mûr pour les grandes discussions sociales, auxquelles l'avaient préparé les débats judiciaires. Ses essais littéraires mêmes, le bon exercice scolaire du *Voile en sang*, lui avaient fait la main. Il saurait composer des discours, débrouiller, régler le jeu de l'énorme machine administrative. Une fois député, c'était l'affaire d'un an ou deux, le tâtonnement d'essai... Son beau-père, tout en affirmant ses opinions, n'apportait à la République que le concours d'une haute situation industrielle; ses ouvriers votaient avec orthodoxie; il bornait là son action. M. Ernest Trapier (du Havre), un banquier célibataire, — autre raison d'amitié, — était au contraire un des grands électeurs du département, un des plus actifs soutiens de la politique gouvernementale. Pierre avait réfléchi que bientôt il aurait l'âge exigé par la loi pour devenir un des représentans du pays... La Chambre! C'est là seulement qu'il trouverait le véritable, le meilleur emploi de ses facultés, c'est de là que daterait sa carrière. M. Ernest Trapier (du Havre) pouvait facilement, le moment venu, lui en ouvrir l'accès.

C'est avec la plus affectueuse cordialité qu'il avait donc profité de l'invitation, s'était installé, la veille, avec M^me^ Charlotte Urtrel dans la somptueuse villa de Sainte-Adresse. Ils ne se mettraient en route que dans quelques jours, le temps de faire, au préalable, quelques connaissances utiles. Il devait déjeuner, ce matin même, avec un conseiller municipal socialiste et le président du syndicat des Employés maritimes. Gaiement, Pierre aspira l'air salubre, le vent vif que fraîchissait l'embrun. La *Desdémone*, dans le soleil déjà printanier, étincelait de peinture claire et de nickels. Les quais obstrués de tonneaux, de ballots et de caisses, les bassins hérissés du fourmillement des mâts développèrent dans sa pensée leur vie grouillante, une perspective

d'aventure et de départ. Il goûta cette poésie des grands ports, sensible aux plus casaniers. La tour des signaux dressait au bout de la jetée sa colonne blanche. L'ondulation des vagues, mouchetées d'écume, évoquait le large. Des nuages légers semaient l'azur, glissaient au-dessus de la mer.

Soudain, un cri rauque déchira le ciel; Pierre reconnut le mugissement de la sirène, qui annonce le départ des grands transatlantiques. Et en même temps il se souvint de la *Bourgogne*, des passagers qu'elle emportait. Il tira sa montre; huit heures et demie, c'était bien cela. Elle levait l'ancre pour l'Amérique, elle allait passer devant lui.

Hier, avec Charlotte, il avait failli prendre à Rouen le même train que la tante. Elle était partie un peu plus tôt pour retrouver au Havre les Letanneur et M^lle^ Yvelain, et leur faire ses adieux avant l'embarquement. Jacques ayant obtenu de ne prendre ses nouvelles fonctions que le 15 mars, ils avaient prolongé leur séjour à Rome, d'où M^me^ Luguehais-Vaugloy était revenue en même temps qu'eux, rappelée par le mariage de Pierre. Elle les avait laissés seulement à Paris, où ils avaient passé les deux dernières semaines. « Une quinzaine qui s'est écoulée vite! comme avait dit Jacques hier soir... — Et qui a joliment modifié mon existence! » avait songé Pierre... Amicalement, il avait voulu, avec M^me^ Urtrel, — la vraie, sa femme, — aller saluer à l'hôtel les voyageurs. La tante, elle, les avait accompagnés jusqu'au bateau, où ils devaient coucher. L'entrevue avait été parfaite. On avait échangé des phrases quelconques; la politesse dans la cordialité. Au demeurant, Pierre avait brusqué l'au-revoir. Moins par émotion, — car, là, vrai, il ne parvenait à s'en découvrir aucune, — que par délicatesse : il fallait laisser la tante à ses effusions.

La sirène de nouveau mugit... Cette fois!... Il se tourna et vit, derrière le panache de fumée du remorqueur, la géante stature de la *Provence*. Elle avançait avec une imposante lenteur, dans la masse élancée de sa force. Des passagers se tenaient debout contre les bastingages, couvraient les dunettes et le pont de leurs groupes de fourmis. On distinguait les gestes d'adieu, l'agitation fébrile des mouchoirs. Pierre chercha s'il reconnaissait, parmi ces visages indistincts, les trois silhouettes familières. Il n'y put réussir, et, si blasé qu'il fût, en ressentit un léger serrement de cœur. Dire qu'avec ce navire qui emme-

nait les Letanneur et Jacqueline, achevait de s'en aller, de disparaître à tout jamais une des formes possibles de sa vie, une des faces de son bonheur, qu'il n'avait dépendu que de lui de choisir.

Brève mélancolie, qu'il secoua vite. La *Provence* l'avait dépassé, enfonçait dans la passe, vers la haute mer, ses robustes flancs chargés de tant d'existences humaines, — de tant de rêves et de désirs élancés par delà l'Océan vaste, vers une terre de labeur, d'action féconde. Au grand steamer, au transport banal où piétinaient, foule confondue, ces centaines d'êtres qu'à la lutte quotidienne poussaient un instinct de travail, une ambition, l'impérieux amour, — Pierre compara son yacht. Il en apprécia la structure fine et riche, si bien à la mesure de ses commodités personnelles. Le yacht aussi tenait la mer. Entre les deux façons de la traverser, il avait choisi, et bien choisi.

Il fit encore une recommandation au maître d'hôtel, caressa de l'œil la *Desdémone*, et, satisfait, s'en alla, du côté de la ville. Il songeait au déjeuner de tout à l'heure. Dans le soleil de mars, dans l'or prismatique, — des formes vagues (le conseiller municipal, le président du syndicat) flottaient devant lui. L'un lui tendait l'écharpe tricolore, l'autre un portefeuille, et tous deux murmuraient, avec déférence :

— Monsieur le député...

Paul et Victor Margueritte.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

ÉPIZOOTIES ET MALADIES COLONIALES

Pays nouveaux, maladies nouvelles ! A mesure que le mouvement d'expansion coloniale ouvre de nouveaux domaines aux entreprises agricoles, industrielles, commerciales ou seulement militaires des nations européennes, c'est aussi un champ nouveau qui est ouvert à la médecine et à l'art vétérinaire de la vieille Europe. Nos connaissances classiques ne suffisent plus. Ce sont, en effet, d'autres maladies qui règnent dans ces contrées lointaines. La pathologie des pays chauds, et particulièrement de l'Afrique tropicale et australe, n'est point celle de nos climats tempérés. L'homme et les animaux domestiques y sont assaillis par d'autres ennemis : leur santé et leur vie sont menacées par d'autres agens morbides.

On conçoit qu'une des conditions fondamentales de l'établissement de l'Européen dans ces contrées et du succès de ses entreprises soit de connaître ces dangers naturels et d'y parer. Il a donc fallu étudier les affections exotiques, en découvrir les agens de propagation, et organiser contre eux les moyens de défense et de lutte appropriés. Et, en ce faisant, on ne vise pas seulement à protéger, dans chaque cas, un point particulier du domaine colonial, mais on travaille pour les autres colonies et pour la métropole elle-même, car quelques-unes de ces affections morbides sont susceptibles de se propager à d'autres régions que

celle d'où elles tirent leur origine et où elles ont été longtemps cantonnées. N'a-t-on pas gardé le souvenir de la terrible épidémie de fièvre jaune qui, importée d'Amérique, ravagea, en 1901, le Sénégal ?

Des médecins, des naturalistes, des biologistes se sont dévoués, depuis quelques années, à ces études de médecine coloniale. Ils ont obtenu des résultats qui, au point de vue purement scientifique, sont infiniment intéressans et qui ne peuvent manquer d'avoir des conséquences pratiques de grande importance. Nous nous proposons de donner ici un court aperçu de cette œuvre féconde, — ou plutôt, d'une partie seulement de cette œuvre, de celle qui est relative aux infections parasitaires du sang qui ont décimé, dans ces derniers temps, les bêtes de trait et de bât, chevaux, ânes, mulets, chameaux et les troupeaux de moutons et de bœufs de diverses contrées africaines.

I

On commence à bien connaître aujourd'hui les principales maladies infectieuses qui, en Afrique particulièrement, s'attaquent aux animaux domestiques et à l'homme même.

Il faut citer parmi ces épizooties : le *Nagana*, qui sévit dans une très grande étendue du continent africain et qui fait périr les bêtes de trait ou de charge et le bétail ; — la *Surra*, anémie pernicieuse de même nature qui frappe les bœufs et les chameaux de l'Inde anglaise et des Indes néerlandaises et qui en 1901-1902, importée à l'île Maurice, y détruisit une partie du gros bétail et la presque-totalité des chevaux et des mules ; — le *mal de Caderas* qui règne dans l'Amérique du Sud ; — la *Dourine*, maladie des chevaux reproducteurs qui se montre dans le sud de l'Europe, en Amérique, en Algérie, à Java ; — le *Galziekte* ou fièvre bilieuse qui s'attaque aux bovidés de presque tout le Sud Africain, Transvaal et Cap.

Un lien étroit rattache entre elles ces affections meurtrières qui frappent les animaux, et les rattache en même temps à une étrange maladie qui frappe l'homme et qui n'est pas moins sévère dans ses conséquences : la *maladie du sommeil*.

Toutes ces maladies, en effet, ont une cause analogue, presque identique, et toutes, sauf la dourine, ont le même mode de propagation. Elles sont produites par la présence, dans le sang de

l'animal malade ou de l'homme, d'un genre d'animalcules parasites, d'organisation rudimentaire et très simple. Ils appartiennent à la classe des infusoires et sont appelés *trypanosomes*. Ce nom, quelque peu barbare, indiquerait que ces parasites ont le corps enroulé en tarière ou en tire-bouchon. Mais ceci n'est vrai que de la première espèce de trypanosome que l'on ait connue et qui vit en parasite dans le sang de la grenouille. Les autres, et particulièrement celles qui nous intéressent, ont le corps allongé en forme de fuseau. Une membrane mince borde un des côtés de ce fuseau d'une extrémité à l'autre. Plus longue à son bord libre qu'à son bord adhérent au corps, elle forme nécessairement des fronces ou des plis. Ce bord libre ainsi ondulé et épaissi sur toute la longueur représente une sorte de liséré ou de baguette. Celle-ci se prolonge librement en avant du corps de ces petites anguilles microscopiques en un filament ou flagelle qui agit comme instrument de locomotion. Ces protozoaires à flagelle frétillent dans le sang, entre les globules du sang de deux à dix fois plus petits qu'eux, qu'ils écartent et bousculent. — La maladie du sommeil et les épizooties précédemment nommées sont donc des « trypanosomiases, » c'est-à-dire des infections du sang par un même genre de parasites hématozoaires; et c'est là un premier trait de ressemblance entre elles, un caractère étiologique commun de première valeur.

En voici un second. Ces affections, qui règnent épidémiquement, sont ordinairement transmises de l'animal malade à l'animal sain, du cheval ou du bœuf infecté, par exemple, à la nouvelle victime, par des mouches piquantes, dont la plus connue est la mouche *tsé-tsé*, qui est un des fléaux de l'Afrique tropicale.

Ces brèves indications suggèrent un autre rapprochement, cette fois entre le paludisme et les maladies à trypanosomes. Le paludisme est aussi une infection du sang par un parasite hématozoaire, le *Plasmodium malariæ;* et, de même, l'infection se fait par une mouche piquante, un moustique, l'*anopheles*.

Il est curieux de noter que c'est presque au même moment qu'ont été découverts l'agent du paludisme et celui de la première maladie à trypanosomes dont on ait connu la cause. M. Laveran annonçait l'existence de l'hématozoaire du paludisme le 23 novembre 1880; Evans faisait connaître, une semaine plus tard, le trypanosome qui cause l'épizootie de surra des équidés et des camélidés de l'Inde.

Toutefois, l'assimilation des deux types morbides ne doit pas être poussée trop loin. Les parasites des deux maladies semblent appartenir à des groupes différens de protozoaires : celui du paludisme est un sporozoaire nu, une hémamibe ; le trypanosome des épizooties est un infusoire flagellé : le premier vit à l'intérieur des globules rouges du sang, l'autre nage librement dans le liquide où flottent les globules. L'évolution des trypanosomes est très simple ; celle de l'hémamibe du paludisme est très compliquée. Enfin la multiplication des trypanosomes se fait par simple division : celle du parasite malarique par un processus beaucoup plus complexe (1). M. Laveran, à qui revient l'honneur d'avoir découvert le parasite du paludisme, publie aujourd'hui, en collaboration avec M. F. Mesnil, une étude très étendue sur les trypanosomes et les maladies qu'ils provoquent (2). C'est à ce remarquable travail que nous emprunterons la plupart des renseignemens qui suivent.

II

La *maladie du sommeil* appelée *M'toya* par les indigènes, est connue des médecins depuis plus d'un siècle. Cette affection singulière et toujours mortelle, répandue chez les nègres de l'Afrique occidentale, caractérisée par une tendance irrésistible au sommeil, ne pouvait manquer de frapper l'attention des premiers observateurs. C'est en 1803 qu'un auteur anglais, Winterbottom, qui l'avait constatée dans l'hinterland de Sierra-Leone, en donna la première description. Depuis lors, les médecins de la marine française l'ont observée fréquemment au Congo, où elle est endémique, et en ont publié de nombreuses relations. L'une des études les plus complètes remonte à l'année 1869 : elle est due à un médecin colonial, Guérin, qui en avait noté, en moins de douze ans, près de cent cinquante cas à la Martinique, sur des nègres provenant de la côte d'Afrique.

(1) Il ne faut cependant pas omettre de noter que, d'après un naturaliste de grand mérite, F. Schaudinn, les trypanosomes se rattacheraient à des hématozoaires endoglobulaires comme celui du paludisme par un lien de filiation directe. Les deux types formeraient des générations alternantes. Schaudinn a vu, par exemple, que les hématozoaires endoglobulaires de certains oiseaux, les chouettes, devenaient des trypanosomes chez les moustiques. MM. Sergent ont confirmé le fait.

(2) A. Laveran et F. Mesnil, *Trypanosomes et Trypanosomiases*. Paris, 1904, Masson.

Les principaux foyers de la maladie se trouvent dans les régions de l'Ouest Africain, en Gambie, dans l'hinterland de Sierra-Leone, du Liberia, et de la Côte d'Ivoire. Dans toutes ces contrées, la maladie est endémique. Depuis deux ou trois ans, elle a pris beaucoup d'extension dans le Congo français et dans l'État Indépendant où elle a exercé de grands ravages. Il y a tel point par exemple au confluent de la rivière Kassaï et du Congo, où en 1902, en quelques mois, les deux tiers de la population adulte et la presque-totalité des enfans ont été enlevées par cette espèce de léthargie.

Entre les années 1896 et 1902, le fléau traversant l'Afrique centrale fut importé sur les rives du lac Victoria et jusque dans l'Est Africain Allemand. Il se répandit dans l'Ouganda qu'il a dévasté. On a pu craindre qu'il gagnât l'Égypte par la voie du Nil. L'étendue et la gravité de ce fléau ont appelé sur lui l'attention du monde entier. Les missions scientifiques ont redoublé d'efforts pour pénétrer la nature de la maladie et son mode de propagation.

Ces efforts ont été couronnés de succès. Un médecin italien, Aldo Castellani, a découvert en 1903 la cause du mal. C'est un trypanosome (*Tryp. gambiense* ou *Castellanii*) qui vit dans le sang du sujet atteint, d'où il passe ultérieurement dans le liquide cérébro-spinal qui baigne les ventricules du cerveau. A ces deux étapes du parasite correspondent deux périodes de la maladie. Au séjour dans le sang répond un premier stade, dont les symptômes, consistant en des poussées fébriles irrégulières, sont assez semblables aux accidens du paludisme. Au passage dans le liquide cérébral répondent les troubles nerveux, la somnolence, la léthargie, les accidens cataleptiques ou convulsifs de la seconde période.

L'importante découverte de Castellani, qui faisait de la maladie du sommeil une maladie à trypanosomes, fut bientôt confirmée par l'un des savans les plus versés dans ce genre d'études, par l'Anglais D. Bruce. Étudiant avec ses compagnons Nabarro et Greig l'épidémie de l'Ouganda, Bruce trouva que chez tous les indigènes atteints de la maladie du sommeil, le liquide cérébro-spinal, obtenu par ponction lombaire, contenait toujours des trypanosomes. La mission portugaise a obtenu des résultats analogues quoique moins constans. Il en a été de même de l'en-

voyé français, M. Brumpt : douze fois sur quinze il a trouvé le parasite.

L'existence des deux phases de la maladie a été mise hors de doute. Pendant la première période, qui peut être très longue, celle-ci ne mérite pas le nom de *maladie du sommeil :* c'est une fièvre pernicieuse. Le parasite n'a point encore pénétré dans les centres nerveux, il vit ou végète dans les vaisseaux sanguins, où sa présence n'entraîne d'autres conséquences que des troubles vagues, des poussées fébriles plus ou moins violentes qui correspondent sans doute à des périodes de multiplication du trypanosome.

Cette première période avait été déjà observée, sans que l'on sût encore qu'il s'agissait d'une *maladie du sommeil* à ses débuts. En 1901, à l'hôpital de Bathurst, en Gambie, les docteurs Forde et Dutton soignaient un homme, un Européen, qui depuis six années servait sur la rivière de Gambie à bord d'un steamer du gouvernement. Ce malade était atteint de fièvres irrégulières et considéré comme un paludéen. Mais, au lieu de trouver dans son sang l'hématozoaire du paludisme, les médecins anglais y aperçurent des sortes de vermicules, qui n'étaient autre chose que des trypanosomes. Dutton nomma cette espèce Trypanosome de Gambie (*Tryp. Gambiense*). Si le malade avait été suivi jusqu'au bout, on aurait, à la fin, reconnu la maladie du sommeil. Le parasite était celui que Castellani devait découvrir deux ans plus tard.

La maladie du sommeil débute donc par une simple infection d'apparence paludéenne et qui ne s'en distingue guère que par sa résistance à la quinine et son irrégularité : elle ne se caractérise que plus tard comme maladie nerveuse. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici ces symptômes nerveux. La presse quotidienne les a abondamment décrits, l'année dernière : le public en a lu partout le récit. On peut même ajouter que bien des personnes en ont vu le spectacle. Le savant envoyé au Congo par l'Institut de médecine coloniale de Paris, M. Brumpt, en a ramené, en effet, trois malheureux nègres atteints de cette affection. Ils ont été soignés à l'hôpital de l'Association des Dames Françaises à Auteuil, où beaucoup de visiteurs ont pu les observer.

Les symptômes de la première période sont nuls chez les nègres où le mal reste latent jusqu'à ce qu'il soit entré dans sa seconde phase. Chez les mulâtres et les blancs ils consistent en des accès de fièvre non précédés de frisson, durant de deux à quatre jours,

et suivis de rémission plus ou moins longue. Puis les accès se rapprochent; les œdèmes, la bouffissure de la face, l'anémie, l'amaigrissement surviennent. Cette aggravation est traînante, parce que, en somme, les parasites ne prospèrent pas dans le sang; ils y végètent peu nombreux; ils l'infectent lentement.

Mais, dès que les trypanosomes arrivent dans le liquide céphalo-rachidien, le tableau change : la virulence se trouve multipliée, les accidens nerveux éclatent. La somnolence est le plus caractéristique. Le sujet est immobile, la tête inclinée sur la poitrine et les paupières closes. De plus en plus difficilement, à mesure que le mal progresse, on peut le tirer de son assoupissement. Cette apathie profonde, cette léthargie peuvent se combiner ou alterner avec d'autres symptômes. On constate souvent des accès de sommeil cataleptique. Le malade s'endort en cours d'exécution d'un mouvement : il reste figé dans une attitude inachevée, la bouche ouverte dans un bâillement, ou les bras étendus dans un étirement qui ne se termineront qu'au réveil, ou le corps immobilisé ou dans quelque geste qui reste en suspens à mi-chemin du but. La fièvre irrégulière mine le malade : son affaiblissement s'accentue : il tombe dans un état comateux et meurt.

La durée de la première période est variable : elle peut être de quelques mois ou de quelques années. La seconde période ne se prolonge guère au delà de six à huit mois.

L'exemple du malade de race blanche de l'hôpital de Bathurst prouve que les nègres ne sont pas seuls exposés au danger de la trypanosomiase humaine. D'autres Européens en ont été victimes. Brumpt a vu un commissaire de bateau qui en était atteint et chez qui le mal ne se traduisait encore que par des poussées fébriles irrégulières résistant à la quinine. Patrick Manson a signalé, entre autres cas, celui d'une Anglaise qui est morte en état de léthargie à Bristol, au mois de décembre 1903, d'une infection par trypanosomes contractée au Congo deux années auparavant.

La maladie peut être inoculée expérimentalement à divers animaux, à la plupart des mammifères. On l'a communiquée à des singes, à des chiens, des chats, des cobayes, des rats, des souris, des porcs, des chevaux, des moutons et des bœufs et l'on a suivi la marche de cette infection artificielle pour en tirer des lumières relativement à l'infection naturelle. Et, en

effet, la maladie expérimentale du singe, par exemple, et la maladie naturelle de l'homme suivent le même cours.

L'expérience a appris que ces divers animaux s'infectent plus ou moins aisément, c'est-à-dire que le parasite introduit dans leur sang s'y développe avec plus ou moins d'abondance et de rapidité. Il y a, par exemple, des singes qui sont réfractaires, comme les cynocéphales, à côté d'autres qui sont au contraire très réceptifs comme les cercopithèques. L'organisme du rat est habituellement un bon terrain de culture; cet animal sert de réactif pour la recherche du trypanosome dans les liquides et les humeurs où il est rare. Et il faut bien dire qu'il est rare à peu près partout : rare dans le sang de l'homme malade pendant la plus grande partie de la maladie, rare même dans le liquide céphalo-rachidien au moment le plus grave. De là cette notion, quelque peu paradoxale, d'une infection qui peut être très redoutable, mortelle même, alors que le nombre des parasites infectans est minime. La gravité des accidens qu'ils provoquent ne semble pas être en proportion de leur nombre; elle est en rapport plutôt avec quelque poison, quelque toxine subtile qu'ils sécrètent à un certain moment de leur longue évolution.

III

La propagation de la maladie du sommeil se fait par des mouches piquantes, qui pullulent dans certaines régions. Ces mouches, voisines, mais différentes cependant de la célèbre mouche tsé-tsé, sont les « glossines à palpe. » Elles sont les agens de transmission du parasite; elles le transportent inconsciemment du sujet malade au sujet sain, en les piquant l'un après l'autre. Une trompe rigide et aiguë leur sert à percer la peau de l'homme et des animaux pour y puiser le sang dont elles sont avides.

Cette intervention de la mouche glossine dans la propagation de la maladie est maintenant bien démontrée. Elle a été mise hors de doute par les recherches des médecins naturalistes D. Bruce, Nabarro et Greig, qui ont observé, en 1902 et 1903, l'épidémie de l'Ouganda. D'ailleurs l'idée de chercher parmi les insectes l'agent de transmission du parasite devait naturellement venir à l'esprit, du moment où l'on savait que ce parasite était plus ou moins analogue à l'hématozoaire du palu-

disme, qui est répandu par les moustiques. On a eu une seconde raison quand on a su que c'était un trypanosome. Il y avait, en effet, peu de temps que l'on venait d'apprendre que deux autres maladies à trypanosomes, le nagana et la surra, avaient pour agent d'inoculation la mouche tsé-tsé; et c'était Bruce lui-même qui, en 1897, avait reconnu la nature parasitaire et trypanosomique de l'épizootie du nagana et son mode de propagation par l'insecte en question. Les médecins naturalistes occupés de ces problèmes pensèrent donc immédiatement à la mouche tsé-tsé et, à son défaut, à la glossine à palpe qui en est voisine. Les indigènes de l'Afrique occidentale qui ne savent rien, mais que la maladie décime et rend attentifs y avaient pensé avant eux. Depuis longtemps les nègres de la Guinée française attribuaient la cause du mal à la piqûre des mouches.

Les mouches piquantes sont l'un des nombreux fléaux du continent africain. Le long du fleuve de Gambie, les habitans et les voyageurs sont tourmentés par des taons et des glossines. Ces dernières sont un peu plus grosses que nos mouches ordinaires. Comme les mouches tsé-tsé, qui sont une espèce appartenant au même genre, elles pullulent sur les rives des cours d'eau et généralement dans les localités humides, chaudes et basses. Elles ne se trouvent qu'au voisinage des collections d'eau. Jamais elles ne s'en éloignent à plus de deux milles de distance. Elles ne s'écartent pas, non plus, des ombrages. Il faut à ces insectes l'eau avec la brousse ou la forêt. Ils affectionnent le couvert des mimosas et des palétuviers et s'abritent sous leurs feuilles. Ils font défaut dans les prairies à ciel nu. Dans les endroits où se plaisent ces glossines, elles ne sont point uniformément répandues, mais groupées sur de petits espaces qui forment comme des taches ou des plaques circonscrites. En Gambie, ces glossines abondent dans les marais à palétuviers.

C'est dans ces mêmes régions que se localisent les foyers de la maladie : c'est là seulement qu'elle est contagieuse et qu'elle s'étend. L'observateur anglais Bruce et ses compagnons d'étude ont tracé la carte qui indique la répartition des glossines à palpe dans l'Ouganda; et ils ont également formé une autre carte qui représente l'aire de distribution de la maladie du sommeil. Les deux cartes se superposent exactement.

Ils ont constaté que lorsqu'un malade arrive dans une localité où la mouche piquante abonde, la maladie se répand. Si les

mouches font défaut, le sujet atteint ne communique plus son mal. C'est la répétition de ce qui se passe dans le cas du paludisme. Le malarique n'est plus dangereux dans le milieu où manque le moustique. De même, en l'absence de la glossine, le malheureux atteint de la maladie du sommeil n'est plus un péril pour ses voisins. Il est, au contraire, un grave danger pour eux dans les lieux où abonde la mouche piquante, parce qu'elle peut lui prendre son parasite pour le leur inoculer. Les indigènes le savent : ils isolent ceux qui sont frappés et s'éloignent d'eux autant que possible.

Ces observations ne laissent subsister que bien peu de doute sur le rôle des mouches dans la propagation de la maladie du sommeil. D'ailleurs, les derniers scrupules ont été levés par l'expérience directe. Bruce, Nabarro et Greig ont mis des glossines en présence de quelques nègres malades, et après que ces mouches eurent piqué ces malheureux et se furent ainsi infectées à leur contact, on exposa à leurs morsures des singes, des cercopithèques. Au bout de deux mois la maladie se déclarait chez ces animaux et l'on trouvait dans leur sang le trypanosome révélateur de la nature de l'infection.

IV

Les maladies à trypanosomes qui frappent les animaux sont nombreuses. Elles présentent une extension considérable : extension géographique, puisqu'elles règnent sur la presque-totalité du continent africain, sur une partie des Indes anglaises et hollandaises (certaines débordant exceptionnellement en Europe et en Amérique); extension zoologique, puisque chaque espèce de ces hématozoaires, au lieu de s'attaquer à tel ou tel mammifère exclusivement, comme il arrive pour la plupart des affections parasitaires, étend ses ravages à un grand nombre d'espèces : chevaux, bétail, animaux domestiques.

De là, la difficulté de distinguer ces épidémies les unes des autres. Et cette difficulté est aggravée par le fait que les diverses espèces de trypanosomes, de formes très simples, se différencient beaucoup entre eux. Les médecins naturalistes éprouvent donc un certain embarras à faire le diagnostic différentiel des diverses « maladies à tsé-tsé, » comme on les appelle, c'est-à-dire des différentes épizooties à trypanosomes. Tels savans, comme

Laveran et Mesnil distinguent les épizooties du nagana et de la surra, tandis que d'autres les identifient; de même, Nocard et Lignières ont séparé la surra, le mal de Caderas et la dourine, en montrant que des animaux rendus réfractaires à l'une de ces infections peuvent être vulnérables à l'autre, sans que, pourtant, d'excellens argumens aient entraîné un assentiment universel. C'est sous le bénéfice de cette observation que nous allons examiner ces épizooties plus ou moins distinctes.

Le *nagana* est le nom dont les indigènes du Zoulouland se servent pour désigner une épidémie meurtrière qui fait périr les chevaux et les bœufs. Ses ravages s'étendent d'ailleurs aux ânes, aux mules, aux chiens, aux chats et à beaucoup d'autres animaux. La maladie est invariablement fatale aux chevaux, aux ânes et aux chiens : quelques bovidés peuvent en guérir. L'infusoire qui cause la maladie a été découvert par David Bruce en 1894; c'est le « trypanosome de Bruce. » L'agent qui l'inocule est la mouche piquante tsé-tsé. Le nagana est donc, par excellence, une maladie à tsé-tsé. Ses ravages justifient la terreur qu'inspire aux populations et aux explorateurs de l'Afrique Australe l'obligation de traverser les régions occupées par cet insecte redoutable.

La zone occupée par la mouche tsé-tsé, et, par conséquent, l'aire d'extension du nagana, est immense. Elle commence, dans l'Afrique du Sud, immédiatement au-dessus du Transvaal. Le voyageur qui s'élève au nord du Transvaal sur la route de Prétoria au lac Nyassa ne tarde pas à rencontrer par places, le long des cours d'eau, dans les terrains marécageux et ombragés, des essaims de ces mouches piquantes qui attendent, cachées sous les feuilles, le passage de la proie. Dès que la caravane est à portée, elles glissent, d'un vol rapide, autour des bêtes et des gens avec un léger bruissement d'ailes que le mot de tsé-tsé rend assez bien. On ne les sent pas se poser sur la peau : mais bientôt la piqûre de leur trompe aiguë produit une vive cuisson. On voit les indigènes frapper leurs jambes nues, les chiens mordre en rond et les chevaux lancer des ruades. Lorsque la mouche, gorgée de sang, retire sa trompe, elle laisse dans la blessure, avec un peu de liquide, l'hématozoaire parasite qu'elle avait puisé vingt-quatre ou quarante-huit heures plus tôt, dans le sang d'une précédente victime, et, par exemple, dans le sang du gros gibier.

Les essaims de tsé-tsé suivent en effet les animaux de chasse.

Plus au nord, la mouche suceuse de sang occupe le bassin du Zambèze où Livingstone a signalé depuis longtemps sa présence et ses ravages. L'Ouganda est presque indemne, mais le Congo belge est infesté. On a signalé en Abyssinie des épidémies qui paraissent se rapporter au nagana, et dont l'une décima la cavalerie anglaise pendant l'expédition de 1867. Westwood a pensé que, dépassant leurs limites ordinaires, ces mouches suceuses ont pu, au temps des Pharaons, pénétrer jusqu'en Égypte et causer les ravages que l'Exode mentionne sous le nom de quatrième plaie d'Égypte. La cinquième plaie, celle qui frappa les bêtes, aurait été, d'après cela, la conséquence de la précédente. L'Afrique orientale n'est pas épargnée. Les épidémies dans l'Est allemand ont été étudiées par Koch. Dans les possessions anglaises, la zone de la tsé-tsé commence au tiers de la route qui va de la mer au lac Victoria. D. Smith et le prince N. Ghika, en 1898, l'ont signalée dans les pays des Somalis et des Gallas; Brumpt, le naturaliste de la mission du Bourg de Bozas, l'a trouvée dans l'Ogaden.

Enfin, la mouche piquante et les épizooties à trypanosomes se montrent dans le Centre Africain, dans l'État Indépendant, sur les bords du Chari (le Tchad est indemne), à Tombouctou, à Macina, et peut-être même jusqu'en Algérie, s'il est vrai que l'on puisse identifier au nagana une épizootie qui a sévi en 1903 sur les chevaux des spahis dans l'extrême Sud Oranais, dans la vallée de la Zousfana. La côte orientale elle-même n'est pas exempte. Le Cameroun a été gravement atteint, et l'on a signalé dans le Togo, dans la Guinée, le Sénégal et la Gambie une sorte de malaria des chevaux qui est encore une maladie à trypanosomes.

Le rôle des mouches tsé-tsé dans la propagation de cette maladie redoutable était soupçonné depuis longtemps. Mais on croyait qu'elles agissaient par un poison ou un virus. Livingstone les déclarait venimeuses. Bruce a démontré péremptoirement qu'elles ne le sont pas et qu'elles n'offrent par elles-mêmes aucun danger. Le danger commence aussitôt qu'elles ont piqué un animal atteint de nagana. Bruce a vu que la mouche se comportait comme un simple vecteur qui entrepose quelque temps le parasite, et non point comme un hôte nécessaire où il accomplirait quelqu'une des étapes de son évolution.

Cependant on peut se demander pourquoi les autres insectes

piquans ou suceurs de sang qui abondent dans les régions chaudes ne sont point capables comme la tsé-tsé de transférer la maladie d'un sujet malade à un sujet sain. Quelle espèce d'action exerce à cet égard la tsé-tsé? C'est encore un mystère. — Une autre difficulté était de comprendre comment le cheval ou le bœuf pouvaient contracter la maladie dans une région où n'existait précédemment aucun animal domestique, déjà malade. Bruce a résolu le problème. Il a vu que les animaux sauvages du Zoulouland, buffles, antilopes, hyènes par exemple, peuvent héberger dans leur sang le trypanosome du nagana sans en souffrir sérieusement. Leur santé est à peine altérée, et cependant ils constituent un réservoir de virus où la mouche peut puiser abondamment.

La destruction ou le refoulement du gros gibier sont donc les moyens prophylactiques les plus sûrs pour restreindre les zones d'endémicité du nagana. Or, la mise en exploitation du continent africain et la construction des chemins de fer réalisent de jour en jour cette suppression des animaux sauvages. La civilisation assainira donc les régions à tsé-tsé et à nagana. En attendant, il est prudent aux explorateurs d'observer quelques mesures préventives qui peuvent être efficaces. C'est par exemple de ne traverser que la nuit les régions infectées, parce que les mouches ne piquent que pendant le jour; ou encore d'enduire les animaux exposés aux piqûres de créoline, de suc d'amomum, ou d'autres matières qui éloignent ces insectes.

Quant aux traitemens, ils sont tous à peu près impuissans. Bruce a employé l'acide arsénieux; d'autres ont conseillé une benzo-purpurine, le trypanroth, qui font en effet disparaître pour un temps les trypanosomes du sang; mais il y a toujours récidive. On a noté cette particularité singulière que le sérum du sang de l'homme possédait une vertu destructive énergique; mais elle est également passagère. Le fait est curieux, mais sans application. Les autres sérums n'ont point fourni de vaccins efficaces. En somme, on n'a pas encore réussi à prévenir le nagana ni à le guérir.

V

La *surra* est une épizootie qui, depuis un temps immémorial, règne à l'état endémique dans certains districts de l'Hindoustan.

Les indigènes réservent le nom à une maladie qui frappe les chevaux; mais on sait aujourd'hui qu'il faut y rattacher d'autres épidémies autrement désignées et qui frappent diverses espèces animales, les chiens de chasse, les chameaux, les bœufs et jusqu'aux éléphans.

Toutes ces épizooties sont causées par l'invasion d'un trypanosome qui pénètre dans le sang des animaux atteints. Cet hématozoaire parasite (*Tryp. Evansi*) a été signalé, dès 1880, par Griffith Evans dans le sang des chevaux, mulets et chameaux, lors d'une épidémie qui désolait, à cette époque, le Punjab.

L'aire d'envahissement de la surra est très étendue. Tout le nord de l'Inde est contaminé, la Birmanie anglaise, le Manipour et l'Assam. Le mal s'étend jusqu'à la Perse. D'un autre côté, il existe à l'état de cas isolés dans les possessions françaises de l'Indo-Chine, dans le Yunnan, dans le Céleste-Empire et jusque dans la Corée. En beaucoup de points il empêche l'élevage du cheval. On le retrouve aux Indes néerlandaises, où il frappe les équidés et les buffles, et aussi aux Philippines. On sait qu'il a été importé, en 1902, à l'île Maurice qu'il a ruinée complètement en faisant périr tous les chevaux et un grand nombre de bœufs.

La maladie est très analogue au nagana. Ses symptômes sont ceux d'une anémie pernicieuse : fièvre irrégulière, amaigrissement, œdèmes des membres et enflure du ventre. Elle est presque invariablement mortelle. Seulement elle évolue plus ou moins rapidement suivant les espèces animales. Elle tue le cheval en un ou deux mois, elle met trois ans pour le chameau. Les bœufs y résistent le mieux : beaucoup échappent à la contagion; un certain nombre sont frappés légèrement et guérissent. La guérison leur confère désormais l'immunité.

Il y a des rapports si étroits entre la surra et le nagana, entre le trypanosome de Bruce et celui d'Evans, que l'on devrait confondre les deux maladies en une seule, si l'expérience n'avait appris que les animaux immunisés pour l'une sont vulnérables à l'autre. L'analogie permet de supposer que le mode de propagation est très semblable dans les deux cas. Mais, pour la surra, on ne connaît pas de mouche spéciale qui soit préposée à l'inoculation. Il faut invoquer l'intervention des taons, des divers insectes banals, piquans ou suceurs.

Les moyens de lutter contre toutes ces épidémies sont les mêmes. Ils doivent consister, comme l'Académie de médecine en

exprimait le vœu le 1er juillet 1902, à interdire ou à réglementer sévèrement l'importation d'animaux provenant de pays infectés de surra ou de nagana. Quand l'épizootie existe, il faut isoler les sujets suspects, abattre les animaux malades, essayer de chasser les mouches des pâturages au moyen de grands feux.

VI

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails relativement aux autres épizooties. Cet examen n'apprendrait rien d'essentiellement nouveau.

— Le *mal de Caderas* (mal de la croupe) appartient à l'Amérique du Sud. C'est une épizootie qui règne sur les chevaux de la République Argentine, de la Bolivie et du Brésil. L'affection est fatale à tous les animaux atteints. Le cheval devient paresseux, inerte; il flageole sur ses jambes de derrière; il est fébricitant, amaigri, affaibli : il meurt avec tous les signes d'une anémie profonde.

L'agent morbide est un trypanosome (*Tryp. equinum*) que le docteur Elmassian a isolé, en 1901. — Le mode naturel de propagation n'est pas exactement connu. Le parasite est transporté de l'animal malade à l'animal sain, sans doute par des insectes divers, des taons et des mouches stomoxys qui le puisent vraisemblablement dans le sang des carpinchos ou cabiais, grands rongeurs qui vivent en groupes le long des cours d'eau. Quand ils trouvent des carpinchos morts dans les pâturages, les fermiers du Paraguay prévoient l'épidémie prochaine des chevaux.

— La *dourine* limite ses ravages aux équidés reproducteurs : les étalons et les jumens. C'est la seule maladie à trypanosomes qui appartienne à l'Europe, ou qui lui ait appartenu, car l'application stricte des règles de police sanitaire l'en a fait disparaître à peu près complètement. Elle n'existe plus qu'en Espagne, en Hongrie, dans le sud de la Russie et sur le pourtour de la Méditerranée. On l'a signalée aux États-Unis et au Chili

Le parasite hématozoaire qui produit cette anémie profonde, qui se termine en paralysie (*Tryp. equiperdum*), a été découvert en 1894 par Rouget, et retrouvé en 1899 par Schneider et Buffard.

— Le *galziekte* est une fièvre bilieuse, spéciale aux bovidés, qui décime les bœufs de l'Afrique du Sud, Transvaal, république d'Orange et Cap. C'est encore une fièvre anémique

grave. Elle est d'un pronostic moins sévère que les précédentes : la mortalité est seulement de 12 pour 100. L'agent infectant est un trypanosome (*tryp. Theileri*). Il est inoculé de l'animal malade à l'animal sain par une espèce d'hippobosque commun dans ces contrées.

VII

On a constaté, dans ces dernières années, que non seulement les mammifères domestiques et sauvages, mais encore tous les vertébrés sont exposés à être infectés par les trypanosomes. On connaît ceux de beaucoup d'oiseaux, des tortues, des batraciens et des poissons, et même on les a connus avant ceux des animaux domestiques et de l'homme. Le premier de ces vermicules parasites a été rencontré, en effet, en 1841 dans le sang de la truite. Le second a été découvert en 1842 dans le sang de la grenouille par Gluge. C'est à propos de cet hématozoaire que le nom de trypanosome a été créé par un observateur, qui plus tard s'est consacré à la médecine pratique et qui a laissé à Paris une réputation d'originalité et de bizarrerie, le docteur Gruby. Le troisième exemplaire de cette curieuse classe de parasites a été découvert, en 1845, chez les rats et retrouvé, en 1877, chez les surmulots de Calcutta par Lewis. Il existe chez les rats sur tous les points du globe : il leur est spécial et, sauf le cobaye, il n'est inoculable à aucune autre espèce. Tous ces trypanosomes n'intéressaient que l'histoire naturelle, jusqu'au jour où il fut constaté que leurs similaires produisent, chez l'homme et les animaux domestiques, les épidémies les plus meurtrières. La médecine pratique s'est alors emparée de leur histoire et elle a profité largement des études désintéressées des naturalistes.

A. Dastre.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Hélène*, poème lyrique en un acte, paroles et musique de M. Camille Saint-Saëns. — THÉATRE DE L'OPÉRA : *Daria*, drame lyrique en deux actes; paroles de MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm, musique de M. Georges Marty. — CONCERTS-COLONNE : *La Croisade des enfans*, légende tirée du poème de M. Marcel Schwob; musique de M. Gabriel Pierné.

N'ayant pas eu le prix de Rome autrefois, le plus grand de nos compositeurs s'est piqué de montrer qu'il aurait pu l'obtenir, et que même il ne lui serait point impossible de le remporter encore. *Hélène* est quelque chose comme la cantate, attardée et supérieure, de M. Saint-Saëns; l'irréprochable « devoir » non pas d'un écolier, mais d'un maître.

Avec « la Belle » et « la Bonne, » ses deux homonymes et devancières, l'Hélène de M. Saint-Saëns poète et musicien a ceci de commun, qu'elle se donne; elle se distingue en ceci de l'une et de l'autre, qu'elle ne se donne pas sans combats. Il ne faut rien moins, pour la jeter aux bras de Pâris, que le conseil et presque l'ordre de Vénus sortie exprès des flots. Cypris ayant plaidé le pour, Pallas apparue à son tour plaide le contre, vainement. Elle a beau représenter aux amans, à leurs yeux non moins qu'à leurs oreilles (le décor illustrant la musique), les suites fatales de leur amour, la guerre de dix ans et l'incendie de Troie, les raisons que la raison ne connaît pas gardent l'avantage, et sur la mer couleur de violettes on voit une galère fleurie emporter l'un des premiers et des plus fameux entre les couples adultères, au bruit des chants et des baisers.

Si Vénus triomphe dans le poème, Pallas dans la musique est la plus forte. Un peu froide, souverainement sage et pure, cette musique

est surtout fille de l'esprit. Il va sans dire que le mot, quand on parle d'un tel musicien, doit se prendre au sens large d'intelligence ou d'entendement et s'appliquer à l'ordre entier des sons.

Sur la partition d'*Hélène*, discrète et tempérée à dessein, toujours claire, éclatante rarement, il n'y a que deux grands coups de lumière : l'un au commencement et l'autre à la fin. Le dernier, un peu cru, consiste dans l'explosion ou l'apothéose du thème d'amour, aux sons d'un orchestre où bruissent les zéphyrs et les flots. Et, de ce thème esquissé parfois au courant de l'ouvrage, les esquisses nous avaient plus touché, plus finement, que le suprême éclat. En soi la mélodie est inégale, ayant pour centre, ou pour corps, une assez banale progression, qu'une cadence sinueuse et charmante résout.

La première scène au contraire est d'un coloris sobre et vif. Une introduction d'orchestre, d'un orchestre qui bouillonne, où deux rythmes se contrarient et se rompent l'un l'autre; quelques mesures d'un chœur invisible, que des tambourins accompagnent sous les portiques du palais illuminé dans la nuit; mille échos de joie et de fête; des tonalités et des modulations de cristal, des sonorités limpides et qui ruissellent, cela n'est rien, cela passe comme un éclair, mais cela ne se peut oublier.

Entre ces deux notes de lumière, l'apparition et la prophétie de Pallas fait une belle tache sombre. Un semblant, un soupçon d'orage l'annonce : un souffle de vent et quelques roulemens de tonnerre, pas davantage; mais au double point de vue de la vérité naturelle et de l'originalité musicale, ce petit incident atmosphérique ne laisse rien à désirer. La déclamation très noble de la déesse se pose et se développe ensuite sur des dessous d'instrumentation et d'harmonie à la fois solides et doux; enfin l'orchestre, qui s'anime, ajoute son commentaire, pathétique sans mélodrame, au récit anticipé des malheurs d'Ilion. D'autres détails encore ont leur prix. A d'autres signes, épars, se reconnaît l'artiste, grand en de petites choses. Avec autant de finesse qu'il note l'orage, il surprend, il fixe un retour de soleil. Tantôt c'est par une série d'accords qui frissonnent et montent, tantôt par un trio d'un instant, pour violon, alto et violoncelle, et cet instant de musique pure, j'allais écrire de musique de chambre, est délicieux.

Deux ou trois passages du monologue d'Hélène témoignent que jamais, pour servir de plus délicates pensées, le musicien n'eut la main plus sûre. De l'âme partagée de l'héroïne, la musique exprime ou plutôt indique ici moins un ferme vouloir que de faibles et changeantes vel-

léités. Mais à ces indications, que de finesse et de justesse elle donne! Écoutez, puis lisez et relisez encore la période qui commence par ce souvenir : *Je vivais paisible, honorée,* et s'achève par ce regret : *Ah! pourquoi l'ai-je vue, cette tête charmante!* Cela est la perfection même. Cela n'est pas un « air. » Mais dans le caractère, dans la coupe et la désinence de la phrase initiale, dans les proportions et l'eurythmie des périodes et des mouvemens, dans l'orchestration même, fondée sur le quatuor à cordes, il y a toute la pureté de l'esprit et du style classique. Les accords enveloppant l'appel de Pâris : *Viens, dit-il, dans ma Troade!* exhalent une langueur, sinon phrygienne par le mode, au moins étrange et tout orientale par le sentiment. Ici pour la première fois s'élève, timide et retenue encore, la mélodie d'amour. C'est ici qu'elle a le plus de charme, et quand elle se perd, s'éparpille ou s'égrène en gouttes sonores, on s'étonne que le concert d'une voix de femme, d'un violon, d'une harpe et d'une flûte puisse unir tant de plénitude à tant de ténuité.

« La musique, nous disait Gounod un jour, devient irrespirable. » Mais ce n'est pas de la musique de M. Saint-Saëns qu'il parlait. En des pages comme celle que nous venons de citer, comme telle autre où la reine écoute chanter au loin son enfance innocente et pastorale, il semble que la musique s'aère et s'allège, qu'elle dépouille et sacrifie le plus ce qu'elle peut de la matière, pour ne plus vivre que de l'esprit. Trop de jeunes musiciens lui demandent ou lui commandent aujourd'hui le sacrifice contraire. De là vient que leur musique nous oppresse et nous asphyxie. Qu'ils apprennent d'un Saint-Saëns à pourvoir à notre plaisir avec une économie que leur prodigalité n'égale pas. Qu'ils s'épargnent et qu'ils nous ménagent! Nietzsche a dit, non sans quelque raison : « Une œuvre qui veut produire une impression de santé doit être exécutée tout au plus avec les trois quarts de la force de son auteur. Si l'auteur a donné sa mesure extrême, l'œuvre agite le spectateur et l'agite par sa tension. » Le spectateur d'*Hélène* peut être tranquille L'auteur n'a pas donné cette fois son extrême mesure. Il a réservé le quart — au moins — de lui-même. Mais si peu qu'il ait prétendu faire, il l'a fait avec une aisance, une liberté souveraine, et comme pour se divertir. En vérité, nous nous étions mal exprimé tout à l'heure et nous nous reprenons. Ce n'est pas un « devoir » qu'il faut appeler cette œuvre, c'est un jeu.

M^lle^ Garden prête à l'infidèle épouse de Ménélas, ou plutôt elle lui donne, car l'artiste a de la conviction et de la sincérité, le charme de sa personne et de ses attitudes, l'assurance et la pureté de sa voix.

Dans le rôle du Priamide, M. Clément fait preuve de goût et de style. Mais pour les voiles mauves d'Hélène la tunique de Pâris a semblé d'un bleu cruel et, par hasard à l'Opéra-Comique, les couleurs ne se sont point accordées aussi bien que les sons.

Daria n'est pas, comme on le pourrait supposer, l'épouse de Darius. Elle n'est qu'une petite « moujick. » Autrefois elle fut la serve maîtresse de son maître Boris. Et malgré sa faute, un de ses compagnons de servage, Ivan, l'avait aimée. Il l'aime encore et quand leur commun seigneur l'abandonne, il ne craint ni ne rougit de la prendre pour femme et de s'en aller vivre avec elle, en bûcherons, au fond des bois. C'est le premier acte.

Au second, — et dernier, — Boris revient. Nouvelle tentative de séduction; réveil, dans le cœur mal apaisé de Daria, de l'ancienne tendresse; après quelques péripéties d'ivresse simulée et de véritable fureur, étranglement de Boris par Ivan; suppression de la victime et de la preuve du meurtre par l'incendie final de « l'izba » et fuite, à travers les halliers, du meurtrier, de sa femme et de leur enfant, que nous allions oublier, mais qu'ils n'oublient pas.

La musique de ce drame slave, seigneurial et forestier, n'est point à dédaigner. Un peu compacte, un peu terne, la partition de M. Marty pourrait être, comme on dit, plus « en dehors; » au dedans du moins elle n'est pas vide. Encore mieux que l'audition, la lecture en porte témoignage. Et même au théâtre, le début du second acte, la scène où Daria berce d'une voix lasse l'enfant de son triste amour; un refrain de bûcheron qui répond à la berceuse; les quelques pages d'orchestre qui suivent, tout cela nous a paru traduire avec beaucoup de charme et sans banalité la mélancolie des choses et des âmes.

Aussi bien, depuis qu'il a pris la direction de l'orchestre du Conservatoire, on sait quel solide et sérieux musicien est M. Georges Marty. Que dis-je, on le savait auparavant. Et rien dans sa nouvelle œuvre ne permet qu'on en doute, ou qu'on l'oublie.

M. Delmas chante le rôle d'Ivan et même, dans la scène d'ivresse, il le danse. *Saltavit et placuit.* La voix de M. Rousselière (Boris) est agréable. Et les chœurs de l'Opéra chantent si faux qu'ils font peine à entendre; mais ils jouent, se tiennent et se meuvent d'une manière si ridicule qu'ils font plaisir à voir.

L'État n'eût peut-être pas honoré d'un prix, — fût-ce le second, — le poème de M. Marcel Schwob, mis en musique, et en musique char-

mante, par M. Gabriel Pierné. Il y a dans le sujet et dans l'esprit, dans le titre seul de *la Croisade des enfans*, dans les noms sacrés qu'on y entend partout retentir, quelque chose de suspect et de proscrit. La Ville de Paris a montré plus de faiblesse. Il convient de l'en féliciter et de s'en réjouir. Ayant couronné l'œuvre, elle a même accordé davantage. Elle a permis que les petits héros de la légende en fussent les interprètes et les enfans de ses écoles ont pu chanter le Dieu dont on ne leur parle plus.

« Vers ce temps-là, beaucoup d'enfans sans chef et sans guide s'enfuirent ardemment de nos villes et cités vers les pays d'outre-mer. Et quand on leur demandait où ils allaient, ils répondaient : « A Jérusalem, pour quérir la Terre sainte... » Ils portaient escarcelles, bourdons et la croix. Et certains venaient depuis Cologne. Ils arrivèrent jusqu'à Gênes et montèrent sur sept grandes nefs pour traverser la mer. Et une tempête s'éleva, et deux nefs périrent; et tous les enfans d'icelles deux nefs furent engloutis. Et lorsqu'on interrogea ceux qui revinrent pour connaître la cause de leur départ, ils répondirent : « Nous ne savons point (1). »

Telle est la légende extraite par M. Schwob d'anciens et mystiques récits. Mais ce résumé ne dit pas tout; sur un point même, il a tort et le poète l'a délicatement corrigé. Le poète a voulu que les gentils croisés prissent un chef et même deux : un petit garçon, Alain, et Allys, une petite fille, et que le petit garçon fût aveugle, et que l'une menât par la main l'autre qui les conduisait tous par la foi.

L'œuvre se divise en quatre parties : *le Départ*, *la Route*, *la Mer* et *le Sauveur dans la tempête*. Ce dernier tableau s'appellerait aussi bien *l'Arrivée*. Arrivée sans retour, car le poète, avec raison encore, n'a pas laissé revenir une seule des sept nefs enfantines et tous les innocens pèlerins ont trouvé pour jamais, plus près et plus loin qu'ils ne l'auraient pu croire, Celui qu'ils étaient allés chercher.

Ce joli sujet n'a qu'un défaut : la monotonie, et la musique, après la poésie ou avec elle, ne l'a pu complètement éviter. Il eût suffi, pour y échapper, de fondre la dernière partie avec la précédente, la seule qui flotte et traîne un peu; de supprimer, pour agréable qu'elle soit, la « Légende des étoiles » et les chœurs surérogatoires qui suivent, et de passer ainsi plus vite, sans entr'acte, de l'embarquement à la tempête et au naufrage. A cela près, l'œuvre a la diversité — relative — dont se contente l'oratorio, genre où l'intérêt, où la matière même

(1) Chroniques d'Albert de Stade, de Jacques de Voragine et d'Albéric des trois fontaines. Année 1212.

de la musique n'est pas l'action, mais le sentiment, et le sentiment religieux. Aussi bien, sans jamais chercher de contrastes faciles, et factices, le compositeur n'a pas négligé çà et là certains effets, dramatiques avec discrétion : le chœur des pères et celui des mères au premier tableau; le bref et rude appel des mariniers génois au troisième; au dernier, la tempête. De tels mouvemens animent l'unité mystique de l'ouvrage, mais ils n'ont garde de la rompre ou seulement de l'altérer.

Vocale et chorale, voilà ce qu'est avant tout la partition de M. Pierné. Beaucoup plus que d'instrumens, elle est une symphonie de voix. Nous disons bien : symphonie, où les *soli*, malgré leur importance et leur beauté, ne tiennent jamais que la seconde place. *Instaurate choros.* M. Pierné rétablit cet élément ou cette catégorie de l'idéal sonore : le chœur, dont on nous a privés depuis trop longtemps. Depuis trop longtemps, le théâtre surtout ne vit guère que du monologue, et le dialogue n'y évite rien avec autant de soin que de tourner au duo. Quand on croyait la polyphonie des voix, ou, comme disaient les Grecs, la lyrique chorale, au moment de se perdre et de mourir, on ne goûte pas médiocrement le plaisir de la retrouver vivante.

En outre, et dans l'ordre de la musique ou de la musicalité pure, voici l'originalité de l'œuvre et la surprise charmante qu'elle nous réservait. Le chœur, qui la constitue presque tout entière, est un chœur d'enfans. Il est vrai que d'autres chœurs, féminins ou virils, y répondent ou s'y mêlent souvent. Mais après, mais parmi tous les autres, le chœur enfantin reprend ou garde l'avantage; et ce n'est pas seulement l'oreille, c'est l'esprit, c'est l'âme, qui trouve à ce courant sonore, toujours frais, toujours clair, une délicieuse et nouvelle douceur.

La nouveauté musicale n'est ici que le signe de sentimens nouveaux, ou du moins renouvelés par le fait seul que des cœurs d'enfans les éprouvent et que des voix d'enfans les expriment. La musique depuis des siècles ne compte plus ses héros sacrés; mais jamais encore elle ne les avait pris si petits. Attendrie par eux, quelquefois presque tremblante devant eux de respect et d'amour, afin de ne les point trahir et de les figurer dignement, elle leur a voulu ressembler. Elle s'est faite leur sœur : innocente, sincère, en un mot enfant comme eux. Et la foi, la piété, la prière, l'extase, dont on croyait connaître toutes les représentations musicales, ont pris ainsi des formes et des couleurs, des nuances au moins que nous ne leur connaissions pas.

Il n'y a pas un cantique, dans cette œuvre où les cantiques abondent, qui ne respire en quelque sorte l'âme même de l'enfance.

Rien ne serait plus facile que de la surprendre soit dans la mélodie, soit dans l'harmonie, soit dans le timbre, toujours enfin dans un ou plusieurs des élémens spécifiques de la musique même. L'hymne de la première partie, au moment du départ : *Dans les jardins nous cueillerons des fleurs*, abonde en traits charmans de psychologie ou de vérité enfantine. Léger d'abord et porté sur des harpes légères, sauvé de la banalité, — qu'on pouvait craindre, — par les plus heureux détours de rythme, de modulation, de cadence, il prend de la force et de l'ampleur. Remontrances paternelles, supplications plus tendres des mères, rien ne prévaut contre lui. Il se dresse et se redresse, il réplique et rebondit, il s'entête et s'irrite. « *Vers Jésus! Vers Jésus!* » crient, jusqu'à se rompre, les petites voix, indignées que d'autres, les grandes, prétendent leur commander ou les couvrir. Des trompettes douces, mais des trompettes pourtant résonnent et circulent à travers les harpes. Et tout cela fait le plus joli mélange, et le plus touchant, de crânerie et de faiblesse, d'héroïsme et de gaminerie.

« Les délicats sont malheureux, » a dit le poète. Ils ne le sont pas toujours, même en musique. La scène entière de la *Grand'-route* est faite pour les ravir. Tout est délicieusement frêle et pur en cette halte mêlée de prières, de chansons et de jeux. Les thèmes populaires y sont choisis, peut-être imités avec goût, harmonisés, « contrepointés » avec un art ingénieux. Et dans l'ordre de la déclamation à demi récitative et mélodique à demi, je ne sais rien de plus ténu mais de plus pénétrant que certaines phrases du petit Alain à la petite Allys. La voix ici parle et chante seule, ou plutôt elle murmure à peine. Mais ce qui fait le prix de ce murmure, c'est que la forme ne va pas jusqu'à s'y évanouir ou s'y dissoudre. Elle subsiste, et le contour musical a beau s'amincir jusqu'à n'être plus qu'un fil sonore, ce fil est d'argent fin : il brille, il plie et ne rompt pas.

La scène au bord de la mer, qui languit à la longue, commence par une lyrique invocation, par un ardent salut d'amour à la mer sacrée entre toutes, que Jésus, qui vécut auprès d'elle, et ses disciples, qui la parcoururent tant de fois, ont faite divine. Cette mer, avant d'être mortelle aux enfans, leur est douce. Elle les attire, elle les appelle de tout son azur, de tous ses parfums et de toutes ses voix. Ils lui répondent eux-mêmes. Et l'on se souvient de la célèbre parole allemande, que chez nous on ne saurait trop répéter : « Il faut méditerraniser la musique, » devant ce « Θάλαττα » joyeux des cohortes enfantines, jolie page — et bien française — de musique méditerranisée.

Parmi tant de jeunes cantiques, le plus inspiré, par un souffle

vraiment surnaturel, est celui qui s'élève du milieu du naufrage, autour de l'enfant aveugle, qui le premier voit Jésus. Le dessin de la mélodie, le chromatisme léger, l'accompagnement circulaire et lumineux comme un nimbe, tout s'accorde pour donner ici la mystérieuse et mystique impression du ravissement et de l'extase.

Dans l'uniformité du sentiment général, la musique a su discerner des nuances délicates. Il est très remarquable que les deux petits meneurs d'enfans, Alain plus encore qu'Allys, ne chantent pas comme les enfans qu'ils mènent. Certaine page est à cet égard tout à fait significative. Nous voulons parler de la réponse d'Alain aux objections tour à tour matérielles, ou pratiques, et sentimentales, que font les pères, puis les mères, à la résolution des petits pèlerins. « *Jésus nous donnera du pain blanc, et nous vivrons comme les oiseaux du ciel. Jésus nous donnera l'eau limpide du ciel...* » Mais que sert de citer les mots! Il faudrait pouvoir citer les sons, transcrire les mouvemens, les rythmes et les timbres, suivre, pour qu'on le suive avec nous, le cours gracieux de la mélodie à travers les tonalités qui l'éclairent ou l'assombrissent, parmi les harmonies qui la retiennent un moment, puis s'entr'ouvrent devant elle et la laissent passer. Alors, mais seulement alors, vous comprendriez et vous sentiriez ce que nous savons à peine dire : que le petit aveugle chante, les voyant au dedans de lui-même, des choses subtiles et profondes que les yeux de ses compagnons ne voient pas, que leurs lèvres ne peuvent ni ne doivent chanter.

La vocalité de l'ouvrage et, — passez-nous le barbarisme, — sa « choralité » n'en exclut pas la symphonie, au double sens du mot : que ce soit la vie et la couleur instrumentale, ici partout répandue ; ou bien, comme dans le prélude de la première et dans celui de la seconde partie, le principe même, appliqué modérément, à la française, du développement des idées et de leur combinaison.

Pleine de grâce et de charme, cette musique a montré qu'elle sait être capable aussi d'élévation et de grandeur. Loin de se presser et de se rétrécir, comme tant d'autres, en terminant, l'œuvre se dilate et s'épanouit alors avec une véritable magnificence. Il y a là tout autre chose qu'une *coda* banale, qu'un ensemble favorable à la sortie hâtive des auditeurs. Je conseille à ceux-ci d'attendre le dernier accord. A la fin d'une œuvre, ou d'une vie, il n'est pas mauvais d'obéir au conseil de l'oracle et de ne faire, pendant quelques instans, que de la musique. Le musicien de *la Croisade des enfans* a pris ce parti ; c'est bien. C'est mieux encore de l'avoir pu soutenir. En un vaste épilogue, sa

musique, toute sa musique s'est donné carrière. Les thèmes se sont étendus, ont rayonné librement. Le cantique de la première partie a reparu; le dernier, le plus mystique de tous, a gagné de proche en proche par une sorte de contagion sainte. Un chœur de femmes, sans accompagnement, a développé sa très noble polyphonie. De plus en plus, des plans se sont ordonnés et des horizons découverts. Il s'est formé toute une hiérarchie, construit toute une architecture sonore, et quand s'est déroulée enfin la fugue suprême, à dessein retenue, énergique mais paisible, mais sereine, alors vraiment un souvenir et presque un souffle des grandes péroraisons classiques a passé parmi nous.

Les quelque cinq cents personnes qui prirent part à l'exécution de *la Croisade des enfans* n'y participèrent pas toutes également bien. Une jeune fille, Mlle Vauthrin, a révélé dans le personnage d'Alain des qualités exquises de voix, de style et de diction. Elle n'a pas laissé perdre un seul mot, une seule note. M. Daraux a bien compris et rendu la tendresse et la gravité de la « Légende des étoiles. »

Quant aux enfans, non de chœur, mais des chœurs, ils ont été supérieurs — de beaucoup — aux adultes des chœurs aussi, même de l'orchestre. D'abord c'était plaisir de les voir, ces choristes d'un âge et d'un aspect inaccoutumés. Le matin de la dernière répétition, leurs maîtres, leurs parens se pressaient dans la salle et quelquefois un père, une mère, se demandaient tout bas l'un à l'autre, et d'une voix émue, s'ils ne croyaient pas reconnaître la voix de Jacques ou les boucles de Marie. Mais surtout c'était merveille d'ouïr ce pur, ce frais, ce juste ramage. Et l'on songeait, en écoutant ces deux cents petits chanter comme des anges, que les curés et les maîtres de chapelle parisiens allèguent plaisamment, contre l'obligation de réformer la musique en leurs églises, la difficulté de trouver des voix enfantines.

Enfin il est d'autres pensées, plus générales, que la beauté de ces voix faisait venir. La critique a souvent étudié la place qu'ont tenue et le rôle qu'ont joué dans la musique certains personnages et certains sentimens : l'amour ou la religion, les jeunes filles ou les héros. L'histoire des enfans, — dans la musique aussi, — ne serait pas la moins charmante à raconter. Elle commencerait à la crèche, devant celui que tant de Noëls — oratorios ou cantiques — ont célébré. Puis, revenant aux enfans des hommes, je sais bien lequel, avant tous les autres, elle devrait saluer. « *Schlaf ein, mein Prinzchen, schlaf ein!* Dors, mon petit prince, dors ! » Vous souvient-il que naguère, en cette

même salle du Châtelet, Mme Mottl vint chanter, et d'une manière exquise, l'exquise berceuse de Mozart : si tendre, plus que princière, et si près d'être divine, qu'elle eût mérité de bercer lui-même le presque divin enfant qui devait un jour la soupirer.

Haydn, « le père Haydn, » comme on dit et comme on peut dire, pourvu que ce soit tendresse et non mépris, a composé des symphonies plaisantes, ou « burlesques », pour les petits enfans. Solitaire et farouche, Beethoven ne les laissa point approcher. Mais le musicien du *Roi des Aulnes* a montré de quelle épouvante ils peuvent mourir,

> Et pour que le néant ne touche point à lui
> C'est assez d'un enfant sur *son père* endormi.

Schumann a compris leurs jeux et quelque chose de leur âme. Plus d'une, parmi les *Kinderscenen*, dépassent le titre qu'elles portent. La phrase ardente de la *Rêverie* monte plus haut que de tout jeunes rêves, et le thème de *l'Enfant s'endort* est si noble, si pur, que Wagner ne le trouva point indigne de bercer, au sein des flammes protectrices, le sommeil de sa Walkyrie.

Les musiciens contemporains n'ont eu garde d'oublier les enfans. M. Massenet, de sa voix la plus câline, a prié qu'on ne leur fît « nulle peine, même légère, » et, l'autre soir, on a vu pour la millième fois, dans *Carmen*, marcher en chantant derrière les soldats tous les gamins de Séville. Enfin la Russie et l'Allemagne nous ont donné deux chefs-d'œuvre en ce genre : l'un, du sauvage et tendre Moussorgski, *la Chambre d'enfans;* l'autre, *Haensel et Gretel*, de M. Humperdinck. Et tous les deux, sans que par ailleurs ils se ressemblent, contiennent l'âme enfantine et l'expriment tout entière, l'un avec plus de réalisme, l'autre avec plus de poésie.

Autant qu'à la maison, dans la rue ou sur le chemin, l'histoire de la musique nous montrerait les enfans à l'église. Le Meyerbeer du *Prophète* leur a confié l'un des morceaux — non le moins liturgique — de son office du sacre. C'est à des premiers communians que Gounod a dédié son plus tendre cantique. Wagner enfin, le Wagner de *Parsifal*, a bien senti que des voix d'enfans seraient seules assez pures pour ceindre d'une couronne sonore et vraiment céleste les sublimes polyphonies du Montsalvat.

Il y a plus, et les enfans, tant de fois objets ou sujets de la musique, en ont été pendant des siècles les interprètes et nous dirions volontiers les ministres. Jean de Bordenave, chanoine de Lascar, en Béarn, les appelait alors « l'âme de la musique. » L'église, qui ne res-

semblait pas encore au théâtre, était leur, et Dieu n'y recevait de prières et de louanges que par leurs voix. Pour l'art autant que pour la piété, les choses allaient mieux ainsi. La France, avant 1789, comptait environ quatre cents maîtrises, comprenant de douze à quinze mille musiciens, dont quatre ou cinq milliers d'enfans. L'église était pour eux à la fois le sanctuaire, l'école et la maison. Ils s'y formaient à toutes les disciplines : à celles du corps, de l'âme et de l'esprit. S'ils avaient leurs devoirs, ils avaient leurs droits aussi, même leurs privilèges : entre autres celui de confisquer à leur profit les éperons des chevaliers qui se permettaient d'entrer dans le chœur tout éperonnés. Et souvent les éperons étaient d'argent.

Ils n'obtenaient guère licence de se produire au dehors. Une fois pourtant certain bailli d'Évreux avait fait une perte cruelle et s'en montrait fort affligé. La Toussaint étant venue et le bailli se trouvant malade en son hôtel, on permit aux enfans de la maîtrise d'aller charmer sa peine, et « si doulcement chantèrent, que le dolent bailli en fut tout consolé. »

L'office, ou, comme nous disions, le ministère que seuls autrefois remplissaient à l'église des enfans consacrés, trop de musiciens de concert ou d'opéra le leur disputent aujourd'hui, quand ils ne les en dépossèdent pas. L'idéal, esthétique autant que religieux, conseille, commande même de le leur rendre. *La Croisade des enfans* a rappelé le bienfait que la musique en général et plus encore la musique religieuse peut attendre d'un élément, non point inconnu mais trop oublié, de notre art. Si la musique d'église à son tour finissait par y revenir, ce ne serait pas le moindre mérite et le moindre honneur de la belle œuvre de M. Pierné.

Camille Bellaigue.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Nos pronostics se sont réalisés. M. Combes a donné sa démission, et M. Rouvier est président du Conseil à sa place. Ce n'est pas là seulement un changement de personnes ; les choses aussi sont changées, comme on le verra bientôt. Le programme du gouvernement reste matériellement le même ; mais il en est autrement de son esprit. Tout cela s'est passé en quelques jours, avec une rapidité telle que des incidens qui sont d'hier semblent déjà appartenir à un passé lointain. M. Combes s'en est allé juste au moment où il a senti qu'il allait être renversé ; mais il ne l'a pas fait sans essayer de mettre la main sur ses successeurs, et de leur dicter, de leur imposer la loi : c'est l'expression dont il s'est servi lui-même dans une lettre qu'il a adressée à M. le Président de la République, monument sans pareil d'inconscience et d'inconvenance. En mourant comme ministre, il a essayé de se survivre comme inspirateur de la politique future. Il a malheureusement réussi à influer sur la composition du nouveau cabinet ; mais, une fois formé, le cabinet a échappé à son ascendant, et ses premiers actes ont donné satisfaction à la conscience publique : nous sommes heureux de le constater. Le ministère Rouvier n'est pas la suite du ministère Combes. Il a un caractère personnel, et n'a pas tardé à le montrer. Mais parlons d'abord de sa composition, qui est son côté faible.

On ne s'attendait pas à ce que le nouveau ministère fût composé de républicains libéraux et progressistes. Si quelques-uns y étaient entrés, ils y auraient été en minorité et y auraient joué le rôle d'otages, rôle peu glorieux pour eux et embarrassant pour leurs amis. Mieux vaut qu'ils soient restés en dehors, c'est-à-dire indépendans. Les groupes progressistes de la Chambre et du Sénat l'ont compris ainsi ; ils n'ont

rien demandé ni rien reçu ; ils se sont effacés discrètement, laissant M. Rouvier parfaitement libre dans ses choix. Mais les groupes avancés n'ont pas imité cette réserve. Jamais encore on n'avait vu se déployer, s'étaler, se déchainer un aussi furieux appétit à la curée. Les groupes de la Chambre ont décidé qu'il leur fallait sept portefeuilles et que le Sénat n'en aurait que trois. Alors, dans les deux assemblées, chaque groupe a émis ses exigences, et avec quelle raideur ! et avec quelle âpreté ! Une fois pourvu, le groupe se réunissait d'ailleurs pour déclarer fièrement qu'il ne se sentait nullement engagé par l'introduction d'un de ses membres dans le ministère, et qu'il gardait toute sa liberté. A quoi bon, alors, avoir obéi à des sommations si impérieuses ? Pour avoir un plus grand nombre de portefeuilles à se partager, les radicaux socialistes avaient commencé par poser en principe qu'aucun des membres du cabinet Waldeck-Rousseau qui avaient pris parti contre son successeur n'entrerait dans la nouvelle combinaison. C'était un crime inexpiable d'avoir combattu M. Combes et de lui avoir rendu la vie décidément impossible. Ce crime, MM. Millerand, Georges Leygues, Caillaux l'avaient commis : ils étaient donc frappés d'une incapacité ministérielle. S'il ne s'agissait que de leurs personnes, on se résignerait ; mais l'ostracisme dont ils ont été victimes est une monstruosité parlementaire, et il est regrettable que M. Rouvier s'y soit soumis. On l'a vu deux jours de suite courir à la poursuite de M. Sarrien, qui devait être « le pivot de sa combinaison. » M. Sarrien s'est obstinément dérobé. Pendant ce temps, MM. Poincaré et Jean Dupuy, auxquels il avait fait des ouvertures et qui les avaient accueillies, réfléchissaient profondément. Ils voyaient la combinaison initiale se modifier peu à peu. Ayant déjà été ministres, ils n'étaient pas de ceux qui courent après un portefeuille. Aussi se sont-ils retirés pour en laisser un plus grand nombre à la disposition des amateurs. C'est du moins la raison qu'ils en ont donnée : y croira qui voudra. M. Rouvier a donc perdu en cours de route MM. Sarrien, Poincaré et Jean Dupuy qui semblaient être, au début, les élémens essentiels de son ministère : d'où il est permis de conclure qu'il n'a pas fait celui qu'il voulait faire, et qu'il a dû se contenter de celui qu'il a fait.

Le résultat est médiocre. Il ne reste de l'ancien cabinet que MM. Rouvier, Delcassé, Chaumié et Berteaux : il y a donc sept ministres nouveaux dont quelques-uns sont encore peu connus et ont leurs preuves à faire. Le ministère le plus important peut-être dans notre politique intérieure est actuellement celui de l'Intérieur : il a été confié à

M. Étienne, qui paraissait mieux indiqué pour les Colonies. M. Étienne a d'ailleurs beaucoup de sympathies dans le monde parlementaire ; peut-être réussira-t-il. Mais pourquoi lui avoir enlevé les Cultes et les avoir fait passer à l'Instruction publique? Comment ne pas voir là une intention fâcheuse, d'autant plus que la presse avancée n'a pas manqué d'en prendre acte très bruyamment? M. Étienne était soupçonné de n'être pas un partisan assez chaud de la séparation de l'Église et de l'État. Faut-il le dire? le même soupçon pesait sur M. Rouvier lui-même. M. Rouvier et M. Étienne sont de la vieille école républicaine qui s'était formée autrefois autour de Gambetta et de Jules Ferry, ce qui est assez dire qu'elle était résolument anticléricale ; mais, en même temps, elle restait fermement concordataire, et croyait conforme à l'intérêt de l'État de conserver avec l'Église des rapports qui étaient pour elle un frein modérateur et pour lui une garantie. Il est très possible que MM. Rouvier et Étienne ne pensent plus de même : les temps sont bien changés ! Qui sait, toutefois, si M. Étienne, chargé de l'administration des Cultes, ne se rappellerait pas que le Concordat n'est pas encore dénoncé, et s'il ne rétablirait pas avec Rome des rapports quelconques? Les radicaux-socialistes et les socialistes purs ont frémi à cette pensée ; ils ont exigé que les Cultes fussent confiés à un ministre autrement sûr. Il y en avait un qui leur inspirait plus de confiance, ou peut-être seulement moins de défiance : c'est M. Bienvenu-Martin, nommé à l'Instruction publique. M. Bienvenu-Martin a joué un rôle actif à la tête de son groupe. C'est lui qui, aux dernières heures, a rédigé les ordres du jour destinés à sauver au moins la face de M. Combes, puisqu'on ne pouvait décidément pas sauver de lui autre chose. Ancien maître des requêtes au Conseil d'État, il connaît la matière administrative. Mais, par-dessus tout, il est anticlérical très militant. On a jugé que c'était l'homme qui convenait aux Cultes. Cette faiblesse n'est malheureusement pas la seule qui ait été commise. Dans les circonstances actuelles, le sentiment de la grande majorité des Français était qu'il fallait mettre un général à la Guerre et un amiral à la Marine, et il est à croire que M. Rouvier l'a secrètement partagé. Mais enlever deux portefeuilles aux parlementaires ! Il a reculé devant cette pensée. Il a donc conservé M. Berteaux à la Guerre et il a mis M. Thomson à la Marine. M. Berteaux, depuis qu'il est ministre, a déjà présenté des aspects si divers que l'opinion reste flottante sur son compte. Quant à la Marine, elle est devenue pendant l'administration de M. Pelletan la maison de l'anarchie. Une main expérimentée pouvait seule y rétablir rapide-

ment un peu d'ordre. Il serait peut-être excessif de dire que cette main était indispensablement celle d'un amiral, car il y a à la Chambre d'anciens ministres civils de la Marine qui n'auraient pas été au-dessous de la tâche. Mais, précisément parce qu'ils connaissent leur métier, ils avaient pris violemment parti contre M. Pelletan et, par ricochet, contre l'ancien ministère, ce qui est, nous l'avons dit, un vice rédhibitoire pour celui-ci. Il aurait donc fallu un amiral : on est allé chercher M. Thomson dont les aptitudes maritimes ne se sont jusqu'ici manifestées que dans des rapports et des discours. Mais M. Thomson avait un mérite aux yeux des radicaux socialistes, celui d'avoir toujours été le champion de M. Pelletan. Il l'a défendu partout, à la tribune, dans la presse, dans la commission d'enquête de la marine. Si c'est un titre, nul ne le possède au même degré que lui; mais il est permis de croire que, pour remplacer M. Pelletan, on aurait dû choisir autre chose que son plus grand admirateur.

Pour tous ces motifs, le nouveau ministère a paru mal constitué, et il a rencontré dans tous les partis un accueil très froid. Mais il fallait le voir à l'œuvre : on attendait de toutes parts avec impatience sa déclaration et ses premiers actes. Il y a en ce moment des intérêts tellement supérieurs aux considérations de personnes qu'on se montrait disposé à être facile et coulant sur celles-ci, peut-être même à l'excès. On allait plus loin encore ; on promettait au ministère de ne pas éplucher de très près son programme politique; on lui disait même qu'il pouvait, sans soulever une opposition immédiate, y mettre ce qu'il voudrait et dans l'ordre où il le voudrait, les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Église et de l'État. Nous ne parlons pas du service de deux ans, parce que la réforme est acquise : encore quelques coups de rabot parlementaire et, quoique très informe, elle sera terminée jusqu'à nouvel ordre. Mais les autres réformes ? Il n'y a pas dans les Chambres un homme de bon sens qui ne soit convaincu qu'une seule d'entre elles puisse aboutir avant les élections. Parmi les bouffonneries de ces derniers temps, aucune n'a été plus joyeuse que le « calendrier des réformes » apporté par M. Combes à la tribune. M. Combes affirmait qu'en accordant une quinzaine de jours à chaque réforme, on les ferait toutes avant la fin de la législature, et que rien n'était plus facile. Cela lui donnera beau jeu pour accuser plus tard ses successeurs de n'avoir rien fait. Ah! dira-t-il, si j'avais été encore là! Mais revenons aux choses sérieuses. Dans cette liberté laissée au gouvernement de composer son programme comme il le voudrait, il y a évidemment de l'ironie, mais il y a aussi

de la sincérité. Ce n'est pas de cela qu'on se préoccupait, c'est de la délation. Quand M. Combes disait qu'il n'avait pas été battu dans sa politique, il disait vrai : il l'avait été dans ses procédés de gouvernement. Ces procédés, à l'usage, avaient paru odieux. M. Combes était violent, brutal, vindicatif, et à tous ces défauts qui rendaient déjà son gouvernement insupportable, il ajoutait un déploiement de capacités policières qui lui permettaient d'exercer sur les membres de sa majorité, lorsqu'ils faisaient mine de l'abandonner, une intimidation voisine du chantage politique. Jamais on n'a fait marcher les hommes par des moyens aussi bas, M. Millerand a dit un jour : aussi abjects. Ce triste régime aurait pu néanmoins durer quelque temps encore, lorsque le scandale des fiches a éclaté. Il y a eu un premier moment de stupeur générale, et M. Combes lui-même n'y a pas échappé. Le coup avait été trop fort! La honte avait été trop grande! Mais bientôt on a essayé de se ressaisir, et on a cru qu'on y parviendrait avec de l'audace. L'audace n'a pas suffi, sinon pour la Chambre, au moins pour le pays. Celui-ci, grâce à Dieu, a des instincts de loyauté et d'honneur qui ont survécu et qui continueront de survivre à toutes les épreuves : il a pu transiger sur tout le reste, mais non pas sur cela. L'émotion a été immense; elle s'est traduite par des manifestations répétées. M. Combes en est mort. La délation, qui a été le vice de son système de gouvernement, l'a tué. Il a eu beau ruser, équivoquer, s'humilier, se vanter ; tout a été inutile, il a fallu qu'il s'en allât. Dès lors, au milieu de l'insignifiance relative ou occasionnelle de toutes les autres questions, une seule se dressait devant ses successeurs. On se demandait quelle serait leur attitude à l'égard de la délation et des délateurs, et on leur faisait provisoirement grâce de tout le reste.

La première confrontation du ministère et de la Chambre a eu lieu enfin le 27 janvier. Tout était incertitude au commencement de la séance; tout s'est éclairci peu à peu à mesure qu'elle se déroulait, et la conclusion en a été le vote d'un ordre du jour qui a donné au gouvernement une majorité de 300 voix. Il y a eu cent et quelques voix d'opposition : ce sont celles des socialistes et d'un certain nombre de radicaux-socialistes, c'est-à-dire du groupe qui faisait la loi à l'ancienne majorité et à M. Combes et qui, pendant plusieurs années, a exercé sur nous une lourde tyrannie. Peut-être M. Rouvier n'avait-il pas *a priori* l'intention de s'en affranchir, et nous n'oserions pas dire que cette influence ne le ressaisira pas un jour ou l'autre; mais la situation, ce jour-là, était si claire et si forte qu'il lui a été impossible de ne pas s'en inspirer. Il l'a d'ailleurs fait courageusement. Il ne s'est pas con-

tenté de condamner la délation dans des termes dont l'énergie ne laisse rien à désirer; il a frappé les délateurs les plus notoires ou leurs complices. M. le général Peigné, auteur d'une lettre si inconvenante que nous aimons mieux n'en rien dire, a été privé de ses fonctions de commandant de corps d'armée et de membre du Conseil supérieur de la Guerre, il a été mis en disponibilité. M. le commandant Bégnicourt, dont le Conseil de la Légion d'honneur avait demandé la radiation sur les listes de l'Ordre, en a été effectivement rayé par décret. Enfin, M. le ministre de la Guerre a déclaré en bons termes qu'il n'y avait qu'une discipline dans l'armée et que les officiers républicains devaient s'y soumettre comme les autres : il a de plus annoncé qu'il avait puni un sous-officier pour avoir assisté à un banquet maçonnique. Les socialistes n'en revenaient pas! Ces déclarations et ces actes tranchaient avec un passé qui est d'hier. La conscience publique recevait enfin la satisfaction qu'elle réclamait. La surprise du centre et de la droite n'a pas été moindre, mais elle a été plus heureuse et M. Guyot de Villeneuve a fait savoir que, les choses étant ainsi, la publication des fiches cesserait le soir même. Il est à désirer qu'elle ne soit pas reprise, mais cela dépend du gouvernement. S'il reste fidèle à son langage, à ses promesses, à l'esprit de ses premiers actes, il aura rendu un grand service au pays en mettant fin à une agitation qui, pour ses auteurs, était un moyen et non pas un système. Le but une fois atteint, rien de plus naturel que d'en rester là. Voilà comment M. Rouvier a obtenu dès le premier jour une majorité plus considérable que n'en a jamais eu M. Combes. Nous ne disons pas que ce soit une majorité normale, ni qu'elle puisse se maintenir longtemps telle quelle, avec les élémens disparates qui la composent. Quand viendront des questions nouvelles, il se formera des groupemens nouveaux. Mais on saura toujours gré à M. Rouvier d'avoir assaini la situation, et frappé la délation à la tête sans tenir compte des menaces de la franc-maçonnerie. Quant aux réformes, il les a naturellement inscrites dans son programme, et la Chambre en a pris acte purement et simplement dans son ordre du jour. Elle a déclaré qu'elle comptait sur lui pour les faire aboutir, en les qualifiant de démocratiques, ce qui a un sens un peu vague mais pourtant intelligible, et de laïques, ce qui n'en a aucun. O mirage des mots! Il y avait un autre ordre du jour, qu'on peut appeler celui des mécontens. M. Maujan l'avait rédigé, et y avait énuméré impérativement les réformes dans un rang qui marquait ses préférences : la séparation de l'Église et de l'État figurait immédiatement aprés l'impôt sur le

revenu. Cet ordre du jour, le croirait-on? n'a pu réunir que 62 voix. Où était donc M. Combes? Qu'était-il devenu? Y avait-il bien longtemps qu'il avait disparu? On a vu du premier coup ce que sa majorité avait d'artificiel, et combien la Chambre était, dans son for intérieur, peu pressée d'aborder des réformes qu'elle charge d'ailleurs expressément le ministère de faire aboutir quand il pourra.

Mais nous ne voulons pas trop triompher de ces résultats, sentant bien ce qu'ils peuvent avoir de fragile. Il faut s'attendre à un retour offensif de l'ennemi; et qui sait si le gouvernement lui-même ne sera pas un peu effrayé de sa victoire? Il a cependant pu constater que la Chambre, image du pays, était avec lui. Il lui a suffi de la dégager du joug sous lequel elle se courbait, de renoncer à exercer sur elle une intimidation déprimante, de lui laisser enfin la liberté de voter suivant sa conscience. A voir la manière dont il avait été accueilli par la presse, on pouvait croire qu'il n'aurait pour ses débuts que quelques voix de majorité. Était-il même bien sûr de les avoir? Il en a eu une énorme. Vivent les réformes, si on peut et si on veut réellement les faire! Elles seront l'œuvre de tout le monde. Mais il y a un système politique qu'on appelait le « combisme. » C'est lui qui a été frappé, et d'un coup si violent qu'il ne s'en relèvera pas.

La quinzaine qui vient de s'écouler a vu se produire, en Russie, les incidens les plus douloureux. Amis et alliés de ce grand pays, nous ne parlerons qu'avec réserve des épreuves qu'il traverse; mais enfin, la vérité a ses droits, et d'ailleurs les coups de fusil qui ont été tirés dans les rues de Saint-Pétersbourg, le dimanche 22 janvier, ont retenti dans le monde entier. Le soir même, les nouvelles de la catastrophe ont été envoyées dans toutes les directions par le télégraphe avec une abondance et une précision inaccoutumées en pareil cas. Depuis lors, il est vrai, elles sont devenues plus rares et un peu contradictoires; mais on en sait assez pour se rendre compte de ce qui s'est passé. Il ne faut pas l'exagérer, et il paraît bien qu'on l'a fait sous le coup de la première émotion. On aurait tort, toutefois, de croire que tout soit terminé par une fusillade meurtrière. L'ordre est rétabli sans doute, et cela est heureux; mais il faut s'attacher à ce qu'il ne soit pas troublé de nouveau, et rechercher, pour y porter remède, les causes de l'événement.

Les causes sont de deux sortes : les unes tiennent à un mouvement ancien et profond qui se fait dans l'opinion russe et qui tend à tempérer par des réformes ce que l'autocratie traditionnelle a de trop absolu ; les

autres se rapportent à la guerre d'Extrême-Orient, qui n'a été marquée jusqu'à ce jour que par des déceptions pénibles, et qui est devenue naturellement très impopulaire. Il est inutile d'insister sur la corrélation qui existe entre celles-ci et celles-là. Nous sommes de ceux qui croient qu'avec un effort patient et persévérant, un de ces efforts dont elle a déjà donné plus d'un exemple, la Russie reprendra l'avantage en Mandchourie et réparera ses défaites. Il n'en est pas moins vrai que la guerre, telle qu'elle a été conduite jusqu'ici, a révélé dans l'administration et dans le gouvernement lui-même des défauts dont on soupçonnait bien l'existence, mais dont on ne connaissait pas toute l'étendue. Il serait dangereux de fermer les yeux à cette leçon. Nous en avons, hélas ! reçu de semblables, et nous nous sommes efforcés d'en profiter. C'est, nous n'en doutons pas, ce que le gouvernement tout le premier se propose de faire en Russie, et c'est aussi ce que l'opinion lui demande.

Mais le moment est-il bien choisi, en pleine guerre et à la veille du jour où les opérations militaires vont recommencer, pour agiter ces questions difficiles, délicates, redoutables, et en chercher la solution à travers des voies qu'on ne peut pas s'empêcher de qualifier de révolutionnaires? Le gouvernement ne l'a pas pensé, et cela explique les procédés auxquels il a eu recours. Quand il a vu les ouvriers de Saint-Pétersbourg se mettre en grève, à commencer précisément par ceux qui travaillent dans les manufactures d'armes et qui avaient à exécuter des commandes du caractère le plus urgent, l'impression qu'il en a éprouvée a été très forte et elle a évidemment influé sur ses déterminations ultérieures. Comment ne pas songer ici à l'exemple récent qu'a donné au monde un autre grand peuple, et ne pas en tirer une analogie qui n'est pas à l'avantage des agitateurs russes ? Il n'y a sans doute qu'une ressemblance lointaine et partielle entre la guerre que l'Angleterre a soutenue récemment au Transvaal et celle que la Russie soutient aujourd'hui en Extrême-Orient. Cependant la première a été hérissée de difficultés comme la seconde ; elle a été longue et sanglante, et le résultat a pu en paraître parfois incertain. Les Anglais se sont parfaitement aperçus alors que leur organisation militaire laissait à désirer, et que leur gouvernement avait manqué de prévoyance ; mais cela ne les a pas empêchés de faire jusqu'au bout bonne figure à mauvais jeu. Ils sont restés merveilleusement impassibles, sinon insensibles, et le monde entier a admiré leur attitude. Ils ont donné un bon exemple à suivre : l'opinion russe ne s'en est pas inspirée. Si l'on comprend son impatience, on ne peut pas en

approuver les manifestations. Évidemment, le mouvement gréviste n'a pas été spontané. Le sort des ouvriers est très misérable, nous le voulons bien ; mais il ne l'est pas aujourd'hui plus qu'hier; peut-être même l'est-il moins, puisque le malheur des circonstances leur assure dans les fabriques d'armes du travail pour quelque temps. Ils ont refusé ce travail et demandé des réformes politiques : voilà le fait dans toute sa simplicité. Les partisans des réformes avaient besoin d'une armée pour les imposer ; ils l'ont recrutée parmi les ouvriers. Si tous n'ont pas fait ce raisonnement, quelques-uns l'ont fait, et ils ont cru trouver une opportunité particulière à la démonstration du 22 janvier dans ce qui aurait dû la déconseiller le plus en ce moment.

Il n'en reste pas moins vrai que ce besoin des réformes est aussi général en Russie qu'il est légitime. De quelque côté qu'on regarde, au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, partout on le constate avec le même caractère d'intensité et d'unanimité : dès lors, il n'y a pas de gouvernement qui ne soit obligé d'y donner quelque satisfaction. Les manifestations des zemstvos, toutes timides qu'elles aient été, ont été significatives. Ces assemblées provinciales, qui n'ont que des fonctions administratives et locales, ne sont nullement la représentation légale du pays ; mais comme il n'y en a pas d'autre, et que le besoin d'une représentation quelconque se fait sentir de plus en plus impérieusement, faute de mieux on s'est tourné vers les zemstvos, et on continue d'en attendre quelque chose. Ils ont le mérite d'exister, d'être une institution russe et non pas une institution d'importation étrangère, enfin d'avoir acquis dans un fonctionnement déjà long une expérience administrative dont on pourrait tirer parti. Les réunions de leurs délégués, d'abord à Moscou, puis à Saint-Pétersbourg, ont donné pendant quelques jours une espérance et une direction à l'opinion ; mais l'espérance n'a pas tardé à se dissiper et la direction à se perdre. Un gouvernement plus habile ou plus expérimenté aurait pu entretenir la première et s'emparer de la seconde. C'est parce qu'on ne l'a pas fait que le mouvement a pris une allure de plus en plus inquiétante. Certaines manifestations individuelles ont frappé vivement les esprits au dedans et au dehors : il faut mettre au premier rang celle du prince Troubetskoï, président du zemstvo de Moscou, qui, dans une lettre dont l'effet a été très grand, a déclaré que la Russie était au bord d'une révolution, et qu'on ne pourrait y échapper qu'en faisant droit aux revendications du pays. Le gouvernement a cru avoir un autre moyen : il a usé d'une répression énergique, propre à suspendre

le mouvement par l'effet de stupeur encore plus que de terreur qui devait en résulter. Le mouvement a été suspendu en effet; mais qui pourrait dire s'il est définitivement arrêté?

Un jeune pope, nommé Georges Gapone, qui a su prendre sur les ouvriers un ascendant considérable, a été l'organisateur, le directeur et l'orateur de la grève. Si c'est lui, comme cela est probable, qui a rédigé l'adresse qu'il se proposait de remettre à l'Empereur à la tête de milliers de grévistes, il a le don de cette éloquence enthousiaste et touchante qui est faite pour remuer les masses. La détresse de tout un peuple s'est exprimée par sa plume, détresse douloureuse mais qui cesse déjà d'être résignée, et qui, tout en conservant les formes extérieures du respect, parle avec douceur un langage déjà impérieux. Il est dans les vieilles mœurs et dans les traditions du peuple russe que le dernier moujick peut s'adresser directement et personnellement à l'Empereur pour lui demander justice et protection. Les cas de ce genre ne sont pas rares. Gapone a cru pouvoir généraliser cette coutume et se présenter à l'Empereur ayant à sa suite tous les ouvriers de la capitale. Il ne lui a pas demandé audience : il lui a donné rendez-vous au Palais d'Hiver, avec une insistance redoublée, pour tel jour et telle heure, afin qu'il se mît en contact immédiat avec son peuple, sans que rien ne les séparât. Il fallait d'abord abattre entre eux cette épaisse muraille de la « bureaucratie » qui était dénoncée comme la cause d'un épouvantable malentendu. L'adresse de Gapone commence par des revendications de l'ordre économique, augmentation des salaires, diminution de la durée des heures de travail, etc. Le pope ne semble pas mettre en doute qu'en quelques minutes de conversation entre le peuple et l'Empereur, toutes ces questions seront résolues. Mais il ne s'en tient pas là; il se place bientôt sur un terrain purement politique. « La Russie, dit-il, est trop grande, et ses besoins sont trop variés et trop multiples pour que des fonctionnaires seuls puissent gouverner. La représentation nationale est indispensable, car le peuple seul connaît ses véritables besoins. Ne repoussez pas son aide, acceptez son concours et ordonnez tout de suite la convocation des représentans de toutes les classes, y compris les classes ouvrières. Que tous soient égaux et libres dans le droit d'élection. Ordonnez que les élections de l'assemblée constitutionnelle aient lieu par scrutin secret général. C'est là notre principale demande, tout y est renfermé. C'est le baume pour nos blessures, lesquelles autrement nous entraîneront promptement à la mort. » Ainsi, les revendications politiques sont mises au premier plan par Gapone : il demande le régime par-

lementaire avec le suffrage universel à la base électorale, en un mot l'introduction immédiate en Russie, sans préparation ni transition, des organisations politiques de l'Europe occidentale. En tenant ce langage, parlait-il au nom des ouvriers? Ne parlait-il pas plutôt au nom de réformateurs politiques qui appartiennent à une autre catégorie sociale et qui se servaient des ouvriers pour imposer leurs revendications? « Si vous ne répondez pas à notre prière, concluait-il, nous mourrons sur cette place. Nous n'en avons pas d'autre où aller, et deux routes seulement nous sont ouvertes : celle qui conduit à la liberté et au bonheur, et celle qui conduit au tombeau. Si nos existences doivent être offertes en sacrifice pour les souffrances de la Russie, ce sacrifice, nous ne le regrettons pas : nous le ferons volontiers. »

Hélas! le pope Gapone ne croyait peut-être pas si bien dire. Lorsque, le 22 janvier, les ouvriers se sont pressés par milliers autour du Palais d'Hiver, l'Empereur n'y était pas; mais il y avait des régimens qui les ont reçus à coups de feu. Combien sont morts et combien blessés? On ne le saura probablement jamais : toutefois les premiers chiffres publiés paraissent avoir été exagérés. L'opinion la plus répandue en Europe est que ces malheureux, à quelques suggestions confuses qu'ils aient obéi, ne méritaient pas un traitement aussi rigoureux. Leur nombre même était incontestablement une menace, et leur foule se composait d'élémens trop divers pour que quelques-uns ne fussent pas dangereux. Mais ils n'étaient pas armés. Ils marchaient avec une confiance naïve, qui l'était peut-être moins chez ceux qui les conduisaient. Il y avait dans la rue, dans les jardins publics, des femmes et des enfans. Toute cette foule, imprudente et curieuse, ne prévoyait rien de ce qui allait se passer. Si le gouvernement impérial était résolu à répondre aux ouvriers par un refus de les recevoir et par des sommations de se disperser, on peut discuter si c'était la meilleure conduite à suivre, mais, en tout cas, il aurait fallu faire connaître cette résolution longtemps d'avance, l'annoncer très haut et empêcher la foule de se presser autour du Palais d'Hiver. L'attitude du gouvernement, depuis plusieurs mois, avait paru indiquer chez lui des intentions plus conciliantes. Une liberté relative avait été laissée aux journaux. Les tendances réformatrices n'avaient été nullement découragées. Aussi rien ne permettait de prévoir la brusquerie et la rudesse de la répression. Et comme il est impossible de croire à un parti pris, le plus probable est que, jusqu'à la veille et peut-être jusqu'au jour de l'exécution, la politique impériale a été livrée à des hésitations

d'où elle est sortie trop tard, et par un acte malencontreusement improvisé.

Depuis lors, nous l'avons dit, les nouvelles sont devenues plus rares. On sait seulement que le mouvement gréviste s'est étendu à plusieurs villes et dans plusieurs provinces : partout il a été enrayé, mais on manque de détails sur les moyens qui ont été employés. La réaction est à l'ordre du jour. Elle est caractérisée à Saint-Pétersbourg par la nomination au gouvernement général de la ville du général Trépof, homme énergique, et par la disgrâce annoncée du prince Sviatopolk Mirsky, qui n'aura pas été longtemps ministre de l'Intérieur, et qu'on accuse d'avoir, par ses tendances libérales et réformatrices, déchaîné un mouvement qu'il n'a su ensuite ni contenir, ni diriger. En attendant, de nombreuses arrestations ont été opérées : elles portent de préférence sur des avocats, des professeurs, des journalistes, enfin sur les classes intellectuelles. L'Empereur n'est pas rentré dans sa capitale : peut-être n'y rentrera-t-il pas de sitôt et beaucoup le regrettent ; on a l'impression, en effet, que, s'il avait été présent, les choses se seraient passées différemment. Le pope Gapone, dont la physionomie reste encore énigmatique, a lancé contre lui des imprécations qui témoignent d'une grande exaltation d'esprit et qui obligent à se demander s'il n'a pas voulu lui-même, dès le début, pousser à l'action révolutionnaire. De part et d'autre, de grandes imprudences ont été commises. Nous les avons indiquées sans y appuyer; et nous souhaitons vivement qu'un pays auquel nous sommes liés par une communauté d'intérêts permanente et par une sympathie profonde sorte heureusement de la crise qu'il traverse. Quant au triste incident du 22 janvier, toutes les histoires en présentent d'analogues : il ne doit pas faire désespérer de l'avenir. Le gouvernement impérial, dans les manifestations auxquelles il se livre, se tait sur les réformes politiques, mais il multiplie les promesses relatives aux réformes sociales et ouvrières, ce qui indique de sa part, même au milieu de la répression à laquelle il se livre, le souci de réparer et de faire oublier. Le moment est donc plus opportun que jamais pour appliquer généreusement et complètement les réformes annoncées dans l'oukase du 25 décembre dernier.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CENDRES

PREMIÈRE PARTIE

I

C'était la veille de la Saint-Jean, à la nuit tombante. Oli (1) sortit de la maison blanche où logeait le cantonnier, sur le bord de la grande route qui mène de Nuoro à Mamojada, et elle prit à travers champs.

Oli était une fille de quinze ans, grande et belle, aux larges yeux félins, glauques, un peu obliques, à la bouche voluptueuse, dont la lèvre inférieure, fendue par le milieu, semblait faite avec deux cerises. De sa petite coiffe rouge, nouée sous un menton saillant, sortaient les bandeaux luisans de ses cheveux noirs, tordus autour des oreilles; et cette coiffure, jointe au costume pittoresque, au jupon rouge et au petit corsage de brocart soutenant le sein par deux pointes recourbées, donnait à la jouvencelle une grâce orientale. Entre ses doigts cerclés d'anneaux en métal, Oli portait des lambeaux d'écarlate et des rubans dont elle voulait *marquer les fleurs de la Saint-Jean*, c'est-à-dire les touffes de bouillon-blanc, de thym et d'asphodèle qu'elle cueillerait le lendemain, à l'aube, pour en faire des médicamens et des amulettes.

D'ailleurs, quand même Oli n'aurait pas *marqué* les touffes qu'elle voulait cueillir, il n'y avait pas de danger que personne y touchât : la campagne, autour de la maison qu'elle habitait

(1) Abréviation familière de *Rosalia*.

avec son père et ses petits frères, était complètement déserte. Seule, dans le lointain, une maison rustique en ruines émergeait d'un champ de blé, comme un écueil au milieu d'un lac vert. Le sauvage printemps sarde se mourait; les fleurs de l'asphodèle et les grappes dorées du genêt s'effeuillaient; les roses pâlissaient dans les maquis; l'herbe jaunissait, et une chaude senteur de foin parfumait l'atmosphère lourde. La voie lactée et la splendeur diffuse qui faisait ressembler l'horizon à une zone de mer lointaine, rendaient la nuit claire comme un crépuscule.

Près de la rivière dont l'eau très basse reflétait les étoiles et le ciel violacé, Oli trouva ses deux petits frères qui cherchaient des grillons.

— A la maison, et tout de suite! — leur cria-t-elle, de sa belle voix qui était encore une voix d'enfant.

— Non! répondit l'un des bambins.

— Alors, vous ne verrez pas le ciel s'ouvrir cette nuit. Vous ne verrez rien du tout, si vous ne rentrez pas tout de suite.

Dans la nuit de la Saint-Jean, les enfans sages voient le ciel s'ouvrir; puis ils voient le Paradis, le Seigneur, les Anges et l'Esprit Saint.

— Allons-nous-en, dit l'aîné, pensif.

Le cadet protesta un peu; mais, finalement, il se laissa emmener par son frère.

Oli poursuivit son chemin, traversa le lit de la rivière, traversa le sentier, traversa les bouquets d'oliviers nains. De temps à autre, elle se penchait et liait avec un ruban les cimes de quelques touffes; après quoi, elle se redressait et plongeait dans la nuit le regard perçant de ses yeux félins.

Son cœur battait fort, d'anxiété, de crainte et de joie. La nuit embaumée invitait à l'amour, et Oli aimait. Oli avait quinze ans, et, sous prétexte de *marquer* les fleurs de la Saint-Jean, elle allait à un rendez-vous.

Six mois auparavant, un soir d'hiver, un jeune paysan était entré chez le cantonnier pour demander du feu. Ce paysan était au service d'un riche propriétaire nuorais; à demi métayer, à demi domestique, il fournissait au maître son travail et avait pour salaire la moitié du produit. A ce moment-là, il ensemençait les champs autour de la maison en ruines. C'était un garçon de haute stature, avec de longs cheveux noirs, brillans d'huile; ses yeux très noirs se laissaient à peine regarder,

tant ils avaient d'éclat. Oli seule pouvait y fixer les siens, qui ne s'abaissaient devant personne.

Le cantonnier, un homme qui n'était pas vieux encore mais qui déjà grisonnait, fatigué par le travail, les soucis et la misère, fit bon accueil au paysan, lui donna une pierre à feu, l'interrogea sur son maître et l'invita à revenir quand il lui plairait. Depuis ce jour, le paysan reparut souvent chez le cantonnier. Pendant les soirées pluvieuses, il racontait des historiettes aux bambins rassemblés près de l'âtre fumeux; et il enseignait à Oli les endroits où poussaient en plus grande abondance les champignons et les herbes comestibles.

Un après-midi, il attira la jeune fille vers un reste de *nuraghe* (1), sur une éminence, parmi des broussailles couvertes de baies roses, et il lui affirma qu'entre les blocs de ce tombeau gigantesque était caché un trésor.

— D'ailleurs, je connais beaucoup d'autres *accusorgios* (2), — ajouta-t-il sur un ton sérieux, tandis qu'Oli cueillait du fenouil sauvage. — Je finirai bien par en trouver un; et alors...

— Et alors? demanda-t-elle, un peu moqueuse, en levant des yeux qui, au reflet du paysage, paraissaient verts.

— Alors, je m'en irai très loin; et, si tu veux m'accompagner, je t'emmènerai avec moi sur le Continent. Je le connais bien, le Continent : car il n'y a pas longtemps que j'ai fini mon service militaire. Je suis allé à Rome, puis en Calabre et dans d'autres pays encore. Là-bas, tout est beau... Si tu m'accompagnes...

Oli se mit à rire doucement, flattée et heureuse, quoiqu'un peu ironique. Derrière le *nuraghe*, ses petits frères, dissimulés dans un maquis, sifflaient pour appeler un passereau; à travers l'immensité du paysage, pas une voix humaine ne s'entendait et on ne voyait personne.

(1) Les *nuraghes*, nombreux en Sardaigne, surtout dans les environs de Macomer, sont d'antiques monumens en forme de pyramide tronquée, ayant de 10 à 20 mètres de hauteur sur 10 à 30 mètres de diamètre à la base; ils sont construits avec des blocs de rocher, bruts et superposés sans mortier; on y entre par une porte basse et on trouve à l'intérieur des chambres voûtées, de forme ovoïde. Ils se rencontrent d'ordinaire sur les collines isolées, où ils sont parfois réunis en groupes. On les considérait autrefois comme des tombeaux; mais on les considère aujourd'hui comme les refuges des premiers habitans de l'île en temps de guerre. — Il y a aussi en Sardaigne d'autres monumens antiques, plus petits : les *tumbas de los gigantes*, qui sont de véritables tombeaux, et les *perdas fitas* ou *perdas iungas*, qui correspondent aux menhirs et aux dolmens du continent.

(2) Nom sarde des trésors cachés.

Le paysan prit Oli par la taille, la souleva, ferma les yeux et lui donna un baiser. Depuis cet entretien, les deux jeunes gens s'aimèrent d'un farouche amour, confiant le secret de leur passion aux maquis les plus silencieux, aux buissons de la rive, aux obscures cachettes des *nuraghes* solitaires.

Opprimée par la solitude et par l'indigence, Oli aimait ce jeune homme pour ce qu'il lui représentait, pour les choses et pour les contrées merveilleuses qu'il avait vues, pour cette Rome d'où il revenait, pour le riche maître qu'il servait, pour les projets fantastiques dont il peuplait l'avenir; et lui, il aimait Oli parce qu'elle était belle et ardente. Inconsciens l'un et l'autre, primitifs, impulsifs et égoïstes, ils s'aimaient par exubérance de vie et par besoin de jouir.

La mère d'Oli, à ce que racontait sa fille, avait été aussi une femme passionnée et chimérique.

— Elle appartenait à une famille aisée, — disait Oli au paysan, — et ses parens, qui étaient nobles, voulaient la marier à un vieux propriétaire. Mon grand-père maternel était poète : en une nuit, il improvisait trois ou quatre chansons; et ces chansons étaient si belles que, à peine un chanteur ambulant les avait-il répétées sur la route, aussitôt le peuple entier les retenait et les redisait avec enthousiasme. Ah! oui, mon grand-père était un poète! Je sais encore plusieurs de ses chansons, que ma mère m'a apprises. Attends; je vais t'en dire une.

Et elle récitait quelques strophes en dialecte de Logudoro; puis elle continuait :

— Le frère de ma mère, mon oncle Merzioro Desogos, peignait dans les églises et sculptait les lutrins; mais il se tua parce qu'il avait à purger une condamnation... Ah! certes, les parens de ma mère étaient nobles et instruits; et cependant elle ne voulut pas épouser le vieux richard. Mais elle vit mon père, qui alors était beau comme une oriflamme, elle en devint amoureuse et elle s'enfuit avec lui. Elle avait coutume de dire, je m'en souviens bien : « Mon père m'a déshéritée, mais qu'importe? Les autres peuvent garder pour eux leurs richesses; moi, j'ai mon Micheli, et je n'en demande pas davantage. »

Un jour, le cantonnier se rendit à Nuoro pour acheter du froment, et il revint plus triste et plus défait que d'habitude.

— Prends garde à toi, prends garde à toi! dit-il à sa fille en

la menaçant de la main. Si cet homme remet les pieds chez nous, il arrivera du malheur. Il nous a trompés, même sur son nom. Il dit qu'il s'appelle Quirico; mais, en réalité, il s'appelle Anania. Il est originaire d'Orgosolo : c'est une engeance de vautours, un parent de bandits et de galériens. Prends garde à toi, femmelette! Il est marié.

Oli pleura, et ses larmes tombèrent avec le froment dans la huche de bois noir. Mais, sitôt que la huche fut close et que Zio Micheli fut retourné à son travail, la jeune fille partit à la recherche du paysan.

— Tu t'appelles Anania! Tu es marié! lui cria-t-elle.

Et ses yeux flamboyaient de rage. Anania finissait alors de répandre la semence sur la terre labourée. Deux merles chantaient, en se balançant sur une branche d'olivier nain; de grands nuages blancs avivaient l'azur du ciel. Tout était douceur, silence, oubli.

— Voilà! dit le jeune homme, qui avait encore la besace sur l'épaule. Je suis marié à une femme vieille. Ah! on m'a forcé à la prendre... comme les parens de ta mère voulaient la forcer à prendre le vieux richard... parce que je suis pauvre, et qu'au contraire elle possède beaucoup d'argent. Mais qu'est-ce que ça fait? Elle est vieille, et elle trépassera bientôt. Nous, Oli, nous sommes jeunes, et je n'aime que toi. Si tu m'abandonnes, j'en mourrai.

Oli s'attendrit et le crut.

— Et maintenant qu'allons-nous devenir? — demanda-t-elle.
— Mon père me battra, si nous continuons à nous aimer.

— Aie patience, mon agnelet. Ma femme trépassera bientôt; mais, quand même elle ne trépasserait pas, je découvrirai le trésor et nous nous en irons sur le Continent.

Oli protesta, pleura, n'eut pas grand espoir dans le trésor; mais elle continua de prêter l'oreille aux discours amoureux du jeune homme.

Les semailles terminées, Anania revint souvent encore pour voir si le grain levait et pour sarcler et extirper les mauvaises herbes.

Durant les heures de loisir, au lieu de se coucher sur le gazon, il démolissait le *nuraghe* sous prétexte de construire un mur avec les pierres arrachées du monument; mais, en réalité, c'était pour découvrir le trésor.

— Si ce n'est pas ici, ce sera autre part; mais je le trouverai ! — disait-il à Oli. — Le fait est qu'à Maras un serviteur comme moi a trouvé des barres d'or, toute une botte. Mais il ne reconnut pas que c'était de l'or, et il les remit à un forgeron, l'imbécile ! Moi, je ne m'y tromperai point...

Il racontait ensuite que dans les *nuraghes* habitaient les géans, qui ne se servaient que d'ustensiles d'or; toutes les choses à leur usage étaient en or, y compris les clous de leurs souliers.

— Ah ! des trésors, on en trouve toujours, pourvu qu'on les cherche bien ! A Rome, lorsque j'étais soldat, j'ai vu un lieu où l'on conserve les monnaies d'or et les objets cachés par les anciens géans. Du reste, encore aujourd'hui, il existe des géans dans les autres parties du monde; et ils sont si riches qu'ils n'emploient que des socs et des faux d'argent...

Vers Pâques, la jeune fille eut une occasion d'aller à Nuoro; et, ayant pris des renseignemens sur la femme d'Anania, elle sut qu'en effet cette femme n'était pas jeune, mais qu'elle n'était pas vieille non plus, et que beaucoup s'en fallait qu'elle fût riche.

— Oui, c'est vrai, — dit le jeune homme, aussitôt qu'Oli lui eut reproché son mensonge. — Elle est pauvre maintenant; mais, quand je l'ai épousée, elle était riche. Après le mariage, il me fallut partir au service militaire; je tombai malade et je dépensai gros. Ma femme aussi tomba malade. Ah ! tu ne sais pas ce que c'est, toi, qu'une longue maladie !... Et puis, nous avons prêté de l'argent, et on ne nous l'a pas rendu... Et puis, il y a encore autre chose : je soupçonne qu'en mon absence ma femme a vendu ses biens et qu'elle en conserve le prix dans une cachette... Oui, je te jure que c'est comme ça.

Il parlait sérieusement, et Oli le croyait. Elle le croyait parce qu'elle avait besoin de croire et parce qu'Anania l'avait habituée à croire tout, suggestionné lui-même par ses propres imaginations. Ainsi, dans les premiers jours de juin, en piochant un jardin de son maître, il trouva un gros anneau de métal rougeâtre et supposa que c'était de l'or. « Certainement il y a un trésor en cet endroit, » pensa-t-il. Et tout de suite il alla faire part à Oli de ses nouvelles espérances.

Le printemps régnait dans la vallée déserte; la rivière bleue reflétait les fleurs du sureau ; l'herbe chauffée par le soleil exha-

lait de voluptueux parfums ; durant les nuits éclairées par la lune et par la voie lactée, pleines de tiédeur et de silence, l'air s'imprégnait d'effluves enivrans comme un philtre.

La jeune fille errait çà et là, les yeux voilés par la passion. Dans les longs crépuscules lumineux et dans les midis éblouissans, lorsque les montagnes lointaines se confondaient avec le ciel, Oli suivait d'un regard triste ses petits frères qui, à demi nus, noirs comme des statuettes de bronze, animaient le site par leurs cris d'oiseaux sauvages ; et elle pensait au jour où elle devrait les abandonner pour partir avec Anania.

Elle avait vu l'anneau trouvé par le jeune homme; et elle espérait, elle attendait, le sang brûlé par les poisons du printemps.

Ce soir-là, tandis que la jeune fille *marquait* les fleurs de la Saint-Jean :

— Oli ! — fit la voix d'Anania, derrière un massif de broussailles.

Elle tressaillit, s'avança avec précaution, tomba entre les bras du jeune homme. Ils s'assirent sur l'herbe encore chaude, à côté d'une botte de pouliot et de laurier sauvage, qui exhalait un pénétrant parfum.

— J'ai bien failli ne pas venir, — dit Anania. — Ma maîtresse doit accoucher cette nuit, et ma femme, qui l'assiste, voulait me retenir à la maison. Mais je lui ai déclaré : « Cette nuit, il faut que je cueille le pouliot et le laurier. Ne sais-tu pas que c'est la Saint-Jean? » Et je suis venu.

Il cherchait quelque chose dans sa poitrine, tandis qu'Oli palpait le laurier, demandant au jeune homme ce qu'il en voulait faire.

— Eh quoi ? Tu l'ignores? Le laurier cueilli cette nuit s'emploie comme médicament et pour mille autres usages. Si, par exemple, tu sèmes les feuilles de ce laurier sur les murs qui entourent une vigne ou une bergerie, nulle bête de proie ne peut s'y introduire pour ronger le raisin ou enlever les agneaux.

— Mais tu n'es pas berger, toi.

— Je protégerai la vigne de mon maître. Et puis, je mettrai de ces feuilles autour de l'aire, afin que les fourmis ne volent pas le grain... Est-ce que tu viendras, quand je battrai le grain?

Il y aura beaucoup de monde; nous ferons une fête et nous chanterons, la nuit.

— Oh! mon père ne me le permettra pas! — dit-elle en soupirant.

— Mais il est étrange, cet homme! On voit bien qu'il ne connaît pas ma femme : elle est décrépite comme les pierres! — dit Anania, cherchant toujours dans sa poitrine. — Où donc l'ai-je mise?

— Quoi? ta femme? — demanda malicieusement Oli.

— Non; la croix! J'ai trouvé une croix d'argent.

— Une croix d'argent? A l'endroit où était l'anneau? Et tu ne m'en disais rien!

— Ah! la voici. Elle est de bon argent.

Il retira de dessous son aisselle un papier plié. Oli l'ouvrit, examina la petite croix et demanda, anxieuse :

— Mais alors, c'est donc vrai? Le trésor existe?

Elle paraissait si heureuse qu'Anania, qui avait trouvé la croix dans les champs, crut à propos de lui laisser son illusion.

— Oui, là-bas. Qui sait combien d'objets précieux s'y trouvent encore?... Il faudra que je vienne y fouiller la nuit.

— Mais le trésor appartient au propriétaire du champ.

— Non, il appartient à celui qui le découvre, répondit Anania.

Et, comme pour donner plus de force à ce principe qu'il posait, il entoura de son bras la taille d'Oli et se mit à l'embrasser.

— Si je découvre le trésor, viendras-tu avec moi? demanda-t-il en tremblant. Viendras-tu, dis, ma fleur?... Il faut que je le découvre tout de suite : je ne puis plus vivre séparé de toi. Hélas! quand je regarde ma femme, je sens une envie de mourir; et au contraire, avec toi, je voudrais vivre mille années. Ma chère fleur!

Oli écoutait et tremblait, elle aussi. Autour d'eux régnait un profond silence; les étoiles scintillaient, de plus en plus perlées, tels des yeux sourians d'amour; et, de plus en plus doux, les parfums aromatiques flottaient dans l'air.

— Ma femme mourra bientôt, affirmait Anania. Qu'est-ce que les vieux font sur la terre? Dans un an, peut-être, nous serons mariés.

— Saint Jean le veuille ! soupira Oli. Mais il ne faut désirer la mort de personne... Et maintenant, laisse-moi partir.

— Oh ! reste, reste encore un peu ! supplia-t-il, d'une voix enfantine. Pourquoi veux-tu partir si vite ? Que ferai-je sans toi ?

Mais elle se leva, toute vibrante, et dit :

— Peut-être nous reverrons-nous demain matin : car je cueillerai les herbes avant le lever du soleil. Je te ferai une amulette contre les tentations...

Il ne pensait guère aux tentations, lui. Il se mit à genoux, entoura la jeune fille de ses deux bras et commença de gémir :

— Non, ne t'en va pas ! Non, ne t'en va pas, ma fleur ! Reste encore un peu, mon agnelet ! Tu es ma vie. Vois : je baise la terre où tes pieds se sont posés. Reste encore un peu ! Autrement, je vais mourir !

Il gémissait et tremblait, et sa voix attendrissait Oli jusqu'aux larmes. Elle resta.

A l'automne, Zio Micheli s'aperçut que sa fille avait péché. Alors une colère féroce envahit cet homme las et souffrant qui avait connu toutes les peines de la vie, sauf le déshonneur. Contre cette dernière épreuve il se révolta. Il saisit Oli par les épaules et la chassa de sa maison.

Elle pleura ; mais Zio Micheli fut inexorable. Il l'avait milie fois avertie ; il avait eu confiance en elle. Et peut-être lui eût-il pardonné quand même, si elle avait péché avec un homme libre de réparer sa faute ; mais avec celui-là, non ; le pardon était impossible !

Pendant quelques jours, Oli vécut dans la maison ruinée autour de laquelle Anania avait fait les semailles : ses petits frères lui apportaient des morceaux de pain. Mais Zio Micheli s'en aperçut et les roua de coups.

Alors, pour ne pas mourir de faim et de froid, — car l'automne couvrait le ciel de grands nuages livides, et il pleuvait souvent, et la bise humide soufflait à travers les buissons rougis par la froidure, — Oli prit la route de Nuoro, dans l'intention de demander aide à son amant. Soit par hasard, soit qu'ils se fussent concertés, elle rencontra à mi-chemin le jeune homme qui la réconforta, la couvrit de son caban, et la conduisit à Fonni, village de la montagne, au delà de Mamojada.

— N'aie pas peur, lui dit Anania. Je vais te mener chez une de mes parentes, et tu seras très bien chez elle. Sois tranquille : je ne t'abandonnerai jamais.

Il la mena chez une veuve, Zia Grathia, qui avait un fils de quatre ans. Lorsque Oli vit ce marmot noir, déguenillé, tout en oreilles et en yeux, elle pensa à ses petits frères et elle pleura. Qui s'occuperait maintenant des deux orphelins? Qui leur donnerait à manger et à boire? Qui préparerait le pain dans la maison du cantonnier? Qui laverait les hardes au bord de la rivière bleue? Et qu'adviendrait-il de Zio Micheli, ce pauvre veuf malheureux et fébricitant? Bref, Oli pleura un jour et une nuit; puis, elle promena autour d'elle des yeux désolés.

Anania était reparti. La veuve, pâle, décharnée, avec un visage de spectre encadré par un bandeau jaunâtre, filait, assise devant un petit feu de brindilles. Il n'y avait là que misère, haillons et suie. Du toit, fait d'écailles noircies par la fumée, pendaient de grandes toiles d'araignée, oscillantes; et quelques ustensiles de bois constituaient tout le mobilier de ce lamentable gîte. Le bambin aux grandes oreilles, habillé déjà en costume sarde, avec une grosse toque de peau laineuse, ne parlait ni ne riait jamais; son seul amusement était de faire griller des châtaignes sous la cendre chaude.

— Aie patience, ma fille! — dit la veuve à la nouvelle venue, sans quitter des yeux son fuseau. — Ce sont des choses qui arrivent, en ce monde. Ah! tu verras pis encore, si tu vis. Nous sommes nés pour souffrir. J'ai ri, moi aussi, quand j'étais jeune; et puis, j'ai pleuré. Mais tout est fini, maintenant.

Oli sentit son cœur se glacer. Ah! quelle tristesse, quelle tristesse immense! Dehors, la nuit tombait; il faisait froid; le vent grondait avec un fracas de mer en tempête. A la lueur fauve du feu, la veuve filait en ruminant ses souvenirs; et Oli, accroupie par terre, se rappelait la nuit chaude et voluptueuse de la Saint-Jean, le parfum du laurier, la lumière des étoiles souriantes.

Les châtaignes du petit Zuanne éclataient dans la cendre, qui s'éparpillait sur le foyer. La rafale battait furieusement la porte, tel un monstre qui aurait couru çà et là dans la nuit.

— Moi aussi, — reprit la veuve après une longue pause, — moi aussi, j'étais d'une bonne famille. Le père de ce moucheron s'appelait Zuanne; car, vois-tu, chère sœur, il faut toujours

donner à un enfant le nom de son père, afin qu'il lui ressemble. Ah ! oui, mon mari était un homme vaillant (1). Haut comme un peuplier... Regarde, là : son caban est encore pendu à la muraille.

Oli se retourna et vit contre la muraille terreuse un long caban d'orbace noir (2) où les araignées avaient tissé dans les plis leurs voiles poudreux.

— Je n'y toucherai jamais, — déclara la veuve, — quand même je devrais mourir de froid. Mes enfans l'endosseront lorsqu'ils seront vaillans comme leur père.

— Que faisait leur père? — demanda Oli.

— Eh bien ! — répondit la veuve sans changer le ton de sa voix, mais avec une légère animation sur son visage de spectre, — il était bandit. Pendant dix ans, il a été bandit ; oui, pendant dix ans ! Il dut prendre la campagne quelques mois après notre mariage. Moi, j'allais le trouver sur la montagne du Gennargentu ; il chassait les mouflons, les aigles, les vautours; et, chaque fois que j'allais le trouver, il faisait rôtir un cuissot de mouflon. Nous dormions en plein air, sous le vent, à la cime des montagnes, mais nous nous couvrions de ce caban-là, et les mains de mon mari étaient toujours ardentes, même lorsqu'il neigeait. Souvent, il avait de la compagnie...

— Quelle compagnie ? — demanda Oli qui, à écouter la veuve, oubliait ses peines.

L'enfant aussi écoutait, avec ses grandes oreilles attentives; et il ressemblait à un lièvre qui entend le cri du renard lointain.

— Celle d'autres bandits, naturellement. C'étaient des hommes courageux, adroits, prêts à tout et spécialement à la mort. Tu crois peut-être que tous les bandits sont de mauvaises gens? Tu te trompes, chère sœur; ce sont des hommes qui ont besoin de déployer leur vaillance, pas autre chose. Mon mari avait coutume de dire : « Anciennement, les hommes allaient à la guerre; mais aujourd'hui on ne fait plus de guerres, et les hommes ont encore besoin de combattre ; c'est pourquoi ils commettent

(1) Littéralement : « était très habile. » Mais, dans la langue des paysans sardes, les mots *abile* et *abilità* ne signifient pas seulement l'adresse et le savoir-faire; ils désignent aussi la force, le courage, l'esprit d'entreprise; de sorte qu'un homme *abile* est une manière de héros.

(2) L'*orbace* est une espèce de bure filée et tissée par les femmes sardes.

les brigandages, les rapines et les entreprises, non pour faire le mal, mais pour déployer de quelque manière leur force et leur courage. »

— Un beau courage ! — remarqua Oli. — Pourquoi ne se cassent-ils pas plutôt la tête contre le mur, s'ils n'ont pas d'autre chose à faire?

— Tu ne comprends pas, ma fille, — repartit la veuve, triste et farouche. — C'est le destin qui veut cela. Je vais te raconter comment mon mari s'est fait bandit.

— Oui, racontez, — pria Oli, avec un léger frisson dans les épaules.

L'ombre s'épaississait ; le vent hurlait de plus en plus fort, avec un continuel grondement de tonnerre. Il semblait que l'on fût au milieu d'une forêt bouleversée par l'ouragan ; et, dans ce milieu noir qu'illuminaient seulement les éclats fugitifs de la petite flamme livide sur le misérable foyer, les paroles et la figure cadavérique de la veuve donnaient à Oli une puérile volupté de terreur. Il lui semblait qu'elle assistait à un de ces contes effrayans qu'Anania contait naguère à ses petits frères ; et elle-même, en propre personne, avec sa misère profonde, jouait un rôle dans la terrible histoire.

La veuve expliqua :

— Nous étions mariés depuis quelques mois à peine ; nous vivions à notre aise, chère sœur ; nous avions du froment, des pommes de terre, des châtaignes, du raisin sec, des champs, des maisons, un cheval et un chien. Mon mari était propriétaire ; souvent il se trouvait sans occupation et il s'ennuyait. Alors il disait : « Je veux devenir négociant ; je ne puis vivre ainsi dans l'oisiveté : car je suis sain, robuste, énergique ; et, tandis que je reste à ne rien faire, il me vient des idées mauvaises. » Toutefois, nous n'avions pas assez de capitaux pour qu'il pût se mettre dans le négoce. Or, voilà qu'un de ses amis lui dit : « Zuanne Atonzu, veux-tu participer à une entreprise ? Nous serons nombreux, guidés par des bandits habiles ; et nous irons assaillir, dans un village lointain, la maison d'un chevalier qui a trois caisses pleines de vaisselle plate et d'argent. Un homme de ce village est venu tout exprès au *Capo di Sopra* pour en informer les bandits et pour les engager à organiser une expédition ; c'est lui qui nous montrera le chemin. Il y a des forêts à traverser, des rivières à passer à gué, des montagnes à gravir. Viens. » Mon

mari me révèle l'invitation de son ami. « Quel besoin as-tu, lui dis-je, de la vaisselle plate de ce chevalier? » — « Nul besoin, me répond-il; et je crache sur la fourchette qui peut me revenir comme part de butin; mais on traversera des forêts et des montagnes, on verra des choses nouvelles, et ce sera amusant. D'ailleurs, je suis curieux de savoir comment les bandits s'en tireront. Il n'arrivera rien de fâcheux, sois-en sûre; beaucoup d'autres jeunes hommes viendront, comme moi, pour faire preuve de vaillance et pour passer le temps. En somme, cela ne vaut-il pas mieux que d'aller au cabaret et de se griser? » Je pleurai, je suppliai; mais il partit quand même. Il prétexta qu'il se rendait à Cagliari pour ses affaires.

Tout en parlant, la veuve continuait à tordre le fil entre ses doigts décharnés et à suivre de ses yeux sombres le mouvement du fuseau.

— Il partit, répéta-t-elle avec un soupir, et je restai seule. J'étais enceinte. Plus tard, j'appris ce qui était arrivé. La compagnie se composait d'environ soixante hommes ; ils voyageaient par petits groupes ; mais, de temps à autre, ils se réunissaient à certains endroits fixés d'avance, pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire. Ils avaient pour guide l'homme du village vers lequel ils se dirigeaient. Le capitaine de l'entreprise était le bandit Corteddu, un homme aux yeux de feu et à la poitrine couverte de poils rouges, un géant Goliath, fort comme la foudre. Pendant les premiers jours du voyage, il plut, des ouragans se déchaînèrent, les torrens débordèrent, un des leurs tomba foudroyé. Ils marchaient la nuit, à la lueur des éclairs. Lorsqu'ils furent dans une forêt proche du Monte-dei-Sette-Fratelli, le capitaine réunit les chefs de l'expédition et leur dit: « Mes frères, les signes du ciel ne nous sont pas favorables. Notre entreprise finira mal. En outre, je sens l'odeur de la trahison; notre guide, je crois, nous vend. Faisons une chose: rompons notre compagnie ; c'est-à-dire, remettons l'entreprise à une autre fois. » Plusieurs approuvèrent; mais Pilatu Barras, le bandit d'Orani, qui avait un nez d'argent parce que l'autre lui avait été emporté par une balle, se leva et dit: « Mes frères en Dieu (c'était toujours sa manière de parler), mes frères en Dieu, je repousse la proposition. Non; s'il pleut, cela ne signifie pas que le ciel soit contre nous ; et même, un peu d'incommodité est une bonne chose, parce qu'elle habitue les jeunes gens à

vaincre la mollesse. Si le guide nous trahit, nous le tuerons. En avant, les poulains ! » Corteddu hocha sa tête de lion, tandis qu'un des bandits murmurait sur un ton méprisant : « On voit bien qu'avec ce nez-là Pilatu n'a pas de flair ! » Alors Pilatu s'écria : « Mes frères en Dieu, ce sont les chiens qui ont du flair, et non les chrétiens ! Mon nez est en argent, et le vôtre est en os de mort. Eh bien, voici ce que je vous déclare. Si nous rompons notre compagnie, ce sera un vilain exemple de lâcheté. Songez qu'il y a parmi nous des jeunes gens qui font leurs premières armes ; ils ne demandent qu'à déployer leur vaillance, comme on déploie un étendard neuf. Si donc vous les renvoyez maintenant, vous leur donnez un exemple de couardise ; et ils rentreront parmi la cendre de leurs foyers, resteront oisifs et ne seront plus bons à rien. En avant, les poulains ! » Sur quoi, d'autres chefs donnèrent raison à Pilatu Barras, et la compagnie se porta en avant. C'était Corteddu qui avait raison : le guide trahissait. Des soldats étaient cachés dans la maison du chevalier ; on combattit, et beaucoup de bandits furent blessés, d'autres furent reconnus, l'un d'eux périt d'une balle. Pour qu'on ne le reconnût pas, ses compagnons le déshabillèrent et lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent avec ses vêtemens et ensevelirent dans la forêt. Mon mari, lui, fut reconnu ; et c'est pourquoi il dut prendre la campagne... Moi, j'avortai.

Pendant ce récit, la veuve avait cessé de filer, avait déposé le fuseau sur ses genoux et tendu ses mains au feu. Oli frissonnait de froid, de terreur et de plaisir. Comme tout ce que la veuve avait raconté était horrible et beau ! Et Oli avait pu croire que les bandits étaient de mauvaises gens ! Non, c'étaient des malheureux entraînés par la fatalité, ainsi qu'elle l'avait été elle-même.

— Soupons, à présent, — dit la femme.

Elle se secoua, se leva, alluma un chandelier primitif de fer noir et prépara le souper : des pommes de terre et encore des pommes de terre. Depuis deux jours, Oli n'avait mangé que des pommes de terre et quelques châtaignes.

— Anania est donc votre parent ? — demanda la jeune fille après un long silence, pendant le souper.

— Oui, mon mari était parent d'Anania, mais à un degré lointain ; car il n'était pas natif de Fonni. Ses aïeux étaient d'Orgosolo. Mais Anania ne ressemble pas au bienheureux (1).

(1) *Beato*, le mort.

Ah! chère sœur, mon mari se serait pendu à un chêne plutôt que de commettre l'action vile commise par Anania.

En répondant ainsi, la veuve hochait la tête avec dédain. Oli se mit à pleurer, se retira au coin de l'âtre; et, comme Zuanne était venu s'asseoir à côté d'elle, elle attira sur ses genoux la tête de l'enfant, dont elle serra la menotte sale et rude; et elle continua de pleurer en pensant que ses petits frères étaient restés à l'abandon.

Tout à coup, elle dit :

— Ils vont être comme les petits oiseaux nus dans le nid, lorsque la mère, tuée par le chasseur, ne revient plus auprès d'eux. Qui leur donnera à manger? Qui leur servira de mère? Songez que le dernier, le plus petit, ne sait encore ni s'habiller ni se déshabiller.

— Il dormira vêtu, alors! — répondit la veuve, en manière de consolation. — Pourquoi pleures-tu, sotte? Il fallait y penser plus tôt; maintenant, c'est inutile. Aie patience. Le Seigneur Dieu n'abandonne pas les oiselets dans le nid.

— Quel vent! quel vent! — soupira Oli, quelques minutes après. — Est-ce que vous croyez aux morts?

— Moi? dit la veuve en éteignant la chandelle et en reprenant son fuseau. Je ne crois ni aux morts ni aux vivans.

Zuanne releva la tête et dit tout bas :

— Moi, si.

Et de nouveau il cacha son visage sur les genoux de la jeune femme.

La veuve reprit ses histoires.

— Plus tard, j'eus un premier enfant, qui a huit ans à cette heure et qui est déjà petit domestique dans une bergerie. Plus tard encore, j'eus celui-ci. Nous sommes très pauvres maintenant, chère sœur : mon mari n'était pas un larron; il vivait de son bien, et c'est pourquoi nous avons dû vendre tout, excepté cette maison que j'habite.

— Comment est-il mort? demanda Oli, en caressant la tête du bambin qui semblait dormir.

— Comment il est mort? Dans une entreprise. Jamais il n'a été en prison, — affirma la veuve avec orgueil, — quoique la justice l'ait traqué comme le chasseur traque le sanglier. Mais il évitait habilement tous les pièges; et, tandis que la justice le

cherchait sur la montagne, il passait la nuit ici, sous ce toit, devant ce foyer, à la place où tu es assise...

L'enfant releva sa tête, dont les grandes oreilles s'étaient allumées subitement; puis, il la rabaissa sur les genoux d'Oli.

— Oui, à cet endroit même. Une fois, il y a deux ans, il apprit qu'une patrouille expédiée à sa recherche devait battre la montagne. Alors il envoya quelqu'un me dire : « Pendant que les dragons me chercheront, je prendrai part à une entreprise ; et, au retour, je passerai la nuit chez nous. Attends-moi, ma petite femme. » Et j'ai attendu; j'ai attendu trois nuits, quatre nuits; j'ai filé tout un peloton de laine noire...

— Où était-il allé?

— Ne te l'ai-je pas dit? A une entreprise, à une *bardana*, entends-tu? répliqua la veuve avec impatience.

Puis, d'une voix plus basse :

— J'ai attendu quatre nuits, mais j'étais triste; chaque pas que j'entendais me faisait battre le cœur; les nuits s'écoulaient, et mon cœur se serrait, se faisait petit comme le germe d'une amande. La quatrième nuit, j'entendis frapper à la porte et j'allai ouvrir. « Femme, ne l'attends plus, jamais plus! » me dit un homme masqué. Et il me donna le caban de mon mari.

La veuve poussa un soupir qui fut comme un cri; et elle se tut. Oli la considéra longuement; mais, tout à coup, son regard fut attiré par le regard épouvanté de Zuanne, dont les menottes, dures et brunes comme des pattes d'oiseau, s'agitaient et montraient du doigt la muraille.

— Qu'est-ce que tu as? Qu'est-ce que tu vois?

— Un mort! dit-il, d'une voix à peine perceptible.

— Un mort? Allons donc!

Et elle se mit à rire, soudain égayée. Mais, quand elle fut au lit, seule, dans une espèce de soupente grise et froide, sous le toit où le vent hurlait, de plus en plus furieux, ébranlant et fouettant les poutres, elle repensa aux histoires de la veuve, à l'homme masqué qui avait dit : « Femme, ne l'attends plus, jamais plus! », au long caban noir, à l'enfant qui voyait les morts, aux oiselets nus dans le nid abandonné, à ses pauvres petits frères, aux trésors d'Anania, à la nuit de la Saint-Jean, à sa mère morte ; et elle eut peur, et elle se sentit triste, si triste que, quoiqu'elle se jugeât nécessairement condamnée à l'enfer, elle souhaita de mourir.

II

Le fils d'Oli naquit à Fonni, vers le commencement du printemps. Selon le conseil de la veuve, qui le tint au baptême, il fut nommé Anania. Il passa son enfance à Fonni et conserva toujours un fantastique souvenir de ce village étrange, perché sur la cime d'une montagne comme un vautour au repos.

Pendant la mauvaise saison, ce n'était que neige et brouillard; mais, au printemps, l'herbe envahissait les sentiers mêmes du village, raides, pavés de grosses dalles, où les scarabées s'endormaient béatement au soleil et où les fourmis, autour de leurs cavernes, sortaient et rentraient en sécurité. Les masures de pierre brune, avec leurs toits de planchettes superposées comme des écailles de poisson, ouvraient sur les ruelles étroites leurs petites portes noires, leurs balcons de bois vermoulu, leurs escaliers enguirlandés de vignes; le clocher pittoresque de la Basilique des Martyrs, émergeant de la verdure des chênes plantés dans la vieille cour du couvent et se détachant sur un ciel de cristal bleuâtre, dominait le paysage.

Un horizon fabuleux environnait Fonni; les hautes montagnes du Gennargentu, aux cimes claires et aux profils d'argent, avaient à leurs pieds les grandes vallées de la Barbagia, qui remontaient, immenses conques vertes, jusqu'aux croupes où le village, avec ses maisons d'écailles et ses venelles de pierre, défiait les vents et les foudres.

En hiver, ce village était presque déshabité; car les nombreux bergers nomades qui le peuplaient, — des hommes forts comme le vent et rusés comme des renards, — descendaient avec leurs troupeaux dans les tièdes plaines méridionales; mais, au retour du beau temps, un pittoresque va-et-vient de chevaux, de chiens, de pâtres jeunes et vieux égayait les sentiers.

Zuanne aussi, le plus jeune fils de la veuve, était devenu berger. A onze ans, il faisait paître tout le jour, dans les sauvages environs du pays, un troupeau de chèvres qui appartenaient à plusieurs familles fonnaises. Dès l'aube, il passait en sifflant le long des rues, et les chèvres, qui connaissaient ce sifflet, sortaient des maisons et le suivaient, dociles. Le soir, il les ramenait jusqu'à l'entrée du village; et, de là, les intelligentes bêtes s'en retournaient spontanément chez leurs maîtres.

Le petit Anania accompagnait presque toujours son fraternel ami Zuanne aux grandes oreilles, l'un et l'autre pieds nus, avec des guêtres et des vestes d'orbace, avec de longues culottes malpropres en grosse toile et un bonnet en peau de mouton.

Pendant que les chèvres paissaient dans les alentours montueux du village, parmi les buissons aromatiques et les roches vertes de chèvrefeuille, les deux bambins couraient çà et là, descendaient sur le bord de la route pour lancer des cailloux aux passans, pénétraient dans les plantations de pommes de terre où les femmes travaillaient avec activité, cherchaient parmi l'ombre humide, sous les noyers gigantesques, quelque fruit abattu par le vent. Zuanne était grand et svelte; Anania était plus fort et plus hardi; tous deux étaient incomparables pour mentir et avaient l'imagination hantée par des fantaisies barbares. Zuanne parlait à tout propos de son père, était fier de lui, se proposait de suivre son exemple et de venger sa mémoire. Anania, lui, voulait être soldat.

— Je t'arrêterai, disait-il tranquillement au petit pâtre.

Et Zuanne répondait avec véhémence :

— Moi, je te tuerai.

Quand le petit Anania n'accompagnait pas Zuanne, il passait la journée sur le vaste préau de l'église des Martyrs, où il ouait avec les enfans du fabricant de cierges établi dans une échoppe adossée contre l'église. De grands arbres ombrageaient ce préau mélancolique, entouré de galeries en ruines; des marches de pierre donnaient accès dans l'église, dont la façade très simple avait pour unique ornement une croix peinte. Sur ces marches, Anania et les enfans du cirier passaient des heures et des heures, caressés par le soleil à peine tiède, s'amusant avec des cailloux et façonnant de petits cierges en argile. Aux fenêtres de l'ancien couvent se montrait une face ennuyée de carabinier; dans l'intérieur des cellules on apercevait des brodequins, des capotes de soldats, et on entendait une voix de fausset chanter avec un accent napolitain l'air de *la Joconde :*

Pour toi ce rosaire!

Quelque moinillon, — l'un des derniers qui habitaient encore ce lieu humide et décrépi, — quelque moinillon loqueteux, sordide, aux sandales déchirées, traversait le préau, mar-

mottant des prières en dialecte. Souvent le carabinier, de sa fenêtre, et le moine, du haut de l'escalier, tenaient de puérils discours avec les enfans. Quelquefois, le carabinier interpellait directement Anania et lui demandait des nouvelles de sa mère.

— Que fait ta mère?

— Elle file.

— Et quoi encore?

— Elle va à la fontaine.

— Dis-lui qu'elle vienne ici; j'ai à lui parler.

— Oui, monsieur, répondait le jeune innocent.

Et il rapportait la chose à Oli; et, en guise de réponse, Oli lui administrait une paire de gifles et lui défendait de retourner sur le préau. Néanmoins, il remarqua un jour qu'elle causait avec un carabinier. Mais l'enfant n'observait pas la défense de sa mère, parce qu'il ne pouvait vivre sans Zuanne et sans les fils du fabricant de cierges.

Sauf les dimanches et les jours où se célébrait, au printemps, la grande fête des Martyrs, une morne solitude régnait dans le vaste préau inondé de soleil, dans les galeries en ruine, pleines d'une odeur de cire, sous l'énorme noyer, qui paraissait à Anania plus haut que le Gennargentu, sous les nefs de la basilique, dont les peintures et les stucs semblaient se consumer dans l'abandon et l'oubli où on les laissait. Et cependant il se rappela toujours avec une douceur nostalgique ce lieu désert où, en avril, l'herbe croissait entre les cailloux, et où, en octobre, les feuilles rouillées du noyer tombaient comme des ailes d'oiseaux morts.

Zuanne, qui mourait d'envie de jouer aussi dans le préau et qui s'ennuyait quand Anania ne l'accompagnait pas, était jaloux des enfans du cirier et mettait tout en œuvre pour empêcher son ami d'aller avec eux.

— Viens avec moi, — lui disait-il, tout en faisant griller des châtaignes sous les braises de l'âtre. — Je te montrerai une nichée de levrauts... Il y en a beaucoup, aussi petits que les doigts de la main; et ils sont tout nus, avec de longues oreilles. . Comme elles sont longues, leurs oreilles!

Et il feignait d'en être émerveillé. Anania partait à la recherche des levrauts, et, naturellement, on ne les trouvait pas. Alors l'autre jurait qu'ils y étaient encore la veille, et c'était bien fait s'ils n'y étaient plus.

— Tu vas avec *eux*, — disait-il avec mépris. — Eh bien, tant pis pour toi! Des levrauts, tu peux t'en faire avec de la cire! Ah! si tu m'avais accompagné hier!

— Mais pourquoi ne les as-tu pas pris?

— Parce que je voulais que nous fussions ensemble pour les prendre.

De sa mère, telle qu'elle était à cette époque, il garda peu de souvenirs. Il la voyait rarement; elle était toujours dehors; elle travaillait à la journée, dans les ménages ou aux champs, et elle ne rentrait que le soir, déguenillée, blême de froid, mourant de faim. Depuis longtemps, le père d'Anania n'était plus revenu à Fonni; et le gamin ne se souvenait même pas de l'avoir vu jamais.

Celle qui servait un peu de mère à l'enfant, c'était la veuve du bandit, et Anania conserva d'elle un souvenir très net. Cette femme l'avait bercé, l'avait endormi cent fois avec la triste mélopée d'étranges chansons; cent fois elle lui avait nettoyé la tête, avait coupé les ongles de ses petits pieds et de ses petites mains terreuses, lui avait mouché le nez vigoureusement. Tous les soirs, en filant près de l'âtre, elle lui racontait les héroïques exploits des bandits. Les deux enfans l'écoutaient avec une curiosité avide; mais Oli, elle, ne s'émouvait plus; et même il lui arrivait de rembarrer la veuve, ou encore elle quittait le coin du feu et allait s'étendre sur son grabat.

Anania couchait avec elle, au pied du lit, et souvent il l'entendait sangloter dans le silence nocturne. Il n'osa pas lui en demander la cause, parce qu'elle l'intimidait; mais il raconta le fait à Zuanne. Et ce fut après cette confidence que son camarade crut devoir le mettre au courant de certaines choses. Zuanne disait au petit :

— Sache que tu es un bâtard, c'est-à-dire que ton père n'est pas le mari de ta mère. Il y en a beaucoup qui sont comme toi.

— Et pourquoi ne l'a-t-il pas épousée?

— Parce qu'il a déjà une autre femme; il l'épousera quand cette autre femme sera morte.

— Et quand mourra-t-elle?

— Quand il plaira à Dieu. Sache qu'autrefois ton père venait nous voir. Moi, tu sais, je le connais.

— Comment est-il? interrogeait Anania, en fronçant les sourcils avec un transport de haine instinctive contre ce père

inconnu qui ne venait pas le voir, et en songeant que c'était peut-être pour cela que sa mère pleurait.

— Voici, — répondait Zuanne, après avoir consulté ses souvenirs. — Il est beau et de grande taille, avec des yeux qui brillent comme des vers luisans. Il a une capote de soldat.

— Où habite-t-il?

— A Nuoro. Nuoro est une grande ville que l'on aperçoit du Gennargentu. Je connais l'évêque de Nuoro. C'est lui qui m'a confirmé.

— Est-ce que tu as été à Nuoro, toi?

— Oui, j'ai été à Nuoro, affirmait Zuanne, faisant un mensonge.

Après ces révélations, Anania demandait le chemin qu'il fallait prendre pour aller à Nuoro. Et, presque chaque nuit, il voyait en rêve une ville avec une quantité d'églises, avec de belles maisons, avec des montagnes encore plus hautes que le Gennargentu.

Un soir, vers la fin de novembre, Oli, après avoir été à Nuoro pour la fête des Grâces, eut une altercation avec la veuve. Depuis quelque temps déjà, elle se disputait avec toutes les personnes qu'elle rencontrait, et elle battait les enfans.

Anania l'entendit pleurer toute la nuit; et quoique, la veille, elle lui eût administré une bonne volée de bois vert, il éprouva pour elle une grande pitié. Il aurait voulu lui dire : « Ne pleurez pas, maman. Zuanne dit que, s'il était à ma place, il irait à Nuoro, dès qu'il sera grand, pour chercher son père et l'obliger à vous rejoindre. Moi, c'est tout de suite que je veux y aller. Laissez-moi y aller, maman chérie... »

Mais il n'osa pas souffler mot.

Il était nuit encore quand Oli se leva, descendit à la cuisine, remonta, redescendit et, finalement, reparut avec un paquet.

— Lève-toi, ordonna-t-elle au bambin.

Elle l'aida à s'habiller, et elle lui passa autour du cou une chaînette à laquelle était suspendu un sachet de brocart vert, cousu fortement.

— Est-ce qu'il y a quelque chose dedans? demanda le bambin en palpant le sachet.

— C'est une *rezetta* (1) qui te portera bonheur. Je la tiens

(1) *Rezetta*, pour *ricetta*, recette, formule de conjuration. Ces sachets-amulettes contiennent des prières ou des exorcismes écrits sur un bout de papier, des herbes

d'un vieux moine que j'ai rencontré en voyage... Conserve toujours ce sachet sur ta poitrine, à même la peau. Aie soin de ne jamais le perdre.

— Comment était-il, ce vieux moine? — demanda Anania, rêveur. — Avait-il une longue barbe? un bâton?

— Oui, une longue barbe, un bâton...

— Est-ce que c'était *lui?*

— Qui *lui?*

— Jésus-Christ, Notre Seigneur...

— Peut-être, dit-elle. Eh bien! promets-moi que tu ne perdras jamais ce sachet, que tu ne le donneras jamais à personne. Jure-le.

— Je vous le jure sur ma conscience! répondit le bambin gravement. Est-ce que la chaînette est forte?

— Oui, elle est forte.

Oli prit le paquet, serra dans sa main la petite main de l'enfant, et l'emmena à la cuisine où elle lui servit une écuelle de café et un morceau de pain. Ensuite elle lui jeta sur les épaules un petit *saccu* (1) en loques et elle l'entraîna dehors.

C'était l'aube. Il faisait un froid très vif; le brouillard emplissait la vallée, recouvrant l'enceinte immense des montagnes; on ne voyait émerger que quelques hautes crêtes neigeuses, dont la masse argentée avait l'aspect d'un nuage blanc; tour à tour le mont Spada apparaissait et disparaissait entre le voile mobile de la brume, pareil à un énorme bloc de bronze.

L'enfant et la mère suivirent les ruelles désertes, passèrent devant le vaste panorama occidental, noyé sous la brume, commencèrent à descendre la grande route, grise et humide, qui s'enfonçait, s'enfonçait toujours dans un lointain mystérieux. Anania sentait battre son petit cœur : cette route grise, au haut de laquelle montaient la garde les dernières maisons de Fonni, avec leurs toits d'écailles semblables à de larges ailes noirâtres et déplumées, cette route qui plongeait indéfiniment vers un abîme inconnu, rempli de brume jusqu'au bord, c'était la route de Nuoro.

et des fleurs cueillies la nuit de la Saint-Jean, de petites pierres, de petits morceaux de charbon, des cendres, des fragmens de la « vraie croix, » etc.

(1) Le *saccu* des Sardes (*sagum?*) est une pièce d'étoffe de laine noire, sans ouverture ni fente quelconque, et qui, comme la *manta* espagnole, sert à couvrir la tête, le dos et tout le devant du corps jusqu'à la moitié des jambes.

Ils allaient vite. Souvent le petit était obligé de courir, mais il ne se fatiguait pas. Il était habitué à marcher; et, à mesure qu'il descendait, il se sentait plus agile, se réchauffait, devenait vif comme un oiseau. Plusieurs fois, il demanda :

— Où allons-nous, maman?

— Cueillir des châtaignes, répondit-elle une première fois.

Une autre fois, elle répondit :

— Nous allons dans la plaine. Tu verras bien où.

Anania dévalait, courait, trébuchait, roulait; de temps à autre, il se palpait la poitrine pour y sentir l'amulette. Le brouillard commençait à se dissiper; là-haut, le ciel se montrait, d'un bleu humide, sillonné comme par de longues touches de céruse; les montagnes se dessinaient, livides, au milieu du brouillard. Un rayon de soleil jaune illumina enfin la petite église de Gonare, à la cime de la montagne pyramidale qui se dressait sur un champ de nuages couleur de plomb.

— C'est là que nous allons? demanda Anania, en indiquant du doigt un bois de châtaigniers tout mouillés par la brume et chargés de leurs fruits épineux, déjà entr'ouverts.

Un petit oiseau jetait son cri perçant, à travers le silence de l'heure et du lieu.

— Non; plus loin, dit Oli.

Anania reprit ses courses effrénées. Jamais, dans ses excursions enfantines, il ne s'était aventuré si loin; et cette continuelle descente vers la vallée, la nature diverse, l'herbe qui couvrait les pentes, les murs verts de mousse, les bouquets de noisetiers, les buissons ornés de baies rouges, les oiseaux qui piaillaient, tout était pour lui nouveau et agréable.

Le brouillard s'était fondu; le soleil triomphant éclairait les hauteurs; au sommet du mont Gonare, les nuées avaient pris une belle couleur jaune rose, en sorte que, sur ce fond lumineux, la petite église se détachait clairement et semblait toute voisine.

— Mais où donc est-il, cet endroit où nous allons? demanda le bambin en se retournant vers sa mère, les menottes ouvertes, faisant semblant de se fâcher.

— Nous y serons dans une minute. Tu es las?

— Non, je ne suis pas las! s'écria-t-il.

Et il se remit à courir. Pourtant, le moment vint où il sentit une petite douleur dans les genoux; et alors il ralentit

sa course, vint se mettre près d'Oli et commença de bavarder. Mais elle, avec son paquet sur la tête, le visage blême et les yeux cernés, ne faisait guère attention au bambin et répondait distraitement.

— Reviendrons-nous ce soir? — demanda-t-il. — Pourquoi ne m'avez-vous pas permis d'avertir Zuanne?... Est-ce encore loin, le bois de châtaigniers? Est-ce à Mamojada?

— Oui, à Mamojada.

— Ah! c'est à Mamojada? Et quand est-ce, la fête, à Mamojada?... Est-il vrai que Zuanne est allé à Nuoro?... Cette route-ci, c'est la route de Nuoro, je le sais; et il faut dix heures de marche pour arriver à Nuoro... A Nuoro, quand est-ce, la fête?

— La fête de Nuoro est passée; elle a eu lieu l'autre jour, dit Oli. Te plairait-il de demeurer à Nuoro?

— Je crois bien! Et puis... et puis...

Oli devina la pensée de l'enfant.

— Ton père, reprit-elle, habite à Nuoro. Te plairait-il de demeurer avec lui?

Après réflexion, il répondit brusquement, les sourcils froncés :

— Oui!

Que pensait-il en faisant cette réponse? La mère ne s'en inquiéta point; elle lui demanda seulement :

— Veux-tu que je te mène chez ton père?

— Oui! répéta l'enfant.

Vers midi, ils s'arrêtèrent auprès d'un jardin où une femme, les jupons cousus entre les jambes, à la façon d'un pantalon, piochait vigoureusement. Un chat blanc marchait derrière la femme et, de temps à autre, il s'élançait sur un lézard vert qui apparaissait et disparaissait entre les pierres du mur. Anania se souvint toujours de ces détails.

La journée était devenue tiède; le ciel était bleu; les montagnes, séchées par le soleil, étaient grises, tachées de forêts sombres. Le soleil, presque brûlant, chauffait l'herbe et faisait scintiller l'eau des ruisseaux. Oli s'assit par terre, ouvrit son paquet, en tira quelques provisions et rappela l'enfant, qui avait grimpé sur le mur pour observer la femme et le chat; et ils se mirent à manger.

Tout à coup, au détour de la route, ils virent déboucher la

voiture de la poste qui descendait de Fonni, conduite par un gros homme rouge aux moustaches jaunes, lequel avait toujours l'air de rire parce qu'il avait les joues bouffies. Oli aurait voulu se cacher; mais le gros homme l'aperçut et lui cria :

— Où vas-tu, petite mère?

— Où bon me semble, répondit-elle à voix basse.

Anania, s'approchant du véhicule, constata qu'il n'y avait personne à l'intérieur, et il dit au cocher :

— Prenez-moi dans votre voiture, Zio Battista! Prenez-moi, prenez-moi!

— Mais où allez-vous donc? insista le gros homme, en ralentissant le pas de ses chevaux.

— Où? Que le diable te mette en pièces! Nous allons à Nuoro, déclara Oli, en mangeant. Veux-tu nous faire la charité de nous prendre un bout de chemin? Nous sommes éreintés comme des ânes.

— Écoute, repartit le gros homme. Allez en avant, pendant que je m'arrêterai au bureau de poste; et je vous ferai monter au delà de Mamojada.

Il tint sa promesse. Au delà de Mamojada, il fit monter les deux voyageurs près de lui, sur le siège, et il se mit à causer avec Oli.

Anania, réellement fatigué, goûtait un grand plaisir à se trouver assis entre sa mère et le gros homme qui faisait claquer son fouet, devant les frais paysages à fond d'azur qui s'encadraient dans l'arc de la capote, tandis que les chevaux trottaient rapidement.

Les hautes montagnes avaient disparu, disparu pour toujours, et Anania songeait à l'ébahissement de Zuanne, quand celui-ci apprendrait ce voyage. « Lorsque je reviendrai, combien de choses j'aurai à lui dire! pensait-il. Je lui dirai : Moi, j'ai été en voiture; et toi, non... »

— Pourquoi diable vas-tu à Nuoro? questionnait le gros homme, tourné vers Oli.

— Tu veux le savoir? Eh bien! — se décida-t-elle à répondre, — je pars pour me mettre en service. J'ai déjà une place arrêtée, chez une dame, dans une bonne maison. Je ne pouvais plus vivre à Fonni : la veuve de Zuanne Atonzu m'a mise à la porte.

« Ce n'est pas vrai, » pensa Anania. Pourquoi sa mère faisait-

elle ce mensonge? Pourquoi ne disait-elle pas la vérité, à savoir : qu'elle allait à Nuoro pour y retrouver le père de son fils? Mais, somme toute, si elle racontait des menteries, elle devait avoir ses raisons pour cela; et l'enfant ne s'en tracassa pas davantage. D'ailleurs, il avait sommeil. Sa petite tête s'inclina sur les genoux de sa mère et il ferma les yeux.

— Qui habite maintenant la maison du cantonnier? demanda soudain Oli. Mon père n'y est plus?

— Non, il n'y est plus.

Elle soupira profondément. Le voiturier fit encore un arrêt, puis il continua sa route; et Anania finit de s'endormir.

A Nuoro, il éprouva une forte déception. C'était ça, la ville? Oui, sans doute, les maisons étaient plus grandes que celles de Fonni, mais pas autant qu'il se l'était imaginé. Et puis les montagnes, sombres sur le ciel violacé d'un froid crépuscule, étaient toutes petites : des montagnes pour rire.

La mère et le fils errèrent dans Nuoro jusqu'à la tombée du soir et, finalement, ils entrèrent dans une église. Il y avait beaucoup de monde; l'autel flamboyait de cierges; un chant suave s'unissait à une musique plus suave encore, qui venait on ne savait d'où. Ah! oui, cela parut véritablement beau à Anania, qui repensa encore à Zuanne et au plaisir qu'il aurait de lui raconter tout ce qu'il avait vu.

Oli lui chuchota à l'oreille :

— Je vais voir si l'amie chez qui nous devons coucher est chez elle. Ne bouge pas d'ici jusqu'à mon retour.

Il demeura seul au fond de l'église. Il éprouvait une vague inquiétude; mais, pour le distraire, il y avait les gens, les cierges, les fleurs, les saints. Et en outre, ce qui le réconfortait, c'était la pensée de l'amulette cachée dans sa poitrine. Tout à coup, il se rappela son père. « Où était-il donc, son père? Pourquoi n'allaient-ils pas le trouver? »

Oli revint peu après. Elle attendit que l'office de la neuvaine fût achevé, prit la main d'Anania et le fit sortir par une porte différente de celle par où ils étaient entrés dans l'église. Ils parcoururent plusieurs rues, arrivèrent à un endroit où les maisons cessaient. Il était déjà tard; il faisait froid; Anania avait faim et soif, et il pensait au foyer de la veuve, aux châtaignes, aux bavardages de Zuanne.

Ils s'arrêtèrent près d'une ruelle bordée d'une haie; par-

dessus la haie, on apercevait ces montagnes dont la petitesse avait frappé l'enfant.

— Écoute-moi bien, dit Oli, dont la voix tremblait. Tu as vu cette maison devant laquelle nous avons passé tout à l'heure, la dernière, avec un porche grand ouvert?

— Oui.

— C'est la maison de ton père ; et tu veux le voir, n'est-ce pas?... Écoute. Nous allons revenir jusqu'à cette maison. Tu entreras par le porche; en face, il y a une porte qui est ouverte aussi ; tu entreras et tu regarderas. C'est un moulin où l'on fait de l'huile; un homme de haute taille, les manches retroussées, la tête nue, marche derrière le cheval. C'est lui qui est ton père.

— Pourquoi n'entrez-vous pas avec moi? demanda l'enfant.

Oli se mit à trembler.

— J'entrerai plus tard. Toi, vas-y d'abord. Dès que tu seras entré, dis: « Je suis le fils d'Oli Derios. » As-tu compris?... Marchons.

Ils revinrent sur leurs pas. Anania sentait sa mère trembler et claquer des dents. Lorsqu'ils furent devant le porche, Oli se baissa, arrangea le paquet sur les épaules de l'enfant et l'embrassa.

— Va, dit-elle. Va !

Et elle le poussa vers la maison. Anania entra sous le porche; il vit la seconde porte, qui était éclairée, et il entra encore ; il se trouva en un lieu tout noir, où une chaudière bouillait sur un fourneau et où un cheval noir faisait tourner une large et pesante roue huileuse, dans une sorte de vasque ronde. Un homme de haute taille, les manches retroussées, la tête nue, aux vêtemens sordides et noirs d'huile, tournait derrière le cheval, remuant à l'intérieur de la vasque, avec une pelle de bois, les olives broyées par la roue. Deux autres hommes allaient et venaient, poussant une barre enfilée dans la vis d'un pressoir; et l'huile coulait, noire et fumante.

Devant le feu était assis un garçonnet coiffé d'un bonnet rouge; et ce fut ce garçonnet qui le premier remarqua la présence d'Anania. Il examina le nouveau venu et, croyant que c'était un mendiant, il lui cria sur un ton rude :

— Hors d'ici !

Anania, intimidé, immobile sous son *saccu*, ne répondit pas.

Il avait la vue brouillée, ne distinguait plus rien et attendait que sa mère entrât.

L'homme à la pelle le regarda avec des yeux luisans, puis s'avança et demanda :

— Que veux-tu ?

« C'était son père, cet homme ? » Anania jeta sur lui un regard timide, répétant d'une petite voix flûtée les paroles suggérées par sa mère :

— Je suis le fils d'Oli Derios.

Les deux hommes qui tournaient la vis du pressoir s'arrêtèrent brusquement, et l'un d'eux s'écria :

— Ton fils !

L'homme de haute taille jeta sa pelle à terre, courut vers Anania, le dévisagea, le secoua, l'apostropha.

— Qui... qui t'a envoyé ? Que veux-tu ? Où est ta mère ?

— Elle est dehors... Elle va venir...

L'huilier se précipita dehors, suivi par le garçonnet au bonnet rouge. Mais Oli avait disparu, et on ne retrouva pas sa trace.

Avertie de l'événement, Zia Tatana, la femme de l'huilier, accourut. Elle n'était plus jeune, mais elle était belle encore : grasse et blanche, avec de doux yeux bruns entourés de petites rides et une ombre de moustache blonde sur sa lèvre retroussée. Elle avait l'air calme, presque joyeux. A peine entrée au moulin, elle prit Anania par les épaules, se pencha, l'examina avec attention.

— Ne pleure pas, mon pauvret, lui dit-elle d'une voix douce. Tout à l'heure, *elle* va venir.

Puis, s'adressant aux hommes et au garçonnet, lequel se mêlait peut-être un peu trop de la chose :

— Et vous, silence ! ordonna-t-elle.

Anania pleurait inconsolablement et ne répondait rien aux questions des hommes et de ce garçonnet qui fixait sur lui de petits yeux bleus pleins de méchanceté, tandis qu'un sourire moqueur animait sa frimousse rouge et joufflue. Le petit abandonné se demandait avec désespoir : « Pourquoi ne vient-elle pas ? Où est-elle partie ? Où la retrouverai-je ? Elle a peut-être eu peur ? Où est-elle ? Pourquoi tarde-t-elle ainsi à revenir ? Et cet homme sale, huileux, méchant, c'est mon père ? »

Les caresses et les douces paroles de Zia Tatana le réconfor-

lèrent un peu ; il cessa de pleurer, lécha ses larmes et les étala de chaque côté sur ses joues, par un geste qui lui était habituel. Puis, tout à coup, il eut l'idée de prendre la fuite.

La femme, l'huilier, les hommes, le garçonnet, tout le monde criait, blasphémait, riait et disputait.

— Mais oui, sûrement, c'est ton fils, disait la femme à l'huilier. Vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau !

Et l'huilier protestait :

— Non ! Je ne veux pas de lui ! Je ne veux pas de lui !

— Tu es pire qu'un excommunié ! Tu n'as pas d'entrailles ! O bonne sainte Catherine, est-il possible qu'il y ait des hommes si méchans ? disait Zia Tatana sur un ton moitié badin, moitié sérieux. Ah ! Anania, tu es toujours le même !

— Et qui donc voudrais-tu que je fusse ?... Je cours immédiatement au bureau de police.

— Tu ne courras nulle part, sot que tu es ! fit énergiquement la femme. Tu ne vas pas, j'imagine, tirer de ta poche les cornes pour te les mettre sur la tête (1).

Mais, comme il insistait :

— Eh bien, dit-elle, tu parleras demain au commissaire de police. Pour l'heure, achève ta besogne ; et rappelle-toi ce que disait le roi Salomon : « Ta colère du soir, laisse-la attendre jusqu'au matin. »

Les trois hommes se remirent au travail ; mais, tout en refoulant sous la roue la pâte des olives broyées, l'huilier bougonnait, braillait, jurait, tandis que les autres se gaussaient de lui et que sa femme lui disait placidement :

— Allons, ne te fâche pas mal à propos. C'est moi plutôt qui devrais me fâcher, ô bonne sainte Catherine ! Il faut te souvenir, Anania, que Dieu ne paie pas le samedi (2).

Puis elle dit à l'enfant, qui sanglotait de nouveau :

— Ne pleure pas, mon mignon. Demain nous arrangerons toute cette affaire... Tu es comme les petits oiseaux qui s'envolent du nid sitôt qu'ils ont des ailes.

— Mais saviez-vous que ce moineau-là existait ? demanda en riant un des deux hommes qui manœuvraient la barre.

— Où ta mère peut-elle être allée ? interrogea le garçonnet

(1) Expression locale qui signifie : « faire du scandale à ses propres dépens. »

(2) Expression proverbiale qui signifie : « lorsqu'une faute n'est pas punie tout de suite, le châtiment vient plus tard et on ne perd rien pour attendre. »

au bonnet rouge, en se plantant devant Anania. Comment est-elle, dis ?

— Bustianeddu, cria l'huilier, si tu ne files pas d'ici, je te ferai sortir à coups de pied quelque part...

— Essayez donc un peu ! répliqua le polisson, effrontément.

— C'est toi, patron, qui pourrais lui dire comment Oli est faite ! goguenarda l'un des deux hommes.

L'autre rit si fort qu'il dut abandonner la barre et se comprimer la poitrine avec les deux mains.

Cependant Zia Tatana, empressée et caressante, posait des questions à l'enfant et inspectait ses pauvres hardes. Celui-ci raconta toute son histoire, d'une petite voix incertaine et plaintive, interrompue de temps à autre par des sanglots.

— Le pauvret ! le pauvret ! Un petit oiseau sans ailes... sans ailes et sans nid ! répétait la femme, apitoyée. Ne pleure pas, ma chère âme. Tu as faim, sans doute ? Nous allons rentrer à la maison, et Zia Tatana te fera manger ; puis elle te fera coucher, en compagnie de ton ange gardien ; et, demain, nous arrangerons toute cette affaire.

Avec cette promesse, elle le conduisit dans une habitation voisine du moulin ; et, là, elle lui présenta du pain blanc, du fromage, un œuf et une poire.

Jamais Anania n'avait si bien mangé ; et la poire, jointe aux caresses maternelles et aux douces paroles de Zia Tatana, finit de lui rendre courage.

— Demain... disait la femme.

— Demain... répétait l'enfant.

Tandis qu'il mangeait, Zia Tatana, tout en s'occupant à préparer le souper pour son mari, l'interrogeait et lui donnait de bons conseils ; et elle en fortifiait l'autorité par l'affirmation que c'étaient des sentences du roi Salomon et de sainte Catherine.

Soudain, en levant les yeux, elle aperçut à la fenêtre la face joufflue de Bustianeddu.

— Va-t'en, dit-elle, va-t'en, ma petite grenouille. Il fait trop froid.

— Eh bien, alors, laissez-moi entrer, supplia-t-il. C'est vrai, qu'il fait froid.

— Va au moulin.

— Non : mon père y est, et il m'a mis à la porte... Oh ! si vous saviez tout le monde qui est venu !

— Entre, dit la femme, en ouvrant. Entre, pauvre orphelin, toi qui non plus n'as pas de mère... Qu'est-ce que disait le patron du moulin?... Crie-t-il encore?

— Laissez-le crier à son aise, conseilla Bustieneddu en s'asseyant près d'Anania.

Et il ramassa le trognon de poire qu'il se mit à ronger, quoique le nouvel hôte l'eût déjà rongé suffisamment avant de le jeter à terre.

— Ils sont venus tous, raconta-t-il ensuite, parlant et gesticulant comme un homme. Maître Pane, mon père, Zio Pera, ce grand farceur de Franziscu Carchide, Zia Corredda, ils sont venus tous!

— Et que disaient-ils? demanda la femme avec une vive curiosité.

— Ils disaient tous que vous devez adopter le petit. Et Zio Pera disait en riant : « A qui donc laisseras-tu tes biens, patron, si tu ne gardes pas ce mioche? » Sur quoi, Zio Anania le poursuivit avec sa pelle, et tous les assistans s'esclaffèrent de rire.

La femme céda probablement à la curiosité : car, après avoir recommandé à Bustianeddu de ne pas quitter le petit Anania, elle retourna au moulin.

Quand les deux enfans furent seuls, Bustianeddu se mit à faire des confidences au jeune étranger.

— Mon père a cent lires dans le tiroir de la commode, et je sais où est la clef... Nous habitons ici près, et nous avons un domaine pour lequel nous payons l'impôt; mais, l'autre jour, le commissaire est venu et a séquestré l'orge... Qu'est-ce qu'il y a, dans cette marmite, qui fait *cra-cra-cra*? Ne crois-tu pas que ça brûle?

Il souleva le couvercle et regarda ce que contenait la marmite.

— Diable! Ce sont des pommes de terre. Je croyais que c'était autre chose... Eh bien! je vais les goûter.

Et, du bout de ses petits doigts, il prit une tranche brûlante, souffla plusieurs fois dessus, l'avala. Il en prit une autre...

— Qu'est-ce que tu fais? intervint Anania, sur un ton où il y avait du reproche. Si la femme rentrait...

— Nous savons préparer le macaroni, mon père et moi, reprit Bustianeddu, imperturbable. Et toi, est-ce que tu sais le préparer? Et la sauce?

— Moi, non, dit Anania, mélancolique.

Il pensait toujours à sa mère, et de tristes doutes lui obsédaient l'esprit. Où était-elle allée? Pourquoi n'était-elle pas entrée au moulin? Pourquoi l'avait-elle délaissé et oublié? Maintenant qu'il avait mangé et qu'il avait chaud, il se sentait de nouveau une envie de pleurer, de prendre la fuite.

Quelques minutes après, Zia Tatana reparut, suivie d'une femme en haillons qui, peu solide sur ses jambes, avait un grand nez rouge et une énorme bouche violacée, dont la lèvre inférieure pendait.

— Le voici... le voici... l'oiselet! balbutia l'horrible femme en regardant avec tendresse le petit abandonné. Fais-moi voir ta frimousse, cher ange que Dieu bénisse!... Il est beau comme une étoile, parole d'honneur!... Et son père ne veut pas de lui? Eh bien! recueille-le, toi, Tatana Atonzu; ramasse-le comme une dragée.

Elle s'approcha et embrassa Anania qui détournait son visage avec dégoût parce que l'énorme bouche de la femme répandait une odeur d'eau-de-vie et de vin.

— Zia Nanna, dit Bustianeddu en faisant le geste de boire, vous avez votre compte, aujourd'hui!

— Qu'est-ce... qu'est-ce qui te prend? Que fais-tu ici, moucheron?... Pauvre orphelin, va te coucher, va te coucher!

— Toi aussi, remarqua Zia Tatana, tu ferais bien d'aller te coucher. Il est tard. Vite, allez-vous-en tous les deux.

Elle poussa doucement l'ivrognesse, et, quand elle fut sortie, Zia Tatana renvoya aussi Bustianeddu et ferma la porte.

— Tu dois être fatigué, ma petite âme, dit-elle à Anania. Je vais te mettre au lit.

Elle l'emmena dans une grande pièce contiguë à la cuisine et l'aida à se déshabiller, toujours en lui adressant de douces paroles.

— Tu sais, il ne faut pas avoir peur. Demain, ta mère viendra; et, si elle ne vient pas, c'est nous qui l'irons chercher... Sais-tu faire le signe de la croix, au moins? Sais-tu le *Credo?* Oui, il faut réciter le *Credo* tous les soirs. Et puis, je t'enseignerai beaucoup d'autres prières, dont une pour saint Pascal, celui qui doit nous avertir à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il!... Ah! tu as une *rezetta?* Et comme elle est belle? Oui, mon chéri, saint Jean te protégera. Saint Jean, lui aussi, était

comme toi un enfant nu ; et il a baptisé Notre Seigneur... Dors, ma petite âme. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Anania se trouva dans un grand lit aux oreillers rouges. Zia Tatana le couvrit bien ; puis elle sortit, le laissant dans l'obscurité.

Il posa la main sur l'amulette et ferma les yeux, mais il ne put dormir. « Demain... demain... Ne s'était-il pas écoulé des années, depuis le départ de Fonni ?... Que pensait Zuanne, en ne voyant pas revenir son camarade ? » Des idées confuses, des images étranges passèrent dans sa petite tête ; mais ce qui se détachait le plus vivement sur tout le reste, c'était la figure de sa mère. « Où était-elle ? Avait-elle froid ? Demain, il la reverrait... Demain... Si on ne le conduisait pas auprès d'elle, il prendrait la fuite... Demain... »

Il entendit l'huilier qui rentrait et se querellait avec sa femme. Ce méchant homme criait :

— Je ne veux pas de lui ! Je ne veux pas de lui !

Puis, tout fut silence. A un certain moment, quelqu'un ouvrit la porte, s'avança sur la pointe des pieds, s'approcha du lit, souleva la couverture avec précaution ; et une moustache hirsute effleura légèrement la joue de l'enfant. Celui-ci, qui feignait de dormir, entr'ouvrit un œil et vit que c'était son père qui l'avait embrassé.

Un peu plus tard, Zia Tatana revint et se coucha dans le grand lit, à côté d'Anania qui l'entendit réciter de longues prières, en marmottant et en soupirant.

III

Personne ne dénonça aux autorités l'abandon du petit Anania, et Oli put disparaître sans que l'on s'occupât d'elle. On ne sut jamais précisément ce qu'elle était devenue ; mais quelqu'un dit l'avoir vue sur le bateau à vapeur qui faisait le service entre la Sardaigne et Civitavecchia ; et, plusieurs mois après, un négociant de Fonni, qui était allé sur le Continent pour ses affaires, assura qu'il l'avait rencontrée à Rome en compagnie de filles galantes, et il ajouta même qu'il avait passé quelques heures avec elle.

Tout cela se répétait dans le moulin, en présence de l'enfant, qui écoutait avec une attention avide. Semblable à un jeune

fauve qui n'est apprivoisé qu'en apparence, il méditait sans cesse la fuite. De même que, au temps où il vivait avec sa mère à Fonni, il rêvait toujours de fuir pour aller à la recherche de son père, de même, aujourd'hui qu'il avait retrouvé ce père, il rêvait sans cesse un voyage pour retrouver sa mère. Si elle était loin, hors de la Sardaigne, sur le Continent, eh bien! tant mieux : plus elle serait loin, plus il se sentait de courage pour aller la chercher. Et cependant, il n'aimait pas Oli; il ne l'aimait pas, car il avait reçu d'elle plus de taloches que de caresses; et, au surplus, elle lui avait fait l'affront de cet abandon dont il éprouvait une honte instinctive. Mais il n'aimait pas non plus son père, cet homme huileux qui, dès les premiers momens, lui avait inspiré une terreur et une répugnance dont son âme gardait encore la sensation persistante; cet homme enfin qui l'embrassait en secret et qui, devant les gens, le maltraitait et l'humiliait à toute occasion.

Néanmoins, comme Zia Tatana le protégeait et l'aimait, il conçut peu à peu de l'affection pour elle. Zia Tatana le débarbouillait, le peignait, l'habillait, lui enseignait ses prières, lui citait les préceptes du roi Salomon, le conduisait à l'église, le faisait coucher avec elle, lui donnait de bonnes choses à manger. En peu de temps il se transforma, engraissa; il quitta le disgracieux costume de Fonni pour une petite jaquette de futaine sombre, et il devint un vrai monsieur. En outre, il commençait à parler nuorais et à prendre les façons délurées de Bustianeddu. Mais son petit cœur ne changeait pas, ne pouvait pas changer. D'étranges rêves de fuites, d'aventures, d'événemens extraordinaires s'entremêlaient dans son âme enfantine à la nostalgie vague du pays natal, au regret des personnes et des choses perdues, au désir de cette liberté sauvage dont il avait joui jusqu'alors, et aussi à un mystérieux sentiment de pitié et de honte, à une constante préoccupation, à un secret besoin de cette mère ingrate.

Le jeune fauve se ressentait du dérangement de ses habitudes physiques, encore qu'il se trouvât dans des conditions meilleures qu'auparavant; le petit homme aspirait vers quelque chose d'inconnu, et il voulait sa mère parce que tous les enfans avaient une mère et parce que, de n'en point avoir, cela lui donnait de l'humiliation plus encore que de la douleur. Il comprenait déjà qu'elle ne pouvait demeurer avec l'huilier, puisque

celui-ci avait une autre femme; mais, à choisir entre les deux, il aurait préféré vivre avec elle. Peut-être son instinct saisissait-il dès lors qu'elle était la plus faible, et cela aussi était une raison pour qu'il prît le parti de sa mère.

Un jour, il apprit de Bustianeddu, qui le poursuivait de son amitié subie plutôt que désirée, une chose extraordinaire.

— Ma mère n'est pas morte, lui confia le garçonnet, sur un ton où il y avait presque de la vantardise. Elle aussi, elle est sur le Continent, comme la tienne; elle s'est sauvée à un moment où mon père était en prison. Mais, quand je serai grand, j'irai à sa recherche; oh! oui, je te le jure!... Et puis, j'ai un oncle qui fait ses études, sur le Continent; et il a écrit qu'il avait vu ma mère passer dans une rue et qu'il voulait la rouer de coups; mais on l'a retenu de force... Tu vois ce bonnet rouge? Il me vient de mon oncle.

Cette brève histoire fut pour Anania un grand réconfort et le lia d'une vive sympathie à Bustianeddu. Ils vécurent plusieurs années ensemble, dans le moulin, dans la maison de Zia Tatana, dans les ruelles du voisinage. Bustianeddu était presque du même âge que Zuanne, et, dans le fond, il était généreux et ardent. Il allait, ou du moins il disait qu'il allait à l'école; mais souvent le maître écrivait un billet à son père pour lui demander des nouvelles de l'invisible écolier; alors le père, qui était un petit négociant en laines et en peaux, attachait le gamin avec une corde de crin et l'enfermait dans une chambre, en lui ordonnant d'étudier. Comme il arrive aux adultes qui sortent du bagne, Bustianeddu sortait de cette espèce de geôle plus rusé et plus endurci qu'auparavant. C'était seulement pendant les longues et fréquentes absences de son père que, seul au logis, il devenait un peu sérieux; en pareil cas, il semblait prendre conscience de la responsabilité que lui imposait sa situation, gardait le logis, balayait, préparait à manger, lavait le linge. Souvent Anania venait l'aider, et c'était de bon cœur. Bustianeddu, pour l'en récompenser, lui donnait des conseils et lui apprenait beaucoup de choses bonnes et une infinité de choses mauvaises. Ils passaient la plus grande partie des journées et des longues soirées froides au moulin, où le *grand* Anania, — comme on l'appelait afin de le distinguer de son fils, — travaillait pour le compte d'un riche propriétaire, Daniele Carboni, à qui appartenait l'huilerie.

L'huilier qui, selon les époques de l'année, se transformait en laboureur, en jardinier et en vigneron, donnait respectueusement à M. Carboni le titre de *maître*, parce qu'il était à son service depuis très longtemps; mais, en réalité, il faisait un travail libre, bien rémunéré, susceptible de profits éventuels.

D'un côté, le moulin donnait sur une cour attenante à la ruelle par où était arrivé Anania, le soir de l'abandon; de l'autre côté, il donnait sur un jardin qui descendait jusqu'à la grande route, au-dessus de la vallée. C'était un beau jardin un peu sauvage, avec des roches, des haies d'aubépines et de figuiers d'Inde, des pêchers, des amandiers et un chêne au tronc vermoulu, nid de gros termites, de sauterelles, de chenilles et d'oiseaux. Ce jardin était la propriété de M. Carboni, et tous les polissons du voisinage en rêvaient; mais Zio Pera *Sa Gattu* (1), le vieux jardinier, toujours armé d'un gourdin, ne les y laissait jamais venir. De ce jardin, on voyait les belles et alertes filles de Nuoro descendre à la fontaine avec leur amphore sur la tête, comme les femmes de la Bible; et Zio Pera les reluquait de ses yeux de satyre, tout en semant des haricots et des fèves — trois semences par trou — et en criant pour épouvanter les moineaux.

Cette année-là, il y avait eu grande abondance d'olives, et les propriétaires des villages voisins se hâtaient de retenir leur tour de mouture; on travaillait jour et nuit. Pour chaque mouture d'environ deux hectolitres, on laissait au meunier deux litres d'huile. Près de la porte, il y avait un bidon de fer-blanc, dont l'huile était destinée à alimenter la lampe de telle ou telle madone, et les personnes pieuses y versaient un peu du produit des olives broyées pendant la journée. Des sacs d'olives noires et luisantes, du marc fumant, des barils et d'autres récipiens malpropres encombraient toujours l'intérieur obscur, chaud et sale du moulin; et, dans ce milieu, autour de la roue mue par le long cheval bai, devant la chaudière bouillante, devant le pressoir sans cesse en action, sans cesse ruisselant d'huile, parmi l'odeur, non pas désagréable mais trop forte, du marc et des résidus oléagineux, s'agitait continuellement une foule de types caractéristiques. Puis, le soir venu, les personnes les plus frileuses du voisinage se réunissaient autour du foyer de la chaudière; et,

(1) « Le chat. »

d'habitude, outre l'huilier et les cliens, qui aidaient aussi à pousser la barre du pressoir, la compagnie se composait de quatre ou cinq individus un peu ivres. L'un d'eux, Efes Cau, autrefois riche propriétaire, mais réduit maintenant à une indigence extrême par le vice de l'ivrognerie, dormait presque toute la nuit dans le moulin, et il infestait de vermine le coin où il se couchait.

Un soir, précisément à ce sujet, une querelle s'éleva entre l'huilier et un paysan cossu, qui avait trouvé un vilain insecte sur un de ses sacs d'olives.

— Morbleu, tu devrais avoir honte! criait le paysan au *grand* Anania. Pourquoi laisses-tu entrer ici tous les vagabonds, qui remplissent ton moulin d'ordures?

— Après tout, Efes était riche, plus riche que toi! répliqua l'huilier, défendant l'ivrogne.

— N'empêche qu'à présent il vit d'aumônes et qu'il est couvert de poux! riposta l'autre avec dédain.

Alors Zio Pera, le jardinier, qui était assis près du feu avec son gourdin entre ses jambes, récita une chansonnette :

Toute personne vivante
a des poux. — Et toi qui le dis,
tu en as un qui arpente
le collet de ton habit (1).

Le paysan porta machinalement la main à son collet, et tout le monde se mit à rire. Le paysan rit comme les autres, s'apaisa et fit même apporter de chez lui une grande bouteille de vin.

Anania et Bustianeddu, assis à l'écart, sur le marc chaud, s'amusaient à écouter les propos des hommes; et, lorsque Efes entra, ivre comme toujours, titubant, vêtu d'un vieux costume de chasse que lui avait donné M. Carboni, Bustianeddu courut à sa rencontre et lui chanta la chansonnette de Zio Pera :

Toute personne vivante...

Efes le regarda de ses yeux luisans, tout ronds, en saillie sur ses joues flasques et tombantes, et, à son tour, il porta la main

(1) *Onzi pessone bia*
Nde juchet de munnia.
— E tu chi lu ses nenàe,
Nde juches unu andende
Issu collette!

au sordide collet de sa jaquette boutonnée. De nouveau on se mit à rire. L'ivrogne regarda autour de lui et chancela; puis, s'apercevant qu'on se moquait, il se prit à pleurer.

— Efes! cria Zio Pera, en lui montrant un verre plein qui, à la lueur du feu, brillait comme un rubis.

L'ivrogne s'avança, riant parmi ses larmes, avec un sourire stupide.

— Non! — dit Franziscu Carchide, le jeune cordonnier qui était aussi brodeur de ceintures : un beau garçon à l'allure gracieuse, à la face rose. — Si tu ne danses pas, tu ne boiras pas.

Et il retira le verre des mains du vieillard, l'éleva en l'air. L'ivrogne regardait et tendait les bras, excité par la brutale envie du vin.

— Donne, donne...

— Si tu ne danses pas, non!

L'autre fit un tour sur lui-même, sans perdre son équilibre.

— Et il faut chanter aussi!

L'autre ouvrit sa bouche puante et chanta d'une voix enrouée :

Alors qu'Amelia, si pure et si candide...

Il attaquait toujours ce même air; mais, quand il arrivait au mot « candide, » il tordait sa bouche comme si la recherche du vers suivant, qu'il ne se rappelait pas, eût été pour lui un supplice. Anania et Bustianeddu riaient à s'en décrocher la mâchoire, accroupis sur le marc d'olives, comme deux poussins.

— Écoute, proposa Bustianeddu à son camarade. Mettons-lui des épingles à la place où il se couche.

— Pourquoi veux-tu lui mettre des épingles?

— Pour qu'il se pique, parbleu! Alors il dansera tout de bon. J'en ai, des épingles.

— Mettons-les donc, reprit l'autre, quoique à contre-cœur.

L'ivrogne dansait encore, titubant, trébuchant, allongeant les mains vers le verre. Les hommes et les enfans ricanaient.

Cependant Bustianeddu semait des épingles à l'endroit où Efes avait coutume de se coucher. Anania s'en aperçut et ne s'y opposa pas; mais, sitôt rentré à la maison et couché dans le grand lit de Zia Tatana, il eut une crise de remords. Il ne pouvait dormir, se tournait et se retournait comme s'il avait été lui-même tourmenté par des milliers d'épingles.

— Qu'est-ce que tu as, petit? — lui demanda Zia Tatana, avec sa douceur habituelle. — Tu as mal au ventre?

— Non, non...

— Qu'est-ce que tu as, alors?

Il ne répondit pas tout de suite; mais, au bout de quelques minutes, il dévoila son secret.

— Nous avons semé des épingles à la place où se couche Efes Cau...

— Ah, mauvais garnemens! Pourquoi avez-vous fait cela?

— Parce qu'il se grise...

— Ah! bonne sainte Catherine! soupira la femme. — Comme les enfans d'aujourd'hui sont vicieux! Et si quelqu'un mettait des épingles à la place où vous vous couchez, vous? Est-ce que ça vous ferait plaisir? Non, n'est-ce pas? Pourtant, vous êtes plus vicieux qu'Efes. Tous dans ce monde, mon petit agneau, nous sommes vicieux; mais il faut avoir de la compassion les uns pour les autres; sans quoi, hélas! nous nous dévorerions entre nous comme les poissons de la mer. Le roi Salomon a dit qu'il appartient à Dieu seul de juger... Comprends-tu?

Anania pensa à sa mère, à sa mère qui avait été assez méchante pour l'abandonner; et il se sentit triste, infiniment triste.

IV

Un jour, vers le milieu de mars, Bustianeddu invita Anania à déjeuner. Le négociant en peaux avait dû partir à l'improviste pour son commerce; le gamin se trouvait donc seul à la maison, seul et libre après deux jours d'une réclusion à laquelle son père l'avait condamné parce qu'il avait fait l'école buissonnière, comme cela lui arrivait souvent.

— On veut que j'étudie! — disait-il à Anania en ouvrant les mains, avec son geste habituel d'homme sérieux. — Et si je n'aime pas l'étude, moi? Ma vocation est d'être pâtissier. Pourquoi ne me laisse-t-on pas être pâtissier?

— Pourquoi, en effet? demanda Anania.

— Il paraît que c'est une honte! — s'écria l'autre, en appuyant sur le mot avec une emphase ironique. — Oui, c'est une honte de travailler, d'apprendre un métier, quand on peut faire

des études! Voilà ce que prétend ma famille. Mais je lui prépare une farce. Tu verras! Tu verras!

— Quelle farce lui prépares-tu?

— Je te le dirai plus tard. A présent, mangeons.

Il avait cuisiné du macaroni; ou, du moins, c'était le nom qu'il donnait à des boulettes de pâte, grosses et dures comme des amandes, assaisonnées avec une sauce de tomates sèches. Les deux amis mangèrent, en compagnie d'un petit chat gris qui, au risque de se brûler la patte, prenait avec familiarité les boulettes dans le plat commun et les emportait sournoisement dans un coin de la cuisine.

— C'est drôle, — dit Anania, en suivant des yeux le manège de l'adroite bête. — Notre chat, à nous, on nous l'a volé.

— Et le nôtre aussi. On en a volé un grand nombre. Ils disparaissent tous, et on ne sait ce qu'ils deviennent.

— Qu'est-ce que le voleur peut bien en faire?

— Mais il les fait rôtir. La chair en est bonne, tu sais; on dirait de la chair de lièvre. Sur le Continent, on la vend pour du lièvre, à ce que raconte mon père.

— Ton père a été sur le Continent?

— Oui. Et moi aussi, j'irai bientôt.

— Toi? dit Anania en riant, avec un peu d'envie.

Bustianeddu jugea le moment opportun pour révéler à son camarade ses projets périlleux.

— Je ne puis plus vivre ici, — commença-t-il à gémir. — Non; il faut que je m'en aille. Je chercherai ma mère et je me ferai pâtissier. S'il te plaît de me suivre, accompagne-moi.

Anania rougit d'émotion et sentit son cœur battre plus fort.

— Mais nous n'avons pas d'argent, fit-il observer.

— Eh bien! voici. Nous prendrons les cent lires qui sont dans le tiroir de la commode... Si tu veux, prenons-les tout de suite. Nous les cacherons : car, si nous partions immédiatement, mon père s'apercevrait que c'est moi qui les ai prises... Nous attendrons que l'hiver soit passé; puis nous partirons... Allons, viens.

Il conduisit Anania dans une chambre sale, en désordre, encombrée de peaux d'agneau puantes; il prit la clef de la commode dans une cachette et se fit aider par l'autre à ouvrir le tiroir. Outre le billet rouge de cent lires, il y avait encore quelques petits billets et de la monnaie de cuivre; mais les jeunes

larrons domestiques ne s'emparèrent que du billet rouge, refermèrent la commode, remirent la clef dans la cachette.

— Maintenant, c'est toi qui vas le garder, — commanda Bustianeddu, en fourrant le billet dans la poitrine d'Anania. — Cette nuit, nous le cacherons au jardin du moulin, dans le trou du chêne, tu sais. Puis nous attendrons.

Avant même qu'Anania ne pût s'y opposer, il se trouva avoir le billet dans la poitrine, près de l'amulette de brocart. Et il passa une journée fiévreuse, pleine de remords, de craintes, d'espérances et de projets merveilleux.

Ce n'était pas la première fois que les deux amis s'introduisaient dans le jardin cultivé par Zio Pera, en escaladant la petite fenêtre qui, de l'écurie attenante au moulin, donnait sur les plates-bandes; mais ils n'y étaient jamais venus la nuit. Inquiets de la nouveauté de l'entreprise, ils épièrent longuement, avant de se hasarder. Un crépuscule clair et froid tombait; la lune pleine, se levant entre les roches noires de l'Orthobene, illuminait le jardin d'une clarté d'or. Tandis que les deux gamins épiaient, la tête à la fenêtre, on entendait un miaulement désolé de chat, semblable à une lamentation humaine.

— Qu'est-ce que c'est? On dirait le diable! — chuchota Anania. — Moi, je ne descends pas; j'ai peur.

— Eh bien, reste, alors! C'est un chat; tu ne le reconnais pas? — répondit l'autre avec mépris. — Moi, je descends. Je cacherai le billet dans le trou du chêne, où Zio Pera ne regarde jamais, et je reviendrai. Toi, fais le guet. S'il y a du danger, tu siffleras.

Bustianeddu sauta dans le jardin et Anania demeura à la fenêtre, un peu décontenancé par la peur qui le rendait tremblant, mais tout yeux et tout oreilles. Et voilà que, à peine son camarade disparu dans la direction du chêne, deux ombres passèrent près de la petite fenêtre. Anania sursauta, lança un coup de sifflet très faible, se cacha en s'accroupissant derrière le mur d'appui. Quelle étrange crise de terreur et de plaisir il éprouvait à cette minute-là! « Comment Bustianeddu ferait-il pour se sauver? Que se passerait-il au fond du jardin? » Et voilà que les plaintes du chat redoublaient, s'atténuaient en un gémissement rageur et lamentable, puis cessaient. Silence. Quel mystère, quelle horreur! Anania sentait son cœur se briser dans sa poitrine.

Qu'adviendrait-il de son camarade? L'avait-on surpris? L'avait-on arrêté? Peut-être que maintenant on l'emmenait en prison; et Anania, lui aussi, aurait sa part de misère.

Et voilà qu'un pas, une respiration haletante, une voix basse et tremblée se firent entendre :

— Anania !... Où es-tu ?

Anania se redressa d'un bond, tendit la main au camarade sauvé.

— Diable ! chuchota Bustianeddu, encore haletant. Je l'ai échappé belle !

— Tu as entendu mon coup de sifflet ?

— Non.

— Pourtant, j'ai sifflé fort.

— Je n'ai pas entendu. Ce que j'ai entendu, c'est le pas de deux hommes; et je me suis caché sous les choux. Eh bien! sais-tu qui étaient ces deux hommes ? C'était Zio Pera et maître Pane. Et sais-tu ce qu'ils ont fait ? Eh bien ! il y a un lacet pour prendre les chats ; le chat qui miaulait était pris, et Zio Pera l'a assommé avec son gourdin. Maître Pane a ramassé la bête, l'a dissimulée sous son manteau et a dit, tout joyeux : « Sacrebleu, comme il est gras ! » Et Zio Pera lui a répondu : « Ce n'est pas dommage. Celui d'avant-hier était sec comme un cotret. » Et puis, ils s'en sont allés.

— Oh ! s'écria Anania, bouche béante.

— Et maintenant, ils vont le faire rôtir, comprends-tu ? et ils le mangeront à leur souper. Ce sont eux qui volent les chats en les prenant au lacet. J'ai eu de la chance qu'ils ne m'aient pas vu.

— Et l'argent ?

— Il est caché. Allons, mameluk (1), tu n'es bon à rien !

Anania ne s'offensa pas. Il ferma la fenêtre et il rentra au moulin, où se déroulait la scène accoutumée. Il y avait là Efes, qui se frottait les épaules contre le mur en chantant :

Alors qu'Amelia, si pure et si candide...

et Carchide était en train de raconter qu'il était allé dans un village voisin pour ses affaires. Mais son récit fut interrompu brus-

(1) Cette expression équivaut à « imbécile. »

quement, ce soir-là, par une attaque de *delirium tremens* qui frappa le pauvre Efes. Tombé sur le marc, il se roulait et se tordait, les yeux épouvantablement ouverts, les traits convulsés.

— Il faudrait lui donner un peu de bouillon, dit Zia Tatana qu'on était allé chercher. Ah! le péché mortel, le péché mortel!

Puis, s'adressant à Anania :

— Va, mon petit, va chez le maître et demande-lui une tasse de bouillon pour Efes Cau. Tu vois à quel état nous réduit le péché mortel? Va; prends cette écuelle. Va vite.

Il y courut volontiers, et Bustianeddu l'accompagna. La maison du maître n'était pas loin, et Anania y allait souvent faire des commissions. Çà et là, les rues étaient éclairées par la lune; des groupes de campagnards passaient, chantant un chœur mélancolique et passionné. Devant la maison blanche de M. Carboni, une cour carrée s'étendait dans une enceinte de hautes murailles, avec un grand porche rouge. Les deux enfans durent frapper fort pour se faire ouvrir, et Anania expliqua le cas d'Efes Cau à la servante qui avait entre-bâillé la porte.

— Ce ne sera pas pour vous, au moins, ce bouillon? interrogea-t-elle avec un sourire, en toisant les deux amis d'un air soupçonneux.

— Que le diable t'emporte, Maria Iscorronca (1)! Est-ce que nous avons besoin de bouillon, nous? cria Bustianeddu.

— Petit polisson, tu vas me payer ça! glapit la servante.

Et elle courut après lui dans la rue. Mais il lui échappa tandis qu'Anania pénétrait dans la cour éclairée par la lune.

— Qui est là? Que veut-on? demanda une petite voix flûtée, dans l'ombre d'une galerie couverte sous laquelle s'ouvrait la porte de la cuisine.

— C'est moi! dit Anania en s'avançant, l'écuelle à la main. Efes Cau est malade, et *ma mère* prie la maîtresse de donner un peu de bouillon pour ce malheureux.

— Oh! viens! répondit la petite voix.

Sur ces entrefaites reparut la servante qui, n'ayant pu attraper Bustianeddu, se dédommagea en assaillant de bourrades le petit Anania. Alors la fillette qui avait dit : « Viens! » sortit vivement de la cour et défendit le fils de l'huilier.

— Laisse-le. Qu'est-ce qu'il t'a fait? protesta-t-elle en tirant

(1) Sobriquet méprisant qui équivaut à *strega*, sorcière, ou à quelque insulte analogue.

la servante par la jupe. Donne-lui le bouillon tout de suite, tout de suite!

Cette protection, ce ton de commandement, cette petite personne grassouillette et rouge, vêtue de légère flanelle bleu sombre, ce joli nez impérieux et retroussé entre deux joues très pleines, ces yeux qui brillaient sous la lune entre les bandeaux frisés d'une chevelure un peu rousse, plurent extrêmement à Anania. Il connaissait déjà la fille du maître — Margherita Carboni, comme l'appelaient sans façon tous les enfans du moulin; — c'était elle qui, maintes fois, lui avait donné les bouts de chandelle et la mesure d'orge pour le cheval; presque tous les jours il la voyait dans le jardin et aussi, de temps à autre, dans la fabrique d'huile où elle venait avec son père. Mais jamais il ne s'était imaginé que cette petite demoiselle grasse et rose, à l'air superbe, pût être si affable et si bonne.

Pendant que la servante allait chercher le bouillon à la cuisine, Margherita demandait au jeune visiteur quelques détails sur la maladie d'Efes Cau.

— Il a mangé chez nous aujourd'hui, dans cette cour, dit-elle avec gravité. Il paraissait se porter bien.

— C'est un mal qui arrive aux ivrognes, expliqua l'enfant. Il se tordait comme un chat...

Ces paroles dites, il rougit en se rappelant le chat pris au lacet par Zio Pera et les cent lires volées et cachées dans le jardin. Cent lires volées! Qu'aurait pensé Margherita Carboni si elle avait su que lui, Anania, lui, le fils de l'huilier, lui, l'enfant sans mère, lui qui n'était que le fils d'un domestique et envers qui pourtant la jeune maîtresse daignait se montrer si affable et si bonne, il avait volé cent lires et les avait cachées dans le jardin? Voleur! Il était un voleur, et il avait volé une somme énorme!... Ce fut seulement à cette minute qu'il comprit toute l'ignominie de son acte; et il en eut de la douleur, de l'humiliation, du remords.

— Comme un chat? Oh! fit Margherita en serrant les lèvres et en fronçant son petit nez. Seigneur, Seigneur! Mieux vaudrait pour lui mourir!

La servante revint avec l'écuelle pleine de bouillon. Anania ne put prononcer une parole; il prit l'écuelle et s'en alla, doucement, doucement, attentif à ne pas répandre le liquide.

Il avait une singulière envie de fondre en larmes.

Lorsqu'il rejoignit Bustianeddu, au détour du chemin, il lui répéta ce que Margherita avait dit : « Mieux vaudrait pour lui mourir! »

— Qui, mourir?... Est-il chaud, ce bouillon? Je vais le goûter, — dit l'autre en allongeant le cou vers l'écuelle.

Anania se fâcha tout rouge.

— N'y touche pas! — s'écria-t-il. — Tu es un méchant; tu deviendras comme Efes.

Puis, baissant la voix :

— Pourquoi as-tu volé le billet? — dit-il encore. — C'est un péché mortel, de voler!... Va le reprendre et remets-le dans le tiroir.

— Oh! oh! Es-tu fou?

— Eh bien, je le dirai à *ma mère!*

— A *ta mère!* — répliqua l'autre, gouailleur. — Va donc la chercher, si tu sais où elle est.

Cependant, ils marchaient à petits pas, et Anania regardait toujours l'écuelle, pour ne pas renverser le bouillon.

— Nous sommes des voleurs! — reprit-il à demi-voix.

— Cet argent appartient à mon père, et tu es un mameluk! Je partirai tout seul, tout seul, tout seul! — déclara Bustianeddu avec force.

— Et puisses-tu ne jamais revenir! Mais je le dirai à... Zia Tatana.

Maintenant, il n'osait plus dire *ma mère.*

— Mouchard! — éclata Bustianeddu, en le menaçant de ses poings serrés. — Si tu parles, je te tue comme un crapaud, je te brise les dents avec une pierre, je te fais sortir les entrailles par les yeux!

Anania baissa les épaules, craignant de renverser le bouillon et de recevoir les taloches de son ami; mais il ne retira pas la menace de tout révéler à Zia Tatana.

— Que diable a-t-on pu te dire, dans cette cour? — continua l'autre, frémissant. — Que diable t'a-t-elle dit, cette souillon de cuisine? Parle!

— Elle ne m'a rien dit. Mais je ne veux pas être un voleur.

— En tout cas, tu es un bâtard! — glapit Bustianeddu. — Un bâtard, et pas autre chose. Maintenant, je sais ce que j'ai à faire : je reprends le billet, et je ne te regarde plus en face.

Il s'éloigna en courant et laissa Anania en proie à une peine

profonde. Voleur, bâtard, abandonné! C'était trop, c'était trop! Le pauvret pleura, et ses larmes tombèrent dans l'écuelle. « Voilà que Bustianeddu aussi m'abandonne et part seul! Et moi, quand pourrai-je partir? Quand pourrai-je aller à la recherche de ma mère! » Puis, reprenant courage, il se répondit à lui-même : « Quand je serai grand! Pour l'heure, je n'ai pas à y songer. »

Aussitôt après avoir remis l'écuelle entre les mains de Zia Tatana, il courut à la fenêtre de l'écurie. Le silence régnait. Dans le grand jardin humide, éclairé par la lune, on ne voyait personne, on n'entendait rien. Les montagnes se dessinaient en bleu sur le fond terne du ciel. Tout était paisible. A un certain moment, la voix de Bustianeddu arriva de l'huilerie. « Il n'a donc pas repris l'argent, puisqu'il n'est pas descendu au jardin? pensa Anania. Si j'y allais, moi? » Mais il eut peur. Il revint encore au moulin et se mit à rôder comme un petit chat affamé autour de Zia Tatana, qui soignait le malade. Celle-ci lui adressa la question ordinaire :

— Qu'est-ce que tu as? Tu as mal au ventre?

— Oui; allons à la maison, répondit-il.

Elle se douta que l'enfant avait quelque chose à lui dire, et elle l'accompagna dehors.

Lorsqu'il lui eut tout conté :

— Jésus, Jésus! Bonne sainte Catherine! — s'écria l'excellente femme. En quel monde vivons-nous? Même les oiseaux, même les poussins dans l'œuf commettent le mal!

Anania ne sut jamais comment Zia Tatana s'y prit pour persuader à Bustianeddu de remettre l'argent dans le tiroir. Mais, depuis lors, les deux amis se regardèrent un peu de travers, et, à la moindre chose, ils s'insultaient et en venaient aux mains.

L'hiver passa; mais le pressoir continua de fonctionner : car l'abondance des olives avait été extraordinaire. Cela n'empêchait pas que, de temps à autre, l'huilier fermait le moulin et s'en allait aux champs piocher le blé de son maître; et alors il emmenait avec lui le petit Anania, dont il voulait faire un cultivateur. L'enfant était heureux de se rendre utile, et il accompagnait son père en portant avec fierté sur son épaule la pioche et la besace des provisions.

Les terres mises en culture par l'huilier cette année-là s'étendaient sur un plateau ondulé où deux grands pins, sonores comme

des torrens, projetaient leurs longues ombres. C'était un paysage doux et mélancolique, entrecoupé çà et là de vignes solitaires, n'ayant ni arbres ni broussailles. La voix humaine s'y perdait sans écho, attirée et comme absorbée par l'unique murmure des pins, dont les énormes cimes semblaient plus hautes que les montagnes d'un gris violacé couchées à l'horizon. Tandis que le père piochait, courbé sur la claire nappe verte du froment encore tendre, Anania vagabondait à travers la campagne nue et triste, chantant avec les oiseaux, cherchant des champignons et des herbes. Quelquefois le père se redressait, le regardait de loin; et il éprouvait un serrement de cœur, parce que le lieu, le labour, la personne de l'enfant, tout lui rappelait Oli, ses petits frères, la faute commise, l'amour et les joies savourées.

Où était Oli? Qui aurait pu le dire? Elle s'était perdue, elle s'était égarée comme l'oiseau dans la campagne. Eh bien! tant pis pour elle! L'huilier croyait accomplir suffisamment son devoir en prenant soin de son fils; s'il trouvait le trésor qu'il rêvait toujours, il enverrait le petit au collège; sinon, il ferait de lui un bon paysan. Que pouvait-on exiger de plus? Ils n'étaient pas rares, ceux qui ne voulaient pas même reconnaître leurs enfans; ils n'étaient pas rares, ceux qui, au lieu de les recueillir et de les élever chrétiennement, les abandonnaient à la misère et au vice. Oui, même des personnes riches, même des messieurs agissaient ainsi. Oui, même son patron, qui était un monsieur, agissait ainsi. Bref, l'huilier se consolait en ruminant ces choses-là; mais, malgré tout, il lui restait dans le cœur une vague tristesse; et, lorsqu'il considérait de loin son fils, il croyait entrevoir les *nuraghes* qui entouraient la maison du cantonnier; et, à l'heure des repas, ou pendant qu'il se reposait à l'ombre des pins sonores, il se plaisait à interroger l'enfant sur sa vie d'autrefois.

Anania était timide en présence de son père et n'osait jamais le regarder dans les yeux; mais, lorsque celui-ci l'avait poussé dans la voie des souvenirs, il causait volontiers et se laissait aller au plaisir mélancolique de raconter mille choses anciennes. Il se rappelait tout : Fonni, la maison et les récits de la veuve, le bon Zuanne aux grandes oreilles, les carabiniers, les moines, la cour du couvent, les châtaignes, les chèvres, les montagnes, la fabrique de cierges. Mais il parlait très peu de sa mère, tandis que l'huilier le ramenait à tout propos sur ce sujet.

— Est-ce qu'elle te battait, *ta mère?*

— Oh, non! Jamais, jamais! protestait Anania.

— Mais je sais, moi, qu'elle te battait.

— Puissé-je perdre les yeux, si c'est la vérité! jurait mensongèrement le petit.

— Et, dis-moi... Qu'est-ce qu'elle faisait?

— Elle travaillait toujours.

— Est-ce vrai, qu'un carabinier voulait se marier avec elle?

— Non, ce n'est pas vrai! Eux, les carabiniers, ils me disaient : Dis à ta mère de venir; nous avons à lui parler...

— Et elle? demandait l'huilier un peu inquiet.

— Elle, cela la mettait en rage.

— Ah!

Et l'huilier soupirait. Dans le fond de son cœur, il éprouvait un secret contentement d'apprendre qu'elle n'allait pas chez les carabiniers. Car il l'aimait encore; il se rappelait avec tendresse les yeux clairs et ardens de la jeune fille, il se rappelait les petits frères, le pauvre cantonnier malade. Mais que pouvait-il contre le destin? S'il avait été libre, il aurait certainement épousé Oli; et, au contraire, le destin avait voulu qu'il l'abandonnât. Dès lors, à quoi bon y songer davantage?

— Vois-tu ce figuier, là-bas? disait-il à l'enfant, quand ils avaient terminé leur repas frugal. A cet endroit, il y avait une maison très vieille. Vas-y et fouille dans la terre. Peut-être trouveras-tu quelque chose.

Le petit partait en courant, avec une sensation de délivrance dès qu'il s'éloignait de cet homme sordide et grave. Et alors le père pensait : « Les âmes innocentes trouvent plus aisément les trésors. Ah! si nous trouvions quelque chose! Je ferais passer une somme à Oli, et, sitôt ma femme morte, je l'épouserais. Après tout, c'est moi qui le premier l'ai induite en erreur. » Mais Anania ne trouvait rien. Vers le soir, le père et le fils revenaient lentement au pays, par la route blanche au bout de laquelle flamboyait le crépuscule d'or. Zia Tatana les attendait, avec le dîner servi et le feu pétillant dans l'âtre bien propre. Elle mouchait le gamin, lui nettoyait les yeux, racontait à son mari les menus événemens de la journée. Nana l'ivrognesse était tombée dans le feu. Efes Cau avait une paire de souliers neufs. Zio Pera avait battu un enfant. M. Carboni était venu au moulin pour voir le cheval.

— Il dit que le cheval a terriblement maigri...

Après souper, l'huilier s'en allait au cabaret, totalement oublieux d'Oli et de ses aventures; et Zia Tatana filait, en récitant un conte à son fils d'adoption. Certains soirs, Bustianeddu aussi assistait à la veillée.

« Il y avait une fois un roi qui avait dans le front sept yeux d'or, pareils à des étoiles... »

Ou encore, c'était le conte de l'Ogre et de Mariedda. Mariedda s'était enfuie de la maison de l'Ogre. « Elle se sauvait, se sauvait, jetant des clous qui se multipliaient, se multipliaient, recouvraient toute la plaine. L'Ogre la poursuivait, la poursuivait, mais il ne réussissait pas à l'attraper, parce que les clous lui piquaient les pieds... »

Mon Dieu, mon Dieu! Quels frissons de plaisir donnait au jeune auditoire la fuite de Mariedda!

Grande était la différence entre la cuisine, la personne et les récits de la veuve de Fonni, et la cuisine si chaude, la personne si aimable et les histoires si merveilleuses de Zia Tatana. Et pourtant, quelquefois Anania s'ennuyait, ou du moins il n'éprouvait pas l'émotion frémissante que les récits de la veuve avaient jadis éveillée dans son âme. C'était peut-être parce que, à la place du bon Zuanne, du camarade fraternellement aimé, il y avait là Bustianeddu, le méchant et le taquin, qui le pinçait et l'appelait mouchard et bâtard, même en présence des gens et malgré les admonestations de Zia Tatana.

Un soir, Bustianeddu l'appela bâtard devant Margherita Carboni, venue chez l'huilier avec la servante pour faire une commission. Zia Tatana se jeta sur le garnement et lui ferma la bouche, mais pas assez vite. La fillette avait entendu; et Anania en éprouva une douleur indicible, qui ne put être adoucie même par la tartine de pain enduite de miel que Zia Tatana donna à Margherita et à lui. Quant à Bustianeddu, il n'eut rien. Mais qu'était une tartine de pain enduite de miel, après la profonde amertume de s'entendre appeler bâtard devant Margherita!

Elle portait alors une robe verte, des bas violets, une écharpe en laine, d'un rose très vif, qui rendait plus colorée encore sa face pleine et qui faisait ressortir le bleu de ses yeux brillans. La nuit suivante, Anania la vit en rêve ainsi vêtue, belle et colorée comme l'arc-en-ciel; et, même dans son rêve, il souffrait d'avoir été appelé bâtard devant la fillette.

Pendant la Semaine Sainte, — cette année-là, Pâques tombait à la fin d'avril, — l'huilier accomplit le devoir pascal, et son confesseur lui imposa de régulariser la situation de l'enfant.

A la même époque, Anania, qui venait d'avoir huit ans accomplis, reçut le Saint-Chrême; et M. Carboni lui fit l'honneur d'être son parrain.

Ce fut un événement pour Anania et pour la ville entière, qui s'était donné rendez-vous à la cathédrale où Mgr Demartis, le bel évêque majestueux, devait confirmer une centaine d'enfans. Par les portes grandes ouvertes qui semblaient immenses au petit, le printemps, avec sa vive lumière et sa tiédeur embaumée, pénétrait dans la nef pleine de paysannes en costumes de pourpre, de dames, de bébés joyeux. M. Carboni, au gros ventre, à la face rouge, aux yeux bleus, aux cheveux roussâtres, avec une énorme chaîne d'or sur son gilet de velours, était salué, complimenté, entouré par les personnages les plus marquans, par les paysans et les paysannes, par les dames et par les bambins qui se pressaient dans l'église. Anania se sentait fier et heureux d'avoir un tel parrain. Il est vrai que M. Carboni avait consenti à être également le parrain de dix-sept autres enfans ; mais cela ne diminuait en rien l'honneur particulier que faisait ce parrainage à chacun des dix-huit filleuls.

Après la cérémonie, les dix-huit filleuls, escortés de leurs familles respectives, ramenèrent chez lui leur parrain; et Anania put admirer le « salon » de Margherita, dont il avait entendu dire des merveilles : une grande pièce tapissée de papier rouge, avec de larges fauteuils du siècle dernier, avec des commodes que décoraient des lampes de verre posées sur des coussinets de fleurs artificielles, des compotiers portant des pyramides de fruits en marbre, des assiettes où s'étalaient des tranches de saucisson et de fromage, — en marbre comme les fruits.

On servit des liqueurs, du café, des biscuits, des *amaretti* (1); et la belle M^me^ Carboni, qui avait deux profondes fossettes sur les joues et des cheveux noirs fortement tirés sur les tempes, très gracieuse dans sa robe de chambre d'indienne à carreaux bleus et roses, avec un volant et une dentelle dans le bas, fut aimable pour tout le monde et embrassa les moutards en remettant à chacun d'eux un petit paquet.

(1) Petits gâteaux faits avec des amandes amères et du sucre.

Anania garda longtemps le souvenir de ces détails. Il se rappela combien il avait ardemment et vainement désiré que Margherita vînt au salon et remarquât son joli costume neuf, en futaine jaunâtre, dur comme la peau du diable ; et il se rappela aussi que M^me^ Cicita Carboni, en l'embrassant et en lui donnant, de sa main chargée d'anneaux, une petite tape amicale sur la caboche horriblement tondue, avait dit à l'huilier :

— Ah ! mon compère, pourquoi l'avez-vous enlaidi de cette façon? On dirait qu'il est chauve.

— Laissez donc, ma commère ! — avait répondu le grand Anania, entrant dans l'aimable plaisanterie de la dame dont, par le fait, il n'était nullement le compère. — La tête de ce bon poussin-là était une véritable forêt...

Puis la dame avait ajouté :

— Eh bien, vous vous êtes décidé à faire votre devoir ?

— Oui, je l'ai fait, je l'ai fait !

— J'en suis heureuse. Croyez-le ; il n'y que les enfans reconnus par leurs parens qui soutiennent ceux-ci dans leur vieillesse.

A ce moment, M. Carboni s'approcha d'eux :

— Quels yeux de démon il a, ce petit montagnard ! — dit-il en regardant son filleul dans les prunelles. — Mais pourquoi les baisses-tu ? Et tu ris ? Ah ! diablotin...

Anania riait de joie, parce qu'il avait été distingué par son parrain et regardé affectueusement par la dame de la maison.

— Qu'est-ce que tu veux faire, quand tu seras grand, petit coquin?

Il abaissait et relevait ses yeux vifs, parfaitement guéris grâce aux soins de Zia Tatana ; et il essayait de se cacher derrière son père.

— Mais réponds donc à ton parrain ! s'écria l'huilier en le secouant. Dis, qu'est-ce que tu veux faire ?

— Tu veux être huilier? demanda la dame.

Il fit signe que non.

— Cela ne te plaît pas? Tu aimerais mieux être cultivateur?

Non, toujours non.

— Tu préférerais étudier, alors? demanda le père avec astuce.

— Oui.

— Ah! bravo! dit M. Carboni. Tu voudrais étudier pour être prêtre?

Non encore.

— Diable! diable! Je vous disais bien qu'il avait des yeux de démon. Il veut sans doute être avocat, le petit rat?

— Hélas! mon cher enfant, nous sommes pauvres! fit observer l'huilier en soupirant.

— Si ce petit a envie d'étudier, la Providence ne lui manquera pas, déclara le maître.

— Non, elle ne lui manquera pas! répéta la dame comme un écho.

Cette conversation décida du sort d'Anania; et il ne l'oublia jamais.

Enfin le pressoir fut définitivement clos pour cette année-là. Le printemps était revenu; les guêpes et les abeilles bourdonnaient autour du sureau en fleurs; les habitans du quartier travaillaient ou causaient sur le pas de leurs portes. Toute la sainte journée, c'était un va-et-vient de gens qui riaient, criaient, s'insultaient, proféraient des paroles déshonnêtes. Et le petit Anania vivait au milieu de cette plèbe mesquine et brutale, qui ne lui apprenait que des mots vilains et ne lui donnait que de mauvais exemples; et, peu à peu, il s'habituait ainsi au spectacle de l'ivresse et de la misère qui ne se connaît pas elle-même.

Maître Pane avait ouvert boutique dans un taudis, en face de la cour du moulin. Dans un autre taudis, noir de fumée et de toiles d'araignée, croupissait une pauvre fille infirme dont le père, parti depuis nombre d'années pour travailler dans une mine africaine, n'avait plus jamais donné de ses nouvelles. La malheureuse créature, qui se nommait Rebecca, vivait seule, délaissée, couverte de plaies, sur une natte sordide où des nuées d'insectes et de mouches la tourmentaient sans cesse. Un peu plus loin habitait une veuve avec cinq marmots qu'elle faisait mendier. Maître Pane lui-même demandait souvent l'aumône. Et, avec tout cela, ces gens étaient gais; les cinq petits mendians riaient toujours; maître Pane se parlait tout haut à lui-même, se racontait des historiettes plaisantes, se remémorait quelques joyeuses aventures de sa jeunesse.

Seulement, par les après-midi splendides, alors que le voisinage était silencieux et que les guêpes bourdonnaient comme pour endormir le petit Anania couché tout de son long en tra-

vers de la porte, on entendait vibrer dans le silence la perçante lamentation de Rebecca : une lamentation qui montait, se propageait, s'interrompait, recommençait, jaillissait vers le ciel, s'abîmait sous la terre et semblait transpercer ce silence par un vol de flèches sifflantes. Il y avait dans cette lamentation toute la douleur, tout le mal, toute la détresse, tout l'abandon, tout le désespoir inconscient de ce lieu et de ces hommes; c'était la voix même des choses, la plainte sourde des pierres tombant une à une de ces noires maisonnettes préhistoriques, de ces toitures qui se disloquaient, de ces escaliers extérieurs et de ces balcons en bois vermoulu qui menaçaient ruine; la plainte des euphorbes qui croissaient dans les ruelles caillouteuses et des gramens qui couvraient les murs; la plainte des gens qui ne mangeaient pas, des femmes qui n'avaient pas de vêtemens, des hommes qui s'enivraient pour s'étourdir et qui, ne pouvant battre le destin, rossaient leur femmes, leurs enfans et leurs bêtes, des malades qu'on ne soignait pas, de la misère acceptée passivement comme la vie même.

GRAZIA DELEDDA.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE

CODE DU TRAVAIL

La Chambre des députés vient d'être saisie, par le ministre du Commerce, des quatre premiers livres d'un *Code du travail et de la prévoyance sociale*, élaboré en projet par la « Commission de codification des lois ouvrières, » commission extra-parlementaire où siègent, ainsi qu'il convenait, des juristes, avec quelques fonctionnaires qui peuvent passer pour des spécialistes, et que M. Millerand, très persuadé de l'utilité d'une telle œuvre, avait instituée en novembre 1901 (1).

Comme le Parlement a seul qualité pour donner à ce projet forme et force de loi, la Chambre l'a renvoyé, suivant la procédure habituelle, à l'examen de sa propre Commission du travail dont les conclusions sont conformes. Ainsi les premiers pas sont faits. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt d'établir la légitimité d'un Code du travail; de montrer à la fois la difficulté et la nécessité d'une « codification des lois ouvrières; » de déterminer enfin la méthode suivant laquelle il doit être procédé à cette codification, qui n'est guère qu'une classification.

(1) Précédemment, dès le 13 juin 1898, M. Arthur Groussier avait présenté à la Chambre une *proposition de loi sur le Code du travail*, qui, son auteur n'ayant pas été réélu en 1902, a été reprise dans la présente législature par M. Dejeante au nom du groupe socialiste-révolutionnaire. Cette proposition témoigne d'un effort considérable; mais, entre elle et le projet du Gouvernement, il n'y a que peu de points communs, et il y a cette différence essentielle que M. Groussier *innovait* sur chaque chapitre, tandis qu'il ne s'agit, pour l'instant, que de *codifier*.

I

Les raisons qui légitiment en politique l'action de l'État par la loi dans le domaine du travail, — ou plutôt les raisons pour lesquelles il serait, si l'on ose le dire, vain et superflu de s'ingénier à légitimer cette action, — ont été déjà maintes fois données (1). Une sorte de question préalable a jusque-là paru dominer tout le sujet; et il se peut qu'en effet une telle question se pose tant qu'on ne considère que l'État abstrait et de tous les temps; mais elle ne se pose point lorsque l'on considère l'État de ce temps-ci, pris dans la forme de sa réalisation concrète. C'est une autre question qui se pose : « Comment le Travail, comment le Nombre, comment le peuple devenu l'État résoudra-t-il l'antinomie entre sa « misère » et sa « souveraineté? » Comment ne serait-il pas emporté de toute sa puissance à la résoudre par la législation? Tocqueville l'avait bien senti, et les vrais hommes d'État de l'Europe contemporaine, si conservateurs qu'ils puissent être, un Canovas, un Bismarck même, l'ont bien vu. Tant de choses ont changé depuis 1848 que tout est changé. Révolution politique et économique, psychologique aussi, et mentale, et morale; révolution de la matière, de la chair, de l'esprit et de la conscience.

Tandis que par de tels écueils, — ainsi s'exprimait, à l'Ateneo de Madrid, en 1890, M. Canovas del Castillo, — tandis qu'à travers ces écueils court si diverse et si trouble la science économique, les masses productrices et consommatrices, du sort desquelles elle prétend disposer encore, s'agitent sans obéir à aucune loi certaine, à la manière du vaste et profond Océan, laissant entendre constamment, comme lui, une rumeur sourde, qui ne permet pas aux populations maritimes d'oublier un seul moment la menace suspendue sur leur existence. Dans cette mer humaine, l'utopie joue le rôle du vent déchaîné; mais, après tout, je n'ai jamais éprouvé l'horreur que d'autres éprouvent pour les utopistes nourris du lait de la moderne égalité. L'horreur, le dédain, je les garderai pour les inspirateurs et les rédacteurs des principes chimériques de 1789 et pour leurs propagateurs intéressés ou superficiels. L'égalité absolue une fois enseignée dans les chaires officielles, insérée dans les codes, introduite dans les lois électorales et de procédure comme un dogme qui réclame la soumission de tous, qui donc, ayant participé à une pareille œuvre, peut maintenant venir avec une impertinente indignation en récuser les conséquences inévitables? La philosophie maté-

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1900, 15 mars, 1er août et 1er novembre 1901.

rialiste ou sceptique, qui dans une si grande mesure a réussi à chasser Dieu du gouvernement des choses humaines; la jurisprudence, dite « moderne » par antiphrase, qui admet avec tant de peine que quelque parcelle d'autorité et d'honneur, acquise par les ancêtres, se transmette aux descendans, sauf la seule exception de la propriété justinienne et du capital; la politique positive qui accorde à tous les mâles une capacité identique à légiférer et à disposer de la destinée des peuples, sans autre condition que d'être nés et arrivés à un âge arbitrairement fixé; philosophie, jurisprudence ou politique, de quoi se plaignent-elles? Elles sont de tout point incompétentes aujourd'hui pour repousser des idées que mieux que d'autres comprend la multitude, et qui séduisent naturellement sa volonté, lui promettant moins de douleurs et plus de joies, soit collectivement, soit individuellement, en cette vie supposée unique. Jouir autant qu'on le peut; n'espérer d'aucune action plus de prix que l'argent comptant dont elle se paye; ne respecter d'autre supériorité que celle du nombre; ne réputer juste que ce que la majorité désire; ne point consentir enfin à ce que l'égalité du vote, dont, à tout prendre, naissent les lois, soit comme tournée en dérision par l'inégalité des fortunes : tout cela est dans le programme de 1789, et aussi, qu'on le veuille ou non, dans celui de la démocratie pure. Que nous allions ainsi à l'inconnu, c'est hors de doute; mais il n'est plus temps de le regretter, il n'y a plus qu'à marcher virilement (1).

On serait mal venu à vouloir indéfiniment contenir, en vertu de « la discipline sociale, » ceux dont on a d'abord proclamé « la souveraineté. »

La discipline sociale, comme toute discipline, est une bonne chose; mais quand a-t-on vu qu'elle s'applique en toute rigueur au chef ou souverain? D'autre part, c'est par la force seulement qu'en pratique s'impose et se maintient la discipline, et, en principe, toute démocratie pure fait résider la force dans la majorité. Je sais bien que les multitudes ouvrières se trompent de beaucoup sur leur pouvoir matériel; mais cela tient à ce que nulle part ne sont complètes les institutions démocratiques. Que s'il s'agit de force positive et organique, elle est encore du côté des gouvernemens constitués... Pendant longtemps encore, pour toujours peut-être, les armées seront un robuste soutien de l'ordre social, une digue invincible aux tentatives illégales du prolétariat, qui ne réussira qu'à dépenser son sang dans des batailles inégales. Et il faut compter aussi, pour rassurer les classes possédantes, sur les divisions personnelles presque irrémédiables et l'esprit de discorde qui naissent si facilement parmi les foules...

Je n'entends donc pas, — bien loin de là, — que la question ouvrière puisse aisément engendrer l'*anarchie*, c'est-à-dire une confusion barbare où naufragerait une fois de plus, pour revenir au rivage, Dieu sait quand et comment, la civilisation universelle. Mais ce n'est point, en somme, le socia-

(1) Voyez *Obras* de D. Antonio Canovas del Castillo. — *Problemas contemporaneos*, t. III. *La cuestión obrera y su nuevo carácter*, p. 489-490; Madrid, M. Tello; 1890.

lisme utopiste, communiste-collectiviste, révolutionnaire, celui qui se propose de détruire de fond en comble l'état social existant pour en construire un chimérique, ce n'est pas lui, il y a des années que je le dis, qui sollicite le plus notre attention quant à présent. De tels projets, par leur manifeste impossibilité et leur violence brutale, excluent de la part de l'État toute autre résolution que celle de les combattre à toute outrance, en y employant tous les moyens que les nations déposent en ses mains. Ce qui a, dès maintenant, une bien plus grande importance, c'est que, déjà instruits de leur égalité juridique, et près de s'instruire du récent pouvoir que leur donne l'égalité électorale, les prolétaires réclament et même exigent des choses qui, si elles ne sont pas toujours réalisables, paraissent l'être à première vue, fait qui, à leurs yeux, excuse leurs prétentions. Pour tout dire d'un mot, le suffrage universel tend à faire du socialisme une tendance, menaçante peut-être, *indiscutablement légale* (1).

La citation est un peu longue, mais je ne crois pas qu'on puisse rendre plus vigoureusement une pensée plus claire, plus juste, et, dans le vrai sens du terme, plus « nécessaire. » D'autre part, certaines parties de ce morceau ont sans doute un peu vieilli, tant les choses sont allées vite, mais l'ensemble en demeure solide, fondé sur ces deux points comme sur deux colonnes : 1° Ce qui doit pour l'instant nous préoccuper, ce n'est pas le socialisme utopiste, communiste-collectiviste, révolutionnaire, le socialisme de violence auquel l'État ne peut répondre que par la force (quoique la force de l'État soit en train de passer, chez nous du moins, sans qu'on y prenne garde, du côté des socialistes ou qu'elle se soit rapprochée d'eux); c'est le socialisme légal ou légalitaire, celui qui quotidiennement s'insinue, se dépose, se cristallise dans les lois, à qui appartient en propre le nom de socialisme d'État, et qu'on ne supprime pas plus en le niant qu'en le dénonçant, parce qu'il est le produit naturel des principes qui ont inspiré la révolution de 1789 et, de ce fait, le suffrage universel, où s'est perpétuée la révolution de 1848. 2° Nous allons par cette voie légale vers l'inconnu, — et, au fond de cet inconnu, il est possible qu'il y ait, il est probable, il est certain qu'il y aura du socialisme d'État, « mais il n'est plus temps de le regretter, il n'y a plus qu'à marcher virilement. » Au reste, s'il ne dépend pas de nous qu'il y en ait ou qu'il n'y en ait point, du moins dépend-il de nous qu'il y en ait dans une plus ou moins grande mesure. S'il ne nous est plus permis de ne pas

(1) Canovas del Castillo. *Problemas contemporaneos*, t. III, p. 491-493.

marcher vers l'inconnu, du moins il ne nous est pas défendu, tout en y marchant, de tâcher de l'éclairer un peu pour le mieux connaître; et s'il nous faut y marcher « virilement, » la seule manière est de régler nous-mêmes notre marche.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas à justifier désormais par des raisons politiques l'action législative de l'État moderne en matière d'organisation du travail; étant ce qu'il est, il ne peut plus ne pas agir, et cette raison, comme disait le bon Roi, dispense de toutes les autres. Mais il ne serait pas difficile de donner à l'appui de l'intervention de l'État des raisons qu'on pourrait tirer de l'économie sociale même, et qui seraient, entre autres, l'insuffisance dûment constatée du « patronage volontaire, » tel que le préconise l'école de Le Play; celle de l'association et de la coopération libres; celle, non encore constatée, mais déjà à bon droit soupçonnée, de la mutualité, où l'enflure des promesses apprête d'inévitables déceptions; l'insuffisance même de la charité, qui ne saurait tout faire, jointe à ce qu'il est des choses qu'il n'est pas sage et qu'il n'est pas moral de vouloir lui faire faire, car ce serait supprimer d'un côté toute idée de droit et de l'autre toute idée d'obligation, à titre au moins de droit légal et de devoir de justice; le vague inquiétant de la « solidarité, » qui n'est qu'un mot et qui n'est rien, tant que précisément elle ne se traduit pas dans les lois. Tout cela donc étant impuissant ou insuffisant, patronage volontaire, association libre, mutualité, charité ou solidarité, — ni l'individu, ni le groupement laissés à eux-mêmes ne pouvant ce qu'il faudrait, — on n'a le choix qu'entre deux conclusions : ou bien il n'y a rien à faire, ou bien l'État a quelque chose à faire. Reste à savoir quoi, et dans quelle mesure, qui est justement la mesure dans laquelle l'individu et le groupement naturel ou artificiel, professionnel ou administratif, l'association ou la commune, sont obligés d'avouer, par leur inaction ou par leur échec, leur impuissance ou leur insuffisance. D'où la règle : l'État doit agir, lorsqu'il ne peut pas ne pas agir, quand l'individu et le groupement d'individus n'agissent pas ou ne réussissent pas.

Sur cette impossibilité pour l'État de ne pas agir, — impossibilité, soit politique, étant donnée la structure de l'État moderne, soit sociale, étant donnée la faiblesse des autres agens, — se trouve assez fortement fondée, *en fait*, la légitimité de l'intervention de l'État, dans le domaine du travail, par les lois

ouvrières. Et qu'elle soit fortement fondée en fait, cela pourrait aussi dispenser au besoin de rechercher si elle est fondée en théorie. Cependant on n'en est plus nulle part, même en Allemagne (et en Allemagne peut-être moins qu'ailleurs), à traiter avec le mépris tout manchestérien qu'y mettaient les docteurs d'il y a trente ou quarante ans, — les Holtzendorff ou les Bluntschli (1), — la « théorie du vieux droit public » sur « la mission de bien-être, » sur le *Wohlfahrtzweck* de l'État. Même les professeurs allemands dans leurs chaires, il a bien fallu qu'ils ouvrissent les yeux à la réalité et qu'ils entendissent le fait qui criait à la porte. Là comme partout, le suffrage universel, en renversant ou retournant l'État, a contraint les théoriciens à corriger la théorie; et aujourd'hui, ni les Jellinek (2), ni les Gierke et les Preuss, ni un Laband (pour ne point parler, en Autriche, d'un Anton Menger, très enclin au socialisme (3), ne montreraient une si superbe intransigeance, dans un temps et dans un pays où une société de savans, économistes ou praticiens, s'occupe à rédiger et à répandre un Manuel très complet du « bien-être de l'ouvrier, » — le mot y est expressément, — *Handbuch der Arbeiterwohlfahrt* (4).

A dire le vrai, c'est une question de mesure et ce n'est qu'une question de mesure. La formule totale serait : c'est une question de mesure dans des questions d'espèce. Maintenant, comment contester que la mesure ne soit pas facile à trouver? Même une fois établie, en politique et en économie politique, en fait et en théorie, la légitimité de l'intervention de l'État dans l'organisation du travail, comment en esquiver toutes les difficultés? — Difficultés d'ordre philosophique et en quelque manière physiologique, pour ce qui touche la réglementation des conditions et, par exemple, de la durée du travail. Si tout le monde admet sans trop de peine que cette réglementation soit possible et désirable pour les enfans mineurs et pour les femmes, traitées en mineurs

(1) Voyez Bluntschli, *Théorie générale de l'État*, livre V, « le But de l'État, » et Holtzendorff, *Principes de la politique*, ch. VII, « Des divers objets de la mission idéale de l'État d'après la théorie générale du droit public. »

(2) Voyez notamment Jellinek, *Das Recht des modernen Staates*, t. I (1900), *Allgemeine Staatslehre*, ch. VIII. *Die Lehren vom Zweck des Staates*, p. 233-236. — Cf. Ihering, *Der Zweck im Recht*, t. I, ouvrage déjà ancien (1877).

(3) Voyez Anton Menger, *Neue Staatslehre* (1903). Cf. du même, *Das bürgerliche Recht und die besitzlosen Volksklassen*, 3e édition (1904).

(4) *Handbuch der Arbeiterwohlfahrt*, herausgegeben von Dr Otto Dammer, 2 vol. gr. in-8°. Stuttgart, Ferdinand Enke (1902-1903).

perpétuels dont la faiblesse a besoin d'être protégée, dans leur propre intérêt, dans l'intérêt social, dans l'intérêt de la race, il n'en va pas de même pour l'homme adulte. « La France, déclarait Jules Simon à la Conférence internationale de Berlin, n'a jamais abordé qu'avec une extrême réserve la réglementation du travail des adultes. Cette réserve, qui se rencontre dans tous les pays, est particulièrement explicable dans l'état de nos mœurs et de nos institutions politiques. Nous avons le culte de la liberté individuelle, et, plutôt que de réglementer l'usage qu'en font nos concitoyens, nous préférons leur donner tous les instrumens nécessaires pour se servir utilement de leurs droits... Tel est le caractère spécial de notre législation; elle est dominée par cette pensée que le progrès s'accomplit par la liberté. La même pensée a dicté nos votes au sein de la Conférence; nous nous sommes montrés très ardens pour la protection des majeurs; nous nous sommes abstenus quand il s'agissait des mineurs (1). » Sans doute, il y aurait beaucoup à reprendre en ce petit morceau, qui porte sa date et même une date antérieure à celle où ces paroles furent prononcées; il y aurait beaucoup à dire sur « le culte que nous avons de la liberté individuelle » et sur « la pensée qui domine notre législation, que le progrès s'accomplit par la liberté. » Il y aurait à voir si *réellement*, je veux dire *dans la réalité*, la réserve prêchée par Jules Simon correspond à « l'état de nos mœurs et de nos institutions politiques, » — et tout atteste qu'il n'en est rien. Il y aurait à se demander où l'État — s'il ne connaît, au regard de l'adulte, que la liberté, et si, au regard du mineur, il n'exerce directement aucune tutelle sur aucun acte de la vie du jeune ouvrier, — prend le droit d'exercer sur le travail, et sur le travail seul, une sorte de tutelle publique. Mais répétons que c'est une question de mesure, et qu'entre « l'esclavage futur » dont nous menacent les individualistes absolus à la façon d'Herbert Spencer (2), et « l'anarchie future » dont pourraient nous menacer les étatistes forcenés, à la mode de certains démagogues jacobins, il y a un point d'équilibre à déterminer et

(1) L'opinion de M. Jules Simon, parlant au nom de la Délégation française, doit s'entendre de tous les adultes, de tous les majeurs, hommes ou femmes. En conséquence, la France vota contre la proposition d'interdire aux femmes, même *au-dessus de vingt et un ans :* 1° le travail de nuit; 2° la prolongation de la journée de travail au delà d'une durée de onze heures. — *Conférence internationale de Berlin* (15-29 mars 1890). *Livre Jaune*, p. 20.

(2) *The Man versus the State.* — *L'Individu contre l'État*, traduction Gerschel

à tenir. Ainsi pour les difficultés d'ordre juridique, tirées notamment, toujours en ce qui concerne les conditions du travail, du doute qui s'élève sur le droit de l'État à intervenir dans les contrats. On ne prend peut-être pas assez garde qu'il en est du contrat de travail comme de l'État lui-même, et que la révolution économique a changé tout autant la nature du contrat de travail que la révolution politique a changé la structure de l'État. Sous le régime de la grande industrie, à capitaux accumulés, à outillage concentré, à ouvriers agglomérés, il n'y a pour ainsi dire plus de contrat de travail exclusivement privé et personnel; il y a plutôt un contrat collectif, de par les circonstances matérielles elles-mêmes de cette grande industrie; et, de par ces circonstances matérielles elles-mêmes, il n'y a pour ainsi dire point de contrat de travail dans lequel l'État ne soit éventuellement intéressé en sa qualité de gardien de l'ordre public. D'ailleurs, depuis quand l'État ne peut-il, par la loi, poser des règles générales dans la limite desquelles pourront se mouvoir, mais devront se maintenir les contrats? — Difficultés enfin d'ordre pratique; c'est là une besogne infiniment délicate, à cause de la multiplicité infinie et de l'infinie complexité des espèces; à cause aussi de l'opposition, du contraste entre cette multiplicité, cette complexité, et l'unité, la simplicité, entre la souplesse, l'élasticité, la quasi-fluidité des faits et la rigidité, l'inflexibilité de la loi; à cause encore de l'ignorance, de l'incompétence, de l'esprit de classe, des passions et des préjugés du législateur, sources pour lui de si nombreux et de si gros « péchés. » Mais il n'empêche que nous soyons, et à notre droite et à notre gauche, et par devant et par derrière, pris entre les deux tenailles, serrés entre les deux murailles de la nécessité : nécessité politique, qui résulte de la structure de l'État moderne et de la nature de la loi ou du caractère de la législation dans cet État; nécessité économique, qui résulte des conditions du travail et de la nature du contrat de travail ou, plus généralement, des circonstances de la vie de l'ouvrier dans la grande industrie. Rien ne sert d'invoquer les difficultés quand la nécessité s'impose : or, c'est le premier et le dernier mot qu'il faille écrire ici. Il ne faut être ni optimiste, ni pessimiste, mais réaliste. Je ne sais si « le progrès s'accomplit par la liberté. » Je sais seulement que des changemens se sont accomplis dans la réalité, et qu'ils auront pour conséquence des changemens

qui s'accompliront par la nécessité. Au point où nous en sommes, et historiquement, de cette double nécessité politique et économique, de la double transformation de l'État et du travail, devait sortir et est en effet sortie la législation ouvrière, rare auparavant, abondante, ininterrompue depuis 1848.

II

Très rare avant 1848, à l'exception d'une trentaine de lois, décrets ou arrêtés de la période révolutionnaire, — et encore portent-ils plus spécialement sur ce que nous avons autre part appelé les *circonstances*, les *maladies*, et la *médecine* du travail, non pas sur le *travail en soi*, sur les conditions du travail à l'état normal, à l'état de santé. Sur ce point, rien avant la loi du 22 germinal an XI (12 avril 1803), qui traite en l'un de ses titres du louage de services, en un autre de l'apprentissage, mais qui, bien que s'inspirant en apparence du principe nouveau de l'égalité de droit, se rattache à l'ancienne législation plutôt qu'à la législation moderne du travail (1). Rien non plus ou si peu que rien dans le Code civil ; et, de là, pendant cinquante ans, une très grande lacune dans nos lois, et dans nos institutions sociales, comme un trou béant qu'a dû recouvrir peu à peu, mais que n'a pas encore comblé, la législation ouvrière, si ramifiée et si touffue, du demi-siècle qui a suivi. Cette lacune du Code civil, les jurisconsultes n'ont pas attendu, pour la signaler, qu'une sorte de surenchère sentimentale — ou électorale — s'en mêlât. Il y a longtemps que nous entendîmes pour la première fois l'honorable doyen de la Faculté de droit de Paris, M. Ernest Glasson, s'en plaindre devant l'Académie des sciences morales et politiques, presque dans les mêmes termes que ceux dont nous nous sommes, à notre tour, servis : « Le Code civil, disait-il, n'est que l'ensemble de la législation du capital ; il ne s'occupe pas de la législation du travail ; c'est un Code bourgeois et non un Code populaire (2). » Tout récemment, à l'occasion de la célébration du centenaire du code de 1804, M. Glasson le répétait

(1) Cité dans le *Rapport sur la question de la revision du Code civil* (à l'occasion de la célébration de son centenaire) présenté à la Société d'études législatives et à la Société de législation comparée par M. E. Thaller, professeur à la Faculté de droit de l'université de Paris.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1901, notre article, *le Travail, le Nombre et l'État.* — I. *les Faits.*

et l'affirmait solennellement, en conviant « tous les hommes de science et de pratique, amis du bien, pénétrés de l'esprit de justice, désireux d'assurer la paix sociale, à une autre œuvre déjà commencée, mais non achevée, et qui, pour être menée à bonne fin, demande autant d'activité que de dévouement. » Il terminait son discours en ces termes :

On a vu de notre temps surgir tout un peuple nouveau, celui des travailleurs. Les lois de la Révolution avaient supprimé les anciennes corporations. Puis les interminables guerres de la République et de l'Empire avaient suspendu le commerce et l'industrie; les hommes étaient aux armées et non dans les ateliers (1). La paix rétablie, le travail reparut; les rapports entre patrons et ouvriers se multiplièrent, se compliquèrent, se transformèrent. On repoussait désormais le patronage pour se placer exclusivement sur le terrain du droit. Mais où se trouvait ce droit des travailleurs? On l'aurait en vain cherché dans le Code civil. Une législation nouvelle s'imposait; on s'est mis à la tâche, tâche particulièrement lourde et difficile.

Dans la lutte pour la vie, l'enjeu n'a jamais été aussi formidable; il y va de la fortune publique, de la liberté des citoyens, du progrès de l'humanité. Il nous faut un second code. Il a déjà été préparé en partie par un certain nombre de lois. Ce Code du travail doit être inspiré par l'esprit de justice, de sorte que ces deux codes, loin d'entrer en conflit l'un avec l'autre, se compléteraient réciproquement et se joindraient comme les deux mains du corps social pour apprendre à tous leurs devoirs et assurer le respect de leurs droits.

Un autre professeur de la même Faculté, M. E. Thaller, confirme expressément et explicitement l'opinion de son doyen : il constate, lui aussi, les lacunes du Code civil en ce qui est du travail, puis il ajoute :

Sans se livrer à des dissertations de haut vol sur les destinées de la Révolution française... un fait paraît positif. La Révolution, prise dans sa période héroïque, a servi les desseins des classes moyennes, de ces classes qui ont été appelées « classes dirigeantes » pendant la plus grande partie du XIX^e^ siècle... Dans la Révolution, il n'y a pas de principe populaire engagé, et ce sont les classes moyennes qui en ont recueilli le profit. Le Code civil a dû nécessairement se pénétrer de cette nature d'œuvre de bourgeoisie, qui est celle de la Révolution elle-même...

Ce droit était essentiellement propice à la mise en valeur du capital immobilier et mobilier. Il était fait pour l'homme de bourgeoisie et pour le

(1) M. Hubert-Valleroux, dans la séance de la Société d'Économie sociale du 18 avril 1904 (consacrée au Code civil et à son centenaire), définissait ce décret-loi « une sorte de Code de l'industrie un peu oublié aujourd'hui, mais qui a été longtemps en force et dont une partie des dispositions sont encore en vigueur. »

paysan. Avec la discipline de la famille et la liberté de contracter, il devait ménager à l'individu le moyen d'améliorer son sort. Pour conserver, pour étendre une fortune déjà en formation, le Code civil était excellent...

Quant aux motifs de cet absolu silence du Code sur les problèmes du travail et de sa prédilection jalouse pour la propriété, pour le droit individuel, ce sont, politiquement et socialement, ceux que nous avons nous-mêmes indiqués : — ignorance forcée ou volontaire de la grande industrie à peine naissante; haine et terreur de la corporation dégénérant en terreur et en haine de la simple association; nécessité de reconsolider la terre de France que la vente des biens nationaux avait brutalement mobilisée; — par là-dessus, ou là-dessous, idées et sentimens personnels des quatre commissaires, Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu, Maleville, et de ceux qui devaient plus tard collaborer, par la discussion, à la rédaction définitive, qui étaient des hommes du XVIII^e^ plus que du XIX^e^ siècle, des bourgeois et des gens de Parlement, des légistes nourris de Pothier et des physiocrates imbus de Quesnay (1). Après l'avoir noté, en passant, d'un trait vif, M. Thaller reprend (et nous avons encore la bonne fortune qu'il corrobore ce que nous avions dit) (2) :

Voilà pour l'époque contemporaine du Code. Aujourd'hui, en 1904, le citoyen-type ne répond plus à ce signalement. La Révolution s'est continuée ou reprise avec des élémens nouveaux, avec un programme de réformes qu'on ne pouvait soupçonner il y a cent ans. La population, prise en son ensemble, tourne sur un autre pivot : l'axe a été déplacé.

Un moment est venu où une matière sociale diffuse s'est agglomérée. Il s'est constitué une masse nationale présentant un tout autre caractère que la bourgeoisie : c'est l'ensemble des travailleurs. Elle grandit sous le gouvernement de Juillet à l'ombre des sociétés secrètes, conquiert le suffrage universel en 1848, forme la population des usines; le capital, en se groupant, groupe en face de lui les ouvriers, qui deviennent une force contraire. La puissance politique passe insensiblement au nombre, qui a des bras pour instrument d'existence, et point de ressources préconstituées.

Ces nouveaux occupans prennent conscience de leurs droits. Ils cherchent protection dans le Code civil; ce Code leur donne, quoi? Un état de famille qui, en réalité, n'est par le leur, un contrat de louage de services en deux articles avec une liberté qui n'est que nominale. Si bien que toute la source légale à laquelle ils puisent les moyens de vivre, le Code l'a en quelque sorte tarie d'avance.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1900, *le Travail dans l'État moderne.*

(2) Voyez dans la *Revue* des 15 mars, 1^er^ août et 1^er^ novembre 1901, *le Travail, le Nombre et l'État. — Les Faits, les Idées, les Lois.*

La conclusion se dégage tout naturellement; il faut faire ce que le Code civil n'a pas fait. Mais elle prend tout de suite le tour interrogatif : ce que le Code civil n'a pas fait en 1804, comment, sous quelle forme vaut-il mieux le faire en 1905? Le point de départ seul est certain : cela manque dans le Code civil (et peu importe qu'il s'agisse d'une simple lacune ou, comme le prétendent quelques-uns (1), d'une omission voulue). Mais ce qui manque dans le Code civil, et ce qu'il est devenu indispensable de mettre quelque part, où vaut-il mieux le mettre : dans le Code civil ou dans un code particulier, dans un code nouveau de ce droit nouveau? Les deux solutions peuvent se défendre. Un économiste de haute valeur, M. Auguste Béchaux, laisse clairement apercevoir ses préférences pour celle qui placerait le droit du travail dans le Code civil, c'est-à-dire dans le droit général de la nation. Et l'on en devine la raison : il a peur de ce que John Stuart Mill, mal dégagé de l'influence de Bentham, condamnait, à juste titre du reste, sous le nom de « législation de classe. » Dans le droit commun de tous les Français, pas de droit particulier à telle ou telle classe de Français. Mais l'argument aurait plus de force si tout le monde, et M. Béchaux le premier, ne convenait que le Code de 1804 n'est qu'un code « bourgeois, » le code de la propriété, et par conséquent, lui aussi, un code de classe. D'ailleurs, à vouloir introduire de force toute cette substance nouvelle dans cette enveloppe ancienne, à faire circuler cette sève bouillonnante sous cette écorce séchée et craquelée, on ne rajeunirait pas le droit ancien, on risquerait d'étouffer le droit nouveau; on n'élargirait pas le Code civil, on le ferait plutôt éclater. Si, en dehors du souci de ne pas tomber dans les périls d'une « législation de classe, » on est guidé par le souci artistique de conserver, de respecter le monument qu'est, malgré ses défauts, le Code de 1804, même dans ce cas, et je dirais volontiers dans ce cas surtout, il ne saurait y avoir d'inspiration plus fâcheuse que de l'allonger de cette annexe : ou de le surcharger de ce deuxième étage : jamais époques et styles n'auraient autant juré; dans l'aménagement intérieur, jamais soupentes et mansardes n'auraient été plus incommodes. Introduire le droit du travail dans le Code civil, c'est fort bien, mais où, sous quel titre ou à quel chapitre? Si l'on en fait un livre à

(1) M. Hubert-Valleroux, *le Code civil et son centenaire*, Société d'économie sociale, séance du 18 avril 1904.

part, pourquoi n'en pas faire franchement un code? Si, au contraire, on veut fondre, absorber ce droit dans le droit commun, placera-t-on, au chapitre du louage de services, les dispositions sur le contrat de travail, et chacune des autres dispositions sur toutes les autres matières près des articles qui s'en rapprochent le plus ou qui s'en écartent le moins? Mais quelle mosaïque! et quel jeu de patience! avec ce résultat en perspective que, la partie gagnée, à supposer qu'on la gagne, il n'y aura plus de Code civil et il n'y aura point de code du travail, car le Code civil sera détruit (au moins dans cette harmonie qui fait sa beauté), et le Code du travail, disséminé, épars, ne sera pas construit.

Aussi les techniciens les plus autorisés, comme M. Glasson et M. Thaller, se prononcent-ils résolument en faveur d'un code spécial du travail :

Le Code civil, écrit M. Thaller, ne peut pas tout englober, son ressort d'action a des bornes. Ce qu'il faut, c'est un Code du travail, à l'instar de la *Gewerbeordnung* allemande, coordonnant les dispositions protectrices du personnel de fabrique ou de domesticité, complétant ces dispositions à mesure que l'expérience en établira l'insuffisance. Ce Code doit être indépendant.

Submergé sous la législation du travail, le Code civil souffrirait d'un véritable étouffement. Il n'aurait plus de place pour légiférer sur la famille, sur les successions, sur les contrats. Voit-on les grèves, le contrat collectif, l'arbitrage, les assurances de retraites ou d'accidens, les règlemens d'atelier encombrer le Code civil, sans que ses cadres éclatent par là même?

Ce sont, à la lettre, les expressions que nous avons tout à l'heure employées. Mais M. Thaller continue :

Il faut se faire à la pensée que certains contrats, même de toute première importance, peuvent avoir leur siège en dehors du Code : ainsi en sera-t-il du contrat d'assurance sur lequel il a été déposé un projet récent. Les réformes se rapportant au droit du travail sont en outre trop jeunes, trop instables, pour pénétrer dans un Code qui a besoin dans son dispositif d'un certain esprit de suite, d'une certaine permanence.

Ici apparaît la grosse objection, qui porte non plus sur la forme, mais sur le fond même, et presque autant contre un code spécial du travail que contre une introduction de la législation du travail dans le Code civil. « Mais, dit-on, ce droit du travail est encore incomplet, fragmentaire, il s'ébauche à peine, et votre code serait plein de trous. La preuve en est dans le projet de codification préparé par la Commission extra-parlementaire, où l'on

relève des mentions comme celles-ci : Livre Ier, Section II. *Des règlemens d'atelier.* Aucune loi votée. — Chapitre V. *Des conventions collectives.* Aucune loi votée. — Chapitre VI. *Des conditions du travail dans les marchés de travaux et de fournitures passés par l'État, les communes et les établissemens publics.* Aucune loi votée. — Titre III. *Du salaire.* Chapitre Ier. *De la détermination du salaire.* Section I. *Règles générales.* Aucune loi votée. — Chapitre II. *De la participation aux bénéfices.* Aucune loi votée. — Chapitre III. *Du payement des salaires.* Section I. *Du mode de payement des salaires.* Aucune loi votée... » etc. Les promoteurs du Code peuvent répondre que la codification des lois sur le travail ne sera cependant pas, pour cela, inutile; bien plus, qu'elle serait utile, dût-elle n'avoir d'autre effet que de faire ressortir, par ce que nous avons, ce que nous n'avons pas, et n'être, ce qu'elle est loin d'être malgré tout, que l'inventaire d'une faillite. Rien ne s'oppose, au demeurant, à ce que, préalablement ou parallèlement à cette codification, on comble les lacunes, on bouche les trous du code avec des lois qui, d'abord votées séparément selon la procédure ordinaire, viendraient ensuite s'y insérer et s'y ranger. Soit, réplique-t-on, mais alors votre législation n'est pas formée; elle se forme; et comment codifier une législation qui n'est pas formée? « Les dispositions légales qui doivent former ce code (ou chapitre de code) ne sont nullement fixes: au contraire, elles varient incessamment. Est-ce bien le moment de faire un monument définitif de ces dispositions essentiellement instables? Il y a, en Allemagne, un tel Code, la *Gewerbeordnung*, et la Société de législation comparée, qui a traduit plusieurs codes étrangers, avait songé à traduire aussi celui-là. Elle a été arrêtée par cette considération que, ce code variant sans cesse, la traduction qu'on en ferait serait en partie inutile au moment même où elle serait achevée. Et pourtant, le régime constitutionnel de l'Empire allemand assure bien plus de stabilité que le nôtre aux instrumens législatifs. Cela mérite d'être considéré (1). » Mais cela tient à une vue incomplète, et, pour ainsi dire, unilatérale des choses. Dans toute législation, en tout temps et en tout pays, il y a deux parties distinctes, mais qui tendent à se rejoindre et à s'unir : une partie fixe et une partie mouvante; une partie solide et une partie en quelque sorte liquide

(1) M. Hubert-Valleroux, *le Code civil et son centenaire.* Séance de la Société d'économie sociale du 18 avril 1904.

encore ; un noyau et une nébuleuse. Et sans doute il faut que la partie mouvante ne se fixe jamais tout à fait, ni tout entière, pour que la législation soit bonne et pour que la société ne s'ankylose pas par la paralysie de la loi. Sans doute la loi ne doit pas être immobile, elle doit se tenir en perpétuelle évolution comme la vie, et se modeler incessamment, au plus vite et au plus près, sur elle. C'était l'avis de sir Henry Maine : « Il faut introduire dans la loi ce qui passe pour un progrès aux yeux des générations successives, et ce procédé est, en soi, d'une durée indéfinie (1). » Mais il faut aussi qu'il y ait une charpente, un système osseux, une épine dorsale, sans quoi le corps social s'affaisserait ou se laisserait aller à des mouvemens ou des flottemens, à des ballottemens désordonnés. Si c'est une grande qualité de la législation qu'elle soit souple et toujours perfectible, c'en est une autre, non moins grande, qu'elle soit également claire et certaine. Or, pour la rendre claire et certaine, quand les années, en accumulant les actes législatifs, l'ont faite confuse et douteuse, il n'est qu'une codification; — et il n'est même, quoi qu'en ait autrefois pensé Savigny, qu'une codification qui s'offre, à certains momens de l'histoire, « comme le seul procédé possible de l'évolution historique du droit. » C'est un troisième professeur de la Faculté de Paris, M. Raymond Saleilles, qui le remarque (2) : « L'histoire n'est pas cette force inerte, aux germinaisons fatales, où la volonté de l'homme n'ait aucune prise, telle que l'avait cru et soutenu l'École historique. Elle travaille sur des volontés humaines, lesquelles ont part à son action, et il arrive un moment, qu'aucune volonté individuelle, sans doute, n'a ni créé, ni voulu, — ce qui est la part essentielle à faire au déterminisme historique, — mais où la volonté individuelle devient un instrument indispensable du processus historique, le seul procédé de réalisation que l'histoire ait jamais connu, pour hâter et confirmer l'évolution définitive des transformations sociales qui s'accomplissent. »

III

La codification est dans l'esprit de toutes les nations du continent européen. C'est encore sir Henry Maine qui en fait l'obser-

(1) *Études sur l'histoire des institutions primitives*, p. 424.
(2) *Introduction à l'étude du droit civil allemand*, 1904, p. 13.

vation : « La codification graduelle du droit est la règle chez tous les peuples civilisés de l'Europe, sauf peut-être en Angleterre et dans les pays soumis à l'influence immédiate du système législatif anglais (1). » — Elle est éminemment dans le génie des races latines, tant d'exemples illustres en témoignent, depuis les Codes grégorien et hermogénien, depuis le Code de Théodose II, le Code et le Digeste de Justinien. — Elle est profondément dans la tradition française, tant d'autres exemples aussi peuvent être invoqués, depuis Barnabé Brisson et Louis Le Caron ou Charondas, depuis la classification des Coutumes par Dumoulin, au XVI^e^ siècle (pour ne pas remonter au delà), depuis la compilation par Guillaume de Lamoignon de la jurisprudence du Parlement de Paris et les ordonnances de Colbert au XVII^e^ siècle, depuis les travaux de d'Aguesseau au XVIII^e^ siècle, depuis la résolution de la Constituante en août 1790, le premier Code pénal de 1791, le Code des délits et des peines de la Convention, enfin depuis le Code civil de 1804 et le Code pénal de 1810.

Nous autres Latins, nous autres Français, nous avons toujours été, nous serons toujours un peu des hommes d'un seul livre, — *homines unius libri*. Il nous faut un texte, un seul; une loi, une seule; un droit, un seul; et un seul droit, c'est un seul livre. Nous tendons de tout notre être à la clarté, par la simplicité, dans l'unité. La codification des lois sur le travail se justifie donc et juridiquement, et historiquement, et comme psychologiquement. Mais cette codification, il y a deux manières, — au moins, — de la concevoir, et deux méthodes, — au moins, — pour la réaliser.

Le dessein le plus vaste, « la manière large, » si j'ose ainsi parler, comporterait un code complet, embrassant à la fois ce qui est et ce que l'on voudrait qui fût, contenant tout ensemble l'ancien droit et un droit nouveau, régissant la cité présente et bâtissant la cité future; une codification, sans doute, mais aussi et bien plus encore une rénovation, une révolution. C'est le mirage à l'attraction duquel M. Arthur Groussier ne s'est pas assez défendu de céder, dans la proposition, si intéressante d'ailleurs, et si consciencieusement étudiée, que M. Dejeante a reprise pour son compte au début de la présente législature. Et puis, il y a

(1) *Études sur l'ancien Droit et la Coutume primitive*, p. 492.

des desseins plus modestes, il y a la « manière étroite, » qui est celle de la Commission extraparlementaire. Ne point contester que, cela fait, il resterait quelque chose à faire, mais ne point en disputer ni s'en occuper pour l'instant; proclamer hautement que « systématiser la législation n'est pas du tout paralyser le législateur; » mais distinguer, « sérier, » marquer des temps, et dire : « L'œuvre nécessaire, le commencement de l'œuvre nécessaire est, aujourd'hui, de débrouiller et de débroussailler. Il faut séparer les bonnes lois des moins bonnes et des mauvaises; laisser tomber celles qui sont caduques; supprimer les contradictions, en conciliant celles qui sont conciliables et en abrogeant les plus décrépites ou les plus défectueuses de celles qui sont inconciliables. Cette besogne préparatoire est, au premier chef, une besogne de revision et de critique; il s'agit moins, pour le moment, d'innover que de reconnaître : il s'agit de savoir sûrement où nous en sommes, avant de décider et afin de décider où nous allons, et comment nous irons. Ce n'est pas une création, mais une classification; non pas même, dans la force du mot, une législation, mais une codification, s'il ne s'agit pas ou s'il s'agit moins de porter des lois nouvelles que de former en un corps et de fondre en une unité des lois existantes. »

Ce dessein plus modeste a été, dès le début, celui de M. Millerand, lorsque présidant, comme ministre du Commerce, la séance d'ouverture de la Commission extraparlementaire qu'il venait d'instituer, il en précisait ainsi le mandat :

Le premier but à poursuivre est d'introduire par un nouveau texte plus d'ordre et plus de clarté dans les lois ouvrières, de rassembler et de coordonner les dispositions éparses relatives à un même objet, de rapprocher et de fondre les dispositions qui, rendues à des dates diverses, répondent à un même ordre d'idées.

Le premier travail à faire serait uniquement un travail matériel, et pour ainsi dire de mosaïque. Il consisterait à rechercher et à rapprocher les dispositions spéciales aux ouvriers, qui ont trouvé place dans notre législation.

Mais ce travail en appellerait forcément un autre. D'abord il pourra résulter, du nouvel ordre adopté, nécessité de remanier la rédaction de certains articles sans en changer le sens. En outre, la Commission pourra se trouver en présence de dispositions non harmoniques ou même contradictoires. Telles sont, par exemple, les juridictions et pénalités qui assurent l'observation des lois sur le travail. Ces dispositions diverses paraîtraient inexplicables, si on ne songeait qu'elles ont été rendues à des dates éloignées les unes des autres.

Le second travail qui s'imposera à la Commission est donc un travail de correction, de mise au point, ne touchant pas aux principes de notre législation.

Mais il ne s'agit pas de rédiger de toutes pièces un code nouveau de législation ouvrière, et d'y faire entrer des dispositions nouvelles dont l'adoption paraîtrait désirable à la Commission. L'œuvre serait immense, trop complexe, et n'aurait guère de chances d'aboutir. En se donnant la tâche d'édifier une législation complète, elle empiéterait sur les attributions du Parlement. Il ne s'agit en somme pour elle, et sauf retouches de détails ou de formes, que de préparer avec les dispositions existantes un code méthodique et clair, présentant dans une vue d'ensemble la totalité des dispositions actuellement en vigueur, et qui puisse être considéré par le Parlement comme devant être adopté sans débats.

Définir ainsi les attributions de la Commission, ce n'est pas les amoindrir. La mission qui lui est confiée a un intérêt de premier ordre, et elle rendra un service éminent aux intéressés et au législateur lui-même : aux intéressés, en plaçant sous leurs yeux une législation mieux coordonnée; au législateur, en faisant apparaître les lacunes de la législation ouvrière.

En montrant dans un ordre logique ce qu'est actuellement la législation ouvrière, la Commission fera nécessairement apparaître ce qu'elle doit être, et le législateur saura mieux sur quels points doit désormais porter son effort réformateur.

Il en résulte que, même en se bornant à clarifier, pour ainsi dire, les dispositions existantes, la Commission apportera son concours à l'élaboration des dispositions futures.

La tâche tracée de la sorte, restait à trouver l'instrument avec lequel on l'exécuterait. Le Parlement, on n'y pouvait songer, la raison en est évidente. « Une telle œuvre, lisait-on dans l'exposé des motifs de la proposition de résolution du 15 janvier 1903 « tendant à inviter le Gouvernement à soumettre à la Chambre un projet de Code de travail, » cette œuvre de confrontation, de coordination, de classification, de codification, n'est guère du ressort, ni, — pourquoi ne l'avouerions-nous pas? — de la compétence du Parlement, agité par trop de passions, absorbé par trop de soucis; et nous ne dirons pas qu'il ait de quoi mieux employer son temps; toutefois, il a de quoi l'employer autrement. » Mais on pouvait, au contraire, penser au Conseil d'État; il était naturel et logique qu'on y pensât : « Nous avons un Conseil d'État, dont c'est la fonction propre, et qui est pleinement qualifié pour cette tâche; qui doit, dans le passé, à des tâches pareilles la meilleure part de son renom et de son autorité; qu'on a peut-être imprudemment laissé se désaccoutumer un peu de ces vastes entreprises, en l'attachant à de plus petites

besognes ; mais qui, nous en sommes convaincus, trouverait vite, dans le dépôt fidèlement gardé de ses traditions, le moyen de suppléer au manque d'habitude, et qui serait heureux d'une aussi belle occasion de faire briller ses lumières. » Toute latitude pour se mouvoir lui était d'ailleurs donnée : « Que si, en effet, on objecte le caractère particulier et comme les obscurités techniques de la législation que le Conseil d'État serait ainsi chargé d'arranger selon l'ordre et la méthode juridiques, — difficultés que ne suffirait pas seule à trancher la science générale du droit, — il semble que l'article 14 de la loi du 24 mai 1872, sur l'organisation du Conseil, ait répondu par avance, quand il dispose : « Le gouvernement peut appeler à prendre part aux séances de l'assemblée du Conseil d'État ou des sections, avec voix consultative, les personnes que leurs connaissances spéciales mettraient en mesure d'éclairer la discussion. » En conséquence, l'auteur de la proposition demandait que la Chambre invitât le gouvernement, « à lui présenter, *après avis du Conseil d'État, siégeant, au besoin, dans la forme déterminée par l'article 14 de la loi du 24 mai 1872*, un projet de Code du travail... etc. »

Cependant, l'année 1903 s'écoulait; la Commission extraparlementaire réunie au ministère du Commerce avançait, elle traçait le plan du nouveau code ; il était dès lors à craindre que le concours du Conseil d'État, si l'on persistait à le réclamer, ne causât plus de retard qu'on n'en retirerait de profit; et le rapport, déposé le 14 décembre, adopté sans discussion le 22, tout en conservant le fond de la proposition, la modifiait sur ce point qu'au lieu du Conseil d'État, ce serait la Commission extraparlementaire qui préparerait la codification : « La Chambre invite le gouvernement à lui présenter, *au fur et à mesure que les différens livres en auront été préparés par la Commission extraparlementaire instituée au ministère du Commerce et de l'Industrie*, un projet de Code du travail, qui aura pour base notamment les lois, décrets, arrêtés et règlemens d'administration publique promulgués ou rendus depuis le décret du 29 février 1848. » Le principal avantage de la préparation par le Conseil d'État eût été du reste, il faut le reconnaître, plutôt de toutes les espèces que de cette espèce, je veux dire plutôt pour toutes les affaires que pour cette affaire du Code du travail : le grand et universel avantage qu'il y aurait à associer, en une collaboration permanente, le Conseil d'État à la confection des

lois. Mais, dans cette affaire même, dans cette espèce même, et s'en tenant à la seule préparation d'un code du travail, la Commission extraparlementaire offre, par sa composition, les garanties les plus sérieuses, puisqu'elle comprend, outre deux ou trois membres du Conseil d'État, deux conseillers à la Cour de cassation, deux professeurs à la Faculté de droit de l'Université de Paris, le directeur du Travail, celui de l'Assurance et de la Prévoyance sociale.

De cette Commission extraparlementaire, le projet de code passerait ensuite à la Commission du travail de la Chambre des députés; et enfin les Chambres elles-mêmes seront appelées à le consacrer, puisqu'il n'y a point de loi sans elles, et qu'il n'y aurait point de code du travail sans une loi qui autorise sa promulgation, ce code fût-il exclusivement formé, comme il le serait, de lois anciennes et déjà promulguées séparément. Mais le Parlement, incompétent pour préparer la codification réclamée, pourrait faire échouer l'œuvre s'il prétendait la suivre et la reprendre en tous ses détails, s'il en usait avec ce recueil de lois ainsi qu'il a coutume d'en user avec les lois nouvelles, à coups de propositions et de contre-propositions, s'il n'avait pas la sagesse de suspendre volontairement, dans l'occurrence, en considération de l'objet à réaliser, son droit d'initiative, que personne ne conteste, mais que, pour le succès d'un tel effort, tout le monde désire ne pas lui voir exercer. Le rapporteur mettrait donc tout dans son exposé des motifs, qui deviendrait, — s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, — comme une sorte de discours préliminaire au Code du travail; et il ne mettrait rien, aussi peu que possible, juste l'indispensable, le mot qui créerait la loi, dans le dispositif, qu'il ferait tenir en un seul article; ceci, par exemple (tiré de la formule usitée pour la ratification des conventions diplomatiques) : « Est adopté le projet de Code du travail dont le texte est ci-annexé; » ou une formule équivalente. Constitutionnellement, parlementairement, il n'y a pas à se dissimuler que l'opération est délicate : si l'on n'y mêle pas du tout le Parlement, il n'y a point de Code, et s'il s'en mêle trop, il n'y en a plus. C'est une mesure à garder, et c'est au Parlement lui-même de s'y renfermer. Ainsi, de lui-même, a procédé le Reichstag pour le Code civil allemand (1).

(1) Note au rapport de M. Louis Ricard, ancien garde des Sceaux, président de la Commission extraparlementaire, d'après l'ouvrage de M. Raymond Saleilles,

Si l'on s'en était tenu à la procédure traditionnelle, qui comporte des formalités nombreuses : triple lecture, délais, discussions successives, amendemens individuels possibles sur chaque article, il eût été impossible d'aboutir. Le Reichstag, avec ses 397 membres, ayant chacun le droit d'initiative et d'amendement, paraissait un instrument bien mal préparé pour construire une œuvre d'ensemble dont toutes les parties devaient concorder point par point, sans qu'il se glissât entre elles ni lacunes ni contradictions.

Le projet, qui avait été d'abord élaboré par diverses commissions présentant les garanties les plus sérieuses au point de vue scientifique et au point de vue de la pratique, puis soumis au Reichstag, avait reçu sa forme définitive après une étude qui se poursuivit pendant 53 séances au sein d'une commission parlementaire.

Le point délicat était d'obtenir une entente entre les partis de façon que chacun des membres renonçât à son droit d'amendement. Par une sorte de compromis tacite, il n'y eut de larges débats que sur les questions de principe, de politique sociale ou religieuse, et tous les partis s'abstinrent des procédés habituels d'obstruction. A la suite d'un accord entre les divers groupes parlementaires, la plupart des articles furent votés en bloc sans qu'il y ait eu suppression ou même étouffement arbitraire de la discussion.

Le Reichstag allemand, sans renoncer formellement aux droits que lui donnait son règlement, a préféré, en cette circonstance, transiger quant à leur exercice, ou même y renoncer momentanément, plutôt que de compromettre l'œuvre nationale de la codification du droit privé.

Ce que le Reichstag allemand a fait pour le Code civil, pourquoi le Parlement français ne le ferait-il pas pour le Code du travail ?

Et nous en aurions fini, sans une dernière question, qui pourrait aussi bien être préjudicielle : Quelle sera exactement la matière du nouveau Code ? Sera-ce uniquement un Code du travail ? ou s'étendra-t-il aux champs limitrophes, et comme enclavés dans le domaine du travail proprement dit, de l'assurance et de la prévoyance sociales ? La Commission extraparlementaire l'a compris de cette dernière façon, et, sans renverser les bornes, elle ne s'y est pas arrêtée. Son plan ne prévoit pas moins de sept livres : quatre pour le travail, trois pour la prévoyance, l'assurance et l'assistance. Il ne saurait être inutile de le soumettre aux observations de tous ceux qui y prennent intérêt, et peut-être a-t-on eu le tort de ne pas rendre assez public cet avant-projet.

Le premier livre traiterait donc : DES CONVENTIONS RELATIVES AU TRAVAIL. Titre Ier. — *Du contrat d'apprentissage.* Titre II. —

professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris : *Introduction à l'étude du droit civil allemand.*

Du contrat de travail. Titre III. — *Du salaire.* Titre IV. — *Du placement des travailleurs* (1).

Livre II. De la réglementation du travail. Titre Ier. — *Du travail des enfans et des femmes.* Titre II. — *Du travail des hommes adultes.* Titre III. — *Du travail des étrangers.* Titre IV. — *De l'hygiène et de la sécurité des travailleurs.* Titre V. — *De l'inspection du travail.*

Livre III. Des groupemens professionnels. Titre Ier. — *Des coalitions et des grèves.* Titre II. — *Des syndicats professionnels.* Titre III. — *Des sociétés ouvrières de production.*

Livre IV. De la juridiction ; de la conciliation et de l'arbitrage. — De la représentation professionnelle. Titre Ier. — *Des conseils de prud'hommes.* Titre II. — *Des conseils de conciliation et d'arbitrage.* Titre III. — *Des conseils du travail.*

Livre V. De l'assurance ouvrière. Titre Ier. — *Des accidens du travail.* Titre II. — *De la vieillesse et de l'invalidité.* Titre III. — *Maladie et décès.*

Livre VI. De la prévoyance. Titre Ier. — *Des sociétés de secours mutuels.* Titre II. — *De l'épargne.* Titre III. — *Des habitations à bon marché.* Titre IV. — *De la coopération de consommation.* Titre V. — *De la coopération de crédit.*

Quant au livre VII, — l'un des plus vastes, — De l'Assistance, les subdivisions n'en sont point encore fixées.

Ici s'affirment et s'opposent une dernière fois l'une en face de l'autre les deux manières, la manière large et la manière étroite. Les partisans de la manière large veulent joindre, en ce code de sept livres, la prévoyance au travail ; les partisans de la manière étroite préféreraient un code en quatre livres limité au travail seulement, — avec, s'il le fallait, un second code, tout à fait distinct, pour la prévoyance. Aussi résolument que nous avons tenu pour la manière étroite lorsqu'il s'agissait de décider si le Code du travail serait une pure codification des lois existantes ou si l'on profiterait de l'occasion pour édicter sous le nom de Code toute une législation nouvelle, nous tenons maintenant pour la manière large, en ce qui concerne la matière même, et, si l'on peut ainsi parler, la circonscription de ce Code.

On ne saurait en juger autrement, dès qu'on réfléchit à ce

(1) En outre, chacun des sept livres se termine par un titre : *Des Pénalités.*

qu'est le travail dans l'État et dans la société modernes. Depuis un siècle, et surtout depuis un demi-siècle, c'est, de tous les phénomènes sociaux, le phénomène prédominant. « Il n'est sans doute pas, à lui seul, toute la société, mais il est devenu vraiment comme l'axe autour duquel tourne toute la société, ou comme l'âme qui la fait toute sentir et vivre toute. On ne saurait toucher au travail sur un point sans provoquer, à travers tout le corps social, et d'une de ses extrémités à l'autre, des séries et des séries d'incidences et de répercussions (1). » Si bien que le travail n'est plus seulement le travail ; je veux dire : ce n'est plus seulement le travail en soi ; « c'est le travail et les circonstances du travail ; le travail et les maladies du travail ; le travail et l'hygiène, ou la médecine, la thérapeutique du travail ; un cycle entier à parcourir de l'apprentissage à la retraite, en passant par le chômage, par les grèves, par les accidens ; en tenant compte de ce que gagne l'ouvrier, de ce qu'il dépense et de ce qu'il épargne, en apprenant comment il est logé, quand il commence et où il finit ; à travers les innombrables implications et imbrications de ce fait, de ce phénomène à première vue assez simple, du travail, dans le lacis des faits ou phénomènes sociaux (2). » Tout cela n'est pas le travail, ne l'est pas *grammaticalement*, au pied de la lettre, dans la rigueur du terme ; et pourtant, *socialement*, c'est le travail ; mais si tout cela l'est socialement, et si le droit n'est autre chose que la règle de vie des sociétés, cela doit l'être *juridiquement ;* et tout cela, par conséquent, doit être dans un Code du travail.

Il y a une raison de plus pour que nous l'y mettions ; toujours la même. Le Code du travail nous servira d'abord à éclairer notre marche fatale vers l'inconnu ; mais cet inconnu, nous le connaîtrions à peine moins mal, si nous n'en explorions qu'un tout petit coin. Un falot, dans la nuit, ne fait pas la lumière : il faut en allumer et en promener partout pour dissiper la puissance des ténèbres.

CHARLES BENOIST.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1900.
(2) *Revue* du 15 décembre 1900.

GEORGE SAND ET SA FILLE

D'APRÈS

LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE

I. — DE L'ENFANCE AU MARIAGE (1828-1847).

« Sois bonne, entends-tu? *bonne* avant tout, bonne toujours... »
(Lettre de G. Sand à sa fille.)

I

Les fêtes récentes du Centenaire de George Sand, les publications de toute sorte auxquelles la vie de l'illustre écrivain a donné lieu durant ces dix ou douze dernières années (1), semblent avoir laissé peu de chose à découvrir sur sa personne et sur son caractère. Les divers aspects de cette grande figure

(1) Bornons-nous à rappeler ici les principales : Henri Amic, *George Sand; mes souvenirs* (Calmann-Lévy, 1893); — Arvède Barine, *Alfred de Musset* (Hachette, 1893); — Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires* (Lemerre, 1894); — Spoelberch de Lovenjoul, *les Lundis d'un chercheur* (Calmann-Lévy, 1894); du même, *la Véritable histoire de « Elle et Lui »* (Calmann-Lévy, 1897); — P. Mariéton, *Une histoire d'amour* (Ollendorff, 1897); — *Lettres de George Sand à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve*, avec Introduction de S. Rocheblave (Calmann-Lévy, 1897); — Edm. Plauchut, *Autour de Nohant* (Calmann-Lévy, 1899); — Charles Maurras, *les Amans de Venise* (Fontemoing, 1902); — *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*, publiée d'après les documens originaux, par Félix Decori (Bruxelles, juin 1904); — *Correspondance entre George Sand et Flaubert* (Calmann-Lévy, 1904); George Sand, *Souvenirs et idées* (Calmann-Lévy, 1904). — Nous mettons à part l'ouvrage capital de Wladimir Karénine (M^me^ Komaroff), *George Sand, sa vie et ses œuvres*, si remarquablement documenté et puisé aux sources. Deux volumes in-8° ont paru chez Ollendorff (1899) et vont jusqu'à l'année 1838. La suite doit paraitre prochainement.

sont aujourd'hui connus, les traits principaux fixés, ainsi qu'un certain nombre de traits secondaires. On connaît la jeune épouse de Casimir Dudevant (1), au génie encore endormi et vague; on connaît l'amoureuse platonique d'Aurélien de Sèze (2), déjà attentive à l'appel de la vocation; on a étudié maintes fois la révoltée romantique, Lélia, et, hier encore, on confessait définitivement, — selon toute apparence, — la douloureuse amante de Musset; on n'a jamais ignoré la mère de Maurice; l'amie nous est révélée par la correspondance de Flaubert et par vingt autres; la grand'mère enfin, et la « bonne dame de Nohant, » sont entrées de plain-pied dans l'histoire, j'allais presque dire dans la légende. Des ombres et des rayons qui composent cette vie, les unes sont aujourd'hui éclaircies, les autres consacrés.

Un point s'est jusqu'ici dérobé à l'investigation de la critique. George Sand eut deux enfans, qui tous deux lui survécurent : Maurice, mort le 4 septembre 1889; Solange, morte le 17 mars 1899. Abondamment renseigné sur la mère de Maurice, le public ignore à peu près tout de la mère de Solange. Regrettable lacune, qui masque tout un aspect de cette vie, et qui empêche d'en tirer en quelque sorte la contre-épreuve intime. Car la fille de George Sand, — si l'on en juge par les rares pages qui lui ont été consacrées (3), — n'était point femme à passer inaperçue, même auprès de sa mère. Très fille de George Sand par les riches dons de l'intelligence, elle l'était aussi peu que possible par l'imprévu de son caractère et la personnalité de ses goûts. Avec de telles oppositions, les rapports des deux femmes durent être dépourvus de banalité. Leur correspondance ne pouvait manquer d'être la pierre de touche de leur caractère. Il était intéressant de savoir comment George Sand s'était comportée dans cette épreuve, de toutes peut-être la plus périlleuse. D'illustres exemples littéraires nous montrent ce que peuvent être, en pareil cas, les mésintelligences du sang. Mais jusqu'ici régnait, sur ce point, une obscurité complète. Était-ce donc pour quelque fâcheuse raison que, sauf allusion aux années d'enfance de Solange, aucune lettre de George Sand à sa fille n'avait été

(1) *Revue encyclopédique*, 1893, lettres à la famille Saint-Aignan.

(2) *George Sand avant George Sand*, par S. Rocheblave (*Revue de Paris*, 15 mars 1896).

(3) *La fille de George Sand*, par George d'Heylli, Paris, 1900, plaquette. — Article d'Henri Fouquier, paru dans *la Liberté* du 7 novembre 1899.

admise dans la *Correspondance* en six volumes (1) publiée par les soins de son fils? Sinon, comment interpréter un silence qui ressemble à une exclusion?

L'explication est en vérité plus simple. Elle tient beaucoup moins aux rapports de la fille et de la mère, qu'aux rapports de la sœur et du frère, à la date de 1883. Maurice Sand, après la mort de sa mère, fut encouragé par ses amis à publier certaines de ses correspondances. Il lança un ballon d'essai, dans la *Revue des Deux Mondes*, en janvier 1881. Le succès le décida à poursuivre; il projeta dès lors une publication en six volumes. Solange désapprouvait en principe l'entreprise; elle était, au surplus, brouillée avec son frère. Aussi, quand Maurice lui demanda communication des lettres qu'elle avait reçues de sa mère, en vue d'un choix, répondit-elle par une fin de non-recevoir. Elle prétendit avoir tout détruit. Elle avait tout gardé. Tout, c'est évidemment trop dire. Du moins avait-elle conservé, et cela *dès l'enfance* (le détail a son prix), la plupart des feuillets noircis par cette mère d'élite, qui l'avait toujours aimée et conseillée, et à laquelle Solange, en dépit de maintes incartades, avait aussi rendu affection pour affection.

Si donc la fille de George Sand a pu paraître exclue de la correspondance de sa mère, ce ne fut que par sa faute. Faute qu'elle regretta, sur la fin de sa vie! Après la mort de son frère, un secret désir semble être né chez elle de reprendre, dans la mémoire de la mère glorieuse, une place, — sinon la première, que Maurice avait toujours occupée, — du moins la juste place que George Sand lui avait constamment gardée dans sa vie et dans son cœur. Ce désir était d'autant plus respectable qu'il se liait chez elle au souvenir d'un petit enfant, sur la tombe duquel la mère et la fille confondirent leurs plus douloureuses larmes. Aussi prit-elle soin qu'après elle, parmi les rares papiers dont elle n'ordonnait point la destruction, fussent ceux qui avaient trait à ses rapports avec sa mère, et qu'ils fussent remis entre des mains qui en sauraient le prix (2).

Ce sont ces papiers, dont nous offrons au public des fragmens importans. Ils ne contiennent, à vrai dire, aucune révéla-

(1) Calmann-Lévy, 1883-1884.

(2) La correspondance de George Sand avec sa fille (ou du moins ce qu'il en reste), comprend 241 lettres ou billets; — celle de Solange avec sa mère, 362 lettres ou billets.

tion « sensationnelle, » et de cela nous nous félicitons. Mais ils retracent une histoire vécue, abondante en péripéties, au total inconnue, d'où se dégagent quelques utiles enseignemens. Ils complètent le dessin d'une vie mémorable, et ils en ébauchent une autre en regard. Nous croyons, en publiant ces pages intimes, ne pas céder simplement à un goût d'indiscrétion et de vaine curiosité. D'ailleurs, à l'intérêt psychologique et moral se joint parfois, ici, l'intérêt des faits et des choses. Chemin faisant, ces pièces éclairciront certains points de biographie, en rectifieront d'autres. Solange, qui mériterait peut-être une étude, rend en un sens cette étude superflue par la façon dont elle se peint dans ses lettres. Sur certains faits de la vie de son mari Clésinger, ou de Chopin, Chopin et Clésinger déposeront eux-mêmes. Témoignages très instructifs. Mais ce qui ressort surtout de ces papiers jaunis, ce qui s'affirme avec une décisive autorité, c'est la supériorité de vues, le constant courage, le dévouement inébranlable dont George Sand multiplia les preuves dans ses lettres à Solange enfant, à Solange jeune femme et mère, à Solange épouse malheureuse, à Solange libérée et tentée par la carrière littéraire. Dans cette haute direction vers le bien qu'elle désira lui imprimer toujours sans tyranniquement la lui imposer, George Sand nous apparaît sous trois aspects nouveaux, et comme dans trois rôles : rôle d'éducatrice pendant la formation; rôle de défenseur et de directeur de conscience pendant la crise morale : plus tard, rôle de guide et de conseiller littéraire. Ainsi se présente-t-elle à nous, partout mère infatigable, et digne assurément d'être mieux écoutée. La plupart des malheurs de Solange lui vinrent de n'avoir prêté qu'une oreille indocile à cette voix. Parfois le bonheur nous manque, et parfois aussi c'est nous qui lui manquons.

Un beau caractère manqué, une vie manquée, sont choses qui tournent à la confession délicate, sous la plume des intéressés. Et puis, à côté d'eux, il y a les autres. Aussi une certaine réserve s'imposait-elle à nous, dans le choix de nos documens. Quoiqu'il ne s'agisse que de personnes disparues, ce n'est pas à des morts qui ont souffert de leurs fautes que l'on doit toute la vérité. Nous avons dit ici du moins toute celle qui était utile à connaître, toute celle qui était compatible avec le respect des personnes. Et nous tâchons d'unir, dans cet exposé sincère, quelques égards nécessaires à beaucoup d'impartialité.

II

Gabrielle-Solange Dudevant naquit à Nohant, le 13 septembre 1828, pendant la visite inopinée que fit à sa mère Aurélien de Sèze (1). L'amoureux platonique de Mme Dudevant, en correspondance réglée avec elle, était inquiet d'un long silence et du trouble moral que manifestaient les dernières lettres reçues : il quitta Bordeaux pour revoir, après plus d'un an, celle dont il s'était peu à peu constitué le directeur spirituel et littéraire. Il ne fut pas peu stupéfait de trouver une femme absorbée par les préparatifs d'une layette. Au cours de cette visite, Aurore eut une frayeur qui hâta la venue de l'enfant. Solange arriva très petite et fluette, d'ailleurs bien constituée. Elle devait énergiquement rattraper le temps perdu. Son premier développement, entre 1828 et 1835, est décrit dans le premier volume de la *Correspondance* de sa mère.

Le 27 décembre 1828, Solange est encore « bien petite et bien délicate » pour que Mme Dudevant risque le voyage de Paris auprès de sa mère. « Du reste, elle est fraîche, et jolie à croquer, » déjà! Elle engraisse bientôt, et si rapidement, qu'au mois de mars 1829, c'est « une masse de graisse, blanche et rose, où on ne voit encore ni nez, ni yeux, ni bouche. C'est un enfant superbe, quoique né imperceptible ; mais, pour espérer que ce soit une fille, il faut attendre qu'elle ait une figure. Jusqu'ici elle en a deux, aussi rondes et aussi joufflues l'une que l'autre. » Cette santé rassurante permet à la mère d'aller et de venir. Elle fait, en novembre-décembre 1829, le voyage de Périgueux ; Boucoiran, le précepteur de Maurice, remplira par surcroît le rôle de nourrice sèche auprès de Solange. « Ayez aussi l'œil sur ma petite pataude, et l'oreille à ses cris. » Boucoiran annonce un rhume. « Ma fille est enrhumée, dites-vous? Si elle l'était trop, faites-lui le soir un lait d'amandes, vous avez ce petit talent; mettez-y quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, et une demi-once de sirop de gomme. » La jeune femme revient sur ces entrefaites, et peut annoncer à sa mère (29 décembre 1829) les merveilles de ce petit prodige de quinze mois : « Ma fille commence à parler anglais et à marcher. Elle a une bonne qui lui

(1) Voyez *Histoire de ma vie*, IV, 48; — Vladimir Karénine, I. 296; voyez aussi *Revue de Paris*, article cité, 15 mars 1896.

parle espagnol et anglais. Si cela pouvait continuer, elle apprendrait plusieurs langues sans s'en apercevoir. » Mais cela ne continua pas. La jeune Pepita était malpropre et paresseuse, avec cela imprudente. Il fallut la renvoyer. Solange fut confiée à la femme d'André, le domestique. Elle était d'ailleurs « belle comme un ange, blanche comme un cygne, et douce comme un agneau... » « Elle ressemble, dit-on, à Maurice; elle a de plus que lui une peau blanche comme la neige. » Maurice avait le teint bistré, des yeux bruns magnifiques, une superbe tête d'enfant. Plus âgé que Solange de cinq ans, il occupait déjà le crayon d'Aurore, qui tâchait de fixer sur le papier son caractère de beauté tout italien. De là des portraits envoyés à M^me^ Maurice Dupin. Tels sont les placides passe-temps de la jeune M^me^ Dudevant, à la veille de la Révolution de 1830.

L'annonce des journées de Juillet la bouleversa. L'énergie qui dormait au cœur de la mère se réveille soudain. Elle écrit à Boucoiran, alors à Paris, le 31 juillet : « Je me sens une énergie que je ne croyais pas avoir. L'âme se développe avec les événemens. On me prédirait que j'aurais demain la tête cassée, je dormirais quand même cette nuit; mais on saigne pour les autres. Ah! que j'envie votre sort! Vous n'avez pas d'enfant! Vous êtes seul; moi, je veille comme une louve sur mes petits. S'ils étaient menacés, je me ferais mettre en pièces. » A ce cri frémissant de la passion maternelle, succède cet autre, qui annonce déjà, chez la jeune Berrichonne (elle a vingt-six ans) la future George Sand : « S'il ne fallait que mon sang et mon bien pour servir la liberté! Je ne puis pas consentir à voir verser celui des autres, et nous nageons dans celui des autres! » Mot qui fait déjà songer à celui d'une lettre à Dumas, beaucoup plus tard : « Les *autres*, est-ce qu'il y en a, des *autres?* »

Cependant cet « altruisme » naissant commençait, comme la charité bien ordonnée, par lui-même. Il fallait s'affranchir, avant d'affranchir autrui. C'est de janvier 1831 que date la première émancipation. On sait qu'à cette date, Aurore, armée de griefs sérieux contre son mari, passa un contrat avec lui, qui lui donnait licence de mener une existence en partie double, six mois de l'année à Paris et six mois à Nohant, et de tenter à ses risques la carrière des lettres. La première séparation coûta peu à l'épouse, et pour cause; elle coûta beaucoup à la mère. « Je suis enfin libre, mais je suis loin de mes

enfans (1). » Cependant il le fallait. Le problème sera maintenant, pour elle, d'accorder la passion littéraire avec l'amour maternel, qui fut toujours chez elle, lui aussi, une véritable passion. L'axe de sa vie est désormais tracé suivant cette ligne. D'instinct et de volonté tout ensemble, elle le suivra, non sans faux pas momentanés, mais en reprenant vite son aplomb, par l'énergique manœuvre de ce double balancier.

Dès la première fugue, elle jette ce rappel à Maurice : « Solange parle-t-elle quelquefois de sa maman ? Empêche qu'elle ne m'oublie. » (25 janv. 1831.) En avril, elle rentre au foyer. « Je me porte tout à fait bien, écrit-elle à sa mère, depuis que j'ai revu mes enfans. Ce sont deux amours. Solange est devenue belle comme un ange. Il n'y a pas de rose assez fraîche pour vous donner une idée de sa fraîcheur. » Toutefois, le premier enchantement passé, sa perspicacité, aiguisée par l'absence, lui montre vite la différence de ces « deux amours. » A la même, 31 mai 1831 : « Ma fille est belle et mauvaise, Maurice est maigre et bon... Je gâte un peu ma grosse fille; l'exemple de Maurice, qui est devenu si doux, me rassure pour l'avenir. » Même note, le 9 septembre : « Maurice est toujours maigre, sa sœur toujours énorme, Nohant toujours tranquille, La Châtre toujours bête. » Mais déjà la séparation lui paraît trop dure. Dès 1832 elle caresse l'idée d'emmener à Paris au moins l'un de ses enfans. Ce sera Solange. Car, à prendre Maurice, il faudrait emmener le précepteur, chose impossible. Au reste, elle a commencé elle-même l'instruction de sa fille; elle continuera, tout en écrivant *Indiana :* « Solange est plus rose que jamais. J'espère vous la conduire ce printemps. Elle est assez raisonnable pour faire un tour à Paris avec moi; vous verrez qu'elle est bien gentille et bien caressante; mais vous serez effrayée de sa grosseur; je voudrais bien la voir s'effiler un peu. » (A M^me^ Dupin, 22 fév. 1832.)

Six semaines après, Solange est à Paris avec sa mère, quai Saint-Michel. Elle a trois ans et demi. D'abord désorientée, elle demande son compagnon de jeux, Maurice; elle pleure quand elle voit son portrait, se console devant la girafe du Jardin des Plantes, rit, babille. Le matin, elle grimpe dans le lit où George Sand s'attarde après une nuit d'écriture. Puis elle court au balcon,

(1) A Boucoiran, 13 janv. 1831. *Corr.*, I, 145.

voir les pots de fleurs (le balcon de Jenny l'ouvrière chez Lélia !) (1); elle brise les plantes et les raccommode avec des pains à cacheter, bref, elle fait ces adorables sottises que toute maman se complaît à raconter.

Bientôt elle s'enhardit, et le fond de la nature reparaît: « Solange commence à s'accoutumer à Paris et à devenir méchante. Jusqu'à présent elle était si étonnée de tout ce qu'elle voyait, qu'elle ne pensait pas à avoir des caprices. A présent elle en a pas mal; mais je ne lui cède pas, et elle redevient gentille (17 mai 1832, à Maurice). » Elle apprend à lire; elle est avide de savoir. L'été les ramène à Nohant, suivant les clauses du traité, et l'hiver les voit dans le nouveau logis du quai Malaquais, petit mais bien clos, fourré de tapis (George Sand était très frileuse), facile à chauffer, et « excellent pour travailler. » Travail littéraire déjà nocturne; l'habitude en était prise dès avant la naissance de Solange. Maintenant (fin 1832), Solange lit tous les jours, sort avec la bonne, demande à aller au *pestacle* (le spectacle préféré de la jeunesse et des artistes est alors Franconi; une histoire complète du romantisme devrait avoir un chapitre sur ce cirque « littéraire »); entre temps, dit des impertinences, appelle un ami de sa mère « vieux bavard, vieille bête; » au total, assez aimable, et fort divertissante. Sa mère est obsédée, le jour, de visiteurs qu'attire le succès inouï d'*Indiana*, de *Valentine*, et de la *Marquise*. « Le soir je m'enferme avec mes plumes et mon encre, Solange, mon piano et mon feu. Avec cela, je passe de très bonnes heures... Solange me donne plus de bonheur à elle seule que tout le reste. Elle a fait de grands progrès d'intelligence et de gentillesse depuis ces quatre mois. » (20 décembre 1832.)

En mars 1833, George Sand fait venir Maurice de Nohant, et le met au lycée Henri IV: il a près de dix ans. La mère a donc ses deux enfans sous la main. Littérature et maternité, c'est bien son programme. Cela complique un peu la rédaction de certains chapitres de *Lélia;* car, si Maurice n'a que la grippe à Henri IV, Solange a la coqueluche au quai Malaquais, et la mère fait la navette. Mais enfin les maladies cèdent, l'été de Nohant rétablit les santés, et la production littéraire va toujours

(1) C'était un jardin en miniature. Une lettre *inédite* de mai 1832 signale douze pots de fleurs où croissaient roses, lilas, jasmins, giroflées, oranger, géranium, réséda, et même un cassis tout couvert de fruits verts.

son train. L'hiver de 1833-1834 s'annonce laborieux et calme.

Calme trompeur ! C'est durant cet hiver qu'éclata l'orage de passion, accompagné de scandales divers, qui bouleversa deux ans de cette existence : aussitôt après, survinrent les luttes domestiques qui faillirent expulser la mère de son propre foyer. Depuis le début de décembre 1833, date du départ pour Venise, jusqu'à la fin de juillet 1836, époque où elle gagne son procès contre son mari et recouvre sa liberté avec la possession de ses enfans, George Sand ne sort d'une crise que pour retomber dans une autre. A l'éclat de sa fuite succède celui de son retour. Puis ce sont les reprises de passion pour Musset, suivies d'accès de désespoir. En août-septembre 1834, George Sand est hantée par l'idée du suicide. Seule, la pensée de ses enfans l'en détourne. Cette même pensée ne l'a du reste pas quittée un seul instant, même aux heures les plus tragiques du drame de Venise. Les lacunes de la *Correspondance* (1) doivent être ici complétées par le *Journal*, par les lettres à Boucoiran, et les lettres inédites à Maurice. Du fond de la chambre d'auberge où elle improvise le *Secrétaire intime* en janvier-février, *Leone Leoni* en février, *André* en mars, *Métella* vers avril, *Jacques* en mai-juin, et les *Lettres d'un voyageur* un peu à tous les instans, en marge du reste, grâce à un labeur moyen de sept à huit heures par jour, qui atteint parfois treize heures d'affilée (2), la mère ne cesse de suivre ses deux enfans, demeurés l'un à Nohant, l'autre à Paris. Maurice, à Paris, est sous la surveillance de sa grand'-mère et de Boucoiran; à l'occasion, de Papet. Il écrit, elle lui répond : qu'il ne pleure pas, qu'il soit sage avec sa grand'-mère, etc. « Écris-moi toujours de grandes lettres où tu me raconteras tout... Lave de temps en temps tes bonnes joues, entends-tu (3)? » Elle est fière de son travail, de ses succès, et jure qu'en dépit de tout elle sera rentrée pour la distribution des prix. Quant à Solange, laissée à Nohant aux soins de sa gouvernante et de son père, George Sand prie en outre son frère

(1) Ces lacunes sont significatives. Elles s'étendent du 5 juillet au 21 novembre 1833, du 20 décembre 1833 au 16 mars 1834, et d'octobre 1834 au 17 avril 1835 : elles marquent les divers épisodes de l'histoire Sand-Musset. (Voyez Arvède Barine, *Alfred de Musset*, chapitre sur George Sand, et l'ouvrage déjà signalé de Wladimir Karénine, *George Sand, sa vie et ses œuvres*, t. II, les deux premiers chapitres.)

(2) Ce travail forcené s'explique par les dépenses excessives de ce voyage, qui fut pour George Sand une ruineuse folie.

(3) 25 janvier 1834 (*Archives de Nohant*).

Hippolyte Chatiron de veiller sur elle : « Engage Casimir (M. Dudevant) à garder Solange et à ne pas la mettre en pension avant mon retour (16 mars). » Et, Casimir ayant témoigné autant de complaisance comme père qu'il en avait montré comme mari, elle exprime sa satisfaction à Hippolyte : « Je suis enchantée que mon mari garde Solange à Nohant (6 avril). » Le 31 août, au plus fort de la crise, ses adieux solennels à Boucoiran sont traversés de ce soupir : « Solange est charmante, et je ne peux pas l'embrasser sans pleurer (1). » Le 10 septembre, son adieu à Néraud revêt cette forme romanesque : ou elle se tuera, ou elle enlèvera sa fille pour aller vivre avec elle en ermite à la Louisiane (2).

L'année 1835, qui vit au printemps les dernières convulsions du drame Sand-Musset, vit en automne les premières péripéties du procès Sand-Dudevant. La scène violente qui fournit la base judiciaire de la demande en séparation, se passa à Nohant, le 19 octobre. L'épouse outragée fut dès lors intransigeante. Inflexible quant au but à atteindre, d'ailleurs accommodante et même généreuse sur les conditions matérielles, elle ne pensait pas à elle seule, mais à ses enfans. A sa mère, qui redoutait l'esclandre, elle répond vertement : « Rien ne m'empêchera de faire ce que je dois et ce que je veux faire. Je suis la fille de mon père, je me moque des préjugés... Je me soucie peu de l'univers, je me soucie de Maurice et de Solange. » (25 octobre 1835.) Et à Guéroult : « L'opinion publique est une prostituée qu'il faut mener à grands coups de pied quand on a raison. » (9 novembre 1835.) Menacée d'être dépossédée de Nohant, son patrimoine, elle comptait bien cependant, avec sa terrible volonté, « s'y établir avec sa fille, s'occuper de son éducation, et ne plus aller à Paris que de temps à autre pour voir sa mère ainsi que son fils. » (A sa mère, 25 octobre.) En attendant, elle doit fuir Nohant. Un instant, elle n'a plus de domicile : « Mon cher ami, — écrit-elle à Guéroult, — hier j'avais une terre, un château, un jardin, des serviteurs, des appartemens pour vous recevoir, une table pour vous réconforter. Aujourd'hui, je n'ai même plus un domicile, et j'ai trouvé un refuge chez Duteil à La Châtre, jusqu'à ce que le tribunal vénérable de céans ait décidé si je dois être injuriée et battue au nom de la

(1) *Fragment inédit* de la lettre imprimée sous la date du 31 août 1834.
(2) *Idem*, 10 septembre 1834.

morale publique et de la sainteté du mariage, ou si une espèce d'argousin que le sort m'a donné pour maître doit déguerpir du pays et me laisser libre (1). » Mais enfin elle obtient gain de cause. Le 26 février 1836, elle peut écrire à Mme d'Agoult : « Grâce à Dieu, j'ai gagné mon procès, et j'ai mes deux enfans à moi. » Cependant elle craint des persécutions, du moins pour l'aîné, déjà en âge de comprendre et de souffrir. Elle affermit Maurice dans une lettre admirable :

Je crains que tu n'éprouves quelque chagrin à cause de moi... Écris-moi. Sois courageux et ne crains rien ; c'est à moi de souffrir à ta place ; si l'on te persécute, je saurai bien te défendre. Dis-moi tout. De près comme de loin mon amour veille sur toi ; tu es ce que j'ai de plus précieux au monde. On m'arracherait plutôt le cœur de la poitrine que mes enfans de mes bras. Je suis malade, je ne t'écris qu'un mot, j'ai besoin de tes lettres pour vivre... Nous ne faisons qu'un toi et moi ; quand tu payes la dette de mes amitiés, c'est comme si je la payais moi-même. Adieu, mon enfant ; mon seul bonheur, ma seule espérance, c'est toi.

De ta conduite d'aujourd'hui dépend peut-être tout notre avenir. [M. Dudevant était alors à Paris et visitait son fils au lycée.] Si tu te montres ferme dès le commencement, on n'essayera plus de nous persécuter. Ne cède ni aux séductions, ni aux calomnies, ni aux menaces. Si on te maltraite, dis-le-moi tout de suite, je volerai près de toi (2).

Là-dessus, le mari faisait appel (juin 1836). Nouvel obstacle, nouveau retard, d'ailleurs de peu de durée. Quelques concessions voient la fin des résistances. « 30 juillet : Chère maman, tout est terminé, et je suis enfin tranquille et libre pour toujours. » — 1er août, à Boucoiran : « Je suis à Nohant depuis hier avec ma fille. Je prendrai Maurice au commencement de septembre, et j'irai faire un petit voyage à Genève, puis à Lyon (3). » Le voyage ainsi annoncé était celui qu'elle accomplit en effet, mais un peu plus tôt (fin août) pour rejoindre le couple romanesque qui rééditait à ses risques, sur le haut du Salève, l'aventure de Venise, Liszt et Mme d'Agoult (4). L'ivresse de l'indépendance et les joies maternelles firent de ce voyage une jouissance profondément savourée. De retour à Nohant en octobre, George Sand écrivait aussitôt à Liszt : « Je n'ai plus

(1) 14 janvier 1835. — *Inédite*, communiquée par Mme Maurice Sand.
(2) Mai 1836. — *Inédite*, communiquée par Mme Maurice Sand.
(3) Fragmens de deux lettres *inédites*, communiquées par Mme Maurice Sand.
(4) Voyez *Revue de Paris* du 15 décembre 1894, *Une amitié romanesque. George Sand et Madame d'Agoult*, par S. Rocheblave.

d'autre passion que celle de la progéniture. C'est une passion comme les autres, accompagnée d'orages, de bourrasques, de chagrins et de déceptions. Mais elle a sur toutes les autres l'avantage de durer toujours, et de ne se rebuter de rien. » (16 oct.) Ces « bourrasques, » ces « orages, » ne pouvaient point s'appliquer, dans sa pensée, à Maurice; ils s'appliquaient évidemment, par prévision, à cette fille qui avait été elle-même bercée parmi les orages et les bourrasques de sa mère, et dont il était temps d'assurer l'éducation normale. Au reste, à la date de 1836, cette éducation, en dépit des traverses, a déjà commencé. Nous n'avons plus qu'à la suivre en feuilletant les lettres de la mère et de la fille.

III

Nous avons vu que George Sand désirait, en mars 1834, que son mari ne mît point Solange en pension. Elle-même l'y mit dès l'année suivante, probablement au printemps. Les premières maîtresses de Solange furent les demoiselles Martin, deux Anglaises qui dirigeaient une institution dans le quartier Beaujon (1). Solange fut leur élève jusqu'au mois d'avril 1837. George Sand ne put guère voir sa fille, et pour cause, entre le printemps de 1835 et l'été de 1836. Elle ne la négligeait point pour cela, témoin cette lettre à Maurice :

George Sand à Maurice.

Paris, 10 septembre 1835.

... Tu me mandes que ta sœur est plus sage, mais qu'elle pleure pour un rien. C'est peut-être que tu lui fais trop sentir ton autorité. Je t'ai recommandé de la tenir un peu, mais non de la brutaliser et de lui faire de la peine. Tu sais qu'elle est très sensible aux paroles dures; il faut la prendre par la douceur, et, quand tu ne peux en venir à bout, il faut appeler ton père, ou sa bonne. Elle leur cédera plus volontiers qu'à toi, parce qu'elle te regarde comme un enfant; et, si tu voulais trop faire le maître, tu diminuerais peut-être l'amitié qu'elle a pour toi. Songe que tu as des devoirs très grands envers elle. Ce sont les premiers de ta vie, mais ils dureront toute ta vie. Tu lui dois ta protection et tes conseils, mais des conseils doux, tendres, et propres à la persuader. Ta plus grande affaire en ce monde est de te faire aimer d'elle. Elle est, tu le sais, d'un caractère un peu singulier, très bonne, très aimante, mais très fière et très peu disposée à

(1) Voyez *Histoire de ma vie*, IV, 309.

se soumettre à la force. Ce caractère-là doit devenir très beau, si on le développe par la persuasion et la tendresse; mais il peut devenir très rude et très malheureux, si on le blesse. Sois donc occupé à toute heure, depuis ton lever jusqu'à ton coucher, du soin de te faire écouter et croire. Ne lui dis que des choses vraies; aie pour elle toutes les complaisances possibles. Fais un effort sur toi-même, pour sacrifier ton plaisir au sien, afin que quand tu lui refuseras quelque chose, elle soit bien sûre que c'est dans son avantage et non selon ton égoïsme que tu agis. C'est ainsi que tu te feras aimer et craindre en même temps, et qu'elle t'obéira sans pleurer. Surtout ne la quitte pas, ne la laisse jamais courir sans toi avec les enfans du village; et, si tu voyais quelque domestique la maltraiter, prends sa défense, car les domestiques ne savent pas toujours gronder à propos. Que l'autorité de Françoise sur elle se borne à la tenir propre, et à l'empêcher de s'éloigner de la maison.

Adieu, mon petit... Je t'embrasse mille fois, mon cher mignon. Porte-toi bien, ne mange pas trop, et aime-moi autant que je t'aime, si tu peux.

A Solange. — Ma mignonne chérie, j'ai bien lu ta lettre. J'espère que tu m'écriras aussi souvent que ton frère, puisque tu sais écrire de manière à te faire comprendre. Je t'enverrai tout ce que tu m'as demandé; je te prie d'être bien sage, d'écouter ton petit frère, et d'être sûre qu'il t'aime autant que je t'aime, et que quand il te défend une chose, c'est pour ton bien. Je serai bientôt près de vous, et nous ferons les vendanges ensemble.

Adieu, mon gros pigeon, je t'embrasse un million de fois (1).

Plusieurs petites lettres de Solange, de cette année 1835, qu'elle a écrites visiblement seule, prouvent qu'en effet « elle sait écrire de manière à se faire comprendre. » Les réponses de sa mère sont perdues (2). En voici une, datée du 10 mars 1836, jeudi (George Sand était à La Châtre entre le premier procès jugé, et l'appel) :

Solange à sa mère (3).

Bonjour, ma chère maman, je voudrais bien savoir si tu es encore malade, parce que cela me fâche beaucoup. Tu me dis que ma lettre est très gentille; mais la tienne est beaucoup plus jolie : si tu n'es plus malade, tu peux venir à Paris, pour que je te donne tes étrennes, parce qu'elles sont bien jolies. Tu es bien mignonne de baiser ma robe et mes souliers bleus, et de m'avoir arrangé mon lit parce qu'il était trop petit...

Adieu, mère chérie, je te rends encore tes [baisers] mil 502 cents mil fois. Ta fille chérie,

SOLANGE DUDEVANT.

(1) *Inédite.* Communiquée par Mme Maurice Sand.

(2) Pour les deux années 1836-1837 il a été conservé 27 lettres ou billets de Solange et seulement cinq de sa mère.

(3) Sauf indication contraire, toutes les lettres qui suivent sont *inédites.*

Solange voyait son frère à Paris le dimanche, aux jours de sortie d'Henri IV. Elle voyait également son père, pendant et après le procès. La décision de juillet 1836, qui confiait l'éducation des deux enfans à la mère, n'excluait nullement les visites du père. George Sand n'avait fait le procès qu'au mari. Elle respecta toujours le père, et s'abstint de tout ce qui pouvait le diminuer aux yeux de son fils et de sa fille. M. Dudevant continua donc ses rapports avec Maurice et Solange; il put toujours, à toute époque de sa vie, donner cours à ses sentimens envers ses enfans. Aussi ceux-ci parlent-ils librement de leur père à leur mère, et la mère leur répond-elle avec la même liberté : « Bonjour, ma chère maman, comment te portes-tu? Tu m'as demandé si mon papa avait changé de logement; oui. » (De Solange, 30 janvier 1836.)

Solange à sa mère.

20 mai 1836.

Au haut de la lettre, une pensée attachée d'un fil blanc et les mots : « Pensez à moi. » Au bas, petit dessin qui prétend représenter une éclipse.]

Bonjour, ma chère maman, comment te portes-tu? Je me porte très bien. Je suis très contente que tu sois en bonne santé, parce que je ne veux pas que tu sois malade. Je te raconterai les choses que je sais. Je serai très sage. J'ai vu l'éclipse, que tu verras à la fin de ma lettre comme je l'ai vue; je te demande si je peux ôter ma flanelle, parce que c'est l'été. M^me^ de Rochemur aurait bien voulu me faire sortir le 17 mai, mais miss Martin n'a pas voulu (1) et M^me^ de Rochemur m'a dit de te dire bien des choses de sa part... J'ai joué au concert et ma maîtresse de piano a été très contente de moi... Je t'aime plus que mon âme; je serai très bonne. J'ai autant de plaisir à te voir que tu en as pour me voir. Moi je t'embrasse mille cents mille cinquante, etc. [c'est la formule de Solange].

SOLANGE DUDEVANT.

George Sand à Solange (réponse).

Ma chère mignonne, vous êtes un petit ange. Vous m'avez écrit une lettre charmante. Pourriez-vous me donner votre parole d'honneur d'avoir

(1) L'ordre de George Sand, entre le premier et le second jugement, était formel à ce sujet. Solange ne devait être confiée qu'à des personnes de la famille. (Lettre de M^lle^ Martin à ce sujet.)

M^me^ de Rochemur (d'abord duchesse de Caylus) habitait, au quai Malaquais, la maison où George Sand avait eu son pied-à-terre. (*Histoire de ma vie*, IV, 404.)

mis l'orthographe vous-même? Si cela était, je serais *bien, bien, bien* contente de toi. Je vois aussi que tu as très bien regardé l'éclipse, et que tu en as fait le portrait fidèlement. Enfin tu as bien joué au concert. Tout cela me fait le plus grand plaisir, et j'espère que ta plus grande récompense c'est de donner du bonheur à ta vieille mère qui pense à toi toute la journée et qui rêve à toi toute la nuit. Je vais écrire à Maurice combien tu es sage et laborieuse. Cela lui donnera presque autant de joie qu'à moi, car après moi il n'y a personne qui t'aime plus que ton frère. Adieu, fille chérie, je te verrai bientôt, j'espère. Embrasse pour moi ces dames [Mlles Martin], qui ont si bien soin de toi et qui te font faire tant de progrès. *I should be very glad if you would write me a few words in English, Good night. little dear. I love you.*

Ta mignonne.

Ces dames ôteront ta flanelle, quand elles jugeront à propos. Il fait encore un peu froid ici (1).

George Sand à Solange.

Billet non daté (début de juillet 1836).

Ma chère poule, je t'aime de toute mon âme. Je suis bien contente quand tu m'écris. Ce sont des jours de bonheur pour moi. Ainsi, écris-moi souvent. Ton frère me donne souvent de tes nouvelles. Il t'aime bien aussi, lui. Si tu ne nous aimais pas tous les deux, tu serais une petite ingrate. Te portes-tu bien, mon cher ange, et es-tu toujours sage? Nous nous verrons bientôt. Adieu, chérie, je t'embrasse mille fois. — Ta vieille (2).

Sur ces entrefaites, la conclusion définitive du procès jette les enfans dans les bras de la mère. Celle-ci les emporte jalousement dans sa retraite favorite : « Je suis maintenant avec mes enfans dans la chère Vallée Noire. » (18 août 1836.) Là, détente complète. George Sand est « bête comme une oie, » « dort, bricole, arrange des devans de cheminée, fume son narghilé, » conte des contes à Solange, bref, savoure un instant le calme avec la sécurité (3). Vint ensuite le voyage de Genève. La rentrée s'effectua au début d'octobre à Nohant, et, sans doute, peu après à Henri IV et au quartier Beaujon.

Ces rayonnantes vacances rendirent-elles l'internat plus pénible à Solange, après toutes les gâteries dont elle fut comblée

(1) Adresse : Mademoiselle Solange Dudevant, avenue Lord Byron, 9, quartier Beaujon, Paris.

(2) Au dos : « *à Solange* », de la main de G. Sand. — « Voilà une lettre de ta mère pour toi. De la part de ton petit frère, M. Dudevant. »

(3) *Corresp.* I, lettre du 18 août 1836.

par sa mère et par Mme d'Agoult? Il est fort probable. Dès le début de l'année 1837, George Sand est obligée d'entrecouper ses encouragemens de mercuriales.

George Sand à Solange.

Non datée (début de 1837).

Ma chère enfant, j'espère que tu as réfléchi à tes torts, et que tu es décidée à te mieux conduire avec moi et avec ton frère à l'avenir. Tu as un bon cœur, mais beaucoup trop de violence dans le caractère. Tu as de l'intelligence, et tu deviens grande. Il est temps de travailler toi-même à te corriger. Je sais que Mesdames Martin ne sont pas très contentes de toi (1). Je t'avertis que tu ne sortiras le samedi qu'autant que ces dames me rendront bon compte de ta conduite de la semaine. Je ne peux plus te traiter en enfant, ma chère fille. Ce serait un mauvais service à te rendre. Fais un effort sur toi-même, sois bonne, sois laborieuse, et, quand tu seras contente de toi, quand tu auras donné de la joie à ceux qui t'aiment, tu seras heureuse et le bon Dieu te bénira. Tu m'as dit avant-hier que tu le priais tous les jours de bien bon cœur. Prie-le de t'aider à vaincre tes défauts, et pense souvent à lui. Pense bien aussi que quand je te punis je souffre plus que toi, et que c'est bien mal de faire souffrir sa mère. Adieu, j'irai te voir dans la semaine. Réponds-moi deux mots et promets-moi de réparer tes torts. Tu le veux, n'est-ce pas?

Solange promit, et essaya de tenir. Sur ces entrefaites, Maurice tomba malade. La croissance et l'internat l'avaient également éprouvé, et, peut-être plus encore, certaines conversations avec son père. Celui-ci, peu délicat, avait parlé à Maurice de ses démêlés avec sa mère en termes qui l'avaient touché au point le plus sensible. George Sand accourut reprendre Maurice au lycée, et reprocha justement à son mari ce manque de tact. Dès lors, sa sollicitude pour Maurice s'accrut. L'instinct de Solange ne fut point sans l'en avertir. Une obscure jalousie se devine souvent dans ses petites lettres à son frère, d'ailleurs très affectueuses. Mais quoi! n'était-il pas à Nohant, c'est-à-dire au paradis, tandis qu'elle languissait en pension?

George Sand à Solange.

Chère mignonne, j'ai reçu ta lettre et je te remercie d'avoir pensé à remplir ta promesse. Tu me dis que tu es bien contente de sortir chez Caron (2).

(1) « Nous espérons bien un jour en faire une bonne élève; malheureusement elle est un peu paresseuse. » (Lettre de Mlle Martin.)

(2) Vieil ami de George Sand. (Voyez le 1er vol. de la *Correspondance*.)

Ton papa est donc dans son nouveau logement? Es-tu bien gentille avec lui, et bien sage à ta pension? Travailles-tu?

Ton frère a très bien fait son voyage. Il se porte beaucoup mieux. Il couche dans ma chambre et ne me quitte pas. Je l'empêche d'être gourmand et de se coucher tard. Avec cela, j'espère qu'il guérira bien vite. Nous attendons le précepteur qui lui donnera des leçons [M. Bourgoin]. Tous nos filleuls et filleules se portent bien. Tes joujoux sont bien rangés et bien serrés dans la chambre de ton frère. Nous demeurons dans la chambre du haut où demeurait autrefois Léontine [la fille d'Hipp. Chatiron]. Nous y sommes mieux qu'en bas. Tu y auras ton lit quand tu viendras avec nous. Adieu, chérie, nous ne serons tout à faits contens, ton frère et moi, que quand nous aurons notre grosse entre nous deux à table, en voiture et au jardin... On nous a demandé de tes nouvelles à Bourges. Ton frère va te parler de tes amis. Je le laisse continuer la lettre et je t'embrasse un million de fois. Écris-nous souvent. Ta mignonne.

A la même.

Février 1837.

Ta lettre est gentille et mignonne comme toi, ma chère poule. Tu es bien aimable de nous écrire toi-même. C'est comme cela que j'aime tes lettres. Continue à nous écrire souvent et à nous dire tout ce qui te passe par la tête. Tu as donc eu la grippe, ma pauvre grosse? Tu me dis que ce n'est rien : il paraît que tu ne l'as pas eue bien fort. Malgré cela, si je l'avais su, j'aurais été bien inquiète.

Penses-tu à nous, ma chérie? Nous parlons de toi tous les jours, ton frère et moi; à propos de tout nous nommons notre Solange et nous finissons toujours par dire : Quand sera-t-elle là? Quand ne la quitterons-nous plus? Dépêche-toi de travailler, afin que nous puissions nous réunir pour toujours.

Ton frère ne va pas mal, mais il n'est pas bien fort. Il ne sort que depuis deux jours, et encore c'est avec bien des précautions... J'ai tellement peur qu'il ne retombe malade, que je ne le quitte pas, et que je n'ai pas encore mis les pieds hors de la maison depuis que je suis revenue ici. Tout le monde est venu me voir et me demander de tes nouvelles. M^me^ d'Agoult est ici. Elle t'aime beaucoup, et parle aussi de toi fort souvent. Elle me charge de t'embrasser bien fort. Ta pauvre Lucette [paysanne, camarade de Solange] commence à aller mieux; elle a eu la fièvre tout l'hiver. Son père est mort, elle a eu bien du chagrin, la pauvre petite. Je l'ai fait venir à la maison, et Maurice joue avec elle aux heures de sa récréation, car il prend deux grandes leçons par jour, une depuis neuf heures jusqu'à midi, la seconde depuis deux heures à cinq heures. Le soir il dessine, et je lui fais la lecture. Ce soir il s'est mis à écrire un roman qui nous a fait mourir de rire. Il y a dedans un homme qui ne fait qu'ouvrir et fermer la porte. Il te le lira quand tu seras ici, s'il ne le jette pas au feu un de ces jours. Son filleul Maurice est tout gros et tout rond. Il nous cueille des violettes toute la journée. La grue est dans le jardin avec lui; elle est deux fois plus grande.

Je laisse ton frère continuer. Bonsoir, ma bonne grosse. Travaille bien, je t'en prie; pense à ta vieille. A toute heure du jour et de la nuit tu peux être sûre que je m'imagine être près de toi, soit en rêve soit en pensée... Je t'embrasse mille fois, mon cher baron (1). Porte-toi bien et écris-nous. Ta mignonne qui t'aime.

Deux mois après, George Sand retirait Solange de l'institution Martin. Les progrès lui paraissaient-ils un peu lents, la direction pas assez ferme? Il est fort probable. Les lettres de M^lle^ Martin ne dénotent point les qualités qu'accuseront plus tard celles de M^me^ Bascans. George Sand avait d'ailleurs trouvé, auprès d'elle, une gouvernante selon son cœur dans la personne de Marie-Louise Rollinat (2), la sœur de ce François Rollinat auquel elle était si profondément attachée. Voilà Solange rendue à la vie de Nohant et George Sand entourée de ses enfans et de leurs maîtres. Plusieurs mois se passent dans le calme. Puis, coup sur coup, George Sand perd sa mère, et M. Dudevant profite d'une absence de sa femme pour enlever de vive force sa fille, malgré la résistance de M^lle^ Rollinat. George Sand court après lui, à Guillery, et met la maréchaussée à ses trousses. Les détails de cette reprise, opérée par la force armée, se trouvent dans la correspondance imprimée (lettre à Duteil du 30 septembre 1837). George Sand trouva sa fille sans peur, excitée par le sentiment du danger, presque fougueuse. « Nature d'aigle! » s'écrie-t-elle. Dans une autre circonstance elle avait déjà noté cette bravoure innée. La lettre imprimée de la mère doit être complétée par ce barbouillage d'enfant, griffonné en chaise de poste, document véridique (à l'orthographe près) de cette mémorable aventure. Solange à son frère :

Mon cher petit mignon, ne pleure pas, je suis retrouvée. Ne te désole pas. Pour me rendre à maman il y avait trois gendarmes bien mignons, un petit pas vieux, Mallefille, le sous-préfet, l'huissier, et [un] bien, bien, bien vieux officier de gendarmerie. T'avais dit à Mallefille de nous ramener toutes deux; il te tient promesse, car il nous amène toutes deux. Mon père était en colère quand il a vu les gendarmes. J'ai été aux Pyrénées. J'ai vu la brèche de Roland. J'ai été à cheval au galop. J'arrive en grande poste avec trois chevaux pour te voir et te *biger* à mon aise, n'est-ce pas, mon gros mignon? A Lourdes, [les] maisons et les ponts sont bâtis en marbre. J'ai [vu] le Marboré et des cascades de 12 et de 6 pieds. Adieu, mon mignon, porte-toi bien.

(1) Surnom donné à Solange, qui aimait à se dire fille d'un baron (Dudevant). Il lui resta longtemps. Ses intimes appelaient encore M^me^ Clésinger « le Baron. »

(2) Voyez *Corresp.*, t. II, p. 59, 89, et *Hist. de ma vie*, IV, 408.

Après cette alerte, George Sand n'eut pas le courage de se séparer tout de suite de sa fille. Solange et Maurice vont vivre ainsi trois ans côte à côte, tantôt à Nohant, tantôt à Paris, partageant la vie de leur mère, en familiarité avec ses amis.

Ils voient Sainte-Beuve, Calamatta, Delacroix, Charpentier, et bientôt après Chopin. Calamatta, qui a dessiné et gravé le portrait de George Sand, veut aussi faire celui de Solange (mai 1837). Charpentier, qui expose au Salon de 1839, le très beau portrait (1) dont s'est inspiré M. Sicard pour la charmante statue du Luxembourg, donne à ce portrait deux pendans, et peint aussi Maurice et Solange (2). De Sainte-Beuve et de Delacroix, Solange avait conservé deux souvenirs, l'un désagréable, l'autre pittoresque.

Un jour elle entre avec sa mère chez Sainte-Beuve. Celui-ci la regarde curieusement. L'enfant rit ; elle avait une grande bouche, et perdait ses dents. « Vous ferez bien d'être bonne, dit Sainte-Beuve, car vous ne serez jamais belle. » Le mot ne lui fut pas vite pardonné. Quant à Delacroix, il peignait alors le portrait de George Sand aux cheveux flottans, qui appartient à M^me^ Buloz. Un jour que la fillette accompagnait sa mère, il considéra attentivement sa physionomie. « Mais elle serait très bien, dit-il, s'il ne lui manquait... » et son doigt indiquait l'arcade sourcilière : « Il faut une ombre, là ! » Il saisit un pinceau chargé de brun, et, en deux traits, improvisa deux magnifiques sourcils. « Depuis, disait plaisamment Solange à soixante-dix ans, par respect pour Delacroix, j'en ai toujours porté. »

Chopin, qui semble avoir été présenté à George Sand dès 1837, fut rencontré par elle dans l'espèce de salon littéraire que M^me^ d'Agoult tenait alors à l'Hôtel de France, à son retour du Léman. Les relations s'établirent très vite, au courant de l'hiver 1837-1838. Nous en verrons ailleurs la suite. Solange ne semble pas avoir vu d'abord d'un bon œil ce nouveau venu, qui, malgré sa timidité et sa douceur, tenait déjà chez sa mère

(1) Ce portrait fut reproduit par l'*Artiste*, année 1839. La toile était d'abord rectangulaire. Solange fit (à tort croyons-nous) rogner les angles et annulé la rature ovale. Il appartient aujourd'hui à M^me^ Lauth-Sand. Le portrait projeté de Solange par Calamatta ne semble pas avoir été suivi d'exécution.

(2) Ces deux portraits occupent une place d'honneur dans le salon de Nohant. Maurice est de face ; Solange de profil à droite. La ligne du profil jusqu'au nez est presque droite et très pure ; la lèvre supérieure légèrement en retrait ; l'œil intelligent et froid. Pas de sourcils. Aspect général du visage, volontaire et mutin.

une place envahissante. L'artiste était alors l'idole des salons. Son succès foudroyant était capable de briser une organisation moins frêle que la sienne. George Sand le vit plier sous la gloire, comme d'autres sous le malheur. Son fils n'était pas non plus très vaillant. Il souffrait d'un commencement d'hypertrophie du cœur. Elle prit une grande résolution (1) : emmener les deux malades, et la florissante Solange par-dessus le marché, dans quelque contrée méridionale et romantique. De là le fameux voyage de Majorque ; voyage qui faillit mal tourner pour Chopin, mais qui réussit à Maurice, et qui valut, aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, les admirables pages sur la chartreuse de Valdemosa. Quant aux admirateurs de Chopin, ils durent à la détresse physique de l'artiste les beautés navrantes de ses *Préludes*, conçus au milieu de véritables hallucinations. Cette grande nature sauvage écrasait le débile artiste, qui d'ailleurs, à cette date, n'en aurait pas moins craché le sang sous le ciel le plus riant. Glacée de terreur, George Sand lui prodiguait ses soins. Elle le ramena, au début de 1839, dès qu'il lui fut loisible. Chopin se rétablit lentement, et péniblement, mais il traîna toujours. Les soins exceptionnels dont George Sand l'entoura depuis cette époque jusqu'au printemps de 1847 prolongèrent sûrement sa vie au delà de ce qu'on pouvait espérer après une telle crise (2).

Cependant Solange grandissait. Sa santé continuait à être splendide. Un jour d'août 1840 (elle n'avait pas tout à fait douze ans), elle se promenait aux Champs-Élysées avec Chopin et M^me^ de Bonnechose. Devant une bascule, il prit fantaisie aux promeneurs de se peser : Solange pesait 84 livres, et le pauvre Chopin 97 ! Elle prospérait donc, mais ne travaillait guère. « Je crois bien, écrit sa mère à Maurice, que je serai forcée de la mettre en pension si elle ne veut pas travailler. Elle me ruine en maîtres qui ne servent à rien (3). » M^lle^ Rollinat n'est plus auprès de Solange. Une Genevoise, M^lle^ Suez, lui a succédé (4). Cette personne avait été recommandée à George Sand par M^lle^ de Rozières : celle-ci, ancienne élève de Chopin, était la maîtresse

(1) Voyez *Hist. de ma vie*, IV, 406-407, et 435-445.

(2) Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la correspondance échangée entre la famille de Chopin et George Sand elle-même, dans l'ouvrage de Carlowicz sur Chopin, dont il sera parlé plus loin.

(3) *Corr.* t. II, lettre du 4 sept. 1840.

(4) *Hist. de ma vie*, IV, 457. — Voyez aussi *La fille de George Sand*, p. 23.

de piano de Solange. Un ami, essaya de détourner George Sand de ce nouveau projet. Elle réfuta ses objections :

J'ai changé d'avis depuis hier, mon ami, et je suis bien décidée, quoi que vous m'ayez dit, à ne plus garder Mlle Suez. Je mettrai donc Solange en pension. Ce n'est pas que j'aie grand goût, — par souvenir sans doute, — pour ces éducations en commun où l'instruction est dispensée, parfois sans grande intelligence, à une quantité d'enfans qui la reçoivent et s'en pénètrent comme elles peuvent... Mais, en y songeant bien, c'est le seul parti raisonnable. Solange ne fait rien chez moi, et son institutrice a épuisé ses peines à la vouloir diriger comme je l'entendais. Quant à penser à lui donner moi-même des leçons, ainsi que je l'avais d'abord entrepris, c'est le dernier moyen que je veuille employer aujourd'hui. Je m'userais, moi aussi, à vouloir obtenir d'elle moins de légèreté et plus d'attention. Il n'est point d'ailleurs, selon moi, de pire institutrice qu'une mère; nous n'avons en nous, tant nous sommes désireuses de voir progresser nos enfans, ni le calme ni le sang-froid nécessaires pour savoir modérer nos préceptes, graduer nos leçons, et surtout contenir nos impatiences. L'esprit de Solange est, d'ailleurs, devenu trop indépendant pour que je puisse espérer reprendre sur lui une domination que je n'avais jamais complètement exercée.

... Soyez bien persuadé cependant qu'en confiant son éducation à des étrangers, et hors de chez moi, je surveillerai le programme de son propre travail. Je ne veux pas qu'on la fatigue, ni qu'on remplisse de trop de choses son esprit si impressionnable; je ne veux pas non plus qu'on la pousse trop en dehors des voies de la philosophie et de la religion naturelle, et j'entends qu'elle reçoive une éducation religieuse qui ne soit ni routinière, ni absurde. L'image de Dieu a été entourée par le culte de tant de subterfuges et d'inventions étranges que je désire qu'autant que possible sa pensée n'en soit pas imprégnée. Je tolérerai qu'elle suive, mais seulement jusqu'à sa première communion, les exercices de piété en usage dans la maison. Le mysticisme dont la religion, ainsi qu'on nous la présente, a enveloppé la figure sublime du Christ, dénature tout à fait les causes premières de la grande mission qu'il avait à remplir sur la terre, mission qu'on a travestie pour la faire servir à des intérêts et à des passions de toutes sortes. L'étude philosophique et vraie de sa vie a démontré, au contraire, le néant de la plupart des traditions qui sont venues jusqu'à nous sous son nom, et je ne veux pas pour Solange d'un enseignement de ce genre trop prolongé, et dans lequel elle pourrait puiser, et conserver dans un âge plus avancé, des principes d'exclusivisme et d'intolérance dont je crois qu'il est de mon devoir de la garantir (1).

C'était là tout un programme. Mais où trouver une personne capable, sinon de l'appliquer à la lettre, du moins d'en respecter l'esprit? George Sand chercha, et, après un bref tâtonne-

(1) *La fille de George Sand*, p. 20-22.

ment, trouva. Solange ne fit donc que traverser l'institution de Mme Héreau, située au boulevard extérieur Monceau, nº 46, entre la fin de 1840 et le début de 1841. (Nous avons un bulletin du mois de janvier 1841.) Dès le printemps de 1841, elle était pensionnaire de l'institution Bascans-Lagut, rue de Chaillot, 70, où elle passa trois années pleines. Ces trois années font époque dans l'histoire de sa formation intellectuelle et morale. C'est là seulement que Solange connut un peu la vertu de l'effort, et qu'elle se « disciplina, » au moins pour un temps, et dans la mesure où son invincible nature était capable de discipline.

IV

La figure de Mme Bascans mériterait de nous arrêter un instant, si elle n'avait été étudiée dans le livre de piété quasi filiale auquel nous avons emprunté la lettre qui précède. Rien de ce qui s'y trouve dit à l'avantage de Mme Bascans et de son mari n'est exagéré. Tête, cœur et volonté, tout était éminent chez cette femme, qui accepta de George Sand des « réflexions » épistolaires, mais non pas des conseils, et qui sut parfois lui faire entendre un avis indépendant (1). Elle eut vite vu clair dans le caractère de Solange (d'ailleurs admirablement signalé par sa mère dans mainte lettre aux époux Bascans), et elle sut si bien la prendre qu'elle s'attira la docilité d'abord, puis l'affection et l'éternelle reconnaissance de son élève. Son mari, qui professait chez elle l'histoire, la morale et la littérature, était un ancien journaliste de l'opposition, esprit énergique et rude, conscience fière, libéral impénitent. Solange ne suivait pas seulement les cours qu'il faisait à toute la classe. Elle prenait avec lui des leçons particulières; George Sand avait voulu pour elle la combinaison des deux cultures, et ses raisons étaient excellentes :

L'éducation générale m'a paru nécessaire à ma fille, dont l'humeur sauvage et fière eût pris des habitudes excentriques. L'effet de cette éducation sur elle est donc bon sous le côté moral, mais nul, ou peu s'en faut, sous le rapport intellectuel [à cause de la paresse de Solange]; et, comme il est bien urgent de développer simultanément les deux puissances, Solange ne peut pas se passer de bonnes leçons particulières, les plus longues et les

(1) Nous avons, dans nos papiers, des lettres d'elle qui sont parfaites de tact et de dignité.

plus fréquentes possible... Je vous demande peut-être beaucoup, mais je suis sûre pourtant que vous m'aiderez à cultiver cette terre forte un peu fortement (1).

Solange, dans ces tête-à-tête où sa nonchalance recevait les plus rudes assauts, approfondissait certaines périodes de l'histoire, apprenait du latin, lisait l'*Énéide* en traduction, écoutait M. Bascans lire et commenter la *Divine Comédie*, voire s'entretenait avec lui du Christ en lisant les Évangiles :

Mon cher monsieur Bascans, nous voici dans la semaine sainte... Solange est bien plus sceptique que je ne le voudrais. Je crois donc que la vue de toutes ces cérémonies... est d'un mauvais effet sur elle. Je craindrais que cette vue ne détruisît à jamais en elle le germe d'enthousiasme que j'ai tâché d'y mettre pour la mission et la parole de Jésus, si singulièrement expliquées dans les églises. Je vous prie donc de la tenir à la maison pendant toutes ces dévotions... Cependant, s'il entrait dans vos vues, comme je vous l'avais demandé l'année dernière, de lui expliquer la philosophie du Christ, de l'attendrir à ce beau poème de la vie et de la mort de l'homme divin, de lui présenter l'Évangile comme la doctrine de l'égalité, enfin de commenter avec elle ces Évangiles si scandaleusement altérés dans la traduction catholique, et si admirablement réhabilités dans le *Livre de l'humanité* de Pierre Leroux, ce serait là pour elle la véritable instruction religieuse dont je désirerais qu'elle profitât durant la semaine sainte, et tous les jours de sa vie. Mais cette instruction ne peut lui venir que de vous, non des « comédiens sacrés, » *sanctos sanniones*, comme disaient les Hussites (2)...

Prise ainsi par le cœur et par l'esprit, Solange, nature non pas profonde mais ardente et même enthousiaste, ne pouvait que s'attacher à de tels maîtres. Elle fit de M^me^ Bascans la marraine de sa petite Jeanne ; à la mort de M. Bascans elle écrivit à sa veuve, sur son mari, une très noble lettre (3), où elle fait un *mea culpa* rétrospectif. Tout cela est fort à son honneur.

Écoutons maintenant le dialogue de la mère et de la fille.

Solange à sa mère (1841).

Maman, je te demande pardon d'avoir été si entêtée lundi. Je t'assure que cela ne m'arrivera plus. Je m'en repens beaucoup parce que cela t'a fait de la peine. Je te promets de changer mon caractère indocile. Je vais m'appliquer à faire tous mes devoirs pour M. Bascans. J'ai eu ce matin à

(1) *La fille de George Sand*, p. 33-36, etc.

(2) *La fille de George Sand*, p. 51-52. Cette lettre, non datée, se place forcément entre les années 1842 et 1844.

(3) *La fille de George Sand*, p. 89-92.

mes leçons un *parfait* et un *très bien*... Adieu, ma bonne mère. J'espère en ton pardon, et je t'embrasse comme je t'aime. — Solange Sand [Elle ne signe plus : Solange Dudevant.]

A la même.

20 juillet 1841, mardi.

Ma Ninonne, ne t'inquiète plus de ma sagesse, car je tiens mes promesses. Tu es bien mignonne de m'avoir envoyé des fleurs (1); quand je serai à Nohant je t'en ferai aussi. En attendant, je t'en envoie de sèches [des pensées jaunies sont encore dans l'enveloppe]... Je suis sage, je le serai toujours, ma chère mère. Moi qui étais si paresseuse à la maison que j'en ai honte, maintenant je suis devenue pas précisément studieuse, parce que le travail ne m'amuse pas encore; mais je le suis beaucoup moins, et même je travaille bien... D'ailleurs, ce serait bien mal à moi d'être paresseuse, car je n'irais pas te voir à Nohant. Et, comme je t'aime autant que tu m'aimes, je désire autant que possible d'aller avec toi...

Toutes les lettres de Solange ne sont pas des actes de contrition. Mais il y en a plusieurs, ce qui est beaucoup pour elle. La note qui revient, en revanche, avec une persistance presque attendrissante, c'est la tristesse de la séparation, l'ennui amer, l'obsédante pensée des êtres qui lui sont chers et qui sont loin d'elle : sa mère d'abord, — elle avant tout, elle toujours! — puis son Didion (Maurice), puis sa camarade paysanne, la Luce, puis les animaux familiers, son chien Pistolet, les petits chiens, et enfin les hôtes de Nohant, Chopin, etc. D'autres fois, elle bavarde, se grise de grosses bêtises comme on en inventait beaucoup à Nohant, où la gaieté ne chôma jamais.

George Sand à Solange (billet, 1841).

Tu es une grosse farceuse, une grosse blagueuse, une grosse baveuse, avec tes contes. Je sais que tu es sage et mignonne. et je vas te *biger* et te bien manger. Adieu. Je t'écris sur une jambe, après le concert de Pauline (M^me^ Viardot), où elle a eu un grand succès et un déluge de bouquets. Nous nous habillons et nous courons dîner en ville. Adieu, mine, grosse mine, grosse chérie.

(1) Ces fleurs (roses et violettes), que nous avons retrouvées dans la lettre de George Sand à sa fille, sont peintes à gouache, de la façon la plus délicate et la plus finie. Ce sont des bouquets de ce genre qu'elle peignait sur des boîtes de Spa, en 1831, lorsque sa littérature ne « rapportait » pas encore, et qu'elle ne réussissait guère à vivre des 3 000 francs de pension que son mari lui allouait.

A la même (1841).

Tu m'écris une petite lettre passablement bête (1). Je ne crois pas à ce grand ennui qui t'accable, et dont tu ne penses pas un mot. C'est *un genre* de pensionnaire, que je connais. A mon couvent, on disait de même; et, quand je sortais, je m'ennuyais encore plus de ne rien faire. D'ailleurs, comme on peut toujours échapper à l'ennui en travaillant, je te conseille de te désennuyer toi-même. Pour moi, cela ne m'attendrit pas; et, comme les personnes ennuyées sont toujours ennuyeuses, quand tu voudras que j'aille te voir, tu feras bien de ne pas user de ce moyen-là.

... Je ne peux pas te donner un trousseau assez considérable pour satisfaire tes goûts d'élégance (2). Tu auras la bonté de te contenter de changer comme les autres deux fois par semaine. Quand tu auras perdu ta coquetterie, je te laisserai faire comme tu voudras. Mais maintenant tu en abuserais, et tu deviendrais dix fois plus absurde que tu n'es, en fait de toilette, ce qui ne serait pas peu dire.

Là-dessus, j'ai bien l'honneur de te saluer. Si tu ne sors pas dimanche, j'irai te voir; mais j'espère bien que tu ne te mettras pas dans ce cas-là, et que j'aurai le plaisir de t'embrasser à la maison.

Bonjour, ma grosse. Tâche de ne pas te casser la mâchoire à force de bâiller, de ne pas perdre l'appétit et le sommeil à force de t'ennuyer. Jusqu'à présent ta figure ne me donne pas beaucoup d'inquiétude. Ton frère t'embrasse, et Pistolet te donne la patte.

A la même.

13 août 1841.

Ma grosse chérie, ton frère part d'ici le 17 pour t'aller chercher. Il ira te voir le 19. Vous conviendrez de vos faits, vous ferez vos préparatifs de voyage, et tu partiras de Paris le 21 [au] soir. Vos places sont retenues dans le coupé, ainsi que te l'a dit Mlle de Rozières. Tu aurais su tout cela quelques jours plus tôt, si on avait pu compter sur du calme et de la raison de ta part. Mais, craignant que la joie ne te fît négliger tes devoirs, j'ai désiré que tu fusses informée de cette bonne nouvelle au dernier moment. J'espère que tu ne gâteras pas ma joie, à moi, par de mauvaises notes sur la fin de ton travail, et que l'année prochaine tu ne seras plus assez enfant pour qu'on soit obligé à ces petits mystères. Maintenant j'espère que tu es contente, et que tu viens avec la résolution de modifier ton caractère avec nous. Nous te chérissons, ton frère et moi. Mais nous ne nous faisons pas illusion sur certains défauts que tu as à corriger et que tu

(1) Le ton de rudesse affectée de cette lettre s'explique par la crainte de paraître trop sensible à certaines plaintes; Solange en eût abusé.

(2) Rien ne coûtait à George Sand pour l'éducation de sa fille. Elle ne ménageait rien non plus pour les « chiffons, » dont elle parle à l'occasion avec agrément. Mais Solange était coquette et exigeante sur cet article.

vas certainement t'appliquer à détruire en toi-même : l'amour de ta personne, le besoin de dominer les autres, la jalousie folle et niaise.

Il faut que nous n'ayons plus à souffrir de tout cela, et que cette fois nous ne disions plus une seule fois : « Quand retournes-tu à la pension ? » Il faut que ton séjour dans ta famille soit un bonheur complet pour nous comme pour toi, et qu'à l'époque où tu seras forcée de retourner chez Mme Bascans, nous ayons du regret de nous séparer de toi. Je t'ai dit bien souvent que j'avais pour toi un amour que rien ne pourrait détruire quand même tu ne le mériterais pas, parce que cet amour est dans la nature. Mais tu ne dois pas prétendre seulement à cet amour d'instinct que les fauvettes ont pour leurs petits. Nous ne sommes pas des oiseaux, et nous devons ennoblir les affections du sang par l'estime réciproque. Il ne suffit pas que je te consacre mes soins et mes efforts. Il faut que je puisse t'aimer comme ma meilleure amie, et jusqu'ici je ne t'ai aimée que comme ma fille. Il est vrai que tu n'étais qu'une enfant. Mais tu as un peu prolongé, par ta volonté ou ta négligence, cet état d'enfance qui commence à devenir ridicule à mesure que tu grandis, et qui deviendrait intolérable si tu n'en sortais pas, à l'âge où cette révolution doit s'accomplir chez tous les êtres intelligens. Le temps est venu. Il me semble, d'après tes lettres, que ta raison et ton instruction ont fait beaucoup de progrès depuis que tu es chez Mme Bascans. Mais je vois encore des puérilités que je m'attache dans mes réponses à te faire sentir, afin que tu les abjures sans retour. J'espère qu'ici tu y travailleras sérieusement, et que, si tu te reposes un peu de tes études, tu entreprendras du moins d'améliorer ton moral, ce qui est une tâche difficile, mais absolument nécessaire. Tu ne dois pas rougir, mais te féliciter au contraire de l'entreprendre. Il n'y a que les cœurs étroits et les esprits vulgaires qui reculent devant ce devoir *glorieux* et *saint*.

Bonsoir, ma chère fille. Réfléchis bien à cette dernière lettre, et qu'elle se mêle un peu dans tes pensées à l'idée si douce de revoir Nohant et tous ceux qui t'aiment. Je ne t'écrirai plus, et je t'embrasserai bientôt. Mais songe qu'il y aura un nuage sur mon bonheur si Mme Bascans m'écrit que tu as manqué de courage et de soumission dans les derniers jours. Tu ne trouveras plus Pauline [Viardot] ici. Elle part le 16, mais elle reviendra cet automne. Je l'espère beaucoup. Tous ceux qui l'ont vue ici un instant l'ont adorée tout de suite, non seulement pour son talent et son intelligence, mais surtout pour sa bonté, sa simplicité et son dévouement aux autres. Si tu lui ressemblais un jour, je serais la plus heureuse des mères. — Bonsoir. Chopin t'embrasse et t'attend pour te gâter. Mais je ne le laisserai plus faire. Adieu pour la dernière fois. Maintenant ce sera *bonjour*.

George Sand à sa fille.

18 juillet 1842.

Ma chère grosse, je te félicite des bonnes résolutions que tu as prises et je t'en remercie ; car le bien que tu te fais à toi-même me fait du bien aussi, par l'amour que je te porte et le besoin que j'ai de ton bonheur. Tu comprends toi-même que tu agis contre tes intérêts en te révoltant. Quand

ton cœur et ta raison seront plus développés, tu comprendras que tu as des devoirs envers les autres, aussi bien qu'envers toi-même. Et enfin quand tu seras tout à fait sage et tout à fait bonne, tu comprendras ce que tu dois à Dieu.

Certainement, si tu continues à être sage, tu viendras à Nohant le plus tôt possible, et le travail que tu y feras ne sera qu'un délassement. Voici comment nous passons nos journées, ton frère et moi, depuis quinze jours qu'il pleut à ne pas mettre le pied dehors. Nous déjeunons à dix heures, et du déjeuner jusqu'au dîner nous dessinons dans mon cabinet. Ton frère fait de très jolies aquarelles, avec une suite et une constance que je voudrais bien te voir mettre à quelque chose, fût-ce à faire du filet. Pendant qu'il dessine, je peins des fleurs et des papillons. Je t'ai fait un panier de fleurs que tu trouveras encadré dans ta chambre. Le soir, nous nous remettons à l'ouvrage à 8 ou 9 heures, lui à copier des gravures, et moi je lui fais de la lecture. Nous avons lu ces jours derniers Louis XIV et Louis XV dans Lavallée, et nous allons commencer la Révolution. Nous verrons si, quand nous serons *trois*, il n'y aura pas quelqu'un qui dira : *Maurice, voyons, finis, donne-moi la table. Je veux la chaise. Il me faut la lampe. Tout cela c'est pour moi toute seule*, etc. Tu pourrais faire des fleurs aussi bien et mieux que moi. J'espère d'ailleurs qu'il fera un peu plus beau temps et que nous pourrons nous promener...

Bonsoir, ma grosse Nine. Ton frère t'embrasse mille fois, et moi dix mille. Écris-nous toujours et aime-nous bien ; c'est-à-dire travaille et conduis-toi de manière à venir nous rejoindre bientôt.

A la même.

19 juillet 1842.

Ma grosse fille, il faut avoir plus de courage que tu n'en as, et ne pas tant te plaindre. Je suis fort touchée de toutes les choses tendres et aimables que tu me dis ; mais je vois bien que tu exagères un peu ta maladie, tes larmes et ton ennui. Je pourrais être fort inquiète de toi d'après tout ce que tu me mandes, si je n'avais de toi des nouvelles plus exactes et plus véridiques. Pourquoi outres-tu la vérité ? Est-ce par faiblesse pour toi-même ? Est-ce pour m'engager à te faire revenir ici plus vite ? C'est un bien mauvais moyen, et qui ne réussirait pas. Ce serait fort mal de jouer avec le chagrin que me causerait l'inquiétude. J'espère que tu n'es pas égoïste à ce point, et que tu t'es livrée à tes amplifications habituelles, sans réfléchir au mal qu'elles pourraient me faire, si je ne savais ce qui en est. Corrige-toi au moins du défaut que tu as de faire des récits ornés à ta fantaisie. C'est bon en riant, et je vois bien, d'après la nécessité *où tu es de manger de l'herbe*, que tu plaisantes en grande partie. Je le veux bien encore. Je rirai avec toi de ton bel esprit. Mais il ne faut pas pousser cela trop loin, et ne pas tellement mêler la *farce* et le sentiment, qu'en te lisant on ne puisse pas s'y reconnaître. Sois un peu plus sérieuse quand tu parles sérieusement et sois farceuse tant que tu voudras quand il s'agira de rire.

Adieu, ma bonne fillette. Ton frère t'envoie une lettre de ce malheu-

reux Pistolet à qui il a tenu la patte, et qui bâillait à faire pitié pendant ce temps-là. La Luce t'écrira, et ton frère aussi. A cette heure-ci tout le monde dort, excepté moi, qui t'embrasse de toute mon âme et qui te supplie d'être bonne, courageuse, et *sincère* avant tout.

Solange à sa mère.

14 juillet 1841.

Ma chère mère, me conseilles-tu de prendre une amie en pension? J'en ai deux à choisir : une qui est bonne quand on est en train de rire et de jouer; l'autre qui est bonne pour vous faire travailler et vous *sermonner*. Ou bien me conseilles-tu de garder Luce pour tout à fait, parce qu'il faut que j'aie quelqu'un de mon âge à qui confier mes peines?...

A la même.

1842.

... Pour une amie, j'en avais trouvé une, Célina Higonnet, mais je lui ai reconnu tout plein de défauts; alors je l'ai laissée, et elle aime tout le monde... Je crois que je n'ai pas besoin d'une amie. Quand j'aurai quelque chose, je te le dirai. Car je ne vois pas à quoi peut servir une amie, quand on a une mère, si ce n'est pour jouer et plaisanter. Eh bien, si je veux une petite compagne, j'aurai ma Luce, et ce sera bien assez. Ensuite pour m'amuser j'ai : Augustine, Léontine et Marie d'Oribeau (1), qui m'aiment toutes et que j'aime aussi...

George Sand à sa fille (1842).

... Pauline [Viardot] est arrivée hier avec son mari... Tu penses quelle joie ç'a été pour moi de revoir ces bons amis, et surtout cette admirable Pauline, si bonne, si intelligente, si grande et si aimable en toutes choses. Je te ferai remarquer à ce sujet que je l'aime tendrement quoique je n'aie pas le moindre besoin d'une amie. A mon âge, on n'a plus besoin d'épanchement, et on a déjà formé assez de relations et assez d'amitiés éprouvées pour ne pas songer à en former d'autres. Cependant, dès que j'ai vu Pauline pour la première fois, j'ai senti qu'il m'était impossible de ne pas l'aimer, parce que le cœur s'attache nécessairement à ce qui est noble et grand. Ainsi, quand tu dis : *quand on a une mère on n'a pas besoin d'amie*, certes, tu dis une chose fort aimable et fort douce pour moi; et tu as raison, en ce sens qu'aucune des amitiés que tu peux contracter ne pourra jamais se comparer à celle que tu trouves en moi. Mais tu te trompes, en croyant que tu ne dois d'affection à aucune autre personne qu'à celle qui te préfère à toutes les autres. Il n'en doit pas être ainsi, et, si je t'ai parlé seulement (dans ma réponse à tes questions sur l'amitié) des besoins que ton

(1) Augustine Brault, fille adoptive de George Sand, depuis Mme de Bertholdi; — Léontine Châtiron, fille d'Hippolyte (demi-frère de George Sand), depuis Mme Simonnet; — Marie d'Oribeau, fille d'une excellente amie de George Sand chez qui Solange « sortait » constamment à cette date.

cœur pouvait avoir (1), je n'ai pas exprimé ma pensée sur l'amitié d'une manière complète. Le cœur n'a pas seulement des besoins, il a des devoirs : et nos affections ne sont pas autre chose que des devoirs remplis avec bonheur. Ainsi nous aimons nos parens ; et, même lorsqu'ils ont de grands défauts nous leur pardonnons plus qu'aux autres, parce qu'ils sont nos amis d'enfance ; parce que, s'ils sont plus âgés, ils nous ont donné des soins; parce que, s'ils sont plus jeunes, ils ont besoin des nôtres; parce que, s'ils sont de notre âge, ils ont nécessairement vécu en échange de services et d'obligeance avec nous. Tous nos amis d'enfance sont dans le même cas. Nous devons être plus indulgens pour eux que s'il s'agissait de les choisir en âge de raison. Voilà donc deux espèces d'amis pour qui l'affection, ou, tout au moins, la bonté et la tolérance sont des devoirs : les parens et les anciens amis. Il y en a une troisième espèce, et c'est celle sur laquelle tu me consultes. Ce sont les amis qu'on se choisit. Je trouve fort louable que tu veuilles y mettre du discernement et de la réflexion. Mais je te dirai que lorsqu'on rencontre une personne pleine de qualités, et vers laquelle on se sent porté de cœur, on doit céder à cette amitié. Par la même raison qu'on aime le vrai, le bon, le juste, le sage à l'état d'idées et de sentimens, on doit aimer les êtres qui possèdent ces grands dons du ciel. Si tu te pénètres bien toi-même de ces qualités, tu verras que tu inspireras de grandes amitiés et que tu en ressentiras toi-même. Ne cherche donc pas une amie dans tes compagnes, comme on cherche dans une boutique de cordonnier la chaussure qui ne blesse pas. Mais quand tu la rencontreras, et qu'elle t'inspirera une grande estime, mets-toi bien dans l'esprit que c'est Dieu qui t'envoie un devoir et un bonheur de plus dans ta vie.

Solange à sa mère.

23 mai 1843.

Puisque tu ne m'écris pas, ma chérie, je commence la première. Es-tu arrivée à Nohant? N'es-tu pas trop fatiguée? Te portes-tu bien? Es-tu contente? Moi, je m'ennuie joliment. Cependant, j'ai été mignonne depuis ton départ; je veux dire que je n'ai pas pleuré depuis lundi; car, pour le travail, ce n'est pas fameux. Du reste, je n'ai pas grand mérite à ne pas pleurer. Quand je ne fais pas des devoirs, je me plonge dans *Mauprat* pour penser à autre chose qu'à toi et à Maurice. *Mauprat* est bien joli. C'est intéressant à mort. J'en suis au moment où Bernard est en Amérique avec Lafayette et son ami Arthur. Je voudrais savoir si Edmée finit par l'épouser, et s'il change son vilain caractère. Edmée est encore la plus belle de tes héroïnes.

Je voudrais déjà être arrivée au mois de septembre pour être avec toi, pour biger Maurice, la Luce. Je veux être mignonne la semaine prochaine. Celle-ci finira comme elle a commencé. C'est impossible autrement...

A la même (4 jours après).

J'ai fini *Mauprat*. J'en suis enchantée. C'est le plus beau roman qui ait jamais été fait. C'est plus joli que *Valentine*, que *Consuelo*, que *Richard en Palestine*

(1) Cette lettre n'a pas été conservée.

que tout. La fin *surtout*, depuis le retour d'Amérique, et *surtout* depuis l'assassinat d'Edmée, est superbe. Edmonde est la plus belle de toutes tes filles. Moi, je suis la plus mal faite. C'est comme elle et non comme Consuelo que je voudrais être. Le preneur de taupes, l'homme à monosyllabes, est très beau aussi. J'ai presque pleuré en lisant son retour d'Amérique. L'abbé Aubert se conduit très bien pendant le procès ; cela m'a réconciliée avec lui. Patience est grand. Enfin ce procès m'a transportée. J'étais dans mon centre en lisant tout cela...

Suivent quatre lignes sur un autre sujet; toute la fin de la lettre est déchirée. Il est probable que cette fin gâtait le charmant début. Car la mère, d'ordinaire si sensible au moindre élan de sa fille vers elle, répond en bloc à cette lettre et à la précédente sur un ton de mercuriale :

Réponse.

Ma chère grosse, je n'ai pas écrit plus tôt, par la même raison que tu n'étais pas disposée à être sage. Comme tu as pris soin de me l'annoncer, j'ai traduit cette déclaration dans ses véritables termes : « *Je ne suis pas disposée à t'aimer. Je suis résolue à te désobéir et à te déplaire jusqu'à la semaine prochaine.* » J'ai donc pensé que dans cette disposition une lettre de moi ne te ferait aucun plaisir, et je ne me suis pas pressée de te l'envoyer.

Ton frère et son oncle (Chatiron) sont toujours à Guillery (chez M. Dudevant) ; Françoise (la domestique) ne veut pas se marier sans vous. Elle me charge donc de t'écrire qu'elle t'attendra parce qu'elle te l'a promis. Reste à savoir si tu lui sauras le moindre gré de tant de dévouement et de bonté d'âme, et si, pour la remercier, tu ne lui feras pas la moue le jour de ses noces. Tu en serais assez capable, à moins que d'ici à trois mois cette raison et cette bonté que j'attends depuis si longtemps chez toi ne se soient enfin éveillées. Peut-être seras-tu devenue une virtuelle Edmée. Jusqu'ici tu n'es encore que l'*Edmunda sylvestris*, c'est-à-dire une fleur sauvage, une plante épineuse de la forêt. Je te réponds dans ton style, qui n'est pas mal quintessencié. Tu commences à très bien écrire, mais pas assez naturellement, ce qui serait la première de toutes les qualités du style. Je te dirai d'où cela vient : c'est parce que ton cœur n'est pas encore au niveau de ton esprit. Si tu aimais bien tendrement, tu te réveillerais un beau matin intelligente, laborieuse, et instruite sans le moindre effort. Car tu as sous la main tous les moyens de savoir, et tu n'as qu'à vouloir te baisser pour en prendre. Ce serait aussi le moyen d'être heureuse car ce serait celui de n'être plus séparée de ceux qui t'aiment. Je m'étonne qu'une personne qui écrit si bien n'ait pas encore assez d'esprit pour vouloir comprendre une chose si simple...

Adieu encore, porte-toi bien, et tâche de m'aimer *tous les jours*, et *toutes les semaines*; Chopin t'embrasse *peut-être*, et moi *bien sûr*, si tu es bonne. Entends-tu ? *bonne* avant tout, bonne toujours, et avec tout le monde, et en toute occasion.

Solange à sa mère (réponse, fragment).

Tu me fais des reproches, chérie, que je n'ai pas mérités. Tu me dis que j'ai le style maniéré. Si cela est, ce qui est bien possible, ce n'est pas avec intention. Tout le monde n'a pas ton style. Ainsi ne me reproche pas que le mien ne soit pas naturel, c'est peut-être parce qu'il l'est trop qu'il paraît ne pas l'être.

Tu dis presque que je ne t'aime pas. Mais depuis que je t'ai vue écrire tranquillement une lettre à Mme Perdiguier pour la faire pleurer, j'ai pensé que tu en avais fait autant pour moi. Et puis, pour me faire plus de peine, tu me dis que tu donnes des leçons à la Luce pendant que moi je suis à Paris. Tu n'es pas mignonne quand tu me grondes.

George Sand à sa fille.

18 juillet 1843.

Ma chère grosse, je vais mieux et je suis contente de toi puisque tu te conduis bien. Je voudrais seulement que tu n'eusses qu'une parole et qu'un langage. Mais tu en as deux. Tu écris à ton frère qu'il n'y aura pas d'examens, et à moi qu'il y en aura. Si bien que je ne sais pas à quelle époque il faut t'envoyer chercher. Le plus sûr est que je m'adresse à M. Bascans pour me fixer à cet égard, et c'est ce que je veux faire.

Delacroix est ici et te présente ses plus profonds hommages, ses plus humbles respects, ses génuflexions les plus idolâtriques; enfin il se roule dans la poussière que ton pied sublime soulève sur la terre indigne de porter un être aussi pyramidal que toi. Chopin prétend que les supports de cet être admirable sont des tilleuls. Mais c'est une calomnie, et nous savons tous que ce sont des futailles. Cependant Delacroix n'est pas de cet avis : il prétend que ce sont des cèdres du Liban. — Bonjour, ma grosse chérie. Nous attendons avec impatience que tu puisses nous arriver. On t'attend pourtant, et le temps lui-même ne se permet pas d'être beau sans que tu sois à même d'en jouir. Je t'embrasse mille fois. Sois sage et bonne. Ta vieille.

Réponse : ... Si Chopin se moque des *tilleuls*, c'est qu'il les envie. Il a beau dire, il voudrait avoir mes joues et mes jambes pour se bien porter. Mais elles sont de la couleur des raisins de la fable.

Deux mois après. En vacances. Billet glissé sous la porte, 13 septembre 1843 (la date est écrite de la main de Solange) :

Solange est fort aimable et fort gentille de s'enfermer à double tour et de ne pas venir seulement dire bonsoir à sa mère.

Bout de papier, laissé sur la table de nuit de Solange par sa mère, après sa séance ordinaire de travail nocturne :

Bonsoir, ma grosse. Je t'ai embrassée bien fort, mais tu dors encore plus fort. Sois mignonne.

Ici s'arrête le dialogue, au moment le plus intéressant. Mais il nous a déjà appris beaucoup de choses, et nous pouvons en deviner bien d'autres. Si jamais mère prit au sérieux ses devoirs d'éducatrice, certes ce fut George Sand. Mais celle-ci, désireuse par-dessus tout d'une réforme morale chez sa fille, combat sa « personnalité » avec force, hauteur, éloquence, ce qui la rend d'ailleurs un peu moins sensible aux progrès de cet esprit souple, vif, brillant et déjà acéré. La jeune fille, qui sent sa valeur, et qui alimente sa sève à la lecture sinon dangereuse, en tout cas prématurée des livres de sa mère, trouve qu'on est injuste envers elle, discute déjà et riposte, non sans esprit. Chacune fournit à l'autre ce que celle-ci ne lui demande pas. La mésintelligence est déjà grave; ce sont désormais deux « femmes, » si jeune que soit Solange, deux femmes qui, se voulant mutuellement autres qu'elles ne sont, ne pourront que se faire souffrir en développant des caractères rivaux.

Dans quelles circonstances Solange quitta-t-elle l'institution Bascans, nous l'ignorons. Un billet de 1844 nous apprend seulement que George Sand prit alors un M. Chaigne, qui partagea quelque temps avec M. Bascans les fonctions de précepteur de Solange. Durant l'été de 1844, Solange était rendue à la vie de famille. Elle n'avait pas seize ans.

Environ deux années se passent, durant lesquelles Solange, plus heureuse sans doute qu'elle ne croyait l'être, n'a pas d'histoire. En septembre 1846, elle a un malaise de langueur. Elle souffre alors des « pâles couleurs, » à la suite d'une imprudence bien gratuite de sa part, et sa mère, assez inquiète, la traite avec une extrême sollicitude. Solange paraît traverser une sorte de crise. Le mal de l'ennui rongerait-il l'*Edmunda Sylvestris* à Nohant, non moins qu'il la rongeait à la pension? La belle amazone qui « passe sa vie à cheval, » espère-t-elle le prince Charmant, et trouve-t-elle qu'il la fait attendre? Mais elle a failli attendre seulement. Fin septembre 1846, à peine est-elle pleinement remise, que l'amoureux de féerie a paru; à moins que ce ne soit son apparition même qui l'ait subitement guérie. Il s'appelle Fernand de Préaulx, gentilhomme berrichon; il a vingt-quatre ans; il n'est pas riche « mais il est beau et bon; que faut-il de plus (1)? » Il fait sa demande, il est agréé. On l'a

(1) Lettre de George Sand à Poncy, du 24 septembre 1846 (*inédite*). La correspondance de George Sand avec Poncy, qui embrasse trente-quatre années, d'avril

retenu à Nohant pour le mieux connaître. Solange s'éprend. « Ma fille est fort éprise de son grand et beau cavalier. Lui est esclave et ne respire que par elle. » (A Poncy, 7 janvier 1847.) Il semble qu'on n'ait plus qu'à préparer la noce. Subitement, tout est rompu au début d'avril : « J'ai du chagrin moi-même, beaucoup de chagrin. Solange n'a pas voulu épouser l'homme qui l'aimait. Elle a été inconséquente, et un peu *dure*... » (Au même.) Évidemment, s'il devait y avoir rupture, il valait mieux, suivant la réflexion philosophique de Chopin à sa famille, que cela « arrivât avant le mariage qu'après (1). » Mais ce n'était pas d'un bon augure pour l'avenir, et faisait prévoir d'autres coups de tête.

Que s'était-il donc passé ?

Dans l'intervalle, un nouveau personnage a surgi à l'horizon de Nohant: le sculpteur Clésinger.

Rien ne pourra désormais empêcher que la malheureuse destinée de Solange ne s'accomplisse.

Samuel Rocheblave.

1842 à avril 1876, offre une des plus riches sources pour l'histoire intime de George Sand, de sa famille, de ses idées et de ses œuvres. Elle est inédite en très grande partie. 39 lettres seulement sur 226, ont paru dans la *Correspondance* imprimée. Nous ferons à ces documens autographes, qui sont en notre possession, les emprunts nécessaires pour combler certaines lacunes.

(1) Voyez l'ouvrage de Carlowicz, *Souvenirs de Chopin*, etc. (titre en polonais), p. 32. — (Varsovie, 1904).

A TRAVERS LA ROUMANIE

I

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

I. — L'ENTRÉE EN ROUMANIE : SINAIA

On a le choix entre deux grands chemins pour pénétrer en Roumanie : on peut remonter la route des invasions par Orsova, les Portes de Fer et le Danube, ou escalader les Carpathes, et à travers les vallées et les forêts de la Transylvanie, déboucher dans la verdure de Prédéal. Vous dévorez tout un après-midi les immenses plaines hongroises où l'œil ne découvre guère que des ondulations majestueuses de troupeaux d'oies — de ma vie je n'ai vu les jars plus arrogans et plus seigneuriaux que dans ce pays-là! — et, après une nuit fraîche, vous vous réveillez en pleine nature virgilienne. La petite locomotive halette : les branches des arbres fouettent les vitres du wagon. On s'étonne de ne pas entendre dans l'air matinal des flûtes de pâtres. Délicieux réveil! Les ombres de la nuit ont emporté le féroce tintamarre de la langue magyare. Le latin, le vieux latin populaire des légions trajanes court nu-tête et nu-pieds sous les sapins et le long des ruisseaux. On arrive sur la hauteur de Prédéal, terre roumaine; et le train s'en précipite avec une sorte d'allégresse dans la vallée de la Prahova. C'est par là qu'il faut entrer, par ces rocs, ces forêts, ces eaux vives, ces pentes herbeuses, par ces Carpathes qui furent si maternelles à la Roumanie, quand la vie de sa plaine dévastée refluait dans leur sein de calcaire et d'ombre.

Aujourd'hui, la Cour et l'aristocratie roumaine y établissent leur résidence d'été. De la villa des Bratiano qui, derrière la gare de Prédéal, semble marquer la frontière, jusqu'au château royal de Sinaia, sur un espace d'environ cinq lieues, magistrats, ministres et anciens ministres, diplomates, généraux, députés, viennent passer les mois ou les jours torrides sous les ombrages du domaine de la Couronne. Petite Suisse aux grands hôtels, mais dont les chalets rehaussent leur coquetterie d'une pointe orientale. On y trouve des torrens et des concerts de tziganes, des fabriques et des fermes modèles, des paysans modèles, une école modèle ; des légendes apprivoisées par la Reine dans les hautes forêts entretenues par le Roi ; des attelages admirables ; des postillons princiers, ainsi qu'au temps des Hospodars, vêtus de tapisserie des bottes à la tête et plus enrubannés que des arbres de mai ; des jardins et des parcs ; le lit capricieux d'une rivière où croissent des saules, et, le soir, sur des ponts éclairés à la lumière électrique, des troupeaux de brebis dont les toisons pressées ont le roulis des vagues. On y trouve un vieux monastère qui ressemble au grand monastère du Sinaï comme une châsse peut ressembler à une cathédrale, un adorable vieux monastère remis à neuf : son toit en saillie, ses fenêtres en encorbellement, et leurs petits vitrages peints ont des lueurs de gros joyaux sous la vigne grimpante. Mais ses moines n'ont point été restaurés : ils sont noirs, ils sont hirsutes, ils datent du Spatar Cantacuzène qui, deux cents ans passés, les consacra, dans cette vallée sauvage, à Notre-Dame, Mère de Dieu. On y trouve aussi le berceau de la dynastie roumaine, qui est un grand château de renaissance allemande. Et l'on y trouve surtout la société la plus aimable du monde, j'oserais presque ajouter : la plus française, car ce ne sont que docteurs ou licenciés de l'Université de Paris, ingénieurs diplômés de l'École centrale ou de l'École des mines, officiers élevés à Saint-Cyr, médecins sortis de nos hôpitaux ; et dans les gares, dans les hôtels, dans les salons, sur les routes et les sentiers, c'est en français qu'on parle, c'est en français qu'on rit, et, si l'on aime en roumain, du moins c'est en français qu'on flirte.

A deux pas de la frontière, vous pouvez ainsi surprendre et d'un seul regard embrasser, dans cet ancien refuge d'opprimés qui fut également un repaire de bandits, une petite Roumanie moderne, fraîche, pimpante, légèrement pittoresque, une Roumanie

d'exposition, miniature à demi officielle accrochée aux rocs des Carpathes. Première impression : aucun dépaysement, mais le sentiment que tout, sauf la nature et l'hospitalité, respire l'artifice ou l'extrême nouveauté. Cette image d'elle-même que la Roumanie nous offre sur les limites montagneuses de ses avant-postes me frappe par ce qu'elle a de peu roumain. Je n'ignore pas que je suis dans une station d'été ; mais cette station, d'où le chemin de fer en quatre heures descend à Bucarest, n'est pas uniquement réservée aux villégiatures. Les vents de l'hiver qui ferment les hôtels de Sinaia n'empêchent pas les fabriques d'Azuga de marcher et de produire. Les enfans de Busteni continueront de se rendre matin et soir à ce chalet luxueux qu'on a construit pour leur apprendre à lire, et leur instituteur les mènera chaque dimanche à cette église dont l'iconostase peint d'hier flamboie comme un paradis de Byzance. Dans le jardin de l'église, le petit Amour qui émerge de son bassin ne se sentira pas abandonné quand la neige lui montera jusqu'à la ceinture. Enfin le château royal n'est pas une simple résidence où la Cour vient se distraire des chaleurs de Bucarest : c'est le Versailles ou le Saint-Cloud de la royauté. Le roi Charles, « de cœur et d'âme avec son peuple le bâtit en temps de paix comme en temps de guerre il fit de son royaume. »

Or, j'ai parcouru les industries d'Azuga, fabriques de verre, de bière, de draps et de meubles : toutes étaient dirigées par des étrangers et n'avaient en général pour ouvriers que des Hongrois. La manufacture de papier qui gronde à Busteni appartient à un Saxon de la Transylvanie, et les maisons des ouvriers, lourdes et basses, accusent suffisamment le goût d'un architecte germain. En face, sur l'autre rive de la Prahova, un riche propriétaire roumain a installé un élevage de truites, mais il en a confié la gérance à un Autrichien de Salzbourg. Je suis entré dans l'église restaurée du monastère, et j'y ai rencontré un peintre danois qui, depuis plus de deux ans, est occupé à en peindre les fresques. J'ai vu passer des maraîchers et l'on m'a prévenu qu'ils était presque tous Serbes et Bulgares. L'hôtel de Busteni est tenu par un juif ; les plus beaux attelages qui sillonnent les routes sont conduits par des cochers russes.

Lorsque j'ai visité le château que le Roi édifia pour attester « qu'en ce beau pays sa dynastie librement élue avait enfoncé des racines profondes, » le majordome saxon qui me promenait à

travers ce fouillis de magnificences s'arrêtait à chaque instant et me répétait avec une orgueilleuse satisfaction : « C'est du vieil allemand, Monsieur, c'est tout à fait comme cela chez nous! » Bahuts anciens, hautes cheminées, lambris de chêne, gnomes sculptés au bas d'un escalier par un huchier de Munich, boiseseries que baigne éternellement le clair-obscur des grands bois, salles de manoir où le jour ne pénètre qu'en se colorant des sombres lueurs de l'Allemagne féodale peinte sur les vitraux, et les tours, les tourelles, les pignons qui hérissent ce château, moins château que musée : c'est bien la plus belle arche sainte des souvenirs et des rêves allemands. Mais voici, porte à porte, sous ces toits romantiques, un boudoir Louis XV, une chambre turque où courent des arabesques d'or, une salle de fête mauresque qui éclate comme une explosion de rire lumineux, et, plus haut, dans les étages supérieurs, des chambres pour les dames d'honneur, pas plus grandes que des cabines de vaisseau et si anglaises qu'on se croirait sur un paquebot des Indes. Que de styles, bon Dieu! tous, il est vrai, opprimés par celui de la renaissance germanique. J'y cherche vainement le style roumain. Sauf les sujets empruntés aux ballades nationales du poète Alexandri, dont il plut à la Reine d'illustrer sa chambre de musique, rien ne m'y rappelle que je suis sur la terre roumaine. L'immense parc qui enveloppe ce château d'un incomparable mystère et qui se déroule jusqu'au pied de la montagne ressemble aux parcs anglais ; et quand la princesse, une petite-fille de la reine Victoria, y passe au galop de son cheval, on ne saurait imaginer de décor plus harmonieux à sa beauté. Que la flûte s'échappe de vos doigts, bergers mélancoliques des Carpathes, et laissez chanter Tennyson! Oserai-je dire que je sens ici trop de vie factice, trop d'exotisme, le souci trop évident d'un passé qui n'est pas celui de cette terre et d'une civilisation qui n'en est pas naturellement sortie? Le commerce et l'industrie aux mains des étrangers, cette résidence d'un riche seigneur allemand qui aurait beaucoup voyagé, ces hôtels cosmopolites, ces quelques reliques d'autrefois effacées sous les enjolivures de leur rajeunissement, cette société aux trois quarts parisienne et, pour le dernier quart, de culture germanique, dont le seul usage roumain, persistant mais délicieux, consiste à vous offrir une cuillerée de confiture accompagnée d'un grand verre d'eau (encore est-ce un usage turc!), ce petit monde enfin, vu de

l'extérieur, me donnerait l'idée, — certainement fausse, — d'un pays sans traditions, sans héritage, peu capable de se suffire à soi-même, créé de toutes pièces par la volonté de ses hommes politiques.

Mais ce sentiment national, dont les choses ne portent aucune empreinte, je le trouve, et singulièrement fort, dans les personnes qui m'entourent. J'ignore sa profondeur, mais il est là, presque à fleur d'âme. Le paysan que je rencontre parfois, en longue chemise blanche et en ceinture rouge, les jambes emprisonnées dans un pantalon de flanelle plus étroit qu'un caleçon et la tête coiffée, même au soleil, d'un bonnet de fourrure, ce paysan qui d'un pas résigné chemine derrière ses bœufs, s'il consentait à desserrer ses lèvres, me répondrait sans doute : « Je suis Roumain, » avec la même fierté que d'autres ont pu dire : « Je suis gentilhomme. » Nous avons une vieille servante de la Transylvanie toute menue et toute guillerette et qui sourit par toutes les rides de son fin visage. Elle parle français, hongrois, allemand, peut-être anglais, autant de langues qu'elle servit de maîtres dans sa vie : « Qu'êtes vous, lui dis-je, Hongroise, Autrichienne? » « Non pas, je suis Roumaine. » « Mais de la Transylvanie? » « De la Transylvanie, oui; mais Roumaine. » Elle se moque des politiques et des géographes qui ont tracé de grosses lignes noires dans le massif des Carpathes. L'équilibre européen ne lui pèse pas plus que le fichu jaune dont elle se couvre la tête. Les six millions de Magyars ne peuvent rien contre la volonté de cette petite bonne femme qui se dit Roumaine. Certes, ses villages transylvains passent en richesse et en propreté ceux de la Roumanie. Elle n'en voit pas de plus beaux au monde. Mais cela prouve uniquement que les Roumains ont plus d'esprit du côté des Carpathes où elle est née.

Chez les enfans, le patriotisme s'éveille très tôt, avec l'impétuosité d'un printemps qui aurait couvé sous un long hiver. L'un d'eux, dans une promenade, comme sa mère hésitait à franchir un passage malaisé, lui dit gravement : « Tu hésites, toi, une Roumaine? » Elle se mit à rire et sauta le pas. Tout récemment, dans un examen, le professeur de géographie demandait à une fillette de la campagne : « Qu'est-ce qui entoure la Roumanie? » La fillette répondit : « Des ennemis. » Belle définition d'une patrie si chèrement disputée, si miraculeusement conservée, au cours des âges! Tels enfans, telles mères. Les femmes mettent

à porter leur titre de Roumaines autant de fierté que de coquetterie. Il me plaisait de voir la femme du Premier Ministre vêtue, pour recevoir ses visiteurs, d'un corsage de paysanne dont sa jupe de soie noire relevait encore la grâce et la simplicité, comme si son cœur battait plus à l'aise sous le tissu et les broderies rustiques. Du plus humble au plus haut fonctionnaire, chez presque tous ceux que j'aborde, c'est le même orgueil du nom roumain, et, dès qu'on touche à leur pays, la même susceptibilité.

Dieu merci, je ne m'étonne point que des gens soient patriotes; mais qu'ils le soient avec cette verdeur de jeunesse et, pour ainsi dire, cette sensibilité farouche, je m'en étonnerais peut-être, si je ne comprenais qu'il entre dans leur amour de la patrie un peu de l'enthousiasme ombrageux d'un premier amour. Ils ont une patrie, et, bien qu'elle soit vieille de dix-sept cents ans, ils ne l'ont que d'hier. Pendant des siècles, ils se disaient Valaques, Moldaves, Grecs, Turcs, Autrichiens, Hongrois, que sais-je! Seul, le paysan s'appelait Roumain, mais si bas que personne ne l'entendait. En 1854, les Turcs entraient à Bucarest. On criait dans les rues : Vive le Sultan! Les femmes jetaient des fleurs. Et le voyageur témoin de ces ovations ajoutait : « L'heureuse capitale! Elle a des allégresses pour tout le monde et pour toutes les causes, pour son prince Stirbey et pour ses Révolutionnaires, pour l'Empereur Nicolas et pour Abdul Medjid, pour les Cosaques et pour les Bachi-bozouks! » Mais ces allégresses ne manifestaient que l'inconscience des Roumains et leur désemparement. Ils se cherchaient eux-mêmes et croyaient un instant s'être trouvés dans l'unanimité de l'acclamation. Aujourd'hui, ils se sont reconnus sur la colonne Trajane. Ils en descendent tous. Cependant la plupart des grandes familles ne remontent guère au delà du XVIIe siècle. Et quel embrouillement de filiations! Que de sangs mêlés! Si les Golesco, les Kretzulesco, les Brancovano sont de vieille souche roumaine, la Grèce peut revendiquer les Cantacuzène, les Mauvrojeny, les Mourouzy, les Soutso. J'en vois d'autres de provenance albanaise et surtout d'origine slave. D'ailleurs, quoi de plus mystérieux et de plus troublé que la source même de la nation roumaine? Ce que nous nommons une race n'est souvent qu'une simplification hardie. Nous pétrissons selon nos désirs la cendre des morts. La Roumanie moderne a fait de

la colonne Trajane son arbre généalogique. Sa langue toute latine lui en donnait le droit; et l'on n'est point surpris d'entendre, dans les discours officiels, des hommes, dont l'arrière-grand-père vint du Fanar, se réclamer de leurs ancêtres romains.

Vous n'avez pas mis le pied en cet Orient de l'Europe que vous êtes enveloppé d'un immense bruissement de nationalités qui s'éveillent ou se réveillent. A ce moment même où, chez les anciennes nations, l'idée de Patrie a besoin de trouver des défenseurs, où des snobs et des égarés fredonnent l'*Internationale*, où des rhéteurs vieillis dans l'emphase font le geste d'abaisser les frontières, voici des frontières qui s'élèvent, des tranchées qui se creusent, des agglomérations qui s'organisent, des rivalités nationales qui se hérissent et se fortifient. Des peuples dispersés et presque oubliés ramassent leurs membres épars et se replient sur eux-mêmes. Chacun d'eux s'évertue à reconquérir sa personnalité morale. Les Tchèques, les Croates, les Serbes comme les Bulgares, les Roumains comme les Hongrois, s'agitent dans un frémissement d'orgueil. Et cette science, dont on nous a dit qu'elle préparait je ne sais quel avènement de je ne sais quel humanitarisme, c'est à sa lumière qu'ils exhument leurs traditions et fouillent dans leurs antiquités. C'est elle qui de leurs chroniques fait un champ de bataille où leurs savans se disputent des ancêtres et des héros. Jean Huniade fut-il Hongrois ou Roumain? L'étude grammaticale devient une arme, la ballade populaire une cocarde, le manuscrit à demi rongé une lettre de noblesse, les ossemens qu'on déterre au coin d'un champ des reliques de martyr. On a des larmes pour toutes les souffrances et pour toutes les morts qui ne furent pas assez pleurées. N'eût-on pas d'authentiques aïeux, on s'en créerait et l'on se créerait ainsi des dettes de reconnaissance qui sont les meilleures raisons de vivre. Le peuple ne croit en ses destinées que sur la foi des générations mortes. Il n'édifie son avenir qu'avec des pierres angulaires arrachées aux tombeaux. Le magnifique effort! Jamais tant de nationalités ne sont sorties plus fraîches de leur léthargie. Jamais le sens de la patrie, idéale ou réelle, n'a été plus conscient et plus affiné. L'homme marche d'un pas plus allègre, s'il peut voir en retournant la tête le sillon qu'il continue. J'aime les Roumains qui, au jeune soleil de leur patrie, reconnaissent dans leur ombre la silhouette des colons de Trajan. Ils prolongent la gloire romaine jusqu'aux Carpathes et jusqu'à la Mer-Noire;

et telle est la puissance des grands fantômes que je me surprends à comparer les paysans qui passent sous mes fenêtres aux vétérans de César établis dans un petit domaine, tandis que le pope, mon voisin, debout au milieu de son jardin potager, sous sa longue toge noire et sous sa toque d'avocat, me semble haranguer un forum de choux.

II. — SUR LA ROUTE DE BUCAREST

Il faut toujours songer au passé quand on voyage en Roumanie ; et c'était bien l'idée de M. Jean Bratiano, ministre des Affaires étrangères, lorsqu'il me choisit lui-même dans sa bibliothèque les récits les plus marquans des voyageurs qui avaient visité son pays à la fin du XVIII^e^ siècle, et jusqu'en 1848. « La Roumanie, me disait-il, ne vaut qu'on l'étudie que si on se reporte constamment à cinquante ans en arrière. J'affirme alors que même la métamorphose du Japon en État moderne est moins extraordinaire que la rénovation des Principautés danubiennes. » Et il ajoutait : « Notre histoire se divise en trois grandes périodes : la première qui s'étend des origines à la fin du XVII^e^ siècle, confuse, sanglante, barbare, héroïque. Nous sommes balayés par les invasions. Toutes les hordes qui s'abattent sur l'Europe, les Roumains en sont les brise-lames. Puis les Russes, les Autrichiens, les Polonais, les Hongrois, les Turcs s'acharnent contre nous, et nos boyars s'acharnent contre eux-mêmes. Notez que, jusqu'au Prince Charles, nous ne comptons pas plus de quatre princes qui aient régné au moins dix ans. Comment avons-nous persisté ? Il y a du miracle dans la vie de notre peuple. La seconde période part du XVIII^e^ siècle. Les Turcs qui n'ont pu nous anéantir ont cependant réservé sur nous leur droit de suzeraineté. La Valachie et la Modalvie exténuées reçoivent leurs princes de la main du Sultan qui les choisit parmi les drogmans de son quartier du Fanar. Durant cent années, elles ne seront plus que les fermes de Stamboul, livrées sans résistance à tous les marchandages et à toutes les corruptions. Ce n'est qu'aux environs de 1820 que nous commençons à remuer sous cet amas d'ignominies. Trente ans encore d'incertitudes, d'anxiété, de douloureux tâtonnemens, mais aussi de jeunesse et de foi ; et nous touchons aux temps modernes, qui sont venus tard pour nous. Lisez maintenant les témoignages de ceux qui

nous virent dans notre nuit de misère ou à l'aube de notre journée. »

J'ai lu : c'est une lecture effarante. Sommes-nous en Europe, en Asie, chez les Aztèques ou chez les Topinambous? Je n'imagine pas de farce plus sinistre que la vie d'un hospodar Fanariote. Premier acte : le quartier du Fanar. Un petit Grec de rien du tout, ancien « grammaticus, » obséquieux, beau parleur, que sa connaissance des langues étrangères a rendu indispensable aux Turcs, canal par où passent tous les mensonges et tous les marchés, vient d'acheter du Sultan le gouvernement d'une Principauté. Aussitôt les gros banquiers et les gros marchands frappent à la porte de la nouvelle Altesse, suivis ou précédés des quémandeurs, des flatteurs, des parasites et des parens pauvres. On s'entasse sur le seuil, on se bouscule dans l'escalier. Le Prince accueille les requêtes, débat les prix, discute les surenchères, débite des honneurs et distribue des charges. — Second acte : le voyage. Son Altesse met trente jours à gagner Bucarest ou Iassi. Les villages qu'on traverse retentissent des quatre cents chevaux et des cent chariots qui l'accompagnent, sans compter les carrosses. De clocher en clocher, les cloches carillonnantes annoncent l'arrivée du vautour; et, quand il entre dans sa ville, l'archevêque le reçoit sur le parvis de la cathédrale et lui donne sa bénédiction. Vous ne reconnaitriez plus alors le Græculus de Byzance : tout ce bruit et ces hommages le grandissent à ses propres yeux. Il se sent hospodar à en crever d'orgueil. Le Palais s'ouvre : il s'y avance, la tête courbée, le menton sur la poitrine, les paupières mi-closes. Il roule entre ses doigts un petit chapelet d'ambre, mais, de son autre main, il pétrit au fond de sa poche une poignée de monnaies d'or nouvellement frappées. Il parle peu, d'une voix douce et cadencée. Il ne répond pas; il feint la surdité; il est sourd comme un dieu. Les boyars s'empressent; les uns le soulèvent et veillent à ce que ses pieds touchent à peine la terre, les autres tiennent la queue de sa robe. « Sous cet aspect d'auguste paralytique, » il passe dans ses appartemens privés où seul « il lâche prestement le chapelet pour la pipe. » — Troisième acte : il règne, c'est-à-dire qu'il crée de nouveaux impôts. Il règne, mais sans déballer ses malles. Richesses, argent, bijoux, meubles précieux, et même ses vêtemens restent enfermés dans des coffres de voyage. Sois toujours prêt à partir! recommande la sagesse grecque. — Qua-

trième acte : il règne de plus en plus. Les paysans qui font appel à la justice sont jetés dans des basses-fosses ou condamnés aux mines de sel. Son représentant à Constantinople lui mande que sa chute est prochaine et son trône remis à l'encan : il se hâte de jouir. Le firman qui le dépose est en route : il se gorge. Le Métropolitain le lui transmet : il vide les caisses, cependant que les indigènes se consolent de son départ en préparant la réception de son successeur. — Cinquième acte : notre hospodar est empalé, à moins que le quartier du Fanar ne s'embellisse d'un nouveau palais où il jouit en paix de sa fructueuse administration.

Dans le nombre des Fanariotes, il y en eut de bons, il y en eut de pires. Mais les boyars ne valaient pas mieux. Un Grec à cheval, les étriers hauts et les genoux en équerre, « branlant la tête comme un magot de plâtre, » les remplit d'une sainte épouvante. Qu'ils demeurent tapis chez eux ou qu'ils roulent carrosse dans les rues défoncées des villes et singent effrénément la société de Vienne et de Paris, les témoignages restent les mêmes, d'une précision monotone et accablante. Ils sont fainéans, vaniteux jusque-là qu'ils se croient les plus nobles des Occidentaux, prodigues d'un or qu'ils font suer aux paysans dans d'infâmes supplices, enragés de jouissance, gavés de bonne chère, subtils et cruels. « Quand j'ai visité les salines, écrit en 1839 F. Colson, c'est-à-dire les bagnes où sont envoyés les plus grands criminels, je n'y ai pas trouvé un seul boyar ! »

Mais leur vie est un bagne. Ces esclaves de leur ventre et de leur vanité le sont encore plus des hospodars. Le Turc décapite aussi facilement un hospodar qu'un hospodar fait d'un boyar et un boyar d'un paysan. Partout la trahison, la vénalité, la paresse et la mort. Thouvenel, en 1840, l'aimable Saint-Marc Girardin, quelques années avant, s'étonnent d'une démoralisation si profonde. Entre les boyars, dont les plus intelligens sont des blasés, et les paysans en fuite ou terrés dans leurs tanières, point de bourgeoisie ; des étrangers, des Arméniens, des Levantins, d'anciens janissaires, des Juifs trafiquent et remplissent toutes les fonctions. Le divorce a dissous la famille ; la peur, le sentiment de la patrie. Aucune religion : des pratiques grossières. Le clergé national s'avilit dans une ignorance gothique et presque cimmérienne. Mais, au milieu du silence des campagnes, d'admirables monastères, dédiés aux Saints Lieux, se dressent,

exempts de tout impôt, citadelles du clergé grec, gouffres où se sont abîmées les richesses du pays; car le pays est riche, naturellement et spontanément riche. La terre désolée ne demande qu'à produire. A défaut des semences qu'on lui refuse, elle se prodigue en fleurs; elle étale pour des yeux qui ne veulent pas comprendre d'immenses prairies d'amarantes et d'anémones.

Les voyageurs ne soupçonnent pas encore d'où viendra le salut: de l'Autriche? de la Russie? Ils constatent cependant, à partir de 1830, des symptômes de renaissance, une instruction plus répandue, le progrès des idées françaises, la bonne volonté des princes indigènes qui sous la tutelle russe ont succédé aux Fanariotes. Faibles indices. Ils ne devinent pas quelle merveilleuse aventure se prépare; d'ailleurs, leurs hôtes l'ignorent eux-mêmes. Mais tous se sentent pris au cœur par cette nature à demi sauvage et qui croise sur d'inutiles trésors ses bras désespérés. Ils en emportent l'image de la plus grande infortune. Ni les horribles marchés d'esclaves tziganes; ni les paysans dont la longue chevelure et les sandales en peau de chèvre ne connaissent que le vent des paniques, ni les haillons qui, au bord des routes, rendent le sourire des femmes si navrant, ni leurs yeux de madones italiennes où les anges semblent toujours pleurer, tant d'intelligence perdue, tant de beauté dégradée les émeuvent moins encore que les faces d'abandon par lesquelles la nature dénonce le crime des hommes. En 1839, de Moltke, appelé comme instructeur des troupes à Constantinople, traversa la Roumanie. La vue de ces friches lugubres et de ces champs, plus labourés des canons étrangers que des charrues valaques, éveilla la compassion dans son âme carnassière. La terre roumaine eut le triste honneur de le faire gémir sur nos folies dévastatrices et de lui donner peut-être sa première et sa dernière nausée du sang. C'est sur cette vision que je ferme mes livres et que je quitte Sinaia, en quête d'une Roumanie plus roumaine.

La vallée de la Prahova s'élargit. Nous entrons dans la région des collines et du sel et du pétrole. Cette route de Prédéal à Bucarest a l'avantage de vous faire parcourir en quelques heures les divers aspects de la Roumanie, et l'on pourrait même y installer dans les chemins de fer un cours d'économie politique à l'usage des voyageurs.

Arrêt à Campina et première leçon. Campina, gros bourg assez éloigné de la gare, n'offre rien de remarquable, sinon qu'au pied de ses collines et jusqu'aux terrasses de Doftana la terre sent effroyablement le pétrole. L'odeur vous en poursuit même sur les noix cassées que les enfans vous vendent dans des cornets de feuilles vertes. Il s'en est fallu de peu que le bourg somnolent de Campina ne devînt la capitale d'un royaume financier. L'industrie du pétrole était presque inconnue des anciens Valaques. Les campagnards n'utilisaient le suintement de la terre qu'au cirage de leurs voitures. Mais dès que le progrès scientifique eut fait de ce combustible un des moteurs les plus nécessaires à la vie moderne, les capitaux étrangers accoururent. On dit qu'ils y furent malheureux et que des Sociétés durent arrêter leurs fouilles où, je ne sais par quel ensorcellement, le pétrole avalait leurs millions et ne voulait pas sortir. Cependant une Compagnie roumaine associée à une Compagnie de Budapest rompit le charme; et de 1870 à la fin du siècle, la production de Campina s'éleva de 15000 à 500000 tonnes. Le pétrole roumain jaillit, bouillonna, enfuma le ciel, transforma des hectares de terre en lac noir, donna la fièvre aux spéculateurs et aux pauvres paysans qui descendent dans les exhalaisons de leurs puits à la lueur d'un miroir. Il fit tant de tapage qu'il empêcha M. Rockefeller de dormir. M. Rockefeller, ne dormant pas, vint en Roumanie et sollicita du gouvernement la concession des terrains pétrolifères appartenant à l'État. Les finances roumaines étaient alors à toute extrémité. Ce pays agricole et sans irrigation, dont la prospérité tient au caprice du ciel, avait eu contre lui des étés aussi avares de pluie que ses gouvernans s'étaient montrés peu ménagers de son or. A cet instant critique où l'on se voue au diable, le diable apparaissait sous la forme du trust américain. On discuta, on s'échauffa : bref, le pacte fut repoussé. Et c'est ici que la leçon d'économie politique variera singulièrement, selon que vous l'entendrez d'un membre du parti libéral ou du parti conservateur.

Les conservateurs roumains, qui se distinguent des libéraux en ce qu'ils ne désirent pas conserver pour leur pays la jouissance exclusive de ses richesses, vous diront : « Regardez ces petites exploitations dangereuses et primitives et toutes ces terres que la sonde n'a pas encore interrogées. Songez à la région de Buzeu qui ne produira vraiment que du jour où le pétrole

canalisé aboutira au Danube. Rockefeller l'y eût mené, lui ! Nous redoutons un monopole américain que l'immensité de nos terrains et l'énormité fatale de nos prétentions rendraient irréalisable, et nous en créons un chez nous, terrible, le monopole du farniente. »

Les libéraux, qui se distinguent des conservateurs en ce qu'ils ont moins de libéralisme envers les étrangers, répondent : « Nous refusons de nous laisser englober dans le vaste accaparement d'un trust et d'aliéner au profit d'un roi de l'or une richesse nationale. Le pétrole est pour nous ce qu'est le diamant noir pour l'Angleterre. Le génie industriel qui nous manque aujourd'hui, notre patience saura peut-être l'acquérir et le transmettre à nos enfans. »

Cependant, le matériel des chemins de fer ne suffit pas; les capitaux sont souvent trop faibles pour affronter des risques inévitables ; les raffineries, trop nombreuses et peu sûres. Mais la silencieuse Campina, où les collines meurent si doucement à l'horizon, n'en reste pas moins un des grands réservoirs de la fortune roumaine.

De son pétrole, j'ai passé au sel de Slanic. Il faut quitter la grande ligne de Bucarest et remonter en arrière dans les bois et les collines. De jolies forêts, un lit de rivière desséché, des maisonnettes aux toits rouges, puis l'air salubre des hauteurs, et Slanic, la petite reine du sel, avec ses musiques de tziganes, ses hôtels de baigneurs, son scintillement de gaîté, son éparpillement de lumière. Les ruisseaux pétillent de sel, les herbes en brillent, les wagonnets en brasillent, les lèvres même des belles filles en avivent leur fraîcheur. Une mine de sel : n'imaginez-vous pas à ces mots un palais de neige et de grésil? Lorsque, à trois cents pieds sous terre, le monte-charge, où nous sommes installés, atteint la hauteur de la galerie, j'aperçois tout en bas de petits hommes blancs qui se remuent sur un sol gris et grayeux, au milieu de blocs grisâtres ou blafards. Peu à peu, les hommes grandissent. On met le pied dans le sel. Ce n'est pas une mine : c'est une cathédrale. Les galeries, plus hautes que la voûte de Notre-Dame, ont cinquante mètres de large et s'étendent sur une longueur de deux cents mètres. Des festons de ténèbres tombent, à peine pâlis, au-dessus des becs électriques incapables d'en éclairer les profondeurs. Les murs sont comme striés de lignes noires et blanches qui ondulent, se recourbent, ser-

pentent ou se prolongent avec une rigueur géométrique. On dirait le dessin capricieux des veines au cœur d'un gigantesque chêne et parfois aussi d'étranges figures que le temps et la suie se seraient amusés à tracer sur de vieilles murailles. Cette basilique, qui semble sortir d'une fouille prodigieuse, est pleine de trous, de crevasses, de décombres. Mais lorsque la lumière crue se projette sur un de ces décombres, dalle polie ou monceau de pavés, vous croiriez que la pioche a déterré un trésor de pierreries, tant cette blancheur étincelle. Plus loin, tout est sombre, murs et éboulemens. C'est le sel noir dont on use d'ordinaire pour les animaux : ses blocs ressemblent à des ruines d'incendie. Et partout voltige un gaz léger dont l'âcre odeur vous pique les lèvres et la gorge. Les ouvriers, sous leurs longues blouses blanches barrées d'une ceinture rouge, commencent par découper dans le sol une énorme table qui pèserait environ quinze cents kilogrammes; puis ils enfoncent dessous de gros leviers de bois et s'y appuient en cadence jusqu'à la soulever de terre; ensuite ils la morcellent. Dans les autres mines on emploie des forçats à ce travail pénible, mais simple. Ici, ce sont des ouvriers, tous Roumains. L'État les paie environ deux francs par jour. Ils sont en général mariés et pères d'une nombreuse famille. Comment vivent-ils? Je le demandai à l'ingénieur, et l'ingénieur se le demandait à lui-même. Tant il y a qu'ils vivent; et j'ai rarement rencontré une assemblée de jeunes hommes au visage plus ouvert et plus intelligent. J'avais déjà remarqué combien le Roumain du peuple a l'air décidé, surtout si on le compare au Serbe et à l'épais Bulgare. Point de brume dans ses yeux, mais de la hardiesse mêlée à de la douceur et, inconscient ou non, le goût des idées claires.

Comme je sortais de la mine, je contemplai un instant le panorama de cette petite ville d'industrie et de plaisir, et je vis une grande maison neuve, la plus belle du pays. C'était le pénitencier. J'admirai le souci qu'on avait eu des pauvres malfaiteurs; mais on me fit observer que je devais garder mon admiration pour la prison de Doftana. D'où vient que tous les peuples jeunes qui entrent en coup de vent dans la civilisation n'ont rien de plus pressé que de loger superbement et de traiter magnifiquement leurs plus insignes faussaires, voleurs et assassins? Je conviens qu'ils ont à faire oublier les derniers cinquante ans de supplices et de tortures qui les distinguent des vieilles nations. Mais les

paysans et les ouvriers sont plus intéressans que les repris de justice; et l'on pourrait peut-être recrépir leurs chaumières avant de donner au repentir des autres une si belle façade. Ce luxe architectural des prisons, c'est la période romantique de la bâtisse. Les Roumains en connurent tous les emportemens.

Lorsque je regagnai la grande ligne et que j'arrivai à Ploiesti, vieille cité rajeunie et qui, comme toutes les villes roumaines, embrasse une étendue qu'elle ne remplit pas, je m'arrêtai stupéfait devant un monument où je lus : « Lycée Saint-Pierre et Saint-Paul. » Des lions sculptés en gardent l'escalier de pierre, et les statues des deux Saints la porte d'entrée. Les médaillons sur les murs, les hauts reliefs au tympan du fronton, toute la magnificence de ce palais ou de cette Académie ne répond guère à l'idée d'une simple maison où les enfans viennent apprendre les règles de grammaire et les mathématiques; les mathématiques surtout! Ce lycée, dont le devis montait à quatre cent mille francs, en a coûté plus d'un million. Mais, comme les prisons grandioses indiquent chez les jeunes peuples le désir d'affirmer leur humanité, les lycées fastueux prouvent leur enthousiasme pour la science. Et les fenêtres par où ils jettent leur argent ouvrent du moins sur de beaux horizons.

De Ploiesti à Bucarest, la plaine s'étale ininterrompue, océan de maïs d'où émerge çà et là un bouquet d'arbres. Et devant cette immensité de la terre qui va se perdre en l'immensité du ciel, je comprends le mot de détresse d'une vieille paysanne roumaine qui, ruinée, disait un jour à un de mes compagnons : « Je n'ai plus rien : je regarde le ciel et la terre. » Quel geste dans ce mot! Et que de fois sur cette plaine tant ravagée, les yeux des créatures humaines s'élevèrent et s'abaissèrent également désespérés vers ces deux infinis également silencieux!

III. — BUCAREST

Les fortifications et les faubourgs de la ville noircissent dans le lointain comme les môles d'un port. Et nous entrons en gare. Petite gare étroite et basse pour une si grande ville. Les événemens semblent avoir ici dépassé l'attente des hommes. J'aime à voir cette porte de Bucarest qui cède déjà et s'élargira bientôt sous la poussée de la fortune. « Vers cinq heures du soir, écrivait en 1846 St. Bellanger, nous nous arrêtâmes devant

une haie de chardons desséchés. Une barrière à bascule se souteva au milieu de la haie, c'était Bucarest. La capitale des Hospodars me serra le cœur. » En ce temps-là les rues principales n'étaient que des fossés recouverts de madriers où s'accumulaient les ordures et d'où, à la tombée des pluies, jaillissaient sous les pas des chevaux des geysers de boue. La première chaussée date de 1844. La nuit, la ville n'avait d'éclairage que les lueurs des torches qui brûlaient dans la cour des grands boyars. On passait d'un faubourg à l'autre sur des ponts d'une largeur de deux planches. Et, sans sortir de la ville, là où s'épanouit aujourd'hui le jardin du Cismegiu, les amateurs, dans les marais et les roseaux, chassaient le canard sauvage. De cette agglomération de faubourgs, où la saleté de l'Orient croupissait le long des rues et autour de cent vingt-sept églises, de ce chaos si pitoyable que l'apparition subite d'un hôtel princier y semblait une bravade effrontée à la misère, les Roumains, en moins de cinquante ans, ont tiré une ville singulière, pleine encore de disparates, sans caractère très accusé, un peu prétentieuse, un peu folle, mais gaie.

Elle est gaie de la jolie gaieté que donnent aux villes verdoyantes leur ceinture et leur voile de feuillage. Dans le tremblement des arbres, les toits les plus revêches ont toujours l'air de sourire. Et Bucarest sourit sur trois mille hectares. Elle est gaie de ses irrégularités mêmes et de ses contrastes. Elle a des paresses de ville orientale qui s'allonge et s'étire, et s'endort jusqu'au ras du ciel. Il lui faut de l'espace, de la lumière, des rues interminables et qui ne mènent à rien, des songes de rue où la hutte s'adosse au mur de la villa, le spectre de la bicoque à l'illusion du palais. Elle ne mêle pas trop les divers peuples qui la hantent : elle a son quartier russe, son quartier arménien, son quartier juif, son quartier bulgare, ses rues d'épiciers grecs. Mais, comme les poissons d'eau salée, entraînés par les courans, dégénèrent dans une eau plus douce, tous ces Orientaux y ont perdu leur couleur ; et même le paysan roumain des *Mahalas* ou banlieues copie la jaquette de son boyar. Je ne vois que les tziganes à demi nus, accroupis dans les carrefours, qui sauvent la face de l'Orient.

A mesure qu'on se rapproche du centre, Bucarest se réveille, secoue ses dernières vapeurs de narghilé. Elle veut être sérieuse. Et coup sur coup, elle a fait sortir de terre une Banque nationale

qui est le plus beau temple élevé à la fortune aveugle, — une Caisse des Dépôts et Consignations si gracieuse qu'elle vous donne envie d'y voir déposer des objets d'art et consigner toutes les toiles de Grigoresco, — un Palais de Justice capable de contenir les plaideurs et les avocats des cinq parties du monde, — et un Palais des Postes dont le Palais de Justice est humilié, la Banque Nationale épouvantée et la Caisse des Dépôts écrasée. Quand M. Sturdza, président du Conseil, passe devant le Palais des Postes, M. Sturdza, qui se connaît en chiffres, fait le signe de la croix, tant ce monument lui paraît de suggestion diabolique.

Après avoir ainsi montré son austérité, Bucarest devient une petite Parisienne très coquette, très élégante, très bijoutière et délicieusement affairée. La rue de la Victoire se remplit vers le soir d'un frou-frou de jupes et d'une rumeur de conquêtes. Nulle part, sauf à Paris, je n'ai vu plus d'aisance, plus de distinction naturelle, et, sur les visages, ce sentiment que la vie en elle-même est chose exquise et capiteuse. Les épiceries flamboyantes regorgent de gentilshommes qui s'aiguisent l'appétit aux sandwichs de caviar. Les confiseries sont assiégées. Sur la chaussée Kisselef, cette Avenue du Bois, les équipages défilent entre des rangées de beaux arbres et de magnifiques hôtels.

Cependant, derrière ces apparences de Française, je retrouve l'Orientale. Je la retrouve dans son luxe disproportionné à sa fortune, dans ses nombreuses domesticités, dans l'habitude qu'ont ses femmes du monde de ne sortir qu'en voiture et qui survit à leur ancienne oisiveté, dans cette insouciance enfin qu'on devine profonde sous les phosphorescences du plaisir. L'Orientale, oui; mais la Roumaine, où est-elle? Parmi tous ces édifices dont les lignes s'avancent jusqu'au bord des terrains vagues et s'arrêtent comme si le gouffre de la banqueroute s'était ouvert à leur pied, je cherche une maison, un toit, un pignon, un mur d'architecture roumaine. Je parcours les magasins et les bazars : hormis les broderies paysannes, je ne découvre rien qui ne vienne de l'étranger. Les Allemands, les Autrichiens, les Suisses, les Grecs, quelques Français et d'innombrables Juifs se partagent le commerce. Le tailleur de pierre est un Italien; le cabaretier, un Albanais; le maraîcher, un Bulgare. Et le Roumain? Vous le demandez? Un fonctionnaire, un avocat ou un homme politique, et souvent les deux derniers ensemble. Et voici qu'au cours de

mes promenades, une image se lève en moi, l'image d'une autre ville pareille à Bucarest, d'un autre peuple qui ressemblait à celui-ci. Colonies étrangères puissantes; indigènes voués à la politique, condamnés aux professions libérales; une société dépensière et charmante; une industrie encore vacillante et hasardeuse; des folies de construction; des transformations extraordinaires; une patrie voulue, dans un admirable élan, par une aristocratie d'autant plus séparée du peuple qu'elle a été plus intelligente et plus hardie : en vérité, j'ai déjà vu tout cela, dans les Républiques de l'Amérique du Sud, tout, la même indolence amoureuse des carrosses, orientale ici et là-bas espagnole, le même goût de la parure et de la parfumerie, la même émulation d'esprit démocratique, tout, vous dis-je, jusqu'à ce beau dédain des titres de noblesse qui, du reste, ne va pas plus loin que les frontières.

Mais ce n'est pas le moins étonnant des caractères de Bucarest que la liberté dont jouissent les citoyens sur son ancienne terre de servitude et d'épouvante. Il faut bien croire que la religion nationale existe, au bruit que font de temps en temps ses métropolitains et à l'inépuisable activité du bon saint Démètre, dont la cathédrale garde les reliques et dont le principal miracle en ces dernières années me paraît être d'avoir restauré les finances du pays sous le nom de M. Démètre Sturdza. Il faut croire qu'elle existe, au nombre incalculable des fêtes chômées. Le clergé se tient à l'écart, et l'idée religieuse ne s'aventure guère sur la scène où seules les passions politiques battent le fer. La virulence des journaux confond même un Français. Libéraux et conservateurs se prennent à la gorge sans qu'on puisse toujours préciser les points essentiels où ils diffèrent. Ce sont moins des opinions que des habitudes et des intérêts personnels qui les engagent les uns contre les autres. Et puis, que deviendrait la liberté de la presse si tout le monde était d'accord? Les Roumains s'injurient pour user de cette sainte liberté.

Les mœurs sont douces. Une dame roumaine me disait : « Que ne voyez-vous Bucarest sous la neige, lorsque le trot de ses chevaux résonne sourdement et que ce grand calme rend ses nuits presque mystérieuses et pures. » Faute de neige, Bucarest se ouate de tolérance. Le scandale, — qui, d'ailleurs n'y est pas plus fréquent que dans les autres capitales, — y passe léger, assourdi, rapide. Il est un mot qui remonte constamment

sur les lèvres roumaines, demi-sourire, demi-soupir, et si pitoyable! « Mme X... a trompé son mari, dit-on : la pauvre! Et M. X... s'est consolé avec Mme Y... : le pauvre! » On se marie, on divorce, on se remarie, on est aimé, trahi, repris, abandonné, on naît, on meurt, on se ruine, on s'enrichit, on est toujours « le pauvre! » ou « la pauvre! » *Mortales ægri*. Les potins de la Roumanie débordent de mélancolie virgilienne.

L'absence de toute contrainte religieuse et son universelle indulgence répandent sur la société roumaine une grâce un peu molle, la grâce d'une gerbe opulente imparfaitement liée. L'opinion du monde n'y exerce aucune tyrannie.

Un soir que je traversais une rue excentrique, je m'approchai d'une humble maison où un corbillard s'était arrêté, un corbillard tout sculpté, surmonté d'anges aux ailes étendues et attelé de quatre chevaux caparaçonnés de noir. Deux cochers russes, obèses, descendus sur le trottoir, s'y promenaient lentement. Les croque-morts avaient appuyé à la grille voisine d'un jardin leurs cierges dont la lumière éclairait l'envers des feuilles et dont la cire tombait en stalactites sur l'herbe verte. Je me demandai pour quel cadavre, dans cette obscure maison, on avait attelé les quatre chevaux à l'illustre char. Quelques badauds regardaient la porte sombre : je fis comme eux. Il en sortit une bière ouverte où je ne distinguai, sous un voile blanc semé de fleurs, que deux mains croisées, deux mains de femme rigides et blêmes. Les porteurs, en l'introduisant dans le corbillard, découvrirent la morte, et elle nous apparut un instant, la tête en bas, pareille à je ne sais quelle funèbre idole. Les gens s'étaient avancés et se penchaient pour voir aux lueurs du crépuscule ce visage fermé et ces yeux clos vainement tournés vers les premières étoiles. Le corbillard s'éloigna, suivi d'un modeste cortège qui ne répondait guère à sa magnificence. Et mon étonnement grandit lorsque j'appris que la défunte était la femme d'un simple employé. Mais j'appris aussi que les Roumains ont le culte des belles funérailles, que des sociétés se sont constituées, et que les petites gens y versent un ou deux francs par mois afin d'avoir un jour un grand corbillard traîné par quatre chevaux. La beauté de leur enterrement devient le luxe de leur vie. Ils n'ont économisé durant toute leur existence que ce dernier bruit qu'ils font sur le pavé des rues. C'est leur ambition d'entrer dans la mort en somptueux équipage, persuadés sans doute

que leur saint Patron dira en les voyant ainsi : « Seigneur, ils ne se sont peut-être pas assez brouillés avec les vanités du monde ; mais tout de même, quel beau corbillard ! Quels beaux anges d'ébène ! Et quels chevaux ! Et quels cochers ! Seigneur, recevez-les dans votre miséricorde — les pauvres ! »

IV. — MONSIEUR KALINDERO

Pourquoi je rendis visite à M. Kalindero, administrateur des Biens de la Couronne, je ne me le rappelle pas exactement, et cela n'a aucune importance. M. Kalindero est un homme délicieux, un homme qui semble vivre comme vous et moi, mais qui en réalité vit d'une tout autre vie merveilleuse et légendaire. Je sens poindre un mythe dans l'histoire de ce Roumain dont les aïeux vinrent de la Grèce. Ses pieds pousseront des racines ; ses jambes seront prises dans une gaine de lierre et de feuillage; des mains pieuses déposeront devant ses images du lait et des fleurs; les mésanges de la Balta feront leur nid sur sa tête. On n'échappe pas à sa destinée. La destinée de M. Kalindero est d'être métamorphosé en dieu rustique.

A l'heure où je vous parle, M. Kalindero réside, au fond d'un jardin, dans le plus gracieux des chalets. Ce n'est pas un chalet ordinaire. On devine, rien qu'à le voir, que les plus beaux arbres de Sadova dans la plaine, de Dobrovetz dans les collines, et de Borca dans la montagne, se sont dit un jour : « Si nous allions à Bucarest abriter et loger notre petit père, M. Kalindero ? » Et ils se sont mis en route comme à l'époque des Orphées. Et M. Kalindero respire, marche et travaille au milieu de ces essences familières, dans l'odeur âpre et fraîche de la plaine, de la colline et de la montagne.

Mais il ne s'y oublie pas. M. Kalindero a le don de se transporter en un clin d'œil des rives du Danube au sommet des Carpathes. C'est le bon génie des bois, des coteaux où croissent les vignes, des pentes où naît le houblon, des pâturages, des labours, des étables et des chaumières. Derrière lui, les cerfs et les chevreuils bondissent, les vaches gonflent leur pis, les poulains cabriolent et les ruchers ronflent. Pour les terres pauvres, cet homme fantastique a les yeux pleins d'azote. Son regard les engraisse. Un matin, le paysan aperçoit en face de chez lui une fine église qu'il n'avait jamais vue. Il se frotte les yeux, croit

rêver, puis réfléchit : « C'est M. Kalindero qui a passé. » « C'est M. Kalindero qui a passé ! » s'écrient les enfans qui découvrent au tournant de la route une maison d'école dont ils n'avaient jamais soupçonné l'existence. De tous côtés retentissent : Vive le Roi ! Vive la Reine ! Vive le Prince ! Vive la Princesse ! Et l'on se dit : « Bon ! c'est M. Kalindero qui passe. »

M. Kalindero s'imagine avoir l'oreille un peu dure, mais les paysans seront les derniers à s'en apercevoir. Et je crois que cette très légère surdité vient de ce qu'il écoute toujours au fond de lui-même le grondement des machines à battre et le grincement des scieries. Dès qu'on l'entretient de son œuvre, il entend à merveille : ses yeux pétillent, sa bouche s'éclaire d'une malice charmante : « Oui, fait-il, l'ancien docteur en droit de Paris, l'ancien magistrat que je suis s'est consacré tout entier à l'agriculture. J'y ai apporté du bon sens et l'amour de mon pays. J'enseigne aux hommes à défricher les champs, à élever leur bétail, à régler la coupe des forêts, à tresser le chanvre, à tourner l'osier, à mouler l'argile, à tirer de la terre toute l'aisance et toute la joie qu'elle peut leur donner. Mais je leur prêche aussi la morale qui fait les sillons plus beaux et la religion qui les rend plus sacrés. Vous lirez mes discours prononcés en roumain et publiés par moi-même en français. Et surtout, ne l'oubliez pas, je leur inculque la fidélité dynastique qu'ils avaient désapprise depuis Étienne le Grand et Michel le Brave. Tenez, voici une petite bibliothèque populaire que notre administration répand sur ses domaines. Prenez un livre : *Confection des chapeaux de paille*, ou *Culture de la luzerne*, ou *Notions sur les potagers*. Ouvrez-le. Qu'y voyez-vous à la première page ? Le portrait du Roi ; le portrait de la Reine ; le Prince en grand uniforme ; notre adorable Princesse ! Je vous recommande ces illustrations... Et je veux que nos paysans s'instruisent et s'amusent. J'organise des conférences d'instituteurs. Je leur bâtis des théâtres. Oh ! le bon peuple si longtemps méconnu ! La bonne terre si longtemps maltraitée ! La bonne, grasse, plantureuse et sainte terre ! Que lui faut-il ? Du fumier, — pas d'engrais chimique ! — rien qu'un peu de fumier, et la douce lumière de la raison ! »

Il repousse ses livres et saute sur ses pieds : — Venez, que je vous montre notre musée.

Malgré sa corpulence et son poil gris, c'est un jeune homme

impatient, allègre. Il court à sa porte ; il l'ouvre ; il me pousse en avant... et je me trouve devant un grand tableau où une nymphe éblouissante trempe ses pieds nus dans l'humide reflet des saules.— Ah ! ceci, s'écrie-t-il, ce n'est pas du musée ! Je viens de l'acheter pour moi. Elle est jolie, n'est-ce pas ? Mais, je vous en prie, regardez moi ces chapeaux de paille fabriqués par nos paysannes, et ces paniers !... et ces pots... sont-ils assez mignons, ces petits pots-là !...

Depuis vingt ans, M. Kalindero n'a jamais voulu toucher un sou des trente mille francs que le Roi affecte chaque année à son traitement. Il n'ambitionne d'autre récompense que d'être béni des paysans et de jouer au billard en compagnie de Sa Majesté. Cependant, un soir, il confia à la Reine qu'il désirait être enterré, — le plus tard possible, — avec sa robe de magistrat, le menton dans son jabot de dentelles.

V. — LE ROMAN DE LA ROUMANIE

Que M. Kalindero me le pardonne, mais cet ancien thesmothète, descendant d'Hésiode, fertile en beaux discours et sagement passionné pour la science de l'Économique, m'a ramené aux Fanariotes. Je voudrais me préciser à moi-même les traits distinctifs de ce caractère roumain qui m'attire et me captive ; et je crains que mes premières lectures ne m'aient induit en erreur. Les Roumains et les voyageurs d'autrefois se tromperaient-ils sur le compte de ces étrangers grecs que leur jugement transforme en maniaques oppresseurs ou en subtiles bêtes de proie ? Je viens de lire les Mémoires du prince Nicolas Soutzo, parus à Vienne, en 1899, et écrits dans le français le plus alerte. Ce Nicolas Soutzo était le fils du dernier Fanariote qui régna en Valachie et dont la mort assez opportune fut peut-être hâtée par certaine poudre blanche répandue sur certain vésicatoire. Il nous raconte son enfance au Fanar, ce sanctuaire du génie grec, ce berceau mystérieux de l'hétairie. Toute sa famille y demeure confinée dans la solitude et presque la misère d'un gigantesque palais de bois qui domine les eaux du Bosphore et qu'assiègent la méfiance et la grossièreté des Turcs. On vit courbé sous la peur, mais penché sur le rêve de l'Indépendance grecque. Les vertus ont élu domicile entre ces murs qui disent éloquemment l'instabilité de la fortune à Byzance. Les femmes y sont des saintes,

les hommes des patriarches prêts à verser leur sang pour la cause hellénique. Que les Principautés valaque et moldave se félicitent donc d'avoir eu de tels hospodars ; ils les ont sauvées des pachas turcs. Ce ne furent point les Grecs qui les asservirent ; ce furent leurs propres boyars dont les rivalités les réduisirent à l'état de provinces byzantines. Le pompeux Quinet, au lieu de reculer devant les horreurs du Fanar et de lancer ses foudres contre les Fanariotes, aurait dû prendre garde que ces étrangers introduisaient en Moldavie et en Valachie les rudimens de la culture grecque et les principes d'une civilisation supérieure. Ils ne songeaient qu'à la libération de la Grèce. Mais leur était-il défendu de voir se lever sur les roseaux du Danube l'étoile messianique de leur délivrance? Ils promenaient à travers des peuples qui semblaient morts l'idée d'une résurrection. Les Turcs, imprudemment, avaient ouvert les cimetières roumains à des thaumaturges très circonspects, il est vrai, mais dont la voix devait un jour réveiller la Grèce. Et qui se mêle de ressusciter les morts sait-il jamais quels morts sortiront les premiers du tombeau? Quand les vieilles femmes de Constantinople et toute la canaille des rues, sans respect de ces fils d'hospodars ou hospodars futurs, outrageaient et lapidaient les giaours du Fanar, ceux-ci, habitués à dévorer l'injure, ne répliquaient que par ces mots énigmatiques : θὰ ἔλθῃ το ῥωμαΐκο (viendra le romaïque!) Le romaïque, c'était dans leur esprit le triomphe de la Grèce : ce pouvait être aussi le triomphe du vieil élément roumain. Et puis ils aimaient la terre roumaine, — je ne dis pas qu'ils l'aimaient comme M. Kalindero, oh non! — mais elle les attirait d'un invincible aimant. Pour en jouir deux ou trois ans, ils affrontaient les supplices et la mort aux écueils du retour. Prisonniers, déchus, n'ayant conservé leur tête qu'au prix de leurs biens, ils ne s'estimaient pas encore rassasiés de la douce et triste Roumanie. D'ailleurs, ils n'avaient pas attendu d'en être les princes pour en poursuivre la conquête. A la chute de Byzance, tandis que leurs savans cinglaient vers l'Italie, leurs commerçans plus modestes trouvaient leurs Apennins au delà du Danube. Et je me demande si la Roumanie n'aurait pas quelque raison d'en remercier la Destinée. Ils ne l'ont pas plus pillée que n'eussent fait ses boyars. Leurs grammairiens, qui écrivaient des in-folio de cinq cents pages sur la particule τι, ne l'ont pas plus assommée que n'eussent fait ses popes. Ce n'est point avec

des chants d'Homère et des bribes de Platon que l'on forme des hommes. Mais son sang un peu lourd coula plus légèrement dans ses veines lorsqu'il s'y mêla du sang grec. Ils lui donnèrent, ces rusés sophistes, un esprit plus fin, un entendement plus souple, une curiosité ingénieuse, peut-être le goût de l'intrigue et des habiles manœuvres, où l'on respire toujours le sens pratique, comme les prises d'air dans les lacets d'une mine. Je vois errer un sourire grec sur les lèvres mêmes qui par habitude maudissent les Fanariotes. Et si le caractère roumain me semble encore très malaisé à définir, j'en devine la cause dans sa précieuse complexité. Il n'est point en saillies : il est tout en nuances. Les teintes chaudes de l'Orient s'y sont refroidies, mais pas au point qu'on ne puisse les reconnaître, et la délicatesse hellénique en affine les lignes et les contours.

Qu'il est donc amusant d'apprendre l'histoire sur les lieux mêmes où elle s'est faite, l'histoire moins écrite que parlée, vivante, agissante, erronée peut-être... Mais qui sait l'histoire? La lumière scientifique des archives n'est qu'une espèce de soleil de minuit : elle n'éclaire jamais le combat des hommes. Nous nous recréons sans cesse notre passé, et nous n'arrivons à tomber d'accord que longtemps après que cette prétendue vérité n'a plus aucun intérêt pour notre vie. La logique des événemens que nous nous évertuons à reconstruire a été continuellement rompue par leur réfraction sur nos faibles intelligences. L'hérésie historique est l'âme même de la liberté des peuples. C'est par là qu'ils se dérobent à l'étreinte du déterminisme. Que de beaux procès à reviser les Roumains ménagent aux historiens futurs! Et, si leurs Fanariotes ne me paraissent pas aussi noirs qu'ils les peignent, que dirai-je de leur ancienne boyarerie? Était-elle à ce point corrompue et croupissante? Mais alors comment expliquer leur relèvement? Faut-il croire à une génération spontanée de héros?

M. Pompiliù Éliade, notre collaborateur, dans son excellent livre sur l'*Influence des idées françaises sur l'esprit public en Roumanie*, M. Xenopol, dans sa magistrale et monumentale *Histoire des Roumains*, se sont attachés à nous montrer l'idée nationale cheminant sous des sapes ignorées à travers tout le XVIII^e^ siècle. Elle tressaille au bruit lointain de la Révolution française; et, lorsque les Grecs, soulevés par Ypsilanti, s'insurgent contre les Turcs dans la plaine de Buca-

rest, elle sort de terre. Elle est sombre, violente, avec une face de jacquerie et des gestes de guillotine. Un homme d'assez basse naissance, inculte, peuple dans l'âme, affamé de rancune et de haine, et dont les légendes de Quatre-vingt-treize tyrannisent l'imagination, entraîne les paysans exaspérés qui ne sauraient distinguer entre les Grecs et les boyars. Tudor Vladimiresco, bientôt assassiné par les sicaires d'Ypsilanti, a tout de même déchiré la nuit roumaine d'une rude clameur. Les boyars ont tremblé devant le cri sauvage de la glèbe. A ce moment, de la Transylvanie, que les Hongrois oppriment, descendent des morts ressuscités. Un jeune théologien, G. Lazar, arrive dans lassi et, sous couleur d'y enseigner l'arpentage, a le courage d'y prêcher la restauration latine et d'opposer à la misère présente la splendeur du passé. Les Transylvains avaient découvert la colonne Trajane. Je ne crains pas de dire qu'on retrouve en ce miracle la main des Jésuites. En effet, les Jésuites avaient converti au catholicisme un certain nombre de Transylvains orthodoxes et avaient recruté parmi eux une élite de jeunes prêtres dont les plus distingués furent envoyés au collège de la Propagande à Rome. Ils en revinrent enthousiastes de Trajan, brûlant d'un orgueilleux amour pour la patrie roumaine. La Roumanie renaissant sous la double influence des Jésuites et des Jacobins, voilà certes un paradoxe ironique de la Providence! Mais elle fit son indépendance, comme les oiseaux leur nid, de tout ce qu'elle put ravir à la force ou à la ruse du bec et des griffes : des poils de l'ours moscovite, de la laine rouge des calottes turques, des bourres de fusils français, des parchemins allemands et d'un peu de cette argile sacrée que les petits papistes de la Transylvanie avaient, à la semelle de leurs souliers, rapportée de la Ville Éternelle.

Je ne sais pas d'histoire plus dramatique et plus poignante, de roman plus passionné que la vie de la Roumanie de 1821 à 1876, ni de plus étrange. Car enfin, j'en reviens toujours là, d'où surgissent ses libérateurs? En 1829 la Russie réorganise la Moldavie et la Valachie qui n'en restent pas moins vassales de la Porte. Son règlement organique tourne bientôt en organisation tyrannique. Les hospodars indigènes ne relèvent plus que de l'arbitraire des consuls russes. Et c'est dans ce milieu terrorisé que des fils de boyars se forment, se concertent, complotent d'arracher l'indépendance de leur pays aux autocrates de l'Europe.

Les Campineano, les Kretzulesco, les Golesco, les Bratiano, — on les compte! — ne sont rien : des matelots naufragés, accrochés à une épave, au milieu de cuirassés formidables. Ils n'ont rien, ni millions, ni soldats, ni partisans, rien qu'une idée merveilleuse et très simple comme toutes les idées merveilleuses. « Du moment que notre peuple n'est pas mort, disent-ils, c'est qu'il doit vivre. » Mais sont-ils sûrs que leur peuple vive encore? Ils vont de l'avant sans retourner la tête. Leurs cerveaux renferment plus d'utopies qu'il n'en faudrait pour ruiner un pays prospère. Ils ne voient la vie qu'à travers les lunettes de nos théoriciens révolutionnaires. Nous n'avons pas plutôt renversé Louis-Philippe qu'ils s'emparent de Bucarest, et, membres d'un gouvernement provisoire, redoublent d'insultes contre le tsar. Le manuscrit du règlement organique, placé sur un char funèbre, est traîné devant le consulat russe, où il est brûlé, au milieu d'une mascarade d'hommes travestis en prêtres et de musiciens vêtus de noir qui jouent des airs de danse. Folie, absurdité! Est-ce avec des échauffourées et des arlequinades qu'on régénère une nation agonisante? Mais vous ne connaissez l'Europe ni le monde. Ces fous les connaissent. Les larmes dévorées en silence, les meurtrissures tacitement subies ont-elles jamais soulevé la pitié des nations étrangères? Il s'agit de frapper l'imagination. La bulle du Pape brûlée par Luther active l'incendie de l'Allemagne. On fera payer cher à ces carbonari leur burlesque et bruyante audace. Ils entendront de nouveau les canons russes rouler sur la pauvre terre roumaine. Mais dispersés à travers l'Europe, par le livre, le journal, la brochure, la parole, ils donnent un corps et une âme à ce vague fantôme : la Roumanie. Michelet s'émeut, et, quand Michelet s'émeut, des milliers de cœurs frémissent. Napoléon III les écoute et lève sur leur beau songe sa lourde paupière. Ne croyez pas à leur folie. Ces révolutionnaires, qui flattent le lion de 48 et qui caressent l'aigle impériale, ne sont pas même des républicains. Ils veulent la Roumanie libre, mais à sa tête un prince étranger. Quinet les gourmande. Qu'a-t-on besoin d'un prince, quand on possède la Déclaration des Droits de l'homme? Un prince? Quelle défaillance! Mais Bratiano y tient, à son prince. Il a l'usage de ses boyars, et sait que les Républiques font les Pologne. Ne croyez pas à leur folie ou dites alors que la moitié de l'Europe a été folle avec eux! Chaque grand coup dont la France, l'Angleterre,

la Russie ont ébranlé l'Orient est suivi d'un redressement de la patrie roumaine. Avec quel art ils ont louvoyé entre les convoitises extérieures et les ambitions intestines! Et quelle prudence alors même qu'ils semblent céder à leur emportement! Je remarque que presque toutes leurs étapes vers l'affranchissement définitif, — la Révolution de 48, l'élection du prince Couza, et celle du prince de Hohenzollern, — ont été comme des marches de nuit et d'éclatantes surprises. Leurs plus grandes habiletés ont souvent l'air d'aventures, et le procédé révolutionnaire devient entre leurs mains un instrument de précision. Qui leur a transmis tant de sagesse dans la témérité? Qui donc a transformé, en moins d'une génération, ces fils de prétendus barbares à demi byzantins, élevés par des Grecs et des Tziganes? Regardez Bratiano, leur chef de file. Il est né plus conspirateur que notre Retz; mais son esprit pratique perce à chaque instant sous le romantisme des conjurations. Il a le feuillage sonore et prophétique des idéologues et les racines tenaces d'un politique réaliste. La nature l'a doué d'une extraordinaire séduction qui lui survit encore dans le sourire et le regard de ses filles et de ses fils. Ce charme que la langue roumaine appelle le *Viens ici*, il s'en est servi quarante ans pour grouper autour de sa patrie les sympathies de l'Europe et pour se jouer de la menace des Congrès. Et d'ailleurs, ils ont tous un peu de ce charme, les hommes roumains. Les jeux de la fortune, dont leurs pères ont éprouvé la brutalité, leur ont légué dans les choses de la vie l'insouciance orientale des beaux joueurs. Des politiques grecs, ils ont hérité un esprit dont la mobilité changeante, mais à lumières fixes, se déplace et vous enserre. Et, s'ils ont peut-être emprunté aux Slaves leur grâce insinuante, je reconnais en eux la passion des idées générales qui d'ordinaire caractérise les nations latines. Et, par-dessus tout, ce sont d'incomparables assimilateurs.

A mesure qu'on pénètre dans la société roumaine et qu'on en traverse les zones, leurs diverses colorations s'expliquent moins par la différence des conditions que par celle de la culture, ici toute française, là toute allemande, là mi-parisienne et mi-berlinoise, plus loin déjà anglaise. Le type français-roumain est certainement le plus nombreux et le plus varié. Notre façon de prendre légèrement les choses et de ne jamais étaler nos vertus n'est souvent que la forme plaisante et délicate de notre

modestie. Les Roumains, élevés à notre école, ont encore raffiné sur cette délicatesse. Vous serez étonné d'apprendre que tel homme qui se présente à vous comme un gai vivant, un heureux cosmopolite, a dépensé la moitié de sa fortune en fondations charitables; que tel autre, dont tous les rêves semblent errer captifs entre le Gymnase et l'Opéra, consacre les trois quarts de sa vie au bien-être de ses paysans. Notre ministre, M. Henry, si justement apprécié et aimé, me racontait qu'il avait vu entrer un jour dans son cabinet de travail un membre de la société roumaine qui lui apportait vingt mille francs pour le Collège français et qui, ne voulant point être nommé, paraissait même s'excuser de cette insignifiante donation! Dois-je craindre de citer ici les Bibesco, les Brancovano, les Plagino, les Lahovary et tant d'autres dont les noms relèvent le blason roumain d'un si joli cimier de chevalerie et de claire intelligence? Deux journaux quotidiens, l'*Indépendance Roumaine* et la *Roumanie* se publient en français et nous n'en avons guère de mieux rédigés. La grande zone française de la nation roumaine est un des plus beaux miroirs où puisse se complaire notre ancienne fierté. Nos idées et nos sentimens y prennent une teinte infiniment attrayante. Ce n'est plus nous et c'est nous encore : c'est nous avec une courtoisie peut-être plus hospitalière, une instruction féminine parfois plus étendue et le lustre indéfinissable que donnent à ces Latins du dernier promontoire les lueurs proches de l'Orient.

Mais un certain nombre de Roumains se sont avisés que les peuples latins souffraient d'une excitation nerveuse dont seuls les docteurs de Berlin pouvaient les guérir. « La culture allemande, me disait l'un d'eux, c'est notre bromure. » Il est admirable qu'on reconnaisse la plupart du temps un jeune Roumain germanisé avant même qu'il n'ouvre la bouche. Toute son allure est glacée de raideur militaire. Il commence un salut avec le geste brusque du soldat qui jette la main à son képi. Il est réservé, un peu morne; il se défie de son âme de Latin; il la tient dans une sévère discipline; il a toujours peur qu'elle ne s'échappe et ne s'amuse à brouiller l'ordonnance de ses concepts. Pour les hommes âgés, Berlin est devenu la Ville Sainte, la Mecque de la Science et des Vertus morales. D'aucuns même, quand ils en parlent, ne désignent l'objet de leur culte que sous de pieuses périphrases. Ils disent : « Mon étoile m'a conduit chez

des hommes ayant la crainte du Seigneur, » ou encore : « J'ai appris dans le livre de la vie, mais non dans celui de la vie pleine de péchés. » Cette illusion assez agaçante ne laisse pas d'être fort respectable. La politique extérieure de la Roumanie, qu'il ne m'appartient pas de juger, l'a mise à la remorque de la Triple Alliance. Il est naturel que la chaloupe ressente les ondulations du sillage. Mais je crois que les Roumains auraient beaucoup de peine à se germaniser : leurs défauts s'y opposent, et leurs qualités encore plus. D'autres enfin semblent avoir orienté leurs préférences du côté de l'Angleterre. Ils y ont acquis un sens délié des affaires et la rapidité de décision si remarquable chez les anciens sportsmen de Cambridge ou d'Oxford.

Sans cette faculté d'assimilation, je m'expliquerais mal la métamorphose presque soudaine des principautés du Danube. Mais ce n'est pas impunément qu'on a vécu, durant plus d'un demi-siècle, dans les coups de main et les coups de théâtre. Ce n'est pas impunément que le cœur s'est accoutumé à de pareilles péripéties! Il arriva un moment où les qualités qui avaient servi les Roumains faillirent se retourner contre eux. S'ils n'avaient pris la précaution de mettre à leur tête un prince étranger, et si ce prince ne s'était, de sa propre volonté, placé et maintenu au-dessus des partis, leur œuvre eût peut-être sombré. Les malheurs qu'ils avaient traversés sous l'anarchie de leurs boyars et la tyrannie de leurs Fanariotes leur avaient forgé un esprit politique dont ils ne connaissaient pas eux-mêmes toute la valeur. Dès que les événemens et les succès la leur révélèrent, ils ne conçurent plus d'autre forme à leur activité. Ces révolutionnaires heureux avaient fatalement gardé le goût des révolutions. Et lorsque, après la victoire, il s'agit d'organiser le pays, ils se résignèrent difficilement aux labeurs plus obscurs. De nouveaux partis se formèrent dont les désaccords théoriques assez insignifians ne justifiaient guère la fureur, mais dont les passions prouvaient, en ce jeune royaume, une surabondance d'énergies que son autonomie enfin conquise avait abandonnées à elles-mêmes sans but et sans emploi. Complots, commencemens d'insurrections, agitation antidynastique, bagarres dans les rues ou autour des scrutins, dilapidation des finances, renversemens des ministères : tels furent les dangereux incidens dont ces hommes, qui s'étaient développés dans une atmosphère d'émeute, et que la sécurité

n'avait pas encore assagis, défrayèrent et, en quelque sorte, dramatisèrent les vingt premières années de leur indépendance. L'étranger ne saurait juger entre conservateurs et libéraux; mais il a cette impression que, contrairement à certains grands pays, comme la France, où la représentation nationale est inférieure au niveau de la nation, en Roumanie elle lui est très supérieure, j'oserais dire qu'elle lui est trop supérieure. Des hommes d'État, autrefois les Bratiano et les Lascar Catasgi, aujourd'hui les Carp et les Také Ionesco, par la nature même de leur talent, sont amenés, pour remplir leur mesure, à se créer des complications et des conflits qui n'ont ni cause ni objet dans la réalité.

— On nous reproche, me disait plaisamment un Roumain, de ne point posséder d'industrie nationale. Erreur! Nous fabriquons des politiciens, de quoi fournir l'Europe!... Comprenez-vous que dans un pays où tout le monde s'entend sur la politique extérieure, le système de l'impôt, et le régime administratif, les partis passent leur temps à s'entre-déchirer! » Et je lui répondais : « Je comprends que dans un pays qui, depuis soixante ans, ne vit que par des hommes politiques et qui n'a dû son salut qu'à ses hommes politiques, la fièvre de la politique ne soit pas facile à calmer. Vos berceaux vagissent de l'ambition des petits Bratianos futurs; et je ne m'étonne pas que la société roumaine soit presque uniquement composée de politiciens. Mais, entre votre oligarchie tumultueuse et vos paysans qui me paraissent bien silencieux, je vois une bourgeoisie naissante où s'agrègent chaque jour des hommes probes, laborieux, instruits, modestes, excellens. Récemment, ils ont montré ce qu'ils valaient, quand, du soir au lendemain, le ministère libéral a réduit de vingt à trente pour cent les traitemens des fonctionnaires. Ils n'avaient point, comme vous dites, d'argent blanc pour les jours noirs. Ils durent changer d'existence, plusieurs même de fonctions. L'intérêt de la patrie l'exigeait. Ils n'ont pas murmuré et reprirent leur tâche avec la même conscience et le même dévouement. — C'est vrai, fit-il, mais que deviennent nos fonctionnaires congédiés? Le savez-vous? — Ils organisent des bals dont les invitations portent gravées deux mains fraternellement unies. On ne saurait rêver de protestation plus pacifique. — Oui, s'écria-t-il, et, les chandelles du bal éteintes, ils vont grossir les clientèles de nos futurs ministres

les bandes de nos agitateurs. Fonctionnaires dégommés et malheureux aspirans aux fonctions publiques sont les pandours de notre société moderne. Je maudis la politique : nos professeurs en font; nos maîtres d'école en font; nos officiers en font; j'en ai fait! L'air même du Palais de Justice en est empoisonné. Tel avocat demandera mille francs d'honoraires, quand son parti est au pouvoir, et trois cents, quand son parti est tombé. — La vénalité est de tous les temps et de tous les régimes. — Et notre Roumanie vous semble le meilleur pays du monde? — Non; mais je m'émerveille qu'un peuple si mal préparé à la liberté et qui, hier encore, paraissait enlizé dans une demi-barbarie, vive, grandisse, se dilate et prospère sous une Constitution que ses hommes d'État, pressés par les circonstances lui ont rédigée... — Dites bâclée! — Soit... que ses hommes d'État lui ont bâclée en vingt-quatre heures, et la plus libérale de l'Europe. Certes, je soupçonne des faiblesses, des défaillances; je perçois des notes discordantes dans ce concert improvisé, mais je ne l'admire que plus dans ses larges harmonies.

VI. — DE LA MONTAGNE A LA PLAINE

Je suis revenu à Sinaia, et j'en suis reparti cette fois à travers les montagnes et les forêts de hêtres, par de belles routes neuves et des ponts de pierre et des ponts de bois, dans un silence où les chevaux se grisaient du carillon de leurs sonnailles claires. Personne sur les chemins; mais, près d'un lit de torrent, nous rencontrâmes un campement de tziganes : une dizaine de huttes, faites de branchages et de boue, gardées par des chiens, des porcs et des enfans nus. Les hommes déguenillés y tressaient des paniers et creusaient dans le bois ces sortes de petites auges où les paysannes bercent leurs nourrissons. Ils étaient laids et sales, avec d'admirables yeux profonds et fourbes. Les enfans avaient la prunelle fauve des oiseaux rapaces. Une hideuse folle, serrant contre son sein flétri un petit hydrocéphale à la langue pendante, rampait comme un cul-de-jatte sur les pierres de la route. Et, assise à l'ombre d'une cabane, une jeune mère de quinze ans, aux traits fins et mélancoliques, promenait autour d'elle le plus charmant sourire du monde.

J'ai toujours retrouvé dans ces campemens, au milieu d'affreuses sorcières, un visage gracieux et qui semblait modelé pour la caresse. Et j'y ai retrouvé aussi la folle ou l'hystérique rôdant en liberté, pareille à ces horribles bêtes, d'ailleurs inoffensives, que les peuplades sauvages nourrissent de leurs superstitions. Il y a près de deux cent mille tziganes en Roumanie. Quand y vinrent-ils, et d'où venaient-ils? De l'Inde, probablement. Parias émigrés, on en fit des esclaves. Ils ne sont affranchis que depuis soixante ans. Ils apportèrent avec eux le violon, d'origine orientale, la *cobza*, mandoline à dix cordes, un instrument nommé le *canonu*, et qui ressemble au psaltérion des Hébreux, des musiques et des chansons bizarres, des bols magiques où plus d'un boyar et plus d'une boyarine lurent leur destinée, l'art d'évoquer les morts et de duper les vivans, une étrangeté indéchiffrable, une incroyable capacité de souffrance, et de riches thèmes pour les poètes romantiques et les maîtres du feuilleton. Ils ne se doutent pas de leur gloire. Cette espèce nomade a gaspillé au cours des âges des trésors de beauté. On ne peut se défendre d'une tristesse poignante à la pensée que la nature façonna dans ses moules mystérieux tant de jolis visages et de corps adorables, qui ne servirent qu'à engraisser le fumier des vices ou à faire de la douleur.

L'endroit était silencieux : pendant que nos chevaux soufflaient, nous déjeunâmes sur l'herbe, séparés par la route de cette humanité primitive qui préfère à la terre battue des enclos le tapis somptueux des feuilles mortes. Et nous redescendîmes la pente des montagnes. Des hameaux apparurent, des maisons de paysans dont les murs de bois reposent sur un soubassement de pierres sèches et dont le toit de lattes en saillie abrite une galerie circulaire Et nous aperçûmes à travers les hauts feuillages des toitures de fer-blanc et des dômes de cuivre qui étincelaient comme des bosses d'argent et d'or. C'était le bourg de Pétrochitza.

La voiture s'arrêta devant la voûte basse d'un gros beffroi. De la petite pente verte qui entourait l'église vous eussiez dit une toile impressionniste peinte au couteau, tant la foule qui s'y pressait, assise ou debout, était bariolée. On célébrait les funérailles d'un seigneur paysan. J'entrai dans l'église toute bleue et or, pleine d'encens, de chants et du multiple zigzag des signes de croix. Les assistans debout se signaient dix et vingt fois de

suite avec le pouce rapide de l'orthodoxe qui semble décrire un éclair et vous fait cligner des yeux. Au milieu de la nef, devant l'iconostase, où chantaient cinq ou six popes revêtus de chapes éclatantes, le mort était couché dans sa bière ouverte. C'était un vieux maigre paysan dont le visage grimaçait comme s'il fût tombé dans une ornière et qu'une paralysie subite l'eût empêché de se relever. Son chapeau mou avait glissé sur son épaule. Ses mains aplaties tenaient, sans la presser, une sainte image, et je distinguai entre ses doigts la pièce de monnaie blanche dont ses lointains aïeux de Rome avaient coutume de payer le passeur du Styx. Derrière lui, dans un panier, on avait déposé un grand gâteau, une carafe aux deux tiers remplie de vin, et des cierges. Cette cérémonie avait un air barbare.

L'homme qui entrait ainsi dans la mort était un *moshneane*, et ce furent des *moshnéni* qui, au sortir de l'église, nous conduisirent chez eux. Si vous demandiez à un tzigane ce qu'est un *moshneane*, il vous répondrait : « C'est un campagnard qui, pour aller aux champs, enveloppe le fer de sa houe dans son mouchoir de poche. » On ne saurait mieux dire. Le *moshneane*, paysan noble, se sert de la houe, mais il aime à lui donner l'apparence désintéressée d'une canne de gentilhomme. La Roumanie n'a pas de noblesse plus authentique ni plus roumaine que ces paysans, comme l'étaient nos hôtes qui, depuis trois cent soixante-dix ans, se transmettaient dans ce canton montagneux des terres achetées, conquises, ou obtenues en récompense par leurs ancêtres. Tandis qu'autour d'eux les paysans *roumani* ou *vecini* aliénaient peu à peu leur personnalité juridique, et que, afin de les attacher à une terre d'où les vexations et les indignes traitemens les poussaient à s'exiler, des mesures politiques les réduisaient au servage, les moshnéni gardaient leur propriété sur laquelle les boyars n'avaient aucun droit réel. Mais ils étaient tenus de s'équiper en temps de guerre et de servir à leurs frais dans la cavalerie. Et beaucoup d'entre eux, ruinés par une trop longue absence, se vendaient, eux et leurs biens, aux seigneurs et aux monastères. Ceux qui échappaient à cette dévastation, nombreux encore, formaient des communautés, où les propriétés se léguaient toujours indivises, et qui rappelaient le *mir* russe, avec cette différence toutefois qu'en Russie la terre appartient à la commune et qu'ici elle appartenait à la famille.

Je ne conçois guère de plus belle noblesse que celle des gens

qui, pendant trois ou quatre siècles, ont rempli la même tâche. Si humble qu'il soit, leur métier leur devient une magistrature. Les moshnéni sont l'honneur de la glèbe et de la montagne roumaines. Ils n'ont point quitté le costume national. Le mari portait l'étroit veston noir par-dessus la chemise tombante; la femme, le corsage, la jupe et le double tablier enrichis de broderies en laine rouge et bleue. Un long voile blanc pailleté d'or, rejeté sur son dos, découvrait sa figure un peu grasse, d'une beauté tout italienne. Son beau-père vint aussi, vieil homme souriant et de noble prestance, la peau de mouton brodée suspendue à ses épaules comme une pelisse de hussard. Leur intérieur, aux plafonds bas, était tendu de tapisseries. On ne voyait et l'on ne foulait que des travaux faits à la maison, des fantaisies traditionnelles que de belles mains potelées avaient tissées durant les jours d'hiver. Les brebis avaient donné leur toison; le lin des toiles écrues, la douceur de ses reflets nacrés; et la gerbe de blé, son or. Des générations avaient usé le rebord des escaliers de bois. Et l'on sentait partout la probité des anciens labeurs. Leur politesse n'avait rien d'obséquieux; et, bien que la personne que j'accompagnais appartînt à l'aristocratie la plus illustre du pays, ces descendans de francs tenanciers la traitaient d'égal à égal, avec une aisance parfaite.

Ils nous menèrent visiter la plus antique des trois églises que possède ce bourg de quinze cents âmes, — les habitans en désireraient même une quatrième, — et quand nous eûmes admiré de vieilles peintures murales, où les débauchés pris en flagrant délit sont traînés de leur lit à l'enfer, la femme du pope nous introduisit dans son logis également tapissé de broderies et de beaux tissus. Le long des rues, les enfans s'en retournaient des funérailles, un cierge dans une main, et, dans l'autre, un morceau de pain, de ce pain du mort qu'après la cérémonie on leur avait distribué. Nous repartîmes.

— Vous avez vu, me disait quelques jours plus tard un des rares Roumains dont les papiers de noblesse remontent au XIV^e^ siècle et qui accuse les révolutionnaires d'avoir ignoré les traditions du pays, vous avez vu dans ces moshnéni les déplorables victimes de nos erreurs. L'exemple de ces communautés qui, pendant des siècles, ont respecté le droit du plus faible, devaient nous éclairer, lorsque nous avons si sottement entrepris de faire passer notre peuple du servage à la propriété indivi-

duelle. La loi agraire de 1864 a surexcité chez le paysan l'appétit de la terre et l'a rendu insatiable. Et nous avions cependant sous les yeux des propriétés indivises où s'étaient conservées, à travers toutes les tempêtes, les plus solides vertus familiales et campagnardes. Mais dans notre vieux droit coutumier que nous tenons des Slaves, nos doctrinaires ont enfoncé, comme un coin, le code français et l'espèce de civilisation napoléonienne. Le cœur même de notre vie morale a éclaté. Regardez ces moshnéni : la plupart ont cru se civiliser en sortant de l'indivision. Ils ont voulu qu'on délimitât leurs propriétés dans la plaine. Seulement dans la montagne, — rochers, forêts, pâturages, terres arables, — le partage était impossible. Alors un homme d'affaires s'est présenté, leur a payé comptant le morceau de montagne ou la montagne elle-même. Et nos gens ont vendu leurs traditions, leur force et leur indépendance. — Cependant, lui dis-je, au moment où vous détruisez ces communautés si vivaces et si naturelles, vous instituez à coups de décrets, pour contenter vos artisans, des corporations factices! Cela vient, je crois, de ce que les révolutions sont toujours faites par des ignorans et des superbes qui prétendent substituer les chimères de leur raison aux instincts méconnus du vrai peuple.

De Pétrochitza, les collines s'abaissent, et leurs lignes onduleuses vont estomper à l'horizon l'immensité de la plaine. Les routes sont bordées çà et là de petites huttes ouvertes à tous les vents, où de Saintes Images attendent le baiser des passans; et, de distance en distance, s'élèvent, comme un mât et sa vergue sur la mer, les deux perches croisées qui servent à retirer l'eau d'un puits. Des femmes se promènent dans les champs, leur quenouille à la main. Mais les maisons semblent moins coquettes et plus pauvres à mesure que nous nous enfonçons dans la richesse des blés et des maïs. Nous traversons une petite station thermale (il y en a partout) que le fer de nos chevaux éclatant sur les pavés réveille de sa somnolence. Et, un peu avant le déclin du jour, nous entrons dans Tergovitche, l'ancienne capitale des Princes roumains au XIV^e^ siècle, le Damas de la Roumanie. Des ruines de briques sans grandeur, des chemins à demi défoncés, des cabanes miséreuses, une vieille église envahie par la mousse et le lichen, une préfecture éblouissante, des villas et des jardins, et, au centre, quelques rues pavées et propres, où

des affiches de théâtre annoncent pour le soir même la *Nuit d'Octobre* de Musset, monologue. Les villes déchues ne se relèvent jamais. Et les palais administratifs qu'on y construit me font l'effet de mausolées tout neufs dans un cimetière où l'on n'enterrerait plus personne.

Enfin, nous voici dans la plaine libre, sous un ciel de plomb fondu et de rose. Le crépuscule monte comme la buée d'un lac invisible. Des feux s'allument au bord de la route, autour desquels les jeunes gens, les jeunes filles et les vieilles femmes aussi se réunissent pour écouter des joueurs de flûte ou des diseurs de contes, car les Roumains sont friands de musique, et de légendes. Ils aiment à rire, dans leurs fabliaux, des sots Bulgares, des matamores hongrois, des tziganes effrontés, des Grecs paillards, des juifs patelins et voleurs; mais ils préfèrent à ces contes leurs ballades passionnées, leurs idylles mélancoliques, et leurs bergers qui meurent de ne plus entendre la voix de leurs brebis, et les âmes des fiancées qui se brisent au dernier baiser d'amour comme les rondes de la *hora*, lorsque les violons cessent. Poésie populaire tout imprégnée des parfums de l'acacia, mais que traverse parfois l'éclair rouge du poignard de l'heiduque! Ses longues souffrances ont poli la race roumaine. On s'étonne de rencontrer chez des êtres qui furent si constamment malheureux et si ployés par l'épouvante une inspiration si délicate. Ces misérables s'arrêtaient dans leur fuite pour respirer l'odeur d'une fleur sauvage. « Une étoile est tombée à l'endroit où tu chantes, » dit le Cobzar à l'amoureuse dont les larmes scintillent comme des gouttes de rosée sur les violettes de ses yeux. La plaine roumaine, dans les larges nuits tièdes, s'épanouit en douceur et en beauté. Les fuseaux de noisetier se sont échappés de la main des fileuses. Sous les bouquets d'arbres, le bruit des bracelets au poignet des jeunes filles tient les oiseaux éveillés. De beaux costumes errent avec une grâce indolente devant le seuil des chaumières. Et sur la monotonie des maïs endormis les saules rêvent toute la nuit du regard de la lune.

Que ces saules étaient merveilleusement solitaires, où nous fîmes boire les chevaux au grincement de la flèche du puits! Les puits roumains ont une âme qui répond dans l'ombre au bêlement des troupeaux, à la flûte des pâtres, aux caravanes cheminant sous les étoiles. Ne vous imaginez pas que ces routes silencieuses soient désertes! Nous étions à peine sortis de la

lisière d'une forêt, que nous croisâmes une file interminable de chariots. Les attelages de bœufs accroupis sommeillaient, les naseaux dans la poussière. Sur les voitures chargées de bois et de fourrage, les hommes et les femmes, face au ciel de minuit, dormaient. J'ai passé bien des nuits en voiture à courir les champs roumains : j'ai toujours vu les routes pleines de ces convois assoupis. Ils se remettent en marche, puis reprennent leur somme et l'interrompent de nouveau et s'avancent encore, et quelquefois un paysan, qui ne dort pas, chante d'une voix très douce et très lente à côté de ses bœufs. Roumanie du crépuscule et du soir, si nonchalante et si persistante, paysans qui semblez venir de très loin à travers les âges et qui gardez sous la brillante canicule le bonnet de fourrure où neigea l'hiver russe, paysans, vers quelle aube allez-vous ?

VII. — PAYSANS DU DANUBE

On m'a montré dans la gare de Slatina, qui, déjà fermée de trois côtés, l'est entièrement à l'arrivée du train, l'endroit où, en 1899, les soldats firent feu sur les paysans massés. Affolés, ils se précipitèrent hors de la gare et se débandèrent dans les champs de maïs : à l'époque de la moisson, on y retrouva des cadavres. Ce ne fut pas la seule émeute réprimée, — de 1888 à 1900, on en compte au moins quatre, — mais ce fut la plus sanglante. Or, je suis frappé de voir que ces petites jacqueries commencent presque toujours de la même façon : les paysans accourent à la mairie et demandent si l'ordre du gouvernement est venu de partager les terres.

Voici près d'une semaine que je sillonne la plus riche province roumaine, l'Olténie. J'ai vu à la limite des steppes baignées par le Danube des paysans à cheval, le visage rasé sauf les moustaches, le bonnet de peau enfoncé sur une chevelure mérovingienne, aborder leurs ci-devant boyars avec une dignité de citoyens libres. On m'a dit qu'aux dernières enchères des terrains que l'État avait mis en vente, les mêmes hommes avaient poussé, jusqu'à mille et onze cents francs, l'hectare qui en vaut six et sept cents. Un propriétaire normand, que j'ai rencontré dans un train et qui regagnait la France, emportait cette impression que le paysan roumain, toujours possesseur de son lopin de terre, était plus favorisé que le nôtre. Les caisses d'épargne

que le ministre de l'Instruction publique, M. Haret, a récemment établies dans les campagnes, ont fait sortir de la vieille cachette farouche des économies insoupçonnées. Les dimanches de la Roumanie auraient enchanté le bon vigneron Paul-Louis Courier. On danse dans les auberges, on danse sur les routes. Partout danseurs et danseuses se prennent par la main et forment autour des musiciens tziganes un cercle qui, tour à tour, lentement, se rétrécit et s'élargit et frappe la terre. Je ne prétends pas que ce soit une folle danse ! Tant il y a que leur mélancolie s'amuse. Les femmes et les jeunes filles ont des colliers de pièces d'or, toute leur fortune au cou. Les grappes de broderies leur montent et leur descendent des pieds à la tête. Leur ceinture est aussi rouge que le sang de leurs lèvres. Et l'air est parfumé des œillets rouges qu'elles piquent dans leurs cheveux, au coin de l'oreille. « Si tu passes devant mon seuil, a dit le Cobzar, laisse tomber la fleur de tes cheveux : elle y prendra racine. » Leurs cérémonies des fiançailles, du mariage et de l'enterrement, leurs fêtes traditionnelles dénotent une imagination qui se plaît aux symboles dramatiques. Ils sont beaux ; ils ont naturellement grand air, comme les gens d'Orient. Quand ils rencontrent la femme de leur maître, ils lui disent : « Je vous baise les mains, ma jeune dame. » Leurs maisonnettes en bois ou en terre, trop basses, mal aérées, et qui n'ouvrent sur la route et les champs que des yeux timides et clignotans, sont joliment ornées, à l'intérieur, de serviettes brodées. Les lits servent de banquette ou de canapé pendant le jour. Un tapis éclatant recouvre la malle de mariage. On devine chez les plus pauvres le goût du luxe et de la couleur. Les hommes s'enivrent, mais sans excès, battent leur femme quelquefois, et plus souvent la trompent. Ils sont moins paresseux que résignés. Leurs popes, qui fréquentent les auberges, sont des paysans comme eux et qu'ils aiment, parce qu'ils les sentent tout près d'eux. Ces prêtres ne leur demandent que des génuflexions et des signes de croix : ils ne leur élèvent pas l'âme, mais ils ont des larmes pour les mauvaises récoltes. Vous ne trouverez pas dans leur poésie populaire un seul élan du cœur vers Dieu. Les paysans roumains n'ont vu en Dieu qu'un boyar, aussi terrible que les autres boyars, mais si éloigné qu'il suffisait de faire le geste de lui payer la dîme. Fidèles à leurs traditions, ils n'aiment vraiment ni Dieu ni leurs maîtres ; ils n'aiment que l'amour et la terre.

Habitués à labourer cette terre depuis des siècles, ils ont toujours considéré qu'elle était leur lot. La loi rurale de 1864, qui bouleversa l'organisation sociale de la Roumanie et qui distribua trois millions d'hectares à quatre cent cinquante mille paysans, établit en même temps les rapports de ces paysans et de leurs anciens boyars. Mais il arriva que, d'une part, l'accroissement des familles morcela bientôt les petites propriétés; de l'autre, que le métayage, adopté en Valachie, parut souvent plus dur au paysan que ne l'était jadis l'obligation de la dîme. Les grandes propriétés du Danube, qui se composent de dix mille hectares, sont en général affermées par des Grecs. Sous l'administration de ces étrangers, désireux de rafler une grosse fortune et de quitter le pays, les humbles métayers subissent douloureusement la loi draconienne et compliquée des contrats agricoles. Ils possèdent leurs bœufs, leurs charrues, tout l'outillage, sauf la machine à battre; ils ont le sentiment de leur valeur qui manque aux paysans de Moldavie, simples ouvriers ruraux. Mais ils n'en éprouvent que plus vivement l'injustice et les torts du propriétaire. L'État, de 1864 à 1898, fut forcé de procéder plusieurs fois à de nouveaux partages. Et des hommes politiques ont déjà proposé l'achat de propriétés privées, pour satisfaire aux exigences de cette population « qu'on peut entraîner, dit un historien, à la plus épouvantable jacquerie, en lui promettant un champ. » C'est là le point névralgique de la Roumanie moderne. Que de fois j'ai surpris, quand nous passions au milieu des paysans pauvres, si indolens et d'apparence si placide, des regards de défiance et d'animosité, courts éclairs jaillis d'un impassible masque et aussitôt éteints! L'étranger y est plus sensible que l'indigène. Il me semble bien qu'il y a dans ces campagnes dormantes des élémens d'émeutes qui n'attendent, pour s'organiser et se déchaîner, que l'imprudence d'un politicien ou l'ambition d'un avocat. L'école et la presse amincissent chaque jour la couche de résignation orientale, sous laquelle j'entends sourdre un furieux appétit de nouvelles lois agraires.

Du reste, la Roumanie a déjà ses socialistes, et précisément, je rencontrai le plus notable d'entre eux dans un des beaux paysages de l'Olténie. Nous parcourions des vallées charmantes qui me rappelaient la Creuse, des vallées d'ombre et de soleil, où la nature d'une main légère prépare ses vendanges d'automne. Aux balcons des maisons de bois, les quenouilles luisaient dans

l'air rose. Le souple mouvement des hanches que les femmes vêtues de broderies ont en marchant faisait courir des lueurs de mosaïques sous le clair-obscur des vergers. Çà et là, une vieille maison roumaine massive, carrée, grande muraille blanche percée d'une petite porte, sa galerie appuyée sur de hauts piliers de pierre, semblait encore surveiller à l'horizon les invasions des Turcs. Et les images des saints, peintes aux murs d'une église, apparaissaient soudainement dans les cimes vertes des arbres, comme si leur cortège enluminé voyageait entre ciel et terre. Nous avions visité le monastère de Horez, devenu un asile de vieillards, où des nonnes qui n'ont plus d'âge écossaient des haricots et faisaient sécher des oignons autour de leur chapelle et dans une forêt d'arbres centenaires. Enfin, après avoir traversé la ville épiscopale de Romnik, toute scintillante de ferblanteries et de chaudronneries, nous étions arrivés aux gorges de l'Olt, où l'on vous montre encore le rocher sur lequel l'empereur Trajan, fort incommodément, se fit servir à déjeuner. Nous étions là, à Callimanesti, et nous allions imiter l'empereur Trajan, mais avec un sentiment du confortable dont ce grand homme était dépourvu, lorsque le premier député socialiste de la Roumanie descendit de voiture, *le Temps* à la main. Il s'avança vers nous. La propriété est comme le César de Shakspeare : elle ne se défie que des socialistes maigres. Et les champs, les vergers, les jardins, les villas des propriétaires, les scieries et les hôtels des capitalistes, toute la nature civilisée lui prodiguait ses sourires et se reflétait en son aimable rondeur.

Nous déjeunâmes sous les tilleuls, non loin des gorges sinueuses que les flots de l'Olt emplissent de leurs bouillonnemens jaunes. Les campagnards qui tenaient ce restaurant d'été avaient, si je ne me trompe, leur fille institutrice dans une des premières écoles et leur fils officier; et ce nous fut un prétexte de parler des paysans.

— Je suis socialiste, me dit notre député, et même en 1895 le parti socialiste, composé de jeunes gens d'anciennes familles libérales, gagnait du terrain à Galatz, à Iassi, à Ploiesti, à Bucarest; mais, reconnaissant loyalement que le socialisme était encore prématuré en Roumanie, nous nous sommes fondus dans le parti libéral, dont nous formons l'avant-garde. Nous marchons en ce moment à la conquête du suffrage universel, et notre ambition est d'organiser la Roumanie en démocratie ru

rale... — Les beaux mots! m'écriai-je. — C'est l'avenir, reprit-il. Nous nous séparons des conservateurs en ce que les conservateurs n'ont pas la même confiance que nous dans le paysan roumain. Et cependant nous n'avons rien de meilleur en Roumanie. Le paysan est notre grande réserve ethnique, notre source d'énergie, notre salut. C'est parce qu'ils ont eu foi en lui que les Bratiano et les Golesco, les hommes de 48 et ceux de 78, ont réalisé la double merveille d'intéresser l'Europe et d'assurer notre indépendance. Qui nous a conservé notre langue? Le paysan. Qui est mort dans les tranchées de Plevna? Le paysan. Or, ce paysan est malheureux. Certes, nous avons fait beaucoup pour lui, si l'on se reporte au passé, mais bien peu, si l'on songe à tout ce qui reste à faire. Nous avons commencé à l'instruire. Nos cantines scolaires, à l'usage des enfans qui demeurent trop loin de l'école, nos caisses d'épargne sont d'excellentes institutions. Remédient-elles aux maux dont il souffre? Non. N'attribuez pas ses révoltes à l'excitation des hommes politiques. Tous les hommes politiques, gros propriétaires, en ont peur. Quand leurs paysans leur demandent pour qui voter, nos braves terriens s'empressent de leur répondre : « Pour le candidat du préfet! » tant ils redoutent que ces paysans, rompant la discipline, ne viennent un jour aiguiser leurs houes aux portes de la Chambre... — Comme autrefois, lui dis-je, dans vos fameuses journées, les bouchers de Rosetti y aiguisaient leurs couteaux. Vous avez toujours grand soin, au milieu de vos discussions, de mettre les paysans hors de jeu. « N'y touchons pas! » répètent vos politiciens. Cela dit, ils allument des feux sur la lisière des maïs et s'en jettent les brandons à la tête. — Oh! fit-il, nos mœurs politiques se sont améliorées. Je vous concède pourtant que nos appels à la rue et aux faubourgs sont des procédés dangereux. Mais si parfois les paysans se cabrent, ce n'est que sous l'éperon de la misère. On vous montrera des contrats agricoles qui vous paraîtront justes et même bienveillans; seulement, il faut savoir comment ces contrats sont appliqués! Toutes les clauses concernant les propriétaires sont respectées : on escamote les autres. Par exemple, les redevances du métayer ne sont pas prélevées au moment opportun. Le puissant fermier laisse les choses traîner en longueur, afin que les hasards de la saison qui s'avance livrent le paysan pauvre à son entière discrétion. Notre malheur, c'est que beaucoup de propriétaires rou-

mains ne résident pas sur leurs terres et ne régissent pas eux-mêmes leurs propriétés. Ajoutez le déplorable état sanitaire de nos campagnes, sauf dans cette riche Olténie d'où partit jadis le mouvement révolutionnaire de Tudor Vladimiresco et qui fut vingt ans sous la domination de l'Autriche. Les médecins des districts ne suffisent pas encore à enrayer la mortalité des enfans : quant aux grandes personnes, elles meurent comme elles veulent, et comme le veulent surtout les promiscuités où elles vivent, leur médiocre alimentation, et les baisers aux Saintes Images qui propagent les maladies, car la religion... Ici, le petit couplet obligatoire sur l'affranchissement des consciences par la science et sur le bonheur paradisiaque que les chimistes sont en train de nous élaborer dans leurs cornues. Enfin, conclut-il, rappelez-vous notre proverbe que l'eau passe et que les cailloux restent. Les iniquités passeront, et avec ces paysans, sur lesquels ont roulé tant de flots torrentiels, nous édifierons la cité future, la démocratie rurale.

La douceur des vallées olténiennes ne permet pas qu'on soit pessimiste. Et d'ailleurs, je goûtais assez ce socialisme sans rhétorique et sans haine. Tout en devisant, nous nous enfonçâmes dans les gorges de l'Olt, jusqu'aux scieries de Lotru, où, par cette belle journée de la fin d'août, l'orage nous surprit et la grêle nous mitrailla, avec la soudaineté et heureusement la brièveté d'une révolte de paysans.

VIII. — LÉOURDENI

Léourdeni, dernière étape avant le retour à Bucarest, et la plus douce! Sur la pente d'une petite colline où se chauffent les vignes, et devant un parc qui monte et semble profond comme une forêt, s'élève une vieille demeure seigneuriale, construite à plusieurs époques, mais harmonieuse, blanche et noble, et dont les pignons au toit débordant ont toujours l'air de vous souhaiter la bienvenue. Si vous me demandez pourquoi je l'aime, je vous dirai que de sa terrasse on domine la vaste plaine roumaine et que nulle part je n'en ai mieux senti la beauté pacifique. Quel grand sourire après ces grands orages! Les champs de maïs ondulent, ombragés jusqu'au ras du ciel d'îlots d'arbres qui s'égrènent devant cette mer libre. Les charrettes y passent, pareilles à des tortues dont on distingue à peine les petites

têtes mobiles. Et cette plaine est traversée d'une large rivière où le coucher du soleil enflamme le poil roux des bœufs dans les eaux basses du gué et fait resplendir la faulx sur l'épaule du laboureur. Et cette rivière a son *zévoi*. On appelle *zévoi* les bois de saules qui en recouvrent les lits abandonnés. J'ai compris pourquoi les âmes roumaines étaient si touchées du charme de ces saulaies. Le sol n'y produit que de l'herbe; mais, comme ces arbres légers et pâles, elle a poussé dans des lits de torrens, dans le *zévoi* des invasions. Paysage infini où les yeux aiment à se poser sur le tremblement des saules!

C'est une raison qui me fait chérir Léourdeni et le déclin des jours du haut de sa terrasse. J'en ai d'autres : connaissez-vous une terre plus douce à fouler que celle où marche devant vous le souvenir d'un homme de bien? L'homme qui bâtit Léourdeni, Nicolas Kretzulesco, fut un des Roumains dont l'histoire, intimement mêlée à l'histoire roumaine, nous explique le mieux peut-être le relèvement de sa patrie. D'autres naissent avec le désir de la gloire : ce fils de grand boyar naquit avec la volonté de se rendre utile à son pays. En 1834, il partit pour Paris et en rapporta, quelques années plus tard, un diplôme de médecin que les membres de la commission médicale de Bucarest contemplèrent comme nous faisons d'un document chinois. On n'avait alors aucune idée de la chirurgie dans les pays roumains où des médicastres grecs, allemands, hongrois, tuaient les gens au petit bonheur. Un de ses amis, Golesco, était revenu de notre École centrale et s'occupait du tracé des routes. Un jour que les deux jeunes gens déjeunaient dans une auberge, des marchands de Campina, qui s'étaient arrêtés sous l'auvent, les regardèrent et se dirent : « Voyez où en sont tombés aujourd'hui les fils de boyars : un Golesco qui mesure les routes, et un Kretzulesco docteur! » Ça leur inspirait une profonde pitié. Dans les révolutions, les gens qui ont vraiment le sens de l'avenir ne sont pas plus compris de leurs vrais obligés que de leurs adversaires. Le désintéressement heurte tous les intérêts. Et cependant, on ne fonde rien sans lui. Les génies qui bouleversent la face du monde n'en sont que de merveilleux exploiteurs. Devant les grandes choses qui se sont accomplies en Roumanie, je ne crie pas au miracle, mais je crois à la vertu, et moins aux paysans, qu'à ceux qui aimèrent les paysans et se firent aimer d'eux.

Pendant soixante ans, Nicolas Kretzulesco, tour à tour mi-

nistre plénipotentiaire, président du Conseil, les yeux fixés sur le bien de son pays, domina tous les partis roumains et donna l'exemple d'une clairvoyance que les uns accusèrent de timidité et que les autres n'avaient pas le courage de proclamer. Le roi Charles ne connut pas de plus loyal serviteur. Les paysans l'adorèrent : ils virent toujours en lui le bon citoyen et le guérisseur. Ce grand vieillard se courbait pour introduire dans leurs chaumières la science de sa jeunesse. Léourdeni fut sa province et sa joie. A mesure que s'ouvraient les routes de la Roumanie, il perçait de nouvelles allées dans son parc. Je ne dis pas qu'à la fin de ses jours, il n'éprouva point, comme son voisin Bratiano, quelque amertume des événemens et de cette société dont il avait hâté la naissance. Mais quel misérable idéal eût été celui de ces hommes, si la réalité ne les avait pas un peu déçus !

Son image s'associe invinciblement à l'idée de l'automne qui vient. On m'a permis de lire le journal intime de ses derniers jours tenu par une main pieuse, que son nom fait encore trembler. Ils ont la beauté tranquille où nous voyons s'éteindre des héros de Plutarque, et aussi la mélancolie des toiles où Grigoresco exprime la nature roumaine. La veille de sa mort, il se promenait encore dans son parc, marquant de sa canne les arbres qu'on devait abattre. Quand il sentit, à son tour, les premiers coups de hache, il fit écarter tous ses petits-enfans, pour leur épargner le spectacle de la défaite humaine. Mais, avant de se fermer, ses yeux purent encore une fois contempler ce grand pays prospère où le lendemain du paysan n'était plus « comme un nid renversé. » Il faut s'arrêter devant la tombe de ces hommes que la destinée fit naître pour les besoins de leur pays et qui n'eurent point à regretter d'avoir vécu. Ils furent heureux entre tous. Ils ne connurent point les tristesses et les humiliations que donne aux cœurs inutilement dévoués une patrie déchirée, diminuée, où de vastes écroulemens démasquent les incertitudes de l'avenir. Ils emportèrent au tombeau l'image d'une renaissance nationale, et, tout chargés d'années qu'ils fussent, ils me semblent aussi enviables que les jeunes morts, aimés des dieux.

André Bellessort.

POÉSIES

CRÉPUSCULE

La vigne, aux vieux treillis du balcon vermoulu,
Tresse un jeune entrelacs traversé de lumière,
Sur un fond plus massif de frondaison première,
Sombre et glacé de bleu comme s'il avait plu.

En bas, dans le gazon mouvant et chevelu,
Un cri semble jaillir d'une rose trémière ;
Et je suis là, devant la table coutumière,
Gardant un livre en main que je n'aurai pas lu.

La chaleur, où défaille un souffle qui circule,
Fait s'énerver des jeux d'enfans, au crépuscule;
Sur le gravier, des pas traînent irrésolus,

Et l'ombre s'épaissit aux branches des érables;
Et c'est un soir pareil à des soirs innombrables
Où je ne vivais pas, où je ne vivrai plus.

LANGUEUR

Il souffle un vent d'automne étrange, cette nuit,
Dans la chaleur torride encore de l'été,
Un grand vent frais, et lourd de pluie, et plein de bruit,
Où le prochain orage a l'air d'être égoutté.

Et tout à coup, je sens une tendresse triste,
Un chagrin anxieux, tout chargé de mystère,
Frissonner dans l'ardeur de mon rêve, où persiste
L'espoir toujours fervent d'être heureux sur la terre.

Il est en nous aussi des Octobres soudains,
Lorsqu'au plus fier été d'une âme l'ennui rôde,
Et nos cœurs sont parfois comme d'obscurs jardins
Où le vent automnal meurt dans de l'ombre chaude.

PETITE VILLE

Petite ville sarrannée
Qui blottis contre la forêt
Ton église un peu ruinée,
Tes cours où l'herbe reparaît,
Et tes toits de mousse fanée,

Je t'aime, d'année en année,
D'un amour plus sûr, plus secret,
Et, vers le passé retournée,
D'une tendresse qu'on dirait
Natale, et lentement innée...

J'aime tes vieux puits, tes jardins
Bocagers presque et citadins,
Ta grand'route aux coudes soudains,
Tes pavés où le pas dévie,

Paisible ville aux volets verts,
Patrie étroite de mes vers,
Humble coin du vaste univers
Qui, fidèle, attendais ma vie!

TROIS POÈTES LATINS

I. ENNIUS

« *Taratantara dixit.* »

Il est doux de danser sur les raisins nouveaux,
Et de brandir joyeux les torches de résine,
Dans la vineuse odeur de la cuve voisine
Dont la tiède buée enivre les cerveaux.

Il est doux de verser à l'aube les olives
Sous la vis gémissante et grasse du pressoir,
Et de voir abonder par les canaux déclives
Un fleuve onctueux d'or épais encor le soir.

Il est doux d'assister le pontife qui mène
Le taureau, le bélier et la truie à l'autel,
Et qui garde, en frappant soudain le coup mortel,
La grave majesté de la grandeur romaine.

Mais certes le plus doux est d'entendre au lointain,
Lorsqu'un rouge soleil illumine les tentes,
S'exalter, parmi l'air libre d'un soir latin,
Les cris impérieux des trompettes stridentes!

II. OVIDE

« *Cur aliquid vidi?* »

Le fleuve immense est pris. Les blonds cavaliers Scythes,
Ce soir, n'abreuvent pas leur escadron lassé
Aux rives de l'Ister prochain, frère glacé
Des Léthés oublieux et des mortels Cocytes.

Hier encore, l'eau dans les joncs remuait;
Mais la nuit glaciale a condensé les vagues.
Ah! plus même leur plainte amie aux sanglots vagues!
Plus rien que le désert immobile et muet!

Et voici, dans le soir, monter les voix des chiennes
Qui vont pleurer leurs chiens d'un long ululement!
Malheureux! que déjà n'habité-je vraiment,
Vaine ombre, sur les bords des ondes Stygiennes!

Et là-bas, à cette heure, au pied du Palatin,
Dans le bourdonnement de ruche que fait Rome,
Ta maison, ignorante et sereine, pauvre homme,
Chauffe sa tuile rose au tiède soir latin!

— Mais de quel droit gémir ainsi? N'est-il pas juste
Que tu trembles de froid, exilé sans retour,
Toi que le sort élut pour te montrer un jour
Ce qu'on ne doit pas voir dans la maison d'Auguste?

Ah! ce jour-là, pourquoi, brusquement aveuglé,
N'ai-je pas dans le noir trébuché sur les dalles?
Pourquoi n'ont-elles pas croulé sous mes sandales?
Pourquoi mes doigts distraits ont-ils tourné la clé?

O souvenirs! alors je riais à la vie,
Je chantais les Amours, chanteur fier, tendre amant,
Convive impérial traité bienveillamment
Par toi, pieux Auguste, et toi, chaste Livie!

Oui, la Ville enseignait mon nom à l'Univers,
La Muse à ses lauriers mêlait pour moi des roses,
Et même, ayant surpris l'art des Métamorphoses,
Tout ce que j'essayais de dire était un vers!

Et tout a fui! — Mes yeux, quels pleurs seraient les vôtres,
Si vous vouliez pleurer mes torts que rien n'absout,
L'irréparable tort d'avoir vu, mais surtout
D'avoir été celui qui vit, parmi tant d'autres!

— O César, si ton long courroux pardonne un peu
Le crime involontaire où se perdit ma gloire,
Héros sage au combat, sage dans la victoire,
Que l'amour des Romains élève au rang d'un Dieu,

Permets-moi de revoir les cyprès et les hêtres
Qui, dans ton mois doré, versent l'ombre à mes champs,
Ou, car déjà ma bouche est moins sonore aux chants,
Permets-moi de mourir sous le toit des ancêtres!

— Ah! vous du moins, mes vers, retournez au soleil,
Puisque ici, sans écho, ma voix se désespère;
Allez, frileux enfans d'un misérable père,
Ravir au ciel natal quelque rayon vermeil!

Faible et vieux, je n'ai plus à vivre même un lustre :
Je passerai le Fleuve éternel, sans remord.
Mais vous, mes vers, volez, vivez après ma mort,
Et, s'il plaît aux Dieux bons, rendez mon nom illustre!

Contez à l'avenir plus clément ma douleur,
Inclinez tous les fronts futurs vers mon front blême,
Et faites à jamais de moi le triste emblème
De quelque inexpiable et ténébreux malheur!

Mais quel obscur malheur vaut celui du poète,
Dont la vraie infortune est encor d'être né,
Et qui va, toujours pâle et toujours étonné,
Comme s'il méditait quelque stupeur secrète?

Alors, mes pauvres vers où j'ai mis tout mon art,
Soyez fameux, afin que mes plus lointains frères
Trouvent l'exemple en moi de leurs destins contraires,
Et pour qu'en vous lisant l'un d'eux songe, plus tard :

« Tout poète, frivole ou grave, trop avide
D'épuiser l'infini du monde en son cœur vain,
Sur cette terre où tout cache un hôte divin,
Subit bientôt l'antique et cruel sort d'Ovide :

Même le plus léger d'abord, le plus joyeux,
Vit comme un exilé plaintif et solitaire,
Pour avoir aperçu, fût-ce un jour, le mystère
Que l'on ne doit pas voir dans la maison des Dieux! »

III. STACE

« *Superstitio.* »

Je te voyais danser en mon miroir de cuivre
Où tu te reflétais, légère, au fond des bois :
L'esclave qui prédit les sorts a, par trois fois,
Jeté les dés où tient tout le secret de vivre ;

Toujours, petite et blanche au tain du vieux miroir,
Tu dansais, parmi l'or du cadre emprisonnée,
Sur le fond rose et vert de la chaude journée
Où les arbres déjà bleuissaient dans le soir.

Tes seins menus pointaient sous la tunique étroite,
Et tu mordais parfois une grappe en riant ;
Nul éclair n'a lui, brusque, au bord de l'Orient,
Nul corbeau n'a volé, rauque, de gauche à droite ;

Du soleil sur le front et des branches autour,
Tu dansais, forme brève encor diminuée ;
Et, sous le ciel sans ombre et même sans nuée,
Les sorts ayant trois fois agréé notre amour,

Je t'aime, dangereuse enfant, depuis ce jour.

BONHEUR

Cannes, 5 janvier 1903.

Le vent de la nuit tiède erre sur nos visages
Comme un furtif baiser de lèvres invisibles,
Et toute l'âme éparse au fond des paysages
Coule avec lui sur nous en longs ruisseaux paisibles.

Traînant ses bruits où chante une langueur sereine,
Et plus beaux de sembler parfois un peu funèbres,
La mer qu'on ne voit pas et qu'on entend à peine
N'est plus qu'un grand soupir lointain dans les ténèbres.

Et les magnolias et les eucalyptus
Mêlent dans les jardins leurs senteurs exhalées,
Et, pas à pas, l'on croit s'enfoncer toujours plus
Dans l'ombre en même temps et l'odeur des allées.

Et tous deux, ô ma sœur élue et mon enfant,
Nous passons éblouis d'espoir sous l'azur sombre,
Ouvrant à l'avenir, comme ils s'offrent au vent,
Notre âme en fleur pareille aux beaux rosiers sans nombre;

Nous passons, par momens d'un geste grave et doux
Enlacés dans la soie obscure de tes voiles,
Heureux d'aimer, heureux à fléchir les genoux,
Et plus émus encor, sous les vieilles étoiles,

De sentir la pauvre âme humaine heureuse en nous!

ALLÉE

C'est une allée étroite et massive de buis.
Le plus vif soleil meurt dans ses épais rideaux
Et dès l'entrée on sent, sur le front et le dos,
Une opaque fraîcheur de caverne ou de puits.

Il y fait presque froid, il y fait presque nuit;
Tant d'ombre coule au pied des grands murs végétaux
Qu'on s'étonne d'y voir, comme entre deux linteaux,
Onduler, bleu ruban, un peu d'azur qui luit.

Et soudain la paroi verte et profonde s'ouvre,
Et par la brèche, au bas du vieux parc, on découvre
Un paysage fin comme un fond de portrait :

C'est l'Anjou, ses coteaux légers, lourds de leurs vignes,
Sa Loire lente où dort la plaine aux longues lignes,
Et son beau ciel, si tendre à voir qu'on en mourrait...

SOUFFLES DANS L'OMBRE

Il fait un vent divin dans les arbres, ce soir.
Son long murmure emplit le parc désert et sombre;
On n'entend que le vent, on ne voit que le noir,
Et parfois on dirait d'étranges rumeurs d'ombre.

C'est comme un ruisseau vague au remous incertain
Sous le ciel chaud où luit seule une étoile verte;
Il s'approche, il se brise, il se perd au lointain :
On croit le voir passer à la fenêtre ouverte.

On sent qu'il baigne tout comme une eau brusque et douce,
Comme un torrent léger d'air et d'enchantement,
Et qu'il n'est pas au monde une feuille, une mousse,
Qu'il ne fasse trembler voluptueusement.

Il est toute langueur, toute ardeur, toute joie,
Tout ce qui rêve, glisse, et défaille, et bruit;
Il semble un froissement délicieux de soie,
Il semble un sourd frisson d'extase dans la nuit.

Et c'est vraiment, parmi les profondeurs funèbres
Qu'il enivre d'un tiède et mystérieux vin,
Quelque chose qu'on sent parfois un peu divin,
Quelque chose d'immense, et d'auguste, et de vain :

C'est comme un grand soupir de Dieu dans les ténèbres.

BEAUTÉ

Ce soir, je me sens plein de rêve, à fondre en pleurs :
Partout mon âme crée une autre âme infinie;
Mon silence dans l'air évoque une harmonie,
Et mes yeux refermés font éclore des fleurs.

Mon sang anime au loin de ses jeunes chaleurs
Le vieux monde où s'éveille un fraternel génie,
Et je vois se mêler, dans une ombre bénie,
Les gestes des contours aux regards des couleurs.

O moment de beauté ! ne dussé-je connaître
Que ton extase brève en mon obscur chemin,
Je mourrais sans regret, j'aurais bien fait de naître !

Ce soir, j'ai possédé l'orgueil du songe humain,
Et, comme un oiseau vif qu'on prend à la fenêtre,
J'ai senti palpiter l'infini dans ma main !

FERNAND GREGH.

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE

ENTRE 1800 ET 1848

VI[1]

DU ROMANTISME AU PARLEMENTARISME (1840-1847)

Dans l'Allemagne de la Sainte-Alliance, il n'y avait pas de puissance plus absolutiste que l'État prussien : ce n'était point l'Autriche de Metternich, mais la Prusse de Frédéric-Guillaume III, qui traquait avec le plus d'âpreté les idées et les penseurs. Les maximes politiques de l'hégélianisme aboutissaient, dans la pratique, à une intolérance d'État quasi jacobine. Le cabinet de Berlin s'instituait inquisiteur, dénonçait à la diète de Francfort les mauvais esprits et les mauvais livres, provoquait les votes d'ostracisme, Il fut l'instigateur, en 1835, de la formidable mesure prise par la Diète contre les cinq publicistes de la « Jeune Allemagne : » leurs personnes furent mises au ban, leurs livres à l'index, et Berlin n'était pas encore rassuré. « Les Prussiens, notait en 1836 Henri Heine, ont écrit à la *Revue des Deux Mondes* qu'elle serait interdite en Allemagne si elle renfermait quelque chose de moi qui ne fût pas dans leur sens. » Des postiers experts taxaient comme des lettres, à leur entrée en Prusse, les journaux de Paris : le prix d'un seul numéro s'élevait ainsi à un chiffre imposant de thalers. La Prusse faisait le

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet 1903, 15 janvier, 1er et 15 septembre 1904, 1er février 1905.

guet dans l'Allemagne intellectuelle ; et l'on ne pouvait attendre d'elle, dans sa mission policière, cet esprit d'accommodement paternel et de capricieux laisser aller qui souvent tempérait la rigueur d'une autre douane, celle des États Romains. La Prusse, elle, ne transigeait ni ne badinait ; cette royauté qui se donnait volontiers comme la puissance protestante par excellence comprimait avec une ombrageuse dureté toutes les protestations de la pensée contre sa propre orthodoxie du moment, religieuse ou politique.

Or un jour vint où, dans ce réseau de précautions et de surveillances, quelques mailles cédèrent ; avec fracas, une déchirure se produisit : c'était l'idée catholique qui faisait violence aux dogmes de l'État prussien, et c'était l'Église catholique qui revendiquait, contre lui, l'autonomie de la société religieuse. Partout en Allemagne, l'omnipotence des États avait installé des bureaux pour régir l'âme humaine, et une maréchaussée pour exécuter les ordres des bureaux : nulle part l'outillage d'asservissement n'était aussi perfectionné qu'en Prusse, et nulle part, — les « vieux luthériens » l'avaient appris à leurs dépens, — le maniement n'en était plus impitoyable. C'est contre cette organisation raffinée que l'Église romaine, dans l'affaire de Cologne, avait engagé la lutte : passant outre à l'esprit de servilité de ses propres chanoines, à l'esprit de timidité de ses propres évêques, s'appuyant à l'Ouest sur le peuple rhénan, à l'Est sur le peuple polonais, l'Église, en la personne de deux archevêques, avait cerné la Prusse, et la Prusse avait cédé. La « sainte Cologne, fille fidèle de l'Église romaine, » Cologne, « la seconde Rome, » — comme l'appelaient ses vieux historiens, — fut dans la Prusse du XIX^e^ siècle le sol d'élection sur lequel la conscience religieuse reconquit le droit de respirer.

Il n'y a pas d'années plus fécondes, dans l'histoire du catholicisme allemand, que celles qui suivirent cette capitulation prussienne. Elles sont d'une étude complexe et subtile : on y voit périr le romantisme, qui s'attardait à contempler, par-dessus la structure interne du catholicisme, la vieille patine déposée par les âges ; on y voit se développer des revendications catholiques, une action catholique, une force populaire catholique, qui prédestinent l'Église, hier admirée comme une auguste antiquité gothique, à jouer, dans la prochaine Allemagne, un rôle public et social.

I

Comment le romantisme, dans les trente premières années du siècle, avait éveillé dans les âmes allemandes le respect de la religiosité catholique et conduit certaines d'entre elles jusqu'à l'acte de foi, c'est ce que l'observation des courans artistiques et littéraires nous a précédemment permis d'entrevoir et d'expliquer. Mais ces courans ne devaient avoir qu'un temps : aux alentours de 1840, c'en était fait de l'hégémonie intellectuelle de l'école romantique.

Annette de Droste-Hülshoff, Joseph d'Eichendorff, — et plus tard le Hambourgeois Dreves, un converti, — se rattachent encore à cette lignée : mais vous cherchez en vain, dans leurs vers, trace de ces malaises inquiétans et morbides, qui jadis séduisaient et conquéraient aux littérateurs romantiques une clientèle d'âmes anxieuses et malades elles-mêmes ; il n'y a point, chez eux, de tâtonnemens de conscience, de ces tâtonnemens efficaces par lesquels leurs devanciers, qu'ils trouvassent l'Église ou bien qu'ils ne la trouvassent point, en jalonnaient vaguement le chemin ; et vous ne surprenez point ici, comme chez un Tieck ou chez un Novalis, cette série de travaux d'approche qui semblent préparer l'investissement des imaginations par le catholicisme. Leurs œuvres sont trop pleinement imprégnées de leur foi, et leur foi trop nettement dessinée dans leur âme, pour que cette seconde génération de romantiques puisse offrir à l'Église le genre de services que lui rendit la première. En lisant ces nouveaux venus, on a, tout de suite, pleine confiance ou complète défiance, suivant le point de vue religieux où l'on se place : ils ne tracent pas une avenue vers l'Église, ils stationnent dans le Saint des Saints, et, par la plume d'Eichendorff, ils reprocheront toujours au premier romantisme d'avoir mieux aimé frôler la foi que de l'étreindre.

Même évolution, en ce qui regarde les artistes. Autour des premiers tableaux des Nazaréens, les deux confessions chrétiennes semblaient s'être juré une sorte de trêve de Dieu : une ville aussi protestante que Francfort conviait le catholique Veit à venir diriger son musée. Cette trêve est désormais dénoncée : le peintre protestant Lessing, par les épisodes religieux dont fait choix son pinceau, introduit dans la peinture une préoccupa-

tion de polémique; Veit et le jeune Steinle se retirent sous leur tente; et Steinle à Francfort, Führich à Vienne, Itenbach et les Müller dans la chapelle de l'*Apollinarisberg*, donnent l'exemple d'un art, non point à coup sûr plus chrétien ni même plus catholique que celui d'Overbeck, mais, si nous osons dire, plus confessionnel et plus ecclésiastique.

Passant au domaine de l'histoire, on y discerne pareil phénomène. Les études historiques, depuis un demi-siècle, offraient le spectacle de chercheurs protestans rendant hommage à l'Église romaine du moyen âge. Jean de Müller, le grand historien suisse, avait dès 1782, dans son petit volume sur les *Voyages des Papes*, célébré les pontifes d'antan comme interprètes de la morale et sauveurs du bon droit; le Prussien Henri Luden, son disciple, — le même qui professait dans Iéna sur les gloires historiques de l'Allemagne au moment où nos armées occupaient cette ville, — avait pris le parti de la hiérarchie romaine contre les Césars germaniques, dans les copieux volumes de son *Histoire du peuple allemand;* Raumer, l'évocateur des Hohenstaufen, n'avait pas caché sa respectueuse sympathie pour la tiare; Voigt, élève de Luden, justement réputé comme historien de l'Ordre Teutonique et comme fondateur de l'histoire provinciale de la vieille Prusse, avait commencé de se faire un nom dans la science par une monographie très enthousiaste du pape Grégoire VII; Boehmer enfin, l'éditeur des *Regestes* du vieil Empire, avait de tout temps montré pour l'Église romaine une déférence et une affection dont s'inspiraient tous ses jugemens historiques; et c'est ainsi qu'à la faveur des souffles romantiques, l'apologie des papes s'installait dans l'histoire, sur le sol même où les « centuriateurs » de Magdebourg les avaient doctement diffamés. Jean de Müller, Luden, Raumer, Voigt, et Boehmer lui-même, quelque répugnance qu'il eût à s'entendre qualifier de protestant, demeuraient d'ailleurs, à l'endroit de l'Église romaine, des hommes du dehors : ils la faisaient admirer, mais leur admiration restait debout.

Avec Frédéric Hurter, l'admiration s'agenouille. Il était encore une autorité, et la plus haute de toutes, dans l'Église protestante de Schaffouse, lorsqu'il publiait cette *Vie d'Innocent III*, dont s'enthousiasmait Montalembert; et déjà ses négociations avec les cantons catholiques de Suisse en vue d'une lutte commune contre les radicaux, ses confians pourparlers avec la non-

ciature de Suisse et l'archevêché de Fribourg au sujet de la situation lamentable de l'Église catholique badoise, son hostilité nettement déclarée contre l'oppression joséphiste qui paralysait l'Église autrichienne, faisaient passer l' « évêque » protestant de Schaffouse, en beaucoup d'endroits, pour un « crypto-catholique. » Il s'en fut se convertir à Rome, en 1844, et l'Autriche, en lui offrant une charge d'historiographe, le sauva des persécutions auxquelles il était désormais en butte, dans sa propre patrie, de la part de ses anciens coreligionnaires. Entre Jean de Müller, qui jugeait l'Église en étranger, avec un mélange de détachement et d'exaltation, et Frédéric Hurter, qui fait son entrée dans cette Église et devient le plus intransigeant gardien de la correction des dogmes et le plus assidu défenseur des intérêts religieux; entre Wackenroder, qui introduisait la religion dans l'esthétique, et l'école de Dusseldorf, qui crée l'imagerie catholique; entre Novalis, qui chantait la Vierge, et les derniers romantiques, qui la prient, des routes parallèles se sont déroulées ; et sur ces diverses routes, à un certain détour, l'histoire, la peinture, la poésie sont devenues strictement confessionnelles.

Mais en retour, par une façon de représailles latentes, les nouveaux chefs de file qui s'essaient à grouper derrière eux les pensées allemandes, les Gutzkow et les Heine, les Feuerbach et les Ruge, les Dahlmann et les Gervinus, sont formellement anticatholiques. Le romantisme d'autrefois se définissait par des tendances esthétiques; la littérature nouvelle se définit par des tendances politiques et sociales. Elle s'intitule « jeune Allemande, » et, sous ce drapeau, donne l'assaut à la morale traditionnelle ; « jeune hégélienne, » et, sous ce nom, fomente le radicalisme politique; « nationale-libérale, » et, sous cette rubrique, prépare l'unification de la patrie à la faveur des deux hégémonies, qui n'en font qu'une, de la Réforme et des Hohenzollern. L'ironie dont Wienbarg, l'un des coryphées de la « jeune Allemagne, » donne la définition, n'est plus cette ironie romantique qui induisait un Frédéric Schlegel, dans sa première manière, à ne se prendre qu'à peine au sérieux, et à se jouer de lui-même; c'est une ironie active, combative, qui envisage gravement le duel des idées, et qui s'y jette, et qui s'acharne sur le contradicteur. L'histoire, avec Ranke et surtout avec Sybel, devient à longue échéance l'ouvrière d'une œuvre politique : malgré le succès que

firent les catholiques au livre de Ranke sur la papauté aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, son *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme*, terminée en 1843, prélude avec éclat aux identifications futures entre germanisme et protestantisme; et les premiers écrits de Sybel, qui sont de la même époque, ont parfois la résonance d'un programme de lutte, — de la lutte qui s'engagera, plus tard, entre l' « ultramontanisme » et l'idée prussienne. La littérature, sous quelque forme qu'on l'envisage, devient une mêlée; et ce n'est pas seulement l'apparition d'idées nouvelles, c'est aussi le caractère nouveau de la production littéraire, qui témoigne que la période du romantisme est close et que, pour agir sur l'Allemagne, le catholicisme doit compter avec des tendances inédites.

II

La fortune, cependant, réservait au romantisme un dernier sourire : au moment où déclinait l'influence de cette école, deux de ses pupilles étaient installés sur les deux premiers trônes de l'Allemagne. Louis I^er^ de Bavière nous est déjà connu, et nous avons vu quel appui donnait au catholicisme, en même temps qu'à l'art allemand, ce prince dont Chateaubriand disait : « En portant une couronne, il semble savoir ce qu'il a sur la tête, et comprendre qu'on ne cloue pas le temps au passé. » L'autre tête romantique, sur laquelle une couronne s'était posée, était celle de Frédéric-Guillaume IV, le nouveau roi de Prusse.

On a prétendu, parfois, qu'en secret il était catholique : les initiatives qu'il déploya, d'accord avec son ami Bunsen, pour répandre et glorifier le protestantisme, militent contre un tel soupçon. Mais ce qui est vrai, c'est que Bossuet, Fénelon, Sailer, comptaient parmi ses lectures favorites, et que son antipathie à l'endroit de toute innovation religieuse l'inclinait à quelque estime pour cet atavisme dogmatique dont il trouvait dans l'Église romaine une immuable expression. Au fond, les sentimens de Frédéric-Guillaume IV à l'égard du catholicisme, tout comme sa prédilection pour un rêve de monarchie féodale, sont d'un romantique. C'est vraiment son romantisme qui trouve attrait aux poésies catholiques de Joseph d'Eichendorff, et qui, triomphant des traditions protestantes de la maison de Hohenzollern, convoque à Berlin, pour des œuvres de peinture reli-

gieuse, les catholiques Cornelius, Veit et Steinle; c'est son romantisme qui, dès 1810, l'amenait, tout jeune encore, à passer trois nuits blanches sur des croquis de la gothique cathédrale de Cologne, et qui s'en allait solennellement, en 1822, sous les voûtes gothiques de Marienburg, réveiller les ombres délaissées des chevaliers Teutoniques et porter un toast à la restauration du vieil édifice national; et son romantisme, enfin, vers 1830, cimentait entre lui et le catholique Radowitz la plus confiante et la plus fidèle amitié. Avant que les événemens de 1848 n'amenassent Radowitz au premier plan, la carrière politique et littéraire de ce personnage s'encadrait entre deux écrits, dont l'un, de 1834, a trait à l'iconographie des saints, et dont l'autre, de 1846, a trait aux devises et légendes du moyen âge : le supraterrestre et l'archaïsme, voilà les régions, éminemment romantiques, où s'exaltait avec piété la noble imagination de Radowitz, arbitre, peu de temps après, des prochaines destinées allemandes. Le roi de Prusse et son futur ministre, malgré la différence de leurs *Credo*, s'entendaient à merveille pour introduire, dans la religion comme dans la politique, un parfum d'archéologie.

Ce fut un beau jour de fête que le 4 septembre 1842 : le Hohenzollern « évangélique » vint solennellement à la cathédrale de Cologne, posa la première pierre du portail méridional, et donna le branle, ainsi, à l'achèvement de l'édifice, œuvre cinquantenaire, qui n'aura son terme qu'en 1881. Quarante ans de songes romantiques recevaient, ce jour-là, leur consécration. « En son état d'inachèvement, en ses décombres, en son délaissement, avait écrit Goerres en 1814, la cathédrale de Cologne est une image de l'Allemagne depuis la confusion des langues et des pensées; qu'elle devienne donc un symbole de l'Empire que nous voulons édifier. » Goerres, en 1842, élevait de nouveau la voix : il comparait la basilique de Strasbourg et celle de Cologne; la première, pour lui, résumait « l'histoire entière de l'Allemagne, telle qu'elle s'est effectivement réalisée en tous ses momens; » la seconde, au contraire, était à ses yeux « la représentation épique et symbolique de ce *devenir* qui hantait l'esprit des vieux maîtres politiques et qui se fût réalisé si le mauvais ennemi n'était survenu, messager de discorde. » La reprise des travaux annonçait aux imaginations allemandes la préparation de ce « devenir : » Sulpice Boisserée, qui, depuis un demi-siècle, se

dévouait à ce rêve, se félicitait que « le sentiment de la nécessité d'une forte cohésion des Allemands fût enfin devenu prédominant, » et saluait dans la cérémonie de 1842 « le symbole d'un nouveau développement allemand. » Il faut lire les pages orgueilleuses et naïves dans lesquelles il souhaitait que le parvis futur se constellât d'inscriptions et de sculptures commémorant les fils les plus illustres de la race germanique, et qu'un tribunal d'honneur, commun à toute l'Allemagne, possédât l'auguste mission de prononcer cette sorte de canonisation nationale. La Walhalla en Bavière, le dôme de Cologne sur le Rhin, se fussent ainsi partagé la fonction de Panthéons! Le discours prononcé par Frédéric-Guillaume IV vibrait à l'unisson de ces rêves échauffés : Metternich, qui était présent, constatait avec quelque inquiétude ce qu'il appelait un « enivrement mutuel. » Le roi de Prusse, d'ailleurs, sautait au cou du chancelier d'Autriche : Berlin et Vienne, à l'avant-veille de leurs irrémédiables conflits, échangeaient devant cette cathédrale, incarnation de l'unité germanique, un dernier baiser. Enfin, Louis Ier de Bavière, le romantique du Midi, allait bientôt demander officiellement aux divers États allemands de subvenir, par des cotisations périodiques, aux dépenses d'achèvement du grandiose édifice, et solliciter en faveur du dôme les générosités du pangermanisme d'alors (*All-Deutschland*).

De par la volonté des rois de Prusse et de Bavière, un édifice catholique était érigé en symbole patriotique, dans cette ville même où l'archevêque et ses fidèles, peu d'années auparavant, étaient taxés de séditieux et de mauvais Allemands. Il semblait que le soleil romantique eût fait choix des eaux du Rhin, — le vieux Rhin des burgraves, — pour s'y coucher et s'y éteindre, et qu'avant de se venir reposer dans ces flots qui gardaient l'Allemagne, il eût voulu réchauffer les persécutés de la veille et les embraser d'espoir. Les catholiques, exercés à prévoir les duperies, redoutaient, d'ailleurs, que l'État, tôt ou tard, ne voulût faire de cette cathédrale une église simultanée, et tôt ou tard y fêter, comme disait en une boutade le poète Uhland, le « mariage mixte » entre les deux confessions; et lorsque Frédéric-Guillaume leur proposera de prendre à sa charge les frais de la construction de la nef en leur laissant le soin d'élever les tours, ils refuseront, de peur que l'État, architecte de cette nef, ne s'y installe en maître. Mais l'avenir rassura leurs craintes. La fête

de dédicace nationale, qu'avait célébrée dans le dôme de Cologne le romantisme expirant, n'effaça ni ne compromit le souvenir de la dédicace religieuse qu'avait faite, pour l'éternité, la piété chrétienne du XIIIe siècle. Au contraire, en achevant le monument, la patrie allemande exauçait l'antique dévotion. Cela mettait Henri Heine en rage; on eût dit que, sardoniquement, il s'essayait à jeter un sort pour faire avorter l'entreprise.

Ce dôme devait être la bastille de l'esprit; et les rusés papistes pensaient : Dans cette prison de géant se consumera le génie de l'Allemagne. Alors vint Luther, et il jeta un grand cri : Halte! Depuis ce jour, la construction du dôme est abandonnée... Ainsi inachevé, c'est le monument de la force de l'Allemagne et de sa mission protestante. Pauvres sots du *Domverein*, vous voulez de vos faibles mains continuer l'œuvre interrompue, et vous voulez achever la vieille prison ! Pauvres fous ! On ne l'achèvera pas, le dôme de Cologne, quoique les sots de la Souabe aient envoyé pour la construction tout un vaisseau rempli de pierres. On ne l'achèvera pas, malgré les cris des corbeaux et des hiboux qui regrettent la nuit du passé et nichent dans les hautes tours des églises. Un jour viendra où, loin de l'achever, on fera de la nef une écurie.

Ainsi vaticinait Henri Heine; et puis, une autre fois, il rêvait d'une promenade nocturne qu'il faisait, escorté d'un licteur, dans les rues de Cologne : entrant dans la ténébreuse cathédrale, il y trouvait les Mages assis sur leur châsse, et l'un d'eux, l'interpellant, réclamait d'être respecté, parce que mort, parce que roi, parce que saint. Le poète l'interrompait d'un sarcasme : un mort, un roi, un saint, ce sont là choses du passé ! « Allons, partez, la joyeuse cavalerie de l'avenir va camper ici. » Et le licteur, docile, mettait les squelettes en poudre.

Cette pulvérisation n'était qu'une bravade; Heine allait compromettre Luther dans sa propre défaite. Il criait : « Halte ! » aux architectes du dôme, comme d'après lui Luther avait crié; les catholiques rhénans passaient outre. Un jeune jurisconsulte, Auguste Reichensperger, succédant à l'énergie un peu fatiguée des Boisserée, allait, sa vie durant, prêcher la foi gothique, corollaire de la foi catholique. Dès son enfance, il avait aimé le vieux monument; il groupait dès 1840, pour en soutenir les travaux, une association de bonnes volontés, ce *Domverein* que persiflait Henri Heine; alors que se déroberont les souverains auxquels Louis de Bavière tendait la main, le *Domverein* continuera de soutenir de ses aumônes l'art gothique retrouvé. Une lettre aux Rhé-

nans, publiée en 1840, un opuscule sur l'architecture chrétienne germanique, qui parut en 1845, inauguraient cette apologétique du style médiéval, à laquelle Reichensperger consacrera sa vie. L'art gothique, à ses yeux, était comme le produit de la Rédemption, dans le domaine esthétique : le nier, c'était nier le christianisme, c'était se refuser à « comprendre la langue dont les racines et le dictionnaire vivent en notre âme. » Jusqu'au terme de sa longue et verte vieillesse, Reichensperger développa des théories enthousiastes sur le caractère organique des édifices gothiques, sur l'harmonieuse et vivante unité que présentent ces synthèses de pierre. Les monumens du « paganisme ressuscité, » — ainsi qualifiait-il la Renaissance, — lui faisaient l'effet de ces petits roitelets sauvages, gauchement attifés à l'européenne, que rencontrait en ses voyages le capitaine Cook. Saint-Pierre de Rome, même, ne trouvait pas grâce devant lui, et j'ai souvenir d'une conversation de l'année 1894, dans laquelle, me parlant avec tristesse de la basilique de Montmartre, cette « mosquée, » il m'expliquait, avec sa merveilleuse fougue d'octogénaire, que la cathédrale de Cologne était « du saint Thomas d'Aquin pétrifié. » Au déclin de toutes vies, même les plus croyantes, il y a généralement un peu de cendres dans les âmes, débris d'enthousiasmes consumés, qui pèsent sur le cœur et l'ennuagent. Reichensperger, lui, me semblait avoir échappé à cette loi, tant il y avait de jeunesse en cette grande et forte vieillesse. Tel je le vis peu de mois avant sa mort, fraternisant de tout son être avec ces voix priantes qu'il sentait frémir en chacune des colonnes de son dôme, tel il avait dû être en cette année 1842, où les Mages furent visités dans leur dernière demeure par Frédéric-Guillaume IV, leur collègue en majesté.

Les Boisserée, durant leur long apostolat, avaient cherché pour l'art gothique les suffrages de l'intelligence allemande; Reichensperger, lui, cherchait et trouvait les suffrages du peuple. « Qu'ont fait les universités et académies allemandes, demandait-il, pour la construction du dôme, ce canon de l'architecture allemande médiévale? Elles ont eu trop à faire avec l'œuf d'Hésiode, les momies égyptiennes, les vases étrusques, et les pierres des légions romaines, pour penser aux cathédrales gothiques. » Ainsi disait-il, tournant le dos à l'Allemagne humaniste pour se jeter avec confiance vers l'Allemagne populaire; il parlera de même, cinquante ans durant; et, en 1891, M. Paulsen,

le professeur de philosophie de l'Université de Berlin, lui écrira ces lignes significatives : « Vos discours et vos écrits, qui depuis un demi-siècle visent toujours au même but, ont ouvert une brèche, que le classicisme, la bureaucratie, le philistinisme de la culture ne parviendront pas à fermer : l'art, chose du peuple, sortant de la vie populaire et travaillant pour le peuple, voilà la vivante leçon que vos maîtres, les grands maîtres du moyen âge, répètent sans cesse, par leurs œuvres et par vos écrits. » M. Paulsen a raison : l'esthétique religieuse de Reichensperger, dès 1840, glorifiait les masses profondes du peuple.

On prévoit que, de cette esthétique, une politique pourra sortir, qui reconnaîtra des droits aux masses profondes, aussi bien dans le domaine de la vie publique que dans le domaine de l'art. « Toute ma carrière, même ma carrière de député, a notre dôme comme point d'attache, » écrira plus tard Auguste Reichensperger. Il incarnait, en effet, une sorte de transition entre la période du catholicisme romantique et la période du catholicisme parlementaire, entre l'époque où l'on rêvait du règne de Dieu par la beauté, et l'époque où l'on allait s'attacher, activement, à réaliser le règne de Dieu par la liberté.

III

C'est avec l'avènement de Frédéric-Guillaume IV que commence pour l'Église de Prusse la conquête de ses libertés. Dans les premiers mois de 1841, le seul pays germanique où le clergé pût communiquer sans entraves avec le Saint-Siège et, sans entraves, publier les actes de Rome, fut le royaume de Prusse : Frédéric-Guillaume IV, reconnaissant ainsi, par un don de joyeux avènement, les légitimes prérogatives de la société religieuse, donnait un exemple décisif, et qui devait être suivi. « Le roi protestant, écrivait le célèbre éditeur Perthes, fait ce qu'aucun souverain catholique n'a osé faire jusqu'ici. »

Les évêques, redevenus conscients de leur devoir en même temps que de leur dignité, allaient aussitôt profiter des permissions royales. On se rappelle l'attitude de leurs prédécesseurs, leur désir d'échapper à la vigilance papale, leur ennui de ne pouvoir se faire oublier du Saint-Siège, et leur tactique, enfin, pour amuser et abuser Rome, puisqu'elle ne voulait point les laisser en paix. Voici que Geissel, le coadjuteur de Cologne,

introduit dans la vie de l'église prussienne un nouveau personnage, discrètement interrogé mais sérieusement écouté : c'est le nonce du pape en Bavière. Geissel, à cœur ouvert, le fait pénétrer, par des lettres fréquentes, dans les grandes et petites affaires de l'archidiocèse : hésitations et décisions, inquiétudes et joies, il lui confie tout, lui soumet tout ; il l'accueillera bientôt en son archevêché comme visiteur, plus tard en sa cathédrale comme représentant du pape. « Les Ponctations d'Ems, » par lesquelles les princes-archevêques du XVIII^e^ siècle signifiaient aux nonces leur congé, sont décidément devenues surannées : à l'endroit du nonce, Geissel est plus que courtois, il est cordial, avec une nuance de déférence ; et l'Église prussienne, autorisée désormais à prendre contact avec le Saint-Siège, invite par surcroît le délégué du Saint-Siège en Bavière à prendre contact avec elle.

La situation du catholicisme à l'égard de l'État prussien devenait par là même toute nouvelle : l'Église n'était plus une institution sujette, sur laquelle des fonctionnaires étrangers à sa croyance avaient l'œil et mettaient la main ; elle se présentait comme une puissance ayant ses racines au delà de la terre et son point d'attache terrestre au delà de la frontière prussienne, puissance régnant souverainement sur son propre domaine, et puis, au jour le jour, négociant avec l'État prussien une équitable délimitation de cette éternelle zone mixte où le spirituel et le temporel prennent fatalement contact. L'Église n'était plus une subordonnée, mais une contractante. La Prusse, jadis, pour dessiner d'une façon durable la carte de ses diocèses, avait accepté, voire même demandé, que cette question fût l'objet de pourparlers avec Rome ; mais, la carte une fois tracée, elle avait montré, par ses procédés et ses maximes, que c'était là le seul acte bilatéral auquel de sa part l'Église romaine se dût attendre. Or, dans les années qui suivent 1841, c'est d'une façon bilatérale, c'est par des arrangemens entre les évêques de Prusse et le ministère prussien, que se tranchent les difficultés. Berlin propose, ou bien accepte, ou bien refuse ; mais Berlin cesse d'imposer. On voit Geissel, dès son installation, engager avec le gouvernement une série de discussions : les choix à faire pour son chapitre, l'éviction des professeurs hermésiens de la faculté de théologie catholique de Bonn, sont des questions épineuses et pressantes, mais qui se dénouent pacifiquement. Les évêques,

sans doute, n'obtiennent pas tout ce qu'ils veulent et n'abandonnent pas de bon cœur tout ce qu'ils concèdent; et Geissel, tout le premier, se plaint que les ecclésiastiques qu'il souhaite de voir appelés à la faculté de théologie de Bonn soient tous éconduits par le gouvernement. Mais la Prusse, du moins, a décidément mis en vigueur d'autres maximes de droit ecclésiastique; et pour l'Église, c'est là l'essentiel. Dans la gérance de l'Église catholique, telle que la concevait et la pratiquait Frédéric-Guillaume III, il y avait quelque chose d'essentiellement contraire à la constitution ecclésiastique, d'essentiellement incompatible avec les droits de la monarchie pontificale : les premiers actes de Frédéric-Guillaume IV ont mis un terme à cette politique d'affronts.

L'on publiait à Paris, en 1842, un livre intitulé : *De la Prusse et de sa domination sous les rapports politique et religieux, spécialement dans les nouvelles provinces, par un inconnu.* Le vicomte de Failly, qui en était l'auteur, avait eu de longues conversations avec Auguste Reichensperger et quelques autres notabilités catholiques; et son œuvre était un écho, très instruit, des récriminations rhénanes contre le dernier règne. Mais il se hâtait d'ajouter, quelle que fût sa malveillance pour la Prusse :

> La partie religieuse de ce livre peut, dès à présent, être considérée comme presque uniquement historique, non parce que les dispositions légales, vexatoirement portées par le régime précédent, ont entièrement disparu, tant s'en faut, je ne crois même pas qu'elles soient abrogées, mais parce qu'on les laissera dormir, parce que, dans la pratique, elles ne se produiront plus avec la même rigueur, parce qu'enfin les actes de persécution cesseront tout à fait.

On ne pouvait mieux définir, dès 1842, les changemens qui déjà s'annonçaient. A des rapports nouveaux, des organes nouveaux devaient correspondre.

Hier une bureaucratie, protestante en majorité, faisait passer ses ordres aux évêques; désormais allait exister, au ministère berlinois des Cultes, une section catholique (*Katholische Abteilung*), composée de catholiques, et chargée de s'occuper des affaires de l'Église romaine. Dès le 11 janvier 1841, Frédéric-Guillaume IV créa cette institution : elle devait, jusqu'au *Culturkampf*, assurer à la Prusse trente années de paix religieuse. Schmedding, dont nous avons vu le rôle équivoque dans l'affaire des mariages

mixtes, fut l'un des conseillers de la section catholique; mais lorsqu'en 1846 il fut enlevé par la mort, et que le chef de la section, Duesberg, fut nommé dans l'administration des finances, c'est à un catholique d'élite, Aulike, que passa la direction du bureau. On sait ce que sont les cartons d'un ministère, et comment un bureaucrate, selon ses propres dispositions, peut emprisonner et étouffer dans leurs arcanes les germes de conflits, ou bien au contraire les mûrir, et multiplier sans cesse des chicanes nouvelles : même aux heures difficiles, l'influence d'Aulike devait toujours maintenir, sur l'horizon des catholiques de Prusse, quelques traînées d'arc-en-ciel. On le verra, dans la suite, travailler à faire nommer, comme conseillers de la section, d'anciens parlementaires catholiques : il fera donner un poste à Linhoff, mais les susceptibilités ministérielles refuseront toujours d'adjoindre à Aulike, comme collaborateur, le célèbre Mallinckrodt, qui deviendra l'une des gloires du Centre.

En face de cet organe de pacification que Frédéric-Guillaume IV préposait aux choses d'Église, l'Église à son tour commençait à s'organiser pacifiquement. Avec ses évêques, dont les uns apparaissaient aux fidèles comme des esclaves, et dont les autres apparaissaient à l'État comme des rebelles, l'Église, la veille encore, présentait l'aspect ingrat d'une société désordonnée; Geissel entreprit de l'unifier. Avant de grouper à Wurzbourg, en 1848, l'épiscopat allemand, Geissel eut souci de grouper l'épiscopat rhénan, et il y réussit. L'usage canonique, qui déférait au métropolitain le soin de consacrer ses suffragans, était tombé en désuétude : le nouveau prélat de Cologne le restaura, en présidant lui-même à l'installation du nouvel évêque de Trèves, Arnoldi. Les deux évêques prirent l'habitude, dans les circonstances graves, d'écrire collectivement au gouvernement prussien; et lorsque entre eux et les autres suffragans des liens étroits se furent tressés, la province ecclésiastique de Cologne devint une sorte de personnalité officielle, faisant auprès du Roi des démarches officielles. De l'autre côté du royaume, Diepenbrock, prince-évêque de Breslau à partir de 1845, et ami personnel du Roi, correspondait avec Geissel : ils harmonisaient leurs volontés, et témoignaient par leur exemple qu'un épiscopat n'est vraiment fort que lorsque chaque évêque, bien loin de se désintéresser des affaires de ses voisins, se sent responsable en une certaine mesure des destinées universelles de l'Église et surveille, au

delà des incidens locaux de son diocèse, les pulsations de la vie catholique. La période où les évêques n'avaient été que des administrateurs locaux, sous la haute surveillance de l'État, faisait place à une ère nouvelle, dans laquelle l'épiscopat prussien, admis désormais à des colloques avec l'État, élaborerait et pratiquerait une politique générale; et dix années suffiront, en dépit des gouvernemens badois, wurtembergeois et hessois, pour que l'épiscopat de la province ecclésiastique du Haut-Rhin soit à son tour unifié par la tenace initiative de l'archevêque Vicari.

IV

L'Allemagne traversait alors des années sourdement troublées, dont 1848 devait être le dénouement. D'obscurs tressaillemens se faisaient sentir; les polices les mieux armées peuvent empêcher les hommes de s'agiter, mais non point le sol de trembler. « Vous avez éveillé Michel en 1813, vous ne le rendormirez plus, » criait aux souverains d'outre-Rhin le poète politique Hoffmann de Fallersleben. Surveillé, comprimé, Michel avait pu se laisser assoupir; mais il sommeillait sans dormir. Patient en son rêve et lent en ses énergies, Michel n'étirait encore qu'avec timidité la puissante lourdeur de son bras, lorsque déjà les catholiques, eux, étaient relevés de leur assoupissement : leur dévouement même à l'endroit de l'Église les avait mis en avance sur leur peuple.

« S'éveillant lors de l'affaire de Cologne, grandissant et se fortifiant à la dure école des sarcasmes et des persécutions, une invisible puissance a surgi, puissance merveilleuse; c'est quelque chose que personne n'a inventé, ni conduit, ni réglé, quelque chose que les romantiques rêvaient, c'est une opinion catholique. »

Ces mots sont de l'ancien romantique Eichendorff, dans l'*Histoire de la littérature poétique de l'Allemagne :* ils nous font pressentir l'actif concours qu'allaient trouver immédiatement, parmi la foule des fidèles, les évêques émancipés.

L'opinion catholique était souveraine dans les diètes provinciales de la Prusse rhénane : en 1843, on y demandait, à l'unanimité, que la Prusse, s'acquittant enfin de la promesse que vingt ans auparavant elle avait donnée au Saint-Siège, constituât en faveur de l'Église romaine un capital, susceptible d'assurer à

cette Église une existence indépendante... L'Église de Prusse, en 1905, attend encore ce capital. On protestait encore, en cette même année 1843, contre l'introduction, dans le nouveau projet de code criminel, d'un certain nombre de pénalités exclusivement destinées aux ecclésiastiques, et menaçantes pour la liberté de l'Église. Des courriers échelonnés apportaient au roi de Prusse, avec ces doléances de la Diète rhénane, les observations de Geissel et d'Arnoldi, et même une brochure de critiques, écrite à l'instigation des deux évêques, contre cet inquiétant code pénal : alors, l'action parallèle de l'Église et de l'opinion faisait réfléchir le cabinet de Berlin; le ministre des Cultes Eichhorn, le jurisconsulte Savigny, informaient Geissel que le projet était remis à l'étude; et le catholicisme rhénan rentrait dans le calme, — un calme vigilant. L'année 1845 ramenait une session nouvelle de la Diète rhénane : on y parlait des mariages mixtes, des obligations religieuses des soldats, de la partialité de la censure contre les catholiques, et derechef, enfin, de la dotation de l'Église. Quand, au début de 1848, les députations des diètes provinciales, officiellement réunies à Berlin, eurent à délibérer, une fois de plus, sur un projet de code pénal, on vit tous les membres catholiques, déférant aux critiques du jurisconsulte Ferdinand Walter, voter encore, à l'unisson, contre les articles relatifs aux ecclésiastiques : Geissel encourageait ce mouvement d'opinion, le soutenait de ses propres démarches; et *le Catholique* de Mayence appelait à la rescousse des protestations laïques l'épiscopat prussien tout entier, lorsque les événemens de mars 1848 écartèrent l'urgence du péril. C'est aussi dans les années qui précédèrent 1848 que s'inaugurèrent en Prusse les débats, qui semblent voués à ne jamais finir, sur le parti pris attribué au gouvernement de réserver aux protestans les plus nombreuses et les plus hautes fonctions, et sur la nécessité d'attribuer aux fidèles des diverses confessions, dans la bureaucratie d'État, une place proportionnelle à l'importance numérique de ces confessions dans l'État : ce problème complexe, devenu célèbre en Allemagne sous le nom de question de la parité, ne fut réellement posé que du jour où les catholiques eurent pris conscience d'être une force, et où l'idée catholique eut réclamé sa place au soleil, sur le forum, encore très rétréci, qu'ouvrait aux revendications populaires la monarchie prussienne.

Les diètes du royaume de Prusse, telles qu'elles étaient con-

stituées depuis 1823, n'étaient élues que par la propriété foncière et ne représentaient que des intérêts locaux : une oligarchie catholique s'y pouvait faire entendre, mais le peuple était encore sans voix; et la Prusse, jusqu'en 1847, fut dépourvue d'un organe représentatif central dans lequel les intérêts catholiques pussent être efficacement défendus. Cet organe existait en Wurtemberg et en Bade; et l'année 1842 marqua pour le Wurtemberg, les années 1845 et 1846 pour le grand-duché de Bade, l'avènement définitif de la question religieuse à la tribune parlementaire. Les fameux trente-neuf articles, qui, depuis 1830 consacraient l'hégémonie des États du Sud en matière ecclésiastique, furent directement visés, à Stuttgart, par l'interpellation de l'évêque Keller; à Carlsruhe, par les interpellations de deux laïques, le baron d'Andlau et le professeur Buss.

La motion de Keller en faveur de la liberté de l'Église donna lieu, en 1842, à un vote favorable de la première Chambre wurtembergeoise, vote auquel s'associèrent des princes mêmes de la maison royale; dans la seconde Chambre, au contraire, ce fut le doyen même du chapitre, Jaumann, qui contribua le plus à la faire repousser. Mais un jeune théologien, illustre plus tard dans la science et dans l'épiscopat, s'était levé pour défendre son évêque : il avait nom Charles-Joseph Hefele. Par un discours qui fit grand bruit, il témoignait éloquemment sa confiance dans les temps nouveaux et dans les libertés prochaines, et rêvait d'une époque où l'Église, secondée par une presse qu'aucune censure ne gênerait plus, pourrait enfin briser la férule de l'État. Jaumann, s'adressant à l'arbitraire de l'État pour qu'il usât de bonne grâce envers l'Église; Hefele, en appelant au peuple pour que l'Église obtînt justice, représentaient, sous le regard dépaysé du vieil évêque Keller, les deux clergés dont l'un achevait de mourir et dont l'autre commençait à vaincre. De fait, le peuple s'agitait déjà : cinquante-quatre pétitions appuyaient les doléances épiscopales, et le despotisme de l'État sur l'Église fut ratifié, cette fois encore, par le vote de la seconde Chambre; mais ce fut la dernière fois.

Trois ans plus tard, le Parlement badois fut une arène, où les religions descendirent et se livrèrent bataille. Une secte religieuse était née, dont bientôt nous dirons l'histoire, et qui s'appelait le « catholicisme-allemand » (*Deutsch Katholicismus*). Les radicaux badois la courtisaient; ils demandaient, en vertu de

son nom, qu'elle participât aux prérogatives de l'Église catholique romaine et qu'elle pût même prétendre, en quelque mesure, aux biens de cette Église. Le gouvernement de Bade repoussait leurs exigences; il invoquait les égards dus à la confession catholique, à laquelle appartenait, en Bade, la majorité des sujets. Ce fut alors l'honneur d'un professeur de l'Université de Fribourg, Buss, de sentir la fragilité de cette politique d'égards, de comprendre que les catholiques ne seraient sérieusement défendus que s'ils se défendaient eux-mêmes, et d'éveiller tout à la fois, dans l'âme de ces « sujets, » la conscience civique et la conscience religieuse.

Avec François-Joseph Buss, l'Allemagne catholique eut son premier tribun. Sa jeunesse s'était passée loin de l'Église : les idées avancées, avec les mots un peu gros dont elles s'affublent, séduisaient la rudesse de son tempérament; elles flattaient en lui le besoin d'action, et cette sorte d'exubérance de forces, qui aspirait à un épanouissement militant. On l'avait connu très incroyant, à l'époque où l'Église badoise, timide, presque honteuse d'elle-même, abdiquait toute personnalité devant l'État. Et puis, en lui, une évolution s'était faite : il avait senti dans cette Église l'institution à laquelle les deux tiers de Bade étaient historiquement fidèles : homme du peuple, avocat du peuple, il devint l'avocat de l'Église. Le premier discours sur la question sociale qui ait retenti à une tribune allemande fut prononcé par Buss, en 1837. Entre ce discours et son activité religieuse, il y a une filiation : droit au pain, ou droit à la croyance, ce sont toujours les droits du peuple que Buss défend. Les revendications de la secte « catholique-allemande, » en 1845, lui parurent attentatoires au peuple croyant : alors il déchaîna, dans tout le grand-duché, un vaste pétitionnement catholique ; et comme, par contre-coup, l'action radicale devint plus acerbe, le ministère badois, débordé par le flot grossissant des agitations religieuses, renvoya le Parlement. Mal équipés pour les élections, n'ayant d'autre soutien que le journal de Buss, encore insuffisamment répandu, les catholiques furent battus. Dans la Chambre de 1846, ils n'eurent qu'un représentant : c'était Buss. Mais la bataille s'était livrée sur le terrain religieux, et cela suffisait à Buss : que l'État badois, qui régnait, naguère, sur le mutisme des âmes, vît les luttes électorales se transformer en une bagarre de consciences, c'était là une nouveauté, et Buss, en cette heure de défaite, la

saluait comme une victoire. L'opinion catholique avait fait acte de présence : on avait voté pour elle ou contre elle, et l'insuccès ne prouvait pas qu'elle aurait dû se taire, mais qu'elle avait à s'organiser.

L'organisation, le groupement local des catholiques en associations toutes ramifiées entre elles, formaient, depuis longtemps déjà, l'objet des rêves de Buss. Un instant, en 1844, en voyant deux fonctionnaires catholiques, Mone et Lender, élaborer, avec l'approbation de l'archevêque Vicari, les statuts d'une association, ses rêves avaient pris consistance : il songeait à créer, dans tout le pays, des associations (*Vereine*), semblables à celles dont l'année 1848 couvrira soudainement toute l'Allemagne. Mais le professeur Hirscher, justement respecté par l'élite du clergé, avait contre ce genre de fondations une hostilité notoire, dont nous étudierons plus tard, en ses écrits de l'année 1849, la retentissante expression : Buss, provisoirement, dut abdiquer son dessein ; et tout de suite, sans découragement, étalant sa solitaire mais puissante carrure dans cette avant-scène qu'était le Parlement de Carlsruhe, il empêcha, du moins, que, sur le théâtre politique badois, la question religieuse disparût de l'affiche.

D'Andlau à la première Chambre, Buss à la seconde, se partagèrent les rôles. Le premier, en juillet 1846, demandait que les trente-neuf articles fussent supprimés ; que l'organisation de l'église badoise fût mise d'accord avec le droit canon, que les prérogatives du clergé catholique en matière scolaire fussent protégées et développées, et que les petits séminaires fonctionnassent sous la direction de l'archevêque avec l'aide pécuniaire de l'État. Le second, en septembre, réclamait que l'État fît de toutes les questions religieuses pendantes l'objet d'un traité d'entente avec l'archevêque et biffât d'un trait de plume toutes les lois qui gênaient l'Église ; et par cette motion, qui fut unanimement repoussée, Buss se distinguait à la fois, et des bureaucrates qui voulaient que l'État continuât de régner sur l'Église, et des radicaux qui voulaient séparer l'Église d'avec l'État. Le débat qui se déroulait à Carlsruhe était comme un prologue des discussions qui, deux ans plus tard, occuperont le Parlement de Francfort ; à Francfort comme à Carlsruhe, il y aura un parti radical, jaloux d'obtenir de l'État une déclaration d'indifférence religieuse absolue, et de ménager par là même toute liberté aux sectes religieuses nouvelles, sous le *Credo* des-

quelles se dissimulaient des velléités de révolution politique et sociale.

Sur ces entrefaites, à la fin de 1846, le peuple de Bade eut faim; l'hiver avait amené la disette. Parler des droits de Dieu à des hommes qui manquent de pain, n'est-ce pas leur suggérer la douloureuse idée d'interpeller Dieu sur leur misère? Buss voulait éclairer le corps électoral sur la question religieuse; mais le plébéien qu'il était possédait un sens trop aigu des réalités pour haranguer les consciences quand les estomacs criaient. Il se mit à faire des souscriptions, puis des spéculations heureuses; il put apporter des vivres aux paysans de la Forêt-Noire, pour une somme deux fois plus grosse que celle que lui avait confiée la charité; et l'humeur facile de ces pauvres gens se souvint de lui comme d'un messager de l'abondance. Ainsi progressait, entre un discours sur la question sociale et une campagne d'hiver dans laquelle ce professeur se faisait vagabond pour distribuer du pain, l'activité religieuse de François-Joseph Buss, remueur d'hommes.

V

Parallèlement à cette action, l'éducation du peuple catholique suscitait, en Bade, des initiatives réfléchies, et que ne pouvaient ni décourager ni stériliser les susceptibilités et les vexations de la bureaucratie d'État. De quelque poids qu'un État opprime l'Église, le prêtre conserve, comme une sorte de prérogative professionnelle que nul ne songe à lui disputer, la mission d'enseigner aux enfans les rudimens de la doctrine, de leur apprendre à épeler dans la nature le nom de Dieu et à retrouver en leur âme l'image de Dieu. La besogne est ingrate, peut-être, lorsqu'on la réduit à n'être que l'enseignement littéral d'un certain nombre de notions tout intellectuelles; elle devient plus attachante, quand le catéchiste s'efforce d'éveiller et de cultiver des vies. Il y a catéchisme et catéchisme : on en peut faire une corvée, ou bien un sacerdoce.

Jean-Baptiste Hirscher, professeur à la faculté de Tubingue, puis à celle de Fribourg-en-Brisgau, voulut que le peuple badois fût catéchisé. C'était un homme d'une conscience sûre, d'une piété chaude, d'une intelligence parfois aventureuse, aimant à méditer sur le fait religieux plutôt qu'à raisonner sur les vérités objectives de la foi. Rien de commun entre la morale telle qu'il

l'enseignait et l'éthique rationaliste où se complaisait l'âge précédent : Hirscher détestait la vertu qui ne procède pas de la foi; elle risquait fort, à ses yeux, de n'être que de l'amour-propre. Les catholiques, avant lui, s'édifiaient tant bien que mal dans les livres de méditations du nouvelliste suisse Zschokke, sorte de profession de foi du Vicaire savoyard délayée dans un pieux langage; quant aux prêtres, c'est souvent en lisant des prédications protestantes qu'ils tenaient leur âme en haleine : les écrits d'Hirscher marquèrent un renouveau dans la littérature pieuse. D'aucuns ont pu dire qu'il fut un médiocre théologien : de fait, il ignorait la scolastique, et traîna toujours derrière lui l'importun souvenir d'une brochure de jeunesse sur le sacrifice eucharistique, que l'Index avait frappée. On lui reprochait, aussi, un certain esprit de conciliation à l'endroit du gouvernement; et lui-même ne démentait pas qu'il préférât à une politique de menaces un pacifique recours à l'esprit de justice et de bienveillance de l'État. Il n'est pas rare, dans les conflits humains, que le tempérament même des hommes leur soit imputé à péché : hardis, on les accuse d'être fous; prudens, d'être lâches. Le converti Hurter, son ami le baron de Rinck, desservirent Hirscher auprès de la nonciature de Suisse : sa prudence leur déplaisait. Qu'à cela ne tienne, ripostait une voix : « Ceux qui méprisent et tracassent Hirscher sont des formalistes inintelligens et d'aveugles fanatiques. » C'est Diepenbrock lui-même qui parlait ainsi, deux ans avant d'occuper le siège de Breslau. Il trouvait à Hirscher, — et c'était sous la plume de Diepenbrock le plus vif des éloges, — beaucoup d'affinités avec l'évêque Sailer. Sailer suspecté avait attendu la mitre jusqu'à l'extrême vieillesse; Hirscher suspecté renonça de lui-même aux coadjutoreries de Fribourg ou de Rottenburg, et jamais il n'échangea sa chaire de professeur contre un trône épiscopal. Hirscher, comme jadis Sailer, professait la théologie morale, et c'est dans cet enseignement même, poursuivi durant plus de quarante ans, que s'élabora son œuvre de catéchiste.

La morale chrétienne, telle que l'enseignait Hirscher, était la réalisation du règne de Dieu dans l'humanité; et le catéchisme, tel qu'il le concevait, était comme l'histoire de ce règne. Il voulait que le catéchiste, dans sa façon de dévoiler aux enfans l'œuvre du salut, suivît l'ordre historique dont Dieu même fit choix pour lever les voiles. Les deux premiers livres de son

catéchisme révèlent Dieu, et ce qu'a fait Dieu, après avoir créé la race humaine, pour la racheter de la faute et la créer à nouveau. Les trois derniers livres révèlent l'individualisation du règne de Dieu dans les âmes, et comment Dieu nous offre ce règne, et comment nous l'acceptons, comment enfin se peut et se doit produire son avènement en nous, conséquence de son avènement en dehors de nous; les théories de la justification, de la sanctification et de l'Église apportent cette révélation. Enfin le sixième livre nous fait assister au complet épanouissement du règne de Dieu dans l'au-delà. L'œuvre entière est comme une histoire de Dieu en fonction de l'homme, un récit des avances que fait à chacun de nous l'Invisible, jusqu'à l'éternité qui le rendra visible. Le jésuite Kleutgen, expert à saisir dans les constructions théologiques les moellons fragiles ou les lézardes cachées, n'a pas épargné Hirscher : il lui reproche d'avoir trop exclusivement insisté sur l'œuvre d'éducation que Dieu opère en nous en vue de son règne, et beaucoup trop peu, au contraire, sur la création toute gratuite de l'homme nouveau par la grâce divine, préface indispensable de cette éducation. Quelques réserves qu'on puisse faire sur les tendances d'Hirscher, un fait subsiste : c'est que les efforts du professeur de Fribourg, depuis sa *Catéchétique*, publiée en 1831, jusqu'aux éditions successives de son *Catéchisme*, qui s'échelonnèrent de 1845 à 1862, ranimèrent le zèle pédagogique du clergé. Pour la commodité des enfans, les manuels du prêtre wurtembergeois Schuster et bientôt ceux du jésuite Deharbe remplaceront ceux d'Hirscher, mais c'est à lui, pendant longtemps, que recourra le prêtre allemand pour se faire une âme de catéchiste. Hirscher eut d'ailleurs la bonne fortune de trouver en un de ses disciples, Alban Stolz, un interprète accompli : par ses trois volumes d'*Explications*, Stolz met de l'air dans la synthèse un peu dense qu'avait édifiée le maître : il y introduit du laisser aller, de la bonhomie; il l'éclaire, çà et là, d'un sourire familier, un de ces sourires tels que Stolz savait les faire rayonner.

Catéchiste à ses heures, Alban Stolz eut le don de comprendre que la formation d'un peuple catholique requiert une littérature populaire catholique, et que tout en lui, qualités et défauts, le prédestinait à la créer. Ses études de théologie à Fribourg lui avaient fait perdre la foi, son séjour dans la ville protestante de Heidelberg la lui avait rendue; et, sans appro-

fondir, il était retourné à Fribourg pour se faire prêtre. Voilà les origines intellectuelles de Stolz : l'étude de la théologie et la découverte de la foi sont dans sa vie deux faits indépendans, presque inverses l'un de l'autre ; et cela compose un curieux tempérament sacerdotal. Stolz est un original, qui doit être pris tel qu'il est : sur la récitation du bréviaire, sur le jeûne eucharistique, il a des idées fort peu rigoristes, comme beaucoup de prêtres badois, ses contemporains ; il peut n'être pas très correct, lorsqu'il parle de l'efficacité des sacremens, et longtemps il jugea les scolastiques avec les lunettes d'Hirscher, qui les lisait mal, ou point du tout ; mais pour faire pénétrer l'esprit catholique dans le foyer d'un ouvrier ou la chaumière d'un paysan de la Forêt-Noire, rien ne vaut un calendrier signé d'Alban Stolz.

En 1843 parut un petit livre intitulé : *Calendrier pour le temps et pour l'éternité, pour le commun peuple et en même temps pour les Messieurs de l'Église et du monde, par un jésuite badois.* Ce prétendu jésuite n'était autre que notre Stolz, alors maître de latin dans un gymnase. Huit musiciens, trois fois le jour, montaient sur le clocher de la cathédrale d'Heilbronn pour exécuter des chants appropriés aux fêtes : Stolz voulait que son calendrier jouât d'un bout à l'autre de l'Allemagne ce rôle de *muezzin.* Moins solennel que les huit musiciens, il était tout à la fois pieux et gai, édifiant et vulgaire, avec une verve d'anecdotes qui faisait passer la parabole ; et nul ne savait comme lui, à la fin d'une historiette, après une série de trivialités dont son éditeur Herder ne put jamais le corriger, décocher une pensée qui, comme une flèche, monte vers le ciel. Ses deux premiers calendriers ont pour sous-titre : *Mixture contre la crainte de la mort*, et *La croissance de l'homme.* Stolz, sans la moindre mélancolie, fait rôder la mort autour de son lecteur, et surgir Jésus, l'ennemi de la mort, pour racheter et consoler. Les illustrations y sont lugubres ; vous y retrouvez la cruelle valseuse des danses macabres, saisissant les humains à la taille pour un suprême tour de promenade... Au terme, Stolz ouvre l'enfer : comme ses ancêtres du moyen âge, il y met des gens d'Église ; et les capitalistes, aussi, y trouvent leur place et leurs tortures. Car le catholicisme d'Alban Stolz, — voyez plutôt ses commentaires du *Pater*, qui remplissent trois calendriers, — n'aspire point à l'élégance inoffensive d'un catholicisme de bonne compagnie : c'est une religion rude et qui ne craint pas d'être une gêneuse. Elle

est âpre aux humbles lecteurs de Stolz, comme l'existence leur est âpre; mais âpre également, et d'autant plus, à ceux à qui l'existence est facile. Mammon est l'ennemi personnel de Stolz : la richesse, pour lui, c'est « de la sueur de travailleur cristallisée; » et, dans ses voyages, il avait quelque scrupule à constater que la possession de quelques pièces d'argent, « chose morte et inféconde en soi, » lui permetttait de s'approprier quelques-uns des produits d'un pays étranger, sans qu'il eût travaillé pour ce pays! Lorsqu'on éprouve soi-même ces originales inquiétudes de conscience, on a quelque droit à faire souvent la grosse voix: Stolz dit leur fait aux « messieurs, » et tout de suite se sent plus à l'aise pour fustiger le « commun peuple. » Il y a du sang et il y a des muscles dans le catholicisme de Stolz, et rien d'anémié, rien d'énervé, rien d'affadi : toute cette foule badoise qui, depuis plusieurs générations, n'entendait que des prônes vaguement philosophiques ou mesquinement utilitaires, comprit, après lecture de quelques calendriers (et la collection se poursuivit, annuellement, jusqu'en 1865), ce que c'était que le catholicisme et que vivre catholiquement. L'idée religieuse, avec Stolz, devint l'inépuisable thème d'une littérature populaire. L'heure était proche où tous sauraient lire et aimeraient à lire : Stolz conquit au catholicisme droit de cité dans le domaine de la librairie.

Un éditeur, Benjamin-Ignace Herder, survint à l'heure voulue, pour consacrer cette conquête. Un Herder, en 1815, suivait en France les troupes alliées, à titre d'imprimeur et cartographe militaire : lorsque les fourgons de l'étranger s'en furent allés de chez nous, sa petite typographie reprit racine à Fribourg, publiant quelques cartes, éditant la revue catholique et fort peu romaine que dirigeaient Wessenberg et ses disciples. Il mourut en 1839, à l'heure où l'Église d'Allemagne se réédifiait. Au chevet de l'édifice nouveau, pourquoi ne point appuyer une maison d'impressions catholiques comme contrefort? Benjamin Herder, qui devenait chef de la librairie, avait à peine dépassé vingt ans, l'âge où les rêves sont en fleurs, — en fleurs qui peut-être sécheront. Il fit ce rêve, auquel s'adonnait de longue date, en Bavière, l'imagination laborieuse du vieux Goerres ; la plus grande librairie catholique de l'Allemagne était fondée. Tout de suite il se mit en campagne, à Munich, à Tubingue, à Vienne, pour recruter les collaborateurs du grand *Dictionnaire de l'Église*, dont la publication commença en 1846, et auquel s'attelèrent la

plupart des savans catholiques de l'Allemagne. Les courtes années, qui parurent longues aux peuples, durant lesquelles le despotisme des bureaucraties acheva de se rendre insupportable, durent paraître longues, aussi, à Benjamin Herder : il lui fallait, pour gagner à son entreprise les savans autrichiens, négocier avec la censure viennoise, duègne subtile et stupide, sans l'agrément de laquelle aucun sujet de Sa Majesté Apostolique ne pouvait expédier à Fribourg une ligne de manuscrit. Herder fit comme les peuples : il patienta jusqu'en 1848, avec la certitude confiante que l'Allemagne catholique ferait tôt ou tard figure littéraire, sous son entreprenant parrainage.

Ainsi fermentaient, dans la petite ville de Fribourg, les germes d'une littérature catholique : Buss, qui la voulait féconde, réclamait, avec son exubérante ambition, que l'université de cette ville devînt exclusivement catholique ; alors se multiplieraient à proximité d'Herder, les plumes de bonne volonté. Mais à quoi bon des écrivains et des protes, si les lecteurs chôment? C'est ce que comprenait, en un autre coin de la vallée rhénane, Auguste Reichensperger. Avec son ami Thimus, le baron de Loe, le canoniste Walter, le théologien Dieringer, il entreprit, dès 1844, d'organiser en une *Association de Saint-Charles Borromée* les amateurs de livres catholiques. Par ses envois de volumes, par les publications dont elle prenait l'initiative, par les bibliothèques qu'elle aidait à fonder, par les catalogues qu'elle expédiait, cette association se faisait comme l'institutrice de l'opinion catholique, en même temps qu'elle l'encadrait; elle connaissait ses membres, les catalogu[illegible] dans ses bureaux de Bonn, avait prise sur eux, et, avec eux, formait un « public. »

Peu d'années devaient suffire pour qu'à l'abri de cette association, garante d'une clientèle docile et zélée, se pût développer, avec quelque sécurité pécuniaire, le journalisme catholique rhénan. De leurs dernières gouttes d'encre, les bureaucraties pouvaient prohiber la naissance d'une presse catholique : en Hesse, en 1846, la permission de fonder un journal était refusée au chanoine Lennig. Mais l'opinion catholique s'apprêtait à ne point être prise au dépourvu par les prochaines libertés ; et l'on eût pu, d'avance, commencer de dresser les listes d'abonnement aux journaux catholiques, avant que ces journaux n'eussent reçu licence de paraître.

VI

Dans une active veillée d'armes, prêtres et laïques se préparaient pour les mœurs politiques du lendemain. Mais au même moment, sous la double impulsion de la logique et de l'esprit d'aventure, certains ministres de l'Église rêvaient de faire circuler, à travers la vie intérieure de la société religieuse, les souffles nouveaux qui bouleversaient la société civile. Puisque les Parlemens s'occupaient à l'avenir de la situation légale de l'Église, pourquoi ne les ferait-on pas juges de certains projets de réforme ecclésiastique? Et puisque, dans l'État prochain, le corps social allait prendre une voix, puisque c'était en bas, et non plus en haut, que se prépareraient les décisions d'où résulteraient les lois, et puisque enfin la discussion ouverte et publique devenait la règle du monde, pourquoi l'Église, elle aussi, n'accorderaitelle pas aux simples prêtres, même aux fidèles, une part de gouvernement? Ainsi parlaient, surtout, un certain nombre d'ecclésiastiques mécontens ou dissolus, qui depuis un quart de siècle, par leurs écrits, leur propagande, leurs réunions, réclamaient l'abrogation du célibat sacerdotal et l'établissement d'une liturgie allemande.

La campagne contre le célibat s'était dessinée en Silésie et en Bade, avant 1830. En Silésie, Antoine Theiner, — de concert avec son frère Augustin, le futur jésuite, — avait, en 1828, publié un livre en faveur du mariage des prêtres : l'État prussien, même après ce livre, l'avait jugé digne de rester, dans la faculté de théologie, l'éducateur des clercs. En Bade, la même année, des laïques avaient pétitionné, réclamant de la Chambre des femmes pour les prêtres; leur Mémoire justificatif, malgré la réfutation qu'en fit Moehler, trouva des ecclésiastiques pour colporteurs. A leur tour, les ecclésiastiques intervinrent, en 1831 : ils étaient 156, et 50 élèves du séminaire de Fribourg appuyèrent bruyamment cette pétition nouvelle. Les débats furent longs, parfois gais : l'un des orateurs se défendit de vouloir chercher dans le clergé catholique des maris pour ses nombreuses filles, et s'il appuyait les prêtres pétitionnaires, ce n'est pas qu'il les voulût pour gendres, mais parce qu'ils avaient raison ! La Chambre badoise se montra formellement hostile au célibat, et pria l'État d'envisager la convocation de synodes ecclésiastiques,

qui régleraient la question. Les prêtres du Wurtemberg, eux, firent synode à leur façon : ils se mirent deux cents, et formèrent une association, avec le mariage comme programme.

De longue date, un mouvement parallèle existait en faveur d'une liturgie allemande et de la simplification du culte. Le désir de complaire aux pouvoirs protestans avait induit beaucoup de prêtres, — Montalembert le constatait en ses voyages, — à supprimer « une foule de cérémonies extérieures, d'usages touchans et antiques. » Mais cela ne suffisait pas aux réformistes radicaux, dont Wessenberg, Werkmeister et Winter étaient depuis longtemps les théoriciens écoutés; et leurs aspirations s'étaient épanchées, sans réserve ni respect, dès 1826, dans un livre des frères Theiner. A la suite de ce livre, Schimonski, prince-évêque de Breslau, reçut de ses prêtres une pétition qu'on répandit dans le public sous le titre significatif : *Première victoire de la lumière sur les ténèbres dans l'Église catholique de Silésie;* et l'agitation devint si passionnée, que le président supérieur de la province, le cabinet de Berlin, et même, à Rome, le ministre Bunsen, la surveillèrent avec sollicitude. De leur côté, les prêtres badois, voisins de Constance, frôlés incessamment par les idées de Wessenberg, voulaient, eux aussi, innover : ils réclamaient le droit pour le fidèle de ne plus confesser ses péchés en détail, le droit pour les prêtres de confirmer, la limitation du nombre des fêtes, la suppression des confréries, la messe allemande. Un livre du doyen Mersy, d'Offenburg, intitulé : *Des réformes sont-elles nécessaires?* avait, en 1832, été salué comme un manifeste; et d'un peu partout, dans le grand-duché, on réclamait des synodes, pour l'élaboration de ces réformes.

C'est ainsi que les deux courans, dont l'un minait le célibat, dont l'autre bousculait la liturgie, confluaient en un courant synodal, qui mettait en péril la constitution même de l'Église. Hurter, de son évêché protestant de Schaffouse, voyait nettement ce danger : après une causerie qu'il eut en 1837 avec l'archevêque Demeter, de Fribourg, il écrivait :

Il n'y avait pas besoin d'un don de divination particulière pour voir qu'il ne s'agissait pas de synodes dans le sens de l'église catholique, tendant à l'affermissement dans la foi, à l'union des docteurs et des pasteurs dans le devoir, au renouvellement de la discipline, à la suppression des abus, mais que ce dont il s'agissait, c'était d'introduire par contrebande, dans l'Église,

le principe démocratique. Ces synodes seraient ce qu'est la seconde Chambre dans l'État. Je fis remarquer à l'archevêque que le jour d'un tel synode marquerait l'extinction de ses droits et de sa dignité, qu'il aurait à porter, outre les chaînes de l'Etat, la corde que lui mettraient au cou les ecclésiastiques radicaux.

Le malheureux Demeter avait compris le langage d'Hurter, et, mieux encore, le bref de Grégoire XVI contre l'agitation synodale, bref qui lui avait été transmis, à l'insu de la bureaucratie badoise, par le même Hurter, de la part de la nonciature de Suisse. Étrange époque, où un « évêque » protestant faisait à un archevêque catholique les commissions de Rome ! Mais Demeter, au lieu d'exercer son autorité disciplinaire de pasteur, avait demandé l'appui de l'État contre les prêtres réformistes; l'État laissait écrire l'archevêque et laissait continuer les prêtres... A Schaffouse même, un ecclésiastique concubinaire nommé Fischer fondait une association pour développer dans le grand-duché l'agitation synodale; et c'était, en 1845, le doyen même de Constance, Kuenzer, qui faisait voter par la Chambre badoise, conformément à une pétition d'ecclésiastiques, le rétablissement des synodes dans l'Église catholique. Quelques années auparavant, la Chambre wurtembergeoise avait émis un semblable vœu. La fermeté de Vicari, le nouvel archevêque de Fribourg, maintint ces turbulences en échec; mais, pour que la question des synodes cessât d'être grosse de menaces, il fallait que les évêques allemands, tous ensemble, en fissent un examen sérieux, suivi d'une solution : c'est ce qu'ils accompliront en 1848 dans leur assemblée de Wurtzbourg.

Au fond de ces impétueuses aventures, il y avait autre chose et il y avait plus que l'inquiétude de tempérament qui sollicitait certains prêtres au mariage; il y avait autre chose et il y avait plus qu'un certain libertinage de pensée, qui, transformant le ministre de Dieu en un simple éducateur populaire, répudiait la liturgie comme un attirail; il y avait une question capitale, que la marche vertigineuse des événemens rendait urgente. L'opinion publique devenait tout dans l'État; quelle place aurait-elle dans l'Église ? L'opinion publique extérieure à l'Église, c'est à-dire la représentation parlementaire, serait-elle admise à concerter le fonctionnement futur de l'institution religieuse? Et l'opinion publique intérieure de l'Église, c'est-à-dire prêtres et laïques, serait-elle admise, périodiquement, à dire des mots

et à faire des gestes auxquels la hiérarchie devrait déférer?

C'était là, dans toute son acuité, l'objet du débat. Les évêques, à cette double question, devaient répondre par un double non; et leur force, qui leur permettait d'envisager avec calme les évolutions du lendemain, résidait dans l'instinct du peuple catholique, qui, avec eux et comme eux, répondait non. Ils pouvaient s'appuyer sur les fidèles eux-mêmes pour résister aux théories qui s'essayaient à flatter les fidèles en les voulant investir d'une anormale souveraineté.

VII

C'est qu'en effet, malgré les récentes misères de l'Église d'Allemagne, un fonds solide d'habitudes religieuses s'était en beaucoup de régions maintenu dans le peuple. Les instituteurs qu'avait formés le célèbre Overberg avaient éveillé, dans les villes et campagnes de Westphalie, un esprit de foi, robuste et grave, qui devait survivre longuement à toutes sollicitations adverses. En terre rhénane, bien que l'archevêque Droste-Vischering, qui vivait isolé dans son palais, fût assez peu connu, une plaie s'était ouverte en beaucoup d'âmes lorsque la Prusse l'avait emprisonné; et l'on avait vu la foule s'émouvoir et monter la garde, en certaines villes, de crainte que d'autres prêtres ne fussent arrêtés. Plus plastique et plus mou, n'ayant jamais éprouvé à l'endroit du gouvernement de Montgelas la révolte d'antipathie qui soulevait les consciences rhénanes contre Berlin, le peuple bavarois cédait toujours à la voix pénétrante des cloches, qui l'appelait à l'église pour l'*Angelus* du soir; et par-dessus les frontières du Tyrol s'épanchaient, dans la Bavière méridionale, des souffles d'ardente dévotion, — de cette dévotion qui jadis, en face de l'envahisseur, avait spontanément, en une grande manifestation populaire et militaire, salué dans le « Cœur de Jésus » le suzerain du Tyrol. On voyait, en Wurtemberg, des fidèles se cabrer contre le clergé, parce qu'il traitait les espèces eucharistiques avec irrespect, et d'autres prévenir le Roi qu'ils aimaient mieux n'avoir point de curés mariés; et quant aux Badois qui avaient l'âge d'homme aux environs de 1840, ils étaient, s'il en faut croire Stolz, singulièrement ignorans du catéchisme, mais il n'était pas rare que, souffrant de leur ignorance comme d'une disette, ils s'en fussent en Alsace, en longues

files, pour entendre prêcher des missionnaires. Ainsi les souillures qui avaient affligé l'Église n'avaient point exercé, parmi le peuple, la contagion qu'on eût pu redouter.

Entre ce peuple et l'Église revivifiée, les grandes fêtes de Trèves, de l'année 1844, furent l'occasion d'un somptueux rendez-vous. Évêques et chanoines de Trèves s'enorgueillissent, à travers les âges, d'une relique auguste, que leurs traditions appellent la sainte Tunique du Christ : en 1844, l'évêque Arnoldi la fit exposer. Trèves, alors, n'avait pas de chemins de fer. Sept semaines durant, d'innombrables pèlerinages cernèrent et envahirent la ville ; les uns venaient à pied, de très loin, par longues étapes, les autres arrivaient par la Moselle, sur des barques; parfois on stationnait des journées entières avant de pouvoir franchir l'enceinte de Trèves. Avec un emportement de dévotion qui faisait songer aux croisades, avec une soif de miracles dont le siècle antérieur eût été déconcerté, ces foules se ruaient vers la Tunique, pour approcher, une seconde seulement, le vénérable lambeau. « Est-ce bien la même tunique? Je ne sais, écrivait la comtesse de Hahn-Hahn, la célèbre romancière; mais c'est la même foi qui jeta jadis la femme malade aux pieds du Christ, pour toucher seulement la frange de son vêtement. » La critique historique de Sybel, qui, dans une érudite brochure, affirmait « savoir, » lui, que « ce n'était pas la même tunique, » était dédaigneusement étouffée par la voix du peuple. Et les cortèges repoussaient les cortèges, et l'on s'en retournait, toujours chantant et toujours en procession ; et d'un bout à l'autre de la région rhénane soufflait une brise de cantiques.

On évaluait les pèlerins à un million, quand soudain, pour bafouer cette foule, un jeune prêtre éleva la voix, à l'autre bout de l'Allemagne. Il s'appelait Jean Ronge, et déjà, précédemment, dans un journal saxon, avait interpellé le Saint-Siège sur les retards qu'on mettait à pourvoir le siège épiscopal de Breslau. A l'automne de 1844, la presse reproduisit à profusion la lettre qu'il écrivait à l'évêque Arnoldi : au nom de la chrétienté, de la nation allemande, des instituteurs allemands, ce vicaire suspendu, devenu précepteur, sommait l'évêque de cacher la Tunique, qui faisait de l'Allemagne « la risée des autres nations, » et s'attendrissait sur la masse des pauvres gens, qui, rentrant de Trèves, trouvaient à leur foyer le chômage et la faim. Une série

de brochures succédèrent à cette lettre : Ronge les adressait « à ses concitoyens, » au petit clergé, aux instituteurs catholiques, aux « Romains en Allemagne. » Il invitait les prêtres à se montrer des hommes, des éducateurs populaires allemands ; il sommait les instituteurs de s'émanciper de Rome, sous peine de passer pour des âmes de valets ; et quant aux « Romains, » il leur demandait compte de l'outrage qu'ils faisaient à la pudeur de la jeune fille allemande en la forçant de prendre à l'avance des engagemens au sujet de l'éducation de ses enfans. Il n'était pas jusqu'aux autres peuples que Ronge n'interpellât : « Les nations, disait-il, et avant tout la nation allemande, ont le devoir de convoquer une libre assemblée ecclésiastique nationale, qui anéantira la prêtrise et le jésuitisme, réconciliera les classes sociales et les peuples. Debout, hommes d'Allemagne, hommes de France, hommes de Grande-Bretagne ! »

A ce moment même, à Schneidemühl en Posnanie, un prêtre concubinaire, Czerski, groupait autour de lui quelques fidèles qui se détachaient de Rome. L'esprit de dissidence avait déjà, là-bas, une ébauche d'organisation. Ronge et Czerski prirent contact, et l'Église « catholique-allemande » naquit. Elle survenait, comme un dissolvant du catholicisme, à l'instant précis où les allures nouvelles de la foi romaine en Allemagne inquiétaient le protestantisme : c'en était assez pour que certaines notabilités de la Réforme, Bretschneider, Röhr, Paulus, honorassent de leur sympathie cette Église nouveau-née. C'était l'époque, aussi, où le radicalisme suisse achevait de persécuter les couvens d'Argovie : la guerre du *Sonderbund* était proche. Le radicalisme allemand pensait en matière religieuse comme le radicalisme suisse : ses faveurs étaient acquises à Ronge, et l'un des premiers livres de prières et de chants dont se servit la nouvelle Église fut l'œuvre du caissier Robert Blum, qui deviendra, peu d'années après, l'un des chefs radicaux au Parlement de Francfort, et qui paiera de sa vie sa participation aux émeutes de Vienne.

Ronge fit à travers l'Allemagne une série de voyages triomphaux : il allait de ville en ville, recrutant comme auxiliaires quelques prêtres ou quelques pasteurs, et fondant des communautés qui se gouvernaient ensuite à leur gré. Le remous de foule dont partout disposait le radicalisme se produisait, comme par consigne, lorsque se montrait Ronge. Les postillons s'enor-

gueillissaient de le conduire; les maisons se paraient, tendaient leurs murailles, comme pour le passage d'une Fête-Dieu; les municipalités le saluaient; les églises évangéliques s'ouvraient parfois à ses prêches, et du haut des balcons de Francfort, on jetait une avalanche de fleurs sur la voiture du jeune antipape, comme on eût pu faire, jadis, au couronnement des empereurs. Tout ce qu'il y avait, dans les Églises officielles, de mécontens et de déclassés, se dévouait au nouveau Luther : il avait un allié dans le doyen catholique Kuenzer, de Constance, des alliés, aussi, dans ces pasteurs « amis de la lumière » qui, à Kœnigsberg, Halle, Darmstadt, créaient des « églises protestantes libres. » Mais le vieux Wessenberg, dans sa retraite, éconduisit les avances de Ronge : ce lointain descendant des Pères de Constance et de Bâle était trop soucieux de l'avenir du christianisme pour se compromettre en cette aventure.

Et déjà, en effet, dès le mois de mars 1845, les trente délégués des communautés existantes, réunis en concile à Leipzig, évinçaient le *Credo* de Czerski, formellement attaché à la divinité du Christ, et acceptaient le *Credo*, beaucoup plus vague, de Ronge. La théologie, forcément, demeurait sans écho, dans un concile dont les membres les plus actifs étaient des laïques passablement incompétens, gens de métier, commerçans, politiciens en herbe, surpris eux-mêmes d'avoir à élaborer des articles de foi, et beaucoup plus sensibles aux aspirations du radicalisme philosophique qu'aux exigences, même atténuées, d'une tradition théologique. Czerski et Ronge remorquaient à leur suite des élémens assez divers : derrière Czerski et ce que l'on appelait le symbole de Schneidemühl, se rangeaient des croyans de la veille, qu'il avait entraînés hors de la grande Église; Ronge, au contraire, faisait s'engouffrer dans sa petite Église une multitude d'incroyans, et ceux-ci devenaient les maîtres. Ni Ronge ni Czerski, d'ailleurs, n'étaient des théologiens; et ce fut un jour de joie dans l'Église « catholique-allemande, » que celui où le prêtre Antoine Theiner, disgracié de longue date par l'évêché de Breslau pour ses écrits contre le célibat et la liturgie, mit sa science au service de l'Église nouvelle. La joie dura peu : Theiner et Ronge se séparèrent pour des motifs d'amour-propre. Czerski et Ronge, brouillés en 1845, se réconcilièrent en janvier 1846 : Czerski sacrifiait le Christ. Six mois après, il regretta le sacrifice, fit amende honorable au Christ, et se brouilla de-

rechef avec Ronge. Il y avait à côté de Czerski un habile homme du nom de Romberg, qui lui faisait espérer qu'en se rangeant aux grandes lignes de la confession d'Augsbourg, l'Église de Schneidemühl serait bien vue de l'État; et Czerski revenait au Christ par considération pour le roi de Prusse. En revanche, les dissidens de l'évangélisme, Rupp, Wislicenus, Uhlich, estimaient encore trop long le *Credo* de Ronge, trop restreinte l'autonomie des communautés : le panthéisme moniste réclamait l'accès de l'Église nouvelle, au nom de l'émancipation des âmes. Il en était de cette société religieuse comme des partis politiques avancés; des surenchères d'audace y rivalisaient à l'envi.

D'ailleurs, à mesure que s'accentuait le mouvement, l'on en voyait surtout la portée politique. « Le catholicisme-allemand, écrivaient au parlement saxon certains pétitionnaires, est une création religieuse populaire, dont le but est une Église nationale allemande chrétienne, miroir de l'espérance politique allemande, but des anciens princes allemands, source de force pour les princes et peuples allemands vis-à-vis de l'étranger. L'Allemagne, à cet égard, peut prendre exemple auprès de l'Angleterre et de la Russie. Qu'est-ce que le *Zollverein*, à côté de ce que sera l'union morale et religieuse des Allemands? » Replaçons ces lignes en leur temps : le parti humanitaire, médiocrement patriotique, qui s'était appelé la « Jeune Allemagne, » achevait de disparaître de la scène; le « nationalisme-libéral, » avec sa haine systématique contre le catholicisme et son besoin passionné d'unifier la nation allemande, commençait d'épanouir ses ambitions grandioses. Une confession nouvelle se présentait, remarquable surtout par l'élasticité de ses croyances et par sa complaisance à l'endroit de toutes les négations : c'était la secte « catholique-allemande. » Le rôle que jouait, dans le domaine politique, l'idée nationale-libérale, elle le pouvait jouer, elle, dans le domaine religieux. L'Allemagne est un pays où, lorsqu'on nie Dieu, on a besoin de se réunir pour le nier en commun et de chanter ensemble un cantique pour lui crier qu'on le nie : l'Église « catholique-allemande » ménagerait à l'irréligion un cadre religieux, et deviendrait, en même temps, un facteur de l'unification allemande. L'historien Gervinus, dans une brochure sur la *Mission des « catholiques-allemands,* » prônait la nouvelle Église au nom même du patriotisme. Avec une sorte de matérialisme historique qui fait pressentir Karl Marx, il parlait de la

religion comme du produit d'un état social, et pronostiquait de hautes destinées au mouvement de Ronge, parce qu'à l'issue de ce mouvement les classes sociales qui étaient en passe de conquérir l'autorité politique posséderaient aussi, dans l'Église nouvelle, l'autorité religieuse, et parce que, grâce à Ronge, la société religieuse à son tour, comme la société civile, allait être pénétrée par un principe permanent de révolution. Qu'il y eût un lien entre la levée des catholiques dissidens et l'avènement imminent d'une nouvelle couche sociale, c'est ce qu'indiquait aussi, dans ses *Dialogues sur l'Église et l'État*, le général de Radowitz. Il n'était pas jusqu'au communisme qui, dans l'Église « catholique allemande, » ne commençât à parler haut, par les lèvres du professeur Nees d'Esenbeck, le naturaliste de Breslau.

Mais pouvait-on s'étonner, dès lors, que les gouvernemens allemands s'inquiétassent, et que les adhérens de Ronge leur apparussent comme un noyau d'insurgés? Metternich et les évêques prussiens éclairaient à ce sujet le gouvernement de Berlin; et le vieux Goerres, à Munich, dans un pamphlet qui charriait l'invective, traçait en lettres sanglantes les mots fatidiques : *Mane Thecel Phares*, sur l'horizon des hommes d'État de l'Allemagne. Les rassemblemens tumultueux qui se formèrent à Leipzig, au mois d'août 1845, devant le palais du prince Jean de Saxe, et l'impétueuse éloquence avec laquelle les radicaux badois défendaient la secte nouvelle, justifiaient les avertissemens de Metternich. L'Autriche et la Bavière furent strictement fermées à toute propagande ; en Prusse, à une période de tolérance, une période d'arrêtés prohibitifs succéda, durant laquelle Ronge connut même la prison; dans la Hesse électorale, toute réunion, même privée, fut interdite aux « catholiques-allemands; » dans l'ensemble des autres États, les réunions leur furent permises, mais les prérogatives appartenant à toute société religieuse reconnue leur furent refusées ou marchandées.

La plupart des notabilités de la secte auront un rôle dans les assemblées révolutionnaires de 1848; mais leur *Credo* philosophique et religieux allant toujours s'atténuant, les « catholiques-allemands » refuseront, en 1865, en leur concile de Cologne, de maintenir le dogme d'un Dieu personnel; ils s'appelleront bientôt, en beaucoup d'endroits, les « libres religieux » (*freireligiösen*); et sous ce vocable, encore aujourd'hui, dans quelques grandes villes d'Allemagne, ils donnent satisfaction à la

religiosité de certaines familles socialistes, chaque dimanche matin. On se groupe dans une salle, on entend une conférence; avant et après, l'on chante; et le refrain de ce pieux cantique répète que « l'humanité doit jouir. » Entre la fronde contre la relique de Trèves et la déification de la jouissance humaine, vaste est le chemin parcouru; et Jean Ronge ressuscité aurait peut-être quelque surprise en constatant qu'il existe une Église où l'on se réunit pour narguer Dieu, et que cette Église est son œuvre.

VIII

« Là où maintenant deux hommes se rencontrent, ils devisent de sujets religieux. Qui est libraire, sait que toute la littérature est devenue religieuse et préoccupée d'histoire ecclésiastique. » Ainsi parlait, en 1845, à la Chambre badoise, le radical Bassermann ; et Bassermann avait raison. L'irréligion de Ronge mettait à l'ordre du jour la religion; et dans les laborieuses et fécondes années dont nous essayons d'esquisser les caractères, un dernier trait nous reste à relever : c'est l'accentuation des luttes confessionnelles.

Les fêtes de la Wartburg, en 1817, avaient, çà et là, provoqué des ripostes; mais elles avaient pris l'aspect, surtout, d'une manifestation politique, et la paix des confessions n'en avait point été troublée. Des polémiques avaient surgi, en 1826, à l'instigation du roi de Prusse lui-même, lorsque sa sœur et son beau-frère, la princesse et le prince d'Anhalt-Koethen, étaient rentrés de Paris catholiques; mais l'incident s'oublia vite. Cependant le libraire protestant Perthes, chez qui l'illustre converti Stolberg avait édité son *Histoire de la religion de Jésus*, constatait avec tristesse, en 1829, que le succès du livre allait diminuant, aussi bien parmi les protestans, qui lisaient moins volontiers cette œuvre d'un transfuge, que parmi les catholiques qui trouvaient que, de-çà de-là, elle sentait encore le protestantisme, et Perthes s'attristait de voir s'effacer la silhouette un peu vague de cette « Église générale chrétienne » dont son âme religieuse se fût volontiers faite l'architecte. « C'en est fait, écrivait-il à Windischmann, du temps où protestans croyans et catholiques croyans se sentaient unis à cause de la foi; les paroles de réconciliation sont méprisées. » Puis, quand même, Perthes se reprenait à l'espoir et se demandait si le dôme de

Cologne ne pouvait pas devenir une pierre angulaire pour la réunion des confessions. Quelques spéculatifs rêvaient comme Perthes : c'était, à Francfort, le publiciste Carové; c'était à Berlin le jurisconsulte Savigny, qui, dans ses lettres à Ringseis, s'attardait à espérer que le mysticisme séparatiste qui s'épanouissait en Wurtemberg et en Bavière serait peut-être le germe de l'unité des confessions, sous l'influence réchauffante de l'Esprit; c'était, enfin, ce journaliste d'Aschaffenburg qui créait une feuille appelée *Concordia*, où la page luthérienne et la page catholique s'adossaient l'une à l'autre...

Les incidens de Cologne survinrent; ils suscitèrent, non seulement une revendication de la liberté de l'Église, mais une tactique de représailles contre l'infiltration presque officielle du protestantisme prussien dans les pays rhénans. « Dès maintenant, écrivait Jean Laurent, le futur évêque de Luxembourg, une séparation tranchée existe, très favorable à la cause catholique, sur les ruines de ce mic-mac que la violence prussienne voulait imposer : voilà l'œuvre révolutionnaire de Clément-Auguste. » — « Serait-il vrai, reprenait le libraire Perthes, que la plaie qui a séparé la nation allemande en deux parties ennemies saignât encore comme il y a deux cents ans, et que le combat d'aujourd'hui ne fût que le signe extrême d'une séparation profonde, intime? » Précisément, en Hesse, le professeur Riffel, de la faculté de théologie catholique de Giessen, publiait un livre sur la Réforme, qui allait souligner cette « séparation profonde, intime : » au lendemain de ce livre, l'État hessois le congédiait, et tout de suite, en guise de réplique, le clergé de Mayence et les étudians de Giessen dénonçaient à l'évêque l'atmosphère protestante de cette université. Diepenbrock pouvait déplorer que « la lutte de partis poussât tout à l'extrême; » Radowitz pouvait souhaiter que les deux confessions, mettant un terme à leur « guerre de guerillas, » se liguassent contre le radicalisme : la « plaie » dont parlait Perthes avait recommencé de saigner, et pour longtemps.

Les fêtes de Cologne, les fêtes de Trèves, les courtoisies du roi de Prusse à l'endroit du catholicisme, l'orientation catholique de la politique bavaroise, inquiétaient les protestans. « On se demande, écrit Varnhagen dans son journal en 1844, si la reine de Prusse serait encore secrètement catholique, et si le Roi va le devenir. Les empiétemens du clergé inquiètent; cela finira

par un halte-là, qui lui sera signifié par le gouvernement ou par un mouvement populaire. » A la même date, les lettres du coadjuteur Geissel déplorent les formes nouvelles de l'offensive protestante, en particulier la publication d'un catéchisme de controverse élaboré par le synode de Duisburg, et les entraves imposées par la bureaucratie aux apologistes catholiques qui voulaient y publier des ripostes. « Le rétablissement de la paix sur la base de l'égalité des droits entre les deux confessions, écrit Geissel, semble avoir irrité les protestans rigides. » L'*Association de Gustave-Adolphe* se fondait, pour soutenir en terre catholique les petites chrétientés protestantes, et le roi de Prusse en acceptait le protectorat. En vain son ministre Eichhorn s'efforçait-il de remontrer aux évêques que la prépondérance royale écarterait de ce nouveau groupement les influences rationalistes : les susceptibilités catholiques demeuraient en éveil ; Goerres bondissait ; il protestait comme historien, il protestait comme patriote, contre le parrainage du héros suédois ; et l'on eût dit qu'à coups de plume la guerre de Trente ans allait recommencer. La presse prussienne et la presse bavaroise s'excitaient l'une contre l'autre ; l'historien Boehmer se plaignait que le protestantisme du Nord voulût monopoliser l'idée germanique et qu'au congrès des germanistes on eût invité fort peu d'Allemands du Sud, parce que catholiques ; et dans les *Feuilles historico-politiques* de Munich, Goerres, Phillips, Jarcke, tous les disgraciés de la Prusse, s'escrimaient contre la Réforme, confession nationale de la Prusse.

Ils accroissaient l'alarme protestante, par leur conviction, nullement dissimulée, que la Réforme était à son déclin. La *Vie de Jésus*, de Strauss, l'insurrection des « amis de la lumière » contre les livres symboliques, les persécutions du précédent roi de Prusse contre les héritiers authentiques et dévots de la pensée de Luther, n'étaient-ce point autant d'indices que la Réforme désavouait sa filiation et perdait ses titres d'identité? Adieu Jésus, de par la volonté de Strauss; adieu Luther, de par la volonté du roi de Prusse ! Moy alléguait l'exemple des puseyistes anglais pour inviter les catholiques allemands à reviser à leur tour le procès historique de la Réforme ; et sans ménagemens, Doellinger s'en chargeait. Son érudition, honorée de toute l'Allemagne, faisait des battues à travers le XVI^e^ siècle pour convoquer les témoins, de gré ou de force, à déposer sur la Réforme:

les témoignages occupèrent trois volumes ; et l'auteur, avec le temps, espérait y trouver l'explication lointaine, historique, de la destinée fatale par laquelle le protestantisme, après trois siècles d'efforts pour vivre, lui semblait condamné au suicide.

Ainsi s'exaspéraient les luttes entre confessions, à l'heure où s'ouvrait pour l'Allemagne une ère politique nouvelle ; et c'était un signe, encore, que décidément l'on était sorti de l'âge du romantisme, durant lequel se pacifiaient et s'édifiaient les consciences à la faveur d'une religiosité nuageuse. Écrivant en 1811 à Mathieu de Montmorency, Auguste-Guillaume Schlegel lui expliquait que « ce que la Réforme avait pu avoir de bon était suffisamment assuré, » que « son œuvre était terminée, » que « le temps approchait où tous les chrétiens se réuniraient autour des anciennes et vénérables bannières de la foi ; » et puis il mourait en 1845, sans avoir accepté pour son âme l'ombrage de ces bannières. Mais la pensée catholique, après avoir permis aux courans romantiques de l'accréditer, et de la répandre, et, si l'on ose ainsi dire, de la diffuser dans les âmes allemandes, s'était, peu à peu, ramassée sur elle-même ; elle se distinguait désormais de ce qui n'était pas elle ; aspirant à régner, non plus seulement sur des imaginations choisies, mais sur la vie populaire, elle devenait militante, et pour le succès de ses ambitions, elle ne réclamait, d'ailleurs, que la liberté.

Döllinger détestait les argumens en vertu desquels l'État bavarois, ayant prohibé l'*Association de Gustave-Adolphe*, défendait aux catholiques d'instituer de leur côté une *Association de Saint-Boniface :* l'esclavage d'une communion lui semblait entraîner l'esclavage de la communion rivale ; il voulait, pour toutes deux, des franchises égales. Mais les adeptes de l'évangélisme, surtout en Prusse, s'effrayaient d'un tel programme, et le répudiaient. C'est qu'en fait, en déclarant libre l'Église romaine, pourvue d'une papauté, pourvue d'un épiscopat, on l'émancipait réellement de la bureaucratie d'État ; mais cette même déclaration d'affranchissement, s'appliquant à l'Église protestante, n'était qu'un leurre ; car, après comme avant, cette Église conservait le Roi comme évêque souverain ; après comme avant, la puissance civile demeurait, dans l'établissement évangélique, l'un des rouages de la vie ecclésiastique. Dans la constitution de l'Église romaine, l'État n'avait point de place ; il en avait une, et pré-

pondérante, dans la constitution des Églises évangéliques. Obtenir pour les confessions religieuses le droit de se régir suivant leurs constitutions respectives, c'était ouvrir à l'une d'entre elles — l' « ultramontanisme » — une longue suite d'espoirs ; et pour l'autre — l'évangélisme prussien — c'était, tout au contraire, ne rien obtenir. A des plantes de serre chaude, offre-t-on le grand air? Le roi Frédéric-Guillaume III avait verrouillé en serre chaude la religion nationale. N'ayant pas inscrit parmi ses maximes la liberté de la puissance spirituelle, et possédant des statuts qui présupposaient au contraire l'absence de cette liberté, quel intérêt avait-elle à ce qu'un législateur empressé lui reconnût le droit de vivre conformément à ses statuts et de jouir de son autonomie native et normale? D'autonomie, elle n'en avait jamais eu, elle n'en avait pas, normalement.

Les maximes nouvelles de droit commun soustrairaient effectivement à la tutelle extérieure de l'État l'Église catholique, née libre, mais seraient impuissantes à supprimer au cœur des Églises évangéliques, nées pupilles, la tutelle intérieure de ce même État. Ce n'était point à proprement parler par intolérance, mais par un certain désir d'égalité — d'égalité dans l'oppression — que les publicistes de l'évangélisme redoutaient l'affranchissement de l'Église romaine ; mais cette Église, elle, glorieusement victorieuse sur les bords du Rhin, tranquillement épanouie sur les bords de l'Isar, goûtait la joie suprême de pouvoir prendre une attitude hautement généreuse, et de ne se venger des oppressions d'antan qu'en réclamant pour l'autre Église chrétienne, aussi bien que pour elle-même, la proclamation d'une somptueuse libéralité : la liberté.

GEORGES GOYAU.

REVUE DRAMATIQUE

RENAISSANCE : *La Massière*, pièce en quatre actes, par M. Jules Lemaître. — GYMNASE : *Le Bercail*, pièce en trois actes, par M. Henri Bernstein. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *La Conversion d'Alceste*, à-propos en un acte en vers, par M. Courteline. — THÉATRE SARAH-BERNHARDT : Reprise d'*Angelo*, drame en cinq actes en prose de Victor Hugo.

C'est une joie pour tous les lettrés de renouer connaissance avec M. Jules Lemaître auteur dramatique. On se fût difficilement résigné à admettre que la brillante série, inaugurée jadis par *Révoltée*, le *Député Leveau*, *Mariage blanc*, fût close à jamais. Ces comédies, chères aux délicats, sont parmi les plus originales qu'il y ait dans le théâtre contemporain : elles y ont mis une note qui, sans elles, y manquerait presque complètement. Ce sont les pièces d'un moraliste très avisé, analyste des sentimens plus encore que peintre des mœurs, et qui, à l'exemple des classiques dont il a été nourri, met la scène dans le cœur de ses personnages. Quand M. Jules Lemaître, à l'instar des professionnels, s'applique à peindre l'aspect trépidant de notre vie moderne et à noter les dernières manifestations du parisianisme, il n'y réussit pas sensiblement plus mal que d'autres. Mais quand il cherche tout uniment à nous dire ce qui se passe dans la conscience de braves gens d'aujourd'hui, honnêtes et faibles, il est incomparable. Les cas de conscience un peu subtils, les situations morales un peu délicates l'attirent, et il met à les traiter toute la souplesse d'un art aux apparences nonchalantes. Il arrive que le mouvement de ces comédies ne soit pas très vif, que les moyens employés y soient d'une simplicité excessive et que les entrées et les sorties des personnages ne soient pas ménagées avec une rouerie suffisante; mais on ne fait guère attention à ces défaillances de l'homme de métier, tant on est

séduit par la finesse de la notation psychologique, par la justesse du sentiment et celle non moins grande de l'expression; car c'est un grand charme de trouver des gens qui pensent juste et qui sachent dire ce qu'ils pensent. Et, après tout, on préfère au maniement assez facile des ficelles scéniques, le jeu changeant des nuances morales. *La Massière* est de la meilleure veine de M. Lemaître. C'est une comédie de demi-teinte, souvent exquise, où nous goûtons cet infini plaisir d'entendre dialoguer des personnages qui sont bien nos contemporains, et qui pourtant sont des êtres de conscience scrupuleuse, débattant en termes choisis des problèmes délicats.

On a souvent mis à la scène le personnage du vieillard amoureux. C'est un personnage de comédie; l'erreur de Corneille et de Victor Hugo est de ne pas s'en être aperçus. Encore n'est-ce pas nécessairement un grotesque. Et, à condition qu'on ne fasse pas sa vieillesse trop chenue, et qu'on ne lui prête pas des propos trop avantageux, son cas peut être intéressant et appeler, à défaut de sympathie, une sorte de pitié. Après un certain âge, en effet, on n'est plus guère exposé à l'amour coup de foudre : on ne court pas grands risques de recevoir le soudain et violent coup au cœur, où il n'est pas possible de se méprendre et qui est sûrement de l'amour. Mais pour un danger auquel on échappe, on n'est pas quitte avec le danger. L'ennemi ne vous assaille plus de haute lutte et front découvert; mais il s'insinue et il se déguise. On éprouve pour une jeune fille une tendresse qu'on ne s'avoue pas d'abord à soi-même, mais qu'ensuite on ne songe pas à s'interdire, puisque c'est, à n'en pas douter, un sentiment tout paternel, une tendresse de père à fille, et que la différence des âges est un sûr garant de son honnêteté. La pitié se met de la partie : on se fait presque un devoir de protéger un être faible et qui n'a de secours à attendre que de vous. On est sensible à des marques de reconnaissance, et on ne voit pas qu'on cherche à y surprendre l'aveu d'une affection partagée. A mesure qu'on est davantage envahi par la passion grandissante et quand on commence à voir clair dans son propre cœur, on s'irrite, on en veut à ceux qui y ont su lire plus tôt que vous. On en vient à les braver, à défier l'opinion, à crier tout haut son secret, à se donner le change à soi-même, à tenir son erreur pour un droit, sa faiblesse pour une vertu. Béni soit alors l'incident qui vous arrache à votre folie, au moment même où elle vous menait grand train vers l'abîme!...

Tel est le cas que M. Jules Lemaître nous expose en nous contant l'histoire du peintre Marèze. Celui-ci est un grand artiste, et c'est un

vieux brave. A cinquante ans passés, s'étant toujours tenu en dehors des coteries, il arrive enfin à la réputation, à l'aisance : c'est le prix d'une carrière de labeur et de probité. Ce sauvage n'est d'ailleurs pas un bohème. Il est marié à une femme qu'il aime d'une affection solide, après l'avoir jadis aimée d'amour; il a un grand garçon de fils, un peu braque, ainsi qu'il convient à cet âge, d'ailleurs tout à fait gentil, bien doué et qui promet de faire un bon peintre. Marèze dirige un atelier de jeunes filles, et il éprouve, à se trouver dans ce milieu féminin, un plaisir innocent, bien sûr, mais tout de même légèrement suspect. Encore, le danger n'est-il pas qu'il y ait autour de Marèze tant de jeunes filles, mais c'est que, parmi elles toutes, il arrive à n'en voir qu'une seule. Cette élève de prédilection est la « massière » de l'atelier, Juliette Dupuy. En qualité de massière, c'est elle qui a le plus d'occasions de parler au maître, de l'aller voir; et, puisque ses fonctions mêmes font d'elle la représentante et l'avocate de l'atelier, quoi de plus naturel que l'espèce de familiarité créée par des rapports quotidiens? C'est une honnête fille, intelligente, laborieuse, très supérieure en talent à ses camarades, et qui, bien dirigée, pourra devenir vraiment une artiste : il est tout simple que le maître s'intéresse à elle. Il s'enquiert de sa famille, de ses ressources, d'autres choses aussi; et c'est même la nature de certaines des questions qu'il lui pose, qui commence à nous donner l'éveil. Il s'inquiète de savoir si on a, chez les Dupuy, de quoi payer le terme, et encore si la jeune fille est sage... Cela n'est plus du ressort de l'enseignement des beaux-arts.

Tout le premier acte brillant et léger sert à indiquer le sujet, à poser les personnages et à dessiner le milieu. On voit sans trop de peine pourquoi l'auteur a fait de son personnage un peintre et choisi un milieu d'artistes; ce n'est pas seulement parce qu'il a pu trouver l'idée de sa pièce dans quelque anecdote empruntée à la chronique du monde des arts; mais c'est que ce milieu était très favorable à l'éclosion du sentiment que nous allons voir se développer dans le cœur du vieux maître. En effet, de professeur à élève s'établit une intimité à laquelle on ne peut, sans pruderie, trouver à redire. L'intérêt porté par le maître à une disciple particulièrement douée, la confiance de celle-ci dans un guide qu'elle a choisi, pour avoir depuis longtemps admiré ses œuvres, peuvent faire d'abord illusion. Et sous le couvert de sentimens si légitimes, d'autres naissent et grandissent dont on ne s'est pas méfié.

Toutefois, je crains que M. Jules Lemaître, en s'attardant avec trop de complaisance à nous mettre sous les yeux, dans son premier acte,

un amusant tableau de l'intérieur d'un atelier, ne nous ait pour un temps engagé sur une fausse piste. Nous pouvons croire que son intention est de faire une peinture de la vie d'artiste; et le titre même qu'il donne à sa pièce : *la Massière*, est pour accuser cette impression. Or Marèze pourrait être, presque aussi bien, un littérateur qu'un peintre; il pourrait être un commerçant s'intéressant à une employée d'élite; il pourrait même être un rentier tuteur d'une pupille qu'il protégerait d'un peu trop près. La pièce oscillera ainsi, dans toute sa première partie, entre la peinture du monde des artistes, et l'étude d'un cas de conscience très humain et tout à fait indépendant de l'entourage social. Au début de l'acte suivant, nous apprenons que Marèze se présente à l'Institut, et M. Jules Lemaître nous initie, avec une malice renseignée, aux compétitions académiques, aux manèges des candidats et au double jeu de leurs futurs confrères. Tout cela est amusant, mais d'ailleurs fait hors-d'œuvre. Et tout à l'heure, quand le drame intime sera vraiment engagé, tous les rappels de la vie d'artiste nous paraîtront si inutiles ! Ainsi la visite que trois petites perruches de l'atelier font au maître pour admirer, avant le public, le tableau qu'il envoie au Salon; ainsi l'invasion finale de ces demoiselles de l'atelier venant, au grand complet, féliciter Marèze pour son élection à l'Institut. C'est la bordure qui parfois empiète sur le sujet.

Cependant M^me^ Marèze, que certains indices ont alarmée, s'inquiète de voir s'installer chez son mari un sentiment dont elle comprend mieux que lui la véritable nature. Elle s'efforce d'éclairer sa conscience, de le mettre en garde contre lui-même, d'éloigner la jeune fille. Désormais commence, entre ce mari et cette femme, un drame, en partie muet, qui est l'essentiel même de la pièce. On a beaucoup critiqué ce rôle de M^me^ Marèze; on a déclaré qu'il était ennuyeux et mal venu. Je serais volontiers de l'avis opposé, et je crois bien que c'est ici la plus heureuse trouvaille de l'auteur. Certes le rôle est difficile; c'est, comme on dit, un rôle ingrat : le personnage qui est chargé d'être le représentant de la morale, de parler sans cesse le langage du bon sens, de la saine raison, de la sagesse et du devoir, n'est pas celui pour qui se montent les imaginations. Mais notez que toute la psychologie du bonhomme Marèze ne s'éclaire pour nous que grâce à l'intervention de M^me^ Marèze. C'est aux inquiétudes de celle-ci que nous mesurons le progrès du danger que recherche Marèze. C'est elle qui, avec une perspicacité née de sa propre tendresse, devine et nous révèle les moindres émotions d'une âme où une longue intimité lui a appris à lire. Le personnage de Marèze fait

pour nous tout l'intérêt de la pièce; mais il est inséparable de celui de Mme Marèze. Au surplus. Mme Marèze ne tient pas seulement le rôle du chœur antique : c'est une femme qui défend son bien; c'est un être vivant, concret et complexe. Elle éprouve, à l'égard de ce mari qui côtoie l'infidélité, autant de pitié pour le moins que de colère; c'est pour elle-même, et c'est pour lui qu'elle veut le sauver; elle souffre, elle s'irrite, elle reproche, elle ne déclame pas; elle manœuvre dans une situation difficile avec des alternatives de maladresse passionnée, et d'habileté instinctive. C'est l'honnête femme, sentant, parlant, exactement comme peut le faire une honnête femme. Et elle ne se contente pas de raisonner, elle agit. C'est même, dans toute la pièce, le seul personnage qui agisse, et c'est elle qui va, par son intervention, désigner Juliette à l'amour de son fils.

En effet, un jour que Juliette est venue dans l'atelier de Marèze, en l'absence de celui-ci, elle y rencontre le fils du peintre, Jacques; une conversation s'engage entre les deux jeunes gens; et ils découvrent, avec une espèce de ravissement, qu'ils ont toute sorte d'idées en commun. Mme Marèze les surprend, et indignée de trouver encore une fois dans l'atelier de son mari cette massière de malheur, elle interpelle violemment la jeune fille. Frappé de l'injustice maternelle, qui contraste d'ailleurs avec l'habituelle placidité de Mme Marèze, Jacques se sent tout de suite attiré vers Juliette par la sympathie qu'on a pour une victime. C'est le premier germe d'un amour qui va désormais rapprocher les deux jeunes gens. Il ne sera pas nécessaire qu'il se passe beaucoup de semaines : Jacques a bientôt décidé d'épouser Juliette Dupuy, et il s'ouvre d'abord de ce beau projet à sa mère.

On a prétendu que Mme Marèze devrait accueillir d'enthousiasme l'idée de ce mariage qui lui apporte le moyen radical de guérir Marèze et de couper net son absurde aventure sentimentale. Et c'est bien ainsi qu'elle eût fait, si elle eût été le personnage abstrait qu'on a voulu voir en elle. Mais les craintes de la femme qui défend son bonheur conjugal n'ont tué en elle ni la sollicitude de la mère qui veille sur la dignité de la famille, ni les scrupules et les aspirations de la bourgeoise. Son premier mouvement est pour refuser d'admettre que son fils puisse épouser celle dont son mari a eu l'esprit trop occupé; c'est sa délicatesse qui se révolte. Et comme elle ne peut invoquer un tel motif, elle en trouve tout de suite un autre qui a bien sa valeur. Cette fille d'aubergistes, qui a connu avec Marèze des années difficiles, qui a vu lentement s'édifier sa fortune, qui est parvenue à une situa-

tion cossue et qui en jouit sans vergogne, ne veut pas pour son fils d'une union qui ferait déchoir la famille. Un garçon, gentil de sa personne, qui a du talent, de l'aisance, et un beau nom, épouser une fille de rien! Quelle folie, au prix où sont aujourd'hui les maris! Pour empêcher cette folie, l'idée lui vient d'utiliser ce qui tout à l'heure la désolait si fort: la sympathie romanesque de Marèze pour Juliette. Elle est assez fine pour ne pas douter que Marèze ne repousse l'idée d'un mariage de son fils avec Juliette. Seulement, ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est la violence qu'il y mettrait et qui va faire éclater la force encore insoupçonnée d'un sentiment qui gronde en passion.

C'est ici le point culminant du drame. Le père et le fils sont en présence, cependant que la mère assiste à leur étrange entretien. Ou plutôt, Mme Marèze et Jacques écoutent avec une stupeur, qu'ils s'efforcent de faire respectueuse les déclamations de ce vieil homme qui ne craint pas de se poser en rival de son fils, et de reprocher à celui-ci qu'il lui vole un amour auquel il avait droit. La scène est d'une grande hardiesse et si poignante qu'on ne songe pas à remarquer ce qu'elle a au fond de pénible.

Il reste à dénouer une situation si tendue; et on sait que la grande difficulté au théâtre est toujours de conclure. M. Jules Lemaître avait excellemment montré comment un père peut devenir le rival de son fils; il lui fallait trouver un moyen pour que cette rivalité prît fin. Il a cherché trop loin. Il a procédé de façon compliquée et détournée. Il suppose que Mme Marèze fait venir Juliette Dupuy, l'interroge et apprend de sa bouche toute sorte de choses qui l'étonnent et l'édifient: c'est à savoir que Juliette est vraiment une honnête fille, qu'elle n'a pas plus cherché à gagner l'amour du fils qu'à surprendre la confiance du père, et qu'elle est prête à quitter Paris, à s'éloigner d'une famille dont elle a si involontairement troublé le calme et dramatisé la paisible atmosphère. Et peu à peu Mme Marèze se range à l'idée de faire de Juliette sa belle-fille : c'est elle qui va y amener Marèze et le convertir sous nos yeux. Cette conversion ainsi présentée nous paraît peu vraisemblable. Et elle nous laisse pour l'avenir des inquiétudes. Puisqu'on nous donne Marèze pour un honnête homme, n'eût-il pas été plus conforme à son caractère qu'il trouvât en lui-même le ressort de sa conversion? L'incident qui lui a révélé la profondeur de son mal, pouvait lui fournir en même temps le moyen de le déraciner. Tant qu'il avait été seulement en butte à la jalousie et aux reproches de sa femme, Marèze pouvait se faire illusion. Il s'appliquait le bénéfice de cette morale indulgente qui

fait qu'un homme ne se croit pas très coupable pour avoir remarqué une autre femme que la sienne. Au surplus, il pouvait croire qu'il ne manquait à aucun devoir strict, et qu'il ne violait aucune loi sociale ou naturelle. Mais le jour où il se trouve en présence de son fils, tout change. Sa chimère lui apparaît, non pas seulement absurde, mais coupable. C'est un brusque réveil, c'est un soudain retour à la santé. Et le vieillard, guéri de sa courte folie, reprend son rôle de chef de famille en imposant à sa femme, comme à son fils et à sa nouvelle fille, ce mariage qui va rendre au foyer le bonheur et la dignité. Ce dénouement ou quelque autre analogue nous eût mieux satisfaits que celui auquel s'est arrêté M. Lemaître.

Nous avons fait connaître, au cours de l'analyse, les personnages de Marèze et de sa femme; ce sont eux qui occupent le premier plan, et ils sont, l'un et l'autre, présentés avec une sûreté de main presque égale. Ceux de Juliette et de Jacques Marèze ne sont, en quelque manière, que des rôles secondaires; c'est à leur occasion que se dessinent les figures maîtresses; ils ne nous intéressent pas par eux-mêmes. Encore ne fallait-il pas leur prêter une physionomie trop conventionnelle. M. Lemaître a évité cet écueil, du moins pour le rôle de Jacques Marèze : il a dessiné un type charmant d'artiste jeune, enthousiaste, qui a, pour le moment, tout un lot d'idées abracadabrantes, qui y croit dur comme fer, et qui en reviendra. Juliette est trop parfaite, trop intéressante, trop résignée. C'est la « jeune fille pauvre » des romans et des comédies sentimentales.

Une pièce toute d'analyse, de nuances morales, et dont le sujet, qui risquait de devenir scabreux, est sauvé à force d'honnêteté, de sincérité et de candeur; voilà *la Massière*. Le dialogue vaut par la simplicité, par le naturel, par la mesure. C'est la délicatesse de touche et la discrétion qui font de cette comédie un charmant ouvrage. Si tel en est bien le caractère, il faut reconnaître qu'il est souvent faussé par l'interprétation du principal rôle. On a reproché à M. Guitry d'avoir donné à Marèze quelques années de trop. Si c'était là son unique erreur ! Mais il a alourdi le rôle, il en force les effets, il le tourne au comique et au comique gros. Il fait de Marèze un vieux lion qui rugit sous les taquineries. Un homme agacé par une femme jalouse, et à qui on rend la maison insupportable par de continuelles scènes de ménage, tel est le Marèze qu'il nous présente, et qui fait rire toute la salle, cela est vrai, mais d'un rire un peu épais.

M^me^ Judic joue avec autorité le rôle de M^me^ Marèze; je ne sais si elle n'en accentue pas le côté raisonneur; et peut-être n'était-il pas

nécessaire de tenir si uniformément dans les teintes grises le rôle de cette femme qui souffre. Mlle Brandès, tour à tour charmante et émouvante, est la perfection même dans le rôle de la Massière. M. Maury est excellent de jeunesse, de vivacité, de tenue, dans le rôle de Jacques Marèze. Et M. Boisselot n'a qu'un bout de rôle, celui d'un vieux roublard de membre de l'Institut : il y est délicieux.

Des trois actes dont se compose la comédie de M. Henry Bernstein, *le Bercail*, le premier était un acte d'exposition assez bien venu. Une jeune femme, Éveline, nous est donnée pour le type, suffisamment renouvelé, de la femme incomprise. Férue de littérature, dupe des théories qui courent les romans de ces dernières années, et décidée à faire valoir son droit au bonheur, elle quitte son mari, un brave homme de bourgeois, pour suivre l'écrivain Jacques Foucher. Le trio était présenté avec assez de relief, et l'auteur avait trouvé des traits justes pour nous peindre l'honnêteté paisible du mari, le détraquement de la femme, l'égoïsme forcené de l'amant. A partir du second acte, la pièce va à l'aventure. Ce second acte est destiné à nous montrer quel enfer est devenue la vie pour Éveline, depuis qu'elle est la maîtresse de Jacques Foucher. Celui-ci est toujours absent, attendu qu'il tient ses grandes assises sur le « boulevard, » et qu'il ne rentre chez lui que pour y recevoir des personnes de la plus mauvaise compagnie. Cet intérieur d'artiste est peint d'après l'idée qu'on pouvait se faire de la vie d'artiste, au fond des provinces les plus reculées, dans le temps des diligences : j'entends dire que les romanciers à succès, au xxe siècle, ont tout à fait rompu avec ces habitudes de vie échevelée. Au troisième acte, nous voyons qu'Éveline, utilisant ses talens de diseuse et de comédienne de salon, s'est engagée dans une troupe qui parcourt la province : elle est en représentations à Lyon, qui se trouve être précisément la ville où son mari s'est retiré avec leur enfant. Un soir de Noël, elle pénètre dans la maison, s'attarde à apporter des bonbons à ce fils, pour qui elle s'est prise d'une soudaine tendresse, se rencontre avec son mari; et, comme celui-ci n'a pas cessé de l'aimer, il la reprend.

Cette comédie, trop peu originale, a pour principal intérêt de mettre à la scène une situation qui nous a été présentée, presque simultanément, dans trois de nos principaux théâtres : celle de la femme qui déserte le foyer conjugal. Car il faut noter ce trait de nos mœurs : ce n'est plus à nous autres hommes que pèse la monotonie de la vie conjugale. Nous sommes devenus des maris de tout repos;

au contraire nos femmes s'agitent, s'énervent, elles ont d'impérieux besoins de déplacement. La déserteuse de M. Brieux ne reprenait pas sa place à ce foyer, attendu qu'une autre y avait été installée. Et voilà l'inconvénient du divorce ! Mais dans *Maman Colibri* et dans *le Bercail*, tout finit bien. La femme coupable, après une fugue plus ou moins longue, et, quand elle a épuisé jusqu'à la lie la coupe d'un triste adultère, songe qu'après tout, ce qu'elle a de mieux à faire est de rentrer au bercail. Elle y rentre, comme on rentre d'une villégiature. Nul ne s'en étonne, ni sur la scène, ni dans la salle. On ne croit pas même qu'il soit nécessaire d'invoquer pour la circonstance les grandes théories du pardon, qui furent à la mode il y a une dizaine d'années. Nous avons simplifié tout cela. On se quitte, on se reprend ; on s'en va, on revient. On n'est pas fâché, au surplus, de savoir qu'il y a quelque part un intérieur où on peut se rejoindre, de temps à autre, rencontrer des figures de connaissance et se conter ses aventures de voyage. C'est une conception nouvelle et très moderne. C'est la famille remplacée par la pension de famille.

Mme Simone Le Bargy a donné, à force d'intelligence et de nervosité, une apparence de vie au personnage d'Éveline. M. Tarride est excellent de naturel dans celui du mari ; et M. Grand a trouvé dans celui du poète Jacques Foucher un rôle tout à fait à sa mesure.

C'est mieux qu'un à-propos, c'est une petite comédie des plus ingénieuses que nous a donnée M. Courteline dans sa *Conversion d'Alceste* jouée à la Comédie-Française pour l'anniversaire de Molière. L'auteur imagine que le héros de Molière s'est converti. Bien lui en a pris ! Et la complaisance va lui être plus funeste que ne l'avait été toute sa misanthropie. Oronte lui revient lire un sonnet, plus mauvais cent fois, plus alambiqué et plus prétentieux que le sonnet de Philis. Alceste a l'imprudence de régaler le liseur de quelques complimens. C'est pour s'entendre bientôt traiter d'âne et de fourbe :

Parbleu ! mon cas est neuf et vaut d'être conté.
On me lit un premier sonnet; je le condamne.
Le poète entre en rage et je suis traité d'âne.
Il m'en lit un second. J'y donne mon bravo.
L'auteur entre en fureur; je suis âne à nouveau !
Donc âne si je blâme, âne encor si j'encense !
Je voudrais pourtant bien qu'on me donnât licence
De trouver qu'un sonnet est bon ou ne l'est pas
Sans être ânifié dans chacun des deux cas !

Puis vient l'affaire de son procès; et cette fois il le gagne. Aussitôt voici surgir M. Loyal, avec une note de frais si extravagante, que ce procès gagné va le ruiner plus que n'aurait pu faire un procès perdu. Il a cessé de quereller Célimène et d'en être jaloux; il l'a épousée; et voici en quels termes cette belle apprécie son époux :

Au temps où me faisant sa cour
Alceste à mes genoux rugissait son amour,
Ce troubadour transi, doublé de belluaire,
Eut parfois l'art et l'heur de ne pas me déplaire.
Outre qu'à franc parler la peur qu'il m'inspirait
N'était pas, à mes yeux, sans charme et sans attrait,
A sentir sous mon pied cette bête matée
Se débattre à la fois soumise et révoltée...
Vainquant avec péril et dès lors avec gloire
Je goûtais à son prix l'orgueil de la victoire.
D'accord. Mais aujourd'hui qu'il montre humanisé
Les talens d'agrément d'un ours apprivoisé
Apte à la contredanse et souple à la voltige
Ce qu'il acquiert en grâce il le perd en prestige.

Au surplus Alceste est un mari confiant... et trompé. Si vous voulez savoir le nom de l'amant, qu'il vous suffise de vous souvenir qu'Alceste avait un ami et qui s'appelait Philinte.

Le mérite de ce genre de compositions est celui d'un pastiche bien fait. M. Courteline s'est approprié la langue, le vers de Molière et plus d'une fois ce dialogue savoureux et cette versification pleine de réminiscencos ont fait courir un frisson de contentement dans un public de dilettantes. Il a d'ailleurs, plus ou moins volontairement, conservé au personnage d'Alceste la demi-obscurité et le coin d'énigme qu'y a mis Molière. Car on a beaucoup discuté, depuis les romantiques, sur la question de savoir si Alceste ne serait pas un « héros, » le porte-parole du poète, chargé par celui-ci de dire son fait à l'humanité. Cette interprétation est sans doute fausse pour une bonne part. Alceste, pour Molière, est un ridicule; c'est un fâcheux; et le comique de son rôle vient de la disproportion entre les objets de sa colère et cette colère même. L'Alceste que nous présente M. Courteline peut bien avoir essayé de se réconcilier avec le genre humain; il était d'avance condamné à échouer dans cet essai loyal. Il est gêné dans son nouveau rôle : il manque de préparation; et il s'y comporte avec plus de maladresse que dans l'ancien. Il ignore l'art de renvoyer content un poète, prêt à prendre, pour le plus sincère des complimens, quelques mots de banale politesse. Il est surpris qu'un procès entraîne des frais, comme

s'il eût ignoré jusque-là les usages et la procédure de son pays. Il épouse une coquette, installe auprès d'elle son meilleur ami, et s'étonne des conséquences. Cet Alceste est incorrigible, et le fond de son humeur est décidément une espèce d'incapacité à s'adapter aux conditions élémentaires de la vie sociale.

M. Mayer a été excellent de distinction, de chaleur, de style, dans le rôle d'Alceste. Il y a remporté un grand et légitime succès. Autour de lui Mme Lara, MM. Croué, Dessonnes, Brunot ont complété un ensemble des plus sortables.

Il faut grandement remercier Mme Sarah Bernhardt d'avoir monté *Angelo tyran de Padoue*. Car sans elle nous n'avions guère de chance de voir à la scène ce vieux mélodrame, dont on dirait que c'est le plus mauvais qu'ait écrit Victor Hugo, si l'on ne craignait de faire tort à *Lucrèce Borgia* et à *Marie Tudor*. L'impression générale a été celle d'un ennui morne. Et pourtant que de bonne volonté déployée par l'auteur, que d'application ! Tout y est : la croix de ma mère, la clef mystérieuse, le narcotique, le poison, les épées, et les corridors secrets, les portes dérobées, toute l'architecture, tout le vestiaire, toute la pharmacie spéciale à ce genre de pièces. Chaque personnage y figure dans son rôle convenu : le tyran féroce et imbécile, le jeune premier proscrit et fatal, le traître démoniaque, la comédienne sublime en opposition avec Mesdames les grandes dames. Et les travestissemens, et les déguisemens, et les chassés-croisés ! Ici personne qui soit ce qu'on le croit être. Rodolfo est Ezzelino, l'aventurier est un prince, l'idiot est un esprit, l'homme qui dort est un chat qui guette. Et les phrases à effet ! « Oh ! le conseil des Dix, parlons-en bas !... Savez-vous ce que c'est qu'une mère... Savez-vous ce que c'est que Venise ? Venise, je vais vous le dire... Ce que c'est que ceci, Madame ? c'est une comédienne... Vous avez devant vous une heure !... Il faut que cette femme meure, c'est une nécessité. » Ou encore, cette réflexion qui traduit si bien l'opinion secrète du public : « Que de paroles inutiles, mon Dieu ! »

On se demande comment il se fait qu'avec tout cet attirail, Victor Hugo soit arrivé à un si mince résultat. Comment se peut-il qu'il n'ait réussi ni à nous effrayer, ni surtout à nous amuser ? On songe à ce qu'aurait pu faire avec une telle matière l'auteur de *la Tour de Nesle*. C'est qu'il a manqué à Victor Hugo cette grande qualité : la bonhomie. Alexandre Dumas fils aimait à raconter qu'un jour, comme il était allé rendre visite à son père, on lui interdit la porte du cabinet de

travail où écrivait Dumas. Le fils docile s'arrête au seuil de ce sanctuaire ; mais au bout de quelques minutes, entendant de formidables éclats de rire, il pousse la porte. Quelle ne fut pas sa stupéfaction de trouver en effet son père tout seul, devant sa table ? « Comment ! ces rires... — Ah ! mon cher, ce que j'écris est si amusant ! » Victor Hugo ne s'est pas amusé en écrivant *Angelo*. Il a exécuté cette pièce, par devoir, comme un pensum. Il en a pris la fable au sérieux et les déclamations au tragique. Et la pièce une fois mise à la scène, il s'est efforcé d'y découvrir une philosophie. C'est ce qu'il expose dans sa préface. Nous y apprenons qu'*Angelo* contient un grand enseignement et que c'est une pièce destinée à éclairer l'humanité. Victor Hugo a pris le jeu des portes et fenêtres des mélodrames pour un système de politique, les déguisemens de ses personnages pour de l'histoire et les coups de gueule de ses comédiennes pour de la psychologie. Effort doublement malheureux d'un grand poète pour s'abaisser aux inventions des plus vulgaires dramaturges, et d'un dramaturge inférieur pour se hausser aux conceptions d'un penseur.

M^me^ Sarah Bernhardt a été infiniment remarquable dans le rôle de la Tisbe, au premier acte surtout, où elle a trouvé des attitudes et des intonations d'une exquise coquetterie. Dans le reste de la pièce, elle a mis tout le pathétique, toute la violence, toute l'émotion souhaitables. Et si l'ensemble de l'interprétation est assez médiocre, il faut tirer hors de pair M. de Max, le seul comédien qu'on pût trouver aujourd'hui pour jouer le rôle d'Homodei avec conviction.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN HOMME DE LETTRES ALLEMAND : THÉODORE FONTANE

Theodor Fontane's Briefe an seiner Familie, 2 vols. in-8°, Berlin, F. Fontane, 1905.

Depuis les délicieuses lettres de Robert Louis Stevenson, recueillies naguère par M. Sidney Colvin, aucune publication du même genre ne m'a aussi parfaitement intéressé, amusé, et touché que celle de ces lettres du romancier allemand Théodore Fontane à sa femme et à ses enfans. J'ai eu déjà l'occasion de parler ici de Théodore Fontane (1). Ce n'est peut-être pas le plus grand des romanciers allemands : mais, à coup sûr, c'en est le plus aimable, celui qui a su le plus agréablement unir, dans son œuvre, l'ironie et la tendresse, l'observation et la fantaisie. N'ayant été jusqu'à soixante ans passés qu'un poète et un historien, il a ensuite apporté au roman l'expérience qui lui venait de ce double métier : de telle sorte que son *Comte Petœfy*, sa *Stine*, son *Effy Briest*, nous apparaissent comme de simples et vivantes « chroniques » racontées par un homme qui en a vu tous les faits se dérouler sous ses yeux, mais qui les a vus avec des yeux accoutumés à orner toutes choses de grâce, de douceur, de légère et rêveuse beauté poétique. Et je dirai plus : de tous les romanciers allemands, Fontane est le seul qui, probablement sous l'influence de son origine française,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1898.

nous montre toujours cet instinct de mesure, cette élégance discrète, cette horreur de l'exagération aussi bien dans le sentiment que dans la pensée, toutes ces précieuses qualités que réclame, en matière d'art, notre goût latin. Les sujets de ses romans ont, je crois, un caractère trop local, trop essentiellement berlinois, ou plutôt « brandebourgeois, » pour que l'on puisse espérer qu'ils s'acclimatent chez nous : mais avec leur allure rapide et leur souriante bonhomie, avec l'heureuse modération de leur réalisme, et de leur pathétique, il n'y en a pas dont la forme, tout au moins, soit mieux faite pour être comprise et goûtée d'un lecteur français.

Ce sont en vérité de très beaux romans, et je ne m'étonne pas que leur succès grandisse, en Allemagne, d'année en année, à mesure que décroissent d'autres réputations plus brillantes et plus prétentieuses : mais toutes les vertus littéraires que l'on y admire se retrouvent, et avec plus de charme encore avec plus de richesse et de variété, dans ces lettres intimes qui à peine parues, ont aussitôt pris leur place parmi les chefs-d'œuvre classiques de la prose allemande. D'un bout à l'autre des deux gros volumes qu'elles remplissent, ces lettres sont une suite ininterrompue de portraits, de paysages, d'anecdotes, de réflexions piquantes sur les hommes et les choses. « Que je parle ou que j'écrive, dit quelque part Fontane, je suis surtout un causeur; c'est un trait de ma nature, où je devine l'effet de ma descendance française. » Un causeur, un homme ayant le don merveilleux de découvrir partout, et sans l'ombre d'effort, des sujets nouveaux de conversation. « Si je ne me trompe pas, disait-il un autre jour, dans une lettre à l'un de ses fils, tu as hérité de ton vieux père le pouvoir de trouver plaisir, en dix minutes, à dix choses différentes. » Tel il se fait voir à nous, d'un bout à l'autre de ses lettres : trouvant un égal plaisir aux choses les plus différentes, depuis les grands problèmes de la philosophie ou de la politique jusqu'aux détails de la cuisine, jusqu'au spectacle de la pluie et au bruit du vent. Les chagrins mêmes dont sa vie est amplement pourvue, la maladie, le manque d'argent, soixante ans de vaine lutte contre une malchance obstinée, tout amuse ce parfait causeur, tout lui fournit matière à des comparaisons imprévues, à d'ingénieux paradoxes, à des observations dont la drôlerie, pour contraster avec la gravité des situations qui les ont inspirées, n'en est ni moins spirituelle ni moins bienfaisante. Et cela tient à ce que, en même temps qu'un causeur, Théodore Fontane reste toujours un poète : s'amusant de tout, son imagination transfigure tout dès l'instant qu'elle y touche ; et le moindre fait a pour lui un

sens, une portée, un attrait vivant, que nul autre œil que le sien n'y aurait aperçus. « J'ai toujours été un original, écrit-il à soixante-dix ans, et je crois bien que je le serai jusqu'à la fin. Toute ma vie, lorsque je me retourne en arrière, ressemble à ce qu'elle était à Londres, il y a trente et un ans. Émerveillé, j'allais de Hyde-Park à Regent's-Park; ravi, je grimpais sur les hauteurs de Richmond, et regardais fleurir le *may-tree;* l'air que je respirais, les objets que je voyais, tout m'étonnait et me réconfortait; mais toujours et partout j'errais comme un étranger, sans pouvoir prendre ma pleine part de rien de ce qui se passait autour de moi. Un badaud, toujours et partout rien qu'un badaud. Et cela dure encore, et je ne m'en plains pas. D'observer les choses, cela me fait presque plus de bonheur que de les posséder. » Jamais il ne cite un fait, dans ses lettres, que tout de suite il ne l'anime d'une couleur ou d'une émotion personnelle. Toute son âme s'épanche à nous, avec une aisance, un abandon, une verve incomparables ; et une âme si adorablement jeune, à la fois si naïve et si malicieuse, que je connais peu de lettres dont la lecture m'ait laissé une telle impression de fraîcheur printanière. Voici, d'ailleurs, une de ces lettres; je la choisis au hasard, entre cinquante que j'ai notées comme méritant d'être traduites en entier. Mais je dois ajouter que nulle traduction ne pourrait rendre le parfum vraiment exquis de pages qui sont, tout ensemble, de libres causeries et des poèmes en prose : car c'était encore l'une des particularités de Fontane que, jusque dans ses lettres les plus intimes, il gardait scrupuleusement le souci de la justesse des termes et de leur beauté musicale.

Norderney, le 19 juillet 1883.

Ma chère femme,

Mes heures de pluie à Emden ont heureusement pris fin; et, vers une heure et demie, presque sans aucun retard, le bateau s'est mis en route. C'était, naturellement, un *Empereur-Guillaume*, mais beaucoup plus jeune que son vénérable parrain. Une vingtaine de passagers à bord. Je me suis lié, tour à tour, avec une famille saxonne de Weissenfels, et avec une famille juive, probablement de Posen ou de Varsovie. Les Saxons, un jeune couple avec trois enfans, étaient de ce type amusant, et pour moi extrêmement sympathique, que j'ai souvent rencontré chez leurs compatriotes : pleins de belle humeur, un peu loustics, et toujours prêts à se moquer de soi-même comme des autres. Sitôt assis, le père a commandé cinq tasses de café. Et quand elles sont venues (c'étaient d'ailleurs des spécimens gigantesques du genre), je lui ai dit que, tout de suite en l'apercevant, je l'avais soupçonné d'être Saxon, mais que ce café, à présent, ne me laissait plus aucun doute

sur ce point : cinq grandes tasses au buffet, le matin, cinq tasses encore plus grandes à bord. Mon observation l'a beaucoup fait rire...

Les Juifs-Polonais, eux, disposaient d'un fonds de langage tout à fait remarquable, sans compter, je crois, d'autres fonds non moins abondans. Entre eux, ils parlaient polonais, et je dois dire que cette langue, à l'entendre ainsi en passant, a un son le plus joli du monde; avec leur gouvernante, ils parlaient français, et allemand avec le reste de l'humanité. Il y avait parmi eux une vieille dame, notamment, qui s'est montrée pleine d'obligeance pour moi. Ce qui autrefois écartait de moi les jeunes femmes, — et c'est chose où je pense maintenant sans regret, presque avec reconnaissance, — me vaut désormais la faveur des vieilles. Les unes comme les autres obéissent en cela à un instinct juste : les jeunes sentaient que l'amour n'était pas mon fort; les vieilles sentent, aujourd'hui, que je suis un vieux monsieur poli et facile à amuser. Voilà comment on finit toujours, plus ou moins, par rentrer dans ses frais.

La traversée est ennuyeuse; une véritable épreuve de patience. Lorsque déjà l'on croit être arrivé, le bateau s'arrête et attend le courant, pendant des demi-heures ou parfois de longues heures. Hier, heureusement, l'attente n'a pas été aussi interminable que l'année passée. Vers sept heures et demie, nous atterrissions à la jetée; et, vingt minutes après, déjà, j'étais devenu locataire d'une fort belle chambre, dans la rue Notre-Dame, chez M^me^ la capitaine Warnecke.

Après un petit nettoyage, je suis allé en ville, pour faire quelques emplettes, avant de dîner à l'hôtel Schuchardt.

Et, d'abord à la pharmacie. J'y ai trouvé le pharmacien Ommen en personne, un imposant Frison, magnifique de grandes manières et de distinction. J'ai demandé un flacon d'esprit de menthe, et me suis commandé, pour aujourd'hui, un emplâtre d'*oxycroceum*. A cette occasion, j'ai eu à dire mon nom, et, comme d'ordinaire, j'ai commencé à l'épeler. Mais le pharmacien m'a arrêté, par un geste aimable, et m'a dit, d'un ton mi-partie de question, mi-partie de dénégation : « Théodore Fontane ? » en insistant sur le prénom. Et lorsque, à mon tour, j'ai répondu : oui, d'un signe de tête, lorsque je lui ai ainsi, en quelque sorte, montré l'étoile magique que j'avais au front, l'excellent homme s'est mis à murmurer toute sorte d'obscurs complimens, si bien que je suis sorti de sa pharmacie avec la sensation d'avoir connu là le plus grand triomphe de ma vie. Et ce que je t'en dis, je l'entends très sérieusement. Tu sais comme je suis méfiant, en cette matière, et peu enclin à me payer d'apparence. Mais l'hommage dont je te parle, c'était vraiment quelque chose, et trois décorations ne m'auraient pas touché davantage : car je t'assure qu'il y avait un mélange de plaisir et même de respect dans toute l'attitude de ce pharmacien. Et je vois bien qu'à m'étendre là-dessus, par écrit, je vais te paraître assez ridicule; mais c'est que je me trouve dans la situation d'une jeune fille qui s'est fiancée hier soir, et qui ne peut s'empêcher d'entretenir son amie intime d'un acte aussi important de son existence.

A neuf heures, j'étais rentré dans ma chambre, et me préparais tristement au déballage de ma malle, lorsque M^me^ la capitaine Warnecke a fait son apparition, pour m'offrir ses politesses et s'informer de mes désirs. Je

l'ai invitée à s'asseoir, et alors a commencé entre nous un long entretien, qui, après liquidation du côté commercial, s'est porté sur une foule de questions délicates : mariage, veuvage, jeux de la fortune ; mort et vie future. Elle m'a dit qu'elle n'était veuve que depuis deux mois, et demeurait seule maintenant avec ses enfans. Son mari, au cours d'une traversée, a pris une cruelle maladie, nommée la « dysenterie indienne, » et il en a souffert pendant neuf ans. Aucune ville d'eaux, y compris Aix-la-Chapelle, ne lui a servi de rien; enfin il a consulté Frerichs, qui lui a ordonné de l'air frais, les meilleures viandes, et du vieux vin rouge : ordonnance qui me donne à penser que ce Frerichs doit être un excellent médecin. C'est ainsi que les Warnecke sont venus à Norderney, pour avoir « de l'air frais; » mais le malade, qui était très irritable, « a eu une colère » à propos de la maison qu'il se faisait bâtir, et il en est mort. Le moment brillant de l'entretien a été lorsque j'ai commencé à prendre le rôle de consolateur. La dame avait pleuré, d'une façon d'ailleurs assez affectée, et en ajoutant que « la maladie avait été très dure pour le défunt, mais très dure aussi pour les autres. » Sur quoi je lui ai glissé que, certes, pour un étranger c'était chose risquée d'aborder de tels sujets, mais que, puisqu'elle-même venait d'y faire allusion, elle me permettrait de lui dire ceci : c'est que, dans tout cela, en fin de compte, se trouvait pour elle une part de consolation : car, lorsqu'on ne peut plus, par sa vie, être agréable à personne, ni à soi ni aux autres, la mort, si pénible qu'elle soit, est encore le meilleur parti que l'on ait à prendre. Et ainsi j'ai introduit mon vieux thème favori, qu'il n'y a personne dont la mort n'ait, en somme, pour le moins autant d'utilité que sa vie; et je dois dire que j'ai rencontré un assentiment sans réserves. La capitaine dirige à présent une laiterie; elle améliore ses terrains, et sans doute aussi elle s'améliore elle-même : car d'avoir un mari avec la « dysenterie indienne, » cela ne profite guère.

Il fait un temps venteux, et j'ai déjà un bon rhume en train : je vais, en conséquence, m'interrompre de mon roman pour un jour ou deux. Ces périodes de demi-maladie sont toujours celles que je préfère.

Et maintenant, adieu ! Amuse-toi, embrasse les enfans. Comme toujours, ton vieux

TH. F.

Mais je m'aperçois que cette citation, si peut-être elle permet d'entrevoir l'agrément des lettres de Fontane, ne saurait donner aucune idée de l'extrême intérêt historique et biographique de la plupart d'entre elles. Ce vieil enfant qui s'amuse de tout a, en outre, tout vu, tout lu, réfléchi sur tout. Politique et littérature, événemens contemporains et souvenirs du passé, il n'y a pas un sujet qui ne lui soit familier. Les deux volumes de ses lettres nous offrent, en raccourci, un tableau complet de toute la vie allemande pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, et toujours dessiné de cette touche légère qui relève et

anime jusqu'aux moindres nuances. Et toujours, derrière le tableau, c'est surtout la figure même du peintre qui nous attire, avec l'imprévu, la liberté, l'ironique et profonde sagesse de ses sentimens.

En politique comme en religion, Fontane est résolument conservateur. Il l'est par goût naturel et aussi par raison, son expérience l'ayant convaincu sans cesse davantage de ce qu'il appelle « la banqueroute des superstitions scientifiques du XVIII[e] siècle. » Il estime que c'est folie, pour l'humanité, de vouloir vivre sans un certain fonds de croyances, voire d'illusions, admises d'avance et conservées à tout prix. Il raconte que le journaliste Bucher ayant autrefois envoyé de Londres à un journal allemand des articles où il raillait le parlementarisme anglais, le directeur du journal, le vieux Zabel, lui a renvoyé ses articles avec cette remarque : « A quoi croirions-nous encore, si nous ne pouvions plus croire à l'Angleterre? » Et il ajoute : « Je m'en tiens tout à fait à ce point de vue du vieux Zabel. J'affirme qu'il y a certaines grandes choses, à nous transmises par la tradition, auxquelles nous sommes tenus de croire, si nous ne voulons pas nous noyer irrémédiablement. Tout est discuté, tout est nié, c'est vrai : mais, tout de même, il y a deux ou trois choses qui se présentent à nous avec une valeur pratique et une autorité éprouvées; et il est insensé, à mon avis, de les rejeter, jusqu'au jour où l'on aura trouvé mieux pour les remplacer. »

Parmi ces choses nécessaires figurent, notamment, la religion et l'État. « Toujours les hommes, pour être maintenus en ordre, auront besoin d'une discipline religieuse ou temporelle. On s'est imaginé naguère pouvoir y substituer la *culture*, et l'on nous a glorifié l'obligation scolaire et l'obligation militaire. Et maintenant nous assistons au gâchis qui en est résulté. L'instruction forcée a créé un état de demi-lumières qui a détruit les derniers restes de l'autorité; le service militaire obligatoire a organisé les masses sauvages en bataillons socialistes. Après cela, je reconnais que la tentative avait à être faite : mais Rousseau n'en avait pas moins raison qui, dès 1750, écrivait que ce n'est point par les arts et les sciences qu'on gouverne les hommes. » La noblesse même, l'ancienne aristocratie héréditaire, compte, aux yeux de Fontane, parmi les institutions qui méritent d'être respectées. « Être d'une *famille*, il n'y a plus guère que cela qui me paraisse enviable. Dix générations de Schultzes et de Lehmanns ne sont pas, à beaucoup près, aussi intéressantes que trois générations d'une seule branche des Marwitz. Celui qui voudrait supprimer la noblesse, celui-là

détruirait, du même coup, un des derniers vestiges de poésie qui subsistent encore en ce monde. »

C'est dire qu'il ne méprise pas le moyen âge, et n'admire pas outre mesure l'époque où il vit. « Le moyen âge ! On l'appelle un âge de ténèbres, et l'homme d'à présent, ce cher pharisien, remercie Dieu, en se frappant le poitrine, de n'avoir rien de commun avec ce temps de superstition et d'intolérance. Tant qu'on voudra ! Mais l'époque des procès de sorciers avait aussi bien de la lumière, à côté de ses ombres ; et, en même temps que l'excès de la force brutale, une bonne part de précieuse force de vie a péri pour nous. Avec les flammes des anciens bûchers, maintes grandes vertus se sont trouvées éteintes. Et puis je découvre de plus en plus nettement, chaque jour, que la nature humaine a décidément besoin d'une certaine limitation pour pouvoir réaliser la plénitude de son être. Élargir indéfiniment le point de vûe de notre esprit, c'est en affaiblir le pouvoir de vision. Il nous faut, autour de nous, un petit cercle, pour que nous réussissions à devenir grands. » Et, à toutes les pages, ce sont de nouvelles constatations du triomphe grandissant de la médiocrité intellectuelle et morale. « L'indifférence des hommes d'à présent pour tout ce qui est poétique dépasse vraiment toute mesure ; et mon obstination à écrire des vers, en présence de cette claire et déprimante certitude de l'irrémédiable inutilité de cette occupation, me prouve bien que c'est encore là, chez moi, une de ces infirmités naturelles où je ne puis pas échapper. » Ou bien, dans une autre lettre : « Il me semble même que les visages, aujourd'hui, deviennent d'une platitude plus uniforme, perdant toute trace de relief et de caractère. »

Mais le loyalisme prussien de Fontane ne l'empêche point d'exercer librement son observation critique sur les rois et les ministres, sur l'empereur Frédéric II, par exemple, dont on sent qu'il goûte fort peu le « dilettantisme, » sur Bismarck, dont il parle toujours avec un mélange délicieux d'ironie et de vénération. Et il ne l'empêche pas non plus de chérir et de plaindre, au fond de son cœur, la patrie de ses grands-parens, cette France dont il a eu l'occasion de voir de près la défaite, durant la campagne de 1870. Il y aurait à extraire, de ses lettres, bien des passages curieux sur l'impression rapportée par lui de ses séjours en France : mais plus curieuses encore, peut-être, de la part de cet ardent patriote prussien, paraîtront les quelques lignes suivantes, qu'il écrivait en 1882 à l'un de ses fils, qui s'était plaint de la résistance de l'Alsace à la germanisation :

La seule question, ici, est de savoir quel est le sentiment des Alsaciens pour nous : car l'amour ou la haine ont, en telle matière, une bien autre importance que la communauté de race, et, surtout, qu'une communauté tombée en désuétude. Les Alsaciens ont appartenu pendant deux cents ans à la France; et s'ils nous disent aujourd'hui, en fin de compte : « Laissez-nous tranquilles avec votre Erwin de Steinbach! Les Français, dont nous avons partagé la vie depuis six générations, nous plaisent mieux que les Allemands! » s'ils nous disent cela, en fin de compte, je ne vois guère ce que nous pouvons y répondre. Et que si, après cela, dans certains cas particuliers, à ce sentiment général se mêlent de vilains calculs particuliers, je suis tout prêt à m'en indigner : mais ce seul fait que les Alsaciens aiment mieux être Français qu'Allemands, de ce fait-là nous n'avons pas le droit de nous fâcher contre eux! Déplorons-le, travaillons à le modifier; mais gardons-nous bien de nous en fâcher!

Même franchise, même bon sens, dans les jugemens littéraires de Théodore Fontane. Ce chef de la jeune école « naturaliste » n'est, proprement, d'aucune école; et je ne puis assez dire combien le spectacle est beau de le voir, à soixante-dix ans, mener de front son culte passionné de Walter Scott et de Dickens avec une ardente curiosité des nouveaux principes et des talens nouveaux. C'est lui qui, le premier, et dès le premier jour, a deviné la valeur de M. Gérard Hauptmann. « Un certain Hauptmann, écrit-il, en 1889, a produit une pièce extraordinaire, *Avant le lever du soleil*, drame social en cinq actes. J'en ai été tout remué; et ma femme, naturellement, de s'inquiéter de nouveau, disant que je vais trop loin, que je suis un intransigeant, un cerveau brûlé, un *bousingot*. Mais le fait est que ce Hauptmann est vraiment un Ibsen sans phrases, ou plutôt qu'il est, en réalité, ce qu'Ibsen désire, mais ne peut pas être, parce qu'à côté de ses tendances réalistes, il en conserve d'autres qui le portent fatalement au romantisme et non pas seulement dans l'expression, mais dans la pensée et le sentiment. De tout cela Hauptmann est entièrement libre : il nous donne la vie telle qu'elle est, dans toute sa noirceur; et, de plus (et c'est là avant tout ce que j'admire chez lui), il apporte à cette peinture, en apparence toute copiée de la vie, la plus grande quantité d'art qu'on y puisse apporter. » Sur les poèmes dramatiques de Wagner, au moment où tous les lettrés s'accordent à en rire, Fontane a des réflexions d'une justesse et d'une pénétration étonnantes. Il en loue l'idée et la langue; il y reconnaît des chefs-d'œuvre de littérature musicale. « Rien de plus absurde, dit-il, que le reproche qu'on fait aux personnages de Wagner de n'être pas des hommes : ce sont mieux que des hommes, les profondes passions humaines se ma-

nifestant directement à nous : l'angoisse, le courage, la ruse, et surtout, — ces deux mobiles favoris de l'art de Wagner, — le désir de l'or et le désir amoureux. »

De Zola, des grands romanciers russes, Fontane reconnaît le mérite, sans jamais se laisser gagner à l'enthousiasme inconsidéré de son entourage. « Non, s'écrie-t-il, la vie n'est point telle que nous la montre Zola! Non, il n'est pas vrai qu'un romancier ait besoin d'*inventer* la beauté pour la mettre dans son œuvre : car la beauté, Dieu merci, se trouve réellement dans la vie tout aussi bien que la laideur; et même il ne m'est nullement prouvé que cette dernière y soit prépondérante. » Et lorsque les jeunes élèves de l'auteur de *Stine*, sous prétexte de le continuer, introduisent dans leurs romans un mélange, soi-disant « naturaliste, » d'images ordurières et d'anarchisme moral, le vieux maître ne cache point le dégoût qu'il en a.

Mais je n'en finirais pas à vouloir citer le détail de ses opinions; et plus encore je regrette de ne pas pouvoir mettre en relief, autant que je le voudrais, ce que ses lettres nous apprennent de son caractère, et de la magnifique et touchante dignité de sa vie. Une figure d'homme de lettres se révèle là, digne vraiment d'être comparée aux plus belles que nous connaissions. Plus de soixante ans, ce poète, cet historien, ce romancier, poursuit infatigablement sa voie parmi l'indifférence universelle; et jamais il ne se plaint, ni ne se décourage, jamais il ne cesse à la fois d'avoir conscience de son talent et de reconnaître celui de ses confrères plus heureux. « Je suis certainement un poète, écrit-il à sa femme en 1857, et je vaux mieux que mille autres qui se croient au-dessus de moi; mais ma nature de poète n'est ni grande, ni riche; elle n'est qu'une petite goutte, et non pas un de ces fleuves qui entraînent les peuples. » Et, trente ans après, lorsque la critique allemande se décide enfin, d'une voix unanime, à le célébrer : « Dostoievsky et Fontane! voilà ce que je suis forcé d'entendre crier aujourd'hui. N'est-ce pas comme si l'on disait : Egmont et Jetter! Mais je ris de tout cela, et, sans envier leur gloire aux seuls vrais glorieux, je continue à me sentir fier de ce qu'il y a de sain et de naturel dans mes petites peintures. » L'obscurité et la pauvreté, soixante ans il les supporte avec le même sourire à demi surpris, à demi résigné. Et toujours il poursuit sa voie, heureux au moins d'être libre, d'aimer son art, et d'avoir vaillamment tâché à faire de son mieux. « Toujours j'ai marché *seul* dans la vie, dit-il orgueilleusement, sans parti, sans coterie, sans club, sans compagnons de café ni de jeu de boules, sans franc-maçonnerie, sans appui

de la droite ni de la gauche. Et de cette attitude j'ai recueilli tous les inconvéniens, mais aussi tous les avantages, et, si j'avais à recommencer ma vie, je ferais de même. »

Et pourtant cette belle vie de Théodore Fontane nous offre, elle aussi, son « mystère, » une de ces inquiétantes énigmes psychologiques qui se retrouvent, décidément, jusque dans les existences les plus pures et les plus tranquilles. Les lettres qu'on vient de publier ont été triées et classées, après la mort du poète, par sa veuve; et c'est elle qui, ensuite, avant de mourir, a ordonné qu'elles fussent publiées sous leur forme présente. Or il n'y a pas une de ces lettres, depuis le début du premier volume jusque vers le milieu du second, qui ne contienne les reproches les plus graves à l'adresse de Mme Fontane. Celle-ci, à les en croire, aurait été une créature tout à fait détestable : capricieuse, querelleuse, incapable de comprendre son mari, et si assidue à le tourmenter en toute façon qu'elle aurait fait de son intérieur, trente années durant, un véritable enfer : « Je ne puis pas te cacher, lui écrivait Fontane le 9 février 1857, que tes perpétuelles disputes avec tout le monde me réduisent presque au désespoir. » Ou bien encore, le 23 juin 1862 : « Tu me demandes si tu me manques? Oui certes, mais tu me manquerais bien davantage si l'expérience des dernières semaines ne m'avait montré de nouveau que notre vie commune est pour moi une épreuve au-dessus de mes forces. » Le 15 août 1876, il lui disait : « Ma chère femme, c'est toujours entre nous la même vieille chanson. Tu m'irrites jusqu'au sang et tu t'étonnes ensuite que je m'échauffe et devienne amer. » Et, dans une des lettres suivantes, le 18 août : « Toutes les gentillesses que tu m'écris me touchent fort : mais j'y vois clairement les germes de nouvelles scènes et de nouvelles souffrances. » Le 12 juin 1878 : « Rien n'y fait; en toute circonstance, ta conclusion est toujours que j'ai tort. Parfois tu me le dis amicalement, parfois durement : mais la conclusion est toujours la même. Que je discute une question d'art avec le dernier des sots, que l'on m'écrive une lettre injurieuse, que l'on trouve ma critique injuste, mes livres ennuyeux : toujours tu es du parti de mon adversaire. » Je m'en tiens à ces quelques extraits; mais vraiment, c'est à chaque page de la correspondance que reviennent les plaintes, les récriminations, les reproches, et souvent avec tant d'aigreur que l'on éprouve une réelle gêne à devoir les lire. Sans cesse Fontane signifie à sa femme qu'il préfère la solitude à la vie commune, telle qu'il la trouve dans son ménage. Et parfois même sa

mauvaise humeur d'ordinaire plus contenue, le porte jusqu'à gratifier Mme Fontane d'aphorismes comme celui-ci : « Le veuf qui se remarie n'est pas digne de la faveur que le ciel lui a faite en le délivrant de sa première femme. » Et c'est avec une telle compagne que cet homme a vécu étroitement uni pendant un demi-siècle : si étroitement uni qu'une séparation de plus de quelques semaines lui était intolérable, et que, certains jours, après avoir d'abord expliqué à sa femme combien il était heureux d'être éloigné d'elle, il terminait sa lettre en la suppliant de venir le rejoindre ! Et c'est Mme Fontane elle-même qui, tandis qu'il lui aurait été facile de détruire à jamais ces accusations portées contre elle, a voulu, au contraire, qu'elles fussent étalées tout au long sous nos yeux !

Étrange et embarrassant problème, que je ne me chargerai pas de résoudre ! Mais je dois dire d'abord que ceci, en tout cas, ressort avec une évidence absolue de la lecture des lettres de Fontane : c'est que sa femme a eu effectivement un tort, et des plus graves, à l'égard de son mari. Elle a eu le tort de ne pouvoir pas se résigner à le voir rester indéfiniment pauvre et obscur, avec tous les dons précieux qu'elle lui connaissait. Vingt fois, quand il a échoué dans une de ses entreprises, quand, par goût d'indépendance ou par dignité, il a refusé un emploi qu'on lui proposait, au lieu de le soutenir, elle lui a fait sentir qu'elle le blâmait, ou peut-être qu'elle le jugeait décidément hors d'état de réussir à rien. De telle sorte que, par elle, il a beaucoup souffert. Et je ne serais pas étonné qu'elle-même, plus tard, s'en fût rendu compte, et en eût souffert, et s'en fût repentie, et que son repentir eût été l'un des motifs qui l'ont décidée à immortaliser devant nous le souvenir de sa faute. Mais cette faute, pour fâcheuse qu'elle fût, ne laissait point d'avoir une excuse dans le sentiment dont elle s'inspirait : car c'est parce que Mme Fontane aimait profondément son mari, c'est parce qu'au fond de son cœur elle était profondément convaincue de sa supériorité sur tous ses confrères, qu'elle tâchait ainsi, de toute façon, à le pousser vers la fortune et la renommée. Son intérêt personnel n'avait point de part dans les rêves ambitieux où elle se complaisait; elle rêvait simplement que son mari fût heureux; et, pour l'y contraindre, trente ans elle s'est ingéniée à le tourmenter.

Mais au reste, et cela admis, je crois pouvoir affirmer qu'on se tromperait à prendre trop au sérieux les reproches de Fontane et ses doléances : car la querelle que nous laissent entrevoir ses lettres paraît bien avoir été proprement une querelle d'amoureux. Si la femme, dans ce singulier ménage de Gascons berlinois vexe et persécute son

mari par amour pour lui, le mari, de son côté, aime sa femme au point d'avoir presque besoin des scènes qu'elle lui fait... A peine a-t-il fini de la gronder, qu'aussitôt il se remet à lui confier ses plus intimes pensées, toute sorte de projets ou de résolutions qu'elle ne manquera pas de désapprouver, et dont il aura de nouveaux ennuis. Ou bien il lui dit : « La mauvaise humeur que j'ai exprimée dans mes deux dernières lettres m'apparaît, dès aujourd'hui, tout à fait ridicule. Et cependant, aujourd'hui encore, avec les dispositions les plus amicales, je ne puis m'empêcher de trouver que je n'ai pas eu absolument tort dans mes remontrances. » Et le voilà qui entame d'autres « remontrances, » sauf à s'en excuser quelques lignes plus loin. Jamais il ne souffre que personne, autour de lui, hasarde la moindre observation défavorable sur l'esprit de sa femme ou son caractère. « Je ne saurais permettre, écrit-il à sa sœur, que l'on représentât Émilie comme intéressée et mesquine en matière d'argent. Bien au contraire! La profonde noblesse de sa nature, elle l'apporte aussi aux choses de l'argent. Sur ce point comme sur les autres, elle est infiniment meilleure que moi. » Et sans cesse davantage, dans ses lettres à sa femme, les invectives s'entremêlent de tendres élans, si tendres et si doux qu'on les devine jaillis d'un cœur où l'amour n'a fait que croître avec les années.

Lorsque je vois à présent de jeunes couples riches, — écrit-il à sa femme, le 11 juin 1883, — une pitié infinie me vient pour toi, pour la vie que tu as eue il y a trente-cinq ans. Comme tout leur est facile, à ces jeunes femmes; et à toi, ma chérie, comme tout a été dur! De moi-même je ne parle point: les poètes ont une folie qui les aide toujours à tout traverser. Mais les pauvres femmes! La faim, le manque d'argent, le souci, les enfans, et, de la part du monde, un regard de pitié plus pénible que tout le reste! Mais enfin, Dieu merci, tout a fini par s'arranger pour nous; et maintenant tu ferais une mauvaise affaire en échangeant ta situation contre celle même de la femme du médecin d'ici.

Toute la seconde partie du dernier volume des *Lettres* de Fontane est remplie de passages pareils à celui-là. Nous sentons que, en effet, « tout s'est arrangé » pour le vieux couple, que la querelle de jadis est définitivement oubliée, ou plutôt qu'elle ajoute encore, par son souvenir, au charme d'une paix et d'un repos désormais immuables. Et cette conclusion suffirait, à elle seule, pour nous empêcher de trop nous émouvoir d'une querelle que, simplement, il aurait peut-être mieux valu qu'on nous laissât ignorer.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Depuis la constitution du ministère Rouvier, l'extrême gauche socialiste et radicale n'a eu d'autre préoccupation que de refaire la majorité de la veille. Elle avait cru devoir en sortir après la disgrâce de M. le général Peigné et de M. le commandant Bégnicourt, mais elle entendait bien y rentrer le plus tôt possible. Elle a donc cherché une question, une réforme, au sujet de laquelle elle pourrait dicter au gouvernement des ordres que celui-ci serait disposé à accepter, et la séparation de l'Église et de l'État lui a paru parfaitement propre à servir de champ clos à un combat dont le scénario serait réglé d'avance, et qui se terminerait par une réconciliation. Il y avait d'ailleurs pour elle quelque chose de piquant à obliger plusieurs de nos ministres, au premier rang desquels figure M. le président du Conseil, à donner un démenti à leurs opinions anciennes et bien connues, pour en adopter une nouvelle qu'ils accepteraient toute faite des mains de M. Jaurès et de M. Briand. Le gouvernement s'est exécuté; il a fait tout ce qu'on a voulu; il a déposé un projet de loi sur la séparation; il a accepté une interpellation sur sa politique religieuse, et enfin un ordre du jour qui a rejeté sur le Pape la responsabilité de tout le mal fait et à faire. Et c'est de tout cela que nous avons à parler, en procédant par ordre autant que possible.

L'attitude personnelle de M. Combes a quelque peu contribué aussi, il faut en convenir, à amener cette situation. Après avoir écrit à M. le Président de la République la lettre singulière que l'on sait, lettre dans laquelle il avouait que le motif de sa démission était la certitude où il était d'être mis en minorité un jour très prochain, M. Combes a tenté de se relever de cette chute en s'érigeant en arbitre du gouver-

nement et des partis. Les journaux qu'il a conservés à sa dévotion, soit par les liens de la reconnaissance, soit par ceux de l'espérance, ont fait valoir le dernier service qu'il avait rendu à la République : il avait démissionné, nous allions dire abdiqué, pour ne pas servir d'obstacle à la reconstitution, sur des bases solides, d'une majorité qui était sur le point de se débander. Comment aurait-il pu se désintéresser, après cela, du succès d'une œuvre à laquelle il s'était sacrifié ? Aussi n'a-t-il eu rien de plus pressé que de se faire élire président de son groupe au Sénat, et a-t-il prononcé, en prenant possession du fauteuil, un discours qui s'adressait beaucoup plus au nouveau cabinet qu'à ses collègues, et qui avait toutes les allures d'un ultimatum. M. Combes voulait bien faire connaître à M. Rouvier à quelles conditions il lui donnerait son concours. Il parlait d'ailleurs sur le même ton impératif que lorsqu'il était au ministère, laissant à M. Rouvier le pouvoir apparent et retenant pour lui le pouvoir effectif. Ses successeurs étaient mis en demeure d'accomplir sans plus tarder les réformes qu'il avait lui-même si souvent promises, sans jamais les réaliser. M. Combes a passé, en effet, deux ans et demi aux affaires : qu'a-t-il fait pour les réformes ? Il a eu, on peut le dire, l'impôt sur le revenu tué sous lui ; il a complètement négligé les retraites ouvrières ; il a retardé la préparation de la séparation de l'Église et de l'État en se refusant pendant longtemps à déposer un projet sur la matière, et, finalement, en déposant une feuille de papier qui n'en était pas un. Voilà, exactement, sa participation aux réformes ! On se rappelle avec quelle âpreté M. Millerand lui en a reproché l'insuffisance, ou plutôt la stérilité, et on aurait tort de croire que ce discours lui ait paru sans portée puisqu'il le reprend aujourd'hui pour l'adresser à M. Rouvier. Mais celui-ci n'étant au pouvoir que depuis trois semaines, il est vraiment un peu tôt pour lui demander comme Bonaparte au Directoire, à son retour d'Égypte : — Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante ? Qu'avez-vous fait de ces réformes que je vous ai laissées si avancées ? — Sans doute M. Combes a posé la question de la séparation ; son discours d'Auxerre en fait foi ; il a agité les esprits ; il s'est efforcé de placer l'Église de France dans une situation aussi fausse qu'il l'a pu. Mais son action s'est arrêtée là, et c'est M. Rouvier le premier qui, à tort ou à raison, a déposé sur la séparation un projet de loi véritable. — Eh quoi ! dira peut-être M. Combes : comptez-vous pour rien ce que j'ai fait dans le diocèse de Dijon ? — Parlons-en donc puisqu'il s'en vante.

Les tristes aventures de deux évêques ont fait trop de bruit, il y a quelques mois, pour qu'on les ait oubliées. L'un de ces prélats, Mgr Le Nordez, vient encore d'appeler l'attention sur lui. Après de longues tergiversations, il a donné à la fois sa démission à Rome, où elle a été acceptée, et à Paris, où elle ne l'a pas été, de sorte qu'il est toujours évêque de Dijon pour le gouvernement de la République, et qu'il a cessé de l'être pour le Pape. Si, de part et d'autre, on s'était inspiré de l'esprit et même de la lettre du Concordat, l'affaire aurait été réglée entre les deux pouvoirs en vertu d'une entente amiable. L'entente étant impossible, puisqu'on n'en voulait à aucun prix à Paris; le Pape a cru pouvoir passer outre et provoquer par une pression unilatérale la démission de l'évêque de Dijon. Ce procédé exigeait des réserves, et nous les avons faites; mais, en fait, la situation était devenue intolérable, et, puisque l'Église et l'État n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord pour la nomination des évêques, ils n'y auraient pas mieux réussi pour leur révocation.

Quoi qu'il en soit, Mgr Le Nordez étant démissionnaire auprès de l'autorité spirituelle, ne devait plus exercer aucun acte de sa fonction Il avait lui-même, en temps opportun, investi de ses pouvoirs ses deux grands vicaires qui administraient régulièrement le diocèse à sa place : il était donc permis d'espérer qu'il se tiendrait dans la retraite où il s'était placé avec une liberté apparente ou réelle, mais enfin de son propre mouvement. Que s'est-il passé dans son esprit, on l'ignore. A-t-il agi spontanément ou par suggestion, on ne le saura peut-être jamais. Mais un jour, sans se donner la peine d'expliquer sa décision, il a révoqué d'un trait de plume ses deux grands vicaires. Mgr Le Nordez n'ayant donné jusqu'ici aucun signe de dérangement mental, a dû savoir ce qu'il faisait. Il ne pouvait pas se méprendre sur les conséquences inévitables de son initiative. Elle ne tendaient à rien moins qu'à créer dans le diocèse de Dijon une situation qui n'est pas inextricable comme on se plaît quelquefois à le dire, mais qui est très délicate, et dont les partisans de la séparation de l'Église et de l'État devaient seuls tirer parti. En effet, Mgr Le Nordez ne pouvait plus administrer son diocèse, puisqu'il avait donné sa démission au Pape, ni nommer de nouveaux grands vicaires puisque le Pape ne les aurait pas agréés. D'autre part, les anciens grands vicaires, s'ils continuaient d'être reconnus par le Pape, ne pouvaient plus exercer leurs fonctions, puisque, aux yeux du gouvernement français, ils avaient été valablement révoqués par leur évêque. Il fallait toutefois que leur révocation fût ratifiée par le gouvernement, et c'est ici que M. Combes

est intervenu avec une adresse dont il se sait à lui-même le plus grand gré. Comment s'y est-il pris pour obtenir de la complaisance de M. le Président de la République, ou simplement de sa distraction, un décret qui ratifiait la révocation des grands vicaires, la lumière n'est pas faite sur ce point; mais le décret a été signé et M. Combes en a éprouvé quelque orgueil. — Cette fois, s'est-il écrié, il faudra bien séparer l'Église de l'État, car il n'y a pas d'autre moyen de se tirer d'embarras! — Cela n'est pas bien sûr; mais, à supposer qu'il dise vrai, M. Combes a commis une nouvelle et grave incorrection. A quel moment, en effet, a-t-il soumis à M. le Président de la République le décret relatif aux grands vicaires de Dijon? C'était après la remise de sa démission. Il n'était plus chargé, alors, que de l'expédition des affaires courantes, et, certes, il s'agissait ici de tout autre chose. M. Combes a voulu engager, bon gré mal gré, ses successeurs encore inconnus dans une voie déterminée. Il n'avait pas le droit de le faire, et le mot de supercherie est le seul qui s'applique à sa conduite. Dans quelle mesure Mgr Le Nordez a-t-il été son complice ou sa dupe? A cet égard toutes les hypothèses sont permises, et nous ne sommes pas assez éclairés sur la conscience de ce prélat pour en émettre une.

Il s'en faut toutefois de beaucoup que l'imbroglio dijonnais soit aussi inextricable qu'on le prétend. D'abord, et ce serait le plus sage, le gouvernement de la République peut toujours accepter la démission de l'évêque : le chapitre aurait alors des moyens réguliers de pourvoir à la vacance du siège épiscopal. Si le gouvernement, tenant compte de ce qu'il y a eu de discutable dans la manière dont cette démission a été imposée à Rome, persiste à la refuser, il peut retirer le décret par lequel la destitution des grands vicaires a été homologuée, et, en vérité, rien n'est plus simple. Mais il ne fera ni l'un ni l'autre. Dans le premier cas, il aurait l'air de s'incliner devant Rome, ce qui peut-être serait grave : dans le second, il aurait l'air de se rebeller contre M. Combes, ce qui le serait encore plus. Eh bien, qu'il laisse les choses en l'état à Dijon. Quelques intérêts en souffriront sans doute, mais tout ne sera pas perdu pour cela. M. Combes a dit, et les journaux ont répété qu'on ne pourrait plus payer un seul traitement ecclésiastique dans tout le diocèse. C'est une difficulté qui n'embarrassera pas beaucoup M. le ministre des Finances : il en a vu et en a surmonté bien d'autres!

Il est toutefois fâcheux de constater que, parmi nos diocèses officiellement pourvus d'un évêque, il y en a deux, ceux de Laval et de

Dijon, dont la situation laisse plus à désirer que celle des dix autres qui en sont complètement dépourvus. On a créé là, à force de chinoiseries, un état de choses paradoxal, et même un peu ridicule. Mais qui donc l'a voulu, si ce n'est le gouvernement? Qu'on ait commis des fautes à Rome, nous le voulons bien. On l'a fait, toutefois, sans mauvaise intention, sans hostilité préconçue, sans volonté de rompre. Il en a été tout autrement à Paris. Là on a voulu la rupture, on l'a recherchée, on l'a provoquée; et tout l'art de M. Combes, si on peut se servir de ce mot pour qualifier une politique faite de grosse malice et de brutalité, a été de discréditer le Concordat avant de le dénoncer, et pour s'excuser de le faire. Il est convenu aujourd'hui, dans la presse avancée, que le Concordat est la cause de tous nos embarras : ils viennent, au contraire, de ce que le Concordat n'est pas appliqué. Alors, en effet, au lieu d'être un instrument de conciliation entre les deux pouvoirs, il n'est plus qu'une entrave à la liberté de l'un et de l'autre. Le jour de sa mort, on poussera peut-être un soupir de soulagement à Rome aussi bien qu'à Paris. Le Pape procédera tout de suite, dans la plénitude de son indépendance, à la nomination de tous les évêques dont nous manquons, ou dont nous manquerons à ce moment; il n'aura plus à s'entendre avec un ministre et avec un directeur des Cultes pour l'administration de ce qu'il appelle son troupeau; il en sera le maître absolu. Ce sera le triomphe définitif de l'ultramontanisme sur le gallicanisme de nos pères. Toutes les garanties que l'État s'était attribuées ou avait retenues disparaîtront d'un seul coup. Oui, certes, ce serait là un beau jour pour Rome, s'il ne devait pas avoir de lendemain; mais il en aura un, et Dieu seul sait quel il sera. L'organisation matérielle de l'Église de France sera difficile. Sa vie sera peut-être mal assurée. Mais la question qui nous préoccupe le plus est de savoir comment se résoudront, dans la suite des temps, les conflits inévitables entre l'Église et l'État. Oui, inévitables! Croire qu'il n'y en aura plus après la séparation, que celle-ci sera réelle et que, désormais, l'Église et l'État pourront vivre côte à côte sans se connaître et sans se toucher, est une conception tellement chimérique qu'elle en est puérile. Entre deux pouvoirs qui aspirent l'un et l'autre à la domination sur les esprits et qui sont l'un et l'autre armés pour l'exercer, la paix ne peut résulter que d'un traité. On renonce au traité, on le déchire : qu'en résultera-t-il? Nous ne nous chargeons pas de l'indiquer, mais nous disons sans crainte de nous tromper qu'il est impossible de jeter de gaîté de cœur dans une pire aventure un pays qui n'y est pas préparé. Et, si

l'on trouve que nous avons un esprit rétrograde et réactionnaire, nous répondrons que M. Rouvier était hier de notre avis, et que M. Combes l'était avant-hier. On voit donc qu'à supposer que nous retardions, ce n'est pas de beaucoup.

M. Rouvier ayant enfin obtenu, plus heureux en cela que son prédécesseur, la signature de M. le Président de la République, celle de son collègue des Cultes, celle de son collègue des Affaires étrangères, pour un projet de séparation de l'Église et de l'État, a déposé ce projet sur le bureau de la Chambre. Il a tenu à en faire le dépôt vingt-quatre heures avant l'ouverture de l'interpellation de M. Morlot sur sa politique religieuse, afin de manifester par là qu'il était devenu un partisan sincère, et même impatient de la réforme. On peut trouver à tout âge son chemin de Damas; mais dans celui de M. Rouvier il y a des ornières profondes; on l'a bien vu pour l'impôt sur le revenu, qui y a disparu. Oublions ce précédent : peut-être le nouveau projet sera-t-il plus heureux. Il est moins mauvais que celui de M. Combes ; mais il n'est pas meilleur, et sur plusieurs points, il est moins bon que ne l'était, à l'origine, celui de M. Aristide Briand. Le projet de M. Briand accordait par exemple, aux associations qui s'organiseraient pour l'exercice du culte, le droit de s'unir entre elles jusqu'à former dans la France entière une association unique, qui aurait les droits des associations de droit commun. M. Combes avait pris le contre-pied de cette disposition; il était allé à l'extrémité opposée, enfermant chaque association dans les limites d'un seul département et interdisant toute union entre elles. C'était condamner les départemens pauvres à la disette et à l'abstinence, tandis que, tout à côté, un département riche aurait été dans l'abondance. C'était en outre méconnaître le caractère propre de la religion catholique qui tend à l'unité. Toutefois, s'il n'y avait eu que la religion catholique, ses plaintes n'auraient peut-être pas été entendues; mais celles des protestans et des israélites ont été très vives et très pressantes. Les protestans en particulier ont déclaré que leur Église ne pourrait pas vivre dans les conditions du projet Combes, et ils ont réclamé pour les autres comme pour eux, au nom de la liberté. Le projet de M. Rouvier est un compromis entre les deux premiers. Il permet aux associations formées en vue de l'exercice d'un culte de se grouper dans le cadre de dix départemens, et il reconnaît la capacité civile à cette union d'associations. Il va même plus loin, mais cette fois avec une timidité excessive; il autorise l'union des associations sur toute la surface du territoire; seulement il refuse la capacité civile à l'association qui les englobera toutes.

En ce qui concerne les édifices du culte, M. Rouvier a reculé devant la seule solution raisonnable : elle consisterait à les abandonner aux associations religieuses, à l'exception de ceux qui sont des monumens de l'art national. Ces édifices ne peuvent servir qu'au culte; il serait ridicule de vouloir les détourner de la seule destination à laquelle ils soient appropriés, et en dehors de laquelle ils perdraient même toute valeur. Une autre considération doit entrer en ligne de compte. Nous ne contestons nullement la légitimité des actes révolutionnaires, surtout lorsque les conséquences en ont été consacrées par une prescription plus que séculaire. Cependant l'idée qu'en enlevant ses biens au clergé on lui devait une indemnité est contemporaine de la Révolution qui l'a appliquée. Nous la voyons dans les lois de l'époque; nous la retrouvons dans le Concordat. Même en laissant de côté la question de principe, il aurait été généreux et habile d'attribuer les édifices religieux aux associations régulièrement formées pour l'exercice du culte. Au lieu de cela, le gouvernement propose, après avoir laissé aux associations la jouissance de ces édifices pendant deux ans, de les leur louer pour des périodes renouvelables de dix ans. La première location serait obligatoire; les autres seraient facultatives. Nous ne voyons pas dans le projet de loi que les communes pourront, si elles le préfèrent, vendre ces édifices une fois pour toutes. Pourquoi? Si c'est pour se réserver le moyen de taquiner, de molester, d'intimider les associations religieuses par la menace de rompre le bail passé avec elles, ou de ne pas le renouveler, on nous permettra de dire que ce n'est plus là le régime de la séparation. Mais le moment n'est pas encore venu d'étudier le projet de M. Rouvier dans ses détails : d'ailleurs nous devons dire un mot de l'interpellation Morlot.

Elle a été d'une nullité rare, et n'a eu d'autre objet, que de ramasser les morceaux du Bloc et de les recoller tant bien que mal. Si M. Rouvier s'est prêté à cette comédie, il n'a pas daigné y prendre part : il a laissé ce rôle à M. Bienvenu-Martin, le nouveau ministre de l'Instruction publique et des Cultes. On avait beaucoup parlé de cette interpellation avant qu'elle eût lieu, et les socialistes affectaient d'y attacher une si grande importance que les plus sceptiques avaient fini par s'en préoccuper. Ils avaient bien tort. Sans doute, si on prenait au pied de la lettre toutes les déclarations de M. Bienvenu-Martin et les termes de l'ordre du jour finalement voté, il faudrait faire entendre des observations et des protestations très énergiques; mais toute cette mise en scène sent si fort la comédie qu'il est difficile de la

prendre tout à fait au sérieux. Il n'y eut jamais discussion plus insignifiante sur un sujet plus important. Dès les premiers mots, il a été évident que les socialistes n'avaient d'autre but que de rentrer en grâce auprès du cabinet, en ayant l'air de lui faire grâce eux-mêmes. Ç'a été d'ailleurs la journée des doublures, car, en dehors de M. Denys Cochin et de M. Gauthier (de Clagny), pas un seul des orateurs que la Chambre écoute habituellement avec intérêt n'a jugé à propos de se faire entendre. Nous avons déjà constaté le silence de M. Rouvier; M. Jaurès s'est tu; M. Briand n'a rien dit; M. Ribot s'est contenté d'expliquer son vote; M. Millerand a rappelé les retraites ouvrières qu'il voudrait discuter avant la séparation, et, s'il a voté le contraire, il a pris soin de faire remarquer, non sans ironie, que la Chambre était toujours maîtresse de son ordre du jour. Il n'y a donc rien de plus vain que ces manifestations. Si la Chambre veut réellement s'attacher au problème de la séparation aussitôt après le budget, elle n'a qu'à le faire quand le moment sera venu, mais à quoi bon le dire d'avance comme du haut d'un Sinaï? A quoi bon charger expressément le ministère de « faire aboutir » un vote à tel ou à tel moment, alors que cela dépend de la Chambre elle-même, et d'elle seule? Ne semble-t-elle pas, lorsqu'elle prend toutes ces précautions, se défier de sa propre persévérance? Elle fait appel au ministère pour lui servir de guide et presque de maître. Elle demande à une volonté qu'elle croit plus forte de suppléer à l'insuffisance de la sienne, toutes choses qui sont si loin de ses habitudes qu'on en reste surpris. La séparation de l'Église et de l'État a-t-elle une chance de plus de se faire, depuis l'interpellation Morlot? Personne assurément ne le croira, et on croirait plutôt le contraire si on se fiait aux seules apparences. Il est vrai que l'ordre du jour voté a rejeté sur le Vatican toute la responsabilité de la mesure. C'est, dit l'ordre du jour, l'attitude du Vatican qui l'a rendue inévitable. M. Ribot a fait remarquer avec raison, et aussi avec esprit, que la Chambre, en parlant de la sorte, avait l'air d'une personne embarrassée qui plaide pour elle les circonstances atténuantes. Il a ajouté que, si on entendait faire une grande réforme, il fallait y procéder au nom d'une doctrine et non pas en manière de représailles contre des torts contestables, et qui, dans tous les cas, ont été réciproques. Il s'est donc abstenu pour ne pas consacrer par son vote ce qu'il a très justement appelé un « mensonge historique; » mais, en s'abstenant, il n'a pas entendu faire acte d'hostilité contre le cabinet, et il s'est réservé de prendre part à la discussion quand elle viendra. Il est sûr qu'elle viendra, mais il est sûr

aussi que la réforme n'aboutira pas avant la fin de la législature, et il en sera de même de toutes les autres. Après avoir eu le calendrier, on a eu le chapelet des réformes. On les a toutes rappelées et énumérées dans l'ordre du jour, à l'exception toutefois de l'impôt sur le revenu dont on ne parle même plus. Il est enterré sous un silence épais et lourd comme la pierre du sépulcre. *Requiescat in pace!*

Quel est donc le résultat de l'interpellation Morlot? C'est que les socialistes et les radicaux-socialistes sont rentrés dans la majorité, que la droite en est sortie, et que les progressistes ont pris une attitude expectante. Une seule des déclarations du gouvernement a eu quelque intérêt : M. Bienvenu-Martin a dit que la situation dans nos diocèses qui n'ont pas d'évêques, ou qui en ont sans en avoir, resterait ce qu'elle est, à Dijon comme ailleurs. Nous n'en sommes pas surpris. Le ministère n'est pas assez fort pour se permettre une initiative quelconque, et comme, au surplus, il ne tient pas plus à une solution qu'à une autre, il obéit au principe d'inertie. A coup sûr, ce n'est pas gouverner, mais peu lui importe si c'est durer. Nous souhaitons qu'il dure, même dans ces conditions toutes passives, puisque, enfin, il semble avoir pris pour règle de laisser couler le temps en faisant le moins de mal qu'il pourra. Il vaut toujours mieux que son prédécesseur, qui en faisait le plus qu'il pouvait. Nous aurions préféré une différence plus accentuée; mais, au point où nous en sommes, il ne faut pas être trop exigeant. Et nous atteindrons ainsi les élections de 1906.

L'Autriche-Hongrie traverse une crise grave. On est habitué, tant le fait se renouvelle souvent, à entendre dire que l'Autriche-Hongrie traverse une crise et que cette crise est grave; et ce pays est si habitué lui-même à ce genre d'épreuve qu'il finit toujours par s'en tirer. Cette fois, cependant, il y a quelque chose de nouveau dans ce qui vient de se passer, sinon en Autriche, au moins en Hongrie.

En Autriche, le ministère de M. de Gautsch a remplacé celui de M. de Koerber. L'événement n'a pas une grande importance : ce n'est pas de la chute de M. de Koerber qu'il faut s'étonner, mais plutôt de sa durée relativement longue. On n'avait vu en lui, à l'origine, qu'un ministre intérimaire, et les passions nationalistes étaient encore, ou du moins paraissaient si violemment déchaînées lorsqu'il est arrivé au pouvoir, — Allemands d'un côté et Tchèques de l'autre, — qu'on se demandait s'il pourrait y tenir longtemps. En réalité, ces passions commençaient à être fatiguées; elles avaient besoin de répit, et M. de

Koerber a profité de cette circonstance avec beaucoup de présence d'esprit et d'habileté. Son gouvernement s'est prolongé plusieurs années sans encombre : il a été pour l'Autriche un temps de trêve relative et de repos. Malheureusement, les vacances dernières ne lui ont pas été favorables. Les incidens d'Innsbruck ont mis en présence, c'est-à-dire en conflit, les Allemands et les Italiens, et, bien que ce fût entre des murs universitaires qui auraient dû rester les temples sereins de la science, il en est résulté une grande excitation dans les esprits. Nous constatons avec regret que cette excitation, qui prend tantôt une forme et tantôt une autre, va plutôt en s'aggravant qu'en s'atténuant entre les Allemands d'Autriche et les Italiens. Les seconds sont exigeans, les premiers très impérieux, et, pour ce qui est de contenter en même temps les uns et les autres, c'est un problème à peu près impossible à résoudre. M. de Koerber s'y est employé en vain. Les Allemands lui ont gardé rancune des concessions qu'il avait faites; les Italiens les ont jugées insuffisantes. De plus, il a remanié son ministère, de manière à donner aux Tchèques une satisfaction qui a eu le même sort. Bref il est tombé, et il a été remplacé par M. de Gautsch. M. le baron de Gautsch n'est pas un homme nouveau; il a été déjà président du Conseil, mais si peu de temps qu'il n'a pu ni donner sa mesure, ni laisser de son passage aux affaires une trace appréciable. Toutefois, ses intentions ont paru favorables aux Tchèques, à en juger par l'attitude qu'il a prise dans la question des langues. Aussi se demandait-on comment les Allemands l'accueilleraient. La question reste encore en suspens. Cependant les débuts du ministère Gautsch n'ont rencontré jusqu'à présent, ni d'un côté, ni de l'autre, aucune hostilité irréductible, et, nous le répétons, la situation en Autriche est à peu près normale.

Mais non pas en Hongrie : il s'est même passé là des phénomènes sans précédens, qui ont jeté un grand trouble dans le présent, et qui sont de nature à susciter beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir. Depuis de longues années, le gouvernement est à Pest entre les mains du parti libéral, qui avait sur l'opposition le double avantage de la majorité numérique et de l'homogénéité. Il a conservé l'homogénéité, mais il a perdu la majorité. Celle-ci appartient pour la première fois à une coalition formée d'élémens divers, où les libéraux dissidens occupent une place, mais une place restreinte : ils y ont quelque peu l'air d'être des otages. Comment en est-on venu là? Il s'est produit en Hongrie, mais avec des symptômes plus accentués, ce qui s'est également produit en Autriche, et dans d'autres pays

parlementaires où l'opposition, c'est-à-dire la minorité, a essayé d'empêcher la majorité de remplir son office naturel et légitime, au moyen de l'obstruction. L'obstruction est la pire maladie dont le régime parlementaire puisse souffrir, puisqu'elle s'attaque à son principe même et empêche son fonctionnement. On ne saurait y appliquer des remèdes trop héroïques. Seulement il faut le faire avec dextérité et avec succès : dans les entreprises de ce genre, rien ne dispense de réussir.

Après quelques tentatives gouvernementales assez malheureuses, François-Joseph a confié le pouvoir à M. Stephan Tisza, fils de l'illustre Koloman Tisza, qui a gouverné si longtemps la Hongrie et lui a rendu d'incontestables services. La principale qualité de M. Tisza, non pas la seule assurément, mais celle qui domine toutes les autres, est l'énergie. Ce ministre, renommé pour la force et la ténacité de sa volonté, s'est proposé de vaincre l'obstruction, et, pour cela, il a fait changer le règlement de la Chambre par des moyens qui, il faut bien l'avouer, n'étaient pas très corrects. Il a appliqué, en effet, le futur règlement à sa propre discussion : en d'autres termes, il l'a mis en usage avant qu'il fût voté. L'escamotage une fois opéré, M. Tisza s'est empressé de suspendre le Parlement. Tout cela s'est passé d'une manière si rapide, si précipitée même, que l'opposition en a été sur le premier moment interloquée ; mais elle s'est vite ressaisie pendant les vacances qui lui étaient imposées, et elle a commencé dans le pays une agitation qui a pris en quelque jours le caractère le plus passionné. La couronne même était atteinte : des sommations à peine déguisées étaient adressées au souverain d'avoir à faire respecter les libertés fondamentales et la constitution du royaume. Quand la Chambre est rentrée en session, on a pu mesurer le progrès du mal. La scène qui a eu lieu a dépassé en violence tout ce qu'on avait encore vu, non seulement en Hongrie, mais dans un pays quelconque. La salle des séances a été littéralement saccagée, le fauteuil du président brisé, ceux des ministres mis en miettes, et les auteurs principaux de cette dévastation étaient les hommes les plus considérables du pays, M. le comte Albert Apponyi ancien président de la Chambre, M. le baron Banffy ancien premier ministre, M. le comte Andrassy, etc. Ce dernier et ses amis étaient des libéraux dissidens qui, révoltés par les procédés dictatoriaux de M. Tisza, s'étaient brusquement jetés dans l'opposition. M. Tisza a compris alors que la Chambre était devenue ingouvernable, et qu'il avait d'ailleurs besoin lui-même d'obtenir du pays un bill d'indemnité. Il a dissous la Chambre et procédé à des

élections : c'était le seul parti à prendre. L'opinion la plus répandue était qu'il triompherait; on le croyait à Vienne, où François-Joseph ne cachait pas ses sympathies pour lui; on le croyait également à Pest, où l'opposition se contentait de dire qu'elle ne désarmerait pas pour cela, et qu'elle continuerait la lutte dans la Chambre nouvelle par les mêmes moyens que dans l'ancienne. Mais M. Tisza a été battu, on peut même dire écrasé. Il n'a eu, en effet, que 151 voix, tandis que l'opposition en a eu 242, ainsi décomposées : 159 membres du parti Kossuth, 27 libéraux dissidens du comte Andrassy, 24 membres du parti catholique populaire, 13 membres du parti Banffy, 10 indépendans et 9 nationalistes. Ces derniers sont les représentans des nationalités non magyares. Coalition, avons-nous dit, et on voit combien elle est bigarrée! Mais le fait saillant qui s'en dégage est que le groupe de beaucoup le plus nombreux de la majorité, plus nombreux à lui seul que la minorité tout entière, est celui de M. François Kossuth, c'est-à-dire le groupe de l'indépendance, ou, pour être plus exact, de la séparation de la Hongrie et de l'Autriche. M. Kossuth est toutefois moins révolutionnaire que son nom ne semblerait l'indiquer. Entre son père, le héros de 1848, et lui, chef de groupe aujourd'hui, il y a eu le compromis de 1867 avec toutes ses conséquences. Elles ont été si heureuses pour la Hongrie qu'on a peine à comprendre que des Hongrois en attaquent aujourd'hui le principe. Au surplus, M. Kossuth lui-même, héritier d'une tradition qu'il ne peut pas désavouer, reconnaît la nécessité d'y apporter dans la pratique des tempéramens et des transitions. Nous sommes loin, avec lui, des revendications de 1848, et l'esprit opportuniste de Deak n'est pas encore mort.

Malgré tout, la situation reste critique. François-Joseph, après avoir appelé à Vienne un certain nombre d'hommes politiques pour les consulter, — et on a remarqué qu'il avait oublié M. Kossuth, — a prié M. le comte Andrassy, non pas encore de former un cabinet, mais, après avoir fait une enquête sur la situation, de proposer le meilleur moyen de la dénouer. Si M. le comte Andrassy avait réussi dans sa mission, il aurait naturellement été chargé de former le futur ministère; mais il n'y a pas été jusqu'ici complètement heureux. L'idée du souverain paraît avoir été de reformer la majorité libérale par le retour des élémens dissidens et par une entente qui ne semblait pas impossible avec quelques autres élémens de la majorité. Cette idée était très politique; il valait la peine d'en tenter l'épreuve; mais elle n'a pas abouti. Après quelques jours de pourparlers avec ses collègues,

M. le comte Andrassy est revenu à Vienne faire part à François-Joseph des difficultés qu'il avait rencontrées. La coalition victorieuse, quelque peu homogène qu'elle soit, a continué de former un Bloc, comme nous dirions en France : elle a émis des exigences que nous ne connaissons pas très bien, mais que M. le comte Andrassy n'a pas cru pouvoir accepter, au moins jusqu'à présent. Pour essayer de la dénouer, François-Joseph s'est décidé à faire appeler M. Kossuth, pour causer avec lui. Puisqu'il devait prendre ce parti, peut-être aurait-il été bien inspiré en le prenant tout de suite : il y a aujourd'hui quelque chose d'un peu contraint dans sa détermination. M. Kossuth, avant de se rendre à Vienne, a fait connaître ses vues dans les journaux. Il est partisan en principe de l'union personnelle de l'Autriche et de la Hongrie; mais il reconnaît qu'un changement aussi profond ne peut pas se faire d'un seul coup, et il borne ses projets immédiats à la séparation économique des deux pays, et sans doute à la constitution d'une armée purement hongroise. François-Joseph a fait naguère une résistance énergique sur ce dernier point. M. Kossuth est rentré à Pest, sans qu'on sache encore quel a été le résultat de son entretien avec l'Empereur. Les choses en sont là, et, nous le répétons, ce qui leur donne un caractère inquiétant, c'est que, pour la première fois en Hongrie, il n'y a pas de majorité véritable : il n'y a qu'une majorité de rencontre, composée d'hommes qui ont pu s'entendre pour l'opposition, mais qui ont peu d'idées communes pour le gouvernement. Le parti de l'Indépendance, étant le plus nombreux, devient dans toutes les hypothèses un appoint indispensable, ce qui le rend maître de la situation. Qui sait si, après avoir constaté l'impossibilité de gouverner dans ces conditions, un nouvel appel au pays ne sera pas jugé nécessaire pour sortir de l'embarras actuel ? Et cependant l'expérience électorale qu'on vient de faire n'a pas assez bien réussi pour qu'on soit tenté de la recommencer de sitôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

LE PRISME, deuxième partie, par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITTE. . . . 5

MONTALEMBERT. — UNE AME DE CROYANT AU XIXe SIÈCLE, par M. LÉON LEFÉBURE, de l'Académie des Sciences morales. 52

ESCALES AU JAPON (1902), deuxième partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française 91

AUTOUR D'UN MARIAGE PRINCIER. — RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION. — III. LES ANNÉES D'ATTENTE, par M. ERNEST DAUDET. 119

IMPRESSIONS D'ÉTÉ A LONDRES, par TH. BENTZON. 137

LA VIEILLE FRANCE ET LA JEUNE AMÉRIQUE. — CAMPAGNE DU VICE-AMIRAL D'ESTAING EN 1778, par M. G. LACOUR-GAYET. 186

POÉSIES, par ***. 209

REVUE MUSICALE. — *Tristan et Iseult*, DE RICHARD WAGNER A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 220

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Janvier.

L'IMPÔT SUR LE REVENU A L'ÉTRANGER, par M. JULES ROCHE. 241

LE PRISME, troisième partie, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. . . . 272

MÉMOIRES DU COMTE DE RAMBUTEAU. 317

ESCALES AU JAPON (1902), troisième partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française. 349

Pages.

AUTOUR D'UN MARIAGE PRINCIER. — RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION. — IV. VŒUX RÉALISÉS, par M. ERNEST DAUDET. 379

JOHN CONSTABLE, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts. . . 416

REVUE LITTÉRAIRE. — LE VERTUEUX LACLOS, par M. RENÉ DOUMIC. 445

REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE AVENTURIÈRE ITALIENNE AU XVII^e SIÈCLE, par M. T. DE WYZEWA. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 467

Livraison du 1er Février.

LE MORAL DES TROUPES, par M. le général DE NÉGRIER. 481

LA GRANDE MADEMOISELLE. — VI. LA CAPTIVITÉ DE LAUZUN. — LA FIN D'UNE PASSION. — MORT DE MADEMOISELLE, par ARVÈDE BARINE. 506

ESCALES AU JAPON (1902), dernière partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française. 552

LES LETTRES D'ELVIRE A LAMARTINE, par M. RENÉ DOUMIC. 574

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE ENTRE 1800 ET 1848. — V. LES CENTRES D'INFLUENCE CATHOLIQUE : MAYENCE, TUBINGUE, MUNICH, par M. GEORGES GOYAU. . . . 603

LE PRISME, dernière partie, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. . . . 640

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — ÉPIZOOTIES ET MALADIES COLONIALES, par M. A. DASTRE. 682

REVUE MUSICALE. — *Hélène*, A L'OPÉRA-COMIQUE; — *Daria*, A L'OPÉRA; — *la Croisade des enfans*, AUX CONCERTS-COLONNE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 698

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 709

Livraison du 15 Février.

CENDRES, première partie, par Mme GRAZIA DELEDDA. 721

LE CODE DU TRAVAIL, par M. CHARLES BENOIST. 774

GEORGE SAND ET SA FILLE, D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE. — I. DE L'ENFANCE AU MARIAGE (1828-1847), par M. SAMUEL ROCHEBLAVE. 797

A TRAVERS LA ROUMANIE. — I. AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 830

POÉSIES, par M. FERNAND GREGH. 874

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE ENTRE 1800 ET 1848. — VI. DU ROMANTISME AU PARLEMENTARISME (1840-1847), par M. GEORGES GOYAU. 883

REVUE DRAMATIQUE. — *La Massière*, A LA RENAISSANCE; — *le Bercail*, AU GYMNASE; — *la Conversion d'Alceste*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — REPRISE D'*Angelo*, AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT, par M. RENÉ DOUMIC. 922

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN HOMME DE LETTRES ALLEMAND : THÉODORE FONTANE, par M. T. DE WYZEWA. 934

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 946

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 45004.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1263